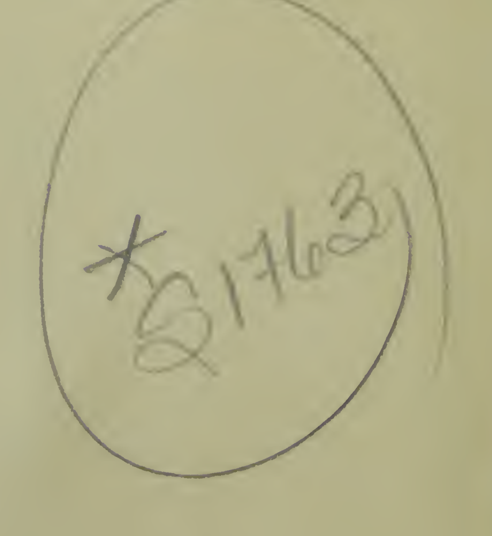

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

*S
J
103
H63
1875
v.7
ex. 2

CANADA. PARLEMENT.

Documents de la session

DATE | NAME - NOM



*S
J
103
H63
1875
v.7
cop.2

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 7.

SECONDE SESSION DU TROISIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION DE 1875.



VOLUME VIII.

Imprimé par Maclean, Roger et Cie., Rue Wellington, Ottawa.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOL. VIII.—SESSION 1875.

CLASSÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET PAR VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME No. 1.

No. 1..... COMPTES PUBLICS DU CANADA pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

BUDGET des sommes requises pour le service fédéral, pour l'année expirée le 30 juin 1876.

———SUPPLÉMENTAIRE, pour l'année expirée le 30 juin 1875.
——————pour l'année expirée le 30 juin 1876.

DIVERSES STATISTIQUES DU CANADA pour l'année 1873.

MATIÈRES DU VOLUME No. 2.

No. 2..... REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapport, états et statistiques pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

——————Supplément au rapport du Revenu de l'Intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1874.

——————Statistiques sur les canaux pour la saison de navigation 1874.

No. 3..... MAITRE-GÉNÉRAL DES POSTES :—Son rapport pour l'année expirée le 30 juin 1874.

MATIÈRES DU VOLUME No. 3.

No. 4..... COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux de leur mouvement pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

MATIÈRES DES VOLUMES Nos. 4 ET 5.

No. 5..... MARINE ET PÊCHERIES :—Septième rapport annuel de ce département pour l'année expirée le 30 juin 1874, accompagné de cinq suppléments.

——————Correspondance relative à l'octroi de $4,000 par le gouvernement de Québec à l'hôpital de Marine et des Immigrants, à Québec.

——————LISTE des documents pour le département :—
——————Etat des recettes et dépenses du fonds des marins malades et dans la détresse.
——————Etat des recettes et dépenses se rattachant à la police de rade, Montréal et Québec.
——————Etat des recettes et dépenses du fonds des pilotes invalides.
——————Etat des recettes et dépenses se rattachant à la construction des phares, sifflets d'alarme, etc.—(*Pas imprimé.*)

MATIÈRES DU VOLUME No. 6.

No. 6..... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice du Canada pour l'année 1874, avec des annexes.

No. 7..... TRAVAUX PUBLICS :—Rapport général du ministre des Travaux Publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

MATIÈRES DU VOLUME No. 7.

No. 8..... MINISTRE DE L'INTÉRIEUR :—Rapport pour l'année expirée le 30 juin 1874.

No. 9..... SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LE CANADA :—Rapport pour l'année expirée le 30 juin 1874.

No. 10... BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport du bibliothécaire.

No. 11... LÉPINE, AMBROISE :—Correspondance, et correspondance additionnelle relative à la commutation de la sentence de mort prononcée contre Ambroise Lépine pour le meurtre de Thomas Scott à Fort-Garry.

No. 12... COURS DES ÉLECTIONS :—Règles générales de la cour des élections pour la province du Nouveau-Brunswick, en vertu de l'acte 36 Vic., chap. 28, sec. 32.

——————————Règles générales de la Cour du Banc de la Reine de Sa Majesté pour Ontario, en vertu de "l'Acte des Élections Contestées, 1874." (*Pas imprimées.*)

No. 13... EXPLORATION GÉOLOGIQUE DU CANADA :—Rapport par Alfred R. C. Selwyn, F.R.S., F.G.S., directeur, pour 1873–74. *Non-réimprimé pour les documents de la session.*)

No. 14... FONDS DE RETRAITE :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant les allocations et gratifications qui ont été accordées en vertu de l'acte 33 Vict., ch. 4, depuis le commencement de l'année 1874, les raisons pour lesquelles des pensions de retraite ont été accordées dans chaque cas, l'âge de chaque personne pensionnée, les noms et l'âge des personnes nommées pour succéder à celles mises à la retraite, et les charges et salaires de tels successeurs respectivement.

——————————État de toutes les allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte 33 Vict., ch. 4, avec indication des cas (depuis le dernier état soumis) où il a été ajouté au nombre réel d'années de service, d'employés mis à la retraite.

No. 15... DÉPENSES IMPRÉVUES :—État de la dépense portée à la charge du fonds pour les dépenses imprévues, en vertu d'ordres en conseil, en vertu de l'Acte 37 Vic., ch. 1, cédule B, depuis le 1er juillet 1874 jusqu'à cette date.

No. 16... "BAVARIAN" :—Réponse à une adresse demandant la correspondance concernant la destruction par le feu du bateau à vapeur "Bavarian," en novembre 1873. (*Pas imprimées*).

No. 17... CHALONER, H. J. :—Réponse à une adresse demandant la correspondance, etc., relative à la démission de M. H. J. Chaloner, de Québec, comme préposé à l'engagement des matelots. (*Pas imprimée.*)

No. 18... PILOTES :—Réponse à une adresse demandant la correspondance entre le gouvernement et toute autre personne relative à la nomination de commissaires des pilotes. Aussi la correspondance relative à la démission de M. Hamilton, comme percepteur des douanes à Sydney Nord. (*Ré-imprimée.*)

No. 19... COLOMBIE-BRITANNIQUE, CONDITIONS DE L'UNION :—Correspondance au sujet de la non-exécution des conditions de l'union avec la province de la Colombie-Britannique

No. 20... TÉLÉGRAPHES SOUS-MARINS :—Réponse à une adresse demandant copie de la correspondance échangée avec le gouvernement de Sa Majesté au sujet d'une loi passée à la dernière session de la législature fédérale intitulée : "Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin "

No. 21... MORDEN, WM. J. :—Réponse à une adresse demandant copie de la correspondance relative à la nomination de Wm. J. Morden, comme maître de poste du village de Greensville, dans le comté de Wentworth, et le transfert de ce bureau de poste à Bullock's Corners. (*Pas imprimée.*)

No. 22... BANQUES :—Liste des actionnaires des différentes banques du Canada, conformément à l'Acte 34 Vict., chap. 5, sec. 12.

No. 23... STATUTS DU CANADA :—État officiel de la distribution des statuts du Canada, 36 Vict., 1ère session du 3e parlement, 1874, conformément aux dispositions de l'acte 31 Vict., ch. 14, sec. 14 (anglais et français.) (*Pas imprimé.*)

No. 24... FORTIFICATIONS, ETC., TRANSFÉRÉES :—Réponse (en partie) à une adresse demandant un état des fortifications, des terrains et du matériel de guerre, qui ont été transférés au gouvernement de ce pays par le gouvernement impérial ; aussi un rapport, par un officier compétent, sur l'état des différents forts et bâtiments ainsi transférés, du matériel de guerre ; aussi, un état de telles propriétés qui ont été transférées aux corporations municipales, si tel est le cas, ou des terrains que le gouvernement se propose de transférer à ces corporations. [*Pas imprimée.*]

No. 25.... MILICIENS, 1812-13 :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant les noms, l'âge et le lieu de résidence de tous les miliciens de 1812-13, qui ont transmis au gouvernement impérial leur réclamation pour une pension ou une indemnité.

No. 26... FRONTIÈRE DE NIAGARA :—Réponse à une adresse demandant copie de tous les rapports, ordres en conseil et de la correspondance échangée entre les autorités militaires et la milice ou tout autre département, au sujet des mouvements militaires qui ont eu lieu près de la frontière de Niagara, en 1866. [*Pas imprimée.*]

No. 27... BELL, L. G. :—Réponse à une adresse demandant copie du rapport de L. G. Bell, I.C., sur l'exploration faite par lui de la route du chemin de fer de Huron et Ottawa, depuis la cité d'Ottawa jusqu'à Parry Sound ; aussi, toutes les cartes géographiques ou papiers qui accompagnent le rapport.

No. 28... PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE :—Réponse à une adresse demandant toute la correspondance échangée relativement à une adresse de cette Chambre, présentée à Son Excellence durant la dernière session, au sujet de l'acte à l'effet d'amender l'acte relatif à la propriété littéraire de 1872, lequel acte a été réservé pour signification du bon plaisir de Sa Majesté. [*Pas imprimée.*]

——————Réponse à une adresse demandant copie des dépêches et autres communications échangées depuis le 31 mars 1874, au sujet d'un acte relatif aux droits des auteurs anglais, passé dans la session de 1872, et réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté. [*Pas imprimée.*]

No. 29... GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Réponse à une adresse demandant copie de la commission du Gouverneur-Général et des instructions royales qui l'accompagnent.

No. 30... PLATRE :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant :—1o. La quantité entière de plâtre pour amender la terre importée en Canada des Etats-Unis depuis le 1er avril 1874 ; 2o. Les quantités de ce plâtre importées des Etats-Unis comme étant reçues aux divers ports sur les lacs et rivières du Canada ; 3o. Toutes les sommes d'argent perçues comme revenus provenant du dit article, du 1er avril au 1er décembre 1874. [*Pas imprimée.*]

No. 31... BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Etat général pour certains districts de la province de Québec, pour l'année 1874. [*Pas imprimé.*]

No. 32... INSPECTEURS DE POISSON :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre de comtés dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, où des examinateurs d'inspecteurs de poisson ont été nommés ; le nombre d'inspecteurs nommés dans chaque comté ; la quantité de poissons et d'huile de poisson inspectée ; la désignation du colis, et par qui l'inspection a été faite, ainsi que le montant des honoraires perçus. [*Pas imprimée.*]

No. 33... NATURALISATION DES AUBAINS :—Réponse à une adresse demandant copie de toute dépêche reçue du gouvernement impérial au sujet de la naturalisation des aubains, transmise depuis la dépêche du comte de Kimberley, en date du 3 septembre 1873. [*Pas imprimée.*]

No. 34... HAVRE DE RICHIBOUCTOU, N.-B. :—Réponse à une adresse demandant copie du contrat pour l'enlèvement des débris de naufrage, à l'entrée du havre de Richibouctou, dans le Nouveau-Brunswick, avec les noms des cautions et les sommes payées sur l'entreprise ; aussi copie du rapport d'ingénieur ou de tout autre officier, faisant voir la quantité d'ouvrage fait, sur lequel rapport des paiements ont été faits. [*Pas imprimée.*]

No. 35... PASSAGE D'OLIVER :—Réponse à une adresse demandant copie de tous ordres en conseil, de toute correspondance et de tous papiers relatifs à la construction d'un pont au passage d'eau d'Oliver. [*Pas imprimée.*]

No. 36... CANAL WELLAND :—Réponse à une adresse demandant une liste des entrepreneurs de travaux maintenant en voie d'exécution ou à être commencés plus tard sur les différentes sections du canal Welland pour lesquelles des soumissions ont été reçues, avec les noms de leurs cautions ; aussi, une liste de toutes les soumissions faites pour ces travaux, spécifiant les noms des soumissionnaires, les sections pour lesquelles ils ont fait leurs soumissions respectivement, et le montant de chaque soumission.

——————Réponse à une adresse demandant copie de toutes les estimations et rapports par les ingénieurs du canal Welland, indiquant le coût de creuser le roc qui se trouve à Raney's Bent, de manière à obtenir le niveau d'eau du lac Erié. [*Pas imprimée.*]

No 37.. CHEMIN DAWSON :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre d'émigrants qui se sont rendus à Manitoba par la route Dawson depuis l'ouverture de ce chemin ; aussi, le coût du transport des dits émigrants à Manitoba, et la moyenne du coût de transport de chaque personne.

No. 38... Mr. Johnston :—Réponse à une adresse demandant copie des instructions données par le département des Travaux Publics à un M. Johnston pour l'exploration de cette partie de la rivière Ottawa, qui est située entre le Fort des Rapides de Pâquet et la tête de l'île des Allumettes ; aussi, copie de tous plans de la dite exploration, et du rapport de M. Johnston sur cette exploration ; aussi, un état donnant l'estimation du coût de l'amélioration de la navigation aux Rapides de Pâquet et des Allumettes, de manière à admettre le passage de bateaux à vapeur, et l'échelle de prix sur lesquels cette estimation est basée. [*Pas imprimée.*]

No. 39... Baie du Tonnerre.—Réponse à une adresse demandant copie de toutes soumissions et de toute correspondance se rattachant au contrat pour le transport des passagers et du fret entre la Baie du Tonnerre et le Fort Garry, avec un état indiquant les noms des soumissionnaires, le montant des bonus demandés, le prix par tête qui doit être exigé pour les passagers, le prix par tonne de fret, etc.

MATIÈRES DU VOLUME No. 8.

No. 40... Agriculture :—Rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année expirée le 31 décembre 1874.

No. 41... Élections :—Etat indiquant :—1o. Les vacances qui sont survenues dans la représentation de cette chambre depuis la dernière élection générale, la date à laquelle la vacance a eu lieu, et quand cette avance a été notifiée à M. l'Orateur ; 2o. la date du mandat de M. l'Orateur, enjoignant l'émission d'un nouveau bref d'élection dans chaque cas ; 3o. la date de l'émission du bref dans chaque cas ; 4o. la date de la transmission du dit bref à l'officier-rapporteur dans chaque cas ; aussi, un état semblable relatif aux vacances qui sont survenues durant les deux derniers parlements. [*Pas imprimé.*]

No. 42... Banque du Haut-Canada :—Etat des affaires de la Banque du Haut-Canada, le 31 janvier 1875.

No. 43... Recettes et Paiements :—Etat des recettes et paiements du Canada, du 1er juillet 1874 au 20 février 1875.

No. 44... Chemin de Fer Canadien du Pacifique :—Articles d'un arrangement conclu entre Asa Belknap Foster et Sa Majesté la reine Victoria représentés par le ministre des Travaux Publics du Canada, pour la construction et le fonctionnement de l'embranchement de la baie Georgienne du chemin de fer canadien du Pacifique, en date du 27 février 1875 ; accompagnés d'une copie d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, le 4 novembre 1874, à ce sujet.

——————Réponse à une adresse demandant un état de toutes les soumissions pour la construction de l'embranchement de la baie Georgienne du chemin de fer canadien du Pacifique, ainsi que les ordres en conseil, la correspondance et tous les autres documents qui s'y rattachent.

——————Réponse à une adresse demandant copie du mémoire de l'ingénieur en chef du chemin de fer canadien du Pacifique, mentionné dans un rapport de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général, le 7 juin 1873.

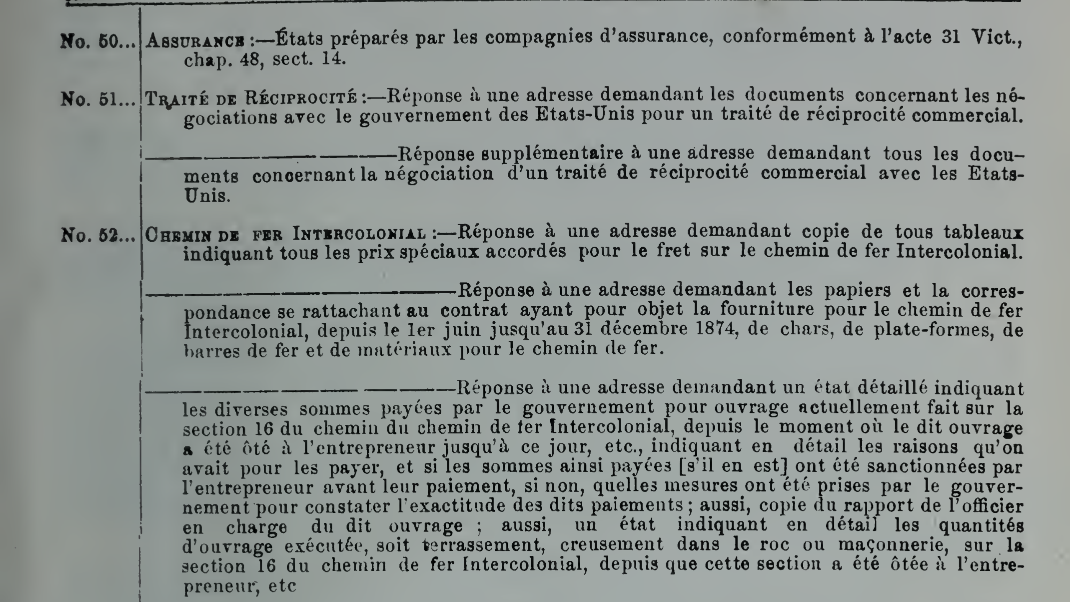
No. 45... Convention Postale :—Réponse à une adresse demandant copie de la convention postale récemment conclue avec le Maître-Général des Postes du Canada.

No. 46... Manitoba, Forces Volontaires à :—Réponse à une adresse demandant un état de toutes les demandes d'octrois de terres dans Manitoba qui ont été faites par des personnes qui ont servi dans la milice ou dans les forces volontaires de cette province, et qui sont devenues invalides ou qui ont été licenciées avant la fin du temps pour lequel elles s'étaient enrôlées.

No. 47... Employés du Service Civil du Canada :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre d'employés dans chaque département du service civil du Canada, le nom de chaque employé, son âge à l'époque de sa nommination, son occupation antérieurement à sa nomination, et le pays où il est né. [*Pas imprimée.*]

No. 48... Navigation du Fleuve St. Laurent :—Rapport de John Page, écr., ingénieur en chef des travaux publics, sur la navigation du fleuve St. Laurent, entre le lac Ontario et Montréal.

No. 49... Cie. de Remorqueurs du St. Laurent :—Réponse à une adresse demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie des remorqueurs du St. Laurent, au sujet du louage des quais en bas de Québec ; aussi, un état indiquant les montants perçus comme droits de quaiage déterminés par le département des Travaux Publics, et les montants payés au gouvernement pour chacun des dits quais.



No. 50... ASSURANCE :—États préparés par les compagnies d'assurance, conformément à l'acte 31 Vict., chap. 48, sect. 14.

No. 51... TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ :—Réponse à une adresse demandant les documents concernant les négociations avec le gouvernement des Etats-Unis pour un traité de réciprocité commercial.

———————Réponse supplémentaire à une adresse demandant tous les documents concernant la négociation d'un traité de réciprocité commercial avec les Etats-Unis.

No. 52... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à une adresse demandant copie de tous tableaux indiquant tous les prix spéciaux accordés pour le fret sur le chemin de fer Intercolonial.

———————Réponse à une adresse demandant les papiers et la correspondance se rattachant au contrat ayant pour objet la fourniture pour le chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er juin jusqu'au 31 décembre 1874, de chars, de plate-formes, de barres de fer et de matériaux pour le chemin de fer.

———————Réponse à une adresse demandant un état détaillé indiquant les diverses sommes payées par le gouvernement pour ouvrage actuellement fait sur la section 16 du chemin du chemin de fer Intercolonial, depuis le moment où le dit ouvrage a été ôté à l'entrepreneur jusqu'à ce jour, etc., indiquant en détail les raisons qu'on avait pour les payer, et si les sommes ainsi payées [s'il en est] ont été sanctionnées par l'entrepreneur avant leur paiement, si non, quelles mesures ont été prises par le gouvernement pour constater l'exactitude des dits paiements; aussi, copie du rapport de l'officier en charge du dit ouvrage ; aussi, un état indiquant en détail les quantités d'ouvrage exécutée, soit terrassement, creusement dans le roc ou maçonnerie, sur la section 16 du chemin de fer Intercolonial, depuis que cette section a été ôtée à l'entrepreneur, etc

———————Réponse à une adresse demandant un état comparatif indiquant la quantité de tonnes de fret, sans compter le fret du gouvernement, qui ont été transportées sur le chemin de fer Intercolonial, dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1873 et 1874, et les mois de janvier et février 1874 et 1875 respectivement; aussi, la moyenne du parcours; la moyenne du prix payé par tonne, et la moyenne du coût par mille par tonne. [*Pas imprimée.*]

No. 53... RIVIÈRE GATINEAU :—Réponse à une adresse demandant copie de tous les annonces, soumissions, contrats, rapports, affidavits et correspondance au sujet de la construction des estacades, jetées, et autres ouvrages sur la rivière Gatineau, l'hiver dernier.

No. 54... ACCIDENTS SUR LES CHEMINS DE FER :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre de personnes qui ont été tuées ou blessées sur les différents chemins de fer du Canada. [*Pas imprimée.*]

No. 55... CONTRAT DU CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ile du Prince-Edouard, concernant le contrat pour la construction du chemin de fer sur l'Ile et le transfert de ce chemin au gouvernement; aussi, toute correspondance entre les entrepreneurs et le gouvernement local, ou le gouvernement fédéral, touchant la substitution d'une clôture de fil de fer à la clôture prescrite par le contrat. [*Pas imprimée.*]

No. 56... LES SAUVAGES MISSISSAGUA :—Réponse à une adresse demandant des états relatifs à cette partie de la tribu sauvage de Mississagua qui est maintenant établie sur l'île Scugog, indiquant: 1o. le montant affecté par le gouvernement du Canada, au nom de cette partie de la dite tribu, à l'achat de terres que les dits sauvages occupent maintenant; 2o. le montant de tous autres fonds reçus des dits sauvages et placés en leur nom, avec les diverses additions annuelles qui y ont été faites, fesant voir comment ces fonds sont placés, à quel taux d'intérêt ils le sont, et les divers paiements annuels ou dons qui leur ont été faits par le gouvernement depuis la première réception et le premier placement des dits fonds au nom des dits sauvages. [*Pas imprimée.*]

No. 57... KING, JAMES, D'HALIFAX, N.-E. :—Réponse à une adresse demandant copie du contrat conclu entre le gouvernement et James King, écuier, d'Halifax, N.-E., ayant pour objet l'établissement d'une ligne de communication par bateaux à vapeur entre Georgetown et Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, durant la saison de l'hiver.

———————Réponse supplémentare demant copie de l'annonce pour le service d'un bateau à vapeur pour l'hiver à l'Ile du Prince-Edouard, ainsi que copie du contrat conclu pour ce service. [*Pas imprimée.*]

No. 58... La Route la plus courte pour l'Europe :—Rapport du comité spécial de la Chambre des Communes, nommé pour s'enquérir de la route la plus courte pour se rendre en Europe.

No. 59... Juges de la province de Québec :—Etat des paiements faits aux juges de la province de Québec, pour leurs frais de voyage, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 30 juin 1874.

No. 60... Etat Financier :—Réponse à une adresse demandant un état de toutes les sommes d'argent déposées au crédit du Canada dans toute banque ou entre les mains de tout agent financier ou de toute autre personne le 20 février dernier, indiquant les noms des banques, agents financiers ou autres personnes qui ont reçu en dépôt ces sommes d'argent, soit à intérêt ou autrement, ainsi que le taux d'intérêt payé dans chaque cas.

No. 61... "Acte de l'achat des terres, 1874," I. P. E.—Réponse à une adresse demandant copie de la correspondance qui a pu avoir lieu entre le gouvernement canadien et le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et avec le gouvernement impérial et les propriétaires fonciers, concernant un acte passé par la législature locale de cette province et intitulé "L'acte d'achat des terres, 1874."

No. 62... Hamel, J. A. :—Réponse à une adresse demandant : 1o. Tous les documents concernant la nomination de J. A. Hamel, écuier, de la Malbaie, médecin, pour aller vacciner les sauvages sur la côte nord du fleuve St. Laurent pour les années 1868 et 1869, avec les instructions à lui données, et les rapports qu'il a faits pendant ces deux années à ce sujet. 2o. Un état indiquant le nombre des sauvages vaccinés par le dit J. A. Hamel, pendant ces deux années, ainsi que les comptes produits par le dit J. A. Hamel, et le montant des sommes d'argent à lui payées par le gouvernement pour services rendus pendant ces deux années à ce sujet. 3o. Toutes les lettres envoyées au gouvernement pendant les dites deux années de 1868 et 1869 par le révd. Père Arnault et autres au sujet du dit J. A. Hamel." [*Pas imprimée.*]

No. 63... Ligne Kitson :—Réponse à une adresse demandant copie de tous ordres en conseil autorisant certains propriétaires de bateaux à vapeur américains, connus comme possédant la dite "*The Kitson Line*," de faire le cabotage sur la rivière Rouge, dans la province de Manitoba, etc. [*Pas imprimée.*]

No. 64... Bassin de Radoub, Esquimalt :—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou avec toute autre personne en son nom, au sujet de la construction d'un bassin de radoub, de première classe, à Esquimalt.

No. 65... Division d'enregistrement de Montréal :—Réponse à une adresse demandant copie de l'acte passé à la dernière session de la législature de la province de Québec, intitulé : Un acte pour diviser en trois parties la division d'enregistrement de Montréal." [*Pas imprimée.*]

No. 66... Chicoutimi et Saguenay, bois carré :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre de pièces de bois carré, espars, mâts, madriers, planches, exportés depuis le mois d'avril 1874, jusqu'à cette date, des comtés de Chicoutimi et Saguenay, etc.

No. 67... Compagnie des mines de Spring Hill :—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement ou ses officiers et la compagnie des mines de Spring Hill ; aussi, copie de tous ordres en conseil relatifs à la dite compagnie, et copie de toute convention entre le gouvernement et cette compagnie.

No. 68... Construction du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard :—Réponse à une adresse demandant copie de la correspondance entre le gouvernement canadien et celui de l'Ile du Prince-Edouard au sujet de la construction du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard et du transfert de ce chemin au gouvernement canadien. [*Pas imprimée.*]

No. 69... Charbon, coke, etc., N.-E. et N.-B. :—Réponse à une adresse demandant des états indiquant la quantité et la valeur du sel, du charbon, du coke, du blé, du maïs et de tous autres grains, de la farine de blé et de seigle et d'autre farine, exportés des provinces et importés dans les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, depuis le 7 avril 1870 jusqu'au 1er avril 1871, avec le montant des droits perçus sur ces articles à chaque port d'entrée. [*Pas imprimée.*]

No. 70... Havres, jetées et brise-lames :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant les sommes dépensées par les divers gouvernements locaux sur tous havres, quais et brise-lames dans le Canada, antérieurement à 1867, et depuis juillet 1867, par le gouvernement canadien ; aussi, les sommes dépensées sur tous tels travaux par des compagnies locales, par des autorités municipales, par des compagnies de chemin de fer, par des commissaires de havre, ou par toutes autres compagnies ou personnes, avant ou depuis le 1er juillet 1867.

No. 71... RIVIÈRE OTTAWA, GLISSOIRES ET ESTACADES, ETC.:—Réponse à une adresse demandant un état indiquant les sommes dépensées sur le compte de capital, ainsi que les montants imputables au revenu, pour la construction de glissoires, digues, quais, estacades et autres ouvrages pour faciliter la descente du bois de construction et des billots de sciage sur la rivière Ottawa et ses tributaires, jusqu'au 31 décembre dernier.

No. 72... CANAL LACHINE:—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance, lettres ou télégrammes, entre le gouvernement et les propriétaires de terrains dans le voisinage du canal de Lachine, à l'endroit où l'on se propose de l'élargir, échangés du 1er mars 1874 au 1er mars 1875, etc., etc.

No. 73... EMPLOYÉS DU SERVICE CIVIL, I. P. E.:—Réponse à une adresse demandant un état complet de toutes les démissions et nominations du service civil de l'Ile du Prince-Edouard, ainsi que des salaires attachés à ces fonctions. [*Pas imprimée.*]

No. 74... DOUANES ET ACCISE:—Réponse à une adresse indiquant les recettes des douanes et de l'accise durant les mois de mai et octobre 1874. [*Pas imprimée.*]

No. 75... EMBRANCHEMENT DU CHEMIN DE FER DE CHATHAM:—Réponse à une adresse demandant copie de toute la correspondance, des mémoires, propositions, rapports au Conseil Privé et minutes du Conseil, au sujet d'un octroi en faveur de l'embranchement du chemin de fer de Chatham. [*Pas imprimée.*]

No. 76... CANAL ST. PIERRE:—Réponse à une adresse demandant copie du rapport de M. Perley, I. C., au sujet de l'agrandissement du canal St. Pierre. [*Pas imprimée.*]

No. 77... HOPITAL DE LA MARINE, SYDNEY, C. B.:—Réponse à une addresse demandant copie de tous les plans, correspondance, documents et soumissions en la possession du gouvernement, au sujet de la construction projetée d'un hôpital de marine à Sydney, C. B., etc. [*Pas imprimée.*]

No. 78... TERRES DE L'ARTILLERIE, FRÉDÉRICTON:—Réponse à une adresse demandant tous papiers, correspondance, télégrammes ou ordres au conseil, se rattachant à la vente de certains terrains de l'artillerie à Frédéricton, N. B., à la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Frédéricton ou à Temple et Burpee, etc.

No. 79... CIE. DE STEAMERS DE QUÉBEC ET DES PORTS DU GOLFE:—Réponse à une adresse demandant copie de tous papiers, correspondance et annonces demandant des soumissions, s'il en est, avec les conditions du renouvellement ou de la continuation de la subvention en faveur de la compagnie de steamers de Québec et des ports du Golfe, entre le St. Laurent et Pictou, etc. [*Pas imprimée.*]

No. 80... HAVRES ET BRISE-LAMES, I. P. E.:—Réponse à une adresse demandant copies des rapports de l'ingénieur du gouvernement nommé pour surveiller les havres et brise-lames dans l'Ile du Prince-Edouard, et pour faire rapport sur le sujet. [*Pas imprimée.*]

No. 81... COUR SUPRÉIEURE, N.-B.:—Réponse à une adresse demandant un état de toutes les décisions rendues depuis le 1er janvier 1875, par la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, au sujet du pouveir du gouvernement local ou des autorités municipales dans cette province d'accorder des licences pour la vente ou pour régler la vente des liqueurs spiritueuses. [*Pas imprimée.*]

No. 82... PILOTES, ACTE DES:—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance avec des chambres de commerce ou d'autres parties, copie de toutes minutes du conseil, etc., relatifs à l'effet de l'acte concernant le pilotage sur le commerce et la navigation, en ce qui concerne les collisions et la responsabilité des pilotes et des propriétaires de navires dans certains cas. [*Pas imprimée.*]

No. 83... DROITS DU HAVRE DE MONTRÉAL:—Réponse à une adresse demandant copie des instructions données aux percepteurs des douanes dans la province d'Ontario, à l'effet de percevoir les droits du havre de Montréal sur tout le fret débarqué au port de Montréal ; aussi, un état indiquant le taux de droits ainsi prélevés et le principe d'après lequel ils sont calculés. [*Pas imprimée.*]

No. 84... MARINE MARCHANDE ANGLAISE:—Réponse à une adresse demandant tous papiers et correspondance échangés avec le gouvernement de Sa Majesté au sujet de la législation qui était sous la considération du parlement impérial, relativement à la marine marchande anglaise, depuis 1871 jusqu'à la fin de 1874 en rapport avec le soi-disant mouvement Plimsoll et en rapport avec la mesure législative concernant la marine marchande maintenant proposée par le gouvernement de Sa Majesté; aussi, tous papiers, minutes du conseil et dépêches échangés entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Sa Majesté protestant contre toute législation par le parlement impérial qui pourrait nuire à la marine canadienne. [*Pas imprimée.*]

No. 85... CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, TERMINUS EST:—Réponse à une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement canadien et celui de la province de Québec, au sujet du raccordement des chemins de fer entre le terminus est du chemin de fer canadien du Pacifique et la province de Québec. [*Pas imprimée.*]

No. 86... LUNENBURG, N.-E.:—Réponse et deux réponses supplémentaires à une adresse demandant copie de toutes les lettres échangées au sujet des nominations, résignations ou démissions d'employés, et de la nomination de leurs successeurs, dans le comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er octobre 1872. [*Pas imprimée.*]

No. 87... PÉNITENCIERS:—Septième rapport annuel des directeurs des pénitenciers du Canada pour l'année 1874.

No. 88... COLOMBIE-BRITANNIQUE, TERRES DE LA COURONNE:—Copie de tous les ordres en conseil au sujet des actes de la législature de la Colombie-Britannique. 1. "Un acte à l'effet d'amender et consolider les lois affectant les terres de la Couronne dans la Colombie-Britannique"; et 2. "Un acte établissant de meilleures dispositions pour l'administration de la justice, et au sujet de leur désaveu." [*Pas imprimé.*]

No. 89... COMPAGNIE DE STEAMERS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE:—Réponse à une adresse demandant copie de toute la correspondance ou des lettres (s'il en est) échangés entre le gouvernement et la compagnie des steamers de la Colombie-Britannique au sujet d'un subside pour le transport des malles entre San Francisco et Victoria. [*Pas imprimée.*]

No. 90... IMMIGRANTS, MONTRÉAL:—Réponse à une adresse indiquant le nombre et la condition des immigrants qui se trouvent maintenant sans emploi dans la cité de Montréal. [*Pas imprimée.*]

No. 91... BASSIN DE RADOUB, QUÉBEC:—Réponse à une adresse demandant copie de tous papiers, documents, lettres et correspondance concernant le choix de l'endroit pour y construire un bassin de radoub dans le port de Québec. [*Pas imprimé.*]

No. 92... CANAL RIDEAU:—Réponse à une adresse demandant un état des baux, consentis par le département des Travaux Publics, de pouvoirs d'eau situés entre la digue de la Puissance, aux moulins du Poisson Blanc, et les moulins de Kingston, sur le canal Rideau, inclusivement,—indiquant la date de chaque bail, le temps auquel il expire, la force du pouvoir d'eau loué, et la force approximative employée durant l'année dernière sous chaque bail; aussi, copie des rapports et papiers, s'il en est, qui ont été soumis par l'ingénieur surintendant du canal Rideau, durant les douze derniers mois, au département des Travaux Publics sur ce sujet. [*Pas imprimée.*]

No. 93... CIE. DU CHEMIN DE FER GRAND OCCIDENTAL:—Copies de la correspondance et des comptes au sujet des droits remboursés par la compagnie du chemin de fer Grand Occidental.

No. 94... DÉPENSE POUR LE SERVICE DE LA MILICE:—Réponse à une adresse demandant un état de toutes les sommes d'argent dépensées en 1870, 71, 72, 73 et 74 pour le service de la milice, y compris la police à cheval, soit pour payer les dépenses des hommes assistant aux camps, soit pour les uniformes, minutions, salles d'exercice ou autres dépenses incidentes ou ordinaires du département à Ottawa. [*Pas imprimée.*]

No. 95... MAITRES DE POSTE, (INSTRUCTIONS):—Réponse à une adresse demandant copie des instructions données aux maîtres de poste dans les cités, villes et villages par le Maître-Général des Postes en vertu de la section 42 de l'acte 31 Victoria, ch. 10, relativement aux effets imposables importés dans le Canada par la poste. [*Pas imprimée.*]

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1874.

Imprimé par Ordre du Parlement.



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.
1875.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT

DU

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1874.

A Son Excellence le très-honorable Sir FRÉDÉRIC TEMPLE, *Comte de Dufferin, Gouverneur-Général du Canada, etc., etc., etc.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence pour être mis devant le Parlement conformément à la loi, le rapport du département de l'Intérieur pour l'année finissant le 30 juin 1874.

Le département fut fondé en vertu des dispositions de la 36e Vic. chap. 4, et date du 1er juillet 1873, époque à laquelle cet acte prit force de loi. Ce rapport, couvre par conséquent, les opérations du département durant la première année de son existence.

Les affaires suivantes furent mises sous le contrôle et la gestion du ministre de l'Intérieur en sa qualité de chef du département :

1o. Les affaires du territoire du Nord-Ouest;

2o. Les terres et les affaires des Sauvages du Canada ;

3o. Les terres de l'Artillerie et de l'Amirauté, ainsi que toutes les autres terres publiques qui ne viennent pas sous le contrôle du département des Travaux Publics ou sous celui des départements de la Milice et de la Défense, et de la Marine et des Pêcheries ;

4o. Les terres de la Couronne dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, appelées dans la 35e Vic. chap. 23, " les terres de la Puissance," et

5o. L'Exploration Géologique du Canada.

Antérieurement au 1er juillet 1873, la gestion des territoires du Nord-Ouest et des terres et affaires des Sauvages retombait sur le département (aboli par l'Acte déjà cité) du Secrétaire d'Etat pour les provinces, auquel se trouvait aussi rattaché le

département de l'Exploration Géologique. D'autre part, les terres de la Puissance et les terres de l'artillerie et de l'Amirauté se trouvaient sous le contrôle du Secrétaire d'Etat pour le Canada.

L'honorable Alexander Campbell, mon prédécesseur, fut le premier ministre de l'Intérieur, et continua en office presque jusqu'au changement du gouvernement en novembre 1873.

ORGANISATION.

Les cinq branches du département plus haut énumérées, tombent sous la surveillance générale du chef du département et de son député.

Trois d'entre elles, à savoir : celles des terres des Sauvages, des terres de l'artillerie, et des terres fédérales, ont chacune leur personnel particulier, sous le contrôle immédiat du premier officier de la branche. Outre le personnel qui se trouve au siége du gouvernement, les succursales des terres des Sauvages et du Canada ont aussi chacune un nombre considérable de personnes employées au service extérieur, principalement, pour le dernier cas, dans la province de Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, et dans le premier cas, dans chacune des provinces fédérales.

Le quartier-général du personnel de l'Exploration Géologique se trouve à Montréal, où il est resté sans interruption depuis la première organisation, et où il possède aujourd'hui un musée précieux et tous les accessoires nécessaires aux explorations géologiques.

Tout ce qui se rattache à l'organisation et à l'établissement d'un système régulier pour la gestion des affaires des cinq divisions si distinctes et si importantes, que, pour la première fois, on réunissait ensemble, avait été, en grande partie, mis en mouvement avant mon entrée en charge ; et je rends ici volontiers témoignage de la manière habile dont le sous-chef du département s'est acquitté de cette tâche. Il n'y eut relativement que des changements de peu d'importance à faire au mode suivi dans la gestion des branches des terres de l'artillerie et fédérales. Il n'en fut pas ainsi pour celle des Sauvages. La méthode suivie ici était un peu hors de mode ; les papiers et documents se trouvaient dans un pêle-mêle confus (les plus anciens n'étant pas même accessibles,) et partant, l'ouvrage laissé en arrière s'était accumulé. Mais on prit bientôt les mesures nécessaires pour classer et arranger et établir un nouveau système, simple mais plus sûr, d'enregistrer et classer les papiers, et de faire généralement les affaires. On s'occupa aussi des affaires laissées en arrière et autant que la routine journalière put le permettre, et avant l'expiration de la première année des opérations du nouveau département, une portion considérable de ces arriérés se trouvaient classés et en ordre.

Il est à remarquer que quatre au moins des succursales, qui forment le département de l'Intérieur, prennent et gardent une importance notable qui promet de s'accroître de plus en plus. L'énorme territoire acquis par le Canada depuis quelques nées, a nécessairement fait ajouter aux travaux du personnel de l'Explora

tion Géologique, en même temps qu'une augmentation de 55,000 peaux-rouges a accru d'une manière sérieuse les labeurs et la responsibilité de la branche des Sauvages.

En outre, la division des terres fédérales qui est plus spécialement chargée d'explorer et de répartir entre les colons les riches et immenses prairies de l'Ouest a déjà grandi, après quelques années d'existence seulement, avec une rapidité merveilleuse, et promet d'atteindre plus tard des proportions beaucoup plus amples.

Il est bien clair que l'administration des affaires du Nord-Ouest, à mesure que la population se portera dans l'intérieur de la contrée pour y former des établissements, soulèvera des questions de plus en plus difficiles à résoudre.

La seule des divisions du département qui n'a pas suivi ce courant de progrès rapide est celle des terres de l'artillerie et de l'amirauté. Ici, comme ailleurs, le travail s'est accru quelque peu durant les années passées, mais rien n'annonce qu'il doive augmenter.

I.—TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les deux actes passés durant la dernière session du Parlement demandent une mention particulière en ce qui regarde les affaires des Sauvages dans les Territoires—à savoir : la 36e Vic. chap. 7—et, la 37e Vic. chap. 22 : Le premier défend l'importation ou la fabrication dans les Territoires du Nord-Ouest de toutes les liqueurs alcooliques, et met cette prohibition en vigueur par les plus sévères dispositions. Le second autorise l'établissement d'une police à cheval dans les territoires et donne à ses officiers d'amples pouvoirs pour faire exécuter les dispositions de la loi concernant les liqueurs.

L'opération conjointe de ces lois a déjà fait beaucoup pour arrêter le commerce des liqueurs dans les territoires, et leurs dispositions, si elles sont appliquées vigoureusement, devront avant longtemps y mettre fin complètement.

Les résultats satisfaisants de ces actes, après les communications amicales que les officiers du gouvernement ont eues, en septembre dernier, avec les Sauvages et les Métis à Qu'Appelle, ont contribué beaucoup à gagner la sympathie et la bonne volonté des tribus et des métis et à établir le prestige du gouvernement canadien dans le Nord-Ouest.

MESSAGERS EN AVANT DE LA POLICE.

Des craintes avaient été exprimées par quelques personnes, qui parlaient avec connaissance du caractère des Sauvages, que l'entrée de la police à cheval dans les territoires pourrait éveiller les soupçons des Sauvages et peut-être faire couler le sang et causer un trouble sérieux.

Sur la recommandation du conseil du Nord-Ouest, qui partageait les craintes plus haut mentionnées, on communiqua d'avance avec les tribus sauvages sur les territoires desquelles devait passer la force, et on leur expliqua, par l'entremise de personnes ayant leur confiance, la nature et l'objet du mouvement. Comme résultat, la force fut partout bien accueillie par les Sauvages comme des amis et des bienfaiteurs.

CONSEIL DU NORD-OUEST.

Pendant le cours de l'année, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur des territoires du Nord-Ouest a de temps à autre transmis pour la eonsidération du Gouverneur-Général en conseil, les actes, résolutions et minutes adoptés par le conseil du Nord-Ouest sur des affaires relatives au gouvernement de ces territoires.

Ces actes et résolutions ont été pris en considération. Quelques-unes des résolutions ont été approuvées et observées avec avantage pour les territoires, et quelques-uns des actes ont été aussi approuvés.

MAGISTRATS.

Quelques magistrats ordinaires ont été nommés dans les territoires, mais ils n'ont pu faire beaucoup pour arriver à punir les délinquants. Conséquement le eonseil du Nord-Ouest a fortement démontré au gouvernement la nécessité de nommer des magistrats stipendiaires pour certains points importants des territoires, et il est probable que le temps est arrivé maintenant, depuis que la police montée est stationnée dans le pays, où cette recommandation pourra être mise en pratique.

On peut raisonnablement espérer que cette mesure contribuera beaucoup à établir la loi et l'ordre et à mettre plus en sûreté la vie et la propriété dans ces territoires éloignés.

La nomination de magistrats stipendiaires dans les territoires, lorsqu'il n'y avait là aucune force suffisante pour faire exécuter leurs décisions, n'aurait pu avoir d'autre résultat que de rendre l'administration de la justice méprisable aux yeux des Sauvages et de ceux qui font la chasse et le commerce dans le Nord-Ouest.

LIGNE FRONTIERE INTERNATIONALE.

Ici il semble à propos de mentionner la dépêche, communiquée par Votre Excellence à ce département comme venant du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant un rapport du capitaine Cameron, A. R., au bureau des Affaires Etrangères, annonçant la fin des travaux d'exploration de la Commission de la frontière américaine du nord.

La commission. sous le capitaine Cameron, fut nommée conjointement avec des commissaires nommés par le gouvernement des Etats-Unis pour déterminer, conformément au second article de la convention de Londres du 20 octobre 1818, la ligne limitrophe internationale entre le Canada et les Etats-Unis depuis le point le plus au nord-ouest du lac des Bois au sud du parallèle de quarante-neuf (49) de latitude nord, et de là vers l'ouest jusqu'aux montagnes de Pierre ou Rocheuses.

Le capitaine Cameron dit que toute la frontière limitrophe internationale, à l'exception d'à peu près dix-neuf milles, à l'extrémité ouest, a été débarrassée des arbres. La ligne pour cette longueur de dix-neuf milles traversant un terrain impraticable dans les chaînes des montagnes Rocheuses, on considéra nécessaire de marquer seulement deux points, savoir, le passage de la rivière au Gros-Ventre et la traverse du lac Waterloo. Le long du sud de la province de Manitoba des poteaux de fer ont été placés à des intervalles de deux milles. L'ouest de cette province est indiqué par des

monceaux de pierres généralement à trois milles les uns des autres ; à l'est de la province jusqu'au lac des Bois, et de là vers le nord jusqu'à l'angle nord-ouest du dit lac, des poteaux de fer seront placés le long de la ligne partout où la nature marécageuse du terrain le permettra.

L'astronome en chef de la Commission et ses assistants, avec six des ingénieurs royaux, sont maintenant occupés, au siége du gouvernement, à compléter les cartes et l'ouvrage de bureau qui concerne généralement l'exploration.

Des difficultés et des disputes fréquentes, qui auraient pu produire de graves complications internationales, ont eu lieu, dans les deux ou trois dernières années, par suite de l'incertitude de la ligne frontière internationale dans cette région ; et, dans les intérêts de la paix aussi bien que pour d'autres raisons, la détermination officielle de cette partie de notre ligne frontière internationale ne peut être qu'une source de satisfaction pour le gouvernement impérial et celui du Canada qui ont consenti à payer en commun le coût de cette entreprise nationale.

II.—AFFAIRES DES SAUVAGES.

Le nombre de petites bandes dans lequelles se divisent la plupart des tribus sauvages du Canada, et la distance où doivent nécessairement se trouver du département les bandes, rendent difficile toute information relative à leur condition actuelle. Dans les provinces plus anciennes, cependant, on pourrait faire plus sous ce rapport. Les surintendants et agents de la localité devraient examiner soigneusement les mouvements de ceux qui sont sous leur surveillance et faire rapport de tout signe d'amélioration matérielle, mentale et morale ou de rétrogression. Cette ligne de conduite tendrait sans doute à diminuer quelques-uns des maux dont souffrent les Sauvages, attendu que ces maux seraient connus ; et, d'un autre coté, elle fournirait dans certains quartiers, des exemples de progrès qui pourraient contribuer à guider et encourager ailleurs d'autres qui s'efforcent avec moins de succès, mais avec autant de zèle, d'élever la race sauvage.

Avec cet objet en vue des circulaires furent envoyées du département, en août dernier, aux surintendants et agents des sauvages, avec des questions qui pouvaient provoquer les informations désirées. On y a gagné quelque chose comme le prouveront les papiers qui accompagnent ce rapport. On espère qu'à l'avenir ces rapports seront encore plus complets, attendu que je suis convaincu que la connaissance entière et exacte de l'état réel de notre population sauvage aura des meilleurs résultats.

PROPRIÉTÉ PERSONNELLE.

Il est agréable d'observer que les Sauvages sur plusieurs des réserves commencent à acquérir des propriétés personnelles. Ils font de petits abattis sur leurs lots, cultivent de petites étendues de grain et de légumes et se procurent des bestiaux. Mais le progrès est lent. Les habitudes formées par les générations passées d'un peuple sont difficiles à vaincre. Le grossier Sauvage vit de la main à la bouche. Il n'est pas porté à acquérir la propriété parce que cela l'exposerait davantage aux

attaques de ses ennemis. Il est actif à la guerre ou à la chasse ; mais lorsque le danger est passé, la vengeance satisfaite, ou après que ses besoins immédiats sont apaisés, il retombe dans son indolence ordinaire. On peut dire que cette inertie est le principal legs qu'il fit à ses enfants. La grande difficulté avec le Sauvage c'est qu'il ne peut pas se débarrasser immédiatement de cet héritage. Même sous les circonstances les plus favorables, on doit lui donner le temps de comprendre les motifs et d'acquérir les habitudes de l'homme blanc qui travaille pour amasser de la richesse afin d'avoir des moyens de subsistance dans la maladie ou le vieil âge ou de procurer à ses enfants un moyen de commencer la vie. Mais lorsque ces motifs seront compris et mis en pratique par le Sauvage, l'acquisition de propriétés considérables par son énergie et ses efforts en est la preuve ; il est évident qu'on pourra lui confier sûrement tous les droits de citoyen. Accorder le droit de voter aux Sauvages intelligents et d'une bonne conduite leur inspirerait probablement plus de confiance et encouragerait leurs frères qui sont en arrière à faire de plus grands efforts pour dépasser l'anglo-saxon dans la voie du progrès. Avec l'affranchissement on pourrait probablement aussi leur accorder la concession d'une part de la réserve à laquelle ils appartiennent ; puis, après quatre ou cinq années de bonne conduite soutenue la propriété simple de cette part ; et peut-être après une probation encore plus longue, certaine proportion dans le fonds capital de leur bande.

ÉDUCATION.

L'éducation se répand graduellement parmi la population sauvage, mais, en certains endroits, surtout dans les provinces inférieures, elle ne fait guère de progrès. On n'y trouve encore que la petite école commune du jour, et l'aide qu'apporte le département consiste principalement en octrois. Pour les jeunes enfants cette aide est, sans doute, nécessaire ; mais d'après la teneur de mes remarques dans le paragraphe précédent, on se convaincra facilement, je crois, qu'il est de la plus haute importance que, partout où la chose est praticable, la jeunesse sauvage devrait recevoir dans les écoles une éducation industrielle. Ce ne sont pas simplement les éléments d'une éducation anglaise qu'il lui faut, mais elle devrait également recevoir l'instruction dans quelque branche utile de l'industrie.

Lors de ma visite récente à l'Institut des Mohawks près de Brantford, Ontario, qui est maintenu par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre pour l'avantage des Six Nations, mon intention à ce sujet fut confirmée davantage. Les fruits avantageux de cette excellente institution sont bien visibles sur la Réserve de Tuscarora ; et je pense que des écoles semblables dans d'autres parties de cette province, ainsi que dans la Colombie-Britannique, produiraient aussi des résultats correspondants.

EFFORTS DES DÉNOMINATIONS RELIGIEUSES.

Bien que ce département ne soit pas, et avec beaucoup de raison, chargé des intérêts religieux des Sauvages, je manquerais cependant à mon devoir si je ne fesais ici l'éloge des efforts que font les différentes églises anglaise, wesléyenne et catholique romaine pour civiliser au moyen du christianisme, les aborigènes du Canada. Durant ma tournée de l'été dernier dans le Nord-[illegible] l'occasion de visiter la

réserve St. Pierre sur la rivière Rouge, et je fus agréablement surpris de voir autour de la mission du vénérable archidiacre Cowley, presque tous les indices d'une haute civilisation chrétienne que l'on ne voit d'ordinaire que dans certains districts ruraux des anciennes provinces. L'heureux résultat de la mission wesléyenne. près d'Edmonton, sur la Saskatchewan, depuis plusieurs années sous les soins du révd. M. McDougall, est aussi bien connu par tout le pays; et les travaux d'abnégation des missionnaires catholiques romains en faveur des Sauvages des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britanniquee et des autres provinces, appartiennent depuis longtemps à l'histoire. La mission presbytérienne, à Prince Albert, l'un des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, a perdu son pasteur dans la personne du révérend M. Nesbitt, lequel avec sa femme, a succombé, l'automne dernier, au service de la mission; ils seront probablement remplacés, et les églises presbytériennes, de même que les autres églises, qui soutiennent des missionnaires dans les parties lointaines du monde, ne resteront pas longtemps sans faire droit aux besoins des Sauvages qui forment à peu près 85,000 de la population de notre propre pays.

BUREAUX DES SAUVAGES.

Les bureaux des Sauvages établis au Manitoba et dans la Colombie-Britannique n'ont pas été, je regrette de le dire, un succès. On peut attribuer ce manque de succès principalement au fait que les lieutenaut-gouverneur de ces provinces étaient d'avis que le principe d'après lequel ils étaient constitués les plaçait dans une position quelque peu anormale. Il serait peut-être bon de mettre bientôt à l'étude le projet d'une organisation semblable à celle qui existe dans Ontario, avec surintendants et agents, et que l'on pourrait appliquer à la Colombie-Britannique et au Nord-Ouest. On pourrait peut-être objecter à cet arrangement la distance d'Ottawa; mais dans une année ou deux le télégraphe du chemin de fer du Pacifique reliera la capitale aux points principaux de la moitié occidentale de la Confédération, et, en conséquence, l'aide des bureaux des Sauvages ne sera pas autant requise. Ces derniers, pour être efficaces, devraient se composer d'hommes capables de donner des conseils en raison des connaissances qu'ils ont acquises dans leurs communications avec les Sauvages, et peut-être pour avoir visité annuellement ces derniers dans leurs campements. Mais les réunions de bureaux ainsi composés ne pourraient avoir lieu que rarement, à causes des longues distances que quelques-uns de ses membres, au moins, auraient à parcourir pour s'y rendre; c'est pourquoi, à tout prendre, il me semble qu'il serait plus satisfaisant pour chaque commissaire ou surintendant d'avoir la surintendance d'un district spécial et de communiquer directement avec le département.

TRAITÉS.

Le 3 octobre 1873, il fut conclu à l'Angle Nord-Ouest du lac des Bois, un traité avec la tribu des Sauteux des sauvages Ojibbeway qui habitent la région entre Ontario et Manitoba. Les négociations furent un peu longues quoique habilement dirigées par l'hon. Alexander Morris, lieutenant-gouverneur de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, assisté de MM. J. A. N. Provencher et S. J. Dawson. Ces longueurs furent causées par le temps que les Sauvages mettent à leurs délibéra-

tions en conseil : la difficulté, dans le cas présent, se trouverait probablement accrue par les questions ayant rapport au peu de succès de tentatives précédentes de négociations ; et par le fait du mouvement constant qui s'est fait durant l'été sur le territoire mentionné depuis l'ouverture du chemin Dawson—privilége pour lequel les Sauvages pensaient évidemment que le gouvernement fédéral devait libéralement payer. Ils voulaient conséquemment une indemnité pour le passé, et insistaient pour recevoir des gratifications plus considérables que ne portaient les traités un et deux. On crut prudent, dans les circonstances, de souscrire en partie à leurs demandes.

En vertu de ce traité, 55,000 milles carrés de territoire furent ouverts à la circulation sûre, à la colonisation et aux opérations de chemin de fer. On peut dire, cependant, qu'il y a eu certains mécomptes qu'il n'a pas été possible, en apparence, d'éviter. Les grandes concessions que fesait ce traité on eut pour résultat de créer quelque mécontentement parmi les Sauvages moins favorisés par des traités précédents, et aussi d'aggrandir les espérances de toutes les bandes dont les terres restent encore à remettre.

Une copie du traité, qui porte le No. 3 dans l'ordre des négociations avec les territoires du Nord-Ouest, avec la dépêche du lieutenant-gouverneur Morris qui la transmet, est ci-jointe.

Relativement au traité plus haut mentionné, il est bon de faire observer que S. J. Dawson, écr., et M. Robert Pither, agent au Fort Francis, furent chargés en juillet dernier d'exécuter cette partie des stipulations que les réserves y indiquées seraient choisies par des officiers du gouvernement après en avoir conféré avec les Sauvages. Ils accomplirent cette tâche avec succès durant l'automne dernier, excepté dans le cas de deux ou trois bandes disséminées. Les réserves seront arpentées dès qu'on pourra prendre des arrangements pour cet objet.

Bien que la chose n'ait pas eu lieu dans l'année pour laquelle le présent rapport est préparé, il n'est pas hors de propos de consigner ici qu'un autre traité a été conclu le 15 septembre dernier. L'endroit de la réuion était au lac Qu'Appelle, et les Sauvages parties au traité étaient une portion des tribus des Sauteux et des Cris. ainsi que quelques-autres de races mêlées. Environ 75,000 milles carrés furent remis aux mêmes termes que pour le traité de l'année précédente : il y a une grande partie de ces terres, au nord de la rivière Qu'Appelle, qui sont excellentes pour l'agriculture

On a cru convenable d'inclure copie de ce dernier traité, No. 4, avec les pièces jointes à ce rapport.

Les limites de l'étendue des terres cédées par le dit traité, seront mieux comprises, en référant à la carte qui les accompagne.

Ainsi que Votre Excellence ne l'ignore pas, j'ai eu l'honneur de prendre une part dans les négociations en dernier lieu mentionnées, et les renseignements que j'ai recueillis à Qu'Appelle et à Manitoba m'ont été d'un grand secours dans l'accomplissement des devoirs responsables de mon département. Et ici je ne saurais parler avec trop d'éloges du tact déployé par les commissaires qui m'étaient associés en cette occasion, à savoir : Son Honneur le lieutenant-gouverneur Morris et W. J. Christie,

écr., de Brockville, ce dernier ci-devant et durant plusieurs années résidant des Territoires du Nord-Ouest. Je ne saurais non plus passer sous silence les services précieux du lieut.-colonel Smith, le commandant de notre escorte, et des officiers ses camarades; les hommes aussi méritent des compliments pour leur bonne conduite durant la marche difficile qu'ils eurent à faire. Les prévenances et l'hospitalité des officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson aux différents postes visités par le parti des Commissaires ont beaucoup contribué au bien-être de ces derniers. Nous devons de la reconnaissance au premier commissaire de la compagnie, M. Graham, pour sa lettre remplie d'excellents conseils, ainsi qu'aux officiers en question et à leurs familles.

LES SIOUX.

Durant mon voyage dans le Nord-Ouest je rencontrai plusieurs des chefs et des hommes marquants de cette partie de la tribu des Sioux qui se réfugia sur le territoire britannique après le massacre des Sauvages en 1862. J'eus le plaisir d'en trouver un grand nombre occupés aux travaux agricoles chez les colons près du Portage La Prairie; et en prenant des informations j'appris que, généralement parlant, ils s'étaient conduits comme des gens paisibles et honnêtes. Le lieutenant-gouverneur Morris et moi-même nous les engageâmes fortement à se rendre sur la réserve que le gouvernement leur avait assignée près du confluent de la petite rivière Saskatchewan avec l'Assiniboine. Ils ressentaient évidemment leur position comme exilés et semblaient comprendre que n'ayant pas de droits à des terres dans le pays, on les avait traités avec bienveillance en leur assignant une réserve. Cependant ils demandèrent un peu d'aide sous forme de graines de semence et d'instruments aratoires, et on leur promit un encouragement de ce genre à la condition de s'établir sur leur réserve sans délai.

LA QUESTION DES TERRES À LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

L'état de la question des terres des Sauvages dans la Colombie-Britannique a été, depuis l'organisation de ce département, un grand obstacle dans la voie de l'administration satisfaisante des affaires des Sauvages dans cette province.

Les Sauvages de la Colombie-Britannique se plaignent de ce que la quantité de terres que le gouvernement local propose de leur assigner comme réserves, ne répond pas du tout à leurs besoins; et ils prétendent de plus que, dans les transactions concernant les terres, leurs droits sont ignorés et leurs réclamations subordonnées à celles des colons blancs. Le résultat de cet état de choses a été un sentiment universel et de plus en plus répandu de mécontentement parmi la population sauvage de la province, et conséquemment de malaise et de la crainte parmi les colons blancs.

Le règlement satisfaisant de cette importante question implique, comme on le verra, le concours réuni du gouvernement local et du gouvernement fédéral; et, durant les deux dernières années, les efforts du département ont été dirigés dans ce sens,

malheureusement sans résultat satisfaisant jusqu'à présent. Pour comprendre au juste la position que le gouvernement local et le gouvernement fédéral occupent l'un vis-à-vis de l'autre et relativement aux Sauvages, quant à ce qui touche cette question, il faut se rappeler:

1o. Que, d'après les dispositions générales de la section 146 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, toutes les terres publiques dans la province de la Colombie-Britannique sont sous le contrôle du gouvernement local.

2o. Que par le treizième article des termes d'admission de la Colombie-Britannique dans l'union, il est décrété " que le gouvernement de la Puissance devrait prendre " charge des Sauvages, de la curatelle et de l'administration des terres réservées pour " leur usage et leur bénéfice, et qu'une politique aussi libérale que celle suivie jus- " qu'alors par le gouvernement de la Colombie-Britannique devrait être continuée par " le gouvernement de la Puissance après l'union.

Et il est de plus décrété que " pour mettre à exécution cette politique, des éten- " dues de terre, semblables à celles que le gouvernement de la Colombie-Britannique a " eu l'habitude d'approprier pour cette fin, seront de temps à autre transférées comme " dépot du gouvernement de la Puissance, pour l'usage et le bénéfice des Sauvages, " sur demande du gouvernement de la Puissance ; et dans le cas de désaccord entre " les deux gouvernements au sujet de la quantité de telles étendues de terre à accor- " der, l'affaire sera renvoyée à la décision du Secrétaire d'Etat pour les Colonies."

Peu après l'admission de la Colombie-Britannique dans l'union le gouvernement local transmit au gouvernement fédéral une cédule des Réserves des Sauvages dans cette province. Les étendues ainsi mises à part pour les Sauvages n'excèdent en aucun cas la proportion de dix acres pour chaque famille sauvage qui y a intérêt. En mars 1873, le gouvernement fédéral passa un arrêté du Conseil recommandant que quatre-vingts acres de terre fussent assignés par le gouvernement local à chaque famille sauvage de cinq personnes dans la province. Cette recommandation fut basée sur la politique générale auparavant suivie à l'égard des Sauvages dans l'ancienne province du Canada, où quatre-vingts acres de terre pour chaque famille de cinq était l'allocation ordinaire. A Manitoba et dans le Nord-Ouest cette allocation a été plus que doublée. Le gouvernement de la Colombie refusa de se soumettre à cette recommandation, alléguant que la quantité de terres que l'on proposait ainsi de donner aux Sauvages excédait de beaucoup celle qui avait été regardée comme suffisante par le gouvernement local, et disant qu'il n'était pas prêts à aller au-delà de vingt acres pour chaque famille de cinq personnes, cette quantité étant plus élevée que celle accordée auparavant aux Sauvages de cette province, et plus conséquemment, comme ils le prétendaient, qu'ils étaient tous, d'après les termes de l'union ci-dessus cités, de transférer au gouvernement fédéral pour l'usage des Sauvages.

Cette concession, de la part du gouvernement local, de vingt acres pour chaque famille sauvage de cinq personnes (toute insuffisante que l'auraient considérée les Sauvages) fut subséquemment déclarée par ce même gouvernement ne s'appliquer

qu'aux cas où les Sauvages, à l'époque de l'union avec le Canada, n'étaient pas pourvus de réserves, et ne pas s'appliquer aux anciennes réserves, bien que ces dernières pussent en moyenne ne pas atteindre vingt acres par famille.

A ce sujet il peut être à propos de dire que le gouvernement fédéral depuis qu'il a été chargé de l'administration des affaires des Sauvages dans la Colombie-Britannique, a agi avec une grande libéralité à l'égard des Sauvages de cette province. Durant les deux dernières années une somme de pas moins de $54,000 a été votée par le Parlement de la Puissance pour leur bénéfice, et, avant l'expiration de la présente année fiscale, la plus grande partie de cette somme aura probablement été dépensée pour les Sauvages dans cette province. La libéralité du parlement fédéral fait un contraste frappant avec la politique suivie auparavant à l'égard des Sauvages par le gouvernement local, dont les dépenses annuelles pour les Sauvages, avant l'admission de la Colombie-Britanniquedans l'union, n'excédaient pas au plus quelques centaines de piastres. En attendant le résultat de la correspondance échangée actuellement entre le gouvernement local et celui de la Puissance sur cette question, il n'est peut être pas nécessaire de la discuter davantage dans ce rapport. Conséquemment je me contenterai d'exprimer l'espoir qu'avant quelques mois, une solution satisfaisante de cette question grave et compliquée, sera obtenue.

On peut dire ici que, au commencement de l'année dernière, la forte somme de $6,000 fut affectée par le gouvernement fédéral pour faire faire une exploration des réserves des Sauvages dans la Colombie-Britannique, dans le but de les répartir entre les Sauvages qui les habitaient. Cet ouvrage fut entrepris à la demande urgente du Commissaire des Sauvages, le docteur Powell, et pour satisfaire les Sauvages qui étaient très anxieux d'affirmer leurs droits de propriété sur les Réserves à eux marquées et assignées. Deux partis d'exploration furent conséquemment organisés et équipés au prix de dépenses considérables durant l'été, et les explorations avaient avancé lorsque, par suite de difficultés découlant de la position que le gouvernement local avait prise sur la question des terres des Sauvages, le Commissaire se trouva avec répugnance obligé de discontinuer les explorations. Le Dr. Powell, tout en agissant ainsi, exprime son profond regret de ce que cette mesure ait été nécessaire sentant qu'elle était destinée à augmenter le mécontentement des Sauvages et à continuer des querelles de longue durée entre les Sauvages et les colons blancs au sujet de leurs réclamations respectives de terres. Aussitôt qu'on sera arrivé à une conclusion définitive quant à la quantité de terres à répartir, les explorations des réserves seront immédiatement reprises dans les endroits où il semblera désirable.

RAPPORT DU DÉPUTÉ-SURINTENDANT-GÉNÉRAL.

Le rapport du député-surintendant-général démontre en détail le fonctionnement ordinaire de l'administration des affaires des Sauvages et les résultats des opérations de l'année. Il embrasse beaucoup d'informations disposées avec soin.

III.—TERRES DE L'ARTILLERIE.

Le rapport du Commissaire des Terres de l'Artillerie, préparé dans son style clair et concis d'ordinaire, contient tout ce qu'il est nécessaire de dire au sujet de cette division du département. Il est consolant d'observer que les recettes des ventes dépassent celles de toute année précédente.

Il reste encore à disposer de plusieurs propriétés de valeur autrefois gardées pour des fins militaires, mais transférées maintenant à ce département. Les plus remarquables sont les terres de l'Artillerie à Amherstburg, St. Jean et Chambly. Elles seront offertes en vente aussitôt qu'il semblera expédient tout en tenant compte des intérêts du pays et du service public.

IV.—TERRES FÉDÉRALES.

L'importance croissante des opérations de cette branche du département attirera naturellement l'attention sur le rapport de l'arpenteur-général. La manière complète et satisfaisante avec laquelle il traite les divers sujets plus immédiatement sous sa surveillance, est bien de nature à satisfaire l'ardent désir du public d'avoir des informations relatives à tout ce qui concerne la colonisation du Nord-Ouest.

Le colonel Dennis a avec raison soumis son rapport à la fin de l'année du calendrier. Il est désirable qu'on continue de présenter au Parlement un résumé des opérations de chaque saison. Non-seulement les dernières informations sur le progrès de la colonisation dans le Nord-Ouest sont importantes à cause des fortes dépenses que l'ouverture du pays entraîne et de la législation nécessaire pour régler les affaires d'un territoire si vaste, mais aussi parce qu'elles offrent un encouragement à ceux qui voudraient y immigrer.

ARPENTAGES.

Sous ce titre je puis remarquer, outre les détails donnés par l'arpenteur-général, qu'on a fait peu de chose, durant la dernière saison, pour continuer les arpentages sur la ligne des lots. On jugea à propos de ne pas faire de nouvelles dépenses considérables de ce genre avant que la route du chemin de fer du Pacifique vers et à travers la province de Manitoba ne fût déterminée. L'été prochain cependant il sera probablement nécessaire de poursuivre ces travaux vigoureusement.

Quant à l'arpentage spécial des méridiens et des lignes de bases dans les territoires du Nord-Ouest, je regrette le délai inévitable pour son commencement; mais je concours pleinement dans l'attente de l'arpenteur-général, que, l'année prochaine, le département recevra de l'officier-en-charge, M. Lindsay Russell, un rapport intéressant des progrès. L'habileté bien connue, l'énergie et les ressources de ce monsieur sont une garantie raisonnable pour le pays, que l'arpentage sera poussé jusqu'à la fin avec succès.

COLONISATION.

Il est agréable d'observer que les entrées du *homestead* en 1874 ont beaucoup excédé le nombre de celles de l'année précédente. La quantité de terres vendues est

aussi encourageante, et, sans la visite des sauterelles, les entrées et les ventes eussent été beaucoup plus nombreuses.

L'impression générale dans le Nord-Ouest paraît être que ces insectes destructeurs avaient terminé l'année dernière l'une de leurs périodes, et qu'il peut se passer beaucoup de temps avant qu'ils se montrent encore en grand nombre. A mesure que le pays s'établira, leur nombre diminuera probablement à chacune de leurs visites périodiques.

BUREAUX DES TERRES.

La distance du bureau des terres à Winnipeg des townships les plus fertiles de Manitoba, jointe aux grands frais de voyage dans cette province, ont démontré le besoin de plus grandes facilités aux immigrants pour faire leurs inscriptions. Conséquemment le département a établi, l'année dernière, à Westbourne et à Dufferin des bureaux qui ont beaucoup favorisé ceux qui demandaient des terres.

Pendant que j'étais à Manitoba, l'année dernière, je prêtai une attention suivie aux affaires dans le bureau des terres à Winnipeg. Dans l'intérêt du service public je considérai de mon devoir de conseiller la démission d'un commis. J'ai cependant beaucoup de plaisir à exprimer mon entière confiance dans l'agent alors en charge, M. D. Codd. Mais le système de direction des affaires dans le bureau, bien que beaucoup amélioré par lui en pratique, avait été à peu près le même depuis l'établissement de l'agence. Cependant M. Codd crut qu'il n'avait par le pouvoir de faire des réformes attendu qu'il n'était qu'un agent *temporaire.* Je lui dis d'assigner à chaque commis ses devoirs particuliers et d'adopter un système de contrôle plus rigoureux que celui que l'on avait suivi jusqu'alors dans le bureau. M. Codd a été nommé agent depuis et pourra maintenant exercer une autorité convenable sur ses subordonnés. Déjà, par suite de la distribution du travail, le personnel a été réduit quant au nombre, et le compte fidèle des inscriptions, ainsi que l'autorité nouvelle que l'officier-en-charge a acquise par sa nomination comme agent, tendront, je suis sur à faire disparaître quelques-uns des abus qui se sont glissés dans le bureau sous l'administration de son prédécesseur.

RÉCLAMATIONS CONTESTÉES.

La valeur légale et équitable de certaines prétendues réclamations sur des terrains à Manitoba a été considérée avec soin. De quelques-unes on a disposé, et on espère régler prochainement toutes les autres questions de ce genre. En attendant une décision sur quelques-unes de ces réclamations, on a trouvé qu'il était impossible de faire la distribution des terres des Métis. Des personnes intéressées dans ces terres peuvent n'avoir pas compris ce délai, mais il provient du désir du gouvernement de rendre justice à toutes les parties.

V.—EXPLORATION GÉOLOGIQUE.

Le directeur de l'exploration géologique publie annuellement un rapport très complet et intéressant des explorations et des recherches faites par lui-même et son personnel. Ce rapport est mis séparément devant le parlement. J'ai cependant le plaisir de remarquer que sous l'administration habile de M. A. R. Selwyn, M.S.R., le compétent et laborieux directeur actuel, l'exploration fait des travaux d'une grande valeur pour la Puissance.

J'ajouterai que les membres du Sénat et de la Chambre des Communes, et aussi les hommes de science des diverses provinces, qui visiteraient Montréal, feraient bien d'aller au musée de l'exploration géologique où ils trouveront, outre d'autres objets intéressants, une collection de plus de 7,000 spécimens de minéraux, de pierres et de fossiles du Canada, arrangés avec soin, dans le but d'illustrer la géologie économique et scientifique de la Puissance. Il n'y a probablement pas une autre place où l'on puisse se faire une meilleure idée des riches ressources minérales du Canada ni où une personne qui contemple par nature les œuvres merveilleuses du Créateur dans les âges géologiques du passé, puisse employer une heure plus profitablement.

Le tout respectueusement soumis.

D. LAIRD,
Ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur,
20 janvier 1875.

Le Lieutenant-Gouverneur Morris à l'honorable ministre de l'Intérieur.

MAISON DU GOUVERNEMENT,
FORT GARRY, 14 octobre 1875.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'inclure copie d'un traité passé par moi-même, par M. Provencher, agent des Sauvages, et S. J. Dawson, écr., commissaire des affaires des Sauvages, agissant au nom de Sa Majesté, d'une part, et la tribu Saulteux des Sauvages Ojibbeway, de l'autre part, à l'angle nord-ouest du lac des Bois, le 3 octobre, pour l'abandon du titre des Sauvages à l'étendue de terre y désignée, et embrassant 55,000 milles carrés. En premier lieu, vous aviez vous-même décidé que les négociations du traité se tiendraient à l'Angle Nord-Ouest avant que vous ne m'ayiez demandé d'y prendre part, et M. Dawson avait obtenu des Sauvages leur consentement que la réunion se tint en cet endroit le 10 septembre, mais ils changèrent plus tard d'opinion, et ne voulurent me rencontrer qu'au Fort Francis seulement. Je ne voulus pas y consentir de mon côté, car je sentais que si je faiblissais sous ce rapport, ce serait nuire au succès du traité, et les résultats ont prouvé l'exactitude de l'opinion que je m'étais ainsi faite. Je leur députai, en conséquence, un agent spécial (M. Pierre Levailler) pour les prévenir que je les rencontrerais, comme il était convenu, à l'Angle Nord-Ouest le 25, ou bien pas du tout cette année, ce à quoi ils finirent par consentir.

Je partis d'ici pour l'Angle le 23 septembre, où j'arrivai le 25, et y trouvai MM. Provencher et Dawson; je fus heureux de voir que ce dernier avait été associé aux commissaires par suite de la démission de M. Lindsay Russell, car ses connaissances du pays dont nous nous occupions, ainsi que des différentes troupes de Sauvages qui l'habitent devaient nous être d'une grande utilité. M. Pither, du Fort Francis, se trouvait aussi là, et M. Provencher était accompagné de M. St. John de son département.

A mon arrivée, les Sauvages qui s'y étaient rendus auparavant, vinrent en procession à la maison que j'occupais, précédés de braves portant une bannière et l'Union Jack, et accompagnés d'autres qui battaient du tambour. Ils me prièrent de leur permettre d'exécuter une danse en mon honneur, après laquelle ils me présentèrent le calumet de paix. Je leur fis alors donner des provisions, et ils s'en retournèrent à leur camp. Tous les Sauvages n'étant pas encore arrivés, et pour d'autres raisons, les journées des 26, 27 et 28 se passèrent sans progrès, mais le 29, je leur fis dire qu'ils eussent à rencontrer les commissaires le lendemain matin. En conséquence, le 30, ils se réunirent sous une tente dont l'usage me fut prêté par les autorités militaires. Je leur expliquai l'objet de la réunion, mais comme ils me dirent qu'ils n'étaient pas prêts à conférer avec nous, j'ajournai l'assemblée au lendemain. Le premier octobre ils se réunirent de nouveau. La principale cause de ces délais étaient les divisions et les jalousies entre eux. La nation ne s'était pas rencontrée depuis un grand nombre d'années, et quelques-uns des Sauvages n'avaient jamais assisté à une réunion. Ils étaient très-jaloux les uns des autres, et craignaient que quelques-uns des chefs n'eussent de communications particulières avec moi; et pour l'empêcher ils avaient aposté des gens pour garder les avenues de ma maison et de la tente de M. Dawson. Ils se rassemblèrent encore le 2 octobre, et je leur expliquai pour la seconde fois l'objet de la réunion par l'entremise de McPherson, un commerçant métis très-intelligent dont je m'étais assuré les services. M. Chatelan, l'interprète du gouvernement, était aussi présent. Ils avaient choisi trois organes et avaient de plus un rapporteur Sauvage chargé de confier à sa mémoire tout ce qui se disait. Ils avaient encore retenu les services de M. Joseph Nolin, de la Pointe du Chêne, pour prendre des notes en français des négociations, copie desquelles notes j'obtins de lui, et que j'inclus dans la présente communication. Leur organe m'informa qu'ils ne traiteraient pas des terres tant que nous ne nous serions pas arrangés avec eux au sujet du chemin Dawson, relativement auquel ils prétendaient que M. Dawson leur avait fait des promesses qui n'avaient pas été tenues: qu'on ne leur avait pas payé le prix du bois qui avait servi à la construction des vapeurs non plus que pour l'usage du chemin lui-même. M. Dawson répondit qu'il les avait payés

pour couper le bois, mais qu'il avait toujours maintenu qu'il avait un droit commun à l'usage du bois et aux communications par eau. Il leur demanda quelles étaient ces promesses qui n'avaient pas été tenues, et leur rappela que le gouvernement avait déjà tenté, à deux reprises différentes, de traiter avec eux pour le règlement de toutes les affaires. Il les renvoya à moi-même quant à la question générale de l'usage du chemin. Ils ne purent indiquer aucune des promesses qui n'eussent pas été remplies. Sur ce, je leur dis que j'étais venu, de la part de la reine et du gouvernement de la Puissance du Canada pour traiter avec eux des terres et de toutes les autres affaires, mais qu'ils refusaient d'entendre ce que j'avais à leur dire ; qu'ils m'avaient fermé la bouche ; et que, comme nous ne traiterions que pour le règlement de toutes matières passées et futures, je ne pouvais parler à moins qu'ils ne me demandassent de le faire. Ils conférèrent entre eux ; et voyant notre attitude ferme et décidée, leur organe s'avança et dit qu'ils ne me fermeraient pas la bouche, après quoi ils exposeraient leurs demandes. Les commissaires en ayant conféré ensemble, étaient convenus, attendu qu'il n'y avait pas d'espoir de pouvoir traiter pour une somme moindre, d'offrir $5 par tête, un cadeau de $10, et des réserves pour l'agriculture et autres terres n'excédant pas un mille carré par famille de cinq personnes, ou dans la même proportion, des sommes dont le chiffre ne dépassât pas nos instructions, bien que j'eusse été conseillé privément de ne pas donner, si la chose était possible, le maximum des sommes indiquées, vu que le gouvernement avait des doutes sur l'exactitude des sommes accordées aux bandes dans les Etats-Unis. Les chefs écoutèrent mes propositions, et la réunion fut remise au jour suivant. Les chefs s'assemblèrent de nouveau le 3 octobre, et firent une contre-proposition, (de laquelle je vous inclus copie) qui n'était que la répétition de celle qu'ils soutiennent depuis 1869. Je vous envoie aussi l'évaluation que je fis de la valeur en numéraire de leur demande, s'élevant à $125,000 par année. Au nom des commissaires je refusai de suite et péremptoirement leur demande. Les organes retournèrent vers leurs chefs qui étaient assis en rang sur des bancs, et le peuple assis à terre derrière eux ; ils revinrent et nous informèrent que les chefs, les guerriers et les braves étaient tous du même avis, c'est-à-dire de ne faire de traité avec nous que si nous accédions à leur demande. Je leur répondis que s'il en était ainsi, notre conférence était terminée, que j'allais repartir pour rapporter qu'ils s'étaient refusés à faire un traité raisonnable ; que dorénavant je ne traiterais qu'avec les bandes qui voudraient le faire ; que je leur conseillais, néanmoins, de se remettre en conseil et de considérer à nouveau leur détermination d'ici au lendemain, et qu'alors, s'ils ne l'avaient pas fait, je repartirais bien certainement. Cette réponse amena une crise. Le chef de la bande du Lac Seul s'avança pour parler. Les autres essayèrent de l'en empêcher, mais il parvint à se faire entendre. Il dit qu'il représentait quatre cents braves dans le nord ; qu'ils désiraient un traité ; qu'ils désiraient qu'on leur envoyât un instituteur pour enseigner à leurs enfants les connaissances du visage pâle ; qu'ils avaient commencé à travailler le sol et à cultiver des pommes de terre et du maïs, mais qu'ils avaient besoin d'autres grains et graines de semence et de quelques animaux et instruments aratoires. Ce chef semblait parler évidemment avec la crainte que sa manière d'agir ne fût mal vue des autres Sauvages, cependant il fit preuve de beaucoup de bon sens et d'un grand courage moral. Il fut suivi du chef " Blackstone" qui pressa les autres chefs de se remettre en conseil et de considérer encore une fois mes propositions, ajoutant qu'il était prêt à traiter bien qu'il n'approuvât pas mes offres non plus que celles qui m'étaient faites. Je leur dis alors que je savais depuis longtemps qu'ils n'étaient pas unis entre eux comme ils le prétendaient ; qu'ils ne devraient pas permettre à un petit nombre de chefs de mettre obstacle au traité, que je désirais traiter avec une nation et non seulement avec des bandes séparées, comme je serais autrement forcé de le faire ; je les pressais, en conséquence, de retourner au conseil, leur permettant, en même temps, de demeurer un jour plus tard, pour leur donner l'occasion de réfléchir sur ce qu'ils avaient à faire. Ils passèrent toute la nuit au conseil, et le matin suivant, ayant reçu avis de M. Charles Nolin, métis français, qu'ils devenaient plus traitables et raisonnables, je priai l'honorable James McKay (qui s'était rendu déjà trois fois à l'Angle pour promouvoir ce traité.) Charles Nolin

et Pierre Levailler de se rendre au conseil des Sauvages, et comme ils étaient du même sang, de leur donner de bons conseils d'amis. Ils s'y rendirent en effet et furent admis par les Sauvages: une demi-heure plus tard, à-peu-près, ils furent rejoints par MM. Provencher et St. John, qui prirent aussi part à l'entrevne avec le conseil des chefs. Les chefs furent appelés à la conférence au son du clairon, et nous nous rencontrâmes de nouveau; ils me déclarèrent alors que leur détermination de s'en tenir à leur engagement avait été si forte qu'ils ne croyaient point qu'elle pût être rompue, mais qu'ils avaient décidé aujourd'hui de voir si je ne voulais pas leur accorder davantage.

Les commissaires avaient eu une conférence et il avait été décidé préalablement d'offrir une petite somme pour des munitions et des ficelles à rets chaque année;—quelques instruments aratoires et des graines pour toute bande cultivant la terre ou commençant à cultiver, et d'augmenter le paiement d'argent de $2 par tête s'il était nécessaire pour obtenir un traité, laissant l'annuité permanente à la somme fixée. De leur côté les Sauvages avaient résolu de demander $15 avec quelques autres exigences. En s'arrêtant à $10 les Commissaires avaient pensé que cette somme serait probablement acceptée attendu que les Sauvages avaient reçu $3 par tête, la première année où la route Dawson fut ouverte, et n'avaient rien eu depuis. En réponse aux Sauvages je leur dis que j'étais heureux de voir qu'ils avaient reconsidéré leur décision, et qu'en face de cette conduite, voulant les engager à pratiquer l'agriculture et leur procurer les moyens d'avoir des vivres si leur pêche et leur chasse faisaient défaut, nous leur donnerions certains instruments, des animaux et du grain, une fois pour toutes, et les $2 extra par tête comme un paiement en argent. Cette proposition fut accueillie favorablement, mais les organes s'approchèrent de nouveau et dirent qu'ils avaient quelques questions à poser avant d'accepter ma proposition. Ils voulaient des habillements complets, chaque année, pour toutes les bandes, et $50 pour chaque chef annuellement. Je refusai en ajoutant que quelques présents de vivres et d'habillements leur seraient, cette année donnés à la fin du traité. Ils demandèrent aussi des passages gratuits pour toujours sur le chemin de fer du Pacifique—ce que je refusai. Ils demandèrent ensuite qu'aucune " eau-de-feu " (liqueurs alcooliques) ne fut vendue sur leurs réserves, et je promis qu'un réglement à cet effet serait introduit dans le traité. Ils demandèrent ensuite de ne pas aller à la guerre, et je leur dis que la Reine n'avait pas l'habitude d'employer les Sauvages pour faire la guerre. Ils demandèrent le pouvoir de mettre les turbulents hors de leurs réserves, et je leur dis que la loi serait mise en vigueur contre de semblables individus. Ils demandèrent quelles réserves leur seraient accordées. et M. Provencher les informa que des réserves de terrains arables et autres leur seraient données comme il est dit plus haut, et que toute terre alors en état de culture par eux serait respectée. Ils demandèrent si les mines leur appartiendraient. Je dis que si elles étaient trouvées sur leur réserves, elles leur bénéficieraient, mais non autrement. Ils demandèrent si un Sauvage trouvant une mine serait payé pour sa découverte. Je leur dis qu'il pouvait, comme toute autre personne, vendre son information s'il trouvait un acheteur. Ils expliquèrent que quelques enfants s'étaient mariés dans les Etats, et que voulant les rapatrier pour vivre parmi eux, et ils désiraient les comprendre dans le traité. Je leur dis que le traité n'était pas pour les Sauvages américains, mais que tout *Sauvage anglais bonâ fide* de la classe qu'ils mentionnaient qui *dans l'espace de deux ans* serait *résidant* sur le sol britannique, serait reconnu.

Ils dirent que des dix à vingt familles de métis reconnus comme Sauvages, vivaient avec eux, et qu'ils voulaient les comprendre dans le traité. Je leur dis que le traité n'était pas pour les blancs, mais que je recommanderais que ces familles eussent le choix de leur état ou comme Sauvages ou comme blancs, mais qu'ils ne pouvaient pas prendre les deux. Ils demandèrent que M. Charles Nolin fût employé comme agent des Sauvages, et je répondis que je soumettrais son nom au gouvernement en mentionnant favorablement ses services en cette occasion. Ils demandèrent que les chefs et les hommes marquants, comme dans les autres traités, eussent un costume officiel, un drapeau et une médaille, ce que je promis. Mawedopinias montra une des médailles données aux chefs de la Rivière-Rouge, dit qu'elle n'était pas d'argent et qu'ils avaient

honte de la porter attendu qu'elle devenait noire, et ensuite, avec un air de grand mépris, il la frappa de son couteau. Je dis que je mentionnerais ce qu'il avait dit et la manière avec laquelle il avait parlé. Ils dirent aussi que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait marqué des terrains au Fort Francis sur une partie de terre qu'ils prétendaient avoir possédée et leur revenir de droit, et je promis que l'affaire serait examinée. Ils firent excuse pour le grand nombre de questions posées, ce qui avait absorbé un espace de plusieurs heures, et ensuite le principal organe, Mawedopinias, s'avança, ôta ses gants et parla comme suit ; " Maintenant vous me voyez devant " vous tous. Ce qui a été fait ici aujourd'hui, l'a été ouvertement devant le Grand " Esprit et devant la nation, et j'espère que jamais je n'entendrai quelqu'un dire que " ce traité a été conclu secrètement. Et maintenant, en fermant ce conseil, j'ôte mon " gant et en vous donnant ma main, je vous transmets mon droit de naissance et mes " terres, et en pressant votre main je tiens les gages que vous avez promis, et j'espère " qu'ils dureront aussi longtemps que le soleil tournera et que l'eau coulera, " comme vous l'avez dit." A cela je répondis ce qui suit : " J'accepte votre main et " avec elle les terres, et je tiendrai toutes mes promesses dans le ferme espoir que le " traité qui va être signé liera ensemble la peau-rouge et le visage pâle comme des " amis à toujours." La conférence fut alors ajournée pour une heure afin de compléter le texte du traité suivant l'entente commune. A l'expiration de ce délai la conférence fut reprise, et après la lecture du traité et son explication en sauvage par l'hon. James McKay, il fut signé par les commissaires et plusieurs chefs, la première signature étant celle d'un chef héréditaire très âgé. Le lendemain, les Sauvages furent payés par MM. Fether et Graham, du département des Travaux Publics ; le dernier de ces messieurs offrit ses services avec bienveillance, attendu que M. Provencher devait partir pour remplir un autre engagement. La négociation était très difficile et délicate, et exigeait de la part des commissaires beaucoup de patience et de fermeté. Sur le tout je suis d'opinion que le résultat est heureux. A l'exception de deux bandes, dans le district Shebandowan, dont l'adhésion était assurée d'avance et des chefs desquelles M. Dawson devait obtenir les signatures, le titre de propriété des Sauvages a été mis à néant sur cette vaste étendue de territoire comprenant 55,000 milles carrés situés entre la limite supérieure indiquée dans le traité du lac Supérieur et celle du traité conclu par M. le commissaire Simpson au poste de Manitoba, et embrassant dans ses limites la route du Chemin de fer du Pacifique Canadien, et une immense région boisée et minérale. Il est heureux aussi que l'arrangement ait été fait parce que les Sauvages le long des lacs et des rivières étaient mécontents de ce que l'usage des cours d'eau qu'ils considéraient comme leur propriété, leur avait été enlevé sans compensation. Ce mécontement était si sérieux que le gouvernement aurait été obligé, je pense, de placer une force armée sur la ligne, l'année prochaine, si le traité n'avait pas été conclu.

Avant de terminer cette dépêche, j'éprouve beaucoup de plaisir à reconnaître la coopération cordiale et l'aide efficace que les commissaires ont reçues des métis présents à l'Angle, et qui, d'un commun accord, qu'ils fussent d'origine française ou d'origine anglaise, ont employé l'influence que leur donnaient leurs relations avec ces sauvages, pour les convaincre de la nécessité de consentir au traité. Je dois aussi reconnaître mes obligations aux troupes commandées par le capitaine McDonald, que l'on m'avait donné comme escorte, pour leur tenue martiale et leur excellente conduite à l'Angle. Leur présence a été d'une grande utilité et a eu l'effet de prévenir l'importation par les commerçants, d'articles de commerce illicite pour être vendus aux Sauvages. De plus elles ont exercé une influence morale qui a contribué très matériellement au succès des négociations. Je dois ajouter qu'il a été impossible, par suite de l'étendue du pays auquel s'appliquait le traité et de l'ignorance des circonstances de chaque bande, de définir les réserves à accorder aux Sauvages. Il fut en conséquence convenu que les réserves seraient plus tard choisies par des officiers du gouvernement qui confèreraient avec les diverses bandes et respecteraient les terres actuellement cultivées par elles. On introduisit aussi une clause à l'effet qu'aucune des réserves, ou quelque intérêt dans leur propriété, pourraient par la suite être vendus pour le bénéfice des Sauvages par le gouvernement avec leur consentement. Je suggèrerais que M. Dawson reçoive des instructions de choisir les réserves avec toute

la diligence convenable, et pour prévenir toute complication, je proposerais de plus qu'aucune licence ne soit accordée pour des terres minérales ou boisées ou autres terres jusqu'à ce que la question des réserves ait été réglée.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) ALEXANDER MORRIS,

Lieut.-Gouverneur.

TRAITÉ No. 3.

(Copie—Traité 132—Bureau des Sauvages.)

ARTICLES D'UN TRAITÉ *fait et conclu ce troisième jour d'octobre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-treize, entre* SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE *de la Grande-Bretagne et d'Irlande, par ses commissaires, l'honorable* ALEXANDER MORRIS, *lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest ;* JOSEPH ALBERT NORBERT PROVENCHER *et* SIMON JAMES DAWSON, *d'une part ; et la tribu Saulteux des* SAUVAGES OJIBBEWAY, *habitants du pays compris dans les limites ci-après définies et décrites par leur chefs, choisis et nommés comme ci-dessous mentionné, d'autre part :—*

CONSIDÉRANT que les Sauvages qui habitent le dit pays, en réponse à une invitation faite par les dits commissaires, ont été convoqués à une asssemblée à l'angle nord-ouest du lac des Bois, pour délibérer sur certaines matières d'intérêt pour Sa Très-Gracieuse Majesté, d'une part, et les dits Sauvages, de l'autre ;

ET CONSIDÉRANT que les dits Sauvages ont été avisés et informés par les dits commissaires de Sa Majesté que c'est le désir de Sa Majesté d'ouvrir pour la colonisation, l'immigration et autres fins que Sa Majesté pourrait avoir en vue, une étendue de pays bornée et décrite comme ci-après mentionnée, et d'obtenir pour cela le consentement de ses sujets Sauvages habitant le dit pays, et de faire avec eux un traité et des arrangements afin que la paix et la bonne volonté puissent régner entre eux et Sa Majesté, et qu'ils puissent connaître et s'assurer quelle est l'allocation qu'ils doivent espérer et recevoir de la bonté et de la bienveillance de Sa Majesté :—

Et considérant que les Sauvages du dit pays, dûment réunis en Conseil comme susdit, étant priés par les dits commissaires de Sa Majesté de nommer certains chefs et hommes marquants qui seraient autorisés en leur nom à conduire telles négociations et à signer tout traité en résultant, et à devenir responsables envers Sa Majesté pour l'exécution fidèle par leurs bandes respectives, des obligations qu'ils auront contractées, les dits Sauvages ont conséquemment nommé les personnes suivantes pour cette fin, savoir :—Kee-tak-pay-pi-nais (rivière à la Pluie), Kitihi-gay-kake (rivière à la Pluie), Note-na-qua-hung (Angle Nord-Ouest), Mawe-do-pe-nais (rivière à la Pluie), Pow-wa-sang (Angle Nord-Ouest), Canda-com-igo-wi-ninie (Angle Nord-Ouest), Pa-pa-ska-gin (rivière à la Pluie), May-no-wah-tau-ways-kung (Angle Nord-Ouest), Kitchi-ne-ka-be-han (rivière à la Pluie), Sah-katch-eway (lac Seul), Muka-day-wah-sin (chute de la Chaudière), Me-kie-sies (lac à la Pluie, Fort Francis), Oos-con-na-geist (lac à la Pluie), Wah-shis-kince (lac de l'Aigle), Rah-kie-y-ash (lac de la Fleur), Go-bay (lac à la Pluie), Ka-me-ti-ash (lac du Poisson Blanc), Nee-sho-tal (rivière à la Pluie), Kee-jee-go-kay (rivière à la Pluie), Sha-sha-gance (lac Plat), Shah-win-na-bi-nais (lac Plat), Ay-ash-a-wash (Pointe-au-Buffle), Pay-ah-bee-wash (baie du Poisson Blanc), Rah-tay-tay-pa-o-cutch (lac des Bois).

Et en conséquence, en conseil public, les différentes bandes ayant présenté les hommes de leur choix aux dits commissaires comme les chefs et hommes marquants pour les fins susdites, des bandes respectives de Sauvages qui habitent le dit pays ci-dessous décrit ;

Et considérant que les dits commissaires là et alors reçurent et reconnurent les personnes ainsi présentées comme chefs et hommes marquants pour les fins susdites, des bandes respectives de Sauvages qui habitent le dit pays ci-dessous décrit ;

Et considérant que les dits Commissaires ont procédé à négocier un traité avec les dits Sauvages, et que ce traité a été finalement consenti et conclu comme suit, c'est-à-dire :—

La tribu Saulteux des Sauvages Ojibbeway et tous les autres Sauvages habitant le pays ci-après décrit et défini, par les présentes cèdent, quittent, transportent et laissent au gouvernement du Canada, pour Sa Majesté la reine et ses successeurs pour toujours, tous leurs droits, titres et priviléges quelconques sur les terres comprises dans les limites suivantes, savoir :—

Commençant sur la route de la rivière Pigeon à un point où la ligne-frontière internationale entre les territoires de la Grande-Bretagne et les Etats-Unis traverse la hauteur des terres qui séparent les eaux coulant dans le lac Supérieur de celles coulant dans le lac Winnipeg ; de là vers le nord, l'ouest et l'est, le long de la hauteur des terres ci-dessus, suivant ses sinuosités, quel que puisse être leur cours, jusqu'au point où la dite hauteur des terres rencontre le sommet de la chute d'où le cours d'eau se décharge dans le lac Nipigon ; de là vers le nord et l'ouest, ou quelque puisse être son cours, le long du côteau séparant les eaux du Nepigon de celles du Winnipeg, jusqu'à la hauteur des terres qui divisent les eaux de l'Albany et dn Winnipeg ; de là vers l'ouest et le nord-ouest le long de la hauteur des terres qui séparent les eaux coulant dans la Baie d'Hudson par l'Albany et autres rivières de celles coulant dans la rivière Anglaise et la Winnipeg jusqu'à un point vers le nord, sur la dite hauteur des terres, à quarante-cinq degrés est du fort Alexander à l'embouchure de la Winnipeg ; de là au sud à quarante-cinq degrés ouest vers le fort Alexander à l'embouchure de la Winnipeg ; de là vers le sud le long de la rive est de la Winnipeg jusqu'à l'embouchure de la Rivière Bouche Blanche ; de là vers le sud par la ligne décrite comme formant dans cette partie la limite est de l'étendue des terres cédées par les tribus sauvages Chippewa et Cris des Marais, à Sa Majesté, le 3 août, mil huit cent soixante-onze, savoir : par la rivière Bouche Blanche au lac Bouche Blanche et de là sur une ligne ayant la direction générale de la aivière Bouche Blanche jusqu'au quarante-neuvième degré parallèle de latitude nord jusqu'au lac des Bois, et de là par la ligne-frontière internationale jusqu'au point de départ.

Le pays compris dans les limites ci-dessus décrites embrassant une superficie de cinquante-cinq mille milles carrés, plus ou moins.

Sa Majesté la reine et ses successeurs pour toujours pour avoir et posséder le dit pays.

Et Sa Majesté la reine convient par les présentes et s'engage de mettre de côté des réserves de terres arables, l'attention voulue étant portée aux terres cultivées à présent par les dits Sauvages, et aussi de mettre de côté et réserver pour le bénéfice des dits Sauvages, pour être administrées et contrôlées pour eux par le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada, de la manière qui semblera la meilleure, d'autres réserves de terres dans le dit territoire cédé par les présentes, lesquelles dites réserves seront choisies et mises de côté où il sera jugé le plus convenable et le plus avantageux pour chaque bande ou bandes des Sauvages, par les officiers du dit gouvernement nommé pour cette fin, et tel choix sera fait après conférence avec les Sauvages : pourvu cependant que telle réserve, pour cultiver ou autres fins, n'excède pas en tout un mille carré pour chaque famille de cinq, ou dans cette proportion pour des familles plus ou moins nombreuses ou petites, et tel choix sera fait, s'il est possible, durant le cours de l'été prochain, ou aussitôt après qu'il sera trouvé praticable, étant entendu cependant que si, au temps de tel choix de réserves comme susdit, il y a des colons dans les limites des terres réservées par une bande, Sa Majesté se réserve le droit de traiter avec ces colons comme il semblera juste, de manière à ne pas diminuer l'étendue de terres accordée aux Sauvages, et pourvu aussi que les réserves susdites de terres ou tout intérêt ou droit sur elles ou en dépendant, puissent être vendus, loués ou aliénés autrement par le dit gouvernement pour l'usage et le bénéfice des dits Sauvages, avec le consentement préalablement donné et obtenu des Sauvages qui y ont droit.

Et, dans le but de prouver sa satisfaction de l'excellente conduite de ses Sauvages, Sa Majesté, par l'entremise de ses commissaires, leur fait un présent de douze piastres

pour chaque homme, femme et enfant appartenant aux bandes ici représentées, pour éteindre toutes les réclamations faites jusqu'à présent.

Et de plus Sa Majesté consent à maintenir des écoles pour l'instruction dans telles réserves faites par les présentes, comme le jugera à propos son gouvernement du Canada, lorsque les Sauvages de la réserve le désireront.

Sa Majesté convient de plus avec les dits Sauvages, que, dans les limites des réserves des Sauvages, jusqu'à ce qu'il soit déterminé autrement par le gouvernement du Canada, à ce qu'aucune liqueur enivrante ne soit introduite ou vendue, et toutes les lois maintenant en vigueur, ou devant être décrétées à l'avenir pour préserver ses sujets Sauvages habitant les réserves, ou vivant ailleurs dans ses territoires du Nord-Ouest, de la malheureuse influence de l'usage des liqueurs enivrantes, seront strictement mises en force.

Sa Majesté convient de plus avec les dits Sauvages qu'ils, les dits Sauvages, auront le droit de se livrer à la chasse et à la pêche dans l'étendue du pays cédé comme décrit ci-haut, sujet à tels règlements qui pourront être faits de temps à autre par son gouvernement de du Canada, et excepté telles étendues qui pourront être nécessaires ou requises pour la colonisation, les mines, la coupe du bois ou autres fins par son dit gouvernement du Canada ou par aucun de ses sujets dûment autorisés à cet effet par le dit gouvernement.

Il est de plus convenu entre Sa Majesté et les dits Sauvages que le gouvernement de Sa Majesté dans la Puissance du Canada pourra s'approprier telles sections des réserves ci-dessus indiquées qui pourraient en aucun temps être nécessaires pour des travaux publics ou bâtisses de quelque nature que ce soit, une compensation équitable étant accordée pour la valeur des améliorations sur icelles.

Et de plus il est convenu que les Commissaires de Sa Majesté, aussitôt que possible après l'exécution de ce traité, feront faire un recensement exact de tous les Sauvages qui habitent le pays ci-dessus décrit, les divisant en familles, et, chaque année, à partir de cette date, à une certaine époque dûment annoncée aux Sauvages, et à une ou des places fixées pour cette fin dans les limites du territoire cédé, paieront à chaque personne sauvage la somme de cinq piastres par tête annuellement.

Il est de plus convenu entre Sa Majesté et les dits Sauvages que la somme de quinze cents piastres par année sera annuellement et chaque année dépensée par Sa Majesté pour l'achat de munitions et de ficelles à rets pour l'usage des dits Sauvages.

Il est de plus convenu entre Sa Majesté et les dits Sauvages que les articles suivants seront fournis à toute bande des dits Sauvages qui actuellement cultivent le sol, ou qui par la suite commenceront à cultiver la terre, à savoir : deux houes pour chaque famille cultivant actuellement ; aussi une pelle par famille comme susdit ; une charrue pour chaque dizaine de familles comme susdit ; cinq herses pour chaque vingtaine de familles comme susdit ; une faulx pour chaque famille comme susdit ; et aussi une hache et une scie de travers, une égohine, une scie de long, les limes nécessaires, une meule, une terrière pour chaque bande ; et aussi pour chaque chef pour l'usage de sa Bande, une boîte d'outils ordinaires de charpentier ; aussi pour chaque bande assez de blé, d'orge, de pommes de terre et d'avoine pour ensemencer la terre maintenant défrichée par telle bande ; aussi pour chaque bande, une paire de bœufs, un taureau et quatre vaches ; tous les articles susdits devant être donnés une fois pour toutes pour encourager la pratique de l'agriculture parmi les Sauvages.

Il est de plus convenu entre Sa Majesté et les dits Sauvages que chaque chef dûment reconnu comme tel, recevra un salaire annuel de vingt-cinq piastres par année, et chaque officier subordonné, le nombre ne devant pas excéder trois par bande,—recevra quinze piastres par année ; et chaque dit chef et officier subordonné comme susdit recevra aussi, une fois par trois années, un habillement complet convenable ; et chaque chef recevra, comme reconnaissance de la conclusion du traité, un drapeau et une médaille convenables.

Et les chefs soussignés, en leur nom et au nom de tous les autres Sauvages habitant le pays cédé par le présent, promettent solennellement et s'engagent d'observer strictement ce traité, et aussi de se conduire et d'agir comme de bons et loyaux sujets de Sa Majesté la reine. Ils promettent et s'engagent d'obéir et se soumettre à la loi sous tous les rapports, à maintenir la paix et le bon ordre entre chacun et aussi entre

eux-mêmes et d'autres tribus de Sauvages, et entre eux-mêmes et d'autres sujets de Sa Majesté, Sauvages ou blancs, habitant maintenant ou par la suite toute partie du dit pays cédé ; et qu'ils ne molesteront pas la personne ou la propriété de tout habitant de tel pays cédé, ou la propriété de Sa Majesté la reine, ou n'arrêteront ni ne troubleront toute personne passant ou voyageant dans le dit pays ou aucune partie d'icelui ; et qu'ils aideront et assisteront les officiers de Sa Majesté à traduire devant la justice et punir tout Sauvage violant les stipulations de ce traité ou enfreignant les lois en vigueur dans le pays ainsi cédé.

En foi de quoi les dits commissaires de Sa Majesté et les dits chefs sauvages ont ci-après apposé leur seing et sceau, à l'Angle Nord-Ouest du lac des Bois, les jour et an en premier bien mentionnés.

[L.S.]

Alexander Morris, L.G.
J. A. N. Provencher,
Commissaire des Sauvages.
S. J. Dawson,
Commissaire des Sauvages.

Signé par les chefs ci-haut nommés en présence des témoins suivants, le dit traité ayant été d'abord lu et expliqué par l'honorable James McKay :—

(Signé,)

James McKay.
Molyneux St. John.
Robert Pither.
Christine V. K. Morris.
Charles Nolin.
A. McDonald,
Captaine commandant l'escorte du lieutenant-gouverneur
James F. Graham.
Joseph Nolin.
A. McLeod,
George McPherson, père.
Sedley Blanchard.

Kee-ta-kay-pi-nais, sa + marque.
Kitchi-gay-kake, sa + marque.
No-te-na-qua-hung, sa + marque.
Mawe-do-pe-nais, sa + marque.
Pow-wa-sang, sa + marque.
Canda-com-igo-wi-ninie, sa + marque.
Pa-pa-ska-gin, sa + marque.
May-no-wah-tau-ways-kung, sa + marque.
Kitchi-ne-ka-be-han, sa + marque.
Sah-katch-eway, sa + marque.
Muka-day-wah-sin, sa + marque.
Me-kie-sies, sa + marque.
Oos-con-na-geist, sa + marque.

W. Fred. Buchanan.	Wa-shis-kince, sa + marque.
Frank G. Becher.	Rah-kie-y-ash, sa + marque.
Alfred Codd, M. D.	Go-bay, sa + marque.
Gordon S. Corbault.	Ka-me-ti-ash, sa + marque.
Pierre LeVielle.	Nee-sho-tal, sa + marque.
Nicholas Chatelaine.	Kee-jee-go-kay, sa + marque.
	Sha-sha-gance, sa + marque.
	Shah-win-na-bi-nais, sa + marque.
	Ay-ash-a-wash, sa + marque.
	Pay-ah-bee-wash, sa + marque.
	Rah-tay-tay-pa-o-cutch, sa + marque.

Nous certifions par les présentes que ce qui précède est une vraie copie des clauses originales du Traité dont il est censé être une copie.

(Signé,) Alexander Morris,
Lieutenant-Gouverneur.
J. A. N. Provencher,
Commissaire des Sauvages.
S. J. Dawson,
Commissaire des Sauvages.

Ayant eu communication du traité, dont copie certifiée est annexée, mais n'ayant pas assisté aux conseils tenus à l'Angle Nord-Ouest du lac des Bois, entre les commissaires de Sa Majesté et les divers chefs sauvages et autres nommés dans ce traité, dans lesquels conseils les clauses du dit traité furent consenties, par les présentes, pour nous-mêmes et les diverses bandes de Sauvages que nous représentons ; considérant que les dispositions du dit traité s'appliquent à nous et aux dites bandes que nous représentons, transportons, cédons et délaissons à Sa Majesté la reine, ses héritiers et ses successeurs, à et pour l'usage de son gouvernement de Sa Puissance du Canada, tous nos droits, titres et priviléges de quelque nature que ce soit, que nous, les dits chefs et les dites bandes que nous représentons, avons eu, et dont nous jouissons, dans et sur le territoire décrit au long dans les dites clauses du traité, et chaque partie d'iceux, pour les laisser à l'usage de Sa dite Majesté la reine, ses heritiers et ses successeurs pour toujours.

Et nous consentons par les présentes à accepter les diverses dispositions, paiements et réserves du dit traité comme il y est dit, et promettons solennellement et nous engageons à nous y soumettre, à mettre en vigueur et remplir toutes les stipulations, obligations et conditions qui y sont mentionnées, de la part des dits chefs et Sauvages y nommés, pour être observées et remplies, et, en toutes choses, de nous conformer aux articles du dit traité comme si nous-mêmes et les bandes que nous représentons, avions été originalement les parties contractantes à ce pacte, et avions été présents et avions apposé nos signatures au dit traité.

En foi de quoi, les dits commissaires de Sa Majesté et les dits chefs sauvages ont ci-après apposé leur seing et sceau, ce treizième jour d'octobre, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-treize.

Signé par S. J. Dawson, écr., l'un des dits commissaires de Sa Majesté, pour et au nom, et avec l'autorité et le consentement de l'honorable Alexander Morris, lieutenant-gouverneur de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et J. A. N. Provencher, écr., les deux autres commissaires, et lui-même, et par les Chefs y nommés en leur propre nom et en celui des bandes qu'ils représentent, le traité et la copie ci-annexée de ses clauses ayant été d'abord lus et expliqués en présence des témoins suivants :—

(Signé), Thos. A. P. Towers,
John Aitken,
A. J. McDonald,
Unzzaki,
Jas. Loganosh, sa + marque.
Pinllsise.

Pour et au nom des commissaires, l'honorable Alexander Morris, lieutenant-gouverneur de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, Joseph Albert Norbert Provencher, écr.. et les soussignés :—

(Signé), S. J. Dawson,
Commissaire.
Pay-ba-ma-chas, sa + marque.
Re-ba-quin, sa + marque.
Me-tas-so-que-ne-skank, sa + marque.

Lac Seul, 9 juin 1874.

Nous, les chefs et conseillers des lacs Seul, à la Truite et à l'Esturgeon, déclarons sous notre seing et sceau, que nous et nos compagnons nous soumettront aux clauses du traité fait et conclu avec les Sauvages à l'Angle Nord Ouest du lac des Bois, le troisième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante-treize, entre Sa Très-Gracieuse Majesté la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, par ses commissaires, l'hon. Alex. Morris, lieutenant-gouverneur de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, Joseph Albert N. Provencher et Simon J. Dawson, d'une part ; et les tribus Saulteux des Sauvages Ojiboas, habitants du pays désigné dans le traité susdit.

En foi de quoi, l'agent des Sauvages pour Sa Majesté et les chefs et conseillers ont ici apposé leurs signatures au lac Seul, le 9me jour de juin 1874.

(Signé) R. J. N. Pither,
Agent des Sauvages.
Chef John Cromarty, sa + marque.
Conseiller Ackemence, sa + marque.

Conseiller MAINEETAINEQUIRE, sa + marque.

" NAH-KEE-JEEKWAKE, sa + marque.

Tout le traité expliqué par R. J. N. Pither.

Témoin

(Signé) JAMES MCKENZIE,
LOUIS KITTSON,
NICHOLAS sa + marque CHATELAINE.

(Copie.)

TRAITÉ No. 4.

ARTICLES D'UN TRAITÉ fait et conclu ce quinzième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-quatorze, entre SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE *de la Grande-Bretagne et d'Irlande, par ses commissaires, l'honorable* ALEXANDER MORRIS, *lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest ; l'honorable* DAVID LAIRD, *ministre de l'Intérieur,* et WILLIAM JOSEPH CHRISTIE, ECR., *de Brockville, Ontario, d'une part ; et les Cris, Saulteux et autres Sauvages, habitants du territoire borné par les limites ci-après définies et décrites, par leurs chefs et hommes marquants, choisis et nommés comme ci-après mentionné,* d'autre part :—

CONSIDÉRANT que les Sauvages habitant le dit territoire, conformément à une convocation faite par les dits commissaires, ont été appelés à une assemblée aux lacs Qu'Appelle, pour délibérer sur certaines matières d'intérêt pour Sa Très-Gracieuse Majesté d'une part, et les dits Sauvages de l'autre :

ET CONSIDÉRANT que les dits Sauvages ont été notifiés et informés, par les dits Commissaires de Sa Majesté, que c'est le désir de Sa Majesté, d'ouvrir pour la colonisation, l'immigration, le commerce, et telles autres fins qu'il pourrait plaire à Sa Majesté, une étendue de pays bornée et décrite comme ci-après mentionnée ; d'y obtenir le consentement de ses sujets Sauvages habitant la dite étendue ; et de faire un traité et de s'arranger avec eux de façon à faire régner la paix et la bonne volonté entre eux et Sa Majesté, et entre eux et d'autres sujets de Sa Majesté ; et afin que la population Sauvage puisse connaître avec certitude l'allocation qu'elle devra espérer et recevoir de la largesse et de la bienveillance de Sa Majesté ;

Et considérant que les Sauvages du dit pays, dûment réunis en conseils comme susdit, et étant priés par les dits commissaires de Sa Majesté de nommer certains chefs et hommes marquants qui seraient autorisés en leur nom à conduire telles négociations et à signer tout traité fondé sur icelles, et à devenir responsables envers Sa Majesté pour l'exécution fidèle par leurs bandes respectives de telles obligations qu'elles contracteraient, les dits Sauvages ont là-dessus nommé les personnes suivantes pour cette fin, savoir : Ka-ki-shi-way, ou " La Voix Haute " (rivière Qu'Appelle), Pis-qua, ou " La Plaine " (lac à la Sangsue), Kea-wez-auce, ou " Le petit Garçon " (lac à la Sangsue) Ka-kee-na-wup, ou " Celui qui s'assied comme un aigle " (Le haut des lacs Qu'Appelle), Kus-kee-tew-mus-coo-mus-qua, ou " Petit Ours Noir " (Les collines du Cyprès), Ka-ne-on-us-ka-tew, ou " Celui qui marche sur quatre griffes " (Petites collines de Tondre), Can-ah-ha-cha-pew, ou " Celui qui prépare l'arc " (Côté sud de la rive sud de la Siskatchewan) Ku-si-can-ah-chuck, ou " Etoile du Jour " (Côté sud de la rive sud de la Siskatchewan), Ka-wa-ca-toose, ou " Le pauvre homme " (lacs Qu'Appelle et Petites collines de Tondre, (Ka-ku-wis-ta-haw, ou " Celui qui voltige autour " (vers les collines du Cyprès) Cha-ca-chas (rivière Qu'Appelle), Wah-pii-moose-too-siis, ou

" Le Veau Blanc " ou " Pus-coos " (rivière Qu'Appelle), Gabriel Cote ou Mee-May, ou " Le Pigeon " (Fort Pelly ;—

Et là-dessus en conseil public les diverses bandes ayant présenté les hommes de leur choix aux dits commissaires comme les chefs et hommes marquants dans le but susdit, des bandes respectives de Sauvages habitant le dit pays ci-après décrit ;

Et considérant que les dits commissaires ont procédé à la négociation d'un traité avec les dits Sauvages, et que ce traité a été finalement résolu comme suit, c'est-à-dire :—

Les tribus Crise et Saulteux de Sauvages et tous les autres Sauvages habitants du pays ci-après décrit et défini par les présentes, cèdent, quittent, transportent et abandonnent au gouvernement du Canada pour Sa Majesté la reine et ses successeurs pour toujours, tous leurs droits, titres et priviléges de quelque nature que ce soit sur les terres comprises dans les limites suivantes, savoir :—

Commençant à un point sur la frontière des Etats-Unis franc-sud du point nord-ouest des montagnes du Caribou, de là franc-nord au dit point des dites montagnes, de là dans une direction nord-est à un point à deux milles franc-ouest du fort Ellice, de là sur une ligne parallèle avec, et à deux milles à l'ouest de la rivière Assiniboine jusqu'à l'embouchure de la rivières aux Coquilles, de la parallèle à la dite rivière, et à deux milles de distance d'elle jusqu'à sa source, de là en droite ligne à un point sur la côte ouest du lac Winnipigoosis ou franc-ouest de l'extrémité la plus septentrionale du lac de la Poule d'Eau, de là à l'est, jusqu'au centre du lac Winnipigoosis, de là vers le nord à travers le milieu du dit lac (comprenant l'île du Bouleau) jusqu'à l'embouchure de la rivière du Cerf Rouge, de là vers l'ouest et le sud-ouest le long et y compris la dite rivière du Cerf Rouge et de ses lacs, la rivière du Cerf Rouge et l'Etoimami jusqu'à la source de son bras occidental, de là en droite ligne jusqu'à la source du bras nord de la Qu'Appelle, de là le long de et y compris les dites rivières jusqu'au Long Lac, de là le long de et y compris la vallée du bras ouest de la Qu'Appelle et jusqu'à la Siskatchewan sud, de là le long de, y compris la dite rivière, jusqu'à l'embouchure du ruisseau à l'Erable, de là vers le sud, le long du dit ruisseau, jusqu'à un point vis-à-vis l'extrémité ouest des Collines du Cyprès ; de là franc-sud jusqu'à la frontière internationale, de là à l'est le long de la dite frontière jusqu'au point de départ. Aussi tous leurs droits, titres et priviléges de quelque nature que ce soit sur toutes autres terres situées à quelque endroit que ce soit dans les limites des territoires de Sa Majesté dans le Nord-Ouest, ou aucune d'elles, le tout POUR ÊTRE POSSÉDÉ par Sa Majesté la reine et ses successeurs à toujours.

Et Sa Majesté consent par les présentes, par l'entremise des dits commissaires, à assigner des réserves pour les dits Sauvages, telles réserves devant être choisies par des officiers du gouvernement de Sa Majesté pour le Canada nommés pour cette fin, après conférence avec chacune des bandes de Sauvages, la superficie devant suffire pour fournir un mille carré à chaque famille de cinq, ou dans cette proportion pour les familles plus ou moins nombreuses.

POURVU cependant qu'il soit entendu que si, au temps du choix de toutes réserves comme susdit, il y a des colons dans les limites des terres réservées pour quelque bande, Sa Majesté conserve le droit de s'entendre avec ces colons comme il lui semblera juste, afin de ne pas diminuer l'étendue de terre accordée aux Sauvages ; et pourvu de plus que les réserves susdites de terre ou aucune partie d'icelles, ou tout intérêt ou droit sur icelles, ou en découlant, puissent être vendus, loués ou aliénés autrement par le dit gouvernement pour l'usage et le bénéfice des dits Sauvages, avec le consentement préalablement obtenu des Sauvages qui y ont droit ; mais les dits Sauvages ou aucun d'eux ne pourront en aucune manière avoir le droit de vendre ou autrement aliéner aucune des terres à eux accordées comme réserves.

Pour exprimer l'appréciation que fait Sa Majesté de la prompte réponse que ses sujets sauvages ont accordée à l'invitation de ses dits commissaires de les rencontrer en cette occasion, et aussi en reconnaissance de leur bonne conduite générale, elle fait par les présentes, par l'entremise de ses commissaires, aux Sauvages des bandes ici représentées un présent :—Pour chaque chef, vingt piastres, argent comptant, un habit, et une médaille d'argent de la reine ; pour chaque homme marquant, dont le

nombre n'excèdera pas quatre pour chaque bande, quinze piastres, argent comptant et un habit ; et pour tous autres homme, femme et enfant, douze piastres, argent comptant ; et pour ceux ici réunis, de la poudre, du plomb, des couvertes, des indiennes, des étoffes et autres articles.

Aussitôt que possible après l'exécution de ce traité, Sa Majesté fera faire un recensement de tous les Sauvages habitant le pays ci-dessus décrit, et, l'année suivante, et annuellement ensuite, pour toujours, fera payer, argent comptant, à quelque époque convenable dont avis sera donné aux Sauvages, et à une place ou des places choisies pour cette fin dans les limites du territoire cédé : chaque chef, vingt-cinq piastres ; chaque homme marquant, dont le nombre ne devra pas excéder quatre par bande, quinze piastres ; et à tout autre Sauvage, homme, femme et enfant, cinq piastres par tête ; tels paiements devant être faits aux chefs de familles pour ceux qui les composent, à moins que pour quelque raison particulière, la chose soit sujette à objection.

Sa Majesté promet aussi que chaque chef et chaque homme marquant, dont le nombre n'excèdera pas quatre par bande, une fois par trois années durant leur tenue d'office, recevront un habillement complet convenable, et que annuellement et chaque année, elle fera distribuer parmi les différentes bandes répandues dans les limites de ce traité, de la poudre, du plomb, des balles, et de la corde à rets, le tout de la valeur de sept cents cinquante piastres ; et chaque chef recevra par la suite, comme reconnaissance de la conclusion du traité, un drapeau convenable.

Il est de plus convenu entre Sa Majesté et les dits Sauvages, que les articles suivants seront fournis à toute bande d'entre eux qui actuellement cultivent le sol ou qui à l'avenir s'établiront sur leurs réserves et commenceront à défricher la terre, c'est-à-dire —deux houes, une pelle, une faulx, et une hache pour chaque famille cultivant actuellement ; et assez de grains, de blé, d'orge, d'avoine et de patates pour ensemencer les terres qu'elles ont défrichées ; aussi une charrue et deux herses pour chaque dizaine de famille cultivant comme susdit ; et aussi à chaque chef, pour l'usage de sa bande, comme susdit, une paire de bœufs, un taureau, quatre vaches, une boîte d'outils ordinaires de charpentier, cinq égohines, cinq terrières, une scie de travers, une scie de long, les limes nécessaires, et une meule ; tous les articles susdits pour être donnés une fois pour toutes pour encourager la pratique de l'agriculture parmi les Sauvages.

De plus, Sa Majesté consent à soutenir une école dans la réserve accordée à chaque bande, aussitôt qu'elle s'établira sur la dite réserve et qu'elle sera prête à recevoir un instituteur.

De plus, Sa Majesté consent à ce que, dans les limites des réserves des Sauvages, jusqu'à ce qu'il soit autrement déterminé par le gouvernement du Canada, aucune liqueur enivrante ne sera introduite ou vendue ; et toutes lois maintenant en vigueur, ou devant être décrétées à l'avenir pour mettre à l'abri des malheureux effets des liqueurs enivrantes ses sujets Sauvages habitant les réserves ou vivant ailleurs dans les limites des territoires du Nord-Ouest, seront strictement mises en vigueur.

Et de plus, Sa Majesté consent à ce que ses dits Sauvages aient le droit de se livrer à la chasse, à la trappe et à la pêche dans le pays cédé, sujet aux règlements qui pourront de temps à autre être faits par le gouvernement du pays agissant sous l'autorité de Sa Majesté, et exceptant les étendues qui pourraient être nécessaires ou prises de temps à autre pour la colonisation, l'exploitation des mines ou autres fins privilégiées, ou autre droit donné par le dit gouvernement de Sa Majesté.

Il est de plus convenu entre Sa Majesté et ses dits sujets Sauvages que le gouvernement de Sa Majesté pour le Canada pourra s'approprier telles sections de la réserve ci-dessus indiquée qui pourrraient en aucun temps être nécessaires pour les travaux ou bâtisses publics de toute nature, compensation équitable étant faite aux Sauvages pour la valeur des impenses et un équivalent en terres ou en argent étant accordé pour la superficie de la réserve.

Et les chefs et hommes marquants soussignés, en leur nom et au nom de tous les autres Sauvages habitant le pays cédé par les présentes, promettent solennellement et s'engagent à observer fidèlement ce traité, et aussi de se conduire et d'agir comme de bons et loyaux sujets de Sa Majesté la reine.

Ils promettent et s'engagent, en toutes choses, à obéir et à se soumettre à la loi,

à maintenir la paix et le bon ordre entre chacun d'eux, entre eux-mêmes et les autres tribus sauvages, et entre eux-mêmes et autres sujets de Sa Majesté, sauvages, métis ou blancs, habitant maintenant ou devant habiter plus tard, aucune partie du dit pays cédé ; et qu'ils ne molesteront pas la personne ou la propriété d'aucun habitant du dit pays cédé, ou la propriété de Sa Majesté la reine, ou ne troubleront aucune personne passant ou voyageant à travers le dit pays ou aucune partie d'icelui ; et qu'ils aideront les officiers de Sa Majesté à traduire devant la justice et à punir tout Sauvage violant les stipulations de ce traité ou commettant des infractions aux lois en vigueur dans le pays ainsi cédé.

En FOI DE QUOI, les dits commissaires de Sa Majesté, et les dits chefs Sauvages et hommes marquants ont aux présentes apposé leur seing et sceau à Qu'Appelle, les jour et an ci-haut mentionnés.

Signé par les chefs et eommes marquants ci-haut nommés, en présence des témoins suivants, le dit traité ayant été d'abord lu et expliqué par CHARLES PRATT :

(Signé.)

W. OSBORNE SMITH, *C. M. G.*,
Commandant les Forces du Canada dans le Nord-Ouest.

PASCAL BRELAND.

EDWARD McKAY.

CHARLES PRATT.

PIERRE POITRAS.

BAPTISTE + DAVIS. (sa marque.)

PIERRE + DENOMME. (sa marque.)

JOSEPH McKAY.

DONALD McDONALD.

(Signé),

ALEXANDER MORRIS,
Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

DAVID LAIRD,
Commissaire des Sauvages.

WILLIAM J. CHRISTIE.

KA-KII-SHI-WAY, sa + marque.

PIS-QUA, sa + marque.

KA-WE-ZAUCE.

KA-KEE-NA-WUP, sa marque.

KUS-KEE-TEW-MUS-COO-MUSQUA, sa + marque.

KA-NE-ON-US-KA-TEW, sa + marque.

CAN-AH-HA-CHA-PEW, sa + marque.

KII-SI-CAW-AH-CHUCK, sa + marque.

KA-RA-CA-TOOSE, sa + marque.

KA-KII-NIS-TA-HAW, sa + marque.

CHA-CA-CHAS, sa + marque.

A. McDonald,
Capitaine de l'infanterie, bat. prov.

G. W. W. Street,
Enseigne de l'infanterie, bat. prov.

Alfred Codd, M.D.,
Chirurgien de l'infanterie, bat. prov.

W. M. Herchmer.
Capitaine.

C. de Cauzes,
Enseigne.

Jos. Poitron.

M. G. Dickieson,
Secrétaire particulier du ministre de l'Intérieur.

Peter Lapierre.

Helen H. McLean.

Flora Garrioch.

John Cotton,
Lieutenant de l'artillerie canadienne.

John Allan,
Lieutenant de l'infanterie, batt. prov.

Wa-pii-moose-too-sus, + sa marque.

Gabriel Cote, or Mee-May, + sa marque.

Nous, membres de la tribu Saulteux des Sauvages, ayant pris connaissance du traité ci-annexé, fait le 15me jour de septembre courant, entre Sa Majesté la reine et les Sauvages Cris et Saulteux et autres Sauvages aux lacs Qu'Appelle, mais n'ayant pas assisté aux conseils tenus aux lacs Qu'Appelle entre les commissaires de Sa Majesté et les divers chefs Sauvages et autres qui y sont nommés, dans lesquels conseils les articles du dit traité furent consenties, par les présentes pour nous-mêms et les bandes que nous représentons, considérant que les dispositions du dit traité ont été appliquées à nous et aux dites bandes que nous représentons, cédons, quittons et délaissons à Sa Majesté la reine, ses héritiers et successeurs pour l'usage de son gouvernement du Canada, tous nos droits, titres et priviléges de quelque nature que ce soit dont nous et les dites bandes que nous représentons, nous avons joui

dans et sur le territoire décrit et désigné au long dans les dits articles du traité, et toute partie de ce territoire ; aussi tous nos droits, titres et priviléges de quelque nature que ce soit sur toutes autres terres, quelle que soit leur situation, soit qu'elles soient dans les limites prescrites par tout traité fait auparavant ou devant être fait par la suite avec la tribu Saulteux ou aucune autre tribu de Sauvages habitant les territoires de Sa Majesté dans le Nord-Ouest ou aucun d'eux, pour les avoir et les détenir pour l'usage de Sa dite Majesté la reine, ses héritiers et ses successeurs pour toujours.

Et nous consentons par les présentes à accepter les diverses dispositions, paiements et réserves du dit traité, signé aux lacs Qu'Appelle comme il y est dit, et promettons solennellement et nous engageons à suivre, mettre en vigueur et remplir toutes les stipulations, obligations et conditions y énoncées, de la part des dits chefs et Sauvages y dénommés, pour être observées et remplies, et en toutes choses de nous conformer aux articles du dit traité comme si nous-mêmes et la bande que nous représentons, avions été en premier lieu parties contractantes au dit traité, et avions été présents et avions apposé nos signatures au dit traité.

En foi de quoi les dits commissaires de Sa Majesté et le dit chef Sauvage et homme marquant ont souscrit le présent et apposé leur seing et sceau à Fort Ellice ce vingt-unième jour de septembre, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-quatorze.

Signé par les parties au présent acte en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été d'abord expliqué aux Sauvages par Joseph Robillard.

(Signé,)

Arch. McDonald.
George Flett.
A. Maxwell.
David Armit.
Henry McKay.
Ellen McDonald.
Mary Armit.

(Signé,)
Alexander Morris,
Lieutenant-Gouverueur des Territoires du Nord-Ouest.
David Laird,
Commissaire des Sauvages.
W. J. Christie,
Commissaire des Sauvages.
Wa-wa-se-capow,
Ou l'homme orgueilleux d'être droit.
sa
×
marque.
Ota-ma-koo-ewin,
Ou premier fils de Sha-pons-e-tung—L'homme debout sur la terre.
sa
×
marque.

MÉTIS DE QU'APPELLE.

Le Lieutenant-Gouverneur du Nord-Ouest à l'honorable Secrétaire d'Etat.

Hotel du Gouvernement,
Fort-Garry, Manitoba,
17 octobre 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une adresse des Métis des lacs Qu'Appelle, qui m'a été présentée le treizième jour de septembre dernier par l'honorable Pascal Breland. J'inclus aussi copie de ma réponse portant la date du 16 septembre.

Pour votre commodité, j'inclus aussi des traductions en français de l'adresse et de la réponse.

Avant de répondre j'eus l'occasion de consulter le ministre de l'Intérieur. La demande des Métis quant aux terres par eux occupées et quant à la mission catholique qui a une église et une résidence là, sembla raisonnable, et je me crus autorisé à répondre de façon à dissiper leur anxiété quant à leurs droits de détention, le ministre de l'Intérieur m'ayant autorisé par dépêche à transmettre semblable information à Mgr. Grandin quant aux Métis dans le district de la Siskatchewan. J'espère que la

teneur de ma réponse quant à cela et autres questions traitées dans l'adresse en question recevront votre approbation. J'ai été heureux de recevoir des Métis leurs assurances de respect et, comme ils l'ont eux-mêmes exprimé, " de leur parfaite soumission au gouvernement," attendu qu'à une époque prévalurent parmi les Métis de la région en question, un malaise et un mécontentement que je pense être heureusement appaisés. Je suggérerais que des mesures fussent prises pour tracer les limites des réserves des Sauvages au commencement de la prochaine saison, afin de rendre les terres disponibles dans le voisinage de la colonie Qu'Appelle.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER MORRIS,

Lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

(Traduction.)

LAC QU'APPELLE, 11 septembre 1874.

A Son Excellence le gouverneur Alexander Morris,

VOTRE EXCELLENCE,—Les Métis du lac Qu'Appelle et ses environs, vous offrent aujourd'hui leur hommage et vous soumettent les pétitions suivantes qu'ils présentent en leur nom et au nom de tous leurs frères dispersés dans les prairies, et vous prient de les considérer favorablement et de vous les rappeler dans les divers arrangements que le gouvernement pourra faire avec les Sauvages.

Ils vous demandent, 1o Que le gouvernement permette aux Métis le droit de garder les terres qu'ils ont prises ou qu'ils peuvent prendre le long de la rivière Qu'Appelle.

Le droit de pêcher dans tous les lacs de la susdite rivière. Le droit de faire la chasse librement dans les prairies à l'ouest et au sud-ouest des lacs Qu'Appelle sans être gênés par les Sauvages arbitrairement, mais seulement en vertu de règlements que les Sauvages, de concert avec les Métis et le gouvernement, établiront à l'avenir pour le bien de tous. Le droit de faire le commerce aux lacs et dans les environs des lacs Qu'Appelle.

Ils demandant, 2o, Que la mission catholique romaine ait la libre et paisible jouissance de ses possessions, et participe à tous les privilèges et droits des Métis.

Ils demandent, 3o, Que le gouvernement, de concert avec les Sauvages et Métis, fasse quant aux quartiers d'hiver et à la chasse du buffle, des lois qui seront d'une grande utilité pour tous, afin de prévenir l'hivernage trop loin dans les prairies et de contraindre tous à partir ensemble pour la chasse, etc., etc.

De plus, que le gouvernement établira une autorité composée de personnes qui ont la confiance de la population de la localité, et qui seront chargées d'administrer les affaires du pays, de faire ses lois, de voir à ce qu'elles soient mises en vigueur, et de régler les différends.

Dans toutes ces demandes les Métis n'ont pas l'intention de priver les Sauvages de leur droits, mais simplement de réclamer la reconnaissance et le respect de ceux qui leur appartiennent, et ils sont disposés à vivre avec les Sauvages comme avec des frères et des amis.

Espérant que ces demandes seront favorablement reçues, ils prient Votre Excellence de recevoir l'assurance de leur profond respect pour vous et de leur parfaite soumission à votre gouvernement.

Les Métis du lac Qu'Appelle.

(Signé,) AUGUSTIN BRABANT,

BAPTISTE DAVIS, JOHN FISHER,
MICHEL DEJARLAIS. ALEXANDER FISHER,
MICHAEL KLYNE, FRANÇOIS SEIGNIER,
PETER LAPIERRE, ALEX. SWAIN,
ANTOINE LAROCQUE. PIERRE FLAMMAND,

Francois St. Denis,	Patrin Monet,
Norbert Delorme,	Moise Ouellette,
Thomas Kavanagh,	Joseph McKay,
Pierre Peltier,	Joseph Poitras,
Michel Dunarais,	Antoine Ouellette,
Simon Blondeau,	Antoine Glarne,
Pierre Poitras,	Antoine Hamllin,
Jean Monet,	Louison Flammand,
Joseph Petier,	Pierre Denomme,
Corbert Seignier,	Andre Flammand.

(Copie.) RÉPONSE.

A Augustin Brabant, Baptiste Davis et autres Métis des lacs Qu'Appelle et des environs.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre adresse, en date du 11 septembre, me présentant vos respects et me soumettant certaines pétitions relatives à diverses matières.

Je vous remercie de vos expressions de satisfaction à l'égard du gouvernement de notre reine, dont je suis le serviteur et pour le respect que vous avez manifesté pour moi-même.

Quant à vos pétitions pour conserver les terres que vous avez prises le long de la rivière, je les présenterai au conseil privé du Canada à Ottawa, et j'ai fait part de vos vœux au ministre de l'Intérieur qui est ici avec moi.

Je puis, cependant, vous assurer que j'ai confiance que le gouvernement respectera, avec beaucoup de plaisir, les droits des Métis aux terres qu'ils ont ouvertes et cultivées parce que la coutume invariable a été de respecter les droits des possesseurs actuels de terres. La même remarque s'applique aux possesseurs de la mission catholique romaine, et je pense que le zèle de ces hommes dévoués qui suivent les Métis et les Sauvages dans les vastes terres du nord-ouest devrait être reconnu par l'octroi d'une certaine étendue de terrain propre à leur objet.

Quant aux terres que les Métis voudraient prendre à l'avenir, j'observerai qu'ayant fait récemment un traité avec les Sauvages, il sera nécessaire de faire les réserves pour eux aussitôt que possible, afin de laisser les autres terres disponibles pour les colons.

Quant à la chasse, vous avez les mêmes droits que les sujets de la reine, et je serai heureux de soumettre au conseil du Nord-Ouest, qui est chargé du gouvernement de ces territoires, vos vues sur la chasse, afin de voir s'il est nécessaire de faire quelques bonnes lois ou règlements concernant la chasse au buffle. Ce sujet est d'une grande importance pour les Métis, les Sauvages et tout le pays, et je pense que le conseil du Nord-Ouest sera prêt à donner à l'affaire sa plus sérieuse considération. C'est le vœu du gouvernement d'établir son autorité partout dans ces vastes territoires de la reine, et je serais heureux si le conseil et le gouvernement à Ottawa peuvent trouver des personnes qualifiées, ayant votre confiance et pouvant exécuter les lois que le parlement d'Ottawa a le droit de passer de temps à autre, ou celles que le conseil du Nord-Ouest dans l'exercice de ses pouvoirs comme législature locale, peuvent adopter, mais je ne pense pas que le conseil privé veuille accorder à de petits groupes comme les Métis et autres dans ces territoires éloignés le pouvoir de faire des lois. Je suis très-heureux de connaître vos dispositions à l'égard des Sauvages, et j'espère que le traité que les commissaires de la reine ont eu récemment la bonne fortune de faire avec eux tendra beaucoup à propager un sentiment de satisfaction parmi les Métis et les Sauvages.

Avec les meilleures dispositions à votre égard et vous souhaitant toute prospérité,

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

Alexander Morris.

Fort Qu'Appelle, 16 septembre 1874.

RAPPORT

DU

DÉPUTÉ SURINTENDANT GÉNÉRAL

DES

AFFAIRES DES SAUVAGES.

RAPPORT

DU

DÉPUTÉ SURINTENDANT GÉNÉRAL

DES

AFFAIRES DES SAUVAGES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES,
OTTAWA, 28 janvier 1875.

MONSIEUR,—Par suite de la démission, en avril dernier, de mon prédécesseur M. le député surintendant général Spragge, le devoir m'est dévolu, comme son successeur en charge, de préparer le rapport du département sur les affaires des Sauvages pour l'année terminée le 30 juin 1874. J'ai l'honneur de soumettre maintenant ce rapport.

Ci annexés, sont les tableaux ordinaires, arrangés par ordre alphabétique, pour indiquer le personnel aux quartiers-généraux, les positions respectives et les salaires de chacun; les allocations et paiements faits aux officiers et autres membres du personnel extérieur; aussi la condition des divers comptes des tribus le 30 juin dernier; la dépense faite d'après chaque compte de ce genre, et le montant placé au crédit de tel compte durant l'année terminée à cette date; la quantité de terres vendues durant l'année et la quantité non vendue.

On trouve également ajouté un rapport démontrant l'état des diverses écoles établies pour l'avantage des Sauvages, et un autre donnant en détail, autant qu'on a pu le constater, la population de chaque bande ou tribu de Sauvages; ce dernier rapport est, quant à la Colombie-Britannique et aux territoires du Nord-Ouest, quelque peu conjectural, mais pour les provinces plus anciennes on le trouvera généralement correct.

Conformément à la précieuse suggestion faite par vous, une annexe, décrivant la position et la superficie des réserves des Sauvages, dans les diverses provinces, est ajoutée à ce rapport. Cette annexe fournit, sous une forme commode, des informations très précieuses qu'on ne pouvait obtenir auparavant qu'après beaucoup de travail.

Dans le but d'obtenir des statistiques plus exactes et plus complètes que le département en avaient eues jusqu'alors sur les affaires des Sauvages, suivant votre désir, les divers surintendants et agents des Sauvages reçurent instruction de fournir des rapports annuels contenant des informations sur diverses matières, qui intéressent également le département et le public en général—lesquels rapports on trouvera ici, arrangés par ordre de numéros.

En racontant les principaux incidents qui ont marqué l'histoire des affaires des Sauvages dans la Puissance durant la dernière année, on traite de chaque province séparément.

ONTARIO.

Les affaires des Sauvages dans cette province ont progressé d'une manière satisfaisante durant l'année, quoiqu'il ne soit arrivé rien d'assez important pour la distinguer des années précédentes.

On a pensé désirable dans l'intérêt des Sauvages concernés, de nommer un surintendendant visiteur et deux nouveaux agents aux postes mentionnés-ci-dessous.

1o. M. William Livingston, commissaire des Sauvages de Delaware, a été nommé agent local pour les Chippewas et les Munsees, résidants dans le township de Carradoc, et pour les Oneidas dans le township de Delaware.

Ces bandes étaient auparavant sous la surintendance de Sarnia, mais à cause de leur éloignement de ce point, on jugea à propos de nommer un agent local.

2o. M. Chs. Skene fut nommé surintendant visiteur à Parry Sound, avec un district s'étendant de Pénétancouchine vers le nord jusqu'à la rivière des Français, comprenant le lac Nipissingue, et vers l'est jusqu'à l'Ottawa.

Jusqu'à l'époque de la nomination de M. Skene, cette section était sous la charge du surintendant visiteur des Sauvages sur l'Ile Manitouline et la rive nord du lac Huron ; mais, comme dans le cas mentionné en dernier lieu, l'étendue du district sur lequel la surveillance de cet officier était requise, et l'impossibilité pour lui de prêter aux intérêts des Sauvages l'attention nécessaire dans un circuit aussi considérable, ont rendu désirable la division de la surintendance.

3. M. J. B. Cowan fut nommé agent des terres des Sauvages à Gananoque. Les devoirs de M. Cowan consistent à protéger contre la violation de la propriété les îles sur le St. Laurent entre Kingston et Brockville, appartenant aux Mississaguas d'Alnwick Si cette nomination avait été faite depuis quelques années, son résultat aurait été sans doute la préservation d'une grande quantité de précieux bois debout sur les Iles, ce qui aurait de beaucoup augmenté leur valeur.

Quant à l'éducation des enfants sauvages dans Ontario, il est flatteur d'observer par les rapports fournis que l'assistance aux écoles continue à être bonne, et, dans quelques cas, il y a une augmentation lorsque l'on fait la comparaison avec l'année passée. A ce sujet il est malheureux d'avoir à constater la destruction totale par le feu des solides bâtisses érigées sur la réserve des Sauvages de Garden River, pour les fins d'une école d'industrie et d'une infirmerie, avec les fonds fournis par les contributions réunies d'un nombre de personnes charitables en Angleterre et ailleurs. La catastrophe arriva peu après la fin des constructions. Il est cependant agréable de constater que les promoteurs de ce digne objet, non détournés par cette calamité de leurs nobles efforts pour avancer le bien-être des Sauvages, dans un espace de temps remarquablement court après l'accident ci-dessus, commencèrent à élever de semblables bâtisses pour les mêmes fins dans le voisinage du Sault Ste. Marie. Ces bâtisses sont presque terminées, et l'école est déjà ouverte. Le département a fourni $1,000 pour les dépenses de construction et a résolu de payer annuellement $60 par tête pour l'éducation et l'entretien de pas plus de vingt des élèves de l'école, et $75 par tête pour le support des Sauvages âgés à l'infirmerie, le nombre ne devant pas excéder huit et le choix étant laissé au surintendant général. La balance des recettes pour le maintien de l'institution vient de la Grande-Bretagne et d'ailleurs. Le but de l'école d'industrie n'est pas seulement d'instruire les enfants dans les branches ordinaires d'éducation, mais aussi, comme l'indique le nom, de leur donner une connaissance du commerce et de leur permettre ainsi de pourvoir à leur subsistance en laissant l'établissement. Les enfants sont pensionnés et habillés pendant qu'ils fréquentent l'institution. Un établissement semblable est ouvert à Mont Elgin, sur la réserve Carradoc, dans le comté de Middlesex, pour l'avantage des Sauvages en général, sous les auspices de la Société Méthodiste Wesléyenne, et un autre à Brantford est maintenu par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre dans les intérêts des Sauvages des Six Nations. La première de ces institutions reçoit des fonds des Sauvages, pour son maintien, un subside semblable à celui accordé à l'institution près du Sault Ste. Marie. L'institution de Brantford est supportée par la compagnie de la Nouvelle-

Angleterre, indépendamment de l'aide des fonds des Sauvages. Les efforts faits par ces deux sociétés pour avancer la civilisation et l'éducation des Sauvages méritent certainement de grands éloges. Les écoles de Brantford et de Mont Elgin paraissent toutes deux dans une condition satisfaisante, et nous admettons avec reconnaissance les avantages directs qu'en retirent les Sauvages de la génération croissante qui ont le privilége de les fréquenter, et les avantages indirects qui en découleront sans doute pour les membres plus âgés de la bande. Comme indice de l'intérêt croissant que les Sauvages en général prennent à l'éducation, on peut remarquer que les Chippewas de la péninsule Saugeen, ont exprimé le désir, ce printemps, d'avoir une école d'industrie pour les Sauvages établis dans cette localité. Ce mouvement de la part des Sauvages de Saugeen n'a eu encore aucun résultat, mais on espère qu'ils n'hésiteront pas à consacrer une proportion libérale du fort revenu que produira le capital placé à leur crédit, à assurer à leurs enfants les bienfaits de l'éducation et de l'instruction dans des occupations qui devront leur permettre, l'âge de maturité atteint, de vivre d'une manière honorable.

Une nouvelle maison d'école a été complétée récemment sur la réserve de Sarnia, pour une somme de $1,500, que les Chippewas, disons-le à leur honneur, ont consenti à fournir de leurs fonds. Ces Sauvages ont aussi élevé, à leurs propres dépens, une maison de mission pour le ministre wesleyen, stationné sur la réserve. L'école est sous les soins de la Société Méthodiste Wesleyenne.

Un octroi de $50 par année a été tiré des fonds des Sauvages pour aider chacune des écoles sauvages de jour établies parmi les Six Nations, par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre et par les diverses dénominations.

Au sujet des réserves appartenant aux Six Nations, il est flatteur de remarquer l'intérêt croissant pris et le progrès fait par cette population dans l'agriculture, et on espère que les mesures adoptées par le département, cette année, pour arrêter la coutume illégale des Sauvages d'écorcer le bois debout des réserves et de le vendre pour leur bénéfice privé, aura l'effet d'engager beaucoup d'autres membres de la tribu à se livrer à l'agriculture pour vivre. Les résultats des efforts du département ont été très satisfaisants, le pillage du bois debout ayant été presqu'entièrement empêché, et les Sauvages, on le pense, mis à l'abri de nouveaux torts, sous ce rapport. Des ordres furent donnés en même temps pour éloigner des réserves des Six Nations tous les intrus, et des mesures furent prises par le surintendant local et le conseil des chefs pour mettre ces ordres à effet.

Les transactions de l'année, relativement aux terres et aux bois debout dans cette province, démontrent une augmentation de recettes d'à peu près $24,000 sur celles de l'année précédente. Sur le bois debout cependant on a fait peu de chose, attendu que le marché du bois était très inondé.

La demande croissante pour des terrains minéraux dans le voisinage de Garden River, a rendu nécessaire une augmentation du prix de $1.00 à $1.50 par acre pour cette classe de terrains.

QUÉBEC.

Relativement aux Sauvages de cette province, la principale occupation du bureau consiste à distribuer leur rente parmi les bandes qui y ont droit, à secourir la misère au moyen d'octrois de l'appropriation parlementaire annuelle, à mettre les diverses réserves autant que possible à l'abri du pillage, à encourager l'éducation et à prévenir la vente des liqueurs enivrantes aux Sauvages. Les Sauvages de Québec, à l'exception des Montagnais de la Pointe Bleue et des Amalacites de Viger, n'ont pas de terres à vendre. Trois bandes, savoir: à St. Régis, à Caughnawaga et à St. François, Yamaska, tirent un revenu du louage de terres à des blancs. Le département, par l'entremise de ses agents, collecte les revenus et les divise en parts égales, chaque printemps et chaque automne, parmi les membres de chaque bande. Les Algonquins de la rivière au Désert, reçoivent aussi un revenu du capital acquis par des ventes de bois debout, et d'un petit nombre de fermes louées sur leur réserve dans le township de Miramichi. Les Sauvages en dernier lieu mentionnés ont cédé, durant l'année,

trois lots faisant face à la rivière au Désert, dans le but de les faire subdiviser en emplacements de village et de les louer pour leur bénéfice. On se propose d'exécuter ce plan prochainement et on espère par là augmenter considérablement leur revenu actuel.

Les autres bandes de Sauvages dans le bas du St. Laurent et ailleurs dans la province n'ont pas de revenu, mais sont secourus, le printemps et l'automne, par des octrois de l'appropriation parlementaire pour leur soutien. Le montant voté jusqu'à présent, bien que probablement suffisant, les années précédentes, pour secourir la misère parmi ces Sauvages, est maintenant tout-à-fait insuffisant à cause de la rareté du gibier et des restrictions quant à la pêche sous la loi actuelle—les deux sources qui jusqu'à présent ont fourni aux Sauvages leurs principaux moyens de subsistance. On espère que l'appropriation parlementaire sera augmentée suffisamment pour répondre aux besoins pressants de ces pauvres Sauvages d'une manière plus libérale qu'il a été jusqu'à présent en son pouvoir de le faire.

Au sujet du district du Saguenay, l'agent de la bande des Montagnais du lac St. Jean, dans le comté de Chicoutimi, qui jusqu'alors avait résidé à quelque distance, reçut l'ordre de fixer sa résidence sur la réserve, où on a bâti pour lui une maison dans laquelle on a pourvu à des arrangements pour une école (maintenant ouverte). On espère que les Sauvages seront induits par les conseils et l'exemple de l'agent, qui est un agriculteur pratique, à se livrer à l'agriculture comme moyen de gagner leur vie. Pour promouvoir cet objet une paire de bœufs a été achetée pour eux, et de l'argent pour de la graine, du grain, etc., est donné chaque printemps.

Quant aux terres dans le township de Viger—cédées depuis plusieurs années par les Sauvages Amalécites, pour être vendues pour leur bénéfice—le département n'ayant pas là un agent nommé régulièrement, et un officier comme celui-là étant nécessaire pour percevoir les argents déjà dus, disposer des terres non vendues, et servir généralement les intérêts de ces Sauvages, on décida de nommer comme agent M. George Deschênes, de St. Epiphane; et on fait un effort pour réunir ces Sauvages (qui ont été dispersés dans divers directions depuis la cession de leurs terres) et les concentrer sur un emplacement dans le township de Whitworth, comté de Témiscouata, que l'on se propose d'acheter du gouvernement de Québec pour eux, avec une partie de leur propre argent.

M. J. E. R. Pinsonneault a été nommé à Caughnawaga à la place de M. Edouard N. de Lorimier qui a résigné. La résidence de l'agent actuel est sur la réserve, tandis que l'ancien demeurait à quelques milles de distance. On espère que le changement fera le bien-être de la bande des Iroquois. La proximité de cette réserve de Montréal, et le nombre de personnes de toutes les classes, des localités en arrière, qui sont obligées de passer à travers afin de traverser la rivière en cet endroit, rendent très nécessaire la présence d'un agent recommandable. La perception des loyers des locataires des terres des Sauvages, la distribution de leur argent parmi les Sauvages, et la surveillance générale des affaires de la bande, sont les devoirs de l'agent. On a pris des mesures, le printemps dernier, pour réparer les chemins d'entrée et de sortie de la réserve. Ceci a été fait aux dépens des Sauvages, les déboursés étant tirés de leurs fonds par le département. Cet ouvrage, très nécessaire, fut fait avec économie et d'une manière satisfaisante, suivant des arrangements faits par M. Penner, officier du département, qui fut envoyé dans cette localité pour cet objet.

En conséquence de violations de la propriété commises par des blancs sur la réserve des Hurons à Lorette, des mesures furent adoptées pour la mettre à l'abri des intrus, et dans ce but une proclamation fut lancée par le Gouverneur-Général pour appliquer à cette réserve les sections 18 et 22 de l'acte 31 Vic., chap. 42, et un agent local ainsi que deux gardes-forestiers furent nommés.

On a essayé, en achetant des rets pour eux, d'engager les Micmacs de Ristigouche à se livrer à la pêche à la seine, mais un mince succès a résulté de cet effort. Les Sauvages ont évidemment objection à ce genre de pêche, préférant engager un homme pour la faire en divisant avec eux plutôt que de s'y livrer eux-mêmes.

Quant à l'éducation, j'ai à faire rapport qu'aucune école de Sauvage sur les diverses

réserves de Québec n'a été fermée, et l'assistance semble ne pas avoir été moins nombreuse que les années précédentes.

L'établissement d'une nouvelle école au lac St. Jean a déjà été mentionné.

On a promis de venir en aide à une école que l'église catholique romaine se propose d'établir sur la réserve Témiscamingue, sur le haut de l'Ottawa.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Un huitième district sauvage a été ajouté aux sept qui se trouvaient déjà dans cette province. Le district No. 6, qui comprenait antérieurement les comtés de Richmond et du Cap Breton, ayant des limites trop vastes pour pouvoir être administré par un seul et même agent, a été divisé; et le révd. M. McIsaac a été nommé pour ce district ainsi nouvellement créé. Ce district comprend le comté du Cap-Breton, mais M. McIsaac ayant, peu de temps après sa nomination, quitté ce comté, le révd. M. McGillivray a été nommé pour le remplacer.

Des troubles assez sérieux furent causés par l'intrusion de squatters sur les réserves à Whycocomah, à la rivière du Milieu et à Malagawatch; ils étaient si déterminés à garder les terres qu'ils occupaient, que le département dût prendre les mesures légales les plus rigoureuses, pour les en faire chasser. W. J. B. Macdonald, l'agent des Sauvages en cet endroit, a déployé beaucoup de zèle et d'énergie dans l'exercice de ce désagréable et quelque peu dangereux devoir.

Une école a été établie pour les Sauvages dans une des habitations vidées par un des envahisseurs. C'est la seule école destinée aux jeunes Sauvages dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Le gouvernement a souvent insisté auprès des agents locaux sur l'importance de l'éducation, et il faut espérer qu'ils pourront bientôt amener les Sauvages à prendre de l'intérêt à cette importante matière.

Comme il ne se trouve pas de bois sur les terres réservées aux Sauvages près du havre de Pictou, et que les Sauvages souffraient, en conséquence, du manque de combustible, on prit des mesures pour l'acquisition d'un lot contenant 89 acres de terre boisée à Fisher's Grant, dans le comté de Pictou. Cette acquisition a été dernièrement faite et terminée.

Les devoirs des agents des Sauvages de cette province consistent à distribuer parmi les Sauvages l'aide qui leur est envoyée chaque printemps et chaque automne, à protéger leurs réserves de tout empiètement, et leur bois de toute spoliation, à voir à ce que leurs malades reçoivent les soins médicaux convenables, et à surveiller généralement leurs affaires et à pourvoir à leur besoins.

On trouvera, sous forme tabulaire, joint au présent rapport, un état des sommes envoyées aux agents pour être réparties entre les Sauvages dans les limites de cette province.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Cette province est partagée en deux surintendance des Sauvages: M. Fisher, établi à Frédéricton, ayant sous sa juridiction les affaires des Sauvages du sud et de l'ouest; et M. Sargeant, résidant à Chatham, celles des Sauvages des comtés nord et est de la province.

Vu le pillage considérable de bois sur la réserve de la rivière Tobique qui se poursuit depuis quelques années, et l'impossibilité apparente d'y mettre fin, M. le surintendant Fisher reçut l'ordre de soumettre aux Sauvages qui possèdent cette réserve la proposition de permettre au département de vendre le bois pour eux et d'en obtenir ainsi le plus haut prix possible, au lieu de le laisser piller et enlever par des violateurs de leurs droits, sans qu'eux, les Sauvages, en retirent aucun bénéfice. Les Sauvages, cependant, refusèrent cette offre du département. Ce refus de leur part semblerait indiquer qu'ils sont circonvenus par des personnes qui ont été dans l'habitude de dérober leur bois. Les Sauvages préféreraient s'en dessaisir pour une somme légère argent comptant plutôt que de permettre au département d'en disposer avantageusement à leur profit. Le spéculateur peu scrupuleux n'est que trop prêt à profiter du manque de prévoyance des Sauvages à cet égard. Néanmoins, l'agent reçut l'ordre de saisir et confisquer tout le bois coupé sur la réserve par toute autre personne

que les Sauvages ; et en vertu de cet ordre, il en fut saisi et vendu une grande quantisé le printemps dernier, pour le bénéfice des Sauvages.

Au Nouveau-Brunswick comme dans la Nouvelle-Ecosse, les Sauvages semblent manifester une grande indifférence au sujet de l'éducation de leur enfants, bien que, dans les limites de la surintendance de M. Fisher, quelques bandes se soient montrées récemment mieux disposées dans ce sens, et il faut espérer qu'il en résultera l'établissement d'une ou plusieurs écoles, et que d'autres viendront à leur suite dans le cours régulier du temps.

Les états tabulaires ci-joints indiqueront les allocations d'argent appropriées aux Sauvages et réparties entre eux dans cette province.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Il n'y a dans cette province qu'une petite population sauvage, laquelle réside en grande partie sur l'île Lennox, située dans la Baie Richmond, du côté nord de la province.

Cette île fut achetée en 1870, pour le profit des Sauvages, par la " société protectrice des Aborigènes " de Londres, Angleterre. Elle contient environ 1,300 acres, dont une bonne proportion est propice à l'agriculture.

Il y a encore une petite réserve de 189 acres située dans le township 39, accordée en 1859, par le gouvernement provincial à des fiduciaires au nom des Sauvages, au lieu des 204 acres de terre, sur la rivière Worrell, que feu l'honorable Chas. Worrell avait appropriées à huit familles sauvages et à leurs descendants ; certains colons blancs s'étant emparés de cette dernière étendue de terre, le gouvernement les somma d'en payer le prix, et en guise de ces terres, le gouvernement accorda la concession dont on vient de parler, pour le bénéfice des Sauvages

Les Sauvages se plaignent que ces terres qui leur sont ainsi assignées sont d'une bien moindre étendue, et que quatre-vingt-dix-neuf acres d'icelles sont d'une qualité inférieure à celles que leur avait laissées M. Worrell.

Les Sauvages prétendent qu'on devrait leur donner autant de bonnes terres que celles qu'on leur a retirées.

MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Le 20 août 1873, une commission fut instituée en vertu de l'autorité d'un arrêté du conseil du 16 juin précédent, nommant un bureau des Sauvages pour Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, laquelle se composait de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le commissaire des Sauvages pour le temps d'alors, et le premier officier du département des terres de la Puissance à Winnipeg. Les devoirs du dit bureau sont d'indiquer les principes généraux d'après lesquels les Sauvages de cette partie du Canada doivent être traités, d'arranger toutes négociations et traités avec toutes tribus Sauvages qu'on considérera avantageux de faire avec elles, et de faire rapport de temps à autre, la base sur laquelle la politique générale des affaires des Sauvages devrait s'appuyer.

M. Lindsay Russell qui était à l'époque où la commission fut instituée le premier officier des terres fédérales à Winnipeg, voyant qu'il ne lui était pas possible de remplir simultanément ses devoirs importants d'officier concessionnaire et de commissaire des Sauvages, se trouva forcé de se démettre de ce dernier emploi, et sous ces circonstances, M. S. J. Dawson, du département des Travaux Publics, fut nommé, en remplacement de M. Russell, pour agir comme commissaire, avec les deux autres, dans la négociation d'un traité avec les Sauvages Saulteux du lac La Pluie.

Les trois commissaires le rencontrèrent, par rendez-vous fixé d'avance, avec les Sauvages Saulteux à l'angle nord-ouest du lac des Bois, vers la fin de septembre, et, à la suite d'une conférence qui se prolongea durant plusieurs jours, ils réussirent à passer un traité avec ces Sauvages, le 3 octobre 1873. (Une copie de ce traité est jointe au présent rapport). L'établissement d'une police à cheval, en vertu de l'acte de la 36e Vic., chap., 35, aura, sans doute, un excellent effet pour protéger les Sauvages du Nord-Ouest contre les attaques ou les impositions de commerçants sans prin-

cipes, et pour prévenir la propagation de l'intempérance au milieu d'eux ; on peut attendre les mêmes heureux résultats de l'acte passé pour restreindre l'importation ou la fabrication de boissons enivrantes dans les territoires du Nord-Ouest, ainsi que de l'acte 37 Vic., chap. 21, étendant tous les actes relatifs aux Sauvages, généralement, à la province de Manitoba ; les exigences de ce dernier acte sont de la nature la plus sévère, et si l'on s'y conforme avec fidélité, elles contribueront grandement à balayer du Nord-Ouest le commerce de l'alcool, qui a été la malédiction et la ruine des Peaux-Rouges.

Dans le but de donner aux Sauvages et autres intéressés en la matière, l'avis le plus prompt des mesures sévères que le parlement a édictées pour la suppression du commerce de l'alcool dans les territoires, les actes dont on vient de parler ont été imprimés sous forme de pamphlet, ainsi qu'une proclamation de Son Excellence le Gouverneur-Général à cet effet, et tous deux ont été généralement distribués parmi les Sauvages de Manitoba et du Nord-Ouest.

L'adoption de ces mesures, en ce qui ce rattache aux territoires du Nord-Ouest, était devenue d'autant plus impérieusement nécessaire, dans les intérêts de la légalité et du bon ordre généralement, que des bandes de gens sans aveu, venues des Etats-Unis, s'étaient établies dans des postes fortifiés, en différents endroits entre la jonction des rivières à l'Arc et au Gros-Ventre et le Fort Edmonton, pour y faire la traite avec les Sauvages. Dans ces transactions, la boisson, mêlée de strychnine et autres drogues empoisonnées, était vendue ou donnée librement, et comme conséquence naturelle, les Sauvages se trouvaient grandement démoralisés et volés, et, fort souvent, leurs rencontres devenaient des scènes affreuses où le sang coulait et la mort quelquefois s'en suivait.

Une fois, en effet, au Côteau des Cyprès, ces bandits, dans le printemps de 1873, massacrèrent un grand nombre de Sauvages Assiniboines (estimé à 26) sous le prétexte réel ou inventé de vol de chevaux.

La politique à suivre vis-à-vis des Sauvages Sioux, qui avaient traversé la ligne pour venir sur le territoire britannique, devenait une source d'inquiétude ; après mûre considération, le gouvernement en est arrivé à la conclusion d'offrir à ces Sauvages une réserve au confluent des rivières Assiniboine et Saskatchewan, et il est à souhaiter que ces Sauvages pourront être amenés avant longtemps à s'établir ou sur cette réserve ou sur quelqu'autre dans cet endroit. Il est bon de remarquer que ces Sauvages sont industrieux, et dénotent une aptitude singulière pour les travaux agricoles. Les colons en font beaucoup de cas à cause de l'aide qu'ils en reçoivent au temps de la récolte.

Le gouvernement n'a pas oublié de donner une attention marquée au sujet de l'éducation des Sauvages du Nord-Ouest. Outre les octrois de $300, $350 et de $300 par année respectivement, faits l'an dernier au trois écoles de la réserve St. Pierre, de la rivière Fairford et de Fort Alexander, des octrois de $300 par année furent sanctionnés pour chacune des trois écoles méthodistes wesleyennes que l'on se propose d'établir à la rivière Berens, à Norway House et à Nelson, à la condition que chacune de ces écoles devra être suivie par au moins vingt-cinq élèves. Il y a semblable concession, autorisée, à la même condition, pour trois écoles catholiques romaines.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Les difficultés et les embarras qu'a fait surgir pour l'administration des affaires des Sauvages la position peu définie de la *question des terres des Sauvages* dans cette province, recevront naturellement une mention dans le rapport du surintendant-général.

Quant à l'éducation des jeunes Sauvages dans cette province, trois écoles établies dans ce but ont été particulièrement signalées à l'attention du gouvernement ; on leur a fait des concessions proportionnées à leur nombre d'élèves et à la position qu'elles occupent. Ce sont :—

1o. L'école industrielle de Ste. Marie, sous la direction de l'église catholique romaine, où sont pensionnés quarante-deux élèves ; les garçons y prennent des leçons de culture agricole, et les filles des leçons de ménage, de couture, etc., etc.

2o. Une autre école du même genre, mais sur une plus grande échelle, sous la surveillance de M. Duncan (dont les travaux pour l'avantage des Sauvages de la Colombie-Britannique sont au-dessus de tout éloge), et qui est soutenue par la Société des Missionnaires de Londres, et suivie par 304 enfants.

3o. Un externat à Nanaïmo avec cinquante élèves, sous la surintendance de la Société Méthodiste Wesléyenne.

Les octrois accordés à ces différentes institutions s'élèvent à $350, $500 et $250 par année, respectivement.

Il y a eu aussi autorisation pour le paiement d'une somme de $300 par année à chacun de toutes les écoles qui sont déjà ou qui pourront ultérieurement être fondées, selon les désirs des Sauvages, d'après l'approbation du Commissaire des Sauvages ; pourvu qu'elles soient suivies chacune par pas moins de trente élèves.

L'application à la Colombie-Britannique de lois ayant déjà force de loi pour la gouverne des Sauvages dans les provinces plus anciennes de la Puissance, et l'adoption, durant la dernière session, d'une loi très sévère pour mettre un terme à la vente de l'alcool parmi les Sauvages de cette province comme à ceux de toutes les autres provinces, sont des faits notoirement reliés aux transactions de l'année.

Il faut de même consigner ici la nomination, en vertu d'un arrêté du Conseil du 9 février 1874, d'une commission des Sauvages pour la province, qui se compose du Lieutenant-Gouverneur, du commissaire des Sauvages, du lieut.-col. Powell et de M. James Lenihan. Cette commission ou bureau a pour fonctions *inter alia* d'indiquer les principes généraux d'après lesquels on devrait agir vis-à-vis les Sauvages de la Colombie-Britannique, et de faire rapport, de temps à autre, de la base sur laquelle la question de la politique générale à suivre pour les affaires des Sauvages devrait s'appuyer.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Avant de terminer ce rapport, j'ai l'honneur de faire les observations qui suivent relativement aux opérations générales de cette branche du département:—

Les affaires de ce bureau se sont considérablement accrues durant les deux ou trois dernières années, et elles augmentent journellement à cause surtout du labeur additionnel apporté par les affaires des Sauvages au Manitoba, dans les territoires du Nord-Ouest et dans la Colombie-Britannique.

Sous la direction du député-ministre, les officiers de cette division ont consacré beaucoup de temps et de travail, et pour la plupart du temps, après les heures ordinaires de bureau, à disposer des arriérés qui s'étaient accumulés avant son union avec le département de l'Intérieur. Il a fallu aussi un grand travail pour classer et remettre en ordre les vieux papiers et dessins qui se trouvaient dans un état de grande confusion, ainsi que pour initier un système plus parfait d'enregistrement et d'enfilure des papiers reçus.

Il est agréable d'avoir à constater que non seulement presque toutes les affaires arriérées ont été reprises, mais, en conséquence du nouveau système adopté, le travail de cette branche se fait avec beaucoup plus d'aise et de régularité, et (on le pense) avec beaucoup plus d'avantage pour le public.

Les comptes de ce bureau, avant son annexion au département de l'Intérieur, lors de la création de ce dernier en juillet 1873, n'étaient pas tenus, pour une variété de causes, aussi systématiquement qu'ils auraient dû l'être, et ils n'avaient pas été audités depuis plusieurs années.

Depuis cette date, néanmoins, des états trimestriels, accompagnés de leurs pièces justificatives, de toutes les transactions faites pour et au nom des Sauvages, sont régulièrement mis devant l'auditeur général à l'expiration de chaque quartier; et les livres sont tenus avec beaucoup de précision et de régularité ; et, bien que le système suivi avant juillet 1873, n'ait pas été matériellement changé, le département s'est efforcé' toutefois, de le simplifier autant que l'exactitude voulue a pu le permettre.

Il est juste d'ajouter que la manière si satisfaisante dont la comptabilité des affaires des Sauvages est aujourd'hui faite, est due plus particulièrement à l'intelli-

gence et à l'habilité de M. Robert Sinclair, l'officier qui fut nommé comptable de la division des Sauvages quelque temps après la création du département de l'Intérieur.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-humble et obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET,
Député-surint.-général des affaires des Sauvages.

A l'honorable David Laird,
Ministre de l'Intérieur.

DOCUMENTS ACCOMPAGNANT LE RAPPORT DU DÉPUTÉ-SURINTENDANT-GÉNÉRAL DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

No. 1. Circulaire du département en date du 28 août 1874.

SURINTENDANCES D'ONTARIO.

No. 2. Surintendance de la Grande-Rivière, J. T. Gilkison, surintendant-visiteur et commissaire.
3. Surintendance ouest, 1re division, R. McKenzie, do do
4. do do 2me do W. Livingston, agent et commissaire.
5. do est, Wm. Plummer, surintendant-visiteur et do
6. do nord, 1re division, J. C. Phipps, surintendant-visiteur.
7. do do 2me do Charles Skene, do
8. do do 3me do W. Van Abbott, agent.

SURINTENDANCES DE QUÉBEC.

No. 9. Agence de Caughnawaga, J. E. R. Pinsonneault, agent.
10. do du lac des Deux-Montagnes, do do
11. do de St. Régis, W. Colquhoun, agent.
12. do de St. François, H. Vassal, do
13. do Viger, aucun rapport de Geo. Deschênes, agent.
14. do lac St. Jean, L. E. Otis, agent.
15. do rivière au Désert, aucun rapport de C. L. Baudin, agent.

SURINTENDANCES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

No. 16. District No. 1, John Harlow, agent.
17. do 2, aucun rapport du révd. P. M. Holden, agent.
18. do 3, do do P. Danaher, do
19. do 4, révd. R. Macdonald, agent.
20. do 5, J. J. McKinnon, jun., do
21. do 6, aucun rapport du révd. J. McDougall, agent.
22. do 7, J. B. McDonald, agent.
23. do 8, révd. A. F. McGillivray, agent.

SURINTENDANCES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

No. 24. Nord-est, C. Sargeant, surintendant-visiteur.
25. Sud-ouest, W. Fisher, do do

SURINTENDANCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

No. 26. Théophilus Stewart, surintendant-visiteur.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

No. 27. Rapport annuel de J. A. N. Provencher, commissaire des Sauvages pour Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.
28. Rapport de Molyneux St. Jean, agent des Sauvages à Winnipeg, Manitoba, sur ses visites d'été aux Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

No. 29. Lieut.-col. I. W. Powell, commissaire des Sauvages.
30. James Lenihan, do do

ETATS TABULAIRES.

A. 1. Rapport des officiers et employés.
A. 2. do do do aux avant-postes.
B. Cédule des salaires et allocations pour services aux avant-postes et stations.
C. Etats de paiements spéciaux.

D. 1. Paiements sur le compte des Sauvages à la Nouvelle-Ecosse.
D. 2. do do do au Nouveau-Brunswick.
D. 3. do do do à l'Ile du Prince-Edouard.
D. 4. do do do à Manitoba et dans le Nord-Ouest.
D. 5. do do do à la Colombie-Britannique.
E. Etat et condition du Fonds des Sauvages.
F. " des terres vendues et non vendues des Sauvages.
G. Cédule des réserves des Sauvages dans la Puissance.
H. Rapports des écoles.
I. Rapports du recensement.

No. 1.

Circulaire adressée aux surintendants-visiteurs et agents.

28 août 1874.

Monsieur,—Je dois vous prier de transmettre, aussitôt que possible, un rapport succinct pour l'année terminée le 30 juin 1874, sur les affaires des Sauvages qui tombent sous votre surveillance, et touchant surtout les sujets suivants, en autant qu'ils peuvent s'appliquer à votre district :—

1. Nombre actuel de la bande, indiquant l'augmentation et la diminution depuis le dernier recensement et les causes.
2. Le montant en entier des propriétés réelles et personnelles qui appartiennent à la bande.
3. Description et nombre des habitations.
4. Superficie de la réserve.
   Quantité de terres en état de culture.
   do do pâturage.
   do do à bois.
5. Nom du sous-agent, du gardien ou autre officier agissant sous vos ordres ou en votre absence.
6. Quantité et genre de produits recueillis.
7. Genre d'instruments aratoires employés.
8. Description et nombre des animaux de ferme vivants.
9. Quantité de bois debout et de bois coupé vendue en vertu de licences par les Sauvages.
10. Quantité de poisson pris, et montant réalisé par la vente.
11. Nombre et genre d'animaux à fourrures tués, et montant réalisé par la vente des fourrures.
13. Montant d'argent envoyé par le département, et montant distribué.
13. Quantité de graine de semence distribuée et manière dont on l'a divisée.
14. Progrès de la bande en richesse et en civilisation.
15. Etat moral de la bande.
16. Nombre d'enfants dans la bande.
    do do qui ont fréquenté l'école.
17. Nombre d'écoles.
    do de professeurs Sauvages.
18. Sous la surveillance de quelles dénominations, et de quelles sociétés sont les écoles.
19. Branches d'éducation enseignées.

Et telles autres matières concernant les différentes bandes, qui pourraient vous sembler d'un intérêt général.

On suggère que votre rapport, en tout ou en partie, soit compris dans un appendice au rapport annuel sur les affaires des Sauvages jusqu'au 30 juin 1874.

Je suis, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. Meredith,

Député-ministre de l'Intérieur.

No. 2.

BUREAU DES SAUVAGES,
BRANTFORD, ONTARIO, 22 janvier 1875.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mes réponses à votre circulaire* du 28 août dernier.

Je dois exprimer mon regret de n'avoir pas envoyé ce rapport plus tôt, mais malheureusement la circulaire m'a échappé, et dernièrement une anxiété domestique me l'a fait retarder. J'espère cependant qu'il vous arrivera à temps et donnera satisfaction.

J'espère, d'ici à un an, avoir des détails exacts quant aux terres et aux propriétés personnelles des Sauvages ici.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur.
J. T. GILKISON,
Surintendant-visiteur et commissaire.

L'honorable
Le surintendant-général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

Les Six Nations et les Sauvages Mississagua du Crédit, occupent des terres dans les townships de Tuscarora, Onondaga et Oneida, dans les comtés de Brant et Haldimand, province d'Ontario, comprenant à peu près 52,000 acres d'excellente terre qui, pour la plus grande partie, n'est pas défrichée. Les Mississaguas occupent, d'après une licence d'occupation des Six Nations, 6,000 acres de ces terres en dehors de l'angle sud-est de la réserve.

1. Les Six Nations, population, 2,992; augmentation depuis l'année dernière, 15; augmentation naturelle durant les onze années passées, 392, ou une moyenne d'à peu près 35 chaque année.

Les Mississaguas, population, 215; augmentation depuis l'année dernière, 2; augmentation naturelle de 10 en onze ans.

2. Propriété réelle, valeur calculée $1,300,000; propriété personnelle, $160,000; total, $1,460,000.

3. Bâtisses en bois et en billots, depuis la cabane jusqu'à la maison à deux étages, probablement 500 en nombre.

4. A peu près 52,000 acres, dont un quart cultivé et en pâturage, et le reste plus ou moins boisé.

5. M. Henry Andrews, commis.

6. Divers produits récoltés, tel que le blé d'automne et de printemps, l'avoine, le maïs, les pommes de terre, etc., en assez grand quantité.

7. Tous les instruments aratoires ordinaires appartiennent aux Sauvages et sont employés, y compris les moissonneuses, les faucheuses et moulins à battre.

8. Un nombre considérable de chevaux, vaches, bœufs, quelques moutons, des cochons et des volailles.

9. 2,017 cordes de bois de chauffage coupé et vendu par les Sauvages, sous licence pour leur propre bénéfice, telle licence étant accordée par le surintendant-visiteur sur rapport d'un comité du conseil.

10. Quelques poissons sont pris dans la Grande-Rivière pour l'usage domestique.

11. Aucune de conséquence.

12. $44,394.78 divisés parmi les Six Nations, faisant à peu près $15 par tête; et $4.543.84 parmi les Mississaguas, faisant à peu près $21 par tête.

13. Aucune graine de semence n'a été distribuée; ils s'en procurent eux-mêmes.

14. Les Six Nations et les Mississaguas augmentent graduellement leur confort et leurs moyens.

15. La moralité s'améliore par l'influence de l'éducation et de la religion, bien qu'un défaut de chasteté prévaille jusqu'à un certain point.

* Voir page 12.

16. Le nombre des enfants est de 1,504 dont 547 fréquentent l'école.

17. Treize écoles sont sur la réserve et un "institut" se trouve à Brantford ; huit des professeurs sont d'origine sauvage.

18. "L'institut" et neuf des écoles sont entretenus par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre de Londres, Angleterre; deux par la Conférence wesleyenne et deux par les efforts volontaires des Sauvages.

19. Les branches ordinaires d'une éducation anglaise sont enseignées, et à "l'institut" on enseigne aussi aux garçons la culture pratique, et aux filles l'ouvrage du ménage et autres travaux d'une nature domestique.

En l'absence de statistiques complètes, qui n'ont jamais été recueillies, excepté d'après le recensement général du Canada, j'ai répondu en termes quelque peu généraux, ce qui démontre que les Sauvages dans cette surintendance sont dans un état de progrès, et que chaque nouvelle année tend à développer une condition améliorée.

Les Six Nations ont une florissante société d'agriculture et des expositions annuelles, et la cause de la tempérance est encouragée par plusieurs sociétés aborigènes.

La plupart des Six Nations sont membres de l'église d'Angleterre, et ils ont cinq missionnaires; quelques-uns sont méthodistes et baptistes avec un missionnaire pour chaque secte; il y a quelques frères de Plymouth et des universalistes, et à peu près 800 païens qui adorent le Grand Esprit à la manière de leurs frères. Leurs orateurs inculquent les préceptes de morale.

La bande Mississagua appartient entièrement à l'église wesleyenne et a un missionnaire.

Les Six Nations ont une excellente grande bâtisse pour une "maison de conseil," et plusieurs membres ont ouvert, sur la réserve, des magasins dont l'un ferait honneur à une ville.

Trois médecins donnent leurs soins, et la santé de la population est bonne.

Durant les deux dernières années les Six Nations ont dépensé, sur les chemins et les ponts, au-delà de $3,000, outre le travail de corvée ordinaire qui est très bien exécuté, un grand zèle étant déployé pour avoir de meilleures routes.

J. T. Gilkison,
Surintendant-visiteur et commissaire.

Bureau des Sauvages,
Brantford, Ontario.

No. 3.

Rapport pour l'année expirée le 30 juin 1874.

Nom de la bande.	Superficie de chaque Réserve.	Quantité de terre en état de culture.	Quantité de terre en pâturage.	Quantité de terre à bois.	Valeur en bloc de la propriété personnelle.	Nombre et genre d'habitations.	Montant d'argent distribué.	Nom du gardien ou sous-agent.	Etat moral.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	$		$		
Chippewas de Sarnia	6,500	700	500	5,300	22,800	55 maisons en troncs d'arbres, 30 en plan.	6,650	Robert Miller..	Bon pour la plupart. L'influence de l'enseignement chrétien se fait beaucoup sentir. Le penchant pour les liqueurs fortes est limité à un petit nombre.
do de la Pointe à la Chaudière et au Sable	5,096	150	150	4,796	4,200	8 " 4 "		A. L. Smith ...	
Pottawottamies du Sable—squatters sur les terres Chippewas	....	....	....	....	....	4 mais. en troncs d'ar.			Généralement bon avec des exceptions considérables. L'œuvre des missionnaires sur l'île est très efficace, bien que quelques-uns qui demeurent païens sont, moralement, à la hauteur des chrétiens.
Chippewas de l'Ile Walpole Pottawottamies de do Ottawas de do	1,000	1,300	200	Bois, prairie & marais. 8,500	20,300 3,300	113 maisons en troncs d'arbres, 12 en plan.	2,350 180	Jas. Cameron	
Moraves de la Tamise	3,100	600	200	2,300	12,500	30 " 13 "	7,500	J. G. Bryson......	Moyenne de l'état moral très basse avec beaucoup de brillantes excep. L'amour des liqueurs fortes cause beaucoup de tort à un grand nombre.
Wyandotts d'Anderdon	7,770	500	500	6,770	9,500	10 " 9 "	3,250	Wm. Borrowman	Etat moral bon, avec peu d'exceptions; mais le sang sauvage est presque disparu par le mélange.

Robt. Mackenzie,
Surintendant visiteur et commissaire.

Bureau des Sauvages
Sarnia, 2 février 1875.

No. 4.

DELAWARE, ONTARIO.
30 janvier 1875.

L'honorable
Ministre de l'Intérieur, Ottawa.

MONSIEUR,—En réponse au télégramme reçu par moi, hier soir, j'ai l'honneur de vous transmettre un rapport suivant la circulaire imprimée * du 28 août dernier, regrettant, pour les raisons énumérées dans le dit rapport, de ne pas avoir prêté attention plus tôt, et qu'il soit si peu intéressant et si incomplet.

Devenant plus au fait des devoirs qui incombent à ma nouvelle position, cependant, j'espère à l'avenir faire des rapports plus complets et plus satisfaisants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. LIVINGSTON,
Agent et Commissaire des Sauvages.

RAPPORT.

LES SAUVAGES CHIPPEWAS, MUNSEES ET ONEIDAS DU THAMES.

L'agent local des bandes sus-mentionnées désire dire que bien qu'il ait eu l'honneur d'agir comme commissaire pour la protection de la propriété des Sauvages durant les douze dernières années, il n'y a eu qu'un an en septembre dernier qu'il a été nommé et chargé complètement de ces bandes, qui jusqu'alors avaient été sous la surintendance de V. S. Mackenzie, de Sarnia; et le peu de temps et la difficulté de se procurer des données positives au sujet des Sauvages lui serviront d'excuse pour le retard à fournir son rapport, et pour l'état incomplet dans lequel il se trouve.

1.	Nombre des Chippewas,	30 juin 1874	429	Diminution 10.	
	do do	do 1873	439		
	do Munsees,	do 1874	129	do	5.
	do do	do 1873	134		
	do Oneidas,	do 1874	609		

Une légère augmentation pour les derniers, faisant une augmentation ou une diminution si légère sur le tout qu'aucun commentaire n'est nécessaire.

	Acres.
2. Superficie de la réserve Chippewa	15,360
do do Oneida	5,022

Les Munsees vivent sur une partie de la réserve Chippewa. Je ne puis rien dire quant à la propriété personnelle : quelques-uns en ont assez ; d'autres, la masse même, n'en ont que peu.

3. Habitations : Tandis que quelques-uns ont de bonnes maisons en briques, la généralité d'eux vivent dans des maisons assez confortables en troncs d'arbres et en planches—la plupart en troncs d'arbres.

4. La superficie est indiquée dans le No. 2.

Je ne puis pas dire quelle quantité de ces réserves est en culture, en pâturage et encore non défrichée, respectivement.

5. M. Benj. Bolton a pris la place de Cawthorp qui a été envoyé à Strathroy.

6. Pas beaucoup de produits pour leurs facilités.

7. Ils se munissent et font un plus grand usage d'instruments aratoires.

8. Je n'ai pu rien constater au sujet des animaux de la ferme.

9. A peu près soixante acres de bois debout, sous licence.

10. Ils pêchent un peu durant la saison, mais ils consomment le tout.

11. On ne trouve maintenant aucun animal portant fourrures.

* Voir page 12.

12. Les Chippewas reçoivent annuellement du gouvernement, sous forme de gratifications, payables semi-annuellement, des sommes qui varient de $2,500 à $3,000.

Les Munsees, environ soixante piastres, semi-annuellement, comme intérêt sur bois vendu.

13. Pas de graines de semence distribuées.

14. Les différentes bandes s'avancent lentement mais sûrement vers le progrès et la civilisation, sinon dans la voie des richesses.

15. Condition morale s'améliorant et relativement excellente—moins d'intempérance que par le passé.

16. Voir le recensement et le rapport des écoles.

17. Outre l'Institut du Mont-Elgin, il y a quatre écoles parmi les Chippewas, une chez les Munsees, et deux ou trois parmi les Oneidas, chacune de ces écoles ayant pour maîtres des individus appartenant aux bandes respectivement.

18. Les missionnaires de l'église d'Angleterre, et ceux de l'église méthodiste wesleyenne partagent la surintendance de ces écoles.

19. On enseigne dans ces écoles les mêmes principes élémentaires que dans les écoles de la province, c'est-à-dire, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, et la géographie.

Le tout respectueusement soumis,

W. LIVINGSTON,
Delaware, 30 janvier 1875. *Agent et Commissaire des Sauvages.*

No. 5.

BUREAU DES SAUVAGES,
TORONTO, ONT., 19 janvier 1875.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous inclure un rapport statistique des affaires des Sauvages dans les limites de ma surintendance pour l'année expirant le 30 juin 1874, indiquant le rendement des fermes, de la pêche et de la chasse ; ainsi que le nombre de chevaux, bêtes à cornes, etc., appartenant à chacune des bandes.

LES MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ.

Ces Sauvages s'accroissent régulièrement en nombre, et comme bande, ils sont aussi avancés en civilisation qu'aucune autre bande de la surintendance.

Ils font partie de l'église d'Angleterre, et possède deux belles églises en pierre ; l'une d'elles très-bien finie.

Il y a trois écoles, l'une en briques et deux en bois ; on y enseigne les mêmes branches d'éducation que dans les autres écoles publiques de la province. L'une de ces écoles a pour institutrice une femme sauvage, et les deux autres sont enseignées par des blancs. Elles sont soutenues, en partie par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, et en partie par les fonds des Sauvages ; et aussi au moyen d'une taxe spéciale imposée sur les colons blancs, qui sont locataires de terres sur la réserve.

MISSISSAGUAS D'ALNWICK.

Ces Sauvages ont vu leur nombre diminuer de quatre personnes durant l'année expirée. Il y a eu autant de naissances que de décès ; la diminution vient de ce que deux individus ont été expulsés pour cause de conduite immorale, et de ce que deux autres ont émigré.

Quand j'arrivai d'abord au milieu de ces Sauvages, ma première impression fut qu'ils étaient plus malhonnêtes et plus immoraux qu'aucun de ceux que j'avais encore rencontrés, et rien n'est venu depuis pour changer mon opinion à leur endroit.

Ils ont eu l'habitude depuis plusieurs années de permettre aux colons des alentours de cultiver leurs terres en société, ce qui a eu ici comme ailleurs, l'effet d'appauvrir ces terres ; car tout le rendement est enlevé, et on n'y laisse aucun engrais ; et qui plus est, les colons blancs ont profité de ce système pour dépouiller la réserve d'une quantité de bois de valeur réelle. Quelques-uns de ces Sauvages sont si insouciants à cet égard qu'ils ont maintes fois abandonné leurs terres pour deux ou trois

ans, pour avoir, en échange, l'usage d'une voiture et de chevaux pour les conduire aux terres incultes, où ils sont dans l'habitude d'aller pour faire leurs paniers.

Je suis heureux de pouvoir dire, cependant, que le missionnaire déclare qu'ils font quelques pas dans la voie de la civilisation et de l'industrie. Dans le temps des moissons, les jeunes gens sont allés, plus que de coutume, chercher de l'ouvrage ailleurs, quelques uns de ces Sauvages cultivent leurs terres sur une plus grande échelle. On tient des réunions de tempérance, et l'église est plus fréquentée que par le passé.

Il y a une école dans cette réserve; l'institutrice est une femme blanche, et son école est soutenue par la Société Wesléyenne des Missions.

CHIPPEWAS DU LAC RICE.

Cette bande n'a ni augmenté ni diminué numériquement, les naissances et les décès ayant été de cinq respectivement,

Je pense que cet endroit est très malsain; les miasmes des rivières engendrent des fièvres, et, quelle qu'en soit la cause, on trouve ici beaucoup plus d'affections pulmonaires que chez les autres Sauvages généralement.

Ces Sauvages sont plus honnêtes et moins immoraux que ceux de quelques autres bandes. Ils vivent principalement d'agriculture; les femmes fabriquent, en quantités considérables, des paniers et des ouvrages en écorce.

Dans aucune de mes visites je n'ai entendu des plaintes de pauvreté ou de misère.

Ils ont une église convenable, une école, et d'autres bâtisses, qui leur appartiennent en propre.

CHIPPEWAS DU LAC A LA VASE (MUD LAKE.)

Le recensement de cette bande est le même que celui de l'an dernier. Il y eut néanmoins, sept naissances et quatre décès, la différence étant le résultat de l'émigration.

Ils ont une école, un instituteur, et un missionnaire résidant; le tout est soutenu par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre.

Les mœurs de la bande sont assez bonnes et s'améliorent; le progrès en civilisation est plus remarquable ici que dans les autres bandes de la surintendance. Ils ont un instituteur et un excellent missionnaire qui les surveillent avec soin tant sous le rapport social que sous le rapport moral.

Ces Sauvages vivent d'agriculture, de chasse et de pêche, et les femmes et les enfants ajoutent leur contingent par la fabrique de paniers; ils ont vendu de ces derniers pour une somme de près de $900 durant le cours de l'année dernière.

CHIPPEWAS DE SCUGOG.

Ces Sauvages sont au nombre de quarante-trois, ou deux de moins que l'an dernier.

Ils n'ont ni instituteur ni missionnaire.

Je ne sais vraiment pas comment ils vivent. Ils cultivent à peine; quoiqu'ils aient une grande étendue de terre défrichée, c'est à peine s'ils en cultivent vingt acres, et encore est-ce de la façon la plus pitoyable. Plusieurs d'entre eux ne se donnent même pas la peine de couper leur propre bois de chauffage, mais ils engagent des blancs pour le faire, et les paie en leur donnant la moitié du bois coupé.

Ce sont les Sauvages les plus dépravés et les plus débauchés de toute cette surintendance. Ils sont entourés de colons blancs sans aveu qui ont eu pour habitude de leur fournir des boissons spiritueuses afin d'enlever le bois de leur réserve.

Leur pénible et misérable condition inspire la plus profonde pitié. Je me suis beaucoup occupé de leur position, et ce que je vois de mieux pour eux, c'est de les placer dans quelqu'endroit où ils seront moins exposés à la rapacité des blancs—au lac à la Vase, par exemple—où ils se trouveraient relativement à l'abri de cette influence pernicieuse, et sous la surveillance et le contrôle de l'un des meilleurs missionnaires du district. Je me suis assuré que ce plan ne rencontrerait pas d'opposition.

Je pense qu'on parviendrait à les persuader de se retirer de leur réserve si on leur offrait quelque chose comme une somme d'argent pour chaque individu, de

les aider à construire des maisons, etc. Je désire attirer tout spécialement l'attention du département sur ce sujet.

CHIPPEWAS DE L'ILE AUX SERPENTS.

Cette bande s'est accrue de six depuis l'an dernier. Ces Sauvages résident, en partie sur l'île aux Serpents, et en partie sur l'île Georgina. La partie qui habite la première ne cultive pas autant que l'autre; mais ils ont pour habitude de travailler pour les fermiers et les gens de chantier qui les avoisinent. Il ne parait pas y avoir de misère ici; dans tous les cas, on n'entend aucune plainte parmi eux.

Leurs mœurs ne sont ni bonnes ni mauvaises; cependant ils semblent faire des progrès en civilisation.

Leur réserve consistant en des îles non arpentées, sa superficie et sa valeur ne peuvent guère être évaluées.

Ils appartiennent pour la plupart à l'église méthodiste wesléyenne dont les missionnaires visitent les Sauvages à des époques déterminées.

CHIPPEWAS DE RAMA.

Le recensement indique une augmentation de deux dans cette bande depuis l'année dernière. Il y a eu treize naissances, neuf décès, trois émigrations, et une expulsion pour cause de conduite immorale.

Ils ont une école conduite par une institutrice; ainsi qu'un missionnaire résidant qui est soutenu par la Société Wesleyenne des Missions.

Cette bande n'a pas fait en civilisation tous les progrès qu'elle aurait dû faire. L'ivrognerie est le vice dominant de ces Sauvages ainsi que de bien d'autres, et c'est la source toujours renouvelée de l'oisiveté et du dérèglement. Espérons, néanmoins, qu'il s'est opéré un changement, quelques-uns sont devenus "Bons Templiers," et s'ils peuvent une fois être amenés à contracter des habitudes de sobriété, ils apprendraient bien vite à se respecter eux-mêmes et à devenir de bons membres de la société.

Quelques individus de cette bande sont d'excellents cultivateurs, et supportent leur familles d'une manière respectable; d'autres consacrent la majeure partie de leur temps à la chasse, et durant la dernière saison, ils ont réalisé une somme variant de $2,000 à $3,000 à ce genre de vie.

CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL.

Le recensement démontre une augmentation naturelle de cinq dans cette bande, depuis l'an dernier. La plus grande partie de ces Sauvages se trouvent sur l'île Christain, dans la baie Georgienne, quelques-uns néanmoins, ont émigré à l'île Manitouline.

Ces Sauvages cultivent une grande étendue de terre; ils font aussi beaucoup la chasse et la pêche, et l'été ils gagnent considérablement d'argent au chargement des barges à bois. Ils semble gagner leur vie facilement, et la plupart se comportent bien.

J'ai été charmé, lors de ma visite chez eux, de leur maintien honnête et digne,—contraste bien frappant avec bon nombre de leurs frères qui vivent entourés de blancs soi-disant civilisés. Durant la saison écoulée, ils ont salé et vendu 212 barils de poisson estimés à $1,484; ils ont aussi vendu pour plus de $1,000 de pelleteries.

La statistique de cette partie de la bande qui réside dans l'île Manitouline, n'est pas comprise dans la cédule ci-jointe (excepté la colonne du recensement, et celle des deniers reçus du département pour distribution); on la trouvera très-probablement dans le rapport de M. le surintendant Phipps.

Il y a aussi dans cette île trente-sept Sauvages des tribus Ottawah et Pottawattamie, qui ne participent pas à aucune gratification. Ils sont d'habitudes industrieuses, et semblent prospérer tout aussi bien que leurs voisins qui reçoivent des paiements semi-annuels.

CHIPPEWAS DE NAWASH.

Ces Sauvages occupent leur réserve au Cap Croker ou Nawash.

Le recensement indique que leur nombre s'est augmenté de huit durant l'année

dernière. Ils gagnent leur vie principalement à la culture et à la pêche, et ils ont, à quelques exceptions près, abandonné la chasse tout-à-fait.

L'augmentation dans le nombre est due à l'admission dans la bande de plusieurs familles de la bande Saugeen.

Il y a trois écoles sur cette réserve; deux enseignées par des Sauvages et la troisième par une fille blanche; mais elles n'ont pas les bons résultats que j'aimerais à constater; cela est dû généralement au peu de capacité des instituteurs et de l'un d'eux en particulier; mais vu que ces écoles sont presqu'entièrement soutenues à même les fonds des Sauvages, ils ne veulent pas permettre qu'on se mêle de leurs affaires à cet égard.

Les deux tiers de cette bande sont protestants, et le reste catholiques romains.

Il y a un missionnaire résidant sur la réserve; c'est la Société Wesleyenne Méthodiste qui le fournit.

Les Sauvages semblent être un peuple religieux, et sont très assidus aux exercices de leurs églises respectives, surtout les femmes.

Cette bande s'améliore évidemment sous presque tous les rapports. En agriculture, ils commencent à se servir davantage des meilleurs instruments, et en prennent un plus grand soin. Ils suivent un meilleur mode de culture qu'auparavant, labourant avec soin la terre à l'automne afin de l'avoir toute prête pour les semailles du printemps. Ils possèdent une machine à battre de première classe, et ont, de leur propre mouvement, construit un bâtiment pour la mettre à l'abri lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Ils ont aussi construit plusieurs milles de très-bons chemins sur la réserve.

Il y a plusieurs familles de Sauvages étrangers, qui ont obtenu la permission sur la réserve principalement des Odawahs, des bords du lac Michigan, Etats-Unis; ils ne reçoivent pas de gratification annuelle, mais vivent principalement d'agriculture et de pêche.

CHIPPEWAS DE SAUGEEN.

Le recensement démontre une diminution de huit, due à l'émigration.

Il y a deux écoles sur la réserve; l'une enseignée par une femme blanche qui est payée par la Société Wesleyenne Méthodiste des Missions; l'autre a pour institutrice une femme Sauvage dont les appointements sont pris à même les fonds des Sauvages.

Il y a un missionnaire résidant sur la réserve, lequel est soutenu par la Société Wesléyenne Méthodiste des Missions. Ils ont aussi une belle église.

Les observations faites à l'égard des Sauvages du Cap Croker, s'appliquent également à cette bande sur presque tous les points. Il n'y a qu'un petit nombre d'entre eux qui se livre à la chasse; la valeur totale des pelleteries recueillies ne s'élèvant qu'à $500. Ils vivent surtout d'agriculture et de pêche.

Plusieurs familles Sauvages résident sur la réserve, s'élevant au nombre de plus de 100 individus, principalement de la baie Verte, lac Michigan, Etats-Unis; elles ne reçoivent aucune gratification annuelle, mais elles vivent de culture et de pêche.

Il y a dans les limites de ma surintendance environ 2,900 Sauvages, dont 2,700 participent à la distribution semi-annuelle.

Le chiffre total des sommes qui m'ont été expédiées par le département pour l'année 1874, s'est élevé à $43,071.64, qui furent répartie entre les différentes bandes sous forme de gratifications annuelles, pensions et salaires.

Respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

WM. PLUMMER,

Commissaire et surintendant-visiteur.

ETAT, d'après le recensement, de l'avancement dans l'agriculture, etc., des Sauvages Mohawks, Mississaguas et Chippewas sous la surintendance de William Plummer.

	Nom de la bande.	Recensement.			Valeur de la propriété réelle et personnelle.	Nombre de logements.	Logements		Superficie des réserves.	Terre.			Instruments aratoires.						Animaux vivants.					
		Total.	Augmentation.	Diminution.			En troncs d'arbres.	En planches.		Acres en culture.	En pâturage.	En bois.	Charrues.	Herses.	Chariots.	Cribles.	Machines à battre.	Divers instruments.	Chevaux.	Vaches.	Moutons.	Cochons.	Bœufs.	Jeunes animaux.
					$ cts.																			
1	Mohawks, de la B. de Quinté	784	25	...	505,000	157	......	154 3 briq.	27 m. carrés.	9,500	4,000	3,500	32	32	34	...		1 moiss. 33 train'x.	122	121	55	84	17	57
2	Mississaguas, d'Alnwick......	201	...	4	78,000	40	17	23	3,669 acres.	1,088	117	2,464	13	13	......	...	...	....	11	11	7	54	16	4
3	do du lac Rice.....	121	...	...	27,500	31	31	....	1,200 "	160	60	880	9	11	6	...	...	....	9	8	19	61	6	8
4	do lac à la Vase...	138	...	1	35,000	17	17	....	1,600 "	100	150	1,350	5	3	5	...	...	1 rouleau 1 char.	11	18	35	25	6	5
5	do Scugog..	43	...	2	32,000 person. seulement.	10	10	....	800 "	25	5	770	4	3	2	1	...	....	5	3	.....	7	.....	8
6	Chippewas, de l'île au Serpent	133	6	...	6,390	25	25	....	Inconnue.	191	....	....	6	3	......	...	...	....	12	7	22	42	7	15
7	do Rama	263	2	...	52,328 person. seulement.	45	45	....	2,354 acres.	165	75	2,114	6	5	13	...	...	....	7	13	.....	10	4	...
8	do de l'île Beausoleil	269	5	...	10,588	40	40	....	Inconnue.	352	219	....	4	2	......	...	...	....	3	20	5	21	18	16
9	do Cap Croker........	378	8	...	73,870	69	30	39	15,586 acres.	2,500	1,000	12,086	17	11	2	4	1	....	10	26	.....	134	35	17
10	do Saugeen	324		9	56,000	65	45	20	8,600 "	350	500	7,750	25	15	18	...		29 train'x. 4 fauch.	42	24	.....	10	26	20

ETAT, d'après le recensement, de l'avancement dans l'agriculture, etc., des Sauvages Mississaguas et Chippewas.—*Suite.*

	Moissons en 1874.						Poisson.		Fourrures.		Argent.			Enfants.					
	Minots de maïs.	Minots de blé.	Minots de pois.	Minots de pommes de terre.	Minots d'avoine.	Tonneaux de foin.	Quantité prise.	Valeur.	Espèces.	Valeur.	Montant envoyé par le département.	Montant distribué.	Valeur du bois coupé et vendu, sous licence.	Nombre.	Fréquentant l'école.	Nombre d'écoles.	Professeurs sauvages.	Dénominations qui les supportent.	Remarques.
							Qrts.	$		$	$	$	$						
1	2,117	3,985 Seigle 605	706 Orge. 1,583	1,702 Sarrasin.	3,690 260	187	....	....	....	....	6,996 43	6,996 43	....	330	110	3	1	Eglise d'Angleterre et Cie. de la N.-Angleterre.	
2	222	971	380	1,875	560	19	....	....	....	300	3,925 50	3,925 50	1,284 45	84	57	1	...	Société Missionnaire Wesleyenne.	
3	20	1,050	510 Orge. 130	875 Riz sauvage. 100	740	19	100	1,000	Vison, Loutre.	250	1,155 65	1,155 65	92 00	52	19	1	1	do do	
4	75	140	140	400	850	20	100	1,000	do	1,405	1,474 85	1,474 85	....	54	50	1	1	C. de la N.-Angle.	33 bateaux, valeur $185; paniers fabriqués, $850.
5	30	150	100	100	25	.....	Lbs. 5,000	200	Vison.	216	501 65	501 65	353 80	18	9	...	...		
6	296	461	176	958	244	1	....	275	Diverses espèces	110	1,070 00	1,070 00	....	52	35	2	...	Société Missionnaire Wesleyenne.	Bateaux, valeur $600; paniers fabriqués, $750.
7	328	364	124	1,198	728	53	Qrts. 89	623	do	2,278	2,626 06	2,626 06	....	102	30	1	...	do do	Canots, valeur $425.
8	500	....	....	1,750	146	43	212	1,272	do	1,048	2,268 75	2,268 75	113 85	110	39	1	1	do do	Bateaux et rets, valeur $6,000.
9	300	773	300	2,223	190	150	200	1,200	....	....	12,921 25	12,921 25	....	187	82	3	2	Fonds de la bande, excepté $50 de l'Eglise d'Angleterre	Bateaux et rets, valeur $4,000.
10	700	500	200	2,400	200	50	1,400	6,000	do	500	10,131 50	10,131 50	....	156	78	2	1	Société Missionnaire Wesleyenne.	Bateaux et rets, valeur $3,000; paniers fabriqués, $1,000.

Bureau des Sauvages,
Toronto, 31 décembre 1874.

WM. PLUMMER,
Surintendant-visiteur et commissaire.

No. 6.

BUREAU DES SAUVAGES.
MANITOWANING, 12 septembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre des rapports sur les terres et établissements sauvages dans les limites de cette surintendance, et je profite de l'occasion pour vous mander que j'ai suivi, autant que la chose a été praticable, les instructions contenues dans la circulaire * du département, en date du 28 août dernier.

Il m'est impossible de vous fournir, quelques-unes des statistiques demandées, telles que le nombre et la description des animaux à fourrure tués, et la somme produite par la vente des pelleteries, mais je tâcherai de le faire dans mon rapport de l'année prochaine.

Je puis mentionner ici que j'ai obtenu mes informations, relativement à la coupe du bois sur les différentes reserves, de Sauvages intelligents qui sont envoyés exprès pour recueillir des renseignements quand on en a besoin.

Il est difficile d'arriver au chiffre du nombre d'acres de terre que les Sauvages cultivent, leurs idées sur la superficie étant très-vagues ; il varie de deux à dix acres par famille, la moyenne étant de cinq acres sur cette île. Ne sont pas comprises dans cette moyenne les prairies du Castor, où ils coupent leur foin sauvage.

L'acte récent du parlement fédéral (37 Vic., chap. 21.) contribuera grandement à mettre fin à la vente illicite des boissons aux Sauvages, et sera très-avantageux sous beaucoup de rapports.

Relativement au progrès fait par ces Sauvages dans la civilisation, les relations avec eux démontrent qu'ils ne sont pas dépourvus de plusieurs sentiments élevés, ce qui prouve que l'instruction morale et religieuse qu'ils reçoivent porte déjà des fruits.

Le vol est à-peu-près inconnu parmi eux, et ils sont invariablement remplis de bonté pour les malades et pour les veuves, cultivant pour eux leurs terres quand ces derniers ne peuvent le faire eux-mêmes.

Il faut espérer que l'éducation, tout en débarrassant leur esprit des nuages de la superstition, aura aussi l'effet de détacher la génération qui pousse de leurs habitudes errantes et nomades.

En comparant la condition des Sauvages qui vivent sur la terre ferme à celles des Sauvages qui résident sur cette île, l'avantage en ce qui touche aux mœurs, à l'éducation et au progrès dans la civilisation est grandement en faveur des Sauvages insulaires, qui, dans une large mesure, eût pour eux le bienfait d'un enseignement moral et religieux, bienfait dont sont à-peu-près entièrement privés les Sauvages de la terre ferme. (Je ne parle ici que des Sauvages de la terre ferme qui sont concernés dans mon rapport).

Les Sauvages en général paraissent heureux et contents ; la seule exception qu'il me peine de constater ici s'applique à quelques-unes des bandes de la terre ferme qui sont mécontentes de la gratification annuelle qu'elles reçoivent, ayant droit, disent-elles, en vertu du traité Robinson, à une augmentation.

J'ai l'honneur, etc.,

J. C. PHIPPS.
Surintendant-visiteur.

WIKWEMIKONG.

Wikwemikong, l'établissement sauvage le plus populeux de cette surintendance, est situé sur la partie non cédée de l'île Manitouline, et est principalement occupé par les Outaouais, avec quelques Chippewas et Pottawattamies. Le village contient une populatio de 712 âmes, qui est toute catholique. Il y a deux églises, une solide maison en pierre qui sert de résidence aux missionnaires, une maison d'habitation pour les institutrices, deux écoles—l'une pour les garçons, et l'autre pour les filles. L'assistance des garçons à l'école est en moyenne de 85, et celle des filles de 65. On leur enseigne les rudiments d'une éducation simple, et les garçons apprennent des métiers, et les filles à coudre, filer, tisser et tricoter.

Ces Sauvages ont beaucoup d'industrie, et défrichent de plus en plus leurs terres

* Voir page 12.

d'année en année. Il n'y a encore que peu d'années, ils ne cultivaient que du maïs et des pommes de terre aujourd'hui ils récoltent des pois et du blé de printemps. Il y aurait beaucoup à améliorer dans leur mode de culture, et ils ne sont que bien médiocrement fournis d'instruments aratoires ; et cependant ils ont d'excellentes récoltes et suffisent abondamment à leurs besoins.

A l'exception de la bande de Tayiahwenene et de quelques Sauvages peu nombreux de la bande de la rivière Espagnole, les Sauvages, généralement, ne reçoivent aucuns paiements en argent du département. On leur aide à soutenir leurs écoles, et ils ont l'avantage de soins médicaux et sont fournis de médicaments. La valeur entière de leur propriété personnelle est de $18,220.

Ils se soutiennent au moyen de l'agriculture et de la pêche ; ils sont paisibles et de bonne conduite ; attentifs à leurs devoirs religieux, et font des progrès considérables dans la voie morale et sociale.

Population.					Bâtisses.		Animaux vivants.			
Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Total.	Maisons.	Granges et étables.	Bêtes à cornes.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.
251	234	110	117	712	132	101	215	87	213	179

Recettes.							Charrues.	Herses.	Bateaux.	Canots.	Seines.	Sucre.
Acres en culture.	Maïs.	Pommes de terre.	Blé.	Pois.	Fèves.	Foin.						
	Minots.	Minots.	Minots.	Minots.	Min.	Ton'x						Lbs.
1,500	4,500	7,900	540	165	65	600	31	4	67	22	579	60,000

Bois coupé, sous license, par les Sauvages, 423½ cordes de bois mou pour les bat. à vapeur, valeur $847.00.

Ces Sauvages ont de l'aptitude pour les métiers, et bien qu'il n'y en ait qu'un petit nombre, s'il y en a, qui puissent passer pour des artisans de premier ordre, néanmoins presque tous savent manier la hache et la scie, et peuvent faire de gros ouvrages en charpenterie et en construction de maison.

Il y a, dans ce village, trente-deux charpentiers et constructeurs de vaisseaux, dix-neuf tonneliers, quatre forgerons et cinq cordonniers.

Il y a huit métiers à tisser et vingt-huit rouets à filer en activité, et l'on fabrique une grande quantité de flanelle grossière et d'étoffes à habits. Le nombre des moutons que l'on élève s'accroit chaque année ; les femmes en filent la laine.

Les missionnaires méritent beaucoup d'éloges pour les efforts incessants qu'ils font dans le but de promouvoir le bien-être des Sauvages confiés à leurs soins.

CRIQUE À LA CARPE.

La Crique à la Carpe est située cinq milles au nord de Petit Courant. La réserve contient 2,241 acres ; la terre est de bonne qualité. Le recensement de la bande démontre une population de soixante-neuf, ou une augmentation de neuf sur l'année dernière. Les sommes réparties entre eux durant l'année écoulée se sont élevées à 112.80, c'est l'intérêt des ventes de bois sur cette île.

La proximité de cet établissement de Petit Courant, où les Sauvages sont parvenus à se procurer du whiskey, a empêché toute amélioration notable dans le caractère moral de la majorité d'entre eux ; il y a cependant des exceptions ; et quelques-uns de ces Sauvages se conduisent fort bien et sont très-intelligents.

L'école, à Petit Courant, qui a reçu l'aide du département, est beaucoup trop éloignée pour être de grande utilité pour ces Sauvages, et à l'époque du recensement, elle était fermée.

Les Sauvages travaillent pour les marchands de Petit Courant ; ils transportent le bois en bateau, et s'engagent quelquefois à bord des steamers ; ils font du sucre le printemps, la pêche l'automne, et durant l'été, ils cultivent des jardins. La quantité de terre en culture est de quinze acres ; il y a sept maisons, quatre granges et étables. Ils ont récolté quarante-cinq minots de maïs et 613 minots de pommes de terre. Ils possèdent une vache, deux chevaux, trois bœufs, trois cochons, ainsi qu'une chaloupe. La valeur de leur propriété personnelle s'élève à $531.

MICHIGUENDINONG.

Ce village est situé à la tête de la baie Ouest ou Honora, et est occupé par des Sauvages Chippewas, la bande du chef Paimoquonaishkung ; ils sont catholiques, et ont récemment construit une église solide, dont l'ornementation et le genre sont très-convenables. Ils ont aussi une école que l'on se propose d'ouvrir aux élèves l'hiver prochain, le département ayant, pour cet objet, accordé une somme annuelle de $150.

La réserve contient 8,056acres ; la terre est d'excellente qualité ; les Sauvages sont généralement industrieux et font de grandes récoltes de maïs, pommes de terre et autres produits, et sont abondamment pourvus de provisions pour la consommation d'hiver. Les maisons sont en bois rond, très-solidement construites, et grand nombre d'entre elles sont meublées d'une manière confortable. Le village a des prétentions à la régularité dans le tracé de ses rues, et présente une apparence de propreté et d'aisance.

Cette bande reçoit une gratification nouvelle en vertu du traité Robinson, ainsi que l'intérêt sur les droits de coupe de bois sur la réserve de Maganettawan, et l'intérêt sur les ventes de terres sur cette île. Les sommes réparties entre eux durant l'année écoulée, par le département, se sont élevées à $506.15. Ils se soutiennent au moyen de l'agriculture et de la pêche principalement ; quelques-uns font la chasse sur la terre ferme durant l'hiver.

Le chiffre total de la propriété personnelle de cette bande atteint $3,562 ; la valeur du poisson vendu s'est élevée à $852.

Ils sont sous la garde et les soins des missionnaires de Wikwemikong, qui visitent leur village de temps à autre, mais ils n'ont pas de prêtre ou ministre résidant au milieu d'eux.

Cette bande est l'une des plus prospères et des plus honnêtes de l'île, et l'établissement d'une école dans leur village ne peut que leur être avantageux sous le double rapport des mœurs et des relations sociales.

Adultes.		Jeunes gens.		Enfants.		Total.	Maisons.	Granges et étables.	Bêtes à cornes.	Chevaux.	Cochons.	Moutons.	Acres sous culture.
Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.								
39	35	26	26	37	33	196	33	20	46	6	58	27	246

Maïs.	Pommes de terre.	Blé.	Pois.	Avoine.	Fèves.	Foin.	Charrues.	Herses.	Houes.	Chaloupes	Canots.	Filets.	Sucre.
Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Ton'x.							Lbs.
945	1897	147	75	120	11	95	5	1	91	15	5	79	20,000

SHESHEGUANING.

Cet établissement est situé sur une petite baie (qui forme un havre commode pour les bateaux) vis-à-vis l'extrémité occidentale de l'île Barrie. Les Sauvages sont des Chippewas, et composent la bande du chef Edowishkoshe. Les terres des environs n'ont pas encore été arpentées ; elles produisent d'excellentes récoltes, et cette bande a toujours à vendre une grande quantité de maïs et de pommes de terre. Les pêcheries des environs sont excellentes, et tant de leurs produits agricoles que de ceux de leur pêche, ils vivent dans l'abondance. La population a diminuée légèrement ; ils ont perdu sept de leur nombre durant l'année dernière, qui ont émigré à l'île Cockburn. Ils sont catholiques, possèdent une église et une école, et reçoivent de temps à autre, la visite des missionnaires de Wikwemikong. Le département leur a envoyé la somme de $232.20, laquelle a été répartie entre eux durant l'année dernière. La valeur de leur propriété personnelle est de $3,162. La valeur du poisson qu'ils ont vendu durant l'année s'est élevée à $1,082. Il y a cinquante enfants d'âge à aller à l'école, et la seule instruction qu'ils reçoivent leur vient de la visite d'occasion du missionnaire de Wikwemikong. La bande grandit d'une manière graduelle mais constante en richesse et en civilisation, mais elle gagnerait énormement à l'établissement d'une école dans son sein. Les bâtisses sont solides et confortables, et le village est tracé avec régularité et situé dans une très belle localité.

Adultes.		J. gens.		Enfants.																		
Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total.	Maisons.	Granges et étab.	Maïs.	Pommes de terre.	Fèves.	Pois.	Vaches.	Chevaux.	Bœufs.	Cochons.	Charrues.	Houes.	Chaloupes.	Filets.	Poissons pris pour la vente.
																					qrts.
16	21	15	12	20	23	117	19	16	528	1372	10	6	4	19	1	38	1	76	16	165	541

SHEGUIANDAH.

Sheguiandah est un établissement sauvage protestant, situé à huit milles au sud de Petit Courant, et occupé par la bande du chef Maisequoseggai, et par une partie de celle du chef Paiboursey.

La réserve contient 5,106 acres d'une terre excellente, dont une bien petite portion (environ 70 acres) est en culture.

Les Sauvages sont des Chippewas, et ne prospèrent pas autant que les autres bandes sur cette île. Le printemps dernier ils furent réduits à une misère voisine de la mort ; le département dut leur venir en aide, et leur fournit des provisions durant le temps où ils étaient à couper du bois pour clôturer leur réserve. Ils sont d'habitudes nomades, et manque de constance et d'industrie dans la culture de leurs terres ;

on peut attribuer en quelque mesure leur état arriéré à leur voisinage du village de Sheguiandah, et la facilité avec laquelle ils peuvent se procurer du whiskey. Cependant on est parvenu en grande partie à mettre un terme à cet abus, et l'on peut apercevoir une amélioration sensible dans la culture de leurs terres durant cette saison. Ils manquent presqu'absolument d'animaux et d'instruments aratoires, et ils sont très-pauvres—la valeur de leur propriété personnelle peut s'élever à $1,024.

Ils ont une église (dont ils se servent aussi comme d'école) construite par la société ecclésiastique du diocèse de Toronto ; ils sont assidus à leurs exercices religieux. Le nombre des enfants qui fréquentent l'école est de 40 ; moyenne de l'assistance des garçons, 32 jours ; des filles 30 jours—pour l'année. Les enfants fréquentent aussi l'école du dimanche.

Les deniers reçus du département et répartis entre les bandes durant l'année passée, se sont élevés à $347.95, à savoir : $140.60 de gratification mensuelle en vertu du traité Robinson, et $207.35, l'intérêt sur la vente des terres.

Le révd. Rowland Hill, missionnaire de l'église d'Angleterre, célèbre le service divin dans l'église tous les dimanches, et prend beaucoup d'intérêt au bien-être social et moral des Sauvages confiés à sa charge.

Adultes.		J. gens.		Enfants.																				
Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total.	Maisons.	Granges et etables.	Maïs.	Pommes de terre.	Fèves	Pois.	Avoines.	Blé.	Vaches	Chevaux.	Bœufs.	Cochons.	Charrues.	Houes.	Chaloupes.	Canots.	Filets.	Poissons pris pour la vente.
									Bois.	Bois.														brls.
22	25	19	9	23	15	113	20	6	401	355	1	10	9	51	2	1	5	1	2	66	5	13	26	10

Il y a eu cinq naissances et cinq décès durant l'année passée.

OBIDGEWONG.

Petit établissement contenant sept familles de Sauvages païens, partie d'une bande qui laissa Maganong à la tête de la baie Mudge, il y a une quinzaine d'années à peu près. Ces Sauvages ont reçu de fréquentes visites de la part des missionnaires, mais sans bon résultat. Ils sont paisibles et passablement industrieux, et ont une réputation de grande honnêteté. Ils vivent dans des huttes (wigwams), mais ils se proposent de se construire des maisons cet automne. Ils ont environ quinze acres de terre sous culture ; ils ne cultivent que du maïs et des pommes de terre ; ils ne font la pêche que pour leur propre usage, et, à l'occasion, la chasse aux ours qui sont très-nombreux dans les environs de leur établissement. Ils sont compris dans le recensement et reviennent de Mechiguedinong où des terres avaient été mises en réserve pour eux.

ILE COCKBURN.

Le village est situé du côté occidental de l'île, et peuplé par des Sauvages qui ont émigré de Sheshegwaning, et contient une population de trente-trois âmes—ou dix de plus que l'année dernière, ce que l'on doit attribuer principalement à l'immigration. Il y a sept maisons et deux granges ; ils possèdent des animaux, cinq vaches, deux chevaux et un cochon ; leurs récoltes, l'an dernier, consistèrent en 89 minots de maïs et 163 minots de pommes de terre.

Ils ont environ vingt-cinq acres de terre sous culture. Le sol est sablonneux, mais les Sauvages disent qu'il produit de bonnes récoltes, et ils ont abondamment de provisions pour la consommation d'hiver et pour la vente au printemps.

Les pêcheries qui entourent l'île sont excellentes ; la quantité de poisson prise pour la vente durant l'année s'est élevée à 213 demi-barils évalués à $406. Ces Sauvages sont catholiques, mais ils disent qu'ils n'ont reçu la visite d'aucun missionnaire durant l'année passée.

Ils n'ont pas d'école.

Cette île est abondamment couverte de bois dur, mais on ne tire aucun parti de ce bois à présent ; il y a aussi du bois de pin précieux. Les sommes réparties entre eux par le département durant l'année se sont élevées à $38.85. C'est l'intérêt des ventes de terres sur l'île Manitouline. Valeur de la propriété personnelle de cette bande, $981.

Ces Sauvages sont intelligents et passablement industrieux ; excepté quand le whiskey se montre au milieu d'eux, ils sont paisibles et amis du bon ordre. Ils ont quitté Sheshegwaning, il y a quelques années, par suite d'un malentendu avec la bande qui s'y trouve.

On ne devrait pas encourager de petits établissements comme celui-ci, car les enfants se trouvent privés des avantages de l'éducation morale et religieuse qu'ils trouveraient dans des établissements plus considérables.

WIKWEMIKONGSING.

Wikwemikongsing, situé sur la partie non concédée de l'île Manitouline, à sept milles environ au sud de Wikwemikong, se compose de vingt-neuf hommes, trente-cinq femmes, trente-huit garçons et vingt-huit filles, en tout, 130 âmes. Il y a une église, vingt-trois maisons, dix-sept granges et étables. Ces Sauvages possèdent dix-neuf chevaux, huit bœufs, onze vaches, treize moutons et huit porcs. Ils ont dix-sept chaloupes, 147 filets et quatre charrues. Il y a huit charpentiers et constructeurs de bateaux, et six tonneliers ; ils ont récolté, durant l'année dernière, 600 minots de maïs, 1,700 minots de pommes de terre, et soixante-quinze tonneaux de foin. Terre sous culture, 150 acres.

Ces Sauvages sont catholiques, et ils reçoivent de fréquentes visites des missionnaires de Wikwemikong. Ce sont principalement des Outaouais avec quelques Chippewas. Ils ne reçoivent pas d'argent du gouvernement. La valeur de leur propriété personnelle s'élève à $3,272. La valeur du poisson pris pour la vente est de $400. Ils ont fait 10,000 lbs. de sucre évaluées à $700. Ils n'ont pas d'école régulièrement établie; mais les enfants reçoivent de l'instruction quand les missionnaires les visitent.

Ils grandissent en richesse et en civilisation ; ils sont très attentifs à leurs devoirs religieux; paisibles, de bon comportement, et ils prospèrent assez bien. La génération qui pousse gagnerait considérablement à l'établissement d'une école dans cette peuplade.

ATCHITAWAGAMING, SUR LA BAIE DU SUD, A L'EST.

Cet établissement contient seize maisons d'habitation, une église, et sept granges et étables.

La population atteint le chiffre de quatre-vingt-quinze ; elle s'accroit aujourd'hui des Sauvages de l'ouest de la baie du Sud, qui sont au nombre de trente-quatre, et qui se transportent du côté est de la baie, leurs terres ayant été vendues à des colons blancs. Ce sont principalement des Ottaouais, avec quelques Chippewas et Pottawattamies. Ils sont presque tous catholiques ; quelques-uns, cependant, restent païens. Les missionnaires de Wikwemikong leur font des visites de temps à autre, célèbrent le service divin dans l'église, et donnent aussi l'instruction aux enfants. Comme règle, ces Sauvages ne reçoivent aucun argent du département. Quelques individus de la bande Beausoleil résident ici et reçoivent de l'argent.

Ils se soutiennent au moyen de l'agriculture et de la pêche. Leurs récoltes consistent en maïs, pommes de terre, pois, avoine et blé. Quelques-uns d'entre eux vont quelquefois faire la chasse sur la terre ferme.

Ils sont paisibles et de bon comportement, excepté quand on leur donne du whiskey.

L'établissement d'une école au milieu d'eux, contribuerait grandement à promouvoir leur bien-être moral, et serait tout-à-fait avantageux à la génération qui croît.

—	Adultes.		J. gens.		Enfants.		Total.	Maisons.	Granges.	Eglise.
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.				
Atchitawagaming	23	29	11	4	17	11	95	16	7	1
Baie du Sud, à l'ouest, qui se transportent	5	8	5	5	6	5	34	......	......	......

Les Sauvages de l'ouest de la baie du Sud prennent leur part de l'intérêt des ventes de terres sur cette île.

BANDE DE SPANISH RIVER.

Cette bande compte 420 membres, ou vingt-huit de plus que dans le dernier recensement ; augmentation résultant principalement des naissances.

La propriété personnelle de ces Sauvages s'élève à $6,974.

Une partie de cette peuplade réside au lac au Merisier, à quarante milles environ de Spanish River, une autre partie à Sagamouk, près de la Cloche, et quelques-uns sur l'île Manitouline à Wikwemikong, Michiquedinong et Obidgewong.

Les Sauvages du lac au Merisier, dont le chef se nomme Louis Espagnol, vivent entièrement de leur chasse, et ne cultivent rien autre chose que des pommes de terre. Ils arrivent sur les bords du lac vers la fin de juin pour vendre leurs pelleteries. Ils y restent à-peu-près deux mois, et puis retournent dans l'intérieur, quelques-uns d'entre eux sont catholiques ; mais la plupart païens.

Cette partie de la tribu qui vit à Sagamouk est presque toute païenne (six seulement sont catholiques.)

Leurs jardins sont sur la Spanish River, à deux milles environ du village. La terre est bonne, et ils font d'excellentes récoltes de maïs et de patates. Ils font la chasse à l'occasion. Ils font aussi du sucre le printemps, et la pêche l'automne.

Il y a quatorze maisons d'habitation à Sagamouk. Les Sauvages ne possèdent point d'animaux, ni d'instruments aratoires si ce n'est des houes.

Les Sauvages de cette peuplade qui vivent à Wikwemikong et Michiguedinong, sont beaucoup plus avancés que ceux qui habitent la rive nord. Vivant au milieu des Outaouais qui connaissent mieux l'agriculture que les Chippewas, ils ont acquis graduellement les habitudes de leur entourage, et ont fait de grands progrès en agriculture, et font l'acquisition de nombreux animaux de ferme. Ils ont de nombreux défrichés ; quelques charrues en fer et des bœufs ; et bon nombre de leurs maisons sont meublées d'une manière confortable.

Le caractère moral et social de cette partie de la peuplade est bien plus élevé que celui des Sauvages qui habitent la rive nord, et ils avancent dans la civilisation d'une manière satisfaisante.

Adultes.		Jeunes gens.		Enfants.		Total.	Habitations.	Granges et étables	Maïs.	Pommes de terre.	Fèves.	Pois.	Avoine.
Hommes	Femmes	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.								
									Bois.	Bois.	Bois.	Bois.	Bois.
72	98	46	49	103	80	448	41	34	817	3,330	25	108	99

Blé.	Vaches.	Cheveaux.	Bœufs.	Cochons.	Moutons.	Charrues.	Herses.	Houes.	Chaloupes.	Canots.	Filets.	Poisson, demi-barils.
Min.												
160	27	33	25	93	19	11	4	142	25	23	230	384

SAUVAGES DE LA RIVIÈRE AU POISSON BLANC.

Ces Sauvages sont des Chippewas ; ils sont au nombre de soixante-deux, soit une diminution de trois depuis le recensement de l'année dernière, causée par les décès et l'émigration. Vingt-six de ces Sauvages sont établis à Shequianhdah, et seize dans d'autres parties de l'île Manitouline, vingt d'entre eux seulement demeurant dans la réserve, et pour ceux-ci, on a mis à part des terres dans l'île Manitouline.

L'établissement se trouve situé du côté est de la Cloche Péninsulaire, et contient cinq maisons d'habitation et une grange. La terre est fertile, et on y récolte du maïs et des pommes de terre d'excellente qualité.

Ces Sauvages sont protestants pour la plupart.

Un état de la population, de la récolte, etc., se trouve compris dans celui qui a rapport aux Sauvages Sheguindah, où réside la majorité de la bande.

TAHGAIWENINI.

Cette bande, pour l'usage de laquelle la réserve No. 11 fut mise à part en vertu du traité passé avec l'hon. W. B. Robinson, vit aujourd'hui sur la partie non concédée de l'île Manitouline. Elle compte 151 individus, soit une augmentation de 10 depuis le dernier recensement, par suite des naissances principalement.

Ces Sauvages sont catholiques, assidus à leurs exercices religieux, et font des progrès considérables dans la civilisation ; ils grandissent tous les ans en richesse.

Le nombre d'acres de terre en culture s'élève à 175. Valeur de la propriété personnelle, $3,930. Le chiffre des sommes reçues du département et réparties entre ces Sauvages durant l'année passée s'est élevé à $135.86, c'est la gratification annuelle fixée par le traité Robinson.

Ce sont des Chippewas. Ils se soutiennent au moyen de l'agriculture et de la pêche.

Adultes.		Jeunes gens.		Enfants.									
Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total.	Maisons.	Granges.	Étables.	Fèves.	Maïs.	Avoine.	Pois.
										Bois.	Bois.	Bois.	Bois.
21	44	23	4	31	28	151	27	6	14	13	489	33	33

Pommes de terre.	Blé.	Foin.	Vaches.	Chevaux.	Bœufs.	Cochons.	Moutons.	Herses.	Houes.	Charrues.	Chaloupes.	Filets.	Poisson pris, demi-barils.
Min.	Min.	Ton'x											
1178	120	110	17	21	15	44	21	2	64	8	14	99	140

PEUPLADE DE MISSISSAGUA.

Ces Sauvages sont tous chasseurs. Ils passent la plus grande partie du temps sur leurs terres, et ne sortent de leur réserve que deux ou trois mois par année.

La plupart sont païens. Ils vivent de chasse et ne prêtent aucune attention à l'agriculture. Ils vivent dans des wigwams.

Le nombre de la bande est 116, dimunition de deux par décès depuis le dernier recensement.

Le montant d'argent reçu du département et distribué parmi eux durant l'année dernière est $63.65 pour l'indemnité annuelle en vertu du traité Robinson, et $44.39 pour intérêt sur des créances pour bois debout sur leur réserve.

Adultes.		Adolescents.		Enfants.		Total.
Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	
25	29	11	4	28	19	116

PEUPLADE DE LA RIVIÈRE AU SERPENT.

La réserve est située sur l'embouchure de la rivière au Serpent et n'est pas arpentée.

Les Sauvages ne récoltent qu'une petite quantité de maïs et de pommes de terre; ils vivent de chasse et de pêche.

Comme dans la plupart des peuplades de la terre-ferme, le paganisme règne à un haut degré parmi eux. Le montant d'argent reçu du département et distribué à cette peuplade, durant l'année, a été $63.65 pour l'indemnité annuelle d'après le traité Robinson, et $55.49 pour intérêt sur des créances pour bois debout.

Leurs logements sont de fortes maisons en troncs d'arbres, et ils sont logés confortablement. La valeur de leurs propriétés personnelles est $935.

Ces chasseurs ont un beau physique, mais les fatigues et les effets de l'intempérie des saisons les font paraître vieux à l'âge de quarante ans. Ils souffrent du scorbut, et les maladies d'yeux sont fréquentes parmi eux.

Adultes.		Adolescents.		Enfants.												
Hommes	Femmes	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Total.	Maisons.	Granges et étables.	Maïs.	Pommes de terre.	Chevaux.	Bœufs.	Cochons.	Chaloupes.	Canots.	Rets.
									Bois.	Bois.						
18	17	10	5	12	11	73	9	7	60	393	7	1	2	1	16	31

PEUPLADE JAHQUAHKUMMICK.

Ces Sauvages pour lesquels la réserve de la rivière Thessalon a été mise à part, ont demeuré pendant nombre d'années dans le voisinage des mines Bruce. Quelques-uns ont de l'emploi dans ces mines; d'autres font la chasse ou la pêche, et un grand nombre buchent le bois de corde durant l'hiver. La peuplade se compose principalement de catholiques, mais beaucoup sont païens.

Par suites d'alliances avec les blancs à peu près vingt-cinq métis prétendent appartenir à cette peuplade.

Leur état moral ne ferait pas un contraste favorable avec quelques Sauvages établis sur l'île Manitouline.

La réserve a une grande valeur ; elle contient beaucoup d'excellente terre et du bon bois de pin. Plusieurs familles, surtout de métis, se sont établies là et veulent acheter la terre qu'ils occupent.

Le montant reçu du département et divisé parmi la peuplade durant l'année, est $151.05 pour l'indemnité annuelle d'après le traité Robinson, et $108.10 pour intérêt sur des créances pour bois debout.

Le recensement est comme suit :—

Adultes.		Adolescents.		Enfants.		Total.
Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	
23	36	19	17	39	29	163

Augmentation de six, par naissances, depuis l'année dernière.

LAC DU POISSON BLANC.

Cet établissement est occupé par le chef Shamouquoum et sa peuplade, comptant 143 âmes, augmentation de neuf, par des naissances, depuis l'année dernière.

La peuplade vit de chasse. Ils viennent au bord du lac, vers la fin de juin de chaque année et visitent ordinairement le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Lacloche pour disposer de leurs fourrures et obtenir des provisions, et retournent sur les terres après un court séjour. C'est une peuplade paisible et de bonne conduite, mais elle n'a pas l'occasion de profiter de l'enseignement moral et religieux, et la plupart de ses membres sont païens.

La valeur de leurs propriétés personnelles est $1,336.

Le montant reçu du département et divisé parmi eux, est $127.30, montant de leur part de l'indemnité annuelle d'après le traité Robinson, pour l'année dernière.

Adultes.		Adolescents.		Enfants.							
Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total.	Maïs.	Pommes de terre.	Fèves.	Canots.	Rets.
							Minots.	Minots.	Minots.		
29	34	7	3	28	42	143	89	375	3	43	46

PEUPLADE ONEWEIGONCE.

Ces Sauvages sont à Grumbling Point, près de l'ouverture est de l'anse Collin. Leur nombre est de cinquante-sept, diminution de deux depuis l'année dernière.

Ils vivent principalement de pêche ; ils pêchent pour leur propre usage et travaillent quelquefois au moulin à scie de l'anse Collin.

La somme de $56.05 a été reçue du département et distribuée parmi eux durant l'année dernière, et on a accordé jusqu'à $120 en 1873 pour aider à la construction, à Grumbling Point, de quatre maisons, dont deux sont presque complétées.

Quelques-uns de ces Sauvages vivent dans des wigwams sur la rivière Beaverstone, dans la partie nord de la réserve ; et une famille (la plus intelligente et la plus prospère) demeure à Wikwemikong.

La peuplade a six logements, une étable et une grange. La récolte a produit, l'année dernière, 18 minots de maïs, 140 minots de pommes de terre et six minots de fèves. Ils possèdent trois chevaux, un bœuf, six cochons, trois bateaux, trois canots, trente-quatre rets.

Plus des trois quarts de la récolte ont été faits par la famille qui demeure à Wikwemikong ; 100 demi-barils de poisson ont été pris par cette famille. Valeur $200.

Le recensement de la peuplade est comme suit :—

Adultes.		Adolescents.		Enfants.		
Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Total.
11	12	4	8	8	14	57

Les membres de la peuplade, qui vivent sur la réserve, ne peuvent pas être regardés comme ayant fait beaucoup de progrès vers la civilisation, et leurs enfants grandissent dans l'ignorance, la visite d'un missionnaire catholique de temps à autre étant la seule occasion de recevoir de l'instruction.

J. C. Phipps,
Surintendant-visiteur.

No. 7.

Parry Sound, Ont.,
7 septembre 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre les réponses à votre circulaire * du 28 août 1874.

J'ai pensé qu'il valait mieux faire un rapport séparé pour chaque peuplade, attendu que je pouvais mieux traiter des individus, mais j'ai envoyé aussi un résumé général.

J'ai répondu du mieux que je pouvais à toutes les questions, mais je crains que nombre de réponses ne soient pas comme on pourrait le vouloir. Cependant je les pense exactes.

Il faut aussi considérer que ces Sauvages vivent dans un pays tellement sauvage qu'il est difficile d'y avoir accès, et qu'ils ne connaissent pas beaucoup les progrès et les habitudes des blancs ; et généralement les blancs qu'ils voient ne sont pas de ceux dont ils puissent apprendre beaucoup de bien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. Skene,
Surintendant-visiteur.

E. A. Meredith, écr.,
Député-ministre de l'Intérieur, Ottawa.

Nation Ojibewa—du lac Pénétancouchine au lac Nipissingue.

1. Nombre actuel, 503—diminution, 14; cause : décès en général.

2. En général la propriété personnelle est trop petite pour l'évaluer. Les exceptions sont notées dans les rapports des peuplades séparées.

3. Habitations : 90 à peu près—principalement des maisons en troncs d'arbres et des huttes.

4. Superficie : à peu près deux cent milles carrés. 800 acres à peu près en état de culture. Pas de pâturage. Foin de castor. Le reste de la réserve est en buisson.

5. Pas de sous-agent.

6. Impossible de dire la quantité des produits. Avoine, pommes de terre et du maïs—dans deux cas un peu de blé et d'avoine.

7. Instruments aratoires, houes et bêches ; dans deux cas on emploie la charrue.

8. Animaux vivants : à peu près 7 chevaux et 50 bêtes à cornes et quelques cochons.

9. Aucun bois debout coupé en vente par les Sauvages.

10. Poisson : impossible de dire, la quantité prise ayant servi pour la consommation domestique.

11. Animaux et fourrures : on ne peut dire le nombre ; ce sont surtout le vison, la martre, le rat-musqué, le castor, la loutre, les renards, les ours, les loups.

12. $1,230.19 reçues du département. Même montant distribué.

13. Pas de grain distribué.

14. Quelques-uns sont très avancés en richesse et en civilisation, et sur le tout il y a un progrès.

15. Etat moral : bon en général.

16. 277 enfants—10 fréquentent l'école.

17, 18. 19. Pas d'école. On verra que 10 enfants seulement fréquentent l'école, et c'est une école établie, il y a trois mois, par les colons de la rivière du Sud, lac Nipissingue ; les élèves pensionnent près de l'institution. Les peuplades situées comme elles le sont, il serait difficile d'établir des écoles dans leur voisinage.

Voir page 12.

PEUPLADE WAICKAMAKAI—ANSE HENEY.

1. Nombre actuel, 143 ; diminution 11 ; cause : plusieurs morts et quelques déménagements.

2. Propriété personnelle : si peu qu'il serait difficile de l'évaluer.

3. A peu près 20 maisons en troncs d'arbres et des huttes en planches.

4. A peu près 35 milles carrés de superficie. A peu près 200 acres en état de culture. Pas de pâturage. Le reste en buisson.

5. Pas de sous-agent.

6. Produits : pommes de terre et du maïs ; impossible de dire la quantité.

7. Houes et bêches les seuls instruments aratoires.

8. Pas d'animaux vivants.

10. Poisson :—pris seulement pour la consommation domestique.

11. Animaux à fourrures : principalement le vison, la martre et le rat musqué, quelques castors et loutres.

12. $149.39 reçues du département. Même montant distribué.

13. Aucune graine de semence distribuée.

14. Aucune augmentation de la richesse ; quelque avancement en civilisation.

15. Etat moral bon.

16. 79 enfants ; aucun fréquentant l'école.

17, 18, 19.—Pas d'écoles.

Grand nombre dans cette peuplade sont industrieux et veulent travailler, surtout deux qui se sont établis non sur leur propre réserve, mais sur une autre sur la rivière aux Français.

Grand nombre travaillent dans les scieries et dans les chantiers de bois sur le haut de la baie Georgienne.

PEUPLADE COCHAI, LAC NIPISSINGUE.

1. Nombre actuel, 126 ; augmentation 1 ; cause : une naissance.

2. Propriété personnelle trop réduite pour l'évaluer.

3. Huttes en troncs d'arbres—à peu près 25.

4. A peu près 100 milles carrés de superficie. A peu près 200 acres en état de culture. Pas de pâturage. Foin de castor pour les animaux. Le reste en buisson.

5. Pas de sous-agent.

6. Impossible de dire la quantité des produits qui sont principalement du maïs et des pommes de terre ; mais le chef Cochai et un autre commandant sauvage ont, chacun, 30 acres en étatde culture, sur lesqueles ils récoltent aussi du blé, de l'avoine et du foin.

7. Cochai et le commandant se servent d'une charrue, les autres de houes et de bêches.

8. Sept chevaux et à peu près 30 têtes de bétail.

9. Aucun bois coupé pour la vente.

10. Poisson pris seulement pour la consommation domestique.

11. Animaux à fourrures : principalement le vison, la martre, le rat musqué, le castor, les loutres, les renards et les ours.

12. $221.26 reçues ; $121.26 par le traité Robinson et $100 pour intérêt : toutes distribuées.

13. Aucune graine de semence distribuée.

14. En général pas un grand progrès en richesse et en civilisation.

15. Etat moral bon.

16. 82 enfants ; 10 fréquentent l'école de la rivière du Sud.

17, 18, 19. Pas d'écoles. Les quelques colons de la rivière du Sud ont établi une école là, et les Sauvages sont heureux de profiter de cette chance de faire donner de l'éducation à leurs enfants ; ils éprouvent de la difficulté à les faire pensionner près de l'école.

Le chef Cochai et le commandant sont les seuls qui fassent quelque chose digne de mention pour l'agriculture. Ils ont des chevaux, et se servent d'une ancienne charrue. Je pense qu'il serait à propos de leur donner une nouvelle charrue. Les autres Sauvages travaillent quelquefois pour Dokis et quelquefois au fort,

PEUPLADE DE DOKIS, LAC NIPISSINGUE.

1. Nombre actuel, 49 ; augmentation, 17 ; cause : des naissances et le retour de 17 absents.

2. En général la propriété personnelle est trop réduite pour être évaluée, mais le chef Dokis en a beaucoup et fait de bonnes affaires comme commerçant.

3. Dokis a une excellente maison, elle lui coûte $2,000. La peuplade a à peu près sept maisons en troncs d'arbres.

4. Superficie d'à-peu-près 35 milles carrés. La peuplade, à l'exception d'une famille, ne vit pas là, mais sur la réserve, sur la côte nord du lac Nipissingue, où ils cultivent à peu-près 100 acres. Pas de pâturage. Quelques prairies de castor. A peu près le tout en buisson.

5. Pas de sous-agent.

6. Produits : impossible de nommer la quantité—seulement des pommes de terre et du maïs.

7. Les houes et les bêches sont les seuls instruments aratoires.

8. Dokis a cinq chevaux et à peu près dix têtes de bétail.

9. Aucun bois coupé pour la vente.

10. Poisson pris seulement pour l'usage domestique.

11. Animaux à fourrures : principalement le vison, le rat musqué, la martre, le castor et la loutre.

12. $31.05 reçues du département.—Même montant distribué.

13. Aucune graine de semence.

14. Progrès considérable en richesse et en civilisation.

15. Etat moral bon.

16. 29 enfants ; aucun ne fréquentent d'école.

17, 18 19. Pas d'écoles.

Dokis, le chef, fait des affaires considérables tant dans son magasin qu'en faisant le commerce avec les tribus du nord, et il emploie bon nombre d'hommes de sa peuplade.

SAUVAGES SHAWANAGA ET DE L'ILE DE SABLE.

1. Nombre actuel de la bande, 165 ; diminution 16 ; cause : plusieurs morts et quelques déménagements.

2. Si peu de propriété personnelle qu'il serait difficile de l'évaluer.

3. Le chef a une maison en bois, les autres des huttes en troncs d'arbres et en planches, au nombre de quinze environ.

4. La superficie est de 20 milles. 200 acres environ sont en état de culture. Pas de pâturage. Le foin de castor est coupé pour les animaux dans l'hiver. Le reste de la réserve est en buisson.

5. Pas de sous-agent.

6. Impossible de dire la quantité de produits récoltés ; ce sont, des pommes de terre et du maïs.

7. Les houes et les bêches sont les seuls instruments aratoires.

8. A peu près 15 têtes de bétail.

9. Pas de bois coupé pour la vente.

10. Poisson pris seulement pour l'usage domestique.

11. Animaux à fourrures ; principalement le vison, la martre, le rat musqué ; quelques castors et loutres.

12. $138.40 par le traité Robinson ; même montant distribué.

13. Aucune graine de semence distribuée.

14. Aucune augmentation en richesse ; en civilisation il y a progrès, particulièrement chez le chef qui est très avancé et bien instruit.

15. Etat moral bon.

16. Quatre-vingt-deux enfants ; aucun à l'école.

17. 18, 19. Pas d'écoles.

Grand nombre de cette peuplade, qui demeurent à Shawanaga, sont industrieux et veulent travailler, mais, dans un endroit si éloigné, on ne peut toujours avoir de

l'ouvrage. Durant la saison chaude nombre d'entre eux chargent ces vaisseaux à Parry Sound, mais ceci n'est que par occasion, et quelques-uns sont plus permanemment employés aux scieries du haut de la baie Georgienne.

N.B.—Dans le nombre de cette bande, 52 de l'île Parry sont compris, attendu qu'ils participent au traité Robinson, mais les autres remarques ne s'appliquent pas à eux.

D'après ce que j'ai vu du chef, Salomon James, je pense qu'une paire de bœufs et une charrue seraient un grand bienfait pour cette peuplade, attendu qu'il les engagerait, je pense, à s'en servir et les induirait peut-être à cultiver plus de terrain.

SAUVAGES DE L'ILE PARRY.

1. Nombre actuel de la peuplade, 72 ; diminution, 5 ; cause, décès.

2. Si peu de propriété personnelle, qu'ils serait difficile de l'évaluer.

3. Habitations, 20 huttes à peu près, principalement de planches, mais quelques unes en troncs d'arbres.

4. A peu près 27 milles carrés de superficie ; environ 80 acres en état de culture. Pas de pâturage. Un peu de foin de castor est récolté ; le reste est en buisson.

5. Pas de sous-agent.

6. Impossible de dire la quantité de produits récoltés ; ce sont tous des pommes de terre et du maïs.

7. Les houes et les bêches sont les seuls instruments aratoires ; une charrue leur fut donnée, mais elle fut bientôt brisée et laissée sans réparation.

8. Une paire de bœufs leur a été donnée, mais je ne vois pas qu'ils s'en servent.

9. Pas de bois coupé pour la vente.

10. Impossible de dire la quantité de poisson pris, mais ils en ont vendu peu.

11. Peu de chose quant aux animaux à fourrures ; ce sont principalement la martre, le vison et le rat musqué.

12. $650.00 reçues ; même montant distribué. Cela ne comprend pas ce qui a été distribué l'automne dernier ni leur part du traité Robinson à Shawanaga.

13. Aucune graine de semence distribuée.

14. En richesse rien ; et je crains de ne pas dire beaucoup plus quant à la civilisation.

15. Etat moral indifférent.

16. Vingt-neuf enfants, aucun à l'école.

17, 18, 19. Pas d'école.

Je regrette de ne pouvoir dire beaucoup en faveur des sauvages de l'île Parry Ils semblent ne pas vouloir travailler ; on peut avoir de l'ouvrage et des gages élevés sur l'île en travaillant dans les chantiers et aussi dans la saison chaude, en chargeant les vaisseaux à Parry Sound, mais aucun ne s'engage. Je leur en fait souvent la remarque lorsqu'ils viennent me demander une avance, mais sans effet, je suis peiné de le dire.

CHARLES SKENE,
Surintendant-visiteur.

No. 8.

AGENCE DES TERRES DES SAUVAGES,
SAULT STE. MARIE, ONT., 26 sept. 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un état des informations demandées par vous dans votre circulaire * du 28 août 1874.

Ce rapport a trait seulement aux Sauvages qui vivent sur la réserve sauvage de la rivière Garden. Il y a bon nombre de Sauvages appartenant aux peuplades d'Augustin et de Nubenaigooching qui résident entre le Sault Ste. Marie et Mamainse. Je ne pourrais en donner un rapport sans encourir de fortes dépenses que je ne me crois pas justifiable de faire sans instructions spéciales. Le nombre des deux bandes est 647. La superficie de la réserve sauvage, Garden River, autant que je puis le constater, est 22,000 acres. Je ne puis donner la superficie de la réserve sauvage de Batchewana.

* Voir page 12.

Quelques-uns ont des charrues, mais les instruments principalement employés sont les houes et les bêches.

On prend une quantité considérable de poisson, la plus grande partie pour la nourriture.

Peu de Sauvages sur cette réserve sont chasseurs. Conséquemment, le nombre des animaux à fourrure tués est très restreint.

Le montant d'argent à moi envoyé par le département des Sauvages pour être distribué est comme suit :

Reçu		$1,050 19
Distribué	$1,025 25	
Balance en mains	24 95	
		1,050 19

Aucune graine de semence n'a été distribuée à ces peuplades,

Les Sauvages de cette réserve ont certainement amélioré leurs maisons depuis l'établissement de la scierie de MM. McCrae, Graig et Cie. Leurs jardins ont maintenant des clôtures, et d'autres améliorations légères sont visibles.

Il y a trois écoles sur la réserve, l'une conduite par l'Eglise d'Angleterre, qui reçoit $200 du département des Sauvages, et $100 par année de la société des Eglises. Le nombre d'enfants qui fréquentent cette école est 54. L'école conduite par la société des missionnaires Wesleyens et payée par eux, Mlle. Knott, institutrice, a six élèves sauvages. L'école catholique ne reçoit rien du département des Sauvages bien que l'on m'informe que plusieurs demandes ont été faites. Les parents disent que 25 enfants fréquentent cette école. Conséquemment je recommanderais respectueusement au département de prendre en considération la question d'une allocation à cette école.

ÉTAT DES BATISSES, DES ANIMAUX VIVANTS, DES PRODUITS, DE LA TERRE CULTIVÉE, ETC.

Maisons, 77, valeur		$11,285 00
Bâtiments, 35, valeur		1,565 00
Chevaux	68	
Vaches	40	
Autres animaux	65	
Cochons	47	
Terre cultivée	200 acres.	
Pommes de terre	3,054 minots	
Maïs	31 "	
Avoine	120 "	
Pois	45 "	
Navets	65 "	
Foin	84 tonnes.	
Foin sauvage	75 "	

ÉCOLES.

Eglise d'Augleterre	54 élèves.
Catholique romaine	25 "
Wesleyenne méthodiste	pas de rapport.
Nombre total d'enfants	147
Bateaux	2

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

WILLIAM VAN ABBOTT,

Agent des Sauvages.

L'honorable

Ministre de l'Intérieur,

Ottawa.

Nos. 9–10.

CAUGHNAWAGA ET LAC DES DEUX-MONTAGNES, P. Q.,

23 novembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-inclus, le rapport sur les affaires des Sauvages soumises à ma surveillance, des Sauvages de Caughnawaga et du lac des Deux-Montagnes, séparément, pour l'année finissant le 30 juin 1874, suivant votre circulaire * du 28 août dernier.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. E. R. PINSONNAULT,
Agent des Sauvages.

L'honorable
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

RAPPORT SUR LES SAUVAGES DE CAUGHNAWAGA POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1874.

1. Nombre de la bande, 1,557, mais quatre-vingt-deux sur ce nombre sont des métis que la bande ne reconnaîtra pas.

3. Nombre d'habitations:—263 maisons, 80 granges, 95 étables et 36 autres bâtisses.

4. Superficie, 30,000 acres.

5. Pas de sous-agent.

6. Produits:—4,050 minots d'avoine; 490 minots d'orge; 188 minots de blé; 220 minots de pois; 115 minots de sarrasin; 550 minots de maïs; 4,570 minots de pommes de terre; 2,300 minots de pommes; 120,000 bottes de foin.

7. Charrues, herses, houes, moissonneuses, faucilles, rateaux à chevaux, autres rateaux, véhicules de divers genres.

8. 359 chevaux; 416 bêtes à cornes; 15 moutons; 313 cochons.

12. $1,300 distribués.

13. Aucune graine de semence distribuée.

14. Cette bande fait des progrès dans l'agriculture; leurs biens augmentent; la civilisation avance.

15. Assez morale.

16. Enfants de moins de 15 ans, 519; enfants qui fréquentent l'école, 145.

17. Nombre d'écoles, 1; professeurs, 2.

18. Sous la dénomination catholique romaine.

19. Branche d'éducation: la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie.

RAPPORT SUR LES SAUVAGES DU LAC DES DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1874.

1. Nombre de la bande, 547. L'augmentation de 32 provient de ce que quelques familles sont de retour de voyage.

3. Nombre d'habitations: 110 maisons, 19 granges, 38 étables, et 15 autres bâtisses.

4. Superficie, 16,000 acres.

5. Pas de sous-agent.

6. Produits: 1,600 minots d'avoine; 200 minots de pois; 305 minots de blé; 400 minots de maïs; 40 minots de sarrasin; 1,300 minots de pommes de terre; 45,600 bottes de foin.

7. Charrues, herses, houes, fauciles, rateaux, véhicules de divers genres.

8. 65 chevaux, 120 bêtes à cornes, 9 moutons, 110 cochons.

12. $325 distribuées.

13. Aucune graine de semence n'a été distribuée.

Voir page 12.

14. Cette bande fait des progrès dans l'agriculture ; leurs biens augmentent, et la civilisation avance.

15. Ils sont assez moraux.

16. Enfants de moins de 15 ans, 167 ; enfants qui fréquentent l'école, 114.

17. Nombre d'écoles, 2 professeurs : 1 frère, 1 institutrice.

18. 54 fréquentent l'école catholique romaine ; 60 vont à l'école méthodiste wesleyenne.

19. Branches d'éducation : lecture, écriture, arithmétique, grammaire, géographie.

No. 11.

Agence de St. Régis.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre circulaire * du 22 août dernier, dans laquelle on demande certaines questions concernamt les Sauvages de St. Régis. Je vous envoie respectueusement les réponses suivantes aux diverses questions qui m'ont été soumises :—

1. Population, 904 ; aucun changement dans le nombre.

2. Valeur calculée de biens-fonds occupés par les Sauvages, $45,000 ; propriété personnelle se composant d'animaux, instruments aratoires, grain, etc., $20,500.

3. Maisons bâties principalement en pièces et en blocs.

4. La superficie de la réserve est d'à peu près 24,250 acres, dont 3,750 acres sont occupés par des Sauvages. Le reste 20,500 acres se compose du township de Dundee et de certaines îles qui sont louées. Sur les 3,750 acres occupés par les Sauvages, 1,270, sont en état de culture, 910 en pâturage, et 900 en bois, surtout de seconde croissance.

5. Pas de sous-agent.

6 Durant la dernière saison ces Sauvages ont récolté comme suit : 894 minots de blé ; 1,248 minots de pois ; 416 minots de pommes de terre ; 1,363 minots de maïs ; 57 minots de sarrasin ; 40 minots d'orge ; 50 minots de fèves ; 152 minots ds pommes ; valeur totale, $6,760.

7. Wagons doubles, 22 ; charrues, 18 ; herses 11 ; cultivateurs, 4 ; moissonneuses, 3 ; machines à battre, 3 ; sleighs, 25.

9. Pas de bois coupé pour la vente.

10. Pas de poisson pris pour la vente.

11. 4,543 rats musqués à 20cts. chacun, $908.60 ; 43 visons à $4 chacun, $172 ; total $1,080.60.

12. $3,471.09 reçus du département ; même montant distribué.

13. Aucune graine de semence n'a été distribuée.

14. Ceux qui se livrent à la culture améliorent beaucoup leur position. D'autres composant certainement une moitié de la bande vivent dans les chantiers, sur les radeaux et à la chasse, et ne sont pas très prospères.

15. L'état moral de ceux livrés à l'agriculture est plus élevé que celui de ceux qui ont d'autres occupations ; les premiers sont, généralement parlant, sobres, tranquilles et paisibles, tandis que quelques-uns des derniers se livrent quelquefois à l'intempérance et sont conséquemment déréglés par fois

16. Enfants de moins de 21 ans, 471 ; nombre de ceux qui ont fréquenté l'école, 35.

17. Il n'y a qu'une école. Il n'y a pas de professeur Sauvage.

18. L'école est entièrement supportée par le département des Sauvages et conséquemment est *non sectaire*. Le professeur et tous ces élèves, je pense, sont catholiques romains.

19. La lecture, l'écriture et l'arithmétique sont les branches d'enseignement.

* Voir page 12.

Je désire observer que je n'ai épargné aucun trouble pour obtenir des réponses aussi complètes et aussi exactes que possible aux diverses questions à moi soumises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,
WALTER COLQUHOUN,
Agent des Sauvages.

E. A. Meredith, écr.,
Député-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

No. 12.

PIERREVILLE, P. Q.
28 janvier 1875.

MONSIEUR,—Suivant votre circulaire * du 28 août dernier, à laquelle je n'ai pu répondre que dernièrement, attendu qu'un grand nombre de Sauvages qui devaient me fournir des statistiques et des informations, étaient absents du village, j'ai l'honneur de vous remettre maintenant le rapport suivant sur les affaires des Sauvages Abénakis de cette place pour l'année terminée le 30 juin 1874.

Prenant les questions de votre circulaire dans l'ordre numérique j'y répondrai comme suit :—

1o. Le nombre actuel de la bande est deux cent soixante-six. Pas d'augmentation ni de diminution depuis le dernier recensement, les décès et l'émigration étant à peu près compensés par des naissances et le retour de ceux qui étaient absents. Plusieurs ont l'habitude de voyager et d'errer plus ou moins durant l'été ; on peut en voir un grand nombre sous leurs *wigwams*,—à Saratoga, aux montagnes Blanches et autres places d'amusement, occupés à vendre des paniers, des cannes et autres articles. Parfois quelques-uns resteront éloignés pendant deux ou trois années ou plus, mais rarement ils abandonnent le village complètement.

2o. Au meilleur de ma connaissance j'évaluerais à cinquante mille piastres à peu près la propriété réelle et personnelle appartenant à la bande.

3o. Leur village se compose de quarante-huit logements dont quarante-sept maisons ordinaires en bois de 25 sur 30 pieds et une maison en brique. Ils possèdent aussi deux églises, l'une de pierre—la catholique romaine—bâtie il y a six ans à peu près, et l'autre de briques—la protestante—bâtie il y a plus de dix ans.

4o. La réserve est de forme irrégulière et comprend des îles, etc., de sorte que je ne pourrais donner sa superficie exacte. Je dirai qu'elle est d'à peu près deux mille acres, dont deux cents en état de culture ; trois cents en pâturage à son état naturel, avec à peine quelque culture ; et quinze cents acres en bois, en taillis et en terre sauvage.

5o. Je n'emploie aucun sous-agent ou gardien.

6o. Les produits annuels sont comme suit :—357 minots d'avoine ; 47 minots de pois ; 47 minots de sarrasin ; 1,672 minots de pommes de terre ; 127 minots de maïs ; 22 minots de fèves ; 12 minots d'oignons ; 9,500 bottes de foin.

7o. Leurs instruments aratoires sont 2 charrues ; 3 herses ; 14 faucilles ; 41 râteaux et fourches ; 83 houes et 28 pelles.

8o. Animaux vivants :—8 chevaux ; 32 vaches ; 14 génisses de plus d'un an ; 77 cochons ; 175 poules.

9o. Aucun bois coupé pour la vente.

10. Pas de commerce de poisson.

11o. Ils ont tué 1,322 castors ; 81 loutres ; 973 visons ; 475 martres ; 1 pêcheur ; 8 lynx ; 7,081 rats musqués ; 9 ours et 12 élans qui ont réalisé une somme de $8,500 ; la vente d'articles sauvages, paniers etc., a produit $7,412.

12. De juin 1873 à juin 1874, $808.30 ont été envoyées par le département et distribuées aux Sauvages.

* Voir page 12.

13o. Le montant pour encourager l'agriculture a été distribué en proportion de la quantité de terre arable appartenant à chacun.

14o. Ces Sauvages sont généralement pauvres et imprévoyants, et la loi les tenant dans une espèce de surveillance ou de tutelle, ils ont peu de crédit, attendu qu'il est bien connu que s'ils ne voulaient pas payer leurs dettes, il serait difficile de les forcer à le faire. Ils sont civilisés depuis longtemps, mais ils ont encore sous quelques rapports des habitudes qui ne sont pas généralement celles des blancs, et des passions qui semblent inhérentes à leur nature. En général ils sont très intelligents, mais paresseux et adonnés à l'usage des liqueurs. Ils connaissent à peine les avantages de l'économie domestique et sont revêches au travail, si ce n'est la chasse, la préparation des peaux, et la confection d'articles sauvages. Très peu, pour ne pas dire aucun, consentent à devenir agriculteurs, semer les pommes de terre et *renchausser* le maïs, étant laissé aux femmes et aux enfants. Le grand besoin seul les engage à chercher d'autres occupations que celles que j'ai mentionnées. En outre, ceux qui auraient du goût pour la culture régulière, disent qu'ils n'en bénéficieraient pas sous la loi actuelle qui les expose à ne retirer aucun profit de leur travail s'ils n'avaient pas d'enfants.

Il est vrai que le sol est sablonneux et marécageux dans une autre partie, et n'est pas avantageux pour la culture, mais s'ils voulaient travailler la terre ils trouveraient beaucoup d'acres de bon sol qui n'est pas encore touché.

Ainsi, des 1,500 acres que je classifie comme le bois, les taillis et la terre sauvage, une moitié au moins ne leur est d'aucune utilité, même c'est un embarras, attendu que la tribu doit faire des routes, des fossés et autres travaux publics sur ses terres ; du reste de leurs terres ils tirent du bois de chauffage pour l'hiver.

Tous les membres de la jeune génération jusqu'à 35 ans savent lire et écrire, et trois ou quatre d'entre eux sont considérés comme de bons hommes d'affaires.

15. Ils sont généralement religieux, moraux et paisibles, excepté lorsqu'ils sont sous l'influence des liqueurs, et malheureusement quelques colons voisins leur fournissent des liqueurs. Mais j'espère que les poursuites que j'ai dernièrement encouragées, en vertu de la nouvelle loi fédérale contre ceux qui leur fournissent du whisky, auront l'effet d'arrêter cette grande cause de désordre.

16 à 19. Il y a deux écoles—une catholique romaine et l'autre protestante—tenues par des instituteurs sauvages. Le curé catholique romain de la paroisse et le ministre protestant, tous deux missionnaires, pour la tribu, sont regardés comme inspecteurs, de droit, pour leurs écoles respectives. Ces écoles sont ordinairement des écoles secondaires où l'on enseigne aux enfants la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la grammaire française et anglaise et le catéchisme.

Il me sera permis de vous rappeler que la réserve appartenant à ces Sauvages était autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'est maintenant; mais ils en ont concédé de grandes étendues, sous la tenure seigneuriale alors en vigueur, à des agriculteurs canadiens-français qui maintenant paient rente au gouvernement jusqu'à un montant total de $234.70. Quelques-unes de ces terres concédées ont été abandonnées depuis, et d'autres ont des arrérages pour un certain montant. Quelques lots n'ont pas une grande valeur, et on risquerait de ne pas couvrir tous les frais sur chaque lot s'il était vendu par le shérif. Cependant j'aimerais à recevoir des instructions sur ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

H. Vassal,
Agent des Sauvages.

A l'honorable
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

No. 13.

Aucun rapport de Géo. Deschênes, agent.

No. 14.

Réserve des Montagnais,
Lac St. Jean, P. Q., septembre, 1874.

Honorable Monsieur.—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel des officiers des Sauvages Montagnais de la réserve du Lac St. Jean, pour l'année finissant le 30 juin 1874.

La population des Montagnais et autres Sauvages, d'après le recensement de décembre 1873, était de 283. Il y a une diminution de soixante-douze. La cause de cette diminution est que beaucoup de familles ont laissé la réserve durant le cours de l'année, et qu'un grand nombre sont morts. Les souffrances de toutes sortes qu'ils ont endurées ont engendré beaucoup de maladies parmi eux.

Leurs biens-fonds et la propriété personnelle, sont, d'après mon évaluation, d'à peu près $46,000.

Le nombre de maisons est de dix, toutes bâties en bois. Le grand feu de 1870 en a brûlé quelques-unes que les propriétaires n'ont pas rebâties par défaut de moyens.

L'étendue de la réserve est de trois milles de largeur sur un à deux milles de profondeur ; à peu près 64 acres sont en état de culture, 40 à 50 acres en pâturage, et le reste en bois dont les feux de 1870 ont détruit près de la moitié.

Il n'y a pas de sous-agent.

Les récoltes de l'année dernière ont été endommagées par le froid et les pluies incessantes de l'automne. Je ne puis dire positivement le nombre de minots de grains récoltés. Les graines semées étaient le blé, les pois, l'orge et les pommes de terre. Les récoltes de cette année promettent beaucoup.

Les instruments aratoires se composent seulement d'une charrue, trois herses, douze houes, quelques haches et une charrette.

La Compagnie de la Baie d'Hudson seule a un magasin sur la réserve ; nombre d'autres commerçants font des affaires avec eux en dehors.

On n'a accordé aucune licence pour la coupe du bois sur la réserve. Les Montagnais en ont réuni quelques piles pour leur propre usage.

Le poisson, qu'ils prennent en grandes quantités, ne sert que pour la nourriture et non pour le commerce.

Il m'est impossible de donner un compte exact des animaux à fourrures tués. Je pourrai fournir cette information dans mon prochain rapport.

L'argent reçu du département s'élève à $568.79. Le tout a été déboursé pour les achats suivants :—

Une paire de bœufs,
Une paire de roues,
Des houes, de la graine de semence,
De la farine,
Des habillements, etc., etc.

La richesse est inconnue parmi eux ; ils sont pauvres et ont peu d'aptitude pour l'agriculture. La civilisation avance très-lentement parmi eux ; cependant nous pouvons observer un léger progrès.

Leur conduite est ordinairement bonne. Ils sont bienveillants, obligeants et obéissants. Laissés à eux-mêmes, ils sont paresseux, sans énergie et portés à l'intempérance.

Il n'y a pas d'école cette année, mais le département a l'intention d'en établir une l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, hon. Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
L. E. Otis,
Agent des Sauvages.

L'honorable
Ministre de l'Intérieur.

No. 15.

Pas de rapport.

No. 16.

RIVIÈRE DE L'OURS, N. E., DISTRICT No. 1,
26 septembre 1874.

MONSIEUR,—Je vous transmets le rapport annuel. Je regrette qu'il ait fallu tant de temps pour avoir les informations que vous demandez. Je n'en avais aucune idée, de sorte qu'il a été nécessaire de voir presque chaque Sauvage qui fait la chasse ou la pêche, ce qui était un grand travail. J'ai cherché à avoir des informations correctes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre humble serviteur,
JOHN HARLOW,
Agent des Sauvages.

Rapport pour l'année finissant le 30 juin 1874 sur les matières suivantes dans ma surintendance:

1. Nombre actuel de la bande, 363; augmentation depuis le dernier recensement, 1.
2. Montant de la propriété personnelle appartenant à la bande, $10,000.
3. Habitations: 35 petites maisons, 15 wigwams.
4. Superficie de la réserve.. 3,000 acres.

En état de culture	100 do
" pâturage	400 do
" bois	2,500 do

6. Produits: 40 tonnes de foin; 1,500 minots de pommes de terres; 200 minots d'avoine, orge et sarrasin.
7. Instruments aratoires: charrues, herses, fourches, pelles, houes, etc.
8. Animaux vivants: 4 paires de bœufs; 4 vaches; 1 cheval; 2 génisses.
9. Bois de corde et bois debout coupés et vendus: 50 cordes de bois; 50,000 pds. de bois de sciage.
10. Poisson pris et montant réalisé par la vente: 1,500 marsouins produisant deux gallons d'huile chacun; valeur par gallon, $1—$3,000.
11. Animaux à fourrures tués, et montant provenant de la vente:

400 visons,	valeur	$3.00	chaque	$1,200 00
600 castors,	"	2.50	"	1,500 00
80 loutres,	"	5.00	"	400 00
1,000 rats musqués	"	0.25	"	250 00
125 chats sauvages	"	1.00	"	125 00
93 renards	"	2.00	"	186 00
60 ours	"	6.00	"	360 00
160 lynx	"	0.75	"	120 00
				$4,141 00

12. Argent reçu du département et distribué: $239.40; $142.52 parmi les pauvres; $96.88 pour acheter des graines et des instruments.
13. Graine de semence, etc., distribuées: 80 minots et demi de pommes de terre; 6 minots d'orge; 4 minots de sarrasin; 10 minots d'avoine.
14. Progrès graduel en richesse et en civilisation.
15. Etat moral aussi bon qu'on peut l'espérer.
16. Enfants, 70: fréquentant l'école, 8.
17. Sous la direction des catholiques.
18. Lecture, écriture, épellation et arithmétique.

JOHN HARLOW,
Agent des Sauvages.

No. 17.

Aucun rapport du révd. P. M. Holden, agent, district No. 2.

No. 18.

Aucun rapport du révd. P. Danaher, agent, district No. 3.

No. 19.

District No. 4, N. E.,
Pictou, 30 juin 1874.

Monsieur,—En réponse à une circulaire * de la division des Sauvages, en date du 28 août 1874, je vous soumets le rapport suivant sur la condition des Sauvages de mon district.

1. Le nombre des Sauvages établis dans le district No. 4, qui comprend tout le comté de Pictou, peut être porté à 200. Je constate une augmentation réelle de 4 depuis mon recensement de l'année dernière. Cependant il est difficile de préciser leur nombre exact à cause de leurs tendances à émigrer.

2. Les Sauvages de ce district ne possèdent que peu de propriétés personnelles. Cinq petits bateaux, une seine, une petite quantité d'autres apparaux de pêche, 30 fusils, autant de chiens, quelques outils de tonnellier, et quelques rudes ustensiles de maison, seraient un inventaire complet de leurs effets.

3. Douze petites maisons, une grande grange, une église, comprennent toutes les bâtisses appartenant à la tribu. Ils ont quelques *wigwams*, dont le nombre et la qualité varient suivant le temps et les circonstances.

4. La superficie de la réserve est d'à peu près 90 acres. Les Sauvages de Merigonish avaient, cette année, à peu près 10 acres en culture. Il y a 60 acres de la réserve en bois.

5. Je n'ai aucun sous-agent.

6. Les produits récoltés par les Sauvages dans ce district se limitent au blé et aux pommes de terre. Ils récoltent peut-être 120 minots de blé. Il serait difficile de dire le nombre de pommes de terre qu'ils récoltent, attendu qu'ils les consomment au commencement de la saison, la quantité n'étant pas suffisante pour deux mois.

7. Leurs instruments aratoires sont quelques houes et quelques bêches.

8. Ils n'ont pas d'animaux vivants.

9. Il n'y a ni bois debout ni bois de corde vendus sans licence par les Sauvages de mon district.

10. La quantité de poisson prise par les Sauvages est considérable, mais vu qu'ils vendent invariablement leur poisson frais, chaque matin, aussitôt qu'il est pris, je n'ai aucun moyen d'arriver à une évaluation exacte de la quantité ou du montant réalisé.

11. Il n'y a pas d'animaux à fourrures tués maintenant par les Sauvages, à l'exception de quelques rats musqués.

12. Le montant envoyé par le département pour être distribué varie chaque année. Durant l'année mentionnée dans mon rapport j'ai reçu et distribué $371.

13. Aucune graine n'a été reçue pour être distribuée. L'argent destiné à la culture a été donné au chef et à ses capitaines, et ils font la distribution sous ma surveillance. J'applique moi-même les argents pour les provisions ou les couvertures.

14, 15. Je ne vois aucun avancement notable dans la civilisation parmi la tribu, si j'excepte un progrès très visible dans la sobriété et un léger progrès dans l'industrie.

16. Nous n'avons pas d'écoles, pour la bonne raison que nous n'avons pas de maisons d'école. Sur ce point je suggèrerais humblement au département que, si nous ne pouvons pas espérer un octroi spécial du gouvernement pour nous aider à ériger au moins deux maisons d'école, nous soyons autorisés à consacrer pour des fins d'éducation une partie de l'argent accordé pour l'agriculture.

Le tout très respectueusement soumis.

R. Macdonald, P. P.,
Agent des Sauvages.

Le surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

* Voir page 12.

No. 20.

ANTIGONISHE, N. E., DISTRICT No. 5,
24 novembre 1874.

MONSIEUR,—En réponse à votre circulaire * du 28 août dernier, je fais le rapport suivant.

1. Nombre de la bande, 158; augmentation, 2.

2. Propriété personnelle, à peu près $2,000.

3. Les habitations sont principalement des wigwams et des camps. Quelques familles se logent dans des maisons en troncs d'arbres et en planches, et d'autres se préparent à bâtir des maisons sur leurs lots respectifs.

4. Superficie de la réserve, 700 acres. Terre en culure, 200 acres; terre en pâturage, 150 acres; terre en bois, 350 acres.

5. Pas de sous-agent.

6. Produits—pommes de terres et avoine.

7. Les houes sont les seuls instruments aratoires employés dans cette tribu. Ils engagent des hommes et des attelages pour préparer le sol pour la semences.

8. Ils n'ont pas d'animaux vivants.

9. Il n'y a pas de bois debout, coupé ou vendu sous license.

12, 13. Le montant reçu du département pour distribution a été de $357.12. Afin d'encourager les Sauvages à défricher le sol avec plus d'énergie, le montant distribué en argent, couvertures et graines de semence a excédé le montant reçu du département,

14. Je ne puis parler en termes très flatteurs de la richesse et de l'avancement de ces Sauvages. Ils ne possèdent aucune richesse, pas même de quoi vivre. Il n'y a pas non plus de progrès bien remarquable, si ce n'est que beaucoup d'entre eux sont plus portés à cultiver le sol et de tirer de ses produits leurs moyens de subsistance qu'auparavant; et nombre d'entre eux désirent construire des maisons en bois et y demeurer, et je n'ai pas de doute qu'ils s'attacheront plus à leur nouvelle manière de vivre et à leurs occupations d'hommes civilisés lorsqu'ils connaîtront les avantages d'une vie civilisée et industrieuse, comparés à leur ancien régime de vie sauvage et insouciante. La chasse, dans cette partie du pays, est devenue une affaire du passé, attendu que les fourrures sont très rares, les forêts devenant chaque année moins épaisses. La pêche et la tonnellerie sont les deux seules branches d'industrie autrefois suivies par eux avec succès, qui à présent leur procurent une rémunération pour leurs travaux.

15. Quant aux habitudes de ces Sauvages, je dois dire que bien qu'un grand nombre, de fait la majorité, soient sobres et industrieux, beaucoup d'entre eux sont très désordonnés et paresseux. J'ai encouragé les premiers en leur accordant une partie libérale de l'octroi, tandis que j'ai invariablement refusé de l'aide à ceux qui vivaient dans l'intempérance et l'oisiveté.

17. Il n'y a pas d'écoles dans ce district.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN J. MCKINNON, JUN.
Agent des Sauvages.

L'honorable
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

No. 21.

Aucun rapport du rév. J. McDougall, agent, district No. 6.

Voir page 12.

No. 22.

PORT HOOD, N. E., DISTRICT No. 7.
2 octobre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, comme agent des Sauvages pour le district No. 7, N. E., de faire rapport sur les affaires des Sauvages dans mon district en général, et particulièrement depuis la date de mon dernier rapport qui a été fait en janvier de la présente année jusqu'au 30 juin dernier.

Le nombre actuel de la bande de Sauvages, qui sont des Micmacs, dans mon district, est d'à peu près 245. Au dernier recensement le nombre était de 207; augmentation 38.

L'augmentation est due à des causes naturelles et au fait qu'après que dix squatters sur les réserves furent expulsés par moi, comme agent, en mai dernier, nombre de Micmacs, qui avaient émigré depuis quelques années, retournèrent sur leurs territoires.

La quantité de terres possédées par les Sauvages dans mon agence est d'à-peu-près 3,200 acres, et leur valeur calculée à $4 par acre s'élève à $12,800.

Quelques-uns de ces Sauvages ont des bêtes à cornes et des chevaux et vivent dans des maisons, et possèdent d'autres propriétés personnelles considérables, mais la plupart vivent dans des wigwams et sont pauvres, mais d'excellents journaliers, et peuvent gagner leur vie en travaillant comme tonneliers, etc., et en se livrant à la chasse et à la pêche, surtout cette dernière.

Il y a à peu près un sixième des réserves en état de culture, un douzième en pâturage, et le reste en bois.

Les shérifs d'Inverness et de Victoria agissent quelquefois comme mes agents, et font observer la loi en exécutant mes brefs.

Les Sauvages qui vivent dans des maisons récoltent de grandes quantités de pommes de terres, de maïs, de choux, de navets, de sarrasin, etc., chaque année. Ils se servent de charrues, charrettes, traînes, houes, fourches, rateaux, haches, etc.

Dans l'automne et le printemps de chaque année je reçois, du département, des chèques pour la graine de semence et les couvertures respectivement, des sommes variant de $100 à $150. Je distribue tout le montant de ces chèques par parts égales à chaque chef de famille, excepté quelques piastres que j'ai distribuées quelquefois parmi les Sauvages et les plus pauvres de ceux qui erraient. L'argent donné aux chefs de famille, afin de faire leurs propres achats, leur plait mieux que si je me procurais de la graine et des couvertures et les distribuais parmi eux, et je n'ai pas encore découvert un cas où l'un deux ait mal reçu sa quote-part.

L'état moral des Micmacs est généralement bon, bien que quelques-uns soient démoralisés jusqu'à un certain point.

Le premier lundi de juillet dernier, la première école Sauvage fut ouverte à Whycocomah, dans mon district. Vingt à trente élèves Sauvages la fréquentent constamment, et l'instruction est donnée par un homme d'à-peu-près quarante-cinq ans, d'un bon caractère, un natif du Cap-Breton, écossais d'origine. C'est la seule école de Sauvages dans mon agence. Le département paie le salaire du professeur, et l'école n'est jusqu'à présent sous aucune autre surveillance que celle du professeur, de moi-même, et du public en général qui a le privilége de la visiter. Les élèves, cela va sans dire, ne sont que dans les branches élémentaires.

Après trois années de lutte avec les squatters sur les dites réserves, j'ai réussi à les expulser en mai dernier, comme ci-haut mentionné, après peu de violence de leur part (ou de quelques-uns), bien qu'elle fut très imminente à cette époque, et sans aucune violence de ma part ou de celle de mes officiers.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. B. McDONALD,
Agent des Sauvages.

L'honorable,
Ministre de l'Intérieur.

No. 23.

GRANDS DÉFILÉS, CAP BRETON, N. E., DISTRICT NO. 8.
13 novembre 1874.

MONSIEUR,—Ayant été nommé agent des Sauvages pour le comté de Cap Breton, le 28 août dernier, et ayant ignoré la dite nomination jusqu'au 16 septembre suivant, mon rapport sur les affaires des Sauvages qui sont sous ma juridiction dans le comté de Cap Breton, doit nécessairement être court.

Nombre de Sauvages, 234.

Je ne puis faire rapport sur l'augmentation ou la diminution.

Tous les Sauvages sous ma juridiction sont en général très industrieux, sobres, paisibles et religieux.

Ils ont une étendue de terre (la plus grande partie inculte) située dans le comté de Cap Breton, dont la longueur est de trois milles anglais. Cette terre leur fournit cependant des pommes de terres et de l'avoine.

Quelques-uns ont des maisons et des granges, mais la plupart n'ont que des camps pour se mettre à l'abri de la neige pendant l'hiver.

Je regrette d'avoir à constater qu'il n'y a aucune école parmi les Sauvages sous ma juridiction.

Le montant d'argent envoyé par le département pour l'automne a été $100, dont $67 ont été distribuées jusqu'à cette date.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ALEX. F. MCGILLIVRAY,
Agent des Sauvages.

E. A. Meredith, écr.,
Député,ministre de l'Intérieur, Ottawa.

No. 24.

CHATHAM HEAD, N. B.,
2 novembre 1874.

MONSIEUR.—En réponse à la circulaire * du 28 août dernier, j'envoie le rapport suivant :—

La population de mon district est de 903 ; augmentation, 2.

On ne peut évaluer leurs propriétés personnelles ; elles sont dans tous les cas de peu de valeur. Ils n'ont pas de biens-fonds, le gouvernement possédant toutes les réserves pour le bénéfice et l'usage de la tribu.

Ils vivent dans des habitations construites principalement de madriers tirés des scieries voisines, et, durant l'été, ils habitent des huttes bâties de dosses, etc., suivant la localité où ils peuvent les employer. Je ne puis me former une idée du nombre d'habitations, attendu qu'ils changent souvent de place.

Pour constater la superficie des réserves il serait nécessaire d'employer un arpenteur, attendu que nombre de blancs se sont établis sur les terres depuis que les réserves sont choisies.

La plus grande partie des réserves sont des terres incultes, des petites étendues seulement étant en état de culture sur les bords des rivières et produisant de petites quantités de pommes de terre et d'avoine dont, la plupart du temps, les Sauvages disposent aussitôt qu'ils les ont recueillies. Il serait impossible de constater la quantité.

Je n'ai pas de sous-agent, mais j'engage une personne de confiance dans chaque comté pour donner son aide en cas de maladie, de détresse ou de mort.

Ils n'ont pas d'animaux vivants, excepté dans un cas ou deux où ils se sont procurés un cheval de peu de valeur et peut-être une vache ou un bouvillon.

* Voir page 12.

Il n'y a ni bois debout ni bois de corde vendus sous licence par aucune tribu,

Ils ne prennent qu'un peu de poisson pour leur usage et quelquefois transportent de petites quantités de truite ou de saumon à la ville.

Le montant d'argent comptant reçu en octobre 1873, a été $765, qui ont été distribués, à diverses époques dans les différents comtés.

Le montant reçu en avril dernier pour les graines a été $459, qui ont été distribuées en proportion du nombre de membres appartenant à chaque bande.

Je ne puis dire qu'il y ait augmentation de la richesse ; ce sont tous des gens civilisés et paisibles, mais quelquefois ils souffrent de l'usage des liqueurs spiritueuses que des commerçants peu scrupuleux leur donnent, et il est impossible d'obtenir des Sauvages des informations pour les faire punir.

Toutes les bandes sont sous le contrôle de l'église catholique romaine.

Ils ont l'occasion d'améliorer leur position, l'emploi étant abondant s'ils voulaient travailler, mais ils n'y songent pas pour le présent ; de là leur état actuel.

Je suis, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
CHARLES SARGEANT.
Surintendant-visiteur.

No. 25.

FRÉDÉRICTON, N. B., 3 février 1875.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je vous envoie ci-inclus, conformément à votre circulaire du 28 août dernier, mon rapport sur les affaires des Sauvages de ma division, pour l'année expirée le 30 juin dernier ; je vous ai dit dans ma lettre, en date du 29 octobre dernier, pourquoi ce rapport est si court.

Les Sauvages des différentes tribus énumérées dans l'état statistique que j'ai transmis au département le 30 juin 1874, sont au nombre de 509. Ils ont augmenté leur population de 24 âmes depuis le dernier recensement.

Cette progression a été naturelle, et quoiqu'il y ait eu des décès, la population indienne a certainement augmentée.

Etendue des différentes réserves :—

En bas des Petites Chûtes, comté de Madawaska........	722	arpents.
Tobique et St. Jean, comté de Victoria......................	17,673	"
Woodstock, comté de Carleton.........................	260	"
Kingshead, comté de York................................	460	"
Ste. Marie, en face de Frédéricton, comté de York. (Pas sur la liste des réserves)..................environ	2	"
Ste. Croix, comté de Charlotte.......................	100	"
Iles des Frères, Kennebecasis, comté de St. Jean........	15	"
Etendue totale...........................	19,172	"

Au sujet de la plus grande réserve qui se trouve dans ma division, située sur les rivières Tobique et St. Jean, comté de Victoria, je dois vous informer que plusieurs terrains ont été vendus depuis longtemps par le gouvernement du Nouveau-Brunswick avant la Confédération, et qu'ils ont été en partie payés, et qu'un autre terrain a été vendu par ce gouvernement et payé en partie depuis cette date.

J'ai aussi vendu dans l'espace d'une année plusieurs terrains pour lesquels j'ai été payé en entier, et j'ai reçu des versements sur quelques autres; plusieurs autres terrains sont aussi occupés par des personnes de race blanche. Malgré ces ventes, etc., il y a encore une grande quantité d'excellents terrains, particulièrement sur le côté supérieur de la rivière Tobique, qui suffira amplement aux besoins de tous les Sauvages qui habitent cette réserve, et à beaucoup d'autres aussi.

Voici les noms des messieurs qui me remplacent avec beaucoup d'obligeance dans les différentes localités durant mon absence:

Voir page 12.

John J. Hodgson, écr., marchand, Petites Chûtes, comté de Madawaska, Benjamin Beveridge, jr., écr., marchand, Andover, comté de Victoria; Edward J. Smith, écr., marchand, Woodstock, comté de Carleton; révd. Joseph Michaud, cité de St. Jean, comté de St. Jean; William J. Rose, écr., J.P., St. Stephens, comté de Charlotte; révd. Edmund Doyle, St. George, comté de Charlotte.

Les Sauvages n'ayant pas encore voulu autoriser le département des Sauvages à permettre à personne d'exploiter le bois qui se trouve sur les réserves, je n'ai aucun rapport à faire, sauf pour les violations de propriété sur la réserve Tobique: ce rapport a déjà été transmis à votre département.

J'ai reçu du département des Sauvages la somme de douze cent soixante-seize piastres ($1,276), en outre d'un petit montant qui m'a été transmis au mois de juillet dernier pour venir en aide aux Indiens. La dépense d'une partie de cette somme s'étend nécessairement au-delà du 30 juin 1874, comme on pourra le voir parfaitement en consultant les comptes qui vous seront transmis prochainement, et vous donneront un état complet de la dépense jusqu'à cette date.

Les indiens de ma division, règle générale, s'adonnent peu à la culture. Les réserves des Petits Rapides, de Tobique, Woodstock et Kingshead sont bien peu cultivées, et plusieurs des autres localités, sinon toutes, le sont encore moins; l'argent pour l'achat des graines de semence est généralement distribué parmi tous les indiens, qui s'en servent selon leur bon plaisir; ce mode d'agir est approuvé par tous les chefs indiens et la population indienne en général.

Les indiens ne font pas de progrès matériel; ils sont en général pauvres, et beaucoup sont dans l'indigence. Leur mode principal de vie consiste à faire la chasse, la pêche, à cultiver, à faire des ouvrages qui leur sont particuliers, ou bien encore à travailler sur des réserves de différentes manières.

La chasse n'est pas aussi générale qu'autrefois, vu la grande distance des endroits de chasse et leur occupation par les blancs et autres en commun avec les indiens.

La pêche est aussi très restreinte, surtout celle du saumon, en conséquence des lois sur la pêche, ce qui provoque des plaintes de la part des Sauvages, car elle était pour eux une source de profits et l'un de leurs moyens principaux de subsistance. Habitués à se servir du dard, ce que défendent les lois sur la pêche, ils ne savent pas utiliser les rets, qu'ils ne peuvent se procurer, ce qui les prive d'une source importante de revenu. Aussi je suggère, si cela est possible, qu'un changement soit fait de manière à offrir plus d'avantages aux indiens.

Les indiens qui habitent auprès de St. Georges, dans le comté de Charlotte, font la chasse au marsouin, mais je ne saurais dire jusqu'à quel point.

Je dois dire maintenant quant à leur civilisation, que plus ils se mêlent aux blancs par mariage ou autrement, plus ils se civilisent et font de progrès.

Je ne saurais dire s'ils font des progrès ou non au point de vue moral. On doit sans doute tenir compte de leur manque d'éducation, mais je pense qu'ils peuvent être avantageusement comparés avec leurs frères plus civilisés, toute chose prise en considération. Le trop grand usage de boissons enivrantes a sur eux de funestes résultats. Ils sont presque tous catholiques, et des prêtres les visitent de temps à autre et leur donnent les soins et les consolations de la religion. Ils fréquentent souvent les églises catholiques qui se trouvent près des endroits où ils demeurent, et ils semblent faire preuve de beaucoup de dévotion et de respect pour la maison du Seigneur.

Les enfants des différentes tribus (comme le constate le recensement) sont au nombre de 160.

Il n'y a pas encore d'école parmi les différentes tribus. J'ai fortement conseillé à quelques-unes des tribus les plus nombreuses d'établir des écoles; mais rien de pratique n'a encore été fait, si j'en excepte deux enfants indiens qui ont été instruits dans une école pour les blancs, qui se trouvent aux Petites Chûtes, comté de Madawaska, sous la direction d'un jeune et excellent instituteur du nom de Auguste Bernier; mais j'espère que le jour n'est pas éloigné où nous verrons une ou plusieurs écoles

s'établir à portée de quelques-unes des tribus, et fréquentées en tout ou en partie par des enfants indiens.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WILLIAM FISHER.

L'honorable ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

No. 26.

CHARLOTTETOWN, I. P. E.
5 janvier 1875.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus, mon rapport en réponse à votre circulaire en date du 28 août 1874, et à votre circulaire subséquente du 21 octobre, No. 3,778, et j'espère que vous le regarderez comme ayant été préparé avec tout le soin possible dans les circonstances actuelles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
T. STEWART,
Surintendant-visiteur des Sauvages.

L'honorable ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

1. Le nombre actuel des Sauvages de la tribu, d'après ce que l'on peut constater, est de 302 ; il était de 305 en 1861 d'après le recensement, et de 323 en 1871 d'après le dernier recensement. En l'absence de registre pour les baptêmes et les décès, la question de l'augmentation ou de la diminution de la population reste insoluble.

2. Il n'y a pas d'autre propriété foncière que celle qui est tenue en fidéicommis par la "Société de protection des aborigènes de Londres, Grande-Bretagne," savoir : Ile de Lennox, et la section du township No. 39, tenue en fidéicommis pour huit familles qui sont particulièrement désignées. La propriété personnelle possédée par la tribu, ne comprenant pas les bestiaux, se compose de six petits bateaux-pêcheurs, longs de quinze à dix-sept pieds ; de dix-neuf canots ; de six autres bateaux (Doreys) pour la pêche des huîtres, longs de douze à quinze pieds, dont la valeur selon l'estimation des indiens, est de $646.

3. Il y a dix maisons en bois, y compris la résidence du prêtre, attenant à la chapelle, dont les dimensions varient de 22×18 pieds, avec poteaux de 12 pieds, à 15×13 pieds avec poteaux de 10 pieds ; de plus une maison solitaire formée de poutres grossières et dans un état de ruine telle, que les deux personnes âgées qui l'habitent sont obligées de la quitter à l'approche de l'hiver. Des camps à la mode d'autrefois et d'autres constructions composent ce qui reste d'habitations, au nombre d'environ cinquante-six, dans les différentes localités où résident les Sauvages de l'Ile du Prince-Edouard.

4. La réserve de l'île de Lennox contient, d'après les derniers arpentages, 1,320 acres, y compris des morceaux isolés de terrains arides, marécageux, bourbeux, qui forment environ 333 acres, ce qui laisserait une étendue de 987 acres propres à la culture. En outre de cette réserve, il y a encore une étendue de 204 acres de terre dans le township No. 39, transférée par le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard en 1859 aux Commissaires des Sauvages d'alors et à leurs successeurs en charge. Cette étendue de terre devait être échangée pour une égale quantité de bons terrains dans le township adjacent, laquelle a été donnée à huit familles indiennes, particulièrement désignées, et à leurs descendants par le propriétaire antérieur, le ci-devant Hon. Charles Warrell ; mais les Sauvages ont été dépouillés plus tard de ces terrains, grâce aux intrigues de certains blancs qui se sont adressés au gouvernement pour en obtenir la possession et qui lui ont payé le prix qu'il exigeait. On a découvert lors

Voir page 12.

de l'arpentage de cette étendue de terrain, au mois d'avril dernier, que la moitié était tout-à-fait impropre à la culture. On s'attend que le gouvernement local substitue de bons terrains à ceux qui sont mauvais.

Il y a environ soixante acres en culture.

Tous les terrains qui ne sont pas destinés au pâturage, à l'exception de ceux qui se trouvent dans les susdits soixante acres ou dans les parties marécageuses, une fois bien clôturés, ne pourront plus être fréquentés par les bestiaux. 927 acres environ sont boisées.

5. Peter Francis, père, et Joseph Francis, Sauvages, ont été nommés en 1872 par le comité local pour l'administration de l'île de Lennox, comme surveillants ou gardes-forestiers, pour empêcher les blancs de trafiquer avec les colons qui voudraient vendre le bois de chauffage de l'île ; et M. William Ellis a été nommé surveillant additionnel surtout dans le but de faciliter au commisaire les efforts qu'il fait pour rendre les marais aussi profitables que possible aux colons.

6. L'île Lennox a produit : 40 minots de blé ; 30 minots d'avoine ; 400 minots de pommes de terre ; 3 minots de navets ; $1\frac{1}{2}$ minot de blé-d'inde ; 1 minot de pois ; 1 minot de carottes ; $\frac{1}{2}$ minot de concombres. La réserve ou township No. 39 a produit environ 150 minots de pommes de terre.

7. Les instruments aratoires dont on s'est servi jusqu'à présent sont la charrue, la herse, et une charrette.

8. Les bestiaux qui se trouvent sur l'île de Lennox sont un cheval, deux vaches, un jeune taureau, et un cochon, qui appartiennent à l'un des colons, Martin Francis ; deux vaches et deux veaux, la propriété d'un autre colon, Peter Francis ; et deux paire de bœufs et deux vaches, avec leurs veaux, la propriété du gouvernement.

9. Il est défendu de couper du bois dans l'île, à part ce qu'il faut aux colons pour leur bois de chauffage ou leur clôtures, ou pour défricher le terrain qu'ils veulent cultiver, sous la direction du comité local.

10. Le seul poisson pris par les colons de l'île de Lennox, se compose d'environ dix à douze barils de hareng, qui sont le fruit de la pêche de deux colons au printemps, et d'une petite quantité de morue pêchée par quelques autres colons.

11. Les animaux à fourrures que l'on a tués sont quelques renards, rats-musqués, visons et une martre.

12. $300 ont été dépensées au mois de décembre 1873 pour l'achat des couvertes, et $133.59 pour différents articles, conformément à l'état que je vous ai transmis le 1er juin.

13. On n'a pas distribué jusqu'à présent de graine de semence ; mais on a avancé des sommes d'argent pour l'achat de grains à ceux des colons qui avaient fait des travaux de défrichement. Ces montants variaient de $2 à $4.

14. On ne pouvait pas raisonnablement s'attendre à beaucoup de progrès au point de vue de la richesse et de la civilisation parmi une population isolée, qui doit surtout compter sur ses moyens ordinaires de vie pour fournir à sa subsistance. Aujourd'hui que sa position est changée, et qu'elle doit éprouver l'influence de la politique canadienne au sujet du traitement des indiens, on peut espérer de grands progrès à l'avenir parmi cette population.

15. On peut dire que ces indiens sont assez moraux.

16. Le nombre des enfants dans la tribu est de quatre-vingt-neuf.

17. Le nombre des élèves de l'école est de quarante.

18. L'école est commune.

19. L'enseignement comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie et la dictée.

T. Stewart,
Surintendant-visiteur des Sauvages.

No. 27.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES,
WINNIPEG, 31 décembre 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant sur l'administration des affaires des Sauvages dans la province de Manitoba et les territoires du Nord-Ouest durant l'année qui se termine aujourd'hui.

Dès mon arrivée ici, au commencement de juin dernier, les différents chefs des bandes avoisinant le Fort Garry, se sont hâté de me faire visite pour m'exprimer leur satisfaction de l'arrivée d'un commissaire résident, et surtout pour m'exposer leurs demandes et leurs griefs.

Comme il a été maintes fois répété par tous ceux qui se sont occupés des affaires des Sauvages dans cette partie de la Puissance, il n'y a pas de doute que de sérieux malentendus existent à l'endroit des traités conclus en 1871.

La somme d'argent à être payée par le gouvernement a été clairement fixée, et ceux qui ont à la recevoir, tout en soutenant qu'elle est trop minime, ont compris, jusqu'à l'automne dernier, qu'elle ne pouvait pas être augmentée. Mais en dehors de cela, les représentants du gouvernement canadien à cette époque, ont fait beaucoup de promesses, encore indéterminées dans tous leurs détails, dont les intéressés réclament aujourd'hui l'accomplissement avec une insistance d'autant plus grande et plus explicable que leur attente a déjà duré plus de deux ans.

Ils ne s'accordent pas parfaitement sur la nature de ces promesses, et quelques chefs ont émis, à ce sujet, les prétentions les plus exagérées. A les en croire, le gouvernement se serait engagé à leur fournir des habitations de première classe, des habillements de qualité supérieure, et des provisions à leur choix pour eux et leurs familles. Mais en laissant de côté ce qu'il y a d'impossible et d'absurde dans ces divers rapports, il est certain que par suite d'une interprétation érronée des paroles des commissaires, les Sauvages présents aux traités Nos. 1 et 2, ont été induits à croire à beaucoup d'autres avantages que ceux que représente le texte de ces deux traités, et maintenant ils vont jusqu'à accuser les représentants du Canada d'avoir obtenu leur consentement sur de fausses représentations.

On comprend facilement tout ce que de pareilles accusations, quand même elles ne seraient pas fondées, peuvent soulever de difficultés pour l'avenir. Tous les Sauvages sont en communications les uns avec les autres, et le mécontentement des uns, qu'il soit motivé ou non, ne peut manquer d'exercer son influence sur l'esprit des autres.

Jusqu'à présent, il est vrai, on a pas eu l'occasion de constater la réalisation de ces craintes ; mais il n'en a pas moins d'une grande importance, dans l'intérêt de la tranquilité future, de prévenir tout prétexte de défiance de la part des tribus avec lesquelles le gouvernement jugerait opportun de conclure de nouveaux traités.

Par suite de ces mécontentements et de ces difficultés, les paiements ne se sont faits qu'après des pourparlers qui, dans certains cas, ont duré plusieurs jours, et seulement après la promesse formelle que toutes les obligations réellement contractées seraient exécutées.

A l'époque du paiement annuel, les Sauvages ont soulevé quelques autres questions sur lesquelles je désire attirer votre attention, et dont le règlement ne saurait être retardé sans de graves inconvénients.

La position légale des Sauvages dans la province de Manitoba et les territoires du Nord-Ouest n'a pas encore été réglée, et il en résulte que beaucoup de Métis sont aujourd'hui sur nos listes de paie, sans que je me sois cru autorisé à les en faire disparaître.

Quoique l'acte qui organisait le département du Secrétaire d'Etat et qui règle en même temps la position des Sauvages ne s'applique pas à cette partie-ci du Canada, j'ai cru devoir, sur ce point, en suivre l'esprit, en attendant qu'une législation spéciale où des instructions formelles m'indiquent plus clairement la conduite que j'aurai à suivre à cet égard.

D'après la clause 15 du chap. 42, 31me Vict., il est statué que les personnes suivantes pourront être considérées comme Sauvages et admis en conséquence à prendre leur part des avantages accordés par le gouvernement aux diverses tribus :

1o. Tout Sauvage pur sang, réputé appartenir à la nation, tribu ou peuplade particulière de Sauvages intéressés dans ces terres ou propriétés immobilières, et ses descendants;

2o. Toutes personnes résidant parmi ces Sauvages, dont les pères et mères étaient ou sont descendus, ou dont l'un ou l'autre était ou est descendu de l'un ou de l'autre côté, de Sauvages ou d'un Sauvage réputé appartenir à la nation, tribu ou peuplade particulière de Sauvages intéressés dans ces terres ou propriétés immobilières ainsi que leurs descendants;

3o. Toutes femmes légitimement mariées à aucune des personnes comprises dans les diverses classes ci-dessus désignées, les enfants issus de ces mariages et leurs descendants;

Conformément à cette disposition de la loi, plusieurs centaines de Métis ont été mis sur la liste des Sauvages, dès le premier paiement en 1871, et chaque année le nombre en est augmenté.

Ces Métis demeurent avec les Sauvages, ont absolument les mêmes habitudes, et font réellement partie de la tribu, aux termes de l'acte ci-dessus mentionné. Leur position serait parfaitement régulière s'ils ne devaient plus tard partager dans les concessions de terres affectées spécialement aux Métis, et s'ils n'exigeaient pas une augmentation constante des paiements dans une proportion qu'il est toujours impossible de déterminer d'avance.

Les retards apportés dans la distribution des terres concédées aux Métis ont enlevé à ceux-ci une grande partie de la confiance qu'ils avaient d'abord entretenue à cet égard et ils ont préféré se contenter d'un avantage de beaucoup moindre, mais certain et actuel.

Maintenant que cette question des terres est en voie de prompt règlement, il est possible que cette difficulté disparaisse par le fait même des intéressés qui devront se hâter de se réclamer de leur qualité de Métis qui leur confère des droits bien supérieurs à ceux des Sauvages. Tous les Métis qui désireront partager dans la concession des 1,400,000 acres seront immédiatement rayés de la liste des Sauvages, et toutes les précautions seront prises pour que les nouvelles listes soient faites de manière à sauvegarder les intérêts du gouvernement en cette matière.

Au premier abord, il paraît singulier que des personnes se donnant maintenant en qualité de Sauvages, et partageant dans les bénéfices accordés à cette condition puissent plus tard se réclamer de leur origine métisse, et prendre encore leur part des avantages conférés à cette autre classe; cette double participation dans les terres et les deniers publics ne peut être le résultat que d'un abus de la loi, mais je doute qu'avec la législation actuelle, on puisse la prévenir.

L'acte qui établit et constitue le gouvernement de la province de Manitoba, et qui concède une étendue de 1,400,000 acres aux enfants des Métis, est une mesure de protection en faveur de ces derniers; ils ne peuvent être privés des avantages de cette loi par l'erreur ou la négligence de leurs parents, puisque cette loi a pour objet principal de les protéger contre cette erreur et cette négligence.

Beaucoup de Sauvages qui appartiennent réellement à quelqu'une des bandes qui ont été portées aux traités Nos. 1 et 2 se trouvaient absents à l'époque des divers paiements qui ont été faits avant cette année, et sont venus cette fois-ci, réclamer les arrérages auxquels ils avaient droit, c'est-à-dire douze piastres par tête. Après avoir pris tous les renseignements qui se trouvaient à ma disposition, je n'ai pas cru devoir refuser, en général, de payer ces arrérages, et par suite les estimations ont été considérablement dépassées, puisqu'elles avaient été basées sur le nombre de personnes payées l'année dernière, à trois piastres par tête.

Je me suis convaincu que les Sauvages eurent la promesse, en 1871, que ces arrérages leur seraient fidèlement conservés, et qu'ils pourraient toujours les retirer à leur convenance.

Les inconvénients d'une pareille pratique sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire d'insister sur la nécessité d'y remédier. Si un Sauvage peut venir dans dix ou quinze ans, réclamer des arrérages de paie, on ne pourra jamais connaître d'avance le

montant à payer et le gouvernement pourrait se trouver entrainé dans une dépense beaucoup plus considérable qu'il ne l'avait prévu d'abord.

On a déjà l'expérience des trois dernières années pour nous faire entrevoir jusqu'où pourraient aller ces dépenses. La première année, les paiements faits aux Sauvages compris dans les traités Nos. 1 et 2 se sont élevés à $8,913; la deuxième année, ils ont été de $16,905; cette année, de $14,169; estimations pour 1874, $18,780. Les estimations faites pour 1872 ont été dépassées de $3.297.

Le meilleur moyen de prévenir les deux difficultés mentionnées plus haut, concernant les Métis et les arrérages serait de payer par bande au lieu de payer par personne. En faisant un traité avec une tribu, on pourrait arrêter une somme totale à être divisée chaque année entre les divers membres de cette tribu, suivant un recensement qui serait fait un an d'avance.

Si les chefs désiraient introduire de nouvelles familles dans leur bande, ils auraient toute la liberté de le faire, mais alors ils devraient comprendre que la somme payable à chaque personne serait diminuée en proportion de ces additions. Leur propre intérêt les porterait à prévenir toute augmentation non motivée, en même temps que l'intervention du gouvernement préviendrait toute exclusion injuste. Dans ce cas, les arrérages dus aux absents pourraient sans inconvénients rester entre les mains de l'agent ou du commissaire, jusqu'à ce qu'ils fussent réclamés par les intéressés ou seraient payés à leurs parents ou fondés de pouvoirs.

Ce recensement annuel devrait se faire par le commissaire ou son représentant et les chefs de la tribu. De cette manière, toute contestation serait évitée, et on ne serait pas obligé de présenter des estimations purement approximatives, comme c'est le cas avec la pratique actuelle.

Le principe du paiement par bande au lieu du paiement par personne devrait être appliqué aux réserves. Si on donne une étendue déterminée à chaque chef de famille séparément, comme le chiffre de la population tend à augmenter considérablement tant que les chefs ne seront pas intéressés eux-mêmes à prévenir toute intrusion indue, il ne sera jamais possible de déterminer l'étendue à donner à chaque réserve.

De plus, si on accorde une étendue considérable, un mille carré par exemple, à chaque famille, tel que mentionné dans le traité No. 3, comme chaque famille devra demander un lot de valeur égale, il arrivera que ces réclamations comprendront à peu près toutes les propriétés les plus avantageuses, et rendront impossibles les projets que le gouvernement peut avoir en payant les Sauvages pour l'abandon de leurs droits.

En faisant au contraire une concession en bloc, on consacre l'indivision de la propriété qui se trouve appartenir à toute la bande. Une partie serait de suite divisée en lots de diverse étendue, suivant les circonstances, et les familles qui le désireraient seraient mises en possession de l'un de ces lots. Le reste de la réserve resterait indivis, pour satisfaire les nouvelles demandes ou serait converti en commune pour les pâturages, les bois de chauffage et de construction et le foin. L'exploitation s'en ferait d'après les règlements rédigés conjointement par le Commissaire ou l'agent et les chefs de la tribu.

Le dernier traité conclu au lac des Bois le 3 octobre dernier a soulevé de nouvelles discussions à l'endroit des conventions précédentes. Déjà les Sauvages parties aux deux premiers traités commençaient à trouver que les conditions qui leur ont été faites ne peuvent pas suffire à leurs besoins, et ne sont pas proportionnées aux droits et privilèges auxquels ils ont renoncé en faveur du gouvernement. Ils regardent le territoire qu'ils habitent comme bien supérieur à la région du lac des Bois, et cependant les Sauvages qui habitent cette contrée ont reçu, pour la même cession, des réserves plus étendues et une somme bien supérieure aux premiers paiements de ce genre.

Il a fallu beaucoup d'insistance, l'été dernier, pour faire accepter leurs annuités aux Sauvages de cette province, et pour les faire consentir à retarder encore le règlement des difficultés résultant de l'interprétation des premiers traités.

Comme je l'ai déjà dit plus haut, il est absolument nécessaire d'en venir au plus tôt à une entente complète sur tous les points en discussion, et dans ces circonstances, il serait plus avantageux, au point de vue du double intérêt des Sauvages et du gou-

vernement, comme pour l'administration régulière des affaires du département, de refaire de nouveaux traités, sur des bases plus définies et d'après des données assez claires pour écarter toutes causes de malentendus et de mécontentement à l'avenir.

L'expérience des trois dernières années pourraient être largement et avantageusement mise à profit dans ces nouvelles conventions, et il serait facile d'en venir à un arrangement également satisfaisant et avantageux pour toutes les parties intéressées.

Si un nouveau traité est fait l'été prochain avec les tribus qui habitent cette province, il sera possible d'adopter, à l'égard de quelques bandes, le principe des annuités temporaires. Les bandes de St. Pierre, du Fort Alexandre, de Pembina, de Fairford, sont déjà assez avancées en civilisation pour laisser croire que dans quinze ou vingt ans, sinon plus tôt, elles pourront se passer des secours du gouvernement. Les autres bandes sont encore trop nomades pour qu'on puisse modifier le système déjà adopté à leur égard. Il faudra, pour les Sauvages du Portage et ceux de l'Ouest, maintenir encore le système des annuités perpétuelles, quitte à le modifier plus tard, si l'opportunité s'en fait sentir.

M. St. John suggère, dans le rapport ci-annexé, que le gouvernement décide de suite ce qu'il se propose de donner aux Sauvages, et qu'il leur fasse connaître sa résolution, sans passer par les formalités ordinaires d'un contrat librement consenti entre deux parties également intéressées. Cette pratique serait de beaucoup la plus expéditive, et simplifierait considérablement l'administration des affaires de ce département. Elle couperait court à toutes ces longues discussions qui se terminent si rarement par une entente parfaite.

La seule objection que présente ce système, c'est qu'il est en opposition avec les procédés adoptés jusqu'à présent par tous les gouvernements qui se sont trouvés dans les mêmes circonstances et ont eu à traiter des questions de cette nature.

Les Sauvages de ce continent ont toujours été considérés sinon comme propriétaires du sol, du moins comme occupants ; on a toujours reconnu qu'ils avaient des droits, comme possesseurs, et que la couronne devait d'abord éteindre ces droits, pour assurer ensuite la pleine propriété de la terre. A ce point de vue, il y a un double droit et un double intérêt qui ne peut être réglé que par le libre consentement des intéressés.

C'est à titre d'indemnité pour ce droit résultant de la possession que le gouvernement paie des annuités aux Sauvages, et en retour ces derniers circonscrivent leurs droits aux seules concessions qui leur sont réservées.

Leurs droits dans la réserve est absolument de même nature que celui qu'ils avaient avant le traité, sur tout le territoire, un droit à la possession indivise, sans faculté de vente ni de cession de quelque manière que ce soit. Il faut une législation spéciale pour leur conférer un droit de pleine propriété, ce qui accompagne généralement le fait de l'émancipation.

Il y a deux manières pour le gouvernement, de traiter les nations sauvages qui habitent ce territoire. Il peut faire des traités avec elles, simplement en vue de l'extinction de leurs droits, convenir d'une somme à leur payer, et ensuite les abandonner à elles-mêmes. D'un autre côté, il peut les instruire, les civiliser, les amener à un genre de vie plus conforme à la nouvelle position de cette contrée, et en faire, par la suite de bons, laborieux et utiles citoyens.

Avec le premier système, les Sauvages resteront dans leur état d'ignorance et d'infériorité, et à mesure que disparaîtront les facilités de la chasse et de la pêche, ils se feront mendiants ou seront forcés de se réfugier dans les localités inaccessibles à l'émigration et à la culture.

Avec le deuxième système au contraire, on leur apprendra à se suffire à eux-mêmes et à pouvoir se passer de la tutelle et des secours du gouvernement.

Le meilleur moyen de rompre leurs habitudes nomades, d'élever et d'assurer leur positions, c'est de les attacher à l'agriculture. Mais on n'y parviendra que par un soin, une surveillance et des encouragements continus, il faudra en même temps leur fournir le bétail, les instruments, les outils et les semences dont ils pourront avoir besoin, et surtout s'assurer que ces articles recevront réellement l'emploi auquel ils sont affectés.

Il est impossible de fixer d'avance la nature et la qualité des articles à être donnés, de même que de déterminer quelles personnes doivent les recevoir.

Chaque demande devrait être examinée séparément afin d'éviter toute erreur et toute dépense inutile. En établissant des règles invariables, on risquerait de faire fausse route et de distribuer des objets qui ne seraient d'aucune utilité et laisseraient ceux qui les recevraient tout aussi dénués qu'auparavant.

Mais cette observation et cette surveillance constante ne peuvent être obtenues qu'aux moyens d'agents locaux, vivant au milieu ou dans le voisinage des Sauvages, dont les intérêts leurs seraient confiés, pouvant être en communication constante avec eux, connaître dans tout ces détails la position et les aptitudes de chaque membre de la tribu, et décider chaque réclamation particulière avec parfaite connaissance de cause.

A plusieurs reprises il a été question de payer aux Sauvages leurs annuités en effets au lieu de leur donner de l'argent, et il n'y a pas de doute que cette pratique serait beaucoup plus profitable. Les Sauvages ne connaissent pas la valeur de l'argent et ne savent pas en faire l'usage qu'il faudrait. Le plus souvent, ils s'en servent pour les objets les plus futiles, sinon absolument répréhensibles. Des effets au contraire. ne manqueraient pas d'être utilisés par eux et leurs familles. Mais on ne peut déterminer d'avance le détail des articles à donner à chaque personne ou à chaque famille; ce serait enlever au nouveau système la plus grande partie de ses avantages. Et si on permet à chaque chef de famille de faire choix des articles qui lui conviennent le mieux, jusqu'à concurrence de la somme à laquelle il a droit, il en résultera un surcroît de travail et une dépense de temps auxquels le commissaire ou les attachés de son bureau ne pourront pas suffire.

Les Sauvages, en général, ont confiance dans le nouveau régime, ils comprennent qu'il est absolument nécessaire pour eux de changer leur mode d'existence. La chasse et la traite ne leur donnent plus les bénéfices d'autrefois, l'émigration arrive en foule, la terre devient de plus en plus rare, et s'ils ne s'empressent de profiter des conditions qui leur sont offertes, ils s'exposent à voir leurs enfants obligés d'abandonner la contrée ou de mourir de faim.

Mais ils ne connaissent pas suffisamment les conditions de la nouvelle existence qui leur est imposée; ils n'ont pas assez de moyens ni assez de notions et de pratique d'industrie et d'économie pour opérer avec succès cette transition devenue nécessaire, si on les abandonne à leurs propres ressources. Tandis qu'avec un peu d'appui et de secours de la part du gouvernement, on peut espérer un résultat très satisfaisant.

Ils sont très susceptibles d'instruction, si on veut y mettre le temps et le soin nécessaires.

Déjà quelques bandes ont fait des progrès étonnants, surtout si on fait attention aux moyens dont ils pouvaient disposer. La moitié au moins des bandes de St. Pierre, de Pembina, des Fort Alexandre, de Fairford, est maintenant adonnée à l'agriculture. Quand on songe combien ces commencements ont été rudes et difficiles, quels obstacles ont dû être surmontés, ont est bien fondé à croire que des encouragements et des secours convenables seraient amplement recompensés.

Les outils et les instruments aratoires distribués durant l'été ont été bien employés, et on n'a pas eu à constater un seul cas de vente ou de cession de la part d'aucune personne à laquelle ces articles avaient été confiés.

Nous avons éprouvé beaucoup d'inconvénients de ce que les réserves n'étaient pas encore arpentées, et que par conséquent, nous ne pouvions forcer les Sauvages à se rendre aux endroits qui leur étaient assignés, puisqu'ils n'en connaissaient ni l'étendue ni même la position exacte. La bande du Fort Garry est demeurée presque tout l'été dans le voisinage immédiat de cette ville, au grand détriment des habitants qui étaient souvent témoins de scènes de désordre aussi regrettables qu'impossibles à prévenir dans de pareilles conditions. En même temps ce bureau s'est trouvé obligé de fournir des provisions en plus grande quantité qu'il n'était désirable, mais sans lesquelles les déprédations auraient été encore plus considérables.

La bande du Portage a dû encore une fois être payée au Portage même, d'où elle n'est partie qu'à l'approche de l'automne, malgré les plaintes des habitants qui

ont failli plus d'une fois se faire justice eux-mêmes afin de mettre fin aux contributions forcées auxquelles ils étaient exposés, et que les autorités étaient impuissantes à prévenir.

Toutes les réserves sont maintenant arpentées, et on a lieu de croire que les difficultés que je viens de mentionner ne se renouvelleront plus, ou du moins qu'elles seront considérablement atténuées.

Plusieurs habitants des réserves de St. Pierre et de Pembina nous ont fait à plusieurs reprises des représentations au sujet de la coupe du bois sur des terrains qu'ils croyaient faire partie des réserves. Des renseignements plus exacts ont démontré que ces plaintes n'étaient pas fondées et que ces bois étaient coupés sur des propriétés privées ou qui du moins ont toujours été considérées comme telles.

Beaucoup de Sauvages ont acquis des propriétés en dedans des limites actuelles des réserves, avant les traités ; ils les ont exploitées, améliorées, et ont toujours cru pouvoir en disposer en vertu d'un droit absolu de propriété. Beaucoup de ces terrains ont été vendus à des blancs ou à des métis, et c'est à ce sujet que se présente aujourd'hui un conflit de droit qui devrait être réglé au plus tôt par un traité, par une législation spéciale ou par un décret du conseil.

Toute propriété détenue par un Sauvage dans les limites de la réserve pourrait rester aux mains du possesseur qui en aurait la libre jouissance, avec droit d'en disposer en faveur d'un autre membre de la même bande, mais non en faveur de personnes étrangères à la tribu.

Quant à ceux qui possédaient à la même époque, des propriétés en dehors des réserves, ils devraient avoir permission d'en disposer en faveur des blancs, mais seulement pour aller demeurer dans la réserve assignée à la bande dont ils forment partie.

Tout transport de propriété ne devrait se faire qu'avec le consentement du gouvernement ou d'un officier par lui autorisé à cet effet. Cette mesure est absolument nécessaire pour prévenir la fraude et pour assurer le paiement d'une valable considération.

En vertu d'instructions reçues de votre département, une réserve a aussi été arpentée à l'ouest du lac Manitoba, pour la bande de Sioux qui habite actuellement dans le voisinage du Portage. A la suite de quelques malentendus dont il a été impossible d'avoir une explication satisfaisante, ces Sauvages ont refusé ou négligé de se rendre sur cette réserve l'automne dernier, malgré tous les efforts que nous avons faits pour les éloigner des établissements où leur présence est fort nuisible. Dernièrement, néanmoins, ils ont promis à plusieurs reprises d'accepter la concession que leur accorde le gouvernement et d'aller l'occuper aussitôt que la saison le leur permettra.

Toutes ces réserves paraissent avoir été choisies avec beaucoup de soin, et tous les rapports démontrent qu'elles présentent tous les avantages désirables au triple point de vue de l'agriculture, de la chasse et de la pêche.

Les Sauvages avec lesquels ce bureau s'est trouvé en relation ont généralement manifesté le désir de voir des écoles établies au milieu d'eux. Ils comprennent l'importance de donner à leurs enfants une instruction qui les rapproche davantage de la condition de la population qui les entoure. Des écoles ont déjà été établies à St. Pierre, au Fort Alexandre, à Pembina et à Fairford. Quelques-uns de ces établissements ont été temporairement interrompus, mais le premier pas est fait, et cette suspension ne sera pas de longue durée.

Dans les commencements, il ne faut pas s'attendre que l'assistance et l'exactitude des enfants seront parfaites. La vie encore nomade des parents, la nécessité de s'éloigner quatre ou cinq mois par année de la réserve, pour la chasse et la pêche, la distance à parcourir pour parvenir à la maison d'école, le manque de vêtements nécessaires pour lutter contre le froid rigoureux de l'hiver, sont autant de raisons qui retardent l'instruction ; mais à mesure que les familles s'attacheront à l'agriculture, que la population deviendra plus dense, ces obstacles iront en diminuant pour disparaître bientôt entièrement.

Les affaires des Sauvages dans cette partie du Canada, sont maintenant en partie sous la direction du conseil d'administration des territoires du Nord-Ouest, du bureau

des affaires des Sauvages, du bureau des Terres et du commissaire des Sauvages. Chacune de ces autorités agissant indépendamment des autres, n'étant pas même tenue de porter ses actes à leur connaissance et encore moins de les soumettre à leur contrôle, cette diversité d'action a eu pour résultat de créer des délais et des embarras qu'une organisation plus régulière aurait prévenus.

Quel que soit le système adopté par le gouvernement en cette matière, il est désirable que les responsabilités soient mieux partagées et surtout qu'elles soient mieux définies, et en même temps que l'unité soit mieux assurée dans l'action des différents bureaux que le gouvernement a chargé de cette branche importante de l'administration.

Je ne puis terminer cette communication sans vous exprimer la grande satisfaction que j'ai éprouvée de mes relations avec M. St. John, assistant-commissaire et agent pour la province de Manitoba. Son expérience et son intelligence des affaires des Sauvages, et le zèle qu'il met à remplir les devoirs qui lui sont assignés rendent ses services très précieux pour le gouvernement et pour moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-humble serviteur,

J. A. N. Provencher,

Commissaire des Sauvages.

A l'honorable,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

No. 28.

(No. 3084—I. B.)

Bureau des Sauvages, Winnipeg.
22 octobre 1873.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mes visites d'été aux Sauvages dans le but de leur payer leurs annuités, etc.

Je fis ma première visite aux indiens dont la réserve se trouve près de la frontière occidentale de la province, connu sous le nom de tribu du Portage. Ils déclarèrent qu'ils accepteraient leur annuité pour cette année, mais pas pour une autre année, à moins qu'on ne changeât les conditions du traité. Je n'étais pas en mesure de leur faire des promesses ; mais je les informai que, si cela était possible, le commissaire ou tout autre officier revêtu de plus amples pouvoirs que ceux que je possédais maintenant, irait les voir l'été prochain.

Ces indiens ne ressemblent pas à ceux des autres tribus ; ce sont presque tous des chasseurs des plaines, et quoiqu'ils soient d'ordinaire pacifiques, ils sont plus indépendants des colons de race blanche que tous les autres qui se trouvent dans la province, et sont plus en état de causer du trouble, en se livrant à de légères déprédations sur la colonie. Il est fort désirable que leur réserve soit bien délimitée, et que l'on fasse des efforts pour les encourager à s'y établir. Je les informai l'an dernier que je ne les paierai plus à l'avenir au Portage, mais je constatai à l'époque du paiement que la réserve n'avait pas encore été délimitée, et que les indiens ne savant pas où s'assembler, se rendaient au Portage comme à l'ordinaire, ce qui provoqua des plaintes de la part des colons. Les Sauvages de cette tribu ne peuvent pas s'entendre au sujet de la nomination d'un chef. Grand nombre d'entre eux se sont fixés près de la rivière de la Terre Blanche, et prétendent qu'ils n'étaient pas représentés au traité ; qu'ils ont leur chef, leurs habitations et leurs terres sur les bords du lac, et ils s'obstinent à ne vouloir avoir aucun rapport avec la tribu Orzahwaguan. Leurs noms se trouvent sur le même bordereau de paie ; mais ils disent que c'est là notre fait et non le leur. Un autre parti dans la tribu désire faire bande à part et choisir pour chef le petit-fils de celui qui était autrefois le chef de toute la tribu. Je n'ai pas cru devoir leur faire espérer qu'on accèderait à leur demande.

Quant aux Sauvages de la rivière de la Terre Blanche, je leur ai dit que ceux qui occupaient des maisons n'en seraient pas évincés, et que le gouvernement serait informé de leur position, afin de les protéger au sujet des terres qu'ils possèdent réellement.

Je dois vous informer que la tribu du Portage n'a pas accepté les costumes, médailles, etc., qui leur étaient d'abord destinés.

Ils ont refusé de recevoir les médailles, et les chefs et les principaux membres de la tribu semblent hésiter à recevoir des habillements, sans que des présents de même nature ne soient faits aux autres tribus.

En revenant du Portage, je visitai les indiens de la paroisse St. Pierre. Ma visite leur était connue d'avance, et cependant je ne rencontrai qu'un petit nombre de ces Sauvages.

Le chef, Henry Prince, qui agissait comme leur interprète, énuméra longuement ses griefs au sujet de la non-exécution de certaines promesses qu'il prétend avoir été faites au nom du gouvernement par le lieutenant-gouverneur Archibald et par M. le commissaire Simpson. Je lui donnai les explications nécessaires, mais il refusa de recevoir son annuité, si je ne signais un engagement par écrit de lui remettre certains articles qu'il prétend lui avoir été promis. Voyant qu'il persistait dans sa détermination, j'offris de payer un autre indien qui voudrait se présenter ; mais cette timidité que les indiens semblent éprouver en présence d'autres personnes, fit que personne n'osa accepter mon invitation. Je fus obligé de revenir sans payer la tribu : j'appris après avoir quitté le lieu du rendez-vous que beaucoup d'indiens désiraient recevoir leur paie, mais qu'ils n'osaient pas faire de démarche dans ce but. J'étais à peine revenu à Winnipeg, que grand nombre de ces indiens vinrent réclamer leur paie. Je pense que les difficultés principales que nous avons eu à éprouver au sujet de cette tribu sont dues aux instigations du chef Henry Prince ; et ces difficultés se compliquent d'autant plus que nous savons que les esprits sont fort divisés dans cette branche au sujet de leur soumission à Henry Prince. La tribu est composée d'indiens chrétiens et païens, et elle est de plus divisée entre les Maskégons et les Saulteux.

Les Sauvages chrétiens ne semblent pas être en faveur d'Henry Prince comme leur chef, et vous savez que plusieurs députations nous sont venues des Sauvages païens, demandant que Imgekahpow, qu'ils disent être le véritable descendant de Pugwis, soit leur chef. Cette tribu est si nombreuse et si divisée qu'il serait bon de recommander une certaine subdivision à l'époque du prochain paiement.

Je fis ma troisième visite à Pembina, où je payai trois tribus dont les réserves se trouvent sur la rivière aux Roseaux.

Ces Indiens m'ont fait plusieurs demandes pour réclamer les uniformes qui doivent être donnés tous les ans à leurs chefs, des habillements pour eux-mêmes, et des vivres pour leurs familles. Ils désirent avoir les instruments et outils qu'on leur a promis, et dont ils prétendent avoir un besoin immédiat. Ils se plaignent en outre de la non-exécution de la promesse qu'on leur a faite, que leurs annuités annuelles seraient converties en marchandises. Ces tribus ont fait quelque progrès dans la culture de leurs terrains, et je crois qu'en fesant subir quelques changements au traité, que je vais vous signaler, il serait possible de faire de la plupart des Sauvages de Manitoba des colons tout comme ceux qui se trouvent dans les missions de la partie occidentale du Canada.

Après avoir fait le paiement des annuités qui revenaient aux tribus des Roseaux, je me rendis à la maison de Manitoba pour y rencontrer les Sauvages mentionnés dans le traité No. 2. Un malentendu au sujet de la date de leur réunion, fut cause qu'ils m'y attendaient depuis quelque temps. Un ou deux colons et traiteurs leur avaient avancé les vivres nécessaires pour leur subsistance durant ce temps.

Vous observerez qu'une nouvelle bande est inscrite cette fois sur le bordereau de paie. Cela est dû à une erreur que l'on a fait en classant les Sauvages de la rivière de la Poule d'Eau parmi ceux de la rivière aux Grues. Ce sont des tribus séparées et distinctes et il appert que l'an dernier M. le commissaire Simpson les divisa, en donnant aux Sauvages de la rivière de la Poule d'Eau leur propre chef. Il permit en même temps aux Sauvages de la rivière aux Grues de transférer leur réserve sur le bord du lac du Flux et Reflux près de Manitoba House. Ils se rendirent en conséquence à cet endroit, mais je les informai que ce changement devait être approuvé par le gouvernement, et que, en attendant, il devraient considérer la chose comme étant en suspens. Comme ce changement n'affecte personne, et qu'un certain nombre de Sauvages se sont déjà fixés en

cette localité, ils est à espérer qu'il recevra l'approbation du département. Après le paiement des annuités, je leur distribuai un certain nombre de bêches, herses, faulx, etc., dont le département avait autorisé l'achat, et j'achetai les bestiaux qui leur avaient été promis par M. Simpson.

Je refusai dans quelques cas de leur donner pour le moment les animaux qu'ils demandaient, vu qu'ils n'avaient pas rempli les conditions convenues de part et d'autre. Les Sauvages, par l'entremise d'un de leurs chefs, exprimèrent la reconnaissance et le plaisir que leur faisait éprouver le don de ces instruments.

Ils me dirent qu'ils avaient commencé à cultiver la terre, mais qu'il leur a fallu se servir de bâtons recourbés en guise de sarcloirs, et qu'ils n'ont pu se servir des charrues que je leur avais données au printemps, parce qu'elles n'avaient pas les accessoires nécessaires, qu'ils n'ont pu se procurer. Ils me dirent qu'ils avaient construit ou qu'ils se préparaient à construire des étables pour les bestiaux qui leur ont été donnés ou qui leur seront donnés, et ils me rappelèrent que M. Simpson leur avait promis de leur donner des outils, dès qu'ils se montreraient disposés à commencer à bâtir des maisons, appentis, etc.

J'ai fait depuis, en conformité de vos instructions, un second voyage au lac Manitoba, et j'ai ordonné de faire transmettre le plus tôt possible les outils que j'ai choisis pour les Sauvages qui y sont établis; je vous en ai déjà transmis le compte.

Quelques-unes des tribus mentionnées dans le traité No. 2, désirent recevoir des marchandises en guise d'argent, lors du prochain paiement.

Je regrette de vous informer que l'ivrognerie augmente rapidement parmi les Sauvages. Elle ne s'est pas beaucoup fait sentir la première année; mais le mal a augmenté la seconde année, et il a pris cette année de plus grandes proportions. Les Sauvages admettent, lorsqu'ils sont sobres, la gravité du mal; mais ils confessent qu'ils achèteront toujours des boissons enivrantes, si on en met à leur portée. La vente du whisky a déjà produit les plus funestes résultats dans le voisinage des camps. Tant que les paiements se feront en argent aux indiens réunis dans un camp, il nous sera impossible, avec les moyens de prévention qui nous sont donnés, d'empêcher la vente des boissons enivrantes. Lorsque je payai les Sauvages des Roseaux, je demandai à M. Bradly, le député percepteur des douanes, qui est juge de paix, de m'aider à découvrir et à punir ceux qui vendaient des boissons enivrantes aux Sauvages. Il réussit à surprendre deux hommes en flagrant délit, mais comme la loi de la province est en quelque sorte contradictoire sur ce point, il demanda par télégraphe au procureur général de lui donner les instructions nécessaires. Aucune reponse ne fut faite à ce télégramme durant mon séjour au camp, mais M. Bradly me promit de vous donner communication de tous les faits, des noms, des témoins, etc.

Il y a plusieurs points, au sujet des différentes tribus affectées par les deux traités, Nos. 1 et 2, sur lesquels j'attire votre attention.

Quoique les réclamations des Sauvages soient depuis quelque temps plus modérées qu'autrefois, ils ne sont pas satisfaits des dispositions du traité, et ils sont tous sous l'impression qu'ils ont été trompés et qu'on leur a promis plus qu'on en leur a donné.

J'ai cru sage dans un certain cas de leur expliquer pourquoi ils ne s'entendaient pas avec le commissaire à ce sujet; mais tout en acceptant l'explication comme justifiant la position que je prenais, ils affirmèrent que le mécontentement règnerait tant que moi ou une autre personne ne serait pas nommé pour faire de nouveaux arrangements.

Cela, on doit se le rappeler, se passait avant la négociation du traité à l'angle Nord-Ouest du Lac des Bois, et si l'on examine la différence extraordinaire qui existe entre les dispositions des traités No. 1 et 2, et celui de l'angle Nord-Ouest, je n'ai aucun espoir de satisfaire les Sauvages qui ont conclu les premiers traités. dans l'état actuel des choses. Tout octroi fait aux Sauvages à l'est de la province ne sera pas oublié par les autres, et ces derniers ne manqueront pas de faire remarquer, comme le lieutenant-gouverneur Archibald a déjà dit dans une dépêche imprimée, qu'ils nous cèdent des prairies fertiles, tandis que les Sauvages de l'est ne nous donnent qu'un sol rocheux et marécageux.

Il est certain que les Sauvages connaissent parfaitement la correspondance de

Manitoba au sujet de leurs affaires. Ils m'ont même montré le livre bleu qui contient cette correspondance ainsi que les discours prononcés par les membres du parlement sur les affaires des Sauvages. Ils ne peuvent pas lire ces écrits ; mais il ne manque pas de personnes au Manitoba et dans le voisinage, qui les leur expliqueront selon leurs propres vues sur ce sujet.

Si le gouvernement juge nécessaire de refaire les traités Nos. 1 et 2, ils devra également s'occuper de l'autre. Dans ce cas, je suggère qu'on ne permette pas de discussion au sujet d'un nouveau traité, mais qu'on annonce simplement le fait de la libéralité du gouvernement aux indiens réunis dans ce but, dans un document écrit en leur présence, et à leur satisfaction, avec l'assurance que nous connaissons mieux que les Sauvages ce qui doit leur être donné ou refusé. Vous vous rappellerez sans doute qu'il était dit dans une lettre du département que des marchandises en guise d'argent seraient envoyées aux indiens pour la prochaine saison. Les indiens seront satisfaits du changement, mais il sera nécessaire pourtant qu'une partie des annuités se paie en argent, si non, nous ne pourrions en certains cas payer l'Indien sans le forcer de prendre ce dont il n'a pas besoin.

A ce sujet, je dois appeler votre attention sur le fait que les sommes d'argent qui m'ont été confiées pour le paiement des Sauvages étaient insuffisantes. Ces sommes avaient été calculées d'après le nombre des Indiens payés l'an dernier, ce nombre étant multiplié par trois, savoir : trois piastres par tête ; et on n'a pas tenu compte de l'augmentation du nombre d'Indiens, due à l'arrivée des chasseurs et des trappeurs qui sont venus cette année réclamer leurs paiements. Il n'aurait pas été facile, la chose eût-elle été désirable, d'expliquer à un Indien le mode de voter les crédits publics par le parlement, cependant il faut dire quelque chose à des personnes qui vous demandent une somme d'argent qui leur est garantie par un traité et qui souvent leur est due depuis quelque temps.

Je me suis tiré d'affaire le mieux possible, et je n'ai donné des explications que lorsque cela était nécessaire, mais j'ai dû emprunter dans un cas, de l'argent d'un traiteur afin de payer les réclamations d'un indien, auxquelles il n'avait pas été pourvu.

Il sera nécessaire, l'an prochain, non seulement d'augmenter le chiffre des annuités, mais encore de pourvoir aux paiements de ceux qui ne sont pas encore venus les réclamer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MOLYNEUX ST. JOHN,
Agent des Sauvages.

Colonel J. A. Provencher,
Commissaires des Sauvages.

No. 29.

COLOMBIE-BRITANNIQUE, BUREAU DES SAUVAGES,
Victoria, 4 février 1875.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les affaires des Sauvages dans la province de la Colombie Britannique, pour l'année expirée le 30 juin 1884.

J'ai fait des visites officielles pendant l'année aux Sauvages de Semiahmo, Similkameen, Kootenay, Kamloops, Okanagan, Nicola, Buonaparte, Clinton, Lytton ; ainsi que toutes les tribus qui se trouvent dans la vallée du bas de la rivière Fraser, sur les côtés est et ouest de l'île Vancouver, et à maintes autres localités ; et j'ai eu l'honneur de vous transmettre après chaque visite des rapports détaillés de mes visites.

Je n'ai pas visité les Sauvages situés sur la côte du nord de la terre ferme de Bella Bella, ni les nombreuses tribus qui habitent les bords des rivières Skeena et Stickeen ; car la grande distance du trajet, la difficulté des moyens de communication, mes nombreuses et pressantes occupations à Victoria, m'empêchent de visiter plus qu'une section de la province durant les saisons de voyage.

Je dois ajouter que, dans tous les cas, je me suis pleinement renseigné au sujet de la condition des Sauvages, de leurs nombreux griefs, et que j'ai saisi toutes les occasonsi possibles pour leur venir en aide, leur donner de bons conseils, et les assurer de la

sollicitude du gouvernement. Ces visites ont toujours eu les meilleurs résultats, et les principaux chefs ont constamment déclaré en présence de leurs tribus respectives qu'ils avaient confiance dans la justice du gouvernement à leur égard.

Population: Il n'a pas encore été fait de dénombrement général des Sauvages de la Colombie-Britannique, et tant que des agents ne seront pas nommés dans les différentes parties de la province, la chose sera difficile sinon impossible. Des rapports précis et dignes de foi ont été préparés par ceux qui ont arpenté quelques-unes des réserves dans la province, et leurs calculs approximatifs que j'ai pu contrôler dans mes visites, peuvent être considérés comme exacts en général. Je portais le chiffre de la population totale dans mon premier rapport (1872) à 28,500, et je basais ce calcul sur la moyenne indiquée par les différents messieurs qui avaient eu des rapports avec les tribus.

J'ai constaté que quelques-unes des tribus, la tribu Shuswhap par exemple, étaient plus considérables que le rapport ne le disait, de sorte qu'un dénombrement rigoureusement exact ajouterait environ cinq à six mille âmes à la première estimation.

Habitations: Les habitations des Sauvages des côtes ou de l'intérieur sont fort différentes; celles des derniers ressemblent aux demeures des Sauvages dans les autres parties du Canada. Les premiers connus sous le nom de Rancherias, habitent des villages composés de douze ou quinze maisons, chacune pouvant loger dix ou quinze familles. Ces maisons sont construites avec des planches de cèdre; les toits sont plats et reposent sur de grandes pièces de bois généralement entaillées, à l'intérieur; les maisons n'ont d'ordinaire qu'une petite ouverture au centre ou sur un côté, la seule porte d'entrée ou de sortie. Les Sauvages des côtes habitent différentes localités en hiver et en été, et lorsqu'ils n'ont pas assez de bois pour leurs quartiers d'hiver et d'été, ils transportent les planches des toits à l'endroit où ils désirent se fixer; la charpente qui est spacieuse est toujours permanente.

Naturellement la propreté est inconnue dans ces habitations, vu le grand encombrement qui y règne; aussi à l'époque des épidémies, telles que la petite vérole, etc., ces Sauvages sont fort décimés.

Les missionnaires ont toujours combattu ce mode de vie parmi les Sauvages; et ceux qui y ont renoncé, tels que les Cowichans et d'autres tribus de la terre-ferme ont merveilleusement réussi à améliorer leur condition. Dans certains cas, les Sauvages ont non-seulement adopté les mêmes coutumes, et le genre de vie des blancs, mais ils ont même souvent adopté leur luxe.

Réserves de terres: Les réserves de terres dans la Colombie-Britannique ont été depuis quelques temps, et sont encore dans une condition très peu satisfaisante, tant pour les blancs que pour les indiens. Elles sont une cause de difficultés pour les blancs, car la nature peu étendue de ces terrains en certains cas occasionne des disputes au sujet de leurs limites; et d'un autre côté, les Sauvages qui commencent à connaître la valeur du sol, regardent d'un œil d'envie les grandes étendues de terres que possèdent les blancs, et voient avec peine qu'ils n'ont que de petites réserves, lorsqu'ils sont pourtant les premiers propriétaires du sol, titre qu'ont toujours méconnu par le passé les gouvernements coloniaux.

Je vous transmets aussi un mémoire qui m'a été bienveillamment fourni par Sir James Douglass, le premier gouverneur dans cette province, démontrant que non-seulement on n'avait établi aucune base d'arpentage pour déterminer la quantité de terre qui devait être réservée pour chaque tribu, mais, qu'on devait laisser aux Sauvages immédiatement intéressés dans les réserves, la liberté de choisir l'étendue de terrains dont ils auraient besoin, les arpenteurs ayant ordre de se rendre à leurs désirs sous tous les rapports, et de comprendre dans chaque réserve, les emplacements de villages, les stations de pêche et cimetières, les terrains à cultiver, et tous les lieux de réunion favoris des tribus," en un mot de réserver "tout morceau de terre auquel ils ont un droit légitime pour leur occupation, leur culture ou tout autre travail."

Ce système a fort satisfait les Sauvages durant l'administration de M. Douglass; mais ses successeurs ont depuis, de temps à autre, à la demande des blancs qui voyaient d'un œil d'envie, dans certaines localités, les magnifiques terrains octroyés

aux Sauvages, divisé ou leur ont réservé d'autres terrains qui n'étaient pas aussi bons que ceux qui leur étaient originairement destinés. Cela a causé un mécontentement général parmi les Sauvages, surtout ceux de l'intérieur, où le système de louer aux blancs de grandes étendues de terre propres au pâturage, à un prix nominal, a diminué leurs moyen de subsistance, vu qu'ils n'ont pas suffisamment de terre pour y faire paître leurs nombreux troupeaux de chevaux et de bestiaux.

Quelque temps après l'entrée de la province dans la Confédération, le gouvernement fédéral assuma l'administration des terres des Sauvages, et ceux-ci espéraient être plus libéralement traités au sujet de la quantité de terre qui devait leur être octroyée, que les conditions de l'union ne leur donnaient à croire.

Pour cette raison, et vu la rareté des terres cultivables dans certaines localités, l'offre du gouvernement canadien d'accorder quatre-vingts acres de terre en moyenne à chaque famille indienne ne fut pas acceptée, et après une très longue correspondance entre les parties intéressées, il fut décidé " que dans toute la province les réserves indiennes n'excèderaient pas une quantité de vingt acres de terre pour chaque chef de famille."

Les propriétaires des réserves ayant généralement exprimé le désir que ces terrains leur fussent répartis selon la base convenue, j'ai commencé conformément à vos ordres à faire l'arpentage et la distribution de toutes les réserves, dans le but aussi de mettre un terme à leurs disputes sur leurs droits agraires. Plus tard, je fus informer par l'honorable Secrétaire Provincial, auquel je demandais des terrains pour remplir la balance qui manquait, que les stipulations au sujet des vingt acres en question ne s'appliquaient qu'aux réserves qui pourraient être faites à l'avenir, et que les réserves actuelles devaient rester dans leur présente condition.

Comme beaucoup de ces terres ne contiennent pas deux acres par chaque famille des tribus intéressées, j'ai dû, bien à contre-cœur, en attendant vos instructions, discontinuer d'autres arpentages, qui auraient pourtant si généralement satisfait les indiens. J'espère vivement que ce malentendu au sujet de notre convention ne sera que temporaire, et que cette question difficile, dont dépend le contentement de plus de 30,000 aborigènes et la paix de toute la province, sera réglée de manière à donner satisfaction à tous.

Faire une distinction entre les tribus en donnant aux indiens qui sont en la possession de leurs réserves, la quantité seulement qui leur a été accordée, et en accordant davantage à ceux qui ne les ont pas encore eues, ce serait soulever des jalousies bien étrangères à l'intention ou au but de l'un et l'autre gouvernement ; c'est pourquoi j'espère voir bientôt disparaître cet obstacle à la bonne administration des affaires des Sauvages dans cette province.

Agriculture : beaucoup de progrès a été fait par les tribus qui ont reçu leurs graines de semence et leurs intruments aratoires à temps pour commencer leurs semailles le printemps dernier.

Les Sauvages de Cowichan, dans l'île de Vancouver, dans la partie inférieure de la rivière Fraser, et dans maintes localités de l'intérieur, ont récolté de grandes quantités de pommes de terre, navets, carottes et autres légumes, dont ils font des approvisionnements pour l'hiver, qu'ils ont dû fort apprécier, en outre de leur maigre approvisionnement de poisson séché et de venaison.

On a récolté, sur la partie inférieure de la région de la Fraser, de beaux échantillons de blé, pommes de terre, oignons, carottes et pommes, qui ont été livrés à l'exposition provinciale, qui eût lieu l'automne dernier à Victoria, où ils ont obtenu une mention honorable.

Je suis persuadé que beaucoup des tribus de l'intérieur qui viennent de recevoir leurs instruments aratoires, dont l'absence les empêchait de s'adonner activement à la culture, feront de grands progrès.

Comme preuve de ce que peuvent faire les indiens avec un peu d'aide, je puis dire que soixante acres de la réserve des Kamloops, ont été mis en culture l'an dernier, et qu'une étendue de terre encore plus considérable sera cultivée l'an prochain.

Ces indiens, quoique propriétaires de la plus belle réserve de la province, ne cultivaient pas la terre jusqu'à présent, et le premier encouragement qui leur a été donné

par le gouverneur Seymour sous forme de charrue, a suffi pour les déterminer à se mettre à l'œuvre, et depuis ils n'ont cessé de faire des progrès.

Les Sauvages Aht qui demeurent sur la côte ouest de l'île Vancouver n'avaient jamais fait de semence avant ma visite, mais depuis qu'on leur a donné quelques bêches, houes, etc., etc., ils ont commencé à défricher certaines étendues de terre dans le but d'en commencer la culture au printemps. Je ne doute pas que ce faible encouragement n'ait pour effet de produire les meilleurs résultats l'année prochaine.

Ces Sauvages ont peu de sol de prairie à leur disposition, ce qui est pour eux un grave inconvénient, car il leur faut abattre la forêt pour pouvoir s'adonner à la culture. Les Sauvages se trouvent dans des conditions plus favorables dans d'autres parties de la province.

La côte nord-ouest de la terre ferme et l'île de la reine Charlotte offrent de grandes difficultés à l'agriculture, car la région qui avoisine la côte est rocailleuse et boisée de pins du nord.

Les naturels récoltent pourtant des quantités considérables de pommes de terre dans leurs anciens villages et le long des rivières et ruisseaux, là où le sol est d'alluvion et dégarni d'arbres. La mer et les rivières sont très poissonneuses, pourtant, dans ces endroits qui offrent du reste, d'autres moyens de subsistance que l'on peut se procurer facilement en toutes saisons.

Les Sauvages qui demeurent à Cowichan (île Vancouver) et sur le bas de la rivière Fraser commencent à acheter des chevaux et bêtes à cornes et même à en faire l'élevage. Beaucoup de tribus de l'intérieur possèdent des troupeaux énormes: la grande difficulté qu'ils ont à surmonter est l'insuffisance des terrains propres au pâturage, qui leur ont été donnés.

Vingt acres de terre pour chaque famille ne sont pas suffisants, pour cette cause, à l'est de la chaîne Cascade, si l'on ne réserve pas des terrains propres au pâturage pour chaque tribu.

La tribu des Kamloops se compose de 100 familles; elle avait à l'époque de ma visite au mois de juin, 830 chevaux et bêtes à cornes, soit un peu moins de deux acres et demi pour nourrir chaque animal durant l'été et pour fournir le foin nécessaire pour l'hiver; il ne reste pas de terrain pour la culture.

La réserve des Songees, qui se trouve près de ce camp jusqu'à la cité de Victoria, est l'une des plus importantes réserves de la province; elle est pour la même raison sans valeur pour les indiens, car, comme je l'ai déjà dit, elle n'est pas autre chose qu'un lieu abominable de rendez-vous.

Je recommande fortement l'acquisition d'une réserve plus convenable et le transfert des sauvages à l'endroit que l'on pourra choisir, après une entente avec eux.

La vente de cette réserve me permettra de faire cet arrangement sans difficulté ou frais additionnels pour le gouvernement, si cette proposition vous est agréable.

Des arpentages ont déjà été faits durant l'année écoulée, et le crédit voté par un ordre en conseil, en date du 1er mars 1874, au montant de $6,000, a été dépensé.

Les réserves sauvages suivantes ont été distribuées en lots de vingt acres, et si la difficulté actuelle au sujet des terres est réglée avec le gouvernement local, de manière à nous entendre sur une base applicable à tous les indiens, on peut de suite diviser ces réserves: T'sowossan, Musqueam, Coquitlan, Katzie, Langley, Chatcum, Whonock, sur la terme-ferme; Tetaihit, T'saicum, Panquotsin, Chawhelp, Cowichan, Halalt, Penelahut, Chemainus, Nanaimo, sur l'île Vancouver.

Une grande partie de ce sol, pourtant, est de mauvaise qualité; et cette quantité n'est pas suffisante pour donner à chaque famille l'étendue proposée, sans faire des additions considérables.

Poisson et fourrures:—Le poisson est le grand article de commerce de tous les indiens de la côte. Les nombreux lacs et rivières de la Colombie-Britannique sont aussi tellement poissonneux, que le poisson est le principal moyen de subsistance de toutes les tribus de l'intérieur. Les poissons de toutes espèces abondent dans les eaux du Pacifique Nord; mais le plus important est le saumon, dont il y a six espèces. Le poisson forme actuellement un des principaux produits d'exportation de cette province.

Le chien de mer est pris en grande quantité à cause de l'huile qui se trouve dans le foie, et il est non seulement un article de négoce ordinaire entre les Sauvages eux-mêmes, mais il est vendu et exporté par les blancs comme l'un des principaux produits du pays.

L'exportation du poisson, de l'huile de poisson et des fourrures (les deux dernières proviennent principalement des Sauvages) pour l'année fiscale expirée au mois depuis 1874, a été de :—

	1874.	20 juillet 1870 au 30 juin 1871
Poisson	$ 69,665.00	
Huile de poisson	44,453.00	27,638.00
Fourrures	307,625.00	200,407,00
Total	$421,743,00	$428,345.00

L'exportation des atocas varie suivant les saisons; elle a été cette année seulement de $2,011.00.

Les animaux à fourrures sont les ours, castors, loutres de terre et de mer, phoques et loups-marins, martres, visons, ratons, fouines, gloutons, carcajous, loups, renards, lynx, hermines, putois, pumas, etc.

Instruments aratoires :—Ci-joint se trouve une liste des instruments aratoires, outils, grains de semence, etc., qui ont été distribués parmi les différentes tribus indiennes durant l'année écoulée.

Ecoles :—Quelques écoles indiennes ont été établies dans la Colombie-Britannique et ont donné, comparativement, de bons résultats. Des octrois ont été faits aux écoles suivantes, en vertu de l'autorisation contenue dans l'ordre en conseil en date du 7 avril 1874 :

Ecole catholique industrielle de Ste. Marie	$ 350.00
Ecole industrielle de Metlakahtlah A. M.	500.00
Octroi pour bâtir l'école do	200.00
Ecole wesleyenne, Nanaïmo	250.00

Des rapports à ce sujet ont déjà été transmis au département.

A la date où cet état vous est soumis, cinq autres écoles avaient été subventionnées. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint des rapports à ce sujet. Il n'y a pas de doute que les diverses sociétés de missions déjà établies dans la province vont prendre les mesures nécessaires pour augmenter le nombre des écoles et profiter de l'octroi que le gouvernement accorde à chaque école qui est fréquentée par un certain nombre de Sauvages. Vu le caractère nomade des Sauvages, il a été fort difficile de pouvoir conserver trente élèves dans chaque école. C'est là le nombre d'élèves que doit avoir une école pour pouvoir recevoir une subvention annuelle de $250.

Je suis d'opinion que si l'on exigeait rigoureusement ce nombre d'élèves, sauf pour les écoles industrielles, les écoles du jour se trouveraient dans l'impossibilité de profiter de l'octroi; il vaudrait mieux réduire la moyenne du nombre d'élèves qui doivent fréquenter une école à quinze, ce qui faciliterait l'établissement d'un plus grand nombre d'écoles et répandrait davantage l'éducation parmi les indigènes.

Plusieurs missionnaires font preuve de beaucoup de zèle dans leurs efforts pour améliorer la condition des indigènes, et méritent d'être bien encouragés dans la bonne œuvre qui leur est dévolue.

Soins médicaux et médecines : Les indigènes pauvres ont reçu des soins médicaux très-assidus durant tout le temps que j'ai eu l'honneur d'être le surintendant des affaires indiennes de cette province, et ces soins ont eu les meilleurs résultats. Les Sauvages en général sont sujets à la phthisie, à la pneumonie, à toutes espèces de maladies scrofuleuses, au syphilisme, etc., etc. Ces maladies sont tellement générales que beaucoup de Sauvages du Nord qui viennent à Victoria dans le but d'y travailler et trafiquer, sont trop faibles ensuite pour supporter la fatigue du retour. Beaucoup de femmes, victimes d'une abominable prostitution, sont abandonnées en proie à toutes espèces de maladies et à la plus grande détresse.

L'établissement d'un petit hôpital et d'un dispensaire à Victoria, et dans deux ou trois autres centres de population indienne dans la province, contribuerait considérablement au soulagement de ces malheureux indigènes, et serait, j'en suis sûr, le traitement le plus économique et le plus efficace qu'on pourrait lui donner.

On a donné des médecins à différentes missions et à des colons éloignés dans le but de les utiliser pour les Sauvages, et ces mesures de prévoyance ont donné pleine satisfaction.

Trafic illicite des boissons enivrantes : La dernière loi passée par le parlement fédéral a porté un coup sérieux à l'abominable trafic du whiskey. Quelques trafiquants bien connus ont été condamnés à la plus forte amende prescrite par la loi ; la vente illicite des quantités considérables de boissons qui se vendaient jusqu'à présent avec une grande facilité aux Sauvages à Victoria a notablement diminué; et cet exemple a eu les meilleurs résultats.

Depuis l'intervention des autorités, les trafiquants de whiskey ont adopté une très-étonnante innovation, dont la prévention demande la plus sérieuse considération. Je ne saurais mieux faire que reproduire la lettre qui donne une description complète des moyens que prennent maintenant les Sauvages du Nord pour obtenir des boissons sur le territoire américain ; les Sauvages de l'île de la reine Charlotte et de quelques autres tribus de cette province ont eu connaissance de ces moyens, et avant longtemps chaque Sauvage de la côte aura appris ce mode simple et primitif de distillation.

(Copie.)

Victoria, I. V., 3 février 1875.

Col. I. W. Powell,
Commissaire des Affaires des Sauvages, etc.

Cher Monsieur,—J'ai appris dans une visite récente à Alâska, que les Sauvages de ce territoire s'occupaient activement de la fabrication du whiskey, et que les Sauvages qui demeurent sur la frontière de la Colombie-Britannique avaient communiqué leur mode de fabrication aux Sauvages de l'île de la reine Charlotte et à quelques autres tribus de cette province. Il n'y a pas de doute qu'avant longtemps chaque Sauvage l'aura connu.

Le whiskey est distillé au moyen de mélasse et de pommes de terre, ou à leur défaut, de sucre, ou bien encore, durant la saison d'été, au moyen de framboises, mûres ou tout autre fruit.

Un gallon de mélasse produit cinq bouteilles de whiskey, et les Sauvages le vendent aux blancs qui se trouvent dans les alentours de Sitka, moyennant $1 ou $2 la bouteille.

L'appareil dont les Sauvages se servent pour la distillation est très-simple. Il se compose généralement d'un bidon à huile de charbon et d'un morceau de caillotis, replié comme un ver, que l'on peut improviser sans frais et en peu de temps.

Je vous envoie un échantillon tel que fabriqué par les Sauvages Sitka, il pèse cinq au-dessous de la force de preuve, et comme stimulant, il fait honneur à l'art des Sauvages, et il est bien préférable à la boisson que les traiteurs vendaient jusqu'à présent aux Sauvages.

Les Sauvages semblent plutôt disposés jusqu'à présent à vendre cette boisson aux blancs qu'à la boire eux-mêmes; c'est un commerce lucratif pour eux, vu la prohibition de la vente des liqueurs spiritueuses dans le territoire. De fait il est douteux que le gouvernement américain ait adopté une bonne politique en amenant les Sauvages à fabriquer eux-mêmes la boisson.

Les soldats stationnés à Sitka ne pouvant se procurer du whiskey commencèrent à en fabriquer pour leur propre usage, et ils communiquèrent leur secret aux indigènes.

La question de la vente du whiskey se présente donc sous une face nouvelle et intéressante. Il reste à voir maintenant si ce mode de fabrication ne se répandra pas dans la province, il faut dans tous les cas prendre des mesures actives si l'on veut arriver à quelque résultat.

" J'ai l'honneur d'être, monsieur,
" Votre obéissant serviteur,
" (Signé) H. Gaston."

J'ai communiqué la lettre de M. Gaston (auquel on peut ajouter foi) à M. Dupont, l'officier qui représente le département du Revenu de l'Intérieur de cette province, et il recommandera, je n'en doute pas, de se servir du steamer du gouvernement fédéral comme de croisière pour protéger le revenu, ou tout autre moyen qu'il croira bon.

Quant à ce département, il ne pourra en résulter que beaucoup de bien si on peut le réorganiser complètement en nommant quelques sous-agents ou en adoptant un système simple de police sauvage, qui permettra au gouvernement d'exercer plus de contrôle sur les tribus éloignées.

Il n'y a pas de doute que si les prévisions de M. Gaston se réalisent au sujet de la fabrication générale des spiritueux parmi les Sauvages, il faudra discuter de nouveau l'importante question tant controversée dans les cercles politiques, de savoir s'il ne serait pas plus prudent de légaliser le trafic, moyennant certaines restrictions, depuis qu'il est constaté que sa suppression semble difficile, sinon impossible.

La loi actuelle est excellente sous bien des rapports, quoiqu'elle ne soit pas assez sévére pour les contrevenants qui se trouvent dans cette localité, le centre principal de distribution.

D'abord, elle ne décrète pas l'emprisonnement aux travaux forcés; et j'ai lieu de croire qu'il y a un certain nombre de personnes qui profitent de ce mode facile d'entrer en prison, où non seulement on leur donne une bonne nourriture sans les faire travailler, mais on leur accorde même certaines jouissances, celle de fumer, etc.

En deuxième lieu, il y en a d'autres qui sont incapables de payer les amendes, et qui, ayant été emprisonnés plusieurs fois se sont habitués à ce genre de punition.

L'ancienne loi condamnait quelquefois les jeunes délinquants au fouet, à défaut d'autres pénalités; et je crois que l'insertion d'une clause dans l'acte actuel permettant aux juges d'infliger une pareille punition dans tous les cas, aurait un effet salutaire sur le grand nombre de contrevenants qui appartiennent à la catégorie des "vendeurs à la bouteille," qui comparaissent tous les jours, sans crainte, devant nos cours de police.

Finalement, si j'excepte la difficulté au sujet de la question des terres que j'ai mentionnées plus haut, j'ai l'honneur de faire rapport que la paix et le contentement règnent parmi les Sauvages de la province.

Si l'on peut parvenir à régler cette question à l'amiable durant l'année, je suis persuadé que l'adoption des recommandations qui vous sont faites au sujet d'une organisation complète du département, donnerait pleine satisfaction au gouvernement et continuerait à établir des relations plus amicales entre les blancs et les Sauvages de la Colombie-Britannique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant servitenr,

I. W. Powell,

Commissaire des Sauvages.

L'honorable ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

LISTE des instruments aratoires, outils, semences, etc., et à quelles tribus fournis, durant l'année expirée le 30 juin 1874.

Tribus.	Palonniers.	Traits en fer.	Pommiers.	Marteaux.	Semences pour jar.	Harnais.	Chaînes pour bœufs	Jougs pour bœufs.	Charrues.	Passe-partout.	Scies à arraser.	Scies à main.	Scies de travers.	Equerres d'acier.	Demi-varlopes.	Rabots à rainure.	Rab. à chantourner	Clous.	Forets.	Pelles.	Houes.	Bêches.	Hoyaux.	Faulx à râteau.	Faulx à foin.	Haches.	Dents de herses.	Râteaux.	Fourches à foin.	Meules de grès.	Crochets de faux.	Serrures.	Limes.	Coins en fer.
	pair	pair	ch.	ch.	paq.	com	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	lbs	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.	ch.
Cheam					1	1			1	1		1			1		1	100	1		12	12	4		1			6						
Matsqui					1							1	1								6	6	2	1	1	2		6	3	1				
Harrison Mouth					1								1								6	6	2					6						
Popkum					1							1	1	1	1	1		20	1	2	2	2	1		1	2								
Isquiahla					1	1															4	4	2				1							
Koquahpelt					1																4	3	2				1	1						
Squayyah					1	1		1	1												6	6	2	1				3						
T'sanis					1		1	1	1				1								12	12	4	1	1			6						
Assaylitch			12		1								1								2	2			1				1					
Skokalis	1	1			1																3	3	2					1						
Sumas					1		1	1	1												6	6						6	6					
Schuye					1								1								4	4	2					2						
Sowhylee									1												4	3	1					2						
Kamloops				1					1			1							1	1	1								1	1	1			
Koksilah							1		1												3	3	1		1					1				
Quamichan							1		1									10			24	24	3		4					1		1		
Somenos							1		1												6	6	2		2					1				
Clem-clem-alats							1		1												12	12	3		3					1				
Comiaken							1		1												6	6	2		2					1				
Quackewlths				3								1	2					60			12	15	4			3		12					2	
Bella-coola												1	1						1		3	1	2			2		3		1				
Saahnich				4							1	1	1					410				1	1		5	6						1	1	1
Totaux	1	1	12	8	12	3	7	3	11	1	1	7	10	1	2	1	1	600	4	3	138	137	42	3	22	15	2	54	11	8	1	2	3	1

No. 30.

Pas de rapport de J. Lenihan, assistant-commissaire, Colombie-Britannique.

ETAT A 1

Officiers et employés de la division des Sauvages, département de l'Intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1874.

BUREAU PRINCIPAL.

Désignation.	Nom.	Traitement annuel.	Date de la nomination.	Par qui nommé.	Date de l'entrée au service.	Observations.
		$ cts.				
Ancien surintendant-général	Hon. A. Campbell	....	....	....	....	A rempli ces fonctions en même temps que celles de ministre de l'intérieur, du 1er juillet 1873 au 31 oct. 1873.
Surintendant-général	Hon. D. Laird	....	....	....	....	Nommé surintendant général et ministre de l'Intérieur en novembre 1873.
Ancien député-surintendant-génér'l	William Spragge	2,250 00	17 mars 1862	Gouverneur en conseil	Janvier 1829	Décédé le 14 avril 1874.
Comptable	R. Sinclair	1,400 00	1er juin 1873	do	Avril 1859	A été employé au dépt. des P. dep. avril '59, jusqu'à juin '73.
Commis de la correspondance	L. Vankoughnet	1,250 00	13 févier 1861	do	13 février 1861	
Chargé de la vente des terres	J. V. de Boucherville	1,100 00	1er avril 1874	Sir E. Taché	Mai 1864	Etait employé dans le bur. du regis., Sec. d'Etat, Canada.
Commis assist. de la correspondance	J. B. Butler	800 00	1er septembre 1873.	Hon. Joseph Howe	12 juin 1869	Etait employé au bureau de poste de Halifax, N.-E.
Assistant comptable	F. Smith	750 00	do	do	13 oct. 1870	
Commis chargé des registres	T. F. S. Kirkpatrick	900 00	6 août 1873	Gouverneur en conseil	6 août. 1873	
Commis et assistant traducteur-français	John Penner	800 00	21 octobre 1873	do	21 oct. 1873	
Com. assis. pour la vente des terres	J. A. Fraser	300 00	22 do	do	22 oct. 1873	

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, division des Sauvages.

Département de l'Intérieur,
Division des Sauvages.

ETAT A 2

Officiers et employés de la division des Sauvages, ministère de l'Intérieur, pour l'année expirée au 30 juin 1874.

SERVICE EXTÉRIEUR.

Noms.	Emplois.	Traitement annuel.	Observations.
		$ cts.	
I. W. Powell, M.D...	Surintendant-visiteur et commissaire	2,600 00	A Victoria, Colombie-Britannique.
James Lenihan	Assistant-surintendant	2,000 00	do do
J. A. N. Provencher..	Surintendant-visiteur et commissaire	2,000 00	A Fort Garry, Manitoba.
M. St. John	Assistant-surintendant	1,000 00	do do
Robert Pither	do do	1,000 00	A Fort Francis do
N. Chastellaine	Interprète	250 00	A Fort Garry do
William Plummer	Surintendant-visiteur et commissaire	1,400 00	Plus 3 p. cent de commission sur les droits sur le bois perçus par lui et transmis au département.
R. G. Dalton	Commis	800 00	
J. T. Gilkison	Surintendant-visiteur et commissaire	1,610 00	Plus $200 pour loyer de maison et de bureaux, et $140 pour frais de voyage.
Henry Andrews	Commis	900 00	
J. C. Phipps	Surintendant-visiteur	1,200 00	Plus 3 p. cent de commission sur les droits sur le bois perçus par lui et transmis au département.
Robert Mackenzie	do do	1,000 00	
Charles Skene	Surintendant-visiteur	900 00	
William Van Abbott	Agent au Sault St. Marie	500 00	do do do
J.E.R.Pinsonneault..	do à Caughnawaga	400 00	
A. B. Cowan	do Gananoque	500 00	
Mathew Hill	do Shannonville	350 00	
F. McAnnany	do Belleville		Reçoit, au lieu de traitement, 5 pour cent sur tous deniers provenant de ventes de terres, perçus par lui et transmis au département.
George Deschenes	do St. Epiphane		Reçoit, au lieu de salaire, 5 pour cent sur les ventes de terres jusqu'à concurrence de $2,000, et 2½ p. cent sur les montants excédant $2,000.
William Livingston..	do Delaware	400 00	Plus 3 p. cent sur les droits sur le bois perçus par lui et transmis au département.
H. Vassal	do Pierreville		Reçoit, au lieu de salaire, les commissions suivantes :—2½ p. cent sur les deniers que le département paie aux Sauvages par son intermédiaire et 10 p. cent sur les loyers perçus et dont il transmet le montant au dép.
Walter Colquhoun	do Cornwall		Reçoit, au lieu de salaire, les mêmes commissions que ci-dessus.
L. E. Otis	do Roberval	200 00	
John White	do rivière Désert		Reçoit, au lieu de salaire, 10 p. cent sur les deniers que le départ. paie aux Sauvages par son intermédiaire.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, division des Sauvages.

Département de l'Intérieur,
Division des Sauvages.

ETAT

BILAN des salaires payés et des allocations et paiements faits au personnel au 30 juin 1874, pour services aux

Surintendance ou agence.	Noms des personnes recevant des deniers.	Nature de l'emploi ou service.	Montants payés.	Totaux.	Période.
			$ cts.	$ cts.	
Surintendance de Toronto.	W. R. Bartlett............	Ancien surintendant-visiteur et comm......	774 32		Juil. '63, à mai '73
	Wm. Plummer............	Surintendant-visiteur et commissaire.........	1,334 07		7 juin 1873, au 31 mars 1874.
	R. G. Dalton	Com. de la surintendan.	782 66		1er avril 1873, au 31 mars 1874.
	J. B. Cowan...............	Agent pour la vente des îles sur le St. Laurent	414 91		13 janvier 1873, au 31 mars 1874
	Chas. Skene...............	Agent pour la côte nord de la B. Georgienne..	393 59		21 oct. 1873, au 31 mars 1874.
	Mathew Hill...............	Agent sur la réserve de Tyendinaga.........	391 23		12 oct. 1872, au 31 mars 1874.
	Oronhyatekha, M.D.....	Médecin des Mohawks de la Baie de Quinté.	300 00		1er avril 1873, au 31 mars 1874.
				4,390 78	
	Dlle. Anna Bella McLean, remplacée par	Institutrice.................	15 00		1er avril 1873, au 30 juin 1873.
	Dame J. S. Dowling.....	do	45 00		1er juillet 1873, au 31 mars 1874
	Rév. W. H. Peake	do	50 00		1er avril 1873, au 31 mars 1874.
				110 00	
	Rév. Thos. Staunton...	Missionnaire.	400 00		do ...
	Thos. Green	Chef	24 00		do ....
	Joseph Penn...............	do	24 00		do ....
	Sampson Green...........	do	24 00		do ....
	Wm. J. W. Hill...........	do	24 00		do ....
	Seth W. Hill...............	do	24 00		do ....
	John Loft	do	24 00		do ....
	A. Culbertson	do	24 00		do ....
	C. Maracle	do	24 00		do ....
	John Claus	do	24 00		do ....
	Wm. J. Wilson	Instituteur..................	185 00		do ....
	Susan Hill..................	do	150 00		do ....
	David Smith...............	Sacris. de l'église en bas	40 00		do ....
	J. B. Hill....................	do haut	20 00		do ....
	Oronhyatekha	Médecin.......	200 00		do ....
				1,211 00	
	George McCue............	Chef......	50 00		do ....
	Wm. Law	Instituteur	50 00		do ....
				100 00	
	John Assance..............	Chef.........	50 00		do ...
	Delle. Anna Bella McLean, remplacée par	Instituteur..	25 00		1er avril 1873, au 30 juin 1873.
	Dame J. S. Dowling....	do	75 00		1er juil. 1873, au 31 mars 1874.
	Philip Spohn, M.D......	Médecin.	150 00		1er avril 1873, au 31 mars 1874.
				300 00	
	J. B. Naningishkung...	Chef et interprète........	50 00		do ....
	Rev. W. H. Peake	Instituteur..................	50 00		do ....
	G. H. Corbett, M. D	Médecin	100 00		do ....
				200 00	
	John Kadahgegwon.....	Chef.........	100 00		do ....
	H. H. Madwayosh........	do	100 00		do ....
	John George	Sacristain,—fournit le bois à l'église	40 00		do ....
	Moses B. Madwayosh, remplacé par	Interprète	50 00		1er avril 1873, au 30 juin 1873.
	H. G. Jones	do	119 35		26 mai 1873, au 31 mars 1873.

B.

de la division des Sauvages, ministère de l'Intérieur, durant l'année expirée divers postes et stations indiqués.

Sur quel fonds.	Autorités qui ont fait les nominations.	Dates des nominations.	Observations.
....	Surt. Général......	18 mai 1868........	Stationné à Toronto.
....	do	1er juillet 1864...	do
....	Gouv. en Conseil	13 janvier 1873...	Stationné à Gananoque.
....	do	21 oct. 1873........	do Parry Sound.
....	do	7 oct. 1872..........	do Shannonville.
Administration du fonds des terres des Sauvages..........	Tribu, acceptée par le départ...	....	Trois cinquièmes de son salaire de $500 par an.
....	do	....	Trois huitièmes de son salaire de $40, pour le trimestre de juin 1873.
....	do	....	Trois huitièmes de son salaire de $120, jusqu'au 31 mars 1874.
Fonds des écoles des Sauvages.	do	....	La moitié de son sal. de $100, p. an.
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
Mohawks de la Baie de Quinté.	do	....	Deux cinquièmes de son salaire de $500 par an.
....	do		
Chippewas de l'île du Serpent...	do		
....	do		
....	do	....	Cinq huitièmes de son salaire de $40, pour le trimest. de juin 1873.
....	do	....	Cinq huitièmes de son salaire de $120, jusqu'au 31 mars 1874.
Chippewas de Beausoleil	do		
....	do		
....	do	....	La moitié de son sal. de $100 par an.
Chippewas de Rama	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		

ETAT

Surintendance ou agence.	Noms des personnes recevant des deniers.	Nature de l'emploi ou service.	Montants payés.	Totaux.	Période.
			$ cts.	$ cts.	
Surintendance de Toronto.	Dr. Frickleton	Médecin	50 00		1er avril '73, au 30 juin 1873
	Miss Mary Ann Jones	Instituteur	200 00		1er avril '73, au 31 mars 1874
	David Root	Messager	12 00		do
				671 35	
	George A. Tabigwon	Chef	25 00		1er avril '73, au 30 sept. 1873
	Wm. McGregor	do	100 00		1er avril '73, au 31 mars 1874
	F. Lamorandière	Interprète	100 00		do
	David Craddock	Instituteur	200 00		do
	Peter Elliott	do	50 00		1er janv. '74, au 31 mars 1874
	Peter Keezhick	do	150 00		1er avril '73, au 31 mars 1874
				625 00	
	Joseph Whetung	Chef	25 00		do
	John Rice	Secrétaire	20 00		do
	John Taylor	Sacristain et messager	20 00		do
	Jeremiah Crow	Sacristain, et fournit le bois à l'église	20 00		do
	Moses Muskrat	Messager	5 00		do
				90 00	
	John Johnson	Chef	50 00		do
				50 00	
	John Sunday	Chef	112 00		1er avril '73, au 31 mars 1874
	John Sunday, jun	Secrétaire	48 00		do
	Wm. Noden, M. D	Médecin	150 00		do
	Joshua Blaker	Sacristain, et fournit le bois à l'église	30 00		do
	Wm. Comigo	Conseiller	12 00		do
	Thos. Marsden	do	12 00		do
	R. Wilkins	do	12 00		do
	J. Simpson	do	12 00		do
				388 00	
Surintendance de l'Ouest.	Robert Mackenzie	Surintendant visiteur et commissaire	978 33		do
	Rev. A. Jamieson	Missionnaire	400 00		do
	Rev. H. P. Chase	do	400 00		do
	Joshua Greenbird	Instituteur, balance de son salaire	20 84		Jusq. 31 déc.'73
	Wm. Livingston	Agent pour les Chippewas et les Oneidas de la Tamise	230 42		1er sept. '73, au 31 mars 1874
				2,029 59	
	Joseph Wancansh	Instituteur	200 00		1er avril '73, au 31 mars 1874
	Joseph Fisher	do	200 00		do
	Joseph Wancansh	Conseiller	18 00		do
	Joseph Fisher	do	18 00		do
	John Henry	do	18 00		do
	Joseph Fox	do	6 00		1er oct. '73, au 31 mars 1874
	John Henry	Interprète	100 00		1er avril '73, au 31 mars 1874
	Joseph Walker	Messager	45 00		do
	Ephraim Turner	do	45 00		do
	W. Albert, succeeded by	do	7 50		1er avril '73, au 30 sept. 1873
	Wm. Whiteloon	do	15 00		1er avril '73, au 31 mars 1874
				672 50	

B.—*Suite.*

Sur quel fonds.	Autorités qui ont fait les nominations.	Dates des nominations.	Observations.
......	Tribu accep. par le département.		
Chippewas de Saugeen......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
Chippewas de Nawash......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
Mississaguas des lakes Rice et Mud.	do		
Mississaguas de Scugog	do		
......	do		
Mississaguas de Alnwick.			
......	Surint. général...	10 février 1865....	Stationné à Sarnia.
......	Gouv. en Conseil	5 juin 1845......	Stationné à l'Ile Walpole.
......	do	......	Stationné à Munceytown.
......	......	......	Stationné à Kettle Point.
Adm'n du fds. des ter. des Sauv.	......	......	Stationné à Delaware.
......	Tribu accep. par le département.		
......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
......	do		
Chippewas de la Tamise......	do		

ETAT

Surintendance ou Agence.	Noms des Persons recevant des deniers.	Nature de l'emploi ou service.	Montants payés.	Totaux.	Période.
			$ cts.	$ cts.	
Surintendance de l'Ouest.	Wm. Wawanosh........	Interprète	100 00		1er avril '73, au 31 mars '54.
	Alfred A. Jones, remplacé par	Instituteur..................	125 00		1er avril '73, au 1er oct. '73.
	Wilson Jacob..............	do	104 17		1er nov. '73, au 31 mars '74.
	Joshua Greenbird remplacé par	do	150 00		1er avril '73, au 31 déc. '73.
	Moses Madwayosh........	do	62 50	541 67	1er jan. '74, au 31 mars '74
	James Cameron..........	do	100 00		1er avril '73, au 31 mars '74.
	Wm. N. Fisher............	Conseiller et interprète.	70 00		do ...
	Chas. Kiyoshk...........	Conseiller	20 00		do ...
	Alex. Johnson...........	do	20 00		do ...
	Joseph Kowsod..........	do	20 00		do ...
				230 00	
	Frederick Jacob.........	Chef......	100 00		do ...
	Joshua Jacob.............	Conseiller	12 00		do ...
	C. M. Stonefish..........	do	12 00		do ...
	John Pheasant...........	do	12 00		do ...
	J. G. Bryson..............	Instituteur..	300 00		do ...
				436 00	
	Wm. Lambert, M.D	Médecin......................	80 00		do ...
	Joseph E. Maguire	Instituteur	250 00		do ...
				330 00	
Surintendance de la Grande Riv.	J. T. Gilkison.............	Surintend.-visiteur et Commissaire...........	1,807 99		do ...
	Henry Andrews...........	Commis du surintend't	883 50		do ...
				2,691 49	
	R. M. Dee, M.D	Médecin	1,735 00		do ...
	Wm. McCargo, M.D ...	do	370 83		do ...
	G. H. M. Johnson........	Interprète	500 00		do ...
	David Hill..................	Gardien	20 00		do ...
	James McLean............	Garde forestier...........	200 00		do ...
				2,825 83	
	Dlle. H. Crombie.........	Institutrice..................	12 50		1er jan. '74, au 31 mars, '74.
	Dlle. Kate Osborne......	do	12 50		do ...
	Dlle. S. Carpenter........	do	12 50		do ...
	Dlle. M. Diamond........	do	12 50		do ...
	Rév. J. Chance..........	Pour do	12 50		do ...
				62 50	
	George King	Chef......	75 00		1er avril '73, au 31 mars '74.
	A. R. Pyne	Instituteur.....	400 00		do ....
	Thos. Pyne, M.D	Médecin	200 00		do ...
	James Tobico.............	Sacristain..................	25 00		do ...
	James McLean............	Garde forestier...........	100 00		do ...
	James Chehock..........	Messager....................	50 00		do ...
				850 00	
Surintendance du Nord.	J. C. Phipps..............	Surintendant-visiteur ..	1,175 13		7 juin '73, au 31 mars '74.
	McGregor Ironside	Interprète..................	705 60		1er avril '73, au 31 mars '74.
	Wm. Plummer	Ci-devant Surintendant-visiteur	468 35		Au 7 juin '73.
	Rév. J. Jenniseau et assistants.	Instituteurs.	300 00		1er avril '73, au 31 mars '74.

B.—*Suite.*

Sur quel fonds.	Autorités qui ont fait les nominations.	Dates des nominations.	Observations.
....	Tribu accep. par le département.		
....	do		
....	do		
....	do		
Chippewas de Sarnia................	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
Chippewas de l'ile Walpole......	do		
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
Moravians de la Tamise..	do		
....	do		
Wyandotts de Anderdon	do		
....	Surint. Général.	1er mai 1862......	Stationné à Brantford.
Admi. du fds. des ter. des Sauv..	Gov'r en Conseil	1er janvier 1855.	do do
....	Tribu accep. par le département.		
....	do		
....	do		
....	do		
Six Nations de la Grande Riv...	do		
....	do	....	Instituteurs sur la réserve des Sauvages des Six Nations. Ces $50 complètent une somme égale payée pour le même objet par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre.
....	do	....	
....	do	....	
....	do	....	
Fonds des écoles des Sauvages.	do	....	
....	do	....	Décédé en mars 1874
....	do		
....	do		
....	do		
....	do		
Mississaguas de Crédit	do		
....	Gov'r en Conseil	7 juin 1873...,.....	Stationné à Manitowaning.
....	Surint. Général.	5 août 1863	do do
....	do ...	....	do do
....	do ...	....	do do

ÉTAT

Surintendance ou Agence.	Noms des personnes recevant des deniers.	Nature de l'emploi ou service.	Montants payés.	Totaux.	Période.
			$ cts.	$ cts.	
Surintendance du Nord.	Wm. Stinson	Instituteurs	275 00		1er avril '73, au 31 mars 1874.
	Delle. Josephine Martin	do	150 00		do ...
	T. B. Reid	do	100 00		do ...
	F. Frost	do	200 00		do ...
	W. S. Francis	Médecin	1,000 00		do ...
				4,374 08	
Baie Batchewana et Riv. Garden...	Joseph Wilson	Ci-devant agent	500 00		1er juillet '72, au 30 juin 1873.
	Wm. Van Abbott	Agent	473 17		16 avril 1873, au 31 mars 1874.
				973 17	
Caughnawaga	J. E. R. Pinnsonneault.	do	296 25		13 mai 1873, au 31 mars 1874.
				296 25	
St. Régis	Walter Colquhoun	do	261 69		Année expirée, 31 décembre 1872.
				261 69	
St. François	Louis Gill	Ci-devant agent	34 68		Balance due à sa mort.
	H. Vassal	Agent	56 50		1er mai 1873, au 31 déc. 1873.
				91 18	
Province de Québec, en général.	Rév. F. Boucher	Missionnaire C. R.	225 96		1er avril 1873, au 31 mars 1874.
	Rév. F. Marcoux	do	203 32		do ...
	L. E. Otis	Agent pour Montagnais, du lac St. Jean.	128 10		13 jan. 1873, au 31 mars 1874.
	Mme. M. J. Powell	Institutrice	200 00		1er avril 1873, au 31 mars 1874.
	Rév. L. Trahan	Missionnaire C. R.	235 00		do ...
	Rév. A. L. Fortin	Missionnaire protestant	140 00		do ...
	M. S. Fortin, remplacé par	Instituteur	25 00		1er avril 1873, au 30 juin 1873.
	Delle. M. J. Tucker	do	75 00		1er juil. 1873, au 31 mars 1874.
	Joseph Laurent	do	120 00		1er avril 1873, au 31 mars 1874.
	Sœurs Gertrude et Marguerite Marie.	do	150 00		do ...
	Delle. E. McTomney, remplacé par	do	112 50		1er avril 1873, au 31 déc. 1873.
	J. P. Arsenault.	do	37 50		1er jan. 1874, au 31 mars 1874.
	Rev. A. Audet	pour do	75 00		1er avril 1873, au 30 sept. 1873.
	Delle. Mathilde Longe..	Institutrice	75 00		1er oct. 1873, au 31 mars 1874.
	E. R. A. Fletcher	do	250 00		1er avril 1873, au 31 mars 1874.
	Mme. Fletcher	do	100 00		do ...
	Delle. M. Connolly	do	112 50		1er avril 1873, au 31 déc. 1873.
	H. J. Martin, M.D.	Médecin	100 00		1er avril 1873, au 31 mars 1874.
	Wm. Wakeham, M.D.	do	80 00		do ...
				2,444 88	
Rivière du Désert..	John White	Agent	127 50		Année expirée, 30 juin 1874.
	Simon Otjik	Interprète	6 25		1er jan. 1874, au 31 mars 1874.
				133 75	
				27,380 71	

B.—*Suite.*

Sur quel fonds.	Autorités qui ont fait les nominations.	Dates des nominations.	Observations.
....	Surt. Général ...	....	Stationné à Shiguiandah.
....	do	....	do Fort William.
....	do	....	do Petit Courant.
....	do	....	do Rivière du Jardin.
Adm. du fds des ter. des Sauv..	do	....	do Manitowaning.
....	do	....	do Sault Ste. Marie.
Adm. du fds. des ter. des Sauv..	Gouv. en Conseil	16 avril, 1873.....	do do
do do	do	13 mai, 1873......	do Caughnawaga.
do do	Surt. Général	....	do Cornwall.
do do	do	....	do Pierreville.
Adm. du fds. des ter. des Sauv..	Gouv. en Conseil	1er mai, 1873.....	do do
....	....	....	do Lorette.
....	....	....	do St. Régis.
....	Gouv. en Conseil	13 janvier 1873..	do Roberval.
....	....	....	do St. Régis.
....	....	....	do St. François.
....	....	....	do do
....	....	....	do do
....	....	....	do do
....	....	....	do do
....	....	....	do Rivière Désert.
....	....	....	do Pointe Mission.
....	....	....	do do
....	....	....	do Maria.
....	....	....	do do
....	....	....	do Caughnawaga.
....	....	....	do do
....	....	....	do Lac d'Or.
....	....	....	do Restigouche.
Fonds des Sauv., P. de Québec	....	....	Secours aux Sauv. du B. de Gaspé.
Sauvages de la Rivière Désert..			

ETAT B.—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

	$ cts.	$ cts.
Administration du fonds des terres des Sauvages.	15,108 23	
Fonds des Ecoles des Sauvages	172 50	
Fonds des Sauvages de la Province de Québec	2,444 88	
Tribus diverses	9,655 10	
		27,380 71

ROBT. SINCLAIR,
Comptable, division des Sauvages.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES.

ETAT C.

PAIEMENTS spéciaux, frais contingents et incidents faits par la division des Sauvages, ministère de l'Intérieur, pendant l'année expirée le 30 juin 1874.

Station, surintendance ou division.	Nature des déboursés.	Montant.	Total.	Sur quel fonds.
		$ cts.	$ cts.	
Ottawa	F. Talfourd, alloc. de retraite	400 00		
	W.R. Bartlett do	744 31		
	H. Bernard, sal. com. solliciteur	400 00		
	Divers, loyers, télégrammes, etc	969 67		
	Soins médicaux et médecines	727 87		
	Frais de justice	639 24		
	Construction de quais, chemins, etc	357 50		
	Couvertures achetées et distribuées	1,303 46		
	Arpen., inspec. de terres, etc	3,996 34		
	Remboursements	673 72		
	Assurance, etc	146 60		
	Frais de voyage	198 95		
	Annonces des terres des sauv	195 33		
	Secours aux sauvages indigents	214 36		
			10,967 35	Adminis. du fonds des terres des sauvages.
	Remboursements	1,625 52		
	Transferts à d'autres comptes	852 00		
			2,477 52	Comptes non-réglés.
	do do		258 00	J. B. Clench
Surintendance de Toronto.—W. H. Plummer, surintendant.	Distribution des intérêts	2,000 00		
	Percentage sur les recettes	265 06		
			2,265 06	Chippewas de Beausoleil.
	Distribution des intérêts	9,400 00		
	Percentage sur les recettes	514 36		
	Pensions à des sauvages âgés	40 00		
	Cons. d'une maison d'école	200 00		
	Frais d'une députation à Ottawa	100 25		
	Permis de pêche	10 00		
			10,264 61	Chippewas de Saugeen
	Distribution des intérêts	11,500 00		
	Percentage sur les recettes	583 11		
	Pensions à des sauvages âgés	140 00		
	Achat d'une machine à battre	225 00		
	Const. d'un quai à Presqu'île	400 00		
	Frais d'une députation à Ottawa	170 25		
	Répar. aux ch. du Cap Croker	200 00		
	Rembour. à Walker Smith	54 00		
			13,272 36	Chippewas de Nawash
	Distribution des intérêts	3,500 00		
	Percentage sur les recettes	65 38		
	Réparations aux chemins	50 00		
	Payé pour améliorations de la petite île aux Outardes	200 00		
	Inspection des îles	100 00		
			3,915 38	Mississaguas d'Alnwick
	Distribution des intérêts	2,450 00		
	Percentage sur les recettes	24 50		
	Construction d'un quai	200 00		
			2,674 50	Chippewas de Rama.
	Distribution des intérêts	1,050 00		
	Percentage sur les recettes	7 80		
			1,057 80	Chippewas de l'île aux Serpents.

ETAT C.—*Suite.*

Station, surintendance ou division.	Nature des déboursés.	Montant.	Total.	Sur quel fonds.
		$ cts.	$ cts.	
Surintendance de Toronto.—W. H. Plummer, surintendant.	Distribution des intérêts	458 80		
	Percentage sur les recettes	95 15		
	Frais de justice pour une saisie de bois de service	12 25		
			566 20	Mississaguas de Scugog
	Distribution des intérêts	2,520 00		
	Percentage sur les intérêts	189 01		
	Paiement d'un emprunt fait à James Miller, à compte du principal $100 00; Intérêt 48 00	148 00		
			2,857 01	Mississaguas des lacs Rice et à la Vase.
	Distribution des intérêts	6,000 00		
	Percentage sur les recettes	518 67		
	Pensions à des femmes sauvages âgées	40 00		
	Remboursement aux prop. de loyers perçus par le départ	5,659 85		
	Réparations à la grange sur le lot 16 de la conc. *a* du township de Tyendinaga	70 00		
	Pt. sur la criq. Pike (*au brochet*)	58 40		
	Balance due sur des instruments de musique	100 00		
	Balance due sur le tapis pour l'église, en bas	51 70		
	Famille de G. Loft pour amé. sur la moitié sud du ½ lot 12 de la c. 1 du township Tyendinaga	200 00		
	Assurance sur le presbytère de Mill Point	39 00		
	Achat de graines de semence	500 00		
	Achat de provisions	204 55		
	Frais de deux députations à Ottawa	96 37		
	Bal. dues sur les annuités pay. aux chefs Culberton et Maracle.	9 78		
			13,548 32	Mohawks de la Baie de Quinté.
Surintendant de l'ouest. A. Mackenzie surintendant.	Octroi aux écoles industrielles et locales	2,095 50		
	Octroi pour l'éducation d'un élève	80 00		
	Assurance sur l'école de Mont Elgin	33 50		
			2,209 00	Fonds des écoles des sauvages.
	Distribution des intérêts	6,650 00		
	Percentage sur les recettes	1,319 01		
	Pensions à des sauvages âgés	325 00		
	Annuité pour la remise du terrain	150 00		
	Médecines	211 80		
	Frais d'enterrement	181 40		
	Cercueils	87 00		
	Bedeau de la chapelle, services	50 00		
	Messager do ...	20 00		
	Loyer d'un maison servant de maison d'école	48 00		
	Frais de poste	3 88		
	Achat de livres d'école	28 23		
	Réparations au pont	49 50		
	do à l'harmonium	23 66		
	Ouverture d'un nouv. chemin	100 00		
			9,247 48	Chippewas de Sarnia.

ETAT C.—*Suite.*

Station, surintendance ou division.	Nature des déboursés.	Montant.	Total.	Sur quel fonds.
		$ cts.	$ cts.	
Surintendance de l'Ouest.—A. Mackenzie, surintendant.	Distribution des intérêts	2,350 00		
	Percentage sur les recettes	99 01		
	Médecins et soins médicaux	16 00		
	Cercueils	122 00		
	Frais de Poste	3 50		
	Remboursements	32 00		
	Fournitures d'école	33 20		
	Messagers	20 00		
			2,675 71	Chippewas de l'Ile Walpole.
	Distribution des intérêts	7,500 00		
	Percentage sur les recettes	354 51		
	Frais de poste	7 00		
			7,861 51	Moravians de la Tamise.
	Distribution des intérêts		170 04	Munsees de la Tamise.
	Paiement d'intérêts		75 96	James Manace.
	do do		126 57	Nancy Maiville.
	Distribution des intérêts		180 00	Pottawattamies de l'Ile Walpole
	do do	2,550 00		
	Percentages sur les recettes	38 03		
	Pensions à des Sauvages âgés	60 00		
	Médecines et soins médicaux	116 50		
	Frais d'enterrement	4 99		
	Cercueils	134 00		
	Bois pour l'église	33 00		
	Huissier et connétable	255 00		
	Frais de poste	1 50		
	Secours à des Sauv. indigents	20 00		
	Réparations à l'église	150 00		
	do la maison du Conseil	9 50		
	Achats de livres, etc	32 81		
	Commissaires d'école, services	12 00		
	Balance due sur un poële	11 00		
	do la trib. de l'Anse à l'Ours	11 66		
	Compensat. pour terres cédées aux chemins de fer G. O. et C. S	87 36		
			3,527 35	Chippewas de la Tamise.
	Distribution des intérêts		50 00	Oneidas de la Tamise.
	do do	3,250 00		
	Percentage sur les recettes	74 40		
	Frais de poste	5 00		
			3,329 40	Wyandotts d'Anderdon
	Paiement des intérêts		101 28	William Wabbuck
Surintend. de la Grande-Riv.,—J. T. Gilkison, surintendant.	Distribution des intérêts	5,400 00		
	Percentage sur les recettes	2 70		
	Pensions à des Sauvages âgés	225 00		
	Provisions fournies pour diverses personnes	527 90		
	Frais de poste	2 74		
	do députation	24 00		
	do distribution	12 41		
	Réparations à l'église, l'école et les clôtures	61 60		
	Entretien de neuf enfants abandonnés	45 00		
	Divers, payés au surintendant	21 43		
	Achat d'une paire de bœufs	141 68		
	Bois pour l'école	16 63		
			6,481 09	Mississaguas de Crédit.

ETAT C.—*Suite.*

Station, surintendance ou division.	Nature des déboursés.	Montant.	Total.	Sur quel fonds.
		$ cts.	$ cts.	
Surintend. de la Grande-Rivière, — J. T. Gilkinson surintendant.	Distribution des intérêts.........	51,000 00		
	Percentage sur les recettes......	953 75		
	Pensions à des Sauvages âgés...	250 00		
	Betsy Powles pour améliorat...	40 00		
	Médecines..............................	241 20		
	Secours aux Sauvages de la riv. des Jardins..........................	30 00		
	Payé à David A. Van Every.. ...	680 00		
	Construction d'un pont sur la crique McKenzie..................	1,160 00		
	Assur. sur la maison du conseil..	25 00		
	Pension du chef.....................	800 00		
	Remboursem. à W. Wild..$ 3 57 do veuve Gilkes 35 80 do Chefs Burning et Davis................ 26 66	66 03		
	Dépenses au sujet de l'assaut commis sur le chef Johnson...	226 00		
	Charlotte Lewis, pertes p. le feu	40 00		
	Aide pour rechercher le cheval volé du chef Carpenter.........	55 00		
	Au chef Carpenter, améliorations..................................	30 00		
	Au chef Carpenter, pour l'aider à construire une maison.......	50 00		
	O'Robinson, A. P., plans.........	10 00		
	Dépenses pour le Grand Conseil......................................	428 14		
	Frais de justice......................	190 00		
	Frais de la visite du surintendant à Ottawa.....................	72 75		
	Payé à la famille Doolittle les arrérages de l'annuité..........	302 07		
	Divers...................................	174 72		
			56,824 66	Six Nations de la Grande Rivière.
Surintendance du Nord.—J. C. Phipps, Surintendant.	Distribution de deniers en vertu du traité Robinson......	....	2,400 00	Ojibbewas du lac Huron généralement.
	Distribution des intérêts..........	....	44 39	Ojibbewas de la rivière Mississagua.
	do do	55 49		
	Percentage sur les recettes	42 52		
			98 01	Sauv. R. aux Serpents..
	do do	....	0 94	Sauv. de l'Ile Manitouline,(portion non-cédée.)
	Remboursement à A. Devine.....	....	250 00	Réserve de la rivière au Poisson-Blanc.
	Distribution des intérêts	....	50 00	Sauv. Megannattewan..
	do do	108 80		
	Percentage sur les recettes	48 50		
			157 30	Sauvages de la rivière Thessalon.
	Distribution des intérêts..........	1,050 00		
	Percentage sur les recettes	557 52		
	Remboursements.........	77 05		
	A divers Sauvages pour améliorations...........	455 00		
	Médecines................................	279 47		
	Achat d'une charrue pour K. Baptiste..................................	10 00		
			2,429 04	Ojibbewas et Outaouais de l'Ile Manitouline.

ETAT C.—*Suite.*

Station, surintendance ou division.	Nature des déboursés.	Montant	Total.	Sur quel fonds.
		$ cts.	$ cts.	
Agence de la Baie de Batchewana et de la rivière des Jardins.—Wm. Van Abbott, agent.	Distribution des intérêts	426 86		
	Percentage sur les recettes	70 63		
	Achat de médecines..................	26 64		
	Transféré..............................	2,036 54		
			2,560 67	Sauvages Batchewana.
	Distribution des intérêts..........	475 00		
	Percentage sur les recettes	752 90		
	Remboursements.....................	461 00		
	Dépenses de la députation à Ottawa..............................	171 75		
	Achat de médecines................	26 64		
	Transféré..............................	199 78		
			2,087 07	Sauv. de la riv. des Jard.
Surintendance de la côte nord de la Baie Georgienne et du haut de l'Outaouais. — Chas. Skene, surint.	Distribution des intérêts.	260 00		
	Percentage sur les recettes.....	532 51		
	R. Fuller, pour chemins et coupe de billots	1,099 12		
			1,891 63	Sauv. du lac Nipissing.
	Distribution des intérêts..........	1,200 00		
	Percentage sur les recettes.....	541 54		
			1,741 54	Sauvages de l'île Parry
Lac Supérieur, par l'agent de Hon. Cie. de la B. H. et Wm. Van Abbott, agent.	Distribution de deniers en vertu du traité Robinson..............	....	2,000 00	Ojibbewas du lac Supérieur généralement.
	Distribution des intérêts..........	100 00		
	Percentage sur les recettes.......	7 16		
	John McIntyre, pour inspection.	27 43		
			134 59	Tribu de Fort William, lac Supérieur.
	Distribution des intérêts..........	....	100 00	Le chef Tootoomenai et sa tribu.
Agence de St. Francois. H. Vassal, agent.	do do	388 30		
	Percentage sur les recettes.......	24 28		
	Arrérages d'annuité dus à la succession de feu I. Gill	140 00		
			552 58	Abenakis de St. Franç.
	Transféré aux Abenakis de St. François..............................	....	785 02	Sauvages de Durham.
Agence de St. Régis.—W. Colquhoun, agent.	Distribution des intértês..........	3,000 00		
	Percentage sur les recettes......	44 95		
	Frais de voyage au chef Loran....................................	12 00		
	Achat d'un drap. dit *Union Jack*	18 75		
	Allocation annuelle du chefs ...	50 00		
	Réparations à la maison d'école.	160 00		
	Combustible pour do ..	23 00		
	Passages sur chemin de fer aux Sauvages, à St. Régis	19 50		
			3,328 20	Iroquois de St. Régis
Agence de Caughnawaga. —J. E. R. Pinnsonneault, agent.	Distribution des intérêts..........	1,100 00		
	Percentage sur les recettes	50 84		
	Provisions fournies aux chef.....	227 20		
	Combustible pour école...........	75 00		
	Frais de voyages et dépenses contingentes........	71 12		
	Gardes forestiers	119 00		
	Réparat. de chemins et d'outils ..	43 89		
			1,687 05	Iroquois de Caughnawaga
	Distribution des intérêts.........	....	125 00	Sauvages du lac des Deux Montagnes.
Agence de l'Isle Verte et de Viger.—Geo. Deschênes, agent.	Distribution des intérêts...........	150 00		
	Remboursement à C. Potvin	10 50		
			160 50	Amalécites de l'île Verte et Viger.

ETAT C.—*Suite.*

Station, surintendance ou division.	Nature des déboursés.	Montant.	Total.	Sur quel fonds.
		$ cts.	$ cts.	
Agence du lac St. Jean, —L. E. Otis, agent.	Distribution des intérêts.........	83 77		
	Percentage sur les recettes.......	38 21		
	Rembours. à l'Hon. D. E. Price.	67 90		
			189 88	Sauvages du lac St. Jean.
Agence rivière du Désert. John White, agent.	Distribution des intérêts..........	1,147 50		
	Percentage sur les recettes......	76 35		
	Owen Millmore, pour améliorations..............................	40 00		
	Achat d'un drap. dit *Union Jack*	18 75		
	Frais de voyages......................	120 00		
	Divers remboursements............	45 00		
	Soins médicaux	57 24		
			1,504 84	Sau. de la riv. du Désert
Lorette.	Percentage sur loyer collecté...	....	2 16	Hurons de Lorette
Dans la Province de Québec.	Allocations à diverse tribus, et missions et écoles................	4,648 47		
	Soins médicaux et vaccination	1,009 00		
	Chemins dans Restigouche.......	200 00		
	App. de pêc. etc., pour Micmacs.	152 00		
	Frais de voyages.....................	123 60		
	Payé au ci-dev ag't de St. Fran.	119 02		
	Secours aux Sauv. du lac St. Jean	91 50		
			6,343 59	Fonds des Sauvages de la Province de Québec
			187,608 16	

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, division des Sauvages.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA.

ETAT D (1)

SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

AVOIR.

	$ cts.	$ cts.
Payé aux agents les salaires suivants :—		
J. Harlow, District No. 1, du 1er avril 1873, au 30 juin 1874...	125 00	
Rév. P. M. Holden 2 do ...	125 00	
Rév. P. Danahar 3 do ...	125 00	
Rév. R. McDonald 4 do ...	125 00	
J. J. McKinnon, jun 5 do ...	125 00	
Rév. J. McDougall 6 do ...	125 00	
Jos. B. M. McDonald 7 do ...	125 00	
Rév. D. McIsaac 8 do ...	19 44	
		894 44
Distribué pour secours et achats de semences, dans les proportions suivantes :—		
District No. 1	238 11	
do 2	357 12	
do 3	238 11	
do 4	357 12	
do 5	357 12	
do 6	595 30	
do 7	357 12	
		2,500 00
Soins médicaux et médecines :—		
W. H. Weeks, D.M	60 50	
Chas. Gray. D.M	38 12	
J. K. Wilson, D.M	18 00	
A. Maxwell, D.M	80 68	
Dr. McDougall	8 25	
A. Robinson, D.M	21 80	
W.H. McDonald, D.M	28 55	
O. H. McLatchey, D.M	31 81	
H. E. Bisset, D.M	37 57	
		325 28
Améliorations sur des terres des Sauvages d'où l'on a chassé les Squatters :—		
J. McLeod	444 00	
C. Campbell	330 00	
A. Carmichael	140 00	
J. Askell	280 00	
N. Carmichael	40 00	
D. McAuley	135 00	
D. Beaton	100 00	
H. McDougall	105 00	

DOIT

	$ cts.	$ cts.
Balance au 30 juin 1873		2,746 89
Octrois législatifs	4,700 00	
Remboursements	79 17	
Intérêt accumulé	104 31	
		4,883 48

ETAT D (1.)—*Suite.*

AVOIR. SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.—*Suite.* DOIT.

	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Améliorations sur des terres des Sauvages d'où l'on a chassé les Squatters.—*Suite.*					
D. Livingston	209 00				
N. Patterson	60 00				
H. McDougall	168 00				
		2,011 00			
Frais d'expulsion :—					
Sheriff Ingraham, évaluation	75 00				
Sheriff McDougall do	140 00				
N. Gillies do	15 00				
		230 00			
A J. McDougall, frais de voyage		33 18			
Secours à N. Jeddive, Sauvage sans ressources		20 00			
Balance au 30 juin 1874		1,616 47			
		7,630 37			7,630 37
			Balance au 30 juin 1874		1,616 47

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable de la division des Sauvages.

ETAT D (2.)

SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Doit.

	$ cts.	$ cts.
Payé les salaires des agents, comme suit :—		
Wm. Fisher. Fréderıcton, du 1er avril 1873, au 30 juin 1874	500 00	
C. Sargeant, Chatham, du 1er avril 1873, au 30 juin 1874	500 00	
		1,000 00
Payé aux missionnaires :—		
Rév. J. J. O'Leary, du 1er avril 1873, au 30 juin 1874	125 00	
Rév. C. McDevitt, du 1er avril 1873, au 30 juin 1874	250 00	
Rév. J. Théberge, du 1er avril 1873, au 30 juin 1874	125 00	
Rév. W. Morrisey, du 1er avril 1873, au 30 juin 1874	125 00	
		625 00
Payé pour médicines, et soins médicaux, comme suit :		
J. S. Benson, D.M., Northumberland, du 1er avril 1873, au 30 juin 1874	37 50	
E. M. Hovey, D.M	197 28	
Bureau de santé	245 33	
T. F. Burrowes, D.M.	52 50	
T. C. Brown, D.M	7 00	
R. K. Ross, D.M	15 50	
		555 11
Distribution de secours et achat de grains de semence par l'interméd. de M. Fisher, agent.	1,176 00	
Distribution de secours et achat de grains de semence par l'interm. de M. Sergeant, agent	1,224 00	
		2,400 00
Payé à C. Sargeant, pour frais de voyages		86 76
Balance au 30 juin 1874		330 60
		4,997 47

Avoir.

	$ cts.	$ cts.
Balance au 30 juin 1873		325 94
Crédits votés par la législature	4,600 00	
Produit de la vente de bois	50 00	
Intérêt	21 53	4,671 53
		4,997 47
Balance au 30 juin 1874		330 60

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, division des Sauvages.

Ministère de l'Intérieur,
Division des Sauvages.

ETAT D (3)

SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Doit.	$ cts.	$ cts.	Avoir.	$ cts.
A T. Stewart, agent, salaire du 1er juillet 1873, au 30 juin 1874	199 99		Crédit voté	625 00
Achat de provisions, comme suit :—			Balance	8 58
Davis et fils, couvertures	300 00			
Semences de pommes de terre achetées	64 89			
Moccasins	25 50			
Frais d'instruction	43 20			
		633 58		633 58
Balance au 30 uin 1874		8 58		

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, division des Sauvages.

Ministère de l'Intérieur,
Division des Sauvages.

ETAT D (4.)

SAUVAGES DE MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

DOIT.	$ cts.	$ cts.	AVOIR.	$ cts.
Balance au 30 juin 1873		8,153 99	Crédits votés	105,143 31
Pendant l'année expirée au 30 juin 1874, on a fait les paiements suivants :—			Remboursements	2,465 69
Commissaire, M. Provencher, traitement	1,880 00			
Assistant-commiss., M. St. John, do	1,230 00			
do R. Pither, do	1,460 00			
N. Chastellaine, interprète, salaire	375 00			
J. S. Dawson, ex-commissaire	1,000 00			
Divers instituteurs	1,200 00			
		7,145 00		
Annuités en vertu du Traité No. 1	11,709 00			
do do 2	2,460 00			
do do 3	33,370 16			
		47,539 16		
Gratifications en vertu des traités Nos 1 et 2	6,037 85			
do do do 3	10,617 93			
		16,655 78		
Bétail, do do 1 et 2	500 00			
Instruments aratoires, en vertu des traités Nos. 1 et 2	3,146 65			
		3,646 65		
L'Hon. P. Breland, pour services auprès des Sauvages de la Saskatchewan		1,032 50		
Secours aux Sauvages indigents du Fort de Pierre		956 32		
A la Cie. de la Baie d'Hudson, pour provisions		1,263 55		
Pour aider à construire une école à St. Pierre		250 00		
Pour aider à publier une grammaire et un diction. Cree		300 00		
Voiture et harnais pour l'usage du commissaire		191 18		
Mobilier de l'école de St. Pierre		10 00		
Protection du bois sur la réserve St. Pierre		48 00		
Frais de bureau et dépenses diverses à Fort Garry :—				
Foin, avoine et grains pour les chevaux	360 50			
Fers et sellerie	100 25			
Donaldson et frères, papeterie	30 97			
do livres d'écoles	9 33			
Salaire au gardien du bureau	616 66			
J. H. Ashdown, tuyaux et ferblanterie	87 50			
H. L. Reynolds, pour un poële	40 00			
Cie. de télégraphe de Montréal	48 56			

ETAT D (4)—*Fin.*

Doit. SAUVAGES DE MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—*Fin.* **Avoir.**

	$ cts.	$ cts.		$ cts.
Frais de bureau et dépenses diverses à Fort Garry.—*Fin.*				
Frais de poste	22 26			
Loyer de bureau	660 00			
M. le Dr. A. Jackes, services	71 00			
La Cie. de la Baie d'Hudson, fourniture de bureau	24 75			
Frais de voyage du commissaire et de l'assistant	1,556 75			
Bureau du *Manitoban*, impression	15 00			
C. W. Radiger, uniformes	360 00			
Cie. Américaine d'Exprès, transport	39 10			
T. Beaupré, bois de chauffage	198 00			
H. L. Reynolds do	180 00			
do services	65 00			
Achat d'équipement et de provisions de camp	164 00			
Bain et Blanchard pour dresser un bail	6 00			
Comptes divers	192 75			
		4,848 38		
Balance au 30 juin 1874		15,568 49		
		107,609 00		107,609 00
			Balance au 30 juin 1874	15,568 49

Note.—La balance au crédit des Sauvages de Manitoba et du Nord-Ouest, dans les comptes publics de l'année expirée au 30 juin 1874, est de $16,838.49 au lieu de $15,568.49, comme cidessus ; la différence vient de ce qu'à la date où les comptes ont été dressés on n'avait pas présenté pour paiement certains chèques pour salaires en faveur de :

Commissaire Provencher	$410
Assistant-commissaire Pither	735
Interprète Chastellaine	125
	$1,270

Ministère de l'Intérieur,
Division des Sauvages.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, division des Sauvages.

ETAT D (5).

SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Doit.	$ cts.	$ cts.	Avoir.	$ cts.	$ cts.
Pendant l'année expirée au 30 juin 1874, on a fait les paiements suivants :			Balance au 30 juin 1873		12,447 28
Au Commissaire Powell, traitement		3,038 00	Crédit voté		29,000 00
A l'Assist.-Commiss. Lenihan, do		764 16	Loyers perçus par le commissaire Powell des occupants de la réserve de Songhees		2,747 66
Frais de voyage de l'Assist.-Commiss. Lenihan, de Toronto à Victoria		820 00	Remboursement par M. McLimont de 5 par cent sur $256 par lui payées pour des drapeaux		12 81
A Sir Peter Tait, uniformes		175 32			
M. le Dr. C. N. True, pour vaccination		100 00			
Ministère de la Milice et de la Défense, pour uniformes, carabines, munitions, etc		679 00			
Provisions achetées pour les Sauvages par le Commissaire, à Victoria		551 22			
Prix donnés aux Sauvages et autres dépenses, le jour de la fête de la Reine		734 00			
Octrois aux écoles et achats de livres		1,315 95			
Instruments aratoires, semences, grains, graines de jardin, outils, etc		1,587 19			
Médecines et soins médicaux		807 46			
Arpentages et frais d'équipement pour do		1,595 75			
Salaire du messager		450 00			
Frais généraux de la surintendance, comprenant frais de voyage, loyer de bureau, livres, papeterie, télégrammes, frais de poste, etc		4,921 75			
		17,539 80			
Balance au 30 juin 1874		26,667 95*			
		44,207 75			44,207 75
			Balance au 30 juin 1874		26,667 95

* Sur cette balance il y a $9,026.66 entre les mains du commissaire des Sauvages, à Victoria.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, division des Sauvages.

Ministère de l'Intérieur,
Division des Sauvages.

ETAT

ETAT du fonds des Sauvages, indiquant la balance à son crédit le 30 juin 1874, et la balance à son

Balance le 30 juin 1873.	Recettes.				Total.
	Intérêt.	Crédits spéciaux.	Loyers de terrains et bois de construction.	Transferts à d'autres comptes.	
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
577 79	41 00		404 73	785 02	1,230 75
2,276 22	114 96				114 96
8,924 77	461 08		743 87	12 72	1,217 67
48,979 09	2,568 52		2,581 50		5,150 02
232,490 07	12,259 80		4,666 80		16,926 60
50,280 83	2,586 00		86 18		2,672 18
145,949 02	7,948 52		13,190 11		21,138 63
193,107 89	10,299 50		3,979 51		14,279 01
22,742 79	1,170 64		41 98		1,212 62
69,901 41	3,615 84		380 35		3,996 19
54,985 37	2,820 18		1,050 33		3,870 51
983 06	43 32				43 32
754 32	30 70				30 70
1,060 14	54 24		126 00		180 24
781 32	39 56				39 56
9,092 76	603 38		7,666 48	320 00	8,589 86
	8 66		133 43		142 09
436 70	22 10		36 00		58 10
191,426 59	10,961 94	1,600 00	466 66	7,895 46	20,924 06
42,412 35	2,342 64				2,342 64
31,292 52	1,809 18		749 10		2,558 28
3,824 30	170 94		847 28		1,018 22
325 94	21 53	4,600 00	50 00		4,671 53
2,746 89	104 31	4,700 00	79 17		4,883 48
113,743 18	5,752 10	400 00	55 00	12 50	6,219 60
1,153 80	58 82				58 82
1,157 90	59 24		407 73		466 97
2,277 01	191 80		5,330 69		5,522 49
1,518 99	75 96				75 96
2,531 65	126 56				126 56
41 27	2 08		9 45		11 53
663 49	33 58				33 58
76,192 20	4,019 62		877 05		4,896 67
116,285 38	6,368 54		49 25		6,417 79
855 92	43 34				43 34
54,321 41	2,755 36		1,544 63	346 66	4,646 65
10,175 51	528 30		778 25	185 84	1,492 39
97,317 81	5,240 68		7,519 59		12,760 27
139,359 00	7,159 86		3,420 54		10,580 40
2,727 19	135 50				135 50
959 21	48 56				48 56
48,023 00	2,431 16				2,431 16
37,963 46	1,921 90			2,036 54	3,958 44
20,279 63	1,079 32		4,064 09	12 00	5,155 41
950 81	48 38		10 00		58 38
3,974 31	199 20				199 20
1,847,824 27	98,378 40	11,300 00	61,315 75	11,606 74	182,630 89

* Dans les comptes publics de l'année expirée au 30 juin 1874, les balances au crédit des Sauvages La différence vient de la non-présentation de certains chèques se montant, dans le 1er cas, à Le total des balances présente, par suite, une différence correspondante ; en ajoutant $324.09 à

E.

le 30 juin 1873, les recettes et paiements faits pendant l'année expirée
crédit à la date mentionnée en dernier lieu.

Nom de la Tribu ou Fonds.	Dépense.			Balance au 30 juin 1874.
	Mandats et Crédits.	Transferts à autres comptes.	Total.	
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
......Abenakis de St. François	528 30	24 28	552 58	1,255 96
......Amalécites de l'Isle Verte et Viger	160 50	....	160 50	2,230 68
......Sauvages de Batchewana	453 50	2,107 17	2,560 67	7,581 77
......Chippewas de Beausoleil	2,287 50	277 56	2,565 06	51,564 05
...... do Nawash	13,314 25	583 11	13,897 36	235,519 31
...... do Rama	2,850 00	24 50	2,874 50	50,078 51
...... do Sarnia	8,470 14	1,319 01	9,789 15	157,298 50
...... do Saugeen	10,421 60	514 36	10,935 96	196,450 94
...... do Ile aux Serpent	1,150 00	7 80	1,157 80	22,797 61
...... do de la Tamise	4,161 82	38 03	4,199 85	69,697 75
...... do Isle de Walpole	2,806 70	99 01	2,905 71	55,950 17
......Clench, J. B	....	258 00	258 00	768 38
......Sauvages de Durham	....	785 02	785 02	....
......Bande de Fort William, lac Supérieur.	127 43	7 16	134 59	1,105 79
......Sauvages de la Rivière des Français	....	....	....	820 88
...... do de la rivière Desjardins	1,134 39	752 90	1,887 29	15,795 33
...... do du lac d'Or	....	....	....	142 09
......Hurons de Lorette	....	2 16	2 16	492 64
......Administ. du fonds des terres des Sauv.	25,975 36	12 72	25,988 08	186,362 57
......Ecoles des Sauvages	2,381 50	....	2,381 50	42,373 49
......Iroquois de St. Régis	3,283 25	44 95	3,328 20	30,522 60
...... do Caughnawaga	1,636 21	50 84	1,687 05	3,155 47
......Sauvages du Nouveau-Brunswick	4,666 87	....	4,666 87	330 60*
...... do de la Nouvelle-Ecosse	6,013 90	....	6,013 90	1,616 47*
...... do de Québec	8,788 47	....	8,788 47	111,174 31
...... do du lac des Deux-Montagnes	125 00	....	125 00	1,087 62
...... do du lac St. Jean	151 67	38 21	189 88	1,434 99
...... do du lac Nipissingue	1,359 12	532 51	1,891 63	5,907 87
......Manace, (James)	75 96	....	75 96	1,518 99
......Maiville (Nancy)	126 57	....	126 57	2,531 64
......Sauvages de l'Ile Manitouline (portion non-cédée)	....	0 94	0 94	51 86
......Sauvages Meganattewan et Naiscoutyong	50 00	....	50 00	647 07
......Mississaguas d'Alnwick	4,238 00	65 38	4,303 38	76,785 49
...... do Crédit	7,328 39	2 70	7,331 09	115,372 08
...... do lac Huron	44 39	....	44 39	854 87
...... do lacs Rice et Mud	2,758 00	189 01	2,947 01	56,021 05
...... do Scugog	533 55	95 15	628 70	11,039 20
......Mohawks de la Baie de Quinté	14,240 65	518 67	14,759 32	95,318 76
......Moravians de la Tamise	7,943 00	354 51	8,297 51	141,641 89
......Munsees do	170 04	....	170 04	2,692 65
......Nipissingues, Algonquins et Outaouais du haut de l'Ottawa	....	....	....	1,007 77
......Ojibbewas du lac Huron	2,400 00	....	2,400 00	48,054 16
...... do lac Supérieur	2,000 00	....	2,000 00	39,921 90
......Ojibbewas et Outaouais de l'Ile Manitouline (portion cédée)	1,871 52	557 52	2,429 04	23,006 00
......Oneidas de la Tamise	50 00	....	50 00	959 19
......Pottawattamies de l'Isle Walpole	180 00	....	180 00	3,993 51
...............*A reporter*	146,257 55	8,263 18	155,520 73	1,874,934 43

du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse sont, respectivement, de $552.88 et $1,718.28.
$222.28, et dans le second, à $101.81.
$2,844,603.09, on trouve $2,844,927.18.

ETAT E.—ETAT du fonds des Sauvages indiquant la balance à son crédit
le 30 juin 1874, et la balance à son

Balance au 30 juin 1873.	Recettes.				Total.
	Intérêt.	Crédits spéciaux.	Loyers de terrains et bois de construction.	Transferts à d'autres comptes.	
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1,847,824 27	98,378 40	11,300 00	61,345 75	11,606 74	182,630 89
24,396 62	1,303 72	....	5,462 70	....	6,766 42
23,944 73	1,229 16	....	856 45	....	2,085 61
1,038 39	61 58	....	442 00	....	503 58
848,479 53	48,696 50	....	9,249 32	....	57,945 82
948 02	48 00	....	....	....	48 00
2,507 88	123 22	....	4,576 03	....	4,699 25
969 47	58 20	....	....	....	58 20
624 91	43 30	....	515 00	....	558 30
576 66	29 20	....	....	....	29 20
2,025 32	101 28	....	....	....	101 28
260 35	13 18	....	250 00	....	263 18
56,597 18	2,997 94	....	843 95	258 00	4,099 89
2,810,193 33	153,083 68	11,300 00	83,541 20	11,864 74	259,789 62

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES.

le 30 juin 1873, les recettes et paiements faits pendant l'année expirée
crédit à la date mentionnée en dernier lieu.—*Fin.*

Nom de la tribu ou fonds.	Dépense.			Balance au 30 juin 1874.
	Mandats. et crédits.	Transferts à d'autres comptes.	Total.	
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	146,257 55	9,263 18	155,520 73	1,874,934 43
......Sauvages de l'île Parry	1,200 00	541 54	1,741 54	29,421 50
......Sauvages de la rivière du Désert	1,547 24	76 35	1,623 59	24,406 75
......Sauvages de la rivière aux Serpents	55 49	42 52	98 01	1,443 96
......Six Nations de la Grande Rivière	58,684 24	966 25	59,650 49	846,774 86
......Sauvages de la rivière des Espagnols	....	....	....	996 02
......Comptes non réglés	1,625 52	852 00	2,477 52	4,729 61
......Chef Tootoomenai et sa tribu	100 00	....	100 00	927 67
......Sauvages de la rivière Thessalon	108 80	48 50	157 30	1,025 91
......Sauvages de Tobique, Nouv.-Br'nswick	....	....	....	605 86
......Wabbuck, William	101 28	....	101 28	2,025 32
......Sauvages de la riv. au Poisson Blanc	250 00	....	250 00	273 53
......Wyandotts d'Anderdon	3,585 00	74 40	3,659 40	57,037 67
	213,515 12	11,864 74	225,379 86	2,844,603 09

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, division des Sauvages.

ÉTAT F.

Nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'année expirée au 30 juin 1874; aussi quantité de terres des Sauvages arpentées et encore non vendues à cette date.

Villes et townships.	Districts et comtés.	Nombre d'acr. vendues pendant l'année expirée le 30 juin 1874.	Nombre d'acres qui restent à vendre.	Observations.
Albermarle	Comté de Bruce	1,386	24,000	On a dû reprendre une partie de ces terres parce que les conditions de la vente n'ont pas été remplies.
Amabel	do	1,659	8,029	
Eastnor		1,780	39,500	
Lindsay		420	57,097	
St. Edmond			57,087	
Empl. de la v. Hardwick			1,100	
do Oliphant		364	490	
do Adair			1,700	
do Southampton			336	
do Bury			1,168	
Keppel	Comté de Grey	1,689	11,311	
Empl. de la ville Wiarton		13	126	
do Brooke			862	
Bidwell	District d'Algoma	824	22,796	
Howland		800	17,700	
Sheguiandah			22,582	
Empl. de la ville Sheguiandah		13	349	
Billings		1,306	28,070	
Assiginack		983	15,714	
Campbell		900	37,735	
Carnarvon		1,043	35,761	
Allan		2,398	20,653	
Tehkumah		3,422	22,574	
Sandfield		1,830	18,381	
Gordon		1,945	17,316	
Empl. de la v. Shaftesbury			276	
Macdonald		1,993	13,230	
Lac de l'Echo		3,700	19,878	
Aweres			9,742	
Fenwick			16,419	
Kars			10,181	
Pennefather			17,534	
Dennis			3,509	
Herrick			7,106	
Fisher			9,225	
Tilley			12,091	
Haviland			3,821	
Vankoughnet			11,850	
Tupper			2,800	
Archibald			2,900	
Neebing			3,378	
Tyendinaga	Comté de Hastings	200	3,725	
Seneca	do Haldimand	181	1,100	
Cayuga	do do	225	1,100	
Ile Thorah	Lac Simcoe		405	
Ouiatchouan	Comté de Chicoutimi		13,280	
Viger	do Témiscouata		250	
	Total	29,074	622,115	

VERCHÈRES DE BOUCHERVILLE,
Commis, terres des Sauvages.

Ministère de l'Intérieur.
Division des Sauvages,
31 février 1875.

ETAT G.

RÉSERVES DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE D'ONTARIO.

No.	Comté.	Localité.	Acres.
1	Hastings	Township de Tyendenaga, environ	10,700
2	Northumberland	do Alnwick, do	2,000
3	Peterborough	do Smith	1,000
4	Durham	do Cartwright	600
5	Ontario	do Rama	1,600
6	do	Iles Georgina et au Castor, lac Simcoe, environ	5,500
7	York	Ile aux Serpents, lac Simcoe	Nomb. incertain.
8	Simcoe	Ile Christian et autres îles de la Baie Georgienne	12,000
9	Bruce et Grey	Péninsule de Saugeen, y compris les réserves de Saugeen et du cap Croker	24,186
10	Brant	Township de Tuscarora, et partie d'Oneida	58,133
11	Middlesex	do Delaware	5,400
12	do	do Carradoc	12,075
13	Kent	do Orford, environ	4,000
14	Essex	do Anderdon do	8,000
15	Kent	Ile Walpole, environ	10,000
16	Lambton	Township de Bosanquet	5,095
17	do	do Sarnia	5,830
18	Algoma	Ile Manitouline	Nomb. inconnu.
19	do	Réserve de la rivière Desjardins, environ	24,000
20	do	do Batchewana	Nomb. inconnu.
21	do	Embouchure de la rivière Mississagua	
22	do	Péninsule à l'est de l'emb. de la rivière aux Serpents	
23	do	do rivière des Espagnols	
24	do	Embouchure de la rivière du Poisson Blanc	
25	do	Près de Lacloche	
26	do	Pointe Grondines	
27	do	Ogawaning, sur la rivière des Français	
28	do	Rivière des Français, près du lac Nipissingue	
29	do	Rive Nord, du lac Nipissingue, et une étendue de quarante milles à partir du lac	Etendue non connues.
30	do	Entrée d'Henvy, sur la baie Georgienne	
31	do	Rivière Maganatawan	
32	do	do Naiscoutaing	
33	do	do Shawenega	
34	do	Ile Parry, baie Georgienne	
35	do	Gros Cap, près de Michipicoten, lac Supérieur	
36	do	Près du Fort William, lac Supérieur, environ	13,778
37	do	Rivière aux Goëlands, près du lac Népigon	Nomb. incertain.

RÉSERVES DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

1 &2	Bonaventure	Townships de Mann et Maria	840
3	Saguenay	Réserve Manicougan	70,000
4	Chicoutimi	do Ouiatchouan	2,970
5	do	do Metabetchouan	4,000
6	Québec	Village de Lorette	59
7	do	Réserve St. Gabriel	1,600
8	Portneuf	Township de Rocmont	9,600
9	Champlain	La Tuque, sur la rivière St. Maurice	14,000
10	Nicolet	Bécancour	350
11	Yamaska et Drummond	Rivière St. François	750
12	Mégantic	Township de Colraine	2,000
13	Laprairie	Seigneurie de St. Louis, environ	30,000
14	Huntingdon	Township de Dundee, St. Régis	24,250
15	Deux-Montagnes	Seigneurie du lac des Deux-Montagnes, probablement	16,000
16	Montcalm	Township de Doncaster	16,000
17	Ottawa	do Maniwaki	45,750
18	Pontiac	Tête du lac Témiscamingue	38,400
19	Iles	Dans le St. Laurent, évalué à	20,000

ETAT G.—*Suite.*

RÉSERVES DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

No.	Comté.	Localité.	Acres.
1	Victoria	Wagamatckook	650
2	Inverness	Why-kokomah	1,555
3	Cap Breton	Baie Escosoni	4,000
4	Inverness	Malegawatch et rivière St. Dénis	1,200
5	Richmond	Ile Chapelle	1,281
6	Annapolis et Digby	Rivière de l'Ours	1,600
7	Annapolis	Lac Cegumcega, dix lots	400
8	do	Chemin de New Liverpool	1,000
9	Queen's	Lac Cegumcega, sept lots	615
10	do	Rivière Liverpool, quatre lots	400
11	do	Rivière du Port Medway	100
12	do	Rivière du Port Medway	1,150
13	Hants	Côté ouest de Shubénacadie, Grand Lac	1,000
14	do	Ruisseau aux Sauvages	1,850
15	Halifax	Sambro	300
16	do	Rivière Ingram	325
17	do	Chemin du havre de Sheet à Musquodebout	100
18	do	Havre du Navire, Grand Lac	500
19	Lunenburg	Nouvelle Allemagne	100
20	do	Près de New Ross	1,000
21	do	Rivière d'Or	1,041
22	Cumberland	Près du Manoir Franklin	1,000
23	Antigonish	Fourches Pomquet	525
24	Pictou	Détroit de Northumberland	50
25	do	Fishers Grant	89

RÉSERVES DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

No.	Comté.	Paroisse.	Localité.	Acres.
1	Northumberland	Northesk	Au N. O. de Miramichi, "Indian Point"	8,580
2	do	Newcastle	do "Eel Ground"	....
3	Restigouche	Dalhousie	Embouch. de la riv. aux Anguilles, b. des Chaleurs	220
4	Northumberland	Northesk	Fourches des riv. N. O. et petite Miramichi S. O.	5,100
5	Victoria	Madawaska	Rivière St. Jean, New Edmonton	100
6	York	Kingsclear	Riv. St. Jean, en amont de Frédéricton, "Village	
7	Sec No. 4		Français."	460
8	Northumberland	Northesk	Miramichi, N. O. "Big Hole Tract"	6,800
9	do	Alnwick	Emb. de la riv. Tabusintac } rive nord	9,800
			} rive sud	500
10	Victoria	St. Basil	Rivière St. Jean, Fourches de la riv. aux Iroquois.	800
11	Gloucester	Bathurst	Rivière Népisiguit	1,000
12	Northumberland	Blackville	Fourches des rivières Miramichi S. O. et Caius	100
13	Gloucester	Inkerman	Rivière Pokemouche	2,400
14	Northumberland	Alnwick	Embouchure de la rivière de l'Eglise Brûlée	2,160
15	Kent	Welford	Rivière Richibouctou	5,658
16	do	Wellington	do Bouctouche	4,655
17	Westmoreland	Potsford	Rive du golfe, Nouveau Shédiac	1 250
18	Kings	Kingston	Réserve non indiquée sur le plan.	
19	Charlotte	St. James	Rivière Canous	100
20	Victoria	Perth	Embouchure de la rivière Tobique	18,500
21	Northumberland	Northesk	Grande Anse, Miramichi N. O	900

RÉSERVES DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

No.	District.	Localité.	Acres.
1	Lisgar	Ligne sud de la paroisse St. Pierre	....
2	do	Rivière Broken Head	10,920
3	Provencher	Rivière Roseau	13,554
4	Marquette	Rivière Assiniboine, étant parties des townships 8 et 9, dans les rangs 8 et 9, à l'O. du méridien de Winnipeg	[illegible]4,[illegible]60
5	Territoires du N. O.	Riv. Winnipeg au-d. du Fort Alexandre, étendue totale.	2[illegible],[illegible]00
		Moins—Mission de la Cie. B. H., réclamations des métis et des blancs 5,750	
		Eau 1,750	
			7,500
		Restant pour les Sauvages	17,500
6	do	Entre les rivières, à la Tortue et de la Vallée, sur le côté sud du lac Dauphin	Non arpenté.
7	do	Rivière Crane, se jetant dans le lac Manitoba	10,865
8	do	Rivière Fairford, entre le lac St. Martin et le lac Manitoba	Non arpenté.
9	do	Côté est du lac Manitoba, à mi-chemin entre la Pointe-du-Chêne et borne de Manitoba	do
10	do	Les fourches de l'Assiniboine et de la petite Saskatchewan	Etendue plus h'ut que la Saskatchewan à être substit.
		RESERVÉ, TERRES ARABLES POUR LES SAUVAGES.	Etendue.
11		Décharge du lac Lapluie, près du Fort St. François	1 mille carré.
12		Neuf milles en bas du lac Lapluie, sur la riv. Lapluie	do
13		Rapides Manito, sur la rivière Lapluie	do
14		Longs Rapides, sur la rivière Lapluie	do
15		Hungry Hall, sur la rivière Lapluie	do
		TERRES INCULTES RÉSERVÉES ET DONT L'ON TIRERA LE MEILLEUR PARTI POSSIBLE POUR LES SAUVAGES.	
16		Etendue d'environ 18 milles plus haut que Hungry Hall, sur la rivière Lapluie	36 milles carrés.

RÉSERVES DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1	Esquimalt	Havre d'Esquimalt	47
2	do	Village Songee, près de la cité Victoria	112
3	Saanich, S	Entrée Saanich	494
4	do N	Baie Union	69
5	do N	Baie Cole	315^{02}
6	do S	Baie Bazan	727
7	Sooke	Rivière Sooke	60
8	Cowichan et Quamichan	Rivière Cowichan	2,675
9	do do	do (non donné).	
10	do do	Ruisseau Somers	30
11	do do	Grande Ile, embouchure de la rivière Chemanis	139
12	do do	Ruisseau Chemanis	100
13	do do	Havre de Nanaïmo	4[illegible]
14	Nanaïmo	Rivière Nanaïmo, côté est	73
15	do	do côté ouest	1[illegible]1
16	New Westminster	Premier détroit, Anse Burrard	165
17	do	Anse Burrard	37
18	do	do	37^{45}
19	do	do	112^{46}
20	do	Près de New Westminster	1

ETAT G.—*Suite.*

RÉSERVES DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

No.	District ou division.	Localité.	Acres.
21	New Westminster........	Rivière Coqutlon..	18^{40}
22	do	do près de la rivière Fraser............................	6^{50}
23	do	Musquam, au nord du bras nord de la rivière Fraser....	342
24	do	Cheholes, côté ouest de la rivière Harrison, à 4 milles de son embouchure.........	626
25	do	Riv. Fraser, 1½ mille en bas de l'emb. de la riv. Harrison	658
26	do	Réserve Wha Nock, sur la rivière Fraser......................	92
27	do	Motsqui do No. 1, sur la rivière Fraser............	96
28	do	do do No. 2. do	52
29	do	Klat-waas do Nicoaamen Slough..........................	86
30	do	Réserve Scoulitz, riv. Fraser, emb. de la riv. Harrison...	330
31	do	Réserve Nicoaamen...	109
32	do	Réserve S. Que-aam..	73
33	do	Réserve Sumas, No. (?) près de Chodsey's Slough...... ..	43
34	do	do No. 1, rivière Fraser, Nicoaamen Slough	32
35	do	do fourches d'en haut de Sumas et Slough..	440
36	do	Réserve Katzie sur la rivière Fraser..........................	108
37	Yale	Ohamil do do 10 milles en bas de Hope	488^{50}
38	do	Réserve Che-aham, côté gauche de la rivière Fraser, 20 milles en bas de Hope..	375
39	do	Réserve Popkin, côté gauche de la rivière Fraser, 18 milles en bas de Hope..	369
40	do	Réserve Squatils, côté gauche de la rivière Fraser, 13 milles en bas de Hope.........................	380
41	do	Ile Greenwood, vis-à-vis de Hope................................	10
42	do	Lytton, embouchure de la rivière Thompson..................	14
43	do	Sud-est de la ville de Lytton	12
44	do	Deux milles au nord de do	18
45	do	Réserve Stryan..	297
46	do	Réserve Nohomeen, 1½ milles au-dessus Lytton..............	30
47	do	do Ma-coi-yai 1½ do en bas do	100
48	do	do Nick-al-palm 20 do au-dessus do	111
49	do	do Shoo-ook 36 do sur le che. Yale et Lytton.	204^{50}
50	do	Rés. Sta-uja-hanny, 43 mil. sur le che. de Yale et Lytton.	40
51	do	Réserve Skop-ah, sur la rivière Fraser..........................	58
52	do	Boston Bar, 24 milles sur le ch. de Yale et Lytton.......	82
53	do	Kopa-Chechin, 2½ miles au-d. Boston Bar, rivière Fraser	205
54	do	Riv. Fraser, 17 milles sur le chemin de Yale et Lytton.	81
55	do	¼ mille en bas du pont Alexandria, ¼ mille de la riv. Fraser	19
56	do	2 do do côté gauche de la rivière Fraser...	51
57	do	Côté droit de la rivière Fraser, 10 milles sur le chemin de Yale et Lytton..	110
58	do	Rivière Similkameen, fourche Vermilion, côté droit......	21
59	do	do do do gauche...	342
60	Lytton	do et rivière Spellum-Cheen (non indiqué)	
61	Yale	Réserve Skowall, 7 milles en bas de Hope......................	135
62	do	Albert Flat, 4 milles en bas de Yale...............................	163^{50}
63	do	Réserve Similkameen, à mi-chemin entre Princetown Keremeones, appelé Jardin des Pommes de Terres.	1,028
64	do	Réserve Spellum-Cheen, à 1 mille de la rivière Spellum-Cheen......	200
65	do	Réserve Spellum-Cheen, côté gauche des rivières Fraser et Spellum-Cheen..	18^{50}
66	do	Fourches des rivières Nicolai et Thompson......................	30^{50}
67	do	Réserve Nicaomeen, rive gauche de la rivière Fraser, 68 milles sur le chemin Yale et Lytton..........................	61
68	do	Ruisseau de l'Homme Mort..............................	575
69	do	do Bonaparte.. ...	471
70	do	Lac Nicolai	670
71	do	do	60

ETAT G.—*Fin.*

RÉSERVES DES SAUVAGES A LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Fin.*

No.	—	Localité.	Acres.
72	do	Rivière Nicolai	918
73	do	Lac Shuswap	3,112
74	do	do (environs)	1,900
75	do	Rivière Kamloops, aux Fourches N et S. de Thompson	6,000
76	do	Lac Adams, coté est	1,000

RÉSERVES DES SAUVAGES A L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

1		Ile Lennox	1,320
2		Etendue dans le township No. 39	189

ETAT H

CONDITION des diverses écoles des Sauvages en Canada pour l'année expirée au 30 juin 1874.

Réserve ou tribu à laquelle les écoles appartiennent.	Nom de l'instituteur.	Salaire par année.	Sur quels fonds payés.	No. de garç's	No. de filles.	No. total d'élèv	Observations.
PROVINCE D'ONTARIO.		$ cts.					
Réserve Carradoc, école industrielle de Mont Elgin	Ephraim Evans, D.D.	*	Fonds des missionnaires méthod. wesleyens et des Sauvages	18	13	31	Pensionnat. $60 par année pour 30 élèves sont fournies sur le fonds des sauvages; aux garçons on enseigne des métiers, et aux filles l'économie domestique, etc., etc.
Moraves de la Tamise	John G. Bryson	300 00	Fonds des Sauvages	....	....	26	
Wyandotts d'Anderdon	Jas. E. McGuire	250 00	do	....	....	7	
Chippewas de Sarnia	Wilson Jacobs	300 00	Fonds des Sauvages et missionnaires wesleyens	....	....	40	
do Pointe Kettle	Moses Macdougall	250 00	Fonds des Sauvages	....	....	10	
Chippewas et Pottawattamies de l'île Walpole	James Cameron	300 00	do et de l'égl. d'Ang.	....	....	60	
	Andrew Jack	300 00	do	....	....	14	
Chippewas et Munsees de la Tamise	Joseph Fisher	200 00	do	19	10	29	
do do do	Jos. Wancansh	200 00	do	....	....	30	
Oneidas de la Tamise	....	....	....	....	....	....	Pas de rapport.
Chippewas de Saugeen	Mme. Athill	200 00	do	23	18	41	
do do	Alice H. Hinds	200 00	Société des missionn. wesleyens	13	24	37	
do Cap Croker	D. Craddock	250 00	Fonds des Sauv. et de la société des miss. de l'église d'Ang.	25	15	40	
do do	Peter Elliott	200 00	Fonds des Sauvages	12	8	20	
do do	Dlle McIver	200 00	do	10	12	22	
do l'isle Chrétien	Mme. Dowling	260 00	do et société des missionnaires wesleyens	16	23	39	
do Rama	Elizabeth Hindman	200 00	do do	34	28	62	
do l'île aux Serpent	Wm. Law	300 00	do do	15	11	26	
do l'île Georgina	Charles Grylls	200 00	do do	16	10	26	
Mississaguas du lac à la Boue	George Crook	400 00	Compagnie de la Nouvelle Angl.	33	24	57	
do lac Rice	Lizzie Sanderson	200 00	Société des mission. wesleyens	18	16	34	
do Scugog	Inconnu	....	....	....	....	9	
do Alnwick	Dlle Lottie Barrett	200 00	Société des mission. wesleyens	26	19	45	Plus 16 enfants blancs.
Mohawks de la Baie de Quinté	Wm. J. Wilson	370 00	Fonds des Sauv. et colons blancs.	23	20	43	
do do	J. B. McShea	400 00	Taxes sur les terres de la compagnie Nouvelle de la Angleterre	14	18	32	
do do	Susan Hill	150 00	Fonds des Sauvages	15	30	45	

8—14

Sauvages des Six Nations.							
1. Institution Mohawk à Brantford	Isaac Barefoot........	400 00	Cie. de la N.-Angleterre.............	41	24	65	On enseigne aux enfants les soins du ménage et de la ferme, et ils sont pensionnés et habillés par la compagnie.
	Mlle J. M. Fisher.....	200 00	do do				
2. Sur la Grande Rivière	Mlle H. Crombie	250 00	do et fonds des Sauvages.	35	27	62	
3. do	Mlle S. Carpenter	275 00	do do ...	27	20	47	
4. do	Mlle M. Diamond........	250 00	do do ...	18	15	33	
5. do	Jas. A. Powless.........	250 00	do do ...	23	15	38	
6. do	Mlle M. Jamieson........	150 00	Volontaire do ...	15	17	32	
7. do	Mme J. Osborne.........	250 00	N.-Angleterre do ...	16	14	30	
8. do	Mlle C. John.............	250 00	do do ...	16	14	30	
9. do	Nelles Monture	250 00	do do ...	8	15	23	
10. do	Mlle J. Stewart	250 00	do do ...	19	17	36	
11. do	Mlle E. Gordon	250 00	do do ...	20	23	43	
12. do	Benj. Carpenter.........	250 00	Soc.des miss.wesléy. do ...	15	13	28	
13. do	Mlle J. S. Fuller	250 00	do do ...	19	15	34	
Mississaguas de Crédit sur la Grande Rivière	Albert R. Pyne	400 00	Fonds de la tribu	23	23	46	
Ile Manitouline — Wikwemikong...........	Joseph Jennesseaux ...	300 00	Fonds des Sauvages.....................	85	65	150	
do Sheguiandah	Wm. Stinson.............	400 00	do et société de l'église...	23	22	45	
do Petit Courant...........	Arch. McNeill............	350 00	do fonds des écol. des pauv.	6	6	12	
Rivière Desjardins..........................	Fred. Frost	300 00	$200 des fonds des Sauvages, et $100 de l'église d'Angleterre ...	27	21	48	
do	Christopher Kottman..	Point.........	....	18	12	30	
Fort William, lac Supérieur	Mlle J. Martin	150 00	Fonds des Sauvages....................	19	25	44	Pensionnat et externat.
PROVINCE DE QUÉBEC.							
Micmacs de Ristigouche........................	J. P. Arsenault	160 00	Fonds des Sauvages	40	24	64	
do Maria................................	Mlle M. Longe	150 00	do	10	7	17	
Sauvages du lac des Deux-Montagnes	A. Friar..................	*	Séminaire de Montréal................	....	....	54	
do do	Une institutrice	*	Société des missions wesléyennes	....	.....	60	
Iroquois de Caughnawaga......................	M. et Mme Fletcher....	350 00	Fonds des Sauvages....................	102	43	145	
Abénakis de St. François........................	Jos. Laurent.............	262 00	Fonds des Sauv. et provinciaux...	15	21	36	
do do	Mlle J. Tucker...........	200 00	Fonds des Sauv. et soc. de l'église	12	10	22	
Iroquois de St. Régis	Mme Powell..............	200 00	do	15	20	35	
Sauvages de la rivière du Désert.............	Sœurs Gertrude et St. Michel	150 00	do	24	40	64	Un cas de petite vérole a été cause que le nombre des élèves a diminué.
Hurons de Lorette..........	....	....	....	....	....	....	
Abénakis de Bécancour........................	....	....	....	....	....	....	
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.							
Sauvages du comté d'Annapolis, près de la rivière aux Ours.....................	....	....	....	....	....	....	Le département s'efforce d'établir des écoles......

* Salaire non indiqué.

105

ETAT H.—Condition des diverses écoles des Sauvages en Canada, etc.,—*Suite*.

Réserve ou tribu à laquelle les écoles appartiennent.	Nom de l'instituteur.	Salaire par année.	Sur quels fonds payés.	No. de garç.	No. de filles.	No. total	Observations.
		$ cts.					
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.							
Comté de Madawaska	A. Bernier	12 00	Fonds des Sanvages (pour 6 mois)	....	2	2	Ecole privée. Le département s'efforce d'ouvrir des écoles.
PROVINCE DE MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.							
Réserve St. Pierre	W. H. Prince	350 00	Fonds des Sauvages et contributions des Sauvages	29	31	60	
Rivière de Fairford	....	300 00	Fonds des Sauvages	....	....	....	Pas de rapport.
Henry Prince, chef	John Sinclair	350 00	do et contributions des Sauvages	28	32	60	
Fort Alexandre	....	300 00	Fonds des Sauvages	....	....	....	do
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.							
Ste. Marie	Frères Oblats et religieuses	*	Evêque C. R., de la C.-B.	18	24	42	Pensionnat établi depuis 13 ans.
Nanaïmo	Chas. M. Tate	420 00	Société des missions wesléyennes	30	20	50	
Metlakahtla	Wm. Duncan, et M. et Mme. Collison	1,000 00 et allocati'ns	Société des missions de l'église d'Angleterre	Hommes 90 Garcons 76	Femmes 78 Filles 60	304	Ecole industrielle.
Victoria, I. V.	Caroline Elford	300 00	Octroi législatif	22	14	36	Suivie par diverses tribus.
T'simpshean	Rév. T. Crosby Mme Crosby Alfred Dudoward Kate Dudoward	300 00	do	....	....	132	Commencé le 1er fév. 1874
Comox, Pantlech et Ukooltos	Rév. J. N. Williams	Pas mention.	....	19	12	31	
Cowichan	David Holmes	250 00	Octroi législatif	20	10	30	
Thompson, à Lytton	Silao Walee	75 00	do	....	....	15	
PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.							
Ile Lennox	....	....	....	....	....	....	Cette école est temporairement fermée.

* Salaire non indiqué.

ETAT I.

RECENSEMENT des diverses tribus sauvages du Canada, par province.

PROVINCE D'ONTARIO.

Noms de la tribu.	Population en 1873.	Population lors de la dernière constatation	Augmentation.	Diminution.
Oneidas, de la Tamise	633	604	....	29
Chippewas et Munsees, de la Tamise	609	558	....	51
Moravians, de la Tamise	273	267	....	6
Wyandotts, d'Anderdon	72	76	4	....
Chippewas, Ottawas, et Pottawattamies, de l'île Walpole	841	845	4	....
Chippewas et Pottawattamies, de Sarnia	553	556	3	....
Chippewas, de l'île au Serpent	127	133	6	....
do Rama	261	263	2	....
do île Christian	181	182	1	....
Odawahs et Pottawattamies, de l'île Christian	37	37	....	....
Mississaguas, des lacs Rice, à la Vase et Scugog	305	302	....	3
Mohawks, de la Baie de Quinté	759	784	25	....
Mississaguas, d'Alnwick	205	201	....	4
Chippewas, de Saugeen	335	324	....	11
do cap Croker	370	378	8	....
Tribu de l'île Christian sur l'île Manitouline	85	87	2	....
Six Nations, de la Grande Rivière	2,992	2,996	4	....
Mississaguas, de Crédit	215	211	....	4
Chippewas, du lac Supérieur	1,312	1,488	176	....
do lac Huron	1,647	1,581	....	66
Sauvages de l'île Manitouline	1,582	1,596	14	....
Sauvages du comté de Carleton	....	21	....	....
do de Lanark Sud	....	17	....	....
do do Nord	....	13	....	....
do Renfrew Sud	....	79	....	....
do do Nord	94	97	3	....
do Nipissingue Sud	....	75	....	....
do do Nord	....	312	....	....
Côté nord-est de la baie Georgienne	....	503	....	....

PROVINCE DE QUÉBEC.

Noms de la tribu.	Population en 1873.	Population lors de la dernière constatation	Augmentation.	Diminution.
Iroquois, du Sault St. Louis	1,491	1,557	66	....
do St. Régis	911	904	....	7
Nipissingues, Algonquins, et Iroquois, du lac des Deux-Montagnes	515	547	32	....
Sauvages de la rivière du Désert	427	427	....	....
Sauvages de Témiscamingue	....	198	....	....
do Pontiac Sud	....	68	....	....
do do Nord	....	520	....	....
do Hull	....	66	....	....
do Picanock	....	21	....	....
do Hincks	....	15	....	....
do Eagle River	....	22	....	....
do Kensington	....	1	....	....
do Bouchette	....	9	....	....
do Tomasine	....	196	....	....
do Kakebouga	....	92	....	....
do Bowman	....	8	....	....
do Lièvres, ouest	....	54	....	....
do Mulgrave	....	20	....	....
do Ste. Angelique	....	3	....	....
do la Petite Nation	....	1	....	....

ETAT I.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.—*Suite.*

Noms de la tribu.	Population en 1873.	Population lors de la dernière constatation	Augmentation.	Diminution.
Sauvages de Ripon	....	4	....	....
do la Nation Nord	....	44	....	....
do Rouge Nord	....	75	....	....
do d'Argenteuil	....	6	....	....
do de Doncaster	....	8	....	....
do Montcalm	....	12	....	....
do Joliette	....	5	....	....
do Berthier	....	6	....	....
do Richelieu	....	3	....	....
do Iberville	....	7	....	....
do Missisquoi	....	8	....	....
do Shefford	....	1	....	....
do Maskinongé	....	20	....	....
do St. Maurice Sud	....	9	....	....
do do Nord	....	175	....	....
Abénakis, de St. François	316	317	1	....
do Bécancour	68	67	....	1
Sauvages de Stanstead	....	2	....	....
do Compton	....	5	....	....
do Portneuf	....	3	....	....
Hurons, de Lorette	....	295	....	....
Abénakis et Montagnais, de Pointe Bleue, Chicoutimi, et Roberval	283	284	1	....
Montagnais, de Moisie, les Sept Iles, Betsiamites, et Mingan	....	1,309	....	....
Amalécites, autrefois de Viger	79	136	57	....
Micmacs, de Maria	....	67	....	....
do Ristigouche	....	451	....	....
Sauvages, du Bassin de Gaspé	....	84	....	....
Naskapees, du bas St. Laurent	....	2,860	....	....

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Sauvages d'Annapolis	90	90	....	....
do Digby	200	200	....	....
do Yarmouth	30	30	....	....
do Shelburne	42	42	....	....
do Lunenburg	....	50	....	....
do Kings	....	61	....	....
do Queens	....	83	....	....
do Halifax	....	115	....	....
do Hants	....	168	....	....
do Cumberland	....	44	....	....
do Colchester	....	31	....	....
do Pictou	174	196	22	....
do Guysborough	....	48	....	....
do Antigonishe	156	158	2	....
do Cap Breton	....	188	....	....
do Richmond	....	78	....	....
do Inverness	138 }	245	38	....
do Victoria	69 }			

ETAT I.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Noms de la tribu.	Population en 1873.	Population lors de la dernière constatation	Augmentation.	Diminution.
Sauvages de Ristigouche	20	34	14	......
do Northumberland	435	457	22	......
do Westmoreland	105	122	17	......
do Gloucester	32	33	1	......
do Charlotte	......	57	......	......
do Kent	309	257	......	52
do Victoria	......	160	......	......
do St. Jean do Sunbury do Kings do Queens do Carlton do York	268	291	23	......
do Charlotte	......	64	......	......
do Tobique	......	129	......	......
do Madawaska	......	25	......	......

PROVINCE DE MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Noms de la tribu.	Population en 1873.	Population lors de la dernière constatation	Augmentation.	Diminution.
Sauvages du lac Manitoba	......	195	......	......
Tribu de Pembina	......	309	......	......
Sauvages de Fort-Garry	......	362	......	......
Waterhen et Sauvages de la rivière aux Grues	......	204	......	......
Tribu du Portage La Prairie	......	573	......	......
Sauvages des montagnes Riding et du lac Dauphin	......	115	......	......
Tribu de Fairford (No. 1)	......	90	......	......
do (No. 2)	......	277	......	......
Sauvages de la rivière de la Pointe Cassée	......	90	......	......
Sauvages de Fort Alexander	......	394	......	......
Tribu de St. Pierre	......	1,746	......	......
Sauvages du lac et de la rivière La Pluie	......	346	......	......
do lac des Bois	......	325	......	......
do lac des Battures	......	102	......	......
do Fort Francis	......	49	......	......
Sauvages Cree, nombre évalue à	......	7,000	......	......
do Pieds noirs do	......	4,000	......	......
do Sang do	......	2,000	......	......
do Peagin do	......	3,000	......	......
do Lurcees do	......	200	......	......
do Assiniboine do	......	500	......	......
do Wood Crees do	......	425	......	......
Sauvages de l'Assiniboine, nombre évalué à	......	225	......	......
do Sioux do	......	600	......	......
do Assabaocah	......	152	......	......
do Portage du Rat	......	64	......	......
do rivière des Anglais	......	110	......	......
do Hungry Hall	......	54	......	......
do lac au brochet	......	113	......	......
Sauvages du lac aux Fleurs et à l'Aigle	......	93	......	......
do lac à l'Esturgeon	......	52	......	......
do lac Mille	......	77	......	......
do rivière la Seine	......	66	......	......
Sauvages du district d'Athabaska et de Mackenzie avec les blancs	......	8,000	......	......

ETAT I.—*Fin.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Noms de la tribu.	Population en 1873.	Population lors de la dernière constatation	Augmentation.	Diminution.
Sauvages de Cowichan	....	7,000	....	....
do Comox	....	120	....	....
Quackéwlths, avec tribus en dépendant	....	2,000	....	....
Euclataws	....	1,500	....	....
Millbanks Bella-Coolas	....	2,500	....	....
Tsimpsheans	....	5,000	....	....
Hydahs	....	2,500	....	....
Tahelies	....	1,000	....	....
Siccannies	....	500	....	....
Shushwaps	....	2,500	....	....
Kootenays	....	400	....	....
Aht Indians	....	3,500	....	....

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Noms de la tribu.	Population en 1873.	Population lors de la dernière constatation	Augmentation.	Diminution.
Micmacs de l'Ile du Prince-Edouard	323	302	....	21

TERRE DE RUPERT.

Noms de la tribu.	Population en 1873.	Population lors de la dernière constatation	Augmentation.	Diminution.
Sauvages du Fort Rupert	....	400	....	....
do Fort George, rivière de la Grande Baleine	....	450	....	....
do do petite do	....	50	....	....
do Nitchequon	....	180	....	....
do Osnaburgh	....	350	....	....
do Martin's Falls	....	300	....	....
do Long Lake	....	250	....	....
do New Brunswick	....	150	....	....
do Albany	....	700	....	....
do Mattamagamingue	....	120	....	....
do Flying Post	....	100	....	....
do Mettachewan	....	50	....	....
do Abittibi	....	450	....	....
do Long Portage Post	....	50	....	....
do Moose Factory	....	420	....	....
do Waswanapee	....	200	....	....
do Mistasine	....	150	....	....

RAPPORT

SUR LES

TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ.

Sommaire des documents soumis comme annexes au rapport de la division des Terres de l'Artillerie et de l'Amirauté, ministère de l'Intérieur, 18 *janvier* 1875.

1. Rapport du commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté, du 30 juin 1873, au 30 juin 1874.
2. A. Localités où l'on a perçu le revenu de $215,504.42.
3. C. Localités d'où ce montant a été reçu.
4. B. Montants des arrérages sur des versements à faire, $104,105.03

RAPPORT ANNUEL POUR 1874.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,

OTTAWA, le 18 janvier 1875.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre, pour votre information, le rapport annuel ordinaire des opérations de cette division du ministère depuis le 30 juin 1873, jusqu'au 30 juin 1874.

Le rapport précédent, allant jusqu'au 30 juin 1873, et que l'hon. R. W. Scott, en le présentant aux chambres, a bien voulu qualifier de "rédigé avec beaucoup de soin et d'exactitude," contient tous les détails nécessaires à l'intelligence des opérations précédentes de cette division depuis 1856, et me permet de limiter le présent rapport aux opérations de la dernière année fiscale.

Les circonstances n'ont pas favorisé les ventes. Néanmoins, au mois d'août 1873, on a fait, à Kingston, une vente considérable qui a produit $21,059. La vente faite à Montréal et dont je parlais dans mon dernier rapport, a été finalement conclue au mois de juin 1874, et a produit, capital et intérêt, la somme de $164,473.97. Durant la dernière année fiscale, les intérêts, les loyers équivalant à des intérêts et les ventes ont produit 215,504.42. L'état ci-joint indique les localités où ces montants ont été reçus et sur quel compte;—il est marqué H. Un autre état, marqué C, indique en détail, de quels terrains de l'artillerie provient la somme ci-dessus de $215,504.42.

Un autre état, marqué B, indique les arrérages dus au département, et le montant des versements à recevoir, mais qui ne sont pas encore dus, et qui représente la somme de $104,105.03. Ce chiffre est parfaitement exact. Le système adopté de vendre, par petits lots à bâtir, en n'exigeant le paiement qu'en dix versements annuels, a eu l'excellent effet de créer une clientèle parmi les artisans et les classes moyennes, c'est-à-dire des gens qui n'achètent pas pour spéculer, mais qui, étant sans grandes ressources, se fient au gouvernement qui désire moins réaliser des profits qu'encourager le développement de localités prospères qui contribuent ensuite au revenu. Forts de cette confiance, ces gens offrent de bons prix, paient volontiers le premier versement lors de la vente, bâtissent immédiatement, ce qui est une nouvelle garantie et sont rarement en arrière pour leurs paiements. Quand ils sont forcés de retarder, on les traite avec bienveillance. On donne tous les avantages possibles aux gens raisonnables, mais les gens sans responsabilité doivent évacuer leurs lots et perdre leur premier versement pour couvrir les dépenses. Les lots ainsi remis se vendent presque toujours plus cher que la première fois. De fait le département ne fait aucune perte. La prospérité publique y gagne beaucoup. Par exemple à Prescott, où il n'y avait que des terres arides, une heureuse population de propriétaires jouit de ses droits en vertu de lettres patentes; le même fait se produit rapidement à Kingston.

A ce système l'on doit attribuer, en général, le fait que ces terres de l'artillerie qui, en 1856, étaient censés ne valoir beaucoup plus que des biens de faillite donnant un revenu incertain, mal payé, de $15,000 par année, ont produit, depuis dix-sept ans, un revenu moyen de $50,000 par année, à part des avantages indirects qui résultent de la vente.

Dans mon rapport de l'an dernier, je montrais que depuis le 31 décembre 1857, jusqu'au 30 juin 1873, les terres de l'artillerie avaient produit............	$621,636 93
Du 30 juin 1873, au 30 juin 1874,—produit............	215,504 42
Dettes sûres............	104,105 03
Revenu perçu du 30 juin au 31 décembre 1874	29,443 74
	$970,690 12

En examinant les montants réalisés et ceux qui s'accumulent jusqu'à présent, on peut sûrement dire que la vente des terres de l'artillerie a produit près de $1,000,000 et qu'il reste encore des terrains de valeur à vendre.

Depuis l'origine, les terres de l'artillerie ont toujours assez produit pour payer les frais d'administration. Je ne pourais trouver dans mon département les renseignements nécessaires pour indiquer le chiffre exact des dépenses depuis dix-sept ans, mais on peut toujours se procurer ce renseignement au ministère des Finances. Pour l'année fiscale expirée au 30 juin 1874, les dépenses se montent à $2,269.05.

Il reste à vendre des terrains considérables à Amhertsburg, au Fort Erié, à Niagara, Toronto, St. Jean, Chambly, Trois-Rivières et Kingston, plus de petits lots dans d'autres localités.

Comme je le disais dans mon rapport de 1873, ci-dessus mentionné, le contrôle général de la vente des terres appartenant à l'ancienne banque du Haut Canada, était du ressort de l'honorable ministre de l'Intérieur, en vertu des ordres en conseil du 29 octobre 1870, et du 10 juillet 1873. Les ventes faites jusqu'au 31 décembre 1874, ont produit $123,561.51.

J'ai l'honneur, etc.,

William F. Coffin,

Commissaires des terres de l'Artillerie et de l'Amirauté.

A l'honorable

Ministre de l'Intérieur.

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPOTS.

A.

ETAT des recettes et dépôts à-compte des terres de

DOIT. REÇU.

Date.	——	Frais d'arpentage.	Honoraires d'enregistrement.	Loyer ou équivalent en intérêt.	Principal.	Total.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1873.						
31 juillet.	Recettes du mois.	....	16 20	841 73	4,201 36	5.059 29
31 août....	do do	....	18 80	335 96	3,002 72	3,357 48
30 sept. ...	do do	....	10 40	685 06	1,199 84	1,895 30
31 octobre	do do	....	13 20	1,029 11	2,978 38	4,020 69
30 nov.....	do do	....	9 60	675 62	9,287 98	9,973 20
31 déc.....	do do	10 00	3 80	695 79	1,493 29	2,192 88
1874.						
31 janvier	do do	20 00	4 40	566 55	3,159 24	3,750 19
28 février	do do	10 00	10 60	386 95	1,118 08	1,525 63
31 mars...	do do	....	16 20	909 34	3,594 50	4,520 09
30 avril...	do do	....	16 40	1,262 40	2,344 71	3,623 51
31 mai.....	do do	....	26 00	883 64	2,394 25	3,303 89
30 juin.....	do do	....	11 80	16,496 69	155,773 78	172,282 27
		40 00	157 40	24,768 84	190,548 13	215,504 42

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE,
OTTAWA, janvier 1875.

l'artillerie, du 1er juillet 1873, au 30 juin 1874.

PAYÉ. AVOIR.

Date.	Ottawa.	Toronto.	Kingston.	Montréal.	London.	Ste. Catherine.	Total.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1873.							
31 juillet .	3,358 41	1,700 88	....	....	....	....	5,059 29
31 août....	1,887 30	....	1,470 18	....	....	....	3,357 48
30 sept....	1,673 50	....	221 80	....	....	....	1,895 30
31 octobre	3,364 89	162 40	493 40	....	....	....	4,020 69
30 nov.....	2,864 22	1,641 16	307 20	560 62	4,600 00	....	9,973 20
31 déc......	2,144 88	....	48 00	....	....	....	2,192 88
1874.							
31 janvier	3,438 19	....	312 00	....	....	....	3,750 19
28 février.	799 74	570 14	105 75	....	50 00	....	1,525 63
31 mars...	3,970 39	533 20	16 50	....	....	....	4,520 09
30 avril...	3,058 13	135 34	217 50	85 14	....	127 40	3,623 51
31 mai....	3,133 04	85 85	85 00	....	....	....	3,303 89
30 juin	170,776 99	991 08	514 20	....	....	....	172,282 27
	200,469 68	5,820 05	3,791 53	645 76	4,650 00	127 40	215,504 42

WILLIAM F. COFFIN,
Commissaire des terres de l'Artillerie et de l'Amirauté.

WILLIAM MILLS,
Comptable.

B.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.—DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE.

Balance des prix d'achat de terres de l'artillerie situées dans les localités suivantes, —non-payées au 1er janvier 1875.

	$ cts.	$ cts.
Ottawa, (Cité d')	....	16,665 50
Gloucester	3,782 15	
Nepean	7,349 26	
Gower nord	45 00	
Wolford	453 47	
Crosby sud	1,070 70	
Pittsburg	95 00	
		12,795 58
Trois-Rivières	2,984 24	
Chambly	3,459 63	
Côteau du Lac	1,203 60	
Cornwall	181 20	
Prescott	5,706 40	
Kingston, (Cité de)	39,645 93	
Toronto	15,593 26	
Burlington Heights	212 34	
Ferme de Pelham	392 00	
Fort Erié	2,267 15	
Amherstburg	625 00	
Pénétancouchine	581 20	
		72,851 95
		102,313 03
Windsor	....	1,792 00
		104,105 03

WILLIAM F. COFFIN,
Commissaire des terres de l'Artillerie et de l'Amirauté.

WILLIAM MILLS,
Comptable.

C.

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE.

Localités au compte desquelles des deniers ont été reçus du 1er juillet 1873, au 30 juin 1874.

Localité.	Montant.	Localité.	Montant.
	$ cts.		$ cts.
Ottawa (Cité d')	13,542 85	Côteau du Lac	569 71
Prescott	362 04	Pénétancouchine	253 45
Kingston (Cité de)	6,845 22	Oxford	7 40
Toronto	8,253 80	Elmsley	8 10
Amherstburg	887 67	Storrington	248 77
Nepean	6,108 96	Kingston Mills	3 50
Gloucester	2,092 13	Windsor	96 00
Wolford	269 39	Sault Ste. Marie	48 00
Crosby sud	282 28	Cornwall	49 98
Pittsburg	163 19	Sorel	111 55
Grenville	385 80	Ferme de Pelham	127 40
Sarnia	40 00	Chatham, Ont	1,100 00
Fort Erié	743 03	Gower nord	18 60
Trois-Rivières	373 03		
St. Jean, Québec	328 60		215,307 02
Marlborough	41 80	Local. diverses (honoraires d'enreg.)	157 40
Tiny	400 00	do (coût des arpentages)	40 00
London	4,600 00		
Chambly	2,107 87		215,504 42
Montréal	164,836 90		

WILLIAM F. COFFIN,
Commissaire des terres de l'Artillerie et de l'Amirauté.

WILLIAM MILLS.
Comptable.

RAPPORT

DE

L'ARPENTEUR GÉNÉRAL

SUR LES

TERRES APPARTENANT

AU

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

ANNEXES DU RAPPORT CI-DESSUS.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES FÉDÉRALES.
OTTAWA, le 31 décembre 1874.

A l'honorable DAVID LAIRD,
Ministre de l'Intérieur,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport des opérations de cette division depuis le 30 juin 1873.

Avant de commencer je ferai observer qu'avec votre permission, les rapports annuels de ce bureau comprendront toujours, à l'avenir, les opérations faites jusqu'au 31 décembre précédent. Cela vaut mieux que d'adopter la fin de l'année précédente, parce que, en thèse générale, les opérations faites à Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, je veux dire les arpentages et les acquisitions de terres, ont lieu entre le 1er avril et le 1er décembre de chaque année.

AFFAIRES GÉNÉRALES.

Elles ont beaucoup augmenté : voici l'état de la correspondance échangée pendant cette période :—

Lettres reçues	3,482
Do expédiées	4,150
Total	7,632

Les lettres expédiées et les rapports qui s'y rattachent couvrent 5,661 feuillets.

Cela ne comprend pas la correspondance faite au bureau de Winnipeg dont voici l'état :—

Lettres expédiées	1,476
Do reçues	3,713
Total	5,189

1,042 transports, sur 1,672, (y comprises des rétrocessions,) reçus jusqu'à la date, ont été enregistrés en vertu des dispositions de la section 16 de l'Acte de la dernière session amendant l'acte des terres fédérales.

2,059 demandes, conformes à la section 32 et à l'amendement subséquent de l'Acte de Manitoba, ont été reçues et enregistrées, et 614 ont été examinées et recommandées pour des lettres patentes.

Le travail des dessinateurs a pris de grandes proportions.

Le nombre de cartes de townships dont on a préparé des copies attestées afin de rencontrer les besoins futurs pour les bureaux d'enrégistrement à Manitoba, pour le bureau d'Ottawa, pour le bureau des Terres à Winnipeg, et pour la compagnie de la Baie d'Hudson (celles-ci naturellement aux frais de la compagnie) s'élève à 2,000 ; on a en outre entrepris et presque terminé à peu près vingt-trois plans de paroisse, contenant une foule d'informations détaillées.

On a de plus fait des travaux considérables pour les divisions des terres des Sauvages et de l'artillerie.

On s'est aussi occupé de la compilation et de la publication de cartes indiquant les terres ouvertes à la colonisation.

En voici la liste :—

1. Carte de Manitoba, indiquant les explorations faites jusqu'au 1er janvier de l'an dernier, dont 1,500 copies ont été tirées et pour la plupart distribuées, ce qui a rencontré un besoin qui se faisait grandement sentir à cette époque.

2. Carte accompagnant ce rapport et en portant la date, indiquant tous les townships arpentés jusqu'à ce jour. On a fait de cette carte deux tirages en couleurs, savoir :

1. L'un indiquant la division de la province par districts territoriaux, et les townships réservés pour les Métis, en vertu de l'Acte de Manitoba.

2. L'autre indiquant simplement les divisions électorales de la province.

Conformément à votre demande, on a aussi, d'après les meilleures et les plus récentes autorités, préparé et publié une carte du territoire compris entre le lac Supérieur et les Montagnes-Rocheuses, indiquant, en couleurs, les différentes régions cédées à la Couronne par les Sauvages lors des quatre traités faits avec eux, en même temps que les tribus Sauvages qui, en chaque occasion, ont respectivement pris part à ces traités.

L'examen et la vérification des plans, des notes de campagnes, et des comptes-rendus d'expéditions, ont nécessité une grande somme de travail.

On le comprendra facilement lorsqu'on saura que de tous les travaux mentionnés aux cédules, il ne reste pas un seul rapport à examiner.

Les comptes relatifs à l'arpentage, dont le mombre dépasse 4,000, ont aussi été clos ou balancés jusqu'à ce jour, et il n'en reste aucun en arrière.

ARPENTAGE.

Les townships dont on a fait la subdivision sont au nombre de 193, dont 106 sont en dehors de la province de Manitoba, pour la plupart sis à l'ouest, dans la direction du Fort Ellice.

Le nombre total des townships subdivisés jusqu'à ce jour s'élève à 440, représentant à peu près, y compris la superficie de la Région des Etablissements, 9,695,156 acres de terre, dont 6,572,238 se trouvent dans les limites de la province.

Annexe F. Les townships qu'on se propose de subdiviser l'année prochaine sont mentionnés dans la cédule. Ceux d'entre eux qui forment partie de la province devraient être subdivisés en vue d'une colonisation uniforme et systématique.

Annexes B, C, D, et E. L'étendue des lignes des blocs de lots est indiquée à la cédule D. On suggère d'autoriser la continuation de l'arpentage de manière à comprendre dans le territoire la partie du pays avoisinant la ligne arpentée pour le chemin de fer Canadien du Pacifique, ce qui étant un pas de fait relativement à l'octroi de terres, permettrait au gouvernement de donner plus facilement la ligne à contrat. Cette partie du territoire entre le lac des Bois et le Fort Pelley, le long de la ligne, pourrait être divisée en blocs de quatre townships chacune, dans le courant de la prochaine saison.

Deux parties sont maintenant engagés à ce genre d'arpentage ; l'un sous la conduite de M. Alexander L. Russell, a pour mission de trouver et marquer la 49e parallèle, à l'est du lac des Bois, comme première ligne de base, et la coordonner avec les arpentages déjà faits à l'ouest du lac des Bois ; l'autre, sous la conduite de M. J. L. Reid, de Bowmanville, est chargé de diviser en blocs le territoire qui s'étend au sud de la dite base jusqu'à la rivière à la Pluie.

De nombreuses demandes de terrains ayant été faites dans la vallée de la rivière à la Pluie, où se trouve une grande étendue de terres riches et abondamment boisées, on a agi d'après vos instructions recommandant de faire arpenter cette région du domaine public.

La colonisation de cette vallée va être grandement stimulée par la facilité d'obtenir du bois de service au Fort Francis, où M. S. H. Fowler a construit un excellent moulin à scie, avec machines à raboter et à bardeaux. Conjointement avec cet établissement le propriétaire a annoncé son intention de construire un moulin à farine qui s'alimentera du grain récolté dans le voisinage.

Le seul autre arpentage de blocs qui se fasse actuellement est sous la conduite de M. Pearce, A. T. C., qui est à compléter la troisième ligne de base entre le point de terminaison actuelle de celle-ci, au dixième rang à l'est du méridien, et l'extrémité ouest de cette partie de la dite base s'étendant à l'ouest du lac des Bois, endroit où l'on avait cessé les travaux l'an dernier, c'est-à-dire, ou point d'intersection entre les sections 1 et 2, township 9, 18e rang à l'est du méridien.

Annexe G. Un certain nombre de réserves indiennes déterminées par les traités ont aussi été arpentées. On les trouvera énumérées dans la cédule.

On est maintenant à en tracer d'autres, par exemple, celles de la maison Fairford,

de la rivière Waterhen, et de la Pointe aux Ormes, toutes situées sur les bords ou dans le voisinage du lac Manitoba.

On a aussi pris des mesures pour obéir à vos ordres relativement à l'arpentage des terres réservées aux Indiens le long de la rivière à la Pluie, et sur les bords et les îles du lac des Bois, en vertu du traité No. 3, conclu, à l'angle nord-ouest de ce lac, le 3e jour d'octobre 1873.

Je suis heureux de pouvoir dire que l'arpentage détaillé de tous les terrains en possession des colons dans les différentes paroisses de la Rivière-Rouge et de l'Assiniboine, est maintenant terminé, et l'on peut en général dès à présent faire émaner des lettres patentes pour ces terrains, excepté dans les cas de titres litigieux qui nécessiteraient une décision préalable.

On a dûment suivi vos instructions touchant l'arpentage des *limites à bois* de MM. Fuller et Cie., au lac des Bois, de M. Fowler, dans les environs de la rivière et du lac à la Pluie, et du Dr. Brown, qui comprend la Grosse Ile Noire, dans le lac Winnipeg. Ces arpentages ont été confiés, les uns à M. Kennedy, A.T.C., et les autres à M. Duncan Sinclair, A.T.C.

Il paraît que les différents arpentages sont finis ou sur le point de l'être, mais les rapports des arpenteurs n'ont pas encore été reçus.

Les terres réservées par la compagnie de la Baie d'Hudson en vertu de l'acte de cession, à leurs différents postes dans le district du lac La Pluie ont aussi été arpentées par M. l'A. T. C. Miles, durant la dernière saison.

La chose a été faite sur votre assentiment à la demande du commissaire principal de la compagnie de faire arpenter ces réserves par le personnel de ce ministère, mais aux frais de la compagnie.

L'arrêté du conseil en date du 6me jour de septembre 1871, accordant les terres affectées au privilége du pâturage et de la coupe du foin sur les deux milles extérieurs, aux propriétaires des lots de front dans les paroisses où ce privilége était reconnu par les lois d'Assiniboia, à certaines exceptions, à entrainé la nécessité de l'arpentage et de la subdivision de ces "deux milles extérieurs" de manière à correspondre avec les lots baignés par la rivière.

En conséquence, un certain nombre d'arpenteurs ont commencé ce service dans le mois de mai dernier, sous la direction de M. Whitcher, l'un des inspecteurs d'arpentage, et j'ai le plaisir d'annoncer que ces travaux sont maintenant à peu près terminés, et qu'on en prépare actuellement les cartes dans le bureau d'arpentage à Winnipeg.

ARPENTAGES SPÉCIAUX.

On a donné effet à vos instructions relatives à l'arpentage spécial des méridiens et des lignes de base dans les territoires du Nord-Ouest qui a été approuvé par l'honorable conseil privé.

Le service a été confié à Lindsay Russell, écr., arpenteur-général adjoint, que son habileté et son énergie rendent particulièrement propre à mener ces travaux à bonne fin.

On obtiendra de cette entreprise plusieurs résultats importants.

Elle consiste dans le tracé d'une série de méridiens et de lignes de base, en conformité avec le système d'arpentage adopté pour les territoires du Nord-Ouest par l'Acte des Terres Fédérales, à travers la région s'étendant vers le nord et l'ouest à partir du point de terminaison actuelle de la cinquième ligne de base, au Fort Ellice; en suivant autant que possible le tracé de la route projetée du chemin de fer Canadien du Pacifique

Trois objets sont en vue :

1. Etablir une base d'opérations pratique pour l'arpentage par townships en quelque endroit de la route que le besoin s'en fasse sentir, ce qui tendra à systématiser la colonisation et le développement du pays.

2. Contribuer à la construction du chemin de fer en facilitant la localisation des octrois de terre le long de la route.

3. Obtenir des renseignements sur la nature et les ressources du sol, des forêts et des mines, et aussi sur la flore et la faune des territoires que couvriront ces arpentages.

A ces avantages ajoutons, vû que la nature du pays a traverser le permet, la possibilité d'obtenir des données à l'aide desquelles on arrivera à connaître la longueur d'un degré du méridien dans cette région.

On comprendra la chose si l'on remarque que ces travaux s'étendront sur plus de douze degrés de latitude, et que l'on s'attachera à atteindre l'exactitude la plus précise dans toute cette entreprise.

Dans ce but, en outre du tracé des méridiens et des lignes de base, qui sera fait par un parti spécial sous le contrôle de M. Russell, et dont les mesurages, d'abord faits à l'aide d'une chaîne d'acier de 66 pieds, seront vérifiés à l'aide d'une chaîne d'acier de longueur différente ne devant coïncider avec la première qu'une fois par mille, on vérifiera définitivement de temps à autre la position des lignes de base et des méridiens dans les séries au moyen d'une triangulation continue que l'on conduira de front sous la direction personnelle de M. Russell, cela à travers une région des plus propices à une telle entreprise.

Cette triangulation s'étendra vers le nord à partir de la 49e parallèle telle que récemment adoptée par la commission internationale proposée à la définition des frontières, et vers l'ouest à partir du principal méridien, et, (à moins que la région du nord de la Saskatchewan ne se trouve trop densément boisée) ne se terminera que loin dans le nord au point où l'on s'attend que devra s'arrêter l'arpentage, c'est-à-dire, à la rivière Mackenzie, près de l'issue du lac Athabasca.

Lors de son voyage en Angleterre, dans le cours du printemps dernier, M. Russell s'est procuré les instruments, tant astronomiques que d'arpentage, nécessaires à cette expédition. Parmi ces instruments, deux sont surtout dignes d'une mention spéciale, ce sont l'altazimut et l'appareil pour le mesurage des lignes de base, tous deux préparés pour cet arpentage d'après ses propres dessins. Annexe I.

L'altazimut a été fabriqué par MM. Troughton et Simms. Les cercles verticaux et horizontaux, mesurant dix-huit et seize pouces et demi de diamètre, sont respectivement divisés en espaces de 5 minutes, et leurs indications se lisent pour le premier, au moyen de quatre microscopes micrométriques, et pour le second, au moyen de deux de ces microscopes micrométriques, indiquant les secondes et fractions de secondes de l'arc. Cet instrument est surmonté d'un télescope de 36 pouces avec verre objectif de $3\frac{1}{4}$ pouces d'ouverture, l'oculaire étant, en outre du réseau ordinaire de réticules, muni de fils micrométriques mobiles pouvant être changés de positions de manière à mesurer les différences soit de l'azimut soit de l'altitude.

Pour rapporter la position de l'instrument, à la position verticale, il y a six niveaux. Deux de ces niveaux sont munis d'appareils pour neutraliser les mauvais effets de la dilatation ou de la contraction de l'éther dans les tubes, suivant les degrés de la température, et éviter ainsi les erreurs qui pourraient résulter de ces variations.

Le principe qui a présidé à la confection de cet instrument, lui permet de servir non-seulement au mesurage des altitudes ou des azimuts, mais aussi de lunette astronomique.

Jusqu'à présent, quand on a voulu déterminer astronomiquement, à l'aide d'instruments portatifs, la position de certains points de la surface de la terre, on a dû, d'après les meilleures méthodes, employer deux instruments distincts afin de constater chacune des coordonnées géographiques de latitude et de longitude. D'un côté l'on employait des instruments d'altitude, tel que l'altazimut, le télescope zénithal, le secteur zénithal, etc., de l'autre, la lunette astronomique portative.

L'altazimut ordinaire peut être employé comme lunette, mais il n'a pas la stabilité de niveau et la fixité en azimut, nécessaires à la détermination très-précise du temps requis pour constater les différences de longitude.

Pour obvier à ces difficultés, au lieu de tourner sur l'axe central vertical ordinaire, l'instrument qui nous occupe opère sur des roues d'acier de circonférence minutieusement exacte, qui tournent sur le bord extérieur d'un plateau de fonte circulaire,

La stabilité en azimut obtenue par un fort crampon à collet central, est encore accrue par l'application d'une espèce de mordache s'adaptant comme un étau à chacune des roues, et assujétissant à volonté au plateau circulaire la partie supérieure ou mobile de l'instrument.

Un des avantages de ce modèle, c'est la compacité, ce qui rend l'instrument moins sujet aux dérangements provenant des effets inégaux des différentes températures sur diverses parties.

Les besoins de cet arpentage nécessitaient un appareil pour le mesurage des lignes de base, tenant un juste milieu, en fait d'exactitude relative et de rapidité des travaux entre le mesurage expéditif mais seulement approximatif de la chaîne ordinaire, et l'appareil à lignes de base généralement employé dans les triangulations primaires,—lequel donne des résultats précis, mais est compliqué et d'un usage très-lent.

L'appareil de M. Russell se compose de baguettes de sapin bien sec, jointes bout à bout par des ferrures combinées de la manière suivante. Chaque charnière repose sur un cylindre en métal dur bien tourné dont l'axe est horizontal et transversal à la ligne de mesurage; sur ce cylindre, à l'un des bouts d'une baguette s'applique un V rectangulaire renversé, espèce d'agrafe en métal fixée à l'un des bouts d'une autre baguette. La ligne de bissection de l'agrafe rectangulaire, quelle que soit l'inclinaison relative des deux baguettes, traversant toujours le centre du cylindre de support, la distance d'un centre de cylindre à un autre, à part les variations causées par la température est donc toujours la même quelle que soit l'inclinaison des baguettes. Le défaut de tout appareil de mesurage fonctionnant d'après le principe de contact est que les points de contact s'usent, ce qui altère la mesure. Dans l'appareil qui nous occupe on a considérablement obvié à cette objection en disposant le cylindre de manière à pouvoir être tourné régulièrement pour distribuer également l'usure et, autant que possible la faire porter d'une manière symétrique sur toute la circonférence du cylindre. Il est évident que celui-ci pourrait être presque entièrement usé, et malgré cela si sa circonférence continue à être parfaite, la distance entre le centre des deux cylindres de l'appareil reste la même.

On tient compte des effets de la température d'une manière approximative en adoptant la moyenne de plusieurs données relatives à la dilatation du sapin. On espère que les circonstances pourront permettre d'employer la méthode plus correcte encore de déterminer, au moyen d'expériences, les effets tant de la température que de l'humidité sur les baguettes dont on se sert, et appliquer au mesurage les corrections indiquées par les résultats de ces expériences.

Dans un intéressant rapport sur les baguettes à mesurer en sapin, écrit par le gardien des Etalons en Angleterre, ce fonctionnaire démontre que les expériences qu'on en a faites en mesurant une importante ligne de base dans la triangulation de l'Angleterre par l'artillerie, ne peuvent pas, comme on l'a cru, servir d'argument bien convaincant contre l'usage de ces baguettes. En cette occasion, leur dilatation causée par l'humidité, ne fut, pour une distance de 5 milles, que d'environ 4 pouces, au lieu de près de deux pieds comme on avait d'abord calculé.

En employant ces baguettes dans l'arpentage dont il est question, on vérifiera fréquemment leur longueur en les rapportant à une mesure étalon en acier au moyen d'un comparateur micrométrique, tenant compte toutefois de l'état atmosphérique au moment de ces vérifications.

Les résultats obtenus avec cet appareil dans le cours de la dernière saison, nous justifient de croire que, dans une région d'un niveau ordinaire, on pourra mesurer un mille par jour avec une précision remarquable.

Par exemple, on avait mesuré deux lignes de base, l'une de 60 chaînes, l'autre, qui était une ligne de base de vérification, de 66 ch. 25 chaînons. Un second mesurage donna une différence respective, dans le premier cas, de trois dixièmes de pouce, et de deux dixièmes de pouce pour le dernier.

La suggestion de Sandford Fleming, écr., ayant rencontré votre approbation, un parti de niveleurs a été mis sous les ordres de M. Russell afin de reconnaître le profil de la contrée sur tout le parcours de la ligne d'arpentage.

Comme on peut voir par le rapport de M. Russell, ce parti a été employé pendant la dernière saison, sous la surveillance de M. H. B. Smith, I.C., à reconnaître le profil de la contrée le long du principal méridien, faisant correspondre ses nivellements à Pembina avec les travaux d'arpentage de la Rivière-Rouge faite par les ingénieurs américains et au nord de la rivière Assiniboine, avec les arpentages du chemin de fer Canadien du Pacifique ; et à faire le relevé de la rivière Assiniboine à partir de son confluent avec la rivière Rouge jusqu'à la paroisse du Grand-Côteau, ainsi qu'à tracer la dite rivière à travers le Long Lac et le pays qu'elle parcourt jusqu'aux eaux du lac Manitoba.

Annexe H. Je joindrai à ce rapport celui des opérations de M. Smith.

Il fait voir les facilités toutes spéciales qu'il y aurait pour l'ouverture d'une communication par eau entre Winnipeg et le lac Manitoba en suivant la route indiquée dans ce rapport.

M. Smith propose de creuser un chenal pour une rivière, à partir de la pointe sud du lac Manitoba, à travers le Long Lac, et débouchant dans l'Assiniboine, en la paroisse de la Baie St. Paul ; ce chenal devant être assez profond et assez bien protégé pour permettre le passage de steamers, et en même temps ordonné de manière à décharger dans l'Assiniboine un volume d'eau assez considérable pour pouvoir, à l'aide d'une écluse en la paroisse de St. Jacques, rendre la rivière navigable pour les steamers pendant toute la saison. La distance entre la rivière Assiniboine et le lac Manitoba, par la route explorée, est de quelque 26 milles, la chûte du lac à la rivière n'étant que de 12.77 pieds ; cette route traverse une contrée presque plane et ne rencontre aucun roc à couper pour le creusement proposé.

Ce projet nécessiterait cependant la construction d'une digue à la décharge actuelle du lac à la rivière aux Perdrix, pour empêcher l'écoulement des eaux par cette issue, excepté dans le cas où elles atteindraient un certain niveau.

Je ne suis pas en mesure de dire si la construction d'une telle écluse n'empiéterait pas sur quelques droits privés acquis. Si aucun intérêt bien important ne s'y opposait, les immenses avantages qu'apporterait à la colonisation et au commerce de la province et du territoire la réalisation de ce projet, recommandent cette idée à l'attention du gouvernement.

Nécessairement ces travaux relèveraient du ministère des Travaux Publics et le rapport original, et les plans profils de M. Smith ont été en conséquence soumis à ce département.

On trouvera ci-joint le rapport des travaux de M. Russell, par lequel on verra que les retards qu'il a dû subir avant de recevoir ses instruments de Londres, ont considérablement nui à l'avancement qu'il se proposait de faire faire à ses travaux pendant la dernière saison. Annexe A.

Néanmoins l'entreprise est bien partie, et sans doute vous recevrez l'année prochaine, un rapport intéressant de la part de celui qui en a la charge.

CONCESSION DES TERRES.

La population de Manitoba a grandement augmenté dans le cours de l'année dernière. A part celui qui lui est venu des Mennonites, Ontario a été la principale source de cet accroissement.

Les établissements mentionnés dans la cédule semblent avoir été on ne peut plus attrayants aux nouveaux arrivés. La cité de Winnipeg a aussi considérablement agrandi, sa population comptant aujourd'hui entre quatre et cinq mille âmes. D'après ce chiffre la population de cette ville se serait doublée sept fois durant les trois dernières années. Annexe J.

A juger par le nombre de lots de terre (*Homesteads*) pour lesquels des colons se sont inscrits, en comptant une moyenne de cinq personnes par famille de colons, et en estimant à 1,500 personnes l'augmentation de Winnipeg, la population de la province a dû recevoir pendant l'année un renfort de 8,380 âmes.

Les Mennonites qui au nombre de treize ou quatorze cents sont venus dans le cours

de l'année chercher une nouvelle patrie dans la province, se sont établis tranquillement, s'adaptant de la manière la plus remarquable au nouvel ordre de chose. Ces colons sont nés en Russie, mais ont été obligés de laisser leur pays à cause de leur refus de se soumettre au service militaire, les principes particuliers de leur religion leur défendant la chose.

Leur industrie et leur économie, leur caractère tranquille et paisible, leur affinité avec le climat et le pays, les rendent on ne peut plus propres à coloniser la province, et leur colonie peut être comptée comme une acquisition précieuse pour la population de Manitoba.

Un autre trait de leurs mœurs qui prouve combien ils sont propres à la colonisation des prairies: ces colons sont capables, avec de la terre et de la paille ou de l'herbe préparées de certaine façon, de se pourvoir du combustible et des matériaux de construction qui leur sont nécessaires.

On dit qu'ils se proposent d'introduire dans la province la culture du ver à soie et la fabrication de la soie, qu'ils ont pratiquées dans leur pays.

On attend avec grand intérêt le résultat de leurs efforts en ce sens.

Il est à espérer que la province pourra attirer vers elle une bonne part de ce qu'il reste encore en Russie de ces Mennonites, qui, dit-on, se proposent d'émigrer dans le cours de l'année.

C'est une classe de colons digne de tout l'encouragement que peut raisonnablement donner le gouvernement.

Le nombre des inscriptions prises jusqu'ici pour droit d'établissement (*homestead*) s'élève à 2,537, dont 283 l'ont été en 1872, 878 en 1873, et 1,376 en 1874, représentant en tout 405,920 acres de terre occupée.

On voit donc que le nombre des inscriptions prises l'année dernière surpasse le montant collectif de celles prises pendant les trois dernières années.

L'amendement fait à l'Acte des terres fédérales pendant la dernière session, en vertu duquel l'inscription d'une personne pour un droit d'établissement lui donne droit de recevoir en même temps une inscription intérimaire pour un quart de section contigu, dont elle peut prendre possession immédiate et pour lequel elle pourra recevoir ses lettres patentes à l'accomplissement des conditions de son droit d'établissement, a été considéré comme un grand avantage, dont presque tous les colons ont profité.

Le nombre des inscriptions de cette classe, depuis l'amendement de cet acte au printemps dernier, s'élève déjà à 636, représentant 101,760 acres de terres.

Le montant des terres vendues jusqu'à la date de ce rapport est de 50,133 acres, dont 17,504 l'ont été dans le cours de l'année dernière.

Le montant des terres prises jusqu'à ce jour avec des certificats de primes militaires, est de 118,240 acres, dont 38,000 depuis le 30 juin 1873.

Ci-suit un état des argents réalisés jusqu'à cette date avec les terres publiques:—

Honoraires sur inscription pour droit d'établissement....	$25,370 00
Vente des terres....................................	50,133 00
Droits sur les coupes et les bois....................	2,860 00
Vente de cartes au bureau de Winnipeg.............	59 60
Total.........	$78,422 60

Lettres Patentes.

Nombre des lettres patentes émanées jusqu'à ce jour:

En 1873..	420
En 1874..	577
Total........................	997

94 de ces lettres patentes attendent d'être réclamées par leur propriétaires, qui ont déjà été avertis qu'elles sont à leur disposition dans ce bureau.

L'une de ces lettres patentes est pour droit d'établissement, 290 sont pour préemption, 682 pour terres prises avec des certificats de primes militaires, 2 pour des terres de la compagnie de la Baie d'Hudson, et deux pour terres réclamées en vertu de l'acte de Manitoba.

Jusqu'à présent la colonisation des terres de Manitoba ne s'est pas faite sans de considérables dépenses de la part des nouveaux colons; la longueur et la durée du voyage, les frais de route, les prix élevés de la main-d'œuvre, le coût dispendieux du bois de service et des approvisionnements de toutes sortes dans la province, ont été pour elle un sérieux obstacle à son développement.

Cependant, en face de ce qui a été accompli en si peu de temps malgré tous les désavantages, il n'est pas téméraire de prétendre, qu'après l'ouverture de voies ferrées sur notre propre territoire, spécialement à l'ouest du lac Supérieur, on pourra s'attendre, pour la colonisation de cette partie du pays, à une ère de progrès qui n'aura de parallèle que dans l'histoire de quelques-uns des Etats les plus favorisés de l'ouest.

Les demandes constantes que l'on reçoit pour cartes et informations touchant les terres de Manitoba, sont une nouvelle preuve du croissant intérêt qu'excite à l'étranger et dans les autres provinces confédérées cette partie reculée de notre territoire. Pour répondre à ces demandes, on a préparé, en condensant les rapports des explorateurs, une description succincte du sol, des bois, et des traits particuliers, etc., de chaque township exploré, à Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ces descriptions, ainsi préparées, sont soumises avec ce rapport. On se propose d'en faire un tirage spécial sous forme d'un petit pamplet, avec péfrace explicative, et une petite carte indiquant la position générale des townships décrits.

Annexe K.

On remarque que cette annexe contient de semblables descriptions d'un certain nombre de townships, lesquelles ont déjà été soumises avec un précédent rapport. On a cru cependant devoir les réimprimer en même temps que celles du grand nombre de townships qui ont depuis été explorés, afin que, formant un ensemble, les descriptions pussent avoir plus d'importance et d'utilité.

TERRES DES MÉTIS.

La répartition de ces terres a été forcément rétardée pour les raisons suivantes:

1. On a présenté, relativement à des lots compris dans des townships assignés aux Métis, des réclamations de nature à empêcher la division des terres jusqu'au règlement de ces litiges.

2. La région dont on recommandait originairement la répartition entre les Métis s'étendait à moins de deux milles des Rivières Rouge et Assiniboine. Les occupants des lots de front des vieilles paroisses protestèrent contre ce projet en réclamant un titre complet et exclusif aux " deux milles extérieurs " en vertu du privilége du pâturage et de la coupe du foin, qu'ils prétendaient leur avoir été accordé par le conseil d'Assiniboia.

Comme ces deux questions ont maintenant été finalement décidées, la répartition des terres se fera sans plus de délai.

En terminant je prends la liberté de rendre témoignage au zèle et à la fidélité de M. Codd, l'agent des terres fédérales, et à la manière sûre et efficace dont MM. Whitcher et Hart, inspecteurs d'arpentages, ont rempli leurs fonctions, ainsi qu'à l'habileté tant du personnel régulier de ce bureau que de celui employé à Manitoba.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. DENNIS,

Arpenteur général.

ANNEXES

AU

RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL

DES

TERRES FÉDÉRALES.

A.

RAPPORT DE M. LINDSAY RUSSELL.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
OTTAWA, le 20 janvier 1875.

A l'arpenteur-général des Terres Fédérales,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant fait sous ma direction, dans le Territoire du Nord-Ouest, pendant la dernière saison, en vertu de vos instructions du 20 juillet 1874.

L'objet de cet arpentage, comme on le verra ici, est d'obtenir une base exacte pour étendre à tout le territoire, à mesure que les établissements se formeront, le système d'arpentage des terres fédérales par townships; aussi de constater, par une observation soigneuse, la nature du climat, du sol et des ressources de la région traversée; enfin de recueillir des renseignements sur la géographie et la topographie de la région, renseignements qui sont nécessaires pour compléter une carte exacte de cette partie du Canada.

On se propose de diriger les arpentages dans cette partie du Nord-Ouest, située entre Manitoba et la rivière de la Paix, région que traversent de grands cours d'eau et où passera probablement le chemin de fer qui doit relier l'Atlantique au Pacifique.

Ces indications une fois établies et le personnel à ma disposition ayant été choisi, l'organisation des argentages a été laissée à mon propre jugement.

Les arpentages ne purent commencer que tard dans la saison, vu l'impossibilité de nous procurer à temps les instruments que nous fesions confectionner chez MM. Troughton et Simms, d'Angleterre, pour les arpentages.

Quoique la commande leur fut donnée dès que j'eusse reçu votre lettre, dans laquelle vous m'informiez que les arpentages avaient été décidés et que je devais prendre mes mesures en conséquence, et quoique je visitasse leurs ateliers fréquemment dans le but de les inciter à se mettre à l'œuvre immédiatement, il ne purent achever les instruments plus tôt. Des commandes antérieures pour les partis d'explorateurs anglais qui allaient observer le passage de Vénus, et des ordres considérables d'instruments pour le gouvernement Japonais, absorbaient tout le travail de leurs ateliers.

Comme il était désirable de faire fabriquer nos instruments chez les meilleurs manufacturiers de l'Angleterre—du monde entier peut-être,—je crus qu'il valait mieux attendre que de faire faire l'ouvrage ailleurs.

Vers la fin de juillet, il nous arriva à Ottawa un certain nombre d'instruments qui me permirent de donner instruction à M. A. L. Russell, A. T. F., mon premier assistant, de commencer l'ouvrage de campagne, en reliant par un arpentage fait avec soin, la limite marquée avec une borne en fer, à l'intersection du méridien principal ou du méridien de Winnipeg et la quatrième ligne de base, avec la station astronomique à Pembina, dont la longitude avait été établie par télégraphe.

C'est ce qu'il fit de la manière suivante. Parti de la quatrième base, il fit un arpentage du méridien de Winnipeg, qu'il vérifia par des mesurages faits avec soin par double chaîne et en répétant sur tout le parcours des observations azimuthales jusqu'au 49ème parallèle ou ligne de frontière internationale.

De là il mesura le long de ce parallèle à l'est, en passant trois fois la chaîne sur chaque mille, la section qui se trouve entre le méridien de Winnipeg et la station astronomique ci-dessus mentionnée. Il fit, à la fin de chaque mille, une comparaison soigneuse, au moyen du vérificateur, des chaînes en acier dont il se servit.

Je quittai Ottawa, le 29 août avec le reste du parti, accompagné d'un nombre d'instruments suffisant pour pouvoir exécuter la principale partie de l'ouvrage de triangulation à l'ouest du point indiqué par M. A. L. Russell, la limite marquée avec une borne en fer ci-dessus mentionnée.

Nous éprouvâmes du retard dans notre voyage à Manitoba, vu qu'il nous fallut descendre la rivière Rouge en bateau à vapeur, nos instruments, chronomètres, l'appareil de la ligne de base, etc., ne pouvant être transportés par les voitures de la diligence.

Ces bateaux à vapeur n'ont pas de jour de départ fixe et se laissent guider par les circonstances. Arrivés malheureusement trop tard, il nous fallut attendre quatre jours avant de pouvoir partir à bord du prochain bateau à vapeur. Comme l'eau était basse, le trajet se fit ensuite lentement, ce qui nous empêcha de nous mettre à l'œuvre à notre ligne de base de triangulation avant le 18 septembre.

Nous fûmes rejoints quelques jours plus tard par M. A. L. Russell et son détachement. Comme il avait terminé l'arpentage ci-dessus décrit, je lui donnai instruction de se rendre à l'ouest près de la petite rivière de la Terre Blanche, afin de faire la triangulation d'une section.

Le niveleur, M. H. B. Smith, I. C., avait été déjà très-utile pour trouver les rapports des niveaux d'eau en bas des rapides à St. André, sur la rivière Rouge, l'embouchure de l'Assiniboine et la rivière Rouge à Pembina, et pour tracer un profil le long des lignes arpentées par M. A. L. Russell.

Considérant que la région que devrait comprendre notre triangulation pour le reste de la saison, avait déjà été parfaitement examinée et nivelée par les ingénieurs attachés à l'exploration du chemin de fer du Pacifique, je crus désirable d'employer notre parti de niveleurs à une occupation plus utile que celle de vérifier des faits bien connus. Je lui donnai donc instruction, au lieu de diriger sa ligne de niveaux à l'ouest sur notre voie, de l'utiliser le long de la rivière Assiniboine en amont, et de faire en même temps des observations sur la nature de ce cours d'eau, et sur les obstacles qu'il offre à la navigation, afin de pouvoir faire rapport d'une manière approximative sur les avantages qu'il peut ainsi présenter, ainsi que sur les améliorations qui pourraient être nécessaires.

Je lui donnai encore instruction de faire une exploration et de trouver un profil entre la rivière Assiniboine et l'extrémité sud du lac Manitoba, par voie du lac Long, de faire des sondages sur ce dernier lac, de là, suivre le terrain le plus bas qu'il pourrait trouver, en vue de la possibilité de relier plus tard par un canal le lac Manitoba, aux eaux de l'Assiniboine.

M. Hermon, A. T. F., m'avait déjà fait rapport, durant une saison précédente, que dans le cours d'un arpentage dans le voisinage, il avait pu voir la possibilité de ce projet, vu que le sol était bas sur tout le parcours, depuis le lac Long jusqu'au lac Manitoba et qu'il était très-favorable à des travaux de colonisation.

Les résultats ont prouvé que M. Hermon avait raison. M. Smith trouva une ligne praticable pour relier la navigation des deux lacs, et constata que le niveau relatif de leurs eaux était tel qu'on pouvait faire affluer celles du lac Manitoba dans l'Assiniboine, régulariser la profondeur du canal et créer des pouvoirs d'eau qui seraient d'une grande importance pour la localité en question.

Le rapport de M. Smith sur ce point, joint à ses observations sur l'Assiniboine, se trouve ci-joint. C'est pour moi un véritable plaisir que d'attirer votre attention sur la manière habile avec laquelle il a exécuté ce travail avec les faibles moyens à sa disposition.

Pour revenir à l'occupation principale des arpenteurs, je dois dire que les deux partis s'occupèrent de tracer une série de triangles depuis le méridien de Winnipeg à l'ouest, jusqu'à ce que la température devint trop rigoureuse pour nous permettre de faire une observation exacte des angles.

Le 10 novembre, le détachement dont j'avais la direction immédiate, atteignit la section de M. A. L. Russell. Tout le parti se rendit alors dans le voisinage de la crique à l'Esturgeon, et profitant des plus beaux jours, je fis faire la triangulation depuis le méridien de Winnipeg à Winnipeg, reliant sa position géographique par des stations sur Fort Garry, la cathédrale de St. Jean, et la limite du township marquée avec une borne au fer, en arrière de la ville.

Cela termina notre ouvrage de cette nature pour l'hiver, de sorte que toute la distance parcourue par les arpenteurs, depuis la station astronomique à Pembina

jusqu'à l'extrémité occidentale de la triangulation faite par A. L. Russell, y compris la région qui se trouve entre le méridien et Fort Garry, a été de cent soixante milles.

A mon retour à Winnipeg, je reçus instruction par télégraphe de voir à ce que le parti s'occupât durant l'hiver, sous la direction de M. A. L. Russell, à tracer les méridiens et les lignes de base pour les townships situés à l'est du lac des Bois et le long de la rivière à la Pluie, et je pris les arrangements nécessaires pour faire mettre des approvisionnements en dépôt dans ces localités.

Cela ne s'est pas fait sans difficultés, car personne ne passait sur le chemin du lac des Bois à l'est de ses premiers trente milles, il fallut ouvrir la route tout le long ainsi que sur la glace du lac des Bois, sur un parcours de 150 milles. L'absence complète de fourrage le long de la route était aussi un sérieux inconvénient. Après avoir placé des vivres pour le parti pour l'hiver au centre de ses opérations et lui avoir donné les effets de campement appropriés à la saison—raquettes, chiens et traîneaux pour chiens—je leur donnai ordre de partir, le 8 décembre, pour le lac des Bois, et je me mis en route le même jour pour Ottawa.

Après avoir donné un aperçu des opérations du parti, je vais maintenant vous donner quelques détails sur le mode d'arpentage, sur les procédés et instruments dont nous nous sommes servis.

Le 49ème parallèle de latitude, tel qu'établi par la commission internationale de la frontière, étant le plan de niveau à travers le continent, auquel notre système de base et de méridien doit continuellement se rattacher, il était nécessaire que l'arpentage actuel fut basé sur quelque point bien déterminé. Il était aussi nécessaire dans le but d'établir d'une manière précise la position géographique de localités importantes, ainsi que le caractère topographique du pays à traverser qu'on trouvât la longitude absolue du lieu où a commencé l'arpentage.

A la demande de la section anglaise de la commission internationale de la frontière et de la section des arpentages des terres fédérales, le Capt. Anderson, I. R., astronome en chef de la commission anglaise à Pembina détermina, conjointement avec moi à Chicago, au moyen de la méthode électro-télégraphique, la différence de longitude entre l'observatoire à Chicago et la station astronomique ci-dessus mentionnée. Cela joint à la position relative bien connue de Chicago et Greenwich, donnera, par rapport à la station de Pembina, la liaison nécessaire de tous nos futurs arpentages avec Greenwich.

Voilà pourquoi on a adopté la station astronomique sur le 49ème parallèle à Pembina, comme le point de départ de l'arpentage actuel. On peut toujours vérifier l'exactitude de la position, relativement au 49ème parallèle, par des latitudes astronomiques observées avec soin, c'est pourquoi il n'est pas nécessaire que le mesurage actuel sur les méridiens, du nord ou du sud, soit fait avec autant de précision que celui qu'on doit effectuer le long des lignes de base dans la direction est et ouest, qu'on ne saurait vérifier par aucune observation astronomique directe.

Tant que des lignes télégraphiques ne seront pas construites à travers la région traversée, l'exactitude des différences de longitude dépendra exclusivement des mesurages faits par les arpenteurs.

Il a été nécessaire pour cette raison d'adopter la méthode de triangulation pour faire l'arpentage à l'ouest. On a cru pour vérifier l'arpentage du méridien de Winnipeg que le double mesurage à la chaîne fait avec soin serait suffisant. La section de dix milles entre le méridien et la station de Pembina n'a pas été triangulée, vu que le terrain était favorable au mesurage à la chaîne, que la distance était peu considérable, et que trois mesurages de cette manière devaient donner des résultats suffisamment exacts; l'erreur probable devant être très-faible proportionnellement à la longitude absolue du point de rapport.

J'ai lieu de croire, vu la similitude des rapports des différentes mesures de chaque mille, que la longitude du méridien de Winnipeg, depuis la station astronomique de Pembina, a été determinée, sans qu'il y ait erreur de plus d'une couple de pieds, ou d'une manière aussi précise que possible avec le mesurage ordinaire par la chaine.

L'égalité du sol—du terrain de prairie bien nivelé—a considérablement contribué à l'exactitude de ce résultat.

Comme la computation des triangles et des observations astronomiques n'est pas encore terminée, je ne puis indiquer pour toutes les opérations l'exactitude comparative de la triangulation, mais nous avons pu constater les différences suivantes pour la section que l'on a pu calculer.

Depuis la base initiale, au moyen d'une chaîne de vingt-huit triangles, dont les côtés avaient une moyenne d'environ deux milles, jusqu'à la base de vérification, l'étendue de la dernière telle que constatée par le calcul différait de celle que l'on avait trouvée par le mesurage direct d'un pouce et demi ; ou bien comme la base de vérification avait environ $69\frac{1}{4}$ chaînes de longueur, il y avait une erreur faite d'environ $\frac{1}{36000}$. On comparaît comme suit les doubles mesures de ces bases au moyen de notre appareil de base: différence du premier et du second mesurage de la base initiale, trois-dixièmes d'un pouce ; même différence entre la première et la seconde mesure de la base de vérification, deux-dixièmes d'un pouce.

L'azimuth de la base de vérification en question, déduit de la base initiale, sur un côté de la susdite chaîne de triangles, différait de celui qu'on a trouvé par l'autre côté de quatre secondes l'arc. Dans les autres séries, de vingt-deux triangles, les azimuths tracés de la même manière depuis le commencement jusqu'à un côté commun à l'extrémité de la chaîne, différait d'une seconde et un quart.

Quand on mesure les angles horizontaux sur les prairies, l'erreur la plus incontrôlable est celle qui provient de la mobilité de l'image produite par la réfraction irrégulière. Cet inconvénient se fait sentir au point qu'il y a souvent un déplacement latéral apparent de la station sous observation qui dure plusieurs secondes.

Il n'y a pas d'autre chose à faire dans ces cas que d'attendre un changement atmosphérique plus favorable. Delà beaucoup de perte de temps. Nous avons perdu aussi deux ou trois semaines dans l'automne par suite des grands feux de prairies dans notre voisinage, dont la fumée obscurcissait complètement l'horizon.

On pourrait peut-être diminuer considérablement la difficulté que présente la réfraction latérale en fesant les observations du haut d'une charpente en bois, ayant 20 à 30 pieds au-dessus de terre. On pourra faire quelque essai au commencement des travaux de la prochaine saison dans le but de constater si les avantages que l'on pourrait obtenir de cette manière, joints à la plus grande vue sur la prairie que l'observateur pourrait obtenir en se plaçant à une très faible hauteur, compenseraient suffisamment le coût du transport de cette charpente portative.

Les signaux de station dont on se sert sont semblables aux mâts de pavillon, et sont surmontés de cônes en fer-blanc luisant, avec une brosse au-dessous ; ils sont assujétis par trois cordes de retenue, une cheville en fer est fixée au pied du mât là où est la marque de la station, et un poteau en chêne avec un trou central dans la tête est descendu au besoin jusqu'à la surface du sol.

Les angles sont pris avec des théodolites de dix pouces, au moyen desquels cinq secondes peuvent être lues. Afin d'obtenir une plus grande précision, en déterminant la moyenne d'un grand nombre d'observations, on prend un certain nombre de séries de lectures de direction à chaque station.

Une série comprend plusieurs lectures successives, depuis la station désignée comme zéro et à l'entour de chaque station jusqu'à 360 degrés en arrière de la station zéro. La différence entre la première et la seconde lecture de direction sur cette station est l'erreur finale de cette série.

Afin de faire disparaître les erreurs causées par la ligne de collimation, l'inclinaison du cercle horizontal sur l'axe vertical, et pour diminuer celles qui proviennent de la graduation et du jeu des clamps et des vis de pointage, on a disposé les séries comme suit:

La " face droite " et la " face gauche " sont les positions des verniers et de l'axe du télescope différant de 180 degrés, ou une demi-révolution de l'azimuth.

Le " mouvement de l'avant " indique que l'instrument a fait sa révolution dans l'azimuth avec un mouvement de gauche à droite, dans la même direction que les aiguilles d'une montre. C'est le contraire pour le " mouvement d'arrière."

Les deux mouvements devant amener l'objet observé en parfaite coïncidence avec l'intersection des fils du télescope, la vis de pointage sera toujours tournée de sorte que le mouvement se continue en avant dans la même direction.

Les positions 1, 2, 3 signifient respectivement que la position du les fixe ou gradué de l'instrument est tellement changée pour chacune que, si A est la ligne de graduation dirigée vers la station zéro en position 1, alors les lignes A + 120, A + 240 viennent occuper successivement vis-à-vis de cette station les positions 2 et 3.

Voici quelle est alors leur disposition :—

1ère série,	position 1,	face droite,	mouvement de	l'avant,
2de	"	"	"	l'arrière,
3ème	"	face gauche	"	l'avant,
4ème	"	"	"	l'arrière,

et ainsi de suite pour chacune des deux autres positions, ce qui produit douze séries en tout, et pour chaque position huit lectures du vernier; donc, vingt-quatre pour n'importe qu'elle direction, et quarante-huit pour n'importe quel angle.

On vérifie l'azimuth des côtés des triangles à certains intervalles en observant les étoiles circompolaires, la méthode d'observation étant semblable à celle que l'on a déjà exposée pour les angles horizontaux de la triangulation ; seulement on note de plus les lectures du cercle et le temps du chronomètre.

On se sert d'un indicateur qui consiste en une boîte d'environ 9 pouces cubes, fermement appuyée sur un support, et placée à une distance suffisante pour qu'on puisse la voir facilement à travers le champ du télescope sans altérer son foyer stellaire. Sur la face de l'avant de la boîte il y a une fente verticale d'environ un quart de pouce ; à l'intérieur se trouve une lampe, et entre cette dernière et l'ouverture il y a un fond ou un carreau vitré, peinturé en blanc, qui empêche l'irradiation et produit une définition précise des côtés de la fente qui assure la précision lorsqu'il y a intersection avec les fils du télégraphe.

Voici quelle est la méthode des observations azimuthales :—

POSITION 1.

Face droite.

Mouvement de l'avant—	Marque,—————	Lecture du niveau,	Lecture du cercle.	
"	Etoile,	"	"	"
Mouvement de l'arrière—	Etoile,	"	"	"
"	Marque,		"	"

Face gauche.

Mouvement de l'avant—	Marque,—————	Lecture du niveau,	Lecture du cercle.	
"	Etoile,	"	"	"
Mouvement de l'arrière—	Etoile,	"	"	"
"	Marque,—————,		"	"

et ainsi de suite pour chacune des deux positions.

Lorsqu'on prend la mesure d'un angle horizontal, le renversement de l'instrument lorsque l'inclinaison de son axe vertical est regardée comme constante, réduit l'angle à sa projection sur un plan traversant l'instrument à angles droits sur son axe vertical de rotation, et il y a en conséquence une nouvelle correction à faire pour le réduire à sa projection sur le plan horizontal. On obtient ce résultat par les lectures du niveau.

Les stations que l'on observe dans les prairies sont d'ordinaire presque de niveau, et si l'on maintient l'axe de rotation de l'instrument dans une position verticale, cette correction est inappréciable. Il ne faut noter les lectures du niveau que lorsque les stations diffèrent beaucoup de hauteur, et que l'on craint un changement d'inclinaison

ou lorsque l'un des objets est une étoile, comme c'est le cas pour le système d'observations azimuthales, mentionné plus haut.

On vérifie aussi ces azimuts en les comparant avec un signe du méridien que l'on détermine en observant le passage des étoiles circumpolaires et du sud.

Voici quelles sont les méthodes que l'on emploie pour déterminer la latitude des stations astronomiques.

1o. On observe les distances zénithales de Polaris et autres étoiles polaires importantes dans les positions renversées de l'altazimut, avec le chronomètre pour mesurer le temps ; on détermine aussi un nombre égal de mesures de distances zénithales circum-méridiennes des étoiles principales du sud, et la moyenne de leurs altitudes correspond à celle des étoiles polaires.

2o. On déduit la latitude en observant l'intervalle de temps qui s'écoule entre le passage à l'est et à l'ouest des étoiles à travers le prisme vertical.

3o. On mesure directement, au moyen d'un micromètre à vis, la différence entre la distance zénithale du méridien des groupes d'étoiles au nord et au sud du zénith, d'après la méthode de Talcott.

La construction spéciale de l'altazimuth facilitant l'application également soigneuse de toutes ces méthodes, elles servent en quelque sorte, vu le principe différent de leur construction ou de leur application, à se vérifier indépendamment l'une par l'autre.

La méthode No. 3 a sur les autres l'avantage de la rapidité d'observation, la simplicité de construction de l'instrument, et elle n'est pas exposée aux erreurs qui proviennent de la graduation ou du changement de forme de cercles gradués ; mais elle offre un inconvénient, dans la position actuelle des étoiles, car pour se conformer à la restriction d'une altitude presque égale de l'étoile du nord et du sud—les cas de pareille coïncidence étant rares parmi les étoiles de moindre grandeur (les mieux connues), il est nécessaire d'observer les étoiles de la catégorie la plus nombreuse, celles dont les positions sont moins bien déterminées.

Au moyen de la première méthode, si l'on augmente le nombre de points lorsque le cercle de mesurage est lu—c'est-à-dire le nombre de lectures du microscope—et si l'on choisit avec soin les étoiles de façon que les moyennes des altitudes nord et sud ne diffèrent pas considérablement, les erreurs résultant des irrégularités qu'on n'a pas observées dans la graduation et le changement de forme peuvent devenir presque inappréciables. La condition de l'égalité d'altitude nord et sud est tellement modifiée par cette méthode qu'on peut trouver facilement l'altitude d'étoiles de n'importe quelle grandeur.

La seconde méthode est des trois celle dont l'application est la moins satisfaisante en pleine campagne ; mais elle est surtout précieuse parce qu'elle peut servir à vérifier les deux autres, vu que les données sur lesquelles elle s'appuie pour déterminer la latitude sont jusqu'à un certain point indépendantes des autres. Cette méthode aurait plus de succès dans un observatoire, où l'instrument est plus stable, et où les faibles changements dus à la fixité de position arrivent plus lentement et sont proportionnés d'une manière plus uniforme aux intervalles durant lesquels ils se font sentir. On peut obtenir, toutefois, des résultats satisfaisants en campagne, au moyen d'un instrument bien dirigé et placé avec soin, si on ne dépend pas trop longtemps, sans égard aux étoiles, de sa stabilité dans l'azimuth.

Une erreur commune aux trois méthodes, et qui se fait sentir dans une égale mesure, est celle qui provient de l'irrégularité de l'action des niveaux, laquelle est occasionnée par des altérations dans la courbure des tubes qui ont été exposés à l'air dans le cours des observations, ou qui ont subi l'action de la température. Si l'on fait attention à certains points en les montant et en les enveloppant, autant que la chose est possible avec des matériaux non-conducteurs, on pourra prévenir beaucoup de ces changements rapides qui ont le plus mauvais effet.

Voici quel est le mode d'observation pour la première méthode :

L'altazimuth ayant été ajusté et nivelé avec soin, de façon que les déviations instrumentales extérieures ne se fassent que très-peu sentir, le télescope et le cercle vertical sont solidement ajustés et pointés approximativement vers l'altitude de l'étoile

polaire à observer. L'instrument azimuthal ayant été ajusté, et l'étoile étant arrivée dans le champ de vue du télescope, les quatre microscopes de cercle sont lus et notés, ainsi que les trois niveaux du microscope. On fait alors une série de mesurages entre l'étoile et le fil horizontal fixe du milieu du diaphragme, au moyen du fil mobile du micromètre, le temps du chronomètre étant noté à chaque mesure, alors les lectures des niveaux de cercle et des microscopes sont répétés par ordre mais dans le sens inverse des premières lectures.

La moyenne entre les lectures avant l'observation et celles qui sont notées en dernier lieu, forme la lecture du cercle qui est adoptée, et l'on doit y rapporter chacune des séries intermédiaires de mesures micrométriques de la différence de la distance zénithale.

L'instrument est alors renversé, et l'on répète la même opération, avec la différence que l'on fait une double série de mesurages micrométriques et trois lectures de microscopes et niveaux.

L'instrument est alors placé dans sa position originaire, et les premières séries sont répétées, ce qui donne en définitive un nombre égal de distances du zénith dans les deux positions—face droite et face gauche.

Afin d'obtenir l'interpolation exacte des changements de réfraction dans tout le cours des observations, la température thermométrique et la hauteur du baromètre sont lues au commencement et à la fin de chaque position. Pour faire disparaître l'effet des erreurs dans les déclinaisons adoptées ou des ascensions à droite des étoiles circumpolaires, on répète les observations sur ces mêmes étoiles lorsqu'elles se trouvent à des points diamétralement opposés à ceux qu'elles occupaient durant leur mouvement diurne.

On observe les étoiles du sud de la même manière, près et sur le méridien, l'instrument étant renversé, avec la faible différence que la rapidité de leur marche nécessitant le changement de l'azimuth du télescope pour les faire arriver dans le champ de vue durant les séries de mesurages micrométriques, il est nécessaire de lire les niveaux à chaque mesure afin de parer l'effet d'un changement d'inclinaison que pourrait produire le mouvement dans l'azimuth.

La moyenne des résultats, obtenus par cette méthode, de l'observation des étoiles nord et sud alternativement, permet de déterminer une latitude exempte des effets de la courbure ou d'autres causes d'erreur connues ou inconnues.

Pour l'application de la troisième méthode ou celle de Talcott, dont le principe est semblable à la première, mais dont le procédé est différent, un très-bon niveau additionnel est mis directement en rapport avec le télescope de l'altazimuth, quelquefois à la mode du niveau attaché au zénith du télescope, l'instrument dont on se sert d'ordinaire pour cette méthode.

Voici les procédés que l'on suit pour l'observation. Le télescope ayant été pointé vers la moyenne du méridien des hauteurs des deux étoiles à observer, on veut obtenir l'azimuth de l'étoile qui arrivera la première à sa culmination, car l'étoile qui traverse le méridien fait intersection, par un mouvement de l'avant du micromètre à vis, avec le fil mobile. Le niveau du télescope est lu sur le champ et noté, puis vient la lecture du micromètre.

L'instrument est alors tourné 180 degrés dans l'azimuth, et on répète le même procédé pour l'autre étoile.

Comme l'instrument est placé de très-près sur le plan du méridien, le temps de bisection du chronomètre est noté seulement lorsque l'observation n'a pu le marquer exactement au transit, ce qui nécessite une réduction au méridien.

Lorsque certaines étoiles ont été observées plusieurs fois du haut d'observatoires, les résultats que l'on y constate, vu la plus grande certitude de leur déclinaison, ont plus qu'une valeur ordinaire, et il importe alors de répéter sur elles les mesurages micrométriques et dénoter le temps du chronomètre comme pour la méthode des distances circum-méridiennes du zénith; mais cela arrive rarement pour les étoiles groupées par deux, qui sont généralement de moindre grandeur, et parmi lesquelles se présente rarement la coïncidence fortuite de l'égalité de hauteur, du peu de durée de l'intervalle entre le passage de chacune, et de la certitude de position.

La seconde méthode de par laquelle on détermine la latitude en observant le transit des étoiles à travers le cercle vertical Est et Ouest, s'applique comme suit :

On choisit deux groupes d'étoiles dont les déclinaisons sont d'environ un degré moindres que celui de leur latitude, et il y a un intervalle suffisant entre les groupes pour en permettre l'observation de la manière suivante :—

La lecture du méridien du cercle azimutal de l'instrument ayant été vérifiée au moyen du signe du méridien déjà déterminé, sa partie supérieure ou mobile est ajustée lors de la lecture qui place le fil central de son télescope sur le plan du prisme vertical, puis le temps du chronomètre indiquant les transits des étoiles du premier groupe sur les différents fils est noté pour leur passage à travers le cercle vertical de l'est. Le niveau de l'axe est lu avec soin pour chaque étoile, et il reste sur l'axe durant le cours des observations.

On consulte encore la marque du méridien dans le cas où il y aurait quelque léger changement azimuthal dans la position de l'appui sur lequel repose l'axe. L'instrument est renversé, les extrémités de l'axe du télescope font leur révolution avec exactement 180 degrés de l'azimuth, et sont de nouveau ajustées sur le plan du prisme vertical, puis on constate de la même manière le temps du transit du premier groupe d'étoiles sur le cercle vertical ouest. On a pour ce groupe d'étoiles une série d'observations dans chaque position—face nord et face sud de l'instrument.

On observe dans cette position le passage à l'est du second groupe d'étoiles, puis dans la position—face nord—les passages à l'ouest du même groupe.

Au moyen de ce procédé, la ligne de collimation n'a aucun effet sur le résultat de ces observations.

On n'a pas fait d'observations météorologiques pour la raison que nous n'avions pas les instruments nécessaires lors de notre départ pour le lieu de nos opérations, de plus on ne crut pas bon de faire des observations partielles, car dans quelques mois ce travail sera fait au complet par l'observatoire météorologique du gouvernement—qui est en rapport avec l'observation magnétique de Toronto—et qui donnera tous les renseignements nécessaires. L'enregistrement systématique des observations de cette nature durant les arpentages, commencera avec les premiers travaux en campagne de la prochaine saison.

Je ne ferai pas pour la même raison une description du climat et des ressources de la région que nous avons parcourue. Beaucoup de rapports officiels antérieurs ont fait connaître au long ses traits caractéristiques, et l'excellente condition hygiénique de son climat jointe à la rare fertilité du sol de Manitoba a déjà été attestée si souvent par les voyageurs et les habitants de cette province, que de nouveaux témoignages ne pourraient être que d'inutiles redites.

Un mot maintenant de nos moyens de transport et de nos approvisionnements.

Dès mon arrivée à Ottawa l'été dernier, je pris les mesures nécessaires pour acheter et expédier à Manitoba les principaux approvisionnements pour les postes d'arpenteurs. Il fallait acheter non seulement assez d'approvisionnements pour la saison courante, mais encore en avoir à Manitoba une réserve suffisante pour pouvoir en expédier à l'ouest durant l'année suivante.

A l'automne, lorsque le froid se fit sentir, les approvisionnements étant moins exposés à être endommagés durant le trajet, je fis expédier au Fort Ellice les approvisionnements nécessaires pour l'année suivante. Cet envoi se fit très-bien sous la direction de M. Graham, notre officier préposé aux vivres, qui surveilla personnellement la salaison et l'envoi de chaque baril de lard fumé, et le fit emmagasiner d'une manière sûre pendant l'hiver dans la maison d'entrepôt mise obligeamment à notre disposition par la compagnie de la Baie d'Hudson.

Nous achetâmes quelques chevaux pour transporter nos provisions en campagne ; nous en louâmes d'autres, ceux dont nous n'avions besoin que pour une courte période de temps. Trois des premiers furent tués par la foudre lors de l'une de ces violentes tempêtes accompagnée de tonnerre qui éclatent dans la prairie. Je fis vendre les autres, vu qu'ils avaient perdu beaucoup de leur valeur durant notre expédition, alors qu'ils n'avaient pour toute pâture qu'un peu d'herbe recouverte de quelques pouces de neige. Le grain étant rare, ils durent travailler avec peu ou point de grain, exposés

à l'air durant la nuit, alors que le thermomètre indiquait vingt et trente degrés au-dessous de zéro. Ils étaient tout à fait incapables de travailler pendant une autre saison.

Je dois dire à ce sujet que quoique les chevaux indigènes puissent passer tout l'hiver au milieu de la neige et pourvoir à leur subsistance, s'ils n'ont rien à faire, il faut pour les tenir en bon ordre lorsqu'on les fait travailler sur les prairies, qu'ils aient, au moins, au printemps et à l'automne, lorsque l'herbe est peu abondante, une nourriture suffisante. Ceux qui les traitent autrement sous le prétexte que ces chevaux sont habitués au climat et aux conditions du pays, pratiquent une fausse économie.

En terminant, je dois reconnaître le zèle avec lequel mes assistants ont rempli toutes leurs fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,

Assistant arpenteur général.

CÉDULE B.

NOMS des arpenteurs employés, et quantité d'ouvrage de subdivision fait depuis le 30 juin 1873 jusqu'au 31 décembre 1874.

Nom de l'arpenteur.	Résidence.	Nature de l'arpentage.	Etendue en milles.	Section terminée.
W. et D. Beatty	Delta, Ontario	Subdivision	1,373·7	1,373·7
Joseph Doupe	Angus, do	do	73·0	73·0
Jno. Johnston	Winnipeg, Manitoba	do	569·0	569·0
C. J. Bouchette	Montréal, Québec	do	305·4	305·4
C. P. Brown	Frédéricton, N.B	do	499·0	499·0
Hector Le Ber	St. Wenceslas, Québec	do	331·0	331·0
J. L. Reid	Bowmanville, Ontario	do	275·6	275.6
Lachlan Kennedy	Toronto, Ontario	do	121·7	121·7
William Burke	Cobourg, do	do	280·8	280·8
F. A. Martin	Bic, Québec	do	134·5	134·5
James McArthur	Aylmer, Québec	do	264·0	264·0
E. C. Caddy	Cobourg, Ontario	do	78·0	78·0
G. A. Bayne	Pictou, N. E	do	400·0	400·0
D. Sadler	Dalhousie, N. B	do	67·5	67·5
D. Sinclair	Winnipeg, Manitoba	do	268·6	268·6
J. McG. Otty	St. Jean, N. B	do	413·0	413·0
William Otty	do	do	336·8	336·8
A H. Vaughan	Winnipeg, Manitoba	do	122·1	122·1
William Wagner	Toronto, Ontario	do	348·6	348·6
J. B. Richard	Wotton, Québec	do	328·3	328·3
James Warren	Acton, Ontario	do	269·0	269·0
A. L. Russell	Ottawa, do	do	141·5	141·5
O. B. Davidson	Amherst, N. E	do	244·0	244·0
Hermon et Bolton	Listowell, Ontario	do	671·1	671·1
Lewis Bolton	do	do	132·0	132·0
J. H. Reiffenstein	Ottawa, Ontario	do	414·6	414·6
W. C. Eaton	Carlisle, do	do	140·5	140·5
G. N. Albright	Winnipeg, Manitoba	do	219·4	219·4
Jno. Holmes	The Carp, Ontario	do	395·7	395·7*
M. McFadden	Winnipeg, Manitoba	do	67·1	67·1
John Grant	do	do	426·2	426·2
George A. Lloyd	St. Jean, N. B	do	312·0	312·0*

* Pas encore approuvé par le département.

CÉDULE C.

INDIQUANT les townships dont l'arpentage a été donné par entreprise avant le 30 juin 1873, et l'étendue de terrain arpentée depuis cette date.

Nom de l'arpenteur.	Townships arpentés par entreprise.	Townships terminés depuis le rapport du 30 juin 1873.	No. de milles arpentés par entreprise.	No. de milles terminés depuis le premier rapport.
Walter Beatty	Tps. 11 et 12, Rgs. 13 et 14 O.	Tp. 12, Rg. 13 Ouest	264	66
David Beatty	do 7 et 8 do 13 et 14 O.	do 8 do 13 do	264	66
M. McFadden	do 9 et 10 do 9 et 10 O.	do 10 do 9 do (Tps. 9 et 10, Rg. 10 Ouest)	264	198
Hermon et Bolton.	do 11 et 12 do 12	Tp. 11 et 12, Rg. 12 Ouest (la moitié de chaque)	132	66
George A. Bayne	do 11 et 12 et 13 partiel, Rg., 10 Ouest	Tp. 13, Rg. 10 Ouest, partiel	164	29
Lachlan Kennedy	Tps. 11 et 12, Rg. 11 Ouest	Tp. 11 do 11 do	132	66
Hector Le Ber	do 13 et 14 do 13 do	do 14 do 13 do (un quart de Tp.)	132	16·40
J. H. Reiffenstein	do 13 et 14 do 16 do	Tps. 13 et 14, Rg. 16 Ouest	132	132
J. B. Richard	do 13 et 14 do 15 do	do 13 et 14 do 15 do	132	132
John Johnston	do 15 et 16 do 15 do	do 15 et 16 do 15 do	132	132
Chas. J. Bouchette	do 11 do 8 do	Tp. 11, Rg. 8 Ouest (un quart de Tp.)	66	16·50
C. P. Brown	do 15 et 16 do 9 do (Tps. 15, 16 et 17, Rg. 10 Ouest). Tps. 15, 16, 17 et 18, Rg. 11 Ouest do 17 et 18, Rg. 12 Ouest	9 Tps., partiel	462	330
E. C. Caddy	do 15 et 16, Rgs. 2 et 3 Est, Tp. 16, Rg. 1 Est	Tps. 15 et 16, Rgs. 2 et 3 Est, Tp. 16, Rg. 1 Est	284	284
A. H. Vaughan	Tp. 17, in Rgs. 1, 2 et 4 Est	Tp. 17, en Rgs. 1, 2 et 4 Est (partiel, en 4 Est)	184·33	184·33
				1,718·23

CÉDULE D.

INDIQUANT les arpentages terminés depuis le 30 juin 1873, jusqu'au 31 décembre 1874.

Nom.	Description de l'arpentage.	Etendue de la ligne arpentée depuis le 30 juin 1873.
A. C. Webb	Quatrième ligne de vérification, limite sud, à travers les rangs 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, ouest. Quatrième ligne de base, à travers les rangs 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, et partie de 26, ouest Troisième ligne de vérification, limite nord, à travers les rangs 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, ouest Etend mérid. entre les rangs 18 et 19, Tps. 11, 12, 13, 14, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 20 et 21, Tps. 11, 12, 13, 14, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 22 et 23, Tps. 11, 12, 13, 14, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 24 et 25, Tps. 11, 12, 13, 14, ouest du méridien principal	253·00
J. L. Reid	Sixième ligne de vérification, limite sud, partie du rang 16, ouest. Sixième ligne de base, à travers les rangs 17, 18, 19 et 20, ouest. Cinquième ligne de vérification, limite nord, à travers les rangs 15, 16, 17, 18, 19, 20 et partie de 21, ouest. Etend. mérid. entre les rangs 16 et 17, Tp. 19, partie de 20, 21, et 22, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 18 et 19, Tps. 19 et 20, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 20 et 21, Tps. 19, 20 et partie de 21, ouest du méridien principal	110·00
A. H. Vaughan	Cinquième ligne de vérification, à travers les rangs 1 et 2, est. Townships méridiens de Winnipeg, rangs 17 et 18	24·00
A. L. Russell	Deuxième ligne de vérification, limite nord, à travers les rangs 18 et partie de 19, est Trois. ligne de base à trav. les rangs 19, 20, 21 et part. de 22, est. Etend. mérid. entre les rangs 18 et 19, Townships Est 7 et 8	44·00
Jno. McLatchie	Quatrième ligne de vérification, limite nord, à travers les rangs 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et partie de 18, ouest Cinquième ligne de base, à travers les rangs 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, ouest Cinquième ligne de vérification, limite sud, à travers les rangs 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, ouest Etend. mérid. entre les rangs 16 et 17, Tps. 17 et 18, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 18 et 19, Tps. 15, 16, 17, 18, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 20 et 21, Tps. 15, 16, 17, 18, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 22 et 23, Tps. 15, 16, 17, 18, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 24 et 25, Tps. 15, 16, 17, 18, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 26 et 27, Tps. 15, 16, 17 18, ouest du méridien principal	339·00
Jos. Doupe	Sixième ligne de vérification, à travers les rangs 15 et 16, ouest. Troisième do do do 15, 16, 17, 18 do Troisième ligne de base, à travers les rangs 15 et 16, ouest Etend. mérid. entre les rangs 14 et 15, Tps. 9 et 10, ouest du méridien principal Etend. mérid. entre les rangs 16 et 17, Tps. 9 et 10, ouest du méridien principal	84·00

CÉDULE D.—*Suite.*

INDIQUANT les arpentages terminés depuis le 30 juin 1873, jusqu'au 31 décembre 1874.—*Suite.*

Nom.	Description de l'arpentage.	Etendue de la ligne arpentée depuis le 30 juin 1873.
Edgar Bray......	Cinquième ligne de vérification, limite nord, à travers les rangs 11, 12, 13 et 14, ouest........ Sixième ligne de base, à travers les rangs 11, 12, 13 et 14, ouest.. Sixième ligne de vérific., limite sud, à trav. les rgs. 13 et 14, ouest Eten. mérid. entre les rangs 10 et 11, Tps. 19 et 20, ouest du méridien principal........ Etend. mérid. entre les rangs 12 et 13, Tps. 19, 20, 21 et 22, ouest du méridien principal........	96·00
L. Kennedy	Première ligne de vérification, limite nord, à travers les rangs 8, 9 et 10, est........ Deuxième ligne de base, à travers les rangs 8, 9, 10 et partie de 7, est........ Deuxième ligne de vérification, limites nord et sud, à travers les rangs 9 et 10, est........ Etend. mérid. entre les rangs 8 et 9, est; Tps. 3, 4, 5 et 6........ do do 10 et 11 est; Tps. 3, 4, 5 et 6........	100·00

CÉDULE E.

Des arpentages de subdivision faits à entreprise et terminés, ainsi que des arpentages de blocs terminés depuis le 30 juin 1873, jusqu'au 31 décembre 1874.

Townships subdivisés.	Section de lignes arpentées.	Lignes de bloc.	Ligne arpentée.
	Milles.		Milles.
1er rang, est; Townships 1 et 15	156·00	1ère ligne de vérification	18·00
2e do do 1 et 2	71·00	2e do de base	28·00
3e do do 1, 17 et 18	190·96	2e do de vérification	24·00
4e do do 1, 15 et 16	204·00	3e do de base	12·00
5e do do 2, 3 et 12	206·47	3e do de vérification	66·00
6e do do 2, 3, 15 et 16	209·68	4e do de base	60·00
7e do do 5, 6, 8, 10, 11, 12,		4e do de vérification	123·00
14, 15, 16, 17	601·67	5e do de base	72·00
8e do do 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12,		5e do de vérification	159·00
13, 14, 15, 16, 17	799·50	6e do de base	74·00
3e rang, ouest; township 15	57·00	6e do de vérification	26·00
4e do do 15	41·00	Méridien principal	12·00
5e rang, ouest; townships 11, 15, 18, 19, 20	225·50	4e étend. méridien., est	24·00
6e do do 7, 8, 11, 19, 20	233·50	5e do do	24·00
7e do do 5, 8, 9, 10, 11, 20	239·50	5e do ouest	12·00
8e do do 5, 6, 8, 9, 16, 17	273·70	6e do do	24·00
9e do do 3, 4, 6, 8, 17, 18, 19,		7e do do	12·00
20	303·14	8e do do	44·00
10e do do 3, 4, 18, 19, 20	339·00	9e do do	60·00
11e do do 9, 10, 19, 20	270·00	10e do do	61·00
12e do do 9, 10	144·00	11e do do	48·00
13e do do 19, 20	126·00	12e do do	48·00
14e do do 20	66·00	13e do do	36·00
15e do do 11, 12, 17, 18, 19,			
20	402·00	Etendue en milles des	
16e do do 11, 12, 20, 21, 16,		lignes de bloc	1,067·00
17, 18	456·00		
17e do do 11, 12, 13, 14, 15,		Etendue en milles des town-	
16, 17, 18	546·00	ships, com. par le tab. pré..	9,761·62
18e do do 11, 12, 13, 14, 15,		Etend. en mil. d'après la céd··	1,718·23
16, 17, 18	516·00		
19e do do 11, 12, 13, 14, 15,			
16, 17, 18	528·00		
20e do do 11, 12, 13, 14, 15,			
16	402·00	Etend. des arpent. de subdiv.	4,237,864·06
21e do do 11, 12, 13, 14, 15,		Etend. ind. sur les lig. de bloc	1,410,813·09
16	390·00		
22e do do 11, 12, 13, 14, 15,			
16	402·00		
23e do do 11, 12, 13, 14, 15,			
16	396·00		
24e do do 11, 12, 13, 14, 15,			
16	378·00		
25e do do 12, 13, 14, 15, 16	318·00		
26e do do 13, 14, 15, 16	270·00		
	9,761·62		

CÉDULE F.

Townships dont la subdivision est projetée :—

Dans la province de Manitoba.—Township 7, dans les rangs 7, 8, 9 et 10, ouest.

Dans le territoire du Nord-Ouest.—Townships 9 et 10, dans les rangs 13 et 14, ouest; et sur la rivière La Pluie, au sud de la première ligne de base, et à l'est du méridien principal, les townships suivants, savoir :—

Township	2,	dans les rangs	21 et 22.
do	3,	do	21, 22, 23, 24 et 25.
do	4,	do	25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31.
do	5,	do	28 et 29.

CÉDULE G.

INDIQUANT les réserves des Sauvages arpentées.

Tribu.	Localité.	Réservé en vertu de quel traité.	Etendue	Par qui arpenté.	Remarques.
			Acres.		
Chef Henry Prince et sa tribu.........	St. Pierre, Manitoba...	No. 1.....	39,250	D.L.S., A.H Vaughan	Cette étendue ne comprend pas les terra. de paroisses.
Tribu de la rivière Roseau..............	Embouchure de la riv. du Roseau, Manitoba	" 1.....	13,554	do F. A. Martin.....	Situé dans les townships 2 et 3, dans le 2d rang, est .....
Tribu de la rivière Winnipeg	Embouchure de la riv. Winnipeg, T. du N.-O	" 1.....	23,250	do J. W. Harris ...	L'étendue comprend certaines terres déjà cultivées......
Chef Yellow Quill et sa tribu.........	R. Assiniboine, en haut du Port. de la Prairie	" 1.....	34,060	do C.J Bouchette& do M. McFadden...	Dans les townships 8 et 9, dans les rgs. 7 et 8 ouest
Chef François et sa tribu	Rivière aux Grues Territoires du N.-O.........	" 2.....	10,865	do W. Wagner......	Situé dans les townships 23 et 24, dans les rgs. 11 et 12 O.
Sioux (réfugiés des Etats-Unis)........	Une réserve a été tracée en vertu d'instructions officielles, par D.L.S. Wagner, pour ces indiens, au confluent de la rivière Assiniboine et de la petite Saskatchewan ; mais comme les indiens ont demandé qu'on leur donnât une autre réserve, vu la rareté du bois sur ces terrains, on est sur le point de leur choisir une nouvelle réserve en haut de la rivière Assiniboine.				

H.

Bureau des Terres Fédérales,
Winnipeg, Manitoba,
30 novembre 1874.

Monsieur,—Conformément à vos instructions du 24 septembre, j'ai fait de la rivière Assiniboine, l'exploration préliminaire que vous demandiez, et j'ai maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

PAROISSE DE ST. JACQUES.

A un mille de l'embouchure de la rivière, en montant, la profondeur est bonne, de 9 à 12 pieds. Bords de terre dure et très escarpés, 28 à 30 pieds. Lit de la rivière, terre dure. Courant moyen, de un à deux milles à l'heure. A un demi-mille au-delà de la crique Colonie, les rapides commencent. Il y a dans la paroisse pas moins que quatre rapides d'une nature très sérieuse. Leur chute collective en quatre milles est de 13.24 pds. Tous les quatre offrent les mêmes traits caractéristiques—barrages de cailloux et bancs de sable s'étendant en ligne droite d'une rive à l'autre et ne laissant de passage pour d'autre embarcations que le canot.

Les cailloux ont de 2 à 4 pds. de diamètre et sont pour la plupart d'une nature silicieuse, bien que quelques-unes soient des pierres calcaires compactes. Le lit sur lequel ils reposent est argilacé, bien qu'une épaisse couche de sable la protège contre la force du courant qui, en quelques endroits atteint le degré de 4 milles à l'heure. D'un bout à l'autre les bords sont escarpés, variant de 25 à 10 pds., et d'un caractère argileux dur. Il n'y a pas de bois de construction dans la paroisse, ou, s'il y en a c'est en très petite quantité.

En somme cette paroisse peut être considérée, dans son état actuel, comme impropre à tout genre de navigation. Cependant, lors des crues du printemps, le niveau s'élève à 16 pds. Le niveau d'été ordinaire dans les mois de juin, juillet et août, est de 3 pds. plus élevé que le niveau actuel.

PAROISSE DE ST. CHARLES.

Sur la longueur de cette paroisse il y a deux rapides, et ils sont très sérieux, car ils obstruent totalement la navigation. Ils sont semblables à ceux de St. Jacques, à l'exception des cailloux qui sont beaucoup plus gros. Il y a quelques étendues d'eau profondes.

En général le courant est léger, quoique, en certains endroits, il augmente jusqu'à une vitesse de trois milles à l'heure. En général la rivière offre une meilleure apparence que dans St. Jacques.

D'un bout à l'autre les embarcations d'un tirant de 2 pds. peuvent passer. Bords de terre dure, et de 10 ou 12 pds. de hauteur. En quelques endroits on trouve du bon bois d'orme et du bois de coton. La moyenne d'inclinaison de la surface de la rivière dans cette paroisse est de 1.34 pds. par mille.

PAROISSE DE HEADINGLEY.

Il n'y a pas de rapides dans cette paroisse. Les principaux obstacles sont des bancs de sable et des cailloux isolés. Ces cailloux sont très dangereux, car plusieurs sont recouverts d'un pied d'eau. Les bords ont de 10 à 12 pds. de hauteur, et sont composés de sable et d'argile dans une combinaison mécanique où l'argile y est en plus grande quantité.

Des deux côtés on trouve du bon bois de construction, tel que orme, chêne et liard, mais pas en grande quantité. Avec un bon guide, on pourrait se faire un passage de 2 pds. 6 pouces ou même de 3 pieds. Moyenne d'inclinaison de la surface de la rivière d'un bout à l'autre de cette paroisse, 0.80 pds. par mille.

PAROISSE DE ST. FRANÇOIS-XAVIER.

La navigation est impossible sur toute la longueur de cette rivière, car de toutes parts il y a des battures et des bancs de sable qui s'élèvent à 18 pouces ou 2 pieds au-dessus du niveau de la rivière. Impossible de trouver dans cette paroisse un seul mille de la rivière qui ne présente pas ces obstacles. A chaque courbe le banc convexe afflue graduellement dans le courant ne laissant du côté opposé qu'un étroit passage de 50 à 100 pds. On peut ça et là trouver une étendue d'un demi-mille d'eau profonde, mais c'est l'exception, non la règle.

Les bancs et battures de sable plus haut mentionnés montrent des signes évidents de changer constamment. En plusieurs endroits ils laissent voir un contour brisé, comme si la force du courant en emportait souvent de larges pièces.

Les bords ont de 10 à 12 pieds de hauteur et sont composés de sable et de terre, le sable dominant.

Le courant est rapide, en moyenne de 2½ milles à l'heure. Des deux côtés, on peut trouver du bon bois en grande abondance. On pourrait se faire un passage de 18 pouces à 2 pieds sur la longueur de cette paroisse. Moyenne d'inclinaison de la surface de la rivière, 0.70 pds. par mille.

PAROISSE DE LA BAIE ST. PAUL.

Cette paroisse est pire encore que la précédente. D'une extrémité à l'autre la rivière n'offre qu'une série de battures de sable et de graviers. Les parties qui sont libres de ces obstacles sont obstruées par des branches et des cailloux submergés de 1 à 2 pieds de diamètre. En général le courant est léger.

Bords d'argile et de sable, de 10 à 14 pieds de hauteur, bien boisés d'ormes, de frêne, de bois à coton et d'érable bâtard. Le lit de la rivière est principalement composé de sable fin, mais, en toute probabilité, avec, au-dessous, une couche d'argile. Sur tout le parcours le chenal le plus profond peut avoir 18 pouces. Moyenne d'inclinaison de la surface de la rivière, 1 pied par mille.

PAROISSE DE LA POINTE AU PEUPLIER.

Dans cette paroisse la rivière a plusieurs étendues d'eau profonde, avec courants calmes. Cependant, il y a plusieurs bancs et battures de sable qui ne laissent que peu de place à la navigation. Il est possible qu'on puisse trouver un chenal de deux pieds d'un bout à l'autre. En général le courant est léger. Bords d'argile et de sable mêlé, hauteur de 10 à 12 pieds. Lit de la rivière, sable pur, qui, par ses côtes, montre son instabilité constante. Moyenne d'inclinaison de la surface de la rivière, d'un bout de la paroisse à l'autre, 1.18 pied par mille.

PAROISSE DE HIGH BLUFF.

Dans cette paroisse la rivière est entièrement impassable. D'une extrémité à l'autre, ce n'est qu'une série contenue de battures et de bas-fonds de 10 à 12 pieds de hauteur, d'une nature argileuse, et bien boisés. Courant alternativement rapide et léger; lit de la rivière, sable. Moyenne d'inclinaison de la surface de la rivière, 1.18 pied par mille.

Dans son état actuel, la rivière Assiniboine parait impropre à tout autre genre de navigation que pour le canot. Comme rivière, elle ne pourrait jamais être naturellement navigable dans toutes les saisons de l'année. La pente est beaucoup trop considérable, étant de 13 pouces par mille. Sur un fond fortement graveleux, avec des bords fermes et chenal régulier, cette pente ne produirait qu'un rapide courant de trois milles à l'heure; mais dans la rivière Assiniboine, ses effets sont tout-à-fait différents.

Bien que les bords soient d'un rendement facile et en plusieurs endroits de sable pur, l'action de l'eau en descendant cette pente escarpée, tend continuellement à

détacher leurs particules et à les répandre sur le lit du large. De là la formation des bancs et battures de sable.

D'après ce que disent les vieux colons, la rivière paraît avoir été, il y a quarante ou cinquante ans, beaucoup plus étroite et profonde. Les constants éboulements de différentes parties de la rive et leur apparance actuelle confirment ces dires. Les crues de chaque printemps en emportent de larges morceaux. Il se fait alors de grands éboulements, et des masses de terre d'une pesanteur de plusieurs tonneaux sont précipités dans le mi-chenal. Il faut se rappeler que la rivière est rarement aussi basse qu'à présent (oct. et nov.). D'anciens colons me disent qu'en général, dans les mois d'avril et de mai, la rivière est de dix pieds plus profonde. et que pendant les mois de juin, juillet et août, l'on peut compter sur un chenal de trois pieds d'un bout à l'autre. Puisqu'il en est ainsi, des bateaux à vapeur comme ceux qui naviguent sur la rivière Rouge, pourraient, légèrement chargés, naviguer sans trop de difficulté sur l'Assiniboine pendant quelques mois de l'année. De fait, j'apprends que l'*International* est monté le printemps dernier jusqu'au portage La Prairie.

En raison du caractère productif des rives, de l'instabilité de la rivière, de son cours tortueux et des rapides que sa pente fait subir au courant, je suis d'opinion que le seul moyen de rendre cette rivière plus profonde serait de laisser dans son chenal un volume d'eau suffisant pour tenir le niveau à la même hauteur qu'il est pendant les mois de juin, juillet et août. Le draguage ne réussirait pas, car, dès qu'un chenal serait fait il se remplirait aussitôt. Des barrages et des écluses, ou une canalisation complète de la rivière réussiraient; mais cela entraînerait des dépenses énormes et de grands inconvénients pour les bateaux qui montent et descendent.

On pourrait faire venir ce volume d'eau du lac Manitoba. En consultant le plan et profil ci-joint, on pourra connaître la nature générale de la contrée par laquelle il faudrait faire venir cette eau. Je propose que la rivière Assiniboine soit approfondie comme suit: qu'on construise un déversoir régulateur à travers l'embouchure de la rivière à la Falle de Perdrix, le seul débouché du lac Manitoba (voir section). Qu'au moyen de ce déversoir on maintienne l'eau du lac à un niveau jamais moindre que 150.90 pds., ou 2 pds. plus élevé que celui du 17 novembre, (ce niveau sera le niveau d'été moyen du lac.) Qu'on creuse ensuite un chenal à travers le marais, la crique et la prairie, et le lac Long jusqu'à la rivière (tel qu'indiqué sur le plan par des lignes rouges); ce chenal devrait avoir une profondeur de 7 pieds, et une largeur de fond de 100 pieds, avec pentes latérales de 2 à 1 et une inclinaison moyenne de 6¼ pouces par mille. Il devrait aussi avoir 2.21 pieds par seconde et une profondeur hydraulique moyenne de 6.09 pds; et il déchargerait dans la rivière Assiniboine 1,760 pieds cubes d'eau par seconde.

Le 15 octobre la rivière déchargeait un volume égal à 733 pieds cubes par seconde, en sorte que ce volume de 1,760 pieds cubes élèverait le niveau de 3 pieds à 3 pieds 6 pouces. De telle façon que la rivière artificielle proposée aurait pour effet, non-seulement d'approfondir la rivière et le lac, mais encore de donner aux bateaux à vapeur une communication libre entre les deux.

Au moyen du déversoir régulateur placé à l'embouchure de la rivière en question la décharge pourrait être maintenue jusqu'à 1,760 pieds cubes par seconde, ou réduite au volume qu'on voudrait lui donner d'après l'état de la rivière. L'eau de surplus du lac pourrait alors passer par-dessus le déversoir régulateur qui serait à l'embouchure de la rivière à la Falle de Perdrix.

L'exécution de ce projet n'entraînerait aucun danger pour la campagne d'alentour. Le plus qui pourrait arriver serait l'assèchement de la rivière par le bris du barrage de la Falle de Perdrix, ou une petite crue temporaire de l'Assiniboine par le bris du déversoir régulateur à l'embouchure de la rivière en question. La rivière étant artificiellement maintenue à un niveau de 3 pieds plus haut que maintenant, ne fera pas plus de mal qu'elle n'en fait pendant les mois d'été à son élévation ordinaire.

La campagne qu'il s'agit de couper parait être naturellement propre à cet objet. La route indiquée sur le plan est si basse qu'il lui faudra une grande pièce de remblai.

Il n'y a aucun indice de formation de rochers. Les colons qui ont creusé des puits dans le voisinage immédiat, sont allés jusqu'à 20 pieds sans trouver de pierres

d'aucune sorte. Autant que je puis l'assurer sans avoir fait de sondage, les excavations nécessaires pourraient être faites sans aucune difficulté. Le draguage de la crique et du lac Long peut être facilement exécuté. Il faudra des jetées et défenses sur le lac Manitoba. Deux jetées s'avançant parallèlement à 150 pieds dans le lac, munies d'un brise-lame à leur extrémité, feraient l'affaire. Il faudra un peu de draguage à cet endroit particulier, car la grève s'amasse très-graduellement.

Sur la rivière Assiniboine, il serait à propos de placer un déversoir et une écluse quelque part dans la paroisse St. Jacques, d'autant plus que les rapides y gêneront un peu la navigation en tout temps.

Les améliorations que je viens de suggérer pourraient être exécutées moyennant $878,000, distribuées comme suit :

Excavation dans le marais.........	315,400	verges cubes à 25 cts......	$ 78,550
Draguage dans la crique...........	295,700	do	73,925
Excavation dans la prairie........	1,056,000	do	264,000
do	498,000	do	124,500
Remblai, lac Long..................	558,500	do	139,625
Draguage, do	131,000	do	32,750
Excavation sur la rive............	123,000	do	30,750
2 jetées, sur le bac Manitoba, 150 pieds de long...........................			10,000
1 do 200 do			6,000
Déversoir régulateur, rivière à la Falle de Perdrix....................			10,000
do et écluse de garde sur la rivière Nouvelle......			14,000
Déversoir et écluse sur la rivière Assiniboine.........................			14,000
			$798,400
Ajouté par dépenses imprévues, 10 pour cent....................			80,000
Coût total................................			$878,000

En terminant, je dois vous rappeler que ceci n'est qu'un rapport et une estimation temporaire, de même que les plan et profil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé), HENRY B. SMITH,
Membre de l'Institut des Ingénieurs en Ecosse.

CÉDULE I,

Des instruments à employer pour " exploration spéciale" dans le Territoire du Nord-Ouest.

---

1 altazimuth, 12 pouces.
2 théodolites, 10 "
2 transits, 6 pouces.
1 cercle réflecteur, 5 pouces
2 boîtes de sextants.
2 compas prismatiques.
2 compas d'exploration.
6 compas de poche.
2 niveaux et verges de nivellement.
3 télescopes de campagne.
1 boîte de chronomètre.
2 chronomètres de poche.
1 baromètre à mercure.
3 " à anéroïde.
2 jeux de thermomètres, maximum et minimum.
2 " " à bulbe sèche et mouillée.
1 jeu d'appareils de mesurage de base avec pieds, clinomètres, etc.
1 mesure en acier pour do et barre micrométrique.
6 chaînes d'acier à anneaux brasés.
3 galons d'acier.
50 poteaux trigonométriques avec accessoires.

CÉDULE J.

INDIQUANT les nouveaux établissements formés dans la Province de Manitoba.

District territorial.	Townships.	Rangs.	Nom de l'établissement.	REMARQUES. — Les distances données sont évaluées à vol d'oiseau.
No. 1. Bureau à Winnipeg.	14	1, Ouest	Argyle	Franc N. O., 26 milles de Winnipeg.
	8	1, E. et O	Rivière Sale	do S. O., 20 do do
	13	1, Est	Grassmere	do N. O., 19 do do
	13	2, Est	Rockwood	Ouest ¼ Nord, 16 milles de Winnipeg.
	12	2, Ouest	Union	Nord ¼ Ouest, 26 do do
	14	2, Est	Victoria	Ouest ¼ Nord, 22 do do
	15	2, Est	Greenwood	do 28 do do
	16	2, Est	Dundas	do 33 do do
	9	4, Est	Prairie Grove	Sud Est 12 do do
	10	5, Est	Plympton	Sud ¼ Est, 13 do do
	11	4, Est	Springfield	Est de Winnipeg, 9 milles. Ces établissements forment une municipalité incorporée en vertu de la loi municip. de la prov.
	11	5, Est	Sunnyside	
	10	7, Est	Richland	Sud ¼ Est, 24 milles de Winnipeg.
	12	6, Est	Crique de Cook	Nord-Est, 20 do do
	17	4, Est	Whitewold	Sur le lac Winnipeg, 39 milles au nord de Winnipeg.
	14	2, Ouest	Woodlands	N. O., 30 milles de Winnipeg.
	13	2, Ouest	Prairie ouverte	Nord ¼ Ouest, 27 milles de Winnipeg.
	13	3, Ouest	But. aux Liards	do 32 do do
	13	4, Ouest	Ossowo	do 38 do do
	16	3 et 4, Ouest	Simonet	Nord-Ouest, 44 do do
	17	3 et 4, Ouest	Belcourt	Nord-Ouest 46½ do do
	12	5, Ouest	Melbourne	Ouest, 43 do do
	14	4, Est	Clandeboye	Nord, 21 do do
	15	2, Ouest	Fifehead	N. O., 35 do do
No. 2. Bureau à Dufferin.	1	2, Est	Dufferin	Vers le sud, 59 milles de Winnipeg, sur l'emplacement des casernes, commission internationale des frontières.
	7	6, Est	Clear Spring	S. E., 29 milles de Winnipeg.
	6	4 et 5, Ouest	Boyne	S. O., 46 do do
	3	2, Est	Almonte	Sud, 47 do do
No. 3. Bureau à Westbourne.	12	8, Ouest	Burnside	Ouest, 60 miles de Winnipeg.
	13 et 14	9, Ouest	Westbourne	Nord ¼ Ouest, 65 milles de Winnipeg.
	13	11, Ouest	Golden Stream	do 77 do do
	14	9, Ouest	Totogon	do 66 do do
	14	10, Ouest	Woodside	do 72 do do
	14	11. Ouest	Palestine	do 78 do do
	15	14, Ouest	Belle plaine	Nord ¼ Ouest, 96 milles de Winnipeg.

ANNEXE K.

RAPPORTS DESCRIPTIFS DES TOWNSHIPS.

INDEX AUX DESCRIPTIONS DES

No. du township.	Rangs à l'ouest du méridien principal.																		
	XXVI	XXV	XXIV	XXIII	XXII	XXI	XX	XIX	XVIII	XVII	XVI	XV	XIV	XIII	XII	XI	X	IX	VIII
21	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	69	......	......	......	......	......	......	......	......
20	74	......	.....	......	......	......	......	......	......	......	69	69	68	66	......	......	62	60	......
19	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	. ....	69	68	66	65	63	62	60	.....
18	......	......	......	......	......	......	......	......	......	70	......	69	68	66	64	63	62	60	......
17	......	......	......	..... .	......	......	.....	71	......	70	......	69	68	66	64	63	61	60	59
16	74	74	73	73	73	72	72	71	......	70	......	69	68	66	64	63	61	60	59
15	74	74	73	73	72	72	72	71	71	70	......	69	67	66	64	63	61	60	.....
14	74	73	73	73	72	72	72	71	70	70	69	68	67	66	64	63	61	60	59
13	74	73	73	73	72	72	71	71	70	70	69	68	67	66	64	63	61	60	59
12	......	73	73	73	72	72	71	71	70	70	69	68	67	66	64	63	61	60	58
11	......	......	73	73	72	72	71	71	70	70	69	68	67	66	64	62	61	60	58
10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	64	62	61	60	58
9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	64	62	61	59	58
8	......	......	......	......	......	......	......	......	...,...	......	......	......	67	66	64	62	61	59	58
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	67	65	64	62	......	......	......
6	......	......	.....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	67	65	64	62	61	59	58
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	67	65	64	62	61	59	58
4	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	67	65	63	62	60	59	58
3	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	67	65	63	62	60	59	58
2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	66	65	63	62	60	59	58
1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	......	......	......	......	......	......
	XXVI	XXV	XXIV	XXIII	XXII	XXI	XX	XIX	XVIII	XVII	XVI	XV	XIV	XIII	XII	XI	X	IX	VIII
	Rangs à l'ouest du méridien principal.																		

TOWNSHIPS (ANNEXE K.)

No. du township	Rangs à l'ouest du méridien principal.							Rangs à l'est du méridien principal.											
	VII	VI	V	IV	III	II	I	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	XVIII	XIX	XX	XXI
21	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	......	57	56	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	......	57	56	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	......	......	56	......	......	......	......	......	40	42	43	......	......	......	......	......	......	......	......
17	......	......	......	54	53	51	50	39	40	42	43	......	......	47	48	......	......	......	......
16	......	......	......	54	53	51	50	38	40	42	43	......	46	47	48	......	......	......	......
15	......	......	56	54	52	51	49	38	40	41	43	......	46	47	48	......	......	......	......
14	58	......	55	54	52	51	49	38	40	41	43	44	46	47	48	......	......	......	......
13	58	56	55	54	52	51	49	38	40	41	43	44	46	47	48	......	......	......	......
12	57	56	55	54	52	51	49	38	40	41	43	44	46	47	47	......	......	......	......
11	57	56	55	54	52	51	49	38	39	41	43	44	46	47	47	......	......	......	......
10	57	56	55	53	52	51	49	38	39	......	43	44	46	47	47	......	......	......	......
9	57	56	55	53	52	50	49	37	39	41	43	44	45	47	47	48	48	48	48
8	57	......	55	53	52	50	49	37	39	41	43	44	45	46	47	48	48	48	48
7	......	......	55	53	52	50	49	37	39	41	42	44	45	46	47	48	48	48	48
6	57	56	55	53	51	50	48	37	39	41	42	44	45	46	47	......	......	......	......
5	57	56	54	53	51	50	48	37	39	41	42	44	45	46	47	......	......	......	......
4	57	56	54	53	51	50	48	37	39	41	42	44	45	......	......	......	......	......	......
3	57	56	54	53	51	50	48	37	39	41	42	43	45	......	......	......	......	......	......
2	57	56	54	53	51	50	48	37	39	40	42	43	45	......	......	......	......	......	......
1	......	......	......	......	......	......	......	37	39	40	42	......	......	......	......	......	......	......	......
	VII	VI	V	IV	III	II	I	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	XVIII	XIX	XX	XXI
	Rangs à l'ouest du méridien principal.							Rangs à l'est du méridien principal.											

ANNEXE K.

EXTRAITS DESCRIPTIFS DES RAPPORTS DES ARPENTEURS SUR LES ARPENTAGES DE TOWNSHIPS DANS LA PROVINCE DE MANITOBA ET LE TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

Cette annexe contient des extraits des rapports sur les arpentages de township dans la province de Manitoba et partie du territoire du Nord-Ouest ; ils décrivent le caractère de la surface, l'espèce et la qualité du sol et du bois, l'approvisionnement d'eau qu'offrent les lacs, cours d'eau et sources, et qu'on peut obtenir en creusant ; ils contiennent enfin, sur l'aptitude des différents townships pour les opérations agricoles et de bois tous ces renseignements de nature à aider ceux qui se proposent d'aller s'y établir, à choisir un bon emplacement.

La petite carte ci-jointe fait voir la position des divers townships.

Rang I—A l'Est du principal méridien.

Township No. 1.—Le sol est composé de la meilleure marne argileuse, est très-fertile et onduleux. Le seul bois qu'il y ait croît sur les bords de la rivière aux Marais. Sa quantité est très-limitée. La surface du sol est sèche, mais on peut facilement se procurer de l'eau en creusant à une profondeur modérée.

Township No. 2.—A un très-bon sol et est bien propre aux fins agricoles.

Aucune rivière ne coule dans ce township, mais plusieurs parties des sections nord-ouest sont basses et marécageuses pendant les mois du printemps. Il n'y a pas de bois plus près que la rivière Rouge, qui se trouve à cinq ou six milles du centre du township.

Township No. 3.—Dans toute l'étendue de ce township le sol est de première classe ; il est de la meilleure qualité pour la production de toutes les espèces de grains.

Il n'y a pas de bois de construction ni d'autre ; mais on y trouve facilement un abondant approvisionnement de bonne eau.

Township No. 4.—D'un bout à l'autre de ce township le sol est de la meilleure qualité, et peut favorablement soutenir la comparaison avec le plus beau de la province. Il manque cependant de bois qu'on puisse utiliser.

Dans plusieurs endroits on peut trouver de la bonne eau.

Township No. 5.—Est une haute terre sèche, avec un sol très-riche. C'est une prairie ouverte, à l'exception d'un bosquet de liards dans la section No. 33, d'une longueur de trois quarts de mille sur un quart de largeur, et quelques touffes de saule. La rivière aux Gratias coule à travers ce township dans une direction sud-est.

Township No. 6.—Le sol de ce township ne peut pas être surpassé en fait de richesse. La surface est magnifiquement diversifiée par une prairie humide qui produit de l'herbe sauvage en grande quantité.

La rivière aux Gratias est le seul cours d'eau qu'il y ait dans ce township.

A l'exception de quelques saules dans l'angle sud-ouest et d'une petite partie du bosquet de liards qui s'étend vers le sud dans le township No. 5, même rang, ce township est totalement dénué de bois

Township No. 7.—C'est une belle plaine avec un sol riche et fécond, mais totalement dépourvu de bois et d'eau.

Township No. 8.—A un sol excessivement fertile. Une belle ceinture de chêne et de liard borde la rivière Sale,—rivière ainsi nommée à cause de l'odeur, du goût et de l'apparence de ses eaux.

Township No. 9.—Est tout en prairie à l'exception de quelques massifs de liard et de saule.

La terre est haute et de bonne qualité.

A l'époque de l'arpentage, le township entier fut ravagé par le feu, qui détruisit presque tout le bois qui y croissait.

Il n'y a pas d'eau courante dans le township; l'eau la plus voisine est celle que l'on trouve dans la rivière Sale et la rivière Rouge.

Township No. 10.—Ce township est une superbe prairie sèche et onduleuse, à l'exception d'un quart environ, qui consiste en terre à foin. Cette partie consiste en un plateau bas d'un fond riche et produit un foin touffu et haut. Les endroits secs sont d'un sol excellent, composé d'une riche marne noire avec un sous-sol argileux.

Ce township est légèrement boisé de bouquets de liard et de saule.

Township No. 11.—Ce township présente une prairie unie avec quelques broussailles de saule. La petite rivière à l'Esturgeon, qui traverse ce township de l'ouest à l'est, et vers le milieu du nord au sud, est pour lui d'un immense avantage.

Le sol en général est de première qualité, et très propre à la culture.

Township No. 12.—Ce township est une prairie onduleuse, présentant à sa surface nombre de dépressions, qui forment des prairies où le foin a déjà été coupé dans plusieurs endroits. Quelques-unes de ces prairies sont couvertes d'une herbe touffue qui atteint une hauteur de plus de cinq pieds.

Dans les endroits où ces prairies avaient été fauchées, on a constaté que le foin à la deuxième coupe était haut de dix-huit pouces. On peut facilement obtenir dans une même saison deux récoltes de foin.

Un côteau élevé s'avance du nord-ouest au sud-ouest, et contient de la pierre calcaire, de la marne et du gravier. Il n'y a dans ce township ni cours ni sources d'eau, mais des gens, occupés à couper les foins, ont creusé des puits, dont l'un a fourni de l'eau à une profondeur de huit pieds, dans la saison de la sécheresse, ce qui a fait croire qu'on pourrait toujours trouver de l'eau en abondance, lorsqu'on prendrait les moyens voulus pour s'en procurer.

Aux endroits où ces puits ont été creusés, le terrain se composait d'une couche de terre végétale de deux à quatre pieds d'épaisseur, superposé sur un lit d'argile bleuâtre ou jaunâtre.

Aux points les plus élevés de la prairie, le sol, à la surface, a une épaisseur de six à douze pouces, avec un fond d'argile, excepté dans les endroits où le gravier prédomine.

Il n'y a pas beaucoup de terre à bois dans ce township, et le tout peut se réduire à trois cent cinquante ou quatre cents acres, boisés de jeunes liards et de chênes rabougris.

Township No. 13.—Les trois quarts de ce township doivent être classés parmi les township de " première classe." Le sol est une marne riche mêlée de gravier dans certains endroits. Quant à l'autre quart qui reste, il appartient aux terrains de deuxième ou de troisième classe, étant couvert de gros cailloux ronds et de marais, dont quelques-uns sont d'une grande étendue.

Le bois qu'on y trouve n'a aucune valeur, et se compose principalement de liards et de quelques chênes rabougris ça et là.

Les fruits sauvages y sont en grande abondance, surtout les prunes, les cerises, les fraises, les framboises et les noisettes.

Township No. 14.—Ce township est en partie couvert de bouquets de liard. Ce bois abonde surtout dans les sections au nord. Comme la plus grande partie de ce bois a déjà été dévastée par le feu il est remplacé par une nouvelle pousse qui croît rapidement parmi les arbres calcinés par le feu. La partie ouest de ce township est pierreuse et graveleuse et présente ça et là quelque chênes rabougris.

Il y a une certaine quantité d'excellente terre à foin dans la partie sud-est. Le sol en général se compose d'une belle marne argileuse ; et on peut se procurer de l'eau à une assez faible profondeur. Il y a dans ce township des côteaux étroits de pierre et de gravier. Ce township est très propre à la culture.

Township No. 15.—Ce township est en partie couvert de bois, dont le meilleur se trouve sur une lisière d'un mille de largeur, qui s'étend depuis la frontière nord de la section trente-cinq jusque sur la section onze. Ce qui reste du township est plus

accidenté et couvert surtout d'épais bouquets de jeunes liards, avec de mauvais et nombreux abattis.

Les rangées sud et nord des sections se composent d'excellentes terres, mais ailleurs on ne rencontre tour à tour que des marais et des côteaux.

Township No. 16.—La plus grande partie de ce township est couverte de liard de grande taille. Le sol en général se compose d'une couche légère de marne avec un fond d'argile excepté dans la partie nord-ouest où elle est mêlée de pierre calcaire et de gravier. On peut se procurer de l'eau, partout dans le township, en creusant à une profondeur de quinze à vingt-cinq pieds. Il y a un petit lac d'eau douce et pure à l'angle nord-est, ainsi qu'une petite prairie au sud-ouest.

Township No. 17.—Une grande partie de ce township est bien boisée, surtout de liard, et le sol est d'une excellente qualité pour la culture. Au centre du township il y a un petit lac, long de quatre milles, et aussi quelques petits étangs dans la partie sud.

RANG II—A L'EST.

Township No. 1.—Ce township présente en général l'aspect d'une magnifique prairie onduleuse, protégée contre les vents du nord-ouest par la lisière de bois de la rivière aux Marais et contre les vents de l'est par la lisière de bois de la rivière Rouge. Ce township n'est boisé que sur les bords de la rivière aux Marais. Le bois se compose principalement de chêne, de tilleul et de broussailles. Le chêne et le tilleul sont de taille suffisante pour la construction, mais il n'y en a qu'une quantité suffisante pour les besoins des sections sur lesquelles ils croîssent. On trouve de l'eau dans le lit de la rivière aux Marais, et un petit lac se trouve sur les sections onze et quatorze. Cependant on peut facilement se procurer une eau excellente en creusant à une profondeur raisonnable.

Township No. 2.—Ce township est une belle prairie, avec un sol riche. Les bords de la rivière aux Marais sont boisés de liard, de chêne, de frêne et d'orme. On peut se procurer de l'eau en creusant des puits.

Township No. 3.—Le sol de ce township est une belle marne argileuse. Une partie considérable du centre du township consiste en prairies découvertes. Les parties est et sud sont couvertes de broussailles, de saule et de liard rabougris. La rivière au Roseau traverse la partie sud du township.

Township No. 4.—Il y a un magnifique ravin traversant la partie est et dont les bords sont couverts de bosquets de chêne mêlés de quelques liards. Le côté ouest se compose principalement de prairie; quant au côté sud, il est boisé de liard, avec des broussailles de même bois et du saule. Le sol se compose d'une marne forte et argileuse. Le township renferme en différents endroits des terres à foin.

Township No. 5.—Le sol de ce township est très riche, et couvert de massifs de liards et de saules, entrecoupés de magnifiques prairies découvertes.

Il y a assez de bois dans cette section pour les besoins les plus pressants, y compris du bois de construction, qui abonde le long du côté est de la rivière Rouge.

Il n'y a qu'un petit ruisseau, et il était à sec au mois de juillet, excepté dans certains trous ici et là; mais on pouvait aisément se procurer de l'eau en creusant dans le lit de ce ruisseau.

Township No. 6.—Tout ce township se compose de terre excellente, dont une partie est une prairie élevée et sèche, et l'autre un marais uni et bas ou une terre à foin.

Township No. 7.—Une partie considérable de ce township est humide et marécageuse à sa surface. La plus grande partie, néanmoins, est sèche et propre à la culture. Ce township ne contient aucune espèce de bois.

Township No. 8.—Le sol de ce township est excellent, tant pour la culture des grains que pour les pâturages, mais il manque de deux choses très essentielles,—le bois et l'eau. Le peu de bois qu'on y trouve, est de petite taille, et l'eau de la rivière est imprégnée de sel.

Township No. 9.—Ce township est une terre de prairie basse et humide; environ la moitié est couverte de liard et de saule de petite taille.

Les sections 31, 32 et 33 à l'extrémité nord, et les sections 1, 2, 3 et 4, à l'extrémité sud, ainsi que la rangée la plus éloignée à l'ouest des sections divisées par quart, se composent de prairies de bonne qualité, et propres à la culture.

On fauche chaque année de grandes quantités de foin sur les terres de ce township.

Township No. 10.—Environ les trois quarts de ce township consistent en terre à bois. Le liard en général est de petite taille, mais il aura de la valeur comme bois propre à la construction des clôtures et au chauffage, bien qu'on ne puisse en tirer partie pour la construction.

Le sol, dans les endroits où il est boisé, paraît tenir de l'argile sablonneuse et blanchâtre, mais la plus grande partie de ce township consiste en terrain de première qualité.

La partie, qui reste du township, se compose de bonne terre à foin, et produit d'abondantes récoltes de foin.

Township No. 11.—Le bois fait complétement défaut dans ce township, où on ne trouve que quelques saules de marais et quelques liards de chétive apparence sur la section 27, mais tout récemment encore cette section était couverte de bouquets verdoyants de liards.

L'eau y est en abondance. La petite rivière à l'Esturgeon arrose l'angle sud-ouest et il y a un petit étang ou une grande source d'eau excellente entre les sections 20 et 21. Il y a encore une source dans le ravin de la section 22.

Le township en entier se compose d'un sol arable de grande valeur.

Un côteau rocheux ou pierreux traverse ce township du nord au sud.

On extrait de la pierre des carrières situées sur la section 34 et on la transporte à Winnipeg pour les constructions; c'est une pierre calcaire tendre et grisâtre.

Township No. 12.—Ce township est en grande partie une prairie découverte, et on n'y trouve que trois ou quatre bouquets de liard, quelques chênes et des saules de marais, et il est assez probable que le feu qui a dévasté ce township au commencement d'octobre 1871, ayant détruit la plus grande partie des arbres qui s'y trouvent, les futurs colons, qui viendront s'y établir, devront chercher ailleurs le bois dont ils auront besoin pour se chauffer et pour faire leurs clôtures.

A l'exception de certaines petites étendues de terrains imprégnées de sel, où pousse une herbe très chétive, tout ce township peut être considéré comme contenant une terre cultivable de qualité supérieure.

Township No. 13.—La partie sud-est du township, qui en forme les deux tiers environ, est en général une prairie découverte de la meilleure qualité sous tous les rapports. Le sol se compose d'un terrain végétal et noirâtre, ayant une épaisseur de huit à douze pouces, avec un sous sol d'argile et de marne graveleuse, dont la richesse ne saurait être surpassée. La partie nord-ouest est généralement stérile, possédant un sol de marne graveleuse et un peu pierreux en certains endroits. Elle est couverte d'épais bouquets de liards et de touffes de saules et d'aunes élevés.

Township No. 14.—Ce township en grande partie est une prairie unie. A la partie est du township se trouve un immense marais que traverse le ruisseau appelé " Jack Fish Creek."

Vers le sud-ouest, il y a une forte quantité de liards, dont une grande partie est propre à la construction. Quelques petits bouquets de liards couvrent quelques-unes des prairies. Le sol se compose généralement de marne argileuse.

Township No. 15.—Ce township à sa surface est généralement onduleux, excepté dans la partie à l'est la plus reculée, où le terrain est bas et plat, avec un grand marais et une savanne à l'angle sud-est, où se trouve une grande étendue de terre à foin. Ce township est bien boisé. Le bois consiste principalement de liard d'une belle venue, et propre à la construction. Le sol se compose d'une marne riche, mêlée d'argile. Il est bien arrosé par des sources vives et de petits ruisseaux, et on peut se procurer de l'eau partout dans le township, en creusant à une profondeur de douze à quinze pieds.

Township No. 16.—Ce township, à sa surface dans les parties est et sud, est une prairie onduleuse, et possède une grande quantité d'excellent bois de construction, surtout du liard, dans sa partie nord-ouest, avec un peu d'épinette blanche et de chêne de bonne qualité. Il est bien arrosé par des sources et de petits ruisseaux, dont l'eau

est excellente. Le sol se compose d'une couche épaisse de marne riche, superposée sur un fond d'argile.

Township No. 17.—Une bonne partie de ce township est bien boisée, de liard principalement. Le sol est d'une excellente qualité.

Township No. 18.—Ce township est surtout bien boisé de liard. On y trouve cependant une petite quantité d'épinette blanche. Le sol, d'une bonne qualité, est bien arrosé. Il y a deux petits lacs dans la partie nord du township.

RANG III—A L'EST.

Township No. 1.—Ce township, à sa surface, est une prairie sèche et unie. La rivière Michel ou Joe coule à travers la partie sud-ouest, et sur ses bords on trouve d'excellente terre à foin. Le sol est composé d'une marne sablonneuse de la meilleure qualité. Tout le bois consiste en quelques petits bouquets de liard dans la partie sud-ouest.

Township No. 2.—Ce township, dont le terrain en général est peu élevé, est égoutté par la rivière au Roseau, magnifique cours d'eau, qui a une largeur en moyenne d'une chaîne, et une profondeur variant de dix-huit pouces à quatre pieds, et souvent même de dix pieds.

Cette partie du township au nord de cette rivière possède un sol très-riche, couvert de taillis de saule, liard, chêne, etc. Les sections qui avoisinent la rivière offrent en général des endroits avantageux aux colons, qui seraient tentés d'aller s'y établir, vû qu'elles sont bien boisées de chêne, de liard, d'orme, de tilleul, etc.

La plus grande partie du township, située au sud de la rivière, est basse, et couverte d'une herbe abondante et excellente pour l'élevage des bestiaux.

Il n'y a pas de bois, excepté toutefois sur ces sections le long de la rivière.

Le sol consiste en une marne argileuse, et tout indique qu'il est couvert par l'eau au commencement du printemps.

Township No. 3.—Son sol est très-propre à la culture. Il est tout-à-fait sec et s'abaisse graduellement sous la direction de la rivière au Roseau. A la surface il se compose d'une marne noire, et le sous-sol est une argile bleue..

Le chêne, l'orme et le frêne de grande taille bordent les rives de la rivière au Roseau, dont les eaux sont douces et limpides.

La surface du township en général présente une prairie unie. Les parties situées à l'est et au nord-est sont découvertes. Les autres sont partout couvertes de liards et de saules de cinq à sept pieds de hauteur.

Township No. 4.—Son sol peut être considéré comme une terre de première qualité pour les fins de l'agriculture. Il se compose d'une marne noire avec un sous-sol d'argile bleue.

Les parties au sud-ouest sont partout couvertes de massifs épais d'arbustes, liards et chêne . La crique Wetweather, dans la partie sud-ouest du township, contenait à différents endroits, le 2 juillet, de la bonne eau douce et limpide. On peut obtenir presque partout de la bonne eau en creusant le sol.

Township No. 5.—Le sol n'est pas très-propre à la culture. La moitié se compose d'un terrain bas et marécageux, dépouillé de toute espèce de bois.

La rivière aux Marais coule à l'ouest à travers les sections Nos. 7, 18, 19, 30 et 31, dont le sol, y compris celui des sections adjacentes Nos. 20, 17, 32, 29 et 8, peut-être considéré comme étant de très bonne quantité.

On trouve du chêne, de l'orme et du liard le long de la rivière.

Township No. 6.—Le sol est généralement de bonne qualité. Les sections Nos. 25, 36, 26, 35, 27, 34, 23, 29, 32, 30, 19, 18 et 17 sont couvertes de bois de chêne, frêne, orme et liard, mais ce dernier prédomine. Il y a quelques petits bouquets de chêne et de liard dans certaines autres sections. La rivière au Rat coule du sud-est au nord-ouest de ce township.

La surface du sol est très unie, et consiste généralement en belles prairies onduleuses.

Township No. 7.—Le terrain est très-propre à la culture. Il est boisé au sud et sur les bords de la rivière au Rat.

Township No. 8.—Le sol est favorable à la culture. Le bois y est rare.

Township No. 9.—Le terrain paraît être de bonne qualité ; cependant il était difficile d'en juger vu que les derniers feux avaient complétement détruit tout vestige de végétation et, dans plusieurs endroits, avaient même brûlé la surface du sol.

Township No. 11.—La terre, à peu d'exceptions près, est de très-bonne qualité ; le sol est uni et propre à être converti en prairies. On pourrait facilement l'égoutter dans la rivière Rouge.

Le bois y abonde.

Township No. 12.—Le sol présente de belles prairies onduleuses propres à la culture. Il contient du sel dans plusieurs endroits.

Il y a beaucoup de bois.

Township No. 13.—(Partie nord-est.) Cette partie du township est presqu'entièrement entourée de marais, mais le sol est suffisamment élevé et assez sec pour les fins de l'agriculture. La terre est noire et se compose d'une argile qui est dure.

La lisière de terre de prairie qui entoure environ les trois quarts de ce township ainsi qu'une partie des sections vingt-cinq et vingt-six, produit des quantités considérables de foin.

La partie ouest est couverte de massifs épais de chêne et de liard, qui ont été dévastés dernièrement en grande partie par le feu. La partie au sud est également couverte d'épaisses forêts de ce même bois, qui sont néanmoins de venue beaucoup plus récente ; il y a au centre des touffes de saules mêlés à des liards.

Township No. 14.—La partie arpentée se trouve du côté ouest du township et se compose presqu'entièrement de belles prairies onduleuses.

Le sol présente un excellent mélange de marne riche et d'argile.

Township No. 15.—La surface en général est unie et présente des prairies basses, avec un grand marais au centre. Le sol, néanmoins, est très riche, et est un mélange d'argile forte et de marne. Une grande étendue se compose de terre à foin de la meilleure qualité.

Il y a très peu de bois de haute futaie, mais on y trouve des bouquets de petits liards, avec quelques chênes, qui croissent ici et là.

Township No. 16.—Dans la partie nord-est, il y a du bois propre à la construction, qui couvre une immense étendue ; la plus grande partie de ce bois se compose de liards et de quelques chênes de moyenne grandeur ; quant au reste du township, il consiste en terre à foin, en prairies basses et en marais profonds. Le sol, en général de bonne qualité, se compose d'une marne riche, et possède un grand nombre de ruisseaux et de sources qui fournissent une eau excellente.

Township No. 17.—Une grande partie de ce township se compose de bonne terre, légèrement onduleuse et bien boisée sur une certaine étendue. Dans la partie nord, il y a un abattis considérable, et environ trois sections de belles prairies à l'angle sud-ouest. Il est très facile de former des établissements dans ce township.

Township No. 18.—Il contient une grande quantité d'excellente terre, bien boisée et légèrement onduleuse. La partie nord-ouest est très marécageuse et égouttée par un ruisseau considérable.

Rang IV—A l'Est.

Township No. 1.—La plus grande partie, celle à l'ouest, se compose de prairies unies d'un sol d'excellente marne sablonneuse, et elle est entrecoupée de petites prairies à foin. En se dirigeant à l'est, on rencontre dans la prairie une hauteur, d'environ trente-cinq pieds, et à l'est de cette élévation le sol généralement de qualité inférieure, est sablonneux et graveleux, présentant ça et là des fragments de rochers détachés etquelques bouquets de liards et de saules. La section à l'est est égouttée au moyen d'un ravin, qui se dirige dans une direction nord-ouest et débouche dans la rivière au Roseau.

Township No. 2.—Le sol, dans la moitié est de ce township, est léger, mais très favorable à la culture des menus grains. Les roches granitiques y sont nombreuses. Dans la moitié ouest, le sol se compose d'une excellente argile et d'une bonne marne argileuse.

Le quart nord-est du township est la partie qui est la mieux pourvue d'eau ; cette partie est arrosée par deux ou trois ruisseaux, qui coulent pendant la plus grande partie de l'été.

Dans la moitié ouest, il n'y a aucun bois. La moitié est possède plusieurs massifs de liards et de saules de venue récente.

Township No. 3.—Ce township est de la meilleure qualité possible pour les fins de l'agriculture; son sol se compose d'une marne très-noire et d'un sous-sol d'argile bleue.

Les bois que l'on trouve en général et principalement le long de la petite rivière aux Moustiques, sont du liard et du baume de Judée. Sur les bords de la rivière au Roseau, il y a une lisière de grands arbres comprenant le chêne, l'orme, le frêne, le tilleul, le baume de Judée et le liard.

Ce township est bien arrosé par la petite rivière aux Moustiques au nord-est et la rivière au Roseau qui le traverse au sud.

Township No. 4.—La partie ouest de ce township se compose d'un excellent terrain propre à la culture, et possède un sol profond, avec quelques touffes de liards ça et là.

La partie du milieu qui est basse et unie n'est propre qu'à la production du foin et dans les saisons pluvieuses elle se couvre de six à quinze pouces d'eau, alors que débordent la petite rivière aux Moustiques et la rivière au Rat.

La petite rivière aux Moustiques, qui coule au sud, a une largeur moyenne dans la prairie d'environ soixante chaînons et une profondeur d'environ quatre pieds; son eau est de la plus grande pureté.

Township No. 5.—En général le terrain est très propre à la culture.

La surface de ce township, quoique unie dans certains endroits, est fort accidentée. Le bras ouest de la rivière au Rat traverse le township du sud au nord et son bras est coule à travers les sections No. 24. 25, 36, 35 et 34. L'eau de ces ruisseaux est excellente. On a déjà construit sur le bras ouest quelques radeaux de bois que l'on a descendus au printemps. Le chêne, l'orme, le frêne et le liard bordent ces deux cours d'eau de chaque côté, sur un parcours de cinq à vingt chaînes. Ces bois sont très-propres à la construction.

Township No. 6.—Le sol de ce township, très propre à la culture, est légèrement onduleux, excepté dans le voisinage de la rivière au Rat, où se trouvent plusieurs ravins avec quelques petites élévations. La rivière principale, vers le sud de ce township, reçoit les eaux de deux ruisseaux, dont le plus considérable s'appelle le bras ouest, et le plus petit le bras est. Sur les bords de ces deux cours d'eau se trouvent des lisières de bois tels que le chêne, le frêne, l'orme et le liard.

Township No. 7.—Une grande partie de ce township est couverte de marais, entrecoupés de prairies élevées. Le bois est excessivement rare dans tout ce township. Malgré ces désavantages, environ la moitié du township se compose de terrains propres à la culture.

Township No. 8—La terre est excellente, et bien propre à la culture.

Township No. 9.—Une partie considérable de ce township est un marécage profond, tout à fait impropre à la culture. Le reste est plat, et la terre n'est nulle part de bonne qualité; somme toute, la partie nord-est est la meilleure.

Vers le sud et l'est le terrain est plat, le sol noir, et il y a généralement des massifs de saules et de liards.

Ces terres produisent de grandes quantités de gros foin. La partie sud-est contient d'assez bonne terre; il était, néanmoins, difficile d'en juger, vu que les derniers feux avaient entièrement détruit tout vestige de végétation, et, dans bien des endroits, consumé la surface du sol même.

Township No. 10.—En général, le sol est bon, bien qu'au sud et à l'ouest on trouve beaucoup de marais.

Ce township ne renferme aucun cours d'eau et, à part le bois de chauffage, on n'y trouve aucun bois de construction de quelque valeur. Il y a beaucoup de terre à foin. Au temps de l'exploration, le grand feu, qui avait récemment ravagé toute la con-

trée, avait détruit toutes les herbes et converti tout le pays en un désert noirci; il fut, en conséquence, difficile de juger de la qualité du sol.

Townships Nos. 11 *et* 12.—La terre dans ces townships est de la meilleure qualité, à peu d'exceptions près. On y trouve une grande quantité de bois de construction.

Township No. 13.—A l'exception des fondrières qui sont du côté ouest et qui couvrent en partie les sections 18, 19, 20, 30 et 31, ce township est uni, possédant un sol profond de marne légère, qui rend, quand il est cultivé, d'abondantes moissons de blé de qualité très supérieure. Ce township est parsemé de nombreux bouquets de saules, liards et noisetiers; aucun de ces massifs ne couvre une étendue bien considérable, et bien que touffus, les arbres ne sont pas de haute taille. Les endroits qui ne renferment pas de ces bouquets, sont principalement couverts de saules, de chênes et de noisetiers nains, et on n'y voit bien peu de prairies.

On a élevé plusieurs enclos dans ce township, et des habitants qui demeurent à la Rivière-Rouge y ont récolté de grandes quantités de blé.

Township No. 14.—Le terrain en général est uni et sec, à l'exception de certaines parties des sections 2, 3, 10 et 11 et d'un grand marais, qui s'étend du milieu de la section 6 au milieu de la section 17, où l'on trouve d'excellentes terres à foin. Le sol est très propre à la culture, surtout dans la partie qui est couverte de chênes nains et de petit noisetiers, et où l'on trouve une marne noire et friable.

Township No. 15.—Ce township, possédant un sol de très bonne qualité, est planté de grands liards, chêne et saules. Il est aussi bien arrosé par la petite rivière appelée Nipon Sipi ou Netley.

Township No. 16.—A l'exception du rang à l'est des sections, le terrain est est bien planté de saules de haute taille et de la meilleure qualité. On trouve ça et là quelques marais où pousse le foin. Le sol est de très bonne qualité. Ce township ne renferme ni rivières ni ruisseaux.

Township No. 17.—Ce township est borné à l'est par le lac Winnipeg. Le terrain qui est de bonne qualité, est bien boisé et bien arrosé.

Township No. 18.—Ce township est également borné à l'est par le lac Winnipeg. La terre qui est d'excellente qualité, est quelque peu onduleuse et bien boisée.

Rang V—A l'est.

Township No. 2.—Ce township est de première qualité, et est formé de prairies onduleuses. On trouve dans la partie est de nombreux bouquets de saules ainsi que des étendues considérables de terre à prairie. On trouve à la surface de ce township des fragments de rochers détachés et arrondis par le mouvement des eaux. La rivière au Roseau traverse l'angle nord-est.

Township No. 3.—Ce township renferme des touffes nombreuses de saules et de liards. Les bois de haute futaie sont principalement le peuplier, l'épinette rouge et l'épinette blanche, que l'on trouve par groupes; ces arbres fournissent d'excellent bois de construction. Le bras ouest de la petite rivière au Rat traverse l'angle nord-est du township, et fournit une eau excellente et limpide. Quant à la rivière au Roseau, elle coule à travers l'angle sud-ouest. Sur ces bords on trouve une grande quantité de chênes et de liards qui peuvent fournir un excellent bois de construction. Le terrain, dans la partie sud, est élevé et sec et bien propre à la culture. Dans les bois on trouve de vastes clairières propres au pâturage, et où pousse un foin de première qualité.

Township No. 4 et 5.—Ces townships en général sont bien boisés, mais leur sol est de qualité bien inférieure. Les bois de haute futaie sont principalement le liard et le saule. Le sol généralement est sablonneux, graveleux et pierreux. Beaucoup d'endroits sont couverts de grosses roches granitiques, des pierres calcaires et divers autres fragments de rochers détachés et arrondis. Le bras ouest de la petite rivière au Rat coule à travers la partie sud-ouest du township No. 4, et le bras est, à travers son angle nord-est, et le quart sud-ouest du township No. 5.

Township No. 6.—Ce township ne possède point de bois de haute futaie, et n'est pas bien propre à la culture.

Township No. 7.—Ce township se compose principalement de prairies unies, ayant de légères ondulations du côté ouest; à travers les sections 17, 19, 20 et 30; le sol est une argile forte. Il renferme une étendue considérable de terre humide, qui produit en abondance, lorsqu'elle n'est pas trop inondée, de grandes herbes touffues et hautes. Il y a peu de bois dans ce township, et celui qu'on y trouve est de qualité inférieure et beaucoup endommagé par le feu, ce bois est principalement le liard et le saule outre une petite quantité d'épinette rouge sur les sections Nos. 6 et 8.

Township No. 16.—La partie nord de ce township qui s'étend de la frontière septentrionale presque jusqu'au chemin qui conduit de Winnipeg à la Pointe du Chêne, consiste en marais ou en terrains plats et humides, accidentés ça et là par des côteaux couverts de petits saules ou liards secs. A l'angle sud-ouest il y a une étendue considérable de terre basse inondée par les eaux qui rendent tout-à-fait impropres aux travaux agricoles quatre ou cinq sections. Depuis la frontière ouest de ce township à son point d'intersection avec le chemin de Winnipeg et de la Pointe du Chêne, il y a une lisière de bonne terre à prairie qui se compose de marne argileuse, lisière qui s'étend le long du côté nord du chemin ci-dessus mentionné jusqu'à la frontière est, et qui s'avance au sud du chemin à travers ce township sur un tiers environ de sa longueur, pour s'élargir à cet endroit et se prolonger jusqu'à la frontière sud du township.

Township No. 9.—La surface de ce township se compose en général de prairies unies, entrecoupées de groupes de peupliers et contenant un terrain bas à fond riche, qui est excellent pour le foin, et qui, à l'aide de légers travaux de drainage, pourrait être converti en terre arable de première qualité.

La rivière la Seine traverse la partie sud du township de l'est à l'ouest; ses bords qui sont abruptes, atteignent en moyenne une hauteur d'environ dix pieds, et sont généralement couverts de liards et de chênes nains. L'eau de cette rivière est douce et très-potable, tandis que le sol de ce township est composé d'une couche épaisse de marne fine mêlée avec de l'argile.

Township No. 10.—Une grande partie de ce township se compose d'un terrain découvert et de prairies unies, contenant en outre une grande étendue de terres à foin, qui se trouvent principalement au sud. Il y a quelques massifs de liards dans la partie sud-est du township. Le sol se compose d'une couche épaisse de marne riche et bien mêlée avec de l'argile.

Township No. 11.—Le sol de ce township est de première qualité pour les fins agricoles, et contient de magnifiques terres pour les pâturages, avec un sol de la qualité la plus riche.

Environ un sixième de l'étendue de ce township se compose d'une terre marécageuse, bonne pour les prairies et très-précieuse pour le foin qui y pousse. Cette terre marécageuse a une pente rapide avec un débouché au nord-est et au nord-ouest et son eau se décharge dans le crique de Cook. Quoique les sources soient nombreuses dans ce township, on n'y voit néanmoins, ni petites rivières ni ruisseaux.

Les principaux fruits sauvages sont les fraises, les framboises, les cerises, les prunes et les gadelles.

Township No. 12.—Le sol de ce township est de première qualité, excepté au milieu, où il est de qualité inférieure. Les bois sont le grand peuplier, qui mesure douze à dix-huit pouces de diamètre, l'épinette blanche et l'épinette rouge, de même dimension, que l'on trouve dans les marais.

Township No. 13.—Ce township est très propre à la culture. Bien qu'on y trouve des marais en grand nombre, ni leur profondeur, ni leur étendue n'est considérable.

Le bois qui y prédomine est le liard, mais il n'est pas de haute taille, excepté sur les bords du crique de Cook. Une grande partie du township est couverte de petits arbres. La crique de Cook reçoit son eau de sources qui se trouvent sur son parcours et en conséquence n'est jamais tarie en été, ni bien gelée en hiver. Cette eau est pure et excellente.

On récolte chaque année de grandes quantités de foin dans les endroits marécageux.

Township No. 14.—Ce township renferme un terrain très-propre à la culture. Les sections 25 et 36 sont plantées de grands liards. Il y a aussi quelques marais d'une étendue peu considérable.

Le sol est bon et profond, et on peut avoir de l'eau en creusant des puits à une faible profondeur.

RANG VI—A L'EST.

Township No. 2—Le sol est très-élevé, presque tout en prairie, parsemé de beaux bosquets de liard. Le sol est une marne noire, mais il est un peu plus léger sur les côteaux. La rivière au Roseau, dont l'eau est très limpide, est bordée d'une étroite lisière d'érable, chêne et liard de bonne taille, et traverse le township. Tout le sol est propre à la culture. La prairie consiste en un sol riche et renferme suffisamment de bois pour le chauffage et les autres services.

Township No. 3.—En général bas et plan. La partie sud est humide, le sol est d'argile forte et produit de l'herbe propre au pâturage ; la partie nord est recouverte de pin et d'épinette, et il y a de grandes clairières dans les bois propres au pâturage, et où croit du beau foin. Le sol est très-graveleux. Le bras ouest de la crique du Rat traverse le milieu du township, et fournit une eau limpide. Le lit du cours d'eau est graveleux et couvert de saules rabougris.

Township No. 4.—Les premier et second rangs des sections sont bien plantés de sapin, d'épinette et de liard. Le sol est principalement de marne argileuse légère, sauf dans le sud-ouest, où il est pierreux et graveleux; et il est en partie recouvert de petits saules et liards morts.

Le bras est de la crique du Rat traverse diagonalement le township. Il y a de chaque côté de magnifiques terres, en partie recouvertes de liards.

Township No. 5.—Très-plan, tout-à-fait impropre à la culture, car il se compose de marais et d'un sol pierreux. Les bois qui le recouvrent sont d'une qualité très-inférieure. A certains endroits, on peut trouver cependant quelques bons arbres propres à la construction des maisons. Le bois se compose en général de tremble, orme, épinette blanche et épinette rouge.

L'eau est pure et bonne, et on peut en trouver facilement dans tout le township, soit à la surface du sol, soit en le creusant.

Township No. 6.—Presque tout en buissons. Il fut une fois couvert de nombreux et gros liards, mais le seul gros bois qui ait échappé au feu se compose de bouquets d'épinette rouge propres à la construction. Les buissons sont formés principalement de liards et saules rabougris. Le sol est de mauvaise qualité et onduleux; les sections qui longent la ligne de base sont basses et marécageuses. L'extrême rang occidental des sections est couvert de gros cailloux et impropre à la culture. Le sol est léger et mêlé en général de sable et de gravier.

Township No. 7.—Les deux rangs au nord de ce township consistent principalement en un sol de prairie. La partie sud est onduleuse et entrecoupée de ravins dans lesquels s'égoutte toute l'eau qui pourrait se trouver à la surface. Les lits de ces ravins, qui se dessèchent dans l'été, se recouvrent alors d'un foin d'une qualité supérieure.

Le sol est une argile profonde; il se cultive facilement et donne de bons résultats. Le bois se compose principalement de jeune liard très-vigoureux, quoiqu'il soit bien souvent ravagé par le feu. Il y a des bouquets d'épinette rouge de bonne taille sur parties des sections 4, 8, 11 et 14.

Township No. 8.—La partie subdivisée consiste en un sol de prairie, formé d'une argile compacte et profonde. Les seuls bois qui s'y trouvent se composent de quelques petites touffes de liard et de saule.

La partie nord du township est formée de marais et d'un terrain marécageux très brûlé, qui n'ont aucune valeur.

La rivière la Seine, qui s'avance au nord, a une largeur moyenne d'environ cent chaînons, et une profondeur de huit à dix pieds; elle n'a pas de courant perceptible, et va se perdre dans un grand marais.

Township No. 9.—Le sol est presque tout plan, et une partie considérable au sud

est favorable à la production du foin. Il y a sur le côté sud de la rivière la Seine un grand marais, tout-à-fait impropre à la culture, dont une partie n'a pu être arpentée.

La rivière la Seine traverse l'encoignure sud-ouest du township, et fournit une eau fraîche et bonne.

Le sol est généralement une riche marne argileuse.

Township No. 10.—Le sol est en général très uni et contient une grande quantité de terre à foin.

Le sol est généralement une riche marne argileuse. Il ne contient guère de bois, à l'exception de quelques bouquets de liards à l'encoignure nord-ouest, et ce bois est presque tout mort à la suite des feux qui l'ont ravagé.

Township No. 11.—Le sol est une marne argileuse riche sur les deux tiers de la section ouest; le tiers est contient une marne graveleuse sur le haut des côteaux qui sont en quelques endroits pierreux, avec une riche marne à leur pied. Plus d'un tiers est marécageux et impropre en grande partie à la culture ; il produit pourtant du bon foin. La plus grande partie de ce terrain marécageux se trouve sur le côté ouest et semble beaucoup plus élevée que le fond de la "Crique Cook" dans laquelle il s'égoutte ; la plus grande partie pourrait être drainée à peu de frais. Plusieurs sections sont plantées de liards.

On peut trouver de l'eau en creusant à une faible profondeur.

Township No. 12.—Terrain onduleux, traversé par de nombreuses butes et des marais, la plupart dans une direction nord-ouest et sud-est. Quelques-uns de ces marais sont très étendus et fangeux, quoiqu'ils produisent beaucoup de foin. Presque la moitié du township est recouverte de petit liard. Le township est arrosé par plusieurs petites criques, dont l'une s'appelle la "Crique de Cook." Cette crique fournit de l'eau durant toute l'année.

Township No. 13.—N'est pas très-propre à la culture, à l'exception des sections 19 et 30. Les marais sont considérables, nombreux et impraticables, sauf au milieu de l'été ou durant l'hiver. Les autres parties du township contiennent beaucoup de liard, un peu de chêne et d'épinette blanche.

Le sol est fertile pourtant le long du crique de la Diable, comme le prouvent les broussailles épaisses qui croissent au milieu des liards. Les feux ont par le passé ravagé la principale partie du township et dévasté ses bois, qui laissent voir maintenant des abattis considérables.

Township No. 14.—Ce township est traversé par plusieurs routes qui servent à l'exploitation du bois.

Le meilleur bois a été abattu, bien que des quantités considérables soient encore propres à la construction des maisons et des clôtures.

Si l'on creusait un chenal à travers les marais jusqu'à la crique du Diable, on pourrait, en les drainant, les convertir en bonne terre, vu que le sol est une marne noire très profonde.

Township No. 15—Ce township est l'un des plus propres à la culture dans cette partie du pays ; le sol en est onduleux et planté en grande partie de liard, épinette blanche et épinette rouge de la meilleure qualité. Il contient aussi du bon chêne et frêne. Il est entrecoupé d'un grand nombre de petits marais propres au foin. Le sol est une bonne marne noire et le sous-sol est une argile blanche.

Township No. 16.—Il est borné au nord par le lac Winnipeg et par un marais considérable. Les sections arpentées sont plantées de gros arbres de la meilleure qualité. Le sol est onduleux et se compose de marne noire, d'argile blanche et de sable.

Rang VII—A l'Est.

Township Nos. 5 et 6.—Le sol et le bois sont légers. Environ un tiers du township 5 est propre à la culture.

Township No. 7.—Toute la partie est couverte par un très-grand marais (ayant deux milles de largeur) connu sous le nom de Marais du Diable. Le sol du reste du township est d'une qualité de seconde classe, à l'exception de celui des deux milles de la partie ouest, qui est de qualité supérieure. La rivière la Seine traverse le

township du nord au sud, fournit une eau abondante et pure, et est en général boisée de chaque côté ; elle contient en certains endroits du bois propre à la construction.

Township No. 8.—La partie ouest comprend une partie de l'établissement prospère de la Pointe du Chêne. Le reste du township est planté de liard, sapin et saule. La partie nord contient du bois de construction ; ailleurs le bois est propre au chauffage seulement. Le chemin Dawson traverse ce township. Le sol est en général sablonneux. La partie sud-est est toute marécageuse.

Township No. 9.—Le sol et le bois dans la partie est sont de qualité inférieure. La partie ouest est très-propre à la culture et le bois et l'eau sont de bonne qualité. La rivière des Anglais traverse la partie sud-ouest du township.

Township No. 10.—La partie ouest est très-propre à la culture. Le bois est si rapproché de la prairie avoisinante que les sections où se trouve ce bois acquièrent par là même une très-grande valeur. Les espèces principales de bois sont l'épinette blanche, le génévrier et le liard. Le sol à sa surface est onduleux et l'eau dans tous les ruisseaux est excellente.

Townships Nos. 11 et 12.—Le sol est de qualité secondaire et très plan. Les bois sont le liard, le saule, le génévrier et l'épinette blanche. Tous les ruisseaux fournissent une eau excellente.

Township No. 13.—La partie est est un marais découvert, et celle qui est à l'ouest est abondamment plantée de liards, épinettes blanches ainsi que de quelques chênes et ormes de haute taille. La plus grande partie de ce township est propre à la culture.

Township No. 14.—La partie ouest est recouverte de petits pins résineux et d'arbres brûlés. Le sol, sablonneux et graveleux, est impropre à la culture. Le reste du township se compose d'arbres calcinés par le feu, et d'épinette blanche et liard de seconde venue. Le sol est de bonne qualité ; on y voit quelques marais et savanes avantageuses pour le foin.

Township No. 15.—Le sol, qui est sablonneux et marécageux, est en général de qualité inférieure ; ses bois sont brûlés par le feu, excepté sur les bords de la rivière de la Tête Cassée, qui coule à travers la partie nord-est du township où la terre est d'excellente qualité et bien plantée de chênes, de pins, de liards et de frênes de belle venue.

Township No. 16.—Ce township en grande partie consiste en un côteau élevé sablonneux, allant du nord au sud, et couvert de bois de petite taille ainsi que d'épaisses broussailles. Le quart sud-ouest du township forme partie de la réserve des Sauvages, appelée "Broken Head."

Township No. 17.—Ce township se trouve sur la rive est du lac Winnipeg, et à l'exception de la partie qui se trouve sur le bord du lac, le sol en général est marécageux et couvert d'épinettes blanche et rougs.

RANG VIII—A L'EST.

Township No. 5.—Environ le tiers de ce township est une savane ; dans les autres parties le sol est léger et sablonneux. Il y a beaucoup de bois, tels que le cyprès, le pin résineux, l'épinette blanche et l'épinette rouge, qui sont propres à la construction et aussi une certaine quantité de cèdre excellent dans la partie est du township.

Township No. 6.—Ce township est presque entièrement couvert de petit bois de pin, d'épinette rouge et de liard de seconde venue. Dans la partie nord-est il y a quelques bouquets d'épinette blanche et d'épinette rouge propres à la construction. Le sol, à l'exception de quelques savanes, est en partie léger, sec et sablonneux. La rivière la Seine, qui coule à travers ce township, est assez considérable pour y faire flotter du bois de construction.

Township No. 7.—La plus grande partie de ce township, presque impropre à la culture, se compose de savanes et de terrains pierreux, mais le sol est bien boisé.

Township No. 8.—Bien que ce township soit couvert de bois, il ne contient que peu de bon bois de construction, si l'on excepte toutefois les sections dix-huit et dix-neuf, qui renferment des bouquets d'épinette blanche propre aux constructions. Le sol, qui est ou marécageux ou sablonneux n'est pas propre à la culture. Le chemin Dawson traverse ce township.

Township No. 9.—Le sol et le bois sont de qualité inférieure. Ce bois en général est de petite taille, et le terrain est marécageux et sablonneux.

Township No. 10.—Ce township en général se compose de terres basses et de marais couverts par l'eau, mais on y trouve de magnifiques bosquets d'épinette blanche et d'épinette rouge propres à la construction. La partie est traversée par un cours d'eau.

Township No. 11.—Les terres de ce township sont impropres à la culture. Les principaux bois de construction sont l'épinette blanche et le genévrier. La rivière de la Tête Cassée traverse la partie est du township. Sur ses bords il y a de beaux bosquets de bois dur.

Township No. 12.—Ce township en général est impropre à la culture, excepté dans quelques sections sur les bords de la rivière de la Tête Cassée, plantées de chêne, orne, merisier et frêne. Dans le reste du township, les bois que l'on y trouve sont l'épinette blanche, le genévrier et le liard.

Township No. 13.—Les terres en général sont de qualité inférieure, excepté sur les bords de la rivière de la Tête Cassée, où le sol est riche et composé de marne. Le reste du township renferme principalement des marais où croit l'épinette blanche, des terres à foin, et des massifs considérables de liards de haute taille.

Township No. 14.—Ce township ressemble au No. 13.

Township No. 15.—Ce township est une immense savane recouverte de petites épinettes blanches et des saules, à l'exception d'une étroite lisière de terre sur les bords de la rivière de la Tête Cassée, profonde de deux à cinq chaînes, et qui possède un sol excellent avec un peu d'épinette blanche, d'orme et de liard d'assez bonne taille.

Township No. 16.—Toute la partie est est une savane. Le reste se compose de marais où croissent l'épinette rouge et l'épinette blanche. Les arbres mesurent en moyenne six à sept pouces de diamètre.

Township No. 17.—La partie est renferme un marais recouvert d'épinette rouge et de saule. Les autres parties sont plantées de pin, d'épinette rouge, d'épinette blanche, de merisier, de liard et de saule. Le sol est onduleux à la surface, et dans la partie ouest il est de bonne qualité. Il est facile de se procurer de l'eau partout dans ce township.

Arpentage en bloc des townships 7, 8 et 9, dans les rangs 18, 19, 20 et 21 a l'est, et traverse des bords des lacs aux Battures et des Bois.

A l'exception d'un petit nombre de lopins de terre comparativement peu importants, la surface de tout le pays est rocheuse et raboteuse et ressemble à celle de la rive nord du lac Supérieur:—des pointes de rochers de granit et ici et là quelques couches d'ardoise, recouvertes de bois tombé en débris d'une forêt naguère magnifique, tels sont les principaux traits distinctifs de cette contrée. Cependant, d'un point élevé, à la base de la troisième ligne, entre les rangs 18 et 19 à l'est, on pouvait distinguer une plaine unie, couverte d'arbres verdoyants et s'étendant vers l'ouest aussi loin que la vue pouvait porter.

A part quelques îles du lac aux Battures, et deux petits bosquets de pin à l'extrémité sud-ouest de la pointe de la Péninsule, et d'un autre au Portage-du-Pin, entre le lac aux Battures et le lac des Bois, on ne trouve pas de bois dans ce pays, dont presque toute la surface a été dévastée par le feu.

La hauteur des rochers qui bordent les lacs varie de vingt à cinquante pieds, et dans certains endroits elle est de cent pieds, à l'exception de la baie sud-ouest du lac aux Battures où la rive est peu élevée. La différence de niveau entre le lac aux Battures et le lac des Bois n'est que de trois pieds, par suite de deux rapides de dix-huit pouces chacun.

Les rochers sont principalement de granit et d'ardoise joints à du carbonate de cuivre et des pyrites de fer.

Rang I—A l'ouest du Méridien Principal.

Township No. 2.—Ce township est une prairie unie, possédant un sol de marne noire, et cultivable dans toute son étendue.

Township No. 3.—Ce township est une prairie découverte et unie, avec un sol composé d'argile dure et forte.

Dans la partie sud-ouest du township le sol se compose d'une marne argileuse et légère, et le terrain est plus élevé et descend par une pente douce vers le sud.

Le lac, qui se trouve à la partie sud-ouest, est une magnifique nappe d'eau, et abonde en oiseaux sauvages.

Township No. 4.—Tout ce township est en prairie. Le sol de la moitié nord de ce township, qui est élevé et sec, se compose d'une marne argileuse. La moitié sud est un peu plus basse et couverte par l'eau le printemps. Il n'y a ni cours d'eau ni lacs dans ce township, et l'eau qui s'est accumulée à la surface le printemps, s'évapore complètement au mois de juillet.

Township No. 5.—Ce township consiste en une prairie tout à fait découverte, possédant un sol de belle marne argileuse, et très propre à la culture.

Vers le sud le terrain est très uni et ne contient pas de broussailles, tandis qu'au nord il est accidenté et raboteux. Il n'y a aucune espèce de bois sur toute la surface de ce township.

Township No. 6—Ce township est très propre à la culture. Le sol dans presque tous les endroits se compose d'une marne argileuse. Dans le voisinage de la rivière aux Gratias, dont les bords atteignent une hauteur d'environ dix-huit ou vingt pieds, le sol est une argile dure et forte.

Ce township est entièrement déboisé.

Township No. 7.—Ce township est arrosé et égoutté par le bras est de la rivière aux Gratias, qui prend sa source, partie dans ce township et partie dans le township adjacent, à l'ouest.

Une bonne partie de ce township est une terre de prairie élevée de première qualité. A l'ouest de la rivière aux Gratias, le township longe et embrasse une partie du grand marais à foin, qui sépare la rivière aux Iles des Bois de la rivière aux Gratias.

Ce township est entièrement déboisé.

Township No. 8.—Vingt sections de ce township sont assez sèches pour être cultivées, et les autres sections renferment d'excellente terre à foin.

La rivière Sale traverse la section trente-six, et touche l'angle nord-est de la section trente-cinq.

Cette rivière possède une eau courante pendant tout l'été. Ses bords sont assez bien boisés.

Township No. 9.—Ce township peut donner d'excellents pâturages. La partie baignée par la rivière Sale est bien boisée et bien arrosée, et très propre à la culture des grains.

Township No. 10. Ce township présente certaines ondulations. Il se compose d'un terrain sec, qu'on peut cultiver immédiatement, et d'un terrain humide favorable à la production du foin. On peut égoutter partout ce township facilement. Le sol est très riche, formé de couches alluviales, superposées sur un fond d'argile ou de marne poreuse.

Il n'y a pas de terres incultes dans ce township.

On peut aisement se procurer de l'eau dans plusieurs endroits, en creusant quelques pieds. On n'y trouve pas de bois.

Township No. 11.—Ce township consiste entièrement en une prairie découverte et unie, et son sol s'abaisse par une pente douce au sud et au sud-est.

Le sol se compose d'une couche très épaisse de marne argileuse, qui est noire très-riche et est très-propre à la culture. Il n'y a ni roches ni bois de construction dans la partie arpentée.

Le sol est très sec dans ce township, qui ne possède que bien peu d'endroits humides, et bien peu de terre à foin. On n'y trouve pas de cours d'eau, mais il n'y a pas de difficulté à se procurer de l'eau en creusant. L'eau en est excellente et nullement saumâtre.

Township No. 12.—Ce township se compose presqu'en entier de prairies découvertes, se dirigeant vers le sud par une pente douce. Il n'y a pas d'autre bois que

quelques petits bosquets de liard, sur les sections 23, 24, 25 et 36, mais ce bois est de très petite taille.

Il y a quelques savanes à foin, et celle qui se trouve sur et près la limite nord du township est considérable et avantageuse.

Il n'y a pas de cours d'eau, mais on peut se procurer de l'eau en creusant à une faible profondeur.

Le sol est très-riche, se composant de marne argileuse noire, et il est très propre à la culture.

Township No. 13.—Les parties sud et ouest de ce township sont des prairies. La partie nord est bien plantée de liard. Le feu a exercé ses ravages dans la partie principale de la forêt. La terre, dans les endroits où il y a des bouquets de bois, est généralement de bonne qualité. Le sol en est un peu pierreux.

Les prairies sont remplies de savanes à foin, mais il y a dans certains endroits des côteaux qui sont secs.

Sur la section 1, il existe un côteau formé de pierre calcaire d'environ un demi-mille de circonférence ; à cet endroit on a construit un four à chaux, qui fournit une quantité considérable de chaux de première qualité.

Township No. 14.—Ce township consiste en bosquets de liards, et en clairières qui sont autant de prairies. Les prairies et les bosquets d'arbres couvrent à peu près également la surface du township. Beaucoup de ces arbres ont été détruits par le feu.

Le sol est sec et d'assez bonne qualité en moyenne ; un côteau graveleux s'étend le long de la rangée nord des sections, et le sol en est léger et sablonneux.

Au pied de ce côteau le sol est pierreux depuis environ un mille au sud du côteau en gagnant la ligne de base,—le sol est de bonne qualité.

On peut se procurer d'excellente eau, en creusant des puits.

Township No. 15.—Environ les deux tiers de ce township offrent de bonnes terres pour la culture. On trouve ici et là des bosquets de liard de petite taille, propres à la construction des clôtures et au chauffage, mais on n'en trouve pas de grosseur suffisante et qui soient d'aucune utilité pour les constructions.

Dans le voisinage du lac aux Battures, il y a quelques côteaux pierreux. L'eau de ce lac est quelque peu saumâtre, mais elle n'est pas malsaine que l'on sache.

Township No. 16.—La plus grande partie de ce township est propre à la culture. La région au nord est plus ou moins bien couverte de liard. Le peu de grosseur de ces arbres empêche que l'on s'en serve aujourd'hui pour autre chose que pour les clôtures et le chauffage.

On rencontre dans certains endroits des lopins de terre ou des côteaux pierreux.

Township No. 17.—Ce township peut former de bons établissements, possédant un sol favorable à la culture, si ce n'est sur certains côteaux pierreux, et il est bien planté de bois, propre à la construction des clôtures et au chauffage.

Le sol à sa surface présente des ondulations; dans quelques-uns des endroits qui sont bas, on trouve des savanes à foin.

Rang II.—a l'ouest.

Township No. 2.—Ce township est une prairie. Le sol en est excellent. On trouve dans des ravins de l'eau à leur surface.

Township No. 3.—Tout ce township est en prairie. Dans les endroits au nord-est et au nord-ouest, le terrain est bas et plat, tandis que le sol se compose d'une argile qui est forte, et qui forme une excellente terre à foin. La partie ouest du township est élevée, le sol est une marne argileuse et riche, et il est bien arrosé. Dans la partie est du township, il y a une belle nappe d'eau, environnée d'une terre élevée, d'excellente qualité.

Township No. 4.—Tout ce township est une prairie. La rangée nord des sections présente un terrain bas et plat, tandis qu'ailleurs le sol, qui se compose d'une marne argileuse et riche, est onduleux.

Il n'y a pas d'eau courante dans le township.

Township No. 5.—Ce township est une terre de prairie, très propre à la culture. Le terrain dans tout ce township est très uni. Comme il n'y a pas de ravins pour égoutter l'eau qui se trouve à la surface, cette eau se répand dans les terrains qui sont bas, et qui se convertissent ainsi en bonnes terres à foin.

Il n'y a dans ce township ni bois pour les clôtures, ni bois de construction ou de chauffage.

La terre ne contient pas de roches.

Township No. 6.—Ce township présente une prairie, découverte de tous côtés et de bonne qualité, et il est très propre à la culture. Le sol se compose d'un terrain noir mêlé d'argile ou d'une couche inférieure de marne argileuse. Il n'y a pas de bois de construction dans le township, et les bosquets d'arbres les plus près sont à une distance d'environ trois milles à l'ouest.

Township No. 7.—Environ les deux tiers de ce township se trouvent compris dans la grande savane à foin, au-dessus de laquelle les eaux de la rivière aux Iles de Bois doivent passer le printemps pour se rendre et se décharger dans la rivière aux Gratias, que l'on peut considérer comme prenant sa source dans cette savane.

Il y a bien peu d'endroits qui ne possèdent pas un sol de prairie, et l'on a fait passer en tous sens dans la savane sans difficulté, des bœufs traînant de lourdes charges.

Le sol est très riche, et produit du superbe foin net et haut de deux à trois pieds, une fois arrivé à sa pleine maturité.

Si l'on pratiquait un passage pour l'eau à partir de l'endroit où la rivière aux Iles de Bois entre dans la savane, jusqu'à la rivière aux Gratias, ces terres deviendraient assez sèches pour tout ce que l'on se proposerait de faire.

Dans l'angle sud-ouest de ce township, il y a un bloc d'environ huit milles carrés de magnifiques prairies élevées et onduleuses, dont le sol se compose d'une excellente marne sablonneuse.

Township No. 8.—Ce township à sa surface est généralement très-uni, et une bonne partie est sèche pendant les mois d'été. La plus grande partie de ce township est couverte d'eau au printemps. De grandes étendues à la surface, une fois devenues sèches, offrent l'aspect d'un sol qui est durci et fendillé.

Environ neuf milles carrés se trouvent compris dans cette savane à foin. Le reste du township, à peu d'exceptions près, se compose de prairies qui sont sèches·

Il y a un cours d'eau dans ce township.

Township No. 9.—Le sol de ce township est de qualité supérieure, se composant d'une épaisse couche de riche terre végétal, reposant sur un sous-sol d'argile forte. Le terrain est généralement sec. Les seules savanes de quelque importance se trouvent dans la partie sud du township, et elles sont entourées de bonn eterre à foin.

Les principaux bois de construction sont le chêne, l'orme et le liard. Ces arbres qui sont courts et rabougris, fournissent un bois de construction de médiocre qualité. La plus grande partie de ces espèces de bois se trouvent sur la rivière Sale, qui traverse la partie nord du township dans la direction sud-est. L'eau de cette rivière est pure et excellente.

Township No. 10—Le sol est excellent, et consiste en un dépot d'alluvion, reposant sur un sol d'argile, où l'herbe et le grain peuvent croître abondamment.

Un bras de la rivière Sale traverse un coin du township et arrose douze sections. L'eau est bonne. Les bords de la rivière sont plantés de chêne et de liard, mais pas en quantité suffisante pour alimenter tout le township.

Township No. 11.—Le sol dans ce township est bien propre à l'agriculture, et consiste en général en une marne argileuse. Le terrain s'abaisse légèrement au nord et au nord-est.

Il y a quelques bosquets de petits liards, mais ils sont peu considérables.

Il y a aussi quelques marais à foin qui produisent de la bonne herbe. Il y a sur la section 19 et sur une partie de la section 20 un grand côteau graveleux, qui sera d'une grande valeur pour la construction du chemin, car il n'y a pas d'autre côteau graveleux dans les alentours. Le côteau est élevé, et le gravier est de bonne qualité.

Il n'y a pas de cours d'eau, mais on peut se procurer facilement de l'eau en creusant des puits.

Township No. 12.—Le sol dans ce township est très-riche et bien propre à la culture. Il s'abaisse légèrement d'une manière uniforme au sud et au sud-est.

On peut trouver quelques marais à foin, mais ils ne sont pas d'une grande étendue. Il n'y a ni bois ni cours d'eau.

Township No. 13.—C'est un township de prairie; le sol est bon et entrecoupé de marais à foin. Il y a quelques bosquets de liard sur les sections 19, 20 et 21. La section 31 est à demi boisée.

Township No. 14.—Ce township est bien propre à la culture. Le sol est de la meilleure qualité, et la partie ouest du township est couverte de gros liards propres à la construction. Un beau côteau traverse les deux rangées au nord des sections, élevé d'environ vingt pieds au-dessus du pays environnant au sud et s'abaissant graduellement au nord. On peut se procurer de l'eau tout le long du côteau en creusant le sol à une profondeur de quelques pieds.

Township No. 15.—Toute la terre sur le côté sud du lac aux Battures est propre à la culture, elle est de bonne qualité, et couverte en partie de liards propres au chauffage et à la constructiou des clôtures, et de quelques chênes bons pour la construction. Ce township renferme quelques bons marais à foin.

Township No. 16.—Ce township n'est pas complet et n'a que le tiers environ de l'étendue ordinaire; il est situé sur la rive ouest du lac aux Battures. Il est bien propre à la culture, renferme un sol riche, du bois de petite taille, et de très-bons marais à foin le long des bords du lac.

Township No. 17.—Aboutit à la rive ouest du lac aux Battures. Il est bien propre à la culture, consiste en une marne noire, et est entremêlé de bois et de prairie. Il y a de grandes prairies de foin le long des bords du lac.

Rang III—a l'Ouest.

Township No. 2.—Ce township est en prairie. Sol, marne noire.

Township No. 3.—Tout en prairie découverte. Son sol est excellent à l'exception d'un petit marais sur le côté ouest, et ne renferme pas de pierres. Une crique contenant de la bonne eau traverse le township, en outre de quelques ruisseaux.

Township No. 4.—Consiste en une prairie fertile découverte. La partie nord est de niveau, la partie centre basse, et la partie sud-est bonne et onduleuse. En outre de quelques cours d'eau que nous avons trouvés à sec, une petite crique fournissant une eau limpide serpente à travers la partie nord du township. Ces cours d'eau, quoique desséchés durant l'été, fournissent une eau abondante au printemps et à l'automne. On peut se procurer de l'eau en creusant le sol à trois ou quatre pieds de profondeur.

Township No. 5.—Un quart environ de ce township est marécageux; le terrain est bon pour le foin mais il est trop bas pour pouvoir être cultivé. Les parties centre et ouest forment une bonne prairie découverte. Le sol est une marne noire.

Township No. 6.—Prairie très-unie avec un sol de marne noire. Il n'y a pas de cours d'eau dans ce township, et il n'y a que deux petites îles plantées de chêne, l'une dans les sections seize et vingt et un, et l'autre dans l'encoignure nord-est de la section dix-huit. On trouve dans un ravin qui s'étend le long de la ligne entre les sections vingt, vingt et une, dix-sept et seize, des mares de bonne eau qui ne tarissent pas durant la saison.

Il y a un bon marais à foin dans le sud du township, où bon nombre de colons du township 6, rang 4 à l'ouest, viennent faire leur approvisionnement de foin pour l'hiver.

Township No. 7.—Les deux tiers environ de ce township consistent en un grand marais à foin situé entre la rivière aux Iles de Bois et la rivière aux Gratias qu'ils séparent. Il produit de l'excellent foin à son extrémité, mais les parties centrales et surtout le côté ouest du township sont couverts de joncs noirs.

Le reste du township forme une excellente prairie élevée, sur tout ce bloc qui forme environ dix milles carrés sur toute la longueur de la frontière sud.

A part quelques touffes isolées de tilleuls, ce township ne renferme pas de bois

Township No. 8.—Le grand marais à foin ne couvre seulement qu'une faible partie de ce township. Des trente-deux autres sections qui restent, vingt-neuf environ sont élevées et ondulent légèrement en prairie; le reste renferme de l'excellente terre à foin.

Il ne saurait y avoir de meilleure terre que la partie sèche de ce township, et la terre à foin, à l'exception de quelques parties dans le grand marais à foin, se compose de bon sol de prairie.

Il n'y a ni bois ni eau dans ce township.

Township No. 9.—Ce townsnip consiste en prairies découvertes très-unies, entrecoupées ça et là par quelques petits marais et quelques touffes de tilleuls et de petits liards. Le sol est en général une marne noire.

Township No. 10.—Ce township se compose en partie d'une prairie basse de bon sol, fournie d'herbes abondantes, et en partie de prairie sèche unie.

Le township est traversé près de la frontière nord par un chenal à sec d'une largeur de trois à quatre chaînes, et dont les bords en argile s'élèvent à une hauteur de six à huit pieds au-dessus de son lit. Le lit (qui consiste en une vase noire d'environ dix-huit pouces) est recouvert de grandes herbes. La vase repose sur un sable fin et propre, et on peut trouver de l'eau en creusant ce sable à une profondeur d'environ trois pieds. Ce canal à sec est planté de chaque côté de chêne et de liard, mais surtout de ce dernier bois.

Township No. 11.—Ce township est plus approprié au pâturage qu'à la culture; il renferme de l'eau et des abris pour les bestiaux.

La partie supérieure en est traversée par la rivière Sale et une crique qui s'avance parallèlement à cette rivière. Le sol entre ces deux cours d'eau est couvert de buissons très épais et de quelques chênes et érables, quoique la plus grande partie de ces derniers aient été abattus. La région au sud de ces rivières est entrecoupée par des fondrières, des marais à foin, et quelques petites îles garnies de liard.

Township No. 12.—C'est un petit township incomplet qui consiste en une prairie sèche.

Township No. 13.—Les deux tiers environ de ce township se composent d'une bonne prairie arable, bien propre à la culture. Il se trouve près de la voie principale qui longe la rive nord de l'Assiniboine, ainsi que des grandes prairies du lac Long. Il y a en abondance du bois propre à la construction des maisons et des clôtures le long des côteaux qui traversent la partie nord du township. Au nord de ces côteaux, le sol devient graveleux et pierreux, et est propre seulement aux pâturages.

Township No. 14.—Le sol est partout de qualité inférieure, mais surtout le long des limites est et sud, où il y a un côteau très-graveleux qui ressemble à la rive d'un ancien lac. Le sol est bas et marécageux dans un certain rayon au nord de ce côteau, et il est aussi graveleux et pierreux.

Il y a beaucoup de bons poteaux de clôture dans le township; on trouve du bon bois de construction le long du côté est.

Township No. 15.—Le sol est principalement une marne riche, entrecoupée seulement par quelques marais. Une dixième partie environ est une prairie découverte. Le reste est couvert en partie par du bon bois vert et en partie par des buissons formés de liard et saule nains. Le meilleur bois (dont une partie est propre à la construction) se trouve dans la partie nord du township. La partie sud est couverte de massifs épais de petits liards.

Township No. 16.—Tout ce township se compose de terre cultivable et de prairies onduleuses, parsemées de bosquets de liard de moyenne grandeur.

Il avoisine le côté ouest du lac aux Battures.

Township No. 27.—Ce township peut s'établir très facilement; le sol, onduleux à sa surface, est de bonne qualité, et couvert d'une bonne quantité de bois, qu'on peut employer comme bois de chauffage, ainsi que pour les clôtures et les construction qui n'exigent pas de pièces de grande dimension.

Il n'y a pas de ruisseaux dans ce township, mais on peut se procurer de l'eau en creusant le sol.

RANGE IV—A L'OUEST.

Township No. 2—Ce township est une prairie unie; sol, marne noire. Il y a près du centre deux petites îles couvertes de chêne et de frêne noir.

Township No. 3.—Presque tout ce township consiste en une prairie découverte excellente pour le foin et les pâturages. Une lisière de bois magnifique comprenant l'orme, le chêne et le liard, se trouve dans la partie nord-ouest. Deux petites rivières, fournissant une eau excellente, traversent la partie boisée.

Il y a plusieurs cours d'eau dans d'autres endroits. En creusant à la profondeur de trois ou quatre pieds, on peut se procurer de l'eau en abondance.

Township No. 4.—Ce township, l'un des plus beaux de la province, est une prairie découverte d'un bout à l'autre. Le sol à sa surface, est tantôt uni et tantôt onduleux, et se compose d'une marne riche et d'un sous-sol d'argile. Il possède un grand nombre de cours d'eau, qui deviennent secs pendant l'été, mais en creusant à une profondeur de trois ou quatre pieds on peut se procurer une eau abondante et d'excellente qualité.

Township No. 5.—Le sol de ce township est de bonne qualité, à l'exception de quelques 1,500 acres dans la] artie nord-est, qui sont marécageux.

Au centre coule un ruisseau qui ne tarit pas et qui fournit une eau excellente; ses bords sont plantés de chêne, frêne, érable et orme magnifiques.

Township No. 6.—Tous les lots de ce township sont cultivables. Le sol se compose d'une terre végétale très noire superposée sur une couche d'argile blanche. La rivière Boyne traverse la partie nord-ouest du township; ses bords sont élevés de douze pieds environ et le courant a une vitesse d'environ trois milles à l'heure. Une lisière de bois de chêne d'excellente qualité, mêlé d'orme, de liard et de tilleul, mesurant en moyenne douze pouces de diamètre, s'étend de chaque côté de la rivière sur une largeur variant de 10 à vingt chaînes. Une autre lisière de chêne, de même qualité et de même largeur, s'étend dans une direction sud-est depuis la section 28 jusqu'à la section 12. Toutes les sections qui contiennent du bois, ainsi que quelques-uns des lots de prairie adjacents, ont été pris et on y fait des améliorations plus ou moins consirables. L'année dernière on y a fait de magnifiques récoltes de blé, d'orge et d'avoine.

Township No. 7.—Environ vingt-six milles carrés de ce township consiste en une superbe prairie onduleuse, possédant un sol formé de marne sablonneuse.

Le bois se trouve à une petite distance de chaque partie de ce township.

Sur la frontière de l'est se trouve le Grand Marais, qui couvre environ sept sections. Ce marais est très-humide et rempli de fondrières, et il est couvert de joncs. En été les bêtes à cornes errent en liberté sur presque toute sa surface, mais il n'est pas bon d'y passer avec des charrettes chargées, principalement près de l'embouchure de la rivière aux Iles des Bois.

Township No. 8.—La surface de ce township est unie généralement ou présente de légères ondulations. Le sol se compose d'une marne sablonneuse, qui permet à l'eau qui est à la surface de disparaître de bonne heure le printemps. Presque tout le township renferme une terre cultivable, et on peut aisément se procurer partout assez de bois pour le chauffage et pour les clôtures.

Township No. 9.—Ce township consiste partie en prairies et partie en forêts de liard. Une partie considérable de la terre de prairie tient de la nature des savanes basses, est couverte de grosses herbes touffues et hautes, et présente dans certains endroits quelques saules, avec des liards de petite taille et des bouquets de chêne. Le liard de construction (que l'on trouve à l'angle sud-ouest du township,) est bien etit,) et a été beaucoup endommagé par le feu. Les terres hautes ont un sol formé de marne noire.

Township No. 10.—Une partie considérable de ce township consiste en prairies dont le fond est peu élevé, mais couvertes de hautes et excellentes herbes, et en savanes basses et humides. Les prairies élevées généralement ont un sol assez bon, et sont couvertes, en certains endroits, de quelques saules et de liards de petite taille.

Ce township est traversé par un canal desséché (près de la limite nord), qui a de

trois à quatre chaînes de largeur, et dont les bords ont une hauteur de six à huit pieds. Le lit de ce canal consiste en une couche de vase noirâtre d'environ dix-huit pouces d'épaisseur, et est couvert de hautes herbes. Sous cette couche de vase se trouve un fond de beau sable fin, dans lequel on peut se procurer une belle eau claire. Ce canal déseché se trouve bordé de chaque coté de chênes, liards et ormes ; le bois, néanmoins, a été endommagé par le feu dans certains endroits.

Township No. 11.—On considère ce township comme de seconde classe. La moitié nord est couverte de liards, saules et broussailles ; sur le troisième mille au sud il y a une forte lisière de liards et chênes. Au sud de cette lisière le pays est plus découvert, et sur la troisième ligne du nouvel arpentage, il existe une grande savane couverte par l'eau, et par de longs et forts roseaux.

On trouve encore d'excellent bois de construction sur la moitié nord ; mais ce bois se détruit rapidement d'année en année par le feu.

Township No. 12.—(Moitié Sud.) Ce township est couvert de touffes de liard et de broussailles, et on trouve sur les bords des rivières Sale et du Moulin quelques chênes et ormes de forte taille. On voit ça et là quelques prairies à foin d'une étendue peu considérable.

Le bois, principalement sur la partie nord du township, a été bien éclairci pour la construction des clôtures, quoiqu'il y en ait encore une grande quantité propre à faire des perches.

Le sol de cette moitié du township est de qualité secondaire.

Township No. 13.—C'est un très beau township ; le sol, d'une excellente qualité, se compose d'une riche marne argileuse. Le long du côteau, dans la partie nord du township, il y a beaucoup de bois dont on peut se servir pour les clôtures, le chauffage et les constructions. Le lac Long fournit en abondance une eau d'une excellente qualité, et les terres de prairie dans le voisinage sont d'une grande étendue et le sol en est excellent.

Township No. 14.—Ce township est plus propre pour les pâturages et l'élevage des bestiaux que pour la culture. Les parties sud et est sont pierreuses et graveleuses,—tandis que celles du nord et de l'ouest sont exemptes de roches et possèdent un sol un peu plus profond ; on y voit aussi ça et là plusieurs belles clairières, qui sont autant de prairies.

Le bois, qui prédomine presque partout, est le liard de petite taille, qui n'est propre que pour la construction des clôtures.

Township No. 15.—Ce township est borné au nord par le lac St. François, qui est la continuation du lac Manitoba. Il y a un grand marais dans la partie ouest du township. La partie est en général est une prairie unie, couverte d'une certaine quantité d'excellent bois de liard et de chêne propre aux constructions. Deux chemins, l'un qui conduit aux Plaines du Cheval Blanc, et l'autre à la Pointe du Peuplier, traversent ce township.

Township No. 16.—Ce township est situé à l'est du lac Manitoba et renferme s'établissement des Métis canadiens-français, connu sous le nom de " Mission des Sauvages." La partie est se trouve plantée de liards, chênes et saules, quelques-uns de ces bois sont propres à la construction. La partie nord-est du township est marécageuse.

Township No. 17.—La partie sud et la frontière est sont couvertes de bois. Le reste du township est une prairie, dont la surface est accidentée par des savanes et des terrains à foin. Le sol se compose d'une marne riche, mais il est pierreux.

Rang V.—A l'Ouest.

Township No. 2.—Presque tout ce township est une prairie, dont le sol se compose d'une marne noirâtre. Une lisière couverte du plus beau chêne, et large d'environ trente chaînes, traverse la rangée sud des sections où l'on a divisé vingt-six lots à bois.

Township No. 3.—Une lisière de bois traverse ce township. A part ce bois, tout ce township est une terre de prairie.

Township No. 4.—Ce township est une prairie. Il n'y a pas de bois de construction, mais on pourrait en faire venir pour les besoins des colons des flancs des Montagnes de Pembina, qui traversent les townships à l'ouest du bloc où ce township est situé.

Township No. 5.—La surface de ce township est unie. Il y a quelques petits lopins de terre à foin et quelques ravins desséchés. Le sol se compose d'une marne noire très riche. La petite rivière du Tabac, traverse la partie nord du township, en coulant de l'ouest à l'est. L'eau en est pure.

Les quelques arbres que l'on voit ici et là le long de la petite rivière du Tabac constituent le seul bois qu'on y peut trouver.

Township No. 6.—La surface de ce township est en général unie, avec une légère inclinaison vers la rivière Boyne pendant environ un mille et demi des deux côtés de la rivière.

Le sol est une marne noire.

Ce township est bien arrosé par la rivière Boyne, qui passe au centre, en coulant de l'ouest à l'est.

L'eau est excellente et pure.

Le township est couvert d'une belle lisière de bois, formée de chêne, orme et tilleul mêlés ensemble, qui le traverse de chaque côté de la rivière Boyne, sur une largeur variant de cinq à vingt chaînes.

Township No. 7.—Le sol de ce township est généralement trop sablonneux pour être cultivable.

Le bois principal est le liard, dont la meilleure qualité a été, dans la plupart des cas, détruite par le feu. Dans certains endroits, cependant, on peut trouver d'excellent bois de chêne et de liard.

Township No. 8.—Les bois principaux de ce township sont le liard et le saule, avec quelques chênes ici et là. La plus grande partie de ce bois est propre à la construction, aux clôtures, etc. ; le feu, néanmoins, en a détruit une quantité considérable.

On trouve de l'eau en plusieurs endroits, mais à l'exception de celle que fournit le ruisseau de l'Orme, elle est très-mauvaise en général.

Le sol est léger et sablonneux.

Il y a quelques marais qui sont excellents pour le foin.

Township No. 9.—La moitié de ce township est propre à la culture, c'est-à-dire toutes les prairies, (excepté les marais) et cette partie qui est en forêts, sur une largeur d'un mille environ, et qui longe la prairie. Le sol est ici un mélange varié d'argile et de sable, en général d'une qualité quelque peu inférieure. Les autres parties du township, qui comprend toute l'étendue des sections ouest et sud-ouest, ne sont d'aucune valeur, et ne possèdent généralement qu'un sol sablonneux et très-léger.

Les deux tiers du township sont couverts de liards ; sur cette étendue, il n'y a que la partie qui avoisine la prairie qui soit de quelque valeur ; quant au reste, il est couvert partout de liards rabougris, morts en grande partie et d'une hauteur d'environ dix pieds seulement.

Le terrain présente de légères ondulations, et s'abaisse graduellement vers le nord et le nord-est. On peut se procurer une eau excellente dans chacun des marais, en creusant à la profondeur d'un ou trois pieds.

Township No. 10.—Si l'on excepte les marais à foin, ce township se compose de bonne terre cultivable, principalement dans les sections nord, où le sol est d'une qualité bien supérieure.

Les marais à foin sont trop couverts d'eau pour qu'il soit possible de les cultiver, mais ils sont d'une grande valeur pour le foin, et en fournissent une grande quantité chaque année. Le bois principal est le liard, qui est de bonne qualité, mais il n'y en a seulement qu'une quantité suffisante pour les besoins des colons.

La plus grande partie de ce township est une prairie presque unie. Le sol se compose d'une marne argileuse noirâtre, remplie de matières végétables et minérales qui y sont déposées.

L'eau courante n'abonde pas dans ce township, mais là où il s'en trouve elle est excellente.

Township No. 11.—Ce township est très propre à la culture. Le sol est partout

de la meilleure qualité, ainsi que le bois qui se trouve sur les bords des deux rivières, qui traversent le township. L'eau de ces deux rivières n'est pas de la meilleure qualité, mais on peut s'en procurer d'excellente en creusant à une profondeur de six pieds.

Township No. 12.—(Partie). Le township divisé No. 12 est très propre à la culture.

Township No. 13.—La partie sud de ce township est une excellente terre cultivable, mais en gagnant vers le nord, elle devient pierreuse et graveleuse. Les bois que l'on trouve le long du " Côteau Pierreux," seul le liard et le chêne de petite taille, mais qui fournissent en abondance d'excellents matériaux pour la construction des clôtures. Les roches sont de l'espèce des gros cailloux ronds, et elles seront d'un grand secours dans les constructions.

Le quart nord-ouest du township est très propre à la culture.

Township No. 14.—Ce township n'est propre qu'aux pâturages et à l'élevage des bestiaux. Le sol à sa surface est pierreux, et l'eau, presque partout, est impregnée de substances alcalines. Il y a d'immenses prairies sur les bords du grand marais.

Township No. 15—Ce township est un petit township divisé, qui se trouve au sud-est du lac Manitoba. Sur les bords du lac, le terrain est humide et marécageux. Les parties sèches sont d'excellentes prairies, bordées de terres à foin.

Township No. 18.—Ce township est aussi un township divisé, et situé à l'est du lac Manitoba. La plus grande partie de ce township est un immense marais, avec des lagunes et des lacs. Le reste du township se compose d'un bon terrain sec et très-cultivable, et le sol est une terre meuble, riche et peu pierreuse. Les rangées de sections à l'est sont plantées de chêne et de liard.

Township No. 19.—Ce township se trouve sur le côté est du lac Manitoba. Il y a un immense marais sur le bord du lac. La partie est possède un sol splendide, est très bien plantée de chêne et de liard et renferme d'immenses prairies. Il y a plusieurs petits lacs, qui fournissent en abondance une eau excellente.

Township No. 20.—La partie nord est presque partout couverte de bois, dont une partie a été détruite par le feu. La partie sud renferme des marais à foin ainsi que des petites savanes et des étangs, qui tous communiquent avec la petite rivière du Cygne.

Range VI—A l'Ouest.

Township No. 2.—La moitié de ce township est une prairie. Le sol se compose d'une marne noirâtre et sablonneuse. Le reste du township est planté d'excellent chêne, qui mesure en moyenne huit pouces de diamètre. Six lots boisés ont été divisés dans la section 15.

Il y a d'excellente eau dans un ravin qui traverse ce township.

Township No. 3.—Ce township se compose de prairies et de forêts. La plus grande partie de ce township est pierreuse.

Township No. 4.—Ce township se compose également de prairies et de forêts. La partie est est très propre à la culture. On trouve du chêne en grande quantité sur les versants des montagnes de Pembina.

Township No. 5.—La surface de ce township est unie. Dans la partie sud-ouest, au pied des montagnes de Pembina, le terrain est bas et humide. Le sol se compose d'une marne noirâtre.

Ce township est bien arrosé par la " Crique du Tabac," qui le traverse de l'ouest à l'est. La partie sud-ouest est bien plantée de tilleuls, chênes et ormes.

Township No. 6.—La surface de ce township est unie, ou légèrement inclinée vers la rivière aux Iles des Bois. Le sol dans la partie est se compose d'une marne noirâtre, et dans celle de l'ouest, d'une espèce de marne sablonneuse. La rivière aux Iles des Bois traverse ce township, en coulant de l'ouest à l'est.

Une lisière de bois comprenant le chêne, l'orme et le tilleul, s'étend le long de la rivière sur chaque côté, sur une largeur variant entre cinq et dix chaînes. Il y a aussi quelques liards dans les parties nord et ouest, mais ils sont de petite taille.

Il y a une grande quantité de sable noir dans la partie ouest.

Township No. 9.—Ce township ne vaut rien, est impropre à la culture ou au commerce de bois. Le sol de sa nature est très-marécageux. à l'exception de certains côteaux de sable, et il est sujet à de fortes inondations au printemps.

Township No. 10.—Ce township se compose de côteaux dont le sol est léger et sablonneux, entremêlés de terres basses, qui sont inondées le printemps.

Le côteaux sont couverts de liard de petite taille, de petites broussailles et de chênes rabougris Les terres basses sont bien plantées de chêne, de frêne noir et de tilleul, et elles sont bien arrosées.

Township No. 11.—Ce township est un township divisé, borné par les paroisses du Portage de la Prairie et de High Bluff. Il est très propre à la culture, vû que le sol est très-fertile, cependant il faudrait égoutter les deux rangées de sections à l'ouest. Le bois comprend le liard, le chêne et l'orme de grande taille. Ce township est arrosé par un grand ruisseau.

Township No. 12.—Ce township est presque partout une prairie découverte. Le sol est de très-bonne qualité; à la surface, il présente de légères ondulations ; et comme ce township se trouve dans le voisinage de grands blocs de hautes forêts le long de l'Assiniboine, il offre de nombreux avantages à ceux qui voudraient s'y établir.

Township No. 13.—On peut considérer ce township comme étant un des plus avantageux pour y former des établissements.

Il y a de nombreux bosquets vers la partie nord du township, et le sol est partout de la meilleure qualité.

On peut trouver en abondance de l'eau excellente à une profondeur de six à huit pieds dans les parties basses, et à une profondeur de douze à vingt pieds dans les endroits élevés.

Township No. 19.—Ce township qui se trouve à l'est du lac Manitoba est incomplet, et ne contient qu'environ trois cents acres qui sont tous cultivés.

Township No. 20.—Ce township est aussi situé à l'est du lac Manitoba ; il est planté de liards, chêne, érables et frênes propres à la construction. La surface est unie et le sol est une bonne marne noire.

Rang VII—A l'Est.

Township No. 2.—Les deux tiers environ de ce township consistent en une prairie onduléuse. Sol, marne noire.

Le reste est planté de liard de taille moyenne—disons huit pouces. Soixante (60) lots de bois ont été mesurés dans la partie sud. La rivière Pembina traverse les sections 4 et 5. La partie sud-ouest est entrecoupée de collines abruptes et de ravins profonds.

Township No. 3.—Se compose en partie de prairies et de terres boisées. La partie sud-est est presque toute en prairie, le reste est couvert de liard et de buissons, mêlés à certaines endroits avec du chêne. Les sections 34, 35 et 36, sont traversées par une arête des montagnes de Pembina. Elles sont impropres à la culture, car la surface est accidentée par des ravins profonds, dont les escarpements s'élèvent à 100 pieds. Il y a au fond des ravins des criques qui donnent une eau excellente, elles coulent tous dans une direction sud-est.

La partie nord-ouest du township contient de la bonne terre, bien plantée de liard et de chêne, mais la partie de la prairie dans le sud-ouest du township est d'une qualité inférieure.

Il y a beaucoup de marais où l'on peut se procurer du foin sauvage et de l'eau.

Township No. 4.—Planté de chênes et liards, que l'on trouve en grande quantité. Il y a aussi du frêne, de l'érable, du hêtre, et du bouleau blanc. Il n'y a pas de terre de prairie dans le township, mais les feux ont fait quelques clairières.

Les montagnes de Pembina la traversent presque diagonalement, et la surface est tellement accidentée par les ravins qu'un tiers au moins de cette région est impropre à la culture.

Le reste du township est très propre à la culture. De nombreuses criques d'une eau pure s'échappent du flanc de ces montagnes. On ne trouve pas de roches au place, mais on rencontré parfois de gros cailloux.

Township No. 5.—Le sol et le bois sont généralement d'une qualité inférieure ; et la surface est très accidentée. Il est traversé par plusieurs bras de la crique du Tabac, qui fournit une eau excellente.

Township No. 6.—Environ soixante pour cent de ce township sont cultivable. Les montagnes de Pembina, traversent les parties sud et ouest, et la rivière aux Iles des Bois et ses tributaires sillonnent la partie nord et fournissent une eau excellente. Le sol est cependant fort sablonneux. Le bois qui est en bonne partie de liard et de chêne, n'est pas de haute taille, sauf sur les bords des cours d'eau.

Township No. 8.—Le sol dans tout ce township est une argile sablonneuse, et à l'exception d'une partie du quart sud-ouest, il est de seconde qualité, et à certains endroits de qualité encore plus inférieure. Le sol est une marne sablonneuse en partie de deuxième classe dans le quart nord-ouest. Il y a d'excellent bois dans ce quart, surtout du liard, mêlé en certains endroits avec du chêne, propre à la construction, tandis que dans une bonne partie de la moitié ouest et dans plusieurs de parties de la moitié est, il y a de grandes forêts de bois propre au chauffage et à la construction des clôtures. La surface du township est presque toute unie.

Townships Nos. 9 *et* 10.—Bas et marécageux. Le sol est sablonneux et d'aucune valeur, et le bois est rabougri et propre seulement au chauffage et à la construction des clôtures. Ces townships sont impropres à la culture.

Township No. 11.—Ce township est très incomplet et ne contient environ qu'une section de terre sèche. Le reste est marécageux et couvert de roseaux et joncs.

Township No. 12.—Il consiste en une excellente prairie onduleuse. Le sol est une marne belle, riche, noire, légèrement mêlée de sable. Le sous-sol est d'argile.

Ce township, quoique très-propre à la culture, ne contient pas de bois d'aucune valeur; on n'y trouve que quelques touffes de liard, saule et de petit chêne.

Township No. 13.—Toute la terre est cultivable ; le sol est riche et la surface onduleuse. Il n'y a guère de bois dans le township.

Rang VIII—A l'Ouest.

Township No. 2.—Le côté ouest de ce township est une prairie raboteuse et le côté est est planté de chêne et de saule nain. Sol, seconde classe. Presque la moitié du township est couverte de broussailles. Il n'y a pas d'eau à l'exception d'une petite crique dans la partie sud-est.

Township No. 3.—Se compose en partie de prairie et en partie de terre boisée. La surface est accidentée, et le sol est généralement d'alluvion. Il y a quelques touffes de chêne, mais le liard abonde surtout.

Il y a de l'eau en abondance en toute saison.

Township No. 4.—Ce township est situé à l'ouest des montagnes de Pembina. Son sol est bon et propre à la culture. Il y a de l'eau en quantité suffisante, mais elle n'est ni bonne ni pure à la surface. La partie nord du township est recouverte de chêne et de liard. Le feu a détruit une grande partie de ce bois. La partie sud-ouest est une prairie presque toute découverte. Un certain nombre de marais produisent assez de foin pour suffire aux besoins des premiers colons. Il ne semble pas y avoir de roches en place ; on trouve à peine quelques cailloux dans tout le township.

Township No. 5.—Le terrain est onduleux et montueux ; et il est en général bien boisé ; le bois est d'excellente qualité sur le côté ouest. Il y a une lisière au centre large d'environ un mille, située au nord et au sud, recouverte d'arbres rabougris, de noisetier sec, de saule, et de bouquets de liard. Le sol est fertile dans la partie sud, mais au nord il est de qualité inférieure, il contient une eau excellente et fraîche.

Township No. 6.—Le sol est de qualité inférieure et est entrecoupé tellement de ravins qu'il n'est pas cultivable. Un bras de la rivière aux Iles des Bois traverse le township, ainsi que plusieurs autres ruisseaux qui fournissent une eau excellente et intarissable. Le bois se compose de liard, chêne, orme, bouleau blanc, hêtre et tilleul J'ai trouvé au sud-est de la section quatorze une petite quantité de pierre calcaire fossile.

Township No. 8.—La partie est est bien plantée de liards de bonne taille, propres au chauffage et à faire des traverses de chemin de fer ; la partie ouest est couverte de massifs épais de saules, la plus grande partie est humide. Le sol est une marne argileuse noire, et une fois bien égoutté, il sera très productif.

Township No. 9.—La rivière Assiniboine traverse ce township ; elle a une profondeur de trois à quatre pieds. Le sol est sablonneux, et le sable en certains endroits est rouge et pur ; il est tout à fait impropre à la culture. Il y a du beau bois le long de la rivière ; il se compose de beau chêne, de liard, de bouleau blanc et de cotonnier.

Township No. 10.—Le sol et le bois sont semblables à ceux du township précédent.

Township No. 11.—Les parties nord-est et nord-ouest, sont en général très impropres à la culture. Le sol est une marne noire, il contient assez de liard et de chêne pour la construction. La partie nord-est est une prairie découverte occupée par les colons. Les parties sud-est et sud-ouest sont plantées de petit liard et de saules serrés ; il y a aussi des abattis considérables. Le sol est léger et sablonneux. La crique du Rat traverse la partie nord-ouest du township.

Township No. 12.—Bien propre à la culture. Le sol s'abaisse graduellement dans la direction sud, et est entrecoupé par plusieurs fondrières, dont l'eau s'égoutte dans la crique du Rat, qui coule du sud-ouest au nord-est du township. A l'exception de la partie ouest, le sol est une marne riche reposant sur une couche d'argile bleue dure à différentes profondeurs. La partie est du township est entièrement déboisée, on trouve cependant quelques saules au sud de la crique du Rat. La partie ouest est entrecoupée de bosquets de saule et de liard.

Township No. 13.—Se compose de prairies. Il ne contient qu'un petit massif de chênes. Il est situé entre les sections trente-cinq et trente-six.

Le terrain à l'est de la crique du Rat, est une prairie onduleuse d'excellente qualité, mais à l'ouest il est bas et marécageux, à l'exception d'une petite lisière de prairie sèche, longue d'environ dix chaînes, qui se trouve le long de la petite rivière Blanche.

Township No. 14.—Aboutit au lac Manitoba, et se compose d'une prairie magnifique très peu boisée. Il y a une étendue considérable de terrain bas et marécageux sur les bords du lac Manitoba, et plusieurs criques viennent affluer dans le lac du sud.

Townships Nos. 16 *et* 17.—Ce sont de petits townships incomplets sur la rive sud du lac Manitoba, surtout plantés de liard. Le sol est bon.

Rang IX.—Ouest.

Township No. 2.—Le côté sud de ce township est une prairie unie. Sol, marne noire.

La rivière Pembina, traverse le côté est du township, et a en moyenne une chaîne de largeur. La vallée de la rivière a une largeur moyenne d'un mille et demi.

Les dépôts d'alluvion communs à certains endroits ont été emportés par les crues dans cette section du pays, laissant en beaucoup d'endroits un sous-sol d'argile mêlé à du schiste. Le sol est passablement accidenté. Il est bien arrosé et d'accès facile en toutes saisons de l'année. On trouve quelques cailloux à sa surface, mais pas de pierre fixe. La moitié du township environ est propre à la culture. La rivière Pembina traverse la partie sud-est du township.

Township No. 4.—Se compose en partie de terre boisée et de prairie onduleuse, recouverte en beaucoup d'endroits de saules et de broussailles. Le bois comprend surtout du chêne et du liard assez gros pour la construction et le chauffage. Il y a plusieurs marais très-propres à la production du foin dans la partie nord. Il est bien arrosé par des criques qui coulent à l'ouest de la rivière Pembina. Un bon chemin traverse diagonalement le township et est d'accès facile en toutes saisons de l'année. Le sol est un dépôt d'alluvion riche et noir.

Township No. 5.—La surface est onduleuse. Un quart de ce township est couvert de liard, baume de Gilead, et chêne, et un tiers environ du reste est couvert çà et là de liard, bois brûlé, abattis, etc.

Le sol est très-fertile. Il est de marne très-noire et a une profondeur moyenne de deux pieds.

On peut se procurer facilement de la bonne eau fraîche dans presque tout le township en creusant à une profondeur de quatre pieds dans un terrain bas. On peut trouver dans le voisinage des lacs des ruisseaux qui ne tarissent jamais et donnent une eau froide fraîche. Trente au moins sur trente-six sections se compose de bonne terre.

Township No. 6.—La surface est onduleuse et montueuse et recouverte de petits bouquets de liard, saule et d'arbres rabougris. Il contient plusieurs petits lacs et criques. Le sol est en général de seconde qualité.

Township No. 8.—Très-propre à la culture, car le sol est excellent et l'eau bonne. La surface est unie et couverte de noisetiers, églantiers et autres arbres rabougris, aux endroits qui ne sont pas plantés de liard et de chêne. Il y a de bonnes terres à foin le long de la rivière aux Iles des Bois.

Township No. 9.—Terrain onduleux, planté de petits liards, saules gris et taillis. La rivière Assiniboine traverse le centre du township. Le sol est de qualité inférieure et se compose d'une marne sablonneuse avec un sous-sol d'argile.

Township No. 10.—Est uni et était couvert, il y a quelques années, de liard de taille moyenne, mais il y a maintenant un abattis considérable, où poussent des broussailles. Le sol est une marne sablonneuse riche.

Township No. 11.—Le sol de ce township est surtout une marne argileuse noire, bien propre à la culture. La surface est onduleuse et entrecoupée de quelques petits marais qui, une fois égouttés produiraient de l'excellent foin ; elle est aussi silonnée par plusieurs petits cours d'eau. Le reste est couvert de buissons très petits, composés principalement de liard et bouleau.

Township No. 12.—La plus grande partie de ce township est découverte ; il y a aussi beaucoup de prairies. Il y a quelques bouquets de liard dans la partie sud, mais le bois est de petite taille et guère propre à la construction. Une bonne partie peut servir à la construction des clôtures. Il y a beaucoup de saules et de buissons épais dans la partie ouest. Ce township contient quelques bons marais à foin.

Sauf quelques sections, le sol est de très bonne qualité ; il est surtout de marne argileuse noire bien propre à la culture.

On peut se procurer facilement de l'eau, à l'exception de la partie nord-est du township, où il est nécessaire de creuser le sol.

Township No. 3.—La petite rivière Blanche traverse le quart nord de ce township et est bordée du côté sud de chêne en grande partie, et du côté nord de chêne et liard mêlés à du saule.

Le sol du côté nord de la petite rivière Blanche est une marne légère, dont la plus grande partie est recouverte de bois ou de broussailles. Le côté sud, à l'exception d'un demi-mille environ en arrière, est humide et ne pourra être cultivé que dans l'été s'il n'est pas égoutté.

Township No. 14.—Ce township est bien propre à la culture. Le bois est surtout du liard qui a été ravagé souvent par le feu. Il ne peut servir en général que pour les couvertures des maisons et le bois de chauffage ; celui qui se trouve au nord peut servir pour la construction.

Township No. 15.—Situé sur la rive est du lac Manitoba. Un marais profond couvert de roseaux et joncs aboutit au lac. Le reste du township est planté de liards et saules. Le sol semble être mêlé de gravier et de schiste. Il y a une grande quantité de bonnes terres à foin le long du Grand Marais aux Herbes.

Township No. 16—Le sol, quoique peu profond est de très-bonne qualité, surtout sur le bord du lac où l'on trouve de l'excellente terre à foin. Il y a du liard de première classe en grande quantité le long des parties sud de la ligne ouest. La plus grande partie du reste du township est couverte de liard mort, mêlé à du saule nain, et à quelques touffes de liard vert. Il y a plusieurs marais dans la partie ouest.

Township No. 17.—Ressemble au township précédent quant au sol et au bois.

Township No. 18.—Est situé sur la rive ouest du lac Manitoba. Le sol et le bois sont semblables à ceux des deux townships précédents.

Townships Nos. 19 et 20.—Sont incomplets et situés sur la rive ouest du lac Manitoba. Le sol et le bois sont semblables à ceux des townships précédents.

Range X.—A l'Ouest.

Township No. 2.—Ce township est une prairie légèrement onduleuse. Sol, marne noire; terrain excellent pour la culture. Il y a de très-bons marais à foin dans ce township, mais à l'exception des marais, on ne trouve pas d'eau.

Township No. 3.—Presque tout en prairie découverte; la surface est onduleuse; il y a quelques fondrières. La rivière Pembina traverse la partie nord-est. Il y a un peu de bois sur ses bords, mais les parties sud et ouest du township sont entièrement déboisées. Le chemin de l'exploration de la ligne de frontière internationale passe à environ deux milles au sud, et offre un accès facile aux terres.

Township No. 4.—La surface est très-inégale et entrecoupée par de nombreux ravins. La rivière Pembina le traverse. La vallée a une largeur d'environ un mille et quart. La rivière est large de quarante chaînons à trois chaînes; sa profondeur varie de deux à dix pieds, et ses bords sont très-escarpés. La plus grande partie du township est recouverte de bois et broussailles; il y a peu de sections de prairie découverte.

Township No. 5.—A l'exception des sections 6, 7 et 18, dont le terrain est inégal et accidenté, ce township est excellent pour la culture.

Une lisière de bois de liard de bonne qualité longe la frontière du sud, à l'est et au nord de ce township. Les parties au centre et à l'ouest sont surtout couvertes d'épaisses forêts de chêne et de saule rabougris. A l'angle nord-est, il y a un petit ruisseau de bonne eau pure, avec plusieurs sources fraîches sur ses bords, et au sud-ouest un ravin profond, avec une petite rivière qui prend sa source à environ quatre milles de la rivière Pembina.

Sur les sections 2 et 29, il y a deux petits lacs dont l'eau est salée et stagnante.

On peut se procurer de l'eau partout dans ce township à une profondeur de huit à vingt pieds.

Township No. 6.—La partie nord-ouest de ce township est trop montueuse pour pouvoir être cultivée, excepté à certains endroits de peu d'étendue et voisins des savanes, qui sont très nombreuses. Le reste du township est très-cultivable. Le terrain est onduleux et le sol est excellent. Il y a une eau excellente et une quantité suffisante de bois. Ce bois est en partie du liard.

Il y a un grand nombre de plaines basses où croît du foin d'excellente qualité. Presque chaque section renferme une ou plusieurs de ces plaines basses.

Township No. 8.—Le terrain, à sa surface, est onduleux et présente des ravins profonds le long des cours d'eau, mais le sol est excellent et il s'y trouve de la bonne eau en abondance. Le liard propre à la construction y est rare, il a été détruit en partie par le feu.

Township No. 9.—Ce township consiste en un terrain onduleux et boisé de petits saules grisâtres et de broussailles, avec un grand nombre de petites savanes et beaucoup d'abattis. Le bois est petit, et pris dans son ensemble, ce township a peu d'attraits pour le colon, soit qu'il veuille se livrer aux travaux de la culture ou à l'élevage des bestiaux. Le sol se compose d'une marne légère et sablonneuse, reposant sur un sous-sol d'argile. La rivière Assiniboine traverse le township.

Township No. 10.—Le sol est une marne sablonneuse avec un sous-sol argileux, et peut être considéré comme de troisième classe. La partie nord-est est couverte de petits liards et d'épais bouquets de noisetiers et d'autres broussailles. La partie sud-ouest est une prairie, recouverte de broussailles.

Township No. 11.—En somme, ce township est très-propre à la culture. Le sol n'est que de seconde qualité, mais les facilités qu'on y trouve pour le bois, et l'eau contrebalancent dans une grande mesure ce désavantage. Le bras principal de la Saskatchewane traverse ce township. La surface est généralement unie et parsemée de petits côteaux. Sur le quart sud-ouest le bois abonde particulièrement, et dans certains endroits il est de haute taille. L'eau est bonne, mais elle est dure, et on peut s'en procurer presque partout en creusant à une moyenne profondeur. On n'y voit pas de chaîne de rochers, mais on trouve çà et là de gros cailloux granitiques.

Township No. 12.—Quant au sol et au bois, ce township ressemble au township précédent.

Township No. 13.—La moitié nord est un grand marais flottant. La moitié sud, bien qu'humide le printemps, est sèche l'été. Le bois principal est généralement le liard avec quelques chênes et quelques ormes. L'eau du ruisseau, aux Ecureuils, qui traverse la partie sud-ouest, est excellente, et la terre sur les bords de ce cours d'eau est fertile.

Township No. 14.—Ce township présente de grands avantages aux colons. Son sol, presque partout, se compose d'une couche très-riche de terre végétale noirâtre, reposant sur un sous-sol de marne.

On y trouve en abondance du bois de chauffage et pour faire les clôtures. Pour la construction, on peut se procurer du liard et du chêne de bonne qualité sur les bords de la petite rivière Blanche.

Township No. 15.—La partie ouest est coupée par le grand marais à foin. Le reste est un terrain de seconde qualité, et près de ce marais on rencontre tour à tour des côteaux graveleux et de longues savanes étroites. A l'est le terrain est meilleur, sans être, néanmoins, de première qualité pour la culture. A l'angle nord-est on trouve quelques liards magnifiques.

Township No. 16.—La surface, le sol et le bois de ce township ressemble à ceux du township précédent.

Township No. 17.—Comme les autres townships qui l'avoisinent, ce township renferme des bosquets de liard vert, des petits lopins de terre à foin et des massifs de liards ravagés par le feu il y a quelques années. A l'ouest se trouve le marais aux grandes herbes, sur les bords duquel il y a une étendue considérable d'excellente terre à foin. Ce township, sans contenir de terre arable de qualité supérieure, fournirait, néanmoins, d'excellents pâturages.

Township No. 18.—Ce township est couvert d'un immense marais, interrompu ça et là par de grandes savanes. Le sol est bas. Il y a beaucoup de liards propres à la construction.

Township No. 19.—Ce township est bien boisé, surtout de liard ainsi que de quelques épinettes blanches et de saules touffus. Le terrain est bas et humide à certains endroits, et renferme de nombreux marais. Le bois qu'on trouve pourrait être employé comme bois de chauffage et pour la construction des clôtures. Ce township n'est pas propre à la culture.

Township No. 20.—Ce township est situé à l'ouest du lac Manitoba, et sur une distance de deux à trois milles dans l'intérieur le bois de construction est d'excellente qualité; mais en gagnant plus vers l'ouest, on trouve là, plus qu'ailleurs, de magnifiques bosquets de bois verdoyants, et la terre, (sur laquelle le feu est passé il y à quelques années,) est aujourd'hui couverte de liards desséchés, de broussailles et d'autres arbres abattus par le vent. Le sol est de bonne qualité.

RANG XI.—A L'OUEST.

Township No. 2.—La terre de ce township, qui se compose de prairies onduleuses, est excellente. Le sol est une marne noirâtre. Il n'y a pas d'autre eau que celle qu'on trouve à la surface.

Township No. 3.—Ce township est très-propre à la culture, et n'est presque partout qu'une prairie onduleuse. Le sol en général est excellent, et produit presque dans chaque section de l'herbe et du foin de bonne qualité. Dans la plupart des savanes, on peut se procurer une bonne eau, en creusant.

Les colons peuvent trouver du bois sur les deux townships voisins, dans le même bloc.

Township No. 4.—Ce township est presque tout en forêt. Il y a une lisière de liard et de chêne le long de la ligne de base, d'une longueur d'environ quatre milles, sur une largeur de deux à trois milles. Cette lisière, à certains endroits, a été détruite par le feu. Le chêne est de mauvaise qualité.

Ce township est accidenté à certains points de sa surface, et ondulé en quelques endroits. Le sol est bon.

Township No. 5.—Les parties nord et est de ce township consistent en forêts de liard de bonne qualité. Le reste est une prairie couverte de broussailles et propre à la culture, si l'on excepte la vallée de la rivière Pembina, où la terre en grande partie se compose d'ardoise. Le lac au Cygne, qui est un élargissement de la rivière Pembina, se trouve dans la partie sud du township. Il a environ six milles de long sur un mille de large. Ses bords atteignent une hauteur d'environ cinquante pieds et sont de formation d'ardoise.

Les sommets des hauteurs sont pour la plupart sablonneux, et le sol, dans les endroits plats, se compose d'une marne sablonneuse. Il y a plusieurs sources d'eau douce à l'intérieur du township.

Township No. 6.—Ce township ne renferme qu'une petite quantité de terre cultivable : des côteaux, des marais et des lacs imprégnés de substances alcalines, tels sont les traits qui le distinguent. On voit dans de vieux abatis du liard et du cerisier, en petite quantité, de seconde venue.

Un ruisseau traverse la partie sud-est du township.

Township No. 7.—La surface de ce township est accidentée par plusieurs ravins ainsi que par des côteaux qui ont de 50 à 75 pieds d'élévation. Elle n'est pas bien arrosée. Le sol est bon en général, surtout dans les vallées, mais il est un peu graveleux sur le sommet des côteaux. On trouve une grande quantité de liard brûlé, qui est debout ou abattu, ainsi que des bouquets verdoyants du même bois, mais à peine assez gros pour servir aux clôtures, et aussi du chêne rabougris, du noisetier et autres petits arbres.

Township No. 8.—Les rivières Assiniboine et aux Cyprès traversent ce township. La première de ces rivières a en moyenne une largeur d'environ huit chaînes et une profondeur qui varie de deux à huit pieds ; son courant, dans certains endroits, est très-rapide ; dans d'autres il se ralentit. Quant à la rivière aux Cyprès, elle a environ deux chaînes de largeur, quatre pieds de profondeur, et un courant rapide, offrant pour des moulins d'excellents pouvoirs d'eau. Le long du côté ouest du township il y a une quantité considérable de chêne, de liard, de saule et autres arbrisseaux, qui sont tout rabougris, et ne peuvent fournir que du bois de chauffage. Sur les bords de l'Assiniboine le bois est de plus grande taille et en conséquence, meilleur. Le sol est bon, excepté sur le côté ouest, où il y a des côteaux de sable.

Townships Nos. 9 et 10.—Ce qui distingue en général ces townships, ce sont des côteaux onduleux de sable, entrecoupés par des savanes, tout à fait impropres à la culture. Le bois ne saurait être employé pour des fins de fabrication.

Township No. 11.—Ce township consiste en grande partie de terre basse et marécageuse, et qui, conséquemment, n'est pas cultivable. La partie sud-est consiste en une vaste savane, qui abonde en liard, orme, etc., de haute taille; quelques-uns de ces arbres ont deux pieds de diamètre. Un bras de la petite rivière Blanche traverse ce township, qui est en général bien boisé, excepté dans les sections au nord-est. Le terrain le plus avantageux se trouve dans le voisinage du chemin de la Saskatchewan, qui traverse le township.

Township No. 12.—Ce township se compose principalement de plateaux bas, et abonde en marais. Cette partie du township à l'est de la petite rivière Blanche, qui le traverse dans une direction nord-est, contient presque les seules terres avantageuses pour la culture. La moitié nord abonde en liard et en saule ; le premier de ces bois se montre quelques fois en bosquets considérables et est de haute taille. On trouve aussi dans le sud du township des bosquets de liards et des arbrisseaux.

Township No. 13.—Le sol de ce township est en grande partie composé de marne sablonneuse. Vers le sud le terrain est trop humide et trop bas pour avoir quelque valeur à moins d'être égoutté. La surface est quelque peu onduleuse.

Ce township est bien boisé, et le long de la crique du Pin il offre des endroits avantageux pour la culture. On peut se procurer une eau excellente en creusant à une profondeur de six à douze pieds. Le sous-sol contient du sable mouvant.

Township No. 14.—Ce township est très-propre à la culture. Le sol est excellent,

L'eau est abondante et de bonne qualité. Il y a beaucoup de bois de construction disséminé par lisières et par bouquets sur toute la surface du township.

La petite rivière Blanche coule le long de la partie nord du township. Une chaîne de petit lacs, dont l'eau est excellente, s'étend le long de la partie sud.

Township No. 15.—Ce township, bien propre à la culture, possède une excellente terre pour le foin. Certains endroits sont couverts de bosquets de saule nain et de liard.

Township No. 16.—La partie nord de ce township est presque toute en prairie; dans la partie sud on trouve tour à tour des bosquets de saule et de liard et des morceaux en prairie. Le sol est favorable à la culture. La moitié environ de ce township est un marais, qui, après avoir été égoutté, donnerait une immense étendue de terre à foin.

Township No. 17.—La moitié est se trouve enfermé dans le marais aux Grandes Herbes. La partie sud présente une magnifique prairie. Quand à la partie nord, elle est traversée par la rivière aux Grandes Herbes, dont les bords sont couverts d'épais bosquets de chêne, d'orme et d'érable, etc., pouvant fournir une quantité considérable de bois pour le chauffage et pour d'autres fins, et offrant des établissements avantageux aux colons désireux de s'y établir.

Township No. 18.—Ce township est en grande partie couvert de liard et d'épaisses broussailles formées de saules. La rivière aux Grandes Herbes traverse le township à son angle nord-ouest, où le terrain est de bonne qualité, mais on ne saurait recommander le reste du terrain comme propre à la culture. La partie nord-est renferme certaines mauvaises savanes.

Township No. 19.—Ce township contient quelques grandes savanes et beaucoup de petites, mais la plus grande partie du terrain est couverte de belles épinettes blanches et de magnifique liard de construction, dont une grande partie est de grosseur suffisante pour faire des billots de sciage. Le sol est d'assez bonne qualité, et le long des savanes on trouve beaucoup de bonne terre à foin.

Rang XII.—A l'ouest.

Township No. 2.—Ce township est une prairie onduleuse, possédant un sol excellent. La rivière de Cristal, petit cours d'eau dont l'eau est de la plus grande pureté et qui coule dans un grand ravin, traverse le township dans une direction sud-est. Il y a d'excellent bois de construction dans la partie nord du township, ainsi que dans certains endroits du ravin.

Township No. 3.—Ce township offre de grands avantages au colon. Il se compose en partie de forêts et en partie de prairies. Le sol est bon et l'eau est abondante et excellente; le bois y abonde également et est d'excellente qualité. On peut aussi y couper du foin et de l'herbe en abondance.

La rivière Pembina et son petit tributaire traversent ce township.

Township No. 4.—Ce township se compose en partie de forêts et en partie de prairies. Il est abondamment pourvu d'excellente eau et de bon bois de construction. Ce bois se compose surtout de chêne et de liard de petite taille. Sur les bords de la rivière Pembina, qui traverse ce township, se trouve quelques grands ormes magnifiques.

La vallée adjacente de la rivière Pembina a une largeur d'un demi-mille à un mille. Le sol est ici d'une excellente qualité.

Township No. 5.—Ce township est presque partout couvert de broussailles, croissant en général parmi les arbres qui sont abattus. Le sol, en grande partie, est de bonne qualité, excepté sur les hauteurs où il contient de l'ardoise. Les lacs, dans la plupart des cas, sont peu profonds, quelques-uns même ne sont guère autre chose que des marais, qui se remplissent rapidement et se solidifient. Il y a un peu de liard propre à la construction et aux clôtures. La plupart des marais fournissent un foin excellent. La rivière aux Cyprès traverse la partie nord-est du township.

Township No. 6.—La partie nord-est du township est en grande partie onduleuse. Le reste est couvert de broussailles et de bois abattu. Le sol des vallées se compose

d'une belle marne noirâtre, légèrement entremélée de sable; sur le sommet des hauteurs le sol est sablonneux ou d'une espèce d'argile mêlée d'ardoise.

La rivière aux Cyprès traverse la partie sud-ouest du township. L'eau est de bonne qualité.

Township No. 7.—Le terrain est en général onduleux, et le sol, de bonne qualité, excepté sur la rangée nord des sections où commencent à s'élever les côteaux de sable. Ce township n'est pas bien boisé. On n'y trouve seulement que certains petits bo-squets de liard excellent avec quelques chênes et quelques ormes, et sur les côteaux de sable des épinettes blanches rabougries qui y poussent. La rivière aux Cyprès traverse le township. L'eau en est excellente. On rencontre quelques gros cailloux ronds de pierre calcaire, mais point de rochers fixés au sol. Il y a quelques bonnes prairies à foin.

Township No. 8.—Ce township n'est pas cultivable, à l'exception de la vallée de l'Assiniboine, qui consiste en côteaux de sable couverts de liard, d'épinette blanche, d'orme et de cotonnier. Le bois dans la vallée est de bonne qualité, mais l'épinette blanche, qui croît sur les côteaux de sable est sans valeur, vû qu'elle est branchue jusqu'au pied. Le sol dans la vallée de i'Assiniboine se compose d'une marne très riche. Il y a de magnifiques emplacements pour des moulins sur la rivière aux Cyprès, qui traverse la partie sud-est du township. On ne peut trouver de l'eau sur les côteaux de sable.

Townships Nos. 9 et 10.—Ces townships sont impropres à la culture, ne se composant que de côteaux de sable et de savanes qui se suivent. Le bois n'est d'aucune valeur pour les fins de fabrication.

Township No. 11.—Une eau abondante et excellente et du bois propre à la construction, ainsi que les bonnes qualités du sol dans les parties qui avoisinent la grande vallée de la Saskatchewane, devront engager les colons à venir s'établir de bonne heure dans ce township. La meilleure terre se trouve au centre.

Township No. 12.—Presque toute la surface de ce township se compose de savanes basses et humides, et impropres à la culture, tant qu'elles n'auront pas été égouttées. Il y a néanmoins, quelques bons quarts de sections sur la rive nord de la rivière au Pin qui traverse le township. Le principal bois est le liard, et les endroits bas sont recouverts de touffes épaisses de saule et d'autres broussailles.

Township No. 13.—Le sol est une espèce de marne sablonneuse, et il est en général d'une très bonne qualité. A sa surface, il est entièrement couvert d'épaisses broussailles et de liard en quelques endroits.

On trouve en abondance une eau excellente, soit en creusant soit en la puisant dans de petites rivières. La partie sud-ouest du township est basse et marécageuse. Plusieurs lisières de terre basse s'étendent dans diverses directions du township.

Township No. 14.—Ce township peut s'établir très facilement. Le sol est une marne riche, et est presque partout sec et arable.

La petite rivière Blanche traverse le township de l'ouest à l'est. L'eau est d'une excellente qualité.

Il y a du bois en abondance, et propre à la construction et aux clôtures.

Townships Nos. 15 et 16.—Ces townships en général sont très propres à la culture. Au centre du township No. 16 se trouve une grande lisière de liard de haute taille, et à l'angle sud-ouest du township No. 15 il y a une grande étendue de terre boisée.

Township No. 17.—Ce township est bien arrosé par une petite rivière, et le sol est de la meilleur qualité. Il n'y a pas aujourd'hui assez de bois dans ce township, mais de jeunes touffes de belle venue, et qui ont à présent de six à dix pieds de hauteur, fourniront dans quelques années, si on les protège contre les ravages du feu, une quantité suffisante de bois pour le chauffage et les besoins de l'agriculture.

Township No. 18.—Le sol de ce township est de bonne qualité, surtout dans la partie au sud, et il renferme du bois en abondance pour les besoins du cultivateur. Ce township est traversé par la rivière aux Grandes Herbes, qui fournit une eau excellente.

Township No. 19.—Ce township est boisé en grande partie de liard. A l'angle sud-est il y a des bouquets d'épinette blanche de bonne qualité et en assez grande

abondance pour suffire aux besoins des colons. Le sol est excellent, et il y a une étendue considérable de terre à foin et de la bonne eau en abondance.

RANG XIII—A L'OUEST.

Township No. 2.—Ce township se compose de prairies onduleuses, possédant un sol de bonne qualité. On n'y trouve pas d'eau, excepté dans les savanes, les ravins et dans les endroits où l'on creuse le sol. On y trouve un peu de bois, qui croît dans les parties nord et nord-est.

Township No. 3.—La surface de ce township est inégale et accidentée, surtout dans le voisinage du "Lac aux Roches," qui est situé environ trois cents pieds au-dessous du niveau de la prairie environnante. Le terrain sur une étendue d'un demi mille environ en tous sens s'abaisse vers le lac, et est beaucoup accidenté par suite des monticules et des ravins situés à sa surface. Le sol, du côté sud du lac, sur les plateaux élevés, est sablonneux, et dans les vallées il se compose d'une espèce de marne. Du côté nord du lac le sol, presque partout, consiste en une marne sablonneuse. L'eau du lac est d'une profondeur considérable et elle est bonne et très douce.

La riviere Pembina coule à l'est du lac ; elle a une largeur d'environ une chaîne et cinquante mailles, et une profondeur d'environ quatre pieds en été ; elle est sinueuse et roule tranquillement ses eaux. Il y a beaucoup de chêne le long de la rive nord du lac, et beaucoup de liard le long de la rive sud.

Dans la partie nord du township on trouve du liard et du chêne en grande quantité.

Township No. 4.—La surface de ce township est entrecoupée presque partout de monticules et de petits lacs.

Dans la partie nord-est le terrain est bien bas et généralement inondé le printemps et l'automne.

Le sol se compose d'une marne noirâtre, excepté sur le sommet des monticules, où il est sablonneux.

Il n'y a pas de cours d'eau dans ce township, mais d'un autre côté il y a un grand nombre de lacs, dont la plupart sont imprégnés de sel au point que l'eau n'en est point potable.

Ce township ne renferme pas beaucoup de gros bois de construction, bien que le liard de petite taille, le chêne et le saule rabougris y abondent, surtout autour du lac, qui se trouve dans la partie sud-ouest du township,

Il n'y a pas de pierre ou d'indices indiquant l'existence de minéraux d'aucune espèce.

Township No. 5.—La partie nord de ce township est une série de monticules abruptes couverts en grande partie de broussailles, et de chênes et de saules rabougris. On trouve des lacs imprégnés de matières alcalines sur les sections 33, 34, 25, 36, 29 et 31. La partie sud se compose de touffes de broussailles et de prairies.

Deux ravins profonds avec des étangs toujours remplis d'une bonne eau de source traversent le township.

Le sol sur les hauteurs est un peu graveleux, mais dans les terres basses on trouve une excellente marne noirâtre.

Township No. 6.—La terre est onduleuse à la surface de ce township ; néanmoins la partie sud est très montueuse. La rivière aux Cyprès coule à travers l'angle nord-est Un grand ruisseau traverse le township et se décharge au nord dans une savane, qui a une superficie d'environ 1,200 acres. Près de ce ruisseau, sur la section 29, coule une très-grande source d'eau excellente. On trouve une certaine quantité de bon bois de construction sur les bords de la rivière aux Cyprès et de ce ruisseau, ainsi qu'à l'angle sud-est de ce township.

Le sol est de bonne qualité, excepté sur le sommet des hauteurs, où il est très-graveleux.

Township No. 7.—Le sol de la section qui se trouve la plus au nord est de mauvaise qualité, ne se composant que d'un sable léger et jaunâtre, qui s'est amoncelé par le vent en petits monticules de forme irrégulière, avec quelques bosquets de liards

rabougris, quelques épinettes blanches et des touffes épaisses de petites broussailles. Plus au sud, la terre devient meilleure; ainsi, une lisière passant au centre du township et comprenant environ le tiers de sa surface, se compose d'une marne noirâtre de première qualité. Environ la moitié de la partie sud est une savane, mais la terre sèche qui se trouve entre cette savane, est de bonne qualité. Le crique aux Cyprès,—ruisseau contenant une eau excellente, qui ne tarit jamais et qui coule dans une direction nord-est, traverse l'angle sud-est du township.

Township No. 8.—Le sol de ce township, excepté dans la vallée de l'Assiniboine, est de très mauvaise qualité, ne se composant que d'un sable léger, amoncelé par le vent en petits monticules, de forme irrégulière et couverts de petites touffes de broussailles et de quelques bouquets d'épinette blanche, de chêne et de liard rabougris. Le sol et le bois sur les bords de la rivière Assiniboine, qui traverse la partie nord, sont de bonne qualité. La rivière a une profondeur de trois à six pieds et coule avec une rapidité d'environ trois milles à l'heure.

Township No. 11.—Ce township à sa surface est très montueux et coupé de nombreux ravins. La crique au Pin, cours d'eau qui a une longueur d'environ 25 milles, traverse le township. Le sol est partout très sablonneux, et est de deuxième qualité. Dans la partie nord-est il y a une grande quantité de liards de haute taille, qui mesurent en moyenne sept pouces de diamètre environ.

Township No. 12.—Ce township est très montueux, et le sol n'est que de seconde qualité. Les deux tiers est du towuship sont boisés de gros liards, ainsi que de quelques merisiers et baume de Judée. La partie ouest compte un bon nombre de lopins de terre sablonneux, couverts de broussailles, et certains endroits ne sont recouverts que d'une herbe chétive. On trouve un grand nombre de savanes. Le crique au Pin traverse la partie sud-est du township, et arrose une vallée basse et marécageuse.

Township No. 13.—A l'exception des marais, ce township est partout couvert de bon bois. A sa surface, il est coupé par des monticules, et son sol n'est pas très-propre à la culture. On trouve un grand nombre de petits cours d'eau, qui passent en partie à travers les marais.

Township No. 14.—Ce township est bien propre à la culture. Le sol dans la vallée de la petite rivière Blanche qui traverse le township dans une direction diagonale de l'ouest à l'est, est très-riche, et on y trouve du bois de construction en quantité suffisante pour les besoins des colons.

Township No. 15.—Le sol en général se compose d'une marne légère et sablonneuse.

Le terrain presque partout est uni. Quelques côteaux graveleux coupent ce township dans une direction nord-ouest.

Sur les sections 6, 7 et 18, il y a une grande quantité de liard de haute taille. Dans le reste du township le bois est propre à la construction des clôtures et aux chauffage.

La petite rivière Blanche traverse la section No. 6. Elle peut fournir en abondance une eau excellente.

Township No. 16.—Le sol composé d'une marne légère et sablonneuse, est en général d'une qualité inférieure. Dans plusieurs endroits du quart nord-ouest du township le sol n'a pas plus de six pouces d'épaisseur, tandis que le sous-sol est formé de gravier et de gros cailloux.

Le bois n'a guère de valeur si ce n'est pour le chauffage. On peut se procurer du bois pour les clôtures et pour la contruction sur les montagnes du Dauphin, à une distance d'environ 15 milles.

Township No. 17.—Le sol est une marne légère et sablonneuse. A l'exception de deux petits côteaux graveleux, qui traversent ce township dans une direction nord-ouest, le terrain partout est uni. Les marais fournissent un foin excellent.

Township No. 18.—Ce township contient bien peu de bonne terre cultivable. Le sol, excepté dans les endroits marécageux, se compose principalement d'une marne légère et sablonneux.

Comme ce township est très bas et très uni, il est inondé par les eaux, qui descendent des montagnes du Dauphin.

Près du tiers de ce township est une terre marécageuse ou terre à foin, et au printemps plus de la moitié est couverte par l'eau.

Tout le bois a été endommagé par le feu et par conséquent il n'a pas de valeur, si ce n'est comme bois de chauffage.

Township No. 19.—A l'exception des deux rangées de sections situées près de la ligne sud, ce township est impropre à la culture. Le sol même des marais est graveleux, et le bois principal est le liard.

Township No. 20.—Le sol est pierreux et graveleux, et on trouve dans ce township un grand nombre de bouquets de liard, d'épinette blanche et de pin rouge de haute taille, ainsi qu'une nouvelle pousse de ces mêmes espèces de bois sur d'autres points. Vû les nombreux marais qu'il renferme et le sol graveleux qui le caractérise, on peut dire que ce township n'est pas propre à la culture.

RANG XIV.—A L'OUEST.

Township No. 2.—Ce township se compose surtout d'une bonne prairie onduleuse. Un ravin d'environ soixante pieds de profondeur passe à travers la partie ouest du township, où l'on trouve des étangs avec eaux dormantes.

Il y a un peu de bon bois de construction dans la partie nord-est.

Township No. 3.—Le sol de ce township se compose d'une marne noirâtre, qui a une certaine ressemblance avec la marne sablonneuse. Sur le sommet des monticules, le sol devient graveleux.

Le chêne, l'orme, le liard et le tilleul abondent sur les bords du lac, et dans la vallée de la rivière. Il y a aussi une grande quantité de bois de haute futaie dans la partie sud du township.

La rivière Pembina, qui se décharge dans le lac, est sinueuse et son courant n'est pas rapide. Elle a en moyenne une largeur d'une chaîne et demi et une profondeur d'environ quatre pieds en été.

Au côté nord du bois, le long de la rivière Pembina, il y a une magnifique lisière d'excellente terre à foin, qui, commençant au marais à l'extrémité du lac, aboutit à la frontière ouest du township.

Township No. 4.—Le terrain de ce township, à sa surface, est onduleux ou accidenté. Le sol est bon presque partout, se composant d'une espèce de marne noirâtre. Il fournit une herbe abondante.

Il n'y a pas de cours d'eau dans ce township, mais on y trouve quelques étangs ou quelques sources, dont l'eau est douce.

Il y a peu ou point de bois dans ce township, dont la plus grande partie est une prairie mais on y trouve épars ça et là des bouquets de saule.

Il n'y a pas de pierre, ni d'indices, qui annoncent l'existence de minéraux.

Township No. 5.—Ce township présente un surface inégale et raboteuse. Il renferme de nombreuses savanes à foin. Presque toute l'eau est imprégnée de matières alcalines, et le sol est graveleux. Au nord et au centre il y a des collines couvertes de chênes et de quelques liards. La partie sud est en grande partie une prairie couverte de broussailles.

Township No. 6.—Ce township se compose en général de belles prairies onduleuses. Environ un sixième du terrain est une savane qu'on ne pourra jamais cultiver; le reste du township est propre à la culture. Il y a du bon bois de construction dans la partie sud-ouest du township. Les terres basses ont un sol composé de marne noirâtre, les terres hautes, un sol graveleux.

Township No. 7.—Dans le quart sud-est environ la moitié du terrain possède un sol de bonne marne noirâtre; partout ailleurs il n'y a que des savanes très-humides. Dans le quart sud-ouest les savanes sont moins nombreuses. La partie ouest du township, en effet, est une excellente prairie, qui est sèche et unie. Environ la moitié du quart nord-est se trouve couverte de liards de mauvaise qualité, et d'un grand nombre de savanes. Le reste est couvert d'épaisses broussailles. La rivière Assiniboine traverse la partie nord-ouest. Elle a un peu plus de trois chaînes de largeur, coule avec une vitesse de trois milles à l'heure environ, et elle a à peu près quatre

pieds de profondeur. Près des bords de la rivière il y a du liard de bonne grandeur et de bonne qualité.

Township No. 8.—Le sol en général est de qualité très-inférieure, et ne se compose que d'un sable léger et jaunâtre, amoncelé par le vent en monticules de forme irrégulière et d'une hauteur qui varie de vingt-cinq à cent pieds. Les monticules les plus élevés sont dénués de toute végétation, tandis que les autres les moins élevés sont couverts d'une herbe chétive et peu abondante ainsi que de liards et d'épinettes blanches rabougries. La rivière Assiniboine coule à travers la partie est du township. Le sol dans la vallée de la rivière est de très-bonne qualité, et les sections nord-est sont bien boisées.

Township No. 11.—La partie est est montueuse, et le sol très sablonneux, couvert de broussailles, de liards et de chênes rabougris. Le reste est une prairie unie, coupée de quelques petits ravins. Le sol est sablonneux, mais il est de bonne qualité. Il y a deux petits ruisseaux dans ce township. Un chemin très-fréquenté et qui conduit au Fort Ellice et à l'ouest, traverse le township.

Township No. 12.—Environ un tiers de la partie est du township est couvert de broussailles et de liards de petite taille, qui sont morts. Le reste est une prairie onduleuse, avec des touffes de petites broussailles. Il n'y a pas d'eau, si ce n'est dans les savanes, qui sont sèches pendant la plus grande partie de l'été. Le sol est léger et un peu trop sablonneux, mais néanmoins, de bonne qualité, et il est très-cultivable.

Townships Nos. 13 *et* 14.—Le sol est d'une qualité inférieure. Ces townships représentent à leur surface tantôt des prairies et tantôt des bosquets de liard et de chêne ; ses bois, dans certains endroits, sont de bonne qualité. Il y a un grand nombre de savanes, mais les cours d'eau font défaut.

Township No. 15.—Ce township possède d'excellentes terres pour la culture, à l'exception de cette partie qui se trouve à l'est du " Côteau de la Belle Plaine " et des sections 6, 7 et 18, où le sol ne se compose que d'une marne légère et sablonneuse.

La petite rivière Blanche et plusieurs autres petits ruisseaux qui traversent ce township vers l'est, fournissent en quantité extraordinaire une eau excellente.

Les terrains marécageux le long de ces cours d'eau produisent du foin haut et touffu.

On trouve du frêne, du chêne, de l'orme et de l'érable de haute taille sur les bords de la petite rivière Blanche. Tous ces bois, avec quelques bosquets de liard, sont les seuls dont on puisse tirer partie dans ce township pour la construction.

Township No. 16.—A l'ouest du Côteau de la Belle Plaine, tout ce township offre d'excellentes terres pour la culture, et vû leur proximité des montagnes Dauphin, où l'on peut se procurer du bois propice pour les clôtures et la construction, elles peuvent aisément être cultivées de suite.

Ce township est presque tout couvert de saule et de liards de petite taille, dont la plus grande partie a été détruite par le feu.

Township No. 17.—La moitié ouest de ce township contient d'excellente terre cultivable. Elle est presque entièrement couverte de broussailles de rosier et de saule, ainsi que de liards de petite taille. La partie est du township est entrecoupée de petits côteaux de gravier.

Le sol se compose d'une marne légère sablonneuse.

Dans cette partie du township on ne trouve pas de bois d'aucune valeur, si ce n'est pour le chauffage.

Il y a un grand marais au centre du township James par l'expansion des eaux de deux grands ruisseaux, qui se dirigent des montagnes Dauphin vers l'est. Ces ruisseaux fournissent en abondance une eau excellente.

On récolte dans certaines parties des terrains marécageux du foin excellent.

On peut se procurer du bois pour la construction à une distance d'environ deux milles.

Township No. 18.—Près d'un quart de ce township est un marais ou terrain à foin. Le sol se compose d'une marne légère et noirâtre. A l'exception de quelques côteaux graveleux dans la moitié ouest du township, le terrain est très-bas et très-uni. Envi-

ron la moitié du township est inondée le printemps par les eaux de divers ruisseaux coulant des montagnes Dauphin qui le traversent.

Une grande partie du terrain marécageux produit un foin touffu et haut.

Le bois, à l'exception de celui qui se trouvait sur les sections 6, 7 et 18, a été détruit par le feu.

Township No. 19.—La surface de ce township se compose presque entièrement de marais et de savanes, à l'exception de la rangée de sections qui avoisinent la ligne au sud. Le foin dans ces marais est d'excellente qualité et en grande abondance. Le township est parsemé de bosquets de liard excellent, ainsi que de quelques touffes de chêne très-inférieur. Le sol se compose en grande partie de gravier, ce qui, avec les marais, le rend presque tout à fait impropre à la culture.

Township No. 20.—La moitié de ce township consiste en savanes, dont le fond est graveleux et pierreux, et qui ont une profondeur variant de deux à six pieds. Le reste est couvert de broussailles de saule et de liard de qualité inférieure. Ce township n'est pas propre à la culture.

Rang XV—A l'Ouest.

Township No. 11.—Le sol dans les parties nord et ouest est de première qualité, se composant d'une marne riche noirâtre mêlée d'argile. La partie sud-ouest est une chaîne de côteaux abruptes de sable, tout-à-fait impropre à la culture. Il y a quelques étangs où l'eau est bonne. Dans la partie sud-ouest il y a une certaine quantité d'excellent bois, bien que ce soit le liard que l'on trouve en grande partie dans ces bouquets de bois.

Township No. 12.—Le sol dans toute l'étendue de ce township est de première qualité et se compose d'une marne riche noirâtre mêlée d'argile. Il y a quelques bonnes savanes à foin. On y trouve bien peu de bois. Le ruisseau aux Saules traverse ce township dans une direction diagonale. L'eau des ruisseaux et des étangs est très-bonne.

Township No. 13.—Ce township consiste en une magnifique prairie onduleuse, parsemée de bosquets de liard. Le sol est d'excellente qualité. Deux bras de la petite rivière Blanche traversent le township, et on peut se procurer une eau de bonne qualité en creusant à une profondeur de quatre à quinze pieds.

Township No. 14.—Ce township est bien arrosé par la petite rivière Blanche et ses deux bras. Le sol en géneral se compose d'une espèce de marne sablonneuse. La moitié environ est bien boisé de liards et d'autres espèces de bois de petite taille.

Township No. 15.—Le sol de ce township se compose d'une marne sablonneuse et est traversé du nord au sud par des côteaux élevés de sable, qui sont couverts d'une herbe courte, de grands saules, de broussailles de rosier, de noisetiers et de quelques bosquets de liard épars ça et là. Il y a plusieurs petits rosiers qui sont à sec pendant l'été. La route principale, suivie par les charrettes, qui conduit au territoire de la Saskatchewane traverse le centre du township.

Township No. 16.—Le sol est composé d'une marne riche et noirâtre, reposant sur un fond d'argile. La partie nord-ouest est située à la base est des montages Dauphine, et est bien boisée d'érable et de liard de grande taille, propres à la construction, et de grands saules grisâtres, d'épinette rouge, chênes rabougris et d'épaisses touffes de broussailles. Ce township est bien arrosé par plusieurs petits ruisseaux, et on trouve dans les bas-fonds quelques grands lopins de bonne terre à foin.

Township No. 17.—Les deux rangées de sections à l'est sont basses, généralement humides, couvertes d'épaisses touffes d'aune et de saule, et possédent un sol riche et profond. Dans la troisième rangée de sections les montagnes Dauphin, commencent à s'élever abruptement pendant un demi mille environ, et sur leur sommet se trouve un plâteau, qui généralement s'élève à l'ouest sur une distance d'environ un mille et demi, puis survient une autre inclinaison abrupte. La partie ouest est entrecoupée de ravins sinueux et raboteux, qui mesurent en moyenne une profondeur de 400 à 600 pieds, et au font de ces ravins coulent des ruisseaux rapides

qui ne tarissent pas et dont l'eau est de bonne qualité. Le sol sur les montagnes se compose d'une couche très-mince, qui en moyenne n'a pas plus de quatre pouces d'épaisseur, mais qui est formé d'une terre végétale magnifique et riche. Le sous-sol se compose de schiste et de gravier. Les plateaux ont une surface onduleuse et sont abondamment boisés de liard, de frêne et de chêne d'une grande valeur. Pris dans son ensemble, le township est plus propre au commerce de bois qu'à la culture.

Township No. 18.—Quant au sol, au bois et à la surface, ce township ressemble au township précédent.

Township No. 19.—Ce township est bien boisé de cotonnier, de merisier, d'épinette blanche et de saule. La partie sud-ouest (qui forme la base des montagnes Dauphin,) est raboteuse, et accidentée et coupée de nombreux ravins, dont quelques-uns ont une profondeur de 200 à 300 pieds. On peut se procurer une eau de bonne qualité dans plusieurs petites rivières. Dans la partie ouest le sol n'est pas profond; en allant plus à l'est, on trouve un sol plus sablonneux.

Township No. 20.—Le sol se compose d'une marne sablonneuse, avec quelques côteaux graveleux, et il y a plusieurs ruisseaux qui fournissent une eau excellente. Ce township est bien boisé de liard, de cotonnier, d'épinette blanche, d'orme et de chêne, ainsi que de saule en abondance.

Rang XVI—A l'ouest.

Township No. 11.—La plus grande partie de ce township consiste en prairies onduleuses, parsemées de bosquets de liard et de chêne. Le sol est sablonneux et de qualité inférieure. Il n'y a pas de cours d'eau.

Township No. 12—Le sol de ce township est de première qualité; la surface est une prairie onduleuse, avec beaucoup de terre à foin et quelques savanes, mais on n'y trouve pas de ruisseaux.

Township No. 13—Ce township est une belle prairie ondoyante, avec un petit bosquet de chênes rabougris au milieu. Le sol est une marne riche. Il n'y a pas de cours d'eau, mais on peut se procurer de l'eau dans presque toutes les sections du township.

Township No. 14—Ce township est onduleux à sa surface, mais en grande partie c'est une prairie découverte, excepté du côté ouest où le terrain est abondamment couvert de liard, de cerisier et de saule de petite taille; aucun de ces bois n'est assez gros pour la construction. Le sol est bon partout. La petite rivière Blanche traverse la section nord-est. Son eau est excellente, d'ailleurs on peut se procurer de l'eau sur toutes les sections en creusant à une profondeur de trois à six pieds.

Township No. 20.—Ce township, composé de ravins profonds, de savanes et de terrains bas, avec un sol d'une très légère épaisseur, et tout-à-fait impropre à la culture. Tout ce township n'est qu'une forêt boisée de merisier, d'orme, de liard, de chêne, d'épinette blanche, d'érable, d'aune, de noisetier et de genévrier. Il est bien arrosé par de petits ruisseaux.

Tonwship No. 21.—Ce township est bien boisé d'épinette blanche, de merisier blanc, d'orme, de chêne, de frêne, de cotonnier et d'épinette rouge; beaucoup de ce bois est propre à la construction. Le sol en général est de bonne qualité, et il y a plusieurs petites rivières, dont deux ou trois sont avantageusement situées pour le commerce de bois et pour l'érection de moulins.

Rang XVII--A l'Ouest.

Township No. 11—Ce township est une prairie onduleuse entrecoupée de quelques ravins. On peut trouver dans quelques-uns de ces ravins de l'eau à la surface du sol, mais il n'y a pas de ruisseaux. On peut néanmoins se procurer de l'eau de bonne qualité en creusant à une profondeur de six à douze pieds. Le sol se compose d'une bonne marne noirâtre.

Township No. 12—Quant à la surface, au sol et au bois, ce township ressemble au township précédent.

Township No. 13.—La qualité du sol est de seconde classe seulement, et il est onduleux à sa surface; les terres basses sont généralement marécageuses, tandis que les sommets des collines sont graveleux, et en plusieurs endroits parsemés de gros cailloux granitiques. Le sol sur le penchant de ces collines est un sol noirâtre et riche mais peu profond. L'eau n'y est pas en abondance et celle qu'on y trouve est de mauvaise qualité. Il n'y a pas beaucoup de bois dont on puisse tirer parti pour la construction, vu qu'il est presque tout rabougri et croche, ou mort. Un chemin qui conduit au Fort Ellice traverse ce township.

Township No. 14.—La surface de ce township est onduleuse, tandis que les terres basses sont marécageuses et le sommet des collines graveleux et pierreux; le sol sur le penchant de ces collines est assez bon. Il y a plusieurs petits lacs et étangs peu profonds dans la partie ouest; la plupart renferment une eau noirâtre; cependant dans un certain nombre on trouve une bonne eau douce. Le tiers environ de la superficie de ce township est boisé de liard, de baume de Judée et de quelques chênes. Quant au reste il est couvert de saules grisâtres et rabougris, de roseaux et de joncs dans les savanes.

Township No. 15.—Une lisière de liards de bonne qualité et de haute taille traverse dans une direction diagonale le township du sud-ouest au nord-est, et occupe la moitié de sa surface. Elle est entrecoupée de marais, de lacs et de touffes de broussailles. Le reste, à l'exception d'un autre morceau sur le côté ouest, est couvert de saule grisâtre et rabougri, de nombreux marais et de petits lacs qui sont très bas et très vaseux. Le sol est de qualité inférieure.

Township No. 16.—Le quart nord-est de ce township contient une grande quantité de liards de seconde qualité, et le reste est couvert d'épaisses broussailles et de saule grisâtre. Le township à sa surface est onduleux, le sol dans les terres basses se compose d'une bonne marne noirâtre, excepté dans les savanes qui sont assez nombreuses, et sur les hauteurs il est un peu trop sablonneux. Il y a plusieurs lacs, dont l'eau est saumâtre, mais on peut se procurer de l'eau de bonne qualité dans les savanes et dans la plupart des marais en creusant à une profondeur d'environ deux pieds. On trouve un petit ruisseau dans la partie sud du township.

Township No. 17.—Ce township est principalement boisé de liard, d'épinette blanche, de saule grisâtre et d'épinette rouge de très petite taille, et n'ayant guère d'autre valeur que comme bois de chauffage. Le sol est d'une qualité secondaire. Ce township, à sa surface, est onduleux et un peu raboteux. Il y a plusieurs savanes et petits lacs, ainsi que certaines belles sources d'eau vive.

Township No. 18.—Ce township ressemble d'une manière frappante au township précédent, si ce n'est qu'il est un peu plus couvert de bois.

RANG XVIII.—A L'OUEST.

Township No. 11.—Ce township consiste en une prairie onduleuse, excepté sur certains points dans les parties sud-ouest, qui sont couverts de bosquets d'arbres rabougris. Il n'y a pas de ruisseaux d'eau vive, mais on trouve de l'eau excellente dans les étangs formés par les cours d'eau dans la partie sud. Le sol est un peu rougeâtre et graveleux, excepté dans la partie sud, où il est d'une marne noirâtre. Il y a quelques petites prairies à foin.

Township No. 12.—La surface du township est une prairie accidentée, possédant un sol dur et graveleux, excepté dans le quart nord-est, qui est couvert de liard petit et rabougri, et qui contient une plus grande quantité de marne noirâtre. Ce township est dépourvu d'eau de bonne qualité.

Township No. 13.—La surface de ce township est une prairie onduleuse, et couverte çà et là de bosquets de noisetier, cerisier et cornouillers, ainsi que de liards et saules de petite taille. Le sol est bon. Le chemin de la Saskatchewan traverse l'angle nord-est du township.

Township No. 14.—Ce township est en général onduleux à sa surface, et le sol presque partout est d'excellente qualité. Il n'y a pas de ruisseau d'eau vive, mais on trouve facilement de l'eau en creusant à une profondeur de trois à dix pieds. Une

petite partie de la surface de ce township est en prairie ; quant au reste il est couvert de liard et de saule de petite taille et rabougris, mais on n'y trouve aucune espèce de bois qui soit assez gros pour la construction.

Le sentier du milieu, qui conduit aux postes où se fait la traite, traverse ce township dans une direction diagonale.

Township No. 15.—Ce township est bien boisé et bien arrosé. La petite rivière de la Saskatchewan serpente du nord au sud à travers une vallée magnifique. Il y a plusieurs beaux petits lacs, dont l'eau dans la plupart est de bonne qualité ; il y en a cependant quelques-uns dont l'eau est imprégnée de matières alcalines. Il y aussi beaucoup de bonnes terres à foin. Le sentier de la Saskatchewan passe au milieu du township.

Rang XIX.—A l'Ouest.

Township No. 11.—Le sol de ce township est une bonne marne noirâtre. Il n'y a ni bois, ni broussailles ou arbustes dans le township, ni eau à sa surface, mais on peut s'en procurer en creusant à une profondeur d'environ dix pieds.

Township No. 12.—Ce township est une prairie entrecoupée de bosquets de liard et de broussailles. Le sol se compose d'une marne noirâtre de bonne qualité. L'eau est rare, (bien qu'on y trouve quelques étangs) ; cependant on peut facilement s'en procurer en creusant à une profondeur de huit pieds environ ; le bois assez gros pour la construction des clôtures.

Township No. 13.—Ce township est onduleux à sa surface. Le sol est de bonne qualité. Le bois est de qualité inférieure ; il y a aussi de nombreuses savanes, mais elles n'ont pas une grande étendue, La petite rivière Saskatchewan traverse dans une direction sud-ouest la partie nord-ouest du township. Le cours en est très rapide ; large d'une chaîne environ, elle a une profondeur d'environ trois pieds, et la vallée qu'elle arrose a une largeur d'un mille environ.

Township No. 14.—Ce township est onduleux à sa surface ; le sol est de bonne qualité ; environ un tiers de ce township est couvert de broussailles et de quelques bosquets de liard de petite taille. Il y a beaucoup de savanes et de petits lacs dont l'eau est imprégnée de matières alcalines. La petite rivière Saskatchewan traverse dans une direction sud la partie est. Son cours est rapide et présente des pouvoirs d'eau très avantageux pour l'érection de moulins. La vallée de la rivière, entourée de collines qui ont près de 100 pieds de hauteur, à environ un mille de largeur.

Township No. 15.—Quant à la surface, le sol et le bois, ce township ressemble au township précédent. Il y a dans ce township deux lacs qui contiennent des substances alcalines

Township No. 16.—La moitié sud de ce township est onduleuse à sa surface, et entrecoupée de nombreux bosquets de liard de petite taille, de lacs et de savanes. La petite rivière Saskatchewan traverse la partie nord. La vallée qu'elle arrose, est marécageuse et sujette aux inondations. Au nord de la rivière le terrain est raboteux et montueux ; environ le quart du township est boisé de liard de petite taille. Le reste est couvert d'épaisses broussailles et d'abattis. La rivière Rapide traverse l'angle nord-est. Avant de pénétrer dans la vallée de la petite rivière Saskatchewan, elle coule dans un ravin profond et étroit, et offre de nombreux pouvoirs d'eau pour l'érection de moulins.

Township No. 17.—Ce township est bien boisé de liard, de merisier blanc, de saule grisâtre et de quelques épinettes blanches, qui mesurent en moyenne de quatre à quinze pouces de diamètre. Le sol se compose d'une marne de bonne qualité, reposant sur un fond d'argile. Il y a beaucoup de lacs et de savanes. La rivière du Gouffre traverse la partie est du township, et présente de bons pouvoirs d'eau pour des moulins. L'eau est douce et de bonne qualité.

Rang XX.—A l'Ouest.

Township No. 11.—Ce township est une prairie onduleuse, et le sol est composé d'une marne riche et noirâtre. Il n'y a pas de bois de grande valeur, bien qu'il y ait quelques petits bosquets de liard sur les bords de la rivière Rapide, qui traverse le township, et offre de bons pouvoirs d'eau pour des moulins.

Township No. 12.—Ce township à sa surface est onduleux, et couvert en grande partie de touffes épaisses de liard, de noisetier et de saule. Le sol, pierreux en certains endroits, se compose néanmoins, d'une couche épaisse de marne riche et noirâtre. Il y a quelques étangs, dont l'eau est imprégnée de substances alcalines. La seule eau de bonne qualité que l'on trouve est celle de la petite rivière Saskatchewan, qui passe sur la partie nord-ouest du township, et offre quelques endroits avantageux pour des moulins.

Township No. 13.—La surface de ce township est une prairie onduleuse, qui s'abaisse graduellement vers la petite rivière Saskatchewan, laquelle traverse le township dans une direction diagonale, et présente quelques bons pouvoirs d'eau pour des moulins. Le sol est de très bonne qualité.

Township No. 14.—La surface de ce township est une prairie onduleuse, possédant un sol de bonne qualité. On y trouve quelques petits bosquets de liard. Il y a de nombreux lacs, dont les eaux sont imprégnées de substances alcalines. On peut se procurer une eau de bonne qualité en creusant à une profondeur de quelques pieds. Il y a quelques étangs d'eau douce et un grand nombre de petites prairies. C'est un bon township pour la culture.

Township No. 15.—Ce township comprend une prairie onduleuse de première qualité, et bien arrosée par de petits lacs, et il renferme une grande quantité de liard à l'angle sud-est.

Township No. 16.—Ce township, quant à la surface, au sol et au bois, ressemble au township précédent, mais il n'est point bien arrosé, excepté dans la partie nord, qui est traversée par la petite rivière Saskatchewan.

RANG XXI.—A L'OUEST.

Township No. 11.—La surface de ce township est très montueuse et accidentée par les vallées de la rivière Assiniboine et de la petite rivière Saskatchewan, qui traversent le township. Le sol dans les terres basses est d'excellente qualité, mais il est pierreux sur une grande partie des hauteurs. La rivière Assiniboine, d'une largeur en moyenne de trois chaînes, est profonde à certains endroits, tandis que dans d'autres elle ne l'est pas assez pour de grands bateaux. Le courant n'est pas rapide du tout. La vallée, sur certains points, a une largeur d'environ trois milles. La petite rivière Saskatchewan, large d'environ une chaîne, a un courant très rapide et présente quelques endroits avantageux pour des moulins. Ses bords sont très escarpés, et dans plusieurs endroits atteignent une hauteur de plus de 100 pieds. Le seul bois qu'il y a se trouve sur le bord des rivières, et ce bois est en grande partie de petite taille.

Township No. 12.—En général la surface des parties nord et ouest du township renferme des prairies unies. La partie sud-est est coupée par la petite rivière Saskatchewan, qui présente plusieurs sites de moulins avantageux, vû que son courant est très rapide et que son volume d'eau est considérable. Le sol sur les bords de la rivière est très pierreux, mais dans la partie nord du township il se compose d'une couche épaisse de marne de bonne qualité. On trouve une petite quantité de bois sur les bords de la rivière.

Townships Nos. 13 *et* 14.—Le sol de ces townships est de première qualité. Environ le tiers de chacun de ces townships est couvert de liard. Le reste se compose de prairies et est bien arrosé par des étangs et des sources de marais.

Townships Nos. 15 *et* 16.—La surface de ces townships présente des prairies onduleuses, dont le sol est un peu trop graveleux. De petites touffes de broussailles se trouvent çà et là en outre d'un certain nombre de bosquets de liard et de saule desséchés. Les savanes sont nombreuses, mais petites. Le chemin des voitures, qui conduit au Fort Ellice, traverse la partie nord des townships. Il y a un étang d'eau excellente sur la section trente-quatre.

RANG XXII.—A L'OUEST.

Township No. 11.—La surface de ce township en général est une prairie. La partie nord est coupée de profonds ravins ; au milieu se trouve un plateau uni, large d'un mille environ ; et la partie sud renferme une prairie accidentée et pierreuse. Le

sol se composant d'une marne noirâtre, est de très-bonne qualité, surtout celui du plateau uni, où la couche de marne est profonde et riche. On y trouve de l'eau en abondance, attendu que presque tous les ravins contiennent de l'eau qui provient des sources et des marais. Il y a une certaine quantité de liard de très-bonne qualité sur les sections à l'ouest, et de l'orme, du chêne et du frêne sur les bords de la rivière Assiniboine, qui traverse l'angle sud-est du township.

Township No. 12.—La surface de ce township se compose en général de prairies, coupées par de profonds ravins. Le bois consiste de liard mort, et de liard vert, dont une petite quantité peut servir pour les clôtures; on le trouve au fond des ravins. Le sol se compose d'une marne noirâtre et de bonne qualité. La rivière du Chêne, petit cours d'eau qui a une largeur d'environ dix pieds sur une profondeur d'un pied traverse le township ; mais son eau est morte et enfermée dans des étangs qui se trouvent ça et là dans le lit de la rivière. On peut se procurer de l'eau dans tous ces ravins en creusant à une profondeur de huit à dix pieds.

Townships Nos. 13 *et* 14.—Ces townships sont bien boisés et bien arrosés. Le bois est le liard, qui est assez gros pour la construction. La plus grande partie de ces townships, à leur surface se compose de prairies onduleuses, couvertes de petits bosquets de bois, épars ça et là. Le sol est excellent. Un petit ruisseau traverse ces townships dans une direction diagonale.

Township No. 15.—La surface de ce township consiste principalement en prairies possédant un sol de bonne qualité, bien que graveleux sur certains points. Dans, quelques endroits on trouve de petits bouquets de liard. Il y a beaucoup de bonnes savanes à foin. La rivière du Chêne traverse la partie sud-ouest du township qui est une vallée pierreuse.

Township No. 16.—Le sol, composé d'une marne noirâtre et sablonneuse, est d'une bonne qualité. Ce township consiste principalement en prairies onduleuses, parsemées de touffes de saules et de broussailles et entrecoupées de savanes; il y a aussi une grande quantité de liard de bonne qualité le long de la rive est du lac Salé, qui se trouve au milieu du township. Ses eaux sont très-amères et saumâtres. Des sources d'eau vive abondent du côté nord-est du lac. On trouve dans la partie nord le lit desséché d'un lac autrefois imprégné de substances alcalines ; aujourd'hui le lit de ce lac est couvert sur une épaisseur d'environ deux pouces d'une couche formée de dépôts de sels de soude.

Rang XXIII.—A L'Ouest.

Township No. 11—Ce township est une prairie onduleuse, coupée par plusieurs ravins, qui ont de 50 à 100 pieds de profondeur. Dans la plupart de ces ravins ont trouve des étangs qui contiennent une eau de bonne qualité. Le sol se compose d'une marne noirâtre. Il y a quelques bouquets de liard dans la partie nord du township, mais la quantité de bois qu'ils pourraient fournir n'est pas très-considérable.

Township No. 12—Ce township, onduleux à sa surface, se compose en partie de forêts. Le sol est de bonne qualité. On peut se procurer de la bonne eau partout en creusant à une légère profondeur.

Townships Nos. 13, 14 et 15—La surface de ces townships présente une prairie onduleuse avec quelques bouquets de liard. Le sol est de bonne qualité et il y a un grand nombre d'étangs ; on peut aussi se procurer de la bonne eau douce en creusant des puits. La rivière du Chêne traverse l'angle nord-est du township No. 14.

Township No. 16--Le sol se compose d'une marne noirâtre et est sablonneux et même graveleux en certains endroits. Ce township, onduleux à sa surface, se compose principalement de prairies, entrecoupées d'une foule de petites touffes de broussailles et de bosquets de liard. Les lacs aux Battures et au Corbeau se trouvent dans la partie ouest. L'eau de ces lacs est d'une bonne qualité. Un chemin qui conduit à l'hôtel dit " Riding Mountain House " traverse l'angle nord-ouest du township.

Rang XXIV—A l'Ouest.

Township No. 11—Deux côteaux, d'une largeur d'environ 20 chaînes, et d'une hauteur de cinquante pieds, traversent ce township du nord au sud. Le sol sur ces côteaux est dur et graveleux, mais ailleurs il est généralement de la meilleure qua-

lité. Il n'y a pas d'eau courante. Deux magnifiques petits lacs, bordés de bois, se trouvent dans la partie sud, mais comme l'eau est salée, elle ne peut servir aux usages domestiques. On peut trouver néanmoins une excellente eau en divers endroits en creusant à une profondeur de quatre à huit pieds. Le manque de bois est le principal obstacle à l'établissement de ce township.

Township No. 12.—La surface de ce township présente en général une prairie onduleuse, dépourvue presque entièrement de bois, si l'on excepte toutefois quelques bouquets de liard et de saule, épars ça et là, surtout dans la partie nord-est. La rareté du bois est le plus grand obstacle à l'établissement de ce township. Le sol se compose d'une couche épaisse de marne sèche, où l'on ne voit pas de pierre, et sous tous les rapports il est très-propre à la culture.

Townships Nos. 13, 14, 15 et 16.—Le sol de ces townships se compose principalement d'une riche marne noirâtre et argileuse, et présente à de certaines distances des côteaux de gravier, dont les sommets sont abondamment couverts de gros cailloux. Il y a plusieurs lacs, dont l'eau est de bonne qualité, et de nombreux bouquets de bois et de broussailles. Ces townships sont très-propres à la culture.

Rang XXV.—A l'Ouest.

Township No. 12.—Ce township est situé au côté sud de la rivière Assiniboine. Sa surface présente des ondulations, et le côté ouest est coupé par de profonds ravins qui s'avancent vers la rivière. Dans ces ravins il y a du liard et du merisier, qui n'excède pas cinq pouces de diamètre. Dans la vallée, arrosée par la rivière, il y a un peu d'orme, de chêne et de liard, avec quelques frênes ; toutes ces espèces de bois n'ont pas plus d'un pied de diamètre. Le sol dans la vallée est composé d'une marne riche ; ailleurs il est échisteux, et contient un peu de marne. Ce township présente des ondulations, mais en général il consiste en un sol de prairie.

Township No. 13.—Le sol est assez bon dans ce township, qui est cultivable et arrosé par la rivière à la Tête de Flèche et autres petits ruisseaux. Ce township renferment de nombreux côteaux élevés, graveleux et pierreux.

Township No. 14.—La surface de ce township présente une prairie onduleuse, le sol est de bonne qualité, et un magnifique ruisseau, dont l'eau est excellente, traverse le township. Il y a un grand nombre de bouquets d'arbres rabougris, mais peu de bois de bonne qualité.

Township No. 15.—Il y a une quantité considérable de liard et de broussailles dans la moitié nord de ce township. La moitié sud se compose principalement de prairies. Le sol est une marne noirâtre et sablonneuse de bonne qualité, Un ravin desséché, d'environ soixante-dix pieds de profondeur se trouve dans la partie est du township, et il y en a un autre d'environ quatre-vingts pieds de profondeur dans la partie à l'ouest.

Township No. 16.—Le sol de ce township se compose d'une marne noirâtre et sablonneuse, il présente des ondulations, mais surtout des prairies parsemées de nombreuses touffes de broussailles, de petites savanes et de bouquets de liard et de saules élevés. Un chemin conduisant au Fort Ellice, traverse la partie nord du township.

Rang XXVI.—A l'Ouest.

Townships Nos. 13 et 14.—Le sol de ces townships est composé en grande partie d'une marne de bonne qualité, sa surface présente des prairies onduleuses. L'eau de bonne qualité y est rare. On rencontre ça et là quelques petits bouquets de liards.

Townships Nos. 15 et 16.—Le sol de ces townships est composé d'une marne sablonneuse de bonne qualité. On y trouve de nombreux bouquets de liard de qualité inférieure, ainsi que de petites touffes de broussailles de saules. Le reste de ces townships consiste en prairies onduleuses. Le township No. 15 est traversé par deux ravins, dont l'un a quatre-vingt-dix pieds de profondeur, et l'autre, cinquante.

Township No. 20.—Sous le rapport du sol et du bois, ce township ressemble aux deux townships précédents. Au milieu de ce township se trouve un lac, long d'environ trois milles et demi, et large d'un demi-mille.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

DU

CANADA,

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1874.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.
1875.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

POUR

LANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1874.

A Son Excellence le Très-Honorable Sir FREDERICK TEMPLE, *Comte de Dufferin, Gouverneur-Général du Canada, etc., etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le compte-rendu suivant des travaux de ce département pendant l'année expirée le 31 décembre 1874.

Dans la division de la correspondance, 1,609 lettres ont été reçues durant l'année, en multipliant ce nombre par quatre, on a à peu près le chiffre des rapports, etc., et des nouvelles demandes dont ces lettres ont été le sujet.

Pendant le même espace de temps, ce département a envoyé 3,884 lettres.

A ma demande, il a été fait des comptes-rendus des opérations accomplies par les trois autres divisions départementales sous ma direction, et je les annexe au présent rapport, pour l'instruction de Votre Excellence.

Le tout respectueusement soumis.

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

ANNEXE A.

Département du Secrétaire d'Etat,
Division de l'Enregistrement,

Ottawa, 15 janvier 1875.

A l'honorable Secrétaire d'Etat,
etc., etc., etc.,
Ottawa.

Monsieur,—Conformément à votre demande, j'ai l'honneur de vous présenter un état du travail exécuté par la division de l'enregistrement au département du Secrétaire d'Etat, du 1er janvier au 31 décembre 1874.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

L. A. Catellier,
Sous-registraire général du Canada.

Etat succinct du travail accompli dans la division de l'enregistrement au département du Secrétaire d'Etat, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1874.

Documents.	Grossoyés ou enregistrés.	No. de documents.
Commissions sous le grand sceau et le sceau privé	Grossoyées et enregistrées	185
Brefs et commissions à officiers-rapporteurs	Enregistrés	421
Writs de supersedeas	Grossoyés et enregistrés	14
PATENTES POUR TERRES.		
Concessions à titre de prime militaire	Grossoyées et enregistrées	389
Ventes de terrains de la Puissance	do do	185
do do des Sauvages	do do	143
do do de l'Artillerie	do do	129
Concession de *homestead*	do do	1
Concessions à titre gratuit	de do	2
Décharges d'hypothèques	Enregistrées	4
Proclamations	Grossoyées et enregistrées	35
Remises (surrenders) et actes de vente	Enregistrés	40
Cancellations	do	21
Lettres patentes portant création d'annuités	Grossoyées et enregistrées	6
Chartes	do do	12
Lettres de grâce	do do	2
Warrants	do do	29
Cautionnements	Enregistrés	454
Baux	Grossoyés et enregistrés	5
Licence selon l'acte 37 Vic, ch. 49, sec. 5	do do	1
Ampliations	do do	2
Certificats d'organisation de chambres de commerce	Enregistrés	5
Total		2,085
Ecritures		708 pages

Cette division est chargée de dresser, pour l'instruction du Parlement fédéral, un état annuel des cautionnements et sûretés enregistrés au département, en exécution de l'acte 31 Victoria, chapitre 37, section 15 ;

Et d'envoyer à tout registrateur de comté des relevés trimestriels des ventes de terres de l'Artillerie et des Sauvages.

L. A. CATELLIER,
Sous-registraire général du Canada.

Département du Secrétaire d'Etat,
Division du Registraire,
Ottawa, 15 janvier 1875.

ANNEXE B.

A l'honorable R. W. Scott,
Secrétaire d'Etat du Canada,
etc., etc., etc.

Le soussigné a l'honneur de vous soumettre son rapport sur les services d'impression et de reliure exécutés sous sa surveillance pendant l'année fiscale qui a pris fin le 30 juin dernier, et le semestre suivant.

GAZETTE DU CANADA.

Dépense de la *Gazette du Canada* pendant l'année fiscale dernière :

Services.	Montants.	Total.
	$ cts.	$ cts.
Papier	1,142 17	
Impression et distribution	2,416 40	
Traduction	119 45	3,678 02

Recette pendant la même année :—

Sources de recettes.	Montants.	Total.
	$ cts.	$ cts.
Abonnements	242 20	
Annonces	931 43	
Ventes casuelles	9 80	1,183 43

Chiffres de la distribution, dernière semaine de juin :—

A des fonctionnaires, etc., gratis	1,045
Aux abonnés et annonceurs	77
Total	1,122

Dépense pendant le semestre expirant ce jour :—

Services.	Montants.	Total.
	$ cts.	$ cts.
Papier	548 71	
Impression et distribution	1,139 00	
Traduction	50 65	
		1,738 36

Recette (même semestre) :—

Sources de recettes.	Montants.	Total.
	$ cts.	$ cts.
Abonnements	230 85	
Annonces	317 67	
Ventes casuelles	3 75	
		552 27

Chiffres de la distribution, 26 décembre courant :—

A des fonctionnaires, etc., gratis	1,053
Aux abonnés et annonceurs	93
Total	1,146

On voit que la perte sur la publication est à peu près égale en proportion à celle des années précédentes. A la vérité, si les différents départements étaient débités pour les avis insérés à leur demande, un surplus fort satisfaisant serait, sinon réalisé, du moins créé sur le papier, ainsi qu'il arrive dans les cas où les comptes se chargent de services exécutés par un département pour un autre; mais l'utilité de ce mode d'enfler la recette me paraît douteuse. Une augmentation des prix d'annonces jusqu'aux taux exigés par les grands journaux, réduirait de beaucoup, éteindrait peut-être même le déficit. La publication des avis relatifs aux faillites produirait de même un beau revenu, qui appartient à cette heure aux *Gazettes* provinciales; et une autre somme considérable viendrait encore grossir la recette, si l'on faisait exécuter la loi qui oblige les compagnies d'assurance à publier des états annuels de situation.

STATUTS.

On a tiré les Statuts de 1874 [37 Victoria] au même nombre d'exemplaires que ceux des années antérieures, c'est-à-dire, à 22,000 exemplaires, dont 17,500 anglais et 4,500 français. Sur ce nombre on a distribué gratuitement 15,463 volumes anglais et 3,105 volumes français; de plus, on en a vendu 197 anglais et 3 français.

Je suis heureux de noter dans mon compte-rendu des opérations de l'année que deux propositions que j'avais faites dans des rapports précédents ont reçu l'approbation du Gouverneur-Général en conseil, et sont maintenant mises en pratique.

Un volume, comprenant les lois criminelles et les actes relatifs à la procédure criminelle, est en ce moment sous presse ; il est destiné à l'usage des juges de paix des dernières provinces ajoutées au Canada, et de ceux qui ont été nommés dans les quatre provinces primitives depuis la publication du volume de 1869 (où se trouvent la plus grande partie de ces actes). Désormais, on publiera tout d'abord un volume dans lequel n'entreront que les actes d'intérêt public, et celui-là seulement sera adressé à tous les juges de paix du pays; ensuite en fera une édition complète des statuts [avec les actes d'intérêt local et privé], qui sera distribuée aux principaux fonctionnaires judiciaires et exécutifs, tant du Canada que des provinces. Il en résultera que les personnes auxquelles est confié le soin de faire exécuter les lois, les recevront beaucoup plus tôt que par le passé, et qu'en outre on économisera une somme considérable sur la dépense actuelle. On se propose aussi de faire un certain tirage de chaque acte sur des feuilles à part, suivant l'usage en Angleterre. Je reçois continuellement des demandes d'actes en cette forme-là, et, quoique les quantités d'exemplaires à fournir ne soient pas grandes, cependant il est en général difficile et souvent impossible de les réunir. Beaucoup de personnes aussi s'adressent à moi pour acheter des documents parlementaires, croyant à tort qu'ils me passent par les mains ; à ce propos, ne serait-il pas avantageux de tirer un supplément d'exemplaires de ces documents, qu'on me chargerait de vendre, au prix coûtant, avec les statuts ?

Le gouvernement recouvrerait ainsi quelque minime partie de ses frais d'impression, et serait en état d'offrir ces documents à ceux qui en ont réellement besoin et qui, dans les conditions actuelles, ne peuvent pas toujours les obtenir. Peut-être aussi lui serait-il possible de réduire jusqu'à un certain point les distributions gratuites, qui, dans beaucoup de cas, livrent des documents importants à des gens nullement disposés à en prendre connaissance ou peu capables de le faire avec fruit.

Voici la dépense du volume de 1874 :—

Services.	Montants.	Total.
	$ cts.	$ cts.
Pour le papier (1,826 rames, 16 mains, 17 feuilles)	5,882 41	
" l'impression	1,956 98	
" la reliure	3,252 57	
" la distribution	1,021 50	
		12,113 46

L'exemplaire est donc revenu en moyenne à 55⅓ cents environ, au lieu que l'exemplaire du volume de l'année dernière, moins épais, était revenu à 51 cents ; et la feuille a coûté environ 1⅓ cent, au lieu de 2⅘ cents comme en 1869, où le volume fut considérable.

IMPRESSIONS, RELIURES, &c., DES DÉPARTEMENTS.

J'annexe à ce rapport des tableaux qui font voir les frais d'impression, de reliure, etc., des départements pendant l'année expirée le 30 juin dernier, mis en comparaison avec ceux de l'année 1872-73 ; et d'autres tableaux indiquant les dépenses de ces mêmes services pendant le semestre expirant ce jour.

J'y joins un relevé relatif à certains ouvrages de nature confidentielle et autres, exécutés sans l'intermédiaire de ce bureau, mais dont les comptes m'ont été envoyés pour que j'en fisse la vérification. Ces comptes portent la somme totale des opérations soumises à la surveillance ou à l'examen de ce bureau à près de $70,000, et si l'on y ajoute le volume des lois criminelles [avec la correction des épreuves], la somme de travail est encore beaucoup plus considérable. Indépendamment de ces soins de surveillance et de vérification, je suis chargé de temps à autre de dresser des estimations d'ouvrages qui doivent s'exécuter en dehors de mon ressort. Il n'est pas rare, en outre, que j'aie à examiner des comptes d'annonces ou à fournir des estimations d'une dépense d'annonces, à la demande des départements.

Le nombre des réquisitions adressées aux imprimeurs pendant les douze derniers mois, a été de 2,269; celui des réquisitions d'articles de papeterie au bureau de la papeterie, de 2,269 aussi; et celui des réquisitions au relieur, de 450 : total, près de 5,000.

Le 30 septembre dernier, ont pris fin—les contrats de M. I. B. Taylor, pour les ouvrages d'impression et de reliure des départements, l'impression des Statuts, l'impression et la distribution de la *Gazette du Canada*;—le contrat de M. A. Mortimer [à qui les premiers adjudicataires, MM. Hunter, Rose et Cie, avaient passé leur entreprise avec la permission de Son Excellence le gouverneur-général en conseil], pour la reliure des Statuts;—et le contrat de MM. Barber, pour la fourniture des papiers d'impression. Au commencement d'avril dernier, on a appelé des soumissions nouvelles par une annonce, et on en a reçu de seize personnes jusqu'au 12 mai, jour de l'ouverture des soumissions.

Voici le résultat de cette concurrence. Les diverses entreprises [aux conditions des anciens traités passés avec MM. Taylor, Mortimer et Barber] ont été adjugées aux soumissionnaires dont suivent les noms :

Les ouvrages d'impression, etc., des départements, l'impression des Statuts, l'impression et la distribution de la *Gazette du Canada*,—à MM. MacLean, Roger et Cie, d'Ottawa.

Les ouvrages de reliure des départements et la reliure des Statuts,—à M. A. Mortimer, d'Ottawa.

La fourniture des papiers d'impression,—à M. James Barber, de Georgetown, Ontario.

J'annexe au présent rapport les bordereaux de prix et les cahiers des charges relatifs à ces entreprises. Les nouveaux adjudicataires ont commencé, le 1er octobre dernier, leurs différents services, qu'ils ont exécutés jusqu'à ce moment d'une manière généralement satisfaisante.

Le tout respectueusement soumis.

B. Chamberlin,
Imprimeur de la Reine.

Ottawa, 31 décembre 1874.

COMPTE des impressions départementales pour l'année expirée le 30 juin 1873 et l'année expirée le 30 juin 1874.

Mois.	Année.	Dépense totale au 30 juin 1873.	Année.	Dépense totale au 30 juin 1874.	Articles de papeterie.
		$ cts.		$ cts.	$ cts
Juillet	1872	2,983 31	1873	2,631 90	
Août	1872	3,541 74	1873	3,805 68	
Septembre	1872	2,832 97	1873	2,200 59	
Octobre	1872	2,887 58	1873	3,005 07	
Novembre	1872	3,449 72	1873	3,761 52	
Décembre	1872	1,944 52	1873	3,999 03	
Janvier	1873	3,641 26	1874	2,467 62	694 74
Février	1873	3,289 45	1874	3,626 49	1,193 01
Mars	1873	3,567 39	1874	2,947 35	1,423 24
Avril	1873	2,600 65	1874	2,538 02	1,173 65
Mai	1873	5,135 06	1874	3,812 15	1,507 84
Juin	1873	3,740 85	1874	4,371 77	2,131 71
		39,614 50		39,167 19	8,124 19
SERVICE CONFIDENTIEL.					
Novembre	1872	99 61			
Janvier	1873	97 40			
Février	1873	82 22			
Mars	1873	710 09			
Avril	1873	17 96	1874	604 73	
Mai	1873	90 82			
Juillet			1873	4 44	
		1,098 10		609 17	
PAYÉ PAR MANDATS.					
Février	1873	239 99	1874	385 84	
Juin	1873	2,000 00			
Novembre			1873	295 00	
Janvier			1874	11 80	
Avril			1874	2,000 00	
		2,239 99		2,692 64	

COMPTE des impressions départementales, etc., par départements, pour les années expirées respectivement le 30 juin 1873 et le 30 juin 1874.

Départements.	Année expirée le 30 juin 1873.	Année expirée le 30 juin 1874.	Compte de papeterie pour le semestre expiré le 30 juin 1874.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Agriculture, y compris serv. de l'immigrat. et du recensement.	4,607 94	2,272 00	403 52
Bureau du service civil	3 18	11 42	3 91
Greffier de la couronne en chancellerie	385 85	119 70	9 05
Douanes	4,400 91	5,496 94	1,301 63
Finances	1,497 10	1,639 56	361 79
Secrétaire du gouverneur-général	226 64	176 97	23 99
Revenu de l'intérieur	5,558 92	7,167 14	1,546 90
Intérieur	503 35	1,215 76	287 01
Justice	741 11	552 65	72 94
Bibliothèque du parlement	9 90	15 25	13 42
Marine et pêcheries	717 96	1,612 45	474 11
Milice et défense	1,540 59	2,208 67	620 69
Postes, y compris le service des caisses d'épargne	16,954 93	13,759 62	2,534 90
Conseil privé	232 45	249 87	95 63
Travaux publics, y compris serv. du ch. de f. Intercolonial, etc.	1,504 94	1,555 16	247 41
Receveur-général	368 79	337 43	55 93
Secrétaire d'Etat, y compris les divisions de la papeterie et de l'imprimeur de la reine	359 94	776 60	71 36
	39,614 50	39,167 19	8,124 19
SERVICE CONFIDENTIEL.			
Agriculture	56 35	....	....
Finances	716 18	604 73	....
Justice	251 41	4 44	....
Marine et pêcheries	10 92	....	....
Milice et défense	18 00	....	....
Postes	11 64	....	....
Conseil privé	32 02	....	....
Secrétaire d'Etat	1 58	....	....
	1,098 10	609 17	....
PAYÉ PAR MANDATS.			
Diverses impressions, bills en préparation pour le ministère, etc.	239 99	692 64	....
Greffier du comité des impressions pour rapports des départements	2,000 00	2,000 00	....
	2,239 99	2,692 64	....

COMPTE des impressions départementales pour le semestre expiré le 31 décembre 1874.

1874.	Impression.	Articles de papeterie.
	$ cts.	$ cts.
Juillet	3,999 25	1,596 05
Août	3,656 35	1,453 51
Septembre	2,540 98	944 98
Octobre	2,847 15	1,590 93
Novembre	1,865 39	1,123 69
Décembre	3,180 04	3,192 93
	18,089 16	9,902 09
SERVICE CONFIDENTIEL.		
Novembre	19 70	....
Décembre	14 08	0 96
	33 78	0 96
PAYÉ PAR MANDATS.		
Août	3,781 04	....

COMPTE des impressions départementales, par départements, pour le semestre expiré le 31 décembre 1874.

Départements.	Impression.	Articles de papeterie.
	$ cts.	$ cts.
Agriculture	670 63	266 10
Bureau du service civil	0 69	0 56
Greffier de la couronne en chancellerie	180 67	165 93
Douanes	2,751 67	1,594 76
Finances	786 85	214 36
Secrétariat du gouverneur-général	12 72	45 84
Revenu de l'intérieur	4,691 20	1,224 01
Justice	287 64	139 45
Intérieur	266 13	168 61
Bibliothèque du Parlement	4 94	7 11
Marine et pêcheries	900 67	503 88
Milice et défense	589 74	433 45
Postes	5,733 99	4,735 08
Conseil privé	47 89	11 68
Travaux publics	699 94	257 10
Receveur-général	132 52	59 20
Secrétaire d'Etat	331 27	75 02
	18,089 16	9,902 09
SERVICE CONFIDENTIEL.		
Finances	19 70	....
Milice et défense	14 08	0 96
	33 78	0 96
PAYÉ PAR MANDATS.		
Diverses impressions, etc	677 75	....
Greffier du comité des impressions pour rapports	3,729 29	....
	3,781 04	....
A d'autres qu'aux entrepreneurs	3,059 69	....

COMPTES soumis à mon examen, et payés par les départements.

Mois.	Département.	Montants.
		$ cts.
Mai	Marine et pêcheries	140 72
do	Agriculture	984 99
Juin	Finances	111 26
do	Douanes	39 09
do	Justice	534 66
do	Revenu de l'intérieur	265 24½
do	Chemin de fer intercolonial	24 17
do	Chemin de fer du Pacifique	4,048 19
do	Milice et défense	24 27
Août	Chemin de fer du Pacifique	125 00
do	Postes	342 37
do	do	163 11
do	do	32 50
Septembre	do	2 50
Octobre	do	1,626 65
do	Travaux publics	186 30
Novembre	Intérieur	510 63
Décembre	Chemin de fer intercolonial	131 60
	Total	9,293 25½

MARCHÉS POUR LES IMPRESSIONS

ADJUGÉS A MM. MACLEAN, ROGER & CIE, D'OTTAWA.

IMPRESSION DE LA "GAZETTE DU CANADA."

—	Bordereau.	$ cts.
Composition	Texte nouveau, par mille M, mesure courante	0 20
	Réinsertions de textes conservés, par mille M, mes. cour	0 05
	Corrections, par heure	0 15
Tirage	Par marque (*token*) de 250 examplaires de 8 pages tellière ou d'un côté de tellière quadruple	0 20
	Par marque de 250 exemplaires de 4 pages tellière ou d'un côté de tellière double	0 20
Pliage, &c	Pliage, assemblage et repliage pour dépôt à la poste ou livraison, par 100 feuilles de 16 pages tellière quadruple	0 07¼
	Mise sous bandes papier de manille bien fixées, réunion en paquets sous ficelles pour dépôt à la poste, remise à la poste ou livraison—y compris l'impression des adresses,—par chaque numéro	0 00¼

CAHIER DES CHARGES.

Le caractère à employer sera la gaillarde, excepté pour les tableaux exigeant des caractères plus fins, et le format sera celui que la *Gazette du Canada* reçoit actuellement.

L'entrepreneur sera responsable des fautes commises par les ouvriers en composant; lira les épreuves et fournira des revises correctes, si on lui en demande, sans réclamation; et sera tenu de suivre un certain ordre, qui lui sera indiqué, dans le classement et la disposition des annonces.

Il lui sera alloué composition double pour les tableaux formés de filets et de chiffres.

Le tirage se fera en encre pour livres, de bonne qualité, sans tendance à s'étaler ni à se détacher, et sera subordonné à l'approbation de l'imprimeur de la Reine. Le prix pour le tirage comprendra la coupe du papier en toutes grandeurs nécessaires.

Le pliage sera exécuté à angles droits et proprement; les numéros et les paquets seront soigneusement adressés et assujétis sous bandes ou sous ficelles. L'entrepreneur dressera et tiendra, en se conformant aux instructions de l'imprimeur de la reine une liste complète, par catégories, des personnes auxquelles la *Gazette* doit être envoyée; et il sera responsable de la perte de tout numéro mal adressé ou mal assujéti sous bande ou sous ficelle.

L'entrepreneur devra être en mesure de finir d'imprimer la *Gazette*, quelque soit le nombre de pages, et en faire la remise à la poste ou la livraison, aux jours de publication.

Il lui sera alloué deux et demi pour cent pour le déchet sur le nombre de feuilles de la *Gazette* qu'il aura ordre de tirer.

L'entrepreneur fournira un local sûr pour y tenir un approvisionnement de papier destiné à la *Gazette*, représentant au minimum la consommation de deux mois, et dont il sera comptable au Gouvernement.

IMPRESSIONS DES STATUTS, ORDRES EN CONSEIL, &c.

—	Bordereau.	$ cts.
Composition	Par page, texte ordinaire, corps en philosophie, notes en mignonne représentant au total 2,126 M	0 50
	Par page, ouvrages dits de catalogue, en philosophie:—titres, tarifs, tables et index..................................	0 50
	Par page, ouvrages à filets et à colonnes de chiffres en gaillarde, représentant 2,000 M..................................	0 50
Tirage..........................	Par marque de 250 exemplaires de 16 pages in 8o royal..............	0 20
	do do 8 do	0 20

CAHIER DES CHARGES.

L'expression "Statuts" comprendra toutes les actes impériaux qui s'imprimeron et se relieront avec les actes du Canada; et l'expression "ordres en conseil" com prendra tous les ordres, traités et proclamations impériaux qu'on fera de même imprimer et relier avec les Statuts ou ordres en conseil canadiens.

La composition comprendra la correction des épreuves et la remise de deux revises correctes de chaque forme. L'entrepreneur sera responsable de l'exacte conformité des lois avec la copie; toute erreur l'obligera à réimprimer la feuille défectueuse à ses propres frais.

Le tirage se fera en encre No. 1 pour livres, sauf l'approbation de l'imprimeur de la reine, par signatures de 16 pages ou par feuilles entières de royal, quand il y aura possibilité; et il comprendra le séchage au sortir de la presse, et le satinage entre des cartons à satiner, sous une pression très-énergique; item, la livraison au relieur des feuilles en bon état, comptées et marquées par quantités de cinq cents.

L'entrepreneur sera tenu de livrer les Statuts à raison d'au moins six feuilles ou quatre-vingt-seize pages par semaine à compter du jour où il aura reçu la copie.

Il sera tenu de fournir un local sûr pour y tenir le papier destiné à l'impression des Statuts, et sera responsable de cet approvisionnement.

Il lui sera alloué une indemnité de deux pour cent pour le déchet et les épreuves sur le nombre de feuilles qu'il aura ordre de tirer.

IMPRESSIONS, &c., POUR LES DEPARTEMENTS

—	Bordereau.	$ cts.
Composition.........	Par mille M, mesure effective, caractère romain........................	0 16
	do do caractères cursifs ou de fantaisie..	0 16
	Extra par mille M, ouvrages dits de catalogue.......................	0 08
	Par mille M, à chaque impression subséquente, pour textes conservés..	0 05
	Par heure,pour changem. après que la forme est sous presse.....	0 20
	Par heure, pour changements à la copie..............................	0 13
Tirage......	Par marque de 250 exemplaires d'un côté de feuille, tellière, écu et autres formats jusqu'à l'impérial, si les commandes sont de 500 exemplaires et au-dessous.............................	0 20
	do commandes de 500 à 2,000 exemplaires.....................	0 20
	do commandes de 2,000 à 5,000 exemplaires	0 15
	do commandes de plus de 5,000 exemplaires	0 15
	Par marque de 250 exemplaires de 16 pages in-8o royal ou 8 pages tellière, sur papiers d'impression : rapports, bills, documents, &c........	0 20
	Par marque de 250 exemplaires de 8 pages in-8o royal ou 4 pages tellière, comme ci-dessus..	0 20
	Extra par marque pour impressions en couleurs..................	0 04
	Pliage de circulaires, etc., par 100 exemplaires..................	0 04
Réglage........................	Par main tellière, écu ou carré, pour chaque réglure encre rouge..	0 01½
	do do do encre noire..	0 01½
	do do do nuances pâles	0 01
	Par main coquille ou royal, chaque réglure encre rouge......	0 01½
	do do do encre noire.. ..	0 01½
	do do do nuances pâles.	0 01
	Par main supérieur-royal ou impérial, chaq. régl. encre rouge.	0 03
	do do do encre noire....	0 03
	do do do nuances pâles..	0 02
	Gommage : chemises, enveloppes, etc., le millier.................	0 20
Brochures, &c	Pliage : pour deux pliures, par 100 feuilles............................	0 08
	Trois pliures, 100 feuilles................	0 10
	Pliage et pose des cartes dans le volume, chaque carte,......	0 00½
	Assemblage et couture, par 100 feuilles entières.................	0 08
	Endossure à la colle forte, rognure et application de la couverture par 100 brochures	0 10
	do do et entoilage à la pâte des couvertures....	0 80
	Entoilage de coins par 100 exemplaires	0 20
	Découpage de papiers, par 100 coupes........	0 01
	Mise en paquets ou ballots, avec étiquettes, le paquet...........	0 05

CAHIER DES CHARGES.

L'entrepreneur sera tenu de fournir des épreuves correctes de chaque ouvrage d'impression, quand il lui en sera demandé, sans aucun supplément de prix.

Il emploiera pour les circulaires, les en-têtes de livres en blanc et autres ouvrages exécutés sur papiers forts et secs, des encres de qualité égale à celle de l'encre No. 1 pour livres.

Le travail d'assemblage et celui de couture se calculeront à la feuille entière, à moins que le nombre de pages n'ait exigé la division des feuilles en sections.

Il ne sera alloué aucun supplément de prix pour l'ouverture des enveloppes ou papiers pliés, non plus que pour leur remise en boîtes ou emballages.

Il sera alloué, pour les épreuves et déchets, 4 pour cent, sur les ouvrages de bureau [*jobs*] de 300 feuilles et au-dessous; 3 pour cent sur les ouvrages de 300 à 500 feuilles; 2½ pour cent sur les ouvrages de 500 à 1000 feuilles; et 1½ pour cent sur les ouvrages de plus de 1000 feuilles.

Les impressions d'ouvrages de bureau ou de brochures seront soumises au satinage avant livraison.

L'entrepreneur devra livrer à l'imprimeur de la Reine, à l'atelier de reliure ou ailleurs, suivant ce qui lui sera prescrit, ses ouvrages en bon état et sans maculatures, dans un temps raisonnable après la commande. Il ne pourra rien réclamer pour le comptage et la mise en paquets, à moins d'un ordre spécial.

L'entrepreneur devra être en mesure de livrer l'ouvrage à bref délai, ainsi qu'il pourra en recevoir souvent l'ordre.

On s'attend qu'il emploiera les formes de caractères les plus nouvelles, et qu'il traitera toutes ses impressions, etc., avec le soin qui distingue une main-d'œuvre de première qualité.

MARCHÉS POUR LES RELIURES

ADJUGÉS A M. A. MORTIMER, D'OTTAWA.

RELIURE DES LOIS.

Bordereau.	$ cts.
En cartonnage, plats percaline, dos mouton dit pour lois, titres bronze sur papier porcelaine, suivant le modèle : Par volume de 400 pages et au-dessous	0 15
Par volume de 400 à 600 pages	0 16
do de plus de 600 pages	0 18
En demi-veau, plats papier, titres or, suivant le modèle :	
Par volume de 400 pages et au-dessous	0 55
do 400 à 600 pages	0 60
do de plus de 600 pages	0 60
En veau plein, titres or, suivant le modèle :	
Par volume de 400 pages et au-dessous	0 80
do 400 à 600 pages	0 85
do de plus de 600 pages	0 95
Inscriptions de plats extra, suivant le modèle, par titre	0 15
Pliage et assemblage d'exemplaires de réserve, par 1,000 feuilles	0 50

CAHIER DES CHARGES.

L'entrepreneur sera responsable des feuilles à partir du moment où elles seront passées des mains de l'imprimeur dans les siennes.

Il sera responsable de l'exactitude de la mise en corps et du collationnement. Il aura à fournir les gardes de papier marbré.

Le battage et la couture seront soigneusement exécutés ; et toute la main-d'œuvre devra être élégante et conforme à l'art.

Le carton devra égaler en qualité celui des volumes modèles, et sera soumis à l'approbation de l'imprimeur de la Reine.

Les Statuts, tant reliés qu'en feuilles, seront délivrés par l'entrepreneur, à ses frais, aux magasins ou salles d'empaquetage du gouvernement.

L'entrepreneur sera tenu de livrer les volumes reliés à raison d'au moins deux mille par semaine, à compter du jour où il aura reçu la dernière feuille de l'imprimeur.

RELIURES, ETC., POUR LES DÉPARTEMENTS.

No.	Registres, etc.	In-8o tellière ou écu.	In-4o tellière ou in-8o grand-écu, coquille et royal.	In-4o grand-écu ou coquille.	In-folio tellière.	In-folio carré.	In-folio coquille.	In-folio royal.	In-folio supérieur-royal.	In-folio impérial.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Registres reliés en plein veau chamoisé, bandes et coins cuir de Russie, 5 mains et au-dessous	1 10	2 28	2 88	4 20	5 35	6 22	6 75	8 15	9 50
2	Registres reliés en plein veau chamoisé, bandes et coins cuir de Russie, chaque main excédante	....	....	0 11	0 13	0 14	0 15	0 16	0 18	0 20
3	En plein veau chamoisé, sans ornements, 5 mains et au-dessous	0 60	1 07	1 49	1 90	2 40	2 80	3 20	3 40	4 00
4	En plein veau chamoisé, sans ornements, chaque main excédante	....	....	0 05	0 06	0 07	0 09	0 11	0 12	0 15
5	Demi-veau chamoisé, plats toile, 5 mains et au-dessous	0 50	0 60	0 74	1 05	1 50	1 80	2 27	2 35	2 63
6	do do chaque main excédante	....	....	0 04	0 05	0 06	0 07	0 09	0 10	0 12½
7	Pleine basane crépie (*roan basil*), exécution soignée, 5 mains et au-dessous	0 40	0 70	1 00	1 30	1 35	2 00	2 20	2 65	3 70
8	Pleine basane crépie, exécution soignée, chaque main excédante	....	....	0 03	0 04	0 04	0 05	0 05	....	....
9	Pleine basane rouge, exécution soignée, 5 mains et au-dessous	0 40	0 68	0 95	1 26	1 30	2 00	2 20	2 65	3 70
10	Pleine basane rouge, exécution soignée, chaque main excédante	....	....	0 03	0 04	0 04	0 05	0 05	....	....
11	Pleine basane refendue (*skiver*) ou crépie, 3 mains et au-dessous	0 35	0 46	0 72	0 83	1 30	1 60	2 00	2 20	2 70
12	Pleine basane refendue ou crépie, chaque main excédante	0 02	0 02	0 02	0 03	0 03	....	....	....	....
13	Registres-copies de lettres, pleine basane crépie ou demi-veau chamoisé, compris foliotage et *index*, 10 mains	0 77	0 96	1 19	1 41	1 85	2 30	3 00	3 15	3 60
14	Registres-copies de lettres, pleine basane crépie ou demi-veau chamoisé, compris foliotage et *index*, chaque main excédante	0 02½	0 02½	0 03	0 03	0 04	0 05	0 05	....	....
15	Demi-basane crépie, plats percaline, 5 mains et au-dessous	0 30	0 40	0 50	0 65	0 85	1 20	1 40	1 84	2 15
16	Demi-basane crépie, plats percaline, chaque main excédante	0 02	0 02	0 02½	0 03	0 03	0 04	0 05	0 05	0 07
17	Demi-basane refendue, plats percaline, 3 mains et au-dessous	0 18	0 24	0 40	0 55	0 62	0 72	0 95	1 03	1 32
18	Demi-basane refendue, plats percaline, chaque main excédante	0 01	0 01	0 01½	0 02	0 02	0 02½	0 03	0 03½	0 04

19	Demi-reliure dite *slight* ou quart de reliure basane refendue, plats percaline ou papier rabattu, 2 mains et au-dessous............	0 12½	0 15	0 20	0 23	0 26	0 35	0 55	0 67	0 80
20	Demi-reliure dite *slight* ou quart de reliure basane refendue, plats percaline ou papier rabattu, chaque main excédante............	....	....	0 01	0 01	0 01½	0 01½	0 02	0 02	0 04
21	Cahiers cousus, dos et charnières en toile, plats papier marbré, 1 main............	0 03	0 04	0 04¾	0 06	0 07	0 08	0 10	0 15	0 18
	Index alphabétiques: découpage des feuillets, impression des lettrines, application de toile contre la revers de chaque lettrine,—par lettrine............	0 11	0 13	0 15	0 15	0 17	0 20	0 20	0 22	0 26
	Index alphabétiques: découpage de feuillets supplémentaire, par index............	0 00¼	0 00¼	0 00⅕	0 00⅕	0 00⅕	0 00⅕	0 00⅕	0 00⅕	0 00⅕
	Foliotage ou numérotage successif ou autre, par 100 impressions............	0 02½	0 02½	0 03	0 03	0 03	0 03	0 03½	0 04	0 04½
	Bandes cuir de Russie (3 bandes) avec lacets............	0 77	0 93	....	1 33	1 54	1 69	2 03	2 36	2 53
	do do sans lacets............	0 30	0 35	0 47	0 63	0 90	1 25	1 35	1 50	1 75
	Volumes-cartons en basane et inscriptions............	....	....	1 15	1 23	1 58	1 90	2 03	2 36	2 70
	Pièces d'inscriptions extra ou inscriptions renouvelées, dos ou plats, chacune............	0 15	0 15	0 15	0 15	0 17	0 19	0 19	0 24	0 24
	Inscriptions extra, chaque lettre............	0 00½	0 00½	0 00½	0 00½	0 00¾	0 00¾	0 00¾	0 00¾	0 00¾
	Portefeuilles, dos et coins basane crépie et doublure.	0 23	0 31	0 40	0 52	0 67	0 84	1 05	1 25	1 55
	do pleine basane crépie, poches sans ornements	0 45	0 65	0 75	0 82	0 97	1 31	1 65	1 99	2 40
	Liv. de chèq., in-6 écu, demi-reliure *slight* en mouton, 200 chèques et au-dessous, (pour autres formats mêmes prix que ci-dessus No. 19)............	0 15	....	....	....	....	....	....	....	....
	do do chaque 50 chèques excédants	0 02	....	....	....	....	....	....	....	....
	Perforation des chèques, tous formats, 100 chèques...	0 02½	....	....	....	....	....	....	....	....
	Cartons de bur., couv. en pap. blanc ou de coul., l'once.	0 00¾	....	....	....	....	....	....	....	....
	Cartes, application sur toile blanche rembordée en dessus, le pied carré............	0 06¾	....	....	....	....	....	....	....	....
	Cartes, application sur toile blanche et montage sur baguettes rondes, anneaux compris, la carte......	0 25	par carte.	....	....	....	....	....	....	....
	Cartes, vernissage, le pied carré............	0 03¼	....	....	....	....	....	....	....	....
	do bordure de ruban cousue, la verge courante...	0 07	....	....	....	....	....	....	....	....
	do baguettes rondes noyer noir, etc., le pied ...	0 25	le pied, en	noyer noir ou	autres	bois durs,	15 cts. le	pied en	bois tendres.	....
	Pour interfolier feuillets, la main............	0 01½	0 01½	0 01½	0 02	0 02	0 02½	0 03	0 03½	0 05
	Pour coudre feuillets en surjet, la main............	0 01½	0 01½	0 01½	0 01½	0 01½	0 02	0 02	0 02½	0 05
	Pour insérer onglets, la main............	0 01½	0 01½	0 01½	0 02	0 02	0 02½	0 03	0 03	0 05
	La feuille et tiers tellière sera classée avec le format dit écu, et le tellière double avec le royal. Tout autre papier non classé sera pareillement réputé de la dimension de la première sorte classée au-dessus de lui.									

CAHIER DES CHARGES.

Le bureau de la papeterie du gouvernement fournira le papier nécessaire pour tous les registres, avec un certain nombre supplémentaire de feuilles pour les gardes, savoir : six feuilles par chaque registre genres de la série 1 à 16 inclusivement ; deux feuilles par chaque registre genres No. 17 à 20 inclusivement, et une feuille par chaque registre genre No. 21.

Tous registres genres No. 1 à 16, de trois mains et plus, devront avoir des dos souples ; ceux de moins de trois mains, d'un format inférieur au carré, seront à dos brisés ou à dos fixes, suivant les commandes. Tous registres genres No. 17 à 20 inclusivement, seront à dos ordinaires brisés ou fixes, suivant les commandes. Tous registres genres No. 1 à 16 inclusivement auront des gardes marbrées, avec de fortes charnières en toile. Tous registres genres No. 1 à 16 pourront avoir trois pièces d'inscriptions ou titres, comprises dans les prix de bordereau sous les dits numéros ; ceux des genres Nos. 17 et 18 recevront un titre ; et ceux des genres Nos. 19, 20 et 21 pourront avoir une pièce de titre de papier imprimé sur le plat. Le nombre maximum de caractères par inscription sera de 20, ou de 60 pour les registres, genres Nos. 1 à 16 inclusivement.

L'entrepreneur sera tenu de fournir les matériaux autres que le papier ci-dessus mentionné, le tout d'excellente qualité, notamment les cartons. Tous les ouvrages seront proprement et solidement exécutés selon les modèles.

L'entrepreneur sera tenu de se rendre ou d'envoyer une personne entendue à tout bureau de département où on lui mandera de venir, pour y prendre connaissance de modèles et recevoir les instructions nécessaires sur des ouvrages à exécuter, ou pour y travailler.

Il devra aussi fournir des épreuves des réglures, si on lui en demande.

Dans aucun cas, il ne sera alloué de suppléments de prix, à moins que la nécessité n'en ait été représentée et admise avant l'exécution de l'ouvrage.

Les prix exprimés dans le bordereau ci-dessus s'appliqueront aux livres isolés et aux petites commandes seulement. Sur des nombres considérables, l'entrepreneur fera les réductions suivantes, savoir :

Genres Nos. 1 à 6 inclusivement, quand les commandes excèderont 12, jusqu'à 25 registres, 2½ pour cent ; quand elles excéderont 25, jusqu'à 50, 5 pour cent ; quand elles excéderont 50, jusqu'à 100, 7½ pour cent ; quand elles excéderont 100, 10 pour cent.

Genres Nos. 7 à 16 inclusivement, sur commandes de plus de 20, jusqu'à 50 registres, 2½ pour cent ; de plus de 50, jusqu'à 100, 5 pour cent ; de plus de 100, jusqu'à 150, 7½ pour cent ; de plus de 150, jusqu'à 200, 10 pour cent ; de plus de 200, 12½ pour cent.

Genres Nos. 17 à 21 inclusivement [y compris les livres de chèques], sur commandes de plus de 100, jusqu'à 250 registres, 2½ pour cent ; de plus de 250, jusqu'à 500, 5 pour cent ; de plus de 500 jusqu'à 1000, 7½ pour cent ; de plus de 1000, 10 pour cent.

RELIURES, ETC., POUR LES DÉPARTEMENTS.—*Suite.*

No.	Imprimés, livres imprimés et natures de reliures.	In-24 ou in-18.	In-8o tellière.	In-8o couronne ou écu.	In-8o carré.	In-8o royal.	In-8o supérieur-royal.	In-4o carré.	In-4o royal.	In-4o supérieur royal.	In-folio tellière.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.
1	Pleine toile ou percaline	0 16	0 18	0 20	0 22	0 25	0 30	0 40	0 50	0 60	0 60
2	Quart mouton ou basane refendue lisse, bords tranchés, titre sur pièce papier	0 08	0 11	0 12½	0 13	0 14	0 15	0 20	0 23	0 28	0 28
3	Demi-mouton ou basane refendue lisse, de colour quelconque, façon unie (*plain*) filets et titres	0 20	0 23	0 30	0 40	0 50	0 53	0 73	1 00	1 15	1 15
4	Demi-mouton gréné, de couleur quelconque, nerfs, filets et titre	0 25	0 33	0 43	0 50	0 60	0 70	1 00	1 20	1 50	1 50
5	Demi-veau ou mouton gréné français, de couleur quelconque, façon unie, filets et titres	0 35	0 36	0 50	0 55	0 70	0 80	1 10	1 70	1 75	1 75
6	Demi-veau ou mouton gréné français, de couleur quelconque, façon demi-extra, filets sur les plats	0 37	0 40	0 54	0 60	0 80	0 95	1 25	1 80	1 90	1 90
7	Demi-veau ou mouton gréné français, façon extra, dos doré en plein, roulettes et filets sur les plats	0 40	0 50	0 63	0 70	1 00	1 15	1 50	2 10	2 30	2 30
8	Demi-maroquin, façon unie, nerfs, filets et titres	0 37	0 40	0 54	0 60	0 80	0 95	1 25	1 80	1 90	1 90
9	do façon demi-extra, nerfs, encadrements sur les entre-nerfs et titres, filets sur les plats	0 40	0 50	0 63	0 70	1 00	1 15	1 50	2 10	2 30	2 30
10	Demi-maroquin, façon extra, dos dorés en plein, titres, filets sur les plats	0 42	0 55	0 73	0 85	1 15	1 25	1 60	2 00	2 40	2 40
11	Plein mouton, pour lois ou de couleur, façon unie, nerfs, filets sur les plats	0 35	0 40	0 50	0 60	0 73	0 82	0 95	1 30	1 55	1 55
12	Plein veau ou moutongréné frs., de couleur quelconque, façon unie	0 50	0 60	0 70	0 75	0 90	1 15	1 60	2 00	2 40	2 40
13	do do do façon ½ extra	0 55	0 65	0 80	1 00	1 25	1 50	2 00	2 15	3 00	3 00
14	do do do façon extra	0 60	0 70	1 00	1 15	1 40	1 60	2 15	2 75	3 35	3 35
	Dorure des tranches, reliures ci-dessus, suivant l'épaisseur, de	0 18	0 23	0 27	0 30	0 40	0 47	0 52	0 60	0 70	0 70
	à	0 23	0 27	0 30	0 33	0 45	0 52	0 60	0 70	0 75	0 75
15	Plein veau, façon extra, dos doré en plein, roulettes or sur les plats, tranche dorée	1 04	1 30	1 58	1 90	2 47	3 06	3 70	4 32	5 40	5 40
16	Plein maroquin, façon unie, nerfs, filets à froid, tranche dorée	1 00	1 36	1 50	1 88	2 38	2 70	3 60	4 23	4 95	4 95
17	do façon demi-extra, encadrements sur les entre-nerfs, filets or et tranche dorée	1 13	1 35	1 62	2 07	2 60	3 06	4 15	4 95	5 85	5 85
18	Plein maroquin, façon extra, dos doré en plein, grands fleurons sur les plats, tranche dorée	1 35	1 58	2 07	2 48	3 38	4 05	5 40	6 30	7 43	7 43
19	Plein maroquin, façon extra supérieure, dos doré en plein avec fleurons or, grands fleurons sur les plats, tranche dorée	1 80	2 07	2 48	3 12	4 15	4 95	6 30	7 75	9 60	9 60
20	Plein veau, façon dite antique, ouvragé en or et à froid, tranche dorée	Même prix que pour la reliure maroquin façon demi-extra (No. 17.)								....	....

RELIURES, ETC., POUR LES DÉPARTEMENTS.—*Suite.*

No.	Imprimés, livres imprimés et natures de reliures.	In-24 ou in-18.	In-8o tellière.	In-8o couronne ou écu.	In-8o carré.	In-8o royal.	In-8o supérieur-royal.	In-4o carré.	In-4o royal.	In-4o supérieur-royal.	In-folio tellière.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
21	Plein maroquin, façon antique, ouvragé en or et à froid, tranche dorée	Même prix que pour la reliure maroquin façon demi-extra (No. 18.)								....	....
	Pièces d'inscriptions de plats avec roulette formant cadre, travail soigné	0 10	0 10	0 10	0 12	0 12	0 12	0 15	0 15	0 18	0 18
	Pour interfolier, les 100 feuillets	0 03	0 03	0 03	0 03½	0 03½	0 04	0 04	0 04	0 05	0 05

CAHIER DES CHARGES.

Les prix du bordereau embrassent toutes les inscriptions ordinaires sur les dos, y compris les noms de départements dans le bas, quand il sera nécessaire. Dans aucun cas, il ne sera alloué de suppléments de prix, à moins que la nécessité n'en ait été représentée et admise avant l'exécution de l'ouvrage. L'entrepreneur sera tenu de fournir tous les matériaux, excepté le papier des feuillets à interfolier. Il s'engage à n'employer que d'excellentes matières, et notamment des cartons durs de première qualité comme aussi le meilleur or jaune. Le travail devra être très-bien fait.

En cas de doute sur la façon à donner à un ouvrage spécial, l'entrepreneur s'adressera au département auquel celui-ci sera destiné pour en obtenir les renseignements nécessaires; autrement, si son ouvrage est refusé, il sera tenu de le recommencer de nouveau.

L'entrepreneur fera les réductions de prix suivantes sur les commandes considérables, savoir:—Sur les commandes de plus de 50, jusqu'à 150, 2½ pour cent; de plus de 150 jusqu'à 300, 5 pour cent; de plus de 300 jusqu'à 600, 7½ pour cent; de plus de 600 jusqu'à 1000, ; de plus de 1000, 10 pour cent.

CONTRAT POUR LE PAPIER D'IMPRESSION.

ADJUGÉ À M. JAMES BARBER, DE GEORGETOWN.

Bordereau.	$ cts.
La rame de 500 feuilles, No. 1, royal double, pour les lois,—du poids de 52 livres............	6 15
do do do royal, du poids de 26 livres..	3 10
do do No. 2, papier pour la *Gazette*, tellière quadruple double, du poids de 64 livres	6 95
La rame de 500 feuilles, No. 2, papier pour la *Gazette* tellière quadruple, du poids de 32 lbs.	3 50
do No. 1, carré double, du poids de 50 livres..	6 00

CAHIER DES CHARGES.

L'entrepreneur livrera à ses frais les fournitures de papier qui lui seront commandées, toutes fois et quantes, à la personne nommée pour les prendre en garde au siége du gouvernement.

Le papier devra être semblable en qualité aux échantillons exposés au bureau du Secrétaire d'Etat.

L'entrepreneur fournira, pour l'exécution de son marché, un cautionnement bon et valable jusqu'à concurrence de cinq mille piastres, au moyen d'une obligation d'une compagnie de garantie approuvée par le gouvernement.

ANNEXE C.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT,
BUREAU DE LA PAPETERIE,
OTTAWA, 13 janvier 1875.

A l'honorable
Secrétaire d'Etat, à Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre examen les états ci-joints des opérations de ce bureau pendant l'année expirée le 30 juin 1874, et le semestre expiré le 31 décembre dernier.

Les affaires de l'année 1873-74 peuvent se résumer dans les chiffres suivants:—

Valeur des articles en approvisionnement le 1er juillet 1873 (suivant vérification)	$13,501 24
do do reçus dans l'année	48,389 35
Bénéfice sur les opérations de l'année	1,031 38
Total	62,921 97
Valeur des livraisons faites sur demandes aux départements	23,227 06
do do sur ordres de l'imprimeur de la reine pour les départements (pour six mois seulement)	9,920 40
Valeur des fournitures portées au compte du service extérieur	16,353 42
Valeur des articles en apprrovisionnement le 30 juin 1874, par report	13,921 97
Total	62,921 97

Les affaires du dernier semestre, résumées de cette manière, présentent les chiffres suivants:—

Valeur des existences le 1er juillet 1874 comme ci-dessus	13,421 09
do articles reçus jusqu'au 31 décembre	25,219 97
Total	38,641 06
Valeur des livraisons faites sur demandes aux départements	6,804 66
do do sur ordres de l'imprimeur de la reine	10,737 51
Valeur des fournitures portées au compte du service extérieur	6,140 95
do existences le 31 décembre 1874	14,957 94
Total	38,641 06

Les demandes d'articles de bureau, pendant l'année expirée le 30 juin, ont excédé de beaucoup celles de toute autre période correspondante antérieure:—

	Valeur totale.	Augmentation.
Les livraisons se sont montées au total de	$49,500 88	$11,559 81
En 1872-73, elles avaient été de	37,941 07	6,305 11
Et en 1871-72 de	31,635 96	

Pendant le dernier semestre, toutefois, les demandes ont été moins considérables:—

Elles se sont montées à	$23,683 12
Celles de la période correspondante de 1873, avaient été de	25,547 75
Soit une diminution de	$ 1,864 63

Il convient de noter ici que l'on ne saurait établir, en ce qui concerne les demandes des départements particuliers, une juste comparaison entre les chiffres de l'année dont il s'agit et ceux des années antérieures, à cause du changement de système effectué le 1er janvier 1874. Depuis ce changement, toutes les fournitures de papier, etc., pour les impressions, réglures et reliures de registres, formules, etc., sont passées au compte de l'imprimeur de la reine, au lieu qu'on en débitait précédemment les départements qui avaient fait les réquisitions. Le 1er janvier 1874, l'approvisionnement de papier d'impression qu'on a employé aux ouvrages départementaux, fut transféré à ce bureau-ci, et par conséquent il se trouve compris dans les sommes au débit de l'imprimeur de la reine dans le relevé des livraisons. Ces sommes, $9,920.40, et $10,737.51, inscrites pour les deux semestres sous le chef de *service extérieur*, sont décomposées et chargées sur les comptes respectifs des départements par l'imprimeur de la reine.

A l'égard du service de ce bureau, en tant que source d'approvisionnement, j'ai peu de chose à ajouter à mes observations des années précédentes. On a bien encore de fois à autre quelque difficulté à répondre à des besoins subits ou extraordinaires, mais, l'année dernière, ce cas s'est présenté plus rarement, par la raison que l'on peut obtenir maintenant avec plus de facilité les fournitures en Angleterre, et aussi parce que le chiffre plus ample du crédit ouvert à ce bureau depuis le 1er juillet, a permis d'augmenter l'approvisionnement d'une manière notable. La valeur moyenne de cet approvisionnement, fin des mois, en 1873-74, a été $14,019.73.

La vente par adjudication des papiers de rebut qui proviennent des départements, a produit, pour l'année 1873-74, $607.27, et, pour le semestre suivant, $453.96, lesquelles sommes ont été déposées au crédit du receveur-général. Il a été pareillement déposé à son crédit à titre de remboursement diverses sommes, se montant à $88.17, pour articles livrés par ordre et payés plus tard. Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JAMES YOUNG.

BUREAU DE PAPETERIE DU GOUVERNEMENT.

Etat de la dépense en achats et de la valeur des livraisons, par mois, pendant l'année expirée le 30 juin 1874 et le semestre expiré le 31 déc. 1874.

——	Entrées pendant l'année expirée le 30 juin 1874.		Entrées du 1er juillet au 31 décembre 1874.		Sorties pend'nt l'année expirée le 30 juin 1874.	Sorties du 1er juillet au 31 décembre 1874.
	Sterling. £ s. d.	$ cts.	Sterling. £ s. d.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	....	13,501 24	....	13,421 09	....	....
1873.						
Juillet..	663 3 9	1,569 17	....	....	4,862 75	....
Août....................	362 7 11	519 38	....	....	2,659 33	....
Septembre	520 17 11	2,023 09	....	....	3,912 58	....
Octobre	284 9 4	1,974 21	....	....	4,139 97	....
Novembre	467 1 1	1,110 63	....	....	3,909 78	....
Décembre	486 12 10	4,001 41	....	....	6,063 34	....
1874.						
Janvier..................	470 5 3	5,265 79	....	....	4,327 59	....
Février..................	525 11 7	826 42	....	....	2,143 77	....
Mars	230 5 7	1,284 60	....	....	4,100 73	....
Avril	463 4 11	1,200 89	....	....	4,590 97	....
Mai	479 17 3	1,370 52	....	....	4,447 00	....
Juin	410 6 0	1,137 62	....	....	4,343 07	....
	5,364 3 5	22,283 73	Val. totale des sorties		49,500 88	....
		26,105 62	Exist.suivant vérificat.		13,421 09	....
Dépense totale	....	48,389 35	....	....	....	....
Bénéfice sur les opérations de l'année.........	....	1,031 38	....	....	....	....
		62,921 97	....	....	62,921 97	....
Juillet	....	....	870 17 0	1,228 32	....	3,917 07
Août	....	....	571 5 5	878 17	....	2,740 95
Septembre	....	....	730 16 8	802 56	....	3,474 12
Octobre	....	....	410 9 2	1,977 99	....	4,489 57
Novembre	....	....	591 0 9	2,272 64	....	4,973 88
Décembre	....	....	117 1 11	2,041 45	....	4,087 53
				9,201 13	....	23,683 12
			3,291 10 11	16,018 84	Existences......	14,957 94
				25,219 97	....	....
				38,641 06	....	38,641 06

BUREAU DE LA PAPETERIE DU GOUVERNEMENT.

ETAT de compte général faisant voir le détail de la dépense pour les articles reçus et la valeur des articles livrés au service civil, pendant l'année écoulée du 1er juillet 1873 au 30 juin 1874 ; et le semestre écoulé du 1er juillet au 31 décembre 1874.

—	Articles entrés pendant l'année expirée le 30 juin 1874.				Articles entrés du 1er juillet au 31 décembre 1874.				Départements.	Articles sortis pendant l'année expirée le 30 juin 1874.		Articles sortis du 1er juillet au 31 décembre 1874.	
	Sterling.				Sterling.					Départe-ment.	Service extérieur.	Départe-ment.	Service extérieur.
	£	s.	d.	$ cts.	£	s.	d.	$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Papier à livres	803	1	0	194 15	487	10	0	308 00	Bureau du recensement		290 61		68 95
do tellière	1,355	0	5	580 78	830	1	6	30 00	Agriculture	974 56		265 16	
do tellière double	136	5	8	40 50	82	18	4		Agriculture—Immigration		2 23		
do écu in-folio	305	6	0	188 75	101	1	6	8 88	Douanes	661 58	3,278 91	420 77	1,888 04
do d'impression	4	1	0	7,524 70				2,302 09	Finances	979 66	109 36	455 11	153 75
do parchemin	7	4	0		7	19	3		Finances—trésorerie	73 58		41 23	
do buv. et brouillard	67	18	0	176 55	46	18	0	4 00	do compte des dépenses casuelles	92 11		33 87	
do à copier				20 00	23	13	0		do fonds des licences de mariage		51 48		
do de manille				2,760 51	36	13	6	999 42	Secrétaire du gouverneur-général	793 77		546 30	
do à cartouche				62 50	39	17	2	59 00	Revenu de l'intérieur	564 31	1,934 17	247 06	459 42
do à dessiner	173	2	5	326 49	66	7	0	71 60	Commissaire du ch. de f. Intercolonial	124 96		41 99	
do coupé in-4 à in-8vo	408	15	4	13 65	175	2	11	21 30	Ingénieurs do do		87 82		
Enveloppes	744	12	1	2,791 45	206	16	9	2,131 86	Ingénieurs du Pacifique canadien		607 49		272 09
Parchemin et papier-toile	59	4	6	451 68	39	10	5	162 00	Justice	403 34		307 58	
Instruments de dessin	103	6	8	217 00	31	1	3	124 05	Justice—Commission royale		83 72		
Matériaux pour dessin	32	19	3	53 35	27	6	0	213 90	do Directeurs des pénitenciers		63 61		52 61
Coul'rs, enc de chine, etc.	63	2	0	53 95	20	9	6	9 45	do Pénitencier de Kingston		221 16		91 66
Plumes d'acier	105	6	9	890 08	135	1	11	94 80	do do de St. Vincent de Paul		151 57		47 56
Plumes d'oie				3 00	11	10	0	1 75	do do de St. Jean		31 66		16 85
Porte-plumes	12	1	1	7 50				16 17	do do d'Halifax		15 50		2 00
Crayons	61	11	0	443 15	70	5	0	55 15	do Asile de Rockwood		32 33		7 83
Divers, A				24 63					do Police de la Puissance		112 13		18 78
do B	12	13	6	88 65	16	15	6	82 00	do do du Nord-Ouest		498 80		
Cartes, cartons, etc	11	8	4	45 42	15	5	9	30 57	Marine et pêcheries	809 60	200 32	212 05	19 28
Livres de chèques									Milice et défense	1,599 75		370 24	
Divers C	10	9	6		4	13	0		Adjudant-général	1,010 44		256 61	
Matériaux pour copier	33	14	0	350 85	48	0	0	179 23	Conseil privé	332 38		227 69	
Divers, D	3	12	0	167 93	4	4	0	2 50	Travaux publics	2,416 85	1,189 31	998 25	408 94
Boîtes à dépêches	189	15	10					9 00	Bureau des postes	9,474 03	5,954 72	1,686 41	2,143 42
Bandes élastiques	100	15	7		155	12	6	2 00	Caisses d'épargne du bureau des postes	637 54		27 43	

	£	s	d	$ cts	£	s	d	$ cts
Divers, E	30	10	0	20 00	9	6	2	42 30
Epingles à papier	30	3	5	5 60	20	17	1	
Cartons à papiers, serre-p.	13	6	0	144 98	14	4	4	114 75
Plioirs	29	14	0	26 88	8	16	0	
Mucilage de gomme				199 80				87 05
Bout. et pinceaux à colle	3	10	0	54 84	2	8	0	18 75
Encres à écrire	25	14	0	305 35	12	10	0	266 74
Encriers et godets de verre	63	2	1	157 38	24	2	4	28 75
Divers I, tablett. élast. etc	6	18	6	41 50				37 50
Canifs de poche	102	19	2	13 25	93	12	0	2 75
Canifs de bur. et grattoirs	28	16	0		23	18	2	
Ciseaux				0 40	37	1[illegible]	0	
Divers, L	23	0	6	83 25	3	2	6	7 25
Agenda, carnets à garniture métallique	11	1	0	20 00	14	2	0	11 25
Divers, N								
do P	10	6	0	222 80	10	4	0	112 75
Règles	8	9	0	24 50	8	5	9	3 50
Divers, S				226 38	3	12	6	64 17
Galons, etc	60	0	0	25 88	31	10	0	42 02
Ficelles	159	18	3	268 11	102	6	5	167 00
Bougie (pet.) de cire, thermomètres	5	15	0	6 93	2	2	0	
Pains à cach., vestas de cire	23	1	6	24 98				36 00
Cires à cacheter	81	17	6	33 45	71	5	0	69 65
Livres et cahiers blancs	30	13	3	397 23	67	1	3	60 54
Almanachs				15 65				7 20
Livres imprimés	1	12	3	36 15				18 40
Ouv. d'imp., de reliure, etc				95 84	1	7	0	33 70
Ouvrages de gravure	5	0	0	316 12	1	19	0	115 21
Divers	6	8	2	121 97	119	15	6	30 27
Outils, etc				1 00				
Caisses et frais de transp. sur navires	251	11	1	39 50	149	12	10	69 44
Fret				1,999 23				951 88
	5,818	12	7	22,406 17	3,518	3	7	9,317 54
A déduire pour escomptes	454	9	2	122 44	226	12	8	116 41
Dép. nette, crs. canadien				22,283 73				9,201 13
do sterl'g	5,364	3	5	26,105 62	3,291	10	11	16,018 84
Totaux				48,389 35				25,219 97

Receveur-général	339 80		69 38	
Secrétaire d'Etat	380 35		199 67	6 20
do Registraire	159 31		38 72	
do Imprimeur de la Reine	72 31		36 63	
do do (pour départements, fourn. de 6 mois		9,920 40		10,737 51
do Bureau de la papeterie	59 74		24 20	
Greffier de la couronne en chancellerie	98 31		6 14	
Département de l'intérieur	496 64	51 99	62 26	
D. de l'intér.—Terres fédérales		685 28		344 66
do Terres du Nord-Ouest		330 77		
do Terres de l'artillerie	120 90		49 15	
do Affaires des Sauvages	380 58	31 30	119 63	71 04
Bureau du service civil	15 41		10 59	
Départements en général	78 40		42 72	
Bibliothèque du parlement	76 85		7 82	
Commission royale des frontières		337 18		67 87
Total, service extérieur		26,273 82		16,878 46
Total, départements		23,227 06		6,804 66
Valeur totale des livraisons d'articles		49,500 88		23,683 12

BUREAU DE LA PAPETERIE DU GOUVERNMENT,
OTTAWA, 13 janvier 1875.

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE

SUR

L'ETAT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Aux honorables membres du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, réunis en Parlement :—

Le rapport du bibliothécaire du Parlement expose respectueusement:

Que, depuis le dernier rapport annuel, bon nombre de livres ont été ajoutés à la bibliothèque, mais que vû les demandes fréquentes des ouvrages les plus récents, et qui font le plus autorité sur les matières légales et les principales questions à l'ordre du jour, vû aussi l'absence de toute autre bibliothèque publique dans cette partie du pays, il est évident qu'il sera nécessaire avant longtemps d'augmenter considérablement la collection que nous avons dans ses parties les plus recherchées et les plus importantes. La bibliothèque aujourd'hui, est loin d'être au niveau des grandes bibliothèques publiques des Etats voisins, et de répondre aux besoins des lecteurs éclairés. Mais aucune addition considérable ne pourra se faire avant que les livres soient placés dans des salles qui se prêteront à une augmentation et à un développement continus.

Nous avons pleine espérance de pouvoir transférer bientôt la bibliothèque dans un nouveau local. On travaille maintenant à la décoration de l'intérieur, et il y a lieu de croire que la translation se fera avant la fin d'une autre année.

J'attire respectueusement l'attention du Parlement, en vue de ce changement, sur le fait que par la loi de 1871, la bibliotèque du Parlement se trouve formellement dégagée des liens qui l'unissaient au Sénat et à la Chambre des Communes à leur origine, et qu'elle constitue un département distinct du service civil. Néanmoins, les officiers chargés de l'administration des deux Chambres, ont décidé que tant que les livres seraient déposés dans les salles qui se trouvent dans l'édifice central, ils pourvoiraient au nettoyage, au chauffage et à l'ameublement de ces salles. Mais après la translation de la bibliothèque dans le local permanent qui lui est destiné, il faudra prendre d'autres arrangements pour ce service, et pourvoir aux dépenses qu'il occasionnera.

La bibliothèque continue à recevoir des dons précieux, surtout des bibliothèques étrangères. Et le bibliothécaire est heureux de constater que, grâce aux efforts de l'honorable sénateur Brown, lors de sa dernière mission officielle à Washington, il a pu se procurer les documents publiés par le Congrès depuis l'année 1868, ce qu'il n'avait pu obtenir jusqu'à présent, en s'adressant même aux officiers du Congrès, et recevoir aussi du gouvernement des Etats-Unis une collection précieuse de publications officielles.

Un catalogue supplémentaire des livres achetés durant l'année écoulée est prêt à être distribué aux députés. Des listes de tous les dons reçus et des livres déposés en vertu de "l'Acte concernant les droits d'auteur," durant la même période, accompagnent ce rapport.

Le nombre des volumes dans la bibliothèque à la dernière session était porté à 72,550. Environ 2,536 volumes ont été ajoutés depuis, ce qui fait un total de 75,086.

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire.

Bibliothèque du Parlement,
4 février 1875.

LISTE DES DONS RECUS DEPUIS LE 26 MARS 1874.

Du secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les affaires étrangères, par l'entremise du Gouverneur-Général :

Version française des factums anglais pour et contre, avec annexes, et des procédés devant le tribunal d'arbitrage de *Génève*, en vertu du Traité de *Washington*, 1871, 8 vols., in-folio.

Papiers d'Etat anglais et étrangers, vol. 59.

Du bureau de l'imprimeur de la Reine :

Les Statuts refondus impériaux, vol 5.

Du Secrétaire d'Etat du *Canada* :

Débats Parlementaires de *Hansard*, pour 1874.

Statuts impériaux, 1874.

Quatre copies de la carte géographique de l'Ile du Prince-Edouard, 1874.

Du secrétaire de la Trésorerie, *Washington* :

Rapport du commerce et de la navigation, *Etats-Unis*, pour 1873.

Rapport de *Raymond* sur les ressources minérales, pour 1873.

Tableau des employés du département du Trésor, 1873.

Rapport sur l'état des Finances, pour 1873 et 1874.

Rapport d'*Elliot* sur le système des phares en Europe.

Du département de l'Intérieur, *Washington* :

Documents du Congrès, pour 1867–8 à 1872–3, 243 vols.

Edition corrigée des Traités des *Etats-Unis* par M. *Bancroft Davis*, etc., 1873, 2 cop.

Du bibliothécaire du Congrès, *Washington* :

Documents du Congrès, de 1869-70, à 1873-74, 170 volumes.

Rapports de la cour des réclamations, 3 volumes.

Navigateur pratique, par *Bowditch*, 1874.

Ouvrages scientifiques, politiques, militaires, statistiques et autres, publiés par le gouvernement des *Etats-Unis*, depuis 1869 à 1874, 113 vols.; avec nombre de brochures publiées par autorité.

Du bureau d'exploration du littoral des *Etats-Unis*:

Rapport des études faites en 1870.

Du bureau des statistiques des *Etats-Unis* :

Rapport du commerce et de la navigation, *Etats-Unis*, pour 1873.

Rapports mensuels du commerce, depuis juillet 1873 à octobre 1874.

De l'association nationale pour la diffusion de la science sociale:

Délibérations de l'assemblée de *Norwich*, 1873.

Des directeurs du musée britannique :
Catalogue d'impressions, 1re division, vol. 2.
Catalogue de pièces de monnaie grecque, Italie.
Fac-simile d'anciennes chartes.

De l'association des ingénieurs civils, *Londres* :
Vols. de 31 à 38, contenant les minutes et procédés de l'association.

De la corporation de la cité de *Londres* :
Une médaille en bronze, en souvenir de la visite de Sa Majesté le Shah de *Perse*, à *Londres*, le 20 juin 1873.

De l'université de *Toronto* :
Questions qui doivent être soumises aux candidats qui se présentent pour obtenir leurs degrés, 1874.

De l'Etat de *New-York* :
Statuts refondus de l'Etat de *New-York*; premier projet des commissaires, 3ème partie, chapitres 1 à 36.
Lois de l'Etat, 1874.
Rapport du cabinet d'histoire naturelle pour 1873.
Rapports judiciaires de l'Etat de *New-York*, vols. 53, 54 et 55.
Journaux du Sénat et de l'Assemblée, 1874, 3 vols.
Documents du Sénat, 1873, 5 vols; 1874, vols. 1, 2, 3.
Documents de l'Assemblée, 1873, 9 vols.; 1874, vols. 1, 2, 3.
Rapport de *Régent*, 1873.
Rapports de la Cour Suprême, vol. 8.
Procès du juge *Barnard*, 3 vols.

De l'Etat du *New-Hampshire* :
Rapports judiciaires de l'Etat, vols 1 à 12, 16, 17, 19, 21 à 35, 38 à 52.
Journal du Sénat et de la Chambre d'Assemblée pour 1873.
Rapports de l'agriculture pour 1871, 1872 et 1873.
Divers rapports pour 1873.
Lois passées pendant les sessions de la Chambre d'Assemblée, de 1867 à 1871, en 1 v.
Lois de 1873, et brochures.

De l'Etat du *Massachusetts* :
Journaux du Sénat et de la Chambre d'Assemblée pour 1874.
Rapport du bureau de l'Education, 1873.
Rapport du bureau de l'Agriculture, 1874.
Dixième rapport, Bureau de charité de l'Etat.
Cinquième rapport, Bureau de santé.
Rapport des enregistrements pour 1872.
Rapports de la Cour Suprême, vols. 108, 109, 110.
Statuts généraux du *Massachusetts*, avec supplément jusqu'à 1872; seconde édition, avec notes jusqu'à 1873, 2 vols.
Actes et résolutions, 1874.
Index des lois spéciales concernant les chemins de fer, 1826-1873.
Rapport sur les statistiques de la main-d'œuvre, 1873.
Documents publics pour les sessions de 1871, 1872, 1873; 13 vols.

De l'Etat du *Michigan* :
Rapports judiciaires de l'Etat; vols. 26, 27.
Rapport du bureau de santé, 1873.
Rapport du bureau de l'Agriculture, 1872.
Actes et résolutions, 1874.
Journal de la commission constitutionnelle, 1873.
Lois territoriales, vol. 2.

Rapport de la société pomologique, 1873.
Rapport de l'Instruction publique, 1873.

bureau de l'Exploration géologique du *Michigan* :
Exploration géologique de la Péninsule supérieure de *Michigan*, 1869-1873 : 2 vols. et Atlas.

De l'Etat de l'*Ohio* :
Rapports judiciaires de l'Etat, vol. 23.
Journaux de la Chambre d'Assemblée et du Sénat, 1873.
Documents de l'Exécutif, 1873 ; 2 vols.
Lois de 1874.
Rapport de l'Agriculture pour 1872.
Rapports statistiques d'*Ohio*, 1873, avec quelques brochures.

De l'Etat de la *Pensylvanie* :
Rapports judiciaires de l'Etat, vols. 72, 73, 74.
Rapport de la société d'Agriculture de l'Etat, pour 1871-72.
Rapport du bureau des statistiques, de la main-d'œuvre et de l'agriculture pour 1872-73.
Rapports de l'assurance contre le feu, les accidents maritimes et sur la vie, pour 1873 ; 2 vols.
Rapport sur les écoles, 1873.
Rapport du bureau de charité de l'Etat, 1873.
Rapport du bibliothécaire de l'Etat, 1873.
Documents de l'Exécutif pour 1873.
Lois de 1874.
Journaux du Sénat et de la Chambre d'Assemblée avec documents pour 1874 ; 5 vols.
Annuaire de la législature, 1874.

De l'Etat de la *Virginie* :
Rapports annuels de l'Etat pour 1873.
Actes et résolutions pour 1874.
Rapports judiciaires de *Grattan*, vol. 23.

De l'Etat du *Maine* :
Rapports judiciaires de l'Etat, vols. 18, 61.
Rapports du bureau de l'Agriculture de l'Etat, 1872, 1873.
Pouvoirs d'eau du *Maine*, par *W. Wells*, 1869.
Almanach de l'Etat du *Maine*, 1874.

De l'Etat du *Kansas* :
Rapports judiciaires de l'Etat, vols. 10, 11, 12.
Documents publics, 1873.
Lois de 1874.

De l'imprimeur du gouvernement, *Nouvelle-Zélande* :
Débats Parlementaires de la *Nouvelle-Zélande*, vols. 1 à 15.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS EN VERTU DE L'ACTE CONCERNANT LES DROITS D'AUTEUR, DEPUIS LE 26 MARS 1874.

499. *Thompson* (*W. G.*) Table pour trouver le prix des rubans, à la verge. *Ottawa*, 1874. Sur une carte.
500. "Quatre-vingt-treize" : par *Victor Hugo ;* traduit par *F. L. Benedict* et *J. H. Friswell*. *Montréal*, les frères *Dawson*, 1874.
501. *Horetzky, Charles.* "Le *Canada* sur le *Pacifique*" : voyage à travers la vallée de la *rivière la Paix*, et voyage sur le littoral occidental du *Canada*. *Montréal*, les frères *Dawson*, 1874.

502. *Thos. Griffiths* et Cie.: " Livre de compte à bénéfice mutuel de leur entrepôt pour la vente des épiceries, vins, etc.," à *Toronto*, 1874. Livre de formules en blanc.
503. *Wicksteed, R. J.* Table et index des Statuts du *Canada*, etc., depuis 1867 à 1874. *Ottawa*, 1874.
504. " La Revue Canadienne," tomes 1 et 2, 1864, 1865. *Montréal: E. Senécal.*
505. *Robinson, F. W.*, " Second-Cousin Sarah." *Hunter, Rose* et Cie. *Toronto*, 1874.
506. Voir ci-dessus, No. 504.
507. Photographie (sur une petite carte), de Mgr. *Rapp. J. Rivet*, photographe. *Montréal*, 1874.
508. Shipping Guide.—Guide des affaires maritimes de *Arless*, pour 1874. *Montréal*, 1874. (Petite brochure).
509. *Lacasse, N.* Exercices orthographiques. *Québec : C. Darveau*, 1874.
510. *Walkem, R. T.* Loi concernant les testaments dans la province d'*Ontario*. *Toronto: Willing* et *Williamson*, 1873.
511. *Ewart, J. S.*, Index des Statuts du *Canada*, et des provinces d'*Ontario* et de *Québec*. Seconde édition. *Toronto: R. Carswell*, 1874.
512. *Boucherville, G. de*, Une de perdue, deux de trouvées. 2 vols. *Montréal: E. Senécal*, 1874.
513. Amateur and Market Gardener's Companion—Guide du Jardinier amateur et du Jardinier fréquentant les marchés: conseils pour la culture des légumes de jardin en *Canada*. *Halifax, N.E.*, publié par *S. T. Hall*, 1874. (Brochure).
514. *Widd, Thos.*, Compagnon et Guide pour les Sourds-Muets. *Montréal*, 1874. (Broch.)
515. Lois et règlements de la société de correspondance et de protection mutuelle des négociants du *Canada*. Enregistré conformément à la loi concernant les droits d'auteur, par *S. W. Johnson*, 1874. (Brochure.)
516. *Canada Lancet*: Revue médicale mensuelle. *Toronto*, avril 1874. Vol. 6. No. 8.
517. *Cochrane*. Rév. *Wm.*, Heavenly Vision—Vision céleste, et autres sermons. *Toronto*: *Adam, Stevenson* et Cie., 1874.
518. *McLachlan, Alex.* Poêmes et Chansons. *Toronto*: *Hunter, Rose* et Cie., 1874.
519. *Trollope, Anthony*, Lady Anna; un roman. *Toronto*: *Hunter, Rose* et Cie., 1874.
520. *Jackson, J. B.*, Lumberman's Timber Mark Guide—Guide du commerçant de bois pour marquer les bois de service. Compilé d'après des documents officiels. *Montréal*: *G. E. Desbarats*, 1874.
521. Hurrah for the Union Jack—Chanson patriotique. Paroles de *Robert Awde*. Composée sur une ancienne mélodie anglaise. *Toronto*, 1874. (Petite brochure.)
522. Conseils pour chauffer, endurcir et tremper l'acier. Droit de propriété littéraire, enregistré par *Frothingham, Workman*. *Montréal*, 1874. (Petite brochure.)
523. Avis aux marchands de liqueurs, à ceux qui font des composés, etc. Par *Rosenheim et Jonas*, chimistes-manipulateurs. *Montréal*, 1874. (Petite brochure.)
524. Régistre des marques, à l'usage des élèves des écoles de grammaire. Publié et droit de propriété littéraire enregistré par *Z.* et *A. McMillan, St. Jean, N.B.*, 1874. Petit livre contenant des formules en blanc.
525. *Spence, Thomas*, *Manitoba* et le *Nord-Ouest* du *Canada*. Seconde édition, revue et augmentée. *Ottawa*, 1874. (Brochure.)
526, 527. Extraits des livres de renvois de la cité et paroisse de *Montréal*. Compilés et publiés par *L. W. Sicotte*, écr., officier de la commission du cadastre. *Montréal*. 1872, 1874. Brochure.
528, 529. Cartes des subdivisions du cadastre de *Montréal* et de la paroisse de *Montréal*. Compilées par MM. *L. W. Sicotte*, *F. W. Blacklock*, et *J. H. Leclair*, 1874. Sur des feuilles.
530. Guide du chemin de fer Intercolonial et de la navigation à vapeur. Publié par *C. R. Chisholm*, *Montréal*, 1874. Une brochure.
531. *Beatty, S. G.*, Le " Comptable Canadien ": système pratique de la tenue des livres. *Belleville*, 1874.
532. *Eliot, George*. " Legend of Jubal "—la Légende de Jubal et autres poêmes. *Toronto*. *Adam, Stevenson* et Cie., 1874.

533. *Ewart, J. S.* Manuel des frais, dans les cours de Droit Commun, de Chancellerie et autres juridictions. *Toronto. Rowsell* et *Hutchison,* 1874. Brochure.
534. *Herschfelder, J. M.* La Création : deux lectures sur la narration de Moïse. *Toronto. Rowsell* et *Hutchison,* 1874.
535. *O'Reilly, A. G.* Martyrs du Colisée. Sixième édition, augmentée. *Toronto. Hunter, Rose* et Cie., 1874.
536. Formule de régistre d'école pour indiquer l'assistance en classe et le cours des études suivies. Droit de propriété littéraire enrégistré par *S. P. Groat,* 1874. Pages en blanc réglées.
537. *Whitcombe, C. E.* " Manuel d'agriculture du fermier canadien." *Toronto. J. Adam* et Cie., 1874.
538. Une photographie, grandeur d'une carte de visite, pour stéréoscope, de la fête de la *St. Jean-Baptiste, à Montréal,* Palais de Cristal. Par *H. Batt.*
539. Guide de la ville et de la paroisse de *Longueuil* et *St. Lambert,* pour 1874-75. Droit de propriété littéraire enregistré par *Narcisse Marchand,* 1874. Petite brochure.
540. Vues stéréoscopiques de certains édifices religieux à *Montréal.* Photographiées par *C. B. Buell,* 1874. Sur une grande carte.
541. *Taylor, Joseph.* A Fast Life on the modern highway—Vie menée à grandes guides sur le grand chemin moderne. *Toronto. Adam, Stevenson* et Cie., 1874. Brochure.
542. *Treherne, H. S.* Sir Oscar of the Hill—Sir Oscar de la Montagne. Poême épique en six chants. *Ottawa. J. Hope* et Cie., 1874. Brochure.
543. The origin of création—L'origine de la création, ou la science de la matière et de la force; Système nouveau de philosophie naturelle. Par T. R. F. A. D., *Halifax,* 1874.
544. *Leroy, P.,* (professeur à *Québec*). Conjugaisons des verbes. Enregistré par *G. G. St. Pierre,* 1874. Sur une grande feuille imprimée.
545. *Rose, G. M.* Light for the temperance platform—Lumière pour le système de la tempérance : Recueil de lectures, etc. *Ottawa, Hunter, Rose* et Cie., 1874.
546. Portraits des membres de la Chambre d'Assemblée, *Nouveau-Brunswick,* pour la session expirée en 1874. Photographiés (sur une petite carte), par *J. P. Tuck. Frédéricton, N.B.,* 1874.
547. *Bryce, Wm.* Improved Milk Book—Traité concernant l'amélioration du lait, à l'usage des fermiers qui font le commerce du laitage. Quatre pages de formules. *London, Ont.,* 1874.
548. *Rogers, C.* et *J.,* Carte d'affaires. Marchands en chapeaux, casquettes et fourrures. *Rue Yonge, Toronto.* Petite carte coloriée.
549. *Toussaint, F. X.* Abrégé d'Histoire du *Canada. Québec. C. Darveau,* 1874.
550. *Leroy, P.* Grammaire française. Une grande table ou feuille pour l'apprendre. Imprimée par *A. Coté* et Cie., *Québec,* 1874.
551. *Cherrier.* Almanach du commerce de *Québec* et *Lévis* pour 1874-75. Imprimé par *A. Côté* et Cie., *Québec,* 1874.
552. *Leroy, P.* Thèmes et abrégé de grammaire. *Québec, A. Côté* et Cie., 1874. Brochure.
553. Table des salaires. Enregistré par M. *Tourville* et *H. Raza,* 1874. Une feuille imprimée.
554. *Leroy, P.* Commentaires de César sur la guerre Helvétique. *Québec, A. Côté* et Cie., 1874. Brochure.
555. *Leroy, P.* Noms à décliner, etc. *Québec,* 1874. Une petite feuille imprimée.
556. *Leroy, P.* Traité d'une arithmétique raisonnée. *Québec, A. Côté* et Cie., 1874. Brochure.
557. *Leroy, P.* Conjugaisons des verbes. 2me tableau. *A. Côté* et Cie., *Québec,* 1874. Une grande feuille imprimée.
558. *Leroy, P.* Canevas pour les phrases. *A. Côté* et Cie., *Québec,* 1874. Une feuille imprimée.

560. *Leroy, P.* Déclinaisons des noms. *A. Côté* et Cie., *Québec,* 1874. Une grande feuille imprimée.
559. *Black,* Rév. *John.* "Cantate Domino." Hymne et chant pour le service divin. *Copp, Clark* et Cie., *Toronto,* 1874.
561. Groupe photographique du très révérend *Joseph Larocque* et de la révérende mère *Catherine Aurélie. Notman, Montréal,* 1874. Sur une grande carte.
562. Groupe photographique du très révérend *Joseph Larocque* et du révérend *Nap. Maréchal. Notman, Montréal,* 1874. Sur une petite carte.
563. Photographie de Mgr. l'Evêque *Larocque. Notman, Montréal,* 1874. Sur une petite carte.
564. Photographie de la révd. mère *Catherine Aurélie. Notman, Montréal,* 1874. Sur une petite carte.
565. Carte ou plan de la cité de *Winnipeg* et ses environs, province de *Manitoba.* Exécuté par *J. D. Parr,* d'après des relevés. *Copp, Clarke* et Cie., *Toronto,* 1874. Sur une grande carte.
566. Abrégé de l'Histoire du *Canada* à l'usage des écoles des frères de la doctrine chrétienne. Par *J. F. N. D., C. Darveau, Québec,* 1874.
567. *Leroy, P.,* Etude du latin. Histoire des premiers hommes. *A. Côté* et Cie., *Québec,* 1874. Brochure.
568. *Gill's* Mechanical Stair Builder—Construction d'escalier mécanique par *Gill,* avec une esquisse de l'auteur. Par *R. Plant.* Imprimé par *Roberts* et *Griffin, Hamilton,* 1874.
569. *Faucher de St. Maurice.* De *Québec* à *Mexico.* 2 vols. *Duvernay Frères* et *Dansereau, Montréal,* 1874.
570. ———— Choses et autres. *Duvernay Frères* et *Dansereau, Montréal,* 1874.
571. ———— A la Brunante. *Duvernay Frères* et *Dansereau, Montréal,* 1874.
572. Photographie de Mgr. *Racine.* Par *J. E. Livernois, Québec,* 1874. Sur papier.
573. Groupe photographique des évêques et prêtres catholiques à la célébration du second centenaire à *Québec.* Par *J. E. Livernois, Québec,* 1874. Sur papier.
574. Manuel de géographie élémentaire, à l'usage des écoles chrétiennes. Première partie. Enregistré par *C. Gagnon. Beauchemin* et *Valois, Montréal,* 1874.
575. *Zaba, N. F.* Méthode d'étudier l'histoire universelle, avec tableau chronologique. *Montréal,* 1874. Brochure.
576. *Zaba, N. F.* Le même ouvrage (en français). Brochure.
577. *Zaba, N. F.* New Dominion Ready Reckoner—Nouveau barême de la Puissance, en vertu de la loi pour peser le grain et autres produits agricoles. *Adam, Miller* et Cie., *Toronto,* 1874.
578. Canadian Prohibition Reciter—Récitateur prohibitif canadien. Publié par *James Hughes, Adam, Miller* et Cie., *Toronto,* 1874. Brochure.
579. *Soley, J. A.* Amusement pour tout le monde: une recréation de salon. *Amherst, N. E.,* 1874. Brochure.
580. *Collins, Wilkie.* The Frozen Deep and the Dream Woman—L'Océan gelé et la femme aux rêves. *Hunter, Rose* et Cie., *Toronto,* 1874.
581. *Gibbon, Charles.* In Honour Bound—En honneur tenu. *Hunter, Rose* et Cie., *Toronto,* 1874.
582, 583. Deux photographies (de grandeur et d'aspect différents) de Mgr. *Racine,* par *J. E. Livernois, Québec,* 1874. Sur des cartes.
584. Livre d'hymnes et de chant, des Méthodistes. Enregistré par *Samuel Rose.* Imprimé au bureau du journal le "Christian Guardian," *Toronto,* 1874.
585. *Fisher & Taylor's* Gazeteer & Directory of the county of *Oxford*—Le Gazetier et l'Almanach du commerce du comté d'*Oxford,* 1874-1875. *Toronto.* Non relié.
586, 587 et 589. Nouvelle méthode pour apprendre le latin: Guerre des Helvétiens; Extraits: Histoire des Patriarches. Par *A. Leroy, Québec. A. Côté* et Cie., 1874. 3 brochures.
588. Portrait de Mgr. *Duhamel,* évêque catholique d'*Ottawa.* Photographié par *L. E. Desmarais,* 1874. Sur une grande carte.

590. Nouveau système de lecture. Par *P. Leroy*, 1874. Sur une feuille imprimée de papier.
591. Prospectus de la compagnie de l'usine à Gaz de *Niagara*, avec un aperçu de son appareil. Brochure.
592. Enregistrement à terme d'un roman par *Wilkie Collins*, intitulé: "The Law and the Lady"—La Loi et la grande Dame. Présentement publié dans le Journal Canadien Illustré de *Desbarats*'—Canadian Illustrated News.
593. *Morgan H. J.* "Canadian Parliamentary Companion,"—Guide parlementaire canadien. Neuvième édition. Nouveau Parlement. *Montréal*, 1874.
594. *Leroy, P.* Extraits de Poêtes Latins. *Québec, A. Côté* et Cie., 1874. Brochure.
595. ——— Règles latines. *Québec, A. Côté* et Cie., 1874. Brochure.
596. *Linton, E. L.* *Patricia Kemball*. Enrégistré par *Andrew Chatts. Toronto, Hunter Rose* et Cie., 1874.
597. *Lanctôt, M.* Le livre du magistrat. *Montréal*, "La Minerve," 1874.
598, 599, 600, 601, 602. Cinq feuilles d'images coloriées, par *Clougher Frères*.
603. Ave Maria. Hymne mis en musique par *Gustave Smith*. Enregistré par *A. Lavigne, Québec*, 1874. Un morceau de musique.
604. Plaisirs Champêtres. Quadrille élégant. Pour le piano. Enregistré par *A. Lavigne. Québec*, 1874. Un morceau de musique.
605. Carte esquissée de la ville de *Winnipeg*. Enregistrée par *J. M. McGregor*. Lithographiée par *Copp, Clark* et Cie, *Toronto*, 1874. De petite dimension.
606. Les feuilles de chêne. Série de récits canadiens. Par *Nell Gwynne*. Enregistré par *Eléanor Boggs. Copp, Clark* et Cie., *Toronto*, 1873.
607. Elle et l'Oiseau du Bosquet: Polka. Pour piano. Par *Napoléon Crépault, Québec*, 1874. Un morceau de musique.
608. Un petit mot d'amour. Paroles de *L. H. Fréchette*. Musique de *Napoléon Crépault, Québec*, 1874. Un morceau de musique.
609. Manuel de Piété. 3me édition. *Montréal, E. Senécal*, 1874.
610. Souvenir du Baptême. Par un prêtre du Séminaire de St. Sulpice. *Montréal, E. Senécal*, 1874. Brochure.
611. *Baillargé, Chs.* Clef du tableau stéréométrique. *Québec, C. Darveau*, 1874.
——— Clef synoptique ou abrégée. *Québec, C. Darveau*, 1874. Brochure.
612. *Taschereau, H. E.* Loi criminelle, Actes refondus et amendés pour le *Canada* et les provinces. Vol. I. *Montréal*, 1874.
613. *Barnard, E. A.* Causeries agricoles. *Montréal, Burland, Desbarats* et Cie., 1875. Brochure.
614. *Leroy, P.* Réforme de l'enseignement. *Québec, A. Côté* et Cie., 1875. Brochure.

MESSAGE

Du Gouverneur-Général, transmettant copie de la correspondance relative à la sentence de mort prononcée contre Ambroise Lépine pour le meurtre de Thomas Scott, à Fort-Garry.

Lundi, 8 février 1875.

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information du Sénat et de la Chambre des Communes, copie de la correspondance échangée avec le Très-Honorable Secrétaire d'Etat au ministère des Colonies, au sujet de la commutation de la sentence de mort prononcée contre Ambroise Lépine pour le meurtre de Thomas Scott, à For-tGarry.

Hôtel du Gouvernement,
8 février 1875.

[Copie 7.—No. 305.]

CANADA.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, le 10 décembre 1875.

MILORD,—

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Seigneurie un très important arrêté du conseil, que mes ministres désirent que je vous soumette en priant Votre Seigneurie de vouloir bien le prendre en sa plus sérieuse considération.

4 décembre 1874.

2. L'objet de ce document est d'engager Votre Seigneurie et le gouvernement impérial à se charger du règlement de la question connue ici sous la désignation de "Question de l'Amnistie."

3. Les raisons pour lesquelles mes ministres désirent obtenir l'assistance de Votre Seigneurie sont basées sur le fait que les circonstances qui ont soulevé cette "Question de l'Amnistie" se rapportent à une époque antérieure à celle où le Canada s'est chargé du gouvernement du Nord-Ouest. Ce qui les engage encore à adopter ce moyen, ce sont les embarras évidents que présente le règlement d'une question dont l'aspect aurait déjà été modifié par l'intervention de l'autorité impériale et que complique si sérieusement le violent antagonisme de nationalité qu'elle a suscité dans le pays. En pareilles circonstances, mes conseillers sont d'avis qu'une calme revue de toute la question faite par une autorité aussi impartiale que le gouvernement de Sa Majesté tendrait plus à tranquiliser l'esprit public et à faire loyalement accepter la décision, qu'elle qu'elle soit, que tout ce qu'ils pourraient faire eux-mêmes pour régler la question.

4. Votre Seigneurie connaît si bien l'histoire des troubles occasionnés par la tentative un peu précipitée, faite en 1869, d'incorporer la province actuelle de Manitoba dans la Confédération, avant d'avoir bien expliqué à ses habitants les conditions de l'union projetée, qu'il me suffira de récapituler les incidents spéciaux qui ont trait à la question. Je me bornerai à rappeler à Votre Seigneurie que, sitôt la nouvelle des troubles connue à Ottawa, trois émissaires furent envoyés à Fort-Garry, savoir: M. le vicaire-général Thibault, le colonel de Salaberry et M. Donald Smith, en vue de calmer l'agitation qui s'était produite et de donner pleine assurance aux intéressés que les gouvernements impérial et canadien tenaient également à garantir à la population du Nord-Ouest tous les droits, priviléges et immunités qui lui appartiennent. Chacun de ces envoyés était muni de copies d'une proclamation rédigée, d'après les instructions du gouvernement impérial, par Lord Lisgar, dans les termes les plus conciliants et dont voici le dernier paragraphe:—

"Et je vous informe en dernier lieu que, dans le cas de votre obéissance et dis-
"persion immédiate et paisible, je donnerai ordre qu'il ne soit pris aucunes mesures
"légales contre aucun de ceux qui se trouvent impliqués dans les malheureuses vio-
"lations de la loi."

"JOHN YOUNG."

5. A l'époque où ce document fut remis aux envoyés, il n'y avait pas eu de sang versé et aucun crime atroce n'avait été commis; mais au moment où les envoyés arrivaient à leur destination, les insurgés saisissaient leurs papiers et les empêchaient, pour une raison ou une autre, d'émettre la proclamation sus-mentionnée. Toutefois, il est incontestable que sa teneur était connue de Riel et de ses partisans avant le meurtre de Scott, meurtre qui eût lieu peu de temps après l'arrivée de ces trois messieurs à Fort-Garry.

Parti de Rome le 13 janvier, 1870 ; arrivé à Ottawa le 9 février.

6. Subséquemment, sur invitation du gouvernement canadien à lui transmise, pendant son séjour à Rome, par l'intermédiaire de Monsieur Langevin, ministre des Travaux Publics, Mgr. l'archevêque Taché revint en Canada, pour mettre ses services à la disposition du gouvernement fédéral. A son arrivée à Ottawa, il reçut une nouvelle copie de la proclamation du Gouverneur-Général et une lettre officielle d'instructions, signée de M. Howe, Secrétaire d'Etat,—lettre dont voici la copie :—

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIEE D'ÉTAT POUR LES PROVINCES,

OTTAWA, 16 février 1870.

A Sa Grandeur l'Evêque de St. Boniface.

MONSEIGNEUR,—Son Excellence le Gouverneur-Général m'a enjoint de vous remercier de l'empressement avec lequel vous avez mis vos services à la disposition du gouvernement, et entrepris un voyage pénible en hiver, afin d'aider, par votre présence et votre influence, à la répression des troubles imprévus qui ont surgi dans le Nord-Ouest.

Pour votre information, j'ai l'honneur de vous transmettre : —

1. Copie des instructions données à l'honorable William McDougall, le 28 septembre dernier ;
2. Copie de nouvelles instructions adressées à M. William McDougall, le 7 novembre ;
3. Copie d'une lettre renfermant des instructions au révd. vicaire-général Thibault, le 4 décembre ;
4. Copie d'une proclamation de Son Excellence le Gouverneur-Général aux habitants des Territoires du Nord-Ouest, émise selon le désir exprimé par la Reine ;
5. Copie d'une lettre adressée au Secrétaire d'Etat, par Donald A. Smith, écr., de Montréal, datée du 24 novembre ;
6. Copie d'une lettre renfermant des instructions adressées par moi à M. Smith, le 10 décembre dernier ;
7. Lettre semi-officielle du ministre de la Justice à M. Smith, du 3 janvier 1870 ; aussi,
8. Copie de la commission donnée à M. Smith, le 17 janvier 1870.

La proclamation émise par M. McDougall, à ou près Pembina, et la commission donnée au colonel Dennis ayant été publiées dans les journaux canadiens et très répandues à la Rivière-Rouge, ne vous sont pas transmises pour la raison légitime qu'il vous est facile de les avoir ; mais il est important que vous sachiez que les actes qui ont mis en danger, pendant un temps, la vie et les biens de la population de la Terre de Rupert, ont été désavoués et condamnés sur-le-champ par le gouvernement de ce pays, ainsi que vous le verrez par ma dépêche à M. McDougall, en date du 24 décembre, dont copie est ci-incluse.

Ces documents indiqueront à Votre Grandeur quelle était et quelle est la politique que le gouvernement canadien veut établir au Nord-Ouest. Le peuple canadien n'a aucun intérêt à créer dans la Terre de Rupert des institutions que l'opinion publique condamnerait ; il ne désire pas non plus voir une population jalouse de ses droits vivre dans le mécontentement et l'insubordination, par l'imposition d'un mauvais système de gouvernement, état de choses pour lequel ne sont pas faits les sujets britanniques. Ce qu'il espère, c'est l'établissement d'institutions calquées sur celles dont jouissent les autres provinces, et il regretterait amèrement que les libertés civiles et religieuses de toute la population ne fussent pas suffisamment protégées par les arrangements temporaires que la prudence peut aujourd'hui suggérer.

Une convention a été convoquée et elle siége actuellement à Fort-Garry, dans le but de consulter le peuple sur les pouvoirs que le parlement peut sagement lui conférer et sur ceux que la législature locale devrait être appelée à exercer. Lorsque les travaux de cette convention seront communiqués au conseil privé, vous pouvez

vous attendre à recevoir une autre lettre de moi, et s'il arrivait qu'en route il vous fût donné connaissance des décisions de cette convention, Son Exeellence serait heureuse d'être favorisée de toutes les observations que vous pourrez avoir le loisir de lui présenter à ce sujet.

Vous savez déjà que le très révd. vicaire-général Thibault, M. Donald A. Smith et le colonel Charles de Salaberry sont rendus dans la Terre de Rupert et chargés d'une commission du gouvernement. Sous ce pli se trouvent des lettres destinées à ces messieurs, et vous m'obligerez en les leur faisant tenir. Le désir de Son Excellence est que vous coopériez avec ces messieurs dans leurs efforts pour amener une paisible solution des difficultés survenues dans les Territoires du Nord-Ouest, difficultés qui ont causé beaucoup d'anxiété à Son Excellence, mais qui, j'en ai l'espoir, ne tarderont pas à disparaître, grâce à vos communs efforts.

J'ai, etc.,

JOSEPH HOWE.

7. En même temps, Monseigneur recevait de Lord Lisgar la lettre suivante :

Le Gouverneur-Général Sir John Young à l'Evêque Taché.

Ottawa, le 16 février 1870.

" MON CHER EVÊQUE,—Je désire vivement vous exprimer, avant votre départ, ma profonde reconnaissance pour avoir bien voulu quitter Rome, abandonner les grandes et intéressantes préoccupations qui y demandaient votre présence, et entreprendre, durant cette rigoureuse saison, la longue traversée de l'Atlantique, puis ce long voyage à travers le continent, dans le but de rendre service au gouvernement de Sa Majesté, et d'accomplir une mission pour la cause de la paix et de la civilisation. Lord Granville désirait tout d'abord obtenir votre précieux concours, et je suis très-content que vous ayiez voulu l'offrir d'une manière si prompte et si généreuse. Vous connaissez pleinement les vues de mon gouvernement et du gouvernement impérial qui, comme je vous l'ai dit, désirent voir le Territoire du Nord-Ouest s'unir au Canada à des conditions équitables. Pas n'est besoin de vous donner d'instructions pour votre gouverne, autres que celles que contient le message télégraphique que m'a envoyé Lord Granville, de la part du cabinet anglais, la proclamation que j'ai rédigée conformément à ce message, et les lettres que j'ai adressées au gouverneur McTavish, à votre vicaire-général et à M. Smith. Dans cette dernière lettre je disais : " Tous ceux qui ont des plaintes à faire ou des désirs à exprimer devront s'adresser à moi comme le représentant de Sa Majesté, et vous pouvez dire avec la plus grande confiance, que le gouvernement impérial n'a pas d'autre intention d'agir ou de permettre aux autres d'agir qu'avec une bonne foi parfaite à l'égard des habitants de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest.

" La population peut être certaine que tout le respect et l'attention seront portés aux différentes croyances religienses, que les titres de tous les propriétés seront protégés avec soin, et que tous les droits de franchise qui ont existé, ou que la population pourra être en mesure d'exercer, seront continués ou libéralement accordés.

" En déclarant quels sont les désirs et la détermination du cabinet de Sa Majesté, vous pouvez en toute sûreté employer les termes de l'ancienne formule, que justice sera faite dans tous les cas.

" Je vous souhaite, mon cher évêque, un heureux voyage et du succès dans votre bienveillante mission.

" Croyez-moi, très-respectueusement,

" Votre tout dévoué,

(Signé,) " JOHN YOUNG.

" Au très-révérend évêque Taché. "

Cette lettre était accompagnée d'une lettre particulière de Sir John Macdonald que l'on trouve à la page 19 du livre bleu canadien, et dont voici un des derniers paragraphes :

Voir livre bleu, page 19.

" Si l'on soulevait la question relative à la consommation des effets ou mar- " chandises appartenant à la compagnie de la Baie d'Hudson par les insurgés, vous " êtes autorisé à informer les chefs que si le gouvernement de la compagnie est rétabli, " non-seulement une amnistie générale sera accordée, mais dans le cas où la compa- " gnie demanderait à être remboursée pour tels effets, le gouvernement canadien verra " à donner toute la protection nécessaire aux insurgés."

8. A l'époque où ces communications étaient adressées à Mgr. l'archevêque Taché on ne savait rien encore de l'action de Riel relativement à Scott. En attendant des nouvelles une convention de quarante résidants du Nord-Ouest avait été organisée pour entendre MM. Donald Smith, Thibault et de Salaberry, et apprendre d'eux ce qu'ils étaient chargé de dire au nom du gouvernement canadien. Sur les représentations de M. Smith, la convention résolut d'envoyer à Ottawa trois délégués chargés de communiquer aux autorités fédérales les demandes de la population du Nord-Ouest et de régler les conditions auxquelles elle entrerait dans la Confédération. Cela fait, la convention s'occupa de former le " Gouvernement provisoire," comme on l'appelait, dont Riel fut nommé président. Cela se passait le 10 février.

Voir les relations de M. Donald Smith, p. 154 du livre bleu imp.

9. Le 4 mars, Scott était fusillé !

10. Le 9 mars, Mgr. l'archevêque Taché arrivait à la Rivière-Rouge, et dans une lettre datée du 9 juin 1870, informait le Secrétaire d'Etat, M. Howe, qu'il avait promis au nom des gouvernements impérial et provincial, à tous les insurgés, en général, et à Riel et Lépine, en particulier, amnistie complète pour toute infraction aux lois dont ils s'étaient rendus coupables, y compris le meurtre de Scott. Au reçu de cette communication, M. Howe répondit à Mgr. l'archevêque Taché dans les termes suivants :

L'Honorable Joseph Howe à l'Archevêque Taché,

" OTTAWA, le 4 juillet 1870.

" MONSEIGNEUR,—Votre lettre du 9 juin, qui m'est parvenue hier, a été soumise au conseil privé, qui l'a prise en considération.

" Votre Grandeur dit que, personnellement, elle n'éprouva aucune hésitation à donner, au nom du gouvernement canadien, l'assurance d'une amnistie complète.

" Votre Grandeur a sans doute lu le débat et les explications qui ont eu lieu en parlement lors de la discussion sur le bill de Manitoba. La question de l'amnistie vint sur le tapis et les réponses et les explications données par les ministres dans la Chambre des Communes, sont que le gouvernement canadien n'avait pas le pouvoir d'accorder cette amnistie, et que l'exercice de la prérogative du pardon était exclusivement réservé à Sa Majesté la Reine.

" Le révérend Père Richot et M. Scott ont dû, à leur arrivée, avoir informé Votre Grandeur que, dans les entrevues fréquentes qu'ils eurent avec Sir John A. Macdonald et Sir George E. Cartier, ils furent informés très explicitement que le gouvernement canadien n'avait pas le pouvoir, comme gouvernment, d'accorder une amnistie ; et j'ajouterai que le gouvernement n'est pas en mesure d'interposer sa médiation pour obtenir de Sa Majesté l'exercice de la clémence royale.

" Les ministres impériaux de Sa Majesté peuvent seulement aviser la Reine dans une matière aussi importante, lorsqu'ils sont appelés à le faire. Il n'y a pas de doute que Sa Majesté, avisée par ses ministres, après un calme examen des circonstances, saura remplir ce devoir de haute responsabilité d'une manière modérée et judicieuse.

" Ces explications sont données à Votre Grandeur, afin qu'il soit bien compris que la responsabilité de l'assurance d'une amnistie complète donnée par Votre Grandeur ne saurait retomber aucunement sur le gouvernement canadien.

" Les entrevues dont parle Votre Grandeur comme ayant eu lieu entre Votre Grandeur et quelques membres du cabinet canadien, alors que Votre Grandeur était à Ottawa, vers le milieu du mois de février dernier, ont dû nécessairement se rattacher

à la próclamation lancée par Son Excellence le Gouverneur-Général, le 6 décembre dernier, ou par ordre de Sa Majesté, dans laquelle Son Excellence annonçait que, dans le cas de leur dispersion immédiate, il ne serait pris aucune procédure judiciaire contre les individus impliqués dans ces malheureuses infractions de la loi à la Rivière-Rouge.

" Quoique j'aie cru de mon devoir d'être aussi explicite en traitant le sujet principal de votre lettre, j'espère que je n'ai pas besoin de vous assurer que vos efforts aussi zélés que précieux pour calmer les esprits dans le Nord-Ouest ont été dûment appréciés ici, et je compte qu'après avoir examiné tous les obstacles qui entravaient l'adoption d'une politique libérale et éclairée en faveur de Manitoba, vous ne vous sentirez pas disposé à ralentir vos efforts, tant que cette politique ne sera pas formellement consolidée.

" J'ai, etc.,

" (Signé,) JOSEPH HOWE.

" Le très-révérend évêque de Saint-Boniface,

Rivière-Rouge."

11. Telles sont les circonstances desquelles a surgi cette question de l'amnistie qui, depuis trois ans, agite le Canada et a embarrassé les gouvernements qui s'y sont succédé ; d'une part, Mgr. l'archevêque Taché prétendant que les gouvernements impérial et colonial sont liés par les promesses de pardon qu'il a faites à Riel et ses partisans ; d'autre part, le Gouverneur-Général alors représentant le gouvernement de Sa Majesté, et l'administration canadienne actuelle ainsi que la précédente refusant de reconnaître la valeur de cet engagement.

12. La session dernière, à la demande de plusieurs représentants supposés partager les vues de Mgr. l'Archevêque sur la question, un comité spécial de la Chambre des Communes fut nommé pour s'enquérir " des causes qui ont retardé la déclaration " de l'amnistie annoncée dans la proclamation du Gouverneur-Général du Canada, et, " aussi jusqu'à quel point d'autres promesses d'amnistie ont été faites." Je vous transmets par la malle copie des dépositions reçues par le comité et de son rapport. Bien que ces documents soient les meilleurs à consulter pour élucider les deux points susmentionnés, il n'est peut-être pas hors de propos de résumer ici la cause comme je la comprends, sans prétendre épuiser tous les arguments pour et contre.

13. La demande d'amnistie pleine et entière pour Riel et les auteurs du meurtre de Scott semble basée sur cinq chefs principaux, Premier chef,—Mgr. l'archevêque Taché réclame l'amnistie en faisant valoir qu'il s'est rendu à la Rivière-Rouge comme plénipotentiaire, ayant autorité des gouvernements impérial et fédéral pour rétablir la tranquillité dans le pays en donnant à ceux qui avaient pris part aux troubles récents telles assurances de pardon qu'il jugerait convenables. Il base cet argument comme il le déclare lui-même, pages 32-33 du livre bleu canadien :—Premièrement, en ce qui concerne le gouvernement impérial, sur la lettre et la proclamation de Lord Lisgar,—et secondement, en ce qui concerne le gouvernement canadien, sur le paragraphe déjà cité de la communication de Sir John Macdonald en date du 16 février 1870. J'avoue que l'argument de Monseigneur ne me paraît pas soutenable. D'abord, la prétention de Mgr. l'Archevêque à des pouvoirs aussi étendus n'est certainement pas valable. Sa position est clairement définie dans la dépêche officielle de M. Howe en date du 16 février, 1870. Les instructions déjà transmises à MM. Thibault, de Salaberry et Smith lui sont communiquées pour le mieux guider encore dans sa conduite, et il est de plus invité à s'unir à ces délégués et à agir de concert avec eux. Rien ne permet donc de considérer la mission ou les pouvoirs de l'archevêque comme différant en nature ou en étendue de la mission et des pouvoirs confiés aux messieurs qui l'avaient précédé ; et dans ses instructions, il n'y a certainement rien qui implique qu'il fût autorisé à promulguer une amnistie, au nom de la Reine, pour une félonie entraînant la peine capitale ;—encore moins

Page 19 du livre bleu canadien.

Page 11 du livre bleu impérial.

peut-on prétendre qu'il eût pouvoir de supprimer, *proprio motu*, une condition essentielle dans la proclamation royale. M. Smith et ses collègues avaient déjà reçu la proclamation de Lord Lisgar, mais loin de considérer ce document comme transmettant une déclaration de pardon à Riel, M. Smith déclare positivement qu'il a refusé de parler à Riel depuis le meurtre de Scott. De plus, en examinant la seule phrase de la proclamation de Lord Lisgar qui offre grâce aux insurgés, il devient évident que cette phrase ne s'applique qu'aux délits politiques moindres, dont la nouvelle était parvenue au gouvernement lorsque la proclamation fut rédigée.

Voir la relation de M. Smith, liv. bleu. imp. page 156.

14. Que telle fût l'intention de cette phrase, c'est ce qui devient encore plus clair en lisant cette autre phrase de la lettre de Sir John Macdonald, invoquée ensuite par Mgr. l'Archevêque. Voici ce que dit Sir John Macdonald dans cette communication: —" Si l'on soulevait la question relative à la consommation des effets ou marchandises " appartenant à la Compagnie de la baie d'Hudson, par les insurgés, vous êtes auto- " risé à informer les chefs que si le gouvernement de la compagnie est rétabli, non- " seulement une amnistie générale sera accordée, mais dans le cas où la " compagnie demanderait à être remboursée pour tels effets, le gouver- " nement canadien verra à donner toute la protection nécessaire aux " insurgés. " Il semble impossible de voir, dans la permission ainsi donnée à Mgr. l'Archevêque par Sir John de promettre aux rebelles protection contre les demandes d'argent de la compagnie de la baie d'Hudson, une autorisation de traiter du pardon d'un meurtre aussi atroce que celui de Scott. Et même si on admettait ce point, il se présente une difficulté insurmontable à l'encontre des arguments de Monseigneur Taché. Dans la proclamation de Lord Lisgar comme dans la lettre de Sir John, l'amnistie est sujette à condition: dans la première, " obéissance et dispersion immédiate et paisible des insurgés,"—dans la seconde, le cas où " le gouvernement de la compagnie serait rétabli."

Page 19 du livre bleu canadien, dernière partie.

15. Mais aucune de ces conditions n'a été remplie. Scott fut mis à mort quelques semaines après l'arrivée de MM. de Salaberry, Thibault et Smith, à qui la proclamation avait d'abord été confiée et par qui son contenu, au moins, doit avoir été communiqué à Riel avant le dénoûment de cette tragédie; et bien que, immédiatement à l'arrivée de Mgr. l'archevêque, la moitié des prisonniers anglais aient été, à sa demande, relâchés, les autres demeurèrent en prison encore plus d'une semaine ; Riel et ses partisans restèrent sous les armes, continuèrent à piller là où ils pouvaient et persistèrent dans l'exercice de leur autorité illégale. Il est vrai qu'on peut faire valoir bien des considérations pour amoindrir la culpabilité de ces derniers actes; mais, quoiqu'il en soit, ils empêchaient manifestement l'effet des promesses conditionnelles de pardon, les seules que Monseigneur, même à son point de vue, était autorisé à faire connaître.

16. Monseigneur me semble prétendre ensuite que les négociations définitives qui garantissaient à la population du Nord-Ouest les droits constitutionnels dont elle jouit en vertu de l'Acte de Manitoba, avaient été directement amenées par les assurances qu'il avait données d'une amnistie complète. Il est difficile de s'exagérer la pureté des intentions qui animaient toutes les paroles et tous les actes de Monseigneur ; on ne saurait trop apprécier le dévouement patriotique qui l'a fait renoncer aux charmes d'un séjour à Rome pour affronter les rigueurs d'un voyage en plein hiver, pour le bien de ses compatriotes de la Rivière-Rouge. On ne peut nier que ses exhortations et ses remontrances n'aient eu l'effet immédiat et salutaire de contenir Riel et ses compagnons et de faire naître un sentiment de sécurité à Winnipeg,—mais il faut se rappeler que la population du Nord-Ouest avait choisi ses délégués et consenti à traiter avec le gouvernement canadien quelques semaines avant l'apparition de Monseigneur. Enfin, il faut observer que M. Howe, Secrétaire d'Etat, sitôt qu'il eût reçu avis de la promesse faite par Monseigneur à Riel et Lépine, l'avertit qu'il avait fait cette promesse sur sa propre responsabilité et sans l'autorisation du gouvernement canadien.

Voir la relation de M. D. Smith, page 154 du livre bleu impérial.

Page 34. livre bleu canadien.

17. Monseigneur mentionne une lettre privée de Sir George Cartier qui, d'après Sa Grandeur, neutraliserait l'effet du langage officiel de la communication de M.

Howe; je ne saurais souscrire à pareille doctrine. En premier lieu, je ne pense pas que la lettre de Sir George admette l'interprétation que lui donne Monseigneur; et même quand cela serait, on doit admettre qu'une communication privée d'un membre isolé d'une administration, faite à l'insu de ses collègues, ne peut avoir préséance sur une dépêche officielle écrite en leur nom par le chef de département spécialement responsable de la conduite de l'affaire. Si l'on admettait ce principe, tout gouvernement et la couronne elle-même seraient à la merci de tout membre inconsidéré, téméraire ou déloyal d'un ministère.

Page 38 du livre bleu canadien.

18. L'opinion de Sir John Macdonald, qui était premier ministre à l'époque où Monseigneur partait pour le Nord-Ouest,—relativement aux pouvoirs et à la nature de la mission de Monseigneur,—se trouve expliquée dans la déposition de cet honorable monsieur à la page 100 du livre bleu canadien, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle confirme toutes les conclusions que j'ai tirées des instructions écrites, adressées à Monseigneur et de la correspondance échangée avec lui.

Page 100 du liv. bleu canadien.

19. En pareilles circonstances, je suis d'avis que la couronne n'est pas engagée à pardonner aux meurtriers de Scott, et que l'on ne pourrait établir ce point en prétendant que Mgr. l'archevêque a été, en aucune manière, autorisé à faire une promesse à cet effet.

20. Le motif invoqué ensuite par ceux qui demandent pleine et entière amnistie est basé sur les faits qui ont eu lieu durant la visite que firent le juge Black et MM. Ritchot et Scott à Ottawa, en avril 1870, comme délégués de la population du Nord-Ouest, et sur le sens que l'on prête aux conversations qui ont eu lieu entre Mgr. l'archevêque Taché, Lord Lisgar et Sir George Cartier, à Niagara. Ce qui s'est passé à cette date n'est malheureusement consigné dans aucune correspondance publique ou autres communications officiellement échangées, et, dans les déclarations des personnes mentionnées, il y a malheureusement contradiction flagrante.

21. D'une part, M. l'abbé Ritchot et Mgr. l'Archevêque déclarent positivement que le pardon de Riel a été explicitement promis par Lord Lisgar, Sir Clinton Murdoch, Sir John Macdonald et Sir George Cartier. D'autre part, ce fait est nié de la manière la plus solennelle, par tous et chacun de ces messieurs. On trouve, à la page 72 du livre bleu canadien, l'affidavit de M. l'abbé Ritchot dans lequel il donne de nombreux détails de ses entrevues avec le Gouverneur-Général et autres membres de l'administration. Le démenti aux affirmations solennelles de Monsieur l'abbé Ritchot se trouve: Premièrement, dans une dépêche de Lord Lisgar à Lord Kimberley. en date du 25 avril 1873, dans une autre lettre de Lord Lisgar à Sir George Cartier, en date du 21 février 1873, page 104 du livre bleu;—dans une lettre de Sir Clinton Murdoch à M. Herbert, en date du 5 mars, 1873, page 104, et, de nouveau, dans une autre lettre du 6 mars de la même année; dans une lettre de Sir George Cartier à Sir John Macdonald, en date du 8 février 1873; et dans la déposition de Sir John Macdonald, page 107. Mais les choses s'expliquent d'une manière encore plus significative, par une dépêche de Sir Clinton Murdoch à Sir Fréderick Rogers, en date du 28 avril 1870, page 193 du livre bleu. Cette communication est faite à l'époque de l'évènement qu'elle mentionne. L'exposé qu'elle contient n'était pas fait en réponse à quelque question importante, rien de spécial ne le provoquait. C'est une simple relation communiquée au sous-secrétaire d'état pour les colonies, afin de lui expliquer le sens de la conversation avec l'abbé Ritchot, immédiatement après l'entrevue. Dans le cinquième paragraphe de ce document, page 193 du livre bleu. Sir Clinton Murdoch s'exprime ainsi: "La 19me condition assurerait "l'amnistie à Riel et à ses partisans pour l'exécution de Scott, et à tous les autres pour "le pillage des magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson, et pour les autres "dommages commis pendant les troubles; concession que ce gouvernement ne pouvait "pas oser faire même s'il en avait le pouvoir: tandis que la condition qui, quoique non "comprise, dans la liste, a été communiquée au juge Black et aux autres délégués par "écrit, que tout ce qui sera convenu ici devra être ratifié par le 'gouvernement pro-"visoire,' impliquerait une reconnaissance de l'autorité de Riel et de ses associés!"

Page 72, livre bleu canadien.

* * * * * * * * * * *

"En pareilles circonstances, il n'y avait pas d'autre alternative que de rejeter ces conditions."

22. Naturellement, il est très pénible d'avoir à formuler une opinion sur l'exactitude respective de déclarations si contradictoires émanant de personnages si éminents, et faites, je n'en doute pas, de la meilleure foi par chacun d'eux ; mais quand on songe que Lord Lisgar n'avait même pas le pouvoir de faire la promesse qu'on prétend qu'il a faite, et que lui-même, Sir Clinton Murdoch et Sir John Macdonald, sont si bien d'accord sur les faits accomplis, on arrive forcément à la conclusion que M. l'abbé Richot a tout-à-fait mal compris ce qui a été dit dans ces conversations qui avaient lieu, malheureusement, dans un langage avec lequel il n'est pas familier.

23. Cette opinion est, en grande partie, confirmée par la déposition de M. Sulte, page 182, du livre bleu, dans laquelle ce monsieur déclare que le père Ritchot lui disait, un jour, en parlant de sa récente entrevue avec Lord Lisgar :—"Comme je ne comprends pas l'anglais très-bien, je ne suis pas satisfait "de ce que Son Excellence m'a dit lors de notre entrevue." On peut conclure de là que le révérend père a agi avec tant soit peu de précipitation, en consignant dans un affidavit un rapport si précis d'une conversation qu'il admet lui-même n'avoir qu'imparfaitement comprise.

Page 188, du liv. bleu canadien.

24. Se rattachant à cette partie de l'enquête, il y a les allégations de Mgr. l'archevêque Taché, au sujet de son entrevue avec Lord Lisgar, à Niagara, le 23 juillet 1870. Monseigneur ne semble pas soutenir qu'en cette occasion Lord Lisgar lui ait fait des promesses positives, mais il dit que Son Excellence, ne voulant pas entrer dans une discussion sur les affaires de la Rivière-Rouge, le renvoya à Sir George Cartier, et que Sir George Cartier répéta alors ses assurances, comme parlant au nom de Lord Lisgar, détail auquel Monseigneur attache une grande importance. Les faits relatifs à cet incident étant rapportés en détail dans la déposition de Monseigneur, page 40 du livre bleu, il est inutile que j'en parle ici plus longuement.

Page 40 liv. bleu, canadien.

25. Toutefois, en ce qui concerne l'attitude générale de Sir George Cartier, son langage et sa correspondance dans toute cette affaire, je suis prêt à admettre qu'il semble y avoir eu un peu d'ambiguité, un manque de clarté qui, sans doute, ont fait naître chez Monseigneur, le père Ritchot et d'autres, des espérances exagérées relativement à l'étendue de l'amnistie qu'ils recommandaient.

26. Je ne suppose pas, un seul instant, que Sir George ait eu l'intention d'induire ces messieurs en erreur, mais il penchait évidemment lui-même vers l'opinion que la clémence royale pouvait s'étendre avec avantage à Riel et à ses complices ; et la vivacité de son tempérament le portait à espérer qu'à mesure que l'esprit public se calmerait et que les années s'écouleraient, il aurait assez d'influence pour obtenir l'amnistie pour ceux auxquels Mgr. Taché et l'abbé Ritchot s'intéressaient. En conséquence, son langage impliquait que si toutes choses se réglaient paisiblement à la Rivière-Rouge, si la population se soumettait tranquillement au nouvel ordre de choses, la question serait ultérieurement réglée à la satisfaction de toutes les parties. Il avait toujours soin de dire que le gouvernement canadien n'avait pas le pouvoir d'accorder l'amnistie, mais que c'était le privilége de la Reine et de ses conseillers impériaux. Comme Sir John Macdonald le fait observer, Sir George, l'abbé Ritchot et l'archevêque "se mouvaient dans des sphères différentes." Tous trois employaient le mot "amnistie," mais Sir George faisait toujours allusion à l'amnistie pour les insurgés en général et aux délits politiques, tandis que l'Archevêque et l'abbé n'étaient préoccupés que de l'idée d'obtenir l'amnistie pour Riel et ses compagnons. Quoiqu'il en soit, on ne saurait, à mon avis, admettre un instant que les conversations et les lettres privées de Sir George aient pu engager la responsabilité du gouvernement impérial.

27. Le troisième motif pour lequel on demande amnistie pleine et entière est que les autorités qui ont ordonné l'exécution de Scott étaient *de facto* un gouvernement dûment constitué par la volonté du peuple, et qu'en conséquence cet acte était légitime et répréhensible seulement comme erreur de jugement. Je crois qu'il n'est que juste, pour les personnes qui partagent cette opinion, de signaler à Votre Seigneurie le fait que la convention par laquelle fut établi le "gouvernement provisoire" et qui

en fit Riel le chef, était composée de délégués français et anglais, dûment élus par le peuple; que des personnes hautement recommandables en faisaient partie et ont pris part à ses délibérations; que M. Donald Smith, le commissaire canadien, le même qui avait instruction de se mettre à la tête du gouvernement du Nord-Ouest, au nom de la compagnie de la baie d'Hudson, dans le cas où la maladie empêcherait le gouverneur McTavish d'exercer ses fonctions, a comparu devant la convention pour exposer les vues du gouvernement canadien; et que les délégués choisis par la convention furent dûment reconnus comme autorisés à traiter avec l'exécutif fédéral au nom de la population du Nord-Ouest. On a voulu établir que ces délégués étaient nommés par Riel et devaient être considérés comme tenant leur commission de son gouvernement. Toutefois, il n'en est point ainsi: ils furent choisis et les conditions qu'ils furent chargés de demander étaient réglées avant l'élection de Riel à la soi-disant "présidence." D'autre part, il faut observer que quand la proposition de constituer un gouvernement provisoire fut mise en avant dans la convention, les députés anglais, en certain nombre, refusèrent de prendre part aux délibérations avant d'être sûr si le gouverneur McTavish, représentant l'autorité légale dans le territoire, se considérait encore comme investi de l'autorité. Une députation fut donc nommée pour aller le trouver jusque dans la chambre où il gisait malade, car ce monsieur souffrait, depuis plusieurs semaines, de la maladie mortelle qui l'emporta bientôt après. En réponse aux demandes de la députation, le gouverneur McTavish déclara qu'il croyait que la proclamation de M. McDougall avait mis un terme à sa juridiction, qu'il était "un homme mort," et que l'on ferait mieux de constituer un gouvernement capable de maintenir la paix dans le pays. De retour vers leurs collègues, les membres de la députation leur rapportèrent ce que le gouverneur McTavish avait dit, et le résultat fut que Riel et ses collègues entrèrent en fonctions. Mais bien que tous ces actes aient reçu une certaine sanction des représentants de la population du Nord-Ouest, la culpabilité de Riel, à l'égard du meurtre de Scott, me semble demeurer la même. D'abord, comme le juge en chef de Manitoba l'a clairement expliqué, dans son adresse au jury, lors du jugement de Lépine, aucune autorité exécutive légalement constituée ne peut surgir, dans les limites des possessions de Sa Majesté, si ce n'est par la volonté de Sa Majesté elle-même. Toutefois, sans s'étendre trop longuement sur la légalité de cette partie de la question, il est évident que le meurtre de Scott n'a pas été accompli en vertu d'une autorité légale quelconque, que c'est, en propres termes, le massacre d'un innocent aggravé par des circonstances de brutalité extraordinaire. En compagnie d'un certain nombre d'autres Anglais, Scott partait d'un endroit appelé le "Portage de la Prairie," dans le but apparent de tenter de délivrer certaines personnes que Riel tenait encore sous garde à Fort Garry, mais à la demande pressante des personnes qui avaient à cœur de prévenir la guerre civile, l'expédition abandonna son projet et retourna à son quartier. Scott et ses compagnons furent pris dans leur trajet vers leurs habitations. Le chef principal d'accusation contre Scott est qu'il parla en termes violents dans la prison et fit allusion à un projet de saisir Riel et de le retenir comme ôtage jusqu'à al libération des prisonniers sus-mentionnés; mais ces allégations n'ont même pas été prouvées; eussent-elles été prouvées dix fois qu'elles ne rendaient pas Scott passible d'un châtiment sérieux. On n'observa pas même les formalités d'une cour martiale improvisée. La cause, si l'on peut employer ce terme, fut conduite en l'absence de l'accusé, qui ne fut confronté avec aucun témoin, qui ne reçut aucun avis de mise en accusation et n'eût pas la liberté de défendre sa vie devant ses juges. Les autres détails de la tragédie sont tellement horribles, s'il faut en croire les dépositions, que je n'ose les répéter à Votre Seigneurie; qu'il me suffise de dire que tous les plaidoyers possibles ne feront jamais du meurtre de Scott autre chose qu'un crime malicieux et cruel autant qu'inutile; quand même l'autorité de Riel eût été moins discutable, il n'aurait pas eu le droit d'arracher aussi violemment la vie à un de ses concitoyens. Je n'hésite donc pas à conclure que l'on doit rejeter toute demande d'amnistie pour Riel basée sur la prétention que le meurtre de Scott était une exécution judiciaire ordonnée par une autorité légitimement constituée.

28. Une quatrième considération que les apologistes de Riel font parfois valoir

bien qu'avec peu de persistance, est que, quand le corps expéditionnaire, sous le commandement de Sir Garnet Wolseley, prit possession du territoire de la Rivière-Rouge, un homme du nom de Goulet, qui avait été compromis dans le meurtre de Scott, fut poursuivi par certaines personnes dont deux appartenaient à un régiment canadien; que cet homme effrayé se jeta dans une rivière pour la traverser et qu'il s'y noya. Je ne sais jusqu'à quel point ces faits sont exacts. Si les preuves d'un assaut meurtrier de ce genre peuvent être produites devant une cour de justice contre certains individus, ils doivent certainement être traités en conséquence; mais il serait oiseux de prétendre que cela exonère les auteurs d'un autre acte meurtrier.

29. On allègue encore un autre fait, qui n'est pas propre en lui-même à commander l'amnistie, mais qui corrobore les autres faits à l'appui, c'est que le gouvernement du jour a transmis de l'argent à Riel à la condition qu'il quitterait le pays, et l'on cite aussi le fait qu'il a résigné son siége pour Provencher afin de faire place à Sir George Cartier; mais le gouvernement impérial n'a pas à se préoccuper de pareils détails.

30. Je passe donc au cinquième considérant, cité comme étant une des raisons pour laquelle le gouvernement impérial devrait accorder l'amnistie aux meurtriers de Scott; et je dois prier Votre Seigneurie de prêter une attention sérieuse à l'exposé du motif que je vais lui signaler, vu qu'il me paraît toucher à la considération d'une question semi-légale d'une très grande importance, question dont la décision ultérieure n'affectera pas seulement l'affaire de Riel, mais encore celle du prisonnier Lépine, qui attend maintenant le jour de son exécution dans la prison de Winnipeg.

31. En 1871, il circulait une rumeur dans la province de Manitoba—incorporée à cette époque dans la Confédération, et dans les limites de la juridiction du lieutenant-gouverneur de Sa Majesté, l'honorable M. Archibald,—qu'un corps considérable de féniens était rassemblé le long de sa frontière du côté sud, et qu'ils étaient prêts à faire une irruption formidable dans la province. Afin de se faire une idée de la gravité de la situation, il faut se rappeler que le chef de cette organisation était un individu du nom de O'Donoghue, qui avait été l'associé de Riel au temps de son insurrection. Il existait donc une très forte probabilité que O'Donoghue et ses gens pouvaient agir de concert avec les chefs français de la révolte précédente. M. Archibald se trouvait seul, privé par la distance des conseils et de l'appui des autorités centrales, et laissé entièrement à ses propres ressources. Il ne pouvait disposer d'aucunes forces militaires un tant soit peu considérables pour faire face aux envahisseurs, et il gouvernait une province habitée par des nationalités différentes et divisée par la profession de croyances religieuses opposées. Quelques mois seulement auparavant, une partie considérable de ses habitants s'étaient soulevés, les armes à la main, contre l'autorité de la Reine et leurs compatriotes. Sous ces circonstances, il est facile de comprendre qu'un homme dans la position de M. Archibald serait convaincu que son premier devoir serait de sacrifier tout autre intérêt existant à la défense de la province qu'il gouvernait et au salut de la population, du bien-être de laquelle il était responsable. Guidé par ces considérations, le gouverneur Archibald se décida à faire un appel à la loyauté des métis français et de leurs chefs; mais ces derniers n'étaient autres que Riel, Lépine, etc., les hommes mêmes pour l'arrestation desquels des mandats avaient été lancés sur des accusations entraînant la peine de mort. En dépit de l'irrégularité de pareils procédés, M. Archibald prit le parti d'entamer des négociations avec ces hommes-là. Le compte-rendu de ce qu'il fit et les raisons qui le déterminèrent à agir se trouvent exposés avec beaucoup de lucidité dans une relation que l'on trouvera à la page 139 du livre bleu.

Page 139 du livre bleu canadien.

32. D'après les faits qui s'y trouvent consignés, on remarquera que le lieutenant-gouverneur passa en revue les troupes qui s'étaient réunies sous le commandement de Riel, de Lépine et de leurs compagnons, qu'il accepta leurs services, qu'il leur promit qu'ils ne seraient pas inquiétés, du moins pendant quelque temps, pour le crime dont ils étaient accusés, qu'il leur donna la main, et par l'intermédiaire de son secrétaire, il leur adressa une réponse officielle, en leur faisant des éloges sur la loyauté qu'ils avaient montrée et l'assistance qu'ils avaient rendue. Il ajoute de plus qu'il s'est convaincu—bien que Sir John Macdonald paraisse avoir eu des doutes sur

Livre bleu canadieu, page 147.

ce point—que cette démonstration de fidélité étaient sincère et faite de bonne foi et qu'elle contribua largement à garantir les possessions de Sa Majesté d'outrages et d'invasion. En un mot, il est convaincu, pour employer ses propres paroles, que, " si " le gouvernement fédéral a dans ce moment une province à défendre et non pas à " conquérir, il le doit à sa politique de modération. " Si j'avais livré les métis français " aux mains de l'ennemi, O'Donoghue aurait rallié " toutes les populations entre l'Assiniboine et la frontière ; Fort-Garry serait tombé aux " mains d'une populace armée, et les colons anglais, au nord de l'Assiniboine, auraient " souffert des horreurs, dont la perspective seule fait frémir."

33. Je ne suis pas prêt, assurément, à déclarer si l'appréciation que fait le lieutenant-gouverneur des exigences de sa position, et des conséquences qu'aurait pu avoir une ligne de conduite différente de sa part, est juste ou non ; mais si telle a été l'opinion bien arrêtée d'un homme à coup sûr capable, prudent et consciencieux,—d'un homme dont l'administration heureuse à Manitoba a été récompensée par son élévation à un poste plus important, je ne pense pas qu'il m'appartienne d'aller au-delà, ou d'agir sur d'autres suppositions.

34. Alors se présente la question légale, ou plutôt constitutionnelle, de savoir jusqu'à quel point la Couronne d'Angleterre se trouve liée par les actes et déclarations de son lieutenant, ces actes et déclarations n'ayant jamais été désavoués ni répudiés par l'autorité centrale du Canada ou par le représentant du gouvernement impérial. Bien que mon expérience, en pareilles matières, ne me permette pas de parler avec une grande autorité, j'avoue que j'aurais beaucoup de peine à me convaincre qu'après que le gouverneur d'une province a mis des armes aux mains d'un sujet, et l'a invité à exposer sa vie—car tel est sans aucun doute l'éventualité à encourir par implication —pour défendre la couronne de Sa Majesté et sa dignité ainsi que pour protéger son territoire—avec la connaissance pleine et entière à cette époque que l'individu en question pouvait être amené à justice pour délits commis antérieurement,—l'exécutif se trouve encore placé dans la position de poursuivre comme félon la personne avec laquelle il a ainsi traité. On pourrait considérer, j'imagine, l'acceptation des services comme une fin de non procéder contre le criminel ; parce que bien qu'il soit désirable qu'un grand criminel ne puisse échapper à la justice, il serait encore plus dangereux que le gouvernement du pays pût paraître manquer à la fidélité de ses engagements, ou faire preuve d'un esprit étroit dans l'interprétation qu'il pourrait leur donner. C'est en raison de ces motifs que je me suis décidé à attirer une attention spéciale sur le dernier de ces motifs invoqués en faveur de " l'amnistie. "

35. Je dois prier Votre Seigneurie de vouloir bien se rappeler que, dans les quelques courtes observations qui précèdent, je n'ai cherché à passer en revue qu'un petit nombre de faits et d'incidents qui se trouvent mis en relief par la preuve ; je ne prétends pas non plus avoir condensé dans un cadre bien complet les différents arguments que l'on a fait ou que l'on fera valoir à l'appui des opinions contradictoires émises par les adversaires aux prises sur cette question. Mais l'insuffisance de mes observations sous ce rapport se trouvera plus que compensée par le contenu du livre bleu ci-joint, où chaque individu, impliqué de quelque manière dans ces événements, a eu l'occasion d'expliquer sa conduite et de faire valoir ses opinions. Mon seul objet a été d'épargner quelque travail à Votre Seigneurie en co-ordonnant au préalable les éléments de ce sujet de débats. Cependant, afin, que la défense ne soit pas privée de toute l'assistance à laquelle elle peut avoir un juste droit, j'ai cru qu'il était convenable d'inclure deux documents excessivement remarquables et cottés " A et B. " qui ont été rédigés dans le dessein de résumer en quelques pages les opinions de ceux qui se sont convaincus que les circonstances variées que l'on vient de mentionner exigent qu'une amnistie soit accordée.

36. J'ai de plus l'honneur d'annexer une pétition qui m'a été adressée par l'archevêque et les évêques catholiques de la province de Québec dans le même sens.

37. Peut-être n'aurai-je pas rempli pleinement le devoir qui m'incombe relativement à la question qui nous occupe, si je ne transmets pas à Votre Seigneurie en quelque façon un aperçu général des opinions émises par la masse de la population dans cette affaire. Quant à la partie française des sujets de Sa Majesté, je puis

dire que, bien qu'il s'en rencontre probablement quelques-uns qui ne regardent pas la mort de Scott comme un événement malheureux, ils sont unis comme un seul homme sur le fait qu'ils sont d'opinion que le rôle joué par Riel au Nord-Ouest est celui d'un patriote brave et dévoué; que c'est grâce principalement à son initiative et à la conduite de ceux qui l'ont secondé, que Manitoba est redevable des avantages qu'il possède aujourd'hui de se gouverner lui-même et de se trouver sur un pied d'égalité avec ses provinces-sœurs. Ils sont également convaincus que le gouvernement du Canada et de Sa Majesté sont liés par les promesses de l'archevêque et que le gouvernement établi par Riel à la Rivière-Rouge était légalement établi et constitué; et je ne pense pas qu'ils puissent jamais se convaincre que le langage tenu par Sir George Cartier ne contenait pas une assurance directe et explicite d'amnistie en faveur des meurtriers de Scott, à la condition de se soumettre au nouvel ordre de choses établi sous l'autorité de l'acte de Manitoba, et par l'arrivée du lieutenant-gouverneur Archibald, à Fort-Garry.

38. D'un autre côté, une partie considérable de la population d'Ontario se révolte à l'idée de voir qu'un archevêque catholique se soit arrogé le pouvoir de pardonner à des hommes qui avaient si inhumainement mis à mort un de leurs compatriotes qui était innocent. Ils regardent Riel comme un rebelle déloyal et aussi comme un meurtrier, et si lui ou Lépine échappait au châtiment, ils considéreraient ce fait comme un déni de justice presque intolérable. En même temps, le plus grand nombre est d'opinion que des circonstances de différente nature ont eu l'effet de compliquer la situation et de rendre impossible l'exécution de la peine capitale, et même parmi la fraction la plus avancée de ceux qui sont animés des sentiments de la plus vive sympathie pour Scott, on peut remarquer, autant qu'il m'est permis d'en juger d'après les journaux, un esprit de modération et de justice qui leur fait beaucoup d'honneur.

39. Il ne me reste plus qu'à ajouter que même dans le cas où il serait décidé que les obligations qui nous sont imposées par le mode d'agir du lieutenant-gouverneur Archibald sont moins compromettants que je suis porté à le croire, et que l'initiative de la Couronne ne se trouve en aucune manière paralysée, je suis encore d'avis que les circonstances de différente nature dont j'ai parlé dans ma dépêche, exigent que la peine de mort prononcée contre Lépine soit commuée en un châtiment moins rigoureux, par la clémence de Sa Majesté. Cette commutation, je me propose de la décréter en temps opportun, sur ma propre responsabilité, en vertu des pouvoirs qui me sont délégués par mes instructions.

40. D'un autre côté, je suis fortement porté à croire que ce serait faire injure au public, dans l'appréciation qu'il fait de la justice, si Riel venait à être condamné à un châtiment moindre que celui infligé à son complice. Dans l'esprit de tous ceux qui considèreront l'exécution de Scott comme un crime, Riel est regardé comme le principal coupable, et, de fait, toutes les promesses qui peuvent avoir été faites par le lieutenant-gouverneur Archibald à Riel, s'appliqueraient également à Lépine. Conséquemment, si ce dernier est condamné à subir un certain emprisonnement, il me semble que l'exécutif se trouvera dans l'impossibilité de faire preuve de clémence en faveur de Riel, tant qu'il ne se sera pas remis entre les mains de la justice, et qu'il n'aura pas accepté un pareil châtiment, après avoir été condamné.

J'ai, etc.,
(Signé) DUFFERIN.

Au très-honorable,
le comte de Carnarvon,
etc., etc., etc.

INCLUSE No. I.

RAPPORT *du comité de l'honorable conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, le 4me jour de décembre* 1874.

Le comité du conseil a pris en considération les questions résultant des troubles dans nos territoires du Nord-Ouest en 1869 et 1870, antérieurement à l'incorporation

de ces territoires dans la confédération, questions qui ont agité l'opinion publique à un si haut degré depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui. Il est grandement à désirer que l'on arrive le plus tôt possible sur cette question à un règlement final, qui fera taire l'agitation actuelle touchant la déclaration ou le refus de l'amnistie pour les délits commis dans ces territoires pendant l'insurrection.

Les difficultés qui entravaient l'action du gouvernement fédéral, qui cherchait à calmer cette agitation en usant de toute son autorité pour faire punir les coupables ou pour pardonner, et en sollicitant, en juin 1873, l'intervention du gouvernement impérial pour régler une question qui divise d'une manière si sérieuse l'opinion publique en Canada, existent encore aujourd'hui, si même elles n'ont pas été aggravées par des événements subséquents.

Pendant la dernière session du parlement fédéral, la Chambre des Communes nomma un comité spécial chargé de s'enquérir des causes de cette insurrection, et aussi de constater jusqu'à quel point on avait fait à ceux qui y avaient pris part des promesses d'une amnistie complète pour les délits politiques qui y avaient été commis par aucune des personnes occupant des positions officielles.

La publication du rapport de ce comité a mis le public en possession de toute la preuve que l'on a pu recueillir en rapport avec la question de l'amnistie, ainsi que de toute la correspondance des insurgés et de leurs amis avec le gouvernement et des rapports de Riel et de ses principaux associés avec les gouvernements local et fédéral, subséquemment à la répression de l'insurrection.

Le gouvernement fédéral, dans une minute du conseil en date du 4 juin 1873, pria Votre Excellence de soumettre cette affaire au gouvernement de Sa Majesté, afin que l'on prit telles mesures qui fussent en harmonie avec les intérêts de la justice et les plus propres au maintien de la paix en ce pays.

Le très honorable Lord Kimberley, ministre des Colonies, dans sa dépêche du 24 juin 1873, en réponse à la minute du conseil, à laquelle il vient d'être fait allusion, fit connaître que le gouvernement de Sa Majesté était prêt à prendre sur sa responsabilité le règlement de la question de l'amnistie.

Des événements récents viennent encore de donner plus de force aux raisons qui faisaient désirer que cette question fût soumise au gouvernement de Sa Majesté. Le comité du conseil, en conséquence, prie respectueusement Votre Excellence de vouloir bien attirer de nouveau l'attention du gouvernement impérial sur cette question, et de lui faire connaître en même temps que c'est le désir de ce gouvernement que Sa Majesté règle maintenant toute cette affaire de manière à satisfaire aux exigences de la situation actuelle. Le comité recommande également qu'il plaise à Votre Excellence de faire transmettre avec cette minute une copie du rapport du comité spécial de la Chambre des Communes, et ce, pour l'information du gouvernement de Sa Majesté.

Pour copie conforme,

WM. HIMSWORTH,
GREFFIER, CONSEIL PRIVÉ.

INCLUSE No. 2.

A Son Excellence le Comte de DUFFERIN, Gouverneur-Général, etc., etc., etc.

L'humble requête des soussignés, archevêque et évêques catholiques de la province de Québec, représente humblement à Votre Excellence :—

Qu'ils ont appris avec chagrin l'état de trouble où se trouve maintenant la province de Manitoba, et qu'ils craignent que cet état ne s'aggrave si l'on n'y apporte un prompt remède.

Que ce remède ne peut être qu'une amnistie pleine et entière en faveur de tous les habitants de la dite province, pour tout crime ou délit commis

à l'occasion des troubles politiques qui ont eu lieu antérieurement à la mise en force de l'acte dit de Manitoba.

Qu'on ne peut se dissimuler que cette amnistie n'ait été promise de la manière la plus formelle par le gouvernement, en 1870, lorsqu'il députa Monseigneur A. Taché, archevêque de St. Boniface, auprès de son peuple pour l'engager à se soumettre au nouvel ordre de choses réglé par le gouvernement impérial.

Qu'il est certain que ce digne prélat, que l'on avait prié instamment de venir pour cela de Rome, eût refusé de se charger d'une pareille mission s'il eût pu prévoir qu'on mettrait en doute la validité des promesses qu'on l'avait chargé de faire, ou que du moins il eût exigé qu'on lui donnât un document qui le mît à l'abri de la responsabilité dont il allait se charger vis-à-vis de son peuple.

Que les soussignés ressentent vivement la situation compromettante où se trouve leur digne collègue par suite de l'inexécution des promesses que le gouvernement lui avait faites, et que, si on ne s'empresse de la faire cesser, il serait difficile de conserver entre le gouvernement et les chefs de l'église catholique en Canada, cette confiance mutuelle qui a contribué efficacement jusqu'à ce jour à faire régner la paix et la bonne harmonie dans la Puissance.

Que la dite amnistie ayant été promise sans limites, doit être accordée comme telle pour mettre fin à l'irritation causée par le résultat du procès Lépine, non-seulement dans la dite province de Manitoba, mais encore dans les autres parties de la Puissance ; qu'elle est nécessaire pour mettre fin à des discussions dangereuses qui troublent la paix et retardent la prospérité générale.

C'est pourquoi les soussignés prient Votre Excellence de vouloir bien prendre leur requête en considération, et user de la juste influence dont Elle jouit auprès du gouvernement impérial, pour obtenir que l'amnistie promise soit proclamée au plus tôt et qu'il soit mis fin à l'agitation et à l'inquiétude qui règne à ce sujet parmi les loyaux sujets de Sa Majesté, dans la Puissance du Canada.

† E. A., Arch. de Québec.
† IG., Ev. de Montréal.
† C., Ev. de St. Hyacinthe,
† L. F., Ev. de Trois-Rivières,
† JEAN, Ev. de S. G. de Rimouski,
† E. C., Ev. de Gratianopolis.
† A., Ev. de Sherbrooke,
† J. THOMAS, Ev. d'Ottawa.

Province de Québec,
Novembre 1874.

INCLUSE A.

MÉMOIRE SUR LE RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ DE S'ENQUÉRIR DES CAUSES DES TROUBLES DU TERRITOIRE DU NORD-OUEST EN 1869-70.

Les témoignages rendus devant le comité spécial sur les causes des troubles dans le Territoire du Nord-Ouest en 1869-70 contiennent d'importantes révélations.

Le principal, et l'on peut dire l'unique objet de cette enquête, était de constater si une amnistie générale avait ou n'avait point été promise aux personnes impliquées

dans ces troubles, par qui et d'après quelle autorité la promesse de cette amnistie avait été faite.

Les troubles du Nord-Ouest éclatèrent inopinément. On peut les attribuer principalement à la manière précipitée et irréfléchie dont les officiers du Canada commencèrent l'arpentage des ter res que les métis regardaient comme leur propriété personnelle, au fait qu'un transfert fut fait par la Compagnie de la Baie d'Hudson, et qu'un lieutenant-gouverneur fut nommé, sans aucun avis ou égard préalable à la population du territoire. L'opposition, qui se serait volontiers contentée de quelques légères garanties, se trouva surexcitée par la conduite altière de M. McDougall ; et dès lors surgit la résistance armée aux autorités fédérales.

A la première nouvelle de ces troubles, le gouvernement canadien fit venir l'archevêque Taché, qui se trouvait alors à Rome. A l'arrivée du prélat, Sir John Young, alors Gouverneur-Général, le pria, au nom des autorités impériales, et à la demande du gouvernement canadien, de se rendre au Nord-Ouest, et de faire tous ses efforts pour pacifier le pays. Les instructions données étaient de la nature la plus étendue, et l'archevêque demeurait libre d'agir selon son jugement et sa discrétion.

Le 16 février 1870, le Gouverneur-Général écrivait à l'archevêque :

" Lord Granville désirait tout d'abord obtenir votre précieux concours, et je suis " très content que vous ayiez voulu l'offrir d'une manière si prompte et si généreuse. " Vous connaissez pleinement les vues de mon gouvernement et du gouvernement " impérial qui, comme je vous l'ai dit, désire voir le territoire du Nord-Ouest s'unir " au Canada à des conditions équitables. "———" Pas n'est besoin de vous donner " d'instructions pour votre gouverne, autres que celles que contient le message télé- " graphique que m'a envoyé Lord Granville de la part du cabinet anglais, la procla- " mation que j'ai rédigée conformément à ce message, et les lettres que j'ai adressées " au gouverneur McTavish, à votre vicaire-général et à M. Smith. . . . . . " " En déclarant quels sont les désirs et la détermination du cabinet de Sa Majesté, " vous pouvez en toute sûreté employer les termes de la vieille formule : *que justice " sera faite dans tous les cas.* "

La proclamation dont il est parlé plus haut contenait le passage suivant :—" Et " je vous informe en dernier lieu que, dans le cas de votre obéissance et dispersion " immédiate et paisible, je donnerai ordre qu'il ne soit pris aucunes mesures légales " contre aucun de ceux qui se trouvent impliqués dans ces malheureuses violations " de la loi."

Ce même jour, 16 février, Sir John A. Macdonald écrivait à l'archevêque Taché : " S'il s'élevait quelque question relativement à la consommation par les insurgés des " approvisionnements et denrées appartenant à la compagnie de la baie d'Hudson, je " vous autorise à informer les chefs que, si le gouvernement de la compagnie est " rétabli, *non-seulement une amnistie générale sera accordée,* mais au cas que la compagnie " réclamerait le paiement de ces denrées ou provisions, le gouvernement canadien " interviendra en leur faveur, s'il arrivait qu'ils fussent molestés."

L'archevêque reçut une copie de la proclamation et partit bien convaincu d'après ses conversations avec Sir John A. Macdonald, qu'il se trouvait autorisé à publier ou à supprimer la proclamation selon qu'il le jugerait convenable, suivant les circonstances, et qu'elle couvrirait tout acte commis avant le jour de sa publication. Sir John A. Macdonald, donnant à la proclamation une interprétation différente, admet qu'il n'a pas dit à l'archevêque de faire publier la proclamation s'il se commettait d'autres crimes dans l'intervalle qui s'écoulerait entre le moment de son départ et celui de son arrivée dans le territoire. L'archevêque Taché arriva sur le territoire le 9 mars 1870, cinq jours après la mort de Scott. L'agitation était considérable, " et *il se convainquit bien vite que la situation était extrêmement périlleuse* " et qu'il fallait prendre toutes les précautions possibles pour concilier les intérêts en jeu.

Le 11 mars 1870, l'Archevêque s'aboucha avec Riel, Lépine, O'Donoghue et autres, et leur fit la promesse d'une amnistie au nom du Gouverneur-Général, aux termes de la proclamation de ce dernier, et leur donna l'assurance qu'elle s'appliquerait à tout ce qui avait été fait jusqu'à sa date, car il savait bien qu'à moins d'une pro-

messe de cette nature, ils opposeraient la résistance au parti canadien et que dans ce cas la ruine du pays serait certaine.

Le 9 juin suivant, l'archevêque Taché voyant l'inquiétude de la population, (car ils ignoraient la déclaration d'une amnistie complète), et les projets suscités pour offrir de la résistance aux troupes, et désirant de détourner le danger auquel eux, les gens du Nord-Ouest, se trouvaient exposés, donna sa parole d'honneur, au nom du gouvernement canadien, qu'une amnistie pleine et entière (si elle n'était pas déjà accordée), le serait indubitablement avant l'arivée des troupes. Il écrivit immédiatement à M. Howe, alors Secrétaire d'Etat, pour l'informer de ce qu'il avait fait. Le 4 juillet, M. Howe accusa réception de la lettre de l'archevêque Taché, et lui rappela que dans les débats sur le bill de Manitoba, les ministres avaient déclaré que le Canada ne possédait pas le pouvoir d'accorder une amnistie, et que l'exercice de la prérogative du pardon appartenait uniquement à Sa Majesté ; que le père Ritchot et M. Scott avaient été clairement informés que le gouvernement fédéral n'avait aucun pouvoir, comme tel, d'accorder une amnistie et : "j'ajouterai," dit M, Howe, " que le gou-" vernement ne se trouve pas dans *une position à gêner le libre exercice de la clémence* " *Royale de Sa Majesté.*

" Les ministres impériaux de Sa Majesté peuvent seulement aviser la Reine dans " une matière aussi importante, lorsqu'ils sont appelés à le faire. Il n'y a pas de " doute que Sa Majesté, avisée par ses ministres, après un calme examen des circon-" stances, saura remplir ce devoir de haute responsabilité d'une manière modérée et " judicieuse, "

" Ces explications sont données à Votre Grandeur, afin qu'il soit bien compris que " la responsabilité de l'assurance d'une amnistie complète, donnée par Votre Grandeur " ne saurait retomber aucunement sur le gouvernement canadien.

" Les entrevues dont parle Votre Grandeur comme ayant eu lieu entre Votre " Grandeur et quelques membres du cabinet canadien, alors que Votre Grandeur était " à Ottawa, vers le milieu du mois de février dernier, ont dû nécessairement se " rattacher à la proclamation lancée par Son Excellence le Gouverneur-Général, le 6 " décembre dernier, ou par ordre de Sa Majesté, dans laquelle Son Excellence annonçait " que, dans le cas de leur dispersion immédiate, il ne serait pris aucune procédure " judiciaire contre les individus impliqués dans ces malheureuses infractions à la loi " à la Rivière-Rouge.

" Quoique j'aie cru de mon devoir d'être aussi explicite en traitant du sujet " principal de votre lettre, *je n'ai pas besoin de vous assurer que vos efforts aussi zélés* " *que précieux pour calmer les esprits dans le Nord-Ouest, ont été dûment appréciés ici, et* " *je compte qu'après avoir examiné tous les obstacles qui entravaient l'adoption d'une* " *politique libérale et éclairée en faveur de Manitoba, vous ne vous sentirez pas disposé à* " *ralentir vos efforts, tant que cette politique ne sera pas formellement consolidée.*"

Le 5 juillet, Sir George Cartier écrivait à l'évêque Taché une longue lettre, marquée "strictement confidentielle," dans laquelle il donne pour expliquer pourquoi il n'a pas répondu aux lettres de ce dernier, la raison qu'il craignait que ses réponses ne fussent interceptées, et qu'il avait chargé le bon Père Ritchot de lui dire personnellement ce que lui (Sir George) n'avait pas confié au papier.

Il parle de la question délicate de l'amnistie ; il dit qu'heureusement pour la population de la Rivière-Rouge, cette question d'amnistie est laissée à Sa Majesté et non au gouvernement canadien. Il fait allusion à la requête du Père Ritchot à la Reine, et l'entrevue de ce dernier avec Sir John Young. Puis il ajoute :—" Mais, " je vous le réitère, il est heureux que ce soit Sa Majesté, aidée du conseil de ses " ministres, qui aura à décider cette question. Déjà Sa Majesté, par la proclamation " du 6 décembre dernier, qu'elle a fait émettre par Sir John Young, a, *pour ainsi dire,* " *promis une amnistie.*"

Puis, après avoir recommandé que l'on fit une cordiale réception à M. Archibald, qui se rendait au Nord-Ouest en qualité de lieutenant-gouverneur, et à l'expédition militaire, Sir George continue :—" La Reine attendra peut-être ce résultat avant de " faire connaître sa clémence," et plus loin : " S'il arrivait, ce que je n'appréhende " point, qu'il y aurait résistance offerte à l'arrivée des troupes et du nouveau gouver-

" neur, ceux qui y prendraient part encourraient le risque de se trouver exclus de " l'amnistie que peut avoir en vue Sa Majesté, et qu'elle fera connaître tôt ou tard."

Sir George écrivait ces lignes à l'époque où il agissait comme chef du gouvernement, durant une maladie de Sir John A. Macdonald, et dans le but évident de montrer que la lettre du 4 juillet avait pour objet d'apaiser les craintes de quelques-uns de ses collègues, et non pour aucun autre motif.

L'archevêque Taché déclare encore que, dans une entrevue subséquente, en juillet 1870, Sir George lui donna l'assurance que l'amnistie serait proclamée, que rien n'était changé, et qu'on attendait la proclamation d'un jour à l'autre.

L'archevêque ajoute qu'en différentes occasions, il écrivit à Sir George Cartier et à Sir John A. Macdonald, appuyant fortement sur le fait de la promesse d'une amnistie, sans que son assertion fût jamais niée par ces messieurs.

On remarquera que la lettre du 4 juillet ne renferme aucun désaveu, soit de la part du gouvernement ou de son cabinet, de la position prise par l'archevêque; aucune répudiation des promesses faites; aucune instruction ou prière d'informer les personnes qui avaient reçu ces promesses qu'elles ne devaient en aucune façon compter sur leur exécution; ni aucune révocation de son autorité. Tout au contraire, on lui dit que *ses efforts zèlés et précieux pour apaiser l'esprit public dans le Nord-Ouest sont dûment appréciés, et on l'invite à ne pas les ralentir tant qu'une politique libérale et éclairée n'aura pas été formellement adoptée.* En effet, tandis que, d'une part, le gouvernement s'efforce de rejeter sur son agent la responsabilité des démarches qu'il a faites, de l'autre il approuve ce que cet agent a fait, l'invite à continuer son rôle, et il le maintient dans son poste difficile et tout de confiance. Cette approbation apparait encore plus évidente si l'on compare la lettre de M. Howe, laquelle avait un caractère officiel, à celle qu'écrivait Sir George Cartier, le 5 juillet, laquelle portait les mots: de "*strictement confidentielle et personnelle.*" La première était pour le public, et l'autre pour monseigneur Taché seul. Personne ne saurait prendre lecture de ces deux lettres, sans demeurer convaincu que le gouvernement donnait son entière approbation à la conduite de l'archevêque, mais qu'il reculait devant l'expression publique de cette approbation.

On ne conteste pas que l'archevêque Taché, agissant en vertu d'instructions reçues à Ottawa, alors qu'on lui confia la proclamation du Gouverneur-Général, en date du 5 décembre, pour qu'il la fît publier à son arrivée dans le territoire, et en vertu de la lettre que Sir John A. Macdonald lui remit, lesquelles pièces contenaient toutes deux la promesse directe d'une amnistie—pas que l'archevêque a promis cette amnistie. Mais on soutient que l'autorité dont l'archevêque était revêtu de faire la promesse d'une amnistie n'allait pas jusqu'à en appliquer le bénéfice à des actes commis après le 16 février 1870, date des instructions, et qu'elle ne pouvait couvrir que des offenses de la nature de celles mentionnées dans la proclamation, et ne pouvait s'étendre à un crime comme celui du meurtre de Scott.

Les instructions de l'archevêque Taché portaient qu'il devait publier la proclamation, s'il le jugeait opportun, quand il serait rendu dans le territoire. La proclamation d'amnistie contenue dans la lettre de Sir John A. Macdonald devait aussi se faire à l'arrivée du prélat à la Rivière-Rouge.

Il est à peine nécessaire de dire qu'une proclamation ne devient pas en force, à compter de l'époque de sa date ou de sa rédaction, mais bien à compter du jour de sa promulgation; et qu'une promesse compte du jour où elle est faite, à moins qu'on n'ait spécifié une autre date. Or, il a été démontré qu'on n'avait en aucune manière restreint l'archevêque Taché, auquel on avait dit d'user de sa propre discrétion pour apaiser l'excitation publique.

On pourrait peut-être dire que l'archevêque Taché, voyant, à son arrivée à la Rivière-Rouge, que l'état des choses était matériellement changé, n'aurait pas dû promettre l'amnistie, mais qu'il aurait dû demander aux autorités impériales et canadiennes de nouvelles instructions. Cela est possible, mais cela n'affecte en rien la question de savoir si, oui ou non, il a agi dans les limites de son autorité—mais simplement de savoir si, en agissant comme il l'a fait, il a usé d'une sage discrétion.

La promesse d'amnistie se trouvait distinctement consignée aussi bien dans la proclamation que dans la lettre de Sir John A. Macdonald. L'archevêque avait été autorisé à rendre publique cette promesse à son arrivée à la Rivière-Rouge, et c'est ce qu'il fit. Eut-il tort, eut-il raison de le faire? c'est là une question que les exigences du moment doivent décider. Il est bon de remarquer que, plus tard, ainsi qu'on le verra tout-à-l'heure, le lieutenant-gouverneur Archibald, placé dans la même situation embarrassante, se conduisit absolument comme le prélat. Que cette promesse de l'archevêque qui eut pour résultat l'élargissement immédiat des prisonniers et l'acceptation des conditions de l'acte de Manitoba, de prévenir la guerre civile, et faire reconnaître le gouvernement canadien dans le territoire,—doive lier et engager ceux qui déléguèrent à l'archevêque le pouvoir de le faire, c'est ce qui n'admet pas un doute, lors même que cet acte du prélat n'eût pas été subséquemment approuvé par l'action ultérieure du gouvernement, ainsi que le prouvent les lettres du 4 et du 5 juillet 1870.

Vient ensuite en importance, dans le rapport, cette partie des témoignages qui se rattache aux promesses faites aux délégués du Nord-Ouest.

Le Père Ritchot, le juge Black et M. Alfred Scott furent nommés à une assemblée de délégués de la population du Nord-Ouest, et aussi par le gouvernement provisoire, comme leurs mandataires, et chargés de discuter avec le gouvernement canadien les termes de l'union. Ils étaient porteurs des conditions que la population du Nord-Ouest mettait à son consentement à faire partie de la confédération canadienne. Ces conditions, préparées et sanctionnées par l'assemblée et par le gouvernement provisoire, furent appelées leur "Déclaration des Droits;" le 19e article de ce document exigeait la garantie, "qu'aucune personne ne serait tenue responsable ou justiciable "d'aucune participation au mouvement, ou d'aucun des actes qui ont amené ces négo-"ciations."

Du 23 avril au 6 mai 1870, les négociations furent continuées entre les délégués, d'une part, et Sir John A. Macdonald et Sir George Cartier, de l'autre, tous deux spécialement nommés représentants du gouvernement canadien.

Du 6 mai à septembre 1870, Sir John A. Macdonald, se trouvant malade, ne put s'occuper d'affaires, et les négociations furent continuées et complétées par Sir George Cartier seul—Sir George se trouvant le membre le plus influent, et virtuellement le chef du gouvernement durant la maladie de Sir John A. Macdonald.

Le Père Ritchot soutient qu'ils furent, lui et les deux autres membres de la délégation, reconnus comme délégués du gouvernement provisoire, et que l'on traita avec eux en cette qualité: Sir John A. Macdonald nie ce fait et prétend qu'ils furent reçus comme délégués de la population du Nord-Ouest; mais on ne conteste pas qu'il fut bien connu qu'ils étaient également les délégués du gouvernement provisoire et les porteurs de la "Déclaration des Droits" rédigée par ce dernier. On ne conteste pas davantage que les divers articles de la Déclaration des Droits, y inclus l'article 19, aient été discutés.

Des trois délégués, le Père Ritchot est le seul qui ait donné sa déposition. Le juge Black partit pour aller résider en Europe immédiatement après la clôture des négociations, et Alfred Scott est décédé à l'heure qu'il est.

Le Père Ritchot affirme, à plusieurs reprises, que nonobstant l'assertion faite par les ministres canadiens, dans le cours des négociations, que la déclaration de l'amnistie, dont lui et les autres délégués faisaient une condition *sine quâ non* de tout arrangement, n'était pas du ressort du Canada, ils (les ministres) trouveraient un moyen d'arranger l'affaire, et qu'ils se trouvaient en position de donner aux délégués l'assurance qu'une amnistie serait accordée immédiatement après la passation de l'acte de Manitoba; que les délégués pouvaient s'en rapporter à leur parole, et qu'il n'y aurait aucune difficulté à cette déclaration d'amnistie,—toutes assertions vigoureusement repoussées et niées par Sir John A. Macdonald.

Cependant, le 18 mai 1870, les négociations étant terminées, le Père Ritchot écrit à Sir George Cartier, et après avoir attiré l'attention de ce ministre sur trois différents sujets, de l'un desquels il parle comme suit: "Les questions soulevées par la "19e clause de nos instructions, surtout l'amnistie, sont de la plus haute importance.

" J'ose espérer, Sir, et le passé m'est une garantie pour l'avenir, que vous pourrez " nous procurer, avant notre départ, *toutes les garanties promises par Sir John et par* " *vous*, au sujet de ces questions de haute importance."

Il ne faut pas oublier que le 19e article ou clause dont il est ici parlé, se rapportait principalement à la question d'amnistie. Le jour suivant, le 19 mai, Sir George, avant de répondre à cette lettre, conduisit le Père Ritchot et M. Alfred Scott, deux des délégués, chez Sir John Young, le Gouverneur-Général d'alors, et il s'en suivit une longue conférence sur le sujet de l'amnistie. Le 23 mai, Sir George Cartier, répondant à la lettre du Père Ritchot du 18, fait allusion à la question de l'amnistie et à l'entrevue avec le Gouverneur-Général dans les termes suivants :

" Je désire attirer votre attention sur l'entrevue que vous avez eue avec Son " Excellence le Gouverneur-Général, le 19 courant, à laquelle j'étais présent, et où il a " plu à Son Excellence de dire que la politique libérale que le gouvernement se " propose de suivre à l'égard des personnes auxquelles vous vous intéressez, est " correcte, et est celle qui devrait être adoptée."

On remarquera que cette lettre non seulement ne nie pas l'assertion emphatique du Père Ritchot, que Sir John A. Macdonald et Sir George E. Cartier lui avaient promis des garanties relativement à l'amnistie, mais admet implicitement que telles promesses furent faites, et que le Gouverneur-Général approuva leur conduite.

Le postscriptum autorisant le Père Ritchot à se servir de la lettre dans toute explication qu'il pourrait avoir à donner, avait sans doute pour but de permettre au Père Ritchot de convaincre la population du Nord-Ouest que ses demandes, comprenant l'amnistie, avaient été accordées ; autrement le postscriptum ne pourrait avoir aucune signification.

Immédiatement après cela, Sir George Cartier pria le Père Ritchot, par l'entremise de M. J. C. Taché, député ministre de l'Agriculture, de signer à la Reine une pétition préparée à la demande de Sir George lui-même et demandant une amnistie immédiatement.

Le Père Ritchot dit de plus que dans une entrevue subséquente, Sir George Cartier lui dit qu'il avait obtenu tout ce qu'il voulait, que l'amnistie serait proclamée avant l'arrivée du lieutenant-gouverneur dans le territoire, et que *Sir George le pria " de dire à Riel et à ses gens qu'ils n'avaient rien à craindre."*

Depuis le moment où le Père Ritchot quitta Ottawa, le premier jour de juin, il ne cessa d'avancer et de déclarer dans ses lettres à Sir George Cartier, dans ses entrevues avec Riel et autres, et avec l'archevêque Taché, dans une seconde pétition à la Reine, que lui et Alfred Scott signèrent, en mai 1872, aussi bien que dans les affidavits (p. 83) qu'il donna le 19 novembre 1873, que l'amnistie avait été promise et serait accordée.

Les assertions du Père Ritchot sont corroborées par les lettres de Sir George Cartier, par son memorandum de 8 juin 1870 (p.p. 171 à 178) ; par le témoignage de l'honorable Joseph Royal, qui dit que Sir George Cartier lui a dit que " l'amnistie était une affaire réglée,"—de dire cela à Riel (p.p. 129 à 130) ; par celui de l'hon. M. A. Girard, à qui Sir George dit : " Soyez convaincu que l'amnistie viendra avant longtemps—dites à vos gens de demeurer paisibles et de maintenir l'ordre " (p. 179) ; par celui du major Futvoye qui entendit Sir George dire au Père Ritchot : " Je garantis que vous aurez tout ce que vous avez demandé," et qu'il (Sir George) a dit souvent à lui-même (M. Futvoye) qu'il avait promis " aux délégués qu'une amnistie générale serait accordée pour toutes les offenses passées ; " aussi par celui de Benjamin Sulte, qui dit qu'en sa présence, Sir George Cartier " a à plusieurs reprises assuré le Père Ritchot que la population ne serait pas troublée au sujet de ce qui avait eu lieu." Le major Futvoye était le député et M. Sulte le secrétaire privé de Sir George Cartier.

A part cette preuve directe, l'enquête faite par le comité a révélé nombre de faits du plus grand intérêt en ce qu'ils touchent la question de l'amnistie.

M. Archibald fut nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba et était dans la province, au commencement de septembre 1870, à peu près huit jours après l'arrivée des troupes. Bien qu'il déclare n'avoir reçu aucune instruction au sujet de l'amnistie,

il semble n'avoir jamais douté qu'elle était ou promise par le gouvernement du Canada ou comprise dans le traité.

Ceci est démontré par le témoignage de M. Royal et par une lettre que M. Archibald adressa à M. Smith, le 20 décembre 1873, dans laquelle il dit : " Il n'y a pas de doute qu'il aurait fallu bien peu de temps pour ramener les esprits à de meilleurs sentiments, et que lui et ses amis (Riel et ses amis) auraient pu réclamer une amnistie qui, promise ou non, était implicitement reconnue dans le traité, mais qu'aucun gouvernement ne pourra oser accorder, qu'elle soit promise ou non, tant que les passions du moment ne seront pas un peu apaisées et ne l'auront pas laissé libre d'agir selon le véritable intérêt du peuple canadien. "

Ces vues sont celles qu'il adopta dès le commencement, car il dit qu'à son arrivée à la Rivière-Rouge, en septembre 1870, il annonça à la population et à l'archevêque qu'il n'avait aucune instruction ; et qu'il dit à l'archevêque que *sa propre impression était que, sous toutes les circonstances de l'affaire, la conclusion logique semblait être qu'il devait y avoir une amnistie.*

En octobre 1871, la province était menacée d'une formidable invasion fénienne, le gouverneur pensa la situation si grave que pour repousser cette invasion, il demanda le concours unanime de toute la population. Il s'adressa au Père Ritchot pour obtenir l'aide des métis français. On échangea une correspondance dans laquelle le Père Ritchot représenta que l'influence de Riel était nécessaire pour diriger ses compatriotes, mais qu'il se trouvait dans une position telle qu'il ne pouvait pas agir ouvertement à moins d'avoir l'assurance qu'il serait à l'abri de toutes poursuites légales *au moins pour le présent.*

A cette demande le gouverneur répondit :—

"Vous parlez de difficultés qui peuvent empêcher M. Riel de se servir de son influence sur ses compatriotes pour les rallier à la défense de la Couronne, dans les circonstances actuelles.

" Si M. Riel vient de l'avant, comme on le suggère, il ne doit pas craindre de voir sa liberté troublée de quelque manière que ce soit, pour me servir de vos propres expressions "*pour la circonstance actuelle.*"

Riel vint de l'avant comme on le voulait et organisa deux ou trois cents Métis. Conjointement avec Lépine et Parenteau, il écrivit au gouverneur qu'ils avaient organisé plusieurs compagnies et que d'autres étaient en voie d'organisation, et qu'aussi longtemps que leurs services seraient nécessaires, il pouvait compter sur eux.

Le 8 octobre, le gouverneur traversa la rivière pour les rencontrer. Il échangea des poignées de main avec Riel, Lépine et autres, et les remercia, par l'entremise de son secrétaire M. Buchanan, pour leur loyauté et leur promptitude d'action, par une lettre du 8 octobre adressée à Riel, Lépine et Parenteau. Dans son témoignage, le gouverneur Archibald explique comme suit les raisons qui justifiaient sa ligne de conduite :

" Je crois que l'attitude des Métis, lors de l'incursion fénienne, est due aux représentations de leurs chefs, que j'ai déjà mentionnées, et si les Métis eussent pris une attitude différente, je ne crois pas que la province serait maintenant *en notre possession.* Je crois avoir communiqué ces faits au gouvernement à Ottawa.

" Je n'ai reçu aucune communication quant au mode d'action adopté ou à adopter. "

Dans ces circonstances difficiles on le laissa sans autres instructions que celles qu'il avait reçues à Ottawa, de Sir George Cartier, qui lui dit:—" Vous devez exercer votre meilleur jugement et faire ce que vous pourrez pour maintenir la paix ; nous avons implicitement confiance dans votre discrétion et votre bon sens. "

Dans une lettre confidentielle du 9 octobre 1871, le gouverneur Archibald fit rapport sans délai à Sir John A. Macdonald de la promesse qu'il avait faite,—" que *pour la circonstance actuelle* les chefs de 1869 et 1870 ne seraient pas arrêtés."

Cette lettre fut reconnue, le 18 octobre, par Sir John A. Macdonald, qui n'exprima pas un mot de désapprobation de la conduite suivie ou des promesses faites aux chefs.

Le gouverneur Archibald, plus tard, après avoir eu amplement le temps de réfléchir, dit :—

" En examinant le passé, je ne vois rien qui me fasse douter que j'aie bien fait. J'agirais encore de même dans les mêmes circonstances. Si le Canada a maintenant une province à protéger au lieu d'avoir à la conquérir, elle le doit à cette politique de modération."

Ces derniers actes du lieutenant-gouverneur pour solliciter l'aide de Riel et autres dans un temps de grand danger pour la sûreté du pays ; son entrevue avec eux et ses remerciements pour leurs services, sans rien dire de la promesse directe de ne pas les exposer à une arrestation pour le présent, constituent, sous les circonstances et d'après toute règle de droit public et international, une promesse d'amnistie absolue et sans conditions pour toutes les offenses dont Riel et ses compagnons pouvaient être accusés alors. Les mots *pour la circonstance actuelle*, employés par le gouverneur, ne peuvent aucunement limiter l'étendue de cette clémence, car le pardon aujourd'hui ne peut signifier le procès demain pour la même offense.

Le gouvernement du Canada, sous l'autorité duquel agissait le lieutenant-gouverneur, ne pouvait échapper aux conséquences des obligations découlant de ses relations avec les chefs de 1869 et 1870, que par un désaveu immédiat de ses actes et le rappel de son autorité. Loin de là, sa conduite fut approuvée par une promotion à la charge importante de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, qu'il occupe encore aujourd'hui.

Les évènements subséquents démontrent jusqu'à quel point le gouvernement du Canada sentait la responsabilité des obligations que ses propres promesses ou les actes de ses agents lui imposaient,car moins d'un mois après les faits que l'on vient de mentionner et après que toute crainte de danger fut dissipée, on trouve Sir George E. Cartier et Sir John A. Macdonald pressant l'archevêque Taché d'employer son influence pour faire partir Riel du pays *pour quelque temps.* " Si vous pouvez réussir à le mettre hors de la voie, je ferai de sa cause la mienne, et j'emporterai la position,dit Sir John A. Macdonald. Il consent à payer de l'argent pour le tenir hors du pays,et envoie une traite de $1,000 à l'archevêque Taché, avec instruction de payer cet argent périodiquement et de distribuer les paiements de manière à ce qu'ils se prolongent pendant une année, afin de prévenir le gaspillage de cette somme et les embarras que créait la présence de Riel dans le pays.

En retournant chez lui, l'archevêque Taché fut informé par une lettre de Sir George, qu'il serait désirable que Lépine quittât aussi le pays, et que l'argent fourni par Sir John fût divisé entre lui et Riel.

Après être arrivé à la Rivière-Rouge, l'archevêque trouva que la somme fournie était insuffisante. Il s'adressa au lieutenant-gouverneur Archibald, qui se rendit auprès de M. Smith, et ce dernier, à la demande du lieutenant-gouverneur,avança,sur les fonds de la Compagnie de la Baie d'Hudson, une somme de £600 sterling qui devait être remboursée par le gouvernement canadien. Partie de cette somme et des $1,000 fournies par Sir John fut donnée à Riel et à Lépine, qui quittèrent le pays en compagnie d'un ou deux hommes de la police du Canada envoyés par Plainval, le chef de police, pour les protéger contre tout danger.

L'archevêque Taché dit que la raison sur laquelle Sir John A. Macdonald et Sir George E. Cartier fondaient leur demande d'envoyer Riel hors du pays, était de prévenir l'excitation que causerait sa présence à Manitoba durant les élections.

Sir John A. Macdonald dit que son motif pour envoyer Riel hors du pays, était la crainte d'une nouvelle invasion fénienne et l'information que le gouvernement avait que Riel et Lépine, bien que prétendant agir contre le mouvement fénien, étaient réellement de concert avec ses forces. Si le gouvernement avait une telle information, la meilleure place où la police aurait dû conduire Riel et Lépine était la prison commune, où ils auraient pu expier les offenses passées et être empêchés de commettre de nouveaux méfaits, au lieu de les faire conduire à la frontière, où ils devaient rencontrer leurs alliés et murir avec impunité leurs projets séditieux. Le gouverneur Archibald nie emphatiquement qu'il y eût danger d'une seconde

invasion fénienne et dit qu'il se convainquit de la loyauté de Riel, au sujet de laquelle il avait des doutes. Son motif pour désirer leur éloignement était la crainte que, dans le cas où l'on tenterait de les arrêter, les blancs, qui les regardaient comme *des patriotes et des chefs*, fissent un soulèvement pour les sauver et missent par là en danger la paix du pays. M. Smith semble avoir partagé cette opinion.

Quoi qu'il en soit, il reste acquis que le premier ministre du Canada s'est servi de l'argent du service secret dans le but de soustraire à la justice un homme accusé de trahison et de meurtre, et de prévenir son procès. Si cela n'était pas fait pour remplir partiellement un engagement de la part du gouvernement de pardonner l'offense dont Riel était accusé, c'était donc une conspiration ouverte pour arrêter le cours de la justice publique ; c'était simplement un acte de compromis, et, de plus, avec cette circonstance agravante que ce n'était pas le félon qui payait l'accusateur pour avoir l'impunité, mais l'accusateur, le poursuivant public, qui fournissait du coffre public, les fonds requis pour atteindre ce but. Ce serait un procédé si monstrueux qu'on ne peut pas supposer qu'il ait été entretenu un instant par un homme qui, outre sa position de premier ministre, remplissait la charge de ministre de la Justice. La transaction à laquelle on vient de faire allusion fournit une nouvelle et peut-être une plus forte preuve que toutes les autres qui ont été fournies, que le gouvernement se sentait tenu d'assurer l'amnistie à Riel et autres, et qu'il cherchait, par ces moyens, à remplir l'esprit de ces engagements qu'il espérait, à une époque plus convenable, pouvoir exécuter dans toute leur étendue.

On prétendra peut-être que la promesse d'une amnistie, faite par les autorités canadiennes, n'est d'aucune valeur puisqu'elle n'avaient pas le droit de l'accorder. La réponse à cela est que le gouvernement de la Puissance ou ses représentants n'ont pas promis d'accorder une amnistie, mais de l'obtenir. Cette promesse comporte qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour l'obtenir. Après avoir exposé toute l'affaire au gouvernement impérial et démontré que ces promesses furent faites à la suite d'instructions reçues du Secrétaire des Colonies, d'employer tous les moyens pour rétablir l'ordre et la paix dans le territoire du Nord-Ouest; que ces promesses furent regardées par les agents confidentiels qui les firent, comme la seule manière de remplir leur mission; que la ligne de conduite qu'ils crurent nécessaire d'adopter sous le poids de la plus grave responsabilité, a sauvé cet immense territoire des horreurs d'une guerre civile et sauvage, et l'a conservé à la couronne britannique,—on ne doit pas supposer que lorsque ces représentations seront faites, accompagnées de chaleureuses demandes d'amnistie, qui est maintenant désirée par la masse de ceux qui sont intéressés à la paix, au bien-être et à la prospérité de cette importante partie de la Puissance, des promesses faites sous de telles circonstances et avec de tels résultats seront écartées; mais qu'elles le soient ou non, le gouvernement canadien pourra alors, mais pas avant, être en position de soutenir qu'il a rempli ses obligations à l'égard de ceux qui ont fait ces promesses en son nom aussi bien qu'envers ceux auxquel elles ont été faites.

INCLUSE B.

LA QUESTION DU NORD-OUEST.

Afin d'envisager sous son véritable jour la question d'amnistie en faveur de Riel et des autres chefs impliqués dans les troubles du Nord-Ouest, pendant les années 1869 et 1870, telle qu'elle se pose aujourd'hui, nous n'avons pas à examiner si Riel et ses complices ont commis des actes qui méritent la réprobation de tout loyal sujet, mais si, suivant le droit des gens, ces personnes ont droit à une amnistie générale pour tous les *actes commis par eux durant ces troubles, comme insurgés et rebelles à l'autorité de la Reine.*

Dans ce but, bien des choses et des faits doivent être pris en considération :

Durant la rébellion, alors que les insurgés étaient sous les armes et en possession du Fort-Garry, et contrôlaient et gouvernaient le pays, l'archevêque Taché, occupé à Rome à l'occasion du Concile Œcuménique, fut appelé et prié de se rendre au Nord-Ouest comme envoyé plénipotentiaire du gouvernement de Sa Majesté, et de faire

tout en son pouvoir pour amener la soumission des insurgés. A cette fin, il fut revêtu des pouvoirs et de l'autorité mentionnés dans la lettre de Sir John Young, alors Gouverneur-Général du Canada, en date du 16 février 1870, dont voici un extrait :

" Vous connaissez parfaitement les vues de mon gouvernement, et le gouver-" nement impérial, comme je vous en ai informé, est réellement désireux de voir le " territoire du Nord-Ouest incorporé dans la confédération à des conditions équi-" tables. Je n'ai pas besoin de tenter de vous donner aucunes instructions pour vous " guider, autres que celles contenues dans la dépêche télégraphique que j'ai reçue de " la part du cabinet britannique, et dans la proclamation, (en date du 6 décembre " 1869) que j'ai lancée en conformité avec ce message, etc. "

Dans la proclamation mentionnée plus haut, après quelques autres considérations, Sir John Young, s'adressant aux habitants du territoire du Nord-Ouest, dit:—"Et je " vous informe enfin que dans le cas de votre obéissance et dispersion immédiate et " paisible, *je donnerai ordre qu'il ne soit pris aucunes mesures légales contre aucun de ceux " qui se trouvent impliqués dans ces malheureuses violations de la loi.*"

Sa Grâce reçu en outre une lettre de Sir John A. Macdonald, premier ministre et ministre de la Justice, en date du 16 février 1870, dont voici un extrait:—

" Si l'on soulevait la question relative à la consommation des effets ou marchan-" dises appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson par les insurgés, vous êtes " autorisé à informer les chefs que si le gouvernement de la Compagnie est rétabli, " *non-seulement une amnistie générale sera accordée*, mais dans le cas où la Compagnie " demanderait d'être remboursée pour tels effets, le gouvernement canadien verra à " donner toute la protection nécessaire aux insurgés."

Fort de ces lettres de créance, et des instructions verbales reçues tant du Gouverneur-Général que de Sir John A. Macdonald et de Sir George E. Cartier, au nom du gouvernement canadien, l'archevêque Taché partit pour le Nord-Ouest, où il arriva au commencement de mars, quelques jours après la mort de Scott. Il communiqua immédiatement au chef des insurgés ses titres de créance, savoir : la lettre et la proclamation de Sir John Young, et la lettre de Sir John, en date du 16 février. Ils étaient alors en possession de tout le territoire, et ils avaient organisé ce qu'ils appelaient un gouvernement provisoire et une législature, au moyen d'une élection populaire dans les différentes paroisses françaises et anglaises du territoire.

Après leur avoir fait des remontrances, Sa Grâce, au nom du Gouverneur-Général du Canada, leur fit plusieurs promesses s'ils voulaient mettre bas les armes et se soumettre à l'autorité canadienne, et promit plus particulièrement une amnistie générale à tous ceux impliqués dans l'insurrection, pour ce qu'ils avaient faits jusqu'à ce jour, *y compris la mort de Scott.*

Se reposant sur une promesse ainsi faite par un homme de la position de l'archevêque Taché, sur l'autorité des titres de créance qu'il leur montraient, et sur les instructions verbales qu'il disait avoir reçues à son départ d'Ottawa, les insurgés résolurent de se soumettre à l'autorité canadienne, déclarant en même temps qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de se soustraire à la Couronne, mais qu'ils ne voulaient pas être annexés de force à la Confédération Canadienne sans être consultés et sans qu'on leur garantit les droits et priviléges dont jouissent les autres parties de la Puissance.Sa Grâce répondit que le gouvernement du Canada était prêt à prendre leurs propositions en considération et qu'ils n'avaient qu'à envoyer des délégués à Ottawa pour fixer les conditions de leur entrée dans l'union; il leur déclara que s'ils agissaient ainsi, *ils seraient amnistiés du premier au dernier, et il leur en fit la promesse au nom de Sa Majesté.*

Les insurgés se rendirent à ses instances et envoyèrent des délégués à Ottawa avec des instructions écrites, dans lesquelles l'octroi d'une amnistie générale, telle que promise par l'archevêque Taché, envoyé et représentant du gouvernement du Canada, était fait une condition *sine quâ non.*

Les délégués furent reçus comme délégués de la population du Nord-Ouest, et eurent plusieurs entrevues avec Sir John A. Macdonald et Sir Geo. E. Cartier, qui avaient été spécialement autorisés par le gouvernement à conférer avec eux sur le

sujet de leur mission. Ils communiquèrent à ces ministres les instructions qu'ils avaient reçues de ceux qui les avaient envoyés. Après plusieurs entrevues, un pacte fut fait, et des résolutions adoptées qui furent incorporées dans l'acte du Manitoba.

Les délégués Ritchot et Scott déclarent dans leur déposition, que, comme une amnistie générale était une condition *sine quâ non* de la convention, elle fut promise par Sir John et Sir George.

Après la passation de l'acte de Manitoba, les délégués s'en retournèrent et déclarèrent aux chefs qu'on avait consenti à une amnistie générale telle que promise par l'archevêque Taché, et qu'elle serait accordée.

Avant de partir, le Père Ritchot, l'un des délégués, craignant que les chefs de l'insurrection continueraient à douter de l'exécution de la promesse d'amnistie, écrivit à Sir George E. Cartier une lettre dans laquelle il dit:—"Les questions soulevées par " la 19e clause de nos instructions " (cette clause était celle relative à l'amnistie) " sont de la plus haute importance. J'ose espérer, Sir, et le passé m'est une garan- " tie pour l'avenir, que vous pourrez nous procurer, avant notre départ, toutes les ga- " ranties promises au sujet de ces questions de haute importance."

En recevant cette lettre, Sir George E. Cartier se rendit auprès de MM. Ritchot et Scott, deux des délégués, et les conduisit auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, où les questions furent discutées, et le jour suivant il envoya la réponse suivante à la lettre de M. Ritchot:—" Je désire attirer votre attention sur " l'entrevue que vous avez eue avec Son Excellence le Gouverneur-Général, le 19 " courant, à laquelle j'étais présent, et où il a plu à Son Excellence de dire " que la *politique libérale* que le gouvernement se propose de suivre *à l'égard des* " *personnes auxquelles vous vous intéressez est correcte,* et est celle qui devrait être " adoptée."

Dans une entrevue avec Sir George, avant leur départ, les délégués Ritchot et Scott (M. Black était parti pour l'Ecosse) lui demandèrent qui devait gouverner le pays jusqu'à l'arrivée des autorités canadiennes. Il leur dit que Riel devait le faire.

Lorsque ces deux délégués arrivèrent à Fort-Garry, ils rapportèrent à Riel et ses amis, les chefs des insurgés, ce qui avait été fait; ils leur dirent que la condition d'une amnistie générale avait été acceptée, telle que promise par l'archevêque Taché, et qu'elle serait proclamée sous la propre signature de Sa Majesté, dans le délai nécessaire pour l'obtenir en Angleterre. Ils ajoutèrent que jusqu'à l'arrivée des autorités canadiennes, Riel et son gouvernement provisoire devaient "garder " le pouvoir et maintenir l'ordre." Les insurgés, confiants dans ces déclarations, gardèrent possession du Fort Garry jusqu'à l'arrivée des troupes envoyées par le gouvernement canadien, et ils se dispersèrent alors immédiatement et mirent bas les armes suivant leur convention.

Quelques-uns prétendent que, nonobstant toute la preuve ci-dessus et celle qui se trouve dans le livre bleu, il n'y a aucune preuve qu'une amnistie a été promise à tous ceux qui ont pris part à l'insurrection du Nord-Ouest, pour tous les actes commis par eux comme insurgés. Examinons, par la comparaison des témoignages, la valeur d'une telle opinion.

D'un côté, nous avons les autorités suivantes:

1o. L'archevêque Taché déclare qu'il dit à Sir John A. Macdonald, avant de partir pour le Nord-Ouest : " Ceci est bien bon, mais des actes blâmables ont été " commis et il pourrait y en avoir d'autres avant que j'arrive là : pourrai-je pro- " mettre une amnistie ?" Il me répondit : " Oui, vous pouvez la leur promettre." " C'est alors que Sir John A. Macdonald m'écrivit la lettre en date du 16 février " 1870."

2o. Le Père Ritchot dit que lorsqu'il arriva à Ottawa, comme délégué: " En " réponse à mes questions, les ministres dirent qu'ils étaient en mesure de m'assurer " qu'une amnistie serait accordée dès que l'acte de Manitoba serait adopté."

3o. Alfred A. Scott dit dans sa requête à Sa Majesté : " Qu'aux jour et heure " fixés, les négociations furent ouvertes et que les délégués du Nord-Ouest déclarè- " rent aux honorables membres du cabinet d'Ottawa, qu'en conformité avec leurs

" instructions, ils ne pourraient s'entendre à moins qu'une amnistie générale fut " accordée pour les actes illégaux qui pouvaient avoir été commis par aucunes des " personnes concernées dans les troubles qui avaient donné occasion à notre mission."

" Que l'honorable Sir John A. Macdonald et Sir George E. Cartier, déclarèrent " aux délégués qu'ils étaient en état de les assurer que telle était l'intention de Votre " Majesté, qu'ils pouvaient en conséquence procéder aux négociations, assurés qu'ils " étaient que la prérogative royale serait exercée par l'octroi d'une amnistie géné- " rale."

4o. L'hon. Jos. Royal dit : " Dans l'entrevue en question que j'eus avec Sir " George, je lui dis que j'avais l'intention de me rendre à Manitoba si l'amnistie était " proclamée.

" Il me conseilla très-fortement d'aller m'y fixer, pour plusieurs raisons. Il me " demanda si j'avais vu Riel. Il me dit de dire à Riel et de lui écrire : *L'amnistie est " une affaire décidée, c'est une affaire faite.*

" Il me demanda expressément d'informer Riel de cela et lui écrire si je ne pou- " vais le voir."

5o. L'hon. M. A. Girard dit : " Comme l'un des ministres de la province, je sentais " qu'il était impossible de faire beaucoup de bien dans la province sans une amnistie, " et j'écrivis deux ou trois fois à Sir George E. Cartier, que je considérais comme l'un " de mes amis intimes, pour attirer son attention sur cette amnistie et sur la promesse " d'une amnistie que toute la population disait avoir été faite. Je décrivais la position " du pays dans une de ces lettres, et démontrais à Sir George la nécessité d'une " amnistie.

" Je reçus des réponses à plusieurs de ces lettres—à toutes, je crois. Il me disait " d'être sûr que l'amnistie serait accordée. " *Soyez certain que l'amnistie viendra avant " longtemps.* " " *Dites à votre population de se tenir calme et maintenir l'ordre.* " J'écrivis " à Sir George en ma qualité de ministre, comme seul représentant de l'élément fran- " çais, et au titre aussi d'ami. Je n'ai pas dans le moment ces réponses de Sir " George ; elles se trouvent à Winnipeg. Il me faisait observer, dans ces lettres, en " me recommandant la tranquillité, que les ennemis de la population seraient heureux " de la voir agir autrement et de se mettre dans le tort afin de perdre les avantages " de sa position. Il m'exprima le désir de lui dire d'être fidèle à son devoir et que " l'amnistie serait inévitablement accordée."

6o. Le major Futvoye dit :

" Je suis député-ministre de la Milice et de la Défense. Je rempli cette charge depuis la confédération.

" J'étais présent à une entrevue de Sir George Cartier avec le Père Ritchot le " ou vers le 19 mai 1870, lorsque Sir George dit au Père Ritchot ces paroles : " *Je " vous garantis que vous aurez tout ce que vous avez demandé.* " Je n'ai pas entendu la " conversation qui avait eu lieu avant que ces paroles fussent prononcées, et il ne fut " rien dit de plus ensuite pendant cette même entrevue. C'était à la fin d'une longue " entrevue qu'ils avaient eue ensemble que je fus appelé et que j'entendis ces paroles.

" Le Père Ritchot passa directement du cabinet de Sir George dans le mien, qui " lui était presque contigu, et il me dit que Sir George l'avait assuré qu'une amnistie " serait accordée pour tout le passé aussitôt que la chose serait possible.

" Lorsque le Père Ritchot m'eût quitté, je passai dans le cabinet de Sir George, " qui me dit qu'il avait promis tout ce que les délégués avaient demandé, et qu'il " espérait que tout se trouvait ainsi finalement réglé.

" Il me demanda si le Père Ritchot avait exprimé sa satisfaction, et je lui " répondis qu'il m'avait déclaré que toutes les promesses que Sir George lui avait " faites lui avaient donné entière satisfaction. Cette entrevue eut lieu à bonne heure " dans la journée, et, je présume, avant que le Gouverneur n'eût accordé aucune audience ce jour-là."

Ces six messieurs s'accordent tous à dire dans leur témoignage que l'amnistie a été promise tant par Sir John A. Macdonald que par Sir Geo. E. Cartier, au nom du gouvernement canadien.

D'un autre côté, nous avons la dénégation de ces derniers personnages.

Afin d'apprécier convenablement cette preuve contradictoire quant à la promessse faite à l'archevêque Taché, avant son départ comme délégué du Canada, et à MM. Ritchot et Scott, comme délégués de la population du Nord-Ouest, l'on doit se rappeler qu'à l'époque où les insurgés prirent les armes et entrèrent en possession du Fort Garry, il existait une grande excitation.—Les Féniens avaient deux fois envahis notre territoire, et par là causé d'énormes dépenses de temps et d'argent. On craignait en Angleterre et ici que nous pourrions avoir à souffrir des pertes considérables de vies et d'argent, et être entraînés peut-être dans une guerre, non-seulement avec les Métis, qui étaient peu nombreux, mais avec les tribus indiennes des prairies, unis aux insurgés par les liens du sang et parlant la même langue,—et avec l'organisation fénienne, qui faisait tout en son pouvoir pour susciter des troubles de ce côté de la frontière américaine. Chacun croyait que si une fois nous en venions à une guerre avec les peuples des prairies, personne n'en pourrait prédire la fin, en raison de l'immense étendue des territoires du Nord-Ouest, et que nous serions exposés aux mêmes éternels sacrifices qu'ont dû subir pendant si longtemps les Etats-Unis, à cause des Indiens de leur territoire de l'Ouest.

Le gouvernement impérial lui-même, jusqu'à un certain point, partageait cette appréhension, puisque Sir Clinton Murdoch reçut instruction de surveiller de sa part ce qui se passait, et lord Granville crut nécessaire d'envoyer la dépêche télégraphique mentionnée par le Gouverneur-Général, etc., etc., etc.

Telle était l'impression générale, et le gouvernement canadien ayant été avisé par les autorités impériales de faire tous ses efforts pour le règlement de la difficulté, n'est-il pas très probable et vraisemblable que l'archevêque Taché, lorsqu'il fut envoyé au Nord-Ouest, reçut l'autorité qu'il demandait et que chacun des intéressés devait considérer comme essentielle au succès de sa mission, savoir, le pouvoir de permettre l'octroi de l'amnistie. C'est la conclusion à laquelle il faut arriver si l'on considère l'effet et l'étendue de cette autorité générale dans la carte blanche que lui donnent la lettre du Gouverneur-Général et celle de Sir John A. Macdonald en date du 16 février 1870.

Nous avons en outre plusieurs lettres de Sir Geo. Cartier, et ses déclarations à MM. Girard, Royal, Ritchot et Futvoye, qui toutes vont à établir qu'une promesse d'amnistie avait été faite, et qui corroborent entièrement le témoignage de l'archevêque Taché. Est-il à supposer que si la promesse d'une amnistie, tel que déclaré par l'archevêque Taché, n'avait pas été faite par Sir John A. Macdonald, celui-ci n'aurait pas protesté contre les allégations contenues dans plusieurs des lettres de Sa Grâce? qu'il aurait donné de l'argent pour Riel et Lépine? qu'il aurait approuvé le lieutenant-gouverneur Archibald et son ministre, M. Girard, quand ils firent la même promesse? Et lorsque M. Archibald accepta les services de Riel pour repousser les Féniens, pouvons-nous supposer que Sir John l'aurait récompensé en lui donnant une position plus importante que celle qu'il occupait alors, si M. Archibald avait ainsi agi hors de la connaissance ou sans le consentement de Sir John? Décidément non! Pour résumer, si l'on tient compte des raisons, existant alors, qui auraient engagé tout gouvernement à faire tout en son pouvoir pour réprimer l'insurrection, ainsi que de la conduite de Sir John du commencement à la fin, il est évident que, comme le prétendent l'archevêque Taché et MM. Ritchot et Scott, la promesse fut duement faite tant auparavant que lors du voyage des délégués à Ottawa.

Mais maintenant, supposons pour un moment que, lorsque l'archevêque Taché se rendit au Nord-Ouest comme représentant du Canada, il ne fût pas autorisé par le gouvernement d'alors à faire la promesse qu'il a faite, la question serait-elle changée?

Les faits qui suivent sont irrécusables.

L'archevêque Taché, comme notre plénipotentiaire, et comme représentant le Gouverneur et le gouvernement du Canada, fit aux insurgés la promesse d'une pleine et entière amnistie, dans les propres termes mentionnés dans son témoignage.

Cette promesse fut officiellement communiquée au gouvernement par ses lettres en date du 11 mars, du 7 mai, et du 9 juin 1870. Il ne fut jamais désavoué ou désapprouvé publiquement, mais, au contraire, on le remercia pour ce qu'il avait fait.

En considération de cette amnistie, les insurgés envoyèrent à Ottawa des délé-

gués auxquels la promesse fut renouvelée, au moins par Sir George E. Cartier qui, conjointement avec Sir John A. Macdonald, avait été autorisé par le cabinet à négocier avec ces délégués, et qui en l'absence et pendant la maladie de Sir John, agit seul, et suivant l'expression de Son Excellence Lord Dufferin, comme *locum tenens* du premier ministre.

La réitération d'une telle promesse par Sir George E. Cartier, était à la connaissance de Sir John A. Macdonald, car il dit dans son témoignage: "Sir George " et le père Ritchot, dans leurs entrevues, se mettaient toujours à des points de " vues différents: Sir George parlait d'une amnistie dont seraient exclus les individus accusés de la mort de Scott, et le père Ritchot voulait toujours qu'ils y " fussent compris."

Les chefs des insurgés ont rempli leur part de la convention et celle qui était la conséquence de la promesse d'amnistie, et le gouvernement prit avantage de cette promesse et de ses résultats.

D'après les principes du droit international, lequel s'applique aussi bien à des insurgés qu'à des étrangers, le gouvernement de Sa Majesté est tenu de remplir la promesse faite par l'archevêque Taché et accorder une amnistie générale, parce qu'il a pris avantage du traité fait avec l'archevêque Taché avec ou sans l'autorité nécessaire. Tous les auteurs de droit international, tant français qu'anglais, s'accordent là-dessus.

Consultons *Vattel* (livre II., chap. XIV., S. 208) : "Si une personne publique, " un ambassadeur ou un général d'armée fait un traité ou une convention sans " ordre du souverain, ou sans y être autorisé par le pouvoir de sa charge, et en sortant " des bornes de sa commission, le traité est nul, comme fait sans pouvoir suffisant: il " ne peut prendre force que par la ratification du souverain, expresse ou tacite. La " ratification expresse est un acte par lequel le souverain approuve le traité et s'engage " à l'observer. La ratification tacite se tire de certaines *démarches que le souverain est* " *justement présumé ne faire qu'en vertu du traité et qu'il ne pourrait pas faire s'il ne le* " *tenait pour conclu et arrêté.*"

Et plus loin dans le même livre et au même chapitre, S. 212: "Nous avons fait " voir que l'Etat ne peut être lié par un accord fait sans son ordre et sans pouvoir de " sa part. Mais n'est-il absolument tenu à rien? C'est ce qui nous reste à examiner. " Si les choses sont encore dans leur entier, l'Etat ou le souverain peut tout simplement " désavouer le traité, lequel tombe par ce désaveu, et se trouve parfaitement comme " non avenu. Mais le souverain *doit manifester sa volonté, aussitôt que le traité est par-* " *venu à sa connaissance;* non à la vérité que son silence seul puisse donner force à " une convention, qui n'en doit avoir aucune sans son approbation; *mais il y aurait de* " *la mauvaise foi à laisser* le temps à l'autre partie d'exécuter, de son côté, un accord " que l'on ne veut pas ratifier."

Et plus loin, encore livre III., chap. XVIII., S. 291: "Le plus sûr moyen d'a-" paiser bien des séditions, et en même temps le plus juste, c'est de donner satisfac-" tion aux peuples. Et s'ils se sont soulevés sans sujet (ce qui n'arrive peut-être ja-" mais), il faut bien encore, comme nous venons de le dire, accorder une amnistie au " grand nombre. Dès que l'amnistie est publiée et acceptée, tout le passé doit être " mis en oubli; personne ne peut être recherché pour ce qui s'est fait à l'occasion des " troubles. Et en général, le prince, religieux observateur de sa parole, doit garder " fidèlement tout ce qu'il a promis aux rebelles mêmes, j'entends à ceux de ses sujets " qui se sont révoltés sans raison ou sans nécessité. Si ces promesses ne sont pas in-" violables, il n'y aura plus de sûreté pour les rebelles à traiter avec lui; dès qu'ils " auront tiré l'épée, il faudra qu'ils en jettent le fourreau, comme l'a dit un ancien; et " le prince manquera le plus doux et le plus salutaire moyen d'apaiser la révolte: " il ne lui restera, pour l'étouffer, que d'exterminer les révoltés. Le désespoir les " rendra formidables; la compassion leur attirera des secours, grossira leur parti, et " l'Etat se trouvera en danger. Que serait devenu la France si les *ligueurs* n'avaient " pu se fier aux promesses d'Henri le Grand. *Les mêmes raisons qui doivent rendre la* " *foi des promesses inviolable et sacrée de particulier à particulier, de souverain à souverain,*

" *d'ennemi à ennemi, subsistent donc dans toute leur force entre le souverain et ses sujets* " *soulevés ou rebelles.* "

Aussi, livre V., ch. VI., art. 14 : " Après Dieu, c'est d'une scrupuleuse fidélité " dans l'observation des traités, non-seulement dans leur lettre, mais dans leur esprit, " que dépend évidemment la paix du monde. *Pacta sunt servanda* est la maxime " dominante du droit international, de même qu'elle l'était de la jurisprudence " romaine. "

Et encore, *loc. cit.*, art. 50 : " Le consentement peut être signifié de différentes " manières. Quelques juristes ont prétendu qu'une déclaration de consentement doit " être faite par écrit ; mais, quoique cette formalité soit la plus usitée et la plus " commode, elle ne peut être considérée comme indispensable à la validité du traité. "

Wheaton (Eléments de Droit International, Part. III, S. 253) dit :

" Aucune formule spéciale n'est essentielle pour la conclusion et la validité d'un " traité entre nations. Le consentement mutuel des parties contractantes peut être " donné expressément ou tacitement, et dans le premier cas, soit verbalement, soit " par écrit. Il peut être exprimé par un acte signé par les plénipotentiaires des " deux parties, ou par une déclaration et contre-déclaration, ou sous forme de lettres " ou notes échangées entre elles. Mais l'usage moderne veut que les accords verbaux " soient, aussitôt que possible, mis en écrit afin d'éviter les disputes ; et toutes com- " munications simplement verbales qui précèdent la signature définitive d'une con- " vention écrite, sont considérées comme fondées dans l'instrument lui-même. Le " consentement des parties peut être donné tacitement, dans le cas d'une convention " faite *avec autorité insuffisante, en agissant d'après sa teneur comme si elle eût été* " *dûment conclue.*'

Aussi, *loc. cit.*, S. 255 ; " Ces actes ou engagements, lorsqu'ils sont faits sans " autorité, ou qu'ils dépassent les limites de l'autorité en vertu de laquelle ils sont " prétendu passés, sont nommés *sponsio.* Ces conventions doivent être confirmées par " une ratification expresse ou tacite. La première est donnée en termes positifs et " suivant la forme ordinaire ; la dernière est impliquée dans le fait d'agir en confor- " mité avec telle convention comme si l'on y était tenu par ses clauses. Le si- " lence seul est insuffisant pour impliquer une ratification par une des parties, " quoique la bonne foi demande que la partie qui répudie fasse connaître sa volonté " à l'autre partie, afin d'exempter celle-ci de remplir sa part d'obligation. Cepen- " dant, si la convention a été entièrement ou partiellement exécutée par l'une des " parties, de bonne foi, sur la supposition que l'agent contractant avait autorité " pour ce faire, la partie agissant ainsi a droit d'être indemnisée ou remise dans " son état primitif. "

Plus loin, partie I, S. 399 : " Grotius a consacré tout un chapitre de son grand " ouvrage à prouver, par l'usage de tous les temps et de toutes les nations, que la foi " jurée doit être observée envers un ennemi. Et Bynkershoek lui-même, qui prétend " que toute autre espèce de fraude peut être pratiquée avec un ennemi, défend la per- " fidie, pour ce moitf que sa qualité d'ennemi cesse par le traité que l'on fait avec lui, " en tant que ce qui concerne ce traité. Je permets toutes sortes de supercheries, " dit-il, exceptée seulement la perfidie, non pas que rien soit illégitime vis-à-vis " d'un ennemi, mais parce que au moment qu'il a notre parole, pour ce qui con- " cerne notre promesse, il cesse d'être un ennemi. En vérité, sans cette mitigation, " la guerre n'aurait plus de limite en horreur et en durée. L'usage des nations civili- " sées a donc introduit certains *commercia belli*, grâce auxquels les malheurs de la " guerre peuvent être allégés, autant que ses fins peuvent le permettre, et qui " conservent entre les belligérants certains rapports pacifiques, qui peuvent, avec le " temps, amener une solu ion des différends et conduire à une paix définitive."

Plus loin encore, *loc. cit.*, S. 544 : " Si les parties ne s'accordent pas sur une " question de droit abstrait, sur laquelle le traité de paix garde le silence, il s'en " suit que toutes les offenses et tous les dommages causés relativement à cette ques- " tion, sont ensevelis dans l'oubli par *l'amnistie* qu'un tel traité implique nécessaire- " ment, lorsqu'il ne la stipule pas expressément ; mais la question elle-même n'est pas " par là réglée ni d'une façon ni de l'autre."

Woolsey, dans son introduction à l'étude du Droit International, §. 107, dit : "...... Mais Bynkershoek à défendu une autre opinion qui est maintenant reçue par "les auteurs, et que Wheaton a soutenue avec grande abilité. Si le ministre s'est con-"formé à ses pouvoirs ostensibles et à ses instructions secrètes, il n'y a aucun doute "qu'en circonstances ordinaires il y aurait mauvaise foi pour le souverain de ne pas "donner sa ratification. Mais si le ministre transgresse ou outrepasse ses instructions, "le souverain peut refuser sa sanction au traité sans faire preuve de mauvaise foi ou "sans donner à l'autre partie raison de se plaindre. Mais même cette violation d'ins-"tructions secrètes ne serait pas une excuse valable, *pour le refus du souverain d'accepter* "*le traité* dans le cas où il aurait donné à son agent des lettres de créance d'une "nature publique et d'un caractère spécifique et précis; car l'intention évidente de cet "octroi de lettres de créance serait de faire croire à l'autre partie que l'agent stipule "sincèrement les conditions auxquelles il consent à traiter."

Parlant de la guerre civile, il dit (S. 136) : "Les mêmes règles s'appliquent "dans une telle guerre que dans toute autre, les mêmes moyens de combat, le même "traitement des prisonniers, des combattants, des non-combattants, et de la propriété "privée sur le passage de l'armée: de même la simple justice exige que la même véra-"cité et la même bonne foi doivent guider les rapports de tous êtres moraux."

"Les nations traitant ainsi les rebelles, ne reconnaissent aucunement par là "qu'ils forment une puissance, ou qu'ils sont *de facto* un Etat. Il y a entre les belli-"gérants et une puissance belligérante une différence trop souvent oubliée.

"Quand une guerre se termine au désavantage des insurgés, la loi municipale "peut river le clou enfoncé par la guerre, peut pendre, suivant le procédé judiciaire, "au lieu de fusiller, et confisquer tout au lieu de piller une partie. Mais une nation "sage et civilisée n'exercera cette vengence légale qu'autant que les intérêts de "l'ordre publique l'exigeront impérieusement."

A la S. 146, il dit : "La possibilité de communication en temps de guerre "dépend de la confiance que reposent les belligérants en leur bonne foi respective "et cette confiance sur l'immuable inviolabilité de la vérité, Bynkershoek, qui "permet toute espèce de violence toute espèce de supercherie, est forcé de dire, "en termes déjà cités : "ego quidem omnem dolum permitto, sola perfidia ex-"cepta." On a nié qu'on devait tenir parole aux hérétiques, mais personne n'a "maintenu qu'on ne devait pas le faire avec des ennemis.

"Tel étant l'indubitable principe qui s'impose à la guerre comme la paix, "la guerre peut ainsi adoucir ses rigueurs, et interrompre pour un temps ses "violences, soit vis-à-vis quelques individus, soit vis-à-vis une province." * * *

Et encore (S. 15[illegible]) : "L'effet d'un traité touchant tous les sujets de plainte qui "ont donné naissance à une guerre, est de les faire disparaître. Ou, en d'autres ter-"mes, toute paix comporte une *amnistie* ou oubli des sujets de dispute, qu'elle soit ou "non expressément stipulée aux termes du traité. Ils ne peuvent de bonne foi être "ranimés, quoique la réoccurrence des mêmes faits puissent être la juste cause d'une "nouvelle guerre. Un droit abstrait ou un droit commun, cependant, passé sous si-"lence dans un traité, n'est pas pour cela prescrit ou oblitéré.

Maintenant, si les règles prescrites par ces auteurs doivent être considérées comme lois, comme elles le sont indubitablement, parce qu'elles sont adoptées par tous les écrivains qui traitent de la matière, et plus particulièrement parce qu'elles sont basées sur la justice et l'équité, peut-on prétendre qu'une amnistie générale n'est pas *due* à toutes les personnes impliquées dans les troubles du Nord-Ouest?

Ces personnes ont-elle droit de la réclamer?

N'est-il pas vrai :

1o. Qu'ils reçurent du représentant du gouvernement l'assurance que l'amnistie leur serait accordée à certaines conditions?

2o. Que le fait fut communiqué au gouvernement du Canada, qui agit en conséquence et en tira avantage?

3o. Que le moins qu'on puisse dire, est, que les délégués de ces personnes, et, par leur entremise, les insurgés eux-mêmes, furent induits à croire que s'ils agissaient comme ils ont fait ensuite, ils recevraient une amnistie sans restriction?

4o. Que les conditions stipulées ont été remplies par les insurgés et acceptées par le gouvernement ?

On ne peut que répondre affirmativement à chacune de ces questions.

Le lt.-gouverneur Archibald déclare dans son témoignage :

" La population était certainement convaincue qu'il y aurait une amnistie. Je " n'ai pas pu m'assurer si la population aurait agi autrement dans le cas où elle n'au- " rait pas été convaincue qu'il y aurait une amnistie."

Dans leur adresse au lieutenant-gouverneur Archibald, les habitants de la paroisse de St. Norbert dirent :

" Votre Excellence voudra bien, néanmoins, nous permettre de ne point lui dissi- " muler qu'il nous manque encore une chose essentielle ; nous l'attendons, cependant, " avec assurance, puisqu'ellle nous a été promise *par des hommes dont les paroles ne sau- " raient être vaines.* Votre Excellence, elle-même, a bien voulu assurer que tout ce " qui a été garanti par convention ne peut manquer d'être accordé."

Tous les faits et toutes les circonstances ne prouvent-ils pas la conviction et la croyance de ces personnes ?

Une autre raison pour laquelle, d'après toutes les lois une amnistie générale devrait être accordée; c'est que M. Archibald, comme lieutenant-gouverneur de Manitoba et représentant de Sa Majesté, pendant l'invasion fénienne d'octobre 1871, accepta les services de Riel et d'autres chefs de l'insurrection, pour organiser leurs compatriotes parce qu'ils étaient connus comme exerçant une immense influence. Il échangea des correspondances avec eux, leur promit protection s'ils voulaient aider à repousser les féniens, et après qu'ils eussent rassemblé leurs amis, il les rencontra, les félicita, leur pressa la main et les enrôla pour servir contre un ennemi de Sa Majesté qui envahissait le pays. Il communiqua tous ces faits au gouvernement canadien dans son mémoire No. 90.

Faisant allusion à la chose dans son témoignage, il dit : " En examinant le passé, je ne vois rien qui me fasse douter que j'aie bien fait et j'agirais encore de même dans les mêmes circonstances. *Si le pays a maintenant une province à protéger au lieu " d'avoir à la conquérir, elle le doit à cette politique de modération.*"

Maintenant, peut-on soutenir qu'après que le gouvernement de Sa Majesté eût requis et accepté les services de ces hommes, dont la conduite, dans ces temps d'excitation, empêcha une grande partie de la population du Nord-Ouest de joindre les envahisseurs, et contribua ainsi à décourager et repousser l'ennemi, et à "*garder cette province dans le domaine de Sa Majesté,*" suivant la propre expression de M. Archibald,—on doive encore les traiter comme rebelles, et leur dénier une amnistie qui leur a déjà été promise ? Je ne peux le croire ; une telle politique serait sans précédent dans l'histoire de l'Angleterre, et, dans mon opinion, serait un malheur.

Lorsque Lord Kimberley envoya sa dépêche du 24 juillet 1873, par laquelle il offrait, au nom du gouvernement impérial, de faire émettre une proclamation ne s'appliquant pas aux personnes impliquées dans ces troubles, il considérait, sans doute, l'affaire comme un cas ordinaire, et comme plusieurs Canadiens, n'avait aucune connaissance des faits révélés par le rapport du comité de la Chambre des Communes nommé pour s'enquérir des difficultés du Nord-Ouest ; car, eût-il connu ces faits, il aurait certainement agi autrement. Je n'ai aucun doute qu'il est du devoir du gouvernement canadien de soumettre la preuve qui a été faite au gouvernement impérial, et de recommander l'adoption de la politique à laquelle le Canada s'est engagé par les actes de ces représentants. Je ne doute pas qu'après avoir été complètement renseigné sur tous les faits, le gouvernement impérial, pour les raisons mentionnées plus haut, considérera de son devoir de proclamer une amnistie générale, s'étendant à toutes les personnes impliquées et couvrant tous les actes commis par elles comme insurgés, dans les troubles du Nord-Ouest, pendant les années 1869 et 1870, sans exception ni restriction.

De plus il appert, tant par le témoignage de plusieurs colons anglais devant le comité que par les adresses adoptées unanimement par les deux Chambres de la législature de Manitoba, pendant leur session de 1872, et sur lesquelles est basée leur requête à Sa Majesté,—que les deux races et en général les habitants de Manitoba,

comprennent qu'une amnistie fut promise, et sont impatients de voir l'affaire définitivement réglée, et, comme ils le disent dans leur requête, *et la solution finale de toutes les questions qui ont surgi de ces troubles.*

Ottawa, 1er octobre 1874.

(No. 9.) DOWNING STREET, 7 JANVIER 1875.

MILORD.—J'ai reçu le 29 *ultimo* votre dépêche No. 305 du 10 décembre, transmettant copie d'un arrêté du conseil par lequel vos ministres demandent au gouvernement de Sa Majesté de décider de toute la question des offenses commises en 1869 et 1870, par Riel, Lépine et autres, dans les Territoires du Nord-Ouest annexés au Canada, et que cette décision soit telle que l'exigent les circonstances existantes.

2. La phase où en est maintenant cette question exige qu'elle soit réglée sans retard, vu que Lépine, l'un des principaux auteurs du meurtre atroce qui a été le fait le plus notoire de la rébellion de Manitoba, est actuellement sous le coup d'une sentence de mort à raison de ce crime, et qu'il est devenu nécessaire de décider, non-seulement si la peine que la loi prescrit doit être infligée dans ce cas, mais aussi quelle ligne de conduite doit être adoptée à l'égard du cas correspondant de Riel, s'il arrivait que ce dernier se soumît ou qu'il fût amené à justice.

3. Je reconnais pleinement la plausibilité des motifs qui ont porté le gouvernement fédéral à se considérer incompétent à l'égard de cette affaire, motifs dont je laisserai pour le moment les détails de côté, et j'aurais été prêt à vous donner des instructions formelles si, après avoir examiné la question sous l'aspect modifié qu'elle m'est aujourd'hui présentée, j'eusse été d'avis que cette manière d'agir était la plus convenable.

4. Malgré la pleine confiance du gouvernement de Sa Majesté quant à la perfection et à l'impartialité de l'exposé que vous avez su faire des circonstances se rattachant à cette affaire, il existe de graves objections à ce qu'il se charge de décider une question qui ne peut être comprise dans toute son étendue que par ceux qui, demeurant sur les lieux, en connaissent tous les détails.

C'est à cause de la difficulté presque insurmontable, pour des personnes d'un pays éloigné et qui, nécessairement, ne peuvent connaître qu'imparfaitement les faits et les opinions, que la Reine confère aux gouverneurs de ses colonies l'exercice de la prérogative de faire grâce à ceux de leurs administrés condamnés pour crime par les tribunaux; et je suis décidément d'opinion que dans le 39me alinéa de votre dépêche, vous indiquez justement—ainsi que je vous l'ai dit par télégramme—la manière d'agir qu'il convient de suivre, c'est-à-dire que, agissant en vertu des pouvoirs dont vous êtes revêtu par les instructions royales, vous devez vous-même décider si la peine prononcée contre Lépine doit être subie ou modifiée. Vous vous proposez d'agir en cette affaire sous votre propre responsabilité, et je crois qu'en procédant de cette manière dans le cas présent, c'est-à-dire en relevant vos ministres—vu les circonstances particulières où ils se trouvent—de l'obligation où ils seraient, dans un cas ordinaire, de demander votre avis, et en rendant la décision selon votre propre jugement, vous satisferez mieux aux exigences actuelles.

5. Mais bien que je croie, pour les raisons que j'ai données, qu'il serait préférable que la démarche fut formellement faite par vous et non par le gouvernement de Sa Majesté, je consens volontiers à vous prêter le concours et l'appui que, d'après le 3me paragraphe de votre dépêche, vous et vos ministres croyez devoir résulter d'un calme examen de toute la question par ce gouvernement, accompagné de ses conclusions; et je me rends volontiers à ce désir, parce qu'il s'agit ici d'une question à l'égard de laquelle doit impartialement se prononcer une autorité, qui, bien qu'elle ne soit pas en rapport direct avec les sentiments personnels, politiques, religieux et nationaux qui ont pu être blessés, n'en est pas moins intéressée, et parce que je crois que l'expression de cette opinion peut être utile.

6. Je vais, en conséquence, faire de suite connaître brièvement la conclusion à laquelle j'en suis venue, que j'ai soumise à Sa Majesté, et qui, dans mon humble opinion, est à la fois juste et clémente au plus haut dégré compatible avec ces conditions de politique générale qui ne peuvent être entièrement mises de côté; et c'est avec beaucoup de plaisir que je puis adhérer à la ligne de conduite que vous-même

avez jugée appropriée aux considérations qui, après examen, n'ont pas paru de nature à justifier le complet pardon des crimes commis.

7. Voulant suivre l'ordre dans lequel vous avéz traité le sujet, je ferai d'abord observer qu'il est évident que ni la proclamation que l'on voulait émettre et qui, pour certaine cause, n'a pas été publiée à Fort-Garry en 1869, ni la correspondance citée dans les paragraphes de 4 à 7 de votre dépêche, ne sont aucunement applicables à l'état des affaires lorsque le meurtre atroce de Scott fut commis. Aucune chose promise (bien que ce fût de bonne foi) aux meurtriers par l'archevêque Taché, ni l'impression sous laquelle lui ou d'autres ont pu rester à la suite de conversations ou communications personnelles avec des ministres, ne sauraient être considérées comme obligeant la couronne à amnistier des actes inconnus du gouvernement fédéral lorsqu'il reçut les lettres qui lui dictaient ce qu'il avait à faire à Fort-Garry, actes que la Reine, si l'action du gouvernement impérial eût été nécessaire, n'eût pas été avisée de laisser impunis. La part prise par l'archevêque Taché dans cette affaire constituant la première des cinq raisons alléguées en faveur d'une amnistie, je ferai observer qu'avec tout le respect dû à son honnêteté et à ses bonnes intentions, il est impossible d'admettre qu'il y avait raison suffisante de croire que la couronne ou le gouvernement de la colonie agissant pour elle, lui ait conféré ou pouvait lui conférer, ou à toute autre personne, comme à un plénipotentiaire, le pouvoir de pardonner des crimes, quelle que fût leur atrocité, et dont la perpétration était même inconnue, et l'opinion par vous exprimée que la couronne n'est en aucune manière liée par les promesses de l'archevêque Taché est la seule que je croie soutenable.

8. Quand au second chef, basé sur les prétendus entretiens que l'abbé Ritchot, l'archevêque Taché et d'autres ont pu avoir avec le Gouverneur-Général et des membres du gouvernement fédéral, en 1870, j'ai pu, il y a quelque temps, examiner les deux versions, et je me formai alors l'opinion, que je maintiens encore, que l'abbé Ritchot s'est mépris pour une cause ou une autre sur ce qu'il lui a été dit au point d'avoir, non-seulement dénaturé l'opinion, mais aussi les paroles du Gouverneur-Général et d'autres officiers du gouvernement. Si j'apporte quelque restriction à ce que je viens de dire à l'égard de certaines observations inexactes ou trop encourageantes de la part de feu Sir G. Cartier, et qui, raisonnablement (bien qu'il n'y ait pas de preuve suffisante à cet égard) aient pu donner à l'abbé Ritchot un trop vif espoir quant au résultat de sa mission, je tiens en même temps à témoigner que Sir George Cartier figure dans cette affaire comme s'étant tenu dans la limite de ses pouvoirs et de ses devoirs vis-à-vis de son gouvernement, et qu'au moins une fois il a formellement dit ne pouvoir promettre ou assurer de pardon.

9. Le troisième chef, qui est à l'effet que les meurtriers de Scott représentaient un gouvernement de fait, et que, conséquemment, ils trouvent leur excuse dans la raison politique, je ne puis m'en occuper un seul instant. Dans les possessions britanniques de l'Amérique du Nord, il ne pouvait exister aucun droit d'établir un gouvernement *de facto* indépendant de Sa Majesté ou de ses officiers, ou à leur mépris, et d'après lequel on peut revendiquer une amnistie comme celle dont il s'agit, et tout argument appuyé sur l'opinion qu'un tel état de choses était possible n'est pas, selon moi, même digne d'être discuté.

10. Je ne puis, non plus, prendre en considération les motifs allégués en quatrième lieu—28me et 29me paragraphe de votre dépêche. Ils me paraissent étrangers à la question ; c'est pourquoi je passe au 5me chef, qui est bâsé sur les rapports, en 1871, du lt. gouverneur Archibald avec les meurtriers de Scott, rapports dus au peu de moyens dont disposait alors ce gouverneur pour repousser l'invasion fénienne qui menaçait alors la province, ce qui le contraignit à accepter toutes les offres de service qui pouvaient se présenter.

11. Admettant que M. Archibald aurait agi avec ces personnes comme avec tous autres membres de la société, qu'il avait reçu d'eux une aide considérable, et qu'il ne les aurait pas seulement remerciés formellement, mais leur aurait encore promis qu'il ne seraient point temporairement inquiétés à cause de leur crime, je n'hésite nullement à conclure que ni ces faits, ni même aucune autre promesse (s'il en eût fait) de faire son possible pour leur procurer une amnistie, ne peuvent être considérés

comme ayant mis la couronne dans l'obligation absolu de pardonner un crime si odieux que celui qu'ils ont commis.

12. M. Archibald ne peut, dans mon opinion, être considéré comme ayant représenté la couronne au point d'avoir eu le pouvoir d'assurer son action future à l'égard des faits maintenant sous considération. Les lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada, si importantes que soient leurs fonctions locales, font partie du personel administratif colonial, et sont plus immédiatement responsables au Gouverneur-Général en conseil. Ils n'ont point de commission de la Couronne et leurs pouvoirs et priviléges ne ressemblent aucunement à ceux des gouverneurs, ni même à ceux des lieutenants-gouverneurs des colonies, auxquels, après considération de leur capacité personnelle, la Reine délègue, sous le grand sceau et son propre seing et signature quelque partie de ses prérogatives, et à qui elle donne ses instructions. Mais je ne désire pas insister sur ce point, parce qu'en traitant avec un peuple ignorant et dont l'éducation est à moitié achevée, il est nécessairement désirable que l'on reconnaisse, autant que possible, les actes ou promesses qui paraissent raisonnablement lier ou engager, d'après ce que l'on pense, soit le gouvernement colonial ou le gouvernement impérial.

Mais, étant d'opinion, comme je le suis, que les services rendus par ces délinquants en 1871 sont dignes d'une haute considération et doivent être appréciés d'une manière favorable quand la loi doit recevoir son application à l'égard de leurs délits antérieurs ; et admettant, même, qu'il est également aussi impossible de permettre que la sentence de mort soit rigoureusement appliquée à des personnes qui ont été considérées et traitées comme elles l'ont été, qu'il est impossible de leur accorder l'impunité, je suis d'avis que la question que je suis appelé à considérer n'est pas tant de savoir si elles seront amnistiées (car on ne saurait émettre une semblable prétention) que de déclarer quel genre de châtiment il sera juste et raisonnable de leur infliger, vu les exigences rivales et particulières de leur position.

13. L'un de ces délinquants a déjà été trouvé coupable de meurtre par un jury, composé de manière à lui garantir que toute et chaque circonstance qui pourrait être justement invoqué en sa faveur serait par lui considérée d'une manière impartiale. Et tout en admettant pleinement la justice du verdict prononcé dans la cause de Lépine, je ne saurai partager l'opinion que Riel, dont la culpabilité n'était certainement pas moindre, put être assujéti à un châtimont moins rigoureux que celui qui est infligé à Lépine.

En résumé, après avoir considéré avec le plus grand soin cette question sous ses différents aspects, j'en suis venu à la conclusion que votre conduite sera marquée au coin de la clémence et de la justice en même temps, si vous donnez suite aux vues exprimées dans la dernière partie de votre dépêche, en ordonnant que la sentence de mort prononcée contre Lépine soit commuée. Vous n'indiquez pas quelle sera la durée de l'emprisonnement que vous considérez comme constituant une commutation de peine équitable, mais je présume que vous vous proposez de fixer un terme suffisamment long pour démontrer clairement que la Couronne, comme tous les citoyens bien pensants, partage l'opinion que le crime dont il a été reconnu coupable est tellement grave qu'on ne saurait le laisser sans châtiment. Lorsque Riel se sera livré, ou qu'il aura été amené à justice, il me paraîtrait juste qu'il dût être condamné au même châtiment que Lépine.

15. Je viens de vous faire connaître quelles sont les vues du gouvernement de Sa Majesté relativement à cette question difficile que vous êtes appelé à régler. Vous voudrez bien vous rappeler que mon prédécesseur vous a fait observer que les conseillers de Sa Majesté étaient d'avis que le meurtre de Scott doit être retranché de la liste des offenses qui ont quelque rapport avec les troubles de la Rivière-Rouge et pour lesquelles l'amnistie pourrait être accordée. Et j'ai la conviction, comme vous m'encouragez à l'espérer au commencement de votre dépêche, que la grande majorité des sujets canadiens de Sa Majesté partageront loyalement l'opinion que, bien qu'un meurtre comme celui de Scott ne puisse demeurer impuni, par la raison qu'il se rattachait à des troubles politiques, les personnes, néanmoins, qui s'en sont rendus coupables, peuvent être considérées, vu qu'il a été le résultat d'événements politiques, comme ayant acquis certain titre à la clémence en raison des services efficaces qu'ils ont rendus à l'Etat par la suite, et qu'en considération de ces services, leurs jours

doivent être épargnés. Vous comprendrez aisément qu'en vous exprimant en ces termes, une opinion formelle de la part du gouvernement de Sa Majesté, je vous donne l'assurance qu'on vous accorde cet appui des autorités impériales, que vous avez demandé et sur lequel vous pouvez compter dans les circonstances difficiles où vous vous trouvez.

16. Il reste encore à considérer une autre question, celle de savoir si on ne devrait pas déclarer comme condition de la commutation de la sentence prononcée, que les personnes directement impliquées dans le meurtre de Scott dussent être privées du droit de prendre part aux affaires politiques du pays. J'ai été excessivement peiné d'apprendre, avec un grand nombre de personnes qui s'énorguillissent comme moi des institutions politiques du Canada, que l'honneur de la législature avait été compromis par l'élection à la Chambre des Communes et par la présence dans son enceinte d'un criminel comme Riel, et je ne puis comprendre en aucune façon comment il se fait qu'aucune fraction de la population canadienne, à quelque race ou croyance qu'elle appartienne, puisse se méprendre sur la véritable portée de ces événements malheureux au point de les couvrir du voile du patriotisme. Je crois donc qu'il ne serait que juste, et qu'on relèverait par là même le niveau moral du gouvernement constitutionnel, qu'on déclarât que la mise en liberté des criminels, à l'expiration de leur sentence ainsi commuée, fut assujétie à certaines conditions rigoureuses concernant leur bonne conduite à l'avenir, s'ils continuent à demeurer dans aucune partie du pays, et subordonnée à leur exclusion complète de toute participation à la vie politique ou parlementaire.

Dans la prévision que vos ministres partageront cette opinion, je vous prie de les consulter sur le mode le plus propre à faire maintenir cette incapacité politique dont je viens de parler.

J'ai, etc.,

(Signé,) CARNARVON.

Au Gouverneur-Général,
Le très honorable
Comte de Dufferin, C. de St. P., C. C. B.,
etc., etc., etc.

TELEGRAMMES.

Le Comte de Carnarvon au Comte de Dufferin.

14 janvier 1875.

Ma dépêche concernant Lépine envoyée la semaine dernière vous approuve de vous passer de l'avis des ministres conformément à vos pouvoirs conférés dans les instructions, et vous annonce que ni l'amnistie ni un pardon complet ne sont possibles, mais la commutation est approuvée. Riel devrait être assujéti au même châtiment. Il est désirable de décréter l'incapacité politique. Télégraphiez, si vous désirez de plus amples renseignements.

CARNARVON

Le Comte de Dufferin au Comte de Carnarvon.

20 janvier 1875.

Guidé par les motifs exposés dans ma dépêche à Votre Seigneurie en date du 10 décembre, j'ai chargé mon ministre de la Justice, le 15 janvier, d'adopter les mesures nécessaires concernant la commutation de la peine de mort prononcée contre Lépine en un emprisonnement de deux ans avec la privation de ses droits politiques.

DUFFERIN.

Le Comte de Carnarvon au Comte de Dufferin, Gouverneur-Général.

26 janvier.

J'approuve entièrement la conduite par vous tenue dans l'affaire de Lépine.

CARNARVON.

CANADA.

(Copie—No. 17.)

MONTRÉAL, 29 janvier 1875.

MILORD,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus un certain nombre d'extraits et d'articles de fond de différents journaux publiés en Canada tant en français qu'en anglais, sur la commutation de la sentence de mort prononcée contre Lépine.

Votre Seigneurie ne peut éprouver que de la satisfaction en voyant avec quelle approbation générale ont été accueillies les conditions de la commutation. Bien que les sentiments, tant de la partie anglaise que de la partie française de la population fussent profondément affectés par les circonstances qui se rattachaient à cette affaire, et que cette question ouvrit une large porte à la discussion et à l'expression d'opinions différentes, c'est à peine si l'on a entendu chez les uns comme chez les autres aucun commentaire qui dénotassent la colère ou l'irritation. On sentait généralement que cette question se trouvait entourée de très-grandes difficultés, et la modération dont on a fait preuve dans tous les rangs de la société est pour l'avenir l'augure le plus favorable.

3. Quant à moi personnellement je ne saurais m'empêcher d'être profondément touché, en présence des témoignages de confiance que m'a accordés la population avec laquelle j'ai le bonheur d'être en rapport, de l'impartialité et la justesse de vue qui ont marqué la décision qu'il a été de mon devoir de rendre relativement à cette grave et importante question.

J'ai, etc.,

DUFFERIN.

Au Très-Honorable
Comte de Carnarvon,
Ministère des Colonies.

CANADA.

(No. 20.)

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 3 février 1875.

MILORD,

Comme suite à ma correspondance relativement à l'affaire de Lépine, j'ai l'honneur d'informer Votre Seigneurie que j'ai reçue de nombreuses pétitions demandant la commutation de sa sentence. Ces pétitions, a bien peu d'exceptions près, ont été préparées dans les différentes villes et villages de la province de Québec, et les signatures, qui y sont apposées, démontrent que dans presque tous les cas les pétitionnaires étaient d'origine franco-canadienne. Le nombre des pétitions reçues s'élève à deux cent cinquante-deux (252), et sont couvertes de cinquante-huit mille cinq cent soixante-huit signatures (58,568.)

Je remarque que nombre de signatures sont écrites de la même main, mais j'ai lieu de croire qu'elles ont été apposées, dans la plupart des cas, si non dans tous, par le prêtre ou autre personne chargée du soin de rédiger et de faire signer la pétition, à la demande des personnes dont elle porte les noms.

J'ai, etc.,

DUFFERIN.

Au très honorable
Le comte de Carnarvon.
etc., etc., etc.

CANADA.

No. 9.

Hotel du Gouvernement.
18 janvier 1875.

Milord,—Faisant suite à une correspondance antérieure, j'ai l'honneur d'expédier sous ce pli à Votre Seigneurie, copie d'une communication que j'ai adressée à l'honorable Télesphore Fournier, mon ministre de la Justice, par laquelle je lui donne instruction de commuer la peine capitale prononcée contre Ambroise Lépine, en l'emprisonnement pour deux années, et la privation, pour la vie, de ses droits politiques.

2. En me dispensant ainsi de l'avis de mes ministres responsables, et exerçant la prérogative royale au meilleur de mon jugement, je sais que j'assume une très-grave responsabilité, d'autant plus que les faits et considérations qui amènent cette décision sont d'une nature aussi complexe qu'embarrassente. Toutefois, je ne m'étendrai pas ici sur les détails que j'ai longuement expliqués dans des dépêches antérieures.

3. Je crois fermement que, dans l'intérêt général du pays, il est mieux que j'intervienne directement dans cette affaire.

4. Bien que la peine, telle que commuée, puisse ne pas sembler proportionnée à l'énormité du crime qu'elle doit punir, je crois avoir pris le meilleur moyen de concilier les exigences rivales issues de cette cause.

J'ai l'honneur d'être, Milord
De Votre Seigneurie,
Le très humble et très-obéissant serviteur,
DUFFERIN.

Au Très-Honorable
Secrétaire d'Etat au
Département des Colonies.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
15 janvier 1875.

MONSIEUR,—J'ai reçu ordre du Gouverneur-Général de vous informer que Son Excellence a examiné, avec un soin particulier et une pénible sollicitude, les dépositions et le dossier de l'affaire d'Ambroise Lépine, qui a été condamné à la peine capitale par la Cour d'Assises tenue à Winnipeg le 10ème jour d'octobre 1874, pour le meurtre de Thomas Scott, meurtre accompli le 4ème jour de mars 1870, au Fort-Garry.

Bien que Son Excellence approuve entièrement le verdict du jury et considère que le crime dont le prisonnier Lépine a été trouvé coupable n'est rien moins qu'un meurtre cruel et injustifiable, Son Excellence est d'opinion que des circonstances ultérieures et, notamment, les relations que les autorités de Manitoba ont eues avec le prisonnier et ses associés, sont de nature à entraver l'action de la justice.

Son Excellence croit en outre que la cause est maintenant sortie du domaine de l'administration de la justice et qu'il vaut mieux y appliquer les instructions royales qui autorisent le Gouverneur-Général, dans certains cas entraînant la peine capitale, à se dispenser de l'avis de ses ministres et à exercer la prérogative de la Couronne, d'après son libre jugement et sous sa responsabilité personnelle.

J'ai donc reçu ordre de vous informer que c'est le bon plaisir de Son Excellence que la peine capitale prononcée contre le prisonnier Lépine, soit commuée en deux années d'emprisonnement à partir de la date du jugement, et la privation, pour la vie, de ses droits politiques.

Son Excellence désire que l'acte donnant effet à cette commutation soit dressé immédiatement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

H. C. FLETCHER,
Secrétaire du Gouverneur-Général.

A l'Honorable
Ministre de la Justice,
Ottawa.

(No. 12.)

COURS DES ELECTIONS.

Règles générales de la cour des élections pour la province du Nouveau-Brunswick, en vertu des dispositions de l'acte 36 Vic., ch. 28, sec. 32,

Règles générales établies par la cour du Banc de la Reine de Sa Majesté pour Ontario, par et en vertu des dispositions de "l'Acte des élections fédérales contestées, 1874."

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, les règles ci-dessus ne sont pas imprimées.*]

(No. 13.)

RAPPORT DES OPÉRATIONS

DE

L'EXPLORATION GÉOLOGIQUE DU CANADA.

PAR

ALFRED R. C. SELWYN, M. S. R., DIRECTEUR,

POUR 1873-74.

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, le rapport ci-dessus n'est pas réimprimé dans les Documents de la Session.*]

RÉPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 18 février 1875, demandant un état indiquant, relativement aux allocations qui ont eu lieu et aux gratifications qui ont été accordées en vertu de l'acte 33 Vic., ch. 4, depuis le commencement de l'année 1874, les raisons pour lesquelles des pensions de retraite ont été accordées dans chaque cas, l'âge de chaque personne pensionnée, les noms et l'âge des personnes nommées pour succéder à celles mises à la retraite, et les charges et salaires de tels successeurs respectivement.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
Ottawa, 26 février 1875.

ETAT indiquant les noms et l'âge des personnes mises à la retraite depuis le commencement de l'année 1874, les raisons pour lesquelles ses pensions ont été accordées, les noms et l'âge des personnes nommées pour leur succéder, et les charges et salaires de tels successeurs.

Personnes mises à la retraite. Noms.	Ages.	Motifs de la mise à la retraite.	Successeurs. Noms.	Ages.	Salaires.	Emploi de ces successeurs.
					$ cts.	
Leandre Godin..	62	Age....................	Joseph Doutre....	...	$30 p. mois	Maître d'écluse, canal Lachine, durant la saison de navigation
John J. Drew.....	58	Mauvaise santé......	Aucun.			
Wm. Macavoy...	37	do	D. Campbell	....	$30 do	Eclusier, canal Rideau, durant la saison de navigation.
Andrew Elliott..	70	Age et infirmité.....	†G. J. Lorimer...	52	600 00	Messager, Chambre des Comm.
George W. Foott	72	do	George Rennie....	33	800 00	Assistant-percepteur du revenu de l'intérieur, Chatham, Ont.
G. Gourdeau......	49	Infirm. corporelle..	Antoine Després	36	800 00	Capt. du steamer *Napoléon III.*
Dunham Jones....	82	Age	IsaacBrockWells	62	400 00	Sous-percepteur de la douane, Maitland, Ont., ci-devant préposé au débarquement.
James Hills........	68	do	Aucun.			
James S. Morris.	62	do	do			
T. C. Weir.........	52	Non requis..	do			
David Calder. ...	68	do	do			
Thomas Vaux....	76	Age et infirmité.....	Henry Hartney.	52	2,600 00	Député greffier et comptable, Chambre des Communes.
Bryan Hayes... ..	61	do	R. Cardinal......	....	1,000 00	Commis, bur. du canal, Montréal
C. R. Ellis....... .	64	do	Archibald Hodge	35	500 00	Préposé au débarquement et examinateur, Ste. Catherine, O
James Reid.......	64	do	M. Brodrick......	....	$30 p. mois	Eclusier, canal Williamsburg, durant la saison de nav.
P. Durnford.......	70	Age......	D. Browne.........	....	1,800 00	Percepteur du revenu de l'intérieur, Montréal.
Victor E. Tessier	45	Infirm. corporelle..	J. De St. Denis Lemoine..	25	1,200 00	Greffier des jour. fran. du Sénat
J. C. Belleau.....	64	do ..	M. E. Tetu..	31	800 00	Percepteur des douanes, Gaspé.
John Brown......	86	Age et infirmité....	Aucun.			
Arthur Shaw......	65	do	James Wynn.......	37	400 00	Préposé au débarquement et examinateur, Niagara.
D. McCulloch	69	do ...	DanielMcDonald	38	1,400 00	Percep. des douanes, Pictou, N.E.
J. W. Verner......	53	Infirm. corporelle..	G. N. Mathewson	39	1,200 00	do do Sarnia, Ont.
A. L. Cardinal..	67	Age.....................	Lucien Dubé......	32	1,200 00	Messager en chef, Chambre des Communes.
F. Quinn.	44	Infirm. corporelle..	W. F. Whelan....	....	1,000 00	Com. au b. des insp-mes. de b., Q.
John Costley......	56	Mauvaise santé.....	H. McMillan	....	1,200 00	Secrétaire, bureau des statistiques, Halifax.
Wm. Dickinson..	63	Age....	Aucun.........	....	....	Bureau du député-inspecteur général, aboli.
R.S.M.Bouchette	69	do	James Johnson..	59	3,200 00	Commissaire des douanes.
*Robert Kerr.....	...	Réorganisation de bureaux.	John Graham.....	...	3,000 00	Auditeur et assistant-receveur-général, Victoria, C. B.
C. E. Ratchford.	64	do	John R. Wallace	51	1,800 00	Assistant-receveur-général. Halifax.
Thos Conner.	71	Age et infirmité....	J. R. Hendley ...	...	$30 p. mois	Eclusier, canal Welland, durant la saison de navigation.
Patk. Cummins.	83	do	M. Cochrane ...	....	30 do	Eclusier, canal Welland, durant la saison de navigation.
James Phillips....	66	do	Chas. H Collier.	....	30 do	Eclusier, canal Welland, durant la saison de navigation.

* Auditeur, Victoria, C. B. † Résigné depuis quelques jours.

MEMO.—Les details n'ont pas été obtenus à l'égard des blancs qui se trouvent dans la colonne des âges.

ETAT indiquant les noms des personnes mises à la retraite depuis le commencement de l'année 1874, etc.—*Suite.*

Personnes mises à la retraite.		Motifs de la mise à la retraite.	Successeurs.			Emploi de ces successeurs.
Noms.	Ages.		Noms.	Ages.	Salaires.	
					$ cts.	
Wm. Burley......	65	Age et infirmité....	Briggs Hare......	...	....	Assistant maître d'éclus°, canal Welland, durant la saison de navigation ....
Mme. Cook........	54	Infirm. corporelle..	Aucun.			
James McNab.....	47	do mentale......	do			
W. A. McCrae...	60	Age et infirmité......	Aaron Brownson	53	800 00	Percepteur des douanes, Dunnville, Ont.
John Clarke......	68	do	Wm. Bartlett.....	58	600 00	Préposé au débarquement et examinateur, Windsor, Ont.
L. Samson.........	65	do	Romain Cauchon	36	600 00	Garde-clefs, douane, Québec.
Jean Audette.....	54	Incapacité...........	Aucun.			
Henry Coffee.....	57	Mauvaise santé.....	do			
Daniel Hanvy....	69	Age....................	do			
L. Blanchard......	66	do	do			
T. C. Rabine.. ..	77	do	do			
George Ellis......	66	do	T. Broissoit........	...	850 00	Percepteur de péages, canal Beauharnois.
John Horn..	71	do	Aucun.			
R. H. Rae.........	63	Infirm. corporelle..	John Smith........	...	1,000 00	Agent d'immigration, Hamilton
G. W. Ranney....	52	Amélioration dans l'organisation ...	Thos. D. Belcher	...	1,000 00	Surintendant des trav. de Trent
George Futvoye.	66	Age....................	Charles E. Panet	44	3,200 00	Député ministre de la Milice.
John Quinton....	66	do	C. E. Ketchum..	...	1,400 00	Préfet du pénitencier de St. Jean, N. B.
W. A. Maingy....	67	do	A. McLellan......	34	730 00	Commis provisoire. Département des Postes.
D. J. McNeill.....	66	do	S. C. Campbell..	48	600 00	Surintendant de l'établissement de secours, St. Paul, N. E.
Edward Botterell	81	do	Peter Dunn......	50	1,000 00	Messager en chef, Sénat.
Henry Cotton....	56	Mauvaise santé.....	John Kidd.........	53	1,800 00	Premier commis, bureau du secrétaire du Gouverneur.
S. Ferland........	37	do	Aucun.			
John Conly	39	Non requis...........	W. Edmondson.	26	1,000 00	Gardien du phare et ingénieur du sifflet d'alarme, Ile au Phoque, Machias, et pour payer son aide.
T. B. Moberly....	66	Infirm. corporelle..	H. A. Hood	57	1,400 00	Percepteur des douanes, Yarmouth, N. E.
H. E. Dibblee.....	71	do	D. F. Merrit	35	900 00	Percepteur des douanes, Woodstock, N. B.
			do	...	400 00	Agent de banque d'épargné, Woodstock, N. E.
J. S. Smyth......	67	Age et maladie	Abraham Shaw..	25	900 00	Commis des douanes, Kingston, Ont.
James Struthers.	74	do	Aucun.			
Alfred Turgeon..	43	Maladie prolongée	do			
Wm. Wright......	62	Incapable de remplir ses devoirs...	do			

JOHN SIMPSON,
Assistant-Auditeur.

BUREAU DE L'AUDITEUR,
OTTAWA, 26 février 1875.

ETAT

De toutes les allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte 33 Vic., ch. 4, intitulé : " Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du Canada, en pourvoyant à la retraite en certains cas, des personnes qui y sont employées."

Date de l'ordre en conseil.	A qui accordée.	Allocation annuelle.	Gratifications.
1874.		$ cts.	$ cts.
19 mars	Selon l'état au parlement actuel	64,864 56	8,012 30
26 do et 18 juillet	William Macavoy		152 50
30 do	Andrew Elliott	145 68	
10 avril	George W. Foott	200 52	
10 do	Capt. E. Gourdeau	253 80	
1er mai	Dunham Jones	203 04	
1 do	James Hills	511 00	
1 do	James S. Morris	360 12	
1 do	T. C. Weir		273 [illegible]
1 do	David Calder		291 6
9 do	Thomas Vaux	1,400 00	
22 do	Bryan Hayes	413 64	
22 do	C. R. Ellis	191 76	
22 do	James Reid	139 32	
22 do	J. J. Drew $373 00 Moins allocation selon l'état 252 72	120 28	
4 juin	P. Durnford	1,190 00	
4 do	Victor E. Tessier	372 24	
4 do	J. C. Belleau	684 00	
4 do	John Brown	146 40	
4 do	Wm. Foster $167 54 Moins allocation selon l'état du 18 avril 1872 137 97	29 57	
20 do	Arthur Shaw	236 88	
18 juillet	D. McCulloch	511 98	
10 août	J. W. Verner	746 64	
10 do	A. L. Cardinal	1,031 28	
10 do	F. Quinn	347 76	
29 sept.	John Castle	592 20	
30 do	Wm. Dickinson	2,240 00	
30 do	R. S. M. Bouchette	2,240 00	
10 oct.	Robert Kerr	1,750 00	
10 do	C. E. Ratchford	782 08	
10 do	Thos. Connor	236 64	
10 do	Patrick Cummins	86 40	
10 do	James Phillips	111 36	
10 do	Wm. Burley	127 20	
10 do	Mrs. Cook	60 84	
10 oct. et 12 nov.	James McNab	228 12	
4 nov.	W. A. McCrae	431 52	
4 do	John Clarke	193 68	
4 do	L. Samson	321 96	
4 do	Jean Audette	851 16	
5 do	Henry Coffee	443 16	
5 do	Daniel Harvey	223 20	
5 do	L. Blanchard	155 16	
5 do	T. C. Racine	394 80	
5 do	George Ellis	449 76	
5 do	John Horn	170 64	
	A reporter	86,190 35	8,730 21

ETAT des allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte 33 Vic., ch. 4, intitulé : " Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du Canada, etc.—*Fin*.

Date de l'ordre en conseil.	A qui accordée.		Allocation annuelle.	Gratifications.
			$ cts.	$ cts.
1874.	*Report*		86,190 35	8,730 21
5 nov.	R. H. Rae		214 32	
5 do	G. W. Ranney		356 88	
12 do	George Futvoye		2,240 00	
12 do	John Quinton		808 56	
12 do	Wm. A. Maingy		350 00	400 00
12 do	D. J. McNeill		180 96	
12 do	Edward Botterell		350 00	
4 déc.	Henry Cotton		1,435 00	
4 do	Silenus Ferland		241 92	
4 do	John Goudge	$153 12		
	Moins allocation selon l'état du 15 février 1871	108 00		
			45 12	
1875.				
15 janvier	John Conly		144 36	
15 do	T. B. Moberly		937 84	
15 do	H. E. Dibblee		700 00	
15 do	J. S. Smyth		419 88	
15 do	James Struthers		300 00	
15 do	Alfred Turgeon		114 00	
15 do	Wm. Wright		158 88	
			95,188 07	9,130 21
	Moins-allocat. périmées par les décès de			
	John Duncan	$ 70 20		
	Wm. Armstrong	270 00		
	George Fisher	219 16		
	Paul Roy	50 16		
	Capt. Armstrong	960 48		
	Alph Annable	60 36		
	B. S. Lafleur	472 50		
	John Mason	160 65		
	S. G. Murray	497 00		
	R. H. Rae	214 32		
	Dugald Stewart	630 00		
	Etienne Parent	2,030 04		
	J. J. Drew	373 00		
			6,007 87	
			89,180 20	9,130 21

ÉTAT des recettes et paiements du fonds de retraite.

——	Recettes.	Paiements.
	$ cts.	$ cts.
Jusqu'au 30 juin 1873, d'après l'état daté du 19 mars 1874	157,441 69	104,749 33
Du 1er juillet 1873, au 30 juin 1874—Comptes Publics	34,620 18	64,442 84
	192,061 87	169,192 17

ÉTAT des employés du service civil, mis à la retraite (depuis le dernier état) et auxquels on a ajouté au nombre réel d'années de service.

Employés mis à la retraite.	No. d'années ajoutées.	Autorité.
J. W. Verner	3	Ordre en conseil 10 août 1874.
John Costley	10	do 29 sept. 1874.
Wm. Dickinson	3	do 30 do 1874.
R. S. M. Bouchette	7	do 30 do 1874.
C. E. Ratchford	10	do 10 oct. 1874.
Jean Audette	10	do 4 nov. 1874.
Henry Coffee	1	do 5 do 1874.
E. Botterell	2	do 12 do 1874.
George Futvoye	8	do 12 do 1874.
James Struthers	8	do 15 jan. 1875.

JOHN SIMPSON,
Assistant-Auditeur.

BUREAU DE L'AUDITEUR,
OTTAWA, 9 février 1875.

ETAT

DE LA

DÉPENSE PORTÉE AU COMPTE DES DÉPENSES IMPRÉVUES

EN VERTU D'ORDRES EN CONSEIL ET DE L'ACTE 37 VIC., CH. 1ER.

CÉDULE B.

DU 1ER JUILLET 1874, JUSQU'À CETTE DATE.

Etat de la dépense portée au compte des dépenses imprévues en vertu d'ordres en conseil et de l'Acte 37, Vic., ch. 1er. Cédule B, du 1er juillet 1874, jusqu'à cette date,

Date des ordres en conseil.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1874. 20 juin	J. U. Gregory, agent du département de la Marine et des Pêcheries.	Gratification à la veuve, mère de feu E. Fecteau, aide-mécanicien du steamer *Napoléon III*			56 00
8 juillet	Banque de Montréal en remboursement pour L.C.Ck.dép. des douanes	do à la veuve de feu P. Ahern de la douane			122 00
18 "	Receveur-Général	do à la veuve de feu W. B. Gwyn, de la douane, Port de Dundas			166 67
	do	A payer à F. Davis, Sarnia, pour serv. et dép. comme com. pour s'enquérir du fonc. de la loi pour emp. la vente des boissons eniv.		1,156 00	
	do	do Rév. J. W. Manning, Almonte, serv. et dép. comme com. pour s'enquérir du fonc. de la loi pour emp. la vente des boissons eniv.	854 60		
	E. J. Langevin, sous-secrétaire d'Etat	do Rév. J. W. Manning, Almonte, pour services et dépenses comme commissaire pour s'enquérir du fonctionnement de la loi pour empêcher la vente des boissons enivrantes	100 00	954 60	2,110 60
	Receveur-Général	do A Son Excellence le Gouverneur-Général, dépenses encourues pour réparations au steamer *Druid*			800 00
18 juillet	Département des Postes	Gratification à la veuve de feu Wm. Fenton, commis au bureau de poste de Montréal			133 33
10 août	Receveur-Général à payer à la banque de Montréal, St. Jean, N. B.	do à la veuve de feu W. H. Bowyer, de la douane, port de St. Jean, N. B.			166 67
14 "	Receveur-Général	Compensation à la veuve de Nathaniel Taggart, de Waddington, N. Y., pour une invention faite par son défunt mari de portes d'écluses en bois solide, tel que maintenant en usage sur les canaux du St. Laurent			2,000 00
26 "	do	Gratification à la veuve de feu R. Manson, de la douane, port de Potton			66 67
26 "	Receveur-Général à payer à la banque de Montréal, St. Jean. N. B.	do à la veuve de feu G. J. Harding, M.D., médecin-visiteur, St. Jean, N. B.			200 00
9 septembre	Dame Mary Ann Smith	do à la veuve de feu juge Smith, du comté de Victoria			400 00
7 "	Département du Revenu de l'Intérieur	do à la mère de feu Ed. Matte, du bureau des inspecteurs-mesureurs de bois, Québec			125 00
11 "	Receveur-Général	do à la veuve de feu juge Armstrong, du comté de Carleton			433 32
22 "	do	A payer à l'hon. Albert J. Smith, pour lui aider à payer les dommages et frais dans une action pour transgression en vertu de l'Acte des Pêcheries *in re* passe migratoire de la riv. Shédiac			3,190 97
30 "	R. S. M. Bouchette	Pour se procurer un résumé des ordres en conseil relatifs aux douanes			1,000 00

30 sept	R. P. McMillan	Gratification à la famille de feu J. N. Rose, surintendant du canal de Williamsburg			183 34
30 "	Receveur-Général	do à la famille de feu Charles Ready, commis au département des Finances			116 66
30 "	Receveur-Général à payer à la banque de la Colombie-Britannique	A payer à J. D. Edgar, dépenses d'une délégation à la Colombie-Britan.			1,000 00
10 "	Département des Postes	Gratification aux représentants de feu Philemon Pennock, commis des malles par chemin de fer			160 00
5 nov.	do	do aux représentants de feu Ed. Copley Coffin, commis au département des Postes			75 00
5 "	Receveur-Général	do à la veuve de feu S. T. Thibo, préposé au débarquement au Sault St. Marie			50 00
4 "	J. W. Harper	do à la famille de feu J. Radcliffes, aide-gardien d'écluse, canal Welland			76 00
5 "	do	do à la famille de feu T. Laidley, gardien d'écluse à Lindsay			20 00
10 avril	Receveur-Général	do à la veuve de feu J. H. McNider, évaluateur au port de Montréal			166 66
4 déc.	do	Frais de déménagement de P. Rattey, messager du Sénat, de Québec à Ottawa			55 37
12 "	do	Gratification à la veuve de feu J. G. Conway, assistant percepteur du revenu de l'intérieur, Hamilton			133 32
18 "	do	do à la fille de feu M. Melbourne, de la douane, port de Toronto			91 66
18 "	do	do à la veuve de feu Louis Gagné, de l'agence de la Marine t des Pêcheries, Québec			500 00
22 "	do	do aux représentants de feu Col. McDougall, payeur de la division militaire No. 4			100 00
26 "	Département des Postes	do à la veuve de feu Aylmer Langley, commis au bureau de poste, Toronto			183 33
20 nov.	Receveur-Général	do à la famille de feu R. H. Rae, agent d'immigration à Hamilton			166 66
1875. 8 jan.	do	do à la veuve de feu F. D. Burrowes, commis dans le bureau du Secrétaire du Gouverneur-Général			200 00
23 "	do	do à la veuve de feu R. Smith, de la douane, port de Québec			88 50
2 fév.	do	do à la veuve de feu John Little, de la douane, port d'Ottawa			100 00
1874. 5 nov.	Receveur-Général à payer à la banque des Marchands, Winnipeg	do à la veuve de feu W. T. Urquhart, commis du Conseil des Territoires du Nord-Ouest			266 66
		Total			14,704 39

3

Département des Finances,
Ottawa, 8 février 1875.

(No. 16.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 18 mai 1874, demandant copie de toute correspondance, de toutes instructions données aux inspecteurs de bateaux à vapeur, ou à aucun d'eux, de tous rapports, etc., concernant la destruction, par le feu, du bateau à vapeur "*Bavarian*" en novembre 1873.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
8 février 1875.

(No. 17.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 23 mai 1874, demandant les papiers, la correspondance et les minutes du conseil concernant la démission de M. H. J. Chaloner, de Québec, comme préposé à l'engagement des matelots.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
8 février 1875.

(No. 18.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 18 mai 1874, demandant toute la correspondance entre le gouvernement et toutes autres personnes au sujet de la nomination de commissaires de pilotes ; Aussi, toute la correspondance entre le gouvernement ou tout membre du gouvernement et autres personnes, au sujet de la démission de M. Hamilton comme percepteur des douanes à Sydney Nord.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
8 février 1875.

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, les réponses ci-dessus ne sont pas imprimées.*]

MESSAGE

RELATIF AUX

TERMES DE L'UNION

AVEC LA

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Imprimé par Ordre du Parlement.



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.
1875.

MESSAGE.

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information du Sénat et de la Chambre des Communes, des copies de la correspondance échangée au sujet du non-accomplissement des conditions de l'entrée de la province de la Colombie-Britannique dans la Confédération canadienne.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Février 1875.

CONDITIONS DE L'UNION—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

LISTE DES DÉPÊCHES, ETC.

(A.)

(No. 68.)

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
26 juillet 1873.

MONSIEUR,—A la demande de mes ministres, et pour qu'elle soit soumise à Son Excellence le Gouverneur-Général, j'ai l'honneur de transmettre une minute de mon conseil exécutif, représentant que le gouvernement fédéral n'a pas rempli les conditions imposées par le 11ème article de la convention de l'union de la Colombie-Britannique avec le Canada, et exprimant le regret que la construction du chemin de fer ne soit pas commencée, tout en protestant avec force contre l'infraction d'une condition si importante pour cette province.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOSEPH W. TRUTCH.

L'hon. J. C. Aikins,
Secrétaire d'Etat du Canada.

RAPPORT *d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur le* 25 *juillet* 1873.

Le comité du conseil s'est occupé de la question du non-accomplissement des conditions du 11ème article de la convention d'union avec le Canada.

Le comité regrette que la construction du chemin de fer ne soit pas commencée, et il proteste énergiquement contre cette infraction de la part du gouvernement fédéral à l'une des conditions si importantes pour la province.

Le comité demande l'approbation de Votre Excellence à ce qui précède, et si elle est accordée, il demande respectueusement que copie de cette minute soit immédiatement expédiée au gouvernement fédéral.

Pour copie conforme,
W. J. ARMSTRONG,
Greffier du Conseil Exécutif.

(No. 96.)

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
24 novembre 1873.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre ci-jointe une autre minute de mon conseil exécutif au sujet du non-accomplissement des conditions prescrites par le 11ème article de la convention de l'union de cette province au Canada.

Conformément à l'avis exprimé par mes ministres dans ce rapport, je vous prie de vouloir bien soumettre cette dépêche et son incluse à Son Excellence le Gouverneur-Général, et d'attirer son attention sur les autres rapports du conseil executif sur le même sujet et qui ont été expédiés avec mes dépêches Nos. 67 et 68, le 26 juillet dernier,—le dernier étant une protestation de ce gouvernement à l'adresse du gouvernement fédéral à raison de ce qu'il n'a pas fait commencer la construction d'un chemin de fer du Pacifique aux Montagnes Rocheuses, tel que prescrit par la 11me section de l'acte d'union—protestation restée jusqu'ici sans réponse,—et de prier Son Excellence de vouloir bien faire connaître en temps opportun à ce gouvernement quelle

mesure compte prendre le gouvernement fédéral pour remplir les conditions de l'union de cette province avec le Canada.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH W. TRUTCH.

L'honorable
Secrétaire d'Etat
du Canada.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur le 22 novembre 1873.

Le comité du conseil a pris en considération un mémoire de l'honorable secrétaire provincial, daté le 19 novembre 1873, exposant que le gouvernement de la Colombie-Britannique a protesté contre le non-accomplissement des conditions établies par la 11e section de l'acte d'union avec le Canada.

A part l'accusé de réception, le gouvernement fédéral n'a pas répondu aux dépêches transmises avec ce protêt.

Vu la situation des affaires, le gouvernement de la Colombie-Britannique a cru devoir attendre l'action du Parlement fédéral, que l'on supposait devoir se réunir sous peu, et qui, de fait, s'est réuni le 23 octobre dernier.

Le parlement du Canada a été ensuite prorogé—il ne doit pas se réunir de nouveau avant le mois de février prochain—sans avoir fait de dispositions pour la construction du chemin de fer du Pacifique.

L'assemblée législative de la province est convoquée pour le 18 décembre prochain, et le non-accomplissement des conditions de l'union avec le Canada est la cause d'un malaise général. Le comité avise en conséquence Votre Honneur de demander au gouvernement fédéral, par la voie qu'il appartient, de faire clairement connaître sa politique à l'égard des conditions de l'union, afin de pouvoir en informer la législature à l'ouverture de sa prochaine session, et de le prier de faire part par le télégraphe, et le plus tôt possible, de sa décision sur ce point.

Si le présent rapport est approuvé, le comité suggère respectueusement à Votre Honneur de le faire transmettre à Son Excellence le Gouverneur-Général, tout en attirant son attention sur les minutes du conseil au même sujet (datées le 25 juillet dernier) et dont l'une proteste contre l'infraction à l'article 11me., et l'autre nie au gouvernement fédéral le droit de disposer des terres publiques pour des fins de chemin de fer jusqu'à ce que la voie ferrée soit définitivement tracée.

Pour copie conforme,

W. J. ARMSTRONG,

Greffier, C. E.

A Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Colombie-Britannique, Victoria.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche No. 93 du 24 ultimo, renfermant, comme suite à vos dépêches sur le sujet, une autre minute de votre Conseil Exécutif relative au non-accomplissement. par le gouvernement fédéral, du 11me. article des conditions de l'union de la Colombie-Britannique avec le Canada, en réponse, je vous informe que le gouvernement va s'occuper de l'affaire.

J'ai, etc.,

Secrétariat d'Etat, 13 décembre 1873.

(381 D.)

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil le 23 décembre 1873.

Le comité a pris en considération la dépêche du 24 novembre 1873 du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, dans laquelle se trouvait une autre minute de son conseil exécutif au sujet du non-accomplissement, par le gouvernement fédéral, des conditions de l'union de cette province avec le Canada, et déclarant que selon l'avis de ses ministres exprimé dans cette minute, il demandait que cette dépêche et son incluse fussent soumises à Son Excellence avec les minutes précédentes de son conseil exécutif sur le même sujet et renfermées dans ses dépêches Nos. 67 et 68 du 26 juillet dernier, dont l'une était une protestation de son gouvernement à l'égard du non-accomplissement, par le gouvernement du Canada, de la condition de commencer la construction d'un chemin de fer du Pacifique aux Montagnes Rocheuses dans les deux années de l'union, conformément au 11me article de la convention de cette union, protestation qu'il dit être restée sans réponse, et demandant à Votre Excellence de faire connaître en temps opportun la politique que compte adopter le gouvernement fédéral pour se conformer au 11me article des conditions de l'union de cette province avec le Canada.

Le comité du conseil recommande respectueusement que le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique soit informé que ce gouvernement s'occupe vivement de la construction du chemin de fer du Pacifique, du projet duquel M. Mackenzie, dans son discours à Sarnia, le 25 novembre, a fait connaître les principaux traits. Il est à croire que ce projet sera accepté par tout le Canada, y compris la Colombie-Britannique, et le gouvernement a l'espoir que sous peu il sera en mesure de traiter le sujet avec cette province d'une manière plus définitive.

Pour copie conforme,

W. A. Himsworth,

Greffier, C. P.

A l'honorable Secrétaire d'Etat,

etc., etc., etc.

(590–246.)

Secrétariat d'Etat

20 décembre 1873.

Monsieur,—Relativement à vos dépêches, Nos. 68 et 96, du 26 juillet et du 24 novembre derniers, respectivement, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse, pour l'information de votre gouvernement, une copie d'un ordre de Son Excellence le Gouverneur en conseil, au sujet du prétendu défaut d'accomplissement par le gouvernement fédéral de la 11me section de l'Acte concernant l'union de la province de la Colombie-Britannique avec le Canada.

23 décembre 1873.

J'ai, etc.

A Son Honneur,

Le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique,

Victoria.

(No. 4.)

Colombie–Britannique,

Hotel du Gouvernement

21 janvier 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu et mis devant mon Conseil Exécutif votre dépêche du 30 décembre dernier, ainsi que la copie qui

l'accompagnait, d'un ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, au sujet du défaut d'accomplissement, de la part du gouvernement fédéral, de la 11me section de l'acte concernant l'union de cette province avec le Canada.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOSEPH W. TRUCH.

A l'honorable D. Christie,
Secrétaire d'Etat du Canada,
Ottawa.

(B.)

[Copie du No. 9.—633 D.]

COLOMBIE–BRITANNIQUE.
HOTEL DU GOUVERNEMENT,
25 février 1874.

Copie d'adresse.

Minute du Conseil Exécutif.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse une copie d'une adresse, qui m'a été présentée par l'Assemblée Législative de cette province, me priant de protester, au nom de la Législature et de la population de la Colombie-Britannique contre l'infraction à la 11e section concernant l'acte d'union de la Colombie-Britannique avec le Canada, en vertu de laquelle le gouvernement fédéral s'engageait à faire commencer simultanément, dans les deux années à compter de la date de l'union, la construction d'un chemin de fer du Pacifique aux Montagnes Rocheuses, et du point qui pourra être choisi, à l'est des Montagnes Rocheuses, jusqu'au Pacifique, pour relier la côte maritime de la Colombie-Britannique au réseau des chemins de fer canadiens, et me priant également d'insister sur l'absolue nécessité qu'il y a de faire commencer effectivement la construction de ce chemin de fer de la côte maritime de la Colombie-Britannique de bonne heure cette année.

Je vous transmets également ci-incluse une minute de mon Conseil Exécutif, qui s'accorde avec la demande contenue dans cette adresse, et me recommande d'en faire parvenir une copie à Son Excellence le Gouverneur-Général, en le priant de vouloir bien ordonner qu'on y fasse droit de suite.

En conséquence, conformément à l'avis de mes ministres, je vous prie de vouloir bien mettre cette dépêche et ses incluses devant Son Excellence le Gouverneur-Général et de recommander à l'attention bienveillante de Son Excellence les représentations et la demande pressante du gouvernement et de la législature de la Colombie-Britannique, qui s'y trouvent énoncées.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOSEPH W. TRUTCH.

A l'honorable D. Christie,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, le 23ième jour de février 1874.

Le comité du conseil a pris en considération une addresse de l'Assemblée Législative du 9 courant, concernant l'infraction à la section relative au chemin de fer contenue dans l'acte d'union.

Le 25 juillet dernier, et plus tard, le 24 novembre dernier, il a été expédié d'énergiques protestations et représentations au sujet de l'adresse au gouvernement fédéral, qui n'a pas encore transmis à cette province aucune réponse d'un caractère rassurant.

Ce silence a produit un sentiment de malaise qui va en augmentant.

Le comité est d'avis que l'on devrait adresser à Son Excellence le Gouverneur-

Général un autre protêt tout à la fois énergique et respectueux contre la ligne de conduite tenue par le gouvernement fédéral.

Le comité recommande que Son Honneur le lieutenant-gouverneur, dans le cas où il approuverait le présent rapport, soit respectueusement prié de vouloir bien faire transmettre une copie de l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en le priant de vouloir bien ordonner qu'on y fasse droit de suite.

Le comité conseille que l'on adopte ses recommandations.

Pour copie conforme,

W. J. Armstrong,
Greffier, Conseil Exécutif.

A Son Honneur l'honorable Joseph William Trutch, lieutenant-gouverneur de la Province de la Colombie-Britannique.

" Plaise à Votre Honneur.—Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, " l'Assemblée Législative de la province de la Colombie-Britannique, réunis en Parle- " ment, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Honneur pour le prier " respectueusement de vouloir bien prendre en considération la résolution suivante de " la Chambre : Considérant, que le 20ème jour de juillet 1871, la colonie de la " Colombie-Britannique est entrée dans la Confédération pour en faire partie, confor- " mément à certaines conditions, et considérant que par la 11e section de l'acte " d'union le gouvernement fédéral s'est engagé à faire commencer simultanément " dans les deux années à compter de la date de l'union, la construction d'un chemin " de fer du Pacifique aux Montagnes Rocheuses, et du point qui pourra être choisi, à l'est " des Montagnes Rocheuses, jusqu'au Pacifique, et considérant que les deux années " mentionnées dans cette section sont expirées le 20 juillet dernier, et que la construc- " tion de ce chemin de fer n'a pas été commencée alors, ni depuis, ce qui fait éprouver " des pertes et des dommages considérables à la population de cette province, qu'il soit, " en conséquence résolu qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le " lieutenant-gouverneur, le priant respectueusement de protester, au nom de la " législature et de la population de cette province contre l'infraction à cette clause " très-importante des conditions de l'union, et de faire sentir à l'administration " actuelle l'absolue nécessité qu'il y a de faire commencer effectivement de bonne " heure cette année la construction de ce chemin de fer de la côte maritime de la " Colombie-Britannique. "

J. Roland Hett,
9 février 1874. Greffier de la Chambre d'Assemblée.

Secrétariat d'Etat.
12 mars 1874.

Monsieur.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche No. 9, du 25 février dernier, accompagnée d'une copie d'une adresse de l'Assemblée Législative de la province de la Colombie-Britannique et d'une minute de votre Conseil Exécutif basée sur telle adresse, relativement au défaut d'accomplissement de la 11ème section de l'Acte concernant l'union de la province avec le Canada.

Votre dépêche et ses incluses seront soumises à la considération de Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil.

J'ai, etc.
(Signé) E. J. L.

A Son Honneur.
Le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique,
Victoria.

(Télégramme.) Victoria, C. B., 8 mai 1874.

Comme il est rumeur ici aujourd'hui que le premier ministre a déclaré dans la Chambre des Communes, le 4 mai courant, qu'on ne commencerait à faire construire

cette année le chemin de fer dans la Colombie-Britannique, ce gouvernement demande instamment à être de suite renseigné complètement par le télegraphe sur les détails de la politique adoptée par le gouvernement fédéral au sujet de la section de l'Acte d'union réglant la construction du chemin de fer.

Jos. W. Trutch,
Lieutenant-Gouverneur.

A l'honorable
Secrétaire d'Etat du Canada.

(C.)

(Télégramme.)

Conseil Privé, Canada,
Ottawa, 8 mai 1874.

Au Lieutenant-Gouverneur Trutch :—

M. Mackenzie a simplement déclaré qu'il était impossible de commencer à construire de chemin tant qu'on n'en aurait pas déterminé la localisation. Qu'un parti nombreux d'explorateurs était à l'œuvre, et qu'il n'y avait aucune raison de croire qu'il serait possible de terminer les travaux d'exploration avant la fin de l'année.

(I.)

(No. 301.)

Ottawa, 26 décembre 1873.

Milord,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-incluse et pour votre information une
24 mars. copie d'une dépêche du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique au Secrétaire d'Etat du Canada, transmettant une minute de son Conseil Exécutif, au sujet du défaut d'accomplissement de la part du gouvernement fédéral de la 11me section de l'acte d'union avec cette province concernant la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Je prends aussi la liberté de vous adresser une copie du rapport d'un comité du
23 décembre. conseil privé du Canada, relativement à la dépêche ci-dessus, établissant que mon gouvernement dévoue sa plus sérieuse attention au projet de construire un chemin de fer jusqu'au Pacifique.

J'ai l'honneur, etc.

Dufferin.

Le comte de Kimberley.

(D.)

(No. 381.)

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvë par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, le 23 décembre 1873.

Le comité a pris en considération la dépêche datée le 24 novembre 1873, du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, transmettant en outre une minute de son Conseil Exécutif concernant le défaut d'accomplissement, de la part du gouvernement fédéral, de la 11me section de l'acte d'union de cette province avec le Canada, et exposant que d'après l'avis de ses ministres exprimé dans cette minute, il demande que cette dépêche et ses incluses soient mises devant Son Excellence, avec les minutes antérieures de son Conseil Exécutif au même effet, transmises pour être prises en considération, avec ses dépêches Nos. 67 et 68 du 26 juillet dernier, dont la dernière, qui était accompagnée d'un protêt de la part de ce gouvernement vu le défaut du gouvernement fédéral de commencer à faire construire, dans les deux années à compter de la date de l'union, un chemin de fer du Pacifique aux Montagnes Rocheuses, tel que pourvu par la 11me section de l'acte d'union, est demeurée, dit-il, sans réponse jusqu'à présent, dépêche par laquelle il prie Votre Excellence de faire connaître à ce gouver-

nement de la manière que l'on pourra croire alors la plus propre à faire droit à la demande formulée par ses ministres, la ligne de conduite que se propose de tenir le gouvernement fédéral pour remplir les obligations énoncées dans la 11me section de l'acte d'union de cette province avec le Canada.

Le comité du Conseil recommande respectueusement que le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique soit informé que ce gouvernement s'occupe avec la plus grande sollicitude du projet de construire le chemin de fer du Pacifique, projet dont M. Mackenzie a donné un aperçu dans son discours prononcé à Sarnia, le 25 novembre, et qui sera agréé, dans l'opinion du Conseil, par toutes les provinces de la Confédération, y compris la Colombie-Britannique, et le comité du Conseil espère qu'il pourra, avant qu'il soit longtemps, communiquer à cette province des renseignements plus précis sur cette question.

Pour copie conforme

W. A. Himsworth,
Greffier, Conseil Privé.

[Copie No. 96.]

Hotel du Gouvernement,
24 novembre 1873.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus une nouvelle minute de mon Conseil Exécutif relativement au défaut d'accomplissement de la part du gouvernement fédéral de la 11ème section de l'acte d'union de cette province avec le Canada.

D'après l'avis de mes ministres, exprimé dans la minute, je prends la liberté de vous prier de vouloir bien attirer l'attention de Son Excellence le Gouverneur-Général sur les minutes antérieures de mon Conseil Exécutif relativement à la même question, minutes qui furent transmises, pour être prises en considération par Son Excellence le Gouverneur-Général, avec mes dépêches, Nos. 67 et 68, du 26 juillet dernier, dont la dernière, qui était accompagnée d'un protêt de la part de ce gouvernement, vu le défaut du gouvernement fédéral de commencer à faire construire, dans les deux années à compter de la date de l'union, un chemin de fer du Pacifique aux Montagnes Rocheuses, tel que pourvu par la 11ème section de l'acte d'Union, est demeurée sans réponse jusqu'à présent, et d'engager Son Excellence de faire connaître à ce gouvernement de la manière qu'il croira alors la plus propre à faire droit à la demande formulée par mes ministres, la ligne de conduite que se propose de tenir le gouvernement fédéral pour remplir les obligations mentionnées dans la 11ème section de l'acte d'union de cette province au Canada.

J'ai, etc.,

Joseph W. Trutch.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, le 22ème jour de novembre 1873.

Le comité du Conseil, ayant pris en considération un mémoire de l'honorable Secrétaire Provincial en date du 19 novembre 1873, exposant les faits—

Que le gouvernement de la Colombie-Britannique a protesté, vu le défaut du gouvernement fédéral de remplir les obligations énoncées dans la 11ème section de l'acte d'union.

Qu'en dehors de l'accusé de réception, le gouvernement féderal n'a fait aucune réponse à la dépêche contenant le protêt.

Que le gouvernement de la Colombie-Britannique prenant en considération l'état actuel des affaires sera obligé, en attendant, de s'en rapporter à l'initiative du parlement du Canada, qui devait se réunir sous peu, et qui de fait, s'est réuni à Ottawa le 23ème jour d'octobre dernier.

Que le Parlement du Canada est prorogé pour ne se réunir qu'au mois de février prochain, sans adopter aucune mesure relativement à la construction du chemin de fer du Pacifique.

Que l'Assemblée législative de la province est appelée à se réunir à Victoria, le 18ème jour de décembre prochain.

Que le défaut du gouvernement fédéral de remplir ses obligations aux termes de l'acte d'union a fait naître un sentiment pénible de malaise et de découragement, dans toutes les parties de la province.

Le comité conseille à Votre Honneur de demander au gouvernement de la Puissance, par la voie autorisée, de préciser qu'elle est sa politique à l'égard de l'accomplissement du 11e article des conditions de l'union, afin que la législature puisse en être informée à l'ouverture de la session prochaine.

Le comité demande aussi que la décision prise soit communiquée par le télégraphe à Votre Honneur le plus tôt possible ; et il suggère respectueusement que si le présent rapport est sanctionné, Votre Honneur voudra bien le transmettre à Son Excellence le Gouverneur-Général : il attire de plus son attention sur les procès-verbaux du conseil, portant chacun la date du 25 juillet dernier, sur le même sujet ; l'un étant une protestation contre la violation de l'article onze, et l'autre la dénégation du droit du gouvernement de la Puissance à un transport ou réserve d'aucune partie des terres publiques pour des fins de chemins de fer, tant que la ligne du chemin de fer ne sera pas définie.

Pour copie conforme.

W. J. ARMSTRONG,
Greffier du Conseil Exécutif.

(2.)

(Canada.—No. 370.)

DOWNING STREET,
15 janvier 1874.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche, No. 301, en date du 26 décembre, renfermant la copie d'une dépêche du lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, plus la copie d'un procès-verbal de son Conseil Exécutif, relative à la violation, de la part du gouvernement canadien, de l'article onze des conditions de l'union entre cette province et le Canada touchant la construction du chemin de fer du Pacifique.

J'ai l'honneur d'être, milord,
De Votre Seigneurie le très-humble et obéissant serviteur,
KIMBERLEY.

Le Gouverneur-Général
Le très-honorable
Le comte de Dufferin, C. P., C. C. B.
etc., etc., etc.

(2½.)

(Confidentielle—Copie 3,494.)

OTTAWA, 19 février 1874.

MON CHER MONSIEUR,—Dans vos conversations avec les personnes au pouvoir ou en dehors du pouvoir dans la Colombie, il serait bon que vous leur fissiez comprendre qu'en proposant de prolonger le temps fixé pour la construction du chemin de fer au-delà des limites convenues en premier lieu, nous n'agissons que sous l'empire d'une nécessité absolue ; et que nous voulons instamment atteindre le but désiré de tous, c'est-à-dire la prompte construction du chemin.

Nos ingénieurs nous informent, cependant, qu'il est matériellement impossible de construire le chemin dans cet espace de temps, savoir: dans le temps stipulé aux conditions de l'union, et que toute tentative à cet égard ne peut qu'amener de grandes dépenses inutiles et du désordre dans les finances. Vous pouvez citer le fait que les explorations du chemin de fer Intercolonial furent commencées en 1864, les travaux poussés sans interruption depuis lors, et que malgré toute l'expédition possible, elles ne sauraient être parachevées avant dix-huit mois. S'il faut tant de temps dans une contrée établie pour construire 500 milles de chemin de fer au milieu de toutes les facilités possibles pour se procurer, en tous sens, les approvisionnements et les objets nécessaires, il n'est pas difficile de concevoir quel temps et quel labeur il faudra pour construire une ligne cinq fois plus longue dans une contrée à peu près déserte.

Vous ferez remarquer que c'est précisément parce que nous désirons agir de bonne foi avec la Colombie, que nous nous déclarons de suite incapables de remplir à la lettre les conditions du contrat d'union,—que rien n'eut été plus facile pour nous que de nous taire à cet égard, ou d'entreprendre négligemment la tâche de terminer le chemin avant le mois de juillet 1881. Animés au contraire des meilleurs sentiments de franchise et d'honnêteté à l'endroit de la Colombie, nous avons considéré ce qu'il nous était possible de faire pour créer de suite une voie facile à travers le continent en attendant la ligne complète d'un chemin de fer.

Vous leur ferez observer que, faisant comme nous, partie de la Puissance, ils sont aussi, comme nous, intéressés à l'adoption d'une politique sage et judicieuse; et que si, contre toute raison, ils insistent sur des impossibilités, ils ne feront que braver toutes les autres provinces de la Puissance de même que les lois de la nature.

Que s'ils insistent trop sur la "livre de chair," ils feront naître chez le peuple en général la détermination de n'accorder à l'avenir que la "livre de chair" seulement.

N'oubliez pas que le Canada n'est tenu que de se rendre sur les bords du Pacifique, et non à Victoria ou à Esquimalt, et vous leur ferez entendre que toute extension au-delà de la source des eaux à Bute Inlet, ou de toute autre partie des eaux de la mer que l'on pourra atteindre, dépendra entièrement de la bonne volonté qu'ils mettront eux-mêmes à consentir à la prolongation raisonnable du temps ou à la modification des conditions arrêtées dans le principe.

Vous leur rappellerez aussi les conditions qu'ils ont eux-mêmes posées, conditions auxquelles leur législature locale a donné son assentiment, et vous leur ferez remarquer que ce n'est que par un acte insensé de l'administration d'ici que de semblables conditions ont pu être mises à l'union avec la Colombie; que ce n'a pu être que parce que cette administration était à la recherche de moyens de se procurer un patronage considérable immédiatement avant les élections générales, et parce qu'elle voyait dans les luttes prochaines un moyen d'emporter les élections, que la province a obtenu sur le papier des conditions qu'elle savait bien dans le temps ne pouvoir être remplies.

Si, parmi les hommes marquants de la province, vous en trouvez qui soient favorablement disposés à considérer et admettre la nécessité évidente d'accorder le temps nécessaire pour faire le chemin à travers la Colombie, essayez de vous assurer quel prix ils attacheraient à leur consentement.

Vous ferez aussi remarquer que l'action de ce gouvernement dans la question du bassin de carènage, et l'engagement de payer d'avance et comptant ce qui reste de la dette avec laquelle il fut permis à la Colombie d'entrer dans l'union, démontrent suffisamment qu'il ne se croyait pas obligé de s'en tenir strictement aux termes de l'union, mais qu'il désirait au contraire aller au-delà, chaque fois que les nécessités de la province exigeraient cette déviation, et que nous comptions assez naturellement sur une conduite analogue de la part de la province.

Dans le cas où vous trouveriez quelque disposition à prolonger le temps fixé pour la construction du chemin, vous ferez votre possible pour obtenir d'eux, directement ou indirectement, quelque proposition, et vous nous communiquerez ce fait de suite, par télégramme chiffré.

Si, au contraire, ils ne faisaient ou ne semblaient pas enclins à faire aucune proposition, vous nous télégraphieriez les conditions qui seraient, à votre avis, acceptables, mais vous devrez attendre notre réponse avant de les leur proposer.

Si les hommes marquants montraient quelque disposition à négocier, vous tâcherez de vous assurer quelque chose comme une combinaison des partis qui donneraient leur assentiment à toute proposition de nature à être généralement acceptée.

Il serait bon que vous prissiez les moyens nécessaires pour sonder le sens populaire sur la question du chemin de fer. Vous pourriez y arriver en vous mêlant au peuple et en le laissant franchement discourir sur le sujet, tandis que vous recueilleriez et noteriez vos impressions, tout en ne perdant pas de vue que ces gens peuvent se laisser guider par des considérations de localité plutôt que par l'intérêt de la question générale.

Vous feriez bien aussi de ne pas restreindre vos observations au voisinage des bureaux du gouvernement ou de Victoria; passez sur la terre ferme et voyez les gens de Westminster et des autres villes et villages de la partie basse de la rivière Fraser.

Il est possible que vous découvriez par là quelque disposition à entrer en négociation avec Ottawa, dans ce cas vous nous donnerez connaissance du fait.

Vous prendrez tout particulièrement soin de ne pas admettre que nous sommes tenus de construire le chemin jusqu'à Esquimalt, ou quelque autre endroit de l'île ; et tout en évitant de les menacer que le chemin ne sera pas construit là, faites-leur comprendre, néanmoins, que ce n'est qu'une pure concession, et que sa construction devra dépendre de la conduite raisonnable qu'ils tiendront relativement aux autres parties du projet.

Il est possible que le gouvernement local veuille déléguer les membres des Communes pour traiter ici de la question ; dans ce cas, vous devez rester à votre poste jusqu'à ce que vous receviez de nous une lettre ou autre missive.

Vous ne négligerez aucune occasion de noter tout ce qui peut se rattacher aux affaires du Canada, conformément aux instructions qui vous seront envoyées.

Je suis, mon cher monsieur,

Votre dévoué,

A. MACKENZIE.

OTTAWA, 19 février 1874.

CHER MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter M. D. E. Edgar, de Toronto, qui se rend dans votre province, en mission politique pour le gouvernement. M. Edgar s'abouchera avec vous et les autres membres du gouvernement de la Colombie, relativement à la question qui a récemment agité l'esprit public dans la Colombie ; il sera heureux de connaître vos vues sur la politique du gouvernement à propos de la construction du chemin de fer.

Si la réunion du parlement ne devait pas avoir lieu dans quatre semaines, quelques-uns des membres du gouvernement auraient fait une visite à votre province ; mais M. Edgar, qui est un homme public, est très-connu ici, et possède une connaissance parfaite des questions qu'il aura à discuter avec vous.

Je n'ai pas besoin, sans doute, de vous donner l'assurance de mon désir sincère de faire tout ce qui est en mon pouvoir, pour agir non-seulement avec justice mais avec libéralité vis-à-vis de la Colombie.

Il est de votre intérêt, comme de celui du Canada, que nous reconnaissions réciproquement toutes les difficultés inévitables qui entourent la question, et que nous prenions de concert toutes les mesures propres à les tourner ou à les surmonter.

Nous avons engagé M. Edgar à se rendre à la Chambre, parce que nous avons pensé que vous préféreriez une conférence pleine et entière avec un agent à une correspondance prolongée et peut-être insatisfaisante en fin de compte.

J'ai l'honneur d'être,

Votre dévoué,

A. MACKENZIE.

L'hon. Geo. A. Walkem,
Procureur-Général, Victoria.

---

21 février 1874.

MONSIEUR,—Le porteur de la présente est James D. Edgar, écr., avocat, de Toronto, qui visite la Colombie en qualité d'agent du gouvernement canadien, pour s'entendre avec votre gouvernement touchant l'agitation récente soulevée à propos de la prolongation du temps pour la construction du chemin de fer du Pacifique au-delà de l'époque promise dans les conditions de l'union.

M. Edgar dira à Votre Excellence combien nous sommes désireux de faire tout ce qui dépend de nous pour satisfaire aux vues de vos administrés.

Il sera heureux de recevoir vos recommandations au sujet des choses qui peuvent être dignes d'attention.

Je suis avec respect, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

A. MACKENZIE.

A Son Excellence,
Le lieutenant-gouverneur J. W. Trutch,
Victoria, Colombie Anglaise.

(No. 130.)

OTTAWA, 15 mai 1874.

Globe, 13 et 14 mai.
Globe, 12 mai.
Globe, 13 mai.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour l'information de Votre Seigneurie, le rapport, publié par un journal, du discours prononcé par M. Mackenzie, le 12 courant, lorsqu'il présenta des résolutions pour un bill pourvoyant à la construction du chemin de fer du Pacifique, avec le résumé de ce discours, et un article du journal le *Globe* du 13 courant, dans lequel le projet du gouvernement se trouve expliqué.

J'ai l'honneur, etc.

DUFFERIN.

Au très-honorable
Le comte de Carnarvon,
etc., etc., etc.

(No. 131.)

OTTAWA, 15 mai 1874.

Mai 14. Pour l'article, voir l'album, page 40.

MILORD,—En continuation de ma dépêche, No. 130, en date de ce jour, j'ai l'honneur de vous inclure un extrait du *Mail* de Toronto, journal de l'opposition, dans lequel on critique le projet du gouvernement.

J'ai, etc., etc.

Le comte de Carnarvon. DUFFERIN.

(Copie—Canada—No. 110.)

DOWNING STREET, 18 juin 1874.

MILORD,—La nouvelle que j'ai reçue par le télégraphe du départ de la Colombie-Anglaise du président du conseil et Procureur-Général de cette province, député en ce pays pour en appeler des mesures proposées par votre gouvernement et sanctionnées par le Parlement du Canada, relativement au chemin de fer du Pacifique, avec les bulletins des délibérations de ce Parlement et autres informations non-officielles, me portaient à appréhender que la divergence d'opinion qui est malheureusement arrivée, sera non-seulement une affaire difficile à régler, mais elle peut aussi, sans trop d'improbabilité, et si elle reste longtemps indécise, soulever des sentiments de mécontentement et de désagrément, dont l'existence, au sein du Canada, donnerait lieu à de profonds regrets.

2. Le cours ordinaire de mes fonctions ne me permet pas, et je n'en ai aucunement l'intention, d'intervenir dans ces questions. Elles me semblent être de celles qu'il est du ressort du gouvernement du Canada et de sa législature d'amener à une solution satisfaisante, et vous comprendrez facilement qu'il répugnerait grandement au gouvernement de Sa Majesté de faire quelque acte qui pût tendre à faire soupçonner qu'il a le moindre doute de la sollicitude du gouvernement et du Parlement du Canada à écouter les représentations qui peuvent lui être faites de la part de la Colombie Anglaise et de leur désir de traiter avec elle, dans un esprit large et franc, de tous les faits qui peuvent établir la justice des réclamations de cette province.

3. Je sens, en même temps, avec beaucoup de force, qu'il est important de ne négliger aucun des moyens qui pourraient amener la solution prompte et amicale d'une question qui ne saurait sans péril et désavantage pour toutes les parties, rester le sujet d'une discussion prolongée, et peut-être acrimonieuse ; et l'idée m'est venue que, comme aux conditions et termes premiers de l'admission de la Colombie-Anglaise dans l'union, certains points (tels par exemple, que la quantité de terres à réserver pour les sauvages, et les pensions à accorder aux officiers privés d'emploi,) avaient été réservés à la décision du Secrétaire d'Etat—de même dans le cas présent, les deux parties accepteraient peut-être ma proposition de déterminer les nouveaux points qui se sont présentés à régler. Je vous ai télégraphié, en conséquence, hier, que je regrettais profondément qu'une difficulté se fût élevée entre le Canada et la province relativement au chemin de

fer, et que, si les deux gouvernements désiraient me choisir pour arbitre de toutes les matières en litige entre eux, s'engageant à en passer par ma décision et à l'accepter, je ne refuserais pas d'entreprendre cette tâche et de leur rendre ce service.

Ce devoir que, dans mon sens de l'importance des intérêts en jeu, j'avais ainsi offert de remplir, est, je ne me le dissimule pas, gros de difficulté et de responsabilité, et je ne pouvais me l'imposer que de l'assentiment des deux parties, et à moins qu'il ne fût parfaitement convenu entre elles, que ma décision serait acceptée franchement et sans arrière-pensée. Si l'on décide que j'agisse en cette matière, chacune des parties pourrait rédiger un exposé qu'elles se communiqueraient réciproquement, et plus tard, après un délai raisonnable, un contre-exposé; et sur ces pièces écrites, me réservant, comme de raison, le droit de recueillir ailleurs tous renseignements de nature à me guider dans mon examen, je baserais et prononcerais ma décision finale.

5. Je vous prie de transmettre une copie de cette dépêche, sous le plus court délai possible, au lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise. J'ai communiqué à M. Sproat, l'agent de la Colombie-Anglaise, pour que de son côté il transmette par le télégraphe au gouvernement de cette province, la substance du télégramme que je vous ai envoyé hier, afin que mon offre vienne devant les deux parties aussitôt que possible.

J'ai, etc., etc.,

CARNARVON.

Au Gouverneur-Général
Le très-honorable
Le comte de Dufferin, C. P., C. C. B.,
etc., etc., etc.

REÇU A OTTAWA, le 18 janvier 1874.

Du comte de Carnarvon au Gouverneur-Général.

Je déplore grandement la difficulté survenue entre le Canada et la Colombie-Anglaise à propos des conditions de l'union touchant le chemin de fer du Pacifique. Le gouvernement de Sa Majesté veut bien offrir ses bons offices pour régler la question. Si les deux parties consentent à remettre tous leurs différends à mon arbitrage, s'engageant à accepter le jugement arbitral que je considérerai juste et impartial, je ne refuserai pas d'entreprendre cette tâche.

(No. 182.)

QUÉBEC, 9 juillet 1874.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de la dépêche de Votre Seigneurie, No. 110, en date du 18 juin, dans laquelle vous parlez d'un malentendu survenu entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie Anglaise, et vous avez si sagement suggéré un moyen de régler ce différend.

D'accord avec vos instructions, j'ai transmis une copie de la dépêche au lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, et j'en ai également fait part à mon gouvernement.

Ils n'ont pas encore eu le loisir de me faire savoir leurs vues sur les suggestions si sages et si amicales que Votre Seigneurie a daigné faire, mais, comme se rattachant au fond de la dépêche reçue, j'ai l'honneur d'inclure, pour l'information de Votre Seigneurie, le memorandum d'un comité du conseil sur les points en litige entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la

8 juillet 1874.

Colombie Anglaise, avec le bulletin de M. Edgar sur sa mission dans cette dernière province, auquel est jointe sa correspondance avec M. Walkem, le Procureur-Général de la Colombie Anglaise.

J'ai, etc., etc.

Le comte de Carnarvon. DUFFERIN.

TORONTO, 17 juin 1874.

A l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous mander, qu'au mois de février, le gouvernement canadien me pria de me rendre dans la province de la Colombie Anglaise pour l'y représenter. Ma mission avait pour objet de m'assurer de l'état réel des esprits dans cette province relativement à certains changements que l'on croyait indispensables de faire dans le mode et la limite du temps de la construction du chemin de fer canadien du Pacifique, ainsi que de toutes autres affaires qui se présenteraient, et d'agir en qualité d'agent canadien de manière à amener tout arrangement raisonnable qui pût satisfaire le gouvernement local et le peuple de la Colombie Anglaise, pour le substituer aux conditions premières concernant le commencement et le parachèvement du chemin de fer contenues au onzième article des termes de l'union.

Cet article, en ce qui touche à la construction, est ainsi rédigé :

" Le gouvernement du Canada s'oblige à assurer le commencement double et " simultané, dans les deux années qui suivront la date de l'union, de la construction " d'un chemin de fer, à partir du Pacifique vers les Montagnes Rocheuses, et de " quelque point qui pourra être choisi à l'est des Montagnes Rocheuses en gagnant " le Pacifique, pour relier la côte maritime de la Colombie Anglaise au sytème de " chemins de fer du Canada ; et de plus, d'assurer le parachèvement de ce chemin de " fer dans les dix ans qui suivront la date de l'union."

Les vues et la politique de son gouvernement sur la question du chemin de fer canadien du Pacifique me furent communiquées dans plusieurs entrevues que j'eus avec l'hon. M. Mackenzie, et j'eus aussi l'avantage d'en conférer en conversation avec plusieurs membres de l'administration avant mon départ d'Ottawa. La veille de ce départ, je reçus de l'hon. M. Mackenzie certaines informations et instructions plus amples contenues dans la lettre suivante :

OTTAWA, 12 février 1874.

MON CHER MONSIEUR,—Dans vos conversations avec les personnes du pouvoir ou en dehors du pouvoir dans la Colombie, il serait bon que vous leur fissiez comprendre qu'en proposant de prolonger le temps fixé pour la construction du chemin de fer au-delà des limites convenues en premier lieu, nous n'agissons que sous l'empire d'une nécessité absolue ; et que nous voulons instamment atteindre le but désiré de tous—c'est-à-dire la prompte construction du chemin.

Nos ingénieurs nous informent, cependant, qu'il est matériellement impossible de construire le chemin dans cet espace de temps, savoir : dans le temps stipulé aux conditions de l'union, et que toute tentative à cet égard ne peut qu'amener de grandes dépenses inutiles et du désordre dans les finances. Vous pouvez citer le fait que les explorations du chemin de fer Intercolonial furent commencées en 1864, les travaux poussés sans interruption depuis lors, et que malgré toute l'expédition possible elle ne sauraient être parachevées avant dix-huit mois. S'il faut tant de temps dans une contrée établie pour construire 500 milles de chemin de fer au milieu de toutes les facilités possibles pour se procurer en tous sens, les approvisionnements et les objets nécessaires, il n'est pas difficile de concevoir quel temps et quel labeur il faudra pour construire une ligne cinq fois plus longue dans une contrée à peu près déserte,

Vous ferez remarquer que c'est précisément parce que nous désirons agir de bonne foi avec la Colombie, que nous nous déclarons de suite incapables de remplir à la lettre les conditions du contrat d'union,—que rien n'eut été plus facile pour nous que de nous taire à cet égard, ou d'entreprendre négligemment la tâche de terminer le chemin avant le mois de juillet 1881. Animés au contraire des meilleurs sentiments de franchise et

d'honnêteté à l'endroit de la Colombie, nous avons considéré ce qu'il nous était possible de faire pour créer de suite une voie facile à travers le continent en attendant la ligne complète d'un chemin de fer.

Vous leur ferez observer que, faisant comme nous, partie de la Puissance, ils sont aussi, comme nous, intéressés à l'adoption d'une politique sage et judicieuse ; et que si, contre toute raison, ils insistent sur des impossibilités, ils ne feront que braver toutes les autres provinces de la Puissance de même que les lois de la nature.

Que s'ils insistent trop sur la "livre de chair," ils feront naître chez le peuple en général la détermination de n'accorder à l'avenir que la "livre de chair" seulement.

N'oubliez pas que le Canada n'est tenu que de se rendre sur les bords du Pacifique, et non à Victoria ou à Esquimalt, et vous leur ferez entendre que toute extension au-delà de la source des eaux à Bute Inlet, ou de toute autre partie des eaux de la mer que l'on pourra atteindre, dépendra entièrement de la bonne volonté qu'ils mettront eux-mêmes à consentir à la prolongation raisonnable du temps ou à la modification des conditions arrêtées dans le principe.

Vous leur rappellerez aussi les conditions qu'ils ont eux-mêmes posées, conditions auxquelles leur législature locale a donné son assentiment, et vous leur ferez remarquer que ce n'est que par un acte insensé de l'administration d'ici que de semblables conditions ont put être mises à l'union avec la Colombie ; que ce n'a pu être que parce que cette administration était à la recherche de moyens de se procurer un patronage considérable immédiatement avant les élections générales, et parce qu'elle voyait dans les luttes prochaines un moyen d'emporter les élections, que la province a obtenu sur le papier des conditions qu'elle savait bien dans le temps ne pouvoir être remplies.

Si, parmi les hommes marquants de la province, vous en trouvez qui soient favorablement disposés à considérer et admettre la nécessité évidente d'accorder le temps nécessaire pour faire le chemin à travers la Colombie, essayez de vous assurer quel prix ils attacheraient à leur consentement.

Vous ferez aussi remarquer que l'action de ce gouvernement dans la question du bassin de carênage, et l'engagement de payer d'avance et comptant ce qui reste de la dette avec laquelle il fut permis à la Colombie d'entrer dans l'union, démontrent suffisamment qu'il ne se croyait pas obligé de s'en tenir strictement aux termes de l'union, mais qu'il désirait au contraire aller audelà chaque fois que les nécessités de la province exigeraient cette déviation, et que nous comptions assez naturellement sur une conduite analogue de la part de la province.

Dans le cas où vous trouveriez quelque disposition à prolonger le temps fixé pour la construction du chemin, vous ferez votre possible pour obtenir d'eux, directement ou indirectement, quelque proposition, et vous nous communiquerez ce fait de suite, par télégramme chiffré.

Si, au contraire, il ne faisaient ou ne semblaient pas enclins à faire aucune proposition, vous nous télégraphierez les conditions qui seraient, à votre avis, acceptables ; mais vous devrez attendre notre réponse avant de les leur proposer.

Si les hommes marquants montraient quelque disposition à négocier, vous tâcherez de vous assurez quelque chose comme une combinaison des partis qui donneraient leur assentiment à toute proposition de nature à être généralement acceptée.

Il serait bon que vous prissiez les moyens nécessaires pour sonder le sens populaire sur la question du chemin de fer. Vous pourriez y arriver en vous mêlant au peuple et en le laissant franchement discourir sur le sujet, tandis que vous recueilleriez et noteriez vos impressions, et tout en ne perdant pas de vue que ces gens peuvent se laisser guider par des considérations de localité plutôt que par l'intérêt de la question générale.

Vous feriez bien aussi de ne pas restreindre vos observations au voisinage des bureaux du gouvernement ou de Victoria ; passez sur la terre ferme et voyez les gens de Westminster et dix autres villes et villages de la partie base de la rivière Fraser.

Il est possible que vous découvriez par là quelque disposition à entrer en négociation avec Ottawa ; dans ce cas vous nous donnerez connaissance du fait.

Vous prendrez tout particulièrement soin de ne pas admettre que nous sommes tenus de construire le chemin jusqu'à Esquimalt ou quelqu'autre endroit de l'île ; et

tout en évitant de les menacer que le chemin ne sera pas construit là, faites-leur comprendre, néanmoins, que ce n'est qu'une pure concession, et que sa construction devra dépendre de la conduite raisonnable qu'ils tiendront relativement aux autres parties du projet.

Il est possible que le gouvernement local veuille déléguer les membres des Communes pour traiter ici de la question; dans ce cas, vous devriez rester à votre poste jusqu'à ce que vous receviez de nous une lettre ou autre missive.

Vous ne négligerez aucune occasion de noter tout ce qui peut se rattacher aux affaires du Canada, conformément aux instructions qui vous seront envoyées.

Je suis, mon cher monsieur, etc.,

A. MACKENZIE.

J. D. Edgar, écuier, Toronto.

Je ne perdis pas un moment, après la réception de cette lettre, pour me mettre en route; parti de Toronto, le 23 février, j'arrivai le 9 mars, à Victoria, la capitale de la Colombie-Anglaise. Le jour que je débarquai à Victoria, l'hon. M. Walkem, le chef du gouvernement local me fit une visite, et je lui fis part de l'objet de ma mission. Je lui remis, le même jour, la lettre de M. Mackenzie, en date du 16 février (Annexe A.) et je lui appris en même temps que j'étais porteur de lettres de Son Excellence le Gouverneur-Général, à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, lesquelles furent déposées, le lendemain, entre les mains de ce dernier. M. Walkem me présenta bientôt après à ses collègues comme le représentant du gouvernement canadien.

Je m'aperçus, à mon arrivée dans la province, que la population toute entière prenait un intérêt à tout ce qui touchait à la question de la construction du chemin de fer. Il n'est pas facile, à distance, de se faire une idée de l'importance que les habitants de la Colombie-Anglaise attachent au chemin de fer. Les frais si considérables de cette construction, et le peu de densité de la population qui participerait aux bénéfices immédiats de ces travaux, imprimaient un caractère d'intérêt direct et personnel à cette affaire. Toute la population blanche de la province, d'après le recensement de 1872, s'élevait à 8,576 âmes. De ce nombre il y avait 3,401 sur la terre ferme, et 5,175 sur l'île de Vancouver. La population blanche aujourd'hui a probablement atteint le chiffre de 10,000. Si l'on en excepte peut-être les individus employés aux mines d'or, qui sont tous sur la terre ferme, il n'est pas de classe dans la province qui ne trouvât des avantages personnels immédiats aux frais de construction du chemin de fer. Les gens engagés dans les affaires, le commerce et l'agriculture recevraient une impulsion soudaine; tandis que les personnes de moyens et de loisir verraient accroître leur prospérité par la hausse du prix de leur propriétés. Les circonstances particulières dans lesquelles se firent les premiers établissements de cette population lui amenèrent une population d'une intelligence remarquable; et le fait que tous les travaux pénibles sont faits par les Chinois et les Sauvages, a donné au peuple de Victoria, la métropole provinciale, le loisir et l'occasion de discuter amplement et dans tous ses détails la grande question du jour pour eux. Leur intelligence si vive et le zèle qu'ils apportent aux affaires publiques, peuvent les faire comparer aux habitants des petits États de l'ancienne Grèce ou de l'Italie. Bien qu'il existe incontestablement un ardent esprit de jalousie de la grandeur de Victoria dans certaines parties de la terre ferme, cette ville, cependant, reste le centre principal de l'opinion publique. La population égale presque celle de tout le reste de la province, et c'est dans son sein que se trouvent le quartier-général du gouvernement, les cours, les églises, et le siége du commerce. A trois milles à peine se déploie le beau havre d'Esquimalt avec son arsenal et ses vaisseaux de guerre anglais.

Pour Victoria, la question de l'emplacement du terminus du chemin de fer est d'une importance première, parceque rien, dans les termes de l'union ne stipule définitivement qu'aucune portion de la ligne doive passer par l'île de Vancouver; un arrêté du Conseil, révocable, et les avantages intrinsèques qu'offrent sa position insulaire, sont les motifs sur lesquels reposait l'espoir de ses habitants que le terminus serait placé à Esquimalt. Quand il eut été bien compris que les explorations n'étaient pas suffisamment avancées pour aûtoriser le gouvernement canadien à fixer la route permanente et le terminus occidental du chemin de fer, plusieurs personnes de Victoria me pressèrent et insistèrent sur l'entreprise immédiate de la construction de la

ligne de chemin de fer, depuis le havre d'Esquimalt jusqu'au port de Nanaïmo, sur la côte est de l'Ile de Vancouver, c'est-à-dire un parcours d'environ soixante-et-dix milles. On a prétendu qu'à quelque point de la côte de la terre ferme le chemin de fer du Pacifique aboutît, on pourrait établir une ligne de bacs à vapeur de ce point à Nanaïmo, laquelle ferait de leur part de chemin de fer un moyen de communication avec Esquimalt que l'on dit être le plus beau des havres de la côte nord du Pacifique. L'on insistait aussi sur ce fait que dès son ouverture il se ferait un grand et profitable mouvement d'affaires sur cette ligne pour le transport à Esquimalt du charbon pour les mines de Nanaïmo et de la baie du Départ.

De plus, l'on prétendait qu'en vue de l'impossibilité reconnue de compléter la construction du chemin de fer transcontinental dans la période de temps primitivement fixée, on devrait faire quelque concession à la population de l'île en compensation de son désappointement et des pertes auxquelles elle se trouve ainsi exposée.

Les hommes marquants de la partie continentale de la province ont fait valoir chaleureusement auprès de moi une réclamation analogue : ils demandent qu'on en arrive à une entente finale non pas tant pour fixer l'époque de l'achèvement de la voie ferrée que pour en pousser de suite et vigoureusement la construction sur le continent. On représentait que les agriculteurs et éleveurs de bestiaux, à l'intérieur du pays, n'avaient pour ainsi dire pas de marché pour leurs produits parce que, d'abord, les mineurs les quittaient en grand nombre et, ensuite, parce que, en vue de la construction du chemin de fer ils avaient donné de l'extension à leur culture. La grande distance qui les sépare de la côte, les chaînes énormes de montagnes qu'ils ont à traverser, les ont empêché de transporter les produits volumineux de leurs terres sur les marchés de l'île, à Victoria ou Nanaïmo.

La population du continent connaissant les difficultés que les ingénieurs rencontrent dans le tracé d'une ligne de chemin de fer traversant leur pays, n'avait aucune idée de blâmer le gouvernement du Canada s'il insistait pour avoir plus de temps et faire des explorations plus complètes avant de fixer le tracé. Les besoins du moment faisaient aussi qu'elle attachait plus d'importance à des travaux commencés immédiatement parmi elle et continués d'une façon régulière, qu'à la fixation d'une période arbitraire pour l'achèvement des travaux, d'autant plus que les dépenses faites activement consttiuaient, pour elle, une garantie que les travaux seraient terminés à une époque raisonnable.

D'après la constitution provinciale de la Colombie-Britannique, les institutions représentatives et le gouvernement parlementaire responsable fonctionnent d'une manière très-simple. Le système est emprunté à la constitution anglaise. La population est représentée par une chambre de vingt-cinq membres dont treize sont envoyés par la population du continent et douze par la population de l'île. Dans cette chambre siégent les ministres de la couronne, au nombre de quatre, dont deux sont des représentants de la population du continent; et deux représentants de la population de l'île. Les délibérations sont présidées par un orateur et la dignité de l'assemblée est maintenue par les offices d'un sergent d'armes.

Je n'ai pas eu l'avantage de me trouver dans le pays pendant que la Chambre siegeait, mais, dans mes rapports avec des représentants, j'ai pu constater qu'ils ont une expérience considérable et sont, sous ce rapport, au-dessus de la moyenne des membres des législatures provinciales. Les personnes familières avec les anciens colléges électoraux du Canada, dont les populations varient de quinze à trente mille âmes, s'étonneront peut-être de savoir combien sont réduits les districts électoraux de la Colombie-Britannique. Toutefois, il ne faudrait pas juger de l'intelligence des représentants par le nombre des électeurs, car, à la dernière élection, l'un des plus habiles des ministres provinciaux a reçu seize voix tandis que son adversaire n'en a eu que huit, juste la moitié.

La session de la législature provinciale se terminait le 2 mars, une semaine avant mon arrivée, et la Chambre avait été unanime sur une résolution relative à la onzième clause, concernant les chemins de fer, dans les termes d'entrée dans la Confédération, résolution qui pouvait avoir une grande importance dans toutes les négociations avec le gouvernement local, en vue d'un changement dans cette clause. Voici le texte de cette résolution: " Que vu qu'il est très-important que la clause relative aux chemins

« de fer, dans les termes d'union avec le Canada, soit fidèlement appliquée, cette « Chambre est d'opinion *que rien, dans cette clause, ne devrait être changé, sans l'appro-* « *bation du peuple.*" Quand je dis que cette résolution avait été passée et que le gouvernement était au pouvoir pour plus d'une année encore, que le ministère avait une bonne majorité, il devint évident, pour moi, que tout changement dans la clause des chemins de fer serait peu agréable au parti alors au pouvoir. Bien que les membres de l'administration fussent prêts, comme toute la province, à accepter des conditions raisonnables et à ne pas insister strictement sur la limite fixée pour l'achèvement du chemin de fer, ils devaient naturellement, à leur point de vue, faire valoir que le moment était fort mal choisi pour opérer des changements. Je découvris aussi que le premier acte contenu dans les statuts provinciaux de 1873–74 contenaient des éléments de danger pour le maintien de la bonne harmonie entre les gouvernements fédéral et local. Cet acte était devenu nécessaire pour autoriser le gouvernement provincial à recevoir du gouvernement fédéral les sommes considérables garanties pour le bassin de radoub d'Esquimalt et pour d'autres travaux publics, sommes dont le gouvernement local avait demandé l'avance au gouvernement fédéral et que ce dernier avait accordée en sus des sommes garanties par les articles deux et douze de l'union. Cet acte contenait un *proviso* dans lequel étaient exprimés en termes très-énergiques les droits et les griefs de la Colombie-Britannique et où on lisait en outre : —« Le présent acte n'aura aucun effet à moins que le *proviso* ci-dessus soit inséré tex- « tuellement dans tout acte du Parlement du Canada qui pourrait être passé pour les « fins du présent acte. "

M. Walkem et ses collègues s'informèrent avidement à moi si le ministère Canadien proposerait au Parlement d'adopter les termes du *proviso.* Quand j'essayais de leur faire indiquer les concessions qu'ils demandaient pour le changement dans le projet du chemin de fer, ils revenaient toujours, d'une manière pressante, sur la question de savoir ce que l'on ferait relativement à cette clause. Dès le 16 mars, je fus informé, par télégramme, que le gouvernement fédéral n'adopterait pas les termes du *proviso* du bill, mais ferait les concessions originairement convenues sous les conditions affectant les termes relatifs au chemin de fer. Cette nouvelle créa l'alarme et le pésappointement parmi les ministres locaux et toute discussion avec eux, relativement au chemin de fer, devint de plus en plus difficile. Le gouvernement local passa des ordres en conseil sur la matière, et l'on me pressait continuellement de représenter au gouvernement fédéral combien le gouvernement provincial désirait vivement que la clause protectrice fût adoptée ; je fis plusieurs fois des représentations à cet effet. Les choses en demeurèrent là jusqu'au 25 avril, date à laquelle, sur la demande de M. Walkem, j'envoyai, au nom de ce dernier, une dépêche dictée par lui et adressée à M. Mackenzie, réclamant l'adoption de la clause protectrice.

Lorsque, conformément aux instructions que j'avais reçues, j'essayai de m'assurer si le refus des ministres locaux de soumettre au peuple les propositions relatives au chemin de fer venait uniquement du refus du gouvernement fédéral d'adopter la clause restrictive ou protectrice, je constatai que même cette concession ne les amènerait pas à un appel au peuple.

Conformément à mes instructions, je m'efforçai, dès le début, de constater les vues de la population relativement à la question du chemin de fer. De fait, quand on sut que j'étais délégué par le gouvernement canadien pour m'occuper de cette question et d'autres, l'hospitalité et la bienveillance dont je fus l'objet me rendirent facile la tâche de pressentir l'opinion publique. Tout le monde se confiait à moi. Je me rendis deux fois sur le continent et je vis des personnes de New-Westminster, Hope, Yale et quelques autres localités, et je fus assez heureux pour rencontrer, les uns après les autres, presque tous les membres de la législature locale et plusieurs autres citoyens marquants sur le continent.

Le lieutenant-gouverneur et l'hon. Captain Hare, officier principal de la marine à Esquimalt, voulurent bien me fournir l'occasion de visiter la côte est de l'île, en leur compagnie, à bord du vapeur de la M. R., le *Myrmidon.*

En discutant la question de l'époque de l'achèvement des chemins de fer, je constatai souvent l'opinion générale que cette date importait peu, mais que l'on s'inquiétait sérieusement de ce que les travaux n'avait pas été commencés vers le mois de juillet de

l'année précédente. On attendait aussi, avec anxiété, l'annonce officielle des instructions du gouvernement canadien relativement au chemin de fer, et l'on se demandait ce que la province obtiendrait au lieu des conditions primitives concernant le chemin de fer, conditions dont le stricte accomplissement était reconnu impossible.

On pourrait se méprendre et croire que l'agitation publique à Victoria, au mois de février dernier, était un mouvement organisé pour obtenir "les termes, tous les termes et rien que les termes," ou menaçant de quelque alternative déloyale. Les personnes qui ne sympathisaient pas avec les agitateurs pensaient ainsi. Toutefois, les chefs du mouvement m'ont affirmé qu'aucune intention ou motif pareil ne les animait. La population soupçonnait, d'après certains indices, que l'on faisait des démarches pour induire la législature locale à changer les conditions relatives au chemin de fer sans en appeler au peuple qui avait directement sanctionné les conditions premières. Les démentis donnés sur ce point par les autorités locales ne donnaient pas satisfaction, mais les dénégations que je fis au nom du gouvernement d'Ottawa et l'avis que ce gouvernement n'essaierait de faire aucune altération sans la sanction de la population de la province mirent fin à cette difficulté.

Malgré l'attitude que le gouvernement provincial avait prise contre tout projet et toutes négociations concernant une modification des conditions relatives au chemin de fer, il était évident que, dans toute la province, le sentiment populaire demandait un règlement définitif de la question. L'échec notoire du premier projet de chemin de fer avait bouleversé le commerce du pays, et toute la population, même les personnes qui avaient été les plus âpres dans les arrangements avec le Canada, désiraient qu'on fit une proposition que le peuple aurait l'occasion de discuter amplement pour l'accepter ou la rejeter.

Je crus donc que je devais, le plus tôt possible, tâcher de pressentir les vues du gouvernement local. Dans la première semaine d'avril, M. Walkem me ménagea une entrevue après laquelle il discuta confidentiellement avec ses collègues toute la question de l'altération des termes. Je puis dire que mon autorité, comme représentant du gouvernement fédéral, fut reconnue sans conteste.

A cette époque la clause restrictive sus-mentionnée avait créé beaucoup d'excitation parmi les ministres; ils ne voulaient pas admettre la nécessité immédiate de régler la question du chemin de fer et persistaient à dire qu'il fallait attendre l'année suivante ou quelque époque ultérieure pour faire de pareilles propositions; d'ailleurs ils avaient bien soin de ne pas dire quelles concessions, à leur avis, seraient acceptables pour la province, au lieu des termes primitifs. L'attitude du ministère local faisait qu'il devenait de la plus haute importance de pressentir l'opinion publique, et je m'efforçai de la découvrir en discutant librement avec autant de personnes possible des divers partis et des différentes localités.

Il était alors évident que les ministres locaux feraient décidement obstacle et que le mieux serait de satisfaire aux vues de la population si elles étaient trouvées acceptables. Après avoir reçu de moi toutes les informations que j'ai pu lui fournir, l'hon. M. Mackenzie me chargea de faire au gouvernement provincial certaines propositions d'après lesquelles l'île et la terre ferme auraient des avantages égaux; le 6 de mai je reçus instruction de coucher ces propositions par écrit et de les remettre au premier ministre local en en communiquant copie au lieutenant-gouverneur. Le 8 de mai j'avais écrit et lu à l'hon. M. Walkem la lettre de cette date contenant les propositions (Annexe B.) et je la lui remis le jour suivant en adressant, suivant mes instructions, copie à Son Honneur le lieutenant-gouverneur avec un billet que l'on trouvera à l'annexe C. J'avais pris des dispositions pour faire une autre visite sur la terre ferme et mieux pressentir l'opinion de la population pendant que le gouvernement provincial examinerait les propositions. Mais avant de m'embarquer pour New-Westminster je reçus de M. Walkem (Annexe D) une lettre dans laquelle il m'exposait ses objections à me reconnaître comme agent du gouvernement fédéral. Cette communication de M. Walkem me parut tellement étrange après que lui-même et ses collègues m'avaient reconnu comme agent, presque chaque jour pendant deux mois, que je crus devoir ne pas trop me presser d'accepter cette lettre comme réponse sérieuse et finale aux propositions, mais de laisser passer les quelques jours qui m'étaient nécessaires pour visiter New-Westminster, Burrard's Inlet, Yale et quelques autres localités sur

la terre ferme. A mon retour à Victoria, samedi, 16 mai, je reçus la visite d'une députation composée de citoyens marquants, appartenant aux diverses nuances politiques, lesquels m'informèrent que l'hon. M. Mackenzie avait annoncé dans la Chambre des Communes que des propositions avait été faites par moi, au nom du ministère, au gouvernement provincial relativement à la modification des conditions relatives au chemin de fer; et cependant les ministres locaux et leur journal prétendaient qu'il n'avait jamais été fait aucune proposition. La députation me représenta que l'agitation était grande et que la population désirait avoir au plus vite l'occasion de se prononcer sur la question et l'on me demanda si jamais des propositions avaient été faites. Sur ma réponse affirmative la députation me quitta et bientôt la nouvelle de la manière dont les ministres locaux traitaient les propositions faites, se répandit rapidement et créa une grande agitation.

Pour donner à M. Walkem une autre occasion de répondre aux propositions ou de les examiner, je lui écrivis encore et, dans une lettre en date du 15 mai, (Annexe E.,) j'essayai de lui faire voir qu'il ne pouvait ignorer la communication du 8 mai, et je lui demandai encore, au nom du gouvernement du Canada, de donner aux propositions la considération qu'elles méritaient. En réponse je reçus la lettre ci-jointe (Annexe F), et le 19 mai, sur l'ordre de l'hon. M. Mackenzie, je quittai Victoria sans avoir eu d'autre communication officielle avec le ministère local.

Je dois dire que Son Honneur le lieutenant-gouverneur, pendant tout le temps de ma visite, me témoigna la plus grande obligeance et me donna les renseignements les plus complets sur toutes les questions d'intérêt public, renseignements que sa longue expérience dans la province rendaient des plus précieux. Il me manifesta le vif désir de voir la question du chemin de fer réglée au plus tôt à l'amiable entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Conformément au dernier paragraphe de la lettre que l'hon. M. Mackenzie m'adressait le 19 février, j'ai saisi toutes les occasions, pendant mon séjour à la Colombie-Anglaise, de prendre des notes sur diverses matières d'un intérêt général pour le Canada. Dans des dépêches adressées à des chefs de départements, ainsi que dans mes entretiens avec les ministres, j'ai déjà appelé l'attention sur quelques points importants de cette nature et je me propose de traiter dans des rapports séparés plusieurs autres questions importantes pour les intérêts fédéraux dans la province du Pacifique.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur

Votre obéissant serviteur,

J. D. Edgar.

ANNEXE A.

Ottawa, le 16 février 1874.

Cher Monsieur,—Permettez-moi de vous présenter M. James D. Edgar, de Toronto, qui visite votre province pour affaires intéressant le gouvernement. M. Edgar conférera avec vous et d'autres membres du gouvernement de la Colombie sur les questions qui ont dernièrement préoccupé l'opinion publique à la Colombie et s'estimera heureux d'avoir l'opinion de votre gouvernement sur la question du chemin de fer.

Si le parlement ne devait pas se réunir dans quatre semaines, quelque membre du gouvernement aurait visité votre province, mais M. Edgar est un homme public bien connu ici et entend bien les questions qu'il discutera avec vous.

Je n'ai pas besoin de vous assurer que je désire faire tout en mon pouvoir pour agir avec justice, même avec générosité envers la Colombie.

Il est de votre intérêt et de celui du Canada que nous comprenions bien les difficultés inévitables et que nous nous entendions pour les surmonter.

Nous avons engagé M. Edgar à se rendre à la Colombie pensant que vous préféreriez une conférence suivie avec un agent, à une correspondance ennuyeuse et peut-être peu satisfaisante.

J'ai l'honneur. d'être monsieur,
Votre bien dévoué serviteur.

L'hon. G. A. Walkem,
Procureur-Général, Victoria,
Colombie-Britannique.

A. Mackenzie.

ANNEXE B.

Victoria, C. B., le 8 mai 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par le premier ministre du Canada de vous communiquer les vues de son administration au sujet de la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, afin que la population de la Colombie ait l'occasion d'examiner et de décider une question qui affecte tant ses intérêts. Le projet primitivement adopté pour l'exécution de cette entreprise a échoué pour plusieurs raisons et le cabinet fédéral s'efforce de combiner un plan pour en assurer l'accomplissement. La plus grande difficulté est la condition stipulée que le chemin de fer sera terminé vers le mois de juillet 1881. En demandant plus de temps, le gouvernement fédéral ne fait que se soumettre à une urgente necessité. Les ingénieurs l'avisent que les difficultés de la construction sont beaucoup plus grandes qu'on ne le pensait d'abord, et que toute tentative de terminer le chemin de fer dans la période fixée par les termes de "l'union" n'entraînerait que des dépenses inutiles et ne créerait que des embarras financiers. C'est le désir d'agir de bonne foi avec la Colombie qui fait que le gouvernement canadien reconnait immédiatement la difficulté de remplir strictement les conditions de l'union, mais il persiste à reconnaître que le Canada est engagé à prendre tous les moyens en son pouvoir pour assurer la construction de ce chemin de fer, à une date convenable.

Le onzième article des termes de l'union contient la proposition hardie de commencer le chemin de fer dans dix ans à partir de la date de l'union, de manière à relier la côte de la Colombie avec le système de chemins de fer du Canada. Sentant l'impossibilité de remplir ces conditions, le gouvernement est disposé à en accepter de nouvelles et à prendre des arrangements précis, pour l'avantage de la province. Il propose de commencer immédiatement à construire le chemin de fer entre Esquimalt et Nanaïmo et de pousser la construetion de cette partie du chemin de fer avec la plus grande activité possible.

Les difficultés du tracé, sur le continent, sont tellement considérables qu'il faudra nécessairement faire de nouvelles études et un nouveau tracé. Le gouvernement a déjà demandé à la législature une somme considérable pour faire faire ces études et aucune dépense ne sera épargnée pour déterminer un bon tracé sur la terre ferme. Il est inutile de songer à construire tant que le tracé ne sera pas bien déterminé; mais afin de donner, dès le début, à la population de l'intérieur tous les avantages qu'elle peut retirer de la construction, le gouvernement ouvrira de suite un chemin et construira une ligne télégraphique sur tout le parcours du chemin de fer, à travers le continent. On croit que si l'on se bornait à commencer le chemin de fer sur la côte, comme le prescrivait les conditions actuelles, donnerait peu de satisfaction aux producteurs qui habitent le versant est des montagnes de la Cascade, et qui, sans un chemin, ne pourraient avoir accès à la ligne du chemin de fer, pendant la construction. Le gouvernement se propose donc de mettre toute son énergie à pousser les travaux et il fera, autant que possible, de manière à donner à nos producteurs les avantages qu'ils peuvent retirer de la construction. Outre la construction d'un chemin pour faciliter le transport le long de la ligne du chemin de fer, le gouvernement désire tirer parti des produits que l'on peut se procurer à l'intérieur et pousser la construction, dans cette partie du pays, avec toute l'énergie possible.

Il faut observer que si les termes de l'union prescrivaient l'achèvement du chemin de fer dans un certain nombre d'années, ils ne prescrivaient nullement que

l'on dépenserait telle somme dans tel temps ou sur tel ou telle partie de la ligne. Il est certainement difficile d'indiquer à l'avance la somme maximum que l'on peut dépenser dans une année fixée ou sur une section donnée de cette grande ligne; mais il est encore plus difficile de fixer un minimum dans les mêmes conditions. Toutefois, il faut admettre que, pour un pays comme la Colombie-Anglaise, il est important que non-seulement le commencement des travaux mais leur continuation vigoureuse, dans les limites de la province, soient dûment garantis. Ainsi, pour donner certitude absolue à cet égard, et bien que la section du chemin de fer qui se trouvera dans la province de la Colombie, ne doive être que le cinquième environ de la longueur totale de la ligne, le gouvernement fédéral est disposé à garantir à la Colombie, que du moment que les tracés seront terminés sur la terre ferme, on dépensera chaque année, même dans les circonstances les moins favorables, durant la construction du chemin de fer, une somme minimum d'un million cinq cent mille piastres. Il est tout-à-fait évident que cette garantie assurera la continuation non-interrompue des travaux, et il est également clair qu'aucune administration canadienne ne pourrait dépenser une somme aussi considérable, dans un district éloigné, sans pouvoir montrer au pays que cette dépense rapportera avant peu des profits et que les travaux sont poussés avec assez d'activité pour obtenir ce résultat. A ce sujet, je me permettrai de rappeler le fait que les délégués de la Colombie qui ont négocié les termes de l'union avaient reçu instruction de la législature provinciale d'accepter du Canada la garantie que, pour la construction du chemin de fer, il serait dépensé un million de piastres chaque année, à commencer de l'expiration de trois ans après la date de l'union. Nous devons supposer que les délégués n'abandonnèrent cette garantie que dans la conviction que l'offre était sincère et son exécution possible. J'espère que les propositions du gouvernement fédéral que j'ai indiquées plus haut, seront considérées et acceptées par la Colombie comme une offre sérieuse de remplir les obligations que le gouvernement fédéral a contractées envers la province.

Le chef du gouvernement canadien m'a chargé de vous soumettre les questions, à vous le chef de l'administration provinciale, et d'en communiquer copie à Son Honneur le lieutenant-gouverneur. Ces propositions m'ont été communiquées par un télégramme en chiffres sur lequel j'ai basé cet exposé. Le gouvernement fédéral verrait avec plaisir votre gouvernement s'occuper de la question et recevrait avec empressement l'annonce de sa décision à cet égard.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. D. EDGAR.

A l'hon. George A. Walkem, M. P. P.,
Procureur-Général.

ANNEXE C.

VICTORIA, C. B., le 9 mai 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que, conformément aux instructions de l'hon. Alexander Mackenzie, chef du gouvernement canadien, j'ai soumis à l'hon. G. A. Walkem, chef de votre ministère, les vues du gouvernement canadien sur la question du chemin de fer canadien du Pacifique, dans le but de faire modifier les termes de l'union en ce qui regarde le temps fixé pour l'achèvement du chemin de fer. J'avais également instruction de soumettre à Votre Excellence copie de la communication adressée à votre premier ministre à ce sujet.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,

De Votre Excellence l'obéissant serviteur,

J. D. EDGAR.

A Son Excellence
L' on. Joseph W. Trutch,
Lieutenant-Gouverneur de la Colombie Britannique.

ANNEXE D.

Bureau du Procureur-Général,
VICTORIA, le 11 mai 1874.

MONSIEUR,—J'ai reçu samedi, le 9 courant, votre lettre du 8.

En réponse à la demande que vous me faites de soumettre à l'administration locale vos propositions relatives à la clause du chemin de fer dans les termes de l'union, j'ai l'honneur de vous informer que je ne puis pas recommander à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de traiter ces propositions comme étant officielles, tant que je n'aurai pas été informé que vous êtes l'agent autorisé du gouvernement fédéral en cette matière, et qu'il regardera vos actes et négociations comme obligatoires pour lui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
G. A. WALKEM,
Procureur-Général.

A M. JAMES D. EDGAR,
Victoria.

ANNEXE E.

VICTORIA, le 18 mai 1874.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 11 courant au moment où je partais pour la terre ferme. Sûrement, vous n'avez pas oublié que les lettres des hauts dignitaires d'Ottawa que j'ai remises il y a longtemps à S. E. le lieutenant-gouverneur et à vous-même, vous informaient que je suis venu ici au nom du gouvernement fédéral dont je possède l'entière confiance. Dans ma communication du 8 courant, je vous disais clairement que je faisais les propositions qu'elle contenait, d'après les instructions et au nom du ministère canadien. Vous me faites, néanmoins, l'honneur de croire que mes assertions sont inexactes et que j'agis sans autorité et sans instructions. Je ne relèverai pas les insinuations personnelles mais je dois énergiquement protester contre la manière dont vous traitez un document qui émane du gouvernement du Canada et traite d'une question si importante pour la Colombie. J'ai donc l'honneur de demander que les propositions du gouvernement fédéral soient prises en considération par l'administration provinciale comme elles le méritent, et en vue des importants intérêts qui se rattachent à la construction du chemin de fer.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. D. EDGAR.

A l'honorable
G. A. Walkem,
Procureur-Général.

ANNEXE F.

VICTORIA, le 18 mai 1874.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre de la présente date, je dois vous dire combien je suis surpris et peiné de voir que vous vous êtes formalisé de ma lette du 11 courant. M. Mackenzie est un personnage officiel et, d'après les termes de la seule lettre qu'il m'ait écrite au sujet de votre visite il dit expressément que votre mission doit se borner à des entrevues personnelles avec mes collègues et moi-même, afin de nous exposer l'opinion du gouvernement fédéral sur la question du chemin de fer. (Je cite ses propres paroles,) " en évitant une correspondance ennuyeuse et peut-être peu satisfaisante." Cela fait, la mission dont vous avait chargé le premier ministre se trouvait remplie.

Mais lorsque vous allez jusqu'à proposer à mon gouvernement des changements de la plus haute importance, vous me permettrez bien, comme homme public, de vous demander en vertu de quelle autorité vous agissez au nom du gouvernement du Canada. C'est ce que vous ne m'avez pas encore fait servir.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GEO. A. WALKEM.

A M. J. D. Edgar.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excelence le Gouverneur-Général en conseil, le 8 juillet 1874.

Le comité du conseil, après mûre délibération, considère que la mission projétée de M. Walkem, Procureur-Général de la Colombie, en Angleterre, au nom du gouvernement de cette province, pour se plaindre du non-accomplissement, par le gouvernement fédéral, des termes de l'union, ainsi que le télégramme du Secrétaire d'Etat des colonies, offrant ses bons services pour arriver à quelque entente entre le gouvernement fédéral et celui de la province, font qu'il est désirable de soumettre un court exposé de l'état actuel de la question et de la position prise par le gouvernement du Canada à ce sujet.

Par la section 11 de l'ordre en conseil en vertu duquel la Colombie était admise dans la Confédération, il est prescrit ce qui suit :

" Le gouvernement fédéral s'engage à faire commencer simultanément, dans les " deux années de la date de l'union, la construction d'un chemin de fer du Pacifique " aux Montagnes Rocheuses, et du point qui pourra être choisi, à l'est des Montagnes " Rocheuses, jusqu'au Pacifique, pour relier la côte maritime de la Colombie au " réseau du chemin de fer canadien ; et de plus à faire achever ce chemin de fer dans " les dix années de la date de l'union."

L'adoption d'une telle disposition a été vivement opposée en parlement, le ministère n'ayant obtenu qu'une majorité de dix en faveur de la mesure, et pour s'assurer même cette majorité de dix, le gouvernement proposa la résolution suivante, qui fut adoptée :—

" Que la construction et le fonctionnement du chemin de fer mentionné dans " l'adresse à Sa Majesté concernant l'union de la Colombie avec le Canada, adoptée " par cette Chambre samedi, le 1er d'avril courant, devraient être confiées à des " compagnies privées et non au gouvernement de la Puissance, et que l'aide publique " à accorder pour assurer l'exécution de cette entreprise devrait consister en octrois " libéraux de terres et une subvention en argent, ou autre espèce de subvention *qui* " *n'augmentera pas les droits actuellement imposés*, et que le parlement du Canada " déterminera plus tard."

L'ancien gouvernement fut contraint par ses partisans en Chambre d'adopter cette résolution relative à la taxation découlant de l'obligation de construire le chemin de fer comme condition de leur appui. Même avec la promesse de cette concession, la section relative au chemin de fer ne fût adoptée que par une majorité de dix, majorité qui était ordinairement de cinquante à soixante-dix.

Il est impossible de concevoir comment ces conditions ont pu même être proposées, vu que chacun pouvait voir qu'elles ne pouvaient être remplies, vu, surtout, que la législature de la Colombie Anglaise n'avait jamais proposé de résolutions aussi exigentes. La clause de la convention concernant le chemin de fer et adoptée par cette législature est ainsi conçue :—

" Comme aucune union réelle ne pourrait subsister entre cette colonie et le " Canada sans le prompt établissement d'une voie de communication par diligences et " par chemin de fer, traversant les Montagnes Rocheuses, le Canada devra, dans les " trois années qui suivront l'union, confectionner et ouvrir une route carossable depuis " quelque point sur la route principale de cette colonie jusqu'à Fort-Garry, et de même " nature que cette route principale ; et il devra en outre s'engager à prendre tous les " moyens en son pouvoir pour terminer telle communication par chemin de fer le " plus tôt possible, et à commencer immédiatement les explorations préliminaires à " la localisation de cette voie ferrée ; et que chaque année après l'expiration des trois " qui suivront l'union, au moins un million de piastres sera employé à la construction " des premières sections de ce chemin de fer, depuis la côte maritime de la Colombie " Anglaise, jusqu'à sa réunion au réseau de chemins de fer du Canada."

M. Trutch, le délégué du gouvernement de la Colombie Anglaise, présent à Ottawa pendant la discussion au sujet des conditions de l'union, s'exprima dans les termes suivants à une assemblée publique, pour rassurer ceux qui craignaient que l'on vint à donner une interprétation aussi exagérée à des obligations d'une pareille gravité :—

" Lorsqu'il vint à Ottawa l'année dernière, en compagnie de ses co-délégués, ils " firent, avec les membres du Conseil Privé, une estimation de l'argent et du temps qu'il " faudrait mettre pour construire la ligne, et ils en vinrent à la conclusion qu'on pourrait " la construire dans l'espace de dix ans aux conditions telles que proposées. Si, au " lieu de dix ans, il eut été question de douze ou de dix-huit ans, on y aurait consenti " avec un égal empressement, vu que tout ce que l'on désirait, c'est que la ligne se " construisit le plus tôt possible. La Colombie Anglaise s'était unie avec le Canada " et cette union s'était opérée dans le but de faire certains travaux publics, mais avant " que personne n'eût élevé la voix de manière à faire comprendre que le gouverne- " ment allait emprunter cent millions de piastres, ou taxer la population du Canada " et de la Colombie Anglaise afin de faire ces travaux dans un certain temps " (bruyants applaudissements), on l'accusait d'avoir fait un véritable marché de Juif; " mais Shylock lui-même n'aurait pas demandé " sa livre de chair," si on eut dû la " prendre sur son propre corps. (Rires et applaudissements.) "

Ces expressions font voir à l'évidence que les conditions arrêtées étaient plutôt suggestives qu'impératives sur le mode qu'on devait suivre, et qu'on devait les interpréter d'après les circonstances, vu que d'après l'essence même de l'obligation contractée, les travaux devaient se poursuivre avec une diligence telle qu'elle n'entraînerait pas des dépenses trop considérables, et qu'elle n'augmenterait en aucune façon les taxes alors existantes.

Quand le gouvernement actuel monta au pouvoir en novembre 1873, tel était l'état des affaires à l'égard de ce chemin de fer :—On avait alors dépensé aux travaux d'exploration une somme excédant un million de piastres, dont plus de la moitié dans la Colombie Anglaise, mais les explorateurs n'avaient pas pu localiser aucune partie de la ligne.

Le dernier gouvernement avait formé une compagnie, sous la présidence de Sir Hugh Allan, pour construire la ligne. Cette compagnie avait entrepris de faire le chemin complètement, moyennant un octroi de trente millions en argent, et de vingt mille acres de terre par mille, et ce chemin, une fois construit, devant lui rester comme étant sa propriété. Le président, ainsi que les délégués des directeurs de cette compagnie, se rendirent en Angleterre afin d'y négocier un emprunt d'argent qui leur permit de commencer les travaux de construction. Leur mission échoua complètement. Leurs démarches furent tellement infructueuses, que peu après le retour d'Angleterre de Sir Hugh Allan et de ses co-délégués, ils renoncèrent à leur charte, et le gouvernement leur remboursa un million de piastres, qui avaient été déposées entre les mains du Receveur-Général aux termes du contrat.

Le gouvernement de la Colombie Anglaise s'était plaint également que les travaux de construction n'avaient pas été commencés au temps fixé. Sir John A. Macdonald, néanmoins, avait exprimé l'opinion, sans toutefois parler d'une manière officielle, qu'on avait suffisamment et réellement rempli les conditions quant à l'époque fixée pour le commencement des travaux, en poussant vigoureusement les explorations.

Ce gouvernement eût donc à trouver quelque autre mode de poursuivre l'exécution des travaux, afin de pouvoir remplir virtuellement et de bonne foi ses obligations envers la Colombie Anglaise, sans recourir à de nouvelles taxes et tout en s'assurant, s'il était possible, le consentement et la co-opération du gouvernement et de la population de la Colombie Anglaise.

On rédigea, en conséquence, le nouveau Bill, qui est devenu loi depuis et qui donne le droit au gouvernement (avec l'approbation du Parlement) de faire exécuter les travaux au moyen d'un seul contrat ou de plusieurs, accordée à une ou plusieurs compagnies, à qui la ligne, après qu'elle aura été construite, pourra ou non appartenir.

On dépêcha en mission spéciale à la province de la Colombie Anglaise M

James D. Edgar, chargé de s'aboucher avec le gouvernement, de voir les personnes appartenant à toutes les classes de la société et à tous les partis politiques, pour s'assurer de leur manière d'envisager la question, et de soumettre aux autorités locales toute proposition qu'il serait autorisé à leur faire ou pour en accepter aucune et la transmettre au gouvernement fédéral à Ottawa. Une copie des instructions envoyées à M. Edgar, ainsi que des copies de certains télégrammes déjà transmis, et la copie du rapport de M. Edgar qui accompagne cette minute, expliquent suffisamment la nature et le résultat de la mission de cet envoyé. On croyait d'abord pouvoir arriver à une bonne entente, mais à en juger d'après les faits, des complications politiques locales s'opposèrent seules à la conclusion d'un arrangement.

La raison donnée par le gouvernement de la Colombie Anglaise pour motiver son refus de prendre en considération la proposition que M. Edgar était en définitive chargé de faire, savoir, que M. Edgar n'était pas accrédité de la part de ce gouvernement, n'était qu'une simple objection à la forme. Tout ce que M. Edgar avait à faire, c'etait simplement de soumettre les propositions qu'il était autorisé à faire et de s'assurer sur les lieux si le gouvernement les accepterait ou non.

Si le gouvernement de la Colombie Anglaise était satisfait de ces propositions, le gouvernement, comme il devait le faire, les aurait fait approuver en bonne et due forme ; et si on leur eût opposé d'autres propositions, on aurait donné à M. Edgar des instructions nécessaires à ce sujet.

Les propositions faites par M. Edgar comportaient qu'il serait dépensé immédiatement dans la Colombie Anglaise une somme d'argent considérable, nullement prévue par l'acte d'union, et ce pour la construction d'un chemin de fer sur l'Ile de Vancouver, du port d'Esquimalt jusqu'à Nanaïmo, somme que l'on offrait à la partie de la province la plus habitée comme compensation pour la prolongation du délai nécessaire pour achever le chemin sur la terre ferme. Les propositions contenaient également une obligation de la part du gouvernement fédéral de construire immédiatement un chemin ou route, ainsi qu'une ligne télégraphique à travers le continent, et de dépenser chaque année dans la province une somme de pas moins d'un million et demi pour les travaux du chemin de fer sur la terre ferme, outre les sommes qui pourraient être dépensées à l'est des Montagnes Rocheuses, faisant une moitié de plus que toute la somme qui serait dépensée annuellement sur toute la ligne, d'après la demande faite en premier lieu par la Colombie Anglaise.

Afin de permettre au gouvernement de donner suite à ces propositions, que le gouvernement de la Colombie Anglaise accepterait comme on on avait l'espérance, on augmenta à la dernière session la moyenne des droits d'environ quinze pour cent. En effet on éleva les droits de quinze à dix-sept et demi pour cent, et les droits d'accise sur les liqueurs spiritueuses, en proportion, ce qui donne une augmentation additionnelle de trois millions au revenu annuel.

L'opinion publique s'est exprimée en termes si énergiques pour condamner l'extravagance ruineuse des obligations contractées par le ministère précédent, qu'aucun gouvernement, qui voudrait essayer ou même qui aurait la prétention de vouloir essayer de les remplir à la lettre, ne pourrait subsister. L'opinion publique ne consentirait pas à aller au-delà des propositions qui ont été faites au gouvernement de la Colombie Anglaise par l'intermédiaire de M. Edgar.

Il y a aussi lieu de croire que certaines exigences politiques locales poussent seules le gouvernement de la Colombie Anglaise à ne pas accepter ces propositions.

Depuis que ces propositions sont venues à la connaissance du public, il y a eu dans l'île Vancouver et sur la terre ferme des assemblées où l'on a condamné la manière d'agir du gouvernement local et où on lui fait appel pour l'engager à accepter les propositions qui lui étaient faites. Une partie des journaux les plus influents de la province se sont également prononcés en faveur de la ligne de conduite suivie par le gouvernement fédéral.

Il ne saurait être déplacé ici de mentionner le fait que l'action du gouvernement fédéral au sujet du bassin de radoub montre de sa part le désir de faire tout ce qu'on peut raisonnablement lui demander, qu'il y soit obligé ou non aux termes de l'acte d'union. Le gouvernement fédéral n'était tenu que de garantir l'intérêt sur cent mille

louis à cinq pour cent, pendant dix ans après la construction du bassin. Le gouvernement local se trouva dans l'impossibilité de trouver aucun entrepreneur qui voulut faire l'ouvrage aux conditions qu'il pouvait proposer, basées sur la garantie du gouvernement fédéral, et il sollicita ce gouvernement de lui venir en aide d'une autre manière. Ce gouvernement y consentit, et obtint du Parlement, à la dernière session, les pouvoirs nécessaires pour autoriser le Gouverneur-Général en conseil à avancer $250,000 à mesure que les travaux avanceront.

Le rapport de M. Edgar fournira des renseignements complets sur le but et les résultats de sa mission comme agent du gouvernement. Le comité, en conséquence, est d'avis qu'une copie de ce rapport et de ses annexes soit transmise au très-honorable lord Carnarvon, ministre des Colonies, avec cette minute.

Pour copie conforme.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier, Conseil Privé.

(183.)

QUÉBEC, 9 juillet 1874.

MILORD,—J'ai l'honneur de transmettre à Votre Seigneurie, pour son information, une lettre-circulaire imprimée du département des Travaux Publics, qui demande des soumissions pour la construction d'une ligne télégraphique le long de la route principale du chemin de fer Canadien du Pacifique.

J'ai, etc.

DUFFERIN.

Le comte de Carnarvon,
etc., etc., etc.

Chemin de fer Canadien du Pacifique.—Ligne télégraphique.

On demande des soumissions pour la construction d'une ligne de télégraphe le long de la route principale du chemin de fer Canadien du Pacifique, d'après les devis du gouvernement. Les soumissions devront comprendre les chapitres suivants savoir :

Fournir tous les matériaux, la main-d'œuvre, les instruments et tout ce qui sera nécessaire pour mettre la ligne en opération.

Veiller à l'entretien de la ligne pendant une période de cinq ou dix ans après sa construction.

Faire, dans les parties boisées, un découvert d'une largeur de 132 pieds ou plus, suivant qu'il sera nécessaire pour empêcher que la ligne télégraphique ne souffre des dommages par suite du feu ou des arbres qui pourraient tomber.

Faire des soumissions pour chacune des sections suivantes, soumissions qui devront mentionner l'époque où le soumissionnaire s'engagera de livrer la ligne toute prête à fonctionner dans chacune des sections.

1. Du Fort Garry jusqu'à un point vis-à-vis le Fort Pelly, distance d'environ 250 milles.

2. Du Fort Garry jusqu'au coude de la Saskatchewan Nord, distance d'environ 500 milles.

3. Du Fort Garry jusqu'à un point dans la longitude d'Edmonton, distance d'environ 800 milles.

4. Du lac La-Hache, ou autre point convenable de la ligne télégraphique actuelle dans la Colombie Anglaise jusqu'au Fort Edmonton, distance d'environ 550 milles.

5. Du Fort Garry jusqu'à Népigon, sur le lac Supérieur, distance d'environ 420 milles.

6. D'Ottawa jusqu'à Népigon, sur le lac Supérieur, distance d'environ 760 milles.

Ces distances sont données approximativement, et pour la gouverne générale des personnes qui désirent obtenir des renseignements. On paiera ou on fera une réduction, suivant le cas, pour toute différence en plus ou en moins de la distance par

mille qui sera constatée, lorsque la ligne sera achevée, et ce en proportion de la somme totale de la sommission.

Les soumissionnaires devront justifier auprès du gouvernement de leur habileté à pouvoir construire la ligne et veiller à son entretien pendant la période de temps fixée.

On recevra les soumissions adressées au ministre des Travaux Publics jusqu'au 22ème jour de juillet prochain.

Par ordre

Ministère des Travaux Publics,
Juin 1874.

F. Braun,
Secrétaire.

(No. 192.)

Ottawa, 18 juillet 1874.

8 juillet 1874.

Milord,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse une copie d'un rapport approuvé d'un comité du Conseil Privé, me priant d'informer Votre Seigneurie que M. Walkem, le procureur-général de la province de la Colombie Anglaise, a été délégué par ce gouvernement comme son agent spécial pour faire valoir devant Votre Seigneurie les réclamations de la Colombie Anglaise en vertu de la 11ème section de l'acte d'union du Canada.

J'ai, etc..

Dufferin.

Au comte de Carnarvon.

Rapport du comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, le 8 juillet 1874.

Une dépêche datée du 11 juin 1874, de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, contenant une minute du Conseil Exécutif de cette province qui représente que la Colombie Anglaise souffre de grands dommages résultant du défaut du Canada de remplir les obligations énumérées dans la 11ème section de l'acte d'union, et qu'il est désirable, dans l'intérêt de cette province, que le gouvernement impérial soit saisi de cette question au moyen d'un mémoire qui sera présenté au Secrétaire d'Etat pour les Colonies par le procureur-général de la Colombie Anglaise en sa qualité d'agent spécial et de délégué de ce gouvernement

Le lieutenant-gouverneur déclare que conformément à l'avis de ses ministres, il a nommé l'honorable George Anthony Walkem, procureur-général de cette province, comme tel agent spécial et délégué, et que Votre Excellence soit priée d'informer le très-honorable premier Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies que M. Walkem a été autorisé et chargé de lui remettre un mémoire de la part du gouvernement, qui en appelle à Sa Majesté, et d'en obtenir en même temps les conclusions.

Sur la recommandation de l'honorable Secrétaire d'Etat, le comité est d'avis que l'on fasse droit à cette demande.

W. A. Himsworth,
Greffier, Conseil Privé.

(No. 198.)

Ottawa, 22 juillet 1874.

Milord,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluses trois copies de l'Acte de la dernière session, " Acte pour pourvoir à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique." L'une de ces copies est attestée par le député greffier du Sénat.

J'ai, etc.,

Dufferin.

Au comte de Carnarvon.

(No. 206.)

OTTAWA, 31 juillet 1874.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous transmettre une copie d'une dépêche avec son
23 juillet 1874 incluse du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise, accompagnée de la pétition des habitants de Victoria à Sa Majesté, qui s'y trouve mentionnée, relativement au défaut du Canada de remplir les obligations énoncées dans l'acte d'union.

J'ai, etc.,

DUFFERIN.

Au comte de Carnarvon.

(Copie.—No. 207.)

SAULT STE. MARIE, 31 juillet 1874.

MILORD,—Au sujet de votre dépêche publique, No. 110, du 18 juin, que j'ai communiquée à mes ministres, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus
23 juillet un ordre approuvé en conseil, dans lequel mon gouvernement expose plus au long ses vues relativement aux difficultés pendantes avec la Colombie-Anglaise, et dans lequel il exprime le désir que Votre Seigneurie puisse employer ses bons offices pour arriver à la situation de ce malentendu, conformément aux suggestions que vous avez eu la bonté de faire.

J'ai, etc.,

DUFFERIN.

Au très-honorable
Comte de Carnarvon.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, le 23 juillet 1874.

Le comité du conseil a pris en considération la dépêche du très-honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, No. 110, relativement à la mission projetée d'un membre du gouvernement de la Colombie-Anglaise en Angleterre, dans le but de se plaindre du prétendu défaut du gouvernement fédéral de remplir les obligations de l'acte d'union de cette province avec le Canada concernant la construction du chemin de fer du Pacifique, dépêche qui contient une offre de compromis de la part de lord Carnarvon dans les termes suivants : " Si les deux gouvernements désiraient s'unir pour s'en rapporter " à ma décision d'arbitre sur toutes les questions en litige, en promettant tous deux " de se soumettre à telle décision que je croirais raisonnable et juste de prononcer, je " ne refuserais pas de remplir les fonctions d'arbitre ; " dépêche dans laquelle il ajoutait qu'il ne consentirait à remplir ces fonctions, " seulement dans le cas où les deux " parties intéressées le désireraient, et où il serait parfaitement entendu que ma décision, quelle qu'elle fût, serait acceptée, sans qu'on pût la révoquer en doute ou y ap- " porter quelque objection," et dans laquelle il finissait par demander que dans le cas où cette offre serait acceptée chacun des deux gouvernements devrait préparer et soumettre à sa considération un exposé de la question.

Le comité est d'avis que lord Carnarvon soit informé que les documents déjà transmis au ministre des colonies, avec la minute du conseil du 8 juillet, qui se rapportent spécialement aux propositions qui furent communiquées par M. Walkem à Ottawa le 15 juillet, contiennent en substance tout ce que le gouvernement entend dire sur cette question ; et que le gouvernement serait heureux d'accepter les offres faites par Votre Seigneurie, s'il était possible de définir, avec une certaine précision, l'affaire en litige.

En montant au pouvoir, le gouvernement actuel trouva que le gouvernement de la Colombie-Anglaise avait protesté contre le défaut du gouvernement fédéral qui avait négligé de commencer la construction des ouvrages sur le chemin de fer, le ou avant le 20 juillet 1873, tel qu'arrêté dans la 11me section de l'ordre en conseil concernant

l'union. Le gouvernement s'aperçut aussi que les mesures prises par le précédent ministère fédéral pour procéder à la construction des ouvrages avait échoué complètement, bien que les travaux préliminaires et nécessaires pour commencer réellement la construction du chemin eussent été effectués avec toute la diligence possible.

On ne saurait mettre en doute les grandes difficultés qui se rencontrent dans l'exploration d'une ligne de chemin de fer traversant un continent qui n'est pas habité, et d'une longueur de deux mille cinq cents milles. Il faudrait non-seulement deux ans, mais au moins six ans, pour compléter convenablement cette exploration et déterminer quelle est la meilleure route que doit suivre le chemin, comme l'expérience acquise dans la construction d'ouvrages aussi considérables et de cette nature tant en Canada que dans d'autres pays l'a suffisamment démontré.

Les dépenses encourues jusqu'à cette époque étaient très-considérables et excédaient un million de piastres, ce qui n'empêche pas que les ingénieurs s'étaient trouvés tout-à-fait dans l'impossibilité de pouvoir localiser aucune partie de la ligne dans les endroits les plus difficiles du pays qu'elle devait traverser.

Sous ces circonstances le gouvernement considère que le gouvernement de la Colombie-Anglaise n'avait aucune cause juste ou raisonnable de se plaindre.

Le gouvernement était alors prêt à soumettre un nouveau bill, qui accordait d'amples pouvoirs pour pousser les travaux avec toute la diligence que pouvaient le permettre les circonstances où le pays se trouvait placé. On ne s'est plaint nullement ni d'une manière officielle ni autrement, que le bill ne pouvait atteindre le but qu'on se proposait. Il fut clairement compris par les délégués de la Colombie-Anglaise à l'époque que furent arrêtées les conditions de l'Union, que l'on augmenterait pas les taxes, que le pays payait alors, pour la construction de ce chemin.

Cependant, le gouvernement actuel avait tellement à cœur de faire disparaître tout sujet possible de se plaindre, qu'il prit des mesures pour augmenter considérablement les droits de manière à se mettre en position de conclure des arrangements pour faire commencer, aussitôt que possible, les travaux aux premières parties du chemin et dans les endroits difficiles ; en même temps on dépêcha à la Colombie-Anglaise un agent spécial de confiance dans le but avoué de conférer avec le gouvernement de cette province et de pouvoir s'entendre sur la ligne de conduite à suivre de manière à donner satisfaction à la Colombie-Anglaise, tout en répondant aux exigences de la position où se trouvait placé le pays.

Il est bon de mentionner ici qu'il avait été parfaitement reconnu, avant la retraite du dernier ministère que l'une des conséquence de la visite en Angleterre des directeurs de la compagnie Allan demontrait l'absolue nécessité de reculer d'au moins quatre ans l'époque fixée pour commencer les travaux de construction.

M. Walkem, de la Colombie-Anglaise, compromit très bien cette absolue nécessité, et il y a lieu de croire que toutes les parties intéressées auraient consenti à reculer de quatre ans l'époque ainsi fixée.

Le gouvernement fédéral est d'opinion que le gouvernement de la Colombie-Anglaise aurait dû considérer la proposition faite par l'intermédiaire de M. Edgar comme raisonnable et juste, et comme s'accordant parfaitement avec les obligations morales imposées à ce gouvernement, si même elle n'était pas en accord parfait avec la lettre de l'acte d'union.

Il ne faut pas oublier que la Colombie-Anglaise s'est adressée en termes pressants au gouvernement fédéral pour le prier de modifier en sa faveur les conditions de l'acte d'union relativement à la construction du bassin de radoub. Le gouvernement fédéral a consenti de bon cœur à faire obtenir l'argent nécessaire à la construction de cet ouvrage, au lieu de s'en tenir aux conditions de l'acte qui l'obligaient seulement à garantir les bons de la province pendant dix ans, tel que pourvu par les dispositions de l'acte d'union. Ce fait démontre de suite la libéralité du gouvernement fédéral et son empressement à prendre en considération et à régler des difficultés exceptionnelles partout où il s'en rencontrait. Et le gouvernement considère que cette preuve de libéralité de sa part aurait dû induire le gouvernement de la Colombie-Anglaise à lui rendre la pareille dans d'autres affaires.

Le gouvernement fédéral consentait aussi à outre-passer les limites posées par

l'acte d'union en construisant un chemin de fer sur l'Ile de Vancouver, bien que cet acte ne l'obligeait de pousser les travaux que jusqu'à la côte maritime seulement du Pacifique.

Aujourd'hui la seule infraction aux conditions de l'acte d'union que l'on puisse mentionner, c'est que les travaux de construction n'étaient pas réellement commencés le 20 juillet 1873. Mais il est douteux que cette assertion même puisse se soutenir.

Il était absolument impossible de pousser avec plus de rapidité les travaux d'exploration, et l'on a fait des dépenses des plus extravagantes par suite de la précipitation faite pour localiser la ligne.

Ces résultats s'expliquent par le fait que les explorations du chemin de fer Intercolonial, long de 500 milles, n'ont pas duré moins de quatre ans, quoique la ligne traversait un pays habité, et ces explorations même alors étaient incomplètes et ont été plus tard une source d'embarras sérieux pour les entrepreneurs, qui ont présentés des réclamations sans fin pour se faire indemniser.

M. Walkem, dans ses conversations, admit franchement qu'on ne peut s'attendre que les conditions de l'acte d'union qui règlent que la ligne devra être terminée à un jour donné en 1881, pourront s'accomplir à la lettre. Les seules questions qui peuvent, en conséquence, s'élever maintenant, sont de savoir (1) si le gouvernement a fait preuve de toute la diligence et de toute la célérité voulues dans la construction des ouvrages, et (2) si les offres d'indemnité qui ont été faites pour tenir lieu du prétendu défaut de remplir les conditions de l'acte d'union, étaient justes et raisonnables.

Tout en exprimant la conviction bien arrêtée que l'on a fait tout ce qu'il était possible de faire sous les circonstances, et que le gouvernement fédéral a montré qu'il était disposé à aller bien au-delà de l'esprit de l'acte d'union fait avec la Colombie-Anglaise, d'après les expressions employées par M. Trutch pour manifester ses opinions comme délégué de la Colombie-Anglaise à l'époque de l'union, et d'après les faits énoncés dans les divers documents déjà transmis au ministre des Colonies, le comité est d'avis que lord Carnarvon soit informé qu'il serait heureux de s'en rapporter à sa décision sur la question de savoir si les tentatives dont le gouvernement a fait preuve, la diligence qu'il a déployée et les offres qu'il a faites ont été ou non justes et raisonnables et en accord avec l'esprit de l'acte d'union.

Le comité est d'avis qu'une copie de cette minute soit transmise au très-honorable Secrétaire d'État pour les Colonies.

Pour copie conforme,

(Signé,) W. A. Himsworth,
Greffier, Conseil Privé.

[Canada.]

Downing street, 16 août 1874.

Milord,—Relativement à ma dépêche No. 110, du 18 juin, je dois maintenant vous informer que j'ai vu M. Walkem, premier ministre de la Colombie-Anglaise, envoyé par son gouvernement pour faire valoir auprès de moi les réclamations de la province au sujet des retards apportés dans la construction du chemin de fer du Pacifique dont l'achèvement, dans une certaine période de temps, constituait l'une des principales raisons qui ont amené l'union de la Colombie-Anglaise avec le Canada en 1871; je me contenterai d'ajouter qu'à cet égard M. Walkem a exposé sa cause devant moi dans un langage modéré et juste.

2. J'ai aussi reçu un télégramme du lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, annonçant que d'après l'avis de ses ministres responsables il accepte de la part de la Colombie-Anglaise l'arbitrage, que j'ai cru de mon devoir de proposer, ainsi que les conditions sur lesquelles j'ai fourni des explications à Votre Seigneurie dans ma dépêche du 18 juin.

3. J'ai de plus reçu votre dépêche du 31 juillet, contenant une copie du rapport du Conseil Privé du Canada, en date du 23 juillet, dans laquelle vos ministres déclarent qu'ils sont prêts de s'en rapporter à ma décision sur la question de savoir si les efforts du gouvernement fédéral pour faire avancer les ouvrages, la diligence qu'il a déployée

et les offres qu'il a faites au gouvernement de la Colombie-Anglaise, ont été ou non justes et raisonnables et en accord avec l'esprit de l'engagement conclu entre le Canada et la Colombie-Anglaise à l'époque de l'union.

4. Je suis flatté de la confiance que m'ont ainsi témoignée les deux gouvernements parties à ce différend, et autant qu'il me sera permis de le faire, je désire prêter mon concours pour le règlement d'un débat, qui, bien que conduit jusqu'ici des deux côtés avec beaucop de modération et dans un esprit de conciliation, pourrait aisément prendre des proportions plus alarmantes.

5. Je suis convaincu que le gouvernement fédéral conviendra avec moi qu'il importe de clore au plutôt les débats dans cette affaire, et que le meilleur moyen d'atteindre ce but et le plus conforme aux sentiments des parties intéressées, c'est d'arriver à un règlement de cette affaire à l'amiable, sans recourir le moins qu'il sera possible aux règles de la procédure.

6. A cette fin, je vais faire un exposé de la question tel que je l'entends, et des motifs qui m'ont engagé à adopter ce mode de préférence à un autre.

Les propositions faites par M. Edgar de la part du gouvernement canadien, au gouvernement de la province de la Colombie-Anglaise, peuvent s'énoncer comme suit:

1. Commencer de suite et achever aussitôt que possible un chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo;

2. N'épargner aucune dépense pour localiser le plus promptement possible la ligne qui doit être suivie par le chemin de fer sur la terre ferme.

3. Construire immédiatement une route carrossable et une ligne télégraphique tout le long du parcours du chemin de fer de la Colombie-Anglaise, et de continuer cette ligne télégraphique à travers le continent.

4. Du moment que les explorations et le chemin sur la terre ferme seront terminés dépenser au moins un montant de $1.500,000 tous les ans pour la construction du chemin de fer dans les limites de la province.

7. Je suis sous l'impression, d'après les conversations que j'ai eues avec M. Walkem, qu'il n'est pas tout-à-fait autorisé de la Colombie-Anglaise à faire des propositions précises soit au gouvernement canadien, soit à moi-même, faisant connaître les conditions sur lesquelles la Colombie-Anglaise motiverait son acceptation, mais il a exposé très-clairement, dans une conversation à ce bureau, les objections soulevées par son gouvernement et dans la province contre les propositions de votre gouvernement; objections qui sont énoncées pleinement, ou du moins, en grande partie dans la pétition qui a été adressée à Sa Majesté; comme cette pétition a été publiée par la presse coloniale, vous en avez sans doute une copie.

8. En prenant par ordre chaque allégation, telle que numérotée dans les derniers paragraphes précédents moins un, je m'aperçois qu'on mentionne les griefs suivants:

(1.) Que le gouvernement fédéral ne fait rien lorsqu'il s'agit de commencer et d'activer la construction d'un chemin de fer depuis Esquimalt jusqu'à Nanaïmo.

(2.) Que les partis d'explorateurs sur la terre ferme se réduisent à bien peu de chose, numériquement parlant; et qu'on ne s'attend pas dans la Colombie-Anglaise, ou qu'on n'a pas de garantie de la part du gouvernement fédéral, que les explorations seront poussées avec toute la rapidité possible.

(3). Que la population de la Colombie-Anglaise ne se soucie pas de la route carrossable offerte par le gouvernement fédéral, vu qu'elle ne lui serait d'aucune utilité; et que même la ligne télégraphique projetée le long du chemin de fer ne saurait se faire assurément tant qu'on n'aura pas localisé la route que doit suivre ce chemin de fer.

(4). Que ces mots "du moment que les explorations seront terminées" ne désignent pas seulement une époque tout-à-fait incertaine, mais une époque très-éloignée, à en juger d'après la manière dont on procède aujourd'hui, et qu'une dépense de $1,500,000 par année sur le chemin de fer, dans les limites de la province, ne portera la ligne jusqu'à la frontière de la Colombie Anglaise qu'à une date très reculée.

8. M. Walkem se plaint, en outre, qu'en vertu de la 11ème section de l'acte de 1874 du chemin de fer Canadien du Pacifique, la Chambre des Communes du Canada

a le droit de rejeter en tout temps le contrat pour la construction d'une section du chemin de fer, et d'empêcher ainsi la continuation des travaux.

9. Quant à ce dernier point d'abord, je ne pense pas que M. Walkem l'allègue, et il ne m'entre pas dans l'idée pour un moment que le proviso était inséré avec l'intention de retarder la construction du chemin de fer. Je conçois que l'unique objet de ce proviso était la conservation du pouvoir d'exercer une surveillance effective sur les détails financiers du projet; l'objection que fait M. Walkem me semble, néanmoins, devoir mériter la considération sérieuse du gouvernement du Canada, car sa politique dans une matière de cette importance ne devrait pas prêter le flanc à la critique, et la Colombie-Anglaise, d'après la lettre et l'esprit des conventions passées, a le droit d'exiger qu'on lui donne toute garantie raisonnable que le chemin de fer sera parachevé le plus tôt possible.

10. Quelque fortes que soient incontestablement les objections avancées par M. Walkem aux propositions que M. Edgar, à ce que j'apprends, a faites au nom de vos ministres, et de quelque importance que puisse être le fond de la controverse, je ne vois pas de raison, du moins avec les renseignements que je possède jusqu'ici, qui s'oppose à ce que les vues des deux parties se concilient réciproquement à leur satisfaction mutuelle et en sauvegardant tous les intérêts en jeu.

11. D'un côté, je suis bien sûr de l'intention sincère du gouvernement et du parlement canadiens de remplir aussi fidèlement que possible les promesses faites à la Colombie-Anglaise à l'époque de l'union: d'agir avec justice et libéralité vis-à-vis de la province, et de maintenir effectivement la bonne foi du Canada, sinon la lettre de la convention première dans des circonstances dont les difficultés, je l'admets volontiers, sont d'une nature particulière.

12. D'un autre côté, il serait injuste, cependant, de dénier aux objections de M. Walkem une certaine force et quelque raison d'être, et j'ai toute confiance que le gouvernement canadien, dans son désir d'arriver au règlement d'une question d'une importance aussi vitale, ne refusera pas de se prêter à quelques concessions raisonnables et propres à satisfaire aux exigences locales de la Colombie-Anglaise, sans pour cela se départir en rien de la haute position que le gouvernement et le parlement du Canada doivent, à mon sens, occuper.

13. Après une revue générale de toute les considérations qui se rattachent à la question, et en ma qualité de conseiller impartial mais très-ami, et qui, si on veut me permettre de le dire, a profondément à cœur les intérêts des deux parties et la prospérité de tout le Canada, je suis d'avis que les propositions suivantes pourraient servir de base équitable à un arrangement:

14. (1.) La section du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo serait commencée de suite.

(2.) Le gouvernement du Canada devrait augmenter le personnel des explorateurs de la terre ferme, et s'engager à débourser, si la chose est nécessaire pour les explorations, afin de hâter la fin des travaux, une somme si non égale à celle qu'il débourserait pour le chemin de fer même si sa construction se faisait actuellement, du moins une somme considérable, quoique moindre, et dont le chiffre serait déterminé.

(3.) En tant que la Colombie-Anglaise ne semble pas désirer le chemin carrossable projeté, le gouvernement et le parlement canadiens pourraient être tenus quittes des dépenses et des travaux que leur offre entraîne; et quelque désirable que soit, à mon sens, l'érection du télégraphe à travers le continent, il serait peut-être mieux d'en retarder l'exécution jusqu'à ce que la ligne qui devra suivre le chemin de fer ait été définitivement arrêtée.

(4.) L'offre faite par le gouvernement du Canada de dépenser annuellement une somme d'au moins $1,500,000 sur le chemin de fer dans les limites de la Colombie-Anglaise, dès que les explorations et le chemin carossable seront terminés, ne me paraît pas aussi précise et définie que semblent l'exiger les grands intérêts qui y sont attachés des deux côtés. Je pense qu'il vaudrait mieux fixer une courte période dans les limites de laquelle les explorations devraient être complétées; en cas de non-exécution de cet engagement, la Colombie-Anglaise aurait droit à quelque compensation de ce retard.

15. De plus, en considérant tous les délais qui ont eu lieu et qui peuvent encore arriver ; considérant également les espérances que l'on a fait naître à propos du parachèvement du chemin de fer, sinon dans les dix ans en premier lieu fixés par le traité d'union, du moins dans les 14 années qui suivraient l'an 1871, je ne puis m'empêcher de croire que la somme annuelle d'au moins $1,500,000 offerte par le gouvernement du Canada pour la construction du chemin de fer dans la province, est à peine proportionnée. Afin de rendre la proportion non-seulement équitable mais encore, et je sais que c'est là le désir de vos ministres, libérale, je suggérerais à leur considération s'il ne serait pas convenable de porter la somme à un chiffre plus élevé, soit, par exemple, à $2,000,000 par année.

16. Mais le point reéllement important, néanmoins, non-seulement dans l'intérêt de la province mais pour l'honneur du Canada et l'avantage de l'empire généralement, c'est de s'engager à terminer le chemin à quelque période de temps définie qui, pour des causes sur lesquelles vos ministres n'ont pu exercer de contrôle, devra être, je l'admets, beaucoup plus reculée que celle que l'on avait désignée dans le principe, et je me sens porté à suggérer, comme un arrangement raisonnable et qui sera mutuellement équitable tant pour le Canada que pour la Colombie-Anglaise, que l'année 1890 soit choisie pour cet objet. En faisant cette recommandation, je prends pour acquis, comme de raison, que le gouvernement canadien ne négligera rien pour faire parachever la ligne avant même toute limite extrême de temps qui pourra être fixée. Si l'on reculait l'entreprise jusqu'à l'époque éloignée que je viens de mentionner, le peuple de la province en éprouverait un grand désappointement, de même que tous ceux qui s'intéressent à son avancement, et je n'eusse pas fait cette recommandation si je n'avais eu la plus grande confiance en la détermination sincère de vos ministres de faire non-seulement le moins de ce à quoi ils se seront engagés, mais encore le plus qu'il leur sera possible de faire, pour racheter et remplir les obligations dont ils ont hérité.

17. Il ne me reste qu'à réitérer l'expression de mon grand désir d'être de quelque utilité dans le réglement d'une question qui peut être facile ou entourée de difficultés, selon l'esprit dans lequel on la considérera : une question roulant sur les conditions de l'union, peut bien, si chacune des parties veut mettre de côté quelques-unes de ses vues et de ses opinions, être confiée à l'autorité impériale qui a présidé à cette union, et, sans trop de mal à propos, peut-être, à celui des ministres dont ce fut la bonne fortune de considérer et en quelque sorte de formuler les détails de l'arrangement originaire en vertu duquel les provinces de l'Amérique Britannique du Nord se mirent en confédération, et la Colombie-Anglaise se joignit plus tard à elles. Et si je devais me permettre de faire entrer mes sentiments personnels dans une question comme celle-ci, peut-être oserais-je dire combien j'estime hautement le souvenir de la part qui m'a été dévolue dans cette grande œuvre, et combien je déplorerais tout malentendu ou différend qui viendrait rompre cette harmonie que la sagesse et le bon vouloir de toutes les parties ont maintenu d'une manière aussi remarquable, et combien Votre Seigneurie et vos ministres peuvent compter sur mon zèle à promouvoir toute mesure propre à assurer la force et l'honneur de la Puissance du Canada.

18. Cela conviendrait beaucoup si votre gouvernement se sentait prêt à répondre par télégraphe, si, généralement parlant, les modifications que j'ai proposées,—et que j'ai lieu de croire adaptées aux conditions actuelles de la question et en accord avec la politique qu'il a adoptée,—sont acceptées par lui, afin de prévenir tout retard possible à la conclusion de cette affaire.

J'ai, etc.,

CARNARVON.

Au Gouverneur-Général
Le très-honorable
Le comte de Dufferin, C. P., C. C. B.

(No. 212.)

OTTAWA, 21 août 1874.

MILORD.—Comme continuation de ma dépêche, cotée en marge, au sujet des recommandations faites par Votre Seigneurie pour le règlement des différends entre le gouvernement de la Colombie-Anglaise et celui du Canada, j'ai l'honneur de vous inclure copie d'une dépêche du lieutenant-gouverneur Trutch accusant réception de la copie que je lui ai transmise de votre dépêche, No. 110, du 18 juin.

No. 182, 9 juillet
207, 31 "
No. 3,677, 29 juillet 1874.

J'ai, etc.,

DUFFERIN.

Le comte de Carnarvon.

(813 D.)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
VICTORIA, C. A.
29 juillet 1874.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser la réception, avant hier, de la dépêche de Votre Seigneurie, en date du 3 du courant, me transmettant, par ordre du très-honorable le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, pour l'information de ce gouvernement, la copie d'une dépêche de ce ministre à Votre Seigneurie se proposant lui-même pour arbitre dans les affaires maintenant en litige entre le gouvernement du Canada et cette province relativement à l'article 11e des termes de l'union de la Colombie-Anglaise avec le Canada.

J'ai soumis la dépêche de Votre Seigneurie et celle de lord Carnarvon à Votre Seigneurie y jointe, à la considération et à l'avis de mon conseil exécutif.

J'ai, etc.,

JOSEPH W. TRUTCH.

A Son Excellence
Le très-honorable,
Le comte du Dufferin, C. P., C. C. B.

(Canada.)

18 septembre 1874.

MILORD,—En accusant la réception de la dépêche (secrète) de Votre Seigneurie en date du 16 août, dans laquelle vous avez bien voulu me donner votre opinion sur les modifications qui pourraient être avantageusement introduites dans les conditions déjà offertes par mes ministres pour le règlement du différend qui existe aujourd'hui, entre ce gouvernement et celui de la Colombie-Anglaise, j'ai la satisfaction de vous informer qu'après de longues délibérations, M. Mackenzie et ses collègues ont consenti à adopter plusieurs des recommandations qui leur avaient été faites par Votre Seigneurie, au cas où il deviendrait absolument impossible de terminer le litige d'aucune autre manière.

2. Les vues générales de mes ministres sur différents points en question sont consignées au long dans l'arrêté du conseil ci-inclus où vous trouverez que c'est avec la plus grande hésitation qu'ils ont consenti à faire ces concessions supplémentaires, si fortement convaincus sont-ils que leurs propositions premières satisfaisaient équitablement aux exigences du cas.

3. Je n'ai pas de doute, néanmoins, que l'on ne comprenne par tout le pays que le seul moyen qui fût à la disposition du Canada pour se tirer de la fausse position où l'avaient placée ses obligations par traité de remplir des engagements dont l'exécution est matériellement impossible, était de donner une interprétation large et généreuse aux réclamations contre elles résultant de ce traité.

4. J'ai de plus l'honneur de vous transmettre le croquis de la surface dont on fait aujourd'hui l'exploration dans la Colombie-Anglaise, accompagné du memorandum de Mr. Fleming, l'ingénieur en chef, où vous verrez que rien n'est négligé pour pousser

les travaux avec la plus grande diligence possible, et que l'augmentation du personnel actuel ne ferait qu'accroître les dépenses sans activer l'ouvrage davantage.

J'ai l'honneur, &c.,

DUFFERIN.

Le très-honorable
Le comte de Carnarvon,
etc., etc., etc.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général, le 17 *septembre* 1874.

Le comité du Conseil a eu sous sa considération la dépêche du très-honorable lord Carnarvon relative aux plaintes du gouvernement de la Colombie-Anglaise au sujet du chemin de fer du Pacifique, et suggèrant certaines modifications aux propositions faites par le gouvernement du Canada, par l'entremise de M. Edgar, le 8 mai dernier.

Ces propositions naquirent du désir de se prémunir contre toute difficulté future, en présence du fait déjà bien constaté que d'une part l'accomplissement à la lettre des termes de l'union était devenu impossible, et de l'autre, donnait considérablement du poids au sentiment très-prononcé qui existait contre la situation fatale dans laquelle ces termes entraînaient le pays. Les propositions peuvent se résumer comme suit :

1. Construire un chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, dans l'Ile de Vancouver, en dehors des termes de l'union, et en commencer les travaux immédiatement.

2. Commencer la construction du chemin de sur la terre ferme aussitôt que les explorations pourront être complétées, et débourser pour les travaux une somme de pas moins d'un million et demi de piastres par année.

3. Prendre, entre temps, les mesures nécessaires pour assurer l'érection d'une ligne de télégraphe à travers le continent sur la ligne du tracé du chemin de fer, déblayant en même termes la route du chemin de fer et y construisant une voie ou chemin, dont on pourrait se servir bientôt comme partie des ouvrages permanents.

Quelques modifications sont incorporées dans l'arrangement que propose lord Carnarvon. Sa Seigneurie suggère :—

1o. La construction immédiate, telle que proposée, d'un chemin de peu de longueur sur l'Ile Vancouver.

2o. Après la localisation de la ligne, le déboursé de deux millions et demi, sur la terre ferme.

3o. L'augmentation du personnel de l'exploration du double de ce qu'il est aujourd'hui ; le déboursé pour l'exploration d'une somme sinon égale aux frais annuels de construction prévus, au moins de toute autre somme déterminée ; la fixation d'un temps limité pour l'achèvement de l'exploration ; et le paiement d'une somme d'argent en compensation au cas où elle ne serait pas ainsi achevée.

4. La garantie que le chemin de fer tout entier sera achevé en 1890.

On suggère aussi de ne pas donner suite au projet de la construction d'une ligne de télégraphe et d'un chemin, M. Walkem ne pensant pas que l'une ou l'autre puisse être d'aucune utilité à la province.

Le comité recommande que la première considération, qui est précisément la même qui fut offerte en premier lieu, soit adoptée de nouveau.

Quant à la seconde proposition, le comité recommande que lord Carnarvon soit informé (dans le cas où il deviendrait impossible d'arriver à un règlement par l'acceptation de la première offre) que le gouvernement consentira à ce qu'après l'achèvement de l'exploration, les déboursés annuels pour la terre ferme soient d'une somme *minimum* de deux millions. Il y a tout lieu de croire aujourd'hui, que la majeure partie du peuple de la Colombie accepterait les propositions déjà soumises. S'il faut en juger par la pétition envoyée de la terre ferme et portant la signature de 644 individus, (dont copie incluse,) il y règne une unanimité à-peu-près entière en faveur de ces propositions, et des personnes occupant les postes les plus élevés dans l'île ont donné tout dernière-

ment l'assurance que le gouvernement local n'y serait pas généralement approuvé. Une personne très-marquante, ci-devant député, s'est adressée au gouvernement d'ici pour savoir si on s'en tiendrait encore aux propositions faites; elle s'engageait, de son côté, à les faire accepter par la masse de la population.

Il faut en conséquence espérer instamment qu'il ne sera pas considéré comme nécessaire de faire aucun changement, car il ne sera pas facile d'amener le pays à accepter de nouvelles concessions.

La troisième concession est l'augmentation du personnel du service d'exploration, l'achèvement de l'exploration dans un temps donné; et au cas où le temps serait dépassé, le paiement à la province d'une compensation en argent.

Le comité soumet respectueusement que la recommandation précédente est déjà en voie d'exécution avec toute la rapidité que les circonstances permettent.

L'ingénieur en chef avait l'ordre de se procurer toute l'aide dont il avait besoin pour achever les explorations dans le délai le plus court possible, et il a engagé un personnel considérable, si considérable, de fait, qu'il ne pourra être mis à l'œuvre d'une manière profitable tant que la route n'aura pas été fixée définitivement.

Quelle que soit la route finalement adoptée, la ligne devra nécessairement traverser une contrée topographiquement fort accidentée sur un parcours de cinq à six cents milles à partir du versant oriental des Montagnes Rocheuses jusqu'à la limite extrême de la province sur le Pacifique.

La contrée forme un immense plateau qui conserve son élévation générale jusqu'à quelques milles en deça de la mer, mais elle s'élève souvent en chaînes de montagnes informes; quelques-unes de ces chaînes atteignent une élévation de plus de 9,000 pieds.

Le plateau est borné à l'ouest par la chaîne des Cascades; elles forment une falaise immense le long de la côte, et elle a été pour les arpenteurs une barrière plus formidable à franchir que les Montagnes Rocheuses. Ils ont essayé de la percer en cinq ou six endroits, mais sans succès, excepté à la rivière Fraser et à Bute Inlet.

D'après le résultat des explorations de l'an dernier, la route de Bute Inlet paraissait être, à tout prendre, la meilleure, mais elle n'est pas pour cela exempte de grandes difficultés. Sur un parcours de vingt milles la montée graduelle est d'environ 150 pieds par mille.

Les détroits qui se trouvent à l'entrée du havre sont encombrés d'îles, et une fois parvenu dans le havre, on le trouve dépourvu de mouillage. Les dangers de la navigation sont augmentés non-seulement par des côtes et des rochers à pic, mais encore par la rapidité du courant qui s'engouffre avec violence dans les chenaux étroits avec une vélocité de sept à neuf milles à l'heure.

On supposait, à la reprise des travaux le printemps dernier, que l'on trouverait une route praticable du point où la ligne de Fleming frappe le bras nord de la rivière Thompson en gagnant à l'ouest vers ce que l'on appelle le Grand Coude (Big Bend) sur la rivière Fraser, à partir duquel endroit on ne rencontre plus d'obstacles sérieux jusqu'à ce qu'on atteigne le commencement de la descente rapide des eaux de la mer à Bute Inlet. Si cette supposition se fût vérifiée, il est probable que le gouvernement eût été prêt, à la fin de cette année, à procéder à la fixation exacte de la ligne. Mais les explorations poussées jusqu'à la fin de juillet ont eu pour résultat la découverte d'une haute chaîne de montagnes qui bouchent la contrée à partir d'un endroit voisin de la jonction de la rivière à l'Eau Claire avec la rivière Thompson au nord jusqu'au grand coude de la rivière Fraser; et à moins d'un long détour au sud et au nord, elles ferment la route de l'ouest. L'ingénieur en chef conseilla en conséquence une nouvelle exploration de la rivière Fraser, ou pour parler plus exactement, du ravin, car nulle part ne se trouve de larges vallées, les rivières s'étant elles-mêmes frayé un passage à travers les rochers qu'elles ont, en quelques endroits, creusés à une profondeur de 1500 pieds sur une largeur n'excédant pas un mille, formant ainsi des bords très à pic qui deviennent le caractère général de la contrée. Ce nouvel examen de la rivière Fraser prendra toute la saison au moins.

Un memorandum préparé par l'ingénieur en chef indiquera la force numérique du personnel et la manière dont il est réparti. On employa près de deux saisons à

explorer la chaîne des Montagnes Rocheuses et la vallée de la Colombie pour tâcher d'y trouver une passe favorable. Le résultat fut que les explorateurs furent poussés vers le nord jusqu'à l'endroit appelé la Jasper House Pass.

On mentionne ces faits pour donner une idée des énormes travaux à entreprendre et l'impossibilité de mettre à l'œuvre un grand nombre de travailleurs pour les opérations du génie, quand on ne sait pas encore où ces opérations devront se faire. Ce travail d'exploration devra être passablement avancé sinon complété avant que l'on puisse fixer ou même imaginer le tracé d'aucune partie de la ligne, et avant que les plans des ponts et autres travaux de construction nécessaires soient préparés, et il a fallu toute l'exigence du contrat si imprudemment passé avec la Colombie-Anglaise pour forcer le gouvernement à employer plus de la moitié du personnel aujourd'hui à l'œuvre.

Ainsi qu'il est indiqué dans un mémorandum précédent, les dépenses encourues jusqu'à la fin de l'année dernière dans la Colombie-Anglaise seule ont dépassé de plus d'un million et demi les dépenses totales encourues pour les 2,000 milles à l'est de cette province.

L'ingénieur en chef reçut, l'hiver dernier, l'information que le gouvernement désirait qu'on mît toute la plus grande activité possible dans la poursuite et l'achèvement des explorations ; et dans les arrangements qu'il a pris il n'a pas perdu de vue cette injonction.

La quatrième condition exige encore strictement que toute les communications par chemin de fer soient terminées en 1890. Il existe des objections de la plus grande force contre l'adoption à nouveau d'un temps donné pour l'achèvement des lignes. La partie est de la ligne, excepté en ce qui regarde la lettre des conditions, n'affecte que les provinces à l'est de Manitoba, et le gouvernement n'as pas encore été persuadé de la sagesse ou de la nécessité d'entreprendre immédiatement la construction de cette partie de la ligne qui traverse la contrée à partir de l'extrémité occidendale du lac Supérieur jusqu'au terminus oriental projeté sur le lac Nipissingue près de la Baie Georgienne; et il ne conçoit pas non plus que le peuple de la Colombie-Anglaise puisse, avec quelque semblant de raison, insister à ce que cette partie des travaux soit terminée dans un temps donné, d'autant plus que la population qui se trouve particulièrement affectée par cette branche de l'entreprise est assurée, dit-elle, que le peuple de la Colombie-Anglaise n'aurait, de fait, aucun droit de faire entendre sa voix dans cette affaire.

C'est l'intention du gouvernement de voir à ce que l'on fasse toute la diligence possible pour obtenir une ligne rapide de communication par rail et par eau, du lac Supérieur en gagnant l'ouest, en achevant aussi vite que faire se pourra les différents anneaux de chemin de fer en tant que la chose est praticable et qu'il est prudent de le faire dans une contrée relativement pauvre et clair-semée.

Il n'y a pas de doute que ce serait une tâche bien difficile d'obtenir l'assentiment du Parlement canadien à aucun marché particulier en ce qui regarde le temps, eu égard aux conséquences déjà produites par l'adoption peu judicieuse d'une époque fixe, dans les conditions de l'union, pour l'achèvement d'une aussi vaste entreprise, dont l'étendue doit être nécessairement inconcevable pour les personnes à distance. Le comité est d'avis que lord Carnarvon soit informé, que, bien que le gouvernement ne puisse, en tout état de cause, entreprendre d'achever la ligne tout entière dans le temps indiqué, il lui répugne considérablement, néanmoins, d'adopter toute autre fixation de temps; mais s'il devenait absolument necessaire de faire de nouvelles concessions pour assurer le règlement du litige, il pourrait promettre que la partie à l'ouest du lac Supérieur sera complétée de manière à la relier par rail aux lignes de chemin de fer qui existent déjà à travers une partie des Etats-Unis, et par les eaux canadiennes durant la saison de la navigation, en 1890, tel que suggéré.

Quant à la proposition conciliante de laisser de côté la formation d'une voie ou chemin à travers la contrée, et la construction d'une ligne de télégraphe,—sur la représentation du délégué de la Colombie-Anglaise, ni l'une ni l'autre n'étant considérée comme nécessaire,—il est convenable de faire observer qu'il est impossible de se passer du percement d'une voie ou chemin quelconque pour le transport des approvisionnements indispensables du chemin de fer, et la proposition était qu'aussitôt que la route

géné-rale du chemin de fer pourrait être arrêtée et le tracé assuré, on ferait dans les districts boisés, une éclaircie de deux chaînes de largeur, une ligne de télégraphe serait érigée et qu'une sorte de chemin praticable aux chevaux et aux voitures grossières serait formé et mis en usage, non pas comme chemin indépendant du chemin de fer mais comme l'accessoire et le préliminaire de la construction, dont le coût, en effet, formerait parti des frais du chemin de fer même.

Dans une contrée aussi vaste, où les facilités postales n'existent pas et où il ne pourra y avoir de communication rapide par la poste d'hui à plusieurs années à venir, il est essentiel qu'il soit construit une ligne de télégraphe le long de la route projetée comme l'unique moyen de communication entre le gouvernement et les entrepreneurs. L'offre, par conséquent, de laisser de côté une ligne de télégraphe ne saurait être considérée en aucune manière comme une concession avantageuse au Canada ; l'engagement de construire une ligne de télégraphe doit plutôt être prise comme un indice sérieux du désir du gouvernement de faire tout ce qui sera raisonnablement en son pouvoir pour se maintenir dans l'esprit de ses engagements.

L'intention du gouvernement se verra dans les citations suivantes de certaines clauses de l'acte de la dernière session :—

" Une ligne de télégraphe électrique sera construite avant le dit chemin de fer " et ses embranchements sur toute leur étendue respectivement, aussitôt possible après " que le tracé en aura été arrêté et déterminé."

Maintenant qu'il a été disposé des modifications suggérées par lord Carnarvon, il est bon d'examiner *seriatim* les différents motifs de plaintes mentionnés en la dépêche.

1o. " Que le gouvernement du Canada ne fait rien pour commencer et pousser les " travaux d'un chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo."

Le Canada n'a pris aucun engagement de construire ce chemin de fer, et par conséquent il ne saurait exister de plaintes raisonnables de ce qu'il n'a pas été commencé. La construction d'un tel chemin de fer ne fut proposée que comme compensation au délai survenu dans l'engagement de construire un chemin de fer aboutissant " à la côte maritime du Pacifique."

2o. " Que le parti d'explorateurs sur la terre ferme est numériquement faible, et " qu'on n'espère pas dans la Colombie-Anglaise, ni a-t-on aucune garantie promise " que les explorations seront poussées avec toute l'activité possible."

Il suffit de dire sur ce point, ainsi que la remarque en a été faite ailleurs, que toute l'expédition possible a été employée, et que les allégations de la pétition à cet égard ne sont pas fondées.

3o. " Que le peuple de la Colombie-Anglaise ne tient pas au chemin de wagon " offert par le gouvernement du Canada, car il ne lui serait d'aucune utilité ; et que " même le télégraphe projeté le long de la ligne du chemin de fer ne peut, comme de " raison, être construit tant que la route que devra suivre le chemin de fer n'aura pas " été définitivement arrêtée."

Il faut remarquer, à propos de cette déclaration extraordinaire, que la construction de ce chemin était l'une des conditions imposées par la législature locale dans les résolutions par elle adoptées pour servir de base aux négociations sur les termes de l'union. Il semblerait, par conséquent, que cette déclaration faite aujourd'hui a plutôt pour objet de rabaisser la valeur des propositions offertes à la Colombie-Anglaise que d'indiquer le sens de l'opinion publique dans la province. Ainsi qu'il a déjà été déclaré ailleurs, cet ouvrage est pratiquement une partie de la construction du chemin de fer, et l'on espère avec grande confianee qu'il sera d'un très grand avantage pour le peuple en général.

4o. " Mr. Walkem maintient de plus qu'en vertu de la section 11 de l'Acte du " chemin de fer Canadien du Pacifique de 1874, la Chambre des Communes est auto- " risée à rejeter en aucun temps le contrat pour une section du chemin de fer et peut " ainsi empêcher la construction continue des travaux."

C'est là tout simplement se plaindre de ce que le gouvernement actuel a décrété la surveillance parlementaire sur l'octroi de contrats aussi considérables. L'opposition de 1872 prétendait que dans le cas d'un contrat pour des travaux d'une aussi grande importance, et pour lequel le Canada aurait à payer trente millions de piastres, et à

faire la cession de près de soixante millions d'acres de terre, il fallait s'assurer au préalable la sanction formelle du Parlement. En conséquence, lorsqu'en raison de circonstances politiques l'opposition d'alors fut devenue le pouvoir d'aujourd'hui, son devoir la força de présenter au Parlement une nouvelle mesure en remplacement de celle qui n'avait pas eu de réussite. Elle dut y faire insérer des clauses et stipulations donnant tout contrôle au Parlement sur l'octroi de tous contrats ou contrats.

C'est la méthode invariablement suivie par le gouvernement d'Angleterre ou du Canada, quand il s'agit de contrats considérables, tels que, par exemple, le contrat du transport des malles parles steamers.

Il sera aussi facile de voir que nulle décision du gouvernement ne saurait empêcher l'intervention future du Parlement.

C'est donc par suite d'une politique bien et mûrement établie, qu'on a fait insérer cette clause qui ne donne à l'exécutif des pouvoirs extraordinaires qu'à la condition d'obtenir, pour les exercer, la permission préalable et particulière du Parlement ; et l'opposition actuelle même voulait que cette restriction s'appliquât aux travaux d'importance moindre sur les embranchements mentionnés dans l'acte.

On ne saurait soupçonner ni le gouvernement ni le Parlement du Canada d'avoir fait insérer cette clause dans le but répréhensible de pouvoir s'en servir pour retarder des travaux qui, autrement, auraient progressé. Rien n'est survenu qui pût justifier semblable soupçon.

Depuis la passation de l'acte, le gouvernement a donné par contrat le nivellement de l'embranchement de Pembina, et il a l'espoir de donner bientôt aussi par contrat celui de l'embranchement de Nipissingue. Les contrats des lignes télégraphiques à partir du Fort-William jusqu'aux stations aujourd'hui existantes dans la Colombie-Anglaise seront terminés dans quelques jours.

Il reste à dire, pour terminer, qu'en faisant ces nouvelles propositions à la Colombie-Anglaise, le gouvernement n'a été mû que par le désir sincère de mettre fin à tout litige, et de faire tout ce qui sera juste et équitable dans des circonstances bien particulières, et que ces propositions comprenaient les termes les plus favorables que, d'accord avec l'opinion publique, il pût raisonnablement offrir.

Il convient de remarquer encore qu'il n'y a eu aucun juste motif de plainte, attendu que, dans son rapport, l'ingénieur en chef déclare qu'on ne pouvait faire davantage pour activer les travaux.

L'acte passé durant la dernière session est très-complet, et pourvoit amplement à tout ce qui regarde la construction du chemin de fer, sujet cependant à la surveillance et au contrôle parlementaires dont on a parlé.

Le sort de la Colombie-Anglaise est uni à celui des provinces britanniques du Nord, et c'est le devoir de toutes les provinces confédérées de prendre en considération le bien-être général dans une certaine mesure. Mais ce sont surtout les provinces de population moindre qui doivent montrer quelque déférence aux opinions des provinces anciennes et populeuses qui fournissent les fonds nécessaires à la construction de tous les travaux de cette nature.

Pour copie conforme.

W. A. Himsworth,
Greffier du Conseil Exécutif.

COPIE DE LA PÉTITION.

" Considérant l'action prise par une association s'intitulant. "La Ligue de la Con-
" servation des Termes de l'union," se réunissant dans la cité de Victoria, Ile de
" Vancouver, en pétitionant Sa Très-Gracieuse Majesté, au sujet de la non-exécution
" d'une des conditions des termes de l'union, et en affirmant dans cette pétition
" qu'Esquimalt, sur l'Ile de Vancouver, avait été définitivement choisi comme le
" terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique, et qu'une partie de la ligne avait
" été tracée et fixée entre le havre d'Esquimalt et le détroit de Seymour, et priant

" Sa Majesté d'agir en qualité d'arbitre, et de voir à ce que justice fût rendue à la Co-" lombie-Anglaise, nous, soussignés, représentons humblement ce qui suit :—

" Que, dans notre opinion, l'arrêté du Conseil Privé du Canada, en date du 7 juin " 1873, ne lie en rien le gouvernement actuel de Votre Excellence, et que la con-" struction d'une ligne de chemin de fer le long de la côte maritime de l'Ile de Van-" couver jusqu'à Esquimalt ne forme pas partie des termes et conditions de l'union.

" Que dans tout arrangement qui pourra être fait à propos de la prolongation du " temps fixé pour commencer ou achever le chemin de fer, la considération que donnerait " le Canada à la province de la Colombie-Anglaise, devrait être calculée de manière à " profiter généralement à toute la province, et non pas seulement à des intérêts de " localité.

" Que la ligue dont il est parlé, mue par l'impression que des explorations ulté-" rieures auront l'effet de rapetisser l'opinion favorable que les ingénieurs se sont " formée de la route de Bute Inlet, désire forcer le gouvernement de Votre Excellence " à faire un choix immédiat.

" Qu'à notre sens, il ne serait ni juste, ni judicieux, ni d'une bonne politique de " choisir une ligne quelconque avant qu'on ait eu le temps de faire une exploration " complète des différentes routes sur la terre ferme, car nous croyons que cette " exploration devra amener le choix de la route de la vallée de la rivière Fraser, " qui est la seule qui relie les fertiles districts de l'intérieur à la côté maritime.

" Que, comme il est évident que les explorations ne sont pas encore suffisamment " avancées pour permettre de prendre une décision raisonnée sur la question de la " route, nous considérons que le gouvernement de Votre Excellence aura agi dans l'es-" prit bien entendu des termes et conditions de l'union s'il active de suite et avec vi-" gueur la poursuite des explorations, et commence, en 1875, la construction du chemin " sur la terre ferme.

" C'est pourquoi vos pétitionnaires supplient humblent Votre Excellence de pren-" dre en sa plus favorable considération les exposés de leur présente pétition."

Le comte de Carnarvon au comte de Dufferin.

Downing Street, 17 novembre 1874.

Milord,—J'ai reçu votre dépêche du 18 septembre, contenant un ordre en conseil qui expose les vues de vos ministres au sujet des propositions contenues dans ma dépêche du 16 août pour le règlement de l'affaire en débat entre le Canada et la Colombie-Anglaise concernant le chemin de fer du Pacifique. J'ai vu de nouveau M. Walkem ensuite, et sur sa demande, j'ai tardé à faire connaître les conditions qui, dans mon opinion, pourraient être posées convenablement comme justes et raisonnables, jusqu'à ce que j'eusse reçu de sa part une nouvelle communication écrite, qui m'est parvenue maintenant et dont je vous transmets ci-inclus une copie.

Les exposés, qui me sont ainsi soumis, sont tellement clairs et complets, qu'ils me sont d'un grand secours pour apprécier l'etat actuel de la question, et pour juger sans hésitation des changements qu'il convient d'apporter aux conditions premières. Et je suis heureux d'exprimer ici ma satisfaction sur la modération et la patience déployées par les deux parties intéressées en traitant des questions qui comportent des conséquences d'une si haute gravité, et sur le plaisir que j'éprouve de pouvoir penser que les aigreurs de sentiment ou les aspérités de langage n'aient pu se faire jour, en quelque sorte, vu l'avantage qu'avaient les parties de soumettre tous les détails de cette question au jugement indépendant d'un homme qui peut au moins prétendre d'avoir les intérêts des deux parties également à cœur.

J'ai donné de très-longues explications, dans ma dépêche du 16 août, sur l'opinion que je m'étais formée sur chacun des principaux points en débat, et il ne me reste à ajouter que bien peu de choses au simple exposé de ma décision. Cette décision, comme les deux parties le comprennent, est nécessairement de la nature d'un compromis et, par suite, ne donnera peut-être satisfaction complète ni à l'une ni à l'autre. Si, d'une part,

vos ministres, comme vous m'en informez, ne consentent qu'avec répugnance aux nouvelles concessions que j'ai précédemment suggérées, qu'ils n'oublient pas que même quand ces concessions auront été faites, la Colombie-Anglaise aura reçu beaucoup moins qu'on ne lui avait promis comme condition de son entrée dans la Confédération canadienne. Mais je désire faire observer que, même aux termes nouveaux que l'on veut établir, la Colombie retirera, après tout, de grands et solides avantages de son union avec le Canada, tandis que la Confédération sera exonérée, en partie, d'obligations contractées dans une connaissance suffisante des difficultés locales que présente l'exécution d'une aussi vaste entreprise, obligations qui n'auraient pu être remplies sans grever sérieusement les ressources du Canada, si prospère que soit ce pays.

Conservant l'ordre dans lequel, le 16 août, j'énumérais les principaux points sur lesquels, à mon avis, une meilleure entente était nécessaire, je vais indiquer les conclusions auxquelles je suis arrivé.—Elles sont les suivantes :—

1. Le chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo sera commencé et achevé aussitôt que possible.

2. Les études, sur le continent, seront poussées avec la plus grande vigueur. Sur ce point, après avoir examiné les représentations de vos ministres, je crois qu'il n'y a pas d'autre alternative que de s'en remettre, comme je le fais moi-même sans réserve, à leur assurance qu'aucun effort, aucune dépense justifiables ne seront épargnés, d'abord pour déterminer le meilleur tracé, ensuite pour commencer les travaux de génie civil dans leurs détails. Il me répugnerait, s'il ne m'était même pas impossible de fixer un minimum de temps ou de dépenses pour des travaux d'une nature si variée ; mais par bonheur il m'est également impossible de supposer un instant que votre gouvernement ne fera pas tout en son pouvoir pour hâter l'accomplissement d'un devoir qui engage ses sentiments d'honneur et de justice.

3. Le chemin carrossable et la ligne de télégraphe seront construits immédiatement. Il semble y avoir diversité d'opinions sur les avantages que les deux constructions procureront à la province. Mais examinant tout ce qui a été dit à ce sujet, je crois, comme vos ministres, que ces deux constructions doivent être commencées immédiatement.

4. La somme de $2,000,000 par année, et non pas $1,500,000, sera le minimum des dépenses pour les travaux de chemin de fer dans les limites de la province, à partir de la date que les études seront suffisamment complètes pour permettre d'appliquer ce montant à des travaux de construction. En fixant ce montant, j'ai compris que, comme il est dans l'intérêt du gouvernement fédéral de hâter autant que possible l'achèvement de ces travaux que l'on va entreprendre on dépensera au-dessus de $2,000,000 autant qu'il sera possible chaque année.

5. Enfin, le ou avant le 31 décembre 1890, le chemin de fer sera terminé et ouvert à la circulation depuis la côte du Pacifique jusqu'à un point de l'extrémité ouest du lac Supérieur, point auquel il se reliera aux lignes de chemin de fer actuellement existantes sur une certaine partie du territoire des Etats-Unis, et aux lignes de navigation sur les eaux canadiennes. La construction actuelle du reste du chemin de fer, au nord du lac Supérieur, ne me semble pas nécessaire pour le moment, et l'époque où l'on commencera cette entreprise devra dépendre du développement de la région. J'espère néanmoins que le jour n'est pas très-éloigné où il y aura une ligne continue de ce chemin de fer sur le territoire du Canada, et je considère cette partie du projet comme différée plutôt qu'abandonnée.

En vue d'informer M. Walkem des conclusions auxquelles je suis arrivé, j'ai cru convenable de lui communiquer copie de la présente dépêche, mais je ne lui ai communiqué aucune partie de la correspondance échangée entre Votre Seigneurie et moi.

Il est évident que les conclusions que je viens de vous transmettre sont généralement conformes, sujettes à quelques modifications de détail, au programme adopté par votre gouvernement dans cette question très-embarrassante. A son arrivée au pouvoir il a trouvé la question dans un état propre à empêcher l'accomplissement des termes de l'union. C'était donc son devoir d'aviser à faire d'autres arrangements dans les intérêts de toutes les parties concernées et de les substituer aux arrangements déjà passés. En se décidant à remplacer certaines parties du chemin de fer par cette vaste chaîne de

communication par eau que la nature semble avoir destinée à faciliter le commerce de ce vaste pays, je trouve qu'ils n'ont agi que sagement. J'ai sincèrement confiance que les conditions plus détaillées que je viens d'exposer et qui devront servir de base au mode de régler la question, sont conformes aux besoins de la province, aux obligations qu'imposent les engagements faits, qu'elles devront surtout régler les rapports d'un peuple fort et nombreux avec son voisin plus faible, et qu'elles sont d'accord avec les principes reçus par toutes les parties et tous les hommes d'Etat en Canada.

J'ai, etc.,

CARNARVON.

(Amérique du Nord, No. 76.)*

M. Walkem au comte de Carnarvon.

LONDRES, 31 octobre 1874.

MILORD,—J'ai maintenant l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie un résumé des principaux points de la question en litige entre le Canada et la Colombie-Anglaise au sujet du non-accomplissement, par le Canada, de la clause du chemin de fer dans les termes d'union.

Bien que Votre Seigneurie ait eu la bonté de m'accorder plusieurs entrevues, j'espère que l'importance des intérêts confiés à mes soins et la grande influence que Votre Seigneurie peut aujourd'hui exercer sur le développement politique et industriel de cette province, seront pour moi des excuses suffisantes si je reviens encore sur la question.

Une communication écrite du genre de celle-ci servira à définir plus clairement les vues que j'ai essayé de faire valoir dans l'intérêt de la province.

Avant d'aller plus loin, je dois remercier Votre Seigneurie de la bienveillante attention qu'elle a bien voulu donner, non-seulement à l'exposé de la cause de la Colombie-Anglaise tel que contenue dans la pétition de son gouvernement, mais aux commentaires que j'en ai faits de temps à autre.

Le gouvernement provincial sera heureux d'apprendre que Votre Seigneurie a été satisfaite de la modération avec laquelle il a soumis sa cause à la considération du gouvernement de Sa Majesté.

Comme j'ai eu l'honneur de le mentionner dans ma première entrevue, c'était avec un profond sentiment de regret que le gouvernement de la province se voyait dans la nécessité de demander l'avis et l'intervention du gouvernement de Sa Majesté en cette affaire. Le gouvernement provincial désirait demeurer d'accord avec le gouvernement fédéral, et je puis dire en sûreté que l'on n'aurait pas recherché cette intervention, si le gouvernement fédéral avait fait les efforts suffisants pour se conformer à la clause du chemin de fer.

Le mobile de la politique générale du gouvernement de Sa Majesté à l'égard de l'Amérique Britannique du Nord se trouve indiqué, si je ne me trompe, dans le préambule de "l'Acte de Confédération" où il est brièvement déclaré que "l'union "aurait l'effet de développer la prospérité des provinces ayant contracté une union "fédérale, et de favoriser les intérêts de l'Empire Britannique." Le Canada a suivi pareille politique et la Colombie-Anglaise s'est efforcée de l'imiter. C'est par respect pour les principes établis par "l'Acte de Confédération," et avec le désir bien naturel de protéger ses intérêts particuliers comme province, que la Colombie-Anglaise a protesté contre le non-accomplissement par le Canada de la clause relative au chemin de fer dans les termes d'union.

Cette clause du chemin de fer bien qu'expressément insérée, comme je le ferai voir plus loin, dans les intérêts de la Colombie-Anglaise, n'est pas une convention seulement pour la construction d'un chemin de fer dans les limites de la province et uniquement pour son service. C'est une convention beaucoup plus large dont le but

---

* Imprimée pour l'usage du ministère des Colonies, le 10 novembre 1874.

est de consolider entre elles les possessions britanniques sur le continent de l'Amérique du Nord. La Colombie-Anglaise est particulièrement intéressée à la réalisation de ce grand projet, à cause de l'isolement où elle se trouve.

Il suffira de rappeler ici quelques-uns des faits qui ont amené l'union de la province avec le Canada pour faire voir dans quelle position elle se trouve.

Conformément au projet général de confédération déclaré en 1867, le gouvernement de Sa Majesté adressa en 1869, au gouverneur de la Colombie-Anglaise une dépêche exprimant le désir de voir l'union de la Colombie-Anglaise et du Canada. Dans cette dépêche, non-seulement les principes invoqués dans l'Acte de Confédération sont mentionnés encore, mais la dépêche fait voir en quoi les principes sont particulièrement applicables à la Colombie-Anglaise. Voici une citation de la dépêche :—

Le gouvernement de Sa Majesté, écrit le Secrétaire d'Etat, croit que les intérêts de chaque province de l'Amérique Britannique du Nord seraient mieux servis en adoptant une politique qui mettrait à contribution ses richesses, le crédit et l'intelligence du tout pour le bien général plutôt qu'en favorisant une politique restreinte qui ne tendrait qu'à protéger une seule province, peut-être même au détriment de la province voisine.

" Ceci s'applique d'une manière particulière aux communications intérieures. Il est évident que l'établissement d'une voie de communication britannique entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique peut s'effectuer bien plus facilement par les opérations d'un seul gouvernement, responsable du progrès des deux rivages du continent, qu'il ne le peut par contrat entre des gouvernements et législatures indépendants et rivaux, peut-être sous certains rapports. Le San-Francisco de l'Amérique Britannique du Nord occuperait, sous ces circonstances, une position au point de vue politique et commercial, plus importante que celle de la capitale de la Colombie-Anglaise isolément.

" Le gouvernement de Sa Majesté n'ignore pas que la distance d'Ottawa à Victoria offre un obstacle réel à l'accomplissement d'une union immédiate ; mais cet obstable même ne laissera pas que d'avoir ses avantages, s'il rend une communication facile indispensable, car il hâtera les opérations qui doivent l'effectuer. Dans tous les cas, on le considère comme un inconvénient qui perd de sa gravité, et il vaudrait mieux l'accepter comme l'empêchement temporaire de la jouissance des avantages qui doivent résulter de l'union, que d'attendre qu'il survienne de ces obstacles souvent plus difficiles à surmonter lorsqu'on n'a pas su tirer partie d'une bonne occasion."

Il y a là quatre propositions :—

1o. Le système fédéral canadien est basé sur l'union " des richesses, du crédit et de l'intelligence " des diverses provinces, et bien appliqué il contribuera au développement de la prospérité de chacune.

2o. Pour arriver à ce résultat, il faut absolument des " communications faciles * * *, à l'intérieur." * * *

3o. L'absence de ces communications, et la distance d'Ottawa à Victoria offrent un obstacle réel à l'accomplissement d'une union immédiate."

4o. Même cet " obstacle réel " ne laissera pas que d'avoir ses avantages, car il hâtera les opérations qui doivent le faire disparaître."

C'est pour hâter la disparition de cet " obstacle temporaire " et " les opérations " susdites, opérations longtemps différées, que le gouvernement de la Colombie-Anglaise a recherché l'intervention du gouvernement de Sa Majesté.

L'importance des propositions ci-dessus, dans le système général de confédération, a été pleinement reconnue par le gouvernement fédéral d'alors. Il a admis, avec le gouvernement de Sa Majesté que " sans communications faciles," " à l'intérieur," l'union de la Colombie-Anglaise avec le Canada ne pourrait se réaliser. Plus tard, lorsque le gouvernement fédéral étudia toute la question au point de vue pratique, il semble avoir été franchement d'avis que " communications faciles avec la Colombie-Anglaise " ne voulait dire autre chose qu'un chemin de fer, et que, en ce qui concerne la Colombie-Anglaise, " l'empêchement temporaire de la jouissance des avantages de

l'union," mentionné par le gouvernement de Sa Majesté, ne durerait pas plus de dix ans, à partir de la date de l'union.

A la suite de cela, le gouvernement fédéral se chargea de "commencer simultanément" le 20 juillet 1873, "la construction d'un chemin de fer allant du Pacifique vers les Montagnes Rocheuses, et, d'un point déterminé à l'est des Montagnes Rocheuses, en sorte que la côte de la Colombie-Anglaise soit reliée au réseau de chemins de fer du Canada; de plus, ce chemin de fer devra être terminé dans dix ans à partir du mois de juillet 1871. De son côté la Colombie-Anglaise prenait certains engagements envers la confédération relativement aux terres publiques de la province. Le mot "simultanément" qui se trouve dans cette convention, y a été mis avec deux intentions formelles:—

1o. Que le Canada commence la construction aux deux points les plus convenables, afin d'assurer le prompt achèvement du chemin de fer.

2o. Que les désavantages dont souffrirait la Colombie jusqu'à l'achèvement de la ligne principale devraient être, jusqu'à un certain point, compensés par les profits qu'elle retirerait des dépenses faites pour les chemins de fer de la province même.

L'arrangement passa ainsi, et formait la partie essentielle des termes de l'union acceptée, en 1871, par la Colombie et le Canada. Ces termes ont été soumis à la population lors de l'élection générale. Peu après ils ont été examinés et formellement approuvés par la législature de la province. Subséquemment, ils furent pleinement discutés et acceptés par les deux chambres du parlement du Canada, et finalement sanctionnés par Sa Majesté en conseil. La question a donc été ce qu'on appelle épuisée. Comme preuve tangible de l'intérêt que le gouvernement de Sa Majesté porte à la confédération ainsi établie, le parlement impérial, au mois de juillet 1873, garantissait un emprunt de £3,600,000 que le Canada contracterait pour les travaux publics et, particulièrement, pour le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Il peut être utile à Votre Seigneurie que l'on fasse ici un résumé de la manière dont les conditions relatives au chemin de fer ont été remplies.

La requête du gouvernement de la Colombie-Anglaise fait connaître les faits suivants:—

La province a rempli sa part des conditions et s'est efforcé d'amener le gouvernement fédéral à remplir la sienne;

Pendant les trois années qui ont suivi l'union, le gouvernement n'a pas fait tous les efforts voulus pour faire terminer les explorations du chemin dans la Colombie-Anglaise;

Le gouvernement fédéral n'a pas, le 20 juillet 1873, fait commencer la construction du chemin de fer ainsi que le prescrivaient les conditions;

Que jusqu'ici il n'a pas même fait commencer nulle part dans la province la construction de ce chemin de fer, bien qu'il ait lui-même admis qu'il aurait pu la commencer en mai dernier.

D'autres circonstances liées à ces matières sont énumérées dans la requête. Elle démontre qu'en juin 1873 le gouvernement fédéral a choisi le havre d'Esquimalt, sur le Pacifique, pour en faire le terminus occidental du chemin de fer Canadien du Pacifique; qu'il a, en même temps, décidé qu'une partie de la ligne principale serait localisée entre le terminus et le détroit de Seymour; que quelques semaines avant la date fixée par les conditions pour le commencement de la construction de la ligne principale, il a obtenu du gouvernement provincial, pour aider à cette construction, une réserve de terre de grande valeur située sur la ligne projetée et d'une étendue d'environ 3,000 milles carrés; qu'aucune construction, comme on l'a dit déjà, n'a été commencée dans la province; et que les terres ainsi réservées sont devenues comparativement sans valeur pour la province, étant depuis lors fermées à la colonisation et à des placements de capitaux.

Par sa législature et son gouvernement, la province a protesté maintes fois contre la continuation d'un tel état de choses, et sans même obtenir du gouvernement fédéral d'autre réponse que l'accusé de réception des dépêches renfermant chaque protêt. Le dernier protêt a été expédié cette année, en février. Subséquemment, la correspondance annexée à la requête fut échangée. Des questions soulevées par cette correspon-

dance, les moins importantes peuvent être avantageusement mises de côté. Je me propose, en conséqence [sauf quelques digressions que je croirai nécessaires] de borner mes observations aux principaux points de la lettre que M. Edgar m'a adressée et qui renferme certaines propositions relatives au chemin de fer.

Le gouvernement provincial ne crut pas alors que ces propositions lui étaient faites officiellement. Elles furent subséquemment retirées par le gouvernement fédéral, et ce n'est qu'alors qu'il déclara qu'elles avaient été faites par son autorité et en son nom. Cette lettre, qui se trouva un moment revêtue de l'autorité convenable, est le seul avis officiel que le gouvernement provincial ait eu de la politique du ministère fédéral actuel sur la question du chemin de fer du Pacifique. En outre de certaines propositions ou offres faites à la Colombie-Anglaise, cette lettre contient des faits importants et certaines admissions qui militent en faveur de la cause provinciale.

Je vais faire *seriatim* la revue de ces offres et essayer de constater la valeur dans leur rapport avec les conditions qu'elles comportent, conditions qui, comme je le démontrerai plus loin, équivalent pour la Colombie à l'abandon de ses avantages dans la convention relative au chemin de fer. Je ferai ensuite quelques commentaires sur les faits et admissions ci-dessus, en employant, autant que possible, les termes qui ont servi à les exprimer dans la lettre, afin de ne pas m'exposer à en travestir le sens.

Les offres faites sont les suivantes :

No. 1. Le Canada " commencera immédiatement la construction depuis Esquimalt " jusqu'à Nanaïmo, et poussera vigoureusement les travaux de cette partie du chemin " de fer de manière à ce qu'elle soit terminée le plus tôt possible. "

L'offre de commencer les travaux immédiatement à Esquimalt (localité qui a été choisie, nous l'avons dit déjà, comme terminus de la ligne principale, en vertu d'un arrêté du conseil privé du Canada rendu en juin 1873) n'est que la proposition de faire ce qu'il aurait dû avoir fait en juillet 1873, et ce qu'il aurait pu faire depuis, cette lettre admettant que cela eût été possible en mai dernier. Comme Votre Seigneurie le remarquera, cette offre paraît bien restreinte. Aucune disposition n'est prise pour le prolongement de la ligne principale au-delà de Nanaïmo (à 60 milles environs d'Esquimalt) ; aucune période n'est non plus fixée pour l'achèvement de cette petite partie du chemin de fer, dont la construction ne saurait prendre beaucoup de temps, ni coûter beaucoup. La promesse de la terminer " dans le moins de temps possible " et qui termine toutes les offres de la lettre, se trouve, en la modifiant légèrement, impliquée dans la présente et dans tout autre offre de même nature qui ne renferme aucune stipulation quant à l'exécution des travaux dans un temps donné. La phrase est trop élastique pour être interprétée d'une manière définie. Ainsi, pour le présent, nous pouvons la mettre de côté, excepté en ce qu'elle peut témoigner quant à l'intention générale du gouvernement canadien. Il me faut reconnaître que les mots " la partie du chemin de fer " signifient celle entre Esquimalt et Nanaïmo ou partie du chemin de fer principal, qui est le seul dont il soit question dans la lettre. Cela tend à démontrer que la position du terminus n'est pas contestée. Il n'est pas autrement question du terminus dans la lettre.

No. 2. Le Canada continuera et terminera les explorations, et décidera ensuite à l'égard de " la localisation de la ligne sur la terre ferme. "

Bien que raisonnable en apparence, cette promesse est très-vague. En mai dernier, le gouvernement du Canada informa le gouvernement provincial que, " il n'y avait pas lieu de croire à la possibilité de terminer les explorations avant la fin de l'année 1874." Il est évident que de cette déclaration on ne pouvait qu'inférer que les explorations seraient terminées à la fin de 1874. Si une plus longue période eût été jugée nécessaire, on eût profité de l'occasion pour le dire. Vu l'avis ainsi donné et le long intervalle qui s'est écoulé sans qu'aucune décision n'ait été prise quant au chemin de fer, on pouvait s'attendre que la lettre donnerait la garantie positive qu'en 1874 toutes les explorations seraient terminées au moins dans la province, et que les travaux de construction seraient certainement commencés en 1875. Un ingénieur de chemin de fer m'a appris que d'ordinaire les tracés d'exploration avaient pour but d'établir la direction générale d'une ligne de chemin de fer, que les tracés de localisation peuvent se faire simultanément sur plusieurs points de la ligne et que sur ces

points la construction peut se commencer sans attendre la localisation complète de toute la ligne. Cela étant, et vu les faits ci-dessus énoncés, il n'existe aucune raison valable pour empêcher que cette coutume ne soit suivie pour le chemin de fer du Pacifique. La direction générale du chemin de fer, au moins dans la province, devrait être établie cette année, et la construction devrait suivre immédiatement les travaux de localisation, lesquels devraient être commencés de bonne heure en 1875, sur divers points de la terre ferme et de l'île. C'est là ce que la Colombie-Anglaise désire avant toute chose, et tout arrangement définitif pouvant réaliser ce désir la comblerait de satisfaction.

No. 3. Le Canada "ouvrira une route et établira une ligne de télégraphe sur " tout le parcours du chemin de fer dans la province et conduira ses fils télégra-" phiques à travers le continent."

L'accomplissement de cette offre, tant pour la route que pour la ligne de télégraphe, devra dépendre de l'accomplissement de l'offre (No. 2) précédente, car ces travaux ne seraient, selon la lettre, commencés qu'après les explorations et la localisation (dans la province) de toute la ligne sur laquelle on propose de les construire. Votre Seigneurie sait que la route dont il s'agit ici est un chemin carrossable qui, pour un certain temps, devra tenir lieu du chemin de fer. Une connaissance personnelle du pays m'autorise à dire qu'une grande partie des £50,000 ou £60,000 que coûterait sa construction serait autant d'argent de gaspillé.

Je puis également déclarer sans hésitation que le chemin, même dans le cas où il devrait tenir lieu de chemin de fer pendant un certain temps, ne saurait en aucune manière convenir à la province en général, y compris les cultivateurs et les producteurs de " l'intérieur," dans l'intérêt et pour l'avantage desquels on prétend que les offres sont principalement faites. Pour le transport des provisions et les besoins du corps des ingénieurs civils sur le parcours de la ligne au fur et à mesure que les travaux progresseront, un chemin passable seulement est nécessaire et doit être construit ; de fait, c'est tout ce qu'il faut pour le moment. La ligne télégraphique, quand elle sera terminée, sera utile sans aucun doute, mais la construction de cette ligne est une question que l'on devrait traiter sans s'occuper de la convention au sujet du chemin de fer. Le chemin de fer nous est nécessaire, et la population de la province préférerait que le temps et l'argent que l'on se propose de consacrer pour les ouvrages ci-dessus le fussent pour faire progresser les travaux de cette entreprise beaucoup plus considérable et bien plus avantageuse, la construction de cette ligne de chemin de fer.

No. 4. Lorsque " les explorations et le chemin sur la terre ferme seront termi-" nés, il y aura tous les ans, pendant que l'on construira le chemin de fer, une somme " minimum d'au moins $1,500,000 de dépensée sur les travaux de construction dans la " province, et le gouvernement fédéral fera commencer immédiatement *sur la terre* " *ferme* tous les travaux qui seront approuvés par ses ingénieurs."

On peut considérer la somme qu'on se propose ainsi de dépenser, d'abord, au point de vue du montant de cette somme, ensuite, au point de vue de la date à laquelle on commencera à la dépenser. Le montant est beaucoup au-dessous de ce qu'on avait donné à entendre à la Colombie-Anglaise. Le coût de la ligne dans la Colombie-Anglaise a été porté en chiffres ronds à $35,000,000 (£7,000,000) supposant que cette évaluation soit correcte, et que l'on verrait cette ligne terminée dans dix ans, la province, en acceptant les conditions de l'Acte d'Union, avait en perspective une dépense annuelle probable chez elle d'environ $3,500,000 (£700,000) en moyenne. Après un retard d'au-delà de trois ans, avec les dommages qui en résultent pour la province, on propose maintenant, aux termes de cette lettre, de réduire ce montant à la somme de $1,-500,000 (£300,000.) De plus, en divisant par ces deniers chiffres le coût total porté à $35,000,000 (£7,000,000,) on trouverait qu'il faudrait une période de vingt-trois ans et demi pour terminer cette partie seule de la ligne qui se trouve dans la province, et encore cette période ne commencerait à courir que de la date à laquelle on commencerait à dépenser cette somme, et non de la date de cette lettre. Il est vrai que le montant qu'on se propose de dépenser ne représente que la dépense minimum, qui, après quelques années, pourrait augmenter pour des raisons évidentes au fur et à mesure que les travaux de construction progresseraient, mais je prétends qu'en faisant l'évalu-

tion du montant énoncé dans cette proposition ou dans aucune autre de même nature, on doit prendre pour base de ses calculs les chiffres actuellement donnés, mais non des sommes éventuelles qui pourraient ne pas être dépensées.

En outre, non seulement la somme que l'on se propose de dépenser est insuffisante, mais l'époque même où on doit commencer à la dépenser est très-incertaine. La lettre mentionne que l'on commencera à dépenser cette somme aussitôt que sera terminé "sur tout le parcours du chemin de fer dans la province," le chemin carrossable mentionné dans l'offre ou proposition No. 3. L'achèvement de ce chemin, d'un autre côté, dépend de l'achèvement de toutes les explorations, et de la localisation de toute la ligne sur la terre ferme (voyez l'offre ou proposition No. 2;) et quant à l'époque déterminée pour l'achèvement de ces explorations et la localisation de cette ligne, il existe à cet égard la plus grande incertitude. On déclare qu'on commencera " immédiatement " la construction des ouvrages sur la terre ferme à tels endroits qui seront désignés avec l'approbation des ingénieurs, mais les ingénieurs diffèreront à donner leur approbation jusqu'à ce qu'on ait commencé à dépenser la somme affectée à la construction des ouvrages en général, comme on l'a proposé. Aucune offre ou proposition ne saurait être plus incertaine que celle dont il est maintenant question, quand on l'envisage sous ses différents aspects.

Toutes ces éventualités mises en regard de la période établie de 23½ ans (ou d'une période plus courte,) font voir que l'offre ou proposition ci-haut mentionnée peut avoir l'effet d'ajourner l'achèvement de la ligne, dans la province, jusqu'à une époque éloignée, peut-être même jusqu'au commencement du siècle prochain.

Votre Seigneurie voudra bien considérer, et c'est un point important suivant moi, que toutes les offres ou propositions ci-dessus se rapportent, et s'appliquent seulement à la partie du chemin de fer qui se trouve dans la Colombie-Anglaise. La lettre ne parle nullement du prolongement de la ligne jusqu'à la frontière de la province à l'Est. On peut dire par induction qu'on exige réellement que la Colombie-Anglaise renonce à l'une des clauses les plus importantes pour elle de la convention, savoir, au droit qu'elle possède d'insister sur la construction d'une voie de communication continue par chemin de fer avec les provinces de l'Est.

Je vais faire maintenant, tel que proposé, quelques observations sur certaines allégations et admissions qui se trouvent contenues dans cette lettre. La plus importante de ces allégations, probablement, est celle qui déclare que le gouvernement fédéral " est informé par ses ingénieurs que les difficultés physiques sont tellement plus " considérables que celles que l'on prévoyait, qu'il est impossible de construire un " chemin de fer dans l'espace de temps spécifié aux termes de l'Acte d'Union, et " que si l'on se hasardait à le faire, on n'arriverait qu'à dépenser de l'argent en pure " perte et à placer le trésor dans une position financière embarrassée." Sur ce point le gouvernement de la province ne possède pas d'autres renseignements que ceux qui se trouvent contenus dans le dernier rapport publié par l'ingénieur-en-chef du gouvernement fédéral. En examinant ce rapport, on arrivera à une conclusion toute différente de celle que l'on vient de signaler. A la page 34, section 5, l'ingénieur-en-chef fait la déclaration suivante :—" On peut, en effet, regarder maintenant comme " certain, qu'on a trouvé une route traversant en général un terrain propice aux tra-" vaux des ingénieurs, excepté toutefois un certain endroit près la côte du Pacifique, " route qui, considérée dans tout son parcours, en y comprenant même l'endroit excep-" tionnel dont il vient d'être question, nécessitera des travaux moins considérables et " des ouvrages moins coûteux que ceux que l'on a été obligé de faire sur un grand " nombre de chemins de fer maintenant en opération en Canada." Il est bon de remarquer que ce rapport, rédigé d'une manière si favorable à la construction de cette ligne, porte une date antérieure seulement de quatre mois à la date de la lettre maintenant sous considération. Pendant l'intervalle compris entre ces deux dates, toutes les explorations dans la province avaient été suspendues. Je dois encore rappeler à Votre Seigneurie que l'obtention de la charte pour la construction et l'achèvement du chemin dans l'espace de dix ans à compter de 1871, aux termes de l'Acte d'Union, a été chaudement disputée par deux compagnies distinctes, qui renfermaient des hommes ayant une grande expérience dans la construction des chemins de fer, des ca-

pitaux considérables et une position sociale élevée en Canada. Ces compagnies, apparemment, n'ont pas considéré qu'il était impossible de construire ce chemin de fer dans la période de temps convenue. Au contraire, à venir jusqu'au mois de février 1873, la lutte fut tellement ardente, et ces deux compagnies sous le rapport de la fortune, de l'influence et de l'habileté de leurs membres, étaient tellement puissantes, qu'alors le gouvernement fédéral décida qu'il n'accorderait de charte ni à l'une ni à l'autre de ces deux compagnies, et, comme les deux compagnies ne purent pas se fusionner, tel que suggéré par le gouvernement, celui-ci, en vertu de certains pouvoirs qui lui étaient conférés par le Parlement, organisa une nouvelle compagnie, formée sur le principe que chaque province seraient représentée dans l'entreprise. Le 5 février 1873, on accorda une charte à cette compagnie. Quant aux raisons politiques ou autres qui forcèrent plus tard cette compagnie à remettre sa charte, il ne m'appartient pas de m'en occuper. Le fait principal reste acquis que deux compagnies solvables et rivales ont consenti, et qu'une troisième a entrepris de construire une ligne continue de chemin de fer pour relier l'est et l'ouest du Canada, et ce dans l'espace de huit ans à compter de février 1873.

Ni le prospectus de la compagnie qui avait obtenu le contrat, ni la correspondance volumineuse échangée auparavant entre les deux compagnies qui n'avaient pu l'obtenir, sur les droits respectifs qu'elles prétendaient avoir d'obtenir la charte, ainsi que sur le projet de leur fusion, n'exprime de doute sur la possibilité de construire le chemin pendant la période de temps convenue. Si tel doute eût existé, il est raisonnable de supposer que le gouvernement fédéral aurait demandé l'aide de la province pour le faire disparaître. Semblable demande, cependant, n'a pas été faite.

Relativement à l'allégation, soumise à la considération de Votre Seigneurie, que la compagnie qui avait obtenu la charte, considérait qu'il était nécessaire de lui accorder quatre années de plus pour empêcher le monde financier de douter un seul instant du succès de l'entreprise, le gouvernement de la Colombie-Anglaise ne possède pas d'autres renseignements que ceux qui se trouvent contenus ou que l'on peut tirer par induction dans le dernier paragraphe de la clause 8 de la charte accordée à la compagnie, paragraphe qui se lit comme suit :—La compagnie " devra achever toute la ligne de chemin de fer dans l'espace de dix ans à compter du 20 juillet " 1871, à moins que cette dernière période ne soit étendue par acte du parlement, " alors, dans ce cas, la compagnie devra terminer tout le chemin pendant telle période de temps ainsi étendue. " Etant admis, néanmoins, si l'on veut discuter ce point, que cette prolongation de quatre ans fût considérée comme nécessaire, l'achèvement du chemin ne se serait pas différé à au-delà de 1885. L'extrait déjà cité du rapport des ingénieurs, daté, comme il l'est, d'environ douze mois postérieurement à la date de la charte, et préparé, après qu'on eût acquis sur le pays de nouvelles connaissances, tend fortement à confirmer l'opinion que ces diverses compagnies s'étaient formée que l'on pouvait terminer le chemin en 1881, ou le plus tard en 1885.

L'importance des faits et de la correspondance ci-dessus est considérable en ce qu'en premier lieu ils démontrent que l'on tenait à ce qu'une période définitive fût fixée pour l'exécution d'une entreprise dont dépend l'existence de l'union, et, en second lieu, que 1881 ou au plus tard 1885, était une définition raisonnable de cette période.

Malgré ses désappointements, ce que la province voulait avant tout, c'était que les travaux fussent commencés sans retard et poursuivis sans interruption, afin que le chemin de fer fut terminé dans un temps défini.

Quant à l'autre ouverture que fait la lettre en disant que le gouvernement fédéral consentira volontiers " à de nouvelles obligations d'un caractère défini et à l'avantage de " la province, " l'on peut dire qu'elle a été examinée dans l'analyse des offres qui a été faite, et c'est pourquoi je passerai aux parties de la lettre que j'ai qualifiées d'admissions. La plus importante de ces parties est l'admission que l'on peut inférer de l'offre faite par le gouvernement fédéral de " commencer immédiatement la construction du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo." Il y a là admission que le gouvernement fédéral était en mesure, au moins en mai dernier (date de la lettre) sinon avant, de commencer le chemin de fer dans la province. Il n'y a donc pas d'excuse à offrir pour le retard apporté à la mise à exécution des travaux.

A peine moins importante, la deuxième admission est ainsi conçue: "Pour un "pays comme la Colombie-Anglaise, l'on conçoit qu'il importe que le chemin soit "non seulement commencé, mais que sa construction se fasse aussi sans interruption "dans les limites de la province, et que ces deux choses lui soient garanties."

A ces deux admissions une troisième et dernière peut être ajoutée, "tout en admet- "tant que le chemin de fer devrait être commencé sur le littoral de la province, le gou- "vernement fédéral considère qu'il doit faire tous ses efforts pour activer la construc- "tion de ce chemin sur la terre ferme, afin que les cultivateurs et producteurs de "l'intérieur profitent des avantages légitimes résultant de la dépense à faire."

C'est là un résultat dont le gouvernement provincial désire la réalisation avec ardeur.

Avec la juste idée que semble avoir eue le gouvernement fédéral de ce qui est dû à la province, et d'après la complète appréciation qu'il a su faire des besoins de l'intérieur et de l'île même, on était en droit d'attendre que comme "gouvernement responsable du progrès du littoral des deux continents" qu'il donnerait un sens plus défini et plus pratique à ses expressions de sollicitude pour le bien-être de la population de la province.

Si j'ai entretenu aussi longuement Votre Seigneurie au sujet de cette lettre, c'est parce que son intention avait été spécialement dirigée sur sa partie ayant trait au cas présent, et, selon moi, ce qui suit est le résumé des offres et conditions qu'elle renferme: Le Canada commencera immédiatement la construction du chemin de fer à Esquimalt et il en terminera environ 60 milles (le temps de cet achèvement n'est pas défini.) Sur la terre ferme il poursuivra et terminera les explorations sur le reste de la ligne, (sans dire quand elle seront terminées.) Il localisera ensuite la ligne dans la province (il n'est pas dit quand.) Quand ces travaux pourront être terminés, il établira à côté de cette ligne localisée une route carrossable (dont la province n'a que faire) et une ligne de télégraphe (que la province n'a pas demandée) qui traversera le continent (l'époque de l'achèvement de cette route et de ce télégraphe n'est pas non plus indiquée.)

A la fin, lorsque les explorations et la route seront terminées, mais pas avant, le Canada commencera et continuera les travaux du chemin de fer dans la province, et pour cette construction il dépensera d'année en année au moins £300,000 (il reste à savoir si dans cette somme est comprise la ligne d'Esquimalt.) C'est la seule dépense dont en ait fait l'offre. Ainsi que je l'ai indiqué à Votre Seigneurie, le Canada propose donc d'assurer à la province et dans ses limites l'achèvement de la ligne dans une période de 23 ans et demi, ou en moins de temps, à compter de la date inconnue où la dépense que l'on offre de faire sera commencée. Le Canada exécutera tous ces travaux "sous le plus court délai possible," phrase d'une nuance plus forte que les mots "avec la diligence convenable" quatre mots dont l'interprétation a donné lieu à beaucoup de doutes et de difficultés.

En considération de ces offres (si elles sont acceptées) la Colombie-Anglaise devra (1) cesser de prétendre à l'achèvement du chemin de fer canadien du Pacifique dans un temps défini; et (2) de renoncer réellement (bien que l'expression ne soit pas aussi forte) à ses droits et intérêts quant à l'achèvement d'environ 2,000 milles de la ligne devant relier la frontière est avec le Canada Est. A part des grandes objections à faire aux deux dernières conditions, la nature indéfinie des propositions ci-dessus faites à la province est en contraste avec le dire du gouvernement fédéral, qui a reconnu que "pour un pays comme la Colombie-Anglaise," il importait que le prompt achèvement du chemin de fer fut assuré dans les limites de cette province, et qu'elle eût la garantie que "sa construction serait bientôt commencée" (ce qui dépend du prompt achèvement des explorations) "et poursuivie sans interruption" (ce qui doit ainsi dépendre de la somme qui sera annuellement appliquée à cette construction). Ce sont là mes dernières observations sur cette lettre.

J'ai fait de mon mieux pour faire connaître d'une manière circonstanciée la position de la Colombie-Anglaise dans la Confédération. Si la question n'est considérée que comme une de celles qui peuvent surgir entre le Canada et l'une de ces provinces, on a levé le voile qui cachait un état de choses très peu satisfaisant; car, de la

part du Canada, il y a eu des retards, manquement et aveu de manquement suivis d'offres et de conditions comme celles que je vous ai fait connaître.

La situation particulière de la Colombie-Anglaise, son éloignement, sa faible condition politique, sa dépendance de la bonne foi du Canada, les espérances qu'on lui a fait entrevoir et dont la réalisation a été différée, les pertes considérables et la prostration de ses intérêts qui en sont résultées lui donnent le juste droit de réclamer contre le Canada, droit dont la justice, ainsi que je l'ai déjà mentionné, a été jusqu'à un certain point reconnue par le gouvernement fédéral. Le gouvernement provincial a donc l'espoir que dans l'examen de la question Votre Seigneurie ne perdra pas de vue les droits auxquels la province peut justement prétendre en vertu des conditions de l'union. Comme par le passé, cette province ne demande encore rien qui ne soit raisonnable. Son ardent désir est que les choses soient mises sans retard sur un pied rationnel afin qu'il y ait certitude d'une entente cordiale que rien ne pourra troubler désormais.

J'ai, etc.,

GEO. A. WALKEM,
Président du Conseil Exécutif, C.-B.

(No. 313.)

OTTAWA, 18 décembre 1874.

MILORD,—J'ai l'honneur de transmettre à Votre Seigneurie copie d'un arrêté du conseil privé par lequel mes ministres témoignent à Votre Seigneurie leur reconnaissance de la peine que vous avez bien voulu vous donner pour arriver à régler le différend survenu entre la Colombie-Anglaise et le gouvernement fédéral.

J'ai, etc., DUFFERIN.

Au comte de Carnarvon,
etc., etc., etc.

(902 D.)

RAPPORT *d'un comité de l'honorable conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Géneral en conseil, le* 18 *décembre* 1874.

Le comité du conseil a pris en considération la dépêche du très-honorable comte de Carnarvon, ministre des Colonies, datée du 17 novembre, et transmettant un exposé des nouvelles conditions concernant la Colombie-Anglaise et le Canada, et qui, de l'avis de Sa Seigneurie, peuvent être considérées comme justes et raisonnables relativement à la construction du chemin de fer du Pacifique.

Par sa minute du 23 juillet, le conseil était d'avis que le gouvernement fédéral, voyant l'impossibilité de se conformer à la lettre des conditions de l'union sous ce rapport, devait informer Sa Seigneurie qu'il lui laissait volontiers à décider si les efforts du gouvernement, la diligence apportée, et les offres faites étaient justes ou non, et conformes à l'esprit de la première convention.

Ainsi que le fait remarquer Sa Seigneurie, la conclusion où elle en est venue est qu'elle adhère, sauf dans quelques modifications de détails, au principe de la politique adoptée par ce gouvernement au sujet de cette très embarrassante question.

La minute du conseil du 17 septembre renferme un exposé des motifs pour lesquels il ne devrait pas être insisté sur quelques-uns de ces détails, mais par le vif désir de faire disparaître toute difficulté, le gouvernement a déclaré qu'il était prêt à faire ces nouvelles concessions afin de ne pas faire obstacle au règlement immédiat d'une question aussi irritante, vu que les concessions suggérées pouvaient se faire sans violer l'esprit d'aucune résolution parlementaire ni la lettre d'aucune disposition légale.

Le comité du conseil prie respectueusement Votre Excellence de vouloir bien faire part à lord Carnarvon qu'il apprécie à un haut degré la complaisance avec laquelle Sa Seigneurie a offert ses bons offices pour aider au règlement de l'affaire en

litige, tout en lui assurant que tous les efforts seront faits pour arriver au résultat désiré.

Pour copie conforme,

W. A. Himsworth,
Greffier, C. P.

(Canada, No. 4.)

Le comte de Carnarvon au comte de Dufferin.

Downing street, 4 janvier 1875.

Milord,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche du 18 décembre, me transmettant copie d'un arrêté du conseil privé, exprimant la reconnaissance du Canada pour le service que j'ai eu la bonne fortune de pouvoir lui rendre en facilitant le règlement des difficultés survenues entre le gouvernement fédéral et la Colombie-Anglaise au sujet de la contruction du chemin de fer du Pacifique.

J'ai reçu ce témoignage avec beaucoup de plaisir, et je me réjouis réellement d'avoir pu contribuer au règlement d'une question aussi difficile, règlement qui, je l'espère, fera disparaître tout sujet de malentendu entre la Colombie-Anglaise et le Canada, tout en assurant l'exécution de travaux publics auxquels s'intéresse l'empire même.

J'ai l'honneur d'être, milord,
Votre très-humble et obéissant serviteur,
Carnarvon.

Au Gouverneur-Général
Le très-honorable
Comte de Dufferin, C. P., C. C. B.,
etc., etc., etc.

Colombie-Anglaise,
Hotel du Gouvernement, 31 mars 1874.

Minutes du Conseil, 30 mars 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre copie d'une minute du conseil exécutif de cette province et de l'acte concernant les articles 2 et 12 des conditions de l'union, passé par la dernière session de cette législature et qui fait le sujet de cette minute; et selon l'avis et le désir de mes ministres, je vous prie de soumettre cette dépêche et son incluse à Son Excellence le Gouverneur-Général, tout en les recommandant à sa considération favorable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
Joseph W. Trutch.

A l'honorable
Secrétaire d'Etat
du Canada.

Rapport *d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, le* 30 *mars* 1874.

Le comité du conseil a pris en considération le mémoire (daté du 16 mars 1874) de l'honorable ministre des Finances, soumettant qu'à raison de ce que la législature a autorisé une dépense d'environ $300,000 en sus de son revenu, il est à propos qu'il soit pris immédiatement des mesures à l'effet que cette somme puisse être à la disposition du gouvernement en temps opportun, et recommandant que copie de l'acte pour changer les conditions de l'union 1874, soit envoyée au gouvernement fédéral, avec prière pour ce dernier de faire savoir par télégramme au gouvernement provincial si, c'est son intention de mettre une mesure correspondante devant le parlement du

Canada, afin que, dans le cas d'une réponse négative, l'on s'occupe immédiatement d'obtenir ailleurs les fonds dont l'emprunt est autorisé par l'acte d'emprunt de la Colombie-Anglaise, 1874.

Le comité adhère à la recommandation du ministre des Finances, et dans le cas où Son Excellence serait du même avis, il le prie de vouloir faire transmettre par qui de droit copie de ce rapport au gouvernement fédéral, tout en lui demandant de présenter au parlement canadien une mesure analogue à l'acte pour changer les conditions de l'union de 1874, et d'envoyer à Votre Excellence le télégramme annonçant une réponse écrite.

Pour copie conforme,

W. J. ARMSTRONG,
Greffier, C. E.

---

37 Vict.] [No. 1.

AMENDEMENT AUX CONDITIONS DE L'UNION.

Acte concernant les articles 2 et 12 des conditions de l'union.

[*Sanctionné* le 2 *mars* 1874.]

Préambule.

CONSIDÉRANT, que par l'article 2 des termes de l'union entre cette province et la Puissance du Canada, cette dernière s'est chargée de la dette de la province lors de l'union et est convenue de payer six mois d'avance, au taux de cinq pour cent, sur la différence entre cette dette réelle et une certaine somme ci-après désignée " dette autorisée," laquelle a été fixée par le chapitre trois de l'acte fédéral passé dans les 30me et 31me années du règne actuel.

Et considérant qu'il a été convenu entre les gouvernements fédéral et provincial que nonobstant les conditions de l'article 2, et dans le but de permettre à la province d'entreprendre la construction de travaux publics importants, le gouvernement fédéral devra payer au gouvernement provincial telles sommes, dont le chiffre collectif ne devra pas excéder la différence entre la dette réelle et la dite dette autorisée, qui pourront de temps à autre être demandées et portées au débit de cette différence de dette susdite.

Et considérant qu'il a aussi été convenu entre les deux gouvernements que le gouvernement fédéral paierait au gouvernement provincial $250,000 pour aider à la construction d'un bassin de radoub à Esquimalt au lieu de la garantie de cinq pour cent par année à donner pendant dix ans sur £100,000, tel que prescrit par le 12me article des conditions de l'union ;

Et considérant que la sanction du parlement du Canada et de la législature de la Colombie-Anglaise est nécessaire à la ratification de telle convention ; A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de l'assemblée législative de la province de la Colombie-Anglaise, décrète ce qui suit :

Article 2 des conditions de l'union.

1. Nonobstant ce que contenu dans le 2me article des conditions de l'union, il sera de temps à autre loisible au gouvernement de la Colombie-Anglaise, sujet aux conditions ci-dessus énoncées, de demander au gouvernement fédéral et de recevoir de lui telles sommes dont le chiffre collectif n'excédera pas la différence entre la dette réelle et la dette autorisée de la province.

Article 12.

2. Au lieu de l'article 12 des conditions susdites de l'union, il sera loisible au gouvernement de la Colombie-Anglaise de demander au gouvernement fédéral et recevoir de lui $250,000 pour aider à la construction d'un bassin de radoub à Esquimalt, et le paiement de telle somme aura l'effet d'annuler l'article 12.

Avance remboursée.

3. Il sera en tout temps loisible à la province de la Colombie-Anglaise de rembourser au Canada les sommes avancées comme susdit et qu'il gardera aux mêmes conditions que les deniers qu'il a déjà.

Clause restrictive.

4. Pourvu que les dispositions du présent acte ou aucune des négociations faites ou entamées à ce sujet, ou le paiement par le Canada, ou l'acceptation par la Colombie-Anglaise d'aucune somme d'argent en vertu ou à raison de ces dispositions ou négociations, n'auront aucunement l'effet d'annuler les clauses concer

nant le chemin de fer ou toute autre des conditions de l'union, ni n'affecteront aucun des droits que la Colombie-Anglaise possède ou pourra posséder par la suite à raison d'aucune infraction par le Canada aux termes de l'union, ni n'enlèveront à la province le droit d'insister à ce que le gouvernement fédéral fasse commencer et poursuivre avec la construction d'un chemin de fer "depuis le Pacifique en gagnant les Monta- "gnes-Rocheuses, et depuis tel point qui pourra être choisi à l'est des Montagnes-Ro- "cheuses jusqu'au Pacifique, pour relier la côte maritime de la Colombie-Anglaise "avec le réseau des chemins de fer du Canada," ni le droit d'avoir assuré l'achèvement de ce chemin de fer dans les dix années de la date de l'union, conformément à la 11me section des termes de cette union.

Conditions de l'entrée en vigueur du présent acte.

5. Le présent acte n'aura aucun effet à moins que le proviso ci-dessus ne soit inséré textuellement dans tout acte du parlement du Canada qui pourra être passé pour les fins du présent acte.

(No. 28.)

Colombie-Anglaise,
Hotel du Gouvernement, 18 mai 1874.

Minute du conseil Exécutif.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une minute du conseil exécutif de cette province, et de vous dire que conformément à l'avis exprimé par mes ministres, je vous ai aujourd'hui envoyé un télégramme, dont la copie est ci-annexée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
Joseph W. Trutch.

A l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada.

Le Lieutenant-Gouverneur à l'honorable W. Scott.

Victoria, 18 Mai, 1874.

Mes ministres demandent à être informés par télégramme si M. Edgar est autorisé à négocier avec ce gouvernement, et si les propositions faites par lui au nom du gouvernement canadien seront considérées obligatoires par ce gouvernement.

Joseph W. Trutch.

Secrétariat d'Etat,
10 juin 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche (No. 28) du 18 ult., renfermant une soi-disant minute de votre conseil exécutif ainsi que copie d'un télégramme motivé par cette minute et envoyé par vous au Secrétaire d'Etat le 18 ult., au sujet de la mission de M. J. D. Edgar auprès du gouvernement de la Colombie-Anglaise.

Votre dépêche ne renfermait pas la minute dont elle fait mention.

Edouard J. Langevin,
Sous-Secrétaire d'Etat.

L'honorable Lt.-Gouverneur de la Colombie-Anglaise,
Victoria.

(No. 39.)

COLOMBIE-ANGLAISE
HÔTEL DU GOUVERNEMENT, 9 juin 1874.

Minute du conseil, 9 juin. Télégramme de l'hon. A. Mackenzie. Télégramme du Lieut.-Gouverneur.

MONSIEUR. — Relativement à mon télégramme à vous adressé aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous transmettre une minute de mon conseil exécutif complétant ce télégramme, avec copie des documents mentionnés dans cette minute, et dont l'un est la copie du télégramme que m'a adressé l'hon. A. Mackenzie, et qu'à sa demande j'ai communiqué à mes ministres, et l'autre un projet de télégramme expédié à votre adresse à la demande de mon ministère.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur.
JOSEPH W. TRUTCH.

L'honorable Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, le 9 juin 1874.

Vu le mémoire du 9 juin 1874 au sujet d'un télégramme mis devant ce conseil hier par S. E. le Lt.-Gouverneur comme lui ayant été adressé par l'hon. A. McKenzie, premier ministre du Canada [dont copie est ci-incluse] et concernant certaines propositions écrites faites le 8 mai dernier par M. Edgar à M. Walkem, et recommandant que Son Excellence soit respectueusement priée d'envoyer en réponse le télégramme ci-inclus, le comité est d'avis qu'il soit adhéré à cette recommandation.

Pour copie conforme,
W. J. ARMSTRONG,
Greffier, C. E.

L'hon. A. Mackenzie au Lt.-Gouverueur Trutch.

OTTAWA, 8 juin 1874.

Le 8 mai, M. Edgar a fait, au nom du gouvernement fédéral, certaines propositions à votre gouvernement au sujet de la construction du chemin de fer du Pacifique qui occasionneront immédiatement de fortes dépenses non prévues par les conditions de l'union vu, la restriction apportée à la période de l'achèvement du chemin de fer.

Je regrette beaucoup que votre gouvernement n'ait pas répondu aux propositions ou qu'il ne les ait pas examinées, et je vous prie, en conséquence, d'informer vos ministres que ces propositions sont maintenant retirées.

A. MACKENZIE.

Le Lt.-Gouverneur Trutch à l'hon. R. W. Scott, Secrétaire d'Etat.

Relativement au télégramme que m'a adressé hier M. Mackenzie, mes ministres me chargent de dire qu'il renferme la première information directe que ce gouvernement ait reçue—bien que cette information ait été formellement demandée le 18 mai par un télégramme à votre adresse—que les opinions contenues dans la lettre de M. Edgar à M. Walkem au sujet de la question du chemin de fer, étaient les propositions du gouvernement fédéral à ce geuvernement, et qu'ils trouvent remarquable que la seule communication à ce gouvernement qui fait connaître que ces propositions étaient autorisées, annonce en même temps qu'elles sont retirées.

J. W. TRUTCH.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
25 juin 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche (No. 39,) du 9 de ce mois, transmettant copie d'une minute de votre conseil exécutif et d'un télégramme à votre adresse de l'honorable ministre des Travaux Publics, et aussi d'un télégramme par vous adressé au Secrétaire d'Etat en réponse, au sujet de la mission de M. J. D. Edgard, auprès du gouvernement de la Colombie-Anglaise, relativement au chemin de fer du Pacifique.

J'ai, etc.,

EDOUARD LANGEVIN,
Sous-Secrétaire d'Etat.

A Son Honneur
Le Lt.-Gouverneur
de la Colombie-Britannique,
Victoria.

(No. 46.)

COLOMBIE-ANGLAISE,
26 juin 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche du 10 de ce mois en réponse à la mienne (No. 28) du 18 mai, et m'informant que la minute du conseil exécutif que ma dépêche disait renfermer ne vous est pas parvenue.

Minute du conseil exécutif.
Télégramme.

Je vous transmets un duplicata de cette minute du conseil et du télégramme qui vous a été envoyé à son sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOSEPH W. TRUTCH.

L'honorable
Secrétaire d'Etat, Ottawa.

RAPPORT *d'un comité de l'honorable conseil exécutif approuvé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur le* 18 *mai* 1874.

Vu le mémoire (du 16 mai 1874) de l'honorable procureur-général, recommandant que S. E. le Lt.-Gouverneur soit respectueusement prié de demander par télégramme à l'honorable Secrétaire d'Etat si aucune des propositions qui ont pu être faites par James D. Edgar au nom du gouvernement fédéral sera considérée obligatoire pour lui, et si ce monsieur est autorisé à entrer en négociation avec ce gouvernement, le comité est d'avis qu'il soit adhéré à cette recommandation.

Pour copie conforme,

W. J. ARMSTRONG,
Ministre des Finances et de l'Agriculture et Président du Conseil.

Copie certifiée fidèle à l'original,

JOHN ASH,
Secrétaire-Provincial.

[Télégramme]

VICTORIA, 10 mai 1874.

Mes ministres demandent que l'on m'informe si M. Edgar est autorisé à négocier avec ce gouvernement, et si les propositions faites par lui au nom du gouvernement fédéral seront par lui considérées obligatoires.

JOSEPH W. TRUTCH,
Lieutenant-Gouverneur.

L'HON. R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat,
Ottawa, Canada.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
11 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche [No. 46] du 26 ult., renfermant copie de la minute de votre conseil exécutif et du télégramme à son sujet mentionnés dans votre dépêche [No. 28] du 18 mai dernier, relativement à la mission de M. J. D. Edgar auprès du gouvernement de la Colombie-Anglaise.

J'ai, etc.,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-Secrétaire d'Etat.

A Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur,
Victoria, C. B.

OTTAWA, ONTARIO, le 8 juin 1874.

Reçu à Victoria le 8 juin.

Le 8 mai, M. Edgar, agissant au nom du gouvernement fédéral, fit à votre gouvernement, au sujet de la construction du chemin de fer du Pacifique, certaines propositions qui impliquaient des dépenses considérables et immédiates non prévues par les termes de l'union, parce que la limite du temps fixé pour la construction du chemin de fer devait forcément être dépassée.

Je regrette excessivement que votre gouvernement n'ait pas répondu aux propositions, et semble même ne les avoir pas examinées. Veuillez maintenant informer vos ministres que les propositions sont retirées.

A. MACKENZIE.

Au Lieutenant-Gouverneur Trutch.

VICTORIA, le 9 juin 1874.

Mes ministres me demandent de vous informer relativement à un télégramme que M. Mackenzie m'a adressé hier, que ce télégramme contient le premier avis direct à ce gouvernement (bien que cet avis vous ait été demandé directement le 18 mai,) que les opinions relatives à la question du chemin de fer exprimées dans une lettre de M. Edgar à M. Walkem, étaient des propositions du gouvernement fédéral à mon gouvernement; mes ministres trouvent singulier que la seule communication adressée à mon gouvernement, pour reconnaître ces propositions comme officielles, soit aussi celle qui les retire.

JOSEPH W. TRUTCH,
Lieutenant-Gouverneur.

A l'honorable R. W. Scott,
Secrétaire d'Etat,
Ottawa, Canada.

(No. 40.)

COLOMBIE-ANGLAISE,
HÔTEL DU GOUVERNEMENT, le 11 juin 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général, une minute du conseil exécutif de cette province, représentant que la Colombie-Anglaise subit un grave préjudice du fait que le Canada n'a point rempli les obligations auxquelles il s'engage par la 11ème clause des termes de l'union, et qu'il importe, dans les intérêts de cette province, que le cas soit soumis au gouvernement impérial dans un mémoire qui sera présenté au Secrétaire d'Etat pour les Colonies par le procureur-général de la Colombie-Anglaise, comme agent spécial et délégué de ce gouvernement.

Minute du conseil ex.

De l'avis de mes ministres, j'ai nommé agent spécial et délégué l'honorable George Anthony Walkem, procureur-général de cette province, et, à leur demande, je vous prie d'informer Son Excellence le Gouverneur-Général que M. Walkem a été dûment nommé agent spécial et délégué, et d'engager Son Excellence à aviser le très-honorable le principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, que M. Walkem est autorisé à lui remettre le mémoire par lequel ce gouvernement en appelle à Sa Majesté.

L'honorable Secrétaire d'Etat, Ottawa.

M. Walkem se rendra à Ottawa par la prochaine malle, et emportera un duplicata de cette dépêche.

J'ai l'honneur, etc.,

JOSEPH W. TRUTCH.

A l'hon. Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le lieutenant-gouverneur, le 11*me jour de juin* 1874.

Le comité du conseil a examiné le mémoire de l'honorable Secrétaire Provincial, en date du 11 juin 1874, et faisant les représentations suivantes :—La clause essentielle des termes de l'union prescrit que " Le gouvernement de la Puissance s'engage " à faire commencer simultanément, dans les deux années de la date de l'union, la " construction d'un chemin de fer du Pacifique aux Montagnes-Rocheuses, et du point " qui pourra être choisi, à l'est des Montagnes-Rocheuses, jusqu'au Pacifique, pour " relier la côte maritime de la Colombie-Anglaise au réseau des chemins de fer " canadiens, et de plus à faire achever ce chemin de fer dans les dix années de la " date de l'union. "

L'époque fixée pour le commencement des travaux est passée depuis environ un an, et rien n'a encore été fait.

Le Secrétaire d'Etat du Canada a informé ce gouvernement que les travaux ne peuvent être commencés cette année vu que les explorations ne sont pas finies.

Par ordre du Conseil Privé du Canada, il fut décidé, l'année dernière, qu'une section de la ligne passerait entre le havre d'Esquimalt et le détroit de Seymour, et, à la suite de cet ordre et à la demande du gouvernement fédéral, les terres, sur une largeur de vingt milles, le long de la ligne, ont été réservées par le gouvernement provincial.

Le chef du cabinet fédéral, par une démarche non-officielle, il est vrai, mais reconnue avoir été faite à l'instance du gouvernement fédéral, a offert de commencer immédiatement les travaux, pourvu que la Colombie-Anglaise consentit à certaines modifications des termes.

La modification comportait que la Colombie-Anglaise consentirait à laisser annuler la clause du chemin de fer, en ce qui concerne le continent de la province, et accepterait, en retour, une promesse de construction d'un chemin carrossable une fois que la ligne aurait été tracée, ligne dont la construction ne serait commencée qu'à une époque non-définie.

Mais cette proposition a été retirée.

D'après le préambule de " l'Acte pour pourvoir à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1874," le chemin de fer doit être construit " aussi rapidement que les travaux pourront être accomplis " et " sans augmenter le chiffre des impôts alors existant."

L'attitude du gouvernement fédéral à l'égard de la Colombie-Anglaise équivaut à une répudiation, par le gouvernement fédéral, de l'engagement souscrit pour la construction du chemin de fer du Pacifique.

Le mode d'action adopté par le gouvernement fédéral a causé de grandes pertes à la Colombie-Anglaise.

En vue d'obtenir justice, il importe que la cause de la Colombie-Anglaise soit soumise à la considération du gouvernement impérial.

Le comité approuve la recommandation et avise Votre Excellence de charger l'honorable Procureur-Général et le Secrétaire Provincial de dresser un mémoire représentant les réclamations des provinces au sujet de la non-exécution des termes de l'union par le gouvernement fédéral, mémoire qui devra être soumis à Sa Très-Excellente Majesté la Reine en Conseil.

Le comité recommande encore, si ce rapport est approuvé, que l'honorable George Anthony Walkem soit nommé agent spécial et délégué, avec instruction de se rendre immédiatement à Londres pour remettre le mémoire au très-honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies et d'appuyer la requête, et le comité prie Votre Excellence d'informer le Gouverneur-Général de la nomination de M. Walkem, et de fournir au dit M. Walkem les lettres d'introduction nécessaires pour le principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté au département des Colonies.

Pour copie conforme,

W. J. Armstrong,

Greffier, Conseil Exécutif.

(No. 41.)

Colombie-Anglaise,

Hotel du Gouvernement, le 11 juin 1874.

Minute du Conseil Exécutif.

Monsieur,—Faisant suite à ma dépêche télégraphique de ce jour, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-inclus, une minute de mon conseil exécutif; conformément à la recommandation y contenue, j'ai aussi expédié, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général, copie de ma dépêche susmentionnée et de celle que j'ai envoyée à l'honorable Secrétaire d'Etat au département des Colonies.

J'ai l'honneur etc.,

Joseph W. Trutch.

A l'honorable
Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le lieutenant-gouverneur, le 11ème jour de juin 1874.

Dans un mémoire en date du 11 juin 1874, l'honorable Secrétaire Provincial faisant rapport au sujet du non-accomplissement des termes de l'union par le gouvernement fédéral et à l'appel au gouvernement impérial nécessité par ce fait, recommande qu'un télégramme soit envoyé au gouvernement impérial l'informant que la Colombie-Anglaise va en appeler du non-accomplissement des termes de l'union par le gouvernement fédéral, et qu'un délégué du gouvernement de la Colombie-Anglaise va partir pour Londres afin de soumettre cet appel au gouvernement impérial.

Le comité recommande à Son Excellence de télégraphier à cet effet au très-honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, et aussi, par voie administrative, à Son Excellence le Gouverneur-Général pour l'information du gouvernement fédéral.

Pour copie conforme,

W. J. Armstrong,

Greffier, Conseil Exécutif.

(No. 42.)

Colombie-Anglaise,

Hotel du Gouvernement, le 11 juin 1874.

Copie d'un télégramme.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous adresser, ci-inclus, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général, copie d'une dépêche adressée aujourd'hui par moi, au très-honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies,

le tout faisant suite au télégramme adressé à Sa Seigneurie et dont copie vous a été envoyée aussi par télégraphe.

J'ai, etc.,

JOSEPH W. TRUTCH.

A l'honorable
Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

Le lieutenant-gouverneur au comte de Carnarvon.

Le 11 juin 1874.

MILORD.—J'ai l'honneur de vous informer qu'aujourd'hui, sur la demande de mes conseillers responsables, j'ai adressé à Votre Seigneurie une dépêche ainsi conçue :—" Au Secrétaire Colonial, Londres, le 11 juin.—Le ministère désire que je " vous inferme qu'un délégué se rend immédiatement à Londres pour présenter l'appel " de la Colombie-Anglaise contre le non-accomplissement des termes de l'union avec " le Canada en ce qui concerne le chemin de fer. "

J'ai, etc.,

JOSEPH W. TRUTCH.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT,
OTTAWA, le 11 juillet 1874.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche No. 40, du 11 *ultimo*, relative à une copie d'une minute de votre conseil exécutif, au sujet du prétendu non-accomplissement par le gouvernement fédéral de la 11me clause des termes de l'union, et recommandant que la cause soit soumise au gouvernement impérial dans un mémoire présenté au Secrétaire d'Etat pour les Colonies par le procureur-général de la Colombie-Anglaise, agent et délégué spécial du gouvernement de cette province.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-Secrétaire d'Etat.

A Son Honneur le lieutenant-gouverneur
de la Colombie-Anglaise,
Victoria.

(759 D.)

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, le 8 juillet 1874.

Dans une dépêche en date du 11 juin 1874, Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise inclut une minute du conseil exécutif de cette province représentant que la Colombie-Anglaise souffre de grands dommages à cause du non-accomplissement par le Canada de la 11ème clause des termes de l'union, et qu'il importe, dans les intérêts de la province, que la cause soit soumise au gouvernement impérial dans un mémoire qui devra être présenté au Secrétaire d'Etat pour les Colonies par le procureur-général de la Colombie, comme agent spécial et délégué de ce gouvernement.

Le lieutenant-gouverneur dit que, conformément à l'avis de ses ministres, il a nommé l'honorable Geo. Anthony Walkem, procureur-général de la province, agent spécial et délégué, et, à leur demande, il exprime le désir que Votre Excellence soit informée que M. Walkem a été nommé agent spécial et délégué, et qu'elle veuille bien faire connaître au très-honorable Secrétaire principal de Sa Majesté pour les Colonies, que M. Walkem a été autorisé à lui remettre un mémoire de ce gouvernement appelant à Sa Majesté, et à appuyer les demandes formulées dans le dit mémoire.

Sur la recommandation de l'honorable Secrétaire d'Etat, le comité recommande que la demande ci-dessus soit accordée.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier, Conseil Privé.

A l'honorable
Secrétaire d'Etat,
etc., etc., etc.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT.
OTTAWA, le 11 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre copie certifiée d'un ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil relatif à une dépêche de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise, en date du 11 *ultimo*, concernant le non-accomplissement par le gouvernement fédéral de la 11ème clause des termes de l'union.

Relativement à la demande du lieutenant-gouverneur à l'effet que le très-honorable Secrétaire d'Etat soit informé que vous avez été nommé, par le gouvernement de la Colombie-Anglaise, agent spécial et délégué pour soumettre son mémoire à Sa Majesté et appuyer la demande que ce mémoire contient, j'ai l'honneur de vous informer qu'une dépêche dans ce sens sera adressée par le Gouverneur-Général au comte de Carnarvon.

J'ai, etc.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

A l'honorable
G. A. WALKEM,
Procureur-Général de
la C.-B., Ottawa.

OTTAWA, le 11 juillet 1874.

MONSIEUR,—M. Himsworth étant arrivé de Tadousac hier soir, j'ai l'honneur de vous prier de me faire parvenir, aujourd'hui si possible, les documents nécessaires pour m'accréditer officiellement comme délégué du gouvernement de la Colombie-Anglaise auprès du gouvernement de Sa Majesté. L'objet de ma mission a été expliqué, au mois de juin dernier, dans une dépêche du gouvernement de la Colombie au gouvernement féderal.

Il est important que je parte pour l'Angleterre et que j'accomplisse ma mission au plus vite ; voilà pourquoi je vous fais cette demande.

J'ai, etc.

GEO. A. WALKEM,
Procureur-Général.

A l'honorable
Secrétaire d'Etat,
etc., etc., etc.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT.
OTTAWA, le 13 juillet 1874.

MONSIEUR,—Faisant suite à ma lettre du 11 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information de votre gouvernement, copie d'un ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, et d'une lettre adressée à M. le procureur-gé-
8 juillet 1874. néral Walkem, au sujet du prétendu non-accomplissement, par le gou-
11 juillet 1874. vernement fédéral, de la 11ème clause des termes de l'union.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-Secrétaire d'Etat.

A Son Honneur le
lieut.-gouverneur de la
C.-B., Victoria.

(No. 52.)

COLOMBIE-ANGLAISE.
HÔTEL DU GOUVERNEMENT, le 28 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu et soumis à mon conseil exécutif votre dépêche du 13 courant, avec laquelle vous me transmettiez copie d'un ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, et d'une lettre de M. le procureur-général Walkem au sujet de la mission de M. Walkem en Angleterre pour appuyer le mémoire adressé par mon gouvernement à Sa Majesté, au sujet de la clause du chemin de fer dans les termes de l'union de cette province avec le Canada.

J'ai, etc.,

JOSEPH W. TRUTCH.

A l'honorable
Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

OTTAWA, le 20 mai 1874.

Je renvoie le ministère à ma lettre transmise par M. Edgar, lettre qui indique suffisamment sa mission et qui a été reconnue par le ministère. M. Edgar est rappelé et j'attends son retour et son rapport.

A. MACKENZIE.

Au lieutenant-gouverneur Trutch,
Victoria.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous expédier, pour l'information de votre gouvernement et la vôtre, deux copies de la protestation du gouvernement de la Colombie-Anglaise contre l'infraction faite aux termes de l'union par le gouvernement fédéral ; j'ai été autorisé à présenter cette protestation en personne au gouvernement de Sa Majesté. Je vous expédie, en même temps, deux copies de la carte, mentionnée dans la protestation.

Ayez la bonté d'accuser réception.

J'ai, etc.,

GEO. A. WALKEM,
Procureur-Général, C. B.

A l'hon. Alex. Mackenzie,
Premier ministre, Canada.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT,
OTTAWA, le 13 juillet 1874.

MONSIEUR,—Je suis chargé d'accuser réception de votre lettre de la présente date adressée à l'hon. M. Mackenzie et avec laquelle vous lui transmettiez deux copies de la protestation du gouvernement de la Colombie-Anglaise contre le prétendu non-accomplissement, par le gouvernement fédéral, des termes de l'union, protestation que vous avez été autorisé à présenter en personne au gouvernement de Sa Majesté ; votre envoi inclus aussi deux copies de la carte mentionnée dans la protestation.

J'ai, etc.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-Secrétaire d'Etat.

A l'honorable G. A. Walkem,
Procureur-Général de la
Colombie-Anglaise,
Ottawa.

(Canada, No. 110.) DOWNING STREET, le 18 juin 1874.

MILORD,—L'avis que j'ai reçu, par télégraphe, du départ de la Colombie-Anglaise du procureur-général et président du conseil de cette province, envoyé en Angleterre pour en appeler de la décision proposée par votre gouvernement et sanctionnée par le parlement fédéral relativement au chemin de fer du Pacifique, les procès-verbaux des séances de ce dernier parlement et autres renseignements non-officiels que j'ai pu me procurer, me font craindre que le dissentiment qui s'est malheureusement élevé, non-seulement sera difficile à appaiser, mais pourrait, s'il persiste, donner lieu à des mécontentements et des conflits regrettables pour le Canada.

2. Ce n'est point mon désir ni partie de mes attributions ordinaires d'intervenir dans pareilles questions. Il me semble qu'elles sont du ressort de la législature et de l'administration fédérales, et vous comprendrez que le gouvernement de Sa Majesté éprouverait beaucoup de répugnance à agir d'une manière qui pourrait faire croire qu'il met en doute le vif désir de l'administration et de la législature fédérales de donner toute leur attention aux représentations qui pourront être faites au nom de la Colombie-Anglaise, et de traiter avec la plus grande libéralité les justes réclamations de cette province.

3. D'autre part, je comprends parfaitement combien il importe de ne négliger aucun moyen d'amener un règlement à l'amiable de la question, laquelle, sans risques et désavantages évidents pour aucune des parties, ne peut rester le sujet d'une discussion prolongée et qui pourrait devenir acrimonieuse. J'ai observé que, dans les termes et conditions originaires de l'admission de la Colombie-Anglaise dans l'union, certains points,—(par exemple l'étendue des terres concédées aux sauvages et les pensions accordées aux officiers publics privés d'emploi,)—étaient réservés à la décision du Secrétaire d'Etat, en sorte que, dans le cas présent, les deux parties consentiraient peut-être à accepter mes bons offices pour les nouveaux points qui se présentent et demandent règlement. En conséquence, je vous ai adressé hier un télégramme vous informant que je regrettais beaucoup qu'il y eût différence entre le gouvernement fédéral et la province au sujet du chemin de fer, et que si les deux gouvernements exprimaient le désir de soumettre à mon arbitrage toutes les questions en litige, s'engageant à accepter toute décision que je croirais honnête et juste, je ne refuserais pas d'intervenir.

4. Le devoir qu'en vue de l'importance des intérêts y concernés j'ai ainsi offert de remplir, est naturellement difficile et je ne m'en chargerais pas sans le désir d'être utile au deux parties, et à la condition expresse que ma décision quelle qu'elle soit, sera acceptée sans objection, sans hésitation. Si l'on désire que j'agisse dans cette affaire, chaque partie devra préparer un mémoire qui sera communiqué à l'autre, et, après un intervalle raisonnable, une contre-déclaration, et, d'après ces documents écrits, je donnerai ma décision finale, me réservant, naturellement, le pouvoir de demander d'autres renseignements pour en arriver à une conclusion.

5. Je vous prie de transmettre le plus tôt possible copie de cette dépêche au lieut.-gouverneur de la Colombie-Anglaise. J'ai communiqué à M. Sproat, agent de la Colombie-Anglaise, afin qu'il le transmette, aussi par télégraphe, au gouvernement de cette province, un résumé du télégramme que je vous ai adressé hier, afin qu'il arrive le plus tôt possible à la connaissance des deux parties.

J'ai, etc.,

CARNARVON.

(Télégramme.)

VICTORIA, C. B., le 4 août 1874.

Mes ministres me prient de vous informer, pour l'information du Gouverneur-Général, que le télégramme suivant a été envoyé aujourd'hui à lord Carnarvon:—"Au Secrétaire des Colonies, Londres.—Le 3 août.—Sur l'avis de mes ministres responsables, j'accepte au nom de la Colombie-Anglaise, l'arbitrage offert par votre dépêche à lord Dufferin, en date du 18 juin. Veuillez accuser réception.—Joseph W. Trutch, lieut.-gouverneur, Colombie-Anglaise."

JOSEPH W. TRUTCH,
Lieutenant-Gouverneur.

A l'hon. R. W. Scott,
Secrétaire d'Etat.

(No. 53.)

COLOMBIE-ANGLAISE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT, le 3 août 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général, copies des documents suivants:—Dépêche adressée par moi au principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, et l'informant que mon gouvernement accepte l'offre faite par Sa Seigneurie, dans sa dépêche du 18 juin au Gouverneur-Général, d'agir comme arbitre dans le différend qui existe entre le Canada et cette province au sujet de la clause du chemin de fer dans les termes de l'union,—copie d'une minute du conseil exécutif de la Colombie-Anglaise, contenant les opinions de mes ministres responsables sur l'arbitrage offert par lord Carnàrvon, dépêche sur le même sujet à Sa Seigneurie et télégramme y mentionné, enfin copie du télégramme à vous adressé aujourd'hui.

Dépêche, minute du Conseil Exécutif, télégramme.

J'ai, etc.,

JOSEPH W. TRUTCH.

A l'honorable
Secrétaire d'Etat.
Ottawa.

Le Lieutenant-Gouverneur au comte de Carnarvon.

3 août 1874.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous mander que j'ai reçu et mis sous les yeux de mes conseillers responsables une copie de la dépêche de Votre Seigneurie, portant la date du 18, au Gouverneur-Général le comte de Dufferin, sur la question en litige entre cette province et le gouvernement du Canada, relativement à l'article des termes et conditions de l'union qui concerne le chemin de fer, laquelle dépêche lord Dufferin m'a transmise le 3 du mois dernier, conformément aux instructions de Votre Seigneurie.

Je vous inclus aujourd'hui la minute du conseil exécutif de cette province au sujet de votre dite dépêche, et de l'avis de mes ministres sur icelle, j'ai l'honneur de vous informer que j'accepte cordialement, au nom du gouvernement de la Colombie-Anglaise, l'offre que fait Votre Seigneurie d'agir en qualité d'amiable compositeur, ce gouvernement souscrivant volontiers à toutes les conditions contenues en votre dépêche;—et de vous dire que j'ai envoyé aujourd'hui un télégramme à votre adresse à cet effet, duquel copie ci-jointe.

Une copie de la présente dépêche et de ses incluses sera transmise par la malle du jour au Secrétaire d'Etat pour le Canada, pour l'information du Gouverneur-Général du Canada.

J'ai, etc., etc.

JOSEPH W. TRUTCH.

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, approuvé par Son Excellence le lieutenant-gouverneur, le 3e jour d'août 1874.

Le comité du conseil s'est occupé de la proposition d'arbitrage dans le litige pendant entre la province et le gouvernement du Canada relativement à l'exécution des termes et conditions de l'union, contenue dans la dépêche (18 juin 1874) du très-honorable le comte de Carnarvon, le principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, à Son Excellence le Gouverneur-Général, dont copie a été transmise pour l'information de Votre Excellence, et référée à ce comité pour faire rapport.

Le Secrétaire d'Etat fait observer dans sa dépêche, qu'il sent vivement l'importance qu'il y a de ne rien négliger de ce qui peut avoir l'effet d'amener le prompt et amiable règlement d'une question qui ne saurait sans risque et désavantage évidents

pour les deux parties, demeurer plus longtemps le thème d'une discussion prolongée et peut-être acrimonieuse.

Qu'il a cru voir dans les termes et conditions originels de l'admission de la Colombie-Anglaise dans l'union, que certains points étaient réservés à la décision du Secrétaire d'Etat, en sorte que, dans le cas présent, les deux parties seraient peut-être disposées à accepter l'offre qu'il faisait de juger les nouvelles difficultés qui se présentaient et qu'il fallait régler.

Que si les deux gouvernements désiraient mutuellement s'en rapporter à son jugement sur toutes les matières controversées, et s'engageaient à accepter la décision qu'il croirait juste et équitable, il n'aurait pas d'objection à s'imposer cette tâche.

Que cette tâche, que son désir sincère de concilier des intérêts divers si considérables l'a seul porté à entreprendre, est bien ardue, et il ne s'en chargerait qu'à la demande et au consentement des deux parties, ni à moins qu'il ne soit parfaitement compris entre elles que sa décision, telle qu'elle soit, ne soit acceptée sans réplique ni arrière-pensée.

Le comité regrette avec le Secrétaire d'Etat l'existence d'un différend entre le Canada et cette province au sujet du chem in de fer, et il pense, comme lui, qu'il est très désirable dans l'intérêt des deux parties que toutes les questions en litige soient promptement et amiablement réglées, et il est d'avis que ce mode d'arbitrage est le meilleur à prendre pour arriver à un résultat aussi désirable.

Il recommande en conséquence à Votre Excellence d'accepter cordialement l'intervention du Secrétaire d'Etat, conformément aux conditions mentionnées en la dépêche de Sa Seigneurie du 10 juin 1874; et dans le cas où ce rapport serait sanctionné, il recommande que le fait de l'acceptation par ce gouvernement, au nom de la Colombie-Anglaise de l'intervention arbitrale du très-honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies soit immédiatement communiqué, par le télégraphe et par la malle, par Votre Excellence à ce ministre, et que des copies de ces pièces soient simultanément transmises au Secrétaire d'Etat pour le Canada, pour l'information du Gouverneur-Général.

Pour copie conforme.

M. J. Armstrong,
Ministre des Finances et Greffier
du Conseil Exécutif.

[Télégramme.] Londres, 3 Août.

Le Lieutenant-Gouverneur au comte de Carnarvon.

Secrétaire Colonial.

D'après avis des ministres responsables, j'accepte, au nom de la Colombie-Anglaise, l'arbitrage proposé dans votre dépêche à lord Dufferin, dix-huit juin. Accusez réception s. v. p.

Joseph W. Trutch,
Lieutenant-Gouverneur, Colombie-Anglaise.

Le Lieutenant-Gouverneur au Secrétaire d'Etat.

Mes ministres me prient de vous mander, pour l'information du Gouverneur-Général, que la dépêche suivante, à savoir :

Secrétaire Colonial.

Londres, 3 août.

" D'après avis des ministres responsables, j'accepte, au nom de la Colombie-
" Anglaise, l'arbitrage proposé dans votre dépêche à lord Dufferin, dix-huit juin.
" Accusez réception, s. v. p.

Joseph W. Trutch,
" *Lieutenant-Gouverneur, Colombie-Anglaise.*"

a été télégraphiée au comte de Carnarvon.

Joseph W. Trutch,
Lieutenant-Gouverneur.

A l'honorable R. W. Scott,
Secrétaire d'Etat, Ottawa, Canada.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT.
10 septembre 1874.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre dépêche, No. 53, en date du 3 du courant, et ses incluses, transmettant, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général, la copie d'une dépêche par vous adressée au très-honorable le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, dans laquelle vous dites que votre gouvernement accepte l'offre de Votre Seigneurie, ainsi qu'il le déclare dans sa dépêche du 18 juin dernier, de se rendre l'arbitre du différend qui existe entre le gouvernement de la Colombie-Anglaise et le Canada, au sujet l'article des termes et conditions de l'union qui a rapport au chemin de fer.

Votre dépêche sera soumise à la considération du gouvernement.

J'ai, etc.,

EDOUARD J. LANGEVIN.
Sous-Secrétaire d'Etat.

A Son Honneur le
lieutenant-gouverneur
de la Colombie-Anglaise,
Victoria.

(No. 8, A.)

OTTAWA, 4 juillet 1874.

MONSIEUR,—J'apprends que vous avez l'intention de quitter Québec aujourd'hui. Dans ce cas, vous me permettrez bien d'attirer votre attention sérieuse sur la position où je me trouve pour n'avoir pas encore reçu mes lettres de créance auprès du très-honorable le principal Secrétaire d'Etat.

Le gouvernement de la Colombie-Anglaise considère comme très-important que je ne mette aucun retard à l'accomplissement de ma mission en Angleterre.

Oserai-je, en conséquence, vous prier de vouloir bien me dire quand je serai revêtu des pouvoirs nécessaires dont j'ai besoin pour la remplir.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. A. WALKEM.

A l'honorable A. Mackenzie.
etc., etc., etc.

(Copie No. 9, A.)

OTTAWA, 4 juillet 1874.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre de ce matin à M. Mackenzie, dans laquelle vous le priez de vous dire quand vos lettres de créance comme délégué de la Colombie-Anglaise en Angleterre, vous seront expédiées, M. Mackenzie me charge de vous mander que la minute nécessaire du Conseil a déjà été transmise à Son Excellence le Gouverneur-Général pour recevoir la signature de Son Excellence; et qu'elle vous sera mise entre les mains, dès l'instant que le messager spécial qui l'a portée sera de retour en cette cité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre humble serviteur,
M. BUCKINGHAM.

Hon. GEO. A. WALKEM,
etc., etc., etc.,
Ottawa.

MESSAGE.

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information du Sénat et de la Chambre des Communes, copie d'une correspondance qui a été échangée avec le gouvernement de Sa Majesté, au sujet d'un bill passé durant la dernière session de la législature du Canada et intitulé : " Acte " concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe " électrique sous-marin."

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Février 1875.

BILL CONCERNANT LES TÉLÉGRAPHES SOUS-MARINS.

[LISTE DES DOCUMENTS.]

No. 1. Le Gouverneur-Général, 2 juin 1874.
2. Lé Gouverneur-Général, 4 juin 1874.
3. Le Gouverneur-Général, 2 octobre 1874.
3½. L'hon. J. J. C. Abbott, 13 octobre 1874.
4. Le ministre des Colonies, 29 octobre 1874.
5. Le ministre des Colonies, 19 novembre 1874.

(No. 153.)

OTTAWA, le 2 juin 1874

MILORD,—Le 28 mai, j'eus l'honneur de recevoir, *viâ* Terreneuve, la dépêche télégraphique suivante :—

" 27 mai.—Indiquez le véritable sens de l'acte récent concernant le monopole des communications télégraphiques. Le monopole réclamé par la compagnie de Terreneuve est-il pratiquement annulé par cet acte et par les lois américaines."

A cette dépêche, je fis, le 30, la réponse suivante :

" J'avais déjà réservé le bill concernant les télégraphes avant d'avoir reçu votre télégramme *viâ* Terreneuve. "

J'ai, etc.,

DUFFERIN.

Au comte de Carnarvon,
etc., etc., etc.

(No. 162.)

OTTAWA, le 4 juin 1874.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus l'exemplaire d'un projet de loi que j'ai cru devoir réserver à l'approbation de Votre Seigneurie.

Avec le projet de loi se trouve un arrêté du conseil expliquant les dispositions
4 juin et insistant, d'une manière pressante, sur les avantages qui doivent résulter de l'application de cette loi.

Mon gouvernement attache la plus grande importance à cette mesure et m'a prié de représenter ses vues à Votre Seigneurie dans les termes les plus énergiques.

J'ai, etc.,

DUFFERIN.

Au comte de Carnarvon,
etc., etc., etc.

RAPPORT *d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général, le* 4 *juin* 1874.

Le comité du Conseil Privé a l'honneur de faire le rapport suivant :—

A la dernière session du parlement du Canada, les deux Chambres ont passé un acte intitulé : " Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe sous-marin," lequel acte, conformément au septième paragraphe des instructions royales, a été, sur l'avis du ministre de la Justice, réservé par Son Excellence le Gouverneur-Général à la signification du bon plaisir de Sa Majesté ; l'avis du ministre de la Justice est basé sur ce que " l'acte est important et que l'on pourrait " peut-être le considérer comme affectant les intérêts et les droits de propriété des " sujets de Sa Majesté qui ne résident pas en Canada."

La compagnie Anglo-Américaine de télégraphe s'est fait représenter par un avocat devant le comité du Sénat auquel le projet de loi avait été renvoyé, et a fait hautement valoir que la loi porterait préjudice à ses droits et priviléges, mais le comité fit un rapport favorable au projet de loi, qui fut adopté par le Sénat.

Le Gouverneur-Général, en conseillant que le projet de loi fut réservé, se conformait simplement aux termes des instructions royales, et n'avait aucunement l'idée que la loi pourrait nuire en aucune façon à la compagnie Anglo-Américaine de télégraphe ni à aucune autre compagnie ayant un objet et des droits analogues.

La loi en question est de nature à donner des facilités à toutes les personnes cherchant à se constituer légalement pour l'exploitation de télégraphes sous-marins et facilitera non pas l'établissement (ou le monopole) d'une seule compagnie, mais l'établissement de plusieurs compagnies pour le même objet.

Quant aux droits ou priviléges de la compagnie Anglo-Américaine, ou de toute autre compagnie, auxquels l'on prétend que cette loi porte préjudice, le comité ne saurait comprendre de quelle nature ils peuvent être et ne voit pas quels droits particuliers cette compagnie ou aucune autre peuvent avoir en Canada.

La quatorzième section interdit à toute compagnie, excepte celles qui ont été constituées légalement en Canada, d'entretenir ou construire un télégraphe sous-marin (en sauvegardant le fonctionnement de toute compagnie existante, durant la non-exis-

tence de toute compagnie constituée en vertu des dispositions de la dite loi). Mais la quinzième section prescrit que "les chartes nécessaires en Canada (pour toute compagnie ainsi "interdite" par la quatorzième section,) pourront être obtenues du Gouverneur en conseil, à la condition, toutefois, que les autres compagnies créées en vertu du projet de loi réservé obtiendront et pourront utiliser tous les avantages ou priviléges que la dite loi peut conférer.

Ces dispositions indiquent l'objet de l'acte :—encouragement des compagnies de télégraphe sous-marin en Canada, mais de telle sorte que toutes les compagnies du même genre, constitué essoit en Angleterre, soit en Canada, aient entre elles des droits et priviléges égaux de tous points, sans aucun monopole spécial.

Autrement dit, le parlement veut bien étendre aux compagnies constituées par le gouvernement ou le parlement de la Grande-Bretagne les pouvoirs qu'il propose d'accorder aux compagnies constituées légalement en Canada, pourvu que ces droits et priviléges soient égaux pour toutes les compagnies.

Le comité est d'opinion qu'aucune compagnie existante ne possède en Canada des droits et priviléges qui puissent être, en aucune manière, affectés par le projet de loi réservé.

Le comité désire exprimer ici sa ferme conviction que cette mesure est destinée à produire de grands avantages pour le Canada et est conforme au système suivi en d'autres cas dans le pays, et il demande que le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté au ministère des Colonies soit prié de demander à Sa Majesté, le plus tôt possible, la sanction du dit projet de loi.

Pour copie conforme,

W. A. HIMSWORTH,
Greffier, C. P.

Je, Robert Lemoine, écuier, greffier des Parlements et gardien des statuts du Parlement du Canada, certifie que ce qui suit est une copie conforme de l'acte original passé par le Sénat et la Chambre des Communes dans la première session du troisième Parlement, tenue en la 37e année du règne de Sa Majesté et réservé par le Gouverneur-Général, mardi, le vingt-sixième jour de mai 1874, pour la signification du plaisir de Sa Majesté.

(Signé,) ROBERT LEMOINE,
Greffier des parlements.

OTTAWA, 27 mai 1874.

Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin.

Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

1. Le présent acte s'appliquera :—

(1.) A toute compagnie ou association de personnes qui sera dorénavant autorisée, par un acte spécial ou général du parlement du Canada, ou en vertu des dispositions du présent acte, à construire ou entretenir des fils ou câbles télégraphiques, dans, sur, ou à travers quelque golfe, baie ou bras de mer, ou eaux où se fait sentir la marée, dans les limites de la juridiction du Canada, ou sur leurs rives, ou dans leur lit, respectivement, de manière à relier quelque province avec une autre province du Canada, ou à se prolonger au-delà des limites de quelque province.

(2.) A toute compagnie autorisée à construire ou entretenir de semblables télégraphes avant la passation du présent acte, par quelque acte spécial ou acte général du parlement du Canada, ou par tout autre acte spécial ou charte de quelqu'une des provinces du Canada, et en vigueur en Canada lors de la passation du présent acte.

2. L'expression "la compagnie," dans le présent acte signifiera toute compagnie ou association de personnes mentionnée dans la section précédente.

3. La compagnie ne posera aucun fil télégraphique, câble ou ouvrage s'y rattachant, dans, sur, le long ou à travers aucun cours d'eau où la marée se fait sentir, ou sur leurs rives ou dans leur lit, respectivement, si ce n'est du consentement de toutes les personnes ou corps y ayant quelque droit de propriété ou autre droit, ou quelque pouvoir, juridiction ou autorité sur eux ou s'y rattachant, qui serait cu pourrait être affecté par l'exercice des pouvoirs de la compagnie.

4. Avant de commencer la construction d'aucun télégraphe ou l'exécution d'aucun ouvrage tel qu'en dernier lieu mentionné, ou d'aucune bouée ou amarque s'y rattachant, sauf dans les cas d'urgence pour l'exécution de réparations aux ouvrages déjà construits ou posés, et alors aussitôt possible après le commencement de ces travaux, la compagnie en déposera un plan au bureau du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'approbation de ce département. L'ouvrage ne sera pas fait autrement qu'en conformité de cette approbation. S'il est fait quelque ouvrage contrairement à la présente disposition, le département de la Marine et des Pêcheries pourra l'enlever et l'abattre, en tout ou en partie, aux frais et dépens de la compagnie, et remettre les lieux dans leur condition première.

5. La compagnie pourra, dans ou au sujet de la construction, de l'entretien ou de la réparation de cet ouvrage, se servir, à bord des navires ou ailleurs, de toute lumière ou de tous signaux autorisés par les règlements faits sur la matière par la dit département.

6. Si quelque ouvrage, bouée ou amarque de ce genre est abandonné ou tombé en ruine, le dit département pourra, s'il le juge à propos, et aux frais et dépens de la compagnie, l'abattre et l'enlever, et remettre les lieux dans leur condition première; et le dit département pourra, en tout temps, aux frais et dépens de la compagnie, faire faire l'inspection et examen de tout tel ouvrage, bouée ou amarque, ou de leur emplacement.

7. Lorsque le dit département fera, sous l'autorité du présent acte, à l'égard de quelque ouvrage, quelque acte ou chose que le présent acte l'autorise de faire aux frais et dépens de la compagnie, le montant de cette dépense sera dû à la couronne par la compagnie et sera recouvrable comme tel avec les frais, ou bien, il pourra être recouvré avec dépens, comme l'est ou peut l'être une pénalité contre la compagnie.

8. La compagnie pourra, du consentement du Gouverneur en conseil, prendre et approprier à son usage, pour ses stations, bureaux et travaux, mais sans pouvoir l'aliéner, tel espace de terrain possédé par la couronne pour la Puissance, ou de rivage ou lit contigu ou couvert par quelque golfe, baie ou bras de mer, ou par des eaux où la marée se fait sentir, qui pourra être nécessaire pour construire, terminer et utiliser le télégraphe et les travaux de la compagnie.

9. La compagnie pourra aussi acquérir de toute province de la Puissance tout terrain ou autre propriété nécessaire à la construction, à l'entretien, à l'emménagement ou à l'usage du télégraphe et des travaux de la compagnie, et aussi les aliéner, vendre et en dispeser lorsqu'elle n'en aura plus besoin pour ses opérations.

10. La compagnie pourra aussi acquérir, de toute personne ou corporation, tout terrain nécessaire à la construction, à l'entretien et à l'usage du câble télégraphique ou des travaux de la compagnie, contigu à l'extrémité ou attérissage du câble, ou auprès. Et dans le cas où la compagnie et cette personne ou corporation ne pourraient s'entendre sur la possession ou le prix de ce terrain, la compagnie est par le présent autorisée à entrer sur ce terrain, limité à une superficie de cinq acres, et à en prendre possession en vertu des pouvoirs, autorisations et dispositions de "l'*Acte des chemins de fer*, 1868," dont les sections, à l'égard des pouvoirs compulsoires pour l'acquisition de terrains, sont par le présent déclarées s'appliquer à toute compagnie comprise dans le présent acte, et les pouvoirs, autorisations et dispositions contenus dans les dites sections de "l'*Acte des chemins de fer*, 1868," sont par le présent déclarés conférés à toute compagnie pour les fins susdites et pouvoir être par elle exercés.

11. La compagnie n'aura pas le droit d'exercer aucun des pouvoirs conférés par le présent acte jusqu'à ce qu'elle ait soumis au Gouverneur en conseil un plan et relevé des lieux et de l'emplacement de tel télégraphe, et de son attérissage, et

de ses stations, bureaux et emménagements à terre, et de tous les travaux projetés s'y rattachant, ni avant que ce plan, ces lieux et emplacement n'aient été approuvés par le Gouverneur en conseil, et qu'elle ne se soit conformée à telles conditions qu'il croira devoir lui imposer, dans l'intérêt public, au sujet de ce télégraphe et de ces travaux.

12. La compagnie transmettra toutes les dépêches dans l'ordre de leur réception, et à un tarif uniforme et correspondant, sous peine d'une amende de cinquante à deux cents piastres, qui pourra être recouvrée avec les frais de poursuite par la personne lésée ; et la compagnie aura plein pouvoir d'exiger pour la transmission de ces dépêches, et de demander et percevoir d'avance, tels taux et prix qui pourront de temps à autre être établis comme tarif par les règlements de la compagnie ; pourvu néanmoins qu'il pourra être conclu des arrangements avec les propriétaires ou éditeurs de journaux pour la transmission pour publication de nouvelles d'un intérêt général et public en dehors de leur ordre régulier, et à des prix moindres que ceux portés au tarif général.

13. Toute dépêche au sujet de l'administration de la justice, l'arrestation des criminels, la découverte ou la prévention des crimes, et les messages ou dépêches du gouvernement, seront toujours transmis de préférence à tous autres, si la compagnie en est requise par des personnes liées à l'administration de la justice ou par toute personne à ce autorisée par le Secrétaire d'Etat du Canada, ou par le ministre des Colonies, au nom du gouvernement impérial.

14. Nulle compagnie ou association de personnes autres que celles mentionnées dans la première section du présent acte, ou qui sera incorporée en Canada en vertu de la section immédiatement suivante, n'entretiendra, construira ou n'emploiera aucun fil ou câble télégraphique reliant deux ou plusieurs provinces de la Puissance, ou s'étendant au-delà des limites d'aucune province, dans, sur, ou à travers aucun golfe, baie ou bras de mer, ou aucune eau où la marée se fait sentir, dans les limites de la juridiction du Canada, ou sur leurs rives ou lits, respectivement ; pourvu que rien de contenu dans la présente section ne soit interprété comme interdisant à aucune compagnie ou association de télégraphe actuellement existante de continuer à recevoir et transmettre des dépêches sur sa ligne de télégraphe sous-marin, jusqu'à ce qu'une autre compagnie ait, sous l'autorité et en vertu des dispositions du présent acte, construit et mis en opération une ligne de télégraphe sous-marin que le Gouverneur en conseil aura déclaré offrir toutes facilités raisonnables pour la transmission des dépêches télégraphiques sous-marines, au lieu de la ligne ou des lignes de telle compagnie ou association de télégraphe existante, ou être une ligne pour les opérations télégraphiques sur une route de nature concurrente.

15. Dans le cas où une compagnie serait maintenant ou par la suite autorisée par un acte spécial du parlement de la Grande-Bretagne, ou incorporée en vertu de l'acte impérial concernant les compagnies à fonds social, ou de tout autre acte général du parlement impérial, ou par charte royale, pour établir et maintenir une ligne de communication télégraphique dans, sur ou à travers tout golfe, baie ou bras de mer, ou eau où la marée se fait sentir, dans les limites de la juridiction du Canada, il sera loisible au Gouverneur en conseil, par lettres patentes sous le grand sceau du Canada, et aux termes et conditions y contenus, d'accorder une charte aux personnes formant cette compagnie, sur requête faite par elle à cet effet, et telles personnes et autres qui deviendront actionnaires de la compagnie constitueront un corps politique et incorporé sous le même nom et avec les mêmes pouvoirs et constitution en Canada, aux fins et dans le but d'établir et entretenir ses télégraphes et travaux dans la juridiction du Canada ; mais toute concession de cette nature sera expressément sujette au présent acte et à la condition que la compagnie se conforme à ses différentes dispositions ; et après la publication de ces lettres patentes dans la *Gazette du Canada*, avec tel ordre ou ordres en conseil les concernant, les dites lettres patentes auront la même force et effet que si la compagnie eût été incorporée par acte spécial du parlement ; mais de telles lettres patentes ou concession de pouvoirs de corporation devant être exercés dans la juridiction du Canada ne seront accordées à aucune compagnie ou association possédant déjà le privilége exclusif d'attérir un fil ou câble pour un

télégraphe sous-marin sur la côte d'aucun Etat, province ou pays d'Amérique, d'Europe ou ailleurs, à moins qu'un droit ou privilége réciproque d'attérir un fil ou câble, et d'établir un télégraphe sous-marin sur la même côte, ne soit concédé à chacune des compagnies mentionnées dans la première section du présent acte, ou qui pourraient être incorporées en Canada en vertu des dispositions de la présente section, de manière qu'une compagnie incorporée ou qui sera incorporée en Canada puisse jouir des mêmes avantages dans l'exploitation de sa ligne de télégraphe sous-marin, sur la même côte, que la dite compagnie qui possède ce privilége exclusif.

16. Si quelque compagnie déjà incorporée par acte spécial du parlement du Canada, possède le privilége exclusif d'attérir le fil ou câble d'un télégraphe sous-marin sur la côte d'un autre pays, cette compagnie aura le droit d'exercer ce privilége existant et d'en jouir sans être dérangée par le présent acte ; mais nulle compagnie antérieurement incorporée par un acte spécial ne pourra acquérir d'autres ou de nouveaux priviléges exclusifs d'attérir un fil ou câble comme il est dit ci-haut.

17. Le parlement du Canada pourra en tout temps amender, modifier ou révoquer aucune des dispositions du présent acte.

(Signé,) R. Lemoine.

(No. 249.)

Canada, le 2 octobre 1874.

Milord,—J'ai l'honneur de transmettre, pour l'information de Votre Seigneurie, copie d'un arrêté du conseil en date du 2 octobre 1874, relatif à l'acte récent du parlement fédéral concernant les télégraphes, acte qui a été réservé à l'examen de Votre Seigneurie.

2 octobre 1874.

L'arrêté du conseil est accompagné d'un numéro de la "Money Market Review," d'une brochure de la compagnie Anglo-Américaine de télégraphe, et d'une copie d'un arrêté du conseil du 4 juin 1874, sur le même sujet.

Je n'ai reçu ces documents qu'au moment de la clôture de la malle et n'ai eu que le temps d'y jeter un coup d'œil. Je les expédie néanmoins, ne voulant pas retarder leur arrivée à Londres.

J'ai, etc.,

Dufferin.

Au très honorable
Comte de Carnarvon,
etc., etc., etc.

Rapport *d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général, le 4 juin* 1874.

Le comité du Conseil Privé a l'honneur de faire le rapport suivant :—

A la dernière session du parlement du Canada, les deux Chambres ont passé un acte intitulé : "Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe sous-marin," lequel acte, conformément au septième paragraphe des instructions royales, a été, sur l'avis du ministre de la Justice, réservé par Son Excellence le Gouverneur-Général à la signification du bon plaisir de Sa Majesté ; l'avis du ministre de la Justice est basé sur ce que "l'acte est important, et que l'on pourrait "peut-être le considérer comme affectant les intérêts et les droits de propriété des "sujets de Sa Majesté qui ne résident pas en Canada."

La compagnie Anglo-Américaine de télégraphe s'est fait représenter par un avocat devant le comité du Sénat auquel le projet de loi avait été renvoyé, et a fait fortement valoir que la loi porterait préjudice à ses droits et priviléges, mais le comité fit un rapport favorable au projet de loi qui fut adopté par le Sénat.

Le Gouverneur-Général, en conseillant que le projet de loi fut réservé, se conformait simplement aux termes des instructions royales, et n'avait aucunement l'idée que la loi pouvait nuire, en aucune façon, à la compagnie Anglo-Américaine de télégraphe ni à aucune autre compagnie ayant un objet et des droits analogues.

La loi en question est de nature à donner des facilités à toutes les personnes cherchant à se constituer légalement pour l'exploitation de télégraphes sous-marins

et facilitera non pas l'établissement (ou le monopole) d'une seule compagnie, mais l'établissement de plusieurs compagnies pour le même objet.

Quant aux droits ou priviléges de la compagnie Anglo-Américaine, ou de toute autre compagnie, auxquels l'on prétend que cette loi porte préjudice, le comité ne saurait comprendre de quelle nature ils peuvent être et ne voit pas quels droits particuliers cette compagnie ou aucune autre peuvent avoir en Canada.

La quatorzième section interdit à toute compagnie, excepté celles qui ont été constituées légalement en Canada, d'entretenir ou construire un télégraphe sous-marin (en sauvegardant le fonctionnement de toute compagnie existante, durant la non-existence de toute compagnie constituée en vertu des dispositions de la dite loi.) Mais la quinzième section prescrit que " les chartes nécessaires en Canada (pour toute compagnie ainsi " interdite " par la quatorzième section,) pourront être obtenues du Gouverneur en conseil, à la condition toutefois, que les autres compagnies créées en vertu du projet de loi réservé obtiendront et pourront utiliser tous les avantages ou priviléges que la dite loi peut conférer.

Ces dispositions indiquent l'objet de l'acte :—encouragement des compagnies de télégraphe sous-marin en Canada ; mais de telle sorte que toutes les compagnies du même genre, constituées soit en Angleterre, soit en Canada, aient entre elles, des droits et priviléges égaux de tous points, sans aucun monopole spécial.

Autrement dit, le parlement veut bien étendre aux compagnies constituées par le gouvernement ou le parlement de la Grande-Bretagne les pouvoirs qu'il propose d'accorder aux compagnies constituées légalement en Canada, pourvu que droits et priviléges soient égaux pour toutes les compagnies.

Le comité est d'opinion qu'aucune compagnie existante ne possède en Canada des droits et priviléges qui puissent être, en aucune manière, affectés par le projet de loi réservé.

Le comité désire exprimer ici sa ferme conviction que cette mesure est destinée à produire de grands avantages pour le Canada et est conforme au système suivi en d'autres cas dans le pays, et il demande que le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté au département des Colonies soit prié de demander à Sa Majesté, le plus tôt possible, la sanction du dit projet de loi.

Pour copie conforme,

W. A. Himsworth,
Greffier, C. P.

Rapport *d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général le* 2 *octobre* 1874.

Comme suite à l'arrêté du conseil en date du 4 juin dernier, ayant trait au projet de loi " concernant les lignes de télégraphe sous-marin, " projet de loi qui a été réservé, le comité du conseil à l'honneur de faire le rapport suivant :

Le télégramme qui suit venant de l'honorable Secrétaire d'Etat au ministère des Colonies, a été soumis par Votre Excellence :

" Avant de donner une décision relativement à l'Acte concernant les lignes de télégraphe sous-marin, le gouvernement de Sa Majesté désire savoir si l'effet de la concession de droits exclusifs à la compagnie Anglo-Saxonne Américaine, concession continuée pas plus tard qu'en 1869 par l'Acte de l'Ile du Prince-Edouard, a été dûment considérée et si la compagnie demanderait indemnité dans le cas où on la lui retirerait, et enfin si les droits de propriété ont été dûment considérés avant de passer l'acte.

" Carnarvon. "

A ce télégramme fut envoyée la reponse suivante :

" On m'informe que la charte accordée par l'Ile du Prince-Edouard n'a pas ete soumise au comité du parlement (lorsqu'il examinait le projet de loi concernant les télégraphes,) et n'a pas été signalée au gouvernement. Il est difficile de constater quels priviléges comprennent, au début, les concessions de droits exclusifs aux compagnies de télégraphe de " New-York, Terreneuve et Londres. " Il est douteux que ces privilégos existent actuellement, vu que la compagnie est fusionnée, paraît-il, avec

une autre sans la sanction législative de l'Ile du Prince-Edouard ni du Canada. Je donnerai des détails dans une dépêche.

" DUFFERIN. "

On a nécessairement différé un nouvel examen de la question mentionnée dans le précédent télégramme à Votre Excellence, afin que le Conseil Privé du Canada pût se procurer des renseignements complets.

Après enquête complète le comité en arrive aux conclusions suivantes :—

Voir statuts de l'Ile du P. E. 17 Vic. c. 64, 1854 20 Vic. c. 13. 1857 25 Vic. c. 9. 1862 32 Vic. c. 34. 1869 Acte 1854, sec. 2.

1. Toute concession exclusive qui a été faite, dans l'Ile du Prince-Edouard, par des actes de sa législature, l'a été en faveur de la "Compagnie de télégraphe de New-York, Terreneuve et Londres," corporation Terreneuvienne et expressément limitée à la "durée de l'existence" de cette compagnie.

2. En réalité, la compagnie de Terreneuve ne s'est pas prévalue des dispositions de l'acte de 1854 en sa faveur et n'a posé aucun câble sur la foi de la protection que le dit acte lui accorde.

3. Une autre compagnie avait, antérieurement à la passation de l'acte, posé un câble entre l'île et le Nouveau-Brunswick et, par la section 8, ce pouvoir était donné à la compagnie Terreneuvienne.

Voir citations dans les statuts de l'Ile du P. E., 1862.

4. Le comité est informé que le service se faisait si mal qu'on dut en venir à la révocation conditionnelle des pouvoirs de la compagnie par l'acte de 1862.

5. Pour l'entretien de la ligne, la compagnie Terreneuvienne devait recevoir une petite subvention annuelle de la province ; la ligne semblerait donc avoir été construite pour l'avantage local de l'île et non point en vue de la pose d'un câble pour la compagnie, ce à quoi les dispositions prohibitives de l'acte de 1854 auraient pu s'appliquer.

6. En outre, par la sec. 6 de l'acte de 1869, l'exécutif semble avoir gardé le droit de se dispenser des services de cette compagnie et de faire des arrangements avec une autre pour la pose de ce câble.

7. En mai, 1873, la compagnie de Terreneuve se fusionna avec la compagnie Anglo-Américaine, (corporation constituée par l'acte impérial concernant les compagnies à fonds social) et l'intention et l'effet de cette fusion étaient de mettre fin à l'existence de la compagnie comme corporation. *Note (b)— Voir proceedings at "General Meeting of the Anglo-American Company, May 22nd,* 1873 ;" *aussi, Société du câble transatlantique,* 23 *mai* 1873. *Aussi terms of resolution adopted at these meetings, reported in the "Money Market Review," May 24th,* 1873 *(ci-joint) ; aussi, pamphlet of Company, p.* 46, *(ci-joint).*

Voir la mention faite de cet acte à l'assemblée générale sus-mentionnée.

8. La législature de Terreneuve avait passé un acte autorisant cette fusion et transférant à la compagnie Anglo-Américaine les droits de la compagnie de Terreneuve, mais aucune loi de ce genre n'a été proposée ni passée dans la province de l'Ile du Prince-Edouard.

9. Le comité croit qu'aux termes de la fusion, la compagnie Anglo-Américaine retenait une partie du montant de £135,000 accordé aux propriétaires de la compagnie de Terreneuve en retour du droit de pré-emption de la province de Terreneuve, mais qu'aucune disposition de ce genre n'existait pour l'Ile du Prince-Edouard.

10. La concession, dans cette dernière province, semblerait avoir été laissée de côté comme n'ayant aucune importance pour les compagnies contractantes.

Voir l'arrêté du conseil, cour de Windsor, 26 juin, 1873, approuvant l'union et la liste y annexée des conditions, statuts du Canada, P. XII.

11. Pendant que cette fusion des compagnies de télégraphe se négociait, en mai 1873, on discutait les termes de l'entrée de l'Ile du Prince-Edouard, dans la confédération canadienne, et le gouvernement n'a pas cru que l'île eût, en aucune manière, droit à une concession exclusive en faveur d'une compagnie quelconque de télégraphe, car c'était, pour le gouvernement fédéral, une obligation formelle d'entretenir les communications télégraphiques entre l'île et la partie canadienne du continent, ainsi qu'un service régulier de vapeurs pour le transport des malles et des passagers.

12. Pendant sa dernière session, le parlement du Canada a passé un acte privé, présenté après publication des avis ordinaires, et d'après lequel " La Compagnie de Télégraphe de la Puissance " était autorisée à prolonger ses lignes par câble jusque sur l'Ile du Prince-Edouard.

Statuts du Canada, 37 Vict., ch. 82.

Ce devient donc une question de savoir si, dans ces circonstances, la compagnie de Terreneuve ayant cessé d'exister, tout monopole et toute concession dont elle jouissait, n'expirait pas, tout-à-fait indépendamment du fait qu'aucun privilége exclusif ou concession de ce genre était faite ou pouvait l'être sans la sanction de la législature de l'Ile du Prince-Edouard.

On peut encore observer, autant que le comité a pu le constater, que cette concession n'a pas été mise en ligne de compte dans l'achat fait par la compagnie Anglo-Américaine, et comme la compagnié de la Puissance elle-même assumait l'obligation d'entretenir une communication télégraphique entre l'île et le continent, la compagnie Anglo-Américaine, dans le cas où elle l'aurait voulu, n'aurait pu faire valoir devant la législature aucune raison basée sur des circonstances intéressant l'Ile du Prince-Edouard et qui aurait pu faire rejeter le bill des télégraphes sous-marins, ou former une raison de demande d'indemnité.

Nul doute que le parlement du Canada a pleinement considéré l'effet de ce bill, et bien que la compagnie Anglo-Américaine fit représenter que les intérêts des propriétaires seraient sérieusement affectés si la compagnie était obligée de renoncer à son exploitation pour l'établissement d'un câble partant des côtes du Canada, exploitation que, d'après le bill, elle ne peut conserver qu'en consentant des priviléges équivalents à toute autre compagnie Terreneuvienne le parlement canadien a considéré que cette exploitation était seulement en souffrance et que l'on pouvait y mettre fin à volonté.

Cette exploitation semble avoir été entreprise et continuée sans autorisation (laquelle autorisation la rendrait légale,) mais elle ne peut devenir légale et être continuée que conformément aux termes de l'acte et à la condition que la compagnie permettra le même privilége à toute autre compagnie de Terreneuve.

Aucune franchise en faveur de la compagnie Anglo-Américaine n'existait en aucune partie du Canada et la compagnie ne pouvait prétendre jouir de pareille franchise sans le consentement du parlement canadien.

Il est évident que le parlement ne pouvait reconnaître la position prise par la compagnie Anglo-Américaine, d'autant plus qu'en agissant ainsi elle aurait reconnu qu'en vertu d'un acte de Terreneuve, la compagnie aurait obtenu et pouvait garder en Canada, des priviléges de la nature d'un monopole sans la sanction de l'autorité du pays.

En terminant, le comité désire faire observer que tandis que le bill rentre bien dans les pouvoirs et la juridiction du Canada, l'octroi fait originairement par Terreneuve a été déclaré contraire à la politique impériale. (Voir la dépêche du 18 janvier 1858.)

Le comité fait observer qu'il serait directement contraire à l'esprit de cette dépêche, de gêner le parlement dans l'exercice de son droit constitutionnel, et de déclarer à quelles conditions l'on peut autoriser les compagnies étrangères à utiliser une partie quelconque de son territoire.

W. A. Himsworth,
Greffier, C. P.

(No. 3½.)

Montreal, 13 octobre 1874.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre la requête de la compagnie de télégraphe Anglo-Américaine, demandant que l'acte concernant les télégraphes électriques, passé dans la dernière session du parlement, ne soit pas sanctionné.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé.) J. J. C. Abbott.

A l'honorable,
Secrétaire d'Etat du Canada,
Ottawa.

SECRETARIAT D'ETAT,
Ottawa, 14 octobre 1874.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 de ce mois, renfermant une requête à Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, à l'effet que le bill passé dans la dernière session du parlement, intitulé: "Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin" ne devienne pas loi pour les raisons y énoncées. Cette requête va être transmise au conseil immédiatement; mais je dois vous informer que puisque ce bill a été réservé en attendant la signification du bon plaisir de Sa Majesté, l'affaire est maintenant du ressort des autorités impériales, auxquelles ce gouvernement a fait connaître son opinion sur la matière, et de ce il résulte que le gouvernement du Canada n'a plus, pratiquement parlant, à s'en occuper.

J'ai, etc.,

R. S. SCOTT.

L'honorable
J. J. C. Abbott, C. R., etc.,
Montréal.

Au très honorable comte de Dufferin, C. P., C. C. B., Gouverneur-Général du Canada, en Conseil.

La requête de la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine [responsabilité limitée]
EXPOSE HUMBLEMENT.

Que vos requérants sont membres d'une corporation établie en vertu de l'acte impérial, intitulé: *The Companies Act*, 1862, et dont le capital social est actuellement de £7,000,000 sterling, réparti entre cinq ou six mille actionnaires pour la plupart habitants de la Grande-Bretagne.

Que cette corporation s'est formée en 1866 dans le but d'établir une communication télégraphique entre la Grande-Bretagne et le continent américain, et en vertu de divers arrangements et conventions arrêtés lorsque et après qu'elle fut légalement constituée, et que le parlement impérial à sanctionnés, vos requérants sont les représentants de la Compagnie du télégraphe de l'Atlantique, compagnie dont ils possèdent les biens, droits et priviéges; et en vertu d'autres conventions et arrangements arrêtés en 1873, vos requérants sont aussi propriétaires des biens de la Société du Câble Transatlantique Français, [responsabilité limitée], ainsi que des câbles, lignes de télégraphes et autres propriétés de la Compagnie du télégraphe de New-York, Terreneuve et Londres.

Que la compagnie en dernier lieu mentionnée a été incorporée à celle que vos requérants représentent, en vertu de lois de la législature de Terreneuve et de conventions établies en vertu de ces lois.

Que les actionnaires de ces trois compagnies, dont les propriétés et les droits sont actuellement transférés à vos requérants, ont reçu des parts dans le capital de la compagnie de vos requérants comme prix d'achat de leurs propriétés et droits respectifs, de sorte que vos requérants sont aujourd'hui constitués premiers porteurs d'actions des trois compagnies ou leurs représentants immédiats.

Que vos requérants ou leurs prédécesseurs ont travaillé pendant plus de vingt ans pour établir une communication télégraphique entre la Grande-Bretagne et l'Amérique, et à la suite de grandes difficultés, après bien des insuccès et de grandes pertes de fonds, ils sont parvenus à poser, en 1866, deux câbles sous-marins entre l'Irlande et Terreneuve, et à l'aide de ces câbles et de lignes locales leur appartenant ou en correspondance avec leurs câbles, ils ont établi une communication télégraphique entre les hémisphères Oriental et Occidental.

Que depuis 1866, et à de grands frais, vos requérants ont posé deux autres câbles sous-marins entre l'Irlande et Terreneuve, et une ligne de France à St. Pierre (Miquelon) et à Duckbury (Massachusetts), et à l'exception de quelques jours d'interrup-

tion résultant de dommages faits aux fils par des tempêtes, ils ont maintenu une communication télégraphique depuis 1866 jusqu'à présent, et cela, croient-ils, à la satisfaction de tous les intéressés.

Que vos requérants ont de temps à autre diminué le prix des dépêches entre l'Angleterre et l'Amérique, depuis £20 pour vingt mots jusqu'au taux actuel de 4s par mot ; et jusqu'ici ils ont perfectionné leurs correspondances et méthodes d'opération de manière à ce que, dans les circonstances ordinaires, les télégrammes puissent se transmettre entre Londres et Terreneuve dans une moyenne de huit minutes, et entre Londres et New-York, en vingt minutes.

Que vos requérants possèdent un grand nombre de câbles et de télégraphes dans et entre Terreneuve, l'Ile du Prince-Edouard et le Cap-Breton, et entre Terreneuve et St. Pierre (Miquelon). Plusieurs de ces lignes ont été établies il y a bien des années par la Compagnie du télégraphe de New-York, Terreneuve et Londres, et depuis elles n'ont cessé de transmettre les dépêches locales ou d'outre-mer entre Terreneuve, le Canada et les Etats-Unis d'Amérique.

Que ces lignes locales sont d'une grande valeur pour vos requérants, car, sans elles, leurs câbles transatlantiques ne seraient d'aucune utilité.

Que par un bill passé par le parlement du Canada, en mai 1874, et intitulé : " Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe sous-marin " et ci-après cité acte de 1874, il est entres autres choses prescrit : (Section 1), Le présent acte s'appliquera à toute compagnie ou association de personnes qui sera dorénavant autorisée, par un acte spécial ou général du parlement du Canada, ou en vertu des dispositions du présent acte, à construire ou entretenir des fils ou câbles télégraphiques, dans, sur, ou à travers quelque golfe, baie ou bras de mer, ou eaux où se fait sentir la marée, dans les limites de la juridiction du Canada, ou sur leurs rives, ou dans leur lit, respectivement, de manière à relier quelque province avec une autre province du Canada, ou à se prolonger au-delà des limites de quelque province, et à toute compagnie autorisée à construire ou entretenir de semblables télégraphes avant la passation du présent acte, par quelque acte spécial ou acte général du parlement du Canada, ou par tout autre acte spécial ou charte de quelqu'une des provinces du Canada, et en vigueur en Canada lors de la passation du présent acte. (Section 14). Nulle compagnie ou association de personnes autres que celles mentionnées dans la première section du présent acte, ou qui sera incorporée en Canada en vertu de la section immédiatement suivante, n'entretiendra, construira ou n'emploiera aucun fil ou câble télégraphique reliant deux ou plusieurs provinces de la Puissance, ou s'étendant au-delà des limites d'aucune province, dans, sur, sous ou à travers aucun golfe, baie ou bras de mer, ou aucune eau où la marée se fait sentir, dans les limites de la juridiction du Canada, ou sur leurs rives ou lits respectivement, pourvu que rien de contenu dans la présente section ne soit interprété comme interdisant à aucune compagnie ou association de télégraphe actuellement existante de continuer à recevoir et transmettre des dépêches sur sa ligne de télégraphe sous-marin, jusqu'à ce qu'une autre compagnie ait, sous l'autorité et en vertu des dispositions du présent acte, construit et mis en opération une ligne de télégraphe sous-marin que le gouverneur en conseil aura déclaré offrir toutes facilités raisonnables pour la transmission des dépêches télégraphiques sous-marines, au lieu de la ligne ou des lignes de telle compagnie ou association de télégraphe existante, ou être une ligne pour les opérations télégraphiques sur une route de nature concurrente. [La section 15] autorise certaine compagnies y mentionnées à obtenir une charte en Canada à l'effet d'y établir et entretenir leurs télégraphes dans sa juridiction, mais elle déclare expressément que telle charte ne sera accordée à aucune compagnie " possédant déjà le privilége exclusif d'attérir " un fil ou câble pour un télégraphe sous-marin sur la côté d'aucun Etat, province ou " pays d'Amérique, d'Europe ou ailleurs, à moins qu'un droit ou privilége réciproque " d'attérir un fil ou câble, et d'établir un télégraphe sous-marin sur la même côte, " ne soit concédé à chacune des compagnies mentionnées dans la première section du " présent acte, ou qui pourraient être incorporées en Canada en vertu des dispositions " de la présente section, de manière qu'une compagnie incorporée en Canada puisse " jouir des mêmes avantages dans l'exploitation de sa ligne de télégraphe sous-marin, " sur la même côte, que la dite compagnie qui possède ce privilége exclusif."

Que le but du dit acte de 1874 semble être de défendre, dans l'intérêt d'une compagnie rivale, l'usage et l'exploitation des câbles locaux de vos requérants établis sur les côtes du Canada et qui font une large part de la transmission, à moins que vos requérants n'abandonnent leur droit exclusif de poser des câbles télégraphiques sur l'île de Terreneuve ou en communication avec cette île.

Vos requérants soumettent humblement à Votre Seigneurie que les dispositions ci-dessus citées de l'acte de 1874 sont injustes et pour eux très préjudiciables, et que, pour les raisons suivantes, entre autres, Votre Seigneurie ne devrait pas sanctionner cet acte au nom de Sa Majesté, ni permettre qu'il devienne loi :

1. Parce que le dit acte est préjudiciable aux propriétés et aux droits actuels de vos requérants, qui n'ont pas eu avis de cet acte, et au sujet duquel il n'a pas été publié d'avis que ce bill devait être présenté ou qu'il serait légiféré d'une manière préjudiciable à leurs intérêts.

2. Parce que vos requérants n'ont pas eu occasion de pétitionner le parlement contre le dit acte avant sa passation et qu'ils n'ont eu que quelques jours d'avis [obtenu incidemment par le télégraphe] que le bill était devant la Chambre, ce qui les a empêché de faire valoir leurs droits devant les Communes ou le Sénat.

3. Parce que, ainsi que vos requérants l'ont appris et que le démontrent les comptes-rendus des discussions parlementaires, le véritable but de ce bill n'a pas été complètement expliqué aux membres du parlement, et que, s'il en eût été autrement, il ne serait pas passé dans sa forme actuelle ; et si toutefois il eût passé, quelque disposition y aurait été insérée pour protéger les justes droits et intérêts de vos requérants.

4. Parce que les priviléges exclusifs que possèdent vos requérants à Terreneuve ont été légitimement accordés par la législature de cette île et approuvés par Sa Majesté en conseil; et parce que sur la foi de cet octroi de priviléges, vos requérants et leurs prédécesseurs ont dépensé plusieurs millions de louis sterling et qu'il serait complètement injuste qu'ils fussent contraints à l'abandon de ces priviléges sans aucune indemnité ou compensation.

5. Parce que vos requérants et leurs prédécesseurs ont exécuté une grande et difficile entreprise dont l'univers a profité en même temps que le Canada et la Grande-Bretagne, et aucune raison suffisante ne peut être invoquée pour les priver du bénéfice de leurs grands travaux et déboursés, bénéfice dont ils seraient frustrés par le dit acte.

6. Parce qu'il y aurait grand risque de voir s'interrompre la communication télégraphique entre le Canada et l'Europe si les requérants étaient contraints d'abandonner l'exploitation des câbles auxquels a trait le dit acte.

7. Parce que le dit acte aurait un effet rétrospectif, qu'il est inconstitutionnel et inutile à l'intérêt public,

C'est pourquoi vos requérants prient humblement Votre Seigneurie de ne pas sanctionner le dit acte et d'aviser Sa Majesté de refuser cette sanction.

JAMES ANDERSON, [L. S.]
Directeur,

JOHN GRANT,
Secrétaire.

Datée ce 24 septembre 1874.

(Canada.—No.220.)

DOWNING STREET,
29 octobre 1874.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche (No. 249) du 2 de ce mois, par laquelle vous transmettez copie d'un rapport du Conseil Privé de la même date au sujet du bill concernant les télégraphes électriques sous-marins passé par la

législature du Canada, et qui a été réservé en attendant la signification du bon plaisir de Sa Majesté.

2. Pendant quelque temps j'ai hésité à l'égard de l'avis qu'il convenait d'offrir à la Reine au sujet de ce bill, et j'ai différé d'exprimer toute opinion jusqu'à l'arrivée de votre dépêche annoncée.

3. Le bill a été réservé—c'est ce que dit le rapport du comité du conseil du 4 juin 1874 qui accompagnait le bill—parce qu'il renfermait des dispositions "de quelque "importance pouvant être considérées préjudiciables aux intérets et aux droits "de sujets de Sa Majesté non domiciliés en Canada." Le rapport ajoute que la sanction de cette mesure a été différée par respect pour les instructions royales.

Selon moi, et d'après les 91me et 92me sections de l'acte impérial de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, la matière de ce bill est du ressort de la législature fédérale, car le gouvernement de ce pays ne peut intervenir sur une question locale comme celle qui fait le sujet de cet acte et sur nul point de laquelle il semble qu'il n'y ait aucun intérêt impérial à sauvegarder.

4. Les nombreuses représentations que les deux parties m'ont faites m'ont démontré que le bill réservé était nuisible aux intérêts pécuniaires de bien des personnes non domiciliées en Canada, mais le gouvernement de Sa Majesté n'est pas tenu pour ce fait de reviser la décision de la législature fédérale. Vu les grandes relations entre le Canada et ce pays, et le grand nombre de sujets anglais non domiciliés en Canada, mais qui y possèdent des biens-meubles et immeubles et des intérêts dans des sociétés en commandite, il est évident que si l'intervention du gouvernement de Sa Majesté était susceptiblé d'être invoquée chaque fois que la législation canadienne, sur des questions locales, affecte ou est supposée affecter la propriété de personnes absentes, que le système de gouvernement responsables concédé au Canada pourrait être réduit à une très étroite limite.

5. C'est au gouvernement et à la législature du Canada que doivent en appeler ceux qui se tiennent pour lésés par quelque loi d'un intérêt local pour ce pays ,et ce gouvernement ne pourrait se permettre de décider sur les détails d'une telle législation sans encourir le risque de ces complications qu'amène tout conflit d'autorité.

6. Tout en appréciant l'acte délicat de vos ministres qui ont fait réserver ce bill, je suis d'avis qu'un nouvel examen de la question devrait être laissé à qui de droit, ainsi que je l'ai fait observer plus haut, car je ne puis prendre sur moi de décider entre les opinions différentes de ceux qui se sont adressés à moi pour ou contre la politique de la mesure en question, et afin de permettre ce résultat, j'ai décidé que le bill resterait en suspens et que je n'aviserais pas Sa Majesté à son sujet.

J'ai l'honneur d'être, Milord,
Votre très-obéissant serviteur,
CARNARVON.

Au Gouverneur-Général,
Le très-honorable
Comte de Dufferin,
C. P., C. C. B.

(Canada,—No. 231)

DOWNING STREET,
19 nov. 1874.

MILORD,—Comme complément de ma dépêche (No. 220) du 29 octobre, je vous ai transmis, pour votre information et celle de vos ministres, copie d'une dépêche que j'ai adressée au gouverneur de Terreneuve au sujet du pouvoir du gouvernement de cette province, en vertu de la 15me section de l'acte de Terreneuve, No. 2, de 1854, d'acquérir des lignes de télégraphe et autres propriétés de

No. 57, 17 nov. 1874.

la Compagnie des télégraphes de New-York, Terreneuve et Londres, afin de faire cesser le monopole concédé par cet acte.

J'ai l'honneur d'être, Milord,

Votre très-obéisssant serviteur,

CARNARVON.

Au Gouverneur-Général
Le très-honorable
Comte de Dufferin,
C. P., C. C. B.

Le comte de Carnarvon au gouverneur Sir J. Hill.

(Terreneuve, No. 57.)

DOWNING STREET, 17 novembre 1874.

No. 220, 29 octobre 1874.

MONSIEUR,—Pour votre information et celle de vos ministres, je transmets copie de ma dépêche au gouverneur-général du Canada, au sujet du bill du parlement canadien "concernant la construction et l'entretien de télé-"graphes sous-marins," et qui été réservé en attendant la signification du bon plaisir de Sa Majesté.

2. En attendant la décision du gouvernement de Sa Majesté dans cette affaire, j'ai cru à propos de différer de répondre à votre dépêche (No. 43) du 9 mai—renfermant une minute de votre conseil exécutif—demandant si le gouvernement de Sa Majesté, aux conditions qui seront arrêtées avec le gouvernement local, voudrait acheter le privilége acquis par le gouvernement de Terreneuve, en vertu de l'acte de 1854, c. 2, qui constitue en corporation la compagnie des télégraphes de New-York, Terreneuve et Londres, et cela dans le but de mettre fin au monopole concédé par cet acte.

3. La décision à laquelle on en est venu de ne prendre aucune initiative à l'égard du bill du parlement canadien dont la sanction a été différée, semble rendre actuellement inutile, ou peut-être impossible, de décider si le gouvernement de Terreneuve doit prendre quelque mesure pour mettre fin au monopole exercé en vertu de l'acte de 1854, chap. 2.

4. Cependant, si par convention ou sentence arbitrale, une indemnité pécuniaire doit être accordée à cette fin, le gouvernement de Sa Majesté ne voit pas qu'il y aurait convenance à inviter le parlement à contribuer pour une partie de cette indemnité.

5. Mais eu égard à la divergence des opinions de jurisconsultes dont parle votre dépêche, j'ai cru à propos, dans l'intérêt de votre gouvernement, de consulter les jurisconsultes de la Couronne sur le pouvoir d'acquérir, conféré au gouvernement de Terreneuve par la 15me section de l'acte cité, c'est-à-dire sur la question de savoir si ce gouvernement peut réclamer le droit d'acheter, au prix actuellement établi, tous les intérêts de la compagnie dans ses lignes de télégraphes, câbles, navires et autres propriétés, ou si la compagnie pourrait réclamer quelque indemnitë pour la perte du monopole auquel mettrait fin cette acquisition, ou à l'égard de tout autre droit ou intérêt résultant de l'acte, et aussi sur la ligne de conduite que le gouvernement de Terreneuve doit suivre pour établir sa faculté de faire telle acquisition.

6. L'avis que l'on m'a donné est que les expressions "autres propriétés" et "toutes autres propriétés s'y rattachant," dans la 15me section de l'acte de 1854, ne signifient que les propriétés de même nature que celles mentionnées dans les parties de la section qui précède immédiatement ces expressions, et que de cela il découle qu'après paiement de la somme adjugée comme représentant la valeur des lignes de télégraphe, etc., en vertu de la section ci-dessus mentionnée, l'entreprise de la compagnie de télégraphe appartiendra à Sa Majesté, et que la compagnie ne peut exiger que les arbitres ou le tiers-arbitre lui accorde une indemnité pour sa cession volontaire ou la perte du monopole. S'il eût été dans l'intention de la législature coloniale que la compagnie de télégraphe, dans le cas où le gouvernement exercerait la faculté d'acheter que lui donne la loi, dût, non-seulement garder ses terrains, etc., mais aussi être indemnisée pour la perte de son monopole, il est à présumer qu'une disposition spéciale très explicite eût existé dans l'acte.

7. Quant à la ligne de conduite que devrait suivre le gouvernement de Terreneuve, si l'on décide de donner suite à cette affaire, l'on m'a avisé qu'il devait strictement se conformer aux prescriptions de la 15me section de l'acte, et que dans le cas où la compagnie négligerait de prendre aucune des mesures qui lui incombent, par exemple, de choisir un arbitre, il devait recourir à la Cour Suprême de la colonie pour obtenir que les dispositions de la loi soient observées.

8. Il surgirait peut-être de ces procédures une décision judiciaire concernant les droits réservés au gouvernement par la 15me section.

9. En vous faisant part du résultat de la consultation que j'ai obtenue à ce sujet, je ne perds pas de vue le motif de la répugnance de vos ministres à prendre les moyens d'exercer le droit de préemption ; c'est-à-dire leur appréhension que la sentence arbitrale pourrait être rendue sur le principe contraire à celui que je reconnais maintenant juste, et qu'elle pourrait accorder une indemnité pécuniaire dont Terreneuve ne pourrait, seule, se charger.

10. Tout bien considéré, vos ministres verront sans doute aujourd'hui qu'il n'est pas probable qu'une indemnité excessive soit accordée, mais à cet égard le gouvernement de Terrenuve pourrait trouver avantage à conférer avec celui du Canada, et examiner si quelques conditions pourraient être établies d'après lesquelles toute indemnité jugée nécessaire pourrait être répartie entre le Canada et Terreneuve.

J'ai, etc.

CARNARVON.

Au gouverneur
Sir STEPHEN J. HILL,
C. C. M., C. C. B.

(No. 21.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 18 mai 1874; demandant copie de toute correspondance et de tous papiers se rattachant à la nomination de Wm. J. Morden, comme maître de poste pour le village de Greensville, dans le comté de Wentworth, et au transfert du dit bureau à Bullock's Corners.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
12 février 1875.

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, la réponse ci-dessus n'est pas imprimée.*]

RAPPORTS

DES

BANQUES INCORPORÉES

DE LA

PUISSANCE DU CANADA,

CONTENANT LES

NOMS ET DOMICILES DE TOUS LES ACTIONNAIRES, AINSI QUE LE NOMBRE ET LA VALEUR NOMINALE DES ACTIONS QU'ILS POSSÈDENT RESPECTIVEMENT.

En conformité de l'Acte 34 *Victoria, Chapitre* 5, *Section* 12.



OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.

1875.

TABLE DES MATIERES.

TABLE OF CONTENTS.

BANK OF BRITISH NORTH AMERICA.
(BANQUE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.)

	Shares. (*Actions.*)
Acadia Fire Insurance Company, Halifax, Nova Scotia	67
Miss Letitia French Agnew, Liverpool, Nova Scotia	2
Major-Gen. Thomas T. Airey, 88 St. James Street, S.W	26
Major-Gen. Sir Rich. Airey, K.C.B., The Horse Guards, S.W	28
Miss Anne Alexander, 10 King's Arms Yard, Moorgate Street, E.C	10
Miss Charlotte S. Alexander, 10 King's Arms Yard, Moorgate Street, E.C	10
Mrs. Julia C. Alexander, 128 HarleyStreet, W	17
Miss Maria Alexander, Eldon Villa, Beauchamp Walk, Leamington	2
Philip Alexander, Sunnyside, Abergavenny, Monmouthshire	20
Major Wm. Chas. Alexander, 11 Inverness Terrace, Bayswater, W	13
Charles Harrison Allan, 2 Leadenhall Street, E. C	6
Henry Harrison Allan, 2 Leadenhall Street, E. C	6
Mrs. Jane Allan, Blackford House, Grange, Edinburgh	108
John Harrison Allan, 2 Leadenhill Street, E.C	6
Charles Edward Allen, Quebec	67
Mrs. Charlotte Allen, dec., Fredericton, New Brunswick	1
Miss Margaret Allen, Halifax, Nova Scotia	2
Mrs. Ann Elizabeth Allison, Windsor, Nova Scotia	20
Miss Harriet Allison, Halifax Nova Scotia...	2
Henry Burbridge Allison, Sackville, New Brunswick	12
Almon and Mackintosh, Halifax, Nova Scotia	12
Henry P. Almon, Fairfield, Halifax, Nova Scotia	6
William Johnston Almon and Benjamin G. Gray, Halifax, Nova Scotia	6
Alumni of King's College, Windsor, Nova Scotia	3
Miss Christian Anderson and Miss Margaret Anderson, care of P. A. Anderson, 48 Lime Street	4
George Anderson, Petpiswick, Nova Scotia	3
James Anderson, Guelph, Ontario	32
Mrs. Margaret Anderson, Georgina, Ontario..	20
Matthew W. Anderson, Quebec	21
Thomas Alexander Anderson, Halifax, Nova Scotia	5
William Anderson, 71 Seymour Street, Hyde Park, W	73
Miss Maria Anning, St. John, New Brunswick	10
Major-Gen. Aug. F. Ansell, Dunedin Lodge, 18 Victoria Road, Kensington Gardens..	25
William Archer, 7 Boyne-terrace, Notting-hill, Bayswater, W	31
Rev. C. T. Arnold, Rugby	7
Rev. Edward G. Arnold, Great Massingham Rectory, Rougham, Norfolk	30
Rev. Edward G. Arnold, Great Massingham Rectory, Rougham, Norfolk, and Rev. Bryant Burgess, Latimer Parsonage, Chesham, Bucks	12

	Shares. (*Actions.*)
Mrs. Mary Ann Ash, and Miss Catharine Eliza Davis, Belmont, Caterham Valley, Surrey	8
Miss Mary Ashley, care of West of England and South Wales District Bank, Bath ...	2
Charles Ashton, Woodhill, Prestwich, near Manchester	58
Samuel Tudor Ashton, Woodhill, Prestwich, near Manchester	58
Amos Atkinson and Charles Edwin Atkinson, Lower Maccan, Nova Scotia	15
Miss Mary G. Atkinson	10
Rev. Peter R. Atkinson, East Hendred, Berks, and George Maxwell, Brookholm, Langholm, N.B	116
Mrs. Mary Attwood, Glenthorne, St. Margaret's, Twickenham	3
Mrs. Myrrha H. Austin, Ireland, Megantic, Canada	6
James Fillis Avery, M.D., Halifax, Nova Scotia	20
Avon Marine Insurance Company, Windsor, Nova Scotia	24
Miss Harriett Bache, 41 Gloucester-place, Portman square, W	10
George C. E. Bacon, Ipswich	12
Jacob Perkins Bacon, 69 Fleet-street; Douglas D. Heath, Kitlands, near Dorking, and Henry Malden, 54 Russell-square	12
Mrs. Rebecca E. Bain, Halifax, Nova Scotia	2
Mrs. Mary Baker, Kingston, Canada	9
Edward Holmes Baldock, 8 Grosvenor-place, Belgrave-square, S.W	12
Wm. Windham Baring, Evershot, Dorchester, and Edwd. Chas. Baring, 8 Bishops-gate-street, E.C	184
Mrs. Elizabeth Barr, Chenies, Bucks	4
Mrs. Mary A. E. Barrett, care of A. Clerk, Esq., 2 Beaverhall-square, Montreal	4
Miss Elizabeth A. Barrow, 36 Alma-square, St. John's Wood, N. W	15
Miss Mary F. M. Barrow, 36 Alma-square, St. John's Wood, N.W	15
John William Barss, Wolfville, Nova Scotia	30
William Bauld, dec., Halifax, Nova Scotia	32
Miss Emily L. Baxter, Turlake, Upton Pyne, Exeter	13
Miss Georgina Baxter, care of Rev. S. G. Fawcett, 7 Boltons, West Brompton, S.W	3
Miss Caroline E. Bazalgette, Keverel, Exmouth, Devonshire	22
Miss Cecilia Bazalgette, 38 Lushington-road, Eastbourne, Sussex	3
Miss Cecilia Jane Bazalgette, Keverel, Exmouth, Devonshire	22
Col. John Bazalgette, dec., 23 Dorset-square, Regent's-park, N.W	1
Sir Joseph William Bazalgette, C.B., St. Mary's Wimbledon-park, S. W	110
Sir Joseph William Bazalgette, C.B., St. Mary's Wimbledon-park, S. W., and Charles Norman, Bazalgette, Morden, Surrey	10

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
Sir Joseph William Bazalgette, C.B., St. Mary's Wimbledon-park, S. W., and Edward Conduitt Dermer, 3 Cambrian Villas, Queen's-road, Richmond, Surrey	39
Miss Julia Bazalgette, Victoria House, Richmondhill	19
Miss Laura Maria Bazalgette, care of C. D. Bicknell, Esq., 15 Denmark Villas, West Brighton, Sussex	21
Miss Theresa Philo Bazalgette, 51 Westgate, Louth, Lincolnshire	16
Lt.-Col. Wm. Joseph Bazalgette, late 37th Regt., Keverel, Exmouth, Devonshire	25
Richard Melvill Beachcroft, of 18 King's-road, Bedford-row, W.C.; Henry Awdry Beachcroft, of Caius College, Cambridge, and Rev. Henry John Gepp, Fellow of New College, Oxford	2
Edwd. Lonsdale Beckwith, Reform Club, Pall Mall, S.W	3
Gilbert Bedford, Seymour, Co. Northumberland	2
Joseph Starr Belcher, and Mrs. Lucy Ann Knowlan, Halifax, Nova Scotia	7
Miss Mary Sophia Belcher, Halifax, Nova Scotia	9
Basil Bell, Stellarton, Nova Scotia	13
Lt.-Gen. Sir George Bell, K.C.B., 156 Westbourne-terrace	20
Edward Everett Benest, C.E., 33 Freelands-road, Bromley, Kent	4
James Smyth Benest, C.E., Norwich; William Janvrin, dec., 41 York-terrace, Regent's-park, and Edward Rudolph Bernau, Belvedere, Kent	11
Miss Mary Ann Benest, 41 York-terrace, Regent's Park, N.W	12
William J. Berton, George McLeod, St. John, New Brunswick, and Francis J. Letson, Chatham, Miramichi	78
Walter A. Bethune, 18 Phillimore-gardens, Kensington, W	20
Samuel Gillbee Bevan, dec.; Miss Elizabeth Beckman Bevan and Mrs. Mary Ann Rennett, 3 Margaret's-place, Shooter's-hill-road, Blackheath	30
Miss Elizabeth Bignell, 105 Ladbroke Grove, Kensington-park, W	3
Miss Belinda, Bingham, Quebec	4
Edward Binney, Halifax, Nova Scotia	50
Right Rev. Hibbert Binney, D.D., Lord Bishop of Nova Scotia	12
Hibbert Binney and James Thomson, Halifax, Nova Scotia	6
Mrs. Mary Ann Binney, Halifax, Nova Scotia	20
Miss Susan Binney, Halifax, Nova Scotia	20
Miss E. C. Birss, Hamilton, Ontario	4
Miss Celia Hamilton Black, Halifax, Nova Scotia	5
Charles H. M. Black, Halifax, Nova Scotia	20
John Black, 79 South-street, St. Andrew's, Fifeshire, Scotland	25
Martin Pinckney Black, Halifax, Nova Scotia	36
Martin P. Black, Daniel McNeil Parker, M.D., and C. H. M. Black, Halifax, Nova Scotia	26
Samuel Gay Black, Windsor, Nova Scotia	17
William Lang Black, Halifax, Nova Scotia	24
Miss Catherine H. Blackwood, Rosebank, Middleton Tyas, Richmond, Yorkshire	28
Mrs. Harriet M. I. Blair, Bridgetown, Co. Annapolis, Nova Scotia	2
Mrs. Frances Sarah Bland, Lympstone, near Exeter	16
Mrs. Mary Maud Bland, Halifax, Nova Scotia	18
Thomas Blatherwick, M. D., Army Medical Staff, 25 Charles-street, St. James-square	4
Lewis Bliss, 5 Paper-buildings, Temple, E.C.	12
Miss Mary J. Blyth, Halifax, Nova Scotia	1
Robert Boak, jun., Halifax, Nova Scotia	1
Board of Education of the Presbyterian Church of the Lower Provinces of British North America	15
Charles Boggs, dec., Halifax, Nova Scotia	6
Miss Elizabeth Boggs, Halifax, Nova Scotia	3
Major Walter S. Bold, Dresden House, Clermont-terrace, Preston, near Brighton	10
George Cox Bompas, 4 Great Winchester-street, Buildings, E.C	18
William Bonnell, Toronto	9
Alexander Bonnycastle, Seymour, Co. Northumberland	40
Mrs. Eliza Bosanquet, 10A Pulteney-street, Bath	13
Mrs. Charlett Boswell, Cornwall, Canada	12
William Boswell, Quebec	10
Lt.-Col. Thos. Dean Bourke, London, Canada	7
Mrs. Ann Bowen, South-street, Widmore-road, Bromley, Kent	9
Lt.-Col. Henry O. Bowles, Hurst Lodge, Twyford, Berks	49
Charles B. Bowman, Halifax, Nova Scotia	1
Mrs. Mary Bradford, Trinity Grey's Vicarage, Henley on-Thames	10
Mrs. Myrrha T. Bradshaw, Quebec	15
Lieut. David M. F. Brady, 6th Foot, care of Cox & Co., Craig's court, S.W.	4
Sir Francis Brady, dec., 75 Blenheim-crescent, Kensington-park	12
Lady Kate Brady, 75 Blenheim-crescent, Kensington-park, W	2
Dame Kate Brady, 84 Richmond-road, Bayswater; Thomas John Bellingham Brady, 28 Trinity-college, Dublin; and David Lynch, 117 Lower Baggot-street, Dublin	19
Miss Ann M. G. Bremner, Cross-street, Keith, Banffshire	8
Miss Eliza Grant Bremner, Cross-street, Keith, Banffshire	8
Mrs. Mary C. Britton, 1 West End terrace, St. Heliers, Jersey	17
Mrs. Anne Brocklebank, Montreal	26
Rev. Neil Brodie, Gairlock by Pictou, Nova Scotia	9
George Thomas Brooking, 33 Sussex-gardens, Hyde-park, W	11
George Thomas Brooking, 33 Sussex-gardens, Hyde-park, W.; M. H. Brooking, of Lloyd's; Major N. P. Ledgard, 15 Pembridge Place, W	8
Miss Mary Ann Brooking, Madeira Villa, North Malvern	10
Adam Brown, Hamilton, Canada, and Arthur Twisden Playne, Longfords, Minchinhampton, Gloucestershire	84

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
Edward King Brown, and Michael Septimus Brown, Halifax, Nova Scotia	4
Miss Frances Brown, dec., Binfield Cottage, Bracknell, Berks	7
George Henry Brown, 56 Friday-street, E. C.	34
William Brown, dec., Halifax, Nova Scotia	4
George John Brownlow, 34 Bedford-row, W.C., and George Armit Holmes, 15 Old Square, Lincoln's Inn, W.C	40
Mrs. Agnes Buchanan, Montreal	3
Mark Arthur Buckley, Halifax, Nova Scotia	20
George Buist, Halifax, Nova Scotia	9
Richard Buist, Rushbrook-villa, Queenstown, County Cork	20
Charles Beverley Bullock, Halifax, Nova Scotia	18
Frederick W. Bullock, Halifax, Nova Scotia	1
Rev. Bryant Burgess, Latimer Rectory, Bucks	14
Miss Phœbe Burgess, 78 Walton-street, Chelsea	2
Miss Susannah Burgess, Evington-lane, Leicester	9
Charles Burn, County Harbour, Nova Scotia	4
George Burnett, Little Aston, Hall Farm, Sutton Coldfield, near Birmingham	10
James Burnett, Cressie Cottage, Cowdenheath, Fifeshire	10
Adam Burns, Halifax, Nova Scotia	2
John Burns, 32 Monteith-row, Glasgow	13
Edward Burstall, dec., Quebec; James Houghton, Liverpool, and Robert Swan, Lincoln	90
Mrs. Elizabeth Burstall, Kirk Ella, Hull	11
John Burstall, Quebec	8
Miss Elizabeth Butcher, 25 Motcomb-street, Belgrave-square, S. W	20
Miss Mary Butcher and Miss Elizabeth Butcher, 20 Cloudesley-terrace, Islington	3
Charles Butler, Bexley House, Blackheath, and Wm. Barnewall, Copthall-ct., London	40
Miss Anna Martha Cabot, Halifax, Nova Scotia	3
Miss Fras. Jane Cabot, Halifax, Nova Scotia	3
Rear.Adm. Sir J. C. Caffin, K. C. B., Vanbrugh-lodge, Blackheath, S.E	18
William Renny Caird, Albury-park, Guildford	1
James Cameron dec., l'Orignal, Ontario	10
Miss Mary Cameron, Belmont, Acre-lane, Brixton	2
Mrs. Christian Campbell, dec., 15 Dawson-place, Bayswater, W	12
George Campbell, Truro, Nova Scotia	7
Mrs. Mary Hester Campbell, St. John, New Brunswick	4
Robert H. S. Campbell and Mrs. A. M. Campbell, 41 Wimpole-street, Cavendish-square	125
Robert H. S. Campbell, 5 Argyll-place, Regent-street, and J. W. H. Campbell, dec., Holles street, Cavendish-square	189
Edward Cane, 60 Dawson-street, Dublin	17
Miss Agnes Blanche Cardale, Belmont, Uckfield, Sussex	2
Rev. Edward Thos. Cardale, Uckfield, Sussex	46
Miss Mary Anne E. Cardale, 2 Cloisters, Gordon-square, W. C	10
Miss Mary Louisa Cardale, Belmont, Uckfield, Sussex	2
Miss Frances Carew, care of Messrs. Boyle & Co., 35 College-green, Dublin	2
Robert Carfrae, London, Canada West	4
Mrs. Elizabeth A. C. Carlow, dec., Campbellford, Seymour West, Canada	56
John Carruthers, Kingston	12
John Thomson Cassels, jun., Ottawa	1
Robert Cassels, Holland House, Quebec	4
Walter Gibson Cassels, Ottawa,	1
John James Cater, 11 Mincing-lane, E.C	25
Miss Lucy Elizabeth Cave, and Mrs. Anne Harris, of 2 Bellevue-terrace, Clevedon	15
James Chalmers, Quebec	20
Joseph Chamberlain, Southbourne, Augustus-road, Edgebaston, near Birmingham	50
Richard Chamberlain, 203 Hagley-road, Edgebaston, near Birmingham	30
Richard Chamberlain, 203 Hagley-road, Edgebaston, Birmingham; Arthur Chamberlain, Arthur-road, Edgbaston, Birmingham, and Miss Clara Chamberlain, Moor Green Hall, Mosely, near Birmingham	20
Richard Chamberlain, 203 Hagley-road, Edgebaston, Birmingham; Herbert Chamberlain of 37 Regent's Park-road, London; John Strutt, Birches Cottage, Poynton, Cheshire, and Joseph Strutt, Wakefield, Yorkshire	25
Charles J. Chaplin, care of Wm. Driver, Esq., 92 Douglas-street, New Cross, Deptford, S. E	70
John Chapman and William Chapman, 2 Leadenhall-street, E. C	8
Mrs. Mary Elizabeth Chapman, 36 Lancaster-gate, Hyde-Park, W	10
Thomas Chapman, 25 Bryanston-square, W	6
Captain William Cox Chapman, R. N	10
Miss Ellen Charman, 2 Cumberland-place, Regent's-park, N.W	200
Henry Charman, 4 Beak-street, Regent-street W	36
Henry Charman, 4 Beak-street, Regent-street, and Miss Ellen Charman, 2 Cumberland-place, Regent's-park	100
Joseph Henry Christian, 8A Whitehall-place, S.W	3
Alexander Christie, 42 Old Broad-street, E. C.	12
Miss Margaret Christie and Miss A.G. Christie, 16 Blackford-road, Edinburgh	16
Robert Chuter, dec., Addiscombe Lodge, Upper Addiscombe-road, Croydon	10
Nepean Clarke, Halifax, Nova Scotia	25
Miss Emilia Ann Clayton, 28 Rutland-square, Edinburgh	3
Col. Edward J. Cleather, Ellerslie, Bedford	5
Miss Louisa Cleeve; Miss Charlotte M. Cleeve, and Miss Janet Cleeve, Maison Perrenot, Hyères, France	10
Fras. Clementson, St. John, New Brunswick	5
Mrs. Harriet B. Clerk, 2 Beaverhall-square, Montreal	4
Captain Holt W. Clerke, 62nd Regt., Halifax, Nova Scotia	32
Astley Cock, 26 Mornington-road, Regent's-park, dec., and E. Cock, Dean-street, St. Thomas-street, Southwark, S.E	11
Miss Mary E. Codville, Quebec	5

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
Robert H. Cogswell, Halifax, Nova Scotia	11
William James Coleman, Halifax, Nova Scotia	10
Miss Elizabeth Coles, St. Peter's-street, Tiverton, Devon	5
Miss Matilda Coles, St. Peter's-street, Tiverton, Devon	3
William Coles, 3 Copthall-chambers, Angel-court, Throgmorton-street, E.C	3
Francis William Collins, Liverpool, Nova Scotia	56
Henry Collins, Halifax, Nova Scotia	1
Robert Collins, M.D., Army Medical Department, Portsmouth	20
James Comerford, 7 Tokenhouse-yard, E.C	6
Louis Richards Cooke, Lauriston Hall, Torquay	20
James Coppin, Halifax, Nova Scotia	5
Richard Cornmell, 7 Great St. Helen's, Bishopsgate-street Within, E.C	13
John Davies Corrie, Dysserth, Welshpool, Montgomeryshire	11
Rev. William W. Corvan, Bannow Vicarage, New Ross, Ireland	3
John Costley, Halifax, Nova Scotia	27
Miss Sophia L. E. Cotton, 28 Ampthill-square, N.W	34
Benjamin Coveney, 1 Lonsdale Villas, High-street, Slough	5
Miss Margaret E. Cox, Clumber Villa, Clevedon, Somerset	39
Major-Gen. William H. Cox, R.A	1
Thomas Cracknell, The Cottage, Broadwater, Worthing	20
William Cream, Quebec	27
Hon. John Creighton, Lunenburg, Nova Scotia	6
John Crerar, Pictou, Nova Scotia	20
George A. S. Crichton, Halifax, Nova Scotia	14
George A. S. Crichton and John Starr, Halifax, Nova Scotia	2
Wm. Richardson Croil, dec., Montreal	9
Charles Crompton, dec., Leeds; Rev. J. C. Egerton, Burwash, Sussex, and Jas. Dowie, 3 Fowke's Buildings, Great Tower-street	20
Col. William Cross, Dartan, Armagh, Ireland	56
Mrs. Eliza Crowdy, dec., 26 Golden-square, Regent-street, W., and Alfred S. Crowdy, Tor-newton house, Newton Abbott	12
Francis Crumpe, M.D., Tralee	165
Robt. S. Culbertson, 2 India-buildings, Water-street, Liverpool, and Alex. I. Middleton, Sligo, Co. Sligo, Ireland	17
James Cullen, dec., Halifax, Nova Scotia	3
Sir Bache Cunard, Bart., Hallaton Hall, Leicestershire	40
Sir Edward Cunard, Bart., dec., 52 Old Broad Street, E.C	40
William Cunard and James Bain Duffus, Halifax, Nova Scotia	21
Hugh Cunnynghame, 4 York Villas, Campden-hill, W	10
Rev. Hugh R. Cunnynghame, Filkins Vicarage, Lechlade, Swindon	12
John M Cunnynghame, B.A., Filkins Vicarage, Lechlade, Swindon	5
Miss Mary C. Dale, Quebec	3

	Shares. (*Actions.*)
Mrs. Mary Ann D'Angeli, Vacallo, Canton Ticino, Switzerland	8
William Darling, Montreal	35
Robert C. Darwall, Halifax, Nova Scotia	2
David Davies, dec., Green Hall, Carmarthen, and Richard Thomas Dixie, Spring Gardens, St. Clears, Carmarthenshire	10
Miss Kate Davis, Kingston, Canada	6
Mrs. Mary Davis, Kingston, Canada	20
William Davis, Provincial Bank of Ireland, Belfast	8
Mrs. Annie Dean, Quebec	12
William R. Dean, London, Ontario	10
Hon. G. R. Saveuse De Beaujeu, dec., Coteau du Lac, Canada	10
George Wastie Deblois, Charlotte Town, P.E.I	7
Edward M. Denny, Hibernia-chambers, Southwark, S E	50
Thomas A. Denny, Hibernia-chambers, Southwark	40
Capt. Augustus H. J. Des Barres, R.A., Glanatore, Carryglas, Tallow, County Waterford	8
Mrs. Isabella Des Barres, 2 Clermont-villas, Preston, near Brighton, and Richard John Maxwell Gumbleton, Glanatore, Carryglass, Cork	72
Capt. James Stewart Des Barres, Glanatore, Tallow, County Waterford	4
Miss Louisa Des Barres, and Miss G. F. E. Des Barres	8
Robert James Devereux, 42 Old Broad Street, E.C	16
Mrs. Emily A. Dewes, 23 Warwick Row, Coventry	2
James Ratchford De Wolf, M.D., Halifax, Nova Scotia	6
Mrs. Caroline Digby, Brantford, Ontario	3
Thomas Wm. Doggett, Sandon Bury, Royston, Herts	10
Henry Dolan, 12 Coleman Street, E.C.; John Charles Rees, 4 South-place, Blackheath, and Mrs. Catherine Macdermot, 24 Hamilton-terrace, St. John's Wood	18
Joseph Donnell, Llwyn Offa, near Mold	20
John Walter Douglas, care of Messrs. Wm. Briggs & Sons, Fawcett-street, Sunderland, Durham	20
Francis S. Doull, Halifax, Nova Scotia	2
William Dow, dec., Montreal	60
Lieut.-Col. Astell Wm. Drayner, care of Messrs. Grindlay & Co., 55 Parliament-street	34
Mrs. Isabel M. Drillio, Halifax, Nova Scotia	11
Alexander Drysdale, Castellan House, Dunbar	52
James Bain Duffus, and William Duffus, Halifax, Nova Scotia	4
John Duffus, dec., Halifax, Nova Scotia	31
William Dunbar, Halifax, Nova Scotia	14
Mrs. Charlotte Durnford, 25 Trafalgar-place, Stoke, Devonport, Devon	4
Miss Jane Durnford, 35 Kildare-terrace, Bayswater, W	9
Miss Mary Durnford, 35 Kildare-terrace, Bayswater, W	12

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
John Dursten, Hupton, Weston-super-mare, Somerset	10
John Dyer, 11 Bank-street, Braintree, Essex	5
Mrs. Anne Margaret Egan, Montreal	22
George Edwin Elliott, Monkerton, Pinhoe, near Exeter, and John Du Pre, Plymouth, Devon	2
Lieut.-Gen. Sir W. H. Elliott, K.C.B., K.H., dec., 20 Cambridge-square, and Lady Jane Elliott	88
Mrs. Hephzibah Ely, 165 Coggeshall-road, Braintree, Essex	26
Arthur William English, Aislaby Lodge, Whitby, Yorkshire	49
Charles Esson, Halifax, Nova Scotia	4
George Esson, Halifax, Nova Scotia	10
Mrs. Harriet Ann Esson, Halifax. Nova Scotia	5
Miss Isabella Boyd Esson, Halifax, Nova Scotia	4
James Esson, Halifax, Nova Scotia	4
William Esson, Halifax, Nova Scotia	4
William Esson, and Robert Boak, jun., Halifax, Nova Scotia	8
William Esson, and George Esson, jun., Halifax, Nova Scotia	2
Miss Isabella Etter, Halifax, Nova Scotia	6
Edwd. Evans, Gortmerron House, Dungannon, County Tyrone	12
Henry Larkins Ewart, 10 Stanhope-place, Hyde-park, and Rev. John Freeman, Ashwicken Rectory, Norfolk	12
Mrs. Ellen Fagan, Park Lodge, Harrow-on-the-Hill	8
Mrs. Matilda Fairbanks, Halifax, N.S	1
Samuel P. Fairbanks, Halifax, Nova Scotia	1
William B. Fairbanks, dec., Halifax, Nova Scotia	5
Henry Greggs Farish, M.D., dec., Yarmouth, Nova Scotia	3
James Farquhar and George Buist, Halifax, Nova Scotia	3
Dominick Farrel, Dartmouth, Nova Scotia	44
Henry Richard Farrer, 42 Lowndes-street, S.W	50
Rev. Matthew Thos. Farrer, Shirley, near Croydon	42
Oliver William Farrer, Binnegar Hall, Wareham	49
Thos. Henry Farrer, The Board of Trade, Whitehall, S.W	176
Miss Catherine L. Fellows, Ottawa	9
Miss Charlotte F. L. Fellows, Ottawa	8
Mrs. Mary M. O. L. Fellows, Ottawa	20
John Felton, Fleet-street, Dublin; Lt.-Col. George William Macauley, 57 Palace Gardens-terrace, Kensington, W., and William Robert Macauley, M.D., Hatfield, Broad Oak, Harlow, Essex	3
Miss Christina Ferguson, Derby, New Brunswick	1
Hugh Ferguson, Derby, New Brunswick	1
William Dawson Ferguson, Derby, New Brunswick	1
Robert C. Ferguson, 4 Elvaston-place, Queen's-gate, S.W	30
Hon. James Ferrier, Montreal	18
Miss Selina Susanna Ferrierès, Barnstaple, Devon	6
William Finlay, Halifax, Nova Scotia	10
Roderick Finlayson, Rock Bay, Victoria, British Columbia	50
William Fisk, 14 High-Street, St. Albans	2
Charles Fletcher, Halifax, Nova Scotia	20
Matthew Flower, 14 Norfolk-crescent, Hyde-park, W	70
Alexander Clark Forbes, Whitchurch, Reading	40
Miss E. M. C. Forbes, Carrillon, Toronto	12
Mrs. Frances Louisa Forbes, Hamilton, Bermuda	5
James Ford, Trump-street, Cheapside; Frederick Giffard, 1 Gresham Building, Basinghall-street	6
Miss Annie Bell Forsyth, Quebec	4
John Elkanah Forsyth, M.D, dec., Bridgetown, Nova Scotia	10
John Richardson Forsyth, Huntley, Aberdeenshire	21
Miss Harriet Foster, 53 Oxford Road, Kilburn-park, N.W	10
Matthew Henry Foster, Wymondley Stevenage, Herts, and Thomas William Doggett, Sandon Bury, Royston, Herts	4
Michael Foster, Braughin, near Ware, Herts	5
Richard Foster, 42 Moorgate-street, E.C	27
Samuel Fowler, Binfield, Bracknell, Berks	28
Rev. Chas. Thomas Frampton, Chichester, Sussex	14
Mrs. Harriot Sutton Frampton, dec., and John De Kewer Frampton, dec., 17 Talbot-square, Hyde-park	2
Miss Jane Broome Frampton, 17 Talbot-square, Hyde-park, W	27
John De Kewer Frampton, dec., 17 Talbot-square, Hyde-park	4
John De Kewer Frampton, dec., 17 Talbot-square, Hyde-park, and Rev. C. T. Frampton, Chichester, Sussex	7
Miss Sarah Frampton, 17 Talbot-square, Hyde-park, W	28
Mrs. Catherine Fraser, Glenarbuck Lodge, The Park, Cheltenham	12
James Fraser, New Glasgow, Pictou	56
John Fraser, Quebec	4
Rev. Simon J. G. Fraser, Bramblys, Basingstoke, Hants	40
John H. Freeman, Liverpool, Nova Scotia	4
Mrs. Ann Freer, Montreal	7
Richard James Friel, The Provincial Bank of Ireland, Hill-street, Newry, Ireland	3
Miss Margaret Fryer, care of W. R. Chapman, 4 Jeffrey's-square, St. Mary Axe, E.C	8
Mrs. Anna M. Gabbett, St. Margaret's Villa, Plumstead, Kent	20
Miss Ann S. Gairdner, Montreal	12
Mrs. Hannah S. Gardiner, Montreal	12
Miss Mary Jane Gardiner, 17 Clarence-street, Penzance	12
John Bingley Garland, dec., Stone Cottage, near Wimborne, Dorset	35
Mrs. Eliza Mary Gaskin, Kingston, Ontario	20
Mrs. Catharine M. Gates, Halifax, Nova Scotia	4

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
Rev. George M. Gay, Ingham Rectory, Bury St. Edmund's, Suffolk	12
James Gay, dec., Queen-street-place; Rev. Augustus Hewitt, 28 Dorset-square, and Jonathan M. Key, Beverstone House, Brixton-hill	50
Edward Gem, George Gem, Birmingham, and Harvey Gem, Wolverley, Worcestershire	90
James Dunlop Gemmill, Almonte, Ramsay, C.W.	50
Mrs. Harriet A. V. Gibb, Quebec	44
Miss Mary Jane Gibbons, Sydney, Cape Breton, Nova Scotia	1
Miss Susan Gibbons, Sydney, Cape Breton, Nova Scotia	2
John Dixon Gibbs, 21 Great St. Helen's, E.C., and Alex. L. Mackintosh, 11 Great Ormond-street, Queen's square	40
John Gibson, Halifax, Nova Scotia	20
Miss Fanny Giffard, Guernsey	16
Miss Lucretia A. M. Gildersleeve, Kingston, Canada	4
Alexander Gillespie, Heathfield, Weybridge	40
Mrs. Alison Gillespie, Douglas, Lanarkshire	16
Mrs. Caroline Gilmour, and Mrs. Mary Ann Bankier, Quebec	3
Bradney Todd Gilpin, care of Messrs. Codd & Co., 35 Craven-street, Strand	23
William Savery Gilpin, Halifax, Nova Scotia	8
Thomas Samuel Girdler, Rockfield House, Lansdowne-road, Croydon, Surrey	20
Richard Henry Glyn, 10 King's Arms yard, E.C.	25
Miss Sophia Ann Godfrey, Dartmouth, Nova Scotia	6
Marcus Goodbody, Inchmore, Clara, King's County	30
Hon. George Jervis Goodhue, dec., London, Canada West	80
Miss Mary E. Goodwin, Quebec	2
Col. William Gordon, and Captain H. H. Howett	2
Mrs. Mary Jane O. Gore, dec., Porkington, Oswestry, Salop	25
Patrick Gorman, Dartmouth, Nova Scotia	6
William Goss, 51 Archer-street, Notting-hill, W.	1
Charles John Gossip, M.D., Halifax, Nova Scotia	3
Mrs. Sarah Ann Gossip, Halifax, Nova Scotia	2
Miss Caroline Gould, 4 Tavistock-square, W.C.	20
Miss Frances Lydia Gould, 4 Tavistock-square, W.C.	30
Miss Harriet Gould, 4 Tavistock-square, W.C	40
Mrs. Lydia Gould, dec., Burwash Rectory, Hurst Green, Sussex	103
Robert Gow, Middleton, Halifax, Nova Scotia	22
James Allan Grahame, Victoria, B.C.	33
Capt. Fred. Grant F. Grant, 3rd Light Dragoons, Ecclesgreig, Montrose	48
Geo. J. Forsyth Grant, Queen's College, Oxford	36
Lieut. John J. F. Grant, St. John, New Brunswick	48
Mrs. Margaret Grant, Strathaven; Andrew Wilson and Andrew Williamson, 20 South Frederick-street, Glasgow	8
Rt.-Rev. Charles Graves, D.D., Lord Bishop of Limerick, The Palace, Limerick	13
Benjamin G. Gray, and Thomas M. Braine, Halifax, Nova Scotia	5
Benjamin G. Gray, and William Twining, Halifax, Nova Scotia	25
Miss Anne Green, care of William Chubb, Esq., Wilts and Dorset Bank, Salisbury, Wilts	6
Samuel Claridge Green, dec., and Samuel Clarke Green, 41, Lothbury	5
Charles Williams Greenly, Titley-court, Titley, Herefordshire	20
Jean Henri Guermonprez, 53 Oxford-road, Kilburn-park, N.W.	5
Miss Lucie Guerout, Quebec	16
Rev. Narcisse Guerout, Berthier-en-haut	2
Mrs. J. de Beauvoir Guille, care of Mrs. W. Guille, 3 George-place, Guernsey; Rev. Charles Sydney Guille, dec., and Miss Mary Elizabeth Guille, St. Peter's Port, Guernsey	30
Richard Seymour Guinness, 17 College-green, Dublin	20
Mrs. Elizabeth Gunn, Quebec	5
Sir William Hackett, 30 Duke-street, Westminster	10
Mrs. Sarah Haes, 2 Crescent-villas, Crescent-road, Crouch End, N.	4
Frances Isabella Hale, 31, Lansdowne-road, Tunbridge Wells, Kent	38
George Carleton Hale, Kingston, Canada	14
Jeffery Hale, dec., Quebec, and George Carleton Hale, Toronto	12
Richard Hale, Quebec	10
Halifax Fire Insurance Company, Halifax, Nova Scotia	36
George Hall, Quebec	2
Henry Erle Hall, Quebec	5
Rev. John William Hall, Highwood Parsonage, Writtle, Essex	4
Miss Susan Halliburton, Halifax, Nova Scotia	3
Major Lancelot Halton, Army and Navy Club, Pall Mall, S.W	5
Rev. Charles Hamilton, Quebec	19
Mrs. Emily Hamilton, 3 Windsor-hill, Newry, Ireland	4
Rev. George Hamilton, Quebec	12
Rev. Henry Harris Hamilton, Manchester, Nova Scotia	6
Hon. John Hamilton, Hawkesbury, Ontario	19
Hon. John Hamilton, Hawkesbury, and Rev. Charles Hamilton, Quebec, Canada	17
Robert Hamilton, Quebec	214
John Rees Handley, Halifax, Nova Scotia	53
Mrs. Charlotte Eliza Harding, Market Drayton, Salop	4
Alfred Harris, 8 Archer-street, Notting-hill, W.	3
Mrs. Mary Harris, dec., Lower Horton, Nova Scotia	4
Jairus Hart, Halifax, Nova Scotia	65
Mrs. Jane Hatch, Ottawa	3

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
Rev. Thomas Goodwin Hatchard, dec., St. Nicholas Rectory, Guildford; Rev. Geo. M. Gay, Ingham Rectory, Bury St. Edmunds, Suffolk, and Rev. Alfred H. Gay, Hardingstone Rectory, near Northampton	12
John Nicholas, Hathway	20
Miss Mary Frances Hawker, Highfield, Bath Road, Reading	17
John Holman Hay, The Admiralty, Whitehall, S.W.	5
Mrs. Sophia Hay, 40 Porchester-ter., Hyde-Park	20
Mrs. Theresa J. Hay, Halifax, Nova Scotia	8
Capt. Jas. Hayes, Stonely, St. Neots, Hants.	5
Mrs. Sophia A. Head, Halifax, Nova Scotia	1
Mrs. Mary Heath, Bednall, near Stafford, Staffordshire	25
Mrs. Selina Heath, Brewood. Staffordshire	16
Richard N. Heinemann, 21 York Place, Portman Square, W	3
Robert Henderson, dec., and Geo. Henderson, 7 Mincing-lane, E.C	40
Mrs. Elizabeth Henry, Ottawa	4
Miss Margaret Henry, Quebec	6
Francis C. K. Hepburn, 75 Blenheim-crescent, Sussex-road, Kensington-park, W.	56
William Rickart Hepburn, dec	120
William Herring, Quebec	22
Henry Hesslein, Halifax, Nova Scotia	9
Miss Isabella M. Hewat, 12 St. Mary's-road, Canonbury, N	15
John Inglis Hewat, Warfield Cottage, Bracknell, Berks	115
John Inglis Hewat, 38 Highbury New Park, N.; Miss Isabella Mary Hewat, 12 St. Mary's-road, Canonbury, and Michael Grayhurst Hewat, 38 Highbury New Park, N.	13
Michael G. Hewat, 38 Highbury New Park, N.	115
Mrs. Rebecca Hewat, 35 Canonbury-square, Islington, N.	4
Mrs. Rebecca Hewat and Miss Isabella Jane Hewat, 35 Canonbury-square, Islington, N.	14
Dame Rachel Maria Higgins, Bath, dec	10
Rev. George Wm. Hill, and George Thomson, Halifax, Nova Scotia	6
Rev. George Wm. Hill and James Thomson, Halifax, Nova Scotia	6
Mrs. Hannah H. Hill, Dartmouth, Nova Scotia	20
Samuel Hoare, 60 Lombard-street	25
Richard Hocken, Chatham, New Brunswick	14
John Hogan, Halifax, Nova Scotia	3
Fras. Hy. Hogg, 34 Eastcheap, E.C., and Thomas John Starling, Higham Ferrers	20
James John Hooper, 1 Hare-court, Inner Temple	28
Rev. William Hooper, Vicarage, Cressing, Braintree, Essex	28
Mrs. Barbara Hopkins, Halifax, Nova Scotia	6
Thomas Hosterman, dec., Halifax, Nova Scotia	20
James Peter Howard, dec.; Mrs. Anne Camphausen, 11 Sonnenberger Strasse, Wiesbaden, and John J. Howard, dec., Norfolk-house, Cumberland-place, Southampton	48

	Shares. (*Actions.*)
John Janson Howard, dec., Whithed Wood, Shirley Hants, and Mrs. Anne Camphausen 11 Sonnenberger Strasse, Wiesbaden	9
Rev. George Rutland Howat, B.A., 2 The Poplars, Maidstone-road, Bound's Green, N.	8
Miss Helen Howden, Ormiston Lodge, near Tranent, Scotland	5
Mrs. Helen Hudson, Halifax, Nova Scotia	5
Rev. Joseph Hudson, Chillingham Vicarage, Alnwick	10
Roderick Hugonin, Vevay, Torquay, Devon	20
Mrs Catherine Humbert, dec., 29 Connaught-terrace, Edgware-road; Lewis Humbert, 27 Fitzroy-square, and Adrian Delmar Humbert	12
Lewis Humbert, 27 Fitzroy-square, W.	15
A. Errington Hume, 124 Harley-street, W.	5
Mrs. Christina B. Hume, Halifax, Nova Scotia	7
E. Burnley Hume, 124 Harley-street, W.	5
James C. Hume, M.D., dec., and John B. Gilpin, M.D., Halifax, Nova Scotia	3
William B. Hume, 16 Leadenhall-street, E.C.	30
Thomas Humphrey, Glasgow	4
William Charles Humphrys, Elm-lodge, Bursleden, Southampton	21
William Charles Humphrys, Bursleden, Southampton; W. L. W. Chute, The Vine, Southampton, and Rev. Henry Winford Cookes, Woodhampton, Worcestershire	21
James Hunt, dec., Quebec	5
Mrs. Ann Hunter, Halifax, Nova Scotia	5
Charles David Hunter, Halifax, Nova Scotia	6
Abel Hurlbut, Freligsburgh, Province of Quebec	4
Miss Caroline Hutchison, 44 Phillimore-gardens, Kensington, W	66
Richard Hutchison, Miramichi, N.B.	3
William L. Inch, 8 Clarendon-terrace, North-road, Plymouth	12
Thomas C. Inglis, 6 Queen's Gate, Kensington Gore, W	36
Miss Kate Irwin, 91 Ladbroke-grove-road, Notting-hill, W	10
Miss Mary Jack, 21 Abbotsford-place, Glasgow; Archibald Foulds, 29 Berkley-terrace, Glasgow; William Miller Findlay, 9 Clarmont-street North, Glasgow; John Ewing, Villafield-place, Taylor-street, Glasgow, and William Tolmie, 19 Regina Road, Tollington Park, N.	18
Peter Jack, Halifax, Nova Scotia	5
Capt. Charles K. Jackson, R.N., Albert-villa, Bognor, Sussex, and Capt. Charles Madden, R.N., 4 Albion-terrace, Southampton	2
Mrs. Mary Ann Jacobs, Lunenburg, Nova Scotia	6
William Janvrin, dec, 41 York-terrace, Regent's-Park; Rev. John W. Benest, Little Cressingham, Thetford; and Edward E. Benest, Norwich	12
Miss Fanny Jacques, and William Ormsby Gore, dec., 66 Portland-place, W.	20
William Joseph Jarrett, 66 Lincoln's Inn-fields, W.C.	10

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
Miss Eliza Jones, Myddleton Cottage, Waltham-cross, N	35
Henry Moutray Jones, Bellevue-park, Kingstown, Ireland	148
Henry M. Anketell Jones, Drummany, Killeshandra, Co. Cavan, Ireland	15
John T. W. Jones, Marsham-lodge, Gerrard's Cross, Bucks	28
Mrs. Mary A. S. E. Jones, 35 Adelaide-crescent, Hove, Brighton	200
Miss Susanna Jones, Marsham Lodge, Gerrard's Cross, Bucks	25
William Jordan, Dartmouth, Nova Scotia. ...	29
Charles Joscelyne, 80 High-street, Braintree, Essex	6
Edward Joscelyne, High-street, Braintree, Essex	5
James Robert Joscelyne, Panfield, near Braintree, Essex	2
Augustin Jourdain, dec., Quebec	5
Edward Kent Karslake, Stone-buildings, Lincoln's Inn	20
John H. Kaulback, Lunenburg	7
Charles C. Keane, Halifax, Nova Scotia	5
William Henry Keating, Halifax, Nova Scotia	12
Reginald Kelly, Treniffle, Cornwall, and William Marwood Kelly, M.D., Taunton, Somersetshire	100
Wm. Marwood Kelly, M.D., 11 Crescent, Taunton	8
Hon. Sir Edward Kenny, Halifax, Nova Scotia	50
Mrs. Johannah Kenny, Halifax, Nova Scotia.	4
Thomas Edward Kenny, Halifax, Nova Scotia	4
Agnes Kerr, Chatham, N.B	10
Joseph N. B. Kerr, Amherst, Nova Scotia; Henry G. Pineo, Jun., Pugwash, Nova Scotia, and James J. Kerr, Amherst, Nova Scotia	7
Jonathan M. Key, Beverstone House, Brixton-hill	35
Mrs. Elizabeth J. Kilvington, 6 Queen's-gate, Kensington, W	4
Rev. Andrew King, D.D., dec., Halifax, Nova Scotia	15
John King, Halifax, Nova Scotia	10
Stephen King, 126 Bunhill-row, Finsbury	1
Rev. Brenchley Kingsford, M.A., Shadwell, E., and John W. Lay, Great Teg, Kelvedon	28
John Jeken Kingsford, 41 Seething Lane, E.C.	30
Kennett Kingsford, Sandgate, Kent	14
Thomas C. Kinnear, Halifax, Nova Scotia	63
James Kitchen, River John; John Gunn, and Daniel Sutherland, Pictou, Nova Scotia.	11
James Kittermaster, M.D., Meriden, Coventry, Warwickshire	35
Richard A. Knatchbull-Hugessen, London, Canada	28
John Knowles, 42 Moorgate-street, E.C	28
Mrs. Letitia Kohl, Halifax, Nova Scotia	4
Comm.-Gen. John Laidley, dec., 6 Duke-street, Westminster	40
David C. Landers, Middleton, Co. Annapolis.	4
John Bailey Langhorne, Her Majesty's Court of Probate Registry, Wakefield	5
Mrs. Anne Reid Laurie, 16 Blandford-square, N. W	17
David C. Laurie, M.D., 6 Boyne-terrace, Notting-hill, W	30
John Patrick Lawless, Toronto	22
William Ramage Lawson, 6 Freegrove-road, Holloway, N	2
Thomas Charles Leaver, dec., Halifax, Nova Scotia	1
Mrs. Mary C. Leaycraft, Quebec	7
Miss Anne Forster Lecamp, Vauxhall, St. Helier's, Jersey	2
George A. Le Maire, Harrington Cottage, Surbiton Hill, Surrey; James Fenning, Torrington Square, and Henry W. Fisk, Lowther Cottages, Holloway	10
Sir Denis Le Marchant, Bart., dec., Chobham-place, Surrey; Major Thomas Le Marchant, dec., New Lodge, Great Berkhampstead, Herts, and Henry Shaw Lefevre, Austin Friars, E.C	40
Maj.-Gen. Sir John G. Le Marchant, dec	19
Mrs. Julia Guerout Le Mesurier, dec., Quebec	8
Thos. Augustus Le Mesurier, Dep. Asst.-Com.-Gen	4
Major William Lemoine, R.A., dec., Roseland Villa, West End, Southampton	40
Frederick Lermitte, dec., Montpelier Villas, Brighton; Robert Roberts, Cheapside, and William Bates Morris, 106 Fenchurch-street	66
Robert Leslie, M.D., dec., Annapolis, Nova Scotia	7
William Le Vesconte, D'Escouse, Cape Breton	10
Mrs. Rosetta Levy, Quebec	15
Mrs. Josephte G. Lindsay, dec., Quebec	4
Robert Lindsay, Lunenburg, Nova Scotia	5
George Little, Halifax, Nova Scotia	7
Edward Lloyd, Halifax, Nova Scotia	9
Mrs. Jane H. Logie, 9 Leamington-terrace, Edinburgh	8
William C. Lord, dec., 19 Kensington-crescent. W	7
Mrs. Mary Ann Lordly, Halifax, Nova Scotia	2
Joseph Louis, Quebec	10
Miss Susannah Lownds, Halifax, Nova Scotia	2
Col. Robt. Wm. Lowry, C.B., 47th Regiment, Aldershot	14
Frederic Lubbock, 16 Leadenhall-street, E.C.	25
Mrs. Mary Lucas, dec., Quebec	20
Charles N. Luxmoore, Torquay, Devon; W. J. Thompson, Mincing-lane, E.C.; Miss Esther Thompson, West-hill Lodge, Brighton	35
John Lynch, Shubenacadie, County Hants, Nova Scotia	21
Peter McBride, St. John's, Newfoundland	15
Hugh McCalmont, 15 Philpot-lane, E.C	110
Robert McCalmont, 15 Philpot-lane, E.C	90
Daniel McDougall, dec., Martin-town, Canada	2
Hanbury L. MacDougall, Montreal	12
Mrs. Elizabeth McGrath, St. Catherines, Canada	6
Robert MacIntyre, 31 Albany-st., Edinburgh	22

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
Mrs Anna M. Mackenzie, and Frederick Mackenzie, Montreal	20
Miss Annie McKenzie, Quebec	40
Charles Hy. McKenzie, Pictou, Nova Scotia	5
Geo. Alexander McKenzie, Dartmouth, Nova Scotia	7
James Joseph Mackenzie, dec., Union Club, Trafalgar-square, S.W	36
Miss Jessie McKenzie, Langdon House, Eltham Court-road, Eltham, S.E	6
John Gordon Mackenzie, Montreal	22
Roderick McKenzie, Pictou, Nova Scotia	40
Miss Emily Charlotte Mackie, care of G. J. Crosbie Dawson, Rowley Park, Stafford	6
Capt. Wm. Geo. Mackie, dec., care of Messrs. Cox & Co., Craig's-court, Charing-cross, S.W	12
John McLaggan, Blackville, New Brunswick	20
Donald McLean, Grand Anse, West Bay, Cape Breton	3
Alexander McLeod, Halifax, Nova Scotia	16
William McLeod, dec, Richibucto, New Brunswick	55
Miss Christina McLimont, Quebec	10
William McLimont, Quebec	43
Eagle Henderson Macmillan, Manchester and County Bank (Ld.), Manchester	3
Miss Ellen McNab, Halifax, Nova Scotia	1
Hon. James McNab, dec., Halifax, Nova Scotia	5
Mrs. Catherine McNeil, Halifax, Nova Scotia	8
Mrs. Caroline Macreight, Hauteville, Jersey	15
Capt. Charles Madden, R.N., 4 Albion-terrace, Southampton	13
Mrs. Mary Ann A. Maitland, 156 Westbourne-terrace, Hyde-park, W	12
James Malcom, dec, Halifax, Nova Scotia	10
Mrs. Anne R. Manfield, 12 Brunswick-road, Brighton	80
Miss Emily Mansfield, Bristol, Torquay	10
John Bennett Marks, dec., Kingston, Ontario	7
Mrs. Desiah Marshall, Halifax, Nova Scotia	12
Thomas Martel, 67 Mount Durand, Guernsey	12
Miss Margt. Elizbth. Marvin, Halifax, Nova Scotia	1
Henry Wilkes Masterson, Clarence-villa, East Cowes, Isle of Wight	21
John H. Mathews, 1 Essex-court, Temple	30
Rev Robert B. Mayor, Frating Rectory, Colchester	20
F. H. Medcalf, John G. Howard and Joseph Hodgson, Toronto	5
Arthur O. Medley, 45 Threadneedle-street, E.C	99
Arthur O. Medley, 45 Threadneedle-street, E.C.; Edward Marcus Attwood, dec., Rouen, France, and Henry Wilson Demain Saunders, 38 Old Broad-street, London	42
Edmund Burdekin Medley	2
Miss Ellen M. Medley, 14 Kensington Gardens-square, W	2
Miss Mary A. Medley, and Miss Florence A. Medley, Brighton terrace, Brixton, S.W	10
James Cosmo Melvill, India Office, Westminster, and Wm. Hy. Melville, Inland Revenue Office, Somerset House	38
James W. Merkel, dec., Halifax, Nova Scotia	12
Mrs. Mary Ann Middleton, dec., 4 Fitzroy-place, Raglan-road, Dublin	5

	Shares. (*Actions.*)
Thomas Millais, St. Helier's, Jersey	13
Stephen Miller, care of Messrs. Jones Brothers, Upper Thames-street, E.C	70
James Milligan, St. John, New Brunswick	2
Sir Charles Henry Mills, Bt., M.P., Lombard-street, E.C	17
Rev. Wm. Yarnton Mills, dec., Miserden Rectory, Cirencester	9
Alex. George Milne, St. Michael's House, Cornhill, E.C., and Capt. John D. Blythe, Paymaster H.M. 45th Regiment	86
Miss Frances Harriet Milner, Hurtscroft, Windsor, Berks	25
Gavin Milroy, M.D., and Mrs. Sophia Milroy, 10 Dynevor Villas, Richmond	20
George P. Mitchell and Joseph Starr, Halifax, Nova Scotia	9
George Moffatt, Montreal	12
Lewis Moffatt, Toronto	10
John Thomas Molson, Montreal	12
Miss F. Brooks Montague, dec., Mousehold House, near Norwich	20
Miss Rebecca A. Montgomery, Valetta, Merrion, Co. Dublin	1
Miss Caroline Eliza Montizambert, The Grove, Clonee, Co. Meath, Ireland	12
Matthew Mooney, Halifax, Nova Scotia	3
Thomas Mooney, Halifax, Nova Scotia	3
William S. Moore, Halifax, Nova Scotia	29
Rev. George E. W. Morris, and Edward Cartwright Morris, of the Crown Land Office, Halifax, Nova Scotia	20
Mrs. Lucy Morris, Guysborough	2
Rev. William Morse, Paris, Canada, West	10
Lemuel James Morton, Halifax, Nova Scotia	34
Edward Moss, 82 Inverness-terrace, Bayswater, W	29
James Robert Mosse, 30 Bury-st, St. James's, S.W	25
Mrs. Isabella Muirhead, dec., Halifax, Nova Scotia	11
William Mullany, Halifax, Nova Scotia	2
Miss Grace Eliza Munro, Joint Stock Bank, 69 Pall Mall	9
Charles Murdoch, Halifax, Nova Scotia	4
Mrs. Elizabeth M. Morrison, Halifax, Nova Scotia	8
James Murphy, Newry, Co. Down, Ireland	15
Patrick Murphy, Newry, Co. Down, Ireland	20
Thomas Edward Murphy, Halifax, Nova Scotia	5
John Murray, Mabou, Cape Breton, Nova Scotia	13
Mrs. Jane Gordon Myers, Halifax, Nova Scotia	1
William Myers, Jeddore, Nova Scotia	4
Col. Wm. Jas. Myers, dec., Halifax, Nova Scotia	18
John Naylor, dec., Halifax, Nova Scotia	16
Rev Allan J. Nesbitt, and Mrs. A. J. F. Nesbitt, The Rectory, Hollymount, Mayo Co., Ireland	3
Edward John Nettlefold, Joseph Henry Nettlefold, and Frederick Nettlefold, all of 54 High Holborn, W.C	50

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
Mrs. Anne Ellen Nettleship, William Francis Nettleship, East Sheen, Surrey, and John William Maclure, Upper Brook-street, Manchester	30
Thomas Rootes Neve, Wittersham, near Ashford	2
Wm. Johnstone Newall, 3 Crown-court, Philpot-lane, E.C	94
Fowler Newsam, Stamford-hill, N	60
Rev. Edward E. B. Nichols, Liverpool, Nova Scotia	12
Miss Amelia R. Noad, Toronto	18
Lt.-Col. Wm. Hatt Noble, R.E., Caversham-hill, Reading	6
Lt.-Col. Wm. Hatt Noble, R.E., and Mrs. Mary Noble, Caversham-hill, Reading	4
Miss Antoinette Nordbeck, Halifax, Nova Scotia	26
Major George Nugent, Clonfina Lodge, Leamington	8
Miss Elizabeth S. Nuthall, 17 Trafalgar-road, Great Yarmouth	6
Miss Frances Mary Ogilvie, 22 Hove Villas, Hove, Brighton	6
Wm. Ogilvie, and Mrs. Fras. Ogilvie, 127 Belsize-road, South Hampstead	10
Mrs. Elizabeth H. Orlebar, Tunbridge Wells, Kent	13
Miss Henrietta E. Otway, 52 Green-street, Grosvenor-square, W	20
Edmund Outram, Sydney, Cape Breton	5
Thomas Scambler Owden, Tottenham, N	40
Major S. R. J. Owen, 65 Wiltshire-road, Angel Park, Brixton, S.W	48
Bowden Bremner Oxley, Halifax, Nova Scotia	7
John Oxley, Upper Clapton, N.E	10
Thomas Paget, 155 Fenchurch-street, E.C	60
Thomas Paget, 155 Fenchurch-street, E.C., and Frederick Dumergue, 3 New-square, Lincoln's Inn, W.C	22
Rev. Charles Edward Palmer, Great Torrington, Devon	40
Robert S. Palmer, 4 Trafalgar-square, W.C	90
Charles Lavington Pannel, Walton Lodge, Torquay	20
Miss F. Amelia Pardey, Montreal	2
Albert Parker, Levis, near Quebec	20
Hon. Daniel McNeil Parker, M.D., Halifax, Nova Scotia	16
Mrs. Jessie Parker, Derby, New Brunswick	1
Mrs. Margaret Parker, Derby, New Brunswick	1
John Parson, Abchurch House, Sherborne Lane, E.C., and Edward K. Parson, King's Terrace, Southsea, Hants	23
Henry B. Paulin, Halifax, Nova Scotia	32
Miss Emily Eliza Paull, Heden Court, near Canterbury	5
Frank Pearce, 7 India Buildings, Fenwick-street, Liverpool	10
Rev. Alleyne W. Pearson, Waterperry Vicarage, near Oxford	3
John Pearson, 16 Old Buildings, Lincoln's Inn, W.C	40
Miss Maria I. Pearson, 105 Ladbroke Grove, Kensington-park, W	12
James Peene, Rayne, near Braintree, Essex	10

	Shares. (*Actions.*)
Charles Pemberton, 44 Lincoln's Inn Fields, and Marmaduke Constable, 50 Sussex-square, Brighton	9
David J. Penney, care of S. M. Penney and MacGeorge, 16 St. Vincent's-place, Glasgow	20
John Percival, dec, Gateshead, Chatham, New Brunswick	10
Frederick Perkins, Toronto	10
Capt. George Edward Perryn, care of R. H. Perryn, 34 Fenchurch-street, E.C	9
R. H. Perryn, 1 Cambridge-park, Twickenham	15
Henry Peters, Halifax, Nova Scotia	5
William Petry, Quebec	20
Abraham H. Phillpotts, Carshalton, Surrey	64
James Surtees Phillpotts, The Grammar School, Bedford	3
Rev. Septimus B. Philpotts, Grammar School, Swansea	1
Rev. Geo. W. Phipps, Husbands Bosworth Rectory, Rugby	10
William Dewe Piers, care of Rev. J. Daubeny, The Grange, Charlton King's, near Cheltenham	9
Miss Mary Ann Pilton, 20 Dorchester-place, Blandford-square, N.W	4
Hon. Henry Gesner Pineo, Pugwash, Nova Scotia	58
Rev. Wm. Charles Plenderleath, Cherhill Parsonage, Calne, Wilts	10
Miss Louisa Plumb, Union-street, Faringdon, Berks	3
Thomas Podd, dec., Quebec	6
Rev. Allan Pollok, New Glasgow, Nova Scotia	6
Henry Poole, Alvaston, near Derby	75
Henry Skeffington Poole, Alvaston, Derby	20
John Porteous, Hamilton	2
Clarendon Potter, 3 Wilkinson-street, Albert-square, Clapham-road, S.W.; Charles Leonard, 13 Surrey-place, Old Kent-road, and William T. Clark, Severn Engineering Works, Derby	101
James Leslie Powell, 152 Kennington-road, S.E	3
Mrs. Lucilla Young Powell, 50 Palace Gardens-terrace, Kensington; Maurice Powell, 50 Palace Gardens-terrace, Kensington, and George Powell, Rock Dale, Tunbridge Wells	50
Maurice Powell, 50 Palace Gardens-terrace, Kensington, W	4
Rev. S. Hopper Powell, Sharow Lodge, Ripon, Yorkshire	16
Capt. William W. Powell, 25 James-square, Notting Hill, W	10
Miss Mary Ann Pownall, and Miss Lucy A. Pownall, Malden House, Chapel-terrace East, Brighton	5
Mrs. Martha Prentice, Ditton Priors, near Bridgnorth	2
Admiral Sir Henry Prescott, K.C.B., dec., 7 Leinster-terrace, Bayswater, W	100
James Robert Prescott, Kentville, Nova Scotia	10
Mrs. Sophia F. Price, Hayward Lodge, Blandford	33

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
Alexander Primrose, dec., Halifax, Nova Scotia	3
James Primrose, Pictou, Nova Scotia	14
James Primrose, Howard Primrose, Clarence Primrose, Pictou, Nova Scotia; and Peter Cartaret Hill, Halifax, Nova Scotia	6
Philip Proctor, 42 Old Broad-street, E.C.	21
Jos. B. Provan, 10 Colville-square, Bayswater	60
Mrs. Maria Provan, Quebec	41
John Pryor, Hill Brow, Ringley Park, Reigate	20
James Punchard, 29 Amersham Vale-road, New Cross, S.E	5
Mrs Susannah Quinn, Quebec	31
John Rambaut, M.D., The Grange, Godstone, Surrey	8
John Luce Ramson, 1 Coombe Villas, Old Tiverton Road, Exeter	5
Caleb Hadley Rand, Kentville, Nova Scotia	26
Alfred Randall, St. Ives Cottages, St. Ann's-road, Brixton-road, S. W	12
Mrs. F. Fairbanks Randolph, Godden-green, Sevenoaks, Kent	8
William Parker Ranney, dec., St. John, New Brunswick	4
Alfred Ransom and William Ransom, Hitchin, Herts	15
William Ransom, Fairfield, Hitchin, Herts	10
George Reay, 34 Gloucester-crescent, Hyde-park, W	10
John William Reay, Conservative Club, St. James's-street, S.W	3
Rector, Churchwardens and Vestry of Trinity Church, St. John, New Brunswick	7
James Reeves, Halifax, Nova Scotia	10
James Reynolds, Hainton Hall, Wragby	2
Arthur John Rhodes, York Villa, London-road, St. Albans, Herts	12
Miss Agnes Rennie Richardson, Halifax, Nova Scotia	2
Miss Emily Stewart Richardson, Halifax, Nova Scotia	2
William Matthew Richardson, Halifax, Nova Scotia	2
Rev. Nicholas Jas. Ridley, Hollington, Newbury	8
Mrs. Sarah Ripley, Streatham Common	4
Miss Sophia Ripley, Streatham Common, Surrey	10
Hon. John W. Ritchie, Halifax, Nova Scotia	27
Hon. John W. Ritchie, William J. Almon and James W. Johnston, jun., Halifax, Nova Scotia	15
Hon John William Ritchie and James Thomson, Halifax, Nova Scotia	8
Joseph N. Ritchie and Thomas Ritchie, Halifax, Nova Scotia	6
Thomas A. Ritchie, Halifax, Nova Scotia.	40
Frederick Roberts, 4 Lewes-crescent, Brighton	15
Henry Roberts, 17 Belsize-square, Hampstead, N.W	7
John Roberts, Ottawa, Canada	30
Joseph Roberts, Quebec	12
James Murray Robertson, Lower Grove House, Roehampton, Surrey	30

	Shares. (*Actions.*)
Hon. John Robertson, St. John, New Brunswick	10
William A. Robertson and George Stymest, St. John, New Brunswick	15
Beverly Robinson, St. John, New Brunswick	10
Mrs. Mary Ann Robinson, Halifax, Nova Scotia	1
Charles Roche, 93 Queen-street, Halifax, Nova Scotia	30
James Rodger, 1 Clairmont Gardens, Glasgow	40
John G. Rodger, 1 College Lawn, Cheltenham	30
John Rogers, Francis Edward Smedley, Jermyn-street, St. James's, S.W., and George Henry Clifton, Kent-terrace, Regent's-park, N. W	10
Capt John Edward Varty Rogers, 102nd Madras Fusileers; care of Cox & Co., Craig's Court, S. W	10
Mrs. Sarah Rogers, 3 Westbourne-square, W.	15
Rev. Alexander Ross, Harbor Grace, Newfoundland; John Urquhart Ross and James Hill Liddell, Halifax, Nova Scotia	3
Charles Henry Ross, dec., Llanelly, Carmarthenshire	16
David A. Ross, Quebec	5
David W. Ross, Halifax, Nova Scotia	5
Mrs. Eliza Janet Ross, Quebec	11
John Urquhart Ross, Halifax, Nova Scotia	1
Mrs. Zelica S. Rothwell, Kingston, Canada	10
Miss Elizabeth Roue, Halifax, Nova Scotia	2
Miss Jane Roue, Halifax, Nova Scotia	2
General Sir William Rowan, 9 Gay-street, Bath	40
Rev. David Roy, East River, Pictou, Nova Scotia	3
Miss Clara Rundle and Miss Florence Plasket, Hadley, Middlesex	10
Lieut.-Col. McKay Rynd, dec., 35 Craven-street, Strand, W.C	25
John Wm. Sadler, 2 Gloucester-terrace, Regent's-park, N. W	50
Major George Paris Salmon, Willanslee, Perth	10
Miss Anne Salmond, care of Wm. Wilson, 13 Melville-street, Edinburgh	3
John Salmond, dec., 27 Barns-street, Ayr, and W. Wilson, 13 Melville-street, Edinburgh	17
Aaron Salomons	12
Samuel Saltus, Hamilton, Bermuda	18
Miss Emily I. Samuel, 1 Hanover-terrace, Regent's-park, N.W	14
Mrs. Esther Samuel, 30 Gloucester-place, Portman-square; John Samuel, Park-lane, W., Thomas Rumball, 18 Buckingham-street, Strand; and Wellington Ross Seymour, Manor Lodge, St. John's wood	53
Isaac Bunford Samuel, 33 Throgmorton-street; Thomas M. Shadwell, 22 Austin Friars, and G. R. Burn, 14 Carter-lane, Doctor's Commons	4
Miss Maria I. Samuel, 1 Hanover-terrace, Regent's-park, N. W	14
Samuel Samuel, Richibucto, N.B	6

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
John Simcoe Saunders, Fredericton, New Brunswick	20
George Edward Savage, Bayview, Carrigaline, Cork	10
Miss Sarah Savage, Bellevue-park, Kingstown, Ireland	10
Charles James Cater Scott and John James Cater, 11 Mincing-lane, E.C	3
David Scott, Victoria Island, Ottawa	4
Miss Georgiana Louisa Scott, 42 Addison-road, Kensington, W	15
Mrs. Louisa Maria Scott, Ottawa	8
Captain Walter Scott, dec., 3 Eleanor Villas, Tollington-park	21
Walter L. Seaton, West Malling, Kent	36
Edmund J. Senkler, Brockville, Ontario	10
Mrs. Elizabeth Sewell, 62 Westbourne-park road, Paddington	6
Rev. Henry Doyle Sewell, Headcorn Vicarage, near Staplehurst, Kent	22
Charles Sharples, dec., Quebec	10
Edward Sheffield, 7 Highbury-park, Islington, N	32
Miss Marian Shepard, Guildown House, Guildford, Surrey	10
Richard James Shepard, Guildown House, Guildford	50
Richard Warren Shepard, Guildown House, Guildford	9
Robert Howard Shepard, dec., 34 Tavistock-sq., W. C.; John Leatherdale, 16 Barnsbury-park, N., and James William Shepard, 34 Tavistock-sq., W. C	50
George Sherlock, Carrigduve, Black Rock, Cork	30
George Sherlock, Carrigduve, Black Rock, Cork; Mrs. Celeste Catherine Irma Sherlock, Rock-cliff, Black Rock, Cork, and Philip Noel Bernard, 37 Connaught-square, London	40
Mrs. Agnes Sherwen, Sutherland House, Quadrant-road, Highbury New-park, N.	5
George Shields, Dartmouth, Nova Scotia	6
Rev. William K. Shortt, and Mrs. Ellen Shortt, Ormstown, Province of Quebec	12
Miss Christian Sibbald, 15 Merchiston-terrace, Edinburgh	7
William Sibbald, 15 Merchiston-terrace, Edinburgh	13
Francis Hy. Simms, Montreal	16
Mrs. Catherine Simpson, Montreal	2
Robert Simpson, Provincial Bank of Ireland, Dublin	2
John Allan Sinclair, Halifax, Nova Scotia	30
Bennett Smith, Windsor, Nova Scotia	5
Chas. Chaloner Smith, Woldringfold, Horsham, Sussex	128
Charles Webber Smith, Quebec	22
Edward Smith, Halifax, Nova Scotia	100
Rev. Francis Smith, The Parsonage, Moville, Co. Donegal, Ireland	5
Henry C. Smith, Chilton House, Hungerford	41
Henry G. Smith, dec., Cuddapah, Madras Presidency, India	68
James Smith, jun., Montreal	5
James B. Smith, 18 Tower Buildings, North, Liverpool	70

	Shares. (*Actions.*)
John Smith, British Columbia	5
Rev. John Shaw Smith, Petite River, Nova Scotia	4
Miss Julia E. Smith, Windsor, Nova Scotia	3
Larratt W. Smith, Toronto	49
Miss Margaret H. Smith, Montreal	5
Mrs. Matilda Smith, Woldringfold, Horsham, Sussex	17
Thomas Smith, dec., Chilton Lodge, Chilton Folliott, Wilts, and Randolph Robinson, 4 Cranley-place, Onslow-square, S.W.	4
Thomas Chaloner Smith, Halkin-street West, Belgrave-square, S.W	80
Walter S. Smith, jun., Montreal	5
William Gregory Smith, dec., Hudson's Bay House, E.C	20
Alfred Smithers, dec., 44 Upper Park-road, Haverstock-hill	22
Major James Smyth, 69th Regt., Gibraltar	41
Miss Charity C. Snaddon, Liverpool, Nova Scotia	2
Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts	3
Israel Solomon, 70 Piccadilly, and Isaac Harrison, Leicester	29
Sir Alex. Young Spearman, Bart, dec., Hanwell, Middlesex	46
Mrs. Selina Spilsbury, Cramahe, Ontario	3
Mrs. Martha Ann Spragge, Ottawa	19
Rev. Henry Stamer, Hibbard's Cove, Nova Scotia	1
Mrs. Mary Ann Stanmore, dec., and Miss Diana Maria E. Stanmore, 71 St. John's-road, Jersey	10
Mrs. Isabella Stanton, dec., and Charles H. Stanton, 65 Redcliffe-gardens, West Brompton, S.W	12
Miss Elizabeth Starey, 13 Grange Road East, Queen's Road, Dalston, E	4
Robert Starey, 2 Lorne Road, Stroud-green-lane, Finsbury-park, N	3
Thomas John Starling, Higham Ferrers	15
Mrs. Alice Starr, Halifax, Nova Scotia	2
Rev. John Stephenson, St. John's Vicarage, Weymouth, Dorsetshire	20
Rev. Henry Sterns, Newport	7
Miss Margaret Sterns, Liverpool, Nova Scotia	10
Alexander Stewart, 21 Mincing-lane, E.C	20
Mrs. Anne Blakeney Lyon Stewart, Whitegate House, Middleton, Co. Cork, Ireland	13
Charles James Stewart, Halifax, Nova Scotia	14
Rev. John Stewart, New Glasgow, Nova Sotia	3
Miss Mary Stewart, Dartmouth, Nova Scotia	1
Miss Jessie Stirling, 230 West Regent-street, Glasgow	7
William S. Stirling, Halifax, Nova Scotia	2
Miss Ellen I. Stocker, Titchfield, near Farnham, Hants	15
Mrs. Margaret Stone, South Quay, Great Yarmouth	7
Rev. Thomas F. Stooks, dec., 55 Brompton-crescent, S.W.; Rev. Arthur Brooking, Bovingdon, Herts, and John Henry Plowes, 39 York-terrace, Regent's-park, N.W	4

Bank of British North America.—*Continued.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Suite.*)

	Shares. (*Actions.*)
John Storey, Quebec	2
William Strang, M. D., 13 St. John's-villas, Penge, S. E	20
Thomas Clarke Street, dec., Chippewa	9
Lieut.-Col. S. W. L. Stretton, Grosvenor-square, Southampton	50
Mrs. Caroline Stuart, dec., Montreal	9
Sir Charles James Stuart, bart., London	30
George Okill Stuart, Quebec	39
Lieut.-Col. William Stuart, jun., Kempston Lodge, Bedford; Hon. W. S. Knox, Dungannon; Henry R. Farrer, and William James Farrer, Lincoln's-inn-fields, W. C.	16
Mrs. Eliza C. Stubbs, 77 Wellington-road, Dublin	10
Dr. Michael Sullivan, Kingston, Canada	6
Miss Mary Surr, Hermitage House, Lindengrove, Bayswater	13
Robert Swan, Kelso, N.B.; G. Henderson, East Gordon, Berwickshire; J. Fairbairn, Griziefield, Berwickshire, and J. Gibson, 1 Northumberland-street, Edinburgh	2
George Burns Symes, dec., Quebec	12
Mrs. Charlotte Ann Symons, 52 Geneva-road, Brixton	4
Francis S. Symons, Gwealmayone, Helstone, Cornwall	1
John Hughs Symons, Halifax, Nova Scotia	23
William Horatio Tapp, Quebec	42
Mrs. Charlotte Tate, Middleton Tyas, Richmond, Yorkshire	8
Miss Elizabeth Taylor, 4 Ferry Boat Hill, Southtown, Great Yarmouth	4
Rev. Matthew Jas. Taylor, 13 Sheffield-terrace, Kensington, W	40
Samuel Taylor, Toronto	17
Thomas Terry, 5 Upper Queen's-terrace, Southampton	5
Major Wm. Parker Terry, Fordingbridge, Hants	10
Mrs. E. Idonea Thomas, care of Cox & Co., Craigscourt, S. W	5
Mrs. Mary Thomas, of Newry Lodge, St. Margaret's, Twickenham, and Mrs. Laura Carter Barron, care of A. O. Medley, 45 Threadneedle-street, E. C.	5
Waldegrave R. Thompson, 20 Pembroke-place, Dublin	10
Alexander Dingwall Thomson, Halifax, Nova Scotia	1
Andrew Thomson, Quebec	61
James Thomson, Halifax, Nova Scotia	40
James Thomson, Halifax, Nova Scotia	8
James Thomson and George Buist, Halifax, Nova Scotia	4
James Thomson, and Conrad Sawyer, Halifax, Nova Scotia	13
John Thomson, dec., Halifax, Nova Scotia	2
John Cook Thomson, Quebec	41
Miss Mary Thomson, Quebec	25
Miss Susan C. Thomson, Quebec	2
William Gordon Thomson, The Mount, Wadhurst, Sussex	30
Thomas William Thornes, Marsham Lodge, Gerrard's Cross, Bucks	10
Miss Mary Thornton, The Grange, Godstone, Surrey	1
Dacre Threlkeld, dec., 72 Gloucester-crescent, Hyde-park, W	30
John Venner, Thurgar, St. John, New Brunswick	20
Sir Thomas Tilson, South Road House, Clapham-park	71
Mrs. Agnes Tisdale, care of Henry McMurdo, Highfield, Rock Ferry, Cheshire	10
Miss Mary Toop, Quebec	4
John Berry Torry, 155 Fenchurch-street, E.C.	60
Edwin James Trannack, Penrose Cottage, Roquettes, Guernsey, and Mrs. Sarah Cobb Trannack, dec	7
Miss Henrietta P. Tremaine, Dartmouth, Nova Scotia	3
Barrington Tristram, 21 Lausdown-terrace, Cheltenham	10
Major-Gen. Charles Trollope, C.B., 19 A, Grosvenor-square, W	20
Capt. Anthony Tunstall 1st W. I. Regt., care of Messrs. Cox & Co., Craig's-court, S. W	10
Miss Experience Tupper, Milton, Nova Scotia	2
Hon. Freeman Tupper, Liverpool, Nova Scotia	6
Miss Jedidah Gorham Tupper, Milton, Nova Scotia	7
Mrs. Elizabeth Turnbull, Quebec	20
Alexander F. Tweedie, Richard W. Tweedie, 5 Lincoln's-inn-fields, W.C., and George H. Errington, Merry Oak, near Southampton	46
Charles Twining and William Twining, Halifax, Nova Scotia	24
Samuel H. Twining, 215 Strand, and Roger A. Kerrison, Birkfield Lodge, near Ipswich	70
William Twining, Halifax, Nova Scotia	8
William Twining and Joseph Starr Belcher, Halifax, Nova Scotia	20
William Twining and Benjamin Gerrish Gray, Halifax, Nova Scotia	23
Louis J. F. Twysden, Maybury, Woking Station	50
Andrew Mitchell Uniacke, Halifax, Nova Scotia	10
Mrs. Elizabeth Gould Uniacke, Halifax, Nova Scotia	5
Robie Uniacke, Halifax, Nova Scotia	4
Mrs. Sarah Ann Valentine, Halifax, Nova Scotia	1
John Vance, M. P., Leeds	25
David Veasey, dec., Castle Hill House, Huntingdon	15
François Vezina, Quebec	42
Richard Thomas Walkem and James Grant Macdonald, Kingston, Canada	3
Mrs. Margaret Walker, Quebec	33
Mrs. Agnes Wallace, Halifax, Nova Scotia	6
Alexander Wallace, dec., Halifax, Nova Scotia	3
Charles Hill Wallace, dec., Halifax, Nova Scotia	15
Rev. Charles Hill Wallace, 3 Harley-place, Clifton, Bristol	9
Joseph Wallace, Gurteenasowny, Dunmanway, Cork	2

Bank of British North America.—*Concluded.*
(Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—*Fin.*)

	Shares. (*Actions.*)
Rev. Joseph N. Walsh, Kington, Herefordshire	12
John Brittan Walter, 2 Keswick-buildings, Clifton, Bristol	3
Sidney Warner, Wilton, Canada	5
Miss Georgiana C. Warren, Guildown House, Guildford, Surrey	15
Mrs. Mary Anne Warren, Maltravers-street, Arundel, Sussex	4
Richard Pelham Warren, Worting House, Basingstoke	10
Charles Waterston, and John Mactavish, Caledonian Bank, Inverness	59
Miss Ann B. Wayte, 9 Royal-crescent, Notting Hill, W	37
Miss Ann B. Wayte, 9 Royal-crescent, Notting Hill, and Charles Wayte, dec., Appleshaw, Andover, Hants	10
Miss Emma Wayte, 9 Royal-crescent, Notting Hill, W	20
Mrs. Esther Weavers, 6 Queen's-parade, Cheltenham	25
Baroness Sarah A. von Wenckstern	8
Arthur T. West, dec	51
Nathaniel L. West, Halifax, Nova Scotia	4
William P. West, Halifax, Nova Scotia	10
John Westlake, of Lincoln's-inn; Rev. John William Watson, of Christchurch Parsonage, Folkestone, Kent, and Joseph Burton, of Woodland Lodge, Blackheath	13
Robert White, 36 Clifton-road East, St. John's Wood, N.W	30
Charles H. Whitman, Liverpool, Nova Scotia	2
Fred. Augustus Wiggins, 9 Porchester-terrace, Hyde-park, W	50
Charles Norris Wilde, 19 Cornwall-terrace, Regent's-park, N.W.; Dame Fearne Norris, Ashurst Lodge, Sunninghill, Berks, and William Norris Nicholson, Torrington-square, W. C	40
George L. B. Wildig, 5 Warwick-crescent, W	5
Lieut. Henry Brewer Wildig, R. A., 5 Warwick-crescent, W	5
George Wilgress, Sheerness	18
George Wilkes, Savings Bank, Arundel, Sussex	6
Miss A. O'Hara Wilkie, New Carlisle, Quebec	8
Miss Margaret S. Wilkie, New-Carlisle, Quebec	8
Hon. Lewis M. Wilkins, Judge of the Supreme Court of Nova Scotia, Halifax	20
Richard Wilkinson, M.D., 12 A, Park-road, Holloway, N	1
Mrs. Jane Williamson, Halifax, Nova Scotia	6
Miss Jane A. G. Williamson, 1 York-terrace, York-road, Tunbridge Wells	20
John Willis, Halifax, Nova Scotia	10
Mrs. Mary Willis, dec., St. John, New Brunswick	7
Edward Hy. Wilmot, Fredericton, New Brunswick	12
Judge Lemuel A. Wilmot, Fredericton, New Brunswick	12
Charles Wilson, Quebec	2
James E. Wilson, Halifax, Nova Scotia	1
William Wilson, dec., Kingston, Canada	13
Capt. Walter Clopton Wingfield, 112 Belgrave-road, S. W	20
John H. Winn, Montreal	20
Lord Wolverton, 67 Lombard-street, E. C	162
Frederick Whatley Wood, care of Temperley & Co., 21 Billiter-street, E. C	10
William Binns Wood, Whitchurch, Oxon, near Reading	35
Major-Gen. Samuel C. Woodcock, care of Cox & Co., Craig's Court, S.W	8
Arthur Woodgate, Halifax, Nova Scotia	55
James Woodill, dec., Halifax, Nova Scotia	4
William Wooldridge, Laine House, Patcham, near Brighton	29
Mrs. Maria Wylde, Halifax, Nova Scotia	2
James L. Wylie, 19 Birchin-lane, E.C	30
Miss Jannet B. Wylie, 26 Albany-street, Edinburgh	10
Miss Caroline Wyllie, Hampton Villa, East Moulsey, Surrey	9
James Yorston, and John Yorston, Picton, Nova Scotia	2
John Wilson Young, Halifax, Nova Scotia	95
Hon. Sir William Young, Halifax, Nova Scotia	50
	20,000

I certify that the above is a correct list of the Proprietors as on 1st January, 1875.

(Je certifie que ce qui précède est une liste correcte des propriétaires au 1er Janvier, 1875.)

R. W. BRADFORD,
Secretary, Bank of British North America.

ONTARIO BANK.
(BANQUE D'ONTARIO.)

Nominal value of Shares, $40 each.
(Valeur nominale des actions, $40 chaque.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Allison, William	Bowmanville	33	1320
Arnoldi, Amelia	Montreal	138	5520
Allan, Sir Hugh	do	480	19200
Augusta, Township Treasurer	Algonquin	350	14000
Alder, Robert	Prescott	38	1520
Ault, J. R	Aultsville	2	80
Allen, John	Leskard	3	120
Allen, J. K. & W. F	Clark	89	3560
Adams, H. F., Estate	Montreal	43	1720
Ashworth, Isabella	do	68	2456
Allen, C. E	Quebec	44	1760
Allan, Andrew	Montreal	56	2240
Allan, Andrew	do	18	720
Anderson, Robert G	Toronto	50	2000
Anderson, Rev. John	Tiverton	25	904
Allen, Wm. F	Clark	75	3000
Adams, Henry	Whitby	92	3680
Adams, Frances	Montreal	141	5640
Ashworth, Sophia	do	25	904
Austin, Mrs. Frances L	do	20	400
Allen, Mrs. Jane	Peterboro'	21	840
Allan, William	Montreal	37	1480
Accountant, Court of Chancery	Toronto	224	8960
Andrew, Mrs. Margaret A	Montreal	8	320
Allen, Andrew	do	20	800
Adams, William	do	120	4800
Alexander, Rev. F	Guelph	39	1560
Allan, Margaret	Toronto	30	1200
Allen, Margaret	Clark	26	1040
Austin, Mrs. Frances	Cobourg	6	204
Austin, Fred. W	Grafton	3	120
Allen, Sir H., Allen, A., and Wm. Rae	Montreal	72	2880
Arnott, A. S	Cobourg	18	720
Aldwell, Thos. D	Toronto	178	7120
Allen, James K	Newcastle	30	1200
Allen, Almir A	Whitby	4	160
Adams, John	Port Perry	75	2640
Armour, John Fisher	Montreal	10	400
Armour, Robert	do	10	400
Allan, D. H	Toronto	28	1120
Arnnis, Mrs. Elizabeth	Solina	25	1000
Alexander, Hon. George	Woodstock	58	2320
Allen, Thomas C	Toronto	6	240
Atkinson, John	Montreal	35	1400
Blackwood, Robert	Martintown	100	4000
Bromell, Sarah	Montreal	5	200
Billings, Frances Thos., Estate	Oshawa	75	3000
Brodie, Thomas, jun	Bowmanville	12	432
Bellwood, Charles, Estate	do	5	200
Burk, Harvey W	do	8	320
Burwell, Jane P	Port Burwell	21	840
Burk, Wm. K	Bowmanville	27	1080
Burk, Mrs. Clara C	do	23	880
Beman, Joel	Newcastle	7	280
Bowen, Bradford	do	123	4920
Bellwood, John, jun.	do	22	880
Boate, W. T., Estate	do	75	3000

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Best, John	Orono	37	1480
Boyer, Thos. W., Estate	Kincardine	42	1680
Bradley, Thos., Estate	Hampton	10	400
Blamey, Mrs. Ann	Oshawa	2	80
Brooke, John, Estate	Montreal	1050	42000
Broadhead, Mrs. J. E	Prescott	14	560
Blakey, Miss M. A	do	20	800
Blakey, Miss Margaret	do	20	800
Blakey, Miss Eliza	do	20	800
Burk, D. T., Estate	Bowmanville	5	200
Brown, William	Tyrone	14	512
Bédard, Mrs. L. S	Montreal	36	1440
Brenman, Margaret	do	187	6736
Burns, Mrs. Helen	Toronto	40	1600
Bowen, Hiram	Newcastle	108	4104
Bogert, Mrs. A	Brockville	67	2409
Buckhanan, Mrs. Ann	Luggan P.O., Glengarry	21	840
Buchanan, Mrs. Ann	do do	41	1640
Boyer, Louis, Estate	Montreal	150	6000
Barrett, William	do	210	8400
Brophy, Robert	do	15	600
Bradford, John	Granby	67	2680
Bowen, Mrs. M. A	Newcastle	12	460
Baldwin, Rev. E	Toronto	33	1200
Brown, Wm., Estate	Montreal	20	800
Bradshaw, Mrs. Julia A	Bowmanville	30	1070
Blakley, William	Montreal	48	1920
Barnston, George	do	42	1680
Borrowman, Miss E	Whitby	2	80
Breadon, Joseph	Ulverton, Quebec	36	1440
Brady, W. H	Montreal	5	200
Brown, Evelina	do	50	2000
Burwell, M. G	Port Burwell	12	408
Burwell, Jane P	do	9	360
Bird, Mrs. Harriet	Bowmanville	6	240
Braithwaite, Elizabeth	Cavanville	47	1880
Borrowman, Adam	Whitby	3	120
Brent, William	Tyrone	18	720
Bullock, Eliza	Warsaw	7	280
Bouchard, Oliver	Montreal	51	1848
Bethune, Miss Julia A. V	Cobourg	4	160
Boswell, A. R	Toronto	19	760
Boas, Mrs. Sophie	Montreal	51	2040
Bates, James S	Kingston	150	5600
Barnston, Geo. D	Montreal	12	480
Blackwell, Ann	Toronto	334	13360
Brown, Alfred	Montreal	1200	48000
Bethune, A. R	do	20	800
Bradshaw, Myrrha T	Quebec	86	3440
Barlow, Wealthy Jane	Montreal	29	1160
Bolger, Francis	Toronto	87	3144
Barnstone, George	Montreal	10	400
Buntin, Alex	do	187	7480
Byrne, Daniel	Toronto	25	1000
Blair, Mrs. Margaret	Prescott	1	40
Barlow, Helen	Toronto	12	480
Bain, Rev. James	Markham	37	1336
Bradshaw, Myrrha H	Inverness	96	3840
Benny, Robert and James	Montreal	125	5000
Burland, George B	do	150	6000
Boas, B. A	do	50	2000

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Bates, Nancy Jane	Bowmanville	51	1752
Burk, Marvin	do	6	220
Boyd, Mrs. Maria S., Ex. Estate	Prescott	15	600
Benny, Robert	Montreal	24	960
Barbeau, E. J	do	6	240
Burke, Isabella	Williamstown	14	560
Barss, John W	Wolfville, N. S	480	17280
Barker, Mrs. A. E	Montreal	14	560
Beith, Mrs. Isabel	Bowmanville	5	200
Boyd, Angus	Montreal	33	1320
Boomer, George A	Toronto	12	480
Bellwood, John Henry	Newcastle	20	800
Blakey, James	Prescott	38	1520
Barnhart, Asaph	Milleroche, P.O., Ont	90	3060
Benny, Jean	Montreal	20	800
Benny, Elizabeth C	do	20	800
Benny, Sarah K	do	20	800
Bidwill, Louisa	Colborne	1	40
Bidwill, Mary	do	2	80
Bidwill, Emma	do	1	40
Bidwill, Eliza	Grafton	1	40
Blong, Henry	Toronto	100	4000
Burwell, Leonidas	Port Burwell	140	5600
Brook, Danl., jun	Brantford	20	800
Burnett, George F	St. Hyacinthe, Q	42	1680
Burk, D. F	Whitby	8	320
Brittain, B	Bowmanville	10	400
Brown, James, M.D	Toronto	60	2400
Boyd, Janet	Montreal	33	1320
Bellwood, Charles James	Newcastle	20	800
Bell, Leonard G	Carlton	60	2400
Bellairs, Walter George	Ottawa	38	1520
Blong, Robert	Toronto	75	3000
Best, Samuel Henry	Mount Pleasant	57	2280
Baldwin, W. M	Uxbridge	60	2400
Baker, William H	Wales	66	2376
Bollon, Maria	Bolton, Ont	20	800
Bartlett, Permelia	Oshawa	60	2160
Bigelow, Obadiah	Lindsay	90	3240
Boothby, Thomas	Ottawa, Ont	7	280
Bartlett, George	Oshawa	4	160
Baker, John H	Osnabruck, Ont	30	1200
Brodie, Thomas	Bowmanville	20	464
Becher, H. C. R	London, Ont	74	2960
Becher, H. C. R., and Cronyn, V	London	150	5400
Birnie, Grace J	Toronto	16	640
Baptist, John	Three Rivers	14	560
Bleakley, Frs	Bowmanville	72	2880
Brogden, Elizabeth	Port Hope	12	480
Bridges, Wm. W. S	Shanty Bay	175	7000
Bond, John B	Montreal	120	4800
Brooks, Edward Senkler Stevens	Perth	158	6320
Biglow, Silas	Lindsay	100	3616
British American Assurance Co	Toronto	125	5000
Burk, Mrs. Lucia	Bowmanville	25	1000
Bond, Brothers	Montreal	32	1280
Brown, James and Philip	Toronto	95	3800
Blaikie & Alexander	do	7	280
Baldwin, Henry G	do	8	320
Boyer, Jno	Kincardine	8	132
Clemens, Stephens, Ex. Estate	Bowmanville	116	4609

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Campbell, C. J	Toronto	1180	47200
Cameron, Rev. J. T	Williamstown, P. O	12	300
Clark, William, M. D	Guelph	370	14068
Cryderman, James	Hampton	46	1660
Calder, John	Brooklin	37	1480
Cryderman, E. B	Hampton	66	2376
Clemens, William	Tyrone	150	5100
Courtice, Christopher	Bowmanville	20	800
Clark, Robert	Newcastle	7	280
Currie, Mark	Oshawa	37	1264
Clapperton, Jas., Estate	Prescott	20	800
Clerk, Alexander	Montreal	150	6000
Cotton, Vianna	Bowmanville	14	512
Colville, Alexander	Orono	14	520
Christie, William	Montreal	150	6000
Carswill, Sarah	Port Perry	44	1760
Campbell, M	Montreal	120	4320
Cuddihy, Michael	do	120	4800
Chafer, Isaac M	Toronto	60	2400
Chaffers, Mrs. H	Montreal	100	4000
Carter, George	do	60	2160
Christie, Marjory, Estate	Toronto	21	768
Clark, Thomas	Montreal	100	4000
Canning, Rev. Thos. W	Oxford Mills	14	512
Clement, Rev. Edwin	Picton	7	256
Crawford, George	Peterboro'	20	800
Caddy, Elizabeth Ann	Toronto	19	688
Chipman, Ralph	Montreal	10	400
Cassie, Mrs. Pamela	Port Hope	5	200
Cottingham, Samuel, jun	Ormstown	87	3480
Cuvillier, Miss L	Montreal	7	280
Coleman, Thomas, sen	Plymouth, England	125	5000
Clark, Angus S	Meaford, Ont	16	640
Cameron, Rev. T., and Gray, A	Drummondville	25	1000
Chuse, W. E	Montreal	120	4800
Clouston, Rose M	do	9	360
Cleeve, Miss Frances	do	28	1120
Cox, George A	Peterboro'	10	400
Christie, Mrs. Sarah	Montreal	33	1320
Chinic, Mrs. Elizabeth C	Bowmanville	10	400
Chaplin, Mrs. Mary J	Newcastle	14	560
Cross, Rev. Arch	Clark	18	720
Colquhoun, William	Dickinson's Landing	51	2040
Cahill, Michael	St. George	97	3880
Castleman, Cephrenna M	East Williamsburg	84	3360
Craik, Robert, and Barber, Mary J	Montreal	56	2240
Clarke, Miss Mary	do	10	400
Cumming, Miss Jane	Colborne	127	5080
Clarke, Mrs. Margaret	Montreal	43	1468
Croll, Isabella	Whitby	62	2320
Cook, Mrs. Louisa	Barrie	90	3600
Clemens, Joseph	Bowmanville	36	1440
Cameron, Roderick	Lancaster	24	960
Connell, Aminta	Montreal	52	2080
Cambie, Henry J	Ottawa	24	960
Cassels, Richard S	do	349	13240
Croskery, Robert, Estate	Perth	15	600
Caulson, Duncan	Montreal	30	1200
Campbell, R. & J	Whitby	30	1200
Cole, Rebecca	Hampton	1	40
Carmichael, Charles D	Toronto	60	2040

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Campbell, Mrs. Dr., C. A	Sabrevois, Q	20	800
Cullinan, Patrick	Montreal	18	720
Campbell, R. A., Cashier	do	600	24000
Clemesha, J. W	Port Hope	14	560
Cowir, William	Montreal	240	9600
Clark, A. M. & J. F. Fielde	Toronto	66	2528
Campbell, Duncan	Simcoe	300	12000
Cowley, Daniel K	Ottawa	30	1200
Campbell, Maria	Colborne	12	480
Clemens, Hannah Jane	Bowmanville	12	480
Cunningham, Mary Ann	Montreal	6	240
Chisholm, A. T	Toronto	90	3600
Campbell, Robert	Montreal	30	1200
Crawford, Annetta Wood	Haliburton	5	200
Chadwick, Edward M	Toronto	9	360
Crawford & Co., J. D	Montreal	90	3600
Campbell, Edward A. C	do	85	3064
Chadwick, Mrs. C. M	Toronto	2	80
Cuvillier & Co	Montreal	120	4080
Christian, Galt & Co	do	8	320
Chalmers, Mrs. Catherine J	Peterboro'.	31	1168
Clemens, William J	Bowmanville	4	160
Clemens, Joseph	do	3	120
Clarke, Thomas	St. Philomene, Q	10	400
Campbell, Arch. D	St. Hilaire, Q	6	240
Cayley, John	Toronto	100	4000
Coleman, William J	Halifax, N. S	100	4000
Davy, Elizabeth Ann	Whitby	100	4000
Draper, Frances C	Toronto	19	760
Dennestown, Robert	Peterboro'	12	480
Dennestown, Robert	do	43	1720
Dymond, A. H. and Orelly, W. F	Toronto	55	2200
Dardis, Agnes	Morrisburg	90	3600
Donovan, James	Dalkeith, Glengarry	2	80
Dryden, James	Brooklin	164	6236
Dicky, Theron	Clark	30	1050
Dunn, Edward, Estate	Toronto	31	1240
Dullea, Dennis	Oshawa	14	488
Draper, Chester	Whitby	70	2800
Dunn, Edward, Estate	Toronto	12	480
Dowsley, Mrs. Jane	Prescott	24	816
Dowsley, W	do	10	400
Drummond, John	Spencerville	3	120
Dowsley, Margaret	Prescott	3	120
Dowsley, John K	do	3	120
Duncan, William	Montreal	30	1020
Donovan, William	Dalkeith	10	400
Desautels, Jacob, jun	Montreal	42	1680
Devitt, John	Cadmus	44	1760
Doran, George	Morrisburgh	75	3000
Dowsley, Samuel	Prescott	1	40
Dowsley, Robert B.	do	19	688
Dow, Eliza H	Whitby	60	2400
Drummond, Duncan	Keene	18	720
Daly, Charles	London, England	125	5000
Durnford, Jane	Montreal	3	120
Dunbar, John	Kingston	74	2672
Dewer, Farquhar	Dunvegan, Glengarry	14	560
Dow, Thomas	Whitby	42	1560
Draper, F. C. and F. W. Barrow	Toronto	31	1240
Dawes, Thomas A	Lachine, Quebec	30	1200

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Dawes, Thomas A	Lachine, Quebec	24	960
Darling, Andrew	Montreal	18	720
Devine, N. John, Ex. Estate	New Lancaster	24	960
Dennistown, Robert	Peterboro'	96	3840
Davies, Rev. John	Philipsburg, Quebec	12	480
Donoghue, Daniel, and Brophy	Kingston	21	840
Dennistown, Robert and Jas. F	Peterboro'	16	640
Eager, Wm. L., jun	Montreal	10	400
Elliott, Terrence W., and Patterson, J	do	42	1680
Elwell, Rev. Joseph	Bowmanville	18	648
Egan, Mrs. Ann M	Montreal	132	5280
Edwards, Joseph	Warsaw	14	560
Ellis, A. Roswell, Ex. Estate	Waterloo, Quebec	74	2960
Elliott, Henry	Hampton	74	2672
Eddy, James T	Newcastle	37	1480
Eddy, Charles M., Estate	Orono	37	1480
Elliott, William	Iroquois	67	2680
Edwardsburg, Treasurer of Township	Prescott	182	7280
Eglanch, L	Montreal	74	2960
Elwell, Ann	do	37	1336
Eddy, Elizabeth H	Mitchell	12	480
Elsworth, Mrs. Eliza	Ashburnham	6	216
Edgar, Frank	Montreal	60	2040
Elliott, John and Gilbert	Toronto	12	480
Eastland, William	Peterboro'	30	1200
Eadie, Margaret	Montreal	18	720
Edwards, Richard	Manilla, Ont	60	2400
Edwards, Mark	Warsaw	12	480
Ellis, Francis	Brantford	30	1200
Evans, Fanny	Montreal	30	1200
Futvoys, Catherine H	St. John, N. B	12	408
Fothringham, George H	Montreal	108	4320
Foot, Miss Mary A	Rutland, Vermont	360	14400
Fennell, J. N	Newcastle	75	2700
Fisher, David, in trust	Bowmanville	137	5480
Foster, John	Eglingston	30	1200
Fairbairn, James B	Bowmanville	14	488
Fisk, Betsy	Montreal	22	880
Fisher, Alexander	Toronto	10	400
Fisher, Alexander	do	145	5512
Fraser, Elizabeth M	Montreal	150	6000
Fairbairn, Mrs. A	Newcastle	7	280
Fraser, Christopher F	Brockville	30	1020
Farncomb, Fred	Newcastle	207	7056
Ferguson, Arch	Montreal	144	5184
Freeland, Henry	Brockville	8	296
Fraser, Grace	Prescott	2	80
Farlinger, Isabella F	Morrisburg	30	1200
Fairbairn, John, Estate	Newcastle	102	4080
Ferguson, Edward	Toronto	35	1400
Foster, George King	Richmond	74	2960
Firemen's Benevolent Association	Montreal	20	800
Fraser, John	Lochiel	10	400
Fitzgerald, Edward	Toronto	74	2960
Fitzpatrick, John, Estate	Montreal	229	7792
Fraser, Duncan	New Lancaster	49	1768
Fraser, Zebina	Bowmanville	9	332
Foster, Richard, jun	Newcastle	75	3000
Ferguson, Elizabeth D	Peterboro'	42	1680
Fisher, Isabella C	Toronto	20	800
Fisher, David, Trustee	Bowmanville	12	480

Ontario Bank—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Fisher, David, Trustee	Bowmanville	6	240
do do	do	6	240
do do	do	3	120
do do	do	2	80
Fife, Robert	Westwood, Ont	12	432
Filer, George	Montreal	50	2000
Folley, John P	Bowmanville	24	1040
Fellows, George B. L	Ottawa	57	2280
Ferguson, James, M. D	do	30	1200
Feilde, Catherine	Prescott	40	2800
Fisher, Miss Mary E	Bowmanville	12	480
Fisher, Mrs. G. N	Toronto	20	800
Forrester, John	Glen Major P.O	57	2064
Finlay, David	Montreal	30	1200
Fellows, George B. L	Ottawa	30	1200
Foster, Wrightson	Orono	12	480
Fraser, John, Trustee	Montreal	7	280
Ferguson, Donald, McNaughton, Donald, and Dingwell, Alexander	Lancaster	46	1756
Fisher, David	Bowmanville	244	9040
Folley, Almira G	Peterboro'	7	280
Frothingham, Louisa G	Montreal	106	4240
Frothingham, Rev. Frederick	do	107	4280
Fleming, Kate V	Aylmer, Q	6	240
Furniss, E. L	Toronto	85	3400
Fisher, Alice	Bowmanville	12	480
Fletcher, Janet	Township of Oro	25	1000
Gray, Rev. James	Milton, Ont.	90	3218
Gairdner, Thos., Estate	Newcastle	60	2400
Galbraith, David	do	40	1600
Grasset, Rev. H. W., and Dallas, T	Toronto	3	120
Gunn, Robert J., M.D	Whitby	74	2960
Graham, Alex	Manchester	12	480
Graham, Frederick	do	24	960
Godard, Norris	Ottawa	90	3240
Gardiner, Charles	Lynn	10	400
Glackmeyer, Charles	Montreal	60	2400
Gibbs, Magdalen C	do	48	1920
Greig, Alex., Estate	Oshawa	74	2528
Gladman, Joseph, sen	Port Hope	42	1680
Gould, George, sen	St. Mary's	103	3508
Gibbs, Clarinda	Montreal	150	6000
Green, Robert	do	75	3000
Grasett, Rev. H. J., and Scadding, H	Toronto	14	512
Gillespie, Elizabeth	St. Catharines	28	1120
Gzowskie, C. S	Toronto	1057	42280
Godfray, John	Peterboro'	13	520
Greenshields, Elizabeth McC	Montreal	62	2480
Greenshield, David J	do	30	1200
Grenaway, Mrs. Grace	Little Britain	25	1000
Gregston, John	London	20	800
Gould, Joseph E	Oshawa	37	1480
Grose, Stephen	Whitby	62	2192
Grist, Henry	Ottawa	60	2400
Goodall, James	Toronto	18	720
Grasett. Rev. Elliott	Simcoe	6	240
Germain, Chas., Estate	New Hamburg	38	1304
Guest, Francis	Toronto	36	1320
Godson, George R	London, Eng	367	13338
Gillbard, Thomas	Cobourg	2	80
Gzowski, C. S., jun	Toronto	34	1360

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Grose, Edwin	Newcastle	42	1680
Gibbs, W. H., jun	Oshawa	44	1760
Gray, Mary U. R	Kingston	6	216
Gray, Jane	do	6	216
Gentle, W. S	Montreal	31	1240
Gamble, N. A	Toronto	12	432
Grose, Richard	Newcastle	90	3600
Grose, William	do	100	4000
Gunn, Henry J	Clifton	25	1000
Gamsby, Mrs. Mary	Orono	37	1336
Greenway, Richard	Haydon	43	1468
Gwynne, Wm. C	Toronto	44	1760
Gibbs, Wm. H., Trustee	Oshawa	10	400
Garnham, W	Montreal	30	1200
Gould, Joseph	Uxbridge, Ont	60	2040
Griffin, Edward	Ottawa	38	1304
Glover, Bessie	Quebec	60	2400
Gray, Andrew	Toronto	36	1440
Grindley, R. R., Trustee	Montreal	736	25048
Gilmour, Allan	Ottawa	60	2400
Gordon, Rev. Daniel M	do	48	1728
Gamsby, A. A	Orono	14	512
Gunn, James	Toronto	12	480
Graham, Margaret Jane	do	3	120
Greene, Rev. R. W. E	do	1	40
Gould, John, Gould, Thomas, Hancock, George, and Gould, Joseph, Executors	Oshawa	37	1336
Gray, James	Perth	6	240
Gibb, James	Quebec	100	4000
Gwynne. Mrs. Julia	Toronto	30	1200
Grant, J. M	St. John, N. B	10	400
Hingston, W. H	Montreal	2	80
Huston, Francis	do	18	720
Hall, William	Peterboro'	700	28000
Honey, Charles, Trustee	Bowmanville	7	280
Hoskin, William	do	30	1200
Honey, Charles	do	25	1000
Hyland, John	Oshawa	90	3600
Hopkins, Henry	Whitby	150	6000
Heron, William	Ashburn	26	1040
Haines, Jacob	Morrisburg	14	560
Howard, James	Maitland	12	480
Holden, John, Estate	Prescott	150	5500
Henry, Emma	South Elmsley	3	120
Howland, Hon. W. P	Toronto	120	4080
Handyside, Mary B	Montreal	25	1000
Hughes, Emma	Ireland	37	1336
Hingston, Eleanor	Montreal	5	200
Hacquoil, Francis	Quebec	90	3420
Hingston, W. H	Montreal	37	1480
Hopkins, E. M., and Clouston, J. S	do	31	1240
Hazelwood, Samuel	Brockville	120	4080
Hindes, Rev. R. W	Cookstown	13	520
Higgins, Elizabeth	Montreal	15	600
Hall, Rev. William, Trustee	do	9	360
Helson, Thos. H	Bowmanville	19	760
Hartford Insurance Company	Montreal	325	13000
Harris, Mrs. Elizabeth	Credit	6	240
Hughs, Mrs. Anne	Toronto	74	2960
Hall, James	Peterboro'	95	3800
Hall, Miss Frances H	Montreal	14	560

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Holland, Miss E. M	Bowmanville	6	240
Harper, Thomas B	Toronto	17	680
Hamilton, Andrew	do	253	10120
Hughes, Patrick	do	224	8960
Higgins, Letitia	Montreal	12	480
Herron, John	Ashburn	7	280
Hoar, Thomas	Bowmanville	38	1520
Humphries, Ann	North Augusta	12	408
Howland, Mrs. S	Toronto	74	2960
Hamilton, Mrs. F. P	Kingston	9	360
Haines, Ann	Dixon's Corners	15	600
Holland, Mrs. G	Bowmanville	6	240
Holmes, Benjamin, Estate	Montreal	314	11312
Hilson, John	Bowmanville	20	800
Hall, Mrs. Kate	Orono	42	1680
Hayes, Miss Lucy	Hawkesbury	8	296
Heron, Mary E	Ashburn	30	1200
Harper, Samuel	Kingston	72	2880
Hagerty, John Hawkins, Hon	Toronto	90	3060
Hopper, William	Cobourg	4	160
Hagar, Lydia A	Montreal	300	10800
Handyside, N. J	do	2	80
Hammond, Janet	do	30	1200
Hallowell, Mrs. Mary L	Windsor	15	600
Hayunga, Elizabeth	Morrisburg	24	960
Hogan, Henry	Montreal	10	400
Henderson, John	Cobourg	18	720
Haldan, Bernard	Toronto	300	12000
Harding, Louisa	Prescott	21	840
Hall, Eliza	Orono	25	1000
Hodges, Hiram	Newcastle	60	2160
Hoople, Elizabeth	Morrisburg	6	240
Hagerman, Jane	Port Hope	44	1536
Horsey, Henry H	Kingston	30	1200
Hamilton, Hon. Robert	Peterboro'	72	2880
Holmes, Gervas	Cobourg	15	600
Harrison, Mrs. Adelaide	Moulinette, Ont	6	220
Hamilton, Miss Frances	Kingston	30	1200
Hamilton, Miss Mary	do	30	1200
Hingston, W. H., M.D	Montreal	36	1440
Holland, Miss E. A	Bowmanville	7	280
Hallam, John	Toronto	146	5840
Hoskin, Alfred	do	120	4800
Holbrook, John G. T	do	166	6640
Hall, Jane Gifford	Peterboro'	25	1000
Hall, Ida M	Bowmanville	25	1000
Hebert, Hector H	Montreal	76	3040
Irwin, James	Prescott	152	5480
Irving, Emilius, and Robinson, J. B	Hamilton	49	1960
Incorporated Synod, Diocese of Ontario	Kingston	18	720
Imrie, Thomas	Montreal	44	1760
Johnson, Samuel Wood	do	10	400
Johnson, W. E	Grafton	13	520
Jolliffe, Rev. W	Cobourg	6	216
Jones, Beverly, and Moss, Charles	Toronto	43	1468
Jones, Henry J	do	198	7128
Joness, Matthew	Bowmanville	58	2096
Jones, Dunham	Maitland	30	1140
Jones, Andrew	do	90	3600
Jones, W. J	do	24	960
Jones, Mrs. Frances A	do	44	1676

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Jewell, William	Oshawa	42	1680
Jennings, John	Toronto	128	5120
Jennings, Marion C	do	13	520
Jones, Clarkson, and Rich, Chas. E G	do	50	2000
Jones, Eliza R	New Carlisle, Q	24	960
Jones, Jonas Ap	Toronto	10	400
Jackson, Joseph	Montreal	78	3120
Jackson, Andrew	Peterboro'	96	4840
Kinnear, John	Springville, Cavan	12	480
Keith, James	Montreal	100	4000
Kinnear, James	Kinnear's Mills, Megantic	43	1720
Kirkpatrick, A	Montreal	30	1200
Katerson, Elizabeth	Bowmanville	14	520
Katerson, Catherine	Newcastle	34	1200
Keeler, James	Springfield	19	688
Kelly, M. E	Port Hope	12	432
Kelly, Miss Jane	Barrie	6	216
Kinnean, Harriet	Megantic	25	1000
Kain, Mrs. Sarah	Montreal	3	120
Kinnear, Mary E. A	Woodside, Q	14	488
Kerr, George, Ex. Estate	Chatham, N. B	74	2960
Kerr, John, and Hamilton, William	Toronto	12	480
Keith, Maria	Montreal	13	520
King, Brinsley	do	12	408
King, Edwin F	do	6	240
Kenny, Sir Edward	Halifax, N. S	102	3468
Kerr, William	Caintown	48	1632
Kinnear, James	Leeds	9	360
Kay, Catherine E	Toronto	18	720
Kinnear, Thos. C	Halifax, N. S	50	2000
Knapp, Annie	Montreal	70	2800
Keeler, James, and Dalton, George	Spencerville	92	3680
Kirkpatrick, J. C	Goderich	90	3060
Kingston, Prof. Geo. T	Toronto	30	1200
Keely, Christopher O	Pembroke	90	3600
Lloyd, George A	London, England	51	1752
Lanktree, Charles	Montreal	23	920
Leslie, Patrick, Trustee	do	3	120
Lorriman, William, Estate	Bowmanville	60	2040
Leslie, Patrick	Montreal	90	3240
Lester, Charles J	Owen Sound	11	368
Langmaid, Joseph	Hampton	33	1320
Lick, William	Oshawa	74	2960
Loscombe, R. R	Bowmanville	20	640
Lovekins, James P	Newcastle	63	2520
Lyall, John	Clark	75	3000
Luké, James	Oshawa	21	840
Lockhart, James	Bowmanville	126	4284
Luke, Philip, in trust	West Huntington	5	200
Lane, Charles	Napanee, Ont	144	4920
Laidlaw, Andrew	Spencerville	18	720
Loscombe, R. R., in trust	Bowmanville	10	400
Levy, Alexander	Montreal	609	21936
Leslie, John	Dundas	180	7200
Little, James W., Estate	Wroxeter, Ont	75	3000
Logie, D	Quebec	37	1480
Lamothe, J. M.	Montreal	9	360
Logie, Miss Mary	Quebec	19	760
Lang, Agnes Sarah	Ottawa	60	2200
Lavell, Rev. Charles	Seaforth, Ont	14	560
Lick, Josiah	Oshawa	44	1760

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Lister, Mrs. Abigail	Meafort	7	244
Lick, Jerry	Oshawa	55	1876
Leavens, Daniel	Duffin's Creek	12	480
Lick, Daniel	Oshawa	30	1200
Lowrie, James	Montreal	25	1000
Langton, Mrs. C	Carleton Place	14	512
Light, Richard Hy	Bowmanville	26	944
Loriner, L. G	St. Hyacinth, Q	120	4800
Le Fevre, Henry John	Lakefield	108	3528
Little, Bridget, Mrs	Ireland	72	2592
Lumsden, George	Newcastle	60	2400
Lochead, Rev. William	North Gower	17	680
Lawler, William	Hawksbury, Ont	20	800
Larke, Charles	Oshawa	30	1080
Lunn, Ellen	Montreal	6	240
Lount, Samuel	Barrie	6	240
Langmaid, Mrs. Emeline	Bowmanville	2	80
Lestie, John	Cornwall	6	240
Larke, John Short	Oshawa	30	1080
Lockhart, Mrs. Isabella	Orono	18	648
Low, Charles A., Estate of	Montreal	30	1200
MacDougall, Duncan	Brockville	15	600
Mohr, L	Arundel, Q	42	1596
Macdonald, Alex., McLennan, F., and Macdonald, D. B., in trust	Cornwall, Ont	225	7668
Moore, Ralph	Lacolle, Q	33	1320
Meharg, Miss Jane	Montreal	12	480
Meharg, Miss Agnes	do	12	480
Miller, Catherine	do	100	4000
Minns, Christopher	Bowmanville	36	1440
Montreal Lodge, Odd Fellows	Montreal	70	2800
Mulholland, R	Cobourg	3	12
Moore, R. M	Kingston	7	280
Mulligan, George J	Clark	8	320
Macdonald, R. S	Lancaster	44	1592
Mathie, Miss Agnes	Montreal	36	1440
Mann, James, Estate	Bowmanville	250	10000
Moore, Richard	Brooklin	14	560
Manning, R. S	Bowmanville	23	920
Mitchill, B., Estate	Hampton	74	2528
Masson, William	Brooklin	74	2728
Mathews, Jane	Montreal	30	1200
Moorcroft, Wm., Estate	Bowmanville	27	984
Murdoch, Brothers	do	15	552
Munrow, Henry	Newcastle	50	2000
Middleton, John	do	15	600
Martin, C. E., M.D	Oshawa	58	1996
Mitchell, Joseph	Brooklin	74	2960
Masson, J. W. A. R	Montreal	150	6000
Magill, Robert	Janetville, Manvers	188	6704
Montgomery, Andrew	Enniskillen	33	1320
Major, James, Estate	Montreal	54	2160
Mason, Hon. Joseph, Estate	do	900	36000
Mathews, John, Estate	Pickering	50	2000
Milne, John	Bowmanville	12	480
Merrill, Mrs. Lois	Prescott	30	1200
Moss, Samuel H	Milleroches	12	480
Milligan, Margaret	Clark	159	5424
Milligan, William	do	12	408
Morris, Hon. James, Estate	Toronto	360	14400
Mead, Joseph H	do	95	3800

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Malcolm, Elizabeth	Montreal	85	3400
Miller, William	Laggan	63	2160
Murdoch, Janet Mary	Bowmanville	105	3588
Meiklejohn, James	Quebec	120	4800
Milroy, Robert	Hamilton	150	5400
Mann, Mrs. Julia M	Bowmanville	19	760
Moran, Peter	Prescott	27	1080
Mountain, Miss C. A. P	England	36	1440
Mulligan, Lucenda	Toronto	12	480
Merrill, Dame M. A	Montreal	12	480
Macdonald, James	do	37	1480
Maharg, Kenelmina H	do	60	2280
Morris, Maurice	Oshawa	74	2768
Massey, H. H	Newcastle	259	8648
Macdonald, Isabella	Toronto	39	1560
Macnab, Sophia C	Ottawa	13	520
Menagh, John	Oshawa	37	1480
Melville, Rev. Andrew H	Spencerville, Ont.	24	960
Molson, Thomas, Estate	Montreal	300	12000
Murdoch, Charles	do	300	12000
Macnab, Mrs. E. S	Toronto	24	864
Massey, H. A., Trustee	Newcastle	25	1000
Mowbray, Ralph	Kinsale	10	400
Martin, Christian	Ireland	4	160
Macdonald, John	Toronto	98	3920
Macdonald, L. G	St. Johns, N.B	3	120
Mitchell, Wm., Estate	Hampton	31	1024
Massey, H. A., in trust	Newcastle	14	488
Macdonald, L. G., in trust	St. Johns, N.B	7	280
Masson, Louis	Montreal	7	280
Macfarlane, Eliza M	do	30	1200
Macnider, Miss Mary	Compton	12	480
Macfarlan, Janet	Montreal	204	8160
Mackay, Hugh, Trustee	do	139	5560
Miller, Matthias	Quebec	15	600
Macnider, James	do	93	3720
Merwin, Dolly	Prescott	8	320
Milne, Rev. George	New Carlisle	30	1200
Macdonald, Wm. J	Toronto	60	2400
Montreal City and District Savings Bank	Montreal	127	5080
MacDonald, Rev. Geo., Estate	Kingston	54	1944
Macdonald, Hon. J. S., Estate	Cornwall	74	2528
Macdonald, L. G	St. Johns, N.B	46	1840
Macfiggans, Malcolm	Colborne	90	3060
Metcalf, Williamena	Fenella, Ont	9	360
Mowat, O.	Toronto	37	1480
Murison, Margaret	New Carlisle, Q.	9	360
Mackay, Donald	Toronto	120	4800
Macdonald, Hon. D. A.	Alexandria, Ottawa	691	27640
Mackie, Mrs. Jane	Oshawa	14	560
Maclean, Andrew	Kingston	20	800
Moody, Harry	Halifax, N.S	42	1680
Magee, Robert	South Gower, Ont	102	3672
Morgan, Jane P	Montreal	21	840
Mallory, Richard J	Bowmanville	24	864
Macnider, Archibald	Hamilton	125	4200
Moore, Mrs. Mary Jane	Newcastle	5	200
Mackie, Wm	Port Hope	28	1120
Maunder, Elizabeth	London, England	37	1480
Montgomery, Andrew	Enniskillen	6	240
MacDonell, W. J., in trust	Toronto	21	840

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Mathewson, Samuel	Montreal	4	160
MacDonell, Donald Æneas	Brockville	20	800
Moulton, Horace	Orono	15	600
Meikle, Wm. D	Morrisburg	15	600
Middleton, James	Whitby	60	2400
Mulligan, John	Port Hope	60	2400
McMurtry, William	Bowmanville	120	4800
McMurtry, Samuel	do	37	1480
McLaughlin, John	Tyrone	14	560
McMahon, Eleanor, Estate	Kendal	6	240
McGill, William, M. D	Oshawa	250	10000
McNally, Hester	Bowmanville	10	400
McVity, Wm. B	Barrie	14	560
McDonell, Alex	Iroquois	26	1040
McIntyre, D. E	Cornwall	120	4820
McLaughlin, J	Montreal	26	944
McGillivray, Malcolm, Estate	Laggan, O	39	1560
McDougall, David	Martintown	121	4840
McLennon, Duncan	do	30	1200
McLennon, Donald	Williamstown	104	3960
McAuslan, William	Sunbury	21	840
McMartin, Malcolm	Williamstown	12	480
McArthur, John	Montreal	90	3600
McHardy, Charles	Goderich	19	760
McHardy, Jane	do	39	1560
McRitchie, Rev. George	Brockville	12	480
McKenzie, Rachel	Bowmanville	14	560
McCrimmon, John	Lancaster	37	1480
Mackay, Joseph	Montreal	1050	42000
McBean, A. L., Estate	Lancaster	79	3160
McLennon, Isabella	Williamstown	13	520
McLaughlin, Alex	Enniskillen	14	520
McDonell, Mrs. J. P	Brockville	72	2880
McClung, Thomas	Bowmanville	21	840
McGuire, Mary	do	1	40
McCallum, Peter	Cobourg	60	2400
McClellan, John	Bowmanville	37	1264
McGinnis, Sarah C	St. Johns, N. B	20	800
McNaughton, James	River Basin	6	240
McPherson, Mrs. Phœbe	Lancaster	14	560
McDonell, Mrs. Mary Jane	Toronto	21	840
McTavish, Maria Louis	Colborne	20	800
McArthur, Archibald	Williamstown	10	400
McLoued, Jane	Montreal	20	800
McNell, Thomas	Newcastle	7	280
McCord, Susan	Toronto	9	336
McNaff, Mrs. Mary	Southampton	60	2400
McDonell, Donald A. E	Brockville	59	2360
McFaul, Sarah A	Mount Pleasant	26	992
McTavish, Mary E. J	Colborne	6	240
McKenzie, Jane	Montreal	90	3420
McDonald, John, and Molson, Wm	do	17	680
McGoun, Arch	do	2	80
McMurtry, Mrs. Eliza	Cobourg	6	240
McCormick, Lauchlin	Alexandria P. O	28	1120
McClellan, Joseph	Bowmanville	30	1080
MacKay, Edward	Montreal	1438	57520
McLaughlin, John	do	45	.1800
Moat, R. and J	do	194	7760
McMurtry, Margaret Jane	Bowmanville	50	2000
McDonald & Davidson	Montreal	67	2680

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
McMillan, Mary J	Prescott	10	352
McLaughlin, J.W., M.D	Enniskillen	10	400
McClellan, J. H., Agent	Oshawa	75	3000
MacKay, Hugh	Montreal	39	1560
MacDonell, W. J., in trust	Toronto	49	1960
Mackay, Edward, in trust	Montreal	54	2160
Midland, James	Bowmanville	42	1680
Nair, Alex	Rockwood	254	10160
Northy, Major Frank V	Toronto	49	1800
Northrope & Lyman	do	24	960
Neil, Joseph	Bowmanville	64	2200
Nicholls, Robert	Peterboro'	1111	44440
Neads, Charles	Lindsay	2	80
Neilson, Peter	Chatham	30	1200
Nicol, George D	Toronto	6	216
Nash, F., in trust	Montreal	24	960
Nash, Frederick	do	12	480
Ogilvie, Frances	do	60	2400
Ogilvie, Agnes	do	120	4320
O'Brien, William	do	254	10160
Ogilvie, Margaret	do	32	1280
O'Conner, Daniel	Ottawa	2	8
O'Farrell, Rev. M. J	Montreal	74	2960
Osler, F	Toronto	7	256
Orr, Henry, Estate	Bowmanville	15	600
Orr, John, Estate	do	10	400
Ormiston, William, D.D	Hamilton	187	6488
Ormiston, Mrs. L	Owen Sound	39	1560
Oke, William	Bowmanville	5	200
Ogston, Alex	Whitby	9	340
Pope, James, Col	Quebec	9	360
Potts, Joseph	Grafton	68	2720
Porter, William	Bowmanville	120	4800
Post, Jordon, Estate	Pickering	100	4000
Power, E. G	Bowmanville	20	800
Page, John	Brockville	74	2960
Peck, C. H., Ex. Estate	Prescott	100	4000
Patton, Mrs. M. M	Toronto	14	560
Pettie, Rev. William	Claremont	60	2320
Patton, Miss Anne C	Toronto	32	1280
Pringle, Thomas	Montreal	107	4280
Pope, James, Col	Quebec	16	640
Ployart, Anne A	Montreal	37	1480
Poston, William, Estate	Quebec	74	2672
Porteous, Rev. John	Kirkwall	37	1480
Pope, James, Col	Quebec	8	320
Pope, James, Col	do	8	320
Philhop, James	Toronto	12	480
Payne, Lazarus	Peterboro'	50	2000
Paterson, Peter	Toronto	81	3240
Pipe, John	Bowmanville	44	1760
Porter, George	do	25	640
Post, George W	Pickering	10	400
Pearce, Frank	Montreal	50	2000
Porter, Mrs. Margaret	Bowmanville	35	1208
Patterson, John	Peterboro'	10	400
Pyke, Rev. J., Shepherd, R. W	Montreal	9	360
Parnell, Mrs. Mary	Kingston	8	320
Purcell, P	Montreal	312	12480
Patrick, William	Prescott	120	4800
Patrick, William	do	8	320

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Purser, John	Cobourg	21	840
Post, Mrs. Matilda E	Pickering	25	1000
Pearce, Richard	Bowmanville	4	160
Pearce, G. F. J	Oshawa	30	1200
Pillow, Mary A	Montreal	36	1440
Phelan, John	do	18	720
Patrick, William	Prescott	99	3960
Pope, James, Col	Quebec	9	360
Pope, F. J	Newcastle	6	240
Pringle, John, sen	Whitby	18	720
Peters, George	Springville	6	240
Pierce, William	Bowmanville	2	80
Pinkey, Charles Hamnet	Ottawa	30	1200
Purser, Samuel and Annie	Cobourg	20	800
Pullen, Hugh F	Oakville	24	960
Purser, Samuel	Cobourg	9	360
Phipps, W. B	Toronto	2	80
Pipe, William, Ex. Estate	Berlin	6	240
Priestman, Joseph	Toronto	70	2800
Patton, William	Bowmanville	6	240
Reinhardt, Gotleib	Montreal	12	408
Roger, Isabel	Peterboro'	22	808
Ross, Mrs. Elizabeth	Toronto	12	480
Ross, Philip S	Montreal	367	12484
Ross, Mrs. Ellen E	Ottawa	62	2480
Ray, Miss Mary	Montreal	44	1760
Reed, Maria C	Colborne	10	400
Renwick, Herbert, Estate	Port Hope	50	2000
Robertson, Harriet Jane	Montreal	12	480
Ruddock, Richard	Orono	74	2960
Rattray, David	Montreal	50	2000
Renwick, Walter W	Port Hope	180	7149
Rinch, Henry	Newcastle	44	1760
Ross, Aaron	Prince Albert	37	1480
Rutledge, John	Bowmanville	37	1480
Richardson, James, Estate	Pickering	50	2000
Richardson, James, and Chickley, R	do	37	1480
Ross, William	West Flamboro'	62	2480
Rogers, George	Montreal	49	1960
Rogers, W. H	Hampton	6	204
Roy, Margaret	Montreal	32	1220
Robson, John J	Newcastle	90	3060
Robertson, John	Vankleek Hill	216	8640
Rose, George M	Toronto	39	1560
Romain, Joseph, sen	Montreal	51	2040
Richardson, Mrs. M. A	Oakwood, Mariposa	31	1240
Robins, Rev. Paul	Bowmanville	21	840
Ross, Miss Elizabeth	Montreal	75	3000
Ross, David A	do	56	2240
Roy, Rev. Edward	do	45	1632
Riggs, William	Haydon	2	80
Richardson, Mrs. Eliza	Yorkville	21	768
Rees, D. J	Montreal	238	9520
Richardson, Rev. J. E	Granby	24	960
Robarts, Rev. Thomas	Thorold	12	480
Robinson, Selencia	Waterloo, Q	18	720
Robinson, Emma J	Waterloo	30	1200
Roger, Rev. J. M	Peterboro'	69	2760
Robinson, William H	Waterloo, Q	2	80
Raynes, Mrs. Ann	Castletown	125	5000
Roger, Rev. J. M	Peterboro'	6	240

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Ramsey, Agnes H., and Jane Armour	Montreal	30	1200
Rae, Jackson	do	13	520
Riggs, Alex	Enniskillen	31	1120
Rice, Mrs. Sarah, Estate	Hampton	4	160
Rutherford, Edward H	Toronto	60	2040
Reade, George	Keene	14	560
Ryan, Hugh	Perth	150	6000
Roy, Rev. John	Rawdon	14	512
Rose, James, Ramsay, Thos. B., and Lethridge, Capt. T. B	Montreal	32	1100
Rowe, Samuel	Toronto	37	1480
Rowe, Richard	do	37	1480
Rielly, Mrs. Elizabeth	St. Johns, N. B	60	2400
Rafter, William	St. Lin, Q	15	600
Ruddock, John	Orono	92	3570
Reid, Mrs. Elizabeth	Bowmanville	67	2680
Reel, Jane	Orono	8	320
Ross, Thomas	New Lancaster	15	600
Routh, H. L	Montreal	20	800
Roberts, Edward R	Selwyn	95	3260
Rogers, Robert Zaccheus	Grafton	30	1020
Reid, Richard	Bowmanville	68	2720
Robarts, Henrietta H	Toronto	15	600
Ramsay, Agnes H	Montreal	30	1200
Reikie, Marion C	Belleville	30	1200
Robertson, Jane	New Lancaster	4	160
Raynes, Capt. R. T	Montreal	96	3840
Renny, J. B	do	15	600
Reikie, Rev. Thos. M	Belleville	15	600
Roberts, Mary Ann	Hawkesbury	21	768
Ramsay, Agnes H., and Armour, Jean	Montreal	38	1520
Ross, Thomas	Ottawa	63	2520
Robinson, James G	Belleville	8	320
Robson, Annie Isabella	Ottawa	30	1020
Rosevear, Mary Ann	Cold Springs	12	480
Robertson, Peter	Montreal	50	1712
Royal Canadian Insurance Co	do	300	12000
Rice, Mrs. Mary Ann	Whitby	12	480
Richardson, Wm. V	Pickering	10	400
Smith, Mrs. Mary Jane	Enniskillen	15	600
Simms, James C	Montreal	15	600
Shaw, Mrs. Sarah	Bowmanville	30	1200
Steel, David	Allan's Corners	49	1960
Shaw, George E	Peterboro'	45	1488
Sanderson, Michael	do	29	1160
Seels, John H	Toronto	37	1480
Sichel, Simon	do	12	128
Seymour, Hiram	Montreal	150	6000
Stark, William J	Toronto	44	1592
Scott, Charles J	Montreal	18	720
Strachan, Mrs. Margaret	Toronto	30	1020
Smith, L. F., and Milligan, Wm	Clark	47	1880
Smith, L. F., and Milligan, Wm	do	11	440
Stewart, Louisa	Quebec	8	320
Smith, Mrs. Sarah M	Port Hope	18	720
Scott, Walter	Montreal	12	432
Smith, John T	Toronto	37	1480
Smith, Hon. Sidney	Cobourg	31	1060
Shewan, Magnus, jun	Toronto	15	600
Street, Thomas C	Chippawa	300	12000
Shanley, James, and Fane, Rev. F. R	London	12	408

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Sewell, Rev. E. W	Quebec	21	768
Schiller, Charles E	Montreal	9	360
Sills, John W	Belleville	4	160
Starnes, Henry	Montreal	14	560
Sutherland, Mrs. Eva	Toronto	37	1336
Scadding, Rev. Henry	do	37	1480
Simpson, Hon. John	Bowmanville	250	10000
Souch, Richard	do	81	3240
Skynner, Mary A	Credit, Ont	6	240
Shaw, Robert	Cartwright	159	6020
Sisson, William	Port Hope	175	7000
Strowger, William	Newcastle	10	400
Smith, Lothrop F	Clark	24	592
Scott, John	Ottawa	37	1264
Sheppard, John, Estate	Balsam	74	2672
Stephen, Wm., Estate	Montreal	252	10080
Smith, Sarah Jane	do	94	3760
Sparks, N.	Ottawa	10	400
Smyth, Alex., Estate	Prescott	44	1760
Saunders, Rebecca	Montreal	9	360
Smail, Andrew	Spencerville	2	80
Scobie, Mrs. Justina	Toronto	98	3920
Simpson & Lockhart	Bowmanville	19	760
Sumpter, John	do	25	1000
Short, Rev. John, Estate	Port Hope	10	400
Steel, Alex., sen	Ormestown, Q	88	3520
Shaw, Richard	Bowmanville	123	4920
Simpson, Hon. J., and W. Fisher	do	10	400
Stewart, Rev. Alex	Orillia	77	3080
Smith, Mrs. Elizabeth	Columbus	33	1320
Stephen, Barbara	Montreal	36	1440
Spragge, Mrs. M. A	do	150	6000
Simpson, A., Estate	do	144	5760
Stevenson, Matthew S., Estate	Ottawa	152	5180
Starnes, Henry	Montreal	5	200
Scott, Francis	Chateauguay Bridge, Q	93	3720
Stewart, Mrs. William	Ottawa	16	640
Smart, Mrs. Ann	Port Hope	37	1480
Scott, Eliza	Dublin, Ireland	24	960
Scott, Hannah	do	24	960
Scott, Anne	do	24	960
Scott, Louisa M	Toronto	50	2000
Shannon, Elizabeth	Montreal	120	4800
Silver, Almira	Bowmanville	31	1240
Skinner, Andrew F	Hamilton	150	5100
Smith, Robert C	Port Hope	25	1000
Sexton, J. P	Montreal	36	1224
Simpson, Hon. John	Bowmanville	37	1366
Stephenson, Adam	Montreal	5	200
Shaw, George E., in trust	Peterboro'	250	10000
Sherwood, William	Brockville	93	3720
Smith, W. A	Montreal	3	120
Starnes, Henry, President	do	510	20400
Smith, Sarah W	Bowmanville	90	3600
Salkeld, Joseph	England	49	1768
Sandham, Capt. R.	Toronto	12	480
Smith, Donald A	Montreal	10	400
Smith, Mrs. Jessie	Grafton	15	600
Smart, John	Montreal	267	10680
Sweetland, Maria Selina	do	102	4080
Sangster, George	Lancaster, Ont	34	1360

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Scott, Isabella	Montreal	6	240
Smith, Hon. Sidney	Cobourg	30	1020
Stark, Mary A.	Scotland	3	120
Smith, Goldwin	Toronto	30	1200
Slavin, Patrick	St. Johns	50	2000
Stewart, John	Bowmanville	30	1200
Saunders, H. and A.	Montreal	28	1120
Sutherland, C. A.	Toronto	6	240
Shand, Eliza A.	Montreal	15	600
Shepherd, Peter	Bowmanville	100	4000
Smith, Andrew	Toronto	60	2400
Stewart, Kate	Southampton	30	1080
Sanders, Ellen, Mrs	Streetsville	12	432
Stark, John	Michigan	60	2400
Stephens, Romeo H.	Montreal	22	880
Salter, Elizabeth	Hamilton	31	1240
Simpson, Wm.	Montreal	324	12960
Seals, Joseph	Brooklin	8	320
Sawers, Campbell Wm	Peterboro'	4	160
Styce, Frederick	Montreal	30	1200
Snell, Rev. John Howe	Hollen, Ont.	6	216
Sisson, Eliza A	Port Hope	13	520
Smith, A. H.	Toronto	120	4800
Smith, Rev. John W.	Grafton	6	213
Sawers, John	Peterboro'	13	520
Smith, G. F. C., and Cassells, Arch. M.	Montreal	36	1440
Saunders, Wm. Alex	Peterboro'	8	296
Smith, Wm. Henry	Montreal	43	1720
Stark, Jane	Newcastle	10	400
Smyth, Miss Jane	Toronto	3	120
Scott, H. C.	Montreal	18	720
Tully, William	Peterboro'	6	240
Trewin, William, sen	Haydon	67	2680
Treleaven, John	Newcastle	2	80
Tamblyn, Thos	do	60	2400
Trustees, School, Section No. 3, Darlington	Bowmanville	12	480
Trustees, School, Section No. 2, Darlington	do	10	400
Tucker, John	Toronto	139	5560
Trustees, School, Section No. 10, Darlington	Tyrone	12	480
Thomson, Joseph N., Estate	Montreal	75	3000
Thomson, Mrs. Maria	Prescott	9	360
Thompson, Jacob	Montreal	386	15440
Thompson, John, Estate	Solina	49	1960
Turner, R. H.	Bowmanville	99	3960
Trigger, Capt. A.	Montreal	60	2400
Tamblyn, William W	Oshawa	60	2400
Thompson, Wm	Bowmanville	15	600
Todd, J. A.	Montreal	15	600
Trull, Wm. W.	Orono	69	2496
Thomson, Thomas M	Toronto	60	2400
Thomson, Thomas M	do	15	600
Thomson, Thomas M	do	15	600
Thomson, Thomas M	do	8	320
Trigge, Henry W.	Montreal	30	1200
Thomson, Mary K	do	15	600
Telfer, Andrew	Toronto	36	1224
Thomson, Thomas M	do	322	12880
Tully, K., and Blomfield, C. J.	do	22	880
Tinkham, Lucretia	Montreal	63	2520
Thompson, Elizabeth	do	7	280
Tucker, David	Pickering	130	5200

Ontario Bank.—*Continued.*
(Banque d'Ontario.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Action.)	Amount. — (Montant.)
			$
Turner, Major E. P. B	Toronto	97	3880
Thorne, Anna R. E	Cobourg	3	120
Toms, John	Newcastle	20	800
Turner, Rose Ann	Bowmanville	7	280
Thompson, Louisa	Ottawa	30	1200
Thompson, Frances A. E	Cornwall	25	1000
Trull, Allen	Oshawa	14	560
Taylor, Miss C. A. E	St. Johns	10	400
Tait, Alex	St. Laurent	18	720
Tate, Jane Stephen	Montreal	6	240
Tamblyn, John	Toronto	98	3272
Trotter, Miss Emily	Guelph	30	1080
Tamblyn, Mrs. H. E	Toronto	6	240
Telfer, Andrew	do	24	816
Toner, James	Montreal	70	2800
Turner, R. H., Trustee	Bowmanville	2	80
Toronto Savings Bank	Toronto	36	1440
Urquhart, H., Ex. Estate	Cornwall	15	552
Vanstone, Samuel	Tyrone	111	3792
Vancamp, Jessie	Bowmanville	50	2000
Vernon, Mrs. Margaret	Grafton	26	944
Vibert, Peter	Montreal	18	720
Vancamp, Mrs. Mary	Bowmanville	24	636
Vernon, Miss Celestia	Newmarket	10	220
Venner, Thomas	Orono	30	1200
Vankoughnet, Edmund B	England	33	1320
Vincent, Thomas	Orono	30	1200
Vernon, Mrs. Priscilla	Prince Albert	15	600
Wallace, James	Brockville	37	1480
Will, Christian	Lakefield	4	160
Welch, Miss Catherine	Bowmanville	8	320
Willard, Charles	Prescott	111	4440
Windatt, William	Bowmanville	90	3600
Wilbur, Clark	Oshawa	93	3720
Williams, D. D., Estate	Bowmanville	2	80
Williams, John	Clark	8	320
Walbridge, A. F	Newcastle	130	5200
Willard, Miss L. P	Prescott	37	1480
Wright, D. M	Colborne	30	1080
Wood, Robert	Montreal	396	14256
Woodrow, Matthew	do	90	3600
Ward, Thomas	Bowmanville	74	2960
Windatt, Richard	do	30	1200
Watson, Robert K	London, England	101	4040
Workman, Anna E	Montreal	37	1480
Wilson, Rev. John	Grafton	150	6000
Wilson, Susan F	Bowmanville	14	560
Wainewright, G., and Belfield, T. D	Grafton	26	896
Williams, Joseph	Montreal	15	600
Wilson, Alex	Martintown	184	6640
Woon, Elizabeth	Oshawa	13	520
Woon, Anny K	do	13	472
Waters, John R	Cedars, Q	48	1920
Wurtele, R. H	Quebec	1	40
Worthington, John	Brooklyn	44	1760
Walton, Jos., and Martyn, Martin	Peterboro'	40	1600
Wright, Mary	Pickering	37	1480
Watson, Miss Ann	Montreal	49	1960
Watson, Miss Elizabeth	do	49	1960
Wood, Mrs. Mary	Peterboro'	73	2920
Walbridge, Miss F. H	Newcastle	44	1760

Ontario Bank.—*Concluded.*
(Banque d'Ontario.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Walbridge, Mrs. M. L	Newcastle	37	1480
Webb, Miss Elizabeth	Toronto	25	1000
Windatt, Richard	Bowmanville	3	120
Wainwright, Rosabelle H	Montreal	97	3880
Winn, Miss Ellen	Toronto	10	400
Wilson, Eliza	do	3	120
Wilson, Ann	do	2	80
White, William	Quebec	120	4800
Whitson, David	Singhampton	20	800
Whitesmith, Hannah	Foley	9	360
Wright, John	Pickering	262	8896
Wood, Stephen	Peterboro'	20	800
Williams, Miles, jun	Montreal	62	2240
Windatt, Richard	Bowmanville	3	120
Windatt, Richard	do	3	120
Windham, William	Montreal	62	2480
Workman, Thos	do	21	840
Woolrich, Eliza	do	90	3600
Watson, Isabella	do	48	1920
Worts, James G	Toronto	30	1020
Ward, Annie	Chippawa, O	20	800
Walmsey, A	St. Johns	2	80
Wilson, Janet	Montreal	33	1320
Wallis, James, and Langton, John	Peterboro'	71	2840
Warren, Isabella	Montreal	50	2000
Wetherald, James	Whitby	90	3240
Wright, Robert	Sabrevois, Q	12	480
Washington, Rev. Geo	Danville, Q	4	160
Woodman, J. H	Ottawa	72	2880
Washington, Anthony	Solina, O	30	1080
Watson, John	Montreal	12	480
Walkem, Mary Anne	Kingston	18	720
Weatherhead, Margaret	Grafton	2	80
Walbridge, Asa Hillary	Newcastle	15	600
Walbridge, Harriet C	do	45	1760
Wurtele, R. H	Quebec	14	560
Windatt, Wm	Bowmanville	3	120
Wright, John	Pickering	13	520
Whitehead, E. A., and Smith, G. F. C	Montreal	22	880
Williams, George	Owen Sound	60	2160
Wilson, Malcolm	St. Catharines	1	40
Whitney, A	Prescott	4	160
Windatt, Ada J	Bowmanville	2	80
Walbridge, Mrs. Anne	Newcastle	6	240
Yarker, J. W., Trustee,	Toronto	730	29200
Yates, Fred. T	do	14	560
Youell, Mrs. Clarissa	Port Burwell	37	1336
Younie, Abraham	Tyrone	9	360
Younie, Abraham	do	115	4600
Young, Rev. W. C	Cobourg	25	1000
		73250	$2889214

D. FISHER,
Cashier.

ONTARIO BANK,
Bowmanville, 1st February, 1875.

NIAGARA DISTRICT BANK.
(BANQUE DU DISTRICT DE NIAGARA.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Arnold, Miss Charlotte	Torquay, England	20	2000
Agur, Robert	Ingersoll	2	200
Arnold, C. M., and C. Brown, in trust	St. Catharines	11	1100
Allan, John	Ingersoll	5	500
Benson, Hon. Jas. R.	St. Catharines	100	10000
Benson, Hon. Jas. R., Trustee	do	10	1000
Benson, Mrs. M. A.	do	40	4000
Benson, Mrs. A. M.	Port Hope	5	500
Bessey, Mrs. E. H.	St. Catharines	18	1800
Bate, Albert	Dunnville	26	2600
Bosanquet, R. G.	London, England	86	8600
Burrowes, Arnold	Woodstock	44	4400
Burns, Miss A. F.	Niagara	2	200
Buell, Mrs. S. M.	St. Catharines	2	200
Burns, Thos.	do	1	100
Brownlee, W. H.	do	50	5000
Brown, Thos.	Ingersoll	10	1000
Brown, John	Thorold	100	10000
Bland, Luke	Ingersoll	5	500
Bingham, Miss Emma Kate	Aylmer, Ont.	6	600
Berryman, John	St. Catharines	50	5000
Brown, Calvin	do	50	5000
Clark, Estate of John	Philadelphia	50	5000
Copeland, W. L.	St. Catharines	3	300
Corwen, Mrs. Catherine	Drummondville	5	500
Carlisle, Henry	St. Catharines	66	6600
Clark, John	Drummondville	13	1300
Chadwick, Mrs. Jane	Ingersoll	21	2100
Corwin, W. S.	Stamford	18	1800
Crysler, Mrs. Catherine	St. Davids	3	300
Chadwick, C. W.	Ingersoll	4	400
Callaghan, John	do	1	100
Crisp, W. T.	do	5	500
Christopher, A. N. and J. G.	do	36	3600
Cole, P. D.	Grantham	30	3000
Cameron, Rev. J. Y.	Drummondville	4	400
Cameron, Mrs. Charlotte A.	do	2	200
Chadwick, C. E.	Ingersoll	20	2000
Drury, W. C., and John Holden, Trustees	St. John, N.B.	22	2200
Dixon, Estate of W. H.	Toronto	20	2000
Donaldson, R., Administrator	Ottawa	2	200
Donaldson, R., jun	do	20	2000
Duck, William	Grantham	10	1000
Fuller, Venerable Archdeacon	Toronto	87	8700
Goodman, H. R.	Park Hill	12	1200
Goodman, Edwin	St. Catharines	20	2000
Gregory, Mary C.	Louth	13	1300
Gregory, Sarah Annette	do	13	1300
Gregory, Philip	do	8	800
Gordon, Jas.	Ingersoll	5	500
Haynes, D. C.	St. Catharines	57	5700
Humphrey, J. R., and F. W. Esmondes, Trustees	North Wales	24	2400
Hixson, T. J.	Port Robinson	45	4500
Holcroft, T.	Ingersoll	5	500
Helliwell, Mrs. Mary	St. Catharines	2	200
Hipple, Mrs. Catherine	Clinton	10	1000
Ingersoll, Miss C.	St. Catharines	10	1000
Irving, Edward H.	Hamilton	12	1200
Jukes, Estate of M. R.	St. Catharines	9	900
Jukes, Mrs. Phœbe	do	3	300

Niagara District Bank.—*Continued.*
(Banque du District de Niagara.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Junkin, S. S	St. Catharines	30	3000
Jarvis, Joseph	Ingersoll	50	5000
Killaly, Mrs. M. J	Toronto	100	10000
Ker, John	Drummondville	9	900
King, Miss Nancy	Stromness	4	400
King, Mark	do	4	400
King, George	do	4	400
King, William	do	4	400
King, Isaac	do	4	400
Keefer, Samuel	Brockville	60	6000
Lamb, James	St. Catharines	58	5800
Laurie, Estate of James	do	3	300
Laurie, Robert	do	40	4000
Lockhart, K. F	Toronto	10	1000
Merrill, Estate of W. H., jun	St. Catharines	64	6400
Merritt, J. R	do	438	43800
Merritt, Chas.	St. Johns, N.B	42	4200
Merritt, J. P	St. Catharines	150	15000
Merritt, Mrs. Sarah	do	5	500
Merritt, Nehemiah	do	9	900
Merritt, Mrs. Janet Laing	Clifton, England	20	2000
Mack, Rev. F	St. Catharines	20	2000
Mack, Mrs. Catherine J	do	3	300
Mack, Estate of Mrs. Caroline	do	3	300
Mack, T., and C. J. Benson, Trustees	do	10	1000
Mack, T	do	10	1000
Morris, Edmund	Guelph	20	2000
Muir, Mrs. Eliza A	Port Huron	6	600
McCaughey, James	Ingersoll	10	1000
McDonald, Estate of Hon. J. S	Cornwall	22	2200
McFarland, Mrs. Amelia	Thorold	23	2300
McGiverin, W., Trustee	Hamilton	21	2100
do do	do	21	2100
do do	do	21	2100
do do	do	21	2100
McDonagh, John	Thorold	30	3000
McGlashan, J. F	Niagara Falls	7	700
McLean, Allan	Ingersoll	4	400
Oille, G. N	St. Catharines	5	500
Oille, Lucius S	do	19	1900
O'Neill, J.	Ingersoll	5	500
Oliver, Mrs. Malvina A	Louth	15	1500
Phœnix Insurance Company	Hartford, Connecticut	50	5000
Price, J. H., and N. Pawling, Trustees	Port Dalhousie	21	2100
Phelps, N., and O. J.	Merritton	50	5000
Reynolds, B. F.	St. Catharines	46	4600
Rannie, John	Allanburg	33	3300
Ransom, John Guy	Chippawa	10	1000
Robeson, Mrs. Eliza C	St. Catharines	16	1600
Ramsay, W. A	Ingersoll	5	500
Reynolds, Mrs. M. A.	St. Catharines	13	1300
Riorden, John	do	40	4000
Riorden, Charles	do	10	1000
Robb, Mrs. Julia A	Romeo, Michigan	11	1100
Secord, Miss M. A	Homer	3	300
Secord, Miss Georgina K	do	3	300
Street, Estate of T. C	Niagara Falls	210	21000
Sewell, Rev. Henry Doyle	Head Corn, Kent	34	3400
Smart, Mrs. C. S	Montreal	13	1300
Smith, W. R. B., and C. W , Trustees	London, England	20	2000
Stevenson, Miss C. M	St. Catharines	3	300

Niagara District Bank.—*Concluded*
(Banque du District de Niagara.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Sisters of St. Joseph	Toronto	4	400
Schooley, E. M	Ingersoll	10	1000
Thompson, Henry	Drummondville	40	4000
Tane, Rev. F	Brockville	4	400
Tillson, E. D	Ingersoll	30	3000
Tindall, Admiral L. J	London, England	50	5000
Wright, D. M	Cramahe	5	500
Woodruff, Estate of R	St. Davids	90	9000
Watt, T. H	Niagara	4	400
Watt, Miss Mary Georgina	do	1	100
Watt, Miss Julia Maria	do	1	100
Ward, Mrs. C. M., Administratrix	St. Catharines	3	300
Woodruff, R., and H. C	St. Davids	20	2000
White, David	Ingersoll	10	1000
White, Mrs. C. A	do	13	1300
Wilson, Charles	do	5	500
Wilson, Estate of Rev. George	Thorold	10	1000
Ward, Mrs. Teresa	Yorkville	6	600
Whatley, George	Niagara Falls	10	1000
Woodruff, W. H.	St. Davids	30	3000
Wilson, John Edwardes	St. Catharines	8	800
		3,682	$368,200

Certified. C. M. ARNOLD,
Cashier.

BANK OF HAMILTON.
(BANQUE DE HAMILTON.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Alcorn, Samuel	Yorkville	20
Ardagh, John A	Barrie	8
Ardagh, William D	do	10
Austin, James	Toronto	52
Austin, James, and R. H. Bethune, in trust	do	189
Baikier, John D	St. Thomas	10
Bain, Thomas	Strabane	5
Baker, Thomas	Hamilton	16
Baldwin, H. St. George	Toronto	5
Baldwin, William M	Uxbridge	10
Bancroft, James, in trust	Hamilton	25
Baxter, Thomas	Wellington Square	100
Bethune, Rev. C. J. S., Trustee	Port Hope	2
Blaikie & Alexander	Toronto	11

Bank of Hamilton.—*Continued.*
(Bank de Hamilton.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Blong, Jonathan	Doncaster	20
Blong, Henry	Toronto	25
Blong, Miss Maria	Chester	5
Blong, Robert	Toronto	50
Bond Brothers	Montreal	11
Boulton, Mrs. Emily	Cobourg	100
Boulton, G. D'Arcy	Toronto	2
British America Assurance Co	do	35
Brown, Adam	Hamilton	30
Browne, Edward	do	100
Browne, M. Wilson	do	15
Browne, M. Wilson, in trust	do	40
Bruce, Alexander	do	50
Buchan, David	Toronto	25
Buchanan, Wentwort hJ	Montreal	42
Buck, Alexis C	Caledonia	40
Burlanch, George B	Montreal	50
Burns, Robert	St. Stephen, N. B	10
Bush, Thomas	Hamilton	75
Calder, John	do	20
Campbell, Major D	Cobourg	24
Campbell, Paul	Toronto	5
Carcand, D	New Carlisle	2
Carnegie, Charles	Toronto	90
Cassels, Walter G	do	1
Cawthra, Mrs. Annie C	do	25
Cawthra, Henry	do	30
Chambers, Miss Adeliza	Winona	10
Clark, David	Toronto	25
Clarkson, Rev. John B	Woodstock	10
Cole, Nathaniel	Cobourg	3
Cook, Mrs. Louisa	Barrie	20
Cooke, William	Galt	25
Copp, Anthony	Hamilton	20
Corsan, Thomas, in trust	do	133
Coulson, Duncan	Montreal	70
Cowan, James M	Galt	15
Cowan, John	Oshawa	74
Craddock, Richard H	Dundas	12
Cramp, George B	Montreal	56
Crerar & Muir	Hamilton	20
Cruikshank, A. Scott	do	10
Currie, Rev. Hugh	Vanvlack	1
Currie, Mark	Prince Albert	10
Currie, Neil	Toronto	1
Davis, John H	Hamilton	20
Day, Thomas J	Guelph	10
DeCoverley, Charles R	Burford	12
Derome, Jean B	Quebec	12
Devine, Thomas	Toronto	47
Dewar, Plummer	Hamilton	50
Dillon, Mrs. Minerva M	Lausanne, Switzerland	25
Dillon, Col. Robert	do	6
Dyett, Charles G	Goderich	5
Easterbrook, Thomas	Wellington Square	20
Eastwood, John	Hamilton	40
Edson, Albert E	do	30
Eglauch, L	Montreal	10
Fahey, William	Toronto	10
Fergus, Rev. David	Scotland	20
Field, John C	Cobourg	10

Bank of Hamilton.—*Continued.*
(Banque de Hamilton.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.
Findlay, Wm. F	Hamilton	20
Fisher, David	Bowmanville	40
Flint, Mrs. Jane	Toronto	3
Fraser, Rev. Simon C	Thorold	10
Fuller, Ven. Archdeacon Thomas B	Toronto	50
Gardner, William, M. D	Montreal	5
Gariepy, A., in trust	do	10
Garrow, Thomas	Hamilton	1
Gates, Frederick W., and Adam Brown, in trust	do	28
Gillesby, William	do	5
Gilroy, Thomas	Montreal	20
Goering, J. William	Hamilton	50
Goode, Cephas	Toronto	20
Gordon, Arthur W	Hamilton	40
Gould, Joseph	Uxbridge	100
Gowan, James R	Barrie	30
Grasett, Charles B., Trustee	Newmarket	20
Guest, Francis	Toronto	15
Gurney, Charles	Hamilton	50
Gurney, Edward	do	100
Hagarty, Hon. J. Hawkins	Toronto	20
Hallen, George	Peterboro'	6
Halson, Christian	Hamilton	20
Hamilton, Mrs. Nancy	Uxbridge	10
Hancock, Joseph	Hamilton	20
Hardisty, Thomas	Montreal	19
Harris, William	Hamilton	25
Harvey, Alexander	do	50
Harvey, John	do	40
Hay, Alexander	Toronto	5
Hearle, William	Beamsville	10
Hendrie, William	Hamilton	50
Hespeler, Jacob	do	100
Higinbothan, Nathaniel	Guelph	10
Hincks, A. Stuart	Montreal	75
Hobbs, John	New York	20
Hogben, Henry	Toronto	10
Holden, John R	Hamilton	50
Hoskins, Richard A	Toronto	10
Hudson, Charles L., Executors of late	York	10
Hudson, Miss Maria	do	20
Hudson, Miss Mary Ann	do	20
Hunter, William	New Hamburg	20
Hyman, Edward	London	50
Innes, James	Guelph	10
Innes, William P	Simcoe	10
Jacques, John	Toronto	142
Jennings, Rev. Dr. John	do	25
Jones, Terence	Brantford	12
Jones, W. James	Bowmanville	30
Joseph, Messrs. J. G., & Co	Toronto	25
Kerns, William	Wellington Square	5
Kerr, Mrs. Elizabeth	Toronto	40
Kerr, J. Kirkpatrick	do	50
Kerr, J. Kirkpatrick, in trust	do	50
Kilnor, Miss C. G	Hamilton	20
King, Rev. John M	Toronto	5
King, Robert	Hamilton	10
Laing, James	Wellington Square	20
Lapp, Phillip	Uxbridge	10
Lamport, Henry	Vittoria	50

Bank of Hamilton.—*Continued.*
(Banque de Hamilton.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Leach, Hugh	Toronto	1
Lemon, Andrew	Guelph	30
Lesslie, John	Dundas	41
LeSueur, Mrs. Mary	Quebec	3
Lewis, George W	Toronto	30
Lewis, Miss Kate	do	25
Little, John	Hamilton	55
Livingstone, Mrs. Sarah	Listowel	20
Lyman, Frederick S	Montreal	70
Lyman, S. Jones, in trust	do	6
Magill, Charles	Hamilton	73
Magill, Henry	Winona	45
Martin, Edward	Hamilton	50
Massey, C. A	Newcastle	25
Maurice, Rev. R. R	Mount Forest	25
Mead, Joseph H	Toronto	25
Meikle, John H	Morrisburg	19
Melvin, Robert	Guelph	40
Meredith, John C	London	60
Metcalfe, James	Toronto	50
Michie James	do	27
Middleton, William	do	17
Mills, Executors late Samuel, in trust for minors	Hamilton	50
Mills, James H	do	25
Mitchell, Richard	Guelph	10
Moir, Robert N	Cannington	5
Moncreif, George	Petrolia	10
Moore, Mrs. Annie	Montreal	8
Moore, Dennis	Hamilton	120
Moore, Lyman	do	50
Morden, Wellington J	do	20
Morgan Brothers	do	10
Morison, John	Toronto	11
Morris, Edmund	Guelph	35
Muir, John	Hamilton	5
Mulholland, R	Cobourg	15
Munro, Colin	St. Thomas	50
Murray, Charles R., in trust	Hamilton	20
Murray, Charles R., in trust	do	275
Mustard, Alexander	Uxbridge	10
MacCallum, Archibald	Hamilton	10
Macdonald, John	Toronto	150
McDonald, Hon. D. A	Alexandria	50
McDougall, D. Lorn, in trust	Montreal	22
McDougall, D. Lorn, in trust	do	15
McDougall, D. Lorn, In trust	do	37
McDougall and Davidson	do	199
Macfie, D	London	20
MacGarvey, David H	Hamilton	30
MacKay, Joseph	Montreal	100
MacNab, John and Alexander Bruce	Hamilton	50
MacNider, Archibald, in trust	Montreal	100
MacTavish, Rev. John	Woodstock	20
McClellan, J. H	Oshawa	12
McGee, David	Toronto	20
McGregor, Peter	Keene	5
McInnes, Alexander	Hamilton	50
McInnes, Donald	do	352
McInnes, Donald, in trust	do	350
McInnes, Donald, in trust	do	50
McInnes, Executors, late Hugh	do	25

Bank of Hamilton.—*Continued.*
(Banque de Hamilton.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.).	Residence.	Shares. — (Actions.)
McKeand, Thomas K	Hamilton	10
McLaren, Henry	do	25
McLennan, Kenneth	do	10
McLeod, Miss Grace A	Woodstock	50
McLeod, William C	do	60
McMillan, William	Hamilton	10
McPhail, Robert	Toronto	10
McTavish, Miss Maria L	Colborne	8
McTavish, Miss Mary Emily	do	8
Nauton, Edward	Toronto	1
Nash, Frederick, in trust	Montreal	74
Nash Samuel	Hamilton	10
O'Reilly, Charles, M.D.	do	2
Osborne, James K	Brantford	10
Osborne, John B	Beamsville	50
Osborne, William	Galt	20
Osler, Britton B	Dundas	2
Osborne, James K., in trust	Brantford	10
Pank, Christopher W	Port Rowan	20
Papps, George, and R. A. Lucas, Trustees	Hamilton	40
Paterson, Peter	Toronto	50
Pearson, Matthew	do	10
Pedlar, George H	Oshawa	50
Pellatt & Osler	Toronto	12
Petrie, Alexander B	Guelph	20
Pettit William G	Wellington Square	17
Philp Rev. William	Waterdown	4
Philp, William, M.D	do	20
Plumb, Josiah B	Niagara	2
Porter, George	Bowmanville	30
Power, Richard	Barrie	10
Proctor, John	Hamilton	200
Richardson, Caroline A	do	5
Roach, George	do	100
Robinson, Christopher	Toronto	20
Robinson, Isaac	Eglington	4
Roche, John	Guelph	10
Rogers, Robert Z., and J. Charles, Executors	Grafton	4
Ross, Alexander J., Trustee	Toronto	50
Ross, Homer H	Perth	12
Rutherford, Edward H.	Toronto	50
Samuel, Thomas	Montreal	10
Scatcherd, Thomas	London	55
Scott, Charles J	Montreal	10
Seabrook, Sidney	Delaware	20
Shinnick, John	Montreal	10
Skinner, James A	Woodstock	101
Sieveright, Rev. James	Goderich	6
Simpson, George W	Montreal	20
Smart, John	do	22
Smith, James C	Hamilton	5
Snider, Robert	Odessa	15
Spittall, Mrs Ann, Executrix	Hall's Corners	20
Stammers, Samuel J	Toronto	7
Starnes, Hon. Henry, President, in trust	Montreal	100
Stayner, T. Sutherland	Toronto	50
Stephen, George	Montreal	87
Steven, Hugh S.	Port Elgin	8
Stewart, Andrew B	Montreal	20
Street, Richard P	Hamilton	10
Stuart, Charles	Montreal	10

Bank of Hamilton.—*Concluded.*
(Banque de Hamilton.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Stuart, Ernest	Montreal	19
Stuart, John	Hamilton	122
Sumpter, John	Bowmanville	5
Sutton, Mrs. Mary E	Invermay	30
Tait, William	Côte-de-Neiges	88
Thomson, Mrs. Kate	Hamilton	10
Thomson, T. M.	Toronto	50
Timlin, Rev. Michael	Cobourg	20
Todd, A. Thornton	Toronto	22
Toronto Savings Bank	do	102
Trotter, Mrs. Emily	Guelph	10
Tucker, Frederick N	Ottawa	5
Tuerk, Rev. Fred W	Berlin	20
Turner, James	Hamilton	130
Vankoughnet, Salter J., Trustee	Toronto	50
Veasey, George, Executor	Quebec	20
Veasey, Mrs. Sarah	do	10
Waddell, Samuel	Montreal	75
Waldie, John	Wellington Square	50
Waldie, John, in trust	do	10
Walker, James	Carluke	10
Walker, Robert	Toronto	20
Walker, Robert, Administrator	do	20
Watson, Archer G	do	3
Watson, James	Hamilton	20
Whateley, George	Perth	10
Whicher, John	Seneca	14
Wilson, Hon. Charles	Montreal	100
Windham, William	do	10
Wishart, Kenneth	Bullock's Corners	10
Wood, A. T	Hamilton	50
Wyatt, Mrs. Emma	do	8
Young & Co., William	Galt	20
		10,000

I hereby certify that the foregoing is a correct list of the Shareholders of the Bank of Hamilton, as appearing upon the books 20th February, 1875.

(Je certifie, par les présentes, que ce qui précède est une liste correcte des actionnaires de la banque de Hamilton, inscrits sur les livres, 20 février 1875.)

H. C. HAMMOND,
Cashier.

BANK OF HAMILTON,
HAMILTON, 23rd Feb., 1875.

ROYAL CANADIAN BANK.
(BANQUE ROYALE CANADIENNE.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Abbott, Jas. G	Bradford	30	1200
Abbott, Mrs. M. M	Montreal	5	200
Abell, John	Woodbridge	30	880
Adams, Richard	Woodstock	14	560
Adams, Wm., sen	do	6	240
Adams, Richard, Trustee for R. Adams, jun	do	1	40
Adams, Richard, Trustee for Wm. Adams, jun	do	1	40
Adams, Mrs. Maria Jane	Port Hope	15	600
Adams, Henry	Whitby	10	400
Adams, William	Montreal	125	5000
Adamson, James	Ottawa	15	600
Ahrens, Jacob Henry	Paris	15	600
Aiken, John	Mitchell, Stratford	10	400
Aitkin, Christina Elizabeth	Hamilton	10	400
Aikenhead, James	Clinton	1	40
Alford, William	Toronto	8	320
Aikins, Hon. J. C	do	15	600
Aikins, J A. M	do	4	160
Alexander, Alex	Whitby	10	400
Alexander, Miss Jerusha E	Princeton	9	360
Allan, Sir Hugh	Montreal	30	1200
Allen, John	Paris	10	400
Allchin, Samuel	Canning	5	200
Allen, W. F	Clarke	50	2000
Allen, William	Kingston	2	80
Allen, Paul L	Hamilton	37	1480
Allen, John	Newmarket	15	600
Allen, Thos. C	Toronto	25	1000
Allen, Rev. T. W	Millbrook	4	160
Allison, J. W	Port Perry	30	840
Anderson, Alex	Stratford	7	280
Anderson, Wm , jun	East Zorra	3	120
Anderson, William	do	6	240
Anderson, John	Woodstock	3	120
Anderson, William	Toronto	10	400
Ardah, W.D., M.P.P	Barrie	13	520
Armitage, John	Odessa	15	600
Armitage, Anne	do	6	240
Armstrong, James	Varna, Clinton	3	120
Arnold, William	West Oxford, Woodstock	3	120
Asselstine, Nicholas	Napanee	3	120
Auston, Rev. Henry	Lynn	9	360
Allen, Mrs. Laura T	Waterloo, Montreal, Q.	38	1520
Anderson, Rev. John	Tiverton	25	1000
Alexander, Mrs. Janet	Norval	30	1200
Arthurs, Wm., and James Austin, Trustees for E. E. Leys	do	3	120
Allen, Miss Sarah	Toronto	3	120
Anderson, Robert	Montreal	210	8400
do in trust	do	103	4120
Allen, Andrew do	do	26	1040
Allen, Rev. Daniel	Shakespeare	22	880
Allen, Andrew, in trust for W. H. Smith	do	15	600
do do Capt. F. Archer	do	23	920
Alienby, Fred. G	Galt	50	2000
Allen, Andrew, in trust for Capt. Aird	do	30	1200
do do do Watts	do	59	2360
do do do Stephen	do	12	480
Atkinson, John	Montreal	25	1000
Austin, Jas., and R. H. Bethune, in trust	do	772	30880
Augers, E	do	5	20

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Blakie & Alexander	Toronto	8	320
Brown, Phillip and Jas	do	6	240
Badden, Wm	East Zorra	36	1440
Bagwell, John (deceased)	Brampton	25	1000
Bagwell, Emily Louisa	Hamilton	4	160
Baird, Thomas	Brucefield, Clinton	1	40
Baird, John Stewart	Perth	2	80
Bailie, John	Toronto	60	2400
Baker, G. P., in trust	Ottawa	3	120
Baker, A. G	Summerstown	125	5000
Baldwin, W. M	Uxbridge	25	1000
Ballantyne, Robert	Stratford	7	280
Ballantyne, Robert, sen	do	9	360
Ballingal, David	Paris	25	1000
Barber, William	Streetsville	100	4000
Barber Bros	do	5	200
Barber, Mrs. Elizabeth	do	3	120
Barber, Robert, jun	do	5	200
Barber, Jos	Georgetown	52	2080
Barclay, Rev. John	Toronto	10	400
Barron, Harriet Sarah	Gore's Landing, Rice Lake	12	480
Barton, David	Downie, Stratford	16	640
Bastian, Thomas	Montreal	25	1000
Baxter, Mrs. Susannah	Norval	5	200
Baxter, Mrs. Mary	Peterboro'	30	1200
Beatty & Son	Thorold	60	2400
Bell, Michael Horatio	Perth	30	1200
Bell, William	Rodgerville, Clinton	5	200
Bellairs, Walter Geo., (deceased)	Causafiscal	50	2000
Bellmare, Thos	Bowmanville	4	160
Benson, P. M., (deceased)	Portsmouth	60	2400
Bently, John	Newmarket	7	280
Best, John	Orono	50	2000
Beswick, Richard	Lacolle, Q	50	2000
Bartlett, Geo. R	Montreal	17	680
Bickle, John	Woodstock	15	600
Biddlecome, Joseph	Clinton	32	1280
Bidwell, Miss Louisa	Colborne	5	200
Bidwell, Miss Eliza	do	6	240
Bigelow, Silas	Lindsay	25	1000
Bigelow, Obadiah	do	25	1000
Biggins, James	Clinton	4	160
Biggins, W. J	do	2	80
Bissett, Mrs. Jane	Montreal	20	800
Blain, Richard	Galt	10	400
Blain, Mrs. Margaret	do	60	2400
Bleakley, Francis	Bowmanville	40	1600
Blong, Henry	Doncaster	63	2520
Bogart, Joseph	Newmarket	7	280
Bogert, Anastasia	Brockville	15	600
Bonthron, James	Rodgerville, Clinton	1	40
Bolton, Maria	Bolton	22	880
Boulton, Emily	Cobourg	50	2000
Bowditch, George	Woodstock	5	200
Bowen, Hiram	Newcastle	6	240
Bowes, Emily Alice	Hamilton	25	1000
Boyce, James, (deceased)	Bowmanville	20	800
Boyd, John	Niagara	25	1000
Boyd, Grandison	Chatham	9	360
Boyd, Mrs. Janet, (David Walker, Attorney, City)	Glasgow	12	480
Brady, W. H	Montreal	30	1200

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Braithwait, Jos	Henrysburg, Montreal	10	400
Brand, Daniel, dec	Port Hope	2	80
Bradburn, Thomas	Peterboro'	25	1000
Breden, John.	Kingston	90	3600
Briggs, Thomas, dec	Toronto	3	120
Brown & McArthur	Almonte	130	5200
Brown, Homer P.	Woodstock	15	600
Brownlow, Thomas	Toronto	30	1200
Byfield, Francis	Mohawk	16	640
Buckingham, William	Stratford	15	600
Budden, George	Toronto	35	1400
Bull, Richard	Montreal	25	1000
Buell, H. N	Toronto	7	208
Burden, Samuel	Bowmanville	5	200
Burgess, John J.	Burgessville, Woodstock	7	280
Burgess, Mrs. Nancy	do do	7	280
Burland, George B	Montreal	250	10000
Burnham, Rev. Mark	Ashburnham	33	1320
Baines, W. J.	Toronto	137	5480
Burns, John M.	Hamilton	15	600
Burns, John, in trust	Toronto	25	1000
Burrell, Christian, Trustee for Mrs. H. Figg	Stanley Mills	30	1200
Burrell, Christian, in trust	do	15	60
Burritt, H. O	Ottawa	425	17000
Burwell, L.	Port Burwell	25	1000
Bogart, Rev. David F.	Napanee	25	1000
Brodie, Robert	Quebec	50	2000
Bowen, Margaret E	Newcastle	2	80
Birss, Miss Mary	Montreal	9	252
Bain, Mrs. Martha L.	Cobourg	7	280
Blain, Capt. Isaac, Trustee	Yeoman, Halton	4	160
Bridges, William Wilson Somerset	Shanty Bay	0	0
Baldwin, James B.	Toronto	12	480
Bate, Maria Bella	do	13	520
Bate, Mary Harriet	do	13	520
Burns, J. M., Trustee	Hamilton	5	200
Bryant, Ann Harriet	Toronto	25	1000
Bender, Mrs. Jane	Quebec	25	1000
Brennan, Mrs. Johanna	Montreal	30	1200
Barrett, William M. B	Tunbridge Wells, England.	75	3000
Benny, Robert	Montreal	4	160
Brock, Stuart	Hawkesbury Mills	13	520
Bourbonnière, Mrs. E	Montreal	31	1240
Brown, Alfred	do	400	16000
Bender, Albert	Montgomery	5	200
Burrage, Elizabeth	Montreal	25	1000
Bird, John S.	Wivilescombe, Somerset, England	152	6080
Badden, Francis	East Zorra	8	320
Banden, Joseph	Montreal	50	2000
Beaudry, Louis	do	75	3000
Bond, John B., in trust for Mrs. E. Bond	St. Johns, Newfoundland	230	9200
Black, Andrew	Cobourg	3	120
Baker, John W	Osnabruck, Wales P. O.	70	2800
Burwash, Albert	St. Andrews	10	400
Bethune, A. R., in trust	Montreal	25	1000
Buchan, David	Toronto	63	2520
Burrage, Miss Maria S	Montreal	2	80
Black, Miss Christina	Cobourg	7	280
Black, Miss Mary	do	7	280
Boyd, W. T.	Toronto	41	1640

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Brochie, Charles	Quebec	25	1000
Bailey, James	Montreal	20	800
Baker, Miss Fanny A.	Hamilton	15	600
Boswell, A. R., Trustee	Toronto	6	240
Buchan, Lawrence	do	2	80
Caldwell, Samuel	Auburn Clinton	4	160
Callender, Scott & Co	Clinton	6	240
Callum, Donald	Logierait	18	720
Cambie, Henry John	Ottawa	39	1560
Cameron, Alex	Portsmouth	7	280
Cameron, William	Peterboro'	3	120
Cameron, Charles	do	4	160
Cameron, James	Whitby	3	120
Cameron, Margaret	Stratford	3	120
Cameron, Hon. M. C.	Toronto	1	40
Cameron, Rev. Duncan	Lucknow	25	1000
Campbell, D.	Cobourg	240	9600
Campbell, James	Peterboro'	46	1840
Campbell, Henrietta	St. Hilaire, Montreal	20	800
Campbell, Hon. Alex.	Toronto	500	20000
Cantelon, William	Holmesville, Clinton	2	80
Cardno, Alex	Seaforth	10	400
Carling, Isaac	Exeter, Clinton	2	80
Carmichael, Rev. James	Laskey	6	240
Carpenter, A. B.	Cobourg	30	1200
Carr, John	Woodstock	3	120
Carter, L. G.	Port Colborne	9	360
Case, George	Seaforth	23	920
Cawthra, Joseph	Newmarket	82	3280
Chambers, William	East Oxford, Woodstock	6	240
Cayley, Hon. William	Toronto	35	1400
Cayley, John	do	125	5000
Chambers, Philip	Caledon	20	800
Chance, Mrs. Harriet	Guelph	40	1600
Chipman, R. J. W., in trust	Toronto	5	200
Charlebois, H.	Montreal	50	2000
Chester, George	Scarboro'	28	1120
Choate, Nathan	Port Hope	15	600
Chisholm, A. T.	Toronto	25	1000
Christie, James, dec.	do	18	720
Christie, William	do	12	480
Clark, Daniel, M.D	Princeton, Woodstock	3	120
Clark, David	Toronto	87	3480
Clark, Thomas J.	Woodstock	48	1920
Cleghorn, J. P.	Montreal	38	1520
Clemens, William	Tyrone	37	1480
Clemens, A. and J.	Hespeler, Galt	40	1600
Clemensha, John	South Monaghan	24	960
Clement, Theo. B.	Peterboro'	30	1200
Clements, Leonard	Kingston	7	280
Close, P. G.	Toronto	73	2920
Clubine, John	Newmarket	7	280
Clump, Cornelius	Paris	15	600
Cody, Benjamin	Holland Landing	33	1320
Cockburn, Robert	Campbellford	60	2400
Cole, John	Hampton	4	160
Cole, H. W., M.D	Clinton	12	480
Coleman, Mrs. A.	Port Colborne	3	120
Coleman, T. T., M.D	Seaforth	6	240
Collins, Joseph W.	Newmarket	6	240
Collins, Richard	Whitby	20	800

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Connine, Mrs. Honora	Peterboro'	17	680
Comstock, Aaron	do	3	120
Connin, Mrs. Anna F. B.	do	5	200
Conroy, Patrick	Kingston	15	600
Cook, Adam	Clinton	1	40
Cook, Louisa	Barrie	35	1400
Clegg, Miss L. E.	Compton	7	280
Cooke, William	Galt	50	2000
Cooper, George A.	Clinton	1	40
Corby, L. R	Seaforth	15	600
Cornee, Jean	Montreal	8	320
Core, William	Clinton	1	40
Cornor, Edward	Toronto	109	4360
Cottle, Thomas J	Woodstock	15	600
Cottle, Thomas J., Trustee	do	12	480
Couch, James H.	Ayr, Galt	10	400
Courtice, Thomas	Prince Albert	15	600
Cowan, Agnes R.	Galt	6	240
Cowan, David	Toronto	11	440
Cowrie, William	Montreal	200	8000
Coyle, Rev. Bernard	Downeyville	20	800
Craig, John	Woodstock	5	200
Cranston, Alex	Cedar Creek, Galt	20	800
Crawford, John	Toronto	102	4080
Crerar, James	Shakespeare, Stratford	15	600
Crerar, Alex. A.	Stratford	4	160
Crispo, Francis, in trust	Montreal	40	1600
Croskery, Mary	Perth	12	480
Crowther, James	Toronto	847	33880
Cryderman, James	Hampton	15	600
Cuddie, Thomas	Perth	37	1480
Corson, Thomas, in trust	Hamilton	75	3000
Currie, Rev. Hugh	Vanvlack	8	320
Currie, Mark	Port Perry	10	400
Cuvillier, Maurice, Agent for Mrs. A. P. Nowlan.	Montreal	15	600
Cresser, Mrs. Lavinia	Camden East	3	120
Casselman, H. M.	Montreal Registry, Edwardsburg	36	1440
Crerar, Alex	N.E. Hope, Stratford	4	160
Croft, Henry H., Prof	Yorkville City	49	1960
Caverhill, Thomas	Montreal	61	2440
Campbell, William	Keene	10	400
Clerk, Alexander	Montreal	75	3000
Coursol, C. J	do	20	800
Colquhoun, William	Dickinson's Landing	22	880
Conner, D S	Montreal	47	1880
Chappell, Elisha	Newmarket	12	480
Cameron, John	Peterboro'	6	240
Cleverdon, W. F	Toronto	82	3280
Croil, James, Trust for Temp. Board, Church of Scotland	Montreal	30	1200
Croil, James	do	32	1280
Cowan, James	Galt	45	1800
Cottle, Letitia Philips, Trustee for J. P. Cottle	Woodstock	16	640
Cottle, Letitia Philips, Trustee for G. M. Cottle	do	8	320
Clement, Israel	Lachine	50	2000
Cottle, L. P.	Woodstock	16	640
Cherry, Robert	Bowmanville	13	520
Cummer, Rebecca Elizabeth	Burlington, near Hamilton.	37	1480
Campbell, R. A., Cashier in trust	Montreal	187	7480
Cassels, W. G.	Toronto	60	2400

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Christian, Galt & Co	Montreal	150	6000
Crawford, W. G., Trust for W. and Margaret Crawford	Hamilton	2	32
Cochrane, S. H	Whitby	12	48
Dainty, J	Cobourg	22	880
Darling Robert	Peterboro'	12	480
Darling, David	Montreal	30	1200
Darlington, W. D	Toronto	1	40
Davidson, C. H	Beaverton	3	120
Davies, Rev. John	Philipsburg, Q	10	400
Davison, Roderick	Quebec	5	200
Dawes, Clement	Whitby	21	840
Dawes, Jas. P., sen	Lachine	46	1840
Dawson, William	South Zorra, Woodstock	7	280
Desjardin, Emilie	Montreal	8	320
Dennistown, Robert Hamilton	Peterboro'	7	280
Dickson, Archd	Goderich	15	600
Dickson, Jane	do	36	1440
Dickson, John M	Paris	5	200
Dilling, Andrew	Bowmanville	15	600
Dinning, Jas. A	Quebec	3	120
Dinning, Henry	do	3	120
Dinning, Mrs. Etta	do	12	480
Dinning, Henry, Trustee for L. C. D	do	8	320
Dinning Henry, Trustee for Florence D	do	12	480
Dixon, Robert	Port Union	30	1200
Dixon, Geo. G	Sherbrooke	32	1280
Dodd, Edward	Port Hope	30	1200
Doherty, Patrick	Montreal	60	2400
Donaldson, Wm	Woodstock	3	84
Donnelly, Jas	Montreal	15	600
Douglass, Miss Elizabeth	do	8	320
Dow, Thomas, Manager	Whitby	52	2080
Downey, Thomas	Seaforth	15	600
Downey, John	Toronto	50	2000
Dryden, Andrew	Galt	2	80
Drake, Prince Edward	Belle Ewart	70	2800
Dudley, Walter (deceased)	Newmarket	15	600
Dumble, John H	Cobourg	155	4220
Dunkley, Wm	Whitby	7	280
Durand, Jas. (deceased)	Kingston	5	200
Dupeau, Jane Ann	Toronto	80	3200
Dumble, Mrs. Hester Ann	Cobourg	6	240
Derome, J. B	Quebec	8	320
Dawes, J. P., jun	Montreal	25	1000
Draper, Frank C	Toronto	68	2720
Dewar, Plummer	Hamilton	20	800
Dawes, T. A., jun	Lachine	25	1000
Dawes, Thos. A	Montreal	100	4000
Dawes, Thos. A., Trustee	do	25	1000
Dawes, Andrew J	do	50	2000
Draper, Frank C., and Frederick Wm. Barron	Gore's Landing	12	480
Desautels, J	Montreal	25	1000
Davison, Wm	Toronto	100	4000
DeFoe, D. M., Trustee	do	38	1520
O'Donnell, M	do	80	3200
Earle, H	Montreal	170	6800
Eastland, Wm	Peterboro'	25	1000
Eastland, Mrs. Harriet	do	3	120
Eddy, C. M. (deceased)	Orono	10	400
Eddy, Jas. T	Newcastle	7	280

Royal Canadien Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Edwards, Richard	Manilla	80	3200
Elliott, Thomas	Chateauguay	75	3000
Elliott, Thomas	Hampton	3	120
Elliott, J. M	Kingston	30	1200
Ellis, Alfred Ernest	Toronto	3	120
Elliott, John (deceased)	Woodbridge	30	1200
Ellis, Francis	Brantford	75	3000
English, Andrew	Rondeau, Chatham	10	400
Evans, Rev. Ephraim	Muncey	21	840
Evans, Andrew	Seaforth	20	800
Eves, Mrs. Jane	Newmarket	17	680
Everson, Robert	Bowmanville	30	1200
Eyre, Wm. H	Cobourg	45	1800
Ewing, S. H	Montreal	150	5400
Egan, Anne M	do	100	4000
Elwell, W. R. G	London, England	48	1920
Erlandson, E	Port Hope	16	640
Evans, P. D	Montreal	5	200
Falconbridge, J. K., Trustee	Bradford	25	1000
Fanson, Jonathan	Clay Center, Kansas	25	1000
Fawkes, Shadrach	Toronto	11	440
Ferguson, Archd	do	25	1000
Ferguson, John	Galt	15	600
Ferguson, John S	Montreal	11	440
Ferrier, John	Perth	2	80
Field, J.F., and Ann Clark, Trustee for Mr. M.E. Torrance	Toronto	48	1920
Ferris, Jas., and Jas. P. Dawes, jun., Executors of S. J. Ferris	Lachine	34	1360
Finkle, Janet	Woodstock	2	80
Fisher, Michael	Concord	2	80
Fisher, John	Stratford	15	600
Fisher, Eliza Jane	Burlington	20	800
Fleming, James	Toronto	90	3600
Fleming, John	Haydon	25	1000
Flintoff, Andrew	Clinton	1	40
Flukes, J	Cartwright	2	80
Flumerfelt, Wm	Toronto	13	520
Foley, Matthew	Montreal	25	1000
Forbes, John C	Stratford	4	160
Ford, Miss Elizabeth	Holmesville, Clinton	8	320
Forrest, Geo	Embro	7	224
Forster, Wm	Brampton	30	1200
Foster, Robert	Sonya	10	400
Foster, John	Malton	18	720
Foster, Geo. K	Richmond, Montreal	30	1200
Fitzgerald, Lieut. L. C. K	Quebec	26	1040
Fowler, Francis, sen	Harpurhay, Seaforth	4	160
Fraser, Joseph	Stratford	6	240
Franklin, Bennett	Streetsville	50	2000
Fraser, James	Stratford	15	600
Fraser, Hon. C. F	Brockville	25	1000
Fraser, John A	Stratford	3	120
Fraser, Duncan	do	1	40
Freeman, Manuel	Princeton, Woodstock	15	600
Freer, Ann, in trust	Quebec	3	120
Freer, Ann	do	1	40
Furniss, Edmund L	Toronto	25	1000
Frothingham, Geo. Henry	Montreal	30	1200
Furniss, Mrs. L. P., Trustee	do	50	2000
French, Frederick John	Prescott	15	600

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Ferris, James M	Montreal	4	160
Fahey, William	do	3	120
Fraser, John J	do	25	1000
Fraser, Duncan	do	10	400
Futvoye, Catharine Hedwidge, (Major Geo.)	St. Johns, Q	12	480
Gairdner, R. H	Bayfield	2	80
Galbraith, David	Toronto	100	4000
Gamble, N. Allan	do	10	400
Gamble, Mrs. Maria	Streetsville	10	400
Garbutt, W	Woodstock	1	40
Gardner & Rose	do	7	244
Gaskin, R. (deceased)	Kingston	6	240
George, Joseph	do	4	160
Gibb, John S	Cashmere, Chatham	10	400
Gibson, David	Kingston	4	160
Gibson, John	Bowmanville	10	400
Gibson & King	Whitby	30	1200
Gill, John Gregor	Detroit	7	280
Gillespie, James	Innerkip, Woodstock	7	280
Gillespie, J. B.	St. Catharines	6	240
Ginn, John	Cartwright	5	200
Ginty, John	Toronto	75	3000
Goldie, David	Ayr, Galt	135	5400
Goodall, James	Toronto	36	1440
Good, Cephas	do	50	2000
Gordon, Adam	Woodstock	10	400
Gordon, George	do	3	120
Gordon, Rev. Daniel M	Ottawa	50	2000
Goold, Joseph	Uxbridge	303	12120
Goodeloch, Thomas	Seaforth	60	2400
Graham, Robert	Paris	2	80
Graham, Mrs. Florina	Montreal	30	1200
Graham, George, Trustee for R. A. Cummins	Brampton	4	160
Grand, Jos. & Jos. Wm., in trust	Toronto	20	800
Grant, Thomas	Woodstock	4	160
Grasett, Florence (wife of C. B.)	Newmarket	12	480
Gravel, J. A., in trust	Montreal	50	2000
Green, Rev. Anson	Toronto	25	1000
Green, George	Brampton	15	600
Green, C. H	Toronto	5	200
Green, George A.	Montreal	180	7200
Greenwood, H. & G	Grafton	30	1200
Grig, George	Toronto	100	4000
Grig, Rev. Patrick	Orchardville	15	600
Grey, William	Woodstock	9	360
Griffin, James	Montreal	50	2000
Grist, Henry	Ottawa	100	4000
Griggisberg, Frederick	Galt	20	800
Gunn, Robert J	Whitby	10	400
Gunn, Henry Jardine	Clifton	7	280
Gurney, Mrs. Sarah	Mayfair	3	120
Grey, Thomas	Prescott	8	320
Gwatkin, R. C.	Toronto	2	80
Green, A., acting agent in trust	do	391	15640
Gunn, Alexander	Kingston	29	1160
Grasett, Rev. H. J. & Edmd. Baldwin, Trustees	Toronto	3	120
Gladman, Joseph	Port Hope	72	2880
Gariefy, Mrs. Rosalie	Montreal	15	600
Gordon, Rev. D.	Harrington, Stratford	10	400
Gladman, Jos., in trust	Port Hope	5	200
Gamble, George	Schomburg	10	400

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Gubbins, A. M	Montreal	21	840
Gravel, J. A.	do	50	2000
Gentleman, Frederick	Toronto	5	200
Grant, Alex	Stratford	2	8
Hadwin, M	Teeswater	4	160
Hallen, George	Peterboro'	15	600
Haldane, James	Montreal	50	2000
Halse, Mrs. Isabella	Toronto	50	2000
Hall, Jane Gifford	Peterboro'	15	600
Ham, John D	Newburg	93	3720
Ham, Mrs. Josephine	do	6	240
Hall, James	Peterboro'	10	400
Hamilton, Blair Skiffington	Toronto	100	4000
Hamilton, Wm. & Son	do	100	4000
Hamilton, Hon. John	Montreal	175	7000
Hamilton, Robert, in trust	Quebec	130	5200
Hand, Thomas	Perth	6	240
Harding, George	Toronto	20	800
Harnden, Ralph	Raglan	2	80
Harris, Arthur B	Credit, P.O	17	680
Harrison, Adam	Clarke	18	720
Harrison, Mrs. Mary Ann	do	18	720
Harrison, George	Aurora	46	1840
Harrison, George	Drumbo, Woodstock	4	160
Harvey, Arthur	Toronto	1	40
Hay, James	Woodstock	10	400
Hay, M. (deceased)	Port Hope	1	40
Hay, Peter	Galt	12	480
Hay, Margaret	Woodstock	5	200
Haynes, D. Curtiss	St. Catharines	30	1200
Helm, John, jun	Port Hope	15	600
Henderson, James	New Glasgow, Montreal	10	400
Hepburn, Alexander	Stratford	2	80
Hersee, William	Woodstock	37	1480
Heward, Stephen, trustee	Toronto	76	3040
Hilton, G. A	Stratford	20	800
Hilton, John F	Montreal	15	600
Hird James	Athens, P.O.	3	120
Hobson, C. G	Montreal	5	200
Hogaboom, George R.	Newmarket	7	280
Hogan, J. H.	Hamilton	30	840
Hollands, F	Mitchell, Stratford	15	600
Holland, Charles, manager in trust	Oshawa	20	800
Holmes, John	Holmesville, Clinton	3	120
Holmes, Samuel J. (deceased)	do do	4	160
Holmes, Miss Jessie	Woodstock	1	40
Holmes, James J.	do	4	160
Hood, John Drewcatt	do	30	1200
Horne, Mrs. A. M. G.	Stratford	30	1200
Horne, George	Manilla	30	1200
Horsey, H. H	Kingston	25	1000
Hossie, John	Stratford	4	160
Hovey, James	Enniskillen	6	240
Howden, John	Columbus	4	160
Howden, Richard (deceased)	Raglan	2	8
Howell, Isaac L	Paris	30	1200
Hunt, Robert, jun	Kippen, Clinton	18	720
Hutton, J. P.	Brampton	10	400
Hyde, D. J.	Stratford	33	1320
Hart, John S	Perth	3	120
Hibbert, Jane, Trustee	Bowmanville	48	1920

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Harris, James Beveridge	Credit, P.O	18	720
Hebert, Hector	Montreal	90	3600
Ham, Mrs. Eliza A. E	Whitby	53	1670
Hayunga, Mrs. Elizabeth	Morrisburg	25	1000
Hazlewood, Samuel	Brockville	30	1200
Hagar, John	Montreal	25	1000
Hagar, Charles	do	25	1000
Hagar, Edward	do	30	1200
Hammond, Mrs. Janet	do	13	520
Hickey, Mrs. R. J	do	8	320
Hayden, Mrs. Eliza	Cobourg	25	1000
Harnet, Delina	Montreal	1	40
Hayes, Mary	Seaforth	19	400
Hodgson, Mrs. Ann	Mount Pleasant	10	400
Harkinson, Mary Ann	Montreal	5	200
Henry, Mrs. Almira & Mrs. Mary Turek	Port Hope	5	200
Hayunga, B. H	Morrisburg	15	600
Haldane, B., Manager Dis. West. Assurance Co.	Toronto	625	25000
Howse, William	do	35	1400
Hunter, Mrs. Isabella	Montreal	25	1000
Hince, Baines & Co	Toronto	6	240
Hinds, Rev. R. W	Cookstown	10	400
Hamilton, George William	Montreal	50	2000
Hutchison, John B.	do	5	200
Hamilton, R. C	do	50	2000
Hobson, Miss M. B.	do	25	1000
Houghton, Aaron	do	30	1200
Hamilton, James	do	15	600
Henderson, Wllliam	do	10	40
Henderson, D. H	do	10	40
Idler, Ernest	do	30	1200
Imrie, Thomas.	do	26	1040
Inglis, Rev. W	Toronto	4	160
Ingram, Absalom	Ashburnham	4	160
Inwood, Joshua	Clinton	2	80
Irwin, Jared, deceased	Newmarket	63	2520
Irwin, Samuel	Lindsay	25	1000
Irwin, Edward P	Newmarket	50	2000
Impett, Richard	Woodstock	3	120
Jackson, William	Little Britain	1	40
Jackson, Joseph	Montreal	75	3000
Jacobs, Miss Louisa M.	Clarke	14	560
Jenkins, William	Clinton	34	1360
Jewell, Rev. David	Quebec	10	400
Johns, Joseph	Stratford	3	120
Johnson, John	Petrolea	15	600
Reynolds, Mrs. E. M. (*née* Johnston)	Oakville	10	400
Johnston, Nathaniel	Seaforth (Tuckersmith)	50	2000
Jones, Thomas J	St. Catharines	15	600
Jones, Mrs. Susannah	do	7	280
Jones, Robert	Stratford	5	20
Jones, John	Balsam	5	200
Jones, Albert	Prescott	4	160
Jones, William J	Bowmanville	5	200
Jones, E. C.	Toronto	60	1680
Jones, Henry John	do	94	3760
Jones, Clarkson	do	47	296
Jones, Rev. William	do	68	2208
Johnston, John	Pefferlaw	15	600
Joseph, J. H	Montreal	40	1600
Jarvis, Frederick Star	Stratford	3	120

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Jones, Edwin	Quebec	150	6000
Jones, Mrs. Mary Little	Prescott	10	400
Johnstone, James H	St. Andrews, Q.	13	520
Joubert, Leon	Terrebonne	87	3480
Jones, Clarkson	Toronto	29	1160
Jackson, M. B.	do	100	4000
Joyce, Selina Fenton	Waterford	10	400
Jarvis, Miss Julia E	Toronto	1	40
Jones, Edward C., in trust for M. G. J	do	50	2000
Jones, Beverly	do	2	80
Joseph, Henry A	do	30	1200
Jones, William J., M.D	Prescott	26	1040
Joseph, J. H.	Montreal	550	22000
Jones, C., and J. O. Heward, Trustees	Toronto	35	560
Kastner, John	Stratford	3	120
Kauffman, Allan	Plattsville	3	120
Keachie, William, deceased	Galt	20	800
Keele, Mary A., and Elizabeth Anne	Toronto	29	1160
Kennedy, William	Warkworth	3	120
Kennedy, Angus	Galt	3	120
Kennedy, Miss Jessie F.	Toronto	15	600
Kerr, William	Caintown	20	800
Kerr, Mrs. Eleanor	do	25	1000
Kerr, George Chatham, deceased	Miramichi, N.B.	60	2400
Keterson, Joseph	Mitchell, Stratford	100	4000
Kidd, Thomas	Seaforth	20	800
Kidd, Joseph Carronbrook	do	60	2400
Kidner, James F.	Montreal	25	1000
King, Rev. John M.	Toronto	18	720
King, Thomas D.	Cooksville	8	320
King, Charles, sen., deceased	Brampton	50	2000
Kinnear, John	Springville	6	240
Kneith, Joseph	Stratford	15	600
Knox, Alexander	Oshawa	11	440
Kerr, John, and William Hamilton, jun., Trustees	Toronto	27	1080
Kerr, J. K.	do	51	2040
Kerr, J. K., Trustee	do	39	1560
Kelly, John	Carillon	80	3200
Kirkpatrick, John C.	Goderich	30	1200
Knapp, Annie	Montreal	50	2000
King Bros.	Whitby	41	328
Lafricain, George	Montreal	30	1200
Laidlaw, Douglass	Toronto	35	1400
Laing, Rev. John	Dundas	25	1000
Laidlaw, James	Clinton	1	40
Lamport, Henry	Vittoria	20	800
Lane, William	Thornhill	25	1000
Langmaid, Joseph, jun.	Taunton	10	400
Langley, Henry	Toronto	60	2400
Laplante, N. T.	Peterboro'	7	280
Lapum, J. N.	Centreville	4	160
Larmouth, Mary	Montreal	15	600
Lavell, Rev. Charles	Stratford	12	480
Lawrence, G. W.	do	20	800
Laycock, George	Clinton	12	480
Layfield, Miss Agnes	Quebec	10	400
Leflar, Mrs. Eliza A.	Brampton	40	1600
Leishman, Miss Angelina M.	Montreal	4	160
Leslie, George	Glenwilliam	10	400
Lester, William	Montreal	2	80
Lap, Helen E., in trust	Toronto	1	40

Royal Canadian Bank —*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Lindsay, Miss Helena	Woodstock	39	1560
Little, James	Glenmorris	24	960
Little, Mary Ann	Woodstock	8	320
Lockhart, James	do	3	120
Lockwood, J. J	Newburgh	2	80
Logan, Miss Elizabeth	Lucan	3	120
Logie, Rev. John	Rodgerville, Clinton	31	1240
Londsborough, Robert	Harpurhay, do	9	360
Lowery, Mrs. Maria	Millbrook	4	160
Leitch, James	Toronto	11	440
Lundy, Mrs. Margaret	Peterboro'	261	10440
Lusignan, Victoria	Montreal	10	400
Luty, Morris C	Galt	17	680
Lyman Henry	Scotland, Ont	7	280
L'Heureux, Henri	Montreal	5	200
Lusignan, J. E	do	5	200
Langlois, C. B	Quebec	2	80
Leith, Alexander	Toronto	48	1920
Laing, Murdoch	Montreal	62	2480
Lèmieux, Narcisse	Quebec	75	3000
Loyd, George A	Toronto	1	40
Labadell, Nicholas	Montreal	7	280
Laird, Rev. John G	Owen Sound	7	280
Lloyd, Mrs. Caroline J. E	Montreal	10	400
Leonard, Mrs. Hannah	Dixie	1	40
Lamontagne, L. J	Montreal	25	1000
Lodge, Henry, Mayor	Metapedia	20	800
Lawson, Edward	Montague, N. S	52	2080
Magrath, Chas	Toronto	3	120
Mair, Jas	Ottawa	4	160
Major, Wm	Whitevale	15	600
Manning, Alex	Toronto	150	4200
Martin, Richard	Hamilton	22	880
Martin Jonathan	Beachville	15	600
Mason, Jas., in trust	....	....	....
Matheson, Donald	Embro	15	600
Murphy, Jeremiah	Cork, Ireland	25	1000
Medcalfe, F. H	Toronto	20	800
Meighen, A	Perth	10	400
Meikle, J. H	Morrisburgh	35	1400
Merkley, Geo. M	do	15	600
Merrick Bros.	Toronto	10	400
Metcalfe, Jas	do	217	8680
Metcalfe, John	Shanty Bay	4	160
Metherell, Samuel	Little Britain	1	40
Mickleborough, Joseph	Galt	5	200
Middleton, Chas. G	Clinton	1	40
Milburn, Thos. W	Peterboro'	30	1200
Meighen, Janet	Perth	10	400
Millard, Rev. Wm	Toronto	20	800
Miller, Thomas	Stratford	5	200
Miller, Mrs. Letitia	Keene	3	120
Milligan, Margaret	Clarke	30	1200
Mills, James, sen	St. Catharines	15	600
Milson, Ebenezer	Port Hope	12	480
Mitchell, David	Hilbert, Stratford	6	240
Mitchell, Annie	Perth	1	40
Mitchell, John	Lakeville, Livingstone Co., N.Y	12	480
Mitchell, James	Eglington	15	600
Mitchell, Jacob	Clarke	20	800

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Moir, Robt. N	Cannington	5	200
Moore, Charlotte E., Trustee	Montreal	2	80
Moore, Charlotte E., Trustee	do	42	1680
Moorehouse, Henry	Perth	15	600
Morgan, James	Woburn	45	1800
Moricy, P	Montreal	35	1400
Morison, John	Woodville	6	240
Morison, John	Toronto	37	1480
Morley, Henry	Holmesville, Clinton	30	1200
Morton, Robert	Brantford	4	160
Morton, Alex	Ayr, Galt	6	240
Mowat, Wm. Geo	Stratford	2	80
Mowat, William	do	77	1320
Mowat, Mrs. Jane	do	2	80
Mudie, Wm	Portsmouth	2	80
Myrand, Leon H	Quebec	12	480
Mulholland, John	Cobourg	16	640
Mulholland, Edward James	do	10	400
Munro, Daniel	Montreal	150	6000
Mulholland, Thomas	Toronto	3	120
Mullen & Co., J. & E.	Montreal	10	400
Mulvey, John	Toronto	10	400
Munro, James	Thorold	30	840
Murphy, Alexander	Montreal	35	1400
Munro, Timothy	Epsom	7	280
Murdoch, Miss Marian	Toronto	24	960
Murphy, Rev. Jas	Farrowbrook, Seaforth	15	600
Murphy, Daniel	Carillon	25	1000
Mussen, Fred. E	Montreal	3	120
Mussen, Thomas	do	100	4000
Mutton, S. S	Toronto	5	200
Mead, Jos. H	do	18	720
Morrison, John	Montreal	55	2200
Mills, Thos., Trustee for W. Maynard and wife	Woodstock	50	2000
Marett, Frederick	Montreal	12	480
Michie, Jas., in trust	Toronto	13	520
Milward, Miss Eliza F	Oakville	10	400
Macrea, Mrs. Georgie	Hamilton	21	840
Macrea, J. O., and V. St. G. Macrea, Trustees for J. O. Macrae's children	do	40	1600
Moore, John C	Montreal	2	80
Moore, Jos B	do	40	1600
Moore, Hugh	Dundas	90	3600
Moffatt, Kenneth M	Montreal	9	360
Mitchell, Mrs. Janet	Kleinburg	12	480
Mills, Thos., Wm. Maynard and Jno. P. Rattersby, Trustees	Woodstock	60	2400
Montrait, A	Montreal	100	4000
Morrison, James	New Glasgow	4	160
Montreal City and District Savings Bank	Montreal	175	7000
Moffatt, Wm., in trust	do	....	....
Meeker, Miss Charlotte J	do	7	280
Meeker, Miss Cornelia A	do	7	280
Miller, Geo. N	Owen Sound	5	200
Miller, Thomas B	do	1	40
Moat, R. & J	Montreal	53	2120
Madill, John	Audley	5	20
Morgan, John	Mitchell, Stratford	5	20
Mullholland, R	Cobourg	34	136
McAllister, Archibald	Duntroon	25	1000
McAllister, Charles	Duart, Chatham		120

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount — (Montant.)
			$
McAllister, Archibald	Clinton	3	120
McCallum, R. C	Campbell's Cross	55	2200
McCallum, Wm	Sandhill	6	240
McCallum, Samuel	do	10	400
McCallum, L	Stromness	40	1600
McCarty, D. & J	Sorel, Montreal	20	800
McCaughey, S. G	Seaforth	6	240
McCraken, Thos., Trustee	Toronto	60	2400
McCraken, William	do	3	120
McCraken, John	do	20	800
McCowan, John	Brucefield, Clinton	6	240
McDonald, Hon. D	Toronto	9	360
McDonald, John	do	144	5760
McDonald, Hon. D. A	Alexandria, Co. Glengarry	125	5000
Macdonald, Miss Isabella	Toronto	49	1960
McDonald, Robert	East Zorra	30	1200
McDonald, Miss Barbara J	Guelph	7	280
McDonald, John Jas	Bic, Quebec	100	4000
McDonnell, Wm	Wallaceburg	3	120
Macdonnell, Rev. D. J., Trustee for Geo. Sinclair	Toronto	6	240
Macdonald, Rev. D. J., Trustee for Mrs. Smilie	do	10	400
McDonnell, J	Wallaceburg	3	120
McDougall, Dougall	Stratford	2	80
McDougall, Francis	Ottawa	20	800
McDougall & Bloomfield	Galt	10	400
McEwan, Duncan	Clinton	5	200
McEwen, J	do	9	360
McEwen, Wm	Stratford	30	1200
McFarland, Jas	do	9	360
McFarlane, Peter	Shakespeare, Stratford	4	160
McGee, Jas., in trust	Toronto	252	10080
McGee, Jas	do	250	10000
McGill, George, Trustee	Bowmanville	3	120
McGinnis, Mrs. S. C	St. Johns, Q	53	2120
McGivern, Wm	Hamilton	40	1600
McGregor, Peter	Keene	25	1000
McGregor, Duncan	Clinton	2	80
McGuin, Anthony	Collinsby	30	1200
McIntyre, John	Woodstock	15	600
McInnis, Donald, and H. C. Hammond, Trustees	Hamilton	100	4000
McKay, James	Beaverton	12	480
McKay, John	Woodstock	20	800
McKay, John, (Brennan)	do	7	280
McKay, Alex., M. D	Beaverton	9	360
McKay, Miss Margaret	Embro, Woodstock	10	400
McKay, Donald	Clinton	2	80
MacKay, Donald	Toronto	100	4000
McKenzie, Duncan	Teeswater	1	40
McKenzie, Mrs. Elizabeth	Woodstock	50	2000
McKenzie, Chas. H	Montreal	50	2000
McKenzie, Mrs. Rachel	Bowmanville	6	240
McKeough, Jno. and Wm	Chatham	15	600
McKerrall, Peter E	do	4	160
McKee, Wm. J	Toronto	9	360
McKinlay, Archd	do	8	320
McLean, James	Hampton	2	80
McLean, James	Kippen, Clinton	7	280
McLean, James	Chatham	20	800
McLean, Neil, in trust for Robert M. McLean	Cornwall	8	320
McLellan, Samuel	Bowmanville	15	600
McLeod, W. C	Woodstock	585	23400

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
McLeod, Grace Ann	Woodstock	135	5400
McLennan, D. J	Port Hope	6	240
McLimont, William	Quebec	50	2000
McMartin, Mrs. Margery	Lancaster	18	720
McMillan, John	Stratford	3	120
McMillan, Peter	do	2	80
McMurrich, Hon. Jno., and Jno. Rams, in trust for Commercial Building Society	do	150	6000
McNiece, James	Montreal	25	1000
McNabb, John	Shakespeare, Stratford	2	80
McNabb, Mrs. Mary	Southampton	38	1520
Macnee, Jas	Kingston	67	2680
McNiece, James, sen	Montreal	25	1000
McNaughton, Duncan	Toronto	50	2000
Macpherson, Finlay	do	11	440
McPherson, Wm	Claremont	6	240
Macpherson, Alex. Fisher	Kingston	4	160
McPherson, D. R	Embro, Woodstock	3	120
McPherson, A	do	3	120
McPherson, M	Kincardine	15	420
McQueen, Wm	Clinton	1	40
McQueen, John	do	2	80
McRae, Mrs. M	Port Colborne	2	80
McRae, John	do	5	200
McTavish, Alex	Shakespeare, Stratford	30	1200
McTavish, Donald	do do	2	80
McTavish, Peter	do do	6	240
McVicar, George	Paris	2	80
McWhirter & Co., James	Woodstock	15	420
McGee, Robert	Toronto	25	1000
McCleary, Robert	do	15	600
McBean, John	do	30	1200
McGowan, Peter	Lachine	12	480
McMurrich, Hon. John	Toronto	100	4000
McKay, Hugh, Trustee	Montreal	42	1680
McKenzie, R.	do	120	4800
McHardy, Mrs. Penelope	Goderich P.O.	36	1440
McHardy, Miss Jane	do	7	280
McMillan, Rev. John	Mount Forest	13	520
McCaul, Mrs. Emily Augusta	Toronto	4	160
McCrudden, William	Montreal	10	400
Mackenzie, William S	do	240	9600
McDougall, Thomas, in trust	do	....	....
McHardy, Charles	Goderich	37	1480
McWood, William	Montreal	12	480
McMartin, Alexander	Morrisburg	67	2680
McLennan, Hugh, President, Board of Trade, in trust	Montreal	100	4000
McCraken, Mrs. Eliza	Toronto	17	680
MacNaughton, Peter	Quebec	5	200
MacDougall, Allan Hay, Trustee	Peterboro'	13	520
MacDougall, H. S., Trustee for B. G. MacDougall	Montreal	6	240
Maguire, Dennis, in trust	Joliette	6	240
Maguire, Dennis	do	20	800
Mackay, Joseph	Montreal	430	17200
McDonald, Miss Ann	do	5	200
Maclenannan, Rev. K	Peterboro'	3	36
McCraken, Thomas	Toronto	10	400
McDougall, Bros	Montreal	8	320
McDougall, Thomas, Trustee	do	1170	46800
Neelands John	Londesboro'	6	240

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Neilson, Cornelius, deceased	Perth	24	960
Neilson, Peter	Chatham	28	1120
Nelson, Charles Henry	Toronto	25	1000
Nichol, Thomas	North Elmsley	4	160
Nichol, Miss Helen Elliott	Edinburgh, Scotland	12	480
Nichol, Thomas, M.D	Montreal	60	2400
Newcombe, James, M.D	Toronto	12	480
Nisbett, William	Lynden, Hamilton	30	960
Noble, William	Whitby	8	320
Nordheimer, Samuel	Toronto	3	120
Nott, Robert	Clinton	2	80
Nunn, John	Sligo	8	320
Nash, F., in trust for Thomas Ross	Montreal	35	1400
Nash, F., in trust for J. L	do	18	720
O'Connell, Miss Bridget, care of Rev. E. B. Kilroy	Stratford	5	200
Ogilvy, William	Peterboro'	75	2496
O'Connor, Rev. John S., President	Alexandria, Co. Glengarry	45	1800
Oliver, George	Galt	10	400
O'Neill, J. and R.	Port Hope	10	400
Ormiston, Rev. William, send to D. Ormiston	Whitby	100	4000
Ormond, J. R.	Peterboro'	125	5000
Orr, Mrs. Jennie E. (wife to E. R.)	Dundas	5	200
Osborne, William	Galt	3	120
Oxnard, Mrs. Dinah L. (George A.)	Guelph	20	800
Oliver, St. H.	Galt	45	1800
O'Brien, Henry	Toronto	15	600
Over, Honoria (wife to R. O.)	do	4	160
O'Hara, Robert	Bowmanville	3	12
Pardo, Thomas	Buckhorn, Chatham	30	1200
Parker, Thomas Harrison	Woodstock	50	2000
Parker, Henry	do	5	200
Parsons, William	do	3	84
Pascoe, George	do	7	280
Patton, J., in trust	Montreal	5	200
Paterson, Rev. Nathaniel	Martintown	9	360
Paterson, Walter	Peterboro'	18	720
Patterson, Rev. W. S.	Belleville	46	1840
Paterson, Helen (Walter)	Peterboro'	12	480
Patterson, Dr. B.	Bowmanville	125	5000
Patterson, Robert	Peterboro'	5	200
Payne, James	Rockford, Ill	60	2400
Paton, George, M.D	Petrolea	25	1000
Peardon, William	Montreal	100	4000
Peck, Chauncey H., deceased	Ottawa	50	2000
Pedlar, George Henry	Oshawa	15	600
Peers, Joseph	Woodstock	5	200
Peers, William and Joseph	do	40	1600
Penno, Henry	Sault Ste Marie	12	480
Pepper, James A.	Woodstock	10	400
Perry, Horace	Rochester, N.Y.	90	3600
Perry, Mrs. Jane M.	Whitby	3	88
Petty, John	Kippen, Clinton	4	160
Philip, Joseph A.	Toronto	9	360
Philips, J. B., deceased	Woodhill	40	1600
Philips, T. G., M.D	do	20	800
Philips, Lucy M.	Clinton	2	80
Phillips, George H., M.D.	Prescott	25	1000
Pickard, James	Exeter, Clinton	2	80
Pillar, William	Kingston	34	1360
Pipe, John	Bowmanville	30	1200
Plank, J. P	Uxbridge	12	480

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Pollock, John	Drumbo, Woodstock	6	240
Porter, John S.	Seaforth	9	360
Porter, Charles	Omagh	25	1000
Potts, Joseph	Grafton	10	400
Pow, James	Montreal	13	520
Powers, Felix	Port Hope	52	2080
Power, Richard	Barrie	12	480
Preston, S. S., T.D.P., deceased	Lynchburg, Va.	20	800
Prior, Elizabeth	Little Britain	1	40
Proctor, John	Hamilton	130	5200
Proctor, J. W. & Co.	New Edinburgh, Ottawa	12	480
Proctor, George R.	Beaverton	15	600
Proctor, George	do	204	8160
Proctor, John A.	do	30	1200
Proudfoot, William, and Alfred Stow, Trustees	Toronto	19	760
Purcell, Patrick	Williamstown, O.	125	5000
Pulham, Harriet M. P. (Jos.Bullock, her Attorney)	Paris	15	420
Pye, Thomas, deceased	Cobourg	8	320
Pyke, Rev. James	Montreal	50	2000
Purkiss, Isaac D., Trustee	Toronto	24	960
Papineau, N	St. Timothée, Montreal	100	4000
Porteous, Rev. John	Kirkwall, Galt	40	1600
Pace, Robert	Orillia	50	2000
Pearse, Edgecombe	Peterboro'	18	720
Poitras, Miss Rosine	Montreal	26	1040
Parent, Isabella	Quebec	10	400
Pemberton, Edward H.	do	220	8800
Purkis, Mrs. Elizabeth, Trustee for E. M. P	Brockville	45	1800
Purkis, Mrs. Elizabeth, Trustee for E. M. P	do	20	800
Pellatt & Ostler (Toronto Registry)	Toronto	102	4080
Pellatt & Ostler (Montreal Registry)	do	100	4000
Pardy, Mrs. Amelia	Montreal	40	1600
Pardy, Miss Sophia J	do	5	200
Pardy, Miss Frances A.	do	5	200
Paterson, Peter	Toronto	10	40
Parsons, Miss Sarah E.	Goderich	10	40
Rae, Geo. M., Edward Murray & James Henderson, jun., trustees	Toronto	41	1640
Ramsden, John, Holt	Newmarket	10	400
Ramsay, William	Toronto	100	4000
Raynes, R. T	Montreal	10	400
Redford, James	Stratford	93	3720
Rekie, Rev. T. M	Belleville	10	400
Reesor, Hon. David	Markham	20	800
Reesor, John	do	80	3200
Reid, William	Montreal	15	600
Reid, William	Clarke	3	120
Reid, John	Varna	2	80
Reid, Robert	do	3	120
Reid, James	Hamilton	18	720
Reid, C. P. & Co	Toronto	6	240
Reynolds, Gwyne	Victoria Corners	20	800
Richardson Hugh & John Barwick, Trustees	Woodstock	100	4000
Richardson, Joseph	Downie, Stratford	20	800
Richardson, Joshua	Whitby	30	1200
Ritchie, John	Toronto	29	836
Ritchie, D. H	Bayfield	45	1800
Ritchie, Thomas W., in trust	Montreal	1	40
Ritchie, James	Beaverton	2	80
Rivers, J. H. B.	Brockville	90	3600
Robertshaw, John	Woodstock	14	560

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Robertson, John	Brampton	9	360
Robertson, Mrs. Margaret	Cobourg	34	1360
Robertson, James, sen., deceased	Port Hope	20	800
Robertson, James, jun	do	10	400
Robertson, Hugh	Perth	10	400
Robertson, John	Lavant	18	720
Robertson, Hugh	Carillon	45	1800
Robertson, Mrs. Margaret Ann	St. Andrews	45	1800
Robinson, James	Markham	5	200
Robinson, Mrs. E	Peterboro'	10	400
Robinson, Christopher	Toronto	17	680
Robinson, Herbert	do	5	200
Robinson, John G.	Beaverton	3	120
Robinson, Isaac, deceased	Brantford	27	1080
Robinson, Richard, in trust	Montreal	10	400
Rogers, Mrs. Eliza Jane (John)	Oneida Tp., Co. Haldimand.	50	2000
Rodgers, John	Peterboro'	88	3520
Rogers, Miss Martha	Newmarket	10	400
Rogers, Robt. Z. & Chas. J., exors. D. McG. Rogers	Grafton	15	600
Rogers, Robt. Z. & Chas. J., exors. D. McG. Rogers	do	19	760
Rose, Dr. H. N	Newcastle	4	160
Rose, Rev. Samuel	Toronto	25	1000
Rose, G. McLean	do	10	400
Rose, Joshua C	do	22	880
Ross, Donald	Clinton	3	120
Ross, William	Hamilton	4	160
Ross, J. M	Woodstock	7	280
Roy, William	Tyrone	30	1200
Rough, And. & T. A. Dawes, Trustees	Montreal	25	1000
Rouse, Benage	Whitby	3	120
Rowe, Robert	Peterboro'	16	640
Rowland, T. M	Niagara	50	2000
Russell, William	Drummondville	20	800
Rutherford, E. H	Toronto	50	2000
Rutledge, A	Bayfield	30	1200
Ryan, Hugh	Perth	2	80
Ryan, Hugh, Trustee	do	180	7200
Rowntree, Joseph	Thistleton	300	12000
Racey, Mrs. Susannah H	Quebec	127	5080
Rance, Mrs. Mary	Clinton	2	80
Raymond, Albertina L	St. Hyacinthe	60	2400
Reed, Mrs. Jane, executrix	Toronto	80	3200
Reed, Mrs. Jane, executrix	do	5	200
Reed, Richard	Bowmanville	17	680
Robson, John J	Newcastle	250	10000
Ross, Thomas	Ottawa	50	2000
Ramage, Wm. Walker	Kingston	3	120
Richardson, Francis	Toronto	60	2400
Robb, Charles	Montreal	40	1600
Receiver General, in trust for James Whitehead	Toronto	150	6000
Royal Canada Insurance Company	Montreal	660	26400
Redford, J	Stratford	20	80
Saunders, Bernard	Toronto	25	1000
Saunders, Mrs. Frances	do	100	4000
Saunders, H. & A	Montreal	100	4000
Scott, Miss Sarah A	Perth	7	280
Scollard, Mrs. Anne	Toronto	16	640
Scott, Charles J	Montreal	5	200
Scott, Walter	Nottawa	40	1600
Schrieber, Collingwood	Ottawa	50	2000
Scringer, James R	Galt	35	1400

Royal Canadian Bank—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Secor, Isaac T.	Scarboro'	65	2600
Senior, Richard	Ayr, Galt	20	800
Seymour & Co., W	Goderich	90	3360
Shanley, Frank	Toronto	20	800
Sharman, John	Stratford	20	800
Sharpley, Mrs Susanna	Montreal	8	320
Sharts, Mrs. Eliza (Rev. W)	Woodstock, Ulster Co., N.Y	12	480
Shaw, Robert	Cartwright	20	800
Shaw, Wm. Henry, jun	do	10	400
Shears, G. P., executor	Toronto	25	1000
Shepherd, Peter	Bowmanville	10	400
Shepherd, Mrs. Mary	Woodstock	5	200
Shephard, Mrs. Esther Phœbe	Goderich	25	1000
Sherin, John C	North Douro	30	1200
Sherrod, John	East Orford, Woodstock	10	400
Shillington, Henry	Perth	12	480
Shillington, Mrs. Charlotte	do	12	480
Short John	Kemptville	53	2120
Short John	Embro	5	200
Silverthorne, Newman	Summerville	50	2000
Simpson, W. M. & A. R. Boswell, Trustees	Toronto	15	600
Simpson, Isaac	Kingston	3	120
Sinclair, James	Stratford	4	160
Slack, Mrs. Margaret	Montreal	25	1000
Sloan, Samuel	Goderich	15	600
Sly, Robert	Clinton	1	40
Smillie, Miss Margaret	Kippen, Clinton	4	160
Smillie, W. C	Montreal	50	2000
Smith, Alex. Mortimer	Toronto	25	1000
Smith, Mrs. Mary A.	do	75	3000
Smith, David	Brampton	10	400
Smith, Patrick	Kingston	5	200
Smith, Patrick, Trustee	do	1	40
Smith, Oliver St. John	Kettleby	5	200
Smith, Hiram	Hamilton	22	880
Smith, Obadiah T	do	7	280
Smith, Donald	do	30	1200
Smith, Andrew, Veterinary Surgeon	Toronto	25	1000
Smith, Eliza	Montreal	3	120
Smith, Donald Brucefield	Clinton	1	40
Smith, Wm	St. Catharines	6	240
Smith, Mrs. Elizabeth	Ayr, Galt	10	400
Smith, William	Woodstock	10	400
Smith, Mrs. Mary Elizabeth (L.W.S.)	Toronto	65	2600
Smith, Mary E., in trust for Mrs. M.C. Maddison	do	4	160
Snell, John, deceased	Edmonton	26	1040
Solomon, A	Montreal	12	480
Soules, Daniel	Newmarket	15	600
Sovereign, L. A	Paris	7	280
Spalding, John	Perth	4	160
Spalding, Jno., and Geo. Templeton, Exors. of Robert Croskery	do	15	600
Spalding, Ellen	do	3	120
Spalding, James	do	2	80
Spears, Adam	Toronto	60	2400
Spence, Patrick	Perth	2	80
Spiers, David	Galt	30	840
Spooner, Geo. D., deceased	Kingston	16	640
Spragge, Hon. J. G., Rev. Thomas Hodge, and Chas. Gamon, Trustees of late J. B. Spragge	Toronto	30	1200
Sproule, J	Cannington	8	320

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Spragge, Mrs. Martha A	Montreal	50	2000
Stanbridge, Township of	do	86	3440
Stanbury, Thomas	Clinton	30	1200
Stayner, Frederick Henry	London, England	30	1200
Stanton, W. H., Trustee for Sophia Lee	Toronto	32	1280
Steep, Henry	Clinton	1	40
Stephens, Jonathan	Bowmanville	4	160
Stevenson, Jas B., and Robt. Stewart	Montreal	4	160
Stewart, Wm	Toronto	63	2520
Stewart, Duncan	Stratford	6	240
Stewart, John	do	10	400
Stewart, Duncan	do	2	80
Stewart, Jas., in trust	Linton	50	2000
Stewart, William	Kingston	7	280
Stewart, Mrs. Louisa	Quebec	109	4360
Stewart, Miss Kate	Southampton	25	1000
Stewart, John, jun	Stratford	2	80
Stewart, Jas	Hamilton	10	400
Stewart, Thomas	Toronto	7	280
Stewart, Peter	Stratford	4	160
Stidston, Jas. H., (R.C.B.)	Hamilton	8	320
Stoney, Thos	Stratford	4	124
Strachan, Martin	Kingston	5	200
Strange, Orlando S., M.D	do	125	5000
Street, T. C., Exrs. of	Niagara Falls	555	22200
Sutherland, Mrs. Marian	East Zorra, Woodstock	5	200
Sykes, Samuel	Newmarket	15	440
Sykes, James	Toronto	25	1000
Sieveright, Rev. Jas	Goderich	15	600
Smart, John	Montreal	35	1400
Smith, L. W., and Wm. Arthurs, Trustees for Mrs. M. L. Joice	Toronto	136	5440
Shannon, Mrs. E	Montreal	150	6000
Stewart, A. B	do	30	1200
Sache, Miss Florence	Montreal	24	960
Silverthorne, Mrs. Louisa	Toronto	55	2200
Simpson, Wm., in trust	Montreal	1980	79200
Smart, J., manager, in trust	do	913	36520
Scott, Mrs. E. B	Quebec	15	600
Smith, Mrs. E. F	Montreal	30	1200
Sincennes, Damase	do	10	400
Savage, A. P	do	98	3920
Swanston, John	do	25	1000
Swan, Henry	Toronto	3	120
Snarr, Geo	do	25	1000
Spence, Robt. W	Montreal	10	400
Shearer, Jas. A	Cornwall	24	960
Scott, Henry S	Quebec	65	2600
Starnes, Henry, President, in trust	Montreal	28	1120
Strathy, H. S., Cashier, in trust		125	5000
Strachan, Mrs. M. A		16	64
Tait, Mrs. Margaret	Bowmanville	5	200
Tait, William	Montreal	65	2600
Taylor, Mrs. Helen R	Toronto	12	480
Taylor, Thos	Raglan	10	400
Taylor, Elizabeth M	Lennoxville	3	120
Taylor, Robert	Peterboro'	45	1800
Templeton, James	Perth	24	960
Templeton, George	Montreal	30	1200
Tennant, Walter	Paris	5	200
Temple, J. A., in trust for Ionic Lodge	Toronto	11	440

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Thomas, M. A	Toronto	350	14000
Thomas, Wm	do	10	400
Thompson, Robert	do	295	11800
Thompson, Moses	Port Granby	20	800
Thorndyke, Edward, deceased	Millbrook	2	80
Tiffin, Thomas	Montreal	60	2400
Timlin, Rev. M	Cobourg	20	800
Tobin, Thos	Stratford	15	600
Totter, Daniel	Paris	30	1200
Townsend, Joseph	Clinton	9	360
Trow, James	Shakespeare, Stratford	150	6000
Trull, W. W	Orono	30	1200
Tuck, Henry	Lachine	15	600
Tully, Robert	Peterboro	15	600
Tunney, James, deceased	Clinton	10	400
Todd, A. Thornton	Toronto	100	4000
Thomson, Wm	do	100	4000
Toronto Savings Bank	do	594	23760
Telfer, Andrew	do	15	600
Tambly, Chas. R., and Lorenzo A. Gamsby, Executors of P. Rowe	Orono	15	600
Torrance, Jno., and Jno. Dillon, Trustees	Montreal	68	2720
Turner, Mrs. Rose Ann	Bowmanville	25	1000
Turnbull, Mrs. Elizabeth, (J.F.)	Quebec	242	9680
Thomson, George	Clinton	2	80
Van Camp, Mrs. Mary Ann	Bowmanville	11	440
Van Stone, Samuel	Tyrone	120	4800
Vannovous, Catherine R	Mount Pleasant, Quebec	32	1280
Vernon, Miss Amy	Newmarket	21	840
Vernon, Miss Celestia	do	16	640
Vincent, Chas., sen	Innerkip	5	200
Vankoughnet, P. T	Ottawa	2	80
Vankoughnet, S. J., in trust	Toronto	49	1960
Vanderburgh, Mrs. Sarah Jane	Hamilton	10	400
Vanderburgh, Mrs. Phœba	Richmond Hill	8	320
Vanderburgh, Miss Letitia	do	10	400
Vincent, James & Clara Caroline	Port Hope	12	480
Waddell, S	Montreal	155	6200
Wadsworth, W. R	Weston	15	600
Wadsworth, T. R	do	60	2400
Wakefield, T. B	Newmarket	4	160
Wagner, J. P	Toronto	2	80
Walker, Robert	do	50	2000
Wallis, Wm. Austin	Humber P.O	25	1000
Wallis, James	Peterboro	44	1760
Walters, Henry	Drumbo, Woodstock	7	280
Walton, John, sen.	Scarboro	15	600
Warnock, James	Galt	40	1600
Warminton, William	Montreal	40	1600
Washington, Stephen	Solina	15	600
Waterman, John	South Monaghan	3	120
Watkins, Mrs. Fanny	Oakville	40	1600
Weatherhead, T. C	Perth	12	480
Webb, Mrs. Mary R	Newmarket	10	400
Webber, Robert	East Zorra, Woodstock	6	240
Weir, Malcolm	Chatham	15	600
Welch, W	Montreal	100	4000
Wells, Stewart	Toronto	10	400
Wells, Jas. P	King	7	280
Wellwood, Miss Eleanor	Oshawa	5	200
Werrell, Thos.	Stratford	3	120

Royal Canadian Bank.—*Continued.*
(Banque Royale Canadienne.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
West, Mrs. Lydia	Wallaceburgh	6	240
Westcott, Wm	Brucefield, Clinton	4	160
Whiler, Edward	Stouffville	40	1600
Wheler, George	Uxbridge	40	1600
White, Mrs. Frances	Whitby	4	160
White, John	Woodstock	10	400
		5	160
Whitely, Noble	Holmesville, Clinton	4	160
Whiteside, Miss Margaret M	Little Britain	15	600
Wigginton, Thomas	Clinton	4	160
White, John	Kirkwall, Galt	10	400
Wilkins, W. H. & S	do	30	1200
Wilkes, Alfred J	Brantford	2	80
Wilkinson, Wm	Brampton	6	240
Wilkinson, Robert	Galt	8	320
Willard, Charles	Prescott	75	3000
Williams, R. S	Toronto	9	360
Williamson, David	Beaverton	3	120
Williams, George	Owen Sound	50	2000
Willoughby, Rev. N. R	Toronto	22	880
Wilson, Arthur Owen	do	7	280
Wilson, James	Stratford	100	4000
Wilson, Eliza, Executors of W. F. Wilson	Woodstock	15	600
Wilson, A. C	Whitby	10	400
Wilson, R. J., Trustee for Jane M. Perry	do	2	80
Winch, Richard J	Cobourg	30	840
Windatt, William	Bowmanville	10	400
Windatt, Richard	do	30	1200
Wingate, Ezra	Cobourg	12	480
Wood, Caroline M., (Rev. Dr.)	Davenport	38	1520
Wood, Mrs. Mary	Peterboro'	60	2400
Woods, Joseph	Perth	1	40
Woods, Anne	do	1	40
Woods, Alex. & David Smith, Executors of Peter Le Rossignal		25	1000
Weber, K	Montreal	10	400
Whitfield, Mrs. A. C	Iberville	83	3320
Woolfenden, Albert	Whitby	3	120
Wright, David	Hamilton	15	600
Wright, Rev. W., M.D	Montreal	20	800
Wright, Mrs. Ellen (Benjamin)	Perth	4	160
Wright, Mrs. Oliver H. (Dr. Geo)	Toronto	4	160
Wright, Robert	Sabrevois	13	520
Wright, H. H., M.D	Toronto	25	280
Wyllie, Robert	Ayr, Galt	20	800
Weir, W	Montreal	1	40
Way, Benjamin	Bracebridge	25	1000
Weir, Mrs. Elizabeth S	Montreal	37	1480
Watson, John	do	20	800
Windham, William	Hamilton	50	2000
Wood, Miss Mary	Peterboro'	5	200
Webb, Miss Elizabeth	Toronto	2	80
Wilkie, Mrs. Martha S	Quebec	120	4800
Wilkinson, Jane	Galt	17	680
Weir, George	Quebec	14	560
Wilson, Mrs. Anna (Hon. Charles)	Montreal	100	4000
Ward, Thomas	Hampton	2	8
Yale, Sanford	Toronto	7	280
Yarrold, Benjamin	Prince Albert	100	4000
Youll, David	Brucefield, Clinton	2	80
Young, George	Chatham	10	400

Royal Canadian Bank.—*Concluded.*
(Banque Royale Canadienne.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Youngs, John	Woodstock	3	120
Younie, A	Tyrone	72	2880
Younie, A., Guardian of the children of the late W. Sinclair	do	10	400
Yuile, W. P.	Montreal	7	280
Yarnold, William E.	Prince Albert	75	3000
Yarnold, Robert John	Whitby	75	3000
Yates, Henry	Brantford	....	....
Yarker, G. W., Manager in trust	Toronto	39	1560
		50,000	$1,976,674

THOS. McCRAKEN,
Cashier.

31st January, 1875.

THE DOMINION BANK.

(BANQUE DE LA PUISSANCE.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Allan, Mrs. Margaret	Stratford	10	500
Austin, James	Toronto	3595	179750
Arnold, R.	do	13	650
Austin, James, in trust	do	228	11400
Allen, James K.	Newcastle	31	1550
Austin, James, and R. H. Bethune, in trust	Toronto	140	7000
Allison, William	Bowmanville	10	500
Andrews, W. S.	Toronto	6	300
Alma, E.	Niagara	30	1500
Bently, Lewis	Brougham	22	1100
Burgess, R. K.	Toronto	64	3200
Blong, E.	do	120	6000
Blong, Henry	do	80	4000
Blong, Robert	do	50	2500
Bolger, F.	do	34	1700
Burn, Miss M. T.	Newmarket	22	1100
Burn, Miss Helen	do	22	1100
Boulton, G. D'Arcy	Toronto	90	4500
Boswell, A. R.	do	27	1350
Boyd, G. J.	do	37	1850
Baldwin, Henry St. George	do	10	500
Burns, James	Uxbridge	13	650
Button, A. T.	Scotland	86	4300
Bowie, Rev. James	do	28	1400
Blong, Mrs. Maria	Toronto	38	1900

Dominion Bank.—*Continued.*
(Banque de la Puissance.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Bourn, Mrs. Agnes	Cobourg	4	200
Bascom, James	Uxbridge	4	200
Buchanan, W. J.	Montreal	20	1000
Brock, William, jun.	Prince Albert	10	500
Bethune, A. H., Executor estate of Mary Ann Bennett	Toronto	34	1700
Bidwell, Miss Eliza	Colborne	3	150
Brown Bros.	Toronto	24	1200
Bunting, Brereton	Duffin's Creek	24	1200
Bell, Robert	Toronto	50	2500
Bull, Mrs. M. A	do	2	100
Bidwell, Miss Louisa	Brighton	4	200
Bidwell, Emma	do	2	100
Bidwell, Miss Mary	do	4	200
Bidwell, Miss Harriet	Colborne	9	450
Butler, Mary Ann	Toronto	4	200
Bond Bros	Montreal	6	300
Bethune, Rev. C. J. S., Trustee for Mrs. R. H. Bethune	Port Hope	110	5500
Blaikie, John L	Toronto	84	4200
British Assurance Company	do	180	9000
Brownscombe, H	do	8	400
Burn, Mrs. Mary.	Newmarket	14	700
Cade, John	Oshawa	22	1100
Calder, John	Brooklyn	27	1350
Cameron, E.	Prince Albert	12	600
Cambie, A. J	Ottawa	2	100
Cameron, Mrs. E	Grafton	1	50
Carty, Estate, (W. A. Lawder and W. S. Lee, Trustees)		92	4600
Carty, Mrs. Mary	Toronto	54	2700
Cayley, John	do	140	7000
Cawthra, Joseph	do	27	1350
Clark, Capt.	Uxbridge	14	700
Clark, David	Toronto	60	3000
Crawforth, Joseph	Whitby	10	500
Crickmore, John	Toronto	27	1350
Croft, Henry	do	27	1350
Crooks, Mrs. E	W. Flamboro'	3	150
Croxall, Thomas D	Uxbridge	8	400
Currie, Niell	Toronto	67	3350
Crowther, James	do	390	19500
Currie, Mark	Prince Albert	22	1100
Croft, William	Toronto	24	1200
Cawthra, Henry	do	54	2700
Crooks, Adam	do	40	2000
Copp, Clark & Co.	do	40	2000
Card, Levi	Uxbridge	4	200
Cooke, Louisa	Barrie	30	1500
Carruthers, H.	Toronto	8	400
Chisholm, Mary J	Brampton	32	1600
Cawthra, William	Toronto	204	10200
Crosby, Ira G	Whitby	18	900
Cameron, D	Killarney	24	1200
Cochran, E. Ann	Toronto	12	600
Cameron, Miss S	Grafton	24	1200
Curtis, Mrs Louisa	Clarenceville	10	500
Cameron, M. C.	Toronto	24	1200
Coyle, Rev. B	Downeyville	50	2500
Delaporte, A. V	Toronto	27	1350
Devine, Thos.	do	51	2550

Dominion Bank.—*Continued.*
(Banque de la Puissance.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Dickie, Wm	Oshawa	24	1200
Dixon, B. Homer	Toronto	150	7500
Dobble, Wm	do	12	600
Dow, David S	Whitby	10	500
Dingle, John	Pittsburg	81	4050
Dodgson, John	Toronto	80	4000
Dumble, Hester A	Cobourg	8	400
Dickie, H	Toronto	54	2700
Darling, Walter	do	12	600
Dunbar, Henry	do	30	1500
Eastwood, John	do	10	500
Elwell, Rev. Joseph	do	24	1200
Eagle, Thos	Weston	24	1200
Empey, P. H	Cornwall	24	1200
Elliott, Wm	Iroquois	40	2000
Elliot, Mrs. Annie G	Halifax	6	300
Evans, Rev. E	New Mincey	51	2550
Eddy, E. H	Newcastle	4	200
Eastwood, Mrs. Margaret	Toronto	45	2250
Elwell, Rev. R. G	London	66	3300
Etna Life Insurance Co	Toronto	40	2000
Farewell, A. G	Oshawa	13	650
Farncourt, F	Newcastle	80	4000
Farley, A. & Son	Toronto	54	2700
Fitzgerald, E	do	27	1350
Feintuch, Marcus	do	....	....
Flint, George	do	20	1000
Flint, William	Whitby	24	1200
Fox, Edward	Toronto	48	2400
Foy, P., Estate of	do	91	4550
Foy, Mary, Trustees of	do	22	1100
Fraser, C. F	Brockville	54	2700
Forrester, John	Uxbridge	5	250
Fife, Robert	Westwood	7	350
Farewell, Mrs	England	7	350
Flint, Jane	Toronto	2	100
Fortune, Mrs. M. J	Port Hope	14	700
Gibson, J. A	Oshawa	10	500
Gould, Joseph	Uxbridge	60	3000
Gooderham, Wm., jun	Toronto	100	5000
Gross, Stephen	Whitby	48	2400
Guillett, S. John	Cobourg	28	1400
Gunn, R. J	Whitby	12	600
Girls' Home	Toronto	8	400
Gooderham, Geo., in trust	do	40	2000
Gilmour, Isaac	do	2	100
Gooderham, R. T	do	40	2000
Graham, Jas., in trust	do	10	500
Grant, Jas. McT	St. John, N. B	20	1000
Hackett, Alex	Oshawa	13	650
Harrison, Jas	Uxbridge	4	200
Henry, Robert	King	144	7200
Heward, S. and W. S. Schreiber, Trustees	Toronto	120	6000
Heyden, Wm. B	....	62	3100
Heward, John O	....	54	2700
Holden, Jas.	Whitby	139	6950
Horton, Wm	Rochester	26	1300
Hoskin, T	Oshawa	10	500
Hunter, Robert	Toronto	112	5600
Howland, Peleg	do	100	5000
Henderson, Jas	do	45	2250

Dominion Bank.—*Continued.*
(Banque de la Puissance.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Hewitt, Mrs. S. Jane	Toronto	11	550
Harris, Rev. H	Orillia	27	1350
Huron, Bishop of	London, Ont	10	500
Hughes, Patrick	Toronto	80	4000
Hamilton, Andrew	do	10	500
Hamilton, Mrs. Jane	Whitby	12	600
Hickie, B. J	Uxbridge	13	650
Holland, Charles	Oshawa	72	3600
Hewitt, William & Co.	Toronto	16	800
Harley, T. H	do	4	200
Hall, William	Peterboro'	135	6750
Inches, Andrew	Toronto	37	1850
Jackson, M. B.	do	27	1350
Jones, John	Whitby	22	1100
Johnston, Henry T	Uxbridge	100	5000
Johnson, James	Prince Albert	31	1550
Jarvis, F. W	Toronto	3	150
Jennings, Rev. J	do	27	1350
Jarvis, Julia E	do	3	150
Jones, William Hugh	Ottawa	28	1400
Jacques, John	Toronto	20	1000
Johnston, William	Wicklow	30	1500
Kirchhoffer, Mrs. J	Ireland	55	2750
Kane, J. H	Toronto	16	800
Kirkland, Thomas	do	9	450
Kenny, Sir E.	Halifax, N. S	112	5600
King, Henry	Burnhamthorpe	10	500
Leavens, David	Belleville	8	400
Lapp, Phillip	Ashworth	27	1350
Lally, E. S	Barrie	27	1350
Lewis, Kate	Toronto	....	....
Lepper A.	do	24	1200
Lewis, George W.	do	100	5000
Lockhart, James	do	48	2400
Lang, W	Oshawa	13	650
Lavell, Rev. C	Stratford	14	700
Lee, Thomas H.	Toronto	20	1000
Logan, Charlotte	do	45	2250
Leith, Kingstone & Brough, in trust	do	70	3500
Maclenan, James	do	27	1350
Maurice, Rev. R. R	Mount Forest	50	2500
Masson, William	Whitby	54	2700
Miller, William	do	10	500
Mitchell, Joseph	Brooklyn	29	1450
Moore, Richard	do	20	1000
Montreal Assurance Company	Montreal	170	8500
Muloch, William	Toronto	40	2000
Murton, James	Oshawa	20	1000
Mossman, James	Toronto	27	1350
Mead, Joseph H	do	240	12000
Moffatt, Lewis	do	112	5600
Muloch Wm. Joseph & John Cawthra, Trustees	do	20	1000
Myles, James	do	24	1200
Morton & Smith	do	48	2400
Montgomery, William	Islington	28	1400
Murray, R. S	London, Ont	11	550
Matthews, Wilmot D	Toronto	40	2000
Morgan, H		35	1750
Mowat, William	Stratford	8	400
Madell, John	Whitby	10	500
Morris, Jas. H., Trustee	Toronto	2	100

Dominion Bank.—*Continued.*

(Banque de la Puissance.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Montreal City & District Savings Bank		1144	57200
McBean, John	Toronto	54	2700
McCann, J	Uxbridge	4	200
McCarthy, Dalton, Trustee	Barrie	1	50
McGrath, M	Uxbridge	4	200
McHardy, George	Lucknow	24	1200
McHardy, Penelope	Toronto	20	1000
McDonell, Isabella	do	10	500
McGee, Robert	Oshawa	53	2650
McCallum, P. & Son	Cobourg	45	2250
McMichael, Daniel	Toronto	25	1250
McIlmurray, D. James	do	24	1200
McMurty, Eliza	Cobourg	6	300
Macdônald, Peter	Toronto	27	1350
Macdonald, Trustees, late Hon. J. S	do	4	200
McDonald, John	Quebec	100	5000
McDonald and A. Green, in trust	Toronto	40	2000
McDonald, John	do	10	500
McMurrich, Wm. B., Trustee	do	31	1550
McInnes, D., and J. C. Hammond, in trust	Hamilton	600	30000
Nordheimer, Samuel	Toronto	120	6000
Nordheimer, William	do	2	100
Nation, John	do	10	500
Nanton, Edward	do	120	6000
Notlen, Richard	do	20	1000
Nicholls, Robert	Peterboro'	135	6750
Oliver, S. A	Toronto	54	2700
Osler, Trustees Wm. E. B	do	100	5000
O'Brien, Henry	do	24	1200
Pert, Martin	Uxbridge	4	200
Plank, J. P	do	10	500
Platt, Samuel	Toronto	54	2700
Porter, Charles	Omagh	22	1100
Purse, Alexander	Toronto	30	1500
Parsons, Henry	Prince Albert	4	200
Pellatt & Osler	Toronto	303	15150
Purser, Mrs. Ann	Cobourg	11	550
Priestman, John	Toronto	27	1350
Parrish, Samuel	Uxbridge	13	650
Purser, Samuel	Cobourg	71	3550
Peach, A. S	Toronto	40	2000
Ramsay, William	do	225	11250
Risley, Samuel	do	155	7750
Robertson, John	do	4	200
Rice, John	Whitby	24	1200
Rose, Rev. S	Toronto	32	1600
Rutherford, E. H	do	80	4000
Robson, John I	Newcastle	56	2800
Rowntree, Joseph	Thistleton	288	14400
Ross, Aaron	Port Perry	133	6650
Rodgers, R. Y	Grafton	12	600
Rose, George M	Toronto	27	1350
Rae, Francis	Oshawa	30	1500
Ray, A. K	Toronto	40	2000
Reed, Maria C. S	Cramahe	6	300
Ranny, John L	St. Catharines	112	5600
Robson, Sarah Jane	Prince Albert	12	600
Ross, Thomas	Ottawa	10	500
Smart, John	Montreal	10	500
Seels, John Henry	Barrie	20	1000
Skynner, Col. J. A	Toronto	20	1000

Dominion Bank.—*Concluded.*
(Banque de la Puissance.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amoont. — (Montant.)
			$
Smith, Frank	Toronto	240	12000
Smith, John L	Whitby	12	600
Smith, John T	Toronto	27	1350
Solby, George	Uxbridge	4	200
Stayner, Estate, F. W	Toronto	81	4050
Stewart, Robert	do	67	3350
Strathy, John	do	27	1350
Swan Bros	do	54	2700
Schreiber, W. P	do	37	1850
Stennett, Rev. W	Cobourg	48	2400
Severn, John	Toronto	112	5600
Severn, Executors of Jane	do	22	1100
Scobie, Justina	do	22	1100
Smith, William Henry	do	27	1350
Scatcherd, Thomas	London, Ont.	54	2700
Smith, George Young	Whitby	22	1100
Shaw, George E	Peterboro'	9	450
Saunders, B	Toronto	2	100
Stewart, James	Linton	48	2400
Smith, Mrs. Mary E	Co. York	27	1350
Smith, Mrs. M. E., in trust	do	16	800
Shields, James, Estate	Toronto	80	4000
Shenick, Adeline	Cobourg	6	300
Taylor, George	Toronto	90	4500
Thorndike, William	Whitby	20	1000
Thorburn, J., M.D	Toronto	27	1350
Todd, A. Thornton	do	178	8900
Trull, Allan	Oshawa	5	250
Tucker, D	Pickering	67	3350
Thompson, Thomas	Uxbridge.	13	650
Trout, J. M	Toronto	6	300
Taylor, Peter	Whitby	30	1500
Tait, W. R	Toronto	6	300
Toronto Savings Bank	do	220	11000
Timlin, Rev. M	Cobourg	60	3000
Temple, Mrs. M. M	Quebec	53	2650
Vannovous, Mrs. C. R	do	44	2200
Wadsworth, T. R	Weston	67	3350
Westcott, F.	London	....	....
Wickson, John	Toronto	49	2450
Wright, Mary	Pickering	24	1200
Wilson, Miss M. G.	Cobourg	7	350
Wilson, Miss Egan	do	4	200
Weir, Mrs. Margaret Mary	Toronto	80	4000
Wilkinson, Miss A. E	Cobourg	120	6000
Worthington, John, Estate of	Toronto	270	13500
Wyatt, Mrs. Emma	Hamilton	20	1000
Wilkes, Alfred J	Brantford	2	100
Walker, Robert	Toronto	45	2250
Wood, Rev. E.	Davenport	40	2000
Wadsworth, W. R.	Weston	192	9600
Wilkie, Margaret D. R., in trust	Toronto	20	1000
Ward, George D	Cobourg	8	400
		19,405	$970,250

R. H. BETHUNE,
Cashier.

BANK OF TORONTO.
(BANQUE DE TORONTO.)

Authorized Capital, $2,000,000. Paid-up Capital, $1,746,750. Rest, $909,675.
(Capital autorisé, $2,000,000.) (Capital payé, $1,746,750.) (Reste, $909,675.)

List of Stockholders as on 13th February, 1875.
(Liste d'Actionnaires, jusqu'au 13 février 1875.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Alcorn, Samuel	Yorkville	70	6150
Allen, Mrs. F. H	Newcastle, Ont	7	600
Allen, Jas. K	do	5	500
Amys, Matilda	Smithtown	12	1050
Anderson, Executors of late P. and G	Toronto	29	2550
Appelbe, James	Trafalgar	100	8750
Ardagh, W. D	Barrie	28	2450
Armour, Miss Jean	Montreal	7	700
Armour, Miss Kate	Cobourg	3	300
Armour, J. F	Windsor	6	550
Armour, Robert	Hamilton	5	500
Armour, Executor of late R., in trust	Montreal	20	2000
Austin, James	Toronto	20	1750
Austin, Jas., and R. H. Bethune, in trust	do	79	6450
Auston, Executors late James	Cobourg	9	900
Auston, Frederick W	do	3	300
Atkinson, Executors of late John	Barrie	8	700
Baby, M. W	Quebec	449	39300
Baldwin, Rev. Edmund	Toronto	20	1750
Baldwin, Rev. Maurice S.	Montreal	44	3850
Bannerman, D	Red River	49	4300
Barrett, M. B. William	Montreal	40	3500
Bennett, Humphrey	Barrie	9	800
Bell, Miss J. C	Montreal	12	1050
Bell, Susan	do	17	1500
Bidwell, Miss H	Colborne	9	800
Birss, Miss E. C	Hamilton	12	1000
Birss, John, in trust for Mrs. E. Green	do	9	800
Blain, Mrs. E. H	Toronto	9	800
Bond Brothers	Montreal	3	150
Boyd, Geo. John	Toronto	62	5450
Boyd, Mossom	Bobcaygeon	20	1750
Braham, Alfred	London, England	34	3000
Brahadi, Samuel	Montreal	10	500
Brodie, John L	do	40	4000
Brown, Mrs. Dorah	Cork, Ireland	7	700
Brown, Magnus	Red River	32	2800
Browne, James	Toronto	9	450
Bruce, George	Markham	24	2100
Bryson, T. M	Montreal	20	2000
Budd, Rev. Henry, jun	Red River	9	800
Burnett & Company	Montreal	8	400
Buchannan, W. J., in trust	do	459	45900
Burnham, Rev. Mark	Ashburnham	112	9800
Burrell, Christopher	Stanley's Mills	13	1150
Burton, E. J., M. D	London, England	166	14550
Cameron, Grace	Ballenlish, Scotland	28	2450
Cameron, Mary	do do	28	2450
Cameron, Alexander	do do	69	6050
Cameron, Angus	Firhall do	310	27150
Cameron, James A	do do	56	4900
Campbell, James	Toronto	30	2600
Campbell, R	Hudson Bay	31	2750
Campbell, Donald, in trust	Barrie	9	800
Cantley, William	Oakville	190	16500

Bank of Toronto.—*Continued.*
(Banque de Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Caldwell, George	Barrie	5	450
Cartwright, J. R	Port Hope	12	1050
Cartwright, J. S	Napanee	4	350
Carden, G. F	London, England	312	27300
Carpenter, A. B	Cobourg	9	800
Cawthra, William	Toronto	668	58450
Cawthra, John	do	32	2800
Cawthra, Henry	do	7	600
Chaffee, J. M. V. G	do	12	1050
Chapman, Rev. J	Red River	20	1750
Cherriman, Executors of late Margaret	Toronto	9	800
Christie, Executors of late Margory	do	26	2300
Christian, Galt & Co	Montreal	25	2500
Christie, W. J	Elizabethtown, Ont	34	3000
Clark, Robert	Newcastle, Ont.	4	350
Clark, Lawrence	McKenzie River	20	1750
Clerk, Alex.	Montreal	143	13950
Clouston, Executors of late J. S	do	6	400
Claxton, William	Peterboro'	4	200
City and District Savings Bank	Montreal	718	52150
Connelly, Henry	Labrador, N.S	13	1150
Cosby, Mrs. Clara A	Port Hope	4	350
Covert, Henry	do	408	35700
Coyle, Rev. Bernard	Victoria	73	6400
Crawford, Mrs. Nancy	Cobourg	12	1050
Creighton, Executors of late John	do	2	200
Crombie, Ernestus	Toronto	1	100
Crowther, James	do	48	4200
Crowther, Mrs. Amelia	do	8	700
Cumming, Mrs. Jane	Newton Stewart, Scotland	33	2900
Cursitor, David	Red River	20	1750
Day, John J	Montreal	24	2100
Davey, John	Leskard	9	800
Deschambault, Executors of late George	Hudson Bay Co	64	5600
Dodd, Edward	Port Hope	33	2900
Durie, M.D., K.H., Executors of late William	Toronto	9	800
Eddy, James Thomas	Newcastle, Ont.	4	350
Erskine, Annie S	Peterboro'	9	800
Evenden, Executors of late James	Barrie	5	500
Fisher, Alexander	Toronto	21	2100
Flett, William	Hudson Bay Co.	29	2550
Foley, Almira Grover	Norwood	9	800
Ford, Egerton	Montreal	7	350
Forlong, H. J., in trust	Toronto	24	2100
Fraser, William	Port Hope	108	9450
Fudger, H. H.	Toronto	2	100
Fulton, A. T	do	92	8050
Fulton, Michie & Co	do	12	1050
Gairdner, Executors of late Thomas	Orono	49	4300
Gibson, William	Newcastle, Ont.	13	1150
Gibson, Thomas	do	6	550
Gillbard, Thomas	Cobourg	8	700
Gladman, James	Port Hope	122	10700
Gooderham, William	Toronto	1736	151900
Gooderham, William, jun	do	65	6000
Gooderham, James	Streetsville	40	3500
Gooderham, Henry	Toronto	45	3500
Gooderham, Robert T	do	40	3500
Gooderham, Charles H	Meadowvale	40	3500
Gooderham, William G	Toronto	8	700
Gooderham, Alfred	Pine Grove	50	4400

Bank of Toronto.—*Continued.*
(Banque de Toronto.—*Suite*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Gooderham, George	Toronto	668	58450
Gowan, J. R. & W. D. Ardagh	Barrie	8	700
Gowan, James R., Trustee	do	56	4900
Green, Robert	Montreal	4	350
Graves, Robert	London, England	33	2900
Green, Walter	Cobourg	20	1750
Green, Agent in trust, Andrew	Toronto	88	8200
Grasett, Rev. H. J	do	12	1050
Grasett, Mrs. S. M	do	8	700
Gzowski, C. S.	do	104	9100
Hagar, Charles	Montreal	22	1100
Hague, Henry	St. Catharines	20	1700
Hall, William	Peterboro'	17	1700
Halliday, J. P. J	Vernonville	5	450
Hardisty, W. L	Hudson Bay Company	4	350
Hardisty, Thomas	Lachine	5	450
Hardisty, Mrs. M., Usufructuary Legatee	do	6	550
Hargrave, Jos. Jas	Hudson Bay Company	20	1750
Harvey, Mrs. M	Smithtown	48	4200
Helm, John, jun.	Port Hope	48	4200
Henwood, Mrs. M.	Hamilton	10	1000
Henderson & Co., John	Montreal	46	4050
Hilliard, Mrs. E. H	Peterboro'	1	100
Hilton, John F	Montreal	8	700
Hodge, Robert	Kendall	2	200
Hodges, Hiram	Newcastle, Ont.	13	1150
Hopkins, E. M., in trust	Montreal	40	3500
Hopkins, E. M., J. S. Clouston, and G. W. Simpson, in trust for G. L. McTavish	do	44	3850
Hoskins, R. A.	Toronto	76	6650
Howland, C. B., Hon. W. P	do	29	2550
Hughes, Miss Emma	Cork, Ireland	5	450
Hyland, John	Oshawa	9	800
Hyland, F. W	Durham	9	800
Inkster, James, jun.	Red River	6	500
Jackson, Andrew	Peterboro'	65	5700
Jamieson, W	Norway P. O	53	4650
Johnson, Neil	Toronto	9	800
Jones, John	London, England	20	1750
Jones, E. C	Toronto	100	8750
Jones, Mrs. Florella and Anson	Brockville	75	7500
Jones, Mrs. Laura Isabella	Cobourg	8	700
Jones, Anson	Brockville	57	4050
Joseph, F. J	Toronto	8	700
Keele, Joseph	Peterboro'	4	350
King, Charles	Lyster, Co. Megantic	72	6300
Kingan, Miss A. McIver	Montreal	28	2450
Kinnear, F. C.	Halifax, N. S.	304	26600
Lake, J. N	Toronto	1	100
Lane, Wm. D.	Montreal	20	1750
Lane, Emma	Red River	4	350
Leitch, Mrs. Margaret M	Fergus	29	2550
Leslie, George	Toronto	6	600
Lewis, G. W	do	80	8000
Lloyd, Thomas D	Barrie	13	1150
Lockhart, James	Whitby	20	1750
Laudy, William	Peterboro'	156	13650
Martin, Miss Jane	Cork, Ireland	12	1050
Martin, Miss Sarah	do	5	450
Martin, Miss Maria	do	1	100
Mathieson, James	Toronto	24	2100

Bank of Toronto.—*Continued.*
(Banque de Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Matthews, William	Toronto	24	2100
Mead, J. Hooper	do	80	7000
Michie, John	London, England	30	2650
Meeker, C. J., in trust	Montreal	36	1800
Moat, R. and J	do	54	4450
Moffatt, Miss Jane	do	2	200
Moffatt, Wm., in trust for La Banque Nationale	do	615	61500
Morison, H	Rupert's Land	4	350
Moreau, Paul	Morgan, Q	13	1150
Moore, Executors of late Amos	Grafton P. O	10	500
Mott, John P	Halifax, N. S	72	6300
Mulholland, Administrator of late James	Baltimore, Ont	32	2800
Mullen, Executors of late M. A	Toronto	20	2000
Macdonnell, John	Australia	2	200
Mackenzie, Mrs. Isabella	Lachine	29	2550
Mackenzie, Hector A.E	Red River	9	800
Mackenzie, John	Lennoxville	42	3700
Mackenzie, George	Hudson Bay Co	4	350
Mackenzie, Peter	Mingan, Labrador	21	1850
Mackenzie, Roderick	Melbourne, Q	80	7000
Mackenzie, Samuel	Hudson Bay Co	20	1750
Macpherson, Hon. D. L	Toronto	100	8750
Mackelcan, Mrs. E. E	Hamilton	8	700
Mactavish, Florence	London, England	133	11650
Mactavish, D., Executor of late Richard Grant	Montreal	3	300
MacFiggan, Malcolm	Colborne	60	5250
McBean, A., and W. Browne, jun., in trust	Oakville	44	3850
McBeath, Adam	Rupert's Land	149	13050
McCallum, Peter	Cobourg	9	800
McCann, Mrs. Almira	Oakville	8	700
McCracken, Thos., in trust	Toronto	90	9000
McDermott, A	Winnipeg	18	1800
McDougall, Mrs. M	Brockville	15	1500
McDougall, Thos., Manager, in trust	Montreal	258	21400
McDougall, Thos., in trust	do	35	3500
McFarlane, Roderick	McKenzie River	17	1500
McGee, Executors of late John	Toronto	9	800
McGillivray, Edward	Hudson Bay Co	24	2100
McGregor, Alexander	Smithtown	1	100
McGregor, John	Otonabee	5	450
McGrigor, Alexander	Peterboro'	1	100
McInnes, D., and H. C. Hammond, in trust	Hamilton	255	21450
McNab, C., General Manager, in trust	Montreal	133	11950
McTavish, Emily	Hudson Bay Co	22	2200
Nash, Fred., in trust	Montreal	61	6100
Nichols & Hall	Peterboro'	16	800
Nichols, Robert	do	17	1700
Ovington, Chas	London, England	12	1050
Owns, Daniel	Oakville	12	1050
Patterson, Peter	Toronto	27	2300
Perry, Mrs. S. B	Yorkville	6	600
Pellatt & Osler	Toronto	17	850
Pettigrew, Mrs. Louisa	do	52	4550
Plowman, Rev. J. H	do	20	1750
Polson, Alex	Red River	9	800
Polson, John	do	12	1050
Power, Miss Mary	Montreal	150	12800
Proudfoot, Mrs. Caroline	London, England	58	5100
Proudfoot, Wm., and A. Stowe, Trustees	do	21	1850
Quebec Notre Dame Savings Bank	Quebec	249	21800
Ramsay, R. A	Montreal	5	500

Bank of Toronto.—*Continued.*
(Banque de Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Ramsay, Mrs. E. A	Montreal	5	500
Ramsay, Mrs. A. H	do	24	1700
Reid, L. R	London, England	49	4300
Richardson, Robert	Belleville	1	100
Robinson, Christopher	Toronto	20	1850
Rogers, Executors of late Joseph	do	20	2000
Rutherford, Mrs. Ann	Mount Pleasant	4	350
Saul, Miss Jane	London, England	41	3600
Saul, George Thomas	do	41	3600
Saunders, Bernard	Toronto	12	1050
Sayer, Edward	La Cloche, Lake Huron	20	1750
Scadding, Rev. Henry, D.D.	Toronto	64	5600
Scantlebury, Thomas	Chesterfield, England	36	3150
Scobie, Mrs. J.	Toronto	21	1850
Scott, Mrs. L. M.	Ottawa	12	1050
Setter, Jessie	Red River	21	1850
Sewell, Rev. H. D.	Kent, England	60	5250
Sidey, J. G.	Montreal	10	1000
Simpson, W. M	Red River	40	3500
Simpson, William, in trust	Montreal	470	30500
Simpson, G. W., Curator to estate of E. Heron	do	12	1050
Shepherd, R. W.	do	120	10500
Skynner, Miss M. A	Credit P.O	4	350
Smellie, Rev. George	Fergus	4	350
Smith, Donald A.	Montreal	80	7000
Smith, J. W. & John Mulholland, Trustees	Grafton	16	1400
Smith, Robert	Trafalgar	12	1050
Smith, J. Murray	Peterboro'	50	4450
Smith William	Weston	4	350
Spragge, Mrs. M. A	Montreal	60	5250
Stanton, W. H	Toronto	6	500
Stanton, Miss Julia	do	3	250
Starnes, Henry, President, in trust	Montreal	35	1750
Stayner, F. H.	Toronto	12	1050
Stayner, Rev. T. L	Overbury, England	12	1050
Steevens, Francis	Barrie	20	1750
Stegman, Miss L. A.	Toronto	4	350
Stephens, Harrison	Montreal	250	25000
Stephens, George W	do	106	10600
S[illegible], [illegible]ev. Alex.	Orillia	8	700
Stewart, James A.	Ballintruan, Banffshire, Scotland	12	1050
Stevenson, Mrs. E. R.	Peterboro'	4	350
Stodders, Executors of late James	Bradford	12	1050
Stothart, Executors of late John	Peterboro'	4	350
Strachan, Mrs. M. A.	Toronto	5	500
Strathy, John	do	9	800
Strathy & Strathy	Montreal	10	1000
Stuart, Charles	Hudson Bay Co	173	15150
Stuart, Executors of late Mrs. Caroline	Montreal	32	2800
Sutcliffe, Joseph	Meadowvale	4	350
Surtees, Executors of late Sir S. V	Selkmore, Staffordsh., Eng.	49	4300
Tait, John	Rupert's Land	8	700
Tamblyn, Thomas	Newcastle, Ont	40	3500
Taylor, Annie, Executrix of late W. H. Taylor	Fearnell Heath, Claines, Worcestershire, England	20	1750
Taylor, Nicol	Hudson Bay Co.	16	1400
Timlin, Rev. M	Cobourg	105	9200
Thomson, T. M	Montreal	36	3150
Thomson, C. L	Halifax, N.S.	4	350
Todd, A. F., Trustee	Hamilton	100	8750

Bank of Toronto.—*Concluded.*
(Banque de Toronto.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Toronto Savings Bank	Toronto	208	18950
Torr, J. B.	Manchester, Eng	26	2300
Trigge, H. W.	Montreal	24	2100
Trottier, A. A., Cashier in trust	do	460	46000
Tully, William	Peterboro'	16	1400
Vassie, John	Dundas	24	2100
Veit, Charles, sen.	Gaspé	11	950
Vernon, Mrs. M.	Vernonville	24	2100
Vezina, F., Managing Director La Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec	Quebec	282	22700
Vincent, James & Co.	Port Hope	44	3850
Wadsworth, C. and W.	Weston	52	4550
Walbridge, Asa S.	Newcastle	24	2100
Walbridge, Miss H. C	do	6	550
Walbridge, Asa H.	do	2	100
Walton, John, sen.	Wexford	4	350
Wagener, John	London, England	124	10850
Weller, C. A	Peterboro'	20	1700
White, William	Quebec	33	2900
Wilkie, D. R., Manager in trust	Toronto	54	5200
Wilkes, George	Arundel, England	9	800
Willoughby, Mrs. F. L. D	Toronto	4	350
Wilson, Thomas	Montreal	4	350
Worts, James G.	Toronto	1736	151900
Worts, James G., jun	do	16	1400
Worts, James G., and A. M. Cosby, in trust	Port Hope	16	1400
Wright, D. M	Colborne	9	800
Yale, J. M., Executors of late	Vancouver's Island	24	2100
		19,935	$1,746,750
	Unpaid	20	1000
	Unallotted	45	2250
		20,000	$1,750,000

G. HAGUE,
Cashier.

TORONTO, 20th February, 1875.

CANADIAN BANK OF COMMERCE.
(BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE.)

NAMES. — NOMS.	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Adamson, James	Toronto	96	4800
Adamson, James, Trustee for E. Quinn	do	6	300
Archer, Henry R	Newbury	400	20000
Atkinson, Mrs. Ann	Barrie	11	550
Allen, John	Newmarket	106	5300
Ashworth, Miss Isabella	New York	13	650
Anderson, Alex., M.D., deceased	London	80	4000
Anderson, Mrs. Rachel	Mount Brydges	1	50
Anderson, Duncan, sen	Arva	3	150
Atkinson, John	Arva	1	50
Armitage, William	Ballymote	4	200
Alexander, Hon. George	Woodstock	85	4250
Alexander, Executor of the late John	Barrie	19	950
Alexander William	Guelph	37	1850
Astley, Trustees of Mrs. Ann	Barrie and Toronto	35	1750
Alma, John Lees	Niagara	10	500
Anderson, Executors of R. G	Toronto	60	3000
Armstrong, John	Tattenfree, Ireland	11	550
Agnew, William	Hamilton	15	750
Allan, Rev. D	Shakespeare P. O	15	750
Allan, Mrs. Margaret	do	3	150
Ashworth, C., in trust	London, England	99	4950
Alexander, Rev. F	Guelph	12	600
Allan, W., and Mary Elliott, Executors of estate of late J. Elliott	Acton	52	2600
Allen, Thomas C	Toronto	11	550
Aldworth, Richard	Bayfield P. O	39	1950
Austin, W. H	Trenton	50	2500
Aikins, M. H., M.D	Burnhampthorpe P.O	10	500
Aikins, Hon. J. C	Toronto	30	1500
Alexander, Wm	do	100	5000
Aldwell, T. D.	do	210	10500
Atkinson, W. H	do	35	1750
Allen, W. F	Clarke	15	750
Ash, W. H	Yorkville	30	1500
Aitken, Mrs. C. E., as tutrix to minors of S. M. Aitken	Hamilton	40	2000
Alexander, Miss Isabella	Toronto	11	550
Alexander, Miss Kate	do	11	550
Austin, James, and R. H. Bethune, in trust	do	251	12550
Arnton, J. J	Montreal	500	25000
Atkinson, John	do	40	2000
Armour, R., Executors of late, in trust	do	20	1000
Austin, James, and R. H. Bethune, in trust	Toronto	48	2400
Acadia Fire Insurance Company	Halifax	425	21250
Armour, Robert	Hamilton	5	250
Armour, J. F	Windsor	5	250
Burnett & Co	Montreal	4	200
Barbeau, E. J., in trust for estate of late Eugene Herbert	do	4	200
Bigelow, Mrs. Mary A	do	239	11950
Baldwin, Rev. M. S	do	80	4000
Brooke, Executors of late John	do	5	250
Brown, G. S. H. B	Kingsey	57	2850
Bradburn, Thomas	Peterboro'	50	2500
Bailey, James	Montreal	20	1000
Bond Brothers	do	1	50
Buchanan, George C. V	Sweetsburg	100	5000
Burnham, H. H	Cobourg	25	1250

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Barrett, W., M.D.	Tunbridge Wells, Kent, England	232	11600
Bell, Leonard G.	Carleton Place	20	1000
Bandon, Joseph	Montreal	80	4000
Brodie, Miss Annie	do	20	1000
Brock, Stewart	Hawkesbury	12	600
Bowles, Joseph	Quebec	120	6000
Britton, B. M	Kingston	10	500
Boas, B. A.	Montreal	45	2250
Barbeau, E. J	do	40	2000
Browne, E	Hamilton	100	5000
Brooks, E. T., and W. S. Senkler	Sherbrooke and Perth	187	9350
Blacklock, John, in trust for Flora Blacklock	Montreal	131	6550
Binmore, John	do	72	3600
Barnston, P. S	do	25	1250
Brodie, John L	do	875	43750
Bonnell, W	Toronto	126	6300
Barker, Archibald	Markham	22	1100
Bray, Josias	Toronto	90	4500
Boate, W. T., Executors, Estate of late	Newcastle	45	2250
Bowie, Rev. James	Dunscore, Scotland	131	6550
Boyd, Francis, Executors of	Toronto	112	5600
Baldwin, Rev. E	do	36	1800
Blackwell, John	do	188	9400
Boyd, George J	do	86	4300
Boyd, W. T.	do	108	5400
Boyd, George	do	106	5300
Bendyshe, Nelson	London, England	45	2250
Brown, Hon. George	Toronto	21	1050
Buchan, David	do	200	10000
Bennett, Humphrey	Barrie	41	2050
Bentz, Edmund	London	5	250
Balkwill, W.	do	2	100
Briggs, Mrs. John	Arva	4	200
Barclay, John	Hyde Park	5	250
Blaikie, J. L	Toronto	300	15000
Blaquière, Mrs. M. A.	Delaware	7	350
Brettell, Thomas	do	7	350
Bailey, Thomas	London	1	50
Boles, W	St. Catharines	20	1000
Beatty, Henry	Thorold	15	750
Barrie, Rev. W	Guelph	25	1250
Bagwell, J. B	Hamilton	132	6600
Briggs, Rev. Joel	Toronto	88	4400
Baxter, Mrs. Agnes	Niagara	8	400
Booth, James	Toronto	305	15250
Browne, Edward	Hamilton	6	300
Baxter, Thomas	Wellington Square	100	5000
Blain, James	Galt	23	1150
Blain, Richard	do	8	400
Blain, Thomas	do	4	200
Blair, William	Hamilton	7	350
Biddulph, Richard	London	11	550
Barclay, J. M	St. Heliers, Jersey	5	250
Bogart, Mrs. A	Brockville	20	1000
Bethune, Norman, Administrator, Estate of late A. Bethune	Toronto	14	700
Bent, J. C	Wellington Square	7	350
Berkeley, Mrs. M. L., Trustees of	Toronto	2	100
Buchan, David Bursar	do	7	350
Brydges, Edward	Beachville	40	2000

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Action	Amount. — (Montant.)
			$
Bain, T. B	Tilsonburg	10	500
Brown, Henry	Toronto	20	1000
Beardmore, Geo. L	do	50	2500
Britton, B. M	Kingston	10	500
Biscoe, F., and Rev. F. Alexander, Trustees for Mrs. H. C. Dunscombe	Guelph	20	1000
Blong, Robert	Chester	160	8000
Bigelow, O	Lindsay	43	2150
Baxter, Miss Flora	Niagara	7	350
Burnham, H. H	Cobourg	218	10900
Beecher, H. C. R	London	20	1000
Best, Miss J., Trustee for Mary Jane Workman	Mount Pleasant	2	100
Best, Miss J	do	8	400
Biscoe, Mrs. K. V	Guelph	10	500
Bird, H	Barrie	43	2150
Baldwin, Rev. E., and F. W. Gates, Trustees for H. G. Grasett	Toronto and Hamilton	12	600
Barrett, R. G., Administrator	Toronto	13	650
Boswell, A. R., Executor of late J. Horrocks	do	75	3750
Boothby, Thos	Altona P. O	9	450
Burnham, Mrs. H	Whitby	152	7600
Blackwell, Geo	Toronto	15	750
Brettell, T. H	London	5	250
Bigelow, S	Lindsay	17	850
Bell, Mrs. Emily	Hamilton	21	1050
Beecher, H. C. R., and V. Cronyn, Executors and Trustees of late J. G. Goodhue	London	300	15000
Blake, Hon. S.H., Trustee for Margaret Blake	Toronto	355	17750
Brooke, D., in trust for Mrs. K. V. Briscoe	Brantford	30	1500
Badgley, Mrs. Margaret	Ottawa	25	1250
Brown, Peter	Port Hope	15	1750
Balfour, Lewis	Hamilton	60	3000
Brooke, Daniel, Trustee for Mrs E. G. Griffin	Brantford	30	1500
Baines, W. J	Toronto	3	150
Bethune, Mrs. U	Thorah.	46	2300
Bartlett, C. M. W	Hamilton	16	800
Burrows, Major-General A. G	Lee, Kent, England	6	300
Bostwick, Amos	Toronto	60	3000
Booth, Geo	London	2	100
Barnhart, Noah	Toronto	100	5000
British America Assurance Company.	do	400	20000
Barnhill, Rev. W	do	20	1000
Blackwell, Mrs. Ann	London, England	52	2600
Browne, J. & S	Toronto	246	12300
Blaikie & Alexander	do	126	6300
Buchan, Lawrence	do	82	4100
Buchanan, W. J., Manager, in trust	Montreal	1500	75000
Campbell, James	Toronto	80	4000
Carlyle, James, M. D	do	40	2000
Chafee, J. M	do	92	4600
Clotworthy, Rev. W	Lakeview, Ireland	33	1650
Chisholm, K	Brampton	40	2000
Cawthra, John	Toronto	90	4500
Currie, Neil	do	91	4550
Chappell, O	Kettleby	50	2500
Campbell, Mrs. E	Ingersoll	6	300
Cawthra, Mrs. A. C.	Toronto	40	2000
Carfrae, R	London	73	3650
Carfrae, Mrs. R.	do	10	500
Coote, John	do	10	500
Carmichael, Peter	Arva	2	100

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Collins, Henry	Arva	7	350
Cawthra, William	Toronto	500	25000
Crowther, Miss A	do	17	850
Cawthra, H., J. B. Young, & J. H. Mills, Trustees for minor heirs of late Hon. S. Mills	Toronto & Hamilton	80	4000
Currie, Hon. J. G.	St. Catharines	22	1100
Chadwick, Benjamin	Drummondville	41	2050
Campbell, David	Cobourg	170	8500
Cockerline, M.	Toronto	78	3900
Champ, W. S.	Hamilton	20	1000
Cheyne, Rev. George	Tapleytown	18	900
Clarke, William	Guelph	198	9900
Clarke, Mrs. Clara P.	do	20	1000
Cummings, James	Hamilton	35	1750
Campbell, D.	Simcoe	495	24750
Carey, Miss M.	Handwell, England	6	300
Cooper, Rev. W. E., Administrator to estate of late J. Cooper	Credit P.O	1	50
Chambers, Amos	Winona	11	550
Cawthra, Joseph	Newmarket	50	2500
Crawford, John	Brockville	50	2500
Cooper, Mrs. M. E.	Credit P.O	5	250
Cockburn, George R. R.	Toronto	77	3850
Chadwick, James	Eglington	10	500
Crossen, James	Cobourg	50	2500
Cumberland, F. W.	Toronto	109	5450
Cook, Thomas	Carrville	350	17500
Confederation Life Association, in trust	Toronto	94	4700
Crawford, Rev. E. P.	Hawkesbury	10	500
Crooks, Hon. A.	Toronto	60	3000
Cameron, Charles	Collingwood	114	5700
Covert, Henry	Port Hope	332	16600
Cowdry, E	Toronto	20	1000
Chase, G. A.	Galt	10	500
Campbell, Mrs. M.	Colborne	7	350
Cameron, A., in trust	Toronto	40	2000
Cawthra, H.	do	80	4000
Cassels, R. S.	Ottawa	80	4000
Campbell, Alex.	Toronto	4	200
Corson, W. C., M.D.	Brantford	66	3300
Copeland, W. L.	St. Catharines	60	3000
Cowdry, N. H.	Toronto	15	750
Coblan, C. G.	do	3	150
Cooley, W. A., Treasurer, deceased	Ancaster	8	400
Crawford, Mrs. Nancy	Cobourg	100	5000
Cooke, Mrs. Louisa	Barrie	6	300
Cowan, Miss Agnes	Toronto	1	50
Chapman, C.	London	5	250
Clarke, A. M. & J. F. Feilde, Trustees of Mrs. H. Torrance	Toronto	122	6100
Cheyne, Mrs. J. M.	Bondhead	20	1000
Cook, Mrs. Agnes	Hamilton	7	350
Cook, Mrs. Amelia	do	6	300
Crombie, E.	Toronto	15	750
Clemesha, J. W., M.D.	Port Hope	12	600
Cooch, A. C.	Toronto	15	750
Charteris, C. G.	Chatham	26	1300
Christie, Major-Gen. H. P.	Cheltenham, England	12	600
Callaghan, Miss M. A.	Toronto	6	300
Cattanach, A. J., Trustee	do	16	800
Cattanach, A. J., Trustee for D. Cattanach	do	7	350

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Cowdry, Thomas, M.D.	Toronto	34	1700
Cunningham, James	Headingley, Manitoba	5	250
Carlyle, Alex.	Newburgh	4	200
Chester, George	Scarboro'	16	800
Cherry, Robert	Bowmanville	9	450
Cottle, E. G.	Toronto	9	450
Cayley, John	do	100	5000
Charles, David H	Guelph	3	150
Carnegie, D. G.	Toronto	329	16450
Clerk, Alex.	Montreal	60	3000
Cross, George	Ormistown	25	1250
Cassils, John, in trust	Montreal	625	31250
Crighton, W. L.	do	8	400
Cambie, H. J.	Grand Metis	11	550
City and District Savings Bank	Montreal	1660	83000
Colquohoun, William	Dickinson's Landing	25	1250
Clark, Amelia G.	Quebec	80	4000
Crooker, T. C., M.D.	Hamilton	20	1000
Cross, Alex., in trust	Montreal	15	750
Chalmers, James	Quebec	50	2500
Childs, W. F.	Montreal	4	200
Campbell, James	Peterboro'	40	2000
Cassils, R.	Quebec	80	4000
Chisholm, C. R.	Montreal	18	900
Collinson, H	do	9	450
Campbell, R.	do	70	3500
Clerk, George E.	do	118	5900
Carter, J. T.	Cambridge, England	300	15000
Christian, Galt & Co.	Montreal	153	7650
Coleman, W. J.	Halifax, Nova Scotia	50	2500
Drake, Mrs. M. A.	Montreal	37	1850
Duvernet, Rev. E.	Clarenceville	16	800
Duffus, J. B.	Halifax	84	4200
Drummond, A.	Ottawa	4	200
Davies, Rev. John	Philipsburg, Q.	10	500
Darwall, Robert C.	Halifax, Nova Scotia	40	2000
Dack, Robert	Toronto	17	850
Daley, Charles	Herts, England	125	6250
De Laporte, A. V.	Toronto	287	14350
Darch, Mrs. Jane	London	1	50
Draney, Mrs. Robert	Crumlin P. O.	6	300
Dumble, J. H.	Cobourg	50	2500
Dumble, Thomas, jun., deceased	do	83	4150
Dryden, Thomas	Guelph	37	1850
Dobie, Rev. R.	Milton	40	2000
Dean, Mrs. Nancy	Hamilton	3	150
Dewar, Plummer	do	6	300
Dillon, Lieut.-Col. Robert	Bristol, England	41	2050
Dillon, Mrs. M. M.	do	40	2000
Dumble, Thomas	Cobourg	24	1200
Dight, Thomas	Lucan	64	3200
Doan, Robert W.	Toronto	20	1000
Dickson, Mrs. Jane	Goderich	20	1000
Dumble, J. H., and D. W. Dumble, Executors of Thomas Dumble, jun.	Cobourg and Peterboro'	17	850
Dennistown, Robert	Peterboro'	50	2500
Defoe, D. M., in trust	Toronto	19	950
Dickson, W. A., and Nicol Kingsmill, Trustees of Mrs. Julia Kingsmill	Guelph and Toronto	2	100
Davis, A. A., James Mitchell and William Bell, Trustees of D. Thompson	York, Cayuga and Hamilton	100	5000

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Drake, P. E.	Belle Ewart	30	1500
Darby, George	Toronto	20	1000
Dalton, Charles	do	60	3000
Driscoll, Miss P.	do	40	2000
Dunbar, R	do	20	1000
Eastwood, John	do	45	2250
Elliott, William	do	240	12000
Evans, Miss R.	do	16	800
Evans, John	do	38	1900
Evans, Mrs. George	do	86	4300
Elliott, Mrs. Mary	London	2	100
Evans, R. J.	do	17	850
Eccles, Mrs. Jane	Toronto	48	2400
Edward, L.	Seneca P. O	4	200
Elliott, James D., deceased	Plymouth, England	4	200
Elliott, G. E., and W. Holditch, Trustees of Mrs. E. A. Elliott	do	15	750
Elliott, Mrs. Sarah	Kalamazoo, U. S.	3	150
Easton, George C.	Brockville	5	250
Easton, Miss M. C.	do	5	250
Easton, Miss Annie	do	20	1000
Edgar, J. D., and F. B. Cumberland, Trustees	Toronto	81	4050
Elliott, John and G	do	52	2600
Espagnol, Louis	La Cloche, Lake Huron	3	150
Elliott, George	Guelph	12	600
Elliott, Judge William	London	40	2000
Elwell, W. R. G	Surrey, England	80	4000
Ellis, Francis	Brantford	50	2500
Easton, Miss M. C.	Brockville	7	350
Easton, Annie	do	5	250
Easton, George C	do	3	150
Fitzgerald, W. H.	Ottawa	100	5000
Frothingham, Rev. Fred	Buffalo, N.Y.	66	3300
Frothingham, George H.	Montreal	66	3300
Forsyth, Robert, in trust for Mrs. F. E. Crawford	do	6	300
Freeland, Mrs. Margaret	Yorkville	14	700
Fuller, Rev. T. B., D.D.	Toronto	270	13500
French, James	do	337	16850
Fish, N.	Arva	2	100
Fraser, Alex.	Duncrief	21	1050
Fitzgerald, Lionel C. K.	Quebec	150	7500
Fitzgerald, E.	Toronto	102	5100
Fisher, Miss S.	Edinburgh, Scotland	17	850
Fleming, Mrs. E.	Milton	19	950
Forbes, John, M.D., R N.	Chippawa	18	900
Fitzgerald, Mrs. Cath	Yorkville	11	550
Fitch, J. C.	Toronto	2	100
Farncomb, Fred	Newcastle	96	4800
Falconbridge, Mrs. E. G.	Richmond Hill	65	3250
Foy, John	Toronto	21	1050
Fox, Edward	do	12	600
Fuller, W.	do	9	450
Fuller, S. B.	do	31	1550
Fraser, Miss Harriet	Brockville	18	900
Fuller, Rev. T. B. & R. Miller, Executors of late T. C. Street	Toronto & St. Catharines	3238	161900
Fairbairn, T. M. & Wm. Hall, Trustees of Roger Trust	Peterboro'	50	2500
Fisher, David	Bowmanville	120	6000
Fielde, J. F. & A. M., Clark, Trustees of Mrs. M. E. Torrance	Toronto	80	4000

Canadian Bank of Commerce.—*Continued*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Fisher, T. S.	Toronto	17	850
Fuller, Mrs. Cynthia	do	46	2300
Fraser, William	Grafton	8	400
Fisher, Mrs. Julia	Hamilton	7	350
Fowler, Rev. Robert	Ingersoll	8	400
Furniss, Mrs. L. P.	Toronto	150	7500
Furniss, E. L.	do	30	1500
Fulton, John	do	50	2500
Grainger, Mrs. H.	Yorkville	12	600
Gray, Rev. John	Orillia	65	3250
Gordon, Mrs. Augusta	Toronto	18	900
Green, Anson, D.D., & John MacDonald, Trustees	do	63	3150
Gates, F. W. & A. Brown, Trustees	Hamilton	15	750
Gates, F. W.	do	10	500
Green, Anson, D.D	Toronto	20	1000
Green, Mrs. Sarah A.	Brantford	10	500
Gregsten, John	Liverpool, England	45	2250
Grasett, Rev. H. J. & J. H. Hagarty, Trustees for Mary H. Gates	Toronto	6	300
Grasett, Rev. H. J.	do	11	550
Grasett, Rev. E.	Simcoe	13	650
Gunther, A. F. E.	Schuestedt, Germany	563	28150
Gwynne, Mrs. Julia	Toronto	120	6000
Gzowski, C. S.	do	687	34350
Graydon, S. H.	London	63	3150
Goldie, James	Guelph	20	1000
Gunn, Mrs. E. M.	London	11	550
Gray, Robert	Hyde Park	1	50
Garrett, William	Elginfield	11	550
Gordon, Mrs. P. F.	London	10	500
Graham, Captain J. C.	St. Catharines	150	7500
Garrick, James	Queensville	300	15000
Grasett, Rev. H. J., and H. Scadding, Trustees of F. J. Baldwin	Toronto	15	750
Graham, Donald	Glencoe	41	2050
Gillbard, Thomas	Cobourg	45	2250
Gladman, Joseph, sen	Port Hope	78	3900
Gildersleeve, Miss L. A. M.	Kingston	3	150
Goodfellow, Harriet	Hamilton	5	250
Gould, George, deceased	Vernonville	16	800
Grasett, Mrs. S. M.	Toronto	30	1500
Gunn, G. M., and James Shanly, Trustees of late Thomas Fraser	London	4	200
Gordon, W.	do	31	1550
Gowan, J. R.	Barrie	110	5500
Ghent, T	Wellington Square	45	2250
Gilmor, R., in trust	Toronto	200	10000
Gill, R.	Galt	6	300
Gunn, H. J	Clifton	8	400
Gibson, L.	London	26	1300
Green, Mrs. E. M.	Longford, Ireland	40	2000
Gibson, Rev. J. M.	Montreal	16	800
Geikie, W. B., in trust for Catharine Geikie	Toronto	1	50
Gribble, Rev. John	Port Colborne	2	100
Geikie, Dr W. B.	Toronto	66	3300
Gordon, W.	do	40	2000
Gray, A.	do	14	700
Gardiner, Miss Mary J.	Cornwall, England	50	2500
Gormully, J. J	Ottawa	6	300
Gilpin, Richard	Toronto	12	600
Glenney, W.	Oshawa	50	2500

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Gordon, Rev. D. M	Ottawa	20	1000
General Hospital Montreal, Board of Governors of, and Board of Governors of General Hospital Toronto	Montreal and Toronto	28	1400
Gairdner, Miss A. S	Montreal	30	1500
Gilmour, J. D	Port Hope	50	2500
Gariepy, A	Montreal	40	2000
Gibb, James	Quebec	90	4500
Gibson, W	Montreal	160	8000
Gault, M. H., Treasurer Mount Royal Cemetery Company	do	60	3000
Grist, Henry	Ottawa	20	1000
Graham, John	Montreal	20	1000
Gale, Agnes L	do	80	4000
Gentle, W. S	do	50	2500
Glen, C. W. E	Chambly	60	3000
Green, A., acting agent in trust	Toronto	592	29600
Hime, Baines & Co	do	3	150
Hilliard, Miss F. A	Goderich	12	600
Hilliard, Miss M. L	do	12	600
Hime, H. L	Toronto	1	50
Harrison, C	Barrie	7	350
Holmes, G	Cobourg	60	3000
Hobbs, John, deceased	New York	100	5000
Hopper, W	Cobourg	5	250
Huron and Erie Savings and Loan Society	London	1440	72000
Holland, Rev. H	St. Catharines	40	2000
Hamilton, W. B	Toronto	83	4150
Heyden, Mrs. B., Executrix Estate of L. Heyden.	do	75	3750
Howland, Hon. W. P	do	42	2100
Hayton, Miss M. E.	Barrie	8	400
Hunter, John	Owen Sound	20	1000
Hood, Gideon	Guelph	187	9350
Hale, G. C	Kingston	376	18800
Hellmuth, Isaac, Lord Bishop	London	127	6350
Harrison, John	Parkhill	8	400
Hyman, E. W.	London	128	6400
Hodgson, Thomas	Arva	4	200
Houlton, Henry	Adelaide P.O	42	2100
Henderson, John	Bowood	22	1100
Hudson, John	Lobo	4	200
Haynes, D. C	St. Catharines	20	1000
Hall, James	Peterboro'	129	6450
Howland, Peleg	Etobicoke	100	5000
Hamilton, Mrs. Catherine	Toronto	6	300
Hancock, Mrs. Jane	Liverpool, England	6	300
Hickman, E.	Albion	71	3550
Hornby, Mrs. M. J.	Toronto	15	750
Hay, Rev. W	Bradford	37	1850
Hawton, John, Administrator Estate of late John Y. Hawton	Nottawa	60	3000
Henderson, Miss M	Lobo P.O	4	200
Haensel, Rev. C. L. F	St. Johns, N.B	7	350
Henderson, Miss M. M	London, England	24	1200
Henderson, James	Hamilton	9	450
Hendrie, W.	do	46	2300
Holditch, Miss M. A., Executrix Estate of late W. Holditch	Ottawa	35	1750
Howell, Isaac R	Jerseyville	8	400
Homfray, J. R., and F. W. Edwardes	Lampetre, South Wales	98	4900
Hopkins, D. W	Dundas	205	10250

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Harp, Miss Eliza	Simcoe	11	550
Heyden, Miss J. M.	Toronto	15	750
Horrocks, Mrs. Sarah J	do	6	300
Harrison, George	Aurora	50	2500
Harris R., and D. Patton, Trustees	Toronto and Paris	35	1750
Henderson, James	Yorkville	100	5000
Heyden, E	Toronto	15	750
Hindes, Mrs. Sarah, and Rev. R. W. Hindes	Cookstown	62	3100
Hinde, George J.	Yorkville	275	13750
Hindes, Eliza C., Trustees of	Toronto	63	3150
Holland, C., Manager in trust	Oshawa	8	400
Hossack, James	Cobourg	8	400
Hossack, Mrs. Barbara	do	8	400
Hood, J. D	Woodstock	80	4000
Hespeler, W.	Waterloo	10	500
Hall, W	Peterboro'	428	21400
Henderson, John	Cobourg	50	2500
Henderson, John	Kelso, Scotland	60	3000
Howard, Rev. V. B	Cobourg	25	1250
Harris, Rusk	Toronto	20	1000
Hellewell, E. G.	do	5	250
Holland, Rev. H., and W. T. Boyd, Trustees	St. Catharines and Toronto	60	3000
Helliwell, Thomas	Toronto	80	4000
Hale, Jeffrey	Goderich	4	200
Hampton, Mrs. M. M	York Township	228	11400
Hobson, E	Toronto	20	1000
Higgins, D	do	60	3000
Hebblewhite, Mrs. E	do	100	5000
Helliwell, Miss A.	do	40	2000
Hope, Adam	Hamilton	100	5000
Hyman, Mrs. S.	Meadowvale P.O	10	500
Holt, Miss E. A. J.	Barrie	10	500
Howell, Daniel	Galt	18	900
Hall, B., estate of, deceased	Montreal	16	800
Haly, Mrs. G. M.	Halifax	50	2500
Hazlewood, S.	Brockville	30	1500
Hamilton, Rev. C.	Quebec	30	1500
Hall, Mrs. Maria	Montreal	93	4650
Henderson, W	do	6	300
Harder, W	do	35	1750
Hamilton, W. D.	do	70	3500
Holton, Hon. L. H	do	335	16750
Howard, John	do	10	500
Hagar, Annie M.	do	168	8400
Hagar, Lydia A.	do	182	9100
Huron & Erie Savings and Loan Society	London	500	25000
Hebert, Hector, in trust for his mother	Montreal	10	500
Horetzky, C. G	Ottawa	31	1550
Ireland, A. H., Int. Agent, in trust	London	8	400
Irving, Æ. & J. B. Robinson, Trustees for Mrs. D. Jarvis	Hamilton & Toronto	165	8250
Irving, E. H	Newmarket	76	3800
Inglis, Rev. D.	Hamilton	37	1850
Inglis, Rev. W	Ayr	2	100
Ireland, J. O	Toronto	44	2200
Irving, E. H., & G. A. Irving	New York	300	15000
Isolated Risk and Farmers' Fire Insurance Co.	Toronto	120	6000
Irwin, James	Prescott	10	500
Ireland, W. W	Brockville	11	550
Irvine, Rev. J.	Mille Isles	13	650
Jackson, H. F. J	Berlin	107	5350

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.	Amount. — (Montant.)
			$
Jackson, M. B	Toronto	113	5650
Jarvis, Miss Julia E	do	41	2050
Jones, E. C., in trust for Louisa Ann Kingsmill.	do	14	700
Johnson, Martin	Barrie	170	8500
Joseph, Mrs. Rebecca	Manchester, England	87	4350
Johnson, R	Toronto	33	1650
Jones, Mrs. M. L., Executrix	Cobourg	202	10100
Jones, C. & J. O. Howard, Trustees for Margaret G. Jones	Toronto	31	1550
Jones, E. C.	do	12	600
Johnston, Margaret	Hamilton	4	200
Johnson, Henry	Peterboro'	307	15350
Jacques, John	Toronto	170	8500
Jones, Mrs. M. L.	Cobourg	80	4000
Jarvis, G. S. & W. Sherwood, Executors and Trustees of Hon. G. Crawford	Cornwall & Brockville	8	400
Jones, Terence	Brantford	10	500
Jones, B	Toronto	1	50
Johnston, W. E.	Grafton	10	500
Jones, E. & C. Moss, Trustees for Captain C. Jones	Toronto	7	350
Joyce, J.	Waterford	6	300
Jones, Mrs. L. J.	Cobourg	70	3500
Kent, W	London	26	1300
Kent, T	do	2	100
Kirk, D.	Collingham, England	114	5700
Keefer, S	Brockville	187	9350
King, R., M.D., R.N	Rugby, England	55	2750
Kitching, J	London	20	1000
Knight, Mrs. M. A	London, England	11	550
Kennedy, Mrs. A. A. C.	Hamilton	6	300
King, Rev. J. M.	Toronto	50	2500
Kerr, J. K., in trust	do	16	800
Kerr, John	do	42	2100
Kent, H	do	40	2000
Kersteman, J. S.	Devon, England	45	2250
Kerr, Mrs. E.	Montreal	18	900
Kemp, Mrs. Sarah	Toronto	9	450
Kingston, George T	do	8	400
Kinnear, T. C	Halifax	632	31600
Lawrie, Francis	Quebec	50	2500
Lyman, B	Montreal	171	8550
Lawrie, A	Quebec	50	2500
Learmont, Mrs. E. B.	Montreal	120	6000
Learmont, J. B	do	10	500
Lunn, W	do	20	1000
Lindsay, R. A., in trust	do	200	10000
Lyman, F. S	do	17	850
Lunn, A. H., in trust	do	100	5000
London & Canadian Loan & Agency Company	Toronto	310	15500
La Caisse d'Economie de Notre Dame	Quebec	500	25000
Lyman, T., in trust for Mrs. A. J. Savage	Montreal	25	1250
Lailey, T., in trust	Toronto	20	1000
Leadlay, E	do	75	3750
LePau, F. N. D	Owen Sound	700	35000
Lewis, Rev. A.	Mono Mills	80	4000
Lepper, A	Toronto	200	10000
Leitch Mrs. Margaret	Fergus	37	1850
Lunn, Thomas	Owen Sound	205	10250
Laidlaw, D	Toronto	256	12800
Lyman, J	do	225	11250

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Lloyd, Charles	Kettleby	41	2050
Lloyd, C. & J. Phillips, Executors of Thos. Lloyd	do	65	3250
Loring, Mrs. Ann	Barrie	8	400
Levie, J., and A. Fraser, Executors	Fernhill	2	100
Layton, Mrs. Jane E	Glasgow, Scotland	75	3750
Lowell, W	Drummondville	75	3750
Lally, E. S., Trustee for E. S. Lally, jun	Barrie	1	50
Lally, E. S., Trustee for C. Lally	do	1	50
Lally, E. S., Trustee for D. & M. Bernard	do	2	100
Laing, James	Wellington Square	57	2850
Lawrie, John	Edinburgh, Scotland	5	250
Logie, James	West Flamboro'	172	8600
Livingston, Mrs. Mary	Delaware	6	300
Lount, Samuel	Barrie	37	1850
Lamport, H	Vittoria	50	2500
Lunan, A. L	Winnipeg, Manitoba	2	100
Laird, Rev. J. G	Owen Sound	41	2050
Laing, Rev. J	Dundas	18	900
Lumsden, George	Newcastle	20	1000
Leith, A., in trust for J. Y. Brown	Toronto	77	3850
Lauder, A. W., and W. S. Lee, Trustees	do	20	1000
Laing, J., T. Hogarth and J. Bent, Trustees of late T. Hogarth	Wellington Square	11	550
Learoyd, Rev. J	Eglington	15	750
Lailey, Thomas	Toronto	17	850
Lally, C. C. W	Barrie	2	100
Lewis, Isaac F	Toronto	40	2000
Lockie, J. S	do	5	250
Lloyd, Duke	Stouffville	30	1500
Metcalfe, James	Yorkville	24	1200
Mitchell, W. A	Klineberg	5	250
Midgley, A	Toronto	35	1750
Mitchell, Rev. J. W	Mitchell	50	2500
Matthews, Mrs. Mary	Detroit	31	1550
Maver, George	Toronto	63	3150
Melville, A., and T. W. Fair	Nottawa	400	20000
Michie, James	Toronto	122	6100
Moore, H	Dundas	145	7250
Monkhouse, Thomas	Altona	100	5000
Morrison, Angus	Toronto	25	1250
Morse, W. M	do	625	31250
Morse, Mrs. E	do	28	1400
Munsie, James	Albion, P.O	75	3750
Myles, W	Toronto	45	2250
Morton, E. D	Barrie	41	2050
Munro, Alex	Lobo	7	350
Manson, James	Strathroy	100	5000
Mills, John	London	10	500
Munro, J. H	Wardsville	22	1100
Mutch, Mrs. J	Fergus	38	1900
Moore, D. D	St. Catharines	20	1000
Morse, Mrs. E. A	Toronto	98	4900
Mickle, C., and R. Maddock, in trust	Guelph	5	250
Murray, Rev. J. G	Hamilton	1	50
Murray, Mrs. E. B	do	2	100
Mills, J. H	do	40	2000
Meredith, J. C	London	201	10050
Mason, Miss L. A	Syracuse, N. Y	10	500
Mason, James	Ayr, Scotland	33	1650
Maloney, Mary	Stamford	3	150
Martin, E.	Hamilton	1	50

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Mercer, A., deceased	Toronto	5	250
Meni, Mrs. Sarah F.	London, England	48	2400
Mills, Hon. Samuel, Executors of	Hamilton	245	12250
Maloney, Bella	Drummondville	3	150
Moyle, W.	Paris	13	650
Morse, Rev. W.	do	22	1100
Moore, L.	Hamilton	63	3150
Milne, J.	do	2	100
Meuburn, Mrs. H., Trustees of	do	3	150
Morrison, Taylor & Co.	Toronto	36	1800
Moore, R. M.	Kingston	40	2000
Muirhead, A.	Toronto	63	3150
Michie, John	London	24	1200
Morgan, Frances M.	Holland Landing	60	3000
Matheson, A. F.	Ingersoll	7	350
Mitchell, Mrs. Janet	Klineburg P. O.	20	1000
Murray, George	Toronto	7	350
Morris, Mrs. F.	do	10	500
Mulholland, R.	Cobourg	8	400
Morris, Hon. A., W. Sherwood and J. H. Morris, in trust for W. Morris	Fort Garry, Brockville and Toronto	160	8000
Morris, Hon. A., W. Sherwood and J. H. Morris, in trust for H. E. Morris	do do	100	5000
Morris, Hon. A., W. Sherwood and J. H. Morris, in trust for M. W. Morris	do do	80	4000
Morris, J. H., in trust for M. Spencer	Toronto	2	100
Main, T. A.	Orillia	20	1000
Milloy, N. D.	Toronto	50	2500
Moody, H.	do	83	4150
Morse, Mrs. E., in trust for W. M. Morse	do	25	1250
Miller, T. B.	Owen Sound	1	50
Milne, Mrs. A.	Scarboro'	20	1000
Mulholland, J.	Cobourg	27	1350
Monkhouse, Joseph	Altona	32	1600
Morison, John	Toronto	100	5000
Montreal Assurance Company	Montreal	1050	52500
Masson, Madame M. G. S.	Terrebonne	87	4350
Murray, W., Executors of late	Montreal	385	19250
Muir, Robert	do	10	500
Matheson, Hon. R., Executors of	Perth	35	1750
Moss, E.	London, England	125	6250
Meikle, J. H	Morrisburg	60	3000
Mott, J. P.	Halifax	125	6250
Matthewson, Mrs. F. S.	Montreal	24	1200
Meredith, H. H.	Port Hope	100	5000
Matthewson, Mary E.	Montreal	5	250
Marlatt, S. D.	Hamilton	40	2000
Meikle, W. D.	Morrisburg	20	1000
Morgan, Jane P.	Montreal	18	900
Masson, Joseph, Estate of late	do	8	400
Magill, C.	Hamilton	30	1500
Mulligan, John	Port Hope	120	6000
Molson, John, in trust	Montreal	1055	52750
Molson, Mrs. L. G. F.	do	66	3300
Moffatt, W., in trust	do	110	5500
Moat, R. & J.	Montreal	96	4800
Montreal Investment Association	do	800	40000
MacDougall, T.	do	50	2500
MacDonald, J. K.	Toronto	131	6550
McCracken, T., Cashier in trust	do	1750	87500

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
MacIntyre, Robert	Edinburgh, Scotland	100	5000
MacDonald, Janet	Charlottenburgh	20	1000
Mackay, Joseph	Montreal	1100	55000
Mackay, Edward	do	1600	80000
Macrae, J. O. & V. S. & G. Ritchie, Trustees	Hamilton	20	1000
McDougall, D. L., in trust, No. 1	Montreal	30	1500
McDougall, D. L., in trust, No. 2	do	70	3500
Mackenzie, R	Melbourne	91	4550
Macdougall, John	Montreal	40	2000
Macleod, George	Renfrew	1	50
Macnider, John	Quebec	300	15000
McCallum, Peter & Son	Cobourg	50	2500
McDougall, W., in trust	Montreal	50	2500
McInnes, D. & H. C. Hammond, in trust	Hamilton	500	25000
McLimont, W.	Quebec	180	9000
McCarthy, D & J	Sorel	45	2250
MacDonald, E. & D	St. Johns	100	5000
McAdie, D	Montreal	5	250
Macfarlane, A.	do	11	550
Macleod, Grace A.	Woodstock	300	15000
McMaster, G. A.	Montreal	10	500
MacFiggins, M	Cobourg	24	1200
McDougall, Thomas, Manager in trust	Montreal	1255	62750
McCarty, Mrs. Clara	Belleville	15	750
McCord, A. T.	Toronto	20	1000
McDowell, Mrs. Catherine	do	16	800
McGee, Executors of estate of late J.	do	392	19600
McGeagh, R. T	Pittsburgh, U.S	38	1900
McKay, J. M	Glasgow, Scotland	474	23700
MacLennan, J., Trustee for Mrs. A. N. McLean	Toronto	28	1400
McMaster, Hon. William	do	2031	101550
McMaster, A. R	do	114	5700
McMaster, W. F.	do	95	4750
McMaster, John	Collingwood	142	7100
McPherson, Hon. D. L	Toronto	856	42800
McTavish, G. S.	Little Whale River	74	3700
McConkey, T. D.	Barrie	131	6550
McConkey, Mrs. Mary	do	25	1250
McMullen, Thomas	Mount Brydges	7	350
McDougall, John	Komoka	5	250
McArthur, D. C	Lobo	2	100
McNaughton, W.	London	10	500
McDougall, John	Hyde Park	31	1550
McGlashan, John F	Drummondville	225	11250
McPherson, Henry	Owen Sound	125	6250
McGuffin, Henry	Arva	3	150
McGuffin, Mrs. H	do	2	100
McGuffin, Margaret	Ballymote	2	100
McKay, Donald	Gladstone	2	100
McKay, Robert	do	2	100
McCalla, W. J	St. Catharines	213	10650
McHardy, Miss J	Goderich	23	1150
Macdonald, John	Toronto	117	5850
Mackalcan, John, M.D	Hamilton	30	1500
McMaster, D	Weston	40	2000
McMichael, D., LL.D	Toronto	46	2300
McGee, D	do	300	15000
McDonald, Miss J	do	6	300
McKinnon, Mrs. S. W	London	25	1250
McGrath, Mrs. E	St. Catharines	100	5000
McLeod, W. C	Woodstock	677	33850

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
McAulay, Executors of late J	Kingston	6	300
McLeod, Rev. D. F. J	Chippawa	4	200
McDowell, Samuel	Hamilton	60	3000
McKay, Mrs. G., Administratrix	London	4	200
McLennan, K	Hamilton	68	3400
McMillan, W	do	93	4650
McInnes, D	Paris	6	300
MacLennan, James	Toronto	134	6700
McKenzie, P., Trustee for E. Wilson	London	375	18750
Mackenzie, J. & C	Sarnia	493	24650
Mackalcan, Francis	Hamilton	10	500
McHardy, Mrs. P	Goderich	48	2400
McRobert, A	Collingwood	132	6600
MacDonald, Peter	Toronto	25	1250
McCallum, Samuel	Albion	7	350
McCully, J	Halifax	65	3250
MacLennan, James, and H. A. Johnson, Trustees J. W. Grange	Toronto and London	132	6600
Mackelcan, Mrs. E. E	Hamilton	32	1600
McLaren, Miss M.	do	20	1000
Macrae, J. O	do	5	250
McMaster, Mrs. Susan M	Toronto	120	6000
McTavish, Miss M. E. J	Colborne	11	550
McLeod, Miss G. A	Woodstock	200	10000
McArdle, E	St. Catharines	100	5000
McKenzie, A. J., and F. Cresswell, Trustees A. M. E. Park	Hamilton and Toronto	12	600
McCarthy, D., Trustee for D. L. McCarthy	Barrie	2	100
McCarthy, D., Trustee for A. E. McCarthy	do	2	100
McTavish, Rev. J	Woodstock	2	100
Macdonald, Mrs. Sarah	Toronto	30	1500
Macklem, Mrs. J. A	Chippawa	46	2300
McLaren, H	West Flamboro'	20	1000
McMaster, Hon. W., in trust	Toronto	254	12700
McElderry, F. E	Hamilton	4	200
McFarran, James	Toronto	8	400
McCarthy, D	Barrie	22	1100
McGregor, P	Keene	16	800
McClean, W. A	Owen Sound	1	50
McMurrich, W. B., Trustee for Mrs. T. L. Helliwell	Toronto	46	2300
McMillan, J. C	do	6	300
McFarren, Martha	do	22	1100
McQuesten, Trustees of C.	Hamilton	798	39900
McInnes, D., and H. C. Hammond, in trust	do	320	16000
McCarthy, C. H	Barrie	6	300
MacLennan, Jane R	Ottawa	20	1000
MacWilliam, Mrs. Jane	Bowmanton P. O	20	1000
McElderry, J. E.	Guelph	7	350
Neilson, James	Toronto	212	10600
Newell, John	do	10	500
Northrop, H. S	do	225	11250
Nugent, Francis	Ballymote	20	1000
Nugent, Mrs. Francis	do	5	250
Needham, Richard	Bryanston	3	150
Needham, Mrs. Richard	do	2	100
Norris, James, M.P	St. Catharines	750	37500
Neelon, S., M.P.P.	do	257	12850
Nicol, John	Ashburn, P.O	101	5050
Nickle, W.	Kingston	87	4350
Nasmith, M	Toronto	30	1500

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Neilson, P.	Chatham	60	3000
Nicholls, Mrs. C. J	Peterboro'	428	21400
Nicholson, D	Hamilton	5	250
Neilson, T., Trustee for Eliza Darracott	Philadelphia	43	2150
Neilson, T., Trustee for W. Neilson	do	43	2150
Neilson, T., Trustee for T. Neilson	do	41	2050
Newberry, C. E	Hamilton	35	1750
Norris, James, M,P	St. Catharines	100	5000
O'Brien, W	Montreal	10	500
Orkney, J. T	Quebec	57	2850
Ormond, J. R	Peterboro'	20	1000
O'Reilly, C., M.D	Hamilton	3	150
Osborne, J. B	Beamsville	200	10000
Osborne, J. B., Trustee for Jane C. Osborne	do	39	1950
Ogden, U., M.D	Toronto	26	1300
Ormiston, Rev. W., D.D	New York	93	4650
Ontario, Diocese of—Cornwall Parochial Schools	Kingston	2	100
do do Divinity Students' Fund	do	15	750
do do Widows' and Orphans' Fund	do	4	200
do do Mission Fund	do	2	100
O'Reilly, Mrs. H.	Hamilton	13	650
Osborne, Mrs. E. S.	Galt	3	150
Oliver, John	Plymouth, England	26	1300
Oxnard, G. A.	Guelph	30	1500
Orr, J. A	Hamilton	9	450
O'Brien, H., in trust for L. O'Brien	Toronto	3	150
Oxnard, John	Maine, U.S.	20	1000
Ontario College of Pharmacy	Toronto	30	1500
Philp, Rev. W.	Waterdown	6	300
Postill, Mrs. A	Bolton	16	800
Paterson, P	Toronto	88	4400
Paterson, Robert	Owen Sound	153	7650
Phillbrick, C. J., M.D	Yorkville	133	6650
Pearce, George J. F	Vaughan	25	1250
Perry, H	Rochester, N.Y.	50	2500
Peck, Executors of C. H	Prescott	80	4000
Platt, S	Toronto	370	18500
Pringle, R. R	Cobourg	15	750
Partridge, C	Barrie	56	2800
Pearson, S	Newmarket	37	1850
Peattie, Rev. W	Clarmont	50	2500
Pope, W	London	5	250
Paterson, J. F	do	10	500
Pipon, Mrs. S	Woolwich, England	13	650
Proudfoot, Mrs. C	London, England	66	3300
Paterson, Mrs. Isa	Orillia	54	2700
Pank, C. W	Port Rowan	50	2500
Pettit, John	Winona	2	100
Park, J. S	Hamilton	3	150
Plaxton, George	Barrie	35	1750
Paterson, Mrs. A. J	Owen Sound	120	6000
Pinch, John	Peterboro'	20	1000
Peers, W., and Joseph Peers	Montreal	11	550
Penner, Charles	Kingston	60	3000
Parker, T. H	Woodstock	90	4500
Proctor, George	Beaverton	84	4200
Pool, P. C., and B. Shepherd, Executors of late W. Curphy	Dundas	6	300
Pownall, M. M	Montreal	30	1500
Peers, Joseph, and J. H. Coombe, Executors of late G. Laycock	Woodstock and Clinton	20	1000

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Action.)	Amount. — (Montant.)
			$
Plumb, J. B., and J. F. Macklem, Executors of late A. H. Street	Niagara	3	150
Pears, George	Toronto	60	3000
Priestman J., in trust	do	35	1750
Pearson, M	do	110	5500
Plummer, J. H	Ottawa	100	5000
Plowman, J. H	Heglesburgh, England	13	650
Phillips, T. G	Grahamsville	10	500
Pritchard, Miss A. H	London	19	950
Porter, Charles	Omagh	20	1000
Peters, George	Springville	6	3000
Pedlar, G H	Oshawa	15	750
Perram, Miss L	Toronto	6	300
Paton, George, M.D	Petrolia	40	2000
Potter, John	Toronto	8	400
Playtair, Mary H	do	7	350
Petrie, A. B	Guelph	20	1000
Powell, W	Ottawa	40	2000
Phippen, J. A	Belleville	160	8000
Penny, E. G	Montreal	197	9850
Penny, Eleanor E	do	5	250
Penny, E. G., in trust for Eleanor E. Penny	do	7	350
Penny, E. G., in trust for Hannah S. Smith	do	7	350
Prevost, Estate of late A	do	100	5000
Power, P	Halifax	150	7500
Pemberton, E. H., in trust	Quebec	125	6250
Purcell, P	Williamstown	200	10000
Price, Cecilia	Quebec	100	5000
Pellatt & Osler	Toronto	242	12100
Quebec Fire Assurance Company	Quebec	400	20000
Quimby, A. C	Hamilton	20	1000
Quin, Rev. J. C	Port Dover	20	1000
Read, Miss E	Toronto	51	2550
Risley, S	do	213	10650
Roy, W	Owen Sound	127	6350
Rutherford, E. H	Toronto	140	7000
Ross, Mrs. L	Barrie	8	400
Ross, Mrs. Mary C	do	20	1000
Ross, C. H	do	86	4300
Rogers, S.	Cincinnati	45	2250
Robinson, F	London	41	2050
Robinson, F	Toronto	16	800
Robinson, W	London	9	450
Roach, George	Hamilton	1112	55600
Rapley, W	Strathroy	60	3000
Robson, C. C.	Falkirk	5	250
Reed, James	Edwardsburg	18	900
Routledge, R	Hyde Park	6	300
Robson, J	Ilderton	4	200
Richardson, Mrs. E., deceased	Yorkville	3	150
Roberts, Mrs. H.	Toronto	13	650
Roger, Rev. J. M	Peterboro'	100	5000
Robson, W	Waterdown	68	3400
Roger, Rev. W. M.	Ashburn	26	1300
Reid, Miss J	Hamilton	61	3050
Ryerson, Rev. E., D.D	Toronto	81	4050
Russell, A	Ottawa	42	2100
Ross, J	Beachville	4	200
Ross, C. H., deceased	Llanelly, Wales	13	650
Ross, W	Flamboro' West	33	1650
Russell, C. H	New York	82	4100

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Russel, James	Hamilton	381	19050
Reid, J. Y.	Toronto	45	2250
Rowland, T. M.	Niagara	75	3750
Ridout, Mrs. M. A.	Toronto	46	2300
Roy, A. K.	do	4	200
Radcliffe, S. S.	Allanburg	12	600
Radcliffe, E. D	do	12	600
Rennie, Rev. J	Ailsa Craig	15	750
Richardson, F.	Toronto	25	1250
Reid, Mrs. Bessie	Branchton	10	500
Ridout, J. G,	Toronto	38	1900
Roy, A. K., in trust	do	13	650
Richardson, Samuel	Galt	100	5000
Ross, A. M.	Goderich	45	2250
Rutherford, Mrs. E. C	Stratford	3	150
Robinson, George	Toronto	70	3500
Rowland, W. H.	do	2	100
Reid, J. Y., in trust	do	200	10000
Radcliffe, Miss F. J	Oswego, N.Y.	12	600
Rogers, Mrs. E. J.	Indiana, Ont.	70	3500
Rose, G M.	Toronto	11	550
Read, Rev. T. B., D.D.	Grimsby	20	1000
Robertson, Mrs. C	Niagara	46	2300
Rae, John	London, Eng.	110	5500
Robson, Jeannette	Ilderton, P.O	7	350
Robson, Mary A.	do	7	350
Reed, Mrs. Jane, Executrix	Toronto	40	2000
Rolph, J. T.	do	10	500
Robinson, C.	do	20	1000
Roberts, W., in trust for A. P. Wodehouse	Cayuga	4	200
Reid, C. P.	Toronto	400	20000
Richardson, Mrs. M. W.	do	7	350
Radford, J	Tadousac	22	1100
Richardson, J. E	Granby, Q	6	300
Rattray, D	Montreal	15	750
Ross, D., Administrator to estate of late Catharine Ross	do	5	250
Ramsay, R. A.	do	30	1500
Ryan, H.	Perth	218	10900
Rutherford, W	Dunfermline, Scotland	67	3350
Reid, W.	Montreal	10	500
Roach, W.	do	80	4000
Roach, W., in trust for M. B. Roach	do	10	500
Ramsay, Elizabeth A	do	35	1750
Routh, R. T.	do	20	1000
Roach, George	Hamilton	100	5000
Robertson, James	Montreal	100	5000
Rivers, J. W. B.	Brockville	8	400
Royal Canadian Insurance Company	Montreal	400	20000
Reford & Dillon	do	250	12500
Renny, J. B., in trust	do	500	25000
Smart, John, Manager in trust	do	485	24250
Smith, W. H.	do	20	1000
Strathy, H. G., in trust	do	30	1500
Stuart, E.	do	66	3300
Stuart, Miss E.	do	100	5000
Shannon, Mrs. E	do	300	15000
Smart, John	do	81	4050
Smith, Hannah S.	do	9	450
Smillie, W. C.	do	120	6000
Stuart, D.	do	20	1000

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Sampson, W. A	Woodstock	18	900
Smith, Edward	Halifax	175	8750
Sampson, W. A., in trust	Woodstock	30	1500
Swanston, Isa H	Montreal	30	1500
Sinclair, David	do	27	1350
Simpson, W	do	45	2250
Smith, W. O	do	25	1250
Smith, W. O., in trust	do	7	350
Spragge, Mrs. M. A	do	160	8000
Starnes, H., President, in trust for Metropolitan Bank	do	1015	50750
Strathy & Strathy	do	10	500
Scott, James, in trust	Toronto	167	8350
Seymour, C.	Port Hope	20	1000
Scott, James	Toronto	660	33000
Seels, J. H	Barrie	50	2500
Speid, H	Toronto	71	3550
Shields, John	Bolton	353	17650
Shields, James, Executors of	Toronto	227	11350
Sidey, W	Blairgowrie, Scotland	38	1900
Stewart, Rev. A.	Orillia	46	2300
Sisson, W.	Port Hope	180	9000
Snider, George	Owen Sound	86	4300
Stitt, James	Toronto	2	100
Stitt, Mrs. N	do	2	100
Stayner, T. S	do	1020	51000
Stayner, F. H	do	217	10850
Staunton, Miss S	do	180	9000
Scott, T. C	do	63	3150
Skinner, Col. J. A	Woodstock	87	4350
Steevens, F.	Barrie	2	100
Sorby, W	Guelph	300	15000
Smibert, James, deceased	Arva	8	400
Smibert, Mrs. M.	do	10	500
Stewart, John	London	127	6350
Stewart, Samuel	do	5	250
Stanley, B	Lucan	70	3500
Stead, C	London	37	1850
Shipley, L. E	Duncrief	8	400
Smith, W. S	London	50	2500
Sinclair, D	Birr	10	500
Sifton, C. W	Arva	82	4100
Sifton, James B.	do	8	400
Smith, Mrs. Sarah Ann, Administratrix Estate of J. L. Smith	Hamilton	30	1500
Scott, H	Telfer	5	250
Sadleir, Miss S	Brooklin	44	2200
Stephens, John	Byron	4	200
Stewart, D. C.	Nairn	2	100
Stothers, James	London	4	200
Scobie, Mrs. James	Toronto	56	2800
Stammers, S. J	do	10	500
Shickluna, L	St. Catharines	67	3350
Scott, Mrs. L. M.	Ottawa	212	10600
Sanders, Miss J. S.	San Francisco	7	350
Stayner, Rev. T. L	Overbury, England	187	9350
Sparkhall, C	Toronto	40	2000
Stewart, H. D.	Barrie	23	1150
Scott, John	Port Dover	280	14000
Scott, Miss C	do	33	1650
Swan, Mrs. M	Acton	38	1900

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Spry, W	Toronto	116	5800
Spry, F. R	do	36	1800
Strong, Miss C. M.	do	5	250
Spooner, James	do	50	2500
Strathy, John	do	180	9000
Saunders, Rev. James	Devon, England	47	2350
Sawbridge, Harriet E	Chippawa	11	550
Seagram, E. F	Galt	41	2050
Shanly, James, and George Lesslie	London	9	450
Skey, L.	Port Dover	6	300
Springer, D. R	Nelson	64	3200
Symons, Samuel	Hamilton	15	750
Stow, A., and W. Proudfoot, Trustees for Mrs. J. Stanton	Toronto	26	1300
Strange, O. S., M.D	Kingston	4	200
Stevenson, R. and Isabella	Toronto	19	950
Smith, Miss S	Hamilton	3	150
Skinner, A. F	do	267	13350
Stalker, Mrs. E. E	Toronto	86	4300
Strathy, H. H	Barrie	15	750
Smith, John	Toronto	750	37500
Smellie, Rev. George	Fergus	13	650
Stanton, W. H	Toronto	80	4000
Shields, Miss Jane	Bolton	106	5300
Schoff, Robert	Birr	1	50
Steele, Mrs. Mary	Kleinberg	12	600
Stuart, C	Port Hope	76	3800
Street, Miss G. E. H	Hamilton	25	1250
Strathy, H. S., Cashier in trust	Toronto	10	500
Smellie, D	Concord	18	900
Staunton, Mrs. J	Toronto	4	200
Smith, A	do	40	2000
Steiner, N. L	do	50	2500
Smellie, Mrs. A	Concord	12	600
Strachan, Mrs. M. A	Toronto	20	1000
Silverthorne, N	Summerville	50	2500
Symes, Miss E. C	Ottawa	20	1000
Sieveworth, Rev. J	Goderich	6	300
Stayner, T. S., and S. G. Wood, Trustees	Toronto	120	6000
Smith, O. St. J	Kettleby	30	1500
Smith, E	Woodbridge	30	1500
Senkler, Mrs. F. J	Minnesota, U.S	8	400
Shields, Agnes	Bolton	100	5000
Shewan, M	Toronto	12	600
Tamblyn, Thos	Newcastle	80	4000
Taylor, Executors of late John	Toronto	1800	90000
Taylor, Thomas	do	1394	69700
Taylor, George	do	1394	69700
Thompson, George	do	500	25000
Thompson, A. A	Penetanguishene	40	2000
Thompson, H. H	do	20	1000
Thorburn, James, M.D	Toronto	103	5150
Thomson, James	Woodbridge	230	11500
Thompson, George	Komoka	43	2150
Talbot, T. H	Arva	2	100
Talbot, Mrs. T. H	do	1	50
Thompson, Mrs. C	London	1	50
Taylor, John	do	10	500
Tucker, B	Allanburgh	168	8400
Thorburn, Isa	Queenston	20	1000
Timlin, Rev. M	Cobourg	170	8500

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Torrance, Rev. R	Guelph	25	1250
Tamblyn, W. W	Newcastle	28	1400
Tamblyn, Mrs. Sarah	do	20	1000
Turner, John	Toronto	200	10000
Taylor, William	Credit P. O	100	5000
Taylor, John F	Toronto	20	1000
Taylor, George, executor	do	76	3800
Thorburn, David, Executors of late D. Thorburn	Queenston	44	2200
Thompson, D	Indiana	70	3500
Triller, Executors of Estate of late J	Wellington Square	100	5000
Taylor, Miss Mary	Credit P. O	6	300
Taylor, Mrs. Anne	Toronto	42	2100
Taylor, J. W	do	500	25000
Turner, Frank	Yorkville	44	2200
Torrance, W. B	Toronto	2	100
Trull, W. W.	Orono	21	1050
Topping, W. W	Galt	4	200
Telfer, W., J. McWatt, and A Morrison, Trustees of G. J. Cook	Toronto	5	250
Thorne, H	do	11	550
Taylor, G. A	do	2	100
Taylor, Miss H. J	do	200	10000
Taylor, Mrs. Nancy	do	70	3500
Thomson, J. J	Galt	100	5000
Toms, W	Cobourg	50	2500
Taylor, S., in trust for G. L. Beardmore	Toronto	320	16000
Thompson, P	Ottawa	420	21000
Temple, Mrs. M. M	Quebec	50	2500
Thompson, Thomas	Toronto	100	5000
Thompson, T. M	do	330	16500
Thompson, T. M., in trust for Mrs. U. Pollock	do	15	750
Thompson, T. M., in trust for Annie and Jeannie Gilmour	do	15	750
Thompson, T. M., in trust for Catherine Sinclair	do	15	750
Tyre, Mrs. Hugh	Montreal	7	350
Taunton, E. W. P.	Birmingham, England	60	3000
Thomson, J. C	Quebec	80	4000
Trottier, A. A., Cashier, in trust	Montreal	1300	65000
Tessier, Hon. U. J	Quebec	120	6000
Thompson, P	Ottawa	180	9000
Thompson, Mrs. M. A	Halifax	30	1500
Torrance, H	Quebec	73	3650
Toronto Savings Bank	Toronto	1974	98700
VanNostrand, John	Aurora	93	4650
Vankoughnet, E. B., R.N	London, England	50	2500
Vincent, Rev. T	Hudson's Bay	28	1400
Vass, H	Montreal	20	1000
Williams, M., jun	do	65	3250
Worthington, James	do	9	450
Weaver, G. W., in trust	do	50	2500
Wood, Robert	do	46	2300
Workman, W.	do	22	1100
White, W.	Quebec	100	5000
Whitney, N. S.	Montreal	200	10000
Wilson, Hon. C.	do	175	8750
Whitney, N. S., in trust for his wife	do	50	2500
Whately, George	Perth	20	1000
Wallis, James	Peterboro'	65	3250
Wallis, James, in trust	do	6	300
Wilson, C.	St. Foy, Q	30	1500

Canadian Bank of Commerce.—*Continued.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
White, H. A., and C. White, Joint Tutors, and C. C. Snowdon, Sub-Tutor	Montreal	40	2000
Williams, Mrs. E	Port Hope	25	1250
Warmington, Ann, deceased	Toronto	22	1100
Walker Robert	do	213	10650
Williams, Mrs. E	Port Hope	100	5000
Williams, George	Owen Sound	120	6000
Williams, Alex	Holland Landing	20	1000
Wilkes, Robert	Toronto	127	6350
Willard, C	Prescott	300	15000
Wilson, C.	Arva	41	2050
Whetter, F	London	62	3100
Walker, C	Ilderton	2	100
Walker, W	do	2	100
Weir, T. C	Kent, England	223	11150
Weir, Mrs. M. M.	do	494	24700
Waugh, C.	Telfer	1	50
Waugh, E	do	1	50
Waugh, James	do	1	50
Wright & Durand	London	18	900
Williamson, A. E., Representatives of late	Toronto	14	700
Woodruff, R	St. Catharines	41	2050
Wilson, Miss M. K.	Kingston	24	1200
Waldie, Mrs. E. B	Toronto	5	250
Walker, James	Carluke	78	3900
Walker, T. D	Hamilton	3	150
Walker, S.	Norwich P. O.	26	1300
Watkins, John	Kingston	48	2400
Watson, James	Hamilton	7	350
Weir, John	Flamboro' West	112	5600
Whicher, John	Seneca	18	900
Wilgress, George	Cobourg	25	1250
Woodruff, R., Executors of	St. Davids	225	11250
Wood, A. T	Hamilton	11	550
Wright, D	do	37	1850
Whicher, H.	Colpoy's Bay	4	200
Waldie, John	Wellington Square	200	10000
Wallace, W.	Hamilton	23	1150
Wardrop, John	Brockville	400	20000
Woolverton, A., M.D	Hamilton	6	300
Wood, Rev. W	Port Rowan	25	1250
Walkem, R. T., and J. G. Macdonald, Trustees	Kingston and Toronto	3	150
Waugh, Mrs. J. L	Stratford	17	850
Wickson, John	Toronto	25	1250
Woodruff, S. D	St. Catharines	100	5000
Woodruff, J. C	St. Davids	71	3550
Weinang, J. V	Brantford	45	2250
Wallis, James	Peterboro'	37	1850
Woodruff, W. H	St. Davids	60	3000
Wood, Rev. E	Toronto	60	3000
Wood, J. W. H	Algoma District	13	650
Waldron, R	Kingston	50	2500
Webber, Mrs. E	Toronto	21	1050
Woodruff, Mrs. J. C	St. Catharines	200	10000
Wallace, Captain N. W	Halifax	50	2500
Wilkins, W. H. and S	Galt	4	200
Wright, D. M	Colborne	19	950
Wadsworth, J. J	Simcoe	45	2250
Wood, Mrs. Mary	Otonabee	12	600
Wright, George	Toronto	18	900
Wallace, C. H	Bristol, England	20	1000

Canadian Bank of Commerce.—*Concluded.*
(Banque Canadienne de Commerce.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Western Assurance Company	Toronto	1237	61850
Wright, Rev. W. N	Hamilton	16	800
Woodley, S	do	117	5850
Young, James	Toronto	83	4150
Young, Rev. G. P	do	288	14400
Young, J. C	Jackson, Michigan	46	2300
Young, Mrs. C	Hamilton	26	1300
Young, Rev. W. A	London	8	400
Young, James	Galt	80	4000
Yates, Henry	Brantford	50	2500
Young, William	Goderich	20	1000
Yarker, G. W., Manager in trust	Toronto	1939	96950
		120,000	$6,000,000

W. N. ANDERSON,
General Manager.

Canadian Bank of Commerce,
Toronto, 4th Feb., 1875.

ST. LAWRENCE BANK, TORONTO.
(BANQUE SAINT LAURENT, TORONTO.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Abbott, A. S	London	10
Abbott, J. G	Bradford	10
Adams, R	Cannington	5
Allen, J. K	Newcastle	20
Allen, W. F	Clarke	150
Aldwell, Thomas D	Toronto	10
Alison, P. J	Strathroy	10
Alger, D. H	Colborne	1
Alger, Robert	Bradford	5
Amey, James	Cannington	3
Anderson, Alexander	London	20
Andrews Thomas	Thornbury	10
Andrews, J. N	do	10
Armitage, Mrs. M	Lucan	2
Armitage, J. R	do	5
Ardagh, W. D., M.P.P	Barrie	5
Ardagh, John A	do	10
Atwood, P. H	Strathroy	10
Atkinson, J	London	10
Atkinson, W. P	Toronto	2
Ault, Wellington	do	5

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Aylward, James	Harriston	5
Arnall, A.	Barrie	5
Alger, William	Colborne	1
Bailey, C. J.	Strathroy	1
Bailey, William	Toronto	20
Barlow, Mrs. H.	do	10
Bain, Rev James	Woburn	5
Bambridge, William	Oshawa	5
Barnard, Benjamin	Bradford	2
Barnard, A. W.	Toronto	5
Barklay, Thomas	Wingham	5
Bateman, M.	Harriston	5
Baird, Samuel	Cannington	5
Baird, Catherine	do	1
Bannerman, D.	Bradford	5
Barker, J. J.	Markham	10
Barker, John	Picton	6
Beattie, A. F	Strathroy	40
Beaton H.	London	2
Bell & Co	Toronto	10
Bennett, H.	Barrie	10
Begg, John	Picton	4
Binmore, J.	Montreal	40
Bickerstaff, J.	London	10
Bickerstaff, Bros.	Toronto	10
Bingham, Robert	Bradford	5
Blong, Edward	Toronto	10
Blong, Henry	do	10
Black, A. N. C	Watford	5
Blackford, Anthony	Toronto	2
Black, James E	Hamilton	5
Boy, E. A.	Picton	2
Boy, Thomas, Executor	do	14
Bowes, R. H.	Toronto	10
Bowles, John	Bradford	10
Booth, George	Toronto	5
Boland, P.	do	4
Boyce, S. A	Colborne	2
Boys, H. R. A	Barrie	10
Boys, William	do	5
Bowyer, Thomas	Gorrie	5
Bowles, George	Bradford	5
Brandon Bros.	Cannington	5
Brandon, Thomas E	Hollin	1
Brandon, James A	do	1
Brown, Mary A	Colborne	5
Brown, John	London	10
Brown Bros.	Toronto	10
Brown, D. J.	Cannington	2
Brown, Mrs. S.	Whitby	10
Brown, Alexander	Toronto	25
Brett, R. G	Stratford	5
Boyce, William	London	5
Brace, C. J	Wingham	10
Brennan, John	Picton	5
Burns, Helen	Toronto	20
Burns, Alexander	Oshawa	10
Burland, G. B.	Montreal	50
Bullard, L	Strathroy	2
Burke, D. F.	Whitby	5
Burke, Mary E	Bowmanville	10

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Burke, H. W	Bowmanville	10
Bunting, B	Duffin's Creek	10
Burke, Mrs. E. J	Colborne	5
Butterfield, L	Bradford	2
Bywater, R. E	Colborne	1
Cook, Philip	London	5
Cumming, Catherine	Cannington	1
Cummer, W. W	Newtonbrook	28
Cumming, J. A. C	La Cloche	20
Cameron & Son	Strathroy	20
Cameron, John	do	2
Cameron, P. C	Colborne	5
Campbell, D. B	Strathroy	15
Campbell, Archibald H	Peterboro'	5
Campbell, John A	Cannington	2
Campbell, A. C	do	10
Campbell, Archibald	do	1
Campbell, Mrs. M	do	2
Carlyle, Dr. James	Toronto	30
Casey, H. J	Colborne	3
Casey, H. N	do	3
Catto, John	Toronto	2
Carswell, Robert	do	2
Carsons, Robert	Picton	5
Cavan, John	do	5
Cardwell, Samuel	do	5
Carrington, Joseph	do	5
Cain, D. A	Cannington	3
Chapman, J	Colborne	1
Chapin, S	do	1
Chinn, Frederick	Stouffville	5
Chambers, John	Cannington	1
Clarke, D	Toronto	12
Clarke, J. R	Strathroy	5
Clarke, P. M	Toronto	2
Clarke, Alexander	Cannington	2
Clouson, Mrs. F	do	1
Cleghorn, J. P	Montreal	5
Cowan, John	Oshawa	200
Cowan, D	do	25
Copp, Clarke & Co	Toronto	40
Courneer, Capt. R	do	10
Cooke & Leake	do	10
Conant, Daniel	Oshawa	5
Colby, A. A	Toronto	25
Cotton, W. H.	Colborne	5
Coombe, James	Toronto	10
Creasor & Morrison	Owen Sound	10
Creasor, D. A.	do	10
Coolidge, J. A	Demorsetville	5
Coxworth, John	Cannington	1
Crouter, Ed.	do	1
Crouter, Elizabeth	do	1
Colter, W. H	Picton	55
Colter, Samuel	do	5
Coulter, M	do	5
Coulter, James	do	5
Crosby, P	Richmond Hill	10
Cummins, J. B	Oshawa	10
Currie, John	do	10
Cummins, Mrs. J. B	do	5

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Cundle, Thomas	Barrie	10
Clarke, J. F	Cannington	1
Currie, Donald	do	1
Davis, Robert	Toronto	3
Davis, W. H	do	2
Davis, John	Davisville	1
Davidson, Andrew	Picton	3
Davidson, Sarah	Cannington	4
Darnard, W.	Picton	3
Dean, W. H	Harriston	2
Decow, D. & Son	Strathroy	30
Denison, W. G	Orangeville	5
Denison, G. F	Toronto	4
Denison, F. C	do	3
Defoe, D. M.	do	50
Dewson, Thomas	Bradford	10
Dewey, J. B	Colborne	5
Dingle, W. T	Oshawa	20
Dickens, Thomas	Colborne	1
Dickson, George P	Toronto	1
Dickson, John	Wingham	5
Dingman, J. S	Picton	5
Dingman, D	do	5
Dougall, A. F. R	London	3
Donnelly, Ann	Cannington	2
Drake, George	do	2
Dredge, A	Toronto	10
Driffill, Thomas	Bradford	10
Duff, James	Toronto	5
Dumbrill & Pegley	Strathroy	5
Duck, Robert	Bradford	5
Dunning, George	Picton	5
Dwyer, P. O	Strathroy	40
Evely, W	do	1
Earle, Henry	Montreal	25
Eadie, Robert	Wingham	10
Eby, Mrs. E.	Toronto	5
Eddy, W. F.	Newcastle	10
Edwards, C. D	Montreal	50
Edwards, Edward	Cannington	4
Elliott, A.	Colborne	1
Farncombe, F.	Newcastle	20
Farewell, J. E	Whitby	5
Farewell, Mrs. J	Bowmanville	10
Farrow, Thomas	Bluevale	5
Falconbridge, J. K	Bradford	10
Farquhar, George	Toronto	20
Farrar, W.W	Clinton	5
Fleming, Archibald	Toronto	2
Fitch, J. C	do	210
Fitch, Mrs. H. A	do	30
Fitch, W. C	do	1
Field, J. C	Cobourg	10
Fisher, Peter	Wingham	5
Fisher & Irvin	Harriston	2
Firstbrook, W. & Son	Toronto	12
Firstbrook, W. D	do	10
Flock, J. H	London	5
Foster, H.	Newcastle	10
Ford, C. R	Colborne	1
Fowler, G. O	do	2

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Fox, Issachar	Toronto	5
Fox, Mrs. L.	North Point	4
Fox, Peter	do	30
Fox, J. W.	Picton	5
Fox, Y. R.	North Point	15
Fothergill, A. F.	London	30
Frankland, G. F.	Toronto	10
Francis, G. M	Strathroy	5
Frank, J. C.	Lucan	5
Fralick, Benjamin	Wroxeter	5
Fuller, J. K.	Colborne	10
Fuller, Ven. Arch.	Toronto	10
Fulton, John	do	10
Garrick, James	Queensville	30
Garrett, John	Picton	10
Garrett & Ferguson	Cannington	1
Geary, T. J.	Strathroy	5
Gibbs, N. W.	Oshawa	50
Gibbs, T. N.	do	150
Gibson, Thomas	Newcastle	5
Gibson, William	do	5
Gibson, J. A.	Oshawa	5
Gibson & Campbell	Colborne	5
Gillelan, W. S.	Montreal	25
Gilmour, James	Unionville	10
Gillespie, M.	Cannington	10
Gillespie, Dr. A.	do	5
Gordon, J. K.	Whitby	5
Gordon, T. H.	Colborne	10
Gould, H. P.	Castleton	5
Gowan, J. R.	Barrie	10
Goodwin, William	Bradford	5
Godson, Henry	Toronto	5
Godson, R. W.	do	5
Gordon, William	Harriston	2
Goodwin, James	Hollin	2
Goslee, Mrs. P.	Colborne	5
Grassett, Very Rev. D.	Toronto	4
Grierson, G. H.	Oshawa	5
Greig, Mrs. H.	do	10
Grist, Charles	Strathroy	12
Greenwood, J. H.	Whitby	10
Gray, R. M.	Oshawa	5
Graham, James	Wingham	5
Gregory, John	do	30
Gregory, Thomas	do	15
Groff & Bollert	Harriston	5
Gray & Watt	do	5
Gray, Benjamin	do	2
Gunn & Talford	Strathroy	5
Glass, William	London	20
Goulding, G.	Toronto	70
Hamilton, W. B.	do	10
Hayden, E.	do	6
Hallett, James	Orono	10
Hall, L. C.	Oshawa	10
Hall, Ham	Markham	5
Hall, James	Peterboro'	5
Hall, Edward	Harriston	5
Hall, Ezra	Orono	10
Hackett, Alexander	Oshawa	10

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Hanna, J	Adelaide	2
Hamilton, Thomas	Toronto	1
Hamilton, James, Executors	Whitby	20
Haywood, E. R. B	Brooklyn	5
Hays, Thomas	Whitby	20
Hart, E	Colborne	1
Hatton, D. T	Peterboro'	10
Halse, Mrs. J	Toronto	10
Harris, Miss M. A	do	45
Harding, Phil	Gorrie	10
Hawken, James	Toronto	2
Haldan, B	do	5
Harrison, Ann	Davisville	1
Harris, W. W	Toronto	10
Handy, Edward	Mount Brydges	5
Herson, J. W	Toronto	5
Head, Henry	Colborne	1
Henderson, W	Harriston	10
Higginson, A. T	Montreal	10
Hickson, J	do	30
Hinds, A., jun	Oshawa	10
Higgins, W. H	Whitby	6
Hicks, Henry	Colborne	1
Hipwell, J. R	Newtown	10
Hill, John E	Bond Head	10
Hill, Catharine	Bradford	1
Hickson, Mrs. C	Montreal	20
Hime, Baines & Co	Toronto	5
Hovey, A. H	do	5
Hodgkinson, J	Strathroy	10
Hodges, H	Newcastle	10
Holden, James	Whitby	5
Howard, Thomas R	Colborne	2
Hodgkins, J. George	Toronto	3
Holmes, Mrs. J. A	do	10
Holston, William	Clarke	5
Hughes Bros	Toronto	10
Hunter, Rose & Co	do	25
Hull, J. E	Strathroy	1
Humpidge, J. W	do	2
Hungerford, S	Watford	5
Hutchinson, John	Stayner	14
Huckins, J. C	Cannington	2
Huxtable, J	do	5
Hyland, John	Oshawa	5
Irving, James	Strathroy	2
Ives, C. B	Colborne	1
Ireland, Jonathan	Toronto	11
Irving, A. S	do	5
Inglis, Mrs. J	do	2
Innes, William	Bradford	10
Jamieson, R. C	Montreal	50
Jamieson & Carroll	Toronto	5
Jamieson, John	Cannington	2
James, Silas	Toronto	5
Jackson, A	Wingham	5
James John	York Township	20
Jeffry, D	Strathroy	10
Jerman, John	Markham	10
Johnston, O	Toronto	25
Johnson, F. R	Montreal	40

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Johnston, Alexander	Strathroy	2
Johnston, James	Cannington	5
Johnston, Benjamin	do	10
Johnston, John	do	5
Johnston, George	do	10
Johnston, J. L	do	2
Jones, F	McGillivray	10
Jones, Levi	Markham	2
Jones, Mary E	Cannington	1
Jackson, W. H	do	1
Jenkins, W	do	5
Kay, Rev. M. C	Tilsonburg	5
Kenny, A. B	Strathroy	5
Kent, William	Lucan	4
Kenny, T. M	Arkona	1
Keith, J	Whitby	5
Keeler, Joseph	Colborne	56
Keyes, George	do	1
Keith, John	do	2
Kent, W. E	Castleton	1
Kent & Willson	Wingham	20
Kent, Sextus	do	40
Keith, Mrs. F. McG	Colborne	3
Kerr, Thomas	Picton	2
Kettridge, A. H	Strathroy	10
Keller, Charle	Cannington	10
Kerr, James	Bradford	4
King, W. G	Cannington	3
King, J. D	Toronto	20
King, W	Oshawa	5
King Brothers	Whitby	10
King, W. L	Colborne	1
King, Adam	do	2
Kilkenny, Thomas	Bradford	5
Kirkland, M. C	Cannington	1
Knowlton, M	London	10
Kock, J	Markham	10
L'Africaine, George	Montreal	10
Lane, H	Watford	5
Lawrie, James	Scarboro'	30
Lally, Edward H	Barrie	10
Law, W. D. C	Bond Head	10
Lane, Samuel J	Owen Sound	5
Lash & Co	Toronto	20
Lazier, J. W	Demorestville	3
Lambert, R. G	Harriston	5
Leonard, L. C	London	10
Leith, Robert	Colborne	1
Leech, R. J, & Bro	Gorrie	5
Leich, John M	Wingham	10
Leich, W. H. and Joseph	Bluevale	5
Leich, R	Gorrie	10
Leich, James	do	10
Leys, John	Toronto	5
Lick, Jerry	Oshawa	10
Lick, William	do	10
Lick, Joseph	do	10
Longhead, J. S	Strathroy	4
Lockhart, James	Toronto	100
Lockhart, K. F., in trust	do	100
Lockhart, K. F., in trust	do	140

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Loveys, E. A	New York	10
Lount, Samuel	Barrie	10
Lount, Hiram	Bond Head	10
Love, Robert	Cannington	5
Lundy, W.	Peterboro'	10
Lunn, Thomas	Owen Sound	15
Lumbard, John	Bradford	5
Lumsden, H.	Cannington	2
Lyall, J. S.	Newcastle	5
Lockhart, K. F.	Toronto	100
Mallow, J., & Co	do	10
Martyn, J. P.	Strathroy	4
Masson, William	Brooklyn	20
Modill, John	Whitby	5
Modill, J. B.	do	5
Malone, Andrew	Markham	1
Macdonald & Patton	Toronto	10
Mann, George A	Strathroy	5
Maguire, Mary	Whitby	1
Manning, Samuel	Bond Head	10
Maconchy, Robert	Bradford	5
Macpherson, Henry	Owen Sound	10
Maclean, A. F.	Toronto	5
Macdowell, B. J.	Demorestville	2
Markle, A. G	Harriston	5
Maughan, Joseph	Owen Sound	5
Manson, D. D	Toronto	5
Maybee, Elizabeth	Cannington	5
Martin, Thomas	do	2
Mead, John	Toronto	5
Messer, John	Bluevale	5
Meiklejohn, A.	Harriston	30
Michie, James	Toronto	20
Miller, Thomas	Newcastle	10
Milligan, Mrs. M.	Clarke P. O.	30
Mitchell, John	Bradford	10
Mills, C. J.	Strathroy	5
Millne, Daniel	Harriston	2
Milbanks, G. A	Milford	5
Miller, John	Toronto	10
Morrison, James	do	5
Morrison, Agnes	Cannington	5
Moore, Isaac	Strathroy	1
Moore, Mrs. T. A	do	1
Moore, Richard	Brooklyn	20
Morgan, John	Adelaide	1
Morgan, T. and G.	Mark Lane	10
Morgan, F. M	Holland Landing	20
Morris, M	Oshawa	10
Moberly & Gamon	Collingwood	10
Moon, John	Orono	10
Morton, George D.	Bradford	50
Monacher, Isaac	Picton	5
Murphy, J. & Bros	Bradford	10
Munro, Robert	Cannington	2
Munro, Hugh	do	1
Murray, Hugh	do	3
Metcalfe, James	Toronto	10
McBrien, James	Raglan	10
McCosh, J. D	Lucan	10
cCuaig, D. S.	Cannington	2

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
McCarty, M	Bradford	1
McClellan, J. H	Oshawa	10
McDonald, Thomas	Toronto	5
McDonald, William	Markham	2
McDonald, Charles	Picton	5
McDonald, Alexander	Cannington	4
McDonald, Hector	do	2
McDonald, Alexander	do	1
McDougall, John	do	4
McEachran, D	Hamilton	25
McEachran, Archibald	Dutton, P.O	10
McEachran, D	Cannington	5
McEnera, Mrs. C	do	3
McGee, Robert	Oshawa	10
McGarvey, John	Strathroy	1
McGeegan, M	Komoka	2
McGillivray, M. & Co	Toronto	10
McIndoo, M	Cannington	7
McKay, John	do	5
McKindsay, J	Watford	5
McKibbon, George	Teeswater	5
McKenny, T	Stratford	1
McKay, Dr. A	Cannington	4
McKay, Archibald	do	2
McKay, D	do	2
McKay, James	do	5
McKinnon, Agnes	do	1
McKachlan, J. S	Montreal	25
McLean, R	Lucan	5
McLeod, Angus	Cannington	2
McMahon, B	Kirkwood	2
McMillan & Co	Whitby	10
McMurty, John	Bowmanville	10
McMillan, D	do	10
McMillan, M	do	20
McMillan, John	do	10
McManus, George, M.P.P	Mono Mills	10
McMurtry, S	Bowmanville	30
McMichael, A	Gorrie	10
McNaughton, A	Newcastle	5
McNaughton, John	do	3
McNaughton, D	British Columbia	20
McPherson, H	Strathroy	10
McPherson, L	Cannington	2
McRae, D	Bolsover	10
McRoberts, J. H	Lucan	3
McRoberts, D	do	10
McRae, F	Colborne	10
McRae, D	Markham	3
McTaggart, Mrs. J	Strathroy	5
McTaggart, Miss J	do	5
McTavish, M. E. J	Colborne	1
Nelson, H. A	Montreal	20
Nelles, J. A	London	16
Nealands, John	Wingham	5
Niles, W. H.	Colborne	5
Noble, J. D	Petrolia	10
Nokes, Richard	Hamilton	2
Nordheimer, A. & Son	Toronto	5
O'Neill, J. H	Lucan	20
O'Neill, R. H	do	10

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*

(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
O'Neill, Thomas	Watford	1
Orme, J. A	Lucan	5
O'Hara, R. and H	Bowmanville	5
O'Byrne, B	Strathroy	10
Ogston, Alex	Whitby	3
O'Brien, Henry	Toronto	3
Osler, F.	do	5
Owen, J. G	do	20
Parker, G.	Strathroy	5
Paterson, Thomas	Bowmanville	20
Payne, S. H.	Colborne	13
Patton, Mrs. M	Toronto	5
Patton, Miss H. L.	do	5
Paterson, Mrs. A. J	Owen Sound	10
Paterson, Robert	do	10
Patmore, M. and H	Harriston	5
Palmatier, J	Picton	5
Paynter, Thomas	Wellington Mines	30
Parkinson, Miss E.	Toronto	2
Pedlar, George H	Oshawa	10
Peel, Thomas	London	5
Pellow, W. H.	Oshawa	5
Perry, Jane M.	Whitby	10
Peterson, P. J.	Colborne	1
Peterson, T. H.	do	5
Peacock, James	do	1
Pentecost, R & H.	Hamilton	3
Pearce, W. T	Strathroy	4
Pierson, C	Colborne	2
Phillips, Thomas	St. Marys	15
Phillips, J. P. C	London	10
Pierson, Joseph	Picton	5
Piper & Son, N. & L.	Toronto	5
Pogser, William	Bradford	5
Porte, J. A	Picton	5
Porrett, R. E	Cannington	2
Powell & Co	London	10
Power, Richard	Barrie	10
Potts, Mrs. G. C	Brooklyn	10
Priestly, J. H.	Ailsa Craig	10
Pringle, William	Orono	10
Potts, Mrs. C. G.		.....
Proctor, G. R	Cannington	5
Puddicomb, R. W.	London	5
Purkis, J. D.	Toronto	10
Rae, Francis	Oshawa	10
Rankin, William	Cannington	4
Reed, Robert	London	10
Reid, William	Clarke P.O	5
Reid, Robert	London	10
Readivin, William	Oshawa	5
Reesor, D.	Markham	10
Rennie, John	Toronto	5
Reekie, J. H	Cannington	2
Rébighiné, C	Lucan	10
Richardson, L	Strathroy	1
Rice, John	Whitby	5
Rinch, Henry	Newcastle	2
Rodden, W. H	Toronto	5
Robson, J. J	Newcastle	50
Rogers, B. B	Strathroy	5

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Rothwell, H. R	Strathroy	5
Robinson, C	Toronto	5
Robinson, R. W	Wingham	5
Ross, Richard	Gorrie	5
Ross, Alex	Cannington	5
Ross, D. G	do	1
Ross, J. A	Toronto	557
Ruddock, R	Orono	20
Robertson, Samuel	Harriston	20
Robertson, Thomas	do	10
Robertson, J	Montreal	15
Robe, John	Colborne	3
Robinson, J	Markham	10
Ross, J. A., in trust	Toronto	35
Ross, J. A., in trust	do	61
Ruddock, John	Bowmanville	7
Robinson, Charles	Cannington	1
Samuel, Mrs. K	Toronto	5
Samuel, M. and L	do	10
Saunby, J. D	London	5
Sanderson, John	Wroxeter	5
Scales, J	Toronto	50
Scott, R. B	Colborne	4
Scott & Graham	Bradford	10
Scott, Thomas	Owen Sound	5
Scougale, James	Colborne	3
Scanlon, M	Bradford	20
Scarf, John	Harriston	5
Serkell, R	Bradford	10
Shanly, Frank	Toronto	100
Shanly, James	London	5
Shaw, W. J	Toronto	50
Shannon, Thomas	Picton	5
Shaw, Benjamin	London	10
Shier, Adam	Cannington	2
Shipman, George	do	4
Sharp, John	do	10
Shepherd, J	Lansing, P. O	10
Sinclair, Archibald	Lobo	1
Simpson, T. E	Bowmanville	5
Simpson Brothers	Oshawa	5
Sinclair, Mary	Cannington	5
Sinclair, Robert	do	1
Sims, Eliza	Toronto	1
Simmons, D. L	Colborne	15
Silby, Margaret	Bradford	6
Sproull, John	Cannington	2
Sproull, Charles	do	4
Sproull, James	do	4
Spencer, A	do	1
Spears, Adam	Davisville	8
Smith, Wm	Oshawa	10
Smith, W. T	Strathroy	52
Smith, W. J	Cannington	2
Smith, J. E	Toronto	2
Smith, Mrs. A	Cannington	2
Smellie, W. C	Montreal	25
Snell, Thomas, jun	Strathroy	2
Somerville, A. J	Toronto	66
Somerville, A. M. A	do	1
Soper, L	Newcastle	4

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Continued.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Sparling, E. F. W.	Gorrie	5
Spink, William	Whitevale	5
Spooner, A. W	Toronto	10
Speighe, J	Markham	10
Sparrow, W. H	Toronto	5
Sparrow, George	do	2
Strong, J. G	Bradford	10
Strong, William	do	5
Stirling, Mrs. J	Richmond Hill	10
Stanley, William	Toronto	10
Strong, G	Gorrie	5
Stewart, Robert	Bradford	10
Stronger, Mrs. M. A	Newcastle	10
Stronger, Lewis	do	10
Stevens, D	Hull	10
Stevens, Jonathan	Bowmanville	10
Stephens, J. J	Owen Sound	5
Steele, Mrs. H	Oshawa	10
Stanley, J. A	Lucan	11
Strathy, Henry H	Barrie	5
St. Claire, W. & J	Bond Head	10
Stebbs, John	Bradford	10
Stewart, J. D	Hamilton	3
Stewart, W. J	Harriston	5
Stewart, Joseph	Cannington	1
Story, Benjamin	Picton	5
Solomon, Mark	Toronto	5
Smith, William	Picton	3
Taylor, Philip	Toronto	5
Taylor, E. A., Trustee	London	5
Taylor, William	Pine Grove	50
Taylor, W. H	Bradford	5
Taylor, A. H	Picton	5
Taylor, Rev. J. G	Cannington	2
Taylor, Henry B.	Whitby	10
Tait, J	Harriston	1
Thomas, John	Markham	1
Thomas, W. H	Oshawa	10
Thompson, G. W	Strathroy	10
Thompson, D. M	Adelaide	10
Thompson, Sarah	Strathroy	20
Thompson, George	do	10
Thompson, William	Cannington	5
Thompson, James M	Strathroy	20
Thomson, T. M	Toronto	20
Thomson, John	Strathroy	11
Thorne, H	Toronto	2
Todd, A. T	do	150
Trelevan, John	Newcastle	6
Valette, A	Picton	5
Walls, James	Newcastle	10
Walls, Colin	do	5
Walbridge, A. F	do	10
Waddell, John	Orono	5
Warren, William, jun	Oshawa	10
Watson, William	East William	5
Watt, David	Watford	5
Wallace, H	Toronto	5
Way, William	Cannington	2
Walker, Evans & Co.	Toronto	20
Waring, Thomas	Picton	4

St. Lawrence Bank, Toronto.—*Concluded.*
(Banque St. Laurent, Toronto.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Waddell, D.	Newcastle	5
Ward, William	Cannington	2
Wait, Isaac N.	Picton	10
Wastie, Thomas	London	10
West, John	Oshawa	10
Wellstead, J. J	London	10
Wetherald, J.	Pickering	20
West, J. W	Toronto	20
Webb, G. W	Colborne	38
Webb, B. J	do	11
Whitter, J. S	Cannington	1
Wharin, William	Toronto	5
Whyte, Paul	Lancaster	10
Whitney, J. W. G	Toronto	5
Williams, J. P	Picton	5
Wilbanks, John	do	3
Wilson, Stewart	do	7
Winslow, R. C.	Toronto	35
Winfield, Thomas	do	20
Williams, R. S	do	56
Wilmot, Samuel	Newcastle	3
Willing & Williamson	Toronto	10
Willson, Robert H.	Wingham	5
Wilkinson, D.	Harriston	5
Wilkinson, Alexander	do	5
Woods, John	Brockton	10
Woon, Robert	Oshawa	10
Woon, Miss E.	do	5
Wortley, W. C	Drayton	1
Wright, James	Strathroy	5
Wright, Mary	Pickering	20
Wyllie, J. H.	Cannington	2
Young, James	Toronto	1
Young, J. W	do	1
Young, Mrs. M	do	1
	Total Shares	8353
	Amount subscribed	$835,300 00

I hereby certify the above list to be correct, as exhibited by our books.
(Je certifie que la liste ci-dessus est correcte, telle qu' exhibée par nos livres.)

J. C. FITCH,
President.
K. F. LOCKHART,
Cashier.

St. Lawrence Bank, Toronto, Ontario,
February 6th, 1875.

BANK OF OTTAWA.
(BANQUE D'OTTAWA.)

Authorized Capital, $1,000,000. Subscribed Capital, $510,600. Shares, $100 each.
(Capital autorisé, $1,000,000. Capital souscrit, $510,600. Actions, $100 chacune.)

NAMES. — NOMS.	Residence.	Shares. — Actions.
Allan, George	Hull	1
Allen, James	Ottawa	20
Arnold, George	Bell's Corners	5
Auger, J. B	Montreal	20
Bangs, C. W	Ottawa	10
Barnet, Alex	Renfrew	20
Bate, C. T	Ottawa	100
Beament, Thos	do	5
Bearman, J. F	Nepean	5
Beaudin, Dr, J. D	Hull	1
Benedict, S	do	1
Berthiaume, A	do	1
Blackburn, Robert	New Edinburgh	100
Bolton, G. C	Aylmer	10
Borbridge, S. & H	Ottawa	5
Bourgeau, A	Aylmer	50
Bouvier, Rev. J	Arnprior	12
Bowen, James	Quebec	10
Bowen, Mrs. E. F	do	10
Brunet, Rev. A	Aylmer	3
Bryson, Hon. G	Mansfield	500
Bryson, Thomas	do	10
Burritt, Alex	Ottawa	20
Burland, G. B	Montreal	10
Campbell, W. F	Metcalfe	5
Campbell, Robert	Eganville	10
Carswell, James	Renfrew	10
Chabot, P. H	Ottawa	10
Chalmers, Wm	do	2
Christie, Samuel	do	10
Christie, Alex	do	50
Church, Dr. C. M	Aylmer	10
Church, Hon. L. R.	do	50
Church, Dr. P. H	do	20
Church, G. J	Chelsea	10
Church, S	do	10
Clark, T. M	Ottawa	2
Cole, Edward A	Aylmer	3
Conroy, R. H	do	12
Cormack, J. G	Pembroke	5
Cosgrove, John	Buckingham	10
Cowley, D. K	Ottawa	10
Crannell, Levi	Hull	10
Crawford, John	Gloucester	10
Cream, William	Quebec	30
Cruice, R. W	Ottawa	10
Cunningham, James	do	20
Dagneau, Moise	Hull	3
Deacon, Thomas	Pembroke	5
Delude, Charles	Hull	5
Devine, Felix	Renfrew	1
Devlin, Charles	Aylmer	30
Donnelly, Horace	Hull	10
Doran John	Pembroke	10
Driscoll, Alfred	Aylmer	10
Driscoll, Eleanor C	do	10
Duggan, P	Pembroke	2

Bank of Ottawa.—*Continued.*
(Banque d'Ottawa.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Dumontier, H	Hull	1
Durie, William	Ottawa	5
Edwards, George	Thurso	10
Edwards, William, sen	Clarence	40
Edwards, William, sen	do	10
Evans, Thomas	New Edinburgh	2
Feely, William	Hull	2
Fisher, G. B	Ottawa	3
Fogarty, Richard	Aylmer	10
Forbes, Andrew	Pembroke	5
Francis, Jonathan	Pakenham	10
Fraser, Alex	Westmeath	250
Gamble, John	Cumberland	4
Garrett, Rev. Thos	Bearbrook	10
Gemmell, J. A	Almonte	2
Gemmell, J. D	do	25
Gibson, J. H. P	Ottawa	2
Gilmour, Allan	do	100
Gordon, James	do	10
Gordon, William	Pictou, N. S	30
Gouin, Jas. A	Ottawa	5
Graburn, C	do	2
Graham, Dr., C. E	Hull	50
Grant, Hugh	Pembroke	10
Greenless, S. T	Aylmer	3
Grieve, James	Pembroke	3
Groulx, X. & A	Ottawa	5
Haldane, Mark	Aylmer	2
Hannum, Mrs Elizabeth	Hull	10
Harrington, Eric	Arnprior	5
Harrington, Eric, for Estate of D. McLachlin	do	50
Hartney, James	do	5
Harvey, John	do	2
Hay, George	Ottawa	30
Heath, Edmund	Clarendon	5
Heney, John	Ottawa	5
Hillman, E. W	Hull	5
Hodgins, James	Huntley	50
Hope, James	Ottawa	10
Hughes, Michael	Collfield	3
Hunt, P. J	Pembroke	5
Hunter, W. A	do	5
Hurdman, W. H	Ottawa	10
Hyde, Henry	Buckingham	10
Irving, Andrew	Pembroke	5
Jamieson, Samuel	Buckingham	10
Kavanagh, Joseph	Ottawa	10
Keefer, T. C	Gloucester	50
Kenly, John	Ottawa	10
Kenny, Mrs. M	Aylmer	10
Kenny, I. W	Ottawa	10
Kinnear, James	Kinnear's Mills	10
Knapp, H. A	New Edinburgh	3
Lafontaine, Judge, A	Aylmer	60
Langford, J. H	Ottawa	2
Lauzon, E	Aylmer	5
Leduc, C	Hull	2
Leggo & Kean	Ottawa	5
LeRoy & Gardner	Bryson	10
Loucks, H. L	Hull	2
Mackenzie, Lizzie A	Ottawa	4

Bank of Ottawa—*Continued.*
(Banque d'Ottawa.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Magee, Chas.	Ottawa	100
Magee, Chas., administrator to Personal Estate late N Sparks	do	50
Magor, John	Montreal	5
Mansfield, Pierce	New Edinburgh	5
Manuel, John	Ottawa	20
Masson, A.	do	20
Masson, Hugh	Billing's Bridge	5
Mather, John	Chelsea	50
May, George	Ottawa	3
May, George, in trust	do	1
May, George, in trust	do	1
Meadows, Henry	do	2
Melville, Rev. A. H.	Spencerville	2
Menzies, J.	Almonte	2
Millar, John	L'Orignal	20
Millar, A. T.	Ottawa	2
Morgan, Ira	Gloucester	5
Morkill, Thomas	Quebec	5
Moxley, Sarah	Ottawa	1
Munro, John	do	10
Murphy, D.	do	10
Murphy, J. L.	do	10
MacDonald, William	Hull	1
MacDonald, W. J.	Arnprior	4
MacLaren, James	Buckingham	1150
MacLaren, Rev. A.	Bristol	50
MacLaren, Rev. W.	Toronto	50
MacLaren, James W.	Buckingham	20
McAndrew, John	Renfrew	5
McFaul, Daniel	Buckingham	5
McKay, Thomas	Ottawa	50
McKenzie, W. J.	Buckingham	10
McLean, H. M.	Eardley	50
McNaughton, D.	Montreal	10
McNaughton, M.	do	10
McRae, J.	Hull	10
O'Connor & Waller	Ottawa	10
Odell, H. C.	do	10
Oliver, J. E., in trust	Quebec	5
Palen, William	Ottawa	5
Palmer, W. L.	Aylmer	5
Parke, J. C.	Ottawa	10
Peacock, James	do	5
Pennal, Thomas	Buckingham	10
Plaxton, W. B.	Hull	3
Poupore, John	Chichester	25
Powis, Henry Ward	Quebec	5
Prentiss, T. B.	Aylmer	40
Prud'homme, E.	Hull	1
Purvis, G. A.	Portage-du-Fort	20
Rankin, Colin	Temiscamingue	10
Rasicoe, M.	Thurso	10
Rattray, D. M.	Portage-du-Fort	10
Richer, D.	Hull	5
Robertson, John	Vanleek Hill	100
Robinson, Hiram	Ottawa	2
Rosa, Joseph	Quebec	10
Ross, W. A.	Ottawa	2
Roy, C. M.	Hull	1
Russell, Lindsay	Ottawa	10

Bank of Ottawa.—*Concluded.*
(Banque d'Ottawa.—*Fin*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Russell, William	Arnprior	5
Russell, J. W.	Ottawa	50
Sauvie, Dr. H. W	Buckingham	2
Sayer, Robert H	Aylmer	20
Shaw, James	Shawville	10
Short, Alfred	Montreal	5
Simons, William	Quebec	5
Simmons, John	North Gower	5
Sinton, Henry	Westmeath	10
Sippell, J. G	Montreal	10
Smith, James	Buckingham	10
Steckel, J. L. R.	Ottawa	20
Stewart, Archibald	do	10
Stewart, James	Renfrew	3
Stewart, Peter S	do	3
Stewart, George	Buckingham	8
Stirling, George	Ottawa	50
Stitt, J. R	do	5
Sumner, John	Carleton Place	5
Supple, Mrs. M	Pembroke	20
Surtees, Robert	New Edinburgh	2
Sweeney, James	Ottawa	20
Sweetland, John, M.D.	do	10
Sweetland, Mrs. C	do	50
Taylor, I. B.	do	10
Trudel, M	Hull	1
Tweedie, John, jun.	Aylmer	3
Vian, T	Hull	1
Walker, John	do	1
Walker & Pennock	Ottawa	25
Washburn, W.	Hull	5
Whelan, Mrs. M.	Ottawa	1
Whelan, J. T	Aylmer	12
Whitla, R. J	Arnprior	10
Whyte, J. G	Ottawa	100
Wilson, James	Buckingham	30
Wilson, George	Arnprior	5
Woodburn, A. S.	Ottawa	3
Wright, C. B.	Hull	20
Wright, Alonzo	do	50
Wright, Mary	do	50
Wright, W. McKay	Ottawa	10
	Total shares	5106

P. ROBERTSON,
Cashier, Bank of Ottawa

OTTAWA, 19th Feb., 1875.

FEDERAL BANK OF CANADA.
(BANQUE FÉDÉRALE DU CANADA.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Alexander, William	Toronto	80	8000
Anderson, T. O	do	4	400
Anderson, William	do	5	500
Andrews, C. W	London	5	500
Archibald, H	Montreal	10	1000
Ault, William	Toronto	5	500
Allen, John	Newmarket	10	1000
Allen, Elisha	do	10	1000
Alexander, Henry S.	Toronto	10	1000
Aldwell, T. D.	do	50	5000
Ardagh, John A., Trustee	Barrie	7	700
Ardagh, J. A	do	5	500
Ardagh, J. A., in trust	do	5	500
Andrews, William	St. Marys	10	1000
Battersby, James, Trustee	Ingersoll	10	1000
Baxter, John	Toronto	6	600
Baxter, James B.	do	6	600
Bateman, George A	do	5	500
Bain, T. B	Tilsonburg	10	1000
Bain, James	Toronto	5	500
Bain, John	do	20	2000
Beatty, W. H.	do	10	1000
Beattie, Thomas	London	10	1000
Beattie, John	do	50	5000
Bentley, Lewis	Brougham	5	500
Bentley, Nathan	Atha P.O	10	1000
Bethune, R. H	Toronto	5	500
Belton, Jane	London	4	400
Barry, Sloane & Flumerfelt	Toronto	20	2000
Bishop, Henry	Petrolia	10	1000
Bills, Thomas H.	Toronto	5	500
Blinn, H. W.	London	5	500
Blaikie, J. L	Toronto	60	6000
Blackburn, Stephen	Glencoe	5	500
Bowman, Samuel	Toronto	20	2000
Bond, Mrs. Eliza	do	4	400
Bowes, R. H	do	5	500
Boyd, George	do	10	1000
Brodie, John L	do	5	500
Bryson, T. M	Montreal	25	2500
Brown Bros	Toronto	10	1000
Britton, James	do	10	1000
Buchan, David	do	50	5000
Burnett & Co	Montreal	20	2000
Burland, George B	do	100	10000
Burgess, R. K	Toronto	10	1000
Buchan, Lawrence	do	9	900
Burns, Patrick	do	50	5000
Burke, Col. Thomas	London	20	2000
Boyd, J. A	Toronto	20	2000
Barrick, E. J., M.D	do	20	2000
Burnham, George, sen., M.D.	Peterboro'	20	2000
Burnham, H. H	Cobourg	60	6000
Baines, Catharine	Toronto	5	500
Bleakley, Francis	Bowmanville	10	1000
Betts, Rev. J. H.	Bradford	4	400
Bunton, William	Wellington Square	50	5000
Bainhill, Rev. William	Toronto	10	1000
Campbell, Major D	Cobourg	30	3000
Carter, John R	Toronto	5	500
Cayley, John	do	20	2000

Federal Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque Fédérale du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount — (Montant.)
			$
Carnegie, Charles	Toronto	10	1000
Cameron & Co	London	50	5000
Campbell, C. J	Toronto	1	100
Campbell & Cassels	do	1	100
Cameron, Hon. J. H.	do	1	100
Cameron, Hector	do	2	200
Carmichael, Duncan	London	15	1500
Carmichael, Rev. James	Markham	6	600
Chapman, Charles	London	5	500
Chafee, Isaac C	Toronto	10	1000
Close & Co., P. G	do	30	3000
Clerk, Alex.	Montreal	40	4000
Clark, P. M.	Toronto	10	1000
Cowan, D	do	10	1000
Cooch, A. C	do	5	500
Cowan & Wright	London	10	1000
Cox, E. S.	Toronto	1	100
Copp, Clark & Co.	do	25	2500
Crooks, Hon. Adam, Trustee	do	50	5000
Crow, William P	Streetsville	10	1000
Crowyn, Benjamin	London	70	7000
Crooks, Kingsmill & Cattanach	Toronto	100	10000
Cramp, Thomas	Montreal	50	5000
Cuff, H. W	Toronto	5	500
Currie, Donald	London	5	500
Cameron, James Y.	Williamstown P.O.G.	10	1000
Chappell, Elisha	Newmarket, P.O.K.	10	1000
Chappell, Orlin	do	15	1500
Cattanach, Miss Annie	Dalhousie Mills, G.	20	2000
Christie, William	Toronto	5	500
Cooley, George W.	do	10	1000
Crooks, Hon. Adam	do	40	4000
Davison, Scott & Co.	do	10	1000
Dalton, T. D	London	10	1000
Darey, P. J.	Montreal	10	1000
Davidson, Thomas	do	20	2000
Davis, F. W	Toronto	5	500
Delaporte, A. V.	do	20	2000
Dunspaugh, W. H.	do	50	5000
Doan, Charles	Aurora	10	1000
Donaldson, Sinclair & Co	Toronto	10	1000
Dryman, Thomas	do	2	200
Duffield, William	London	5	500
Davidson, O., & Co	Port William	100	10000
Dow, Robert	New Lowell	15	1500
Ellis, Mrs. M. Louisa	Toronto	10	1000
Evans, W. H	do	15	1500
Farley, W. W.	do	20	2000
Farquharson, Peter	do	5	500
Farley, A., & Son	do	20	2000
Farncombe, Thomas	London	20	2000
Fenwick, J. F.	Toronto	5	500
Ferguson, A.	do	20	2000
Ferguson, John	London	10	1000
Fletcher, George	Allison	10	1000
Fox, Edward	Toronto	5	500
Fraser, R. A.	do	5	500
Frothingham, George H.	Montreal	20	2000
Frue, W. B.	Silver Islet	50	5000
Francis, Wellington	Toronto	2	200
Flood, Mrs. F. W	London	5	500

Federal Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque Fédérale du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Ferguson, John	Agincourt P.O.	35	3500
Fraser, D.	Nairn P.O	5	500
Fish, Rev. Charles	Peterboro'	1	100
Foley, Mrs. A. Grover	do	30	3000
Freeland, Mrs. Margaret	Yorkville	5	500
Fitzgerald, Lieut.-Col. L. C. K., R.A.	Quebec	50	5000
Galbraith, William	Toronto	30	3000
Garrick, James	Queensville	60	6000
Gagnier, T. C.	Toronto	20	2000
Gale, Miss A. R	do	20	2000
Gault, John	Montreal	4	400
Galbraith, D	Toronto	10	1000
Gibson, L.	London	5	500
Glass, William Stiff	do	5	500
Gordon, William	Toronto	20	2000
Gowan, James R., Judge	Barrie	20	2000
Grassett, Rev. H. J	Toronto	5	500
Graydon, S. H	London	20	2000
Gray, R. H	Toronto	5	500
Gunn, G. M	London	2	200
Gurney, Edward J	Toronto	50	5000
Goodman, A. P	do	10	1000
Gilbert, Mrs. Phœbe	London	20	2000
Harris, Rusk	Toronto	10	1000
Hamilton, Miss M. S	do	4	400
Hamilton, N. B	do	10	1000
Hamilton, James	Port Credit	10	1000
Hayden, T. T	London	20	2000
Hall, William	Montreal	100	10000
Haldane, Bernard	Toronto	5	500
Heron, Andrew	do	10	1000
Hebden, E. F	London	5	500
Hincks, A. S	Montreal	25	2500
Hooper, E	Toronto	40	4000
Hogben, Henry	do	5	500
Holmes, John	do	50	5000
Hogan, Henry	Montreal	50	5000
Huron, Right Rev. J	London	5	500
Haight, Mrs. Jane C	Toronto	10	1000
Haight, C., in trust	do	1	100
Hall, Mark	do	10	1000
Harrison, George	Aurora	10	1000
Handy, E	London	4	400
Henderson, John	Toronto	5	500
Irwin, Edwin P	Newmarket	10	1000
Jeffrey, Joseph	London	10	1000
Johnston, Alexander	do	10	1000
Johnson, Thomas H	Toronto	2	200
Jennings, William T	St. Thomas	5	500
Jones, W. J	Simcoe	2	200
Kerry, John	Montreal	10	1000
Keith, D. S	Toronto	10	1000
Kinnear, T. S	Halifax, N. S	200	20000
King, Rev. J. M	Toronto	10	1000
Kingsmill, Nicol	do	2	200
Kleiser, John	do	10	1000
Kleiser, S. P	do	20	2000
Knowlton, W. H	do	15	1500
Kerr, J. K	do	10	1000
Knowlton, S	do	5	500
Lauder, John	do	10	1000

Federal Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque Fédérale du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Laurie, Alexander	Toronto	20	2000
Laing, Sutherland & Co	London	10	1000
Lavell, Rev. Charles	Seaforth	8	800
Langley, Henry	Toronto	50	5000
Lash, John F	do	5	500
Leonard, L. C	London	10	1000
Lewis, Robert	do	10	1000
Lemon, W	Forest	15	15.0
Lindsay, R. A., in trust	Montreal	50	5000
Lount, Samuel	Barrie	10	1000
Lockington, Thomas A	Toronto	5	500
Lyman, Benjamin	do	40	4000
Laing, George	Gourley P.O	5	500
Laidlaw, D	Toronto	11	1100
Lander, John C	Yorkville	10	1000
Low, Robert	New Lowell	15	1500
Maurice, Rev. R. R	Mount Forest	15	1500
Mather, James A	New Lowell P.O	10	1000
May, S. P., M.D	Toronto	5	500
Maughan, John J	do	5	500
Mathewson, F. H	Montreal	2	200
Manson, D. D	Toronto	10	1000
Moir, Robert W	Cannington	5	500
Morphy, John	Toronto	5	500
Morrison, Taylor & Co	do	50	5000
Morse, George D., & Co	do	20	2000
Molson, John	Montreal	50	5000
Molson, Alexander	do	20	2000
Moorehead, George	London	100	10000
Moat, R. & J	Montreal	20	2000
Morse, George D., in trust	Toronto	10	1000
Morse, George D., in trust	do	10	1000
Murray, R. S	London	5	500
Murray, Charles	do	4	400
Morrison, James	Toronto	10	1000
Morrison, Thomas	London	10	1000
Morrison, W	do	10	1000
Miller, Adam, & Co	Toronto	5	500
Mills, John	London	10	1000
Marsh, Randall	Gladstone P.O	3	300
Mitchell, James, Executor	Ashburn, P.O	10	1000
Manson, James	Strathroy	10	1000
Macpherson, Judge Henry	Owen Sound	20	2000
Maclennan, Rev. Alexander	Uxbridge	10	1000
Macdonald, J. A	Alexandria	5	500
McBride, S. & A	London	10	1000
McCormick, A	do	5	500
McClarey, Peter	do	5	500
McCord, A. T., jun	Toronto	1	100
McDonough, W	London	5	500
McDougall, D. L	Montreal	20	2000
McFarlane, L., M.D	Toronto	5	500
McIntosh, Andrew	do	5	500
McIntosh, W. J	London	50	5000
McKenzie, P	do	5	500
McKay, Donald	Toronto	40	4000
McKellar, Mrs. A	do	50	5000
McKinnon, Mrs. Grace	do	5	500
McMillan, D., M.D	Alexandria	20	2000
McRitchie, Rev. George	Brockville	3	300
McTaggart, Mrs. Jane	Strathroy	5	500

Federal Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque Fédérale du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
McTaggart, Miss Jane	Strathroy	5	500
McTaggart, Miss Margaret	do	5	500
McCracken Thomas	Toronto	5	500
McGee, David	do	10	1000
McGee, James	do	90	9000
McGillivray, Molle & Co	do	10	1000
McKibbon, George	Teeswater	15	1500
McFarren, Mrs. Martha	Toronto	5	500
McLeod, Simon	Parkhill	5	500
Macwilliam, Mrs. Jane	Bomanton P.O	11	1100
Mackellar, John A.	Toronto	10	1000
Maclennan, Rev. K.	Peterboro'	4	400
Neilson, James	Toronto	40	4000
Newcombe, C	do	2	200
Newcombe, Mrs. S	do	2	200
Nicholls, Robert	do	100	10000
Nordheimer, Samuel	do	100	10000
Noble, George	do	10	1000
Nordheimer, Wm	do	10	1000
Nordheimer, S., President in trust	do	70	7000
Ogden, W. W., M.D	do	10	1000
Oliver, S. A	do	50	5000
O'Loane, R. J	London	10	1000
O'Neill, R. H	Lucan	10	1000
O'Donohue, J	Toronto	14	1400
Parnell, George	do	20	2000
Paget, Charles B	Georgina	3	300
Patterson, Thomas	Bowmanville	50	5000
Patterson, John	Toronto	10	1000
Peattie, Rev. Mr	Claremont	10	1000
Peel, Thomas	London	4	400
Peters, Samuel	do	10	1000
Peters, John	do	5	500
Phillips, Fred	Toronto	10	1000
Phipps, W. B	do	10	1000
Playfair, John A	do	40	4000
Porter, James	do	10	1000
Prouse, Edward	Tonden Island	50	5000
Pritchard, George	London	10	1000
Pritchard, R. H	do	10	1000
Pearson, Samuel	Newmarket	10	1000
Paton, George, M.D	Petrolia	20	2000
Pritchard, Martha E	London	10	1000
Pardee, Hon. T. B	Toronto	10	1000
Phillips, J. W	do	10	1000
Phillips, Eliza G	do	10	1000
Randall, Ephraim	Paris	15	1500
Ramsay, Wm	Toronto	50	5000
Raulings, A	Forest	15	1500
Reid, Rev. Mr	Toronto	5	500
Reid, John Young	do	10	1000
Ritchie, T. W	Montreal	10	1000
Rogers, James H	Toronto	40	4000
Rose, George McLean	do	5	500
Rowland, T. M	Niagara	50	5000
Ross, Alex., M.D	Toronto	20	2000
Roach, Walter	Montreal	10	1000
Rogers, F. C	London	10	1000
Robertson, A. J	Toronto	4	400
Rannie, John	do	100	10000
Roy, Alex. K., in trust	do	10	1000

Federal Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque Fédérale du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Riddell, Alex. F.	Toronto	5	500
Ross, G. S., A.R.G.	do	10	1000
Ross, Mrs. Agnes	Glasgow, Scotland	1	100
Samuel M. & L.	Toronto	10	1000
Scott, James	do	50	5000
Scales, Joab	do	50	5000
Scott, Gilbert	Montreal	50	5000
Scatcherd, Mary E.	London	4	400
Shepherd, R. W., jun	Montreal	10	1000
Shepherd, R. W.	do	50	5000
Sibbald, Thomas	Georgina	3	300
Sibley, A. H	Silver Islet	50	5000
Smith, Edwin	Toronto	5	500
Smith, Andrew, V.S.	do	40	4000
Smith, N. S.	London	20	2000
Smith, L. H.	Strathroy	50	5000
Smith, L. W.	Toronto	20	2000
Smith, J. B.	do	10	1000
Snowdon, H. L.	Montreal	20	2000
Spears, Adam	Davisville	10	1000
Sparrow, William H.	Toronto	6	600
Steiner, N. L.	do	25	2500
Starnes, Hon. Henry	Montreal	50	5000
Strathy, H. S.	Toronto	75	7500
Strathy, J. R., in trust	do	20	2000
Strathey, John	do	20	2000
Stewart, William	do	43	4300
Shanlon, W. H.	do	2	200
Stern, Charles	do	5	500
Stratford, S. H.	Brantford	10	·1000
Skinner, Miss Helen	Toronto	10	1000
Smith, E. T.	St. Catharines	2	200
Sutherland, F. D.	London	6	600
Shields, Alexander	Toronto	3	300
Sutherland, C. Norman	do	5	500
Shields, James, estate of late; A. Shields and J. Park, executors	do	100	10000
Starnes, Henry, President, in trust	Montreal	100	10000
Stikeman, Mrs. E. F.	Toronto	16	1600
Sutherland, Rev. D. G.	Galt	2	200
Sutherland, Mrs. M.	Toronto	5	500
Sinclair, John, M.D.	St. Marys	10	1000
Sinclair, Angus	Windsor	5	500
Stanley, J. A., estate of late; J. R. Armitage and E. A. M. Stavey, Executors	Lucan	5	500
Taylor, W. D.	Toronto	5	500
Taylor, Samuel	do	10	1000
Taylor, J. & J.	do	50	5000
Thompson, James	Woodbridge	10	1000
Thomson, Thomas M.		50	5000
Thomas, M. A.	Toronto	10	1000
Thompson, Robert	do	10	1000
Torrance, David, in trust	Montreal	100	10000
Torrance & Dillon, in trust	do	50	5000
Torrance, George W.	Toronto	50	5000
Treble, T. M.	do	5	500
Trees, Samuel	do	40	4000
Trout, T. M.	do	5	500
Turner, John	do	5	500
Thompson, William	do	10	1000
Thorburn, Mrs. Isabel	Queenstown	4	400

Federal Bank of Canada.—*Concluded.*
(Banque Fédérale du Canada.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Toronto Savings Bank	Toronto	61	6100
Telfer, Andrew	do	10	1000
Taylor, Mrs. C. A. S.	Tp. Westminster, London	25	2500
Van Nostrand, John	Aurora	30	3000
Vidal, B. H	Toronto	5	500
Walker, John	London	50	5000
Watson, H. M.	Toronto	5	500
Wallace, Hugh	do	10	1000
Wilson, Ann Miss	do	4	400
Williams, George	Owen Sound	20	2000
Williams, John	London	3	300
Willing, Matthew	Forest	20	2000
Wood, Mrs. Mary	Peterboro'	8	800
Wright, George	Toronto	10	1000
Wright, Charles	do	10	1000
Wright, George, M.D	do	8	800
Wright & Durand	London	5	500
Whitten, Richard	do	10	1000
Walsh, James	Toronto	20	2000
Wood, Mrs. C. M.	do	15	1500
White, Mrs. Mary C	Wellington Square	10	1000
Wilson, Robert, and McCuaig, Executors	Alexandria	10	1000
Wilson, John	London	30	3000
Wallace, Robert A.	Toronto	1	100
Walton, Benjamin	do	50	5000
Whitten, W. J.	do	10	1000
Wilson, Malcolm	St. Catharines	4	400

I declare that the foregoing list is made up from the Books of the Bank as they appear on 12th instant, and that it is correct to the best of my knowledge and belief.

(Je déclare que la liste ci-dessus est faite d'après les livres de la banque, tels qu'ils existaient le 12 courant, et qu'elle est correcte au meilleur de ma connaissance et croyance.)

S. NORDHEIMER,
President.

TORONTO, Feb. 16th, 1875.

BANK OF MONTREAL.
(BANQUE DE MONTRÉAL.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Acton, Robert	Montreal	4
Adam, George C. G.	England	200
Adams, Benjamin	Morrisburg	7
Adams, Francis	Montreal	4
Adams, Gideon	Cornwall	7
Adams, Henry	Whitby	6
Adams, Joel	Cornwall	9
Adams, John	do	6
Adam, Peter	Scotland	69
Adams, William	Cornwall	6
Addie, William	Sherbrooke	3
Aird, Executors of Mrs. Mary	Montreal	5
Aitken, Miss Agnes	Scotland	19
Aitken, Mrs. Mary	do	10
Alcorn, Samuel	Toronto	110
Alexander, Rev. John	Brantford	5
Allan, Andrew, W. Rae, & F. Mackenzie, in trust	Montreal	40
Allan, Andrew	do	100
Allan, Sir Hugh	do	75
Allan, Sir Hugh, in trust for Mrs. Phœbe Rae	do	16
Allan, Sir Hugh, in trust for Miss Rachael Rae	do	4
Allen, Charles Edward	Quebec	40
Anderson, Alexander, M.D	Army Medical Department	20
Anderson, Mrs. Ann	Montreal	50
Anderson, Mathew W	Quebec	20
Anderson, Patrick	England	49
Anderson, Robert	Montreal	129
Anderson, Miss Septima	Sorel	7
Anderson, Stewart	Montreal	6
Anderson, Thomas	Hudson Bay Company	5
Anderson, late T. B	Montreal	1
Anderson, Rev. William	Sorel	25
Anderson, William	Hudson Bay Company	18
Anderson, T. B. & G. W. Wickstead, in trust for Julia Gray	Montreal	41
Andrews, Henry O	do	149
Angus, R. B., General Manager, in trust for M. Travers	do	20
Angus, R. B., General Manager, in trust for E Denny	do	15
Annuity Fund Society, Bank of Montreal	do	170
Apps, C. O	Brantford	3
Archibald, Hon. A. G	Halifax, N.S.	35
Armour, John F	Windsor, O.	6
Armour, Robert	Hamilton	2
Armour, Executors and Trustees of late Robert, in trust	Montreal	7
Armstrong, Miss Ann	do	4
Armstrong, George	do	25
Armstrong, Rev. George M	St. John, N.B	20
Armstrong, Rev. John	Shefford	7
Armstrong, Louis	Montreal	24
Arnott, Andrew S.	Cobourg	2
Arnott, Mrs. Mary S.	Montreal	9
Atkinson, John	do	25
Atkinson, Mrs. Ruby	Ulverton	3
Auld, John (tutor) and others	Montreal	31
Auld, Miss Margaret	Scotland	21
Auld, Miss Mary	Montreal	1
Aussem, Executors of E., in trust		21

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.
Austin, Hugh W	Chambly	10
Austin, J., & R. H. Bethune	Toronto	510
Auston, Mrs. S. A	Cobourg	3
Baby, Miss S. E	Moore	2
Bailey, Henry	Montreal	60
Bailey, Wilfred	do	26
Bain, Rev. James	Scarboro'	2
Bain, Rev. William	Perth	6
Baker, Mrs. A. O	Waterbury, Vt	7
Baker, Thomas	Hamilton	39
Baldwin, Rev. Edmund	Toronto	3
Baldwin, Rev. M. S	Montreal	5
Baldwyn, Miss Augusta	Late of St. John	8
Baldwyn, Edgar (Absentee)		4
Balfour, Rev. Andrew		6
Balsillie, John	Hamilton	43
Balzaretti, Mrs. M. E	Quebec	6
Banks, Miss Mary F	Montreal	3
Bannerman, Alex., jun	Fort Garry	1
Bannerman, George	Red River	6
Baptist, Alexander	Three Rivers	50
Baptist, George	do	131
Baptist, John, Executor	do	38
Barbeau, E. J	Montreal	2
Barker, Mrs. A. E	England	13
Barnston, Miss F. S. F.	Montreal	5
Barnston, George	do	35
Barnston, Miss Jane M	do	5
Barnston, Miss M	do	5
Barnston, Miss Maria	do	1
Barr, John, M.D	Belle Rivière	32
Barrett, Mrs. M. A. E	England	288
Barrett, William, Staff Surgeon-Major	do	50
Barrow, Mrs. H. S.	Gore's Landing	3
Bate, Albert	Dunville	15
Bate, George Edward	do	2
Bate, Henry John	do	2
Baxter, Matthew S	Montreal	4
Bayfield, Mrs. Fanny		14
Bayfield, H. W., Admiral R.N		19
Bayley, Mrs. Eleanor	Brantford	1
Bazin, Miss Maria F	Quebec	12
Beard, Miss Louisa	Toronto	2
Beaubien, J. O., M.D	St. Thomas, Q.	16
Beaufield, Miss A. J	Montreal	20
Becher, Francis G.	Ottawa	7
Bell, Archibald	Montreal	25
Bell, Edwin	England	10
Bell, Lieut.-Gen. Sir George, K.C.B.	do	150
Bell, Leonard G.	Dalhousie, N.B	7
Bell, Miss Mary	Carleton Place	2
Bell, Miss Susan	Montreal	18
Bellairs, Walter G	Ottawa	15
Bellhouse, David	Montreal	20
Bellhouse, David, & Son	do	10
Benjamin, Henry, in trust	do	9
Benny, Miss E. C	do	66
Benny, James	do	125
Benny, James, sen.	Daillebout	120
Benney, Miss Jean	Montreal	66
Benney, Robert	do	90

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Benny, Miss S. K	Montreal	66
Benny, Executors of late Walter	do	20
Benson, Mrs. Mary A	do	15
Bentley, Mrs. K. A	Ottawa	48
Beresford, Executors of late Benjamin		13
Bidwell, Miss Harriet	Colborne, O	2
Bigelow, Obadiah	Lindsay	4
Bird, Mrs. Annabella	Red River	16
Bird, Curtis James, Tutor	do	24
Birss, John, in trust	Toronto	2
Black, Andrew	Cobourg	8
Black, Edward, Trustees of		60
Black, Misses, M. & C	Cobourg	2
Black, William	Quebec	2
Black, William, M	Montreal	75
Blackburn, John	Quebec	31
Blackwood, Miss M. F	Montreal	75
Blair, Robert	Saguenay	14
Blais, Louis G	Montreal	10
Blatherwick, Thomas, Staff A. S	England	6
Bleakley, William	Montreal	10
Bond, John B	do	17
Bompas, George C	London, England	6
Bompas, Miss M. J.	Bury, Quebec	3
Borton, Major General Arthur	England	4
Boswell, William, M. D	Quebec	63
Boswell, Mrs. Charlotte	Montreal	43
Botsford, Hon. A. E	Sackville, N.B	32
Botterell, Rev. Edmund	Montreal	3
Boulton, Mrs. Emily	Cobourg	1
Boulton, Miss Harriet	do	4
Bourne, Mrs. Agnes, Administratrix	do	7
Bouthillier, C. F., in trust	Montreal	13
Bouthillier, Tancred	do	52
Boutin, Mrs. M. E	Sorel	1
Bowen, Trustees of children of late Sarah A		53
Bowles, Joseph	Quebec	162
Boyd, Miss Agnes	Montreal	7
Boyd, Mrs. Janet	do	7
Boyd, John, jun	do	5
Boyd, Thomas	St. Johns, Newfoundland	85
Boyd, William Thomas	Toronto	9
Boyle, Mrs. Isabella	Quebec	12
Bradburn, Thomas	Peterboro'	30
Bradshaw, James F., (dead)	Quebec	1
Bradshaw, Mrs. M. J., tutrix	do	105
Brahadi, Samuel	Montreal	25
Brailsford, Rev. Wilson	England	25
Braithwaite, Executors of late Rev. Joseph	Montreal	62
Braithwaite, Mrs. Mary	do	16
Brass, Wm	Hudson Bay Company	8
Bray, Executors of late Mrs. Isabella, in trust		2
Bray, Executors and Trustees of Mrs. Isabella, in trust		13
Breland, Pascal	Red River	30
Bretnor, Enoch	Rockford, Ill	2
Brock, Stuart	Hawkesbury Mills	2
Brocklebank, Mrs. Ann	Montreal	37
Brodie, John L	Toronto	5
Brodie, John L., Manager	Montreal	72
Brooks, Alphonso, in trust for Mrs Brooks	Brockville	28

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Brown, Magnus	Red River	65
Brown, Miss Mary W	Montreal	9
Brown, Robert	do	106
Brown, Captain Robert	SS. "Polynesian"	5
Brown, Mrs. Sarah E	Montreal	4
Brown & McArthur	Almonte	8
Browne, George	Hochelaga	3
Bruce, George	Red River	5
Bruce, John	do	4
Brydges, C. J	Montreal	20
Buchanan, Mrs. Agnes	do	18
Budd, Rev. Henry	Red River	10
Budden, H. A., in trust	Montreal	1
Buell, Mrs. Margaret S	Brockville	39
Bunn, John	Red River	19
Bunn, Mrs. M. C	do	6
Buntin, Alexander	Montreal	60
Burgess, Heirs at law of Rev. Henry	do	29
Burgess, John	Sorel	3
Burgess, Miss Mary	Montreal	6
Burke, Michael	do	40
Burland, George B	do	163
Burnett, C	do	1
Burnett, Executors of Mrs. M. A		4
Burns, James	Grenville	2
Burstall, Executors and Trustees of Henry	Quebec	23
Burwash, Albert	St. Andrews	1
Burwash, John	do	2
Burwell, Edward	Port Talbot	10
Burwell, Hannibal	do	12
Burwell, Isaac Brock	Caradoc	40
Burwell, Leonidas	Port Burwell	15
Butters, Mrs. Agnes	Montreal	28
Butters, D., in trust	do	37
Butters & Co., Dan	do	4
Buttery, Executors of William Henry	Sorel	19
La Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec	Quebec	882
Cambie, A. J	Ottawa	13
Cambie, A. J., & N. Goddard, Trustees	do	5
Cambie, Henry J	do	2
Cameron, Angus	Scotland	27
Cameron, Miss Mary	do	2
Cameron, Mrs. Selina	Haldimand	5
Cameron, Executors of Mrs. Ann		4
Campbell, A. G	St. Hilaire	5
Campbell, Colin B	Glengarry	8
Campbell, Mrs. D. M. G	Quebec	5
Campbell, Duncan	Simcoe	53
Campbell, Trustees and Executors of General Frederick		208
Campbell, G. W., M.D	Montreal	210
Campbell, G. W., M.D., in trust	do	18
Campbell, Miss Isabella	Haldimand	2
Campbell, John	Quebec	16
Campbell, P. S., Major R.A	England	30
Campbell, Robert	Hudson Bay Company	62
Campbell, Robert, jun	Montreal	24
Campbell, R. A., Cashier, in trust		189
Campbell, Executors & Trustees of Major J. E		37
Canada Investment and Agency Company		48
Canada Life Assurance Company		69

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Candlish, Charles	Longueuil	9
Carey, Miss Eliza Ann	Township London	5
Carey, Sergt. John	Late 32nd Regiment	13
Carey, Miss Louisa M	Township London	5
Carey, William Henry, Administrator	do	9
Carpenter, Edward Owen	England	3
Carpenter, F. S., D.C.G	do	94
Carre, Henry	Ottawa	2
Carter, Miss Amelia		4
Carter, John T	Cambridge, England	90
Carter, John T., & F. Maculloch, in trust		60
Carey, George F., Usufructuary	Quebec	3
Cassils, Charles	Montreal	15
Cassils, John, in trust	do	41
Cassie, Mrs. P., Administratrix	Port Hope	12
Cawthra, Joseph	Newmarket	6
Cawthra, William	Toronto	50
Cayley, Mrs. Mary M	Whitby	7
Chaderton, Miss Mary	Quebec	1
Chaderton, Miss Phœbe	do	3
Chafee, Isaac McG	Toronto	21
Chalmers, James	Quebec	35
Chapeleau, Zéphirin	Montreal	6
Chapman, Arthur G	Quebec	5
Chapman, Rev. John	Rupert's Land	28
Chapman, Miss Mary J	Quebec	15
Charles, Executors of Walter		45
Chayter, Charles	Oxford	18
Chayter, Edward	England	18
Chayter, Henry J	do	18
Chayter, Henry J., & Miss Mary, Administrators	do	24
Chayter, Robert James, Lieut	48th Regiment	18
Cheney, Gilman, in trust	Montreal	8
Chene, Miss Jane M	Bond Head	5
Christie, Wm. Joseph	Hudson Bay Company	137
Christian, Galt & Co	Montreal	19
City and District Savings Bank	do	2322
Clapham, Miss Mary J	Quebec	13
Clarke, Mrs. E., Tutrix	England	5
Clarke, Mrs. Helen	Dublin	37
Clarke, Holt Waring, Capt	67th Regiment	30
Clarke, Lawrence	Hudson Bay Company	24
Clarke, Mrs. Margaret	Prescott	6
Clarke, Orlando L	Montreal	2
Cleeve, Mrs. W. J. and Miss F. D	Richmond	10
Clement, Israel	Lachine	20
Clerk, Alexander	Montreal	52
Clerk, George Edward	do	20
Clerk, Mrs. Harriet B	do	330
Clive, Archer A.	England	7
Clouston, Mrs. Catherine	Red River	8
Clouston, James	do	12
Clouston, James S., Executors of	do	17
Cobden, George E.	30th Regiment	19
Cochrane, Rev. T., Executors and Trustees of		15
Codville, Miss M. E..	Quebec	19
Collard, Joseph, Executors of	Brantford	15
Collins, Robert, M.D	Halifax, N.S	10
Colman, Miss M. J	Montreal	264
Colman, Miss M. J., in trust for Anne Murray	do	8
Colman, William Thomas	England	35

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Coleman, William James	Halifax, N.S	4
Colquhoun, William	Dickinson's Landing	45
Confederation Life Association	Toronto	5
Connolly, Henry	Hudson Bay Co.	15
Conssirat, Rev. Daniel	Montreal	5
Coote, Mrs. Emily	St. Johns, Q	13
Cormack, Mrs. C. E	Montreal	4
Corrigal, Mrs. Frances	Red River	18
Costen, George W	Montreal	5
Costley, John	Halifax, N.S	18
Cotte, Honoré, Cashier	Montreal	27
Cotter, James L.	Hudson Bay Co.	3
Coulson, Duncan, in trust	Montreal	69
Cowie, Miss Kathleen	do	17
Cowie, Mrs. Nancy, and William Cowie, Tutor...	do	40
Cowley, Ven. Archdeacon	Winnipeg	2
Coyle, Richard	Berthier	51
Craig, D. J., in trust	Montreal	15
Craig, D. J	do	10
Craig, Robert	Cornwall	5
Craig, William	Bristol	3
Craik, Robert, M.D., and Mary Barber	Montreal	6
Cramp, Miss Mary Anne	Wolfville	20
Cramp, Thomas, in trust	Montreal	5
Cramp, Thomas, in trust for Mrs. E. Higgins	do	20
Crawford, Alexander	Petite Côte	272
Crawford, Alex., in trust	do	20
Crawford, James	Brockville	50
Crawford, James D., in trust	Montreal	10
Crawford, James D., & Co.	do	13
Crawford, John	do	318
Crawford, John M.	do	5
Crawford, Mrs. Mary	Hamilton	25
Creighton, Mrs. E. E	Montreal	14
Crocket, Mrs. E., Tutrix	Quebec	3
Croil, James	Montreal	41
Croil, W. R., Executors of		20
Crombie, Ernestus, Trustee	Toronto	8
Cross, Alexander	Montreal	9
Crowder, Mrs. Catherine E.	Liverpool	163
Cumming, Mrs. Jane	Colborne	3
Cumming, Walter B.	Montreal	142
Cumming, Walter B., in trust	do	50
Cunningham, William, Executors and Trustees of		7
Cursitor, David	Portage du Prairie	25
Cusack, Mrs. Katherine	Montreal	54
Cushing, Lemuel	Chatham, Q.	51
Cuvillier, Miss Luce	Montreal	7
Dallas, Alexander G	England	33
Dames, Miss Frances L., and Rev. F. G. Simpson	do	81
Daniel, Rev. Charles A	Montreal	4
Danskine, William	Vankleek Hill	7
Darling & Brady	Montreal	20
Darwall, Robert C	Halifax, N. S	5
Darphine, Maxime	Red River	7
David, Moses E	Montreal	34
Davidson, David	do	13
Davidson, Henry	Quebec	100
Davidson, Isaac B	Montreal	6
Davidson, Mrs. Sarah J	do	4
Davidson, Mrs. Sarah M	do	4

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Davidson, Thomas	Montreal	25
Davies, Rev. John	Phillipsburgh	10
Davis, Mrs. Julia	Montreal	10
Dawes, Andrew J	Lachine	10
Dawes, James P., sen	do	11
Dawes, James P., jun	do	10
Dawes, James P., jun., and James Ferris, in trust	do	5
Dawes, Thomas A., sen	do	20
Dawes, Thomas A., jun	do	11
Dawson, Mrs. Jane	Montreal	63
Dean, William R., Cashier	Quebec	17
Dease, Miss Amelia	Pointe Claire	3
Dease, Miss Matilda	do	3
De Bassano, Marchioness		234
De Beaujeu, George Raoul	Coteau du Lac	3
De Beaujeu, George Raoul, in trust	do	10
De Blois, Edward J	Quebec	12
De Blois, Pierre A	do	12
De Léry, Hon. Alex	do	65
De Martigny, Mrs. C. P	Varennes	3
De Montmorency, C. A. E., Capt. R. E		35
Denny, Col. William	England	45
Derbyshire, Mrs. Martha	Lennoxville	19
Derbyshire, Mrs. Martha, in trust for Ellen Derbyshire	do	3
Déry, Pierre Celestine	Quebec	2
Derry & Raphoe, Bishop of		65
Deschambault, George, Executors of		126
Devine, Thomas	Toronto	20
Dickey, Hon. Robert B	Amherst, N.S	34
Dickinson, Thomas E	Montreal	37
Dickson, Mrs. Harriet	do	33
Dobell, Henry	do	6
Doherty, Mrs. Ann	do	17
Doherty, Patrick	do (late of)	8
Dolbell, William	Percé, Q	7
Donohue, Miss Ellen	Quebec	18
Donovan, Mrs. Helen	St. Andrews, Q	7
Dooley, John	Montreal	2
Dooley, William	do	2
Doran, Mrs. Elizabeth	Quebec	2
Doran, James	Montreal	60
Dow, Mrs. Mary	do	15
Dow, Miss Mary	do	15
Dow, Miss Jessie	do	15
Dowsley, William Henry, in trust for Jane Maria Dowsley	do	5
Doyle, Martin, Executors of		4
Drake, Thomas C	Montreal	7
Drum, William	Quebec	15
Drummond, George Alexander	Montreal	154
Drummond, James	Petite Côte	39
Duffett, Mrs. Ann, Executrix for Mrs. M. Lambie		2
Düffghe, Paul	Montreal	1
Dumble, Mrs. Harriet	Cobourg	8
Dunbar, Mrs. Emma A	Quebec	3
Duncan, James	Drummondville	2
Duncan, James, as Usufructuary Legatee		6
Duncan, William	Lachine	2
Dunn, Fred. J. A., Tutor; J. L. Gibb, Curator	Quebec	45

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Dunlevie, Mrs. M. A.	Ottawa	4
Durnford, Mrs. Mary	Quebec	10
Dyke, John	LaCloche	1
Eagar, William L.	Montreal	32
Earl, Philip	Hatley, Q	13
Earle, Henry	Montreal	17
Easton, Miss Annie	Brockville	13
Easton, Miss M. C.	do	15
Eccles, Mrs. Jane	Toronto	2
Edwards, Cadwallader, and others		21
Edwards, Cadwallader and wife, Trustees under marriage settlement		21
Egan, Mrs. Ann M.	Montreal	29
Egan, Mrs. Ann M., in trust	do	13
Ellegood, Rev. Jacob	do	1
Elliott, Mrs. Barbara	Beauharnois	6
Elliott, James	Montreal	2
Elliott, Robert	Côte St. Luke	40
Ellis, James	Montreal	4
Emmerson, Thomas A.	Victoria, N.B.	4
Emmerson, William	do	4
England, John	Bouching Lake	1
Ermatinger, Francis, Executors of		13
Esdaile, John Robert	Montreal	15
Esdaile, Robert, in trust, No. 1		10
Esdaile, Robert, in trust, No. 2		7
Esdaile, Robert, for Mrs. F. Davis		3
Evans, Mrs. Marcella	Bristol, Q.	1
Evanturel, Hon. François, and Joseph E. C. Pelletier, Tutor	Quebec	12
Evanturel, Hon. François and Alex. B. Siriois, Tutor	do	10
Evanturel, Miss E. A. and Alex. B. Siriois, Tutor	do	10
Ewing, William, M.D.	Hawkesbury	32
Falconbridge, John K.	Bradford, Ont.	9
Farrell, Andrew P	Montreal	1
Faulkner, George	do	5
Fauteun, Pierre A.	do	50
Ferguson, Mrs. C. J.	do	30
Ferguson, Hector, Staff Assistant-Surgeon		7
Fergusson, Andrew, M.D., Trustees & Exors. of		111
Fergusson, Henrietta G., Trustees of		32
Ferrier, Hon. James	Montreal	105
Finlay, James H.	Goderich	8
Finlayson, Miss Am. M.	Beechridge	24
Finlayson, Mrs. Flora	Fort Pelly	11
Finlayson, John	Pie River	4
Firth, Thomas	Red River	1
Fisher, Mrs. Susannah	Montreal	75
Fitzpatrick, John, Executors and Trustees of		87
Flattier, John	London, England	10
Fleming, Mrs. Kath. J.	Aylmer, Q.	3
Fleming, Elizabeth, Trustees and Executors of		19
Flett, David	Red River	2
Flett, James	Hudson Bay Co.	3
Flett, Robert	Red River	1
Flett, William	do	25
Foley, Declan	West Port	3
Forbes, Miss S.	Montreal	8
Ford, Egerton	do	3
Ford, Major-General Edmund, and wife	England	42

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Forrence, Herman Henry	Keesville, Ky	21
Forrence, Sanford K	do	21
Fortier, Felix	Quebec	5
Foster, George K	Richmond, Q	60
Foster, Mrs. Nancy E	Montreal	1
Foster, William Alexander	Toronto	6
Foulds, Archibald	Scotland	180
Foulds, Miss E	Stirling	17
Fournival, Mrs. A	Malone, N.Y	7
Fox, Joseph	Montreal	27
Franklin, F., in trust	do	15
Fraser, Alexander	South Quebec	5
Fraser, Hon. John	Quebec	73
Fraser, Hon. John, in trust for Mrs. G. C. Heigham	do	6
Fraser, Mrs. Miranda R	Montreal	44
Fraser, Mrs. Selina	do	4
Fraser, William	Red River	14
Fraser, Executors of William, M.D		40
Freer, Mrs. Ann	Montreal	1
Frémont, Mrs. Cécile	Quebec	10
Frothingham, George H	Montreal	12
Furlong, Miss A. E	Halifax, N.S	5
Furniss, Mrs. L. P	Toronto	50
Gagnon, Alphonse E	Montreal	7
Gaisford, Mrs. Lucinda	England	1
Gale, Miss Agnes L	Montreal	130
Gale, Miss Anna R	do	126
Gale, George G	Quebec	12
Gall, George	Montreal	9
Galt, Sir A. T., K.C.M.G	do	50
Galt, Trustees of Mrs. Margaret		120
Gardiner, Rev. Joseph P	England	20
Garrioch, Mrs. Eliza	Red River	23
Garrison, George	Halifax, N.S	16
Gates, Frederick William	Hamilton	9
Gates, F. W., & Adam Brown, in trust	do	10
Gawne, Henry J	Montreal	37
Gayton, John E	do	1
Geddes, Charles G	do	14
Geikie, Walter B., M.D	Toronto	1
Gentle, William S	Montreal	12
Gibb, Miss Ann	do	25
Gibb, Benaiah	do	234
Gibb, Charles	do	63
Gibb, Mrs. Clarinda	do	55
Gibb, James	Quebec	24
Gibb, Executors and Trustees of James D		120
Gibb, Miss M. C	Montreal	6
Gilbert, Charles	Kingston	20
Gillbard, Thomas	Cobourg	6
Gillespie, A. & R., & B. Dobrie, in trust for P. T. Brainbrigge & M. T. Patterson, his wife	England	10
Gillespie, Robert	London, England	20
Gillies, George	Lanark, O	4
Gilmour, Allan	Ottawa	650
Gilmour & Co., Thomas	Brockville	42
Glackmeyer, Gustave	Montreal	70
Gladman, Joseph	Hudson Bay Company	12
Glen, Charles W. E., M.D	Chambly	30
Gloag, Mrs. Helen	Edinburgh	13

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Goldie, Mrs. Charlotte	England	52
Goldstone, Edmund A.	Hudson Bay Company	1
Goldstone, Frederick Alfred	Quebec	14
Goldstone, Miss M. J.	do	12
Goldstone, Miss S. M.	do	12
Goodhue, Trustees & Executors of Hon. George J.		80
Goodman, Executors of John J.		4
Goold, Mrs. Dora, & Miss Dora	Montreal	3
Gordon, George	Ireland	22
Gordon, Miss Mary	Montreal	6
Gordon, William	Pictou, N.S.	33
Gordon, William	Toronto	10
Gough, Alfred	Montreal	46
Gould, Mrs. Amelia	Chicago, Ill.	4
Gower, Mrs. Elizabeth	Wales	8
Grahame, James A.	Hudson Bay Co.	59
Grant, Mrs. Amelia	Sorel	3
Grant, Donald	Ottawa	36
Grant, Miss E. A. F.	Cheltenham	16
Grant, John J. F.	15th Regiment	48
Grasett, Charles	England	35
Grasett, Rev. Henry James	Toronto	1
Grasett, Rev. Henry James, and Rev. Henry Scadding, in trust	do	6
Grasett, Rev. James E.	England	6
Grasett, John	London, England	4
Grasett, Mrs. Sarah M.	Toronto	18
Gravel, Jean A., in trust	Montreal	17
Gray, John, Executors of	do	13
Greig, George	Toronto	8
Green, Rev. James	Montreal	9
Greene, George A.	do	50
Greenshields, D. J., in trust No. 1	do	3
Greenshields, D. J., in trust No. 2	do	13
Greenshields, D. J., in trust for Alexander Rowand, M.D.	do	66
Greenshields, Mrs. E. M.	do	81
Greer, Mrs. Martha	Chateauguay	13
Grennan, Edward	Rivière St. Pierre	4
Gribble, Mrs. Julia	Port Colborne	3
Griffin, Charles John	Ottawa	20
Griffin, Mrs. Eliza M.	do	14
Griffin, Mrs. Fanny	Hamilton	12
Griffin, Frederick	Montreal	97
Griffin, Frederick, Trustee under will of late Mrs. S. Shuter	do	32
Griffin, Mrs. Sophia L.	Dover, England	30
Griffin, William Henry	Ottawa	3
Griffiths, William Henry	Quebec	14
Grindley, Richard R., in trust	Montreal	10
Guerout, Miss Lucy	Quebec	4
Guillet, James	Cobourg	1
Guillet, Mrs. Sarah C.	do	2
Guillet, John, Executors of	do	46
Gundry, Frederick	Halifax, N.S.	1
Gunn, Alexander	Red River	3
Gzowski, C. S.	Toronto	109
Hackland, Mrs. E., in trust	Ottawa	2
Hadley, Daniel	Rivière St. Pierre	9
Hadley, Isaac	do	7
Hagar, Charles	Montreal	162

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Hagar, Edward	Montreal	12
Hagar, Mrs. Lydia, Tutrix	do	14
Haldimand, Mrs. M. A.	do	6
Hale, Miss Frances J.	Quebec	40
Hale, Richard	do	144
Hall, Mrs. Emma R	Montreal	10
Hall, Mrs. Jerusha	St. Johns, Q	16
Hall, John Smythe	Montreal	59
Hall, Miss Margaret	do	36
Hall, Mrs. Maria	do	42
Hall, William	Peterboro'	72
Hallowell, William	Montreal	50
Haly, Mrs. G. M	Halifax	15
Hamel, Mrs. Georgina	Quebec	2
Hamilton, Rev. Charles	do	34
Hamilton, Rev. Charles, and the Hon. John, Trustees	do	10
Hamilton, Charles, in trust	do	2
Hamilton, Charles C	Montreal	40
Hamilton, Rev. George	Quebec	10
Hamilton, George W	Montreal	6
Hamilton, James	do	2
Hamilton, James, and Brother	Warkworth, Q	7
Hamilton, Hon. John	Montreal	195
Hamilton, Robert	Hudson Bay Co.	15
Hamilton, Robert C.	Montreal	56
Hamilton, Robert	Quebec	635
Hamilton, Robert, in trust for Isabella	do	1
Hamilton, Robert, in trust for Susan	do	1
Hamilton, Robert, in trust	do	83
Hamilton, Mrs. S. C.	do	38
Hamilton, Mrs. Susan	do	11
Hamilton, William D	Montreal	30
Hanbury, James A	Surgeon, R.A.	28
Harbeson, Mrs. S. M.	Quebec	9
Hardie, John	Longueuil	10
Hardisty, Joseph	Hudson Bay Co	5
Hardisty, Mrs. M. and Thomas	Lachine	89
Hardisty, Richard	Hudson Bay Co	29
Hardisty, Thomas	Lachine	5
Hardisty, William L	Hudson Bay Co	59
Hargrave, James and wife, Trustees of		100
Hargrave, Joseph James	Hudson Bay Co	20
Harkinson, Miss M. A	Montreal	1
Harper, Samuel	Kingston, O	12
Harriott, Mrs. Frances	Red River	19
Harriott, John E	do	15
Harris, Mrs. Ann	Ireland	40
Harrower, James J , Tutor in trust for Mrs. Ford		52
Harrower, James J., Tutor in trust for Lady Westfield		53
Hart, Miss Edelin	London, England	30
Hart, Jairus	Halifax, N.S	6
Hart, Mrs. Mat'lda	England	9
Hartford Fire Insurance Company	Hartford, Conn.	150
Harvey, Alexander	Hudson Bay Co	6
Hatt, Thomas C.	England	51
Hawley, Mrs. E. C	Waterbury, Vt	10
Hayes, Andrew	Montreal	11
Hazlewood, Samuel	Rimouski, Q	12
Heath, Miss Elizabeth	Cobourg	1

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Heath, Mrs. Selina and Miss Mary Ann, Executors of James Heath		54
Heath, Mrs. Mary, Administratrix		99
Heath, John	Green Island	12
Hempsted, James, in trust	Montreal	1
Henderson, John	St. Liboire, Q	9
Henderson, John	Ottawa	78
Henderson, John & Co	Montreal	6
Henderson, Mrs Selina	do	2
Henderson, Miss Jane	do	2
Henry, Mrs. Elizabeth	Ottawa	6
Henry, James	Buckingham	3
Henshaw, Mrs. M. L.	Montreal	3
Herbert, Captain Charles J	Ireland	40
Herring, William	Quebec	50
Heward, Mrs. Eliza C	Montreal	14
Heward, Francis H., in trust for Helen Strong	Toronto	1
Higginson, William	Vankleek Hill	7
Higginson, Thomas, sen.	do	3
Hill, Charles G	Montreal	9
Hill, Mrs. Jane K	Woodville	10
Hingston, W. H., M.D.	Montreal	10
Hingston, W. H., M.D., in trust	do	3
Hodgson, Mrs. E. S, Trustees of		70
Hodgson, Mrs. Emily	England	2
Hogan, Henry	Montreal	10
Holland, Richard	do	4
Hollis, Mrs. C. A. C.	do	14
Home, Mrs. Mary	Quebec	57
Hood, A. W., in trust	Montreal	4
Hoople, Mrs. Elizabeth	Osnabruck	6
Hope, John & Co	Montreal	70
Hopkins, E. M	England	3
Hopkins, E. M., in trust	do	20
Hopkins, E. M., Curator, estate of Charles McKenzie	do	8
Hopkins, E. M., Executors Mrs. M. Bird	do	14
Hopkins, E. M., James S. Clouston and G. W. Simpson, in trust	do	70
Hopkins, E. M., and R. W. Shepherd	do	38
Hopkins, E. M., Trustees for children	do	39
Hopper, Mrs. James	St. Andrews, Q	15
Horden, Rev. John	Moore Factory	6
Houliston, John	Three Rivers	12
Houseman, Rev. George V	Quebec	6
Houseman, Rev. George V., in trust for Male Orphan Asylum	do	4
Howard, James W	Chambly	7
Howard, Robert P., M.D	Montreal	15
Howe, Asa	Northfield, Vt	7
Hugill, Mrs. C	Brockville	1
Hunter, Rev. James	England	84
Hurlbut, Abel	Frelighsburgh	30
Hutcheson, John B	Montreal	2
Hutton, Wm. Henry	do	6
Ibbotson, Miss Catherine	do	3
Ibbotson, Miss Louisa	do	3
Idler, Ernest	do	24
Illsey, Mrs. Fanny	Kingston	3
Incorporated Synod Diocese of Ontario		2
Inglis, James	Montreal	25

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Ings, George	Montreal	20
Inkster, John	Hudson Bay Co	27
Ireland, Walter W	Ottawa	5
Irish Protestant Benevolent Society	Montreal	8
Irvine, David	Esquimaux Bay	10
Irvine, Rev. John	Mille Isles	39
Irving, Thomas	Montreal	40
Irwine, Mrs. Eliza B	do	34
Jackson, Joseph	do	10
Jameson, Mrs. Frances	Quebec	32
Jameson, John, Executors of		48
Jarvis John Alpheus	Edmonton	6
Jeffery, Captain Frederick	Halifax, N. S	61
Jennings, Edward, M.D	do do	4
Johnson, Alexander, L.L.D	Montreal	7
Johnson, Captain Charles, R. A	India	5
Johnson, Henry	Hastings, Ont	25
Johnson, Sir William George	St. Mathias	30
Johnstone, James B., M. D	Sherbrooke	79
Johnstone, Thomas	Scotland	6
Jolliffe, Rev. William	Cobourg	2
Jones, Miss Anna S	Quebec	20
Jones, Edwin	do	113
Jones, Jonas-Ap	Toronto	8
Jones, Miss Mary	Red River	28
Jones, Mrs. Mary L	Cobourg	17
Jones, Richard A. A.	Montreal	10
Jones, Walter	do	2
Jones, Rev. William	Toronto	11
Jones, Hon. Robert, Executors of		70
Jordan, Thomas	Montreal	20
Joseph, Jacob Henry	do	28
Jourdain, Augustine	Quebec	3
Judah, Henry	Montreal	32
Keaton, John, sen	Lanark	1
Keayes, Ansley	Balderson's Corners	1
Kellie, Mrs. Mary	Vankleek Hill	2
Kelly, John	Carillon, Q	6
Kelly, James, Executors of		72
Kennedy, Miss J. F	Toronto	17
Ker, Mrs. Margaret	Scotland	8
Kerr, John	Toronto	24
Kent, Rybert	Kingston	37
Kersabiac, Comtesse de	Coteau	13
Kimber, Miss Harline	Montreal	15
Kimpton, Miss Mary	Brockville	3
King, Charles	Megantic	205
King, Lieut.-Col. Charles	Sherbrooke	10
King, Edwin F	Montreal	2
King, Edwin Henry, in trust	England	312
King, Miss Emma	Megantic	28
King, James	Montreal	10
King, William, and wife	do	10
Kingam, Mrs. A. M	do	15
King-Harman, Mrs. A		5
Kingdom, Mrs. M. E	England	17
Kinghorn, George M	Montreal	13
Kinnear, James	Leeds	10
Kirby, James	Montreal	1
Kirby, John W	do	3
Kirkpatrick, Miss J. A	Toronto	10

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Knatchbull-Hugesson, R. A	London, Ont	34
Knowles, Mrs. M. E	Kingston	11
Labadie, William	Quebec	2
La Bruyère, Boucher de	St. Hyacinthe	22
Ladies' Benevolent Society	Montreal	15
Ladies' Protestant Orphan Asylum	do	9
Laidlaw, John	do	3
Lally, Edmund S	Barrie, Ont	20
Lamothe, Mrs. M. L	Montreal	11
Lamothe, Pierre	do	18
Lamontagne, Elzear	Quebec	12
Lamontagne, Jean B	St. Flavie de Rimouski	30
Lamplough, Henry Thomas	Montreal	30
Lance, Mrs. G. S		33
Lane, Miss Emma	Red River	9
Lane, William D	do	21
Lane, Miss Eliza, Executrix	Montreal	117
Lane, Miss Eliza	do	6
Lang, James	Port Hope	14
Langton, John, President, and Robert Sinclair, Secretary and Treasurer	Ottawa	5
Langwill, Robert	St. Jerome	30
Larmonth, John H	Montreal	7
Larocque, Mrs. M. C	Ste. Marguerite	12
Laurie, Archibald	Quebec	75
Laurie, Duncan	do	110
Laurie, Francis	Montreal	65
Laurie, Mrs. S. A	Quebec	37
Lawford, Mrs. Ann S	Montreal	58
Lawson, Edward	Richmond, Q	82
Learmont, Mrs. Eliza B	Montreal	81
Learmont, Mrs. Eliza B., Executrix	do	19
Le Bouthillier, Mrs. R. J	Quebec	6
Leclerc, Francis A	St. Hyacinthe	9
Lee, Rev. Charles	England	19
Legge, Henry	Montreal	31
Leith, Alexander	Toronto	19
Lemieux, Mrs. Julie	Quebec	2
Lemieux, Narcisse	do	8
Lemoine, Major William, R.A		40
Leonard, Miss B. M	Quebec	1
Lesage, Simeon, Executor of Mrs. M. J. C. Berthelot		16
Leslie, Alexander Christie	Montreal	15
Leslie, Anthony	England	39
Leslie, John	Montreal	4
Leslie, Patrick, Executor of Hon. James Leslie		26
Les Sœurs de l'Asile de la Providence	Montreal	18
Lévêsque, Louis	Daillebout	6
Levey, Charles E	Quebec	200
Lewis, Frank J	Peterboro'	3
Lillie, James	Hochelaga	99
Lindsay, Thomas Curator		2
Linklater, Mrs. Jane, Administratrix		31
Little, Mrs. Jane	Montreal	3
Little, John	Scotland	26
Lockhart, James	Whitby	9
Logan, Alexander	Red River	5
Logan, Sir William E	Montreal	46
Lonsdell, Rev. Richard, in trust	St. Andrews, Q	24
Lough, Hugh	Hawkesbury	2

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Louis, Joseph	Quebec	75
Louson, Miss M.	Scotland	12
Low, James	Lachine	2
Low, Mrs. Grace	Montreal	3
Low, Charles A., Executors of	do	43
Lowry, Col. Robert W., C.B.	47th Regiment	19
Lubbock, Sir John, Bart	London, England	30
Lucas, Mrs. Mary, heirs-at-law		60
Ludwig, Carl	Montreal	3
Lunn, William, and Henry Lyman, in trust	do	5
Lyman, Frederick S.	do	25
Lyman, Henry	do	32
Lyman, Henry, in trust	do	150
Lyman, Henry, in trust for Lillie Memorial Fund	do	5
Lyman, Mrs. Mary	do	225
Lyman, Theodore, in trust for Mrs. A. J. Savage	do	15
Lymans, Clare & Co	do	6
Lynch, Edward	L'Assomption	5
Lynch, Mrs. Elizabeth	do	4
Lynch, Mrs. Janet	Montreal	7
Lyon, Mrs. Annabella	Scotland	16
*London Stock Register		239
Macauley, Mrs. Ann	Montreal	3
Macauley, Hon. Joseph, Executors and trustees of	do	54
Macculloch, Ferdinand	do	50
Macculloch, F., Jack Rae and D. McIntyre, Trustees, Mrs. G. A. Robertson	do	17
MacDonald, Mrs. Ann	St. Johns, Q.	3
Macdonald, Archibald	Hudson Bay Co	4
Macdonald, Mrs. Elizabeth	Montreal	25
Macdonald, Mrs. Sarah A.	Hamilton	7
Macdonald, John	St. Johns, Q.	14
Macdonell, Rev. George, Executors of		2
Macdougall, Alan	Toronto	1
MacDougall, Mrs. E. A., in trust	Montreal	1
MacDougall, Robert W.	do	9
MacDougall & Davidson	do	414
MacDougall & Davidson, in trust	do	715
Macfarlane, Andrew	do	8
Macfarlan, Mrs. Janet	do	12
Macfarlan, Mrs. Janet, Tutrix	do	74
Macfarlane, Peter	Chicago, Ill.	6
Macfarlane, Miss M. D.	Côte des Neiges	8
Macintosh, John, Curator		23
Macintosh, John, Executor		7
MacIntyre, Robert	Renfrew	11
Mackay, Edward	Montreal	482
Mackay, Mrs. Harriet	do	19
Mackay, Hugh	do	300
Mackay, Joseph	do	375
Mackenzie, Frederick	do	7
Mackenzie, Frederick, in trust	do	7
Mackenzie, Hector	do	7
Mackenzie, Miss Jane	do	12
Mackenzie, John	Lennoxville	150
Mackenzie, John G.	Montreal	329
Mackenzie, J. G., and Frederick, in trust	do	78
Mackenzie, John S.	do	5
Mackenzie, John and Charles	Sarnia	19
Mackenzie, Mrs. M. A. H.	Montreal	15

* See Addenda.

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Mackenzie, W. S.	Montreal	15
Mackenzie, Gordon G., Executors of		500
Mackenzie, Roderick, Executors of		4
Mackenzie, William	Montreal	1
Maclennan, Rev. Alex	Uxbridge	1
Macnaughton, Peter	Quebec	10
Macnider, Mrs. Janet	do	20
Macnider, John	Bath, England	40
Macnider, John	Quebec	3
MacPherson, A. F	Kingston	67
MacPherson, Hon. D. L	Toronto	81
Macrea, George	Montreal	90
Macrea, J. O. and wife, Trustees of	Hamilton	135
Mactavish, Miss Florence	Scotland	230
Magee, Robert	South Gower	31
Maguire, Denis	Joliette, Q	7
Mair, Charles, Executors for Margaret McIntyre		9
Malloch, Archibald E	Hamilton	7
Malloch, Edward George, Executors of		4
Malloch, Edward C. and George, in trust for Mrs. Anne Mylne		10
Malloch, Mrs. Elizabeth	Brockville	43
Malloch, Miss Elizabeth	do	15
Malloch, Mrs. Margaret	Ottawa	320
Malloch, Mrs. M. G	Perth	10
Marcow, Hector F	Quebec	5
Marshall, Edward	St. Eustache	1
Marshall, Miss Ellen	do	1
Marshall, James Hall	Morrisburg	1
Marshall, Roger	Côte des Neiges	20
Marshall, Mrs. Jane, Executors of		1
Maskelyne, Wm	Woodhouse, Ont	14
Mason, James, M.D	Scotland	80
Masson Louis	Montreal	35
Masson, Mrs. M. G. S. R	Terrebonne	139
Masson, Hon. Joseph, Executors of		639
Matheson, Alan F	Ingersoll	3
Matheson, Miss Anna	Perth	4
Matheson, James	Toronto	39
Matheson, Miss Joanna	Perth	4
Matheson, Miss Rose J.	do	4
Matheson, Hon. Roderick, Executors of		31
Mathison, Augusta H	Pointe à Cavignol	6
Mathison, John A., Executors of		10
Mattice, William	Cornwall	9
Maxwell, Mrs. Julia	Quebec	3
Mead, Joseph H	Toronto	72
Meeker, C. J., in trust	Montreal	1
Megorian, Mrs. Sarah	do	13
Meredith, Hon. William	Quebec	15
Metcalfe, Mrs. Elizabeth	London, Ont	10
Méthot, Edward W	Quebec	39
Middleton, Mrs. Elizabeth	do	1
Middleton, Mrs. Elizabeth, Executrix	do	4
Millar, Miss C. M	Drummondville	1
Miller, Miss Frances	Montreal	23
Miller, Robert	do	1
Miller, Thomas F	do	30
Miller, William	do	127
Mills, Mrs. Ann	Red River	12
Milne, Rev. George	New Carlisle	39

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Milroy, Mrs. Susannah	St. Johns, Newfoundland	8
Minchin, John, as guardian of Louisa Minchin	Needham, Mass	10
Minchin, William, Executors of	do	11
Minshall, Mrs. Helen	Montreal	2
Mitchell, Rev. James W	Mitchell, Ont	11
Moffatt, William, in trust for La Banque Nationale	Montreal	466
Moke, Mrs. Mary	Osnabruck	6
Moleneux, George, Executors of		1
Molson, John, in trust	Montreal	117
Molson, Mrs. Louisa G	do	72
Molson, S. E. and wife, Trustees of	do	151
Molson, William	do	30
Molson, Thomas, Executors of		120
Montgomery, Rev. Hugh	Phillipsburgh	86
Monck, Henry N	Montreal	16
Montreal Auxiliary Bible Society	do	5
Montreal Building Association	do	6
Montreal Investment Association	do	125
Montreal Fire Assurance Company	do	804
Montreal St. Patrick's Orphan Asylum	do	49
Montreal, Bishop of, in trust for Bishopric Endowment Fund	do	3
Montizambert, Mrs. A. and J. L. Gibb, Curator		30
Montagu, Colonel Horace W	Royal Engineers	8
Moore, Hugh	Dundas, Ont	7
Moore, James	Montreal	22
More, John C., in trust	do	2
Moreau, Paul	Red River	2
Morin College	Quebec	5
Morris, David, Executor of late John Morris		26
Morris, James, Executors and Trustees of		40
Morrison, Hector	Hudson Bay Co	8
Morrison, Rev. John	Waddington, N.Y.	20
Morrison, Thomas	Hudson Bay Co	3
Morrow, Trustees under marriage settlement, H. J. Morrow, wife of R. A. Morrow		148
Morrow, O., Trustees of, for daughter Jane		106
Moss, Edward	England	319
Moss, Hyam David	Montreal	15
Moss, Samuel and wife	do	5
Motly, James	Quebec	12
Mount Royal Cemetery Company	Montreal	60
Mountain, Rev. A. W	Quebec	13
Mountain, Miss C. A. P	do	32
Mountain, Rev. J. J. S	England	15
Mowle, Mrs. Ann, Executor of	Sherbrooke	11
Mowle, Miss Hester	Nicolet	7
Mudge, N. R., in trust	Montreal	2
Mudge, Miss E. L	do	10
Muir, Rev. James C.	South Georgetown, Q	7
Muir, Robert	Montreal	3
Mulligan, John	Port Hope	44
Mulligan, Miss L	Kingston	6
Municipality, Township of Beckwith		13
Municipality, Township of Ramsay		13
Municipality, Township of Cox		10
Munn, Miss E	Quebec	4
Murdoch, Miss M	Toronto	2
Murphy, Miss M.	Montreal	5
Murray, Mrs. Ann	Red River	6
Murray, Mrs. C. M.	Hamilton	2

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Murray, Mrs. R	Quebec	9
Murray, Mrs. S. S., Administratrix		10
Murray, William, Executors of		73
Mussen, Thomas	Montreal	1
Mylne, Mrs. Ann	Smith's Falls	3
McAdam, William	Lachute	3
McAdam, William, Tutor	do	7
McAndrew, John	Renfrew, Ont	15
McArthur, Mrs. M.	Carleton Place	13
McBeath, Adam	Hudson Bay Co	49
McCall, John	Glasgow	26
McCallum, Peter, & Son	Cobourg	13
McCallum, Mrs. and Misses, Trustees of		22
McCarthy, Mrs. C. H	Barrie	4
McCarthy, D. & J.	Sorel	190
McChlery, John, Executors of		1
McCormick, Mrs. Julia	St. Hilaire, Q.	6
McCrudden, William	Montreal	3
McCulloch, M., in trust	do	3
McCullough, William	Brockville	15
McDermott, Andrew	Hudson Bay Co	200
McDonald, Miss Ann	Montreal	1
McDonald, Mrs. Ellen	do	6
McDonald, Miss Helen J	do	1
McDonald, John	do	170
McDonald, Mrs. M	Lancaster	3
McDonald, Miss M	Montreal	1
McDougall, Alexander	do	12
McDougall, Alexander, in trust	do	2
McDougall, Daniel	Ormstown, Q	10
McDougall, Miss Mary	do	8
McDougall, Thomas, in trust	Montreal	61
McDougall, Thomas, Manager, in trust	do	588
McFarlane, David	do	5
McFiggins, M	Cobourg, Ont	4
McGaehen, A. H. H	Halifax, N.S	3
McGee, John J	Montreal	4
McGillivray, Edward	Hudson Bay Co	26
McGillivray, Neil J	Montreal	28
McGowan, James	Ste Martine	12
McGregor, James		4
McGuirk, William P.	Montreal	5
McInnes & Hammond, in trust	Hamilton	58
McIntosh, Angus	Glengarry	5
McIntyre, Mrs. Janet	Lanark	6
McIntyre, Malcolm	Scotland	40
McIntyre. Robert	do	50
McIver, Miss L. A	Melbourne, Q	3
McIver, Mrs. M	Scotland	5
McKay, Mrs Margaret	Red River	90
McKay, William	do	6
McKean, George	St. John, N.B	2
McKenzie, Miss Annie	Quebec	60
McKenzie, Miss Annabella	Melbourne, Q	9
McKenzie, Charles H	Montreal	15
McKenzie, George	Hudson Bay Co	35
McKenzie, Hector	Scotland	133
McKenzie, Hector Æ	Hudson Bay Co	31
McKenzie, Isabella	Montreal	13
McKenzie, Mrs. Isabella	Red River	36
McKenzie, Mrs. Jane	do	88

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
McKenzie, Peter	Hudson Bay Co	55
McKenzie, Roderick, sen	do	8
McKenzie, Roderick, jun	do	2
McKenzie, Samuel	do	4
McKenzie, Thomas	Sorel	6
McLaren, Mrs. Margaret	Grenville	7
McLean, Allan N	Toronto	30
McLean, Miss Jessie	Cornwall	1
McLean, Miss Jessie	Montreal	4
McLean, Neil	Cornwall	3
McLennan, Alexander	Lancaster	3
McLennan, Hugh	Montreal	4
McLennan, John	do	42
McLennan, John, in trust	do	8
McLeod, Miss A	England	6
McLeod, Mrs. H. M	Montreal	35
McLeod, Norman	Hudson Bay Co	3
McLimont, Mrs. S	Quebec	13
McLimont, William	do	60
McMaster, George A	Montreal	10
McMeeken, Rev. Henry		7
McMillan, Miss Catherine	Ramsay	4
McMillan, Duncan	Grenville	30
McMorine, Rev. John, Trustees of		40
McMurray, William	Hudson Bay Co	65
McNab, Charles, in trust	Montreal	308
McNab, C. S. R	March	1
McNab, Mrs. F. A., Administratrix	do	53
McNab, Mrs. Sophia C	Ottawa	2
McNaughton, William	Ormstown	21
McRae, John, Executors and Trustees of		24
McTavish, Mrs. M	Red River	18
McVean, Donald	Chatham	18
McVery, John	Longue Pointe	9
Nairne, Mrs. N. K	Murray Bay	1
Nairne, John, Executors of		10
Nash, Fred, in trust	Montreal	31
Nash, Fred, in trust for G. B. N	do	6
Nash, Fred, in trust for W. L. C	do	3
Nash, Fred, in trust for Thomas Ross	do	3
Nayler, Miss Esther	Cobourg	1
Neil, Rev. Robert	Seymour	7
Newton, William J	Quebec	4
Nicholls, Mrs. Charlotte J	Peterboro'	372
Nimmo, John	Toronto	49
Noble, George	Montreal	2
Noil, Lagare	Quebec	5
Nolan, John	Montreal	5
Northey, Major Frank V.	60th Rifles	5
O'Brien, James	Montreal	90
O'Brien, William	do	35
O'Brien, William S	do	20
O'Brien, Bartholomew, Executors of		57
O'Doherty, Miss L	Brockville	3
O'Dwyer, Mrs. R	Abbotsford, Q	3
O'Kane, Mrs. Jane	Montreal	6
O'Malley, Mrs. Mary	Ireland	11
O'Meara, D. D	Quebec	4
Onion, Julian S.	Hudson Bay Co	2
Ord, S. M. and F. M. L	England	45
Orkney, Miss E. C	Montreal	17

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Orkney, Mrs. L. L	Quebec	12
Orkney, James J	do	17
Orkney, William G	do	7
Orlebar, Mrs. E. H		69
Orr, William R., Executors of		32
Ostell, John, in trust	Montreal	10
Pangman, Mrs. G	England	14
Papineau, Narcisse	St. Timothée	20
Paradis, Louis L	Quebec	6
Pardey, Mrs. A	Montreal	21
Paré, Mrs. Margaret and A B. Sirois, Tutor	Quebec	10
Parker, Albert	do	20
Parker, Thomas H.	Woodstock	35
Parker, Jane, Executors of		25
Parsons, Mrs. A. P. D	Morristown, N. J	13
Parsons, Thomas J	Rye, N.H	16
Patrick, Miss Rebecca	Montreal	9
Patterson, Rev. James	Hemmingford, Q	3
Patterson, Peter	Toronto	6
Patton, Miss Anne	Quebec	10
Patton, Robert George	do	7
Payne, James	Rockford, Ill	13
Pearse, Brice Hugh	London, Eng.	20
Peek, Mrs. Margaret	Montreal	100
Peek, Walter Benny, Curator	do	20
Peddie, Robert	do	22
Pemberton, Edward Henry	Quebec	62
Penfold, Jeffery	Halifax, N.S.	3
Penny, Hon. Ed. Goff	Montreal	24
Penny, Mrs. Eleanor E	do	4
Pepin, François, *dit* Lachance	Quebec	6
Perrault, Joseph	Montreal	5
Penny, Thomas	Edwardsburg	4
Petry, Wentworth G., in trust	Quebec	10
Phelan, John	Montreal	1
Phelps, Mrs. Emily A	do	12
Phillips, Mrs. Ann	do	150
Phillips, Mrs. Ann, Executrix.	do	62
Phillips, Thomas	do	31
Phippen, John A	Belleville	16
Picken, John	Scotland	7
Pinhey, Mrs. Catherine	Ottawa	1
Pinhey, Horace	do	9
Pinhey, John H. and wife	do	3
Pither, Robert J. N	Hudson Bay Co	3
Pitt, Charles	Quebec	250
Platt, Mrs. Jane E.	Montreal	3
Platt, John	do	3
Plees, Mrs. Maria	Quebec	11
Pollock, Miss Jane A	Montreal	2
Pope, Mrs. Anne J. W.	Quebec	8
Pope, Col. James	do	3
Pope, Richard	Ottawa	1
Pope, Samuel	Sorel	10
Poston, Edward. Executors of	Quebec	75
Poston, William, Executors of	do	14
Potts, Mary A., Executors of		2
Prentice, Caroline, Tutrix, and Robert Miller, Sub-Tutor		14
Prentice, Edward, Executors and Trustees of		9
Prentice, Mrs. Elizabeth, Executors of		24

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — NOMS.	Residence.	Shares. — Actions.
Prentice, Mrs. E., Executrix of, in trust for Mrs. C. E. Cormack		30
Prentice, Mrs. E., Executrix, in trust for Charles Prentice		4
Prentice, Mrs. E., Executrix, in trust for minor children of C. E Pheirs and M. Cormack		20
Prentice, Mrs. E., Executrix, in trust for Miss V. J. Prentice		2
Prevost, Capt. Louis de Jessier	47th Regiment	36
Price, Miss Cecilia	Quebec	1
Price, Miss C. J	do	1
Price, Miss Jane M	do	2
Price, Miss M. E.	do	2
Priestley, E. J., Executors of		75
Pringle, Thomas	Montreal	40
Proctor, George	Beaverton	18
Provan, Mrs. Maria	Quebec	60
Prowse, George F.	Montreal	6
Purcell, Patrick	Williamstown	25
Pyke, Mrs. Mary L	Montreal	8
Pyke, Isabella, Executors of, in trust		2
Pyke, Isabella, Executors of, in trust		2
Quebec, Corporation of the City of		140
Rackham, Miss F	Peterboro'	5
Radenhurst, Mrs. S	Montreal	19
Rae, Jackson, General Manager	do	15
Ramsay, Mrs. Agnes H	do	90
Ramsay, Alexander	Scotland	8
Ramsay, Mrs. C	Ireland	110
Ramsay, Miss E. A	Montreal	10
Ramsay, Mrs. F. M	do	4
Ramsay, Rev. James	Ireland	24
Ramsay, Robert A	Montreal	20
Ramsay, William	Ireland	31
Randolph, Francis, Executors of		100
Rankin, Colin	Hudson Bay Co	10
Rankin, Joseph, in trust	Windsor Mills, Q	22
Raymond, Mrs. A	St. Hyacinthe	3
Reddy, John, M.D.	Montreal	50
Redpath, Mrs. A. M	do	42
Redpath, Mrs. Jane	do	60
Redpath, John James	do	60
Redpath, Peter	do	240
Redpath, Peter, in trust	do	60
Redpath, Peter, in trust for Mrs. P. A. Macnider.	do	1
Redpath, John, Executors of		450
Reekie, Robert James	Montreal	100
Reeve, Thomas J	Quebec	9
Reeves, Daniel	Grenville	34
Reford & Dillon	Montreal	335
Reid, Rev. Charles Peter	Sherbrooke	43
Reid, Henry (Major)	Scotland	13
Reid, John	Hudson Bay Co	17
Reid, Mrs. Julia	Sherbrooke	19
Reid, William	Montreal	34
Reid, Rev. James, Executors, in trust No. 1		18
Reid, Rev. James, Executors, in trust, No. 2		32
Reiley, Mrs. Mary	Montreal	12
Reilley, Mrs. Elizabeth	St. Johns, Q	2
Reinhardt, Mrs. L. E.	St. Lamberts	6
Rémillard, Mrs. E. M., and A. B. Sirois, Tutor		10

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Renfrew, George R	Quebec	60
Renny, John B., in trust	Montreal	77
Reynolds, Mrs. E. S	Brockville	39
Rhodes, Armitage	Quebec	4
Rhodes, Mrs. Catherine	do	40
Rhodes, Francis B. F	do	1
Rhodes, Godfrey W	do	5
Rhodes, Robert D	do	1
Rhodes, William	do	60
Rhodes, William, jun	do	4
Rhodes, Wm., in trust for daughter Annie		1
Rhodes, Wm., in trust for daughter Gertrude		1
Rhodes, Wm., in trust for daughter Mary		1
Rhodes, Wm., in trust for J. B. Forsyth		1
Rice, Miss Harriet	Kingston	16
Rich, Charles E. G., and C. Jones, in trust		5
Richardson, Mrs. C. A. H	Lacadie	4
Richardson, John	Kingston	12
Richardson, Mrs. Mary	Montreal	3
Richardson, Robert	Belleville	15
Ritchie, Thomas W	Montreal	50
Ritchie, Thomas W., in trust	do	8
Ritchie, Thomas W., in trust	do	5
Robertson, Alexander	Quebec	3
Robertson, Mrs. A. E	Montreal	1
Robertson, Andrew, in trust	do	60
Robertson, Mrs. H. J	do	5
Robertson, Hugh	Carillon	5
Robertson, John	Vankleek Hill	81
Robertson, R. J. E., Lt. Col. 60th Rifles		22
Robertson, Mrs. Sarah	Acton, Q	8
Robertson, Thomas, Executors for James Hardie		28
Robertson, Mrs. R. E	Montreal	7
Robins, Mrs. M. D	Wendover, Q	10
Robinson, Isaac, Administrator	Toronto	1
Robinson, James	Montreal	10
Robinson, Mrs. Mary	do	57
Robinson, Mrs. S	Waterloo, Q	7
Robson, James	Montreal	3
Rogers, George	Lakefield	9
Rogers, Henry	England	45
Rolland, C. O., and Guillaume Lamothe	Montreal	3
Rollins, Miss M	do	5
Rose, Mrs. Janet	Scotland	19
Rose, Sir John, Bart	London, England	30
Ross, B. R., Administrator of estate of William Rowand		17
Ross, Donald	Hudson Bay Co	25
Ross, Miss Eliza	Montreal	7
Ross, Mrs. E. J	Quebec	13
Ross, Misses H and C		7
Ross, John	Hudson Bay Co	8
Ross, Miss Mary	Red River	7
Ross, Mrs. Mary	do	15
Ross, Mrs. Victoria	Arthabaska	12
Ross, Catherine, Executors of		40
Roy, William	Roystown	78
Royal Canadian Insurance Company	Montreal	230
Rudyerd, Mrs. C. L., Executrix		83
Rupert's Land, Bishop of, in trust for Sarah Logan		26

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Russell, Mrs. Catherine	Quebec	19
Russell, Edward	Montreal	6
Russell, Henry, M.D.	Quebec	14
Rutherford, Edward H.	Toronto	18
Rutherford, William	Scotland	11
Rutherford, William	England	30
Ryan, Hugh	Perth	30
Ryan, Hon. Thomas	Montreal	260
Salter, William	do	3
Salway, Alfred, A.C.G.	England	25
Sampson, William A.	Woodstock	12
Samuel, The Misses	Cobourg	1
Sanderson, Col. Joseph	62nd Regiment	6
Saunders, H. & A.	Montreal	8
Sawtell, Miss Maria	do	9
Sayer, Edward	Hudson Bay Company	6
Schreiber, Collingwood	St. John, N.B.	25
Scarth, Robert	Benscarth	10
Scott, Mrs. Elizabeth	London, O.	25
Scott, Gilbert	Montreal	70
Scott, Mrs. Hannah	Quebec	25
Scott, Mrs. Harriet	Côte St. Paul	4
Scott, Henry S.	Quebec	1
Scott, James	Hudson Bay Company	3
Scott, James	Brockville	13
Scott, John	Montreal	30
Scott, Mrs. Louisa M.	Ottawa	36
Scott, Mrs. Mary B.	Quebec	60
Scott, A. S., Testamentary Executors of	....	31
Sealey, James	Quebec	46
Senkler, Miss Agnes C.	Brockville	39
Senkler, Albert Edward	St. Cloud	39
Senkler, Edmund J.	Brockville	39
Senkler, William S.	do	39
Servante, Henry, Major-General	Royal Engineers	31
Setchell, Samuel,	Royal Artillery	4
Setter, Mrs. Jessie	Red River	14
Sewell, Edmund W. L., in trust for Rev. H. D. Sewell	England	5
Sharpe, Mrs. A. H., Administratrix	Brockville	28
Shaw, Henry D., in trust	Perth	3
Shaw, Joseph W.	Montreal	51
Shearley, Nicholas	do	69
Shearley, Nicholas, in trust	do	9
Shelwyn, Joseph	Quebec	25
Shepherd, Captain Henry W.,	Steamer "Prince of Wales"	24
Shepherd, Robert W.	Montreal	139
Sherwood, William, in trust	Brockville	32
Shortt, Rev. W. K.	Ormstown	3
Shoolin, Philip	New Glasgow	1
Shuter, Mrs. M. A., Tutrix to Joseph		4
Shuter, Mrs. M. A., Tutrix to John		3
Simmons, Joseph H.	Levis, Q.	12
Simms, Francis Henry	Montreal	3
Simons, Mrs. Jane	Quebec	15
Simons, John	do	5
Simpson, Mrs. Catherine, Executrix		49
Simpson, G. W., Curator, Paul Fraser		36
Simpson, G. W., Curator, E. A. George		19
Simpson, G. W., Curator, W. H. George		17
Simpson, G. W., Curator, Edward Heron		16

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Simpson, G. W., Curator, James Isbister		13
Simpson, G. W., Curator, K. Logan		4
Simpson, G. W., Curator, R. McKenzie, jun.		19
Simpson, G. W., Curator, John W. Simpson		18
Simpson, G. W., Tutor, E. R. T. Rowand		58
Simpson, G. W., Tutor, L. M. Rowand		54
Simpson, G. W., in trust, A. Nolin		6
Simpson, G. W., in trust, M. Nolin		6
Simpson, G. W	Montreal	95
Simpson, W. McKenzie	Sault Ste. Marie	80
Simpson, W. McKenzie, in trust	do	21
Simpson, W. B., in trust	Montreal	12
Simpson, William, in trust	do	431
Sloggett, Richard	Charlottetown, P.E.I	16
Smart, John	Montreal	10
Smart, John, manager in trust	do	143
Smith, Bennett	Windsor	20
Smith, Charles W	England	183
Smith, Hon. Donald A	Montreal	350
Smith, Hon. Donald A., in trust	do	108
Smith, Hon. D. A , in trust for Jane Clouston	do	2
Smith, Hon. D. A., in trust for John Dease	do	1
Smith, Hon. D. A., in trust for F. Doré	do	2
Smith, Hon. D. A., in trust for W. F. Gairdner	do	7
Smith, Hon. D. A., in trust for Jno. Wilson	do	26
Smith, Hon. D. A., in trust for M. Morrison	do	1
Smith, Hon. D. A., in trust for Jas. McDougall	do	2
Smith, Hon. D. A., in trust for W. F. McKay	do	2
Smith, Hon. D. A., in trust for Geo. S. McTavish	do	5
Smith, Hon. D. A., in trust for J. C. Cummins	do	2
Smith, Hon. D. A., in trust for Alex. Sinclair	do	3
Smith, Hon. D. A., in trust for M. Spencer	do	1
Smith, Hon. D. A., in trust for Alex. Dahl	do	2
Smith, Hon. D. A., in trust for M. Calder	do	5
Smith, Hon. D. A., in trust for J. Fortescue	do	7
Smith, Hon. D. A., in trust for A. Macdonald	do	8
Smith, Hon. D. A., in trust for R. Macfarlane	do	8
Smith, Hon. D. A., in trust for W. McMurray, jun.	do	5
Smitn, Hon. D. A., in trust for N. Sinclair	do	8
Smith, Hon. D. A., in trust for Ben Scott	do	1
Smith, Hon. D. A., in trust for J. H. Cummins	do	1
Smith, Hon. D. A., Tutor to minors of H. Connolly	do	6
Smith, Mrs. D. D	Bristol, Q	5
Smith, Miss E. M	Montreal	9
Smith, Mrs. E. N	do	24
Smith, Goldwin	Toronto	44
Smith, Miss H. S	Montreal	3
Smith, G. F. C., in trust	do	20
Smith, Mrs. E. and Mrs. M. A. Benson	do	16
Smith, Miss Lillias S	do	21
Smith, Mrs. Phœbe	England	30
Smith, Thomas, Staff Surgeon	do	46
Smith, Charles R	Port Hope	9
Smith, Capt. W. Charles	78th Regiment	7
Smith, Lt. Col. W. R. B	Dublin	20
Smith, William O	Montreal	6
Smith, William D	do	19
Smith, Mrs. Caroline, Executors of		6
Smith, John, Executors of		60
Smyth, William	Strabane, Ireland	10
Smyth, William	Enniskillen, Ireland	10

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Snetsinger, John G	Moulinette	39
Snodgrass, Rev. Wm	Kingston	6
Snowdon, H. Lloyd	Montreal	14
Somerville, Miss B	Scotland	99
Somerville, Mrs. C	Lachine	18
Somerville, James	do	18
Sorby, Charles Fred	Gore's Landing	15
Sparks, Nicholas, Executors of	Ottawa	15
Speid, Henry	Township of York	5
Spence, William	Hudson Bay Company	3
Spencer, John R	do	2
Spenser, Mrs. M. A	England	19
Spragg, Miss E. S	Hochelaga	10
St. Andrew's Society	Montreal	32
St. Bridget's Refuge	do	28
Stansfeld, Mrs. L	Quebec	5
Stanton William, late		2
Starke, George K	Montreal	30
Starke, Mrs. M	do	65
Starnes, Hon. Henry, in trust	do	131
Stayner, Frederick Henry	Toronto	17
Stayner, Rev. Thomas L	England	21
Stayner, Thomas S	Toronto	8
Stein, Mrs. M. M	Lachine	13
Stephen, George	Montreal	118
Stepken, George, in trust	do	60
Stephen, Capt. John G	Montreal Ocean Steamship Service	4
Stephen, William, Executors of		14
Stephens, Miss A. J	Chatham, Q	2
Stephenson, Russell	Montreal	10
Stevens, Sarah S. and Isabella	England	31
Stevenson, Adam	Montreal	12
Stevenson, Miss A. K	Quebec	3
Stevenson, Mrs. Emma	Peterboro'	3
Stevenson, James	Quebec	15
Stevenson, Capt. Montague	30th Regiment	9
Stevenson, William	Quebec	4
Stevenson, James R. A	England	9
Stewart, Alexander, Sir W. E. Logan and Edward Logan, in trust		272
Stewart, Miss Caroline	Vankleek Hill	2
Stewart, Charles James	Amherst, N. S	12
Stewart, Mrs. Grace J	Brockville	9
Stewart, Miss Isabella	Ottawa	7
Stewart, Mrs. Louisa	Quebec	9
Stewart, Neil	Vankleek Hill	3
Stewart, William	Hudson Bay Company	9
Stirling, Miss Jessie	Scotland	20
Stirling, Miss Margaret	do	67
Stirling, James, Executors of		14
Stockand, John	Hudson Bay Company	2
Stokoe, Charles H	Brantford	2
Stotherd, Capt. Richard H	Royal Engineers	7
Strachan, Lt. Col. Henry A	Dublin	54
Strange, Maxwell W	Kingston	10
Strange, Lt. Col. Thomas	Royal Artillery	2
Stratford, John Henry	Brantford	58
Stratford, William Henry	do	6
Strathy & Strathy	Montreal	3
Stuart, Hon. Andrew	Quebec	13
Stuart, Charles	Hudson Bay Company	20

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Stuart, Sir Charles James, Bart	London, England	100
Stuart, George O	Quebec	70
Stuart, George O., and wife, Legatees	do	81
Sun Mutual Life Insurance Company	Montreal	100
Sutherland, William, M.D	do	94
Sutherland, Mrs. Mary	do	7
Sutton, William	Walkerton, Ont.	12
Suzor, Mrs. S., and Alex. B. Siriois, Tutor	Quebec	10
Swail, James	Côte des Neiges	4
Swan, Henry	Toronto	2
Swanborough, Abel	Richmond, Q	3
Swanston, Miss J	Montreal	30
Swanston, John	Hudson Bay Company	100
Swanston, Thomas	do	17
Sweeny, Major James F	Montreal	3
Symmes, Henry R	Three Rivers	4
Symmington, Thomas, and James S	Sarnia	28
Tait, John	Red River	9
Tait, William	Côte des Neiges	110
Tait, William, in trust	do	5
Tait, Mrs. Rebecca	Montreal	20
Tanner, Rev. John E., Executor		6
Tapp, William H	Quebec	48
Taunton, Edmund W. P	England	8
Taylor, Miss A. E. P	Montreal	3
Taylor, Mrs. Anne, Executrix	do	28
Taylor, Miss C. A. E	St. Johns, Q	21
Taylor, Miss Eliza	Quebec	54
Taylor, John, Administrator	do	8
Taylor, Nicol	Hudson Bay Company	6
Taylor, Thomas M., in trust	Montreal	44
Taylor, William	do	9
Taylor, William	do	3
Taylor, William	East Zorra	14
Terry, William P., late Major 9th Foot		3
Tessier, Executors of Mrs. Jane		5
Thibaudeau, Joseph R	Montreal	2
Thibaudeau, Genereux et Cie	do	50
Thom, James	do	2
Thomas, Mrs. Mary M.	Quebec	28
Thomas, Robert	Toronto	7
Thomas, William S	Quebec	3
Thompson, Misses F. and M	Dominica	2
Thomson, Andrew	Quebec	37
Thomson, Andrew, Tutor	do	13
Thomson, James, and Conrad Sawyer	Halifax	99
Thomson, Miss Mary	Quebec	10
Thomson, Thomas H	do	10
Thomson, Thomas M	Montreal	210
Thorburn, Robert	St. Johns, Newfoundland	4
Tiffin, Thomas	Montreal	54
Timlin, Rev. Michael	Cobourg	12
Tinkham, Mrs. L	Portland, Maine	50
Tobin, Mrs. Frances	Garafraxa	13
Todd, Richard C	60th Rifles	4
Toms, William	Cobourg	8
*Toronto Branch Register		394
Torrance, David	Montreal	72
Torrance, David, in trust	do	13
Torrance, David, as security for W. H. Berniacombe	do	10

* See Addenda.

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Torrance, David, as security for A. G. Scott	Montreal	12
Torrance, Mrs. Jane	do	3
Torrance, John, and John Dillon, in trust	do	14
Torre, Mrs. M. S	Quebec	9
Tourangeau, Mrs. V. A	do	3
Townsend, Frank M.	St. Louis, Missouri	10
Toyne, John, Trustee to Mrs. F. Lighburn		16
Travers, Mrs. Harriet	Southwold	3
Travers, John N	Brockville	30
Travis, Nathaniel A.	Nice	19
Trenholm, William	Montreal	10
Trollope, Major-General Charles, K.C.B		48
Trottier, A. A., Cashier in trust	Montreal	443
Tucker, John	St. John, N.B	48
Turcotte, Mrs. M. E. J., & Alexander Macdonald, Curator		3
Turnbull, Mrs. E	Quebec	60
Turnbull, John	Montreal	4
Turner, Miss Elizabeth	do	25
Turner, Miss Mary	do	24
Tuzo, Mrs. Anna M	Barrie, Ont	6
Tydd, Mrs. Mary E	India	35
Tylee, Mrs Mary Jane	Montreal	14
Tylee, Mrs. Mary Jane, in trust	do	14
Tylee, Miss Mary Julia	do	2
Tylee, Robert S., Executors of	do	9
University Lying-in Hospital	do	3
Urquhart, Angus	Hawkesbury Mills	8
Vail, William B.	Halifax, N.S	30
Van Bibber, Mrs. M	Lachine	75
Vance, John	England	84
Vannovous, Mrs. Catherine	Quebec	89
Vass, Henry	Montreal	3
Vaughan, Timothy	Rivière St. Pierre	4
Vaux, Thomas	Ottawa	27
Veasey, George	Quebec	26
Vennor, Henry	Montreal	12
Vidal, Hon. Alexander	Sarnia	24
Vincent, Rev. Thomas	Moose Factory	19
Von Friesen, Baroness	Dresden	126
Waddell, Mrs. E	Buckingham	1
Waddell, Robert	Kingston	24
Wadleigh, John, in trust	Ulverton, Q	3
Wadleigh, Mrs. S. A.	do	3
Wainman, Gordon	London, England	25
Wainwright, Miss C. C	England	20
Wainwright, Miss E.	do	26
Wainwright, Miss H.	do	30
Wainwright, Miss H. F	do	20
Walcott, Stephen	do	96
Walker, Joseph	Montreal	4
Walker, Mrs. Margaret	Quebec	69
Walker, Hon. William, Executors of	do	79
Wallis, James	Peterboro'	26
Walmsley, Alexander	St. John's, Q	16
Walmsley, William, Executor of late Major Wm. Taylor	do	7
Ward, Miss Eleanor	Barford	1
Ward, Miss Elizabeth	do	1
Ward, Miss Louisa	do	1
Wardrop, John	Brockville	90

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Warren, Lieut., Andrew R.	Military Train	50
Warren, Mrs. Emily S.	England	133
Warren, Mrs. Henrietta	Longueuil	1
Warren, Miss J. D.	Scotland	53
Warren, Thomas G	Montreal	2
Warnock, Mrs. J	Fort William	4
Watkins, John	Kingston	110
Watson, Isaac	Quebec	4
Watt, Mrs. Flora	Montreal	108
Watt, Alexander S	Fort Garry	4
Watt, James S	Montreal	42
Watt, William Henry	Hudson Bay Company	24
Way, Charles J.	Montreal	3
Weaver, George W	do	12
Webb, Arthur and Stephen B. Coates, Trustees in Chancery		30
Webster, Mrs. J.	Cobourg	9
Wetherall, Mrs. M., Administratrix		43
Westphal, Lady Mary Ann	England	64
West, Bickford	Montreal	15
Wheeler, Mrs. Annie	do	25
White, Mrs. Amelia	do	15
White, William	Quebec	105
Whitfield, George	St. Athanase	20
Whiting, Rev. Richard	Pembroke	16
Whitlock, Mrs. A. E. A	Pointe à Cavignol	2
Whitsed, John, & F. Hawkesford, Trustees		21
Whyte, Joseph	Charleston, S.C	48
Whyte, Joseph, in trust	do	22
Wickstead, G. W	Ottawa	132
Wiggs, Mrs. Sarah	Quebec	6
Wildrick, Miss H	Toronto	21
Wilgress, George	Cobourg	12
Wilkes, Alfred John	Brantford	2
Wilkes, Rev. Henry, D.D.	Montreal	2
Wilkes, John	Alliston	1
Wilkie, Daniel	Quebec	5
Williams, Miles, jun	Montreal	19
Williamson, William	Smith's Falls	29
Wilson, Alexander	Martintown	17
Wilson, Hon. Charles	Montreal	35
Wilson, Daniel	do	12
Wilson, Mrs. E. A., in trust	Ascot, Q	12
Wilson, James	Buckingham	106
Wilson, James, M.D.	Scotland	30
Wilson, Rev. James	Lanark, Ont	15
Wilson, Rev. John	Grafton	12
Wilson, Malcolm	St. Catharines	24
Wilson, Miss M. F	Cumberland	12
Wilson, Robert	Grenville	34
Wilson, William	Cumberland	106
Wilson, Thomas	Montreal	1
Winham, William	England	8
Wingfield, John H. L	Stamford, England	180
Wood, Colonel James J	45th Regiment	6
Wood, James W. H	Montreal	3
Wood, Orrin S.	do	12
Wood, Robert	do	19
Wood, William	England	26
Wood, William F	Quebec	79
Woodrow, Mathew	Longueuil	60

Bank of Montreal.—*Continued.*
(Banque de Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Woodward, Mrs. C. E	Montreal	15
Workman, Joseph, M.D	Toronto	19
Workman, Thomas	Montreal	22
Working Men's Mutual Benefit and Widows' and Orphans' Provident Society	Montreal	8
Worsley, Mrs. Mary L	Brockville	5
Worthington, John	Brooklyn, N Y	39
Wotherspoon, Francis G	Quebec	1
Wragg, Thomas B	Belleville	100
Wright, Miss Mary M	Moore	31
Wright, Rev. William, M.D	Montreal	10
Wurtele, Miss C	do	6
Wurtele, Frederick C	Quebec	3
Wurtele, Miss M	do	2
Wurtele, Mrs. Marion	do	2
Wurtele Miss Mary A	Montreal	11
Wurtele, Richard H	Quebec	1
Wurtele, William G., in trust	do	2
Wylie, Joseph	Montreal	15
Wylie, Mrs. R. L	Almonte	10
Yale, Executors of James		21
Yates, Henry, in trust	Brantford	85
Young, Mrs. C. L	Coteau du Lac	9
Young, Miss Isabella	Montreal	4
Young, John R	Quebec	22
Yule, Executors of William	Chambly	285
Zuhlcké, George W. G. R	Montreal	11
	Total	60000

Bank of Montreal.—*Concluded.*
(Banque de Montréal.—*Fin.*)

ADDENDA.

* LONDON, ENGLAND, AGENCY STOCK REGISTER.

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Burrows, Arthur George		20
Burnett, James		7
Dallas, Alexander Grant		33
Kelly, Miss Mabel		64
Robertson-Ross, Patrick		100
Rutherford, Andrew Davidson		10
Sewell, Edmund Willoughby		5
	Total	239

* TORONTO BRANCH STOCK REGISTER.

Adams, Henry	Whitby	4
Austin James and R. H. Bethune	Toronto	3
Beatty, Mrs. Mary	Cobourg	8
Campbell, Archibald	Toronto	10
Cawthra, John	do	8
Cayley, John	do	5
Elliott, John and Henry B. Morphy	do	4
Furniss, E. Lewis	do	5
Green, A., Acting Agent in trust	do	50
Harris, Miss Mary A.	do	11
Helliwell, Thomas	do	10
Innes, John S.	Guelph	13
Innes John S. and Angus Crawford, Trustees of estate of late James Hague of Cobourg	Cobourg	3
Lockie, James P., Manager in trust	Toronto	150
Millory, Donald	do	11
Moody, Harry	do	21
Mowat, William & Sons	Stratford	25
McLachland, Mrs. Mary	Toronto	3
McLennan, Rev. Alex	Uxbridge	22
Stammers, S. J., in trust	Toronto	3
Vankoughnet, Salter J.	do	7
Webber, Mrs. Eliza	do	4
Yarker, George W., Manager in trust	do	7
Dillon, Mrs. Minerva M.	Switzerland	7
	Total	394

R. B. ANGUS,
General Manager.

BANK OF MONTREAL,
MONTREAL, 16th February, 1875.

QUEBEC BANK.
(BANQUE DE QUÉBEC.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Airey, Gen. Sir Richard	England	6
Alford, George	Quebec	40
Amouroux, M. L	Ottawa	12
Anctil, Mrs. M. M. W	Ste. Anns	8
Anderson, M. W	Quebec	89
Andrews, Thomas	do	32
Andrews, F. A., Q.C	do	10
Andrews, F. W	do	1
Annett, Wm., John and James	Gaspé Basin	40
Arcand, Ulric	Bécancour	17
Ardouin, Heirs	Quebec	25
Audet, Mrs. M. A. A	do	8
Auld, Joseph, Executors of Estate	do	117
Auld, Sarah J	do	3
Auld, S. Johnston	do	8
Austin, Mrs. M. H	Megantic	14
Austin, H. C	Quebec	5
Austin, Mrs. Lucretia	do	15
Baby, M. W	do	82
Bailey, N., in trust	Gaspé	13
Balcer, Henry W	Three Rivers	37
Balcer, Adolphe	do	25
Bald, Mrs. E. R., tutrix	St. Maurice	59
Baldwin, G. R	Quebec	15
Baller, Christopher	do	35
Baller, Louis	do	12
Banks, W. J	do	3
Bardy, Mrs. M. S. L	do	22
Barnes, Mrs. D. W	St. Hyacinthe	10
Barrow, J. W	Quebec	41
Bassano, Marquise de	France	45
Bates, William J	Quebec	38
Bates, Miss S. A	do	22
Bayfield, Admiral H. W	Prince Edward's Island	34
Bazin, Marie F	Quebec	4
Bean, Miss Mary Ann	do	2
Beaulieu, A. T	Lévis	19
Beaulieu, Timolaus	do	16
Beaulieu, J. A	do	19
Beaulieu, A., Executors of	do	28
Beaulieu, Rev. S. P	do	20
Bélanger, Rev. F	Rhode Island	68
Bell, Mrs. A. D., Tutrix	England	10
Bell, D	Chaudière	15
Bell, D., Tutor	do	10
Belleau, Sir N. F., Knight	Quebec	412
Bettez, F	Three Rivers	10
Bender, A	Montmagny	10
Bender, A., Tutor	do	2
Bennett, Mrs. E. M	Quebec	50
Bennett, S. Sloan	do	6
Bernier, Mrs. Eliza	Madawaska, N.B	2
Bernier, Mrs. Eliza, Legatee	do do	2
Bertrand, Mrs. Marie	Quebec	5
Bethune, Mrs. M. L	England	16
Bisset, Elizabeth	Quebec	9
Bissou, Daniel	Paspebiac	46
Black, Misses Mary and Christina	Cobourg	10
Black, William	Quebec	89
Blackburn, J	do	46
Blair, Robert	Grand Bay, Saguenay	66

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec—*Suite.*)

NAMES. — NOMS.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Bogue, Mrs. A	Quebec	41
Boisvert, F. O	do	32
Bolduc, Rev. J. B., in trust	do	8
Bouchette, Joseph	do	12
Boudreau, O	Lotbinière	6
Bourgaize, John	Gaspé	13
Bowen, Mrs. Constantia	England	60
Bowen, James	Quebec	32
Boyle, Miss Jane	do	6
Boyle, Miss Isabella	do	50
Bradley, Mrs. Alicia	do	5
Bradshaw, Florence M.	do	1
Bradshaw, R C	do	2
Bradshaw, Mrs. M. T	do	8
Brahadi, Samuel	Montreal	31
Brochu, C	Quebec	125
Brodie, Alexander	do	7
Brodie, W. R	do	1
Brousseau, Madame J. D	do	40
Brown, Mrs. Mary Jane	Melbourne	19
Brown, Mrs. Mary F.	Quebec	10
Brown, William	do	14
Brown, William Henry	do	25
Browne, W. P., Estate of	do	40
Buchanan, Mrs. C. S. C	do	5
Buell, Margaret S	Brockville	21
Bureau, A. A	Lotbinière	5
Cahill, Michael	Beauce	10
Caisse d'Economie de Notre Dame	Quebec	717
Caldwell, Matthew	New Carlisle	27
Caldwell, Martha	do	4
Cambie, H. J	Ottawa	12
Campbell, Mrs. Jane	St. Léon	40
Campbell, Mrs. D. M	Quebec	4
Campbell, Grace S	Bonaventure	7
Carcand, Daniel	New Carlisle	10
Caron, Hon. R. Edouard	Quebec	5
Caron, Hon. R. E., and Madame M. J	do	10
Carre, Henry	Ottawa	1
Carter, W. H	Quebec	65
Casgrain, Rev. R	do	25
Caldwell, Sarah	New Carlisle	4
Chabot, Adeline	Quebec	9
Chaderton, Mary	do	1
Chalmers, James	do	60
Chapman, A. G	do	41
Cinq-Mars, Charles	do	40
Clapham, J. G	do	10
Clapham, Miss Mary Jane	do	24
Clark, Mrs. A. G	do	380
Clark, Miss Elizabeth G	do	5
Clark, Rev. W. B	do	98
Clark, Rev. W. B., & James Hossack	do	8
Clifford, Mrs. Harriet	England	8
Clint, Caroline	Quebec	15
Coburn, William	Melbourne	2
Codville, Miss Mary E	Quebec	50
Collas, James	Gaspé	16
Colston, J. G	Quebec	12
Cook, William	do	4
Cook, Mrs. Jessie	do	40

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Coté, Joseph, M.D	Bellechasse	10
Coté, Mrs. Marie A	Quebec	10
Crawford, Mrs. Margaret	do	51
Craig, R	do	1
Cream, Mrs. E. A. C	do	12
Cream, William	do	143
Cromwell, Mrs. C	Leeds, Megantic	2
Cross, Mrs. Ellen	Quebec	12
Cull, Mrs. Thomas	do	65
Darveau, A. F. E	do	12
Davison, Captain W	do	19
Dawson, B	Montreal	18
Dawson, Mrs. Martha	Quebec	15
De Blois, Edouard Joseph	do	7
De Blois, P. A	do	7
Delagrave, C	do	66
Derbishire, Miss C. E	Ottawa	12
Derbishire, Mrs. Martha	do	109
Desilets, Marie J. A	Quebec	1
Devlin, Hugh	do	50
Dionne, G	Cacouna	10
Donohue, Miss Ellen	Quebec	60
Doran, Patrick	do	10
Dorion, Mrs. Marie	do	48
Droy, Daniel	do	10
Droy, Margaret	do	20
Drum, William	do	66
Dubé, Miss Honorine	do	1
Dubé, Joseph	do	10
Dubeau, J. B. Z	do	57
Duffett, Mrs. Ann, Executrix	Leeds, Megantic	44
Dugas, Félix	Gaspé	7
Dunn, John	Quebec	8
Dunn, T. H	do	52
Dunn, T. H., in trust for Alma Dunn	do	35
Dunn, T. H., in trust for Laura Dunn	do	35
Dunn, T. H., in trust for C. W. S. Dunn	do	30
Dunn, T. H., in trust for A. C. E. Dunn	do	30
Dunn, C. E., Executors of Estate of	do	10
Dunn, L. H	do	9
Dunn, Miss Mary	do	30
Durnford, Miss Jane	England	12
Durnford, Miss Mary	do	36
Dynes, Joseph	Quebec	4
Egan, Mrs. Margaret Anne	Montreal	35
Elliott, Rev. J., in trust	Kingston	23
Emmerson, W	Edmunston, N.B	7
Emmerson, T. A	do	9
Fauvel, John	Jersey	9
Fauvel, John, in trust	do	11
Fauvel, John, Trustee	do	31
Ferguson, John	Montreal	16
Fisher, Mrs. Jane	Quebec	6
Fitzgerald, Mary C. L	N. Liverpool	85
Forrest, Alexander	Quebec	5
Foster, G. R	Richmond	42
Foster, G. R., jun.	do	4
Foster, Cynthia E.	do	4
Forsyth, J. R	England	16
Fraser, Mrs. C. H	Montreal	43
Fraser, Hon. John	Quebec	50

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Fraser, Hon. John, in trust for J. Blackburn	Quebec	12
Fraser, Mrs. Christina	Scotland	16
Fraser, John	Quebec	56
Fréchette, Mrs., heirs of	do	3
Fréchette, J. B., Tutor	do	9
Fremont, Mrs. Cecile P	do	31
Frenette, F. X	do	18
Fry, Henry	do	341
Fry, Mrs. Mary E	do	1
Fry, Alfred	England	30
Gagnon, G	Stanfold	8
Galt, R., Executors of late	Quebec	88
Garneau, Félix	Cap Santé	7
Garneau, Julie	Quebec	1
Gale, E. Ann	do	11
Geggie, D. H	do	8
Geggie, Mrs. Agnes	do	15
Geggie, Miss Margaret F	do	5
General Hospital, Ladies of	do	125
Gibb, Alice L.	do	2
Gibb, James, in trust for estate late James Gibb.	do	12
Gibb, James, Executors of Estate of	do	3
Gibb, Mrs. Mary H	do	35
Gibb, James, in trust for Mrs. Pearce	do	20
Gibb, James	do	30
Gibsone, W. C	do	4
Gibson, James	do	10
Gillespie, James, sen	do	27
Giroux, E.	do	25
Gingras, F. N.	do	11
Girard, Pierre	Gaspé	22
Girard, Marie	Quebec	4
Glass, John	do	5
Glass, Margaret	do	7
Glover, Robert, Executors for estate of	do	30
Godin, Mrs. C	Nicolet	10
Godard, Norris, in trust	Ottawa	6
Godbout, Louis, Heirs of	Isle d'Orleans	6
Goldstone, Miss Mary Jane	Quebec	38
Goldstone, S., Mrs. Hamilton	do	37
Goldstone, Edward A	do	17
Goldstone, Sarah M., Mrs. Bew	do	40
Goldstone, F. A	do	38
Graddon, Miss A	do	20
Graham Miss Ann	do	4
Graham, Michael	do	30
Grant, R	do	15
Grant, T. H	do	40
Grant, G. J. F	England	25
Grant, Mrs. Everetta J. F	Scotland	60
Gray, F. W	Quebec	1
Grassett, Very Rev. Dean	Toronto	17
Grassett, Mrs. Sarah M	do	7
Green, Miss Charlotte	England	3
Green, J. H.	Quebec	43
Greig, R	do	25
Grieve, Mrs. Catharine	do	12
Grieve, Mrs. C., Usufructuary Legatee	do	6
Griffiths, W. H	do	7
Grist, Mrs. Amelia Jane	Ottawa	18
Grist, Henry	do	7

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Guerout, Miss Lucy	Quebec	50
Guillet, V.	Three Rivers	6
Hacker, Miss Judith A.	Quebec	25
Hacker, Miss Eliza Jane	do	35
Hacquoile, François	Point St. Pierre	18
Hale, Miss Frances Isabella	Kingston	25
Hale, George C	do	10
Hale, Richard	do	32
Hale, E. J., and J. Burstall, Trustees	Quebec	12
Hall, Mrs. Maria S., Legatee	New York	46
Hall, John	Leeds	37
Hall, Mary	Ottawa	10
Hamel, Mrs. A.	Quebec	2
Hamilton, Mrs. Mary	do	16
Hamilton, Rev. C	do	5
Hamilton, Robert	do	50
Hamilton, Rev. C., Executors of	do	7
Hamilton, Emma M	do	10
Hammond, Mrs. E. J	Three Rivers	16
Hammond, Charles	do	3
Hammond, Mary	do	12
Hanafin, Mrs. Mary	Quebec	23
Harper, L. G	do	15
Harper, L. G., Mayor, in trust	Percé	5
Hart, Mrs. J.	Three Rivers	20
Hart, Estate of Mrs. Sarah	Quebec	21
Harrower, J. T., in trust	do	1
Harbeson, Mrs. Sarah	do	54
Hatch, Hugh, Executors of estate of	do	94
Hatch, W. H.	do	40
Hatch, John, Tutor	do	26
Hatch, John and James Gibson and Wm. Kelly, Executors	do	11
Hatch, John	do	6
Hatch, Andrew	do	8
Hatch, Henry	do	8
Hawkins, Mrs. Mary	do	12
Hawkins, Thomas	do	3
Hawtayne, W. H. W., in trust	England	2
Hawtayne, Captain W. H. W	do	11
Hawtayne, W. H. W., in trust for W. C. C. Hawtayne	do	2
Hayes, Mrs. Hannah	Quebec	16
Healey, Miss Louisa	do	6
Heath, John, estate of	Green Island	105
Heath, Mrs. Emily	do	26
Henderson, John	Montreal	7
Henderson, Mrs. Mary A.	Quebec	20
Henry, J.	Inverness	6
Henry, J. W.	Quebec	300
Hethrington, Mrs. Eliza	Melbourne	25
Hethrington, Thomas	Quebec	50
Hodgson, Mrs. Emily S.	England	17
Holt, Minors	Quebec	10
Home, Mrs. Mary	do	93
Hookes, Isaac	do	30
Hossack James & Co.	do	1
Hossack, James, in trust for Mrs. Moore	do	4
Hossack, James, in trust	do	20
Hossack, Jas., in trust for Mrs. Miller & children	do	1
Hossack, James, in trust for Margaret Wilson	do	1

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Hossack, James	Quebec	22
Hossack, Mrs. Ellen	do	21
Hossack, W.	St. John street, Quebec	17
Hossack, W.	D'Aiguillon street, Quebec	89
Houliston, John	Three Rivers	28
Hughes, Margaret	Quebec	3
Hume, John, sen.	Leeds, Megantic	7
Hume, John, jun.	do	3
Hunt, Amelia (Mrs. Browne)	Quebec	7
Hunt, James, estate of late	do	146
Hunter, Ralph	do	5
Huot, A. J.	do	1
Huot, Charles	do	1
Huot, P.	do	15
Jackson, Ed., jun., Tutor	do	2
Jameson, John, estate of late	do	80
Jameson, Mrs. Frances	do	81
Jarvis, John A	Rivière du Loup	6
Jazdowski, William	Montreal	16
Johnston, Peter	Quebec	40
Johnston, John	do	14
Joly, H. G.	do	50
Jones, Mrs. Julia B	do	57
Jones, W. H.	Ottawa	5
Joseph, Abraham	Quebec	21
Jourdain, A.	do	15
Journeau, Edouard	Melbourne	12
Keogh, Miss Alicia J.	California	1
Ker, Mrs. Lucy Johnson	Sandy Beach	13
King, Brinsley	Ottawa	4
King, Edwin F.	Montreal	10
Kinnear, H. (Mrs. Thompson)	Leeds, Megantic	5
Kinnear, W.	do	9
Kinnear, James, jun.	do	2
Kinnear, Mrs. Harriet	do	67
Kinnear, James	do	83
Knight, Colonel Alfred	Quebec	56
Knight, A. F. A., Executor	do	45
Knight, A. F. A.	do	50
Knight, Mrs. Henrietta	do	20
Knight, St. George J. R.	do	3
Lachance, F. Papin, dit	do	25
Ladies' Protestant Home	do	45
Laird, John	do	20
Laird, John, Tutor	do	42
Laird, Joseph U., Tutor	do	6
Lambert, P., jun.	do	20
Langevin, Mrs. C. R., Usufructuary Legatee	do	45
Langevin, Mrs Eliza, Usufructuary Legatee	do	35
Langevin, Hon. H. L., C.B.	do	4
Langevin, H. L., and I. Thibaudeau, in trust	do	47
Langevin, C. F., Executors of Estate of	do	19
Langevin, A. E., in trust	do	1
Langevin, Mary A.	do	1
Langevin, A. E.	do	28
La Rue, Sier. Vallier	Bellechasse	2
Laurie, F., in trust	Quebec	45
Lawrence, George	do	30
Lawson, Miss Elizabeth G	Baton Rouge	62
Le Boutillier, Rosa Isa	Quebec	2
Le Boutillier, C.	do	20

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Leclerc & Letellier	Quebec	3
Ledroit, Eleonore & Emelie	do	12
Legare, F	do	3
Lemesurier, Mrs. W	do	26
Lemoine, R., & A. Lindsay, in trust	do	10
Lennon, James	do	6
Lennon, James, in trust	do	4
Le Rossignol, Estate of P	do	30
Lespérance, Pierre	do	12
Lespérance, Michel	St. Thomas	5
Levy, Mrs. Rosetta	Quebec	100
Lewis, Joseph	do	20
Lindsay, A., Curator to W. E. Cole	do	2
Lindsay, E. B	do	17
Lindsay, E. B. Usufructuary Legatee	do	19
Lindsay, E. B., in trust	do	66
Lindsay, Mrs. Eliza L	do	2
Lindsay, John	do	28
Lodge, Henry	Matapedia	20
Lodge, Edmund	do	2
Logie, D	Quebec	9
Lomas, Robert	do	55
Lottinville, F.	Three Rivers	8
Lynet, P	Quebec	1
Lyng, Honora	do	17
Macpherson, Ellen	do	4
Macnider, James & Co	do	3
Marsh, Rev. D.	do	5
Marsh, Rev. D., in trust	do	2
Marsh, Rev. D., in trust	do	5
Manuel, John	Ottawa	26
Martin, L. D	Three Rivers	6
Martindale, Lt.-Col. B. H	England	38
Masson, Hon. J., Estate of late	Quebec	200
McConnell, A. B.	do	10
McCullen, James	do	15
McLaughlin, H., Executors of estate of	do	11
McKay, Mrs. Judith	do	10
McKenzie, Mary	Megantic	2
McLeod, D. R., Tutor	Quebec	15
McLeod, Mary A.	do	4
Meagher, John	Carleton	150
Meiklejohn, C.	Quebec	17
Meiklejohn, J.	do	27
Messervey, W. J	do	4
Messervey, Mary	do	2
Méthot, E. W	Méthot's Mills	115
Méthot, Mrs. C	do	10
Middleton, Elizabeth	Quebec	18
Middleton, Elizabeth, Executrix	do	18
Miller, M	do	12
Milne, Rev. George	New Carlisle	32
Moffat, Peter D., M.D	Quebec	140
Moffet, R	do	10
Montizamert, Mrs. A. L., and John L. Gibb, Curator	do	51
Morgan, Mrs. C. E.	do	5
Morrin, J., Estate of late	do	6
Morrin College	do	4
Mossman, Mrs. S. J	do	11
Mott, John Prescott	Halifax, N.S	65

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Motz, James	Quebec	14
Mount Hermon Cemetery Co	do	12
Mountain, Miss C. A. P	England	73
Mountain, Rev. J. S.	do	30
Morrin, Mrs., Executors of Estate of	Quebec	25
Murison, Miss Eliza	New Carlisle	3
Murphy, John	Quebec	2
Murray, Mrs. Hannah	Montreal	6
Myrand, S. A., Estate of late	Quebec	6
Macaulay, Eleanor E., and A. Ahern, in trust	do	32
Macdonnell, Miss Mary C	do	7
Mackay, Edw.	Montreal	55
McKenna, Rosanna	Gaspé	24
Macnamara, Mrs. M. A.	Quebec	60
Macnamara, M	do	2
McAlister, Mrs. Margaret	Ottawa	14
McDougall, Mrs. Margaret	Three Rivers	9
McGill, Miss Mary Ann	Montreal	7
McLeod, R	Quebec	13
McLeod, Mrs. A. S. B.	do	8
McLimont, W.	do	62
McLimont, Miss C.	do	35
McLimont, W., in trust	do	59
McLymont, W., in trust	Ottawa	9
McPherson, W	Port Daniel	26
McQuilkin, Mrs. P., Tutrix	Quebec	14
McQuilkin, Mrs. P., Legatee	do	14
McWilliam, Mrs. Eliza	do	9
Nairne, John, Estate of late	Murray Bay	83
Newton, W. J.	Quebec	20
Neil, Robert	do	30
Noel, Lazare	do	20
Noel, H. V	Ottawa	20
Norris, Thomas	Quebec	53
O'Connor, Miss Annie	do	90
O'Donnell, James	do	37
O'Donohoe, John	do	35
O'Meara, Mrs. Mary H.	do	25
O'Meara, D. D	do	3
Orkney, Mrs. Elizabeth	do	4
Orlebar, Mrs. Elizabeth H	England	47
Orr, John	St. Sylvester	5
Orphan Asylum, Male	Quebec	3
Orphan Asylum, Female	do	100
Parent, C., Minors	do	16
Parent, Miss Luce	do	5
Parke, Mary Jane	Melbourne	5
Parke, G. H., Trustee	Quebec	8
Parke, Joseph	do	3
Parker, A.	do	13
Patton, Mrs. Harriet	do	65
Patton, Miss Agnes	do	25
Patton, Miss Annie	do	38
Patton, Miss Isabella	do	23
Patton, Mrs. Deborah	do	121
Patton, Mrs. M. A.	do	6
Patton, James, jun., in trust	do	22
Patterson, Isabella R	do	6
Pearce, Mrs. Elizabeth Orr	do	5
Pelletier, C.	do	24
Penrice, C. W	England	8

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Pentland, Mrs. C. Zoé	Quebec	20
Pentland, C. and J. B. S. Young, in trust	do	35
Pentland, C.	do	6
Perrelle, Elias de la	Paspebiac	10
Petry, William, Executors of estate of	Quebec	69
Petry, W. G., G. H. Parker, and H. J. Petry, Usufructuary Legatees	Quebec	38
Phillips, Miss Mary C	do	64
Plees, Mrs. M. E	England	32
Poitvin, J. C., Secretary-Treasurer	Dorchester	1
Pope, Mrs. Ann J. W	England	26
Pope, Edward, jun	Anticosti	20
Pope. Lt. Col. James	Quebec	7
Pope, Edward, Curator	do	2
Poston, Executors of late Edward	do	100
Poston, Elizabeth, T., (Mrs Cambie)	Ottawa	8
Poston, William, Executors of estate of	Quebec	87
Poston, Mrs. William	do	20
Poulin, Lewis	do	10
Powell, J. H	Levis	7
Prevel, George	Gaspé	15
Price, Miss C. Elizabeth	Quebec	161
Price, E. J	do	33
Provan, Mrs. Maria	do	7
Purves, Miss Jane Ann	Three Rivers	11
Purves, Miss Helen A	do	11
Pye, R	Quebec	4
Quebec, Archbishop of	do	104
Quebec Benevolent Society	do	4
Quebec, Bishop of, (R.C.)	do	77
Quebec Cathedral, Rector and Churchwardens of	do	25
Quebec City Mission	do	22
Quebec Corporation	do	765
Quebec, Corporation of the *Curé* of Parish of Notre Dame	do	200
Quebec Fire Assurance Comp any	do	625
Quebec Friendly Society	do	4
Quebec Infant School	do	15
Quebec Irish Protestant Benevolent Society	do	12
Quebec Marine and Fire Insurance Company	do	346
Quebec Permanent Building and Savings Society	do	5
Quebec, St. Andrew's Society	do	17
Quebec Savings Bank	do	6
Quebec Seminary	do	110
Quebec, Société Bienveillante des Ouvriers	do	6
Quinn, Mrs. Susannah	do	33
Raby, Mrs. G., (Amiot) Estate of	do	4
Rae, Miss Jessie	do	7
Rae, Jackson, in trust	do	25
Raines, Miss Mary Ann	do	3
Ramsay, Jane	do	40
Ray, W. J	do	5
Redfern, Joseph	Megantic	8
Reilley, Mrs. Aurelie	Quebec	16
Renfrew, G. R., in trust	do	9
Reynolds, Mrs. E. S	Brockville	26
Richardson, Mrs. Catharine	Quebec	20
Richardson, O. L., jun., in trust	do	2
Richmond, J. B., and G. Dumaresq, Trustees	Gaspé	1
Roberts, Joseph	Quebec	19
Roberts, Miss Jane	do	8

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Roberts, R., Estate of	Quebec	20
Robertson, J. G., Treasurer Province of Quebec.	do	12
Robertson, D	do	105
Robertson, Mrs. M	do	25
Robertson, Mrs. M., Usufructuary Legatee	do	70
Robinson, Mrs. Eliza	do	38
Robitaille, O. L., M.D	do	10
Robitaille & Piché	do	48
Ross, D. A., Executor	do	28
Ross, Mrs. Harriet G	do	216
Ross, Mrs. Eliza Janet	do	12
Ross, James G	do	429
Ross, James G., in trust	do	70
Ross, John	do	40
Ross, John	Inverness, Megantic	7
Ross, Miss Caroline	Quebec	20
Ross, N. N., in trust	do	15
Ross, J. G., in trust for Rev. J. Clughston	do	42
Ross, John & Co	do	6
Rowley, James R	do	14
Roy, Mrs. H. D	do	11
Roy, S	do	3
Russell, Andrew	Ottawa	15
Russell, H. A	England	25
Russell, Mrs. Catherine	Levis	256
Sache, William, Manager, in trust	Montreal	20
Sache, William	do	7
Sandilands, Mrs. L. Scott	Scotland	40
Sasseville, J. B	Ste. Anne des Monts	11
Saunders, H. & A	Montreal	9
Saunders, Mrs. Rebecca	do	5
Savard, Mrs. Marie	Quebec	12
Sax, Rev. P	New Liverpool	100
Sbire, M	Quebec	3
Scarth, R	Scotland	9
Scott, H. C., & Frances J	Guernsey	42
Scott, Henry S	Quebec	78
Scott, S., Executors of Estate of	do	17
Scott, Rev. William	New Carlisle	22
Scott, Mrs. H., Executrix	Quebec	75
Scott, Mary	do	10
Scott, H. S., in trust	do	27
Sealey, James	do	55
Sedgwick, R. G	Tatamagouche	12
Senkler, A. E	Minnesota	21
Senkler, Agnes C	Brockville	21
Senkler, W. S	do	17
Senkler, E. J	do	21
Senkler, Mrs. H	do	4
Sissons, R	Valcartier	7
Sewell, Lieut.-Col. A.R., Estate of	Quebec	40
Sewell, Mrs. Elizabeth	England	20
Sewell, Rev. E. W	do	13
Sewell, Rev. Henry D	do	142
Sewell, W.S., Executors of late	Quebec	120
Sewell, Mrs. Marian R	do	5
Sewell, Sophia J. (Mrs. Fleming)	England	16
Shanahan, Miss Bridget	Quebec	2
Sharples, Mrs. Honoria A	do	25
Shaw, Mrs. Catharine	do	8
Shaw, Miss Elizabeth	do	3

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Shaw, S. J	Quebec	73
Shaw, C. H	do	1
Shaw, Mrs. M. A	do	2
Simard, Mrs. M. J., Usufructuary Legatee	do	50
Simard, Mrs M. J	do	50
Simard, A	do	15
Simons, J. H	Levis	18
Simon W	Gaspé	13
Simpson, W., in trust	Montreal	36
Sisters of Good Shepherd	Quebec	8
Skinner, Mary A	do	10
Smith, John	Leeds, Megantic	15
Smith, Mrs. Amelia J	Quebec	62
Smith, H. F., M.D., Staff Surgeon-Major	England	137
Smith, R. H., and Edward Lemesurier, in trust	Quebec	10
Smith, C. Webber	England	100
Smith, R. H., in trust	Quebec	8
Smith, Robert H	do	125
Smith, Lt.-Col. W. B., and C. W., Trustees	England	20
Smith, R. H., and J. Burstall, Trustees	Quebec	10
Snelling, Edward	Ireland	10
Sparks, N., Estate of late	Ottawa	220
Sœurs de la congregation de Notre Dame de Montréal	Montreal	67
Stadacona Fire and Life Assurance Company	Quebec	50
Stadacona Bank	do	50
Stanley, William	do	40
Staveley, Mrs. E. G	Three Rivers	1
Stevenson, Miss Amy R	Quebec	27
Stevenson, Minors	do	1
Stevenson, James	do	3
Stevenson, M., Trustee	do	10
Stevenson, William	do	30
Stevenson, Maria E	do	74
Stevenson, W., in trust	do	1
St. George's Society	do	21
St. Hill, Mrs. H., Estate of	Ottawa	4
St. Michel, C., in trust	Quebec	10
Storey, John	do	60
Stuart, E. H	Montreal	5
Stuart, Mrs. Louisa	Quebec	18
Stuart, Hon. A	do	2
Stuart, Hon. G. O'Kill, Q.C	do	106
Stuart, Mrs. Caroline, Executors of	Montreal	16
Sutherland, William	Quebec	25
Swanton, Isabella	Montreal	30
Sweetland, Benjamin	New York	5
Symes, George B., Estate of late	Quebec	135
Symmes, Henry R.	Three Rivers	26
Taché, Lady Sophie	Montmagny	12
Taché, Right Rev. Archbishop	Manitoba	45
Talbot, Mrs. G., Usufructuary Legatee	Quebec	8
Tapp, W. H	do	25
Taschereau, T. G	St. Joseph de Beauce	18
Taylor, Miss Eliza	Quebec	2
Taylor, J. B	do	10
Taylor, D. and R	do	40
Tessier, Mrs. V	do	16
Tessier, Mrs. V., Tutrix	do	14

Quebec Bank.—*Continued.*
(Banque de Québec.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Tessier, Sophie, Marie and Emelie	Quebec	55
Tessier, C	do	10
Tessier, Ulric, jun	do	8
Têtu, V	do	41
Thibaudeau, Hon. I	do	160
Thomas, H., and G. Weeks, in trust	Montreal	25
Thoms, Mrs. V	Labrador	7
Thom, John S	Quebec	2
Thomson, John C	do	40
Thomson, C. Lampriere	Halifax, N. S	3
Thomson, D. C	Quebec	66
Tofield, William, in trust	Levis	6
Torre, Mrs. M. S	Quebec	2
Tremblay, P. A	do	8
Tucker, James	do	10
Turcotte, Mrs. E. J	Three Rivers	30
Vanantwerpen, P., Executors for estate of	Quebec	8
Vial, Rev. W. S	do	2
Vibert, Miss Elizabeth	Percé	5
Vibert, George	do	7
Vibert, Peter	do	86
Von Exeter, John	Quebec	106
Von Exeter, John, in trust	do	40
Von Iffland, A., M.D	do	16
Walcot, H. T., and Rattray, D., Trustees	do	28
Walker, Hon. William, Executors for estate of	do	200
Walsh, John	Ottawa	2
Walsh, M. F., in trust	Quebec	3
Webb, Jane	do	12
Webb, John	do	25
White & Co., G. and A	do	5
White, Mrs. Margaret	do	5
White, William	do	125
Wiggs, Mrs. Sarah	do	10
Wilkie, Mrs. Martha S	New Carlisle	100
Wilkinson, Miss A. E	Cobourg	50
Wilson, Joseph	Quebec	20
Windham, W	Hamilton	12
Wicksteed, G. W	Ottawa	101
Winter, Miss Mary	Sherbrooke	13
Wishart, Mrs. Maria	Madoc	40
Wishart, Rev. D	do	10
Withall, W	Quebec	1083
Withall, W., and A. D. Webster, in trust	do	37
Wood, G. A. L	do	77
Wood, G. A. L., Trustee	do	4
Woodbury, Mrs. Ann	do	27
Worthington, J	New York	55
Wotherspoon, F. G., in trust	Quebec	25
Wright, Estate of Mrs. Rosalie	Magog	1
Wulff, Mrs. Sarah	England	20
Wurtele, C. F	Ottawa	25
Wurtele, C., Tutor for E. F. Wurtele	Quebec	1
Wurtele, Miss Charlotte F	do	16
Wurtele, F. C	do	2
Wurtele, C., Minors' Tutor	do	7
Wurtele, R H	do	9
Young, D. D., Executors for estate of	do	169
Young, James	do	27
Young, J. R	do	66

Quebec Bank.—*Concluded.*
(Banque de Québec.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Young, Mrs. Sarah	Quebec	57
Young, G. B. S	do	36
Young, W. C	do	3
	Total number of shares	25000

J. STEVENSON,
Cashier.

QUEBEC BANK,
Quebec, Feby. 22, 1875.

LA BANQUE DU PEUPLE.

32,000 actions de $50 chaque,=$1,600,000.—Capital tout payé.

(THE PEOPLE'S BANK.)

(32,000 shares of $50 each,=$1,600,000.—Capital all paid up.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Austin, Mrs. M. H.	Inverness, Q	17
Armand, Madame Eléonora	Rivière des Prairies	40
Armand, F. X	do	40
Armand, Madame Henriette	do	40
Archambault, Madame M. L. G	L'Assomption	40
Armstrong, D. M., Estate of	Sorel	38
Anderson, Miss S. H	Montreal	15
Alves, F. J., Estate of	do	32
Adams, Francis	do	26
Archambault, P. A. O.	L'Assomption	20
Allard, L. A. D	Chambly	8
Atkinson, John	Montreal	20
Archambault, Dlle. M. E. E.	L'Assomption	40
Armstrong, Louis	Montreal	12
Archambault, Alex	L'Assomption	20
Adams, H. F., Estate of	Montreal	91
Adams, William	do	71
Armour, Robert, Estate of	do	40
Archambault, Prescille	L'Assomption	20
Archambault, Laura	do	28
Archambault, Eliza	do	20
Amiot, Ant., fils	Montreal	20
Archambault, Ozine	L'Assomption	20
Archévêché de Québec	Quebec	4
Adamson, James, in trust	Ottawa, O	28
Armand, Hon. J. F	Rivière des Prairies, Q	40
Abbott, J. J. C.	Montreal	100

La Banque du Peuple.—*Suite.*
(The People's Bank.—*Continued.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Brousseau, Ant., Succession	Sault-aux-Récollets, Q	16
Brush, G. S	Montreal	60
Beaudry, Veuve Ed	Varennes	12
Brodie, Miss Annie	Montreal	30
Boulanget, Joseph	St. Hyacinthe	73
Bigelow, Miss E. S. J	Montreal	10
Bourque, R	Vaudreuil	8
Bigelow, Miss C. J	Montreal	10
Benoit, Frs., Succession	do	112
Beaudry, J. B.	do	213
Brennan, John	St. Johns	80
Brousseau, J. B	Belœil	25
Bilodeau, Louis	Quebec	24
Blake, Mrs. R A	Montreal	11
Bewster, Benj., Widow of	do	40
Bouthillier, T.	do	20
Benoit, Frs., fils	do	50
Blair, Robert	Grand Bay	40
Beaudry, E. A.	Varennes	40
Brillon, J. R	Belœil	10
Bellemare, R	Montreal	10
Binmore, Mrs. C. M	do	8
Bureau, J. N	Trois Rivières	71
Brousseau, Madame Geneviève	Montreal	5
Beaufort, Edward	do	40
Benson, P. M	Vaudreuil	36
Bond, G. W	St. Andrew's	18
Bourbonnière, Veuve Françoise	Montreal	10
Beaudry, Joseph, Succession	do	23
Beaufort, E. P	do	30
Bonneville, S	Longueuil	27
Boyer, Louis, Succession	Montreal	48
Biron, Samuel	do	2
Brousseau, Veuve Anthony	Sault-aux-Récollets	4
Bleakley, William	Montreal	30
Beaudry, Madame J. L.	do	19
Brooks, E. T., & W. S. Senkler	Perth, O	30
Black, J. F. D	Montreal, Q	8
Bernard, Lucie	do	1
Bowles, Mrs. Maria	do	17
Black, Rev. Wm. M	do	40
Brock, William	do	25
Bertrand, Madame Emilie	do	17
Bond, J. B., in trust	do	200
Bradshaw, Mrs. M. T	Quebec	40
Bond, Mrs. Emilie	do	8
Bruneau, Madame H	Sorel	40
Bond, C. H	Vankleek Hill, O	23
Bender, Albert	Montmagny, Q	28
Buell, Mrs. Margaret S	Brockville, O	20
Bourret, Veuve Joseph	Montreal, Q	40
Blacklock, John, in trust	do	64
Brown, William, Estate of	do	12
Bigelow, J. T., Widow of	do	137
Bigelow, T. D., Widow of	do	31
Brodie, J. L., Manager	do	60
City & District Savings Bank	do	369
Campbell, John	St. Thomas	12
Coutu, Selina	Montreal	1
Coutu, Marie	do	10
Cameron, Ann	do	22

La Banque du Peuple.—*Suite.*
(The People's Bank.—*Continued.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Chapdelaine, François	Sorel, Q	50
Clark, H. D	Montreal	80
Cadoret, François	St. Hyacinthe	63
Cushing, Lemuel	Chatham, Q	50
Cowie, Miss Katherine	Montreal	21
Cherrier, C. S	do	320
Comtes, B. G.	do	77
Campbell, Mathew	do	40
Charles, Walter, Estate of	do	200
Cholette, A. C	Rigaud	14
Cowie, A. M.	Montreal	3
Coursol, C. J	do	420
Chaffers, H. C., Veuve Joseph Levy	do	10
Cowie, William	do	10
Clarke, James	Prescott, O	20
Campbell, Miss Mary	Noyan, Q	4
Collège St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	80
Campbell, R. P. W	St. Hilaire	5
Cuvillier, Miss Luce	Montreal	100
Casgrain, Veuve C. E	Quebec	79
Cameron, J. W	Chatham	75
Cumming, W. B	Montreal	60
Churchwardens of the Episcopalian Church of St. James the Apostle	Montreal	2
Chipman, R., Estate of	do	200
Crawford, Alex.	do	171
Collard, Joseph, Estate of	Brantford, O.	69
Cimon, Cleophe	Malbaie, Q	13
Cox, P., Estate of	Montreal	4
Crawford, Miss M. A. E. L	do	1
Cazeau, Rév. C. F.	Quebec	12
Center, Mrs. H	St. Andrew's	18
Cazeau, J. D	Quebec	4
Crawford, Miss E. S.	Montreal	1
Coleman, Miss M. T	do	56
Campbell, Mrs. Mary P	L'Avenir	15
Croil, W. R., Estate of	Montreal	31
Charlebois, Dlle. E	Pointe Claire	30
Crawford, John	Montreal	80
Cotté, H., in trust	do	38
Curry, Mrs. E. J.	Tobique, N.B	18
Caisse d'Economie Notre Dame	Quebec, Q	653
Cussack, C. J., Widow of	Montreal	40
Craig, Robert	Cornwall, O	21
Croil, C. M., Widow of	Montreal, Q	9
Commissaire John McCallum	England	25
Coleman, Miss M. T., in trust	Montreal, Q	8
Chinic, Eugène	Quebec	200
Connell, Miss Jessie	Montreal	12
Defoy, Madame Francçoise	Quebec	10
Dubord, Alphonse	Trois-Rivières	39
Dubois, E. A.	Montreal	40
Dickson, Mrs. H.	do	35
Dubord, Veuve H	Quebec	18
Delorimier, L. G	St. Hyacinthe	80
Delisle, A. M	Montreal	47
Delisle, Madame A. M	do	29
Duncan, Francis.	Drummondville	10
Duncan, James	do	2
Desautels, Jacques, fils	Montreal	54
Desautels, Jacques, Succession	do	26

La Banque du Peuple.—*Suite.*
(The People's Bank.—*Continued.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Dubuc, C.	Montreal, Q	2
Desforges, A.	Quebec	10
Département de l'Education	do	20
Deschambault, G., Estate of	Hudson Bay Company	72
Dubord, Alexis	Montreal, Q	82
Davies, Rev. John	Phillipsburg	10
Duncan, J. B.	Drummondville	20
Dumesnil, Madame J.	Coteau du Lac	42
Duncan, Mrs. Frances	Drummondville	5
Dansereau, Joseph	Vercheres	8
Douglas, Miss Elizabeth	Montreal	4
Douglas, Miss Margaret	North Georgetown, O	11
Dawes, J. A., and Andrew Rough	Montreal, Q	20
Deming, M. J	North Pinnacle	10
Daigle, Joseph	Montreal, Q	8
Douglas, Moses	Elora, O	17
Davis, Nelson, in trust	Montreal, Q	50
Delisle, Miss H	do	20
Duncan, William	do	60
Duncan, Grace, Estate of	Drummondville	16
Delorimier, E. N	Laprairie	73
Duncan, Miss Emilie	Drummondville	4
Dease, John	Hudson Bay Company	19
Doran, James	Montreal, Q	40
Dufresne, James, Succession	do	12
Desbarats, G. E.	do	20
Executors of late Widow of E. S. Prentice, in trust	do	17
Executors of late Widow of E. S. Prentice, in trust	do	17
Evanturel, Madame E. M	Quebec	41
Evanturel, Dlle. E. H	do	41
Evanturel, Hon. François	do	86
Evanturel, Madame M. M.	do	41
Evanturel, Madame Sophie	do	41
Eglauch, L	Montreal	28
Egan, John, Widow of	do	40
Executors of A. L. McBean	Lancaster, O	31
Filer, S., in trust	Montreal, Q	2
Fréchette, E. H.	Chambly	18
Fitzpatrick, John, Widow of	Montreal	8
Fréchette, Olivier, succession	do	65
Fournier, Edouard	do	16
Forrence, Mrs. Sarah H	do	20
Foy, Major Edouard	do	106
Fréchette, Olivier	Berthier	38
Fortin, Hon. P., in trust	Quebec	42
Flett, Andrew	Hudson Bay Co	16
Ferguson, John	Ottawa, O	30
Foster, G. K.	Richmond, Q	66
Francœur & Giroux	Montreal	10
Forrence, S. K	Peru, N.Y.	20
Francis, William	Montreal, Q	252
Forrence, H. H	Kesville, N.Y.	20
Forsyth, Robert	Montreal, Q	8
Fraser, W. and W. Watson, in trust	do	35
Frothingham, Rev. Frederick	Buffalo, N.Y.	100
Fissiault, H. A.	Ottawa, O	2
Greenshields, D. J., in trust	Montreal, Q	142
Greenshields, D. J., in trust	do	2
Greene, E. K	do	30

La Banque du Peuple.—*Suite.*
(The People's Bank.—*Continued.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Glackmeyer, Charles	Montreal, Q	20
Grant, Robert	Quebec	5
Graham, G. J.	London, England	96
Grant, John	Montreal, Q	12
Galibert, H. C.	do	6
Greene, George A.	do	200
Gratton, E	Ste. Marie	4
Gale, Miss H. L	Montreal	64
Gale, Miss H. R	do	64
Gale, M. L	do	66
Galt, William, Widow, Estate of	do	392
Gamble, Richard	do	8
Guérout, Miss Lucy	Quebec	20
Gravel, J. A., in trust	Montreal	2
Gamble, Mrs. M. A	Toronto, O	30
Gibb, Charles	Montreal, Q	80
Gibb, J. D., Executors of, for Victoria Gibb	do	80
Gravel, J. O	do	20
Galarneau, Madame P. M	do	24
Giraldie, Maria A.	St. Denis	28
Gravel, Gustave	Montreal	14
Gosselin, Madame Hermine	do	8
Gibb, James	Quebec	35
Grenier, Jacques	Montreal	40
Galarneau, P. M.	do	53
Gibb, J. D., Executors of	do	140
Guérin, Julien	Quebec	6
Gardner, Alexander, Estate of	Dundee	16
Greenshields, John, Widow of	Montreal	120
Greenshields, John, Widow of, in trust	do	2
Gentle, W. S	do	20
Gilman, F. E	do	41
Gilman, F. E., in trust	do	1
Gilman, Mrs. F. E	do	16
Grenier, Veuve Joseph	do	16
Gervais, L	St. Timothée	20
Gibb, Mrs. Clarinda	Montreal	80
Geddes, C. and C. G	do	2
Germain, Madame Joseph	St. Ours	16
Hamel, Madame A. R	Quebec	54
Higginson, Thomas	Vankleek Hill, O	3
Higginson, H	do	2
Higginson, William	South Quebec, Q	5
Herbert, Mrs. Mary	London, England	64
Hullet, Madame L. A	Quebec, Q	16
Hargrave, Joseph James	Hudson Bay Company	21
Hall, John S	Montreal	38
Hobbs, Thomas, Estate of	do	80
Henry, P	do	57
Howard, James	do	8
Hobson, Miss Mary B	do	5
Hedge, Samuel, Widow of	do	20
Hamilton, C. C	do	65
Hopkins, E M	do	36
Hopkins, E. M., in trust	do	20
Hamilton, Rev. Charles	Quebec	8
Haldane, James	Montreal	87
Hill, C. G	do	77
Hall, Mrs. Jacob, Estate of	do	8
Hutchison, Mathew	do	22
Huot, C. H. V	Belœil	46

La Banque du Peuple.—*Suite.*
(The People's Bank.—*Continued.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Hargrave, Mrs. Margaret	Brockville, O	20
Huot, Miss Adeline	Belœil, Q	46
Hamilton, W. D	Montreal	70
Hall, John	do	21
Hamilton, Robert	Quebec	200
Huot, Philippe	do	8
Hughes, N. H	Montreal	24
Hargrave, John	Beach Ridge	3
Huot, Julie	Quebec	11
Huot, Geneviève	do	3
Hargrave, Miss Jane	Beach Ridge	4
Hurlbut, Abel	St. Armands	80
Hamilton, R. C	Montreal	66
Hagar, George, Widow of	do	80
Hagar, Charles	do	32
Huot, Charles	Quebec	12
Huot, A. J	do	3
Herbert, Charles J., Trustees	London, England	311
Hart, George	Montreal, Q	20
Johnstone, James K	St. Andrews	50
Irvine, D	Hudson Bay Company	29
Jodoin, P., Succession	Montreal, Q	162
Jackson, Mary	Quebec	10
Jones, Robert, Estate of	Montreal	40
Jackson, A. Jane	Ottawa, O	10
Johnson, John	Montreal, Q	8
Jones, R. A. A	do	25
Jones, S. H., Widow of	St. Andrews	91
Jones, Miss A. H	do	46
Johnstone, J. B	Sherbrooke	40
Jones, Elizabeth, wife of B. Tydd	India	25
Jones, Edward	Montreal, Q	60
Jones, A. M., wife of J. A. McLeod	do	25
Jones, E. A., wife of R. Phelps	do	15
Imbault, François	do	20
Kemply, H	St. Andrews	41
Kelly, M. E	Port Hope, O	5
Kerr, William	Montreal, Q	90
Leclaire, J. V. A	do	160
Leclaire, Jean	do	112
Lamoureux, François	St. Denis	4
Laurie, François, in trust	Quebec	100
Louis, Joseph	do	82
Lapierre, André	Montreal	24
LeMoine, Alexander	Quebec	80
LeMoine, Alexander, in trust	do	80
La Banque Jacques Cartier	Montreal	160
Leslie, Patrick	do	102
Leslie, Patrick, in trust	do	2
LeMoine, B. H	do	100
LeMoine, Madame B. H	do	40
LeBoutillier, Charles	Gaspé	59
Longprer, Dlle. Oct	Montreal	3
Learmont, William, Estate of	do	118
Learmont, William, Widow of	do	19
Levy, Joseph, Estate of	do	63
Leclaire, Madame Françoise	do	68
Leclere, François	St. Hyacinthe	14
Low, James	Lachine	24
Leblanc, Veuve Joseph	Montreal	36
Latour, Madame L. A. H	do	23

La Banque du Peuple.—*Suite.*
(The People's Bank.—*Continued.*

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Langelier, Veuve Auguste	Montreal, Q	4
Lawson, Edward	do	147
Levy, Alexander	London, England	342
Laframboise, M	Montreal, Q	65
LeMoine, James M	Quebec	32
Langwill, Robert	St. Laurent	31
Lévesque, Madame Pierre	L'Assomption	26
Leblanc, Veuve Germain	Montreal	18
Lespérance, Dlle. M. J. T	St. Denis	11
LeRossignol, Peter, Estate of	Quebec	10
Langevin, Veuve C. F	do	384
Lafontaine, Hon. Aimé	Aylmer	41
L'Heureux, Henri	Montreal	5
Laurent, David, Succession	do	1
Laurent, Veuve David	do	9
Low, John	Fareham, England	16
Lochhead, David	Montreal, Q	80
Lamère, J. B., in trust	do	106
Leslie, E. S., in trust	do	4
Lawler, Patrick	do	40
Lafricain, George	do	21
Low, Charles A., Estate of	do	16
Laflamme, J. D	West Winchester, O	40
Lawford, Frederick, Widow of	Montreal, Q	16
LeMoine, Gaspard	Quebec	8
LeMoyne, McPherson	Montreal	14
Lawler, William, Estate of	Hawkesbury, O	20
Leclerc, Madame Albertine	St. Hyacinthe, Q	24
Larocque, Hertel	Belœil	40
Leprohon, Madame L. O., Mme. D. McDonald	Montreal	63
Lamothe, J. M., Succession	St. Hyacinthe	21
Levy, Madame Rosetta	Quebec	24
Lespérance, Pierre	do	100
Lackie, Mrs. Margaret	Drummondville	2
Metropolitan Bank	Montreal	426
Mohr, Louis	Arundel	23
Moore, James	Montreal	6
Murison, Miss Mary	New Carlisle	18
Murison, Miss Margaret	do	14
Murison, Miss Eliza	do	4
Moore, Luke, in trust	Montreal	164
Murison, Patrick	New Carlisle	8
Mathison, J. A., Estate of	Vaudreuil	40
Moss, Mrs. Clara L	New York, U.S	81
Morand, J. B., Succession	Quebec, Q	29
Maharg, Miss K. H	Dublin, Ireland	40
Masson, Joseph, Estate of	Montreal, Q	16
Mills, Robert	Ormstown	10
Masson, Veuve Joseph	Terrebonne	67
Millar, Miss C. M	Drummondville	2
Massue, G. H	St. Aimé	25
Mudge, N. R	Montreal	18
Morrough, Miss A. M	do	104
Miller, Mathias	Quebec	10
Mathie, Agnes, wife of William Ross	Montreal	240
Moss, Hyam	do	47
Mason, Louise, wife of C. DeLagrave	Quebec	8
Moore, Miss Harriet	Montreal	6
Moore, Miss Margaret	do	8
Moss, D. & E., in trust	London, England	81
Manuel, John	Ottawa, O	60

La Banque du Peuple.—*Suite.*
(The People's Bank.—*Continued.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Miller, Miss Catherine	Montreal, Q	93
Muir, Ebenezer, Estate of	do	44
Moore, Annie, Widow	do	16
Muir, Robert	do	102
Moss, Edward	London, England	606
Montmarquet, Veuve A. E	Montreal, Q	162
Moss, Samuel & Clara	do	20
Moreau, H., Veuve J. Carrier	Quebec	85
Malhiot, Adolphe	St. Hyacinthe	170
Mathewson, John	Montreal	8
Mathison, Ann E. A	Vaudreuil	16
Morgan, Eliza, widow of R. Galt	Quebec	32
Martin, P. P	Montreal	26
Mathison, Victoria H	Vaudreuil	8
Mattice, William	Cornwall, O	32
McCrank, Neil, Estate of	Montreal, Q	5
McCrank, Neil, Widow of	do	8
McGinnis, Eliza, Estate of	Iberville	10
McGinnis, William	do	16
McGill, M. C., Mr. C. Howard	Montreal	10
McGill, Miss Mary A	do	10
McVean, Donald	Chatham, Q.	100
McTavish, Miss Florence	Scotland	22
McGrath, Miss Mary	Montreal, Q	4
McGrath, Miss Anna	do	4
Mackrand, B., wife of H. Wilkes	do	22
McKenzie, Peter	Hudson Bay Company	29
McMillan, D	St. Andrews	12
McKenzie, Mrs. Isabella	Mingan	16
McDonald, Mrs. Jane Klyne	St. Andrews	53
McKenzie, George	Hudson Bay Company	26
McArthur, John	Montreal	58
McNabb, Leon	Lachine	25
McKenzie, George, Estate of	Montreal	24
MacDonald, Miss M	St. Laurent	19
Mackay, Ed.	Montreal	100
MacDonald, Mrs. D	London, O	1
MacPherson, Miss A. M	Kingston	1
MacPherson, Miss Johanna	do	1
Nye, F. & B.	Lacolle, Q	320
[illegible]	do	6
Nye, [illegible] S	do	20
Newton, Samuel, Widow of	Quebec	50
Newcomb, William, Estate of	Montreal	213
Newcomb, William, Estate of, in trust for Mrs. L. Armstrong	do	240
Nairn, John, Estate of	Gaspé	40
Nairn, John, Widow of	do	13
Ogilvie, Miss Frances	Montreal	40
Ogilvie, Miss Mary Ann	do	40
Ogilvie, Agnes, Mrs. Stuart	New York	80
Ogilvie, A. W., & Co	Montreal, Q	245
Paré, Frs	Lachine	56
Prévost, G. M.	Terrebonne	151
Pitt, Charles	Quebec	320
Pearson, Isabella, Estate of	Montreal	46
Pelletier, Rev. E. A. P	Quebec	8
Parant, A. H., Estate of	do	10
Pringle, Thomas	Montreal	28
Prévost, Amable, Estate of	do	621
Pelletier, Dlle. Maria J	Quebec	41

La Banque du Peuple.—*Suite.*
(The People's Bank.—*Continued.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Paré, Hubert, Estate of	Montreal, Q	41
Pelletier, David	St. Vincent de Paul	8
Panet, M. L., Veuve A. Lamothe	Montreal	21
Papineau, C. F., in trust	do	3
Paton, Mrs. Susan	Montmagny	2
Pominville. Frs., Estate of	Montreal	21
Pratt, John, Administrator	do	1440
Phillips, Miss Eleanor	do	20
Phillips, Miss Esther	do	20
Pringle, George	Huntingdon	32
Parent, Etienne, Estate of	Ottawa, O	96
Perron, Alexander	Chambly, Q	6
Pope, Colonel James	Quebec	10
Pope, Colonel James, in trust	do	8
Perrault, Jérémie	Montreal	60
Petrie, John	Bobcaygeon, O	25
Pritchard, S. D., Estate of	Montreal, Q	60
Platt, George, Widow of	do	11
Perrault, Zéphirin	do	8
Papineau, Narcisse	St. Timothée	40
Pheres, C. E., wife of M. Cormack	Montreal	54
Préfontaine, T	do	41
Ployart, Miss Ann A	Drummondville	61
Papineau, Miss L. M. N	Montreal	2
Quebec, Le Curé de	Quebec	8
Richardson, Rev. J. E	Montreal	5
Rea, David	do	23
Roy, Arthur	do	12
Ryan, Hugh, in trust	Perth, O	40
Rodier, C. S	Montreal, Q	160
Ramsay, Rev. James	Ireland	64
Rudyerd, C. L., Widow of	England	80
Richer, Benjamin	St. Denis, Q	20
Roy, P. O., Estate of	St. Jacques	3
Rossin, Michael	Montreal	1
Royal Canadian Insurance Company	do	482
Renaud, Ignace	do	40
Robinson, Daniel, Widow of	do	40
Richard, L. C	do	54
Rae, Jackson, in trust	do	8
Ramsay, Hugh, Widow of	do	125
Racey, John, Widow of	Quebec	26
Ryan, Michael	Montreal	8
Roy, Adolphe	do	38
Roy, Candide	do	20
Robinson, John, Estate of	do	20
Roy, P. E.	do	20
Ramsay, Mrs. Mungo	do	40
Richer, Ambroise	St. Denis	16
Richer, Ambroise, Estate of	do	4
Rivet, Marie	Lachine	10
Rough, Andrew	Montreal	4
Richard, Edward	L'Assomption	3
Roy, Rev. Edward	Sabrevois	6
Robinson, John, Widow of	Waterloo	24
Robb, James	Godmanchester	4
Reddy, John, in trust	Montreal	56
Roy, Mathilde	do	16
Roy, Maguerite	do	8
Reynolds, E. S., Widow of	Brockville, O	20
Smith, H. B., Estate of	Montreal. Q	304

La Banque du Peuple.—*Suite.*
(The People's Bank.—*Continued.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.
Seymour, H.	Montreal, Q	56
Simpson, Robert	St. Andrews	24
Sancer, J. B., Estate of	Montreal	80
Stevens, Levy, Widow of	Dunham	40
Simpson, G. W., Curator	Montreal	18
Simpson, G. W., Curator	do	30
Simpson, G. W., in trust	do	27
Saxe, Rev. P.	St. Romuald	60
Shepherd, F. J.	Montreal	12
Sutherland, Mrs. Daniel	St. Andrews	39
St. Charles, F. X	Montreal	24
Symes, Marie A., Estate of	do	112
Scholes, F.	do	100
Shepherd, R. W., sen.	do	187
Skene, George M.	Hudson Bay Company	17
Somerville, Alex	Montreal, Q	16
Stirling, W. S.	Halifax, N.S.	10
Somerville, James, Widow of	Montreal, Q	21
Stuart, Ernest	do	10
Sœurs de l'Hotel Dieu de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	50
Sinclair, A. P	Montreal	1
Sinclair, R. S.	do	1
Sinclair, E. S.	do	1
Sutherland, Daniel	St. Andiews	17
Senécal, Madame Françoise, Estate of	Montreal	32
Shuter, Mrs. Ellen	England	2
Shuter, Mrs. Ellen	do	32
Shut-r, Elizabeth	do	32
Smith, Melvin	Montreal, Q	20
Soupras, Madame D. B	Chambly	46
Shuter, John	Lennoxville	16
Stikeman, Mrs. Florence	Toronto, O	24
Séminaire de Nicolet	Nicolet, Q	16
Senkler, Miss A. C	Brockville, O	20
Senkler, A. E	St. Cloud, Minnesota	83
Smith, Mrs. E. G	Montreal, Q	53
Smith, Mrs. E. G., in trust	do	40
Senkler, Hon. W. S	Perth, O	20
Stevenson, Adam	Montreal	22
Stevenson, Adam. in trust	do	10
Swanston, John	do	87
Shuter, Mary A., Widow	Lennoxville	16
Smith, Miss S. W	Montreal	5
Salaberry, Madame Lilia	L'Assomption	40
Smith, John, Estate of	Montreal	40
Sewell, Rev. H. D	Quebec	40
Scott, Stuart, Estate of	do	21
Stevenson, Captain M	England	10
Stewart, Charles J.	Amherst, N. S	24
Simpson Moses	St. Andrews, Q	3
Smith, Edward	Halifax, N.S.	100
Shepherd, R. W., jun	Montreal, Q	12
Succession Rose J. Deluga	Quebec	160
St. Jean, Madame Léocadie, J. O. Bureau	Montreal	25
St. Jean, Fleury, Estate of	do	18
Stephens, Miss J. Anne	Chatham	2
Scott, W. W., Estate of	Quebec	40
Scott, W. W., Widow	do	40
Senkler, E. J	Brockville, O	20
Shepherd, Miss F. A. R	Montreal, Q	12
Sincennes, J. F	do	40

La Banque du Peuple.—*Suite.*
(The People's Bank.—*Continued.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Scott, A. S., Widow	Quebec, Q	12
Shepherd, H. W	Montreal	100
Sewell, Eliza J	Quebec	20
Scriver, Julius	Hemmingford	8
Stadacona Fire and Life Insurance Company	Montreal	40
Turcot, Magloire	St. Hyacinthe	40
Trottier, A. A	Montreal	6
Tétu, Vital	Quebec	50
Trudeau, Toussaint	Ottawa, O	100
Truteau, Dlles. M & D	Montreal, Q	46
Trustees of Samuel E. Molson and wife	do	174
Toupin, Rev. A	do	5
Thompson, Mary Ann	do	24
Tremblay, P. A	Chicoutimi	37
Thomson, J. N., Estate of	Montreal	84
Thomson, Eleanor	do	24
Taylor, Rev. William	do	14
Trigge, Alfred	do	80
Trudel, Madame Joseph	do	5
Trudel, E. H	do	43
Thibaudeau, Hon. I.	Quebec	10
Trudel, Joseph	Montreal	12
Thompson, W. H., in trust	do	10
Truteau, Dlle. D	do	18
Taché, E. P., Estate of	Montmagny	210
Taché, Lady E. P	do	31
Tessier, F. X	Montreal	16
Turnbull, Robert	Chatham, Q	16
Thompson, Mrs. John	Ottawa, O	1
Viger, Madame L. M	L'Assomption, Q	253
Vaillancourt, J	Montreal	6
Voligny, Félix	Contrecœur	2
Valois, Rév. L. E. A	Montreal	56
Valleau, W. B., Estate of	Quebec	5
Vaillancourt, P	Montreal	4
Vallée, Joseph D., Estate of	do	16
Voyer, Miss Amanda	Industry	20
Voyer, Henry	Stanfold	16
Villeneuve & Lacaille	Montreal	6
Valois, Narcisse	do	40
Weaver, G. W., in trust	do	8
Weaver, G. W	do	40
Walker, Alexander	do	28
Walker, Alexander, in trust	do	12
Watson, Mary H	Quebec	80
Waters. J. R	Cedres	10
Watson, Miss Ann	Montreal	6
Watt, Mrs. Flora	do	175
Watt, James S	do	25
Warner, G. W., Estate of	do	6
Williams, Frederick	do	16
Watson Miss Elizabeth	do	4
Whitfield, George	St. Athanase	40
Williams, Miles, sen	Montreal	80
Watson, Miss Elizabeth	do	64
Wood, Robert	do	33
Wood, Mrs. Margaret	St. Andrews	33
White, H. A., & C., Tutors	Montreal	30
Winn, J. H., in trust	do	80
Walker, Miss Isabella	St. Scholastique	60
White, Joseph S	Montreal	20

La Banque du Peuple.—*Fin.*
(The People's Bank.—*Concluded.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Williams, Miles, jun.	Montreal, Q	80
Webber, R. N.	Richmond	10
Wardell, W. H.	Jersey, British Isles	28
Wilson, Miss Charlotte	Martintown, O	40
Younie, Alexander, Estate of	Ormstown, Q	24
Younie, Mrs. Alexander	do	8
Younie, Miss Isabella	do	16
	Total	32,000

Nous, soussignés, certifions par les présentes, que ce qui précède est une vraie copie des noms des actionnaires de la Banque du Peuple, pris du livre d'actions le 15 février 1875.

(We, the undersigned, do hereby certify that the foregoing list is a true copy of the names of the Stockholders of La Banque du Peuple, taken from the Stock Ledger on the 15th February, 1875.)

JOHN PRATT,
President.
A. N. TROTTIER,
Cashier.

La Banque du Peuple,
Montreal, 15th February, 1875.

CITY BANK, MONTREAL.
(BANQUE DE LA CITÉ, MONTRÉAL.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Adams, W., Jun	Montreal	25	2500
Adamson, Mrs. M. J.	Ottawa	15	1500
Addie, William	Sherbrooke	6	600
Aird, Mrs. Mary	Montreal	10	1000
Alexander, Charles	do	20	2000
Alexander, Charles, in trust	do	20	2000
Allan, Sir Hugh	do	125	12500
Allan, William	do	20	2000
Anderson, Mrs. M	St. Catharines	1	100
Armour, Miss Jean	Montreal	19	1900
Atkinson, H. N.	do	7	700
Alleyne, Richard, and Thomas Hector, Trustees	do	6	600
Adams, Rev. W	Sherbrooke	9	900
Auld, Mary	Montreal	1	100
Baker, J. W.	Osnabruck	16	1600
Baker, Miss A.	Keene, N.H.	10	1000
Barker, Mrs. A. E	Thunder Bay	15	1500

City Bank, Montreal.—*Continued.*
(Banque de la Cité, Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Barnston, George	Montreal	35	3500
Beaudry, Louis	do	51	5100
Beausolœil, L.	Terrebonne	3	300
Behan, Miss M.	Quebec	1	100
Bell, Rev. T.	Freligbsburg	10	1000
Bell, Mary	Montreal	6	600
Bethune, A. P., in trust	do	20	2000
Bertram, A	do	5	500
Bigelow, Mrs. M. A	do	15	1500
Black, Rev. W. M	do	10	1000
Birch, Isabella	do	2	200
Blair, Robert	Grand Bay	25	2500
Blackwood, R.	Martintown	30	3000
Blacklock, J., in trust	Montreal	25	2500
Bruel, G. W.	St. Andrews	16	1600
Borlase, George	Montreal	16	1600
Boucher, T	do	20	2000
Bouchard, C	do	1	100
Bowne, D. E	do	2	200
Bowles, Joseph	Quebec	28	2800
Braithwaite, Mrs. M. D	Montreal	24	2400
Brahadi, S	do	31	3100
Brock, W.	do	10	1000
Brown, C. J.	Kingston	20	2000
Brown, Mrs. A	Montreal	5	500
Brooke, W	Richmond	1	100
Brush, G. S	Montreal	6	600
Budden, H. A., in trust	do	71	7100
Buel, S. M	Brockville	7	700
Burnaby, Miss L.	England	29	2900
Burnaby, Mrs. Amelia	do	70	7000
Burwash, Thomas	St. Andrews	10	1000
Burke, M	Montreal	1	100
Butler, S. M.	Waterloo	8	800
Burgess, J., in trust	Montreal	7	700
Burnett, H.	do	15	1500
Boudreau, Clebe	Lotbinière	28	2800
Boudreau, Olivier	do	6	600
Buchanan, W. J., in trust	Montreal	350	35000
Brodie, W. L	do	25	2500
Cameron, Elspet	Williamstown	4	400
Cameron, M	Grafton	40	4000
Campbell, John	St. Thomas	6	600
Campbell, M. E	Montreal	2	200
Campbell, Mrs. J	Quebec	16	1600
Campbell, D. M	do	5	500
Carter, M. A	England	32	3200
Cassels, J., in trust	Montreal	77	7700
Carter, H. B	St. Andrews	16	1600
Chapman, Edward	Lennoxville	58	5800
Charles, Lewis	Montreal	3	300
Chinic, Eugène	Quebec	24	2400
Children of Benjamin Hurtubise	St. Gabriel	22	2200
Campbell, David	Cobourg	50	5000
Clarke, Mrs. S. H	Philadelphia	28	2800
Charlebois, H	Montreal	10	1000
Carter, J. T	England	165	16500
Carter, J. T., and F. McCulloch, in trust	do	40	4000
Church of Scotland	Montreal	346	34600
City and District Savings Bank	do	307	30700
Clark, H. D	do	14	1400

City Bank, Montreal.—*Continued.*
(Banque de la Cité, Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Clark, Mrs. M	Montreal	1	100
Clarkson, Rev. J. B.	Galt	10	1000
Cole, Maria B.	Lacolle	4	400
Conroy, Eugène	Montreal	17	1700
Cox, T. F	do	29	2900
Crawford, T. E	do	17	1700
Cooney, Mrs. S. C	Toronto	8	800
Coyle, Mrs. C	Montreal	6	600
Cowie, Mrs. Lucy A., in trust	do	4	400
Crawford, Alex	do	27	2700
Crawford, John	do	10	1000
Crispo, F., in trust	do	24	2400
Crotty, Mrs. Maria	do	20	2000
Coyle, James	do	6	600
Cotte, Honore	do	3	300
Cuvillier, Miss Luce	do	25	2500
Dundee Municipality	Dundee	50	5000
Dampier, Laura	Waterloo	6	600
Darling & Brady	Montreal	5	500
Davis, Rev. John	Phillipsburg	12	1200
Dawes, A., and A. Rough, in trust		25	2500
Day, John J	Montreal	45	4500
Delisle, A. M	do	50	5000
DeChalus, Madame	do	1	100
Dinning, M. J	North Pinnacle	12	1200
Dickinson, Miss E. A	Sherbrooke	3	300
Dickinson, M. J.	do	3	300
Dinning, Mrs. E.	Quebec	20	2000
Divine, Mrs. Catharine	Montreal	12	1200
Doherty, P	do	9	900
Douglas, John W	England	62	6200
Douglas, Moses	Elora	5	500
Douglas, Elizabeth	Montreal	2	200
Douglas, M	do	1	100
Drummond, James	do	21	2100
Dubord, A	Three Rivers	26	2600
Dumas, A.	Terrebonne	10	1000
Dunn, T. H., in trust	Quebec	25	2500
Duplessis, J. C	Sorel	6	600
Darling, D. J. M	Montreal	1	100
Dufeux, Dame S. D	do	38	3800
Dawes, J. P	Lachine	8	800
De Lorimier, L.G	St. Hyacinthe	20	2000
Donohue, W.	Montreal	40	4000
Dewar, Alex	St. Andrew's	3	300
Desautels, H., in trust	Terrebonne	38	3800
Dufault, C	Montreal	9	900
Dupuy, H.	Kingston	40	4000
Earl, P	Salem	19	1900
Edgar & Cumberland	Toronto	21	2100
Edwards, Miller & Hawkesford	England	8	800
Eglauch, L	Montreal	25	2500
Elliott, Thomas	Chateauguay	37	3700
Elwes, Mrs. E. L	Toronto	3	300
Estate of Wm. John Masson	Montreal	120	12000
Estate of Stewart Scott	Quebec	12	1200
Estate of Frs. Austin	do	13	1300
Estate of Thomas C. Street	Stanford	50	5000
Eveleigh, Frs	Montreal	19	1900
Everett, Rev. T	Mascouche	5	500
Ewing, W., M.D	Hawkesbury	10	1000

City Bank, Montreal.—*Continued.*
(Banque de la Cité, Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — NOMS.	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Executors, W. F. Adams	Montreal	12	1200
Executors, Mary A. Potts	do	6	600
Executors, Sir George E. Cartier	do	109	10900
Executors, Rev. J. Braithwaite	do	60	6000
Executors, Jane D. Caldwell	do	29	2900
Executors, George Deschambault	do	20	2000
Executors, J. D. Gibb	do	58	5800
Executors, J. D. Gibb, No. 2	do	32	3200
Executors, F. A. Harper	Kingston	3	300
Executors, F. X. Langelier	Montreal	20	2000
Executors, Major Priestly	Ireland	48	4800
Executors, Phœbe Rae	Montreal	51	5100
Executors, Rev. James Reid	Frelighsburg	8	800
Executors, Caroline Stuart	Montreal	27	2700
Executors, H. B. Smith	do	6	600
Executors, J. N. Thomson	do	24	2400
Executors, Robert Simpson	St. Andrew's	14	1400
Executors and Trustees, Mrs. Greenshields and Rev. W. M. Black	Montreal	8	800
Executors, W. King and S. W. Mason	do	10	1000
Executors, Sir Hugh Allan, A. Allan and W. Rae	do	54	5400
Executors, A. C. De'L. Harwood	do	12	1200
Executors, Dwyer & Lloyd	England	8	800
Evans, Miss Mary B.	Montreal	1	100
Elliott, George	Ormstown	5	500
Executors, D. A. Ross		58	5800
Executors, Isabella Sangster	Iowa, U. S.	10	1000
Executors, late James Auld	Quebec	20	2000
Executors, late J. Robertson	Dewittville	12	1200
Executors H. Harwood	St. Andrew's	1	100
Executors, Ann Mowle	Sherbrooke	35	3500
Executors, Mrs. L. Farrow	Montreal	9	900
Ferguson, A.	do	20	2000
Firemen's Benevolent Association	do	6	600
Fisher, Mrs. S. C.	do	14	1400
Fleming, Theresa Ann	do	20	2000
Flynn, Eugène	do	12	1200
Foss, S. J.	Sherbrooke	23	2300
Furnival, A.	Malone, N.Y	10	1000
Fry, Major	England	80	8000
Francis, William	Montreal	50	5000
Croil, Molson & Macpherson, Trustees		28	2800
Fraser, J. J	River Raisin	5	500
Fraser, Mrs. E. H	Montreal	19	1900
Fraser, Donald	do	5	500
Freer, Mrs. A. A	Montreal	3	300
Frothingham, Rev. F	Portland, U.S.	3	300
Frothingham, G. H	Montreal	55	5500
Furniss, B.	do	3	300
Furniss, Helen M	do	3	300
Furniss, E. L., Minor	do	7	700
Furniss, Mrs. L. P	do	25	2500
Finlayson, Mrs. A	Allan's Corners	8	800
Farquhar, Miss J. L	Montreal	10	1000
Farrell, D.	Dartmouth	15	1500
Furniss, Mrs. L., in trust	Toronto	50	5000
Galt, Mrs. M	Montreal	4	400
Gentle, W. S	do	6	600
Gibb, M. L	do	37	3700
Giles, H.	Lachute	15	1500

City Bank, Montreal.—*Continued.*
(Banque de la Cité, Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Godden, Rev. John	Dunham	12	1200
Goodfellow, James	Montreal	3	300
Gongh, Alfred	do	3	300
Grant, Rev. W	Vankleek Hill	5	500
Grant, late Hon. Alexander	Montreal	6	600
Grant, John	do	50	5000
Gray, James	Perth	5	500
Green, Robert	Montreal	30	3000
Green, Eliza	Lloyd Town	4	400
Grace, Mrs. Ellen	Montreal	60	6000
Graham, M. A	do	2	200
Godin, Cleophe B	Quebec	10	1000
Gale, Miss A. L	Montreal	25	2500
Green, J. T. R	do	4	400
Gagnon, Gideon	Stanfold	14	1400
Green, Rev. James	Montreal	35	3500
Green, Miss N. E	do	3	300
Greene, E. K	do	50	5000
Grinnan, Edward	do	12	1200
Grindlay, W	do	45	4500
Harbeson or Wright, M	do	13	1300
Harbeson, Sarah C	Quebec	16	1600
Harbeson, E. A. C	do	6	600
Haensel, C. L. F	St. John, N.B	4	400
Hall, Miss M	Quebec	10	1000
Hall, Miss F. H	do	8	800
Hall, John	Montreal	50	5000
Hall, J. S	do	20	2000
Halliwell, W	do	5	500
Haney, Owen	do	15	1500
Hartney, H	Ottawa	13	1300
Hastings, M. C	Montreal	40	4000
Heath, Mrs. A	Hatley	12	1200
Hearle, S. W	Montreal	5	500
Henderson, W. P	do	8	800
Hetherington, E	Melbourne	6	600
Hedge, M. Samuel	Montreal	15	1500
Hébert, Miss J.	do	3	300
Heirs of Lucas or McKenzie	Quebec	9	900
Heirs of Jane D. Ross	Montreal	51	5100
Higginson, Thomas	Hawkesbury	5	500
Hill, C. G	Montreal	110	11000
Hincks, A. S., in trust	do	13	1300
Hincks, Sir Francis	do	50	5000
Hingston, Dr., Tutor	do	21	2100
Hingston, W. W., M.D	do	18	1800
Hollis, C. A	do	9	900
Holmes, Miss M. M	do	1	100
Hopkins, E. M., and others, in trust		55	5500
How, the Heirs of	Montreal	5	500
Howard, R. P., M.D	do	15	1500
Howard, J. W.	Chambly	50	5000
Hunt, J., heirs of	Quebec	20	2000
Hurlbut, A	Frelighsburg	37	3700
Heirs of Mrs. Auld	Montreal	32	3200
Hard, S. A	do	8	800
Hamilton, Rev. C	Quebec	20	2000
Harris, W. C	Montreal	65	6500
Hall, R. N	Sherbrooke	40	4000
Ibbotson, H. J.	Montreal	12	1200
Idler, E.	do	26	2600

City Bank, Montreal.—*Continued.*
(Banque de la Cité, Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Ilsley, Mrs. E	Montreal	13	1300
Irwin, Eliza	Toronto	20	2000
Jackson, Joseph	Montreal	3	300
Jameson, Mrs. F.	Quebec	8	800
Jameson, John, late	do	16	1600
Johnston, John	Scotland	69	6900
Johnston, James K	St. Andrew's	25	2500
Johnson, Captain Charles	Montreal	41	4100
Jones, A. H.	St. Andrew's	27	2700
Jones, Edward	do	37	3700
Jones, Mrs. S. H.	do	53	5300
Jones, A. S	Quebec	40	4000
Jones, Mrs. M. S. E	St. Thomas	10	1000
Jones, W. J.	Bowmanville	3	300
Jones, R. A. A	Montreal	38	3800
Kelly, William	do	4	400
Kinnell, D	do	10	1000
King, William	do	12	1200
Kirby, Thomas	Ottawa	18	1800
Kiernan, James	Montreal	9	900
Knight, R. S	Frampton	4	400
Kudwell, C. B	Montreal	2	200
Laidlaw, John	do	6	600
Lawlor, W	Hawkesbury, M.	15	1500
Lazarus, Dora	Montreal	20	2000
Lebrun, Mrs. E	do	3	300
Legge, Henry	Brompton	60	6000
Lemoine, B. A	Montreal	20	2000
Leishman, A. M	Lachine	15	1500
Little, John	Scotland	35	3500
Louis, Joseph	Quebec	6	600
Lockhart, Rev. A. D.	Lacolle	10	1000
Longueuil Mission		8	800
Lusignan, A., late	Montreal	15	1500
Logan, Mrs. A. McD.	do	20	2000
Lodge, E	Matapedia, Q.	4	400
Lloyd, E. B., Widow of		10	1000
Maires, James, Executor and Attorney	Melbourne	9	900
Maharg, K. H.	Ireland	30	3000
Marshall, J. H	Dickinson's Landing	6	600
Marshall, Mrs. Ellen	do	8	800
Marshall, Mrs. M	Aultsville	3	300
Marshall, Miss M	do	5	500
Marshall, Roger	Côte des Neiges	20	2000
Maguire, Denis	Joliette	31	3100
Mason, Dr. James	Scotland	50	5000
Mason, Mrs. James	do	50	5000
Mathieson, Rev. Dr. A., late	Montreal	8	800
Matheson, Miss L. C.	Hudson	5	500
May, S. H.	Montreal	30	3000
May, S. H., in trust	do	30	3000
Megorian, S. H., Widow	do	15	1500
Meigs, Mrs. H. L	Bedford	8	800
Meiklejohn, James	Quebec	50	5000
Meyer, H	Montreal	7	700
Miller, C	do	24	2400
Miller, R., in trust	do	2	200
Mills, R., in trust	do	1	100
Moffatt, George, in trust	do	8	800
Moffatt, Mrs. A	do	5	500
Molson, J. T.	do	35	3500

City Bank, Montreal.—*Continued.*
(Banque de la Cité, Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Molson, J. H. R	Montreal	56	5000
Montgomery, Rev. H	Phillipsburg	25	2500
Montmarquet, M. E	Montreal	53	5300
Montreal Ladies' Benevolent Society	do	1	100
Montreal Lying-in Hospital	do	20	2000
Montreal Order of Odd Fellows	do	30	3000
Montreal Fire Insurance Company	do	100	10000
Maguire, A	do	16	1600
Moat, Robert	do	25	2500
Morris, L. E	Sherbrooke	10	1000
Morris, B. T	Lennoxville	1	100
Moss, Edward	Montreal	80	8000
Moss, S. E., & Clara	do	25	2500
Mountain, Rev. J. J. S	England	43	4300
Mudge, N. R	Montreal	4	400
Muir, Miss A	North Georgetown	3	300
Muir, J. W	Stirling	7	700
Mullholland, Henry	Montreal	100	10000
Murray, M. H	do	1	100
Murison, Mrs. E. M	Halifax	20	2000
Macculloch, F	Montreal	52	5200
Macdonald, D. A	Alexandria	25	2500
Macdonald, late A	St. Andrew's	5	500
Macdonald, late D. F	L'Orignal	44	4400
Macdonald, L. G	St. John, Q	8	800
Moffatt, W., Attorney	Montreal	120	12000
Moore, J. B	do	15	1500
Méthot, E. W., in trust	Quebec	10	1000
Molson, Mrs. J. H. R	Montreal	50	5000
Méthot, E. W	Quebec	12	1200
Monk, H. N	Montreal	20	2000
Macdonald, James	St. Johns	75	7500
McDonald, Mrs. A. G	do	11	1100
McDougall, Heirs of D	Martintown	12	1200
McFarlane, Miss M. D	Côte des Neiges	6	600
McKenzie, J. S	Montreal	12	1200
McLennan, Farquhar	do	15	1500
Macpherson, Miss J	Melbourne	21	2100
MacMillan, D	Grenville	10	1000
McAulay, Mrs. A	Montreal	4	400
McBean, J. D. C	Berthier	15	1500
McCormick, Sarah	Montreal	16	1600
McCrudden, A	do	7	700
McDougall, W	do	25	2500
McDougall, D	Martintown	22	2200
McDougall, J., in trust	Montreal	126	12600
McEvilla, D	Upton	8	800
McGillivray, N. J	Montreal	10	1000
McGillivray, G. H	do	2	200
McGiveney, P	Smith's Falls	2	200
McGrath, John	Montreal	4	400
McIntosh, John	do	6	600
McKenzie, John	Lennoxville	15	1500
McKay, Hon. Judge, in trust		21	2100
McKenzie, Miss A	Melbourne	6	600
McKenzie, Miss A	Quebec	10	1000
McKenzie, C. H	Montreal	50	5000
McKenzie, T	Sorel	15	1500
McKechnie, M	Lennoxville	10	1000
McLean, Alex	Cornwall	25	2500
McLeod, E., minor	Buckingham	4	400

City Bank, Montreal.—*Continued.*
(Banque de la Cité, Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
McLennan, H	Montreal	11	1100
McLennan, Alexander	Lancaster	16	1600
McMartin, John	Montreal	5	500
McMartin, John, in trust	do	5	500
McNaughton, P	Quebec	5	500
McNaughton, M	New York	10	1000
McNeil, J	Sherbrooke	4	400
McRitchie, Rev. G	Brockville	2	200
McNolty, James	Toronto	2	200
McEwan, Donald	Montreal	5	500
McLeod, Catharine	Lochiel	2	200
Macpherson, W. H	Kingston	7	700
McKay, J	Martintown	18	1800
McLeod, H. M	Montreal	16	1600
McGregor, John	Geneva	9	900
McDonald, Miss G. C	Montreal	3	300
McDonald, George	do	23	2300
McLennan, M	Williamstown	9	900
Macpherson, A. F	Kingston	50	5000
Macdonald, D. A. E	Montreal	15	1500
Macculloch Brothers	do	1	100
McIver, A	do	4	400
McBean, J. S., and John J. Wylde	Halifax	17	1700
McRae, Rev. D	Pictou, N. S	12	1200
McVean, Donald	Chatham	80	8000
Neate, Miss Eleanor	England	40	4000
Nichols, J. H., D.D	Lennoxville	25	2500
Ogilvie, W. W	Montreal	80	8000
Orkney, Miss E. C	do	24	2400
O'Brien, W	do	12	1200
O'Brien, Mrs. E	do	67	6700
O'Brien, T. F	do	25	2500
Ogilvie, A	South Georgetown	9	900
Ogilvie, A. B	Lachine	8	800
Parker, Mrs. Jane	Caledonia Springs	6	600
Parsons, T. J	Rye, N. H	5	500
Patton, Mrs. D	Quebec	20	2000
Patry, Francis	Montreal	4	400
Perseverance Tent, No. 1, Order of Rechabites	do	20	2000
Phepoe, H.W	St. Luc	30	3000
Phepoe, Richard	do	13	1300
Phillips, Charles, late	Montreal	40	4000
Phillips, Mrs. A	do	40	4000
Pickles, Marion	St. Johns	5	500
Pitt, Charles	Quebec	250	25000
Plant, Miss Jane	England	5	500
Platt, Mrs. Jane E	Montreal	11	1100
Ployart, F. W. R	L'Avenir	4	400
Ployart, Samuel	do	3	300
Ployart, F., Widow	do	4	400
Poston, E	Quebec	11	1100
Potts, Miss A	Montreal	24	2400
Prentiss, C., Tutrix	do	2	200
Prevost, A., late	do	279	27900
Prevett, H. J	do	30	3000
Provan, Mrs. M	Quebec	10	1000
Phelps, Mrs. E. A	Montreal	10	1000
Pudham, E. B	do	3	300
Purcell, P	Williamstown	50	5000
Papineau, C. F	Montreal	4	400
Quebec Caisse d'Economie	Quebec	80	8000

City Bank, Montreal.—*Continued.*
(Banque de la Cité, Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Ramsay, Rev. James	Ireland	30	3000
Ramsay, Mrs. C.	do	20	2000
Rankin, J. H	Windsor Mills	18	1800
Rattray, D	Montreal	12	1200
Raymond, A. L.	St. Hyacinthe	6	600
Reekie, R. J	Montreal	419	41900
Renny, J. B., in trust	do	22	2200
Reynolds, E. S	Brockville	7	700
Renny, J. B., in trust, No. 2	Montreal	27	2700
Ramsay, Mrs. A. B	do	40	4000
Racey, S. W., Widow of	Quebec	30	3000
Ritchie, Robert	do	10	1000
Renny, J. B	Montreal	20	2000
Robertson, Hon. J. G	Sherbrooke	10	1000
Royal Canadian Insurance Company	Montreal	150	15000
Renny, J. B, in trust, No. 3	do	120	12000
Robertson, John	Vankleek Hill	42	4200
Robertson, M	Sherbrooke	7	700
Robertson, E. J.	Waterloo	16	1600
Robinson, late H	do	27	2700
Robinson, J.	do	15	1500
Robinson, Mrs. L	do	16	1600
Rose, James, in trust		5	500
Rickman, J. R	Hindon	22	2200
Ross, B. R., Administrator	Winnipeg	9	900
Ross, late Mrs. C.	Montreal	48	4800
Roy, Candide	do	56	5600
Ruthven, Mrs. A. B.	Toronto	16	1600
Ryan, Hugh, in trust	Perth	125	12500
Sanborn, J. S.	Montreal	25	2500
Saunder, H. & A	do	130	13000
Saunders, Mrs. R	do	15	1500
Scott, C. J	do	10	1000
Scott, late Stewart	Quebec	23	2300
Schlaberg, C. F.	Waterloo	10	1000
Seamen's Strangers' Friendly Society	Montreal	16	1600
Senkler, E. J	Brockville	7	700
Senkler, W. S	do	7	700
Senkler, A. C	do	7	700
Senkler, A. E.	do	7	700
Sewell, A. R	Quebec	1	100
Shand, Miss E. A.	Montreal	4	400
Shears, G. P., in trust	Toronto	26	2600
Simpson, G. W., Curator	Montreal	6	600
Simpson, G. W., Curator	do	20	2000
Simpson, G. W., Curator	do	20	2000
Simpson, Misses	St. Andrew's	14	1400
Simpson, W. McK.	Sault St. Marie	30	3000
Sippell, J. G	Montreal	19	1900
Sitwell & Whitsed, Trustees	do	8	800
Slack, M	do	30	3000
Smith, the Heirs of	do	5	500
Smith, E	do	1	100
Savage, J. G.	do	5	500
Simpson, G. W., Tutor	do	9	900
Simpson, G. W., Tutor	do	9	900
Smith, W. H	do	25	2500
Sommerville, A	do	8	800
Swan, Rev. N	do	5	500
Spragge, E. S	do	8	800
Spry, Frs. R	Owen Sound	8	800

City Bank, Montreal.—*Continued.*
(Banque de la Cité, Montréal.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Spry, W	Toronto	4	400
Stanbridge Corporation	Province of Quebec	32	3200
Stanley, M. A	Lachine	17	1700
Steel, Thomas	Richmond	7	700
Steel, A	Chateauguay	4	400
Steel, A. and his wife	S. Georgetown	1	100
Steel, David	do	14	1400
Stephen, W., late	Montreal	4	400
Stephens, R. H	do	8	800
Stevens, A. D	Durham	15	1500
Stevens, Mrs. M	do	20	2000
Stewart, A., late	Montreal	8	800
Stewart, A. B	do	5	500
Stewart, J., in trust	do	5	500
Stikeman, A. W	France	12	1200
Stikeman, J. C., late	Weston	54	5400
Stinson, Rev. E. R	Toronto	123	12300
Stuart, G. O	Quebec	63	.6300
St. Denis, A	Point Fortune	100	10000
St. Patrick's Orphan Asylum	Montreal	7	700
Sutherland, D	St. Andrew's	8	800
Sturnock, John	Logan, Q	6	600
Stewart, Neil	Vankleek Hill	4	400
Smith, W. H	Montreal	4	400
Stikeman, F	do	13	1300
Shaw, S. J	Quebec	10	1000
Spafford, C. A	Sherbrooke	1	100
Swanston, John	Montreal	30	3000
Spragge, W. A	do	60	6000
Scott, H. C., and E. C. Holton, in trust		13	1300
Stadacona Fire and Life Insurance Company	Quebec	100	10000
Taylor, Mrs. E	do	25	2500
Telfer, James	Danville	25	2500
Templeton, George	Montreal	12	1200
Thompson, W. W	do	1	100
Thompson, A	do	1	100
Thompson, W. W., in trust	do	1	100
Tiffin, James	do	74	7400
Tiffin, H. J	do	43	4300
Tiffin, Thomas	do	65	6500
Tiffin, Joseph, jun	do	8	800
Torrance, D	do	48	4800
Torrance, Samuel	Durham	20	2000
Townsend, Q. B	Ottawa	12	1200
Tessier, C	Quebec	20	2000
Taylor, Mrs. M. E., in trust		8	800
Turnbull, Mrs. E	Quebec	12	1200
Tyre, Mrs. Hugh, late	Scotland	6	600
Tute, Miss M	Montreal	40	4000
Tydd, M. E	do	16	1600
Towers, Miss B	Kingston	2	200
Tusting, Annie	Montreal	17	1700
Utting, W	do	30	3000
Vadeboncœur, E	do	10	1000
Vanbuskirk, M	do	3	300
Vanbuskirk, J. G	do	2	200
Vass, A., in trust		10	1000
Vaughan, A. E	Quebec	8	800
Venner, H	Montreal	30	3000
Vicat, John	Melbourne	25	2500
Visoe, Miss M	Montreal	4	400

City Bank, Montreal.—*Concluded.*
(Banque de la Cité, Montréal.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Voyer, Henry	Stanford	16	1600
Wadleigh, W. E.	Kingsey	2	200
Wadleigh, John	do	2	200
Walkem, C	Ottawa	2	200
Waters, P. (or Hays)	Cedars	8	800
Warren, John B.	Toronto	42	4200
Weir, Alex	78th Highlanders	20	2000
Westover, Julia	Frelighsburgh	10	1000
White, Mrs. M. C	Sherbrooke	3	300
Whitney, H. H.	Montreal	10	1000
Whyte, Joseph A	do	4	400
Whyte, Joseph	do	41	4100
Wilgress, George	England	45	4500
Willard, Charles	Prescott	25	2500
Wilson, A	Martintown	8	800
Wilson, Mrs. C	do	5	500
Wilson, James	Montreal	10	1000
Wilson, Thomas, in trust	do	5	500
Wood, Robert, Agent	do	108	10800
Woodhouse, Joseph	St. Hyacinthe	15	1500
Workman, W.	Montreal	197	19700
Workman, W. (trust A)	do	1	100
Workman, W., jun	do	3	300
Workman, A. E.	do	8	800
Wright, Joseph R.	East Orange	12	1200
Wurtele, Mrs. A. J. Bell	Sorel	7	700
Whyte, J. R	Richmond	6	600
Wood, Robert	Montreal	27	2700
Whitlock, Mrs. A. E. A	Hudson	8	800
Whitfield, Mrs. A. C.	Iberville	20	2000
Valleau, Georgina		10	1000
Yates, H	Montreal	100	10000
		14,653	1,465,300

CITY BANK, MONTREAL,
20th February, 1875.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER
(THE JACQUES CARTIER BANK.)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)	Montant. — (Amount.)
			$
Allan, James, Succession	Montreal	114	5700
Amesse, Benjamin	do	30	1500
Amiot, Anthony, Père	do	100	5000
Anderson, R.	do	234	11700
Angers, E.	do	8	120
Arcand, L. J. U.	Bécancour	80	3200
Archambault, Alexandre	L'Assomption	34	1700
Archambault, Camille	do	56	2800
Archambault, Cyprien	do	100	5000
Archambault, J. N. A.	Varennes	28	1120
Archambault, Hon. Louis	L'Assomption	308	15400
Archambault, P. A. O.	Montreal	114	3990
Archambault, Madame P. A. O.	do	112	5600
Archambault, Prescille	L'Assomption	56	2800
Armand, Frs	Rivière des Prairies	8	400
Armand, Hon. J. F.	do	8	400
Arpin, Théo	St. Jean	80	3020
Atkinson, John	Montreal	122	6100
Auger, J. B.	do	120	4575
Baillargé, F.	Ottawa	56	2800
Baker, J. C.	Montreal	60	3000
Banque d'Epargnes	do	822	41100
Banque Nationale	do	345	17250
Banque Ville-Marie	do	122	4900
Baptist, John	do	12	600
Barbeau, H.	St. Hyacinthe	12	600
Barnes, Madam D. W.	do	20	1000
Barsalou, James	Montreal	58	2900
Barsalou, E.	do	6	300
Barsalou, H.	do	8	400
Bayeur, G.	Berthier	24	1200
Beaudry, Alexina	Montreal	4	200
Beaudry, J. B.	do	2372	106740
Beaudry, J. B., in trust	do	286	14300
Beaudry, Louis	do	114	5700
Beaudry, J. L.	do	180	9000
Beaudry, J. L. D.	do	20	1000
Beaudry, Marguerite	do	34	1530
Beaudry, Marie A.	do	30	1500
Beaudry, Melina	do	80	4000
Beaudry, P. L. U.	do	60	3000
Beaufort. E. L.	Kingston	80	4000
Beaufort, E. P.	do	80	3400
Beaulieu, C. H.	Sorel	228	10150
Beauregard, Joseph l'Abbé	La Présentation	168	8400
Bélisle, Sévère, Succession	Deschambault	17	850
Bélisle, J. G.	Montreal	160	8000
Béliveau, L. J.	do	403	9440
Bellemare, R.	do	34	1700
Bellerose, Madame H. A.	St. Vincent de Paul	3	150
Bellerose, Hon. J. H.	do	7	350
Berlinguette, Marguerite	Montreal	40	2000
Bertrand, P.	St. Mathias	24	1020
Bertrand, S.	do	40	2000
Biron, Edouard, Succession	Montreal	114	4560
Bissett, Harriet	St. Jean	14	700
Bissonette, Esdras	Les Cèdres	4	200
Bissonette, Esdras, in trust	do	2	100
Bissonette, Père Francis	do	10	500
Bissonette, Frs, fils	do	30	1500
Blacklock, John, in trust	Montreal	96	4800

La Banque Jacques-Cartier.—*Suite.*
(The Jacques Cartier Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)	Montant. — (Amount.)
			$
Bonneville, S.	Longueuil	100	5000
Bouchard, Ol	Montreal	22	1100
Boucher, J	do	24	1200
Boucher de la Bruère	St. Hyacinthe	50	2500
Boudreau, E.	Trois-Rivières	40	2000
Bourbeau, J. O	Arthabaska	24	1020
Bourgault, Benj	Longue Pointe	2	100
Bourret, Caroline	Montreal	4	200
Boyer, Louis, Succession	do	208	10400
Brassard, Théo., l'Abbé	Vaudreuil	20	1000
Brisson, M.	St. Rémi	40	2000
Brown, William, Succession.	Sorel	8	400
Brunet, D. W	Montreal	30	1500
Brunet, Jos	do	10	325
Buckley, M.	St. Hyacinthe	122	5880
Bureau, J. N.	Three Rivers	56	2100
Burland, G. B.	Montreal	50	2500
Burwash, Thomas	St. André	20	1000
Brunet, B. W., in trust	Montreal	26	1300
Cabana, Madame A. C	do	40	2000
Cadieux, F. X.	St. Simon	124	6200
Cadoret, F.	St. Hyacinthe	40	2000
Caisse d'Economie, Notre Dame	Quebec	527	26350
Cameron, A. H., Succession	Montreal	6	180
Campion, Ellen	do	10	500
Campbell, Madam M. S.	do	20	1000
Campbell, R. A., in trust	do	37	1850
Cassidy, John L.	do	324	9870
Caty, Madam M. J., Tutrix	do	214	10700
Caverhill, Thomas	do	200	10000
Chaffers, H	do	112	5600
Champoux, Mdlle. B.	do	20	1000
Champoux, Mdlle. D	do	20	1000
Chanteloup, E.	do	20	500
Chapdelaine, J. B.	Joliette	4	200
Chapeleau, Z.	Montreal	200	10000
Chaput, L.	do	114	5700
Charbonneau, F. C.	do	2	20
Charland, Charles	do	13	650
Charlebois, Hy	do	100	5000
Charlebois, Jane	do	47	2350
Charles, W., Succession	do	200	10000
Chipman, R., Succession	do	40	2000
Cholette, J. C.	do	4	160
Clark, H. D.	do	37	1850
Claude, P.	Côte des Neiges	24	660
Clément, Israel	Lachine	40	2000
Cloutier, S.	Montreal	56	2800
Comte, Madame A., Usufructuary	do	17	850
Comte, Benj	do	114	5700
Comte, Jos.	do	56	2800
Comte, L. A.	do	32	1600
Connolly, John.	St. Vincent de Paul	20	1000
Contant, P.	Montreal	40	1600
Corbeil, P.	do	40	1700
Coté, V.	St. Hyacinthe	114	4560
Cotté, H., in trust	Montreal	507	25380
Cotté, H. and Mackenzie, H., in trust	do	160	8000
Coursol, Madame H. J	do	56	2380
Courtemanche, Père Ab	do	20	1000
Cowie, K.	do	20	1000

La Banque Jacques-Cartier.—*Suite.*
(The Jacques Cartier Bank.—*Continued.*)

OMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)	Montant. — (Amount.)
			$
Cowie, K., in trust	Montreal	20	1000
Cowie, McK., A.	do	7	350
Cowie, William	do	100	5000
Cuddihy, M.	do	120	4860
Cuvillier, Mdlle., Luce	do	34	1275
Dacier, Jos	St. Athanase	25	1250
Dansereau, P.	Montreal	4	200
Darling, Wm. and Whyte, John, in trust	do	170	8500
Davies, Madame C. L. M.	New York	22	825
De Bellefeuille, E. Lef	Montreal	34	1700
De Bellefeuille, Jos. L.	St. Eustache	46	2300
De Bellefeuille, Madame Jos. L.	do	73	3650
De Grand Pré, C. Comte	Montreal	44	2200
Deguise, Ol	do	56	2240
De Lisle, H	do	13	650
Delorme. P	do	56	2100
Demers, Ed., Succession.	do	20	1000
Demers, Edouard, succession	do	20	1000
Désautels, Madame C. K	do	24	1200
Désautels, Madame Esther, in trust	do	110	5500
Decary, Frs	do	20	1000
Deschamps, C.	Lachine	4	200
Desmarais, Philomène	Pointe du Lac	14	700
Desnoyers, Mdlles. C. and M.	Montreal	4	200
Desprès, E. L. R. C	do	10	400
Dessaulles, Madame F. L	St. Hyacinthe	4	200
Doran, James	Montreal	80	4000
Doucet, Théodore, succession	do	53	2650
Douglas, Rev. G	do	40	1300
Doutney, W. L	do	40	2000
Dubord, Alexis	do	228	11400
Duchesneau, H	do	40	2000
Duchesneau, Mdlle. V	Terrebonne	20	1000
Duckett, William	Montreal	23	1150
Dufort, Denis	do	111	4610
Dufort, E. B	St. Hyacinthe	62	3100
Dufort, H.	Montreal	17	510
Dufresne, J. M	do	40	2000
Duguay, Madame M. S. R	Beauharnois	34	1700
Dumesnil, G. H	Montreal	40	2000
Dumouchel, Madame M. B	Longueuil	68	3400
Dupras, C	Montreal	100	5000
Dupuis, F. P.	do	4	100
Duquette, F	do	10	400
Duval, Joseph	Port St. François	80	4000
Duvernay, L. D	Montreal	34	1190
Eglauch, L	do	240	12000
Ethier, Benjamin	do	8	300
Faucher, Ol. (père)	do	30	1240
Faucher, Ol. (fils)	do	30	900
Fauteux, P. A., in trust	do	217	7250
Fish, James	Lachute	12	600
Fissiault, H. A.	Ottawa	100	5000
Fitzpatrick, Kate	Montreal	10	500
Fletcher, John	Rigaud	600	24000
Forest, L	L'Assomption	56	2380
Forget, dit Dépati, Marie	Montreal	11	550
Forget, L. J	do	13	650
Fortin, Hon. P	Quebec	22	1100
Fortin, Hon. P., in trust	do	62	3100
Fournier, Edouard	Montreal	16	800

La Banque Jacques-Cartier—*Suite.*
(The Jacques Cartier Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)	Montant. — (Amount.)
			$
Fréchette, A. L., succession	Chambly	17	850
Fréchette, Madame M. A. P.	Quebec	40	2000
Galarneau, Edouard	Terrebonne	20	1000
Galarneau, P. M	Montreal	120	4800
Galarneau, Madame P. M	do	200	7600
Gatignol, J.	Acton	2	100
Gathy, Catharine	Montreal	2	100
Gauthier, Edouard, succession	do	34	1700
Gauthier, Louis	do	60	2400
Gauvreau, L. C.	Terrebonne	7	350
Geddes, C., and C. G	Montreal	113	2900
Gentle, W. S	do	20	1000
Germain, J. B.	St. Hyacinthe	72	3600
Giard, Madame A. L	Chambly	73	3650
Gibb, Clarenda	Montreal	40	2000
Gilbert, J. M., Tuteur	do	40	2000
Giraldi, Madame H. S.	do	12	600
Giroux, C. T	Les Cèdres	17	850
Globensky, C. A. M	St Eustache	640	32000
Gravel, E. H	Montreal	10	500
Gravel, J. O	do	16	800
Gravel, Martin	do	50	1875
Grenier, Jacques	do	80	4000
Grenier, M. A.	do	10	500
Grotz, X	do	60	2300
Guérin, C. L	do	20	1000
Guérout, L	Belœil	170	8500
Hall, John	Montreal	200	10000
Hall, Mary	Quebec	22	1100
Hall et Cie, Joseph N	Montreal	94	3290
Hamelin, F. X. T	do	12	600
Harwood, H. S	Vaudreuil	70	3500
Hazlewood, S	Brockville	76	3800
Héneau, N	L'Epiphanie	80	4000
Hiscocks, Tho	Montreal	2	100
Howard, Dr. R. P	do	56	2240
Hudon, P	do	24	960
Hudon, V	do	55	2750
Hudon, E., Fils et Cie,	do	268	7370
Hurlbut, A	Freligsburgh	60	3000
Jobin, J. H	Montreal	71	1775
Jobin, Madame R. C. D	do	12	600
Jodoin, Madame M. H	do	100	2500
Jones, A. H	St. André	10	500
Jones, E	do	20	1000
Jones, S. H	do	20	1000
Jordan, Catharine	Montreal	4	200
Kavanagh, H	St. André	224	11200
King, B	Ottawa	10	500
Labelle, Aug	Montreal	37	1605
Labine, Jules	do	100	3960
LaCasse, L. G	do	16	400
Lacerte, E	Yamachiche	20	800
LaFleur, E	Montreal	70	3500
Lafontaine, Hon. A	Aylmer	242	12100
Laframboise, Hon. M	Montreal	48	1160
Lafricain, G	do	70	3500
Lamarche, F. B	St. Vincent de Paul	34	1700
Lamothe, J. M., Succession	St. Hyacinthe	68	3060
Langlois, J. B., Succession	St. Hughes	20	1000
Langlois, W. B	Montreal	....	....

La Banque Jacques-Cartier.—*Suite.*
(The Jacques Cartier Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)	Montant. — (Amount.)
			$
Lapierre, André	Montreal	394	19700
Lapierre, Zéphire	do	34	1360
Lapointe, L. R	St. Rose	100	5000
Larivière, Ab. C	Montreal	27	1350
Laroque, Dr. B	St. Jean	40	2000
Laroque, Madame L. B	Montreal	124	6200
Larose, A	do	56	1820
Larose, Lucienne	do	48	2400
Larue, J. B	do	120	3840
Larue, Frs	do	60	3000
Latour, P	do	8	400
Laurent, Madame A	do	40	2000
Laurent, M	do	40	2000
Lauzon, Benjamin	do	2	65
Leblanc C. A	do	80	4000
Leblanc, Madame C. A	do	80	4000
Leblanc, D	do	24	1200
Leblanc, E	L'Epiphanie	34	1530
Leblanc, Joseph	Montreal	4	200
Leblanc, Paul, (l'Abbé)	do	8	400
Leblanc, S	L'Epiphanie	100	5000
LeCavalier, N. M	St. Laurent	42	1260
Leclaire, Jean	Montreal	56	2800
Leclaire, Frs	St. Hyacinthe	....	....
Lecompte, G	Montreal	24	1200
Leduc, L. C	St. Scholastique	24	720
Leman, Madame A. H. P	St. Hyacinthe	28	1400
Lescarbeau, J. B	Montreal	29	1450
Lespérance, L	Longueuil	28	1400
Leveillé, Joseph	Montreal	154	7700
Lévesque, Madame D	do	72	3600
Levy, Alex	Londres, Angleterre	284	14200
Levy, Rosetta	Quebec	102	5100
Lisée, Ad	Batiscan	34	1445
Lochhead, D	Montreal	80	4000
Loignon, B	do	64	2560
Limoges, B	do	95	4750
Loiselle, Amable	do	180	7650
Lorange, Jos	do	34	1700
Lorge, Anne	do	12	600
Lunn, Ellen	do	2	100
Lupien, Madame V	do	6	300
Limoges, Marie	do	25	1250
Malhiot, Dr. A	St. Hyacinthe	68	3230
Malhiot, Hon. H. G	Three Rivers	20	1000
Malo, Frs	Montreal	8	400
Marchand & Son, L	do	80	2200
Marsolais, Exerine	do	16	800
Marsolais, Exilda	do	5	250
Martel, J. G	L'Assomption	128	5440
Martin, Madame M	Coteau Station	38	1900
Martin, P. P	Montreal	80	3200
Masson, Damase	do	400	20000
Masson, J. P. R	do	296	10940
Masson, J. W. A. R., Succession	Paris, France	160	8000
Masson, Louis	Montreal	160	8000
Masson, Madame M. G. S. R	Terrebonne	160	6400
Massue, G. A	St. Aimé	114	5700
Massue, L. H	Varennes	400	20000
Mathieu, P. M	Grondines	68	3400
Macfarlane, Alice	Montreal	2	100

La Banque Jacques-Cartier.—*Suite.*
(The Jacques Cartier Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)	Montant. — (Amount.)
			$
McArthur, John	Montreal	80	4000
McBean, J. D. O	Berthier, (en haut)	20	1000
McCarthy, D. & J	Montreal	40	2000
McDonald, Madam M. E	do	11	275
McDougall, John	do	303	15150
McGrath, John	do	12	600
McGreevy, C	Rigaud	50	2500
McNab, Madam A	St. Hyacinthe	10	500
McNaughton, William	Montreal	50	1510
Mead, Joseph H	Toronto	240	9000
Melançon, C	Montreal	240	12000
Melançon, P	do	10	500
Merrill, Madam W. H	do	17	510
Meunier, Charles	do	24	1200
Michaud, J. B	do	80	4000
Michaud, Madame Ph	do	70	3500
Michon, G	do	37	1425
Michon, L	do	....	....
Michon, J. V., Succession	Coaticook	4	200
Miller, R	Montreal	40	2000
Miller, T. F	do	380	15000
Molleur, Louis, fils	St. Jean	56	1540
Monast, James, fils	St. Mathias	32	1600
Monat, Louis	Montreal	200	10000
Monette, Frs	St. Jean	100	5000
Mongenais, J. B	Rigaud	400	20000
Montmarquet, Madame M. E	Montreal	8	400
Montmarquet, F. X	do	120	6000
Montpetit, Madame Louise	St. Paul	12	600
Moreau, L. A., Succession	Montreal	56	2800
Moreau, P	Longueuil	34	1360
Morin, N	Montreal	28	1400
Morgan et Cie., William	do	25	1250
Moss, Mdlle. G. L	Londres, Angleterre	22	825
Moss, J. L	Montreal	200	10000
Munro, D	do	40	2000
Normand, Jacques, Succession	do	17	850
Ogilvie, Mary Ann	do	80	4000
Ouellette, Aurélie	Somerset	6	210
Painchaud, Dr. C. F	Varennes	40	2000
Pallascio, G	Montreal	120	6000
Palmer, John	do	1	50
Papineau, N	St. Timothé	120	6000
Parant, B., Succession	Montreal	188	9400
Paré, Hubert, Succession	do	260	10600
Paré, Louis	Lachine	28	560
Payette, Joseph	Montreal	24	1200
Payne, J. G.	do	2	100
Pearce, William, Succession	Sorel	20	1000
Pelletier, Mdlle. M. J	Montreal	2	100
Perrault, H. M	do	20	1000
Perrault, D	do	24	1200
Perrault, E	do	22	1100
Perrault, J	do	56	2800
Perrault, Jos	do	12	600
Perrault, Z	do	50	2500
Phillips, S. G	Clarenceville	18	900
Picard, Dlle E.	Montreal	23	1150
Pitt, Charles	Quebec	136	6800
Plante, Frs	Chateauguay	34	1530
Poirier, Mdlle. E	St. Jean	45	2250

La Banque Jacques-Cartier.—*Suite.*
(The Jacques Cartier Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)	Montant. — (Amount.)
			$
Pominville, F. P., Succession	Montreal	56	2800
Pominville, Madam L. P.	do	160	8000
Pouliot, Madame S. B.	do	56	2800
Pratt, John, Administrator	do	243	12150
Préfontaine, Ant.	Longueuil	6	300
Prévost, Am	Montreal	100	5000
Prévost, L.	do	120	6000
Prévost, O.	do	56	1960
Prévost, W.	St. Scholastique	34	1700
Prince, Henry	Montreal	114	4560
Provencher, J. N.	do	4	200
Quevéllon, Charles	do	28	1400
Racette, J. B.	L'Assomption	44	2200
Raymond, Madame M. A. A. L.	St. Hyacinthe	4	200
Raymond, Dr. O., fils	Montreal	4	200
Rea, D.	do	22	1100
Renaud, Ignace	do	24	1200
Renaud, Hon. Louis	do	114	3705
Rey, C.	do	40	2000
Ricard, Clement	do	....	....
Ricard, Louis	do	34	1700
Richard, Laurent, Succession	Stanfold	40	2000
Rivet, M.	Montreal	10	500
Robert, B.	do	10	425
Robillard, Maria L., Usufructuary	do	17	850
Robillard, U. J.	Beauharnois	114	3090
Rodier, Chs.	St. Rémi	34	1020
Rodier, C. S., jun.	Montreal	2620	96500
Rolland, C. O.	do	14	700
Rolland, G. L.	do	160	5600
Rolland, J. B.	do	120	4800
Rolland, J. B. L.	do	56	1680
Roy, Adolphe	do	80	4000
Roy, Arthur	do	26	1300
Roy, Candide	do	120	6000
Roy, L. N. F.	do	57	1710
Roy, P. E.	do	122	6100
Roy, L.	do	40	2000
Schiller, C. E.	do	154	7700
Scholes, F.	do	100	5000
Shearing, Madam A. B.	do	40	2000
Shea, James	do	8	400
Simard, L. A., Veuve	Rivière des Prairies	10	500
Simms, J. C.	Montreal	14	700
Simpson, William, in trust	do	200	10000
Sincennes, D.	do	13	490
Société de Construction Canadienne de Montréal	do	200	10000
Stanton, John	St. Jean	40	2000
Starnes, Henry, in trust	Montreal	100	5000
Stevenson, M.	do	24	900
Stewart, C., Succession	do	24	1200
Stuart, E.	do	24	600
St. Charles, F. X.	do	100	5000
St. Denis, Ed.	do	174	6760
St. Germain, Veuve J. B.	do	2	100
St. Louis, Jules	do	17	850
Taché, L.	St. Hyacinthe	8	320
Tassé, Dr. F. Z.	St. Vincent de Paul	230	11500
Terrett, Madame H. H.	Montreal	1	50
Terroux, C. A.	do	114	5700
Tessier, F. X.	do	100	5000

La Banque Jacques-Cartier.—*Fin.*
(The Jacques Cartier Bank.—*Concluded.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Actions. — (Shares.)	Montant. — (Amount.)
			$
Têtu, L.	Quebec	114	5700
Thériault, J. B.	Pointe Lévi	50	2500
Thérien, C.	St. Isidore	60	3000
Thérien, Mdlle. H.	Laprairie	8	400
Thivierge, M.	Montreal	8	280
Thompson, John	do	56	2800
Tourville, Charles	do	34	1700
Tourville, Louis	do	100	4300
Trigge, Alfred	do	100	5000
Trigge, H. W.	do	80	4000
Trudeau, Madame E. A.	St. Hyacinthe	12	600
Trudeau, R.	Montreal	440	17200
Trudeau, T.	do	52	2600
Trudel, Dr. E. H.	do	80	4000
Truteau, A. C.	do	200	7880
Turcot, Dr. Mag.	St. Hyacinthe	64	3200
Turcot, S.	Montreal	8	400
Turgeon, Louis O.	do	56	2400
Tusting, Mdlle. Annie	do	40	2000
Valade, Joseph	do	60	2400
Valiquette, Madame A.		8	400
Valois, l'Abbé A. L.	Montreal	228	11400
Valois, Narcisse	do	114	5130
Vendandaigue, Mdlle. L.	Belœil	2	100
Viau, S.	St. Laurent	17	850
Viger, Madame A. F.	L'Assomption	240	12000
Villeneuve, Félix	Montreal	4	200
Villeneuve, Nazaire	do	204	9690
Villeneuve & Lacaille	do	240	10800
Vilmaire, L. D.	do	100	5000
Vincent, A.	do	20	1000
Waters, J. R.	Les Cèdres	13	650
Weagent, Madame, C. K.	Montreal	5	250
Weilbrenner, Madame M.	do	12	600
White, J. S.	do	156	7800
Whitfield, George	St. Athanase	40	2000
Wilson, Hon. Charles.	Montreal	280	14000
Wilson, Thomas	do	80	4000
Wood, Robert	do	200	8000
Young, Agnes	St. André	4	200
Young, William	Montreal	8	260
		40,000	$1,821,100

H. COTTÉ,
Cashier.

Montreal, Feby. 1, 1875.

UNION BANK OF LOWER CANADA.
(BANQUE D'UNION DU BAS CANADA.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Allan, Sir Hugh	Montreal	60
Amiot, Louise	Quebec	1
Ahern, Daniel	Cap Cove, Gaspé	26
Alleyn, Hon. C	Quebec	76
Allen, Fanny	do	4
Amiot, Sévère	do	16
Amiot, Joseph	do	2
Amouroux, M. Louis	Ottawa	14
Amiot, Louisa	Quebec	1
Andrews, Thomas	do	20
Andrews, Thomas, in trust for Mrs. Jane Andrews	do	60
Anderson, Mrs. Mary	Springfield, Ont	20
Antil, Mrs. Marie Françoise	Quebec	5
Anctil, Joseph	Ste. Anne de la Pocatiére	4
Anctil, Jean Marie	do do	4
Antil, Veuve Marie, widow of A. E. Tessier	Quebec	15
Archiepiscopal Corporation of Quebec (Roman Catholic Mission Fund)	do	45
Archiepiscopal Corporation of Quebec, The	do	125
Audette, Miss Adelaide	do	2
Austin, Henry C	do	3
Baker, Francis	do	6
Barbeau, E. J., in trust	Montreal	2
Barrow, John	Quebec	7
Baker, Francis, Tutor for Nass. Gendron	do	5
Balzaretti, Madame M. E	do	24
Baile, John	do	33
Bates, W. J	do	12
Baillarge, L. G	do	14
Baguet, Raymond	St. Michel	2
Baillargeon, P., M.D	Quebec	2
Babin, Anthiène	do	1
Barnes, Mrs	St. Hyacinthe	20
Bazin, Miss Marie Flavien	Quebec	12
Babin, Elizabeth	do	3
Babin, P. A	Edmundston, N.B	1
Babin, Mrs. Delina	Quebec	1
Bacon, J. L., M.D	St. Thomas, Mont	18
Beaulieu, Rév. Thomas Eugène, in trust	Quebec	2
Bankier, Mrs. Mary Ann	do	32
Bettey, Henry	Three Rivers	5
Belleau, Sir N. F	Quebec	20
Bernier, Mrs. Marguerite	Three Rivers	17
Bernier, Mrs. Elmire	Quebec	5
Beaulieu, J. Bte	Levis	26
Beaulieu, Rév. T. E	Quebec	7
Behan, Miss Ellen Mary	do	10
Bender, Albert	St. Thomas, Mont	13
Beaulieu, Thimolaus	Levis	26
Bell, Mrs. Annie S	Quebec	4
Beaulieu, Joseph A	Levis	13
Beaulieu, Aug. Télesphore	do	13
Behan, Miss Mary	Quebec	1
Begin, Mrs. Flavie P	Rimouski	45
Bender, Prosper	Quebec	7
Beaudet, Rév. Louis	do	7
Bélanger, Rév. Ferdinand	do	2
Bilodeau, Louis	Shoe Factory, Sous le Fort St., Quebec	30
Blair, Robert	Grande Baie, Saguenay	60
Billingsley, F	Quebec	5
Billingsley, Mrs. Ann	do	1

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Bigaouette, Mrs. Clarisse	Quebec	4
Blouin, D., Tutor to children, Rebecca, Zoé, Octave, and Joseph	do	5
Blais, Madame L. H.	St. Thomas, Mont	24
Blouin, Rév. J. Baptiste	Quebec	5
Bogue, Denis	do	10
Bogue, Denis, in trust for Mrs. Anastasia Bogue	do	6
Bogue, James P	do	4
Bowen, James	do	82
Bowen, James, in trust for Miss Gertrude Bowen	do	4
Bonneau, Rév. E., in trust for L'Asile du Bon Pasteur	do	10
Bonneau, Rév. E., in trust for estate of Louis Godbout	do	28
Bogue, Mrs. A	do	5
Bolduc, J. B. Z., Rév	do	12
Bourassa, Widow, (Adelaide Lagneaux)	Levis	20
Boudreau, Edouard	Three Rivers	10
Bourassa, F	Levis	2
Bonneau, Rév. E., in trust for estate Couture	Quebec	9
Bouchette Joseph	do	10
Boucher, Théodore		12
Brady, Peter J	Quebec	2
Brochu, Charles	do	125
Brown Robert	Montreal	50
Brunelle & Frère, L	Three Rivers	13
Bradshaw, Mrs. Myrrha H	Inverness, Megantic	7
Browne, Hugh	St. Joachim, Beaupré	8
Brown, Mrs. Mary Frederick	do do	6
Breen, Michael	Quebec	2
Bruce, Maria	do	23
Brunet Damase W	Montreal	11
Brunet, Joseph C	Quebec	77
Breakey, John	do	11
Breakey, George	do	11
Bradshaw, Miss Mary Sophia	Halifax	9
Bradshaw, Mrs. M. T	Quebec	28
Bradshaw, Miss Florence M	do	9
Bradshaw, Robert Connor	Halifax N. S	11
Burland, G. B	Montreal	11
Burstall, Mrs. Fanny B	Quebec	30
Burstall, John	do	20
Budden, John S	do	48
Bureau, J. N	Three Rivers	50
Butler, & Co., J. S	Quebec	40
Butler, Simon	do	20
Buchanan, Mrs. C. S. C	do	13
Bouchette, Mrs. Eliza Ann	do	8
Burstall, John, and E. J. Hale, Trustees	do	6
Bureau, Mrs. M A. A	Three Rivers	20
Caisse d'Economie, N.D. de Québec, La	Quebec	266
Carrel, Wm.	do	5
Cary, G. T	do	9
Cary, G. T., in trust for Charlotte Isabella Cary	do	5
Cannon, E. G	do	14
Cantillon, Jos	do	7
Cantillon, Jos., in trust for Patrick Cantillon.	do	3
Caron, A. P.. in trust for Mrs. C. P. Pelletier	do	13
Caverhill, Thomas	Montreal	25
Carre, Henry	Ottawa	4

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
County of Carillon, Municipality of the, Secretary, T. P. C. Beauchesne	Gaspé	20
Carrière, J. Baptiste	St. Anselme	27
Cazeau, Rév. C. F., in trust for A. Taché, Bishop of St. Boniface	Quebec	9
Cazeau, Rév. C. F., in trust for Miss Josette Cazeau	do	12
Cazeau, Rév. C. F., in trust for Ls. Thibeault	do	6
Cazeau, Rév. C. F., in trust for Bishop Taché and Mrs. Gingras	do	13
Cazeau, Rév. C. F., in trust for Margaret Dunn	do	5
Campbell, Mrs. Fanny	do	5
Cayer, Alexander	Portneuf	2
Carcand, Daniel	New Carlisle	8
Carter, William	Quebec	48
Con.ey, William	do	15
Charleson, John B.	South Quebec	15
Cinq-Mars, Charles	Quebec	26
Cinq-Mars, Charles, in trust for La Fabrique Notre Dame de Québec	do	10
Connolly, Stephen	do	17
Chambers, William	do	12
Chapleau, Edouard	St. Paschal, Kamouraska	12
Chapleau, Joseph	Quebec	10
Clapham, J. G., in trust	do	1
Cloutier, L. A	do	1
Cloutier, Miss Felicite	do	2
Corporation of City of Quebec	do	754
Cochrane, John	New Richmond	5
Collins, Mrs. Jane	Quebec	5
Coltin, Mrs. Martin	Belle Isle	13
Couillard de Beaumont, Miss Julie	Quebec	2
Couture, L. Edouard	St. Valier, Bellechasse	20
Cooke, Valentine	Drummondville	8
Corriveau. Octave	St. Valier, Bellechasse	1
Costelon, George	Quebec	20
Crofton, Mrs. E. K	Halifax, N.S	5
Cull, Thomas	Quebec	34
Corporation of Three Rivers, Episcopal	Three Rivers	50
Cramp, Miss Mary Ann	Wolfville, N.S	16
Cramp, T.	Montreal	45
Cramp, T., in trust	do	16
Cramp, G. B	do	21
Cumming, Mrs. Jane	Colborne	22
Davies, H., & Co	Montreal	20
Dawson, Mrs. Martha	Quebec	18
Davidson, Henry	do	122
Davidson, D	do	100
Davis, Miss Ann Jane	New Liverpool	1
Dale, Mrs. Mary C	Quebec	13
Davison, Capt. William	do	8
Dean, James, in trust	do	12
Dease, Amelia	Montreal	7
Demers, L. D., widow of Edouard Demers	do	24
Deschamps, Veuve Joseph	do	20
Desilets, Antoine A	Bécancour	4
Devlin, Hugh	Quebec	141
Devlin, D., in trust for Mary Flanagan	do	5
Devlin, Hugh, in trust for J. Arthur Flanagan	do	5
Devlin, Hugh, in trust for Margaret Ann Flanagan	do	5

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Devlin, Hugh, in trust	Quebec	13
Dean, William Roger, Tutor, in trust	do	80
Delagrave, Cyrille	do	21
Dean, William Roger, in trust for Stadacona Bank	do	100
Derome, J. B	do	4
Derome, Mrs. Malvina Langevin	Rimouski	13
Deslauriers, Ol	Quebec	18
Dean, W. R., Cashier in trust	do	22
Dinning & Webster	do	6
Desilets, Marie Louise Adelina	Bécancour	1
Delisle, N.	Pointe aux Trembles	6
Desilets, Antoine O	Bécancour	12
De Villers, François X	Lotbinière	10
Dionne, J. B.	St. Giles	26
Dionne, Narcisse	do	20
Donohue, Miss E	Quebec	50
Dobell, R. R	do	52
Doucet, Rév. Isidore	St. Hélène, Kamouraska	11
Donn, John	Charlesbourg	16
Doran, William	Quebec	32
Dolbel, William	Paspebiac	7
Doucet, Hon. P. A	Quebec	2
Doucet, Hon. P. A., in trust for Estate of Robert Christie	do	1
Duggan, W. E	do	11
Dumoulin, Sévère	Three Rivers	15
Dugal, Félix D	Quebec	26
Dufresne, Candide	St. Thomas	15
Dunn, T. H., in trust	Quebec	50
Dunn, T. H., Executor of Estate of late C. E. Dunn	do	10
Dubé, Pierre	St Jean, Port Joli	4
Drum, William	Quebec	53
Drolet, Louis	do	5
Drolet, Stanislas	do	18
Drolet, Mrs. Maguerite	do	3
Drolet, Rév. G. F. E	do	10
Dynes, Joseph	do	8
Eastwood, D. S	Ottawa	4
Eglauch, L	Montreal	23
Evans, Miss Mary S	St. Hyacinthe	4
Fauvil, Wm. Le B.	Quebec	7
Fauvil, John B	Pointe St. Pierre, Gaspé	6
Fauvil, George P.	do	7
Fauvil, Mrs. Emily	Jersey	7
Farand, H., Bishop D'Anemour	River McKenzie	22
Falardeau, Frs	Sillery	5
Falardeau, Louis	Quebec	10
Falkenberg, Mrs. Mary	do	1
Falkenberg, Eliz., Widow	do	32
Foster, Geo. King	Richmond	14
Fiset, L. & C	Quebec	22
Fiset, L. & C., in trust for Hon. Ls. Fiset	do	4
Fitzgerald, Mrs. Johanna	do	2
Filer, George	Montreal	17
Forcade, Albert	Quebec	4
Fortin, Rosalie, wife of A. Gariepy	Montreal	6
Fortin, Hon. P., in trust for Municipality of Magdalen Isles	Quebec	36
Fournier, Miss Philomène	do	3

Union Bank of Lower Canada —*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Fortin, Hon. P.	Quebec	30
Fortin, Iréné	do	20
Fortin, Rév. M.	Rivière Ouelle	5
Fortier, G. N. A.	St. Marie, Beauce	74
Fortier, G. N. A., in trust	do	6
Fortier, Miss Caroline	do	10
Fortier, Dr. Jos. E.	Quebec	91
Fortier, Dr. J. E., and Fortier A., Executors of estate of R. A. Fortier	do	56
Fournel, Augustin	do	11
Foote, John J.	do	20
Foote, Miss Grace	do	4
Forsyth, Miss Annie Bell	do	26
Foote, J. J. and Coker, C. R., Trustees for Miss Caroline Rose Foote	do	5
Foley, Edward	do	5
Fontana, Giovanni	Magdalen Islands	9
Frénette, Frs. X.	Quebec	10
Fraser, Mrs. Mary Forsyth	do	10
Fraser, Christina, widow of late Wm. Fraser	do	18
Fraser, Alex.	do	1
Frothingham, Mrs. Louisa D.	do	13
Fournier, Miss Delina	do	2
Garneau, Félix	do	4
Garneau, J. P.	do	9
Gauthier, N.	St. Thomas	8
Gariepy, Madame L. B.	Quebec	10
Gagnon, Gidéon	do	27
Gagné, Miss Nathalie	Levis	1
Gauvin, Joseph	Quebec	6
Gamache, Mrs. E.	Cap St. Ignace	12
Garbatz, John	Quebec	11
Geddes, C. & C.G.	do	3
Gibb, James, Executor of Estate of Wm. Whyte	do	80
Gibb, Mrs. Marion	do	6
Giroux, Miss Henriette	do	16
Giroux, Edmond	do	50
Giroux, E., & Frère	do	13
Giblin, John	do	13
Gignac, Ol.	Sillery	5
Girard, W. H.	Malbaie, Gaspé	4
Gibsone, W. G.	Quebec	11
Gosselin, Rév. Aug. H.	do	1
Godin, J. N.	Three Rivers	10
Gourdeau, Mrs. Delina M.	Quebec	10
Graham, Michael	do	22
Green, James A.	do	2
Grant, T. H.	do	20
Gravel, Jean Adolphe, in trust	Montreal	20
Griffin, James	do	22
Guillet, Valères	Three Rivers	10
Gunn, Francis	Quebec	50
Gunn, Mrs. E.	do	20
Glackmeyer, Mrs. S. J.	do	5
General Hospital, Ladies	do	100
Gugy, Col. A.	do	150
Girouard & Beaudet	do	10
Haly, Capt. R. H. O'Grady	Halifax	9
Hammond, Mrs. Janet	Montreal	4
Hart, F. L., in trust		1
Hamel, Theop., Estate of	Quebec	5

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Hamel, Mrs. Theop	Quebec	2
Hacquoil, Frs	Gaspé	14
Hawkins, Thomas	Quebec	24
Hall, Mrs. Lucretia	do	8
Hawtayne, Capt. W. H. W	do	12
Harbeson, Mrs. Elizabeth A. C	do	7
Hagan, Elizabeth	do	3
Hamilton, Gavin F	New Carlisle	6
Hamel et Frères, Joseph	Quebec	10
Hamel, Mrs. Joseph	do	3
Hannon, Mrs. Anna Maria	do	2
Hamelin, Rev. J. R. L	do	40
Hardy, Charles	do	1
Harper, Louis George	Percé, Gaspé	13
Hamel, C. N., in trust for Mrs. Emilie and Eleanor Ledroit	Quebec	4
Hart, E. M. & Son	Three Rivers	50
Henry, J. W	Quebec	91
Henchey, P	do	38
Henry, Philip	do	10
Henchey, P., in trust for wife, Mary Henchey	do	13
Hearn, John	do	15
Healy, Mary	do	2
Healey, Miss Louisa	do	4
Henderson, Mrs. Mary Ann	do	21
Heatly, Ellen Sophia	do	1
Higgins, Miss Kate	do	1
Higgins, Elizabeth	Montreal	5
Higgins, Eliza	Quebec	2
Hickman, William	do	22
Holt, George H	do	2
Holt, Mrs. Charlotte Isabella	do	30
Hooks, Isaac	do	8
Horne, Mrs. Mary	do	39
Hopper, Thomas	do	30
Hopper, Thomas, in trust	do	4
Huot, Phillipe	do	20
Hudon, Theop	do	11
Hunt, Mrs. Eliza	do	1
Hunt, Mrs. M. C	Three Rivers	10
Hunt, Brock & Co	Quebec	6
Holland, Nancy Ann	do	4
Irvine, Hon. George, in trust for Mrs. Alice Duff	do	36
Irvine, Hon. George	do	99
Irvine, Hon. George, and C. H. E. Tilstone, in trust	do	40
Jackson, Mrs. M. L. B	do	2
Jacobs, B	Montreal	125
Jackson, Robert	Sillery	1
Jameson, Mrs. Frances	Quebec	50
Jennings, Patrick	do	35
Jeffery, W. H., & Powis, H. D., Trustees for Bridget Power	do	8
Jones, Edwin	do	21
Jewell, David	do	1
Jones, Reeve	do	2
Jourdain, Mariett	do	5
Joseph, Abraham	do	86
Joseph, Henry	do	168
Jones, Mrs. Eliza Robinson	New Carlisle	12

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Johnston, John	Quebec	35
Jones, Miss Anna Sealy	do	8
Jourdain, Aug.	do	8
Kerr, David	New Richmond	20
Ker, Mrs. Lucy Johnston	Sandy Beach, Gaspé	5
King, Henry	Quebec	45
King, Brinsley	Ottawa	8
Killert, L., in trust	Montreal	12
Kirwin, John	Sillery	12
Kinnear, James	Leeds	20
Kinnear, William	do	1
Kinnear, James, jun.	do	2
Kennedy, Samuel	Quebec	4
Knowles, Charles, jun	do	6
Lamontagne, Marie Elizabeth		15
Lavergne, Adeline	Quebec	5
Lachance, Louis H	St. Michel	5
Larue, Eleusippe	Quebec	53
Larochelle, Marie C., Widow	do	13
Larochelle, Florence	do	1
Langevin, Marie Louise, minor child of Alf. Langevin	do	5
Langevin, Miss Marie	Rimouski	14
Langevin, Hon. H., C.B	Quebec	170
Langevin, Charles, Estate	do	20
Langevin, Charles F., Estate	do	60
Lane, John, jun.	do	77
Lacerte, Narcisse	Levis	11
Labrie, Miss Françoise	Quebec	2
Labrie, Miss Françoise, in trust for Miss Ursule Nadeau	do	3
Labarre, Mrs. Elizabeth E	Three Rivers	6
Layfield, Miss Agnes	Quebec	2
Labbé, Mrs. Adelaide	do	56
Laberge, Octave	L'Ange Gardien	6
Lafleur, Siméon	St. Antoine de Tilly	4
Langevin, Jean Pierre François Laforce, Bishop of Rimouski	Rimouski	5
Lacerte, Miss Marie D	Levis	1
Lemieux, Miss Marie	Quebec	5
Le Boutillier, Mrs. Rosalie Isabel	do	4
Lemieux & Noel, N.	do	46
Le Boutillier, Charles	Gaspé Basin	20
Leclaire, Jean	Montreal	45
Leclaire, W. Alphonse	do	8
Leclaire, Sophie E., wife of P. A. O. Archambault	do	10
Lévesque, Mad. A.		14
Lemieux, Mrs. G. Julie	Quebec	68
Lemieux, Octave, & Co	do	6
Lemieux, Veuve Gabriel	Chaudière	4
Lemieux, Jean de Chantelle	Quebec	7
Lemieux, Narcisse	do	45
Levey, Charles E	do	1196
Levy, Mrs. Rosetta	do	50
Lemoine, J. M	do	40
Levasseur, P. C	St. Jean Deschaillons	13
Lévesque, Miss H	Quebec	11
Leger & Rinfret	do	20
Leger, Odilon	do	26
Lefrançois, Epiphane	do	4
Lennon, Edward	do	10

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Lennon, Edward, in trust for E. Lennon, jun	Quebec	10
Lepine, Mrs. Henriette	do	5
LeGrisley, John	do	13
Lemoine, Gaspard	do	10
Leclere, Miss Julie	St. Michel	1
Leliévre, Miss Hélène	Quebec	38
Leliévre, Miss Kate	do	2
Lebas, Charles G	Paspebiac	3
Lessard, Louis	Quebec	2
Lennon, Edward, in trust for James Lennon	do	10
LeMarguard, Charles	Point St. Peter	2
Lemoine Alexander	Quebec	42
Lemoine, Alexander, in trust	do	30
Lemoine, Alexander, in trust for Ann Gertrude Monahan, Widow	do	8
Lemoine, Gaspard, in trust	do	40
Lemay, Germain	St. Croix	6
Lindsay, Errol Boyd	Quebec	12
Légaré, Rév. A. J. J	do	4
Lindsay, John	do	16
Lindsay, John, in trust	do	3
Lindsay, Crawford, Charles P., and Lionel, Trustees	do	10
Lynch, James, in trust for Michael Lynch	do	4
Lynch, Mrs. Susannah	do	235
Lomas, Robert	do	26
Logie, D	do	16
Logie, James	Montreal	6
Louis, Joseph	Quebec	20
Leclerc & Letellier	do	30
May & Co., S. H	Montreal	15
Mayrand, Rév. Joseph Arsène	Three Rivers	6
MacAdams, Miss Mary Jane	Quebec	14
MacAdams, Miss Mary Jane, in trust for Miss H. Read	do	1
MacAdams, Janet Ann	do	14
Maheux, N	do	13
Martel, Marie	do	5
Macpherson, Ellen	do	4
Mailley, Rev. Jules	Notre Dame de Laterrière	11
Macnider, James, in trust	Quebec	10
MacEwen, P., and Sewell, Jas. A., jun., Trustees	do	70
MacEwen, P., Cashier, in trust	do	126
Mackenzie, H., and Cotté, H., in trust	Montreal	182
Mackenzie, W. D	do	49
Mackay, Joseph	do	57
Mackay, Hon. Robert	do	15
Macdonald, W., M. D	do	30
Macdougall & Davidson	do	10
Meagher, John	Quebec	30
Méthot, Leandre	Cap. St. Ignace	14
Méthot, Caroline	Three Rivers	2
Meiklejohn, James	Quebec	26
Miller, William	do	13
Miller, Mrs. Catherine Shaw	do	5
Mitchell, Major E	Belfast, Ireland	4
Morisset, Louis	Quebec	19
Moat, R. & J	Montreal	1
Moffat, W., in trust for La Banque Nationale	do	138
Moffat, W., in trust for La Caisse d'Economie	do	74
Montreal City and District Savings Bank	do	160

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Mossman, Joseph	Quebec	5
Morin, Michel	do	2
Montminy, Octave	do	63
Montminy, Octave, in trust for Mrs. Joseph Montminy	do	2
Mountain, Rev. A. W	Stony Stratford, Buckinghamshire	10
Moffet, Alfred	Quebec	35
Moffet, Alfred, Tutor of Mrs. Emilie Tanquay	do	5
Moffet, Robert	do	4
Moffet, J. B	do	8
Montminy, Octave, in trust for Jos. LeBrunel...	do	23
Morin, Madame Louise, Widow	do	2
Moran, Peter	Prescott	13
Montizambert, Mrs. A. L	Quebec	46
Moore, Mary, Widow	do	24
Morrin, Mrs., Estate of	do	87
Mountain, M. G	do	10
Montgomery, Miss M. J	Gaspé	1
Murphy, Mrs. M., Widow	Quebec	1
Murison, Miss Mary	New Carlisle	3
Murison, Patrick	do	4
Murray, Rev. William, in trust for T. Murray, of Melrose	Campbelltown, N.B	21
Murray, Rev. William, in trust for Louisa Murray	do	9
Muir, G. M	Quebec	2
Macnider, James, and Tait, William, Executors of late R. D. Moffat	do	70
McConnell, A. B	do	4
McCleary, Hugh	Levis	24
McCrady, Henry	Sillery	20
McGreevy, Hon. Thomas	Quebec	486
McGrath, Mrs. Mary, Widow	do	9
McKenzie, Annie	do	26
McMillan, Mrs. Mary Ann Jane, Widow	do	23
McNaughton, E	St. Romuald	10
McLaughlin, Francis	Quebec	10
McGreevy, Hon. Thomas, in trust for children	do	40
Merwin, Miss Dolly	Prescott	5
Nairne, Mrs. K., Widow	Quebec	15
Newton, W. J	do	13
Neilson, Dr. Hubert	do	2
Newton, W. J., in trust	do	5
Nelson, James	do	1
Normand, J. B	Three Rivers	18
Nash, F., in trust	Montreal	20
Nicolls, Mrs. H. M., wife of Rev. J. H. Nicolls	Lennoxville	46
Normand, Ed.	Three Rivers	18
Nöël, Lazare	Quebec	37
Noad, Estate of H. J	do	7
Nolan, David	do	13
O'Brien, James J	Montreal	25
O'Byrne, Mrs. Bridget	Quebec	22
O'Brien, M	do	15
O'Connor, Henry	do	15
O'Donnell, James	do	10
O'Donohue, Mrs. Thomas	do	20
O'Meara, Miss H. M	do	45
O'Meara, C. H	Ottawa	19
O'Neil, Stephen	Quebec	5
Orr, John	St. Sylvester	3
O'Hare, Denis	Quebec	20

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
O'Reilly, Mary Ann	Quebec	2
O'Brien, Mrs. Patrick	do	4
Panneton, P. E	Three Rivers	2
Papineau, N	Montreal	40
Paquet, Jos	Quebec	11
Paradis, Louis Laurent	do	8
Paradis, Etienne	do	3
Patton, Miss Annie	do	37
Patton, Miss Agnes	do	37
Patton, Miss Isabella	do	38
Patton, Duncan, in trust for D. Patton, jun	do	13
Parant, Louis	do	82
Patterson, Isabella R	do	2
Paquet, Etienne	St. Nicholas	1
Paquet, Rév. L. H., in trust for Bishop Persico	Quebec	28
Parkin, Mrs. Ann	do	20
Paquet, Rév. Benjamin	do	3
Parant, Mrs. Louise	do	4
Persico, the Lord Bishop, as Curé for St. Columba, Sillery	do	12
Petry, William	do	40
Previl, George	Gaspé	9
Petry, W. G., in trust	Quebec	5
Proulx, Adolphe	do	20
Pemberton, E. H	do	180
Pentland, Charles Young and J. B. Symes, Trustees for Mrs. E. J. Russell	do	6
Pentland, Charles	do	1
Pentland, Mrs. Catherine Zoé	do	18
Pelletier, C. A. P	do	7
Picard, Pierre	do	4
Pichette, Léocadie M	do	6
Pointer, Alfred	do	2
Poston, Wm., Estate of—W. White and D. A. Ross, Executors	do	66
Power, Michael	do	5
Pope, Lieut.-Colonel James	do	18
Pope, Lieut.-Colonel James, in trust for Miss F. E. Pope	do	2
Pope, Lieut.-Colonel James, in trust for Miss Harriet S. Pope	do	2
Pope, Lieut.-Colonel James, in trust for Miss E. C. Pope	do	2
Pope, Lieut.-Colonel James, in trust for Miss Louisa F. Pope	do	2
Poulin, Louis	do	16
Powis, H. W	do	2
Price, Evan J.	do	52
Price, Miss C. J	do	219
Price, Miss Jane M	do	36
Price, Hon. D. E., in trust	do	5
Price, Hon. D. E	do	53
Phillips, Mrs. Louisa R	do	23
Phillips, Mrs. H. E	do	42
Proulx, Samuel	St. Thomas	5
Paquet, Rév. A. C. H		2
Quinn, William	Quebec	56
Quebec Benefit Society, Le Bourget, President	do	5
Quebec Fire Assurance Company	do	100
Quebec Marine and Fire Insurance Company	do	50
Raey, Mrs. Susannah W	do	24

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Rawsthorn, Mrs. Jane	Quebec	5
Racey, John	do	5
Ramsay, Mrs. Jane	do	20
Receiver General, Dominion of Canada, The Hon.	Ottawa	43
Renny, J. B., in trust	Montreal	4
Renaud, J. B.	Quebec	152
Redfern, Joseph	Leeds	8
Reeve, Liet.-Col. T. J	Quebec	19
Reeve, Lieut.-Col. T. J., in trust	do	14
Richard, Jean	do	23
Richardson, John O'Kill	do	3
Ritchie, Robert	do	4
Rivard, L. L	do	10
Roche, John	do	26
Roche, John, in trust for Maria M. Roche	do	13
Roche, John, in trust for wife, E. G. Roche	do	13
Roche, John, in trust for widow, P. O'Brien	do	5
Routh, F. A.	do	9
Rousseau, Miss Marie N	do	2
Roy, W. F	do	17
Roy, Madame Alzire F	do	36
Roy, L., M.D	St. Jean	12
Robitaille, Dr. O., in trust	Quebec	66
Robitaille, Dr. O	do	40
Routier, Rev. H., in trust for La Fabrique, Notre Dame de Levis	Levis	20
Robertson, H	Montreal	20
Robitaille, Hon. T., in trust for the Municipal Corporation, Township of Hamilton, Q	do	33
Roy, Candide	do	30
Robertson, David	Quebec	68
Robinson, William	do	60
Rouillard, Miss E	do	1
Ross, Mrs. Eliza Janet	do	16
Roussel, Anthony	Isle of Orleans	2
Rousseau, Edward, M.D	Quebec	60
Roy, Madame Joseph	Kamouraska	10
Robitaille, Miss Justine	Quebec	72
Ross, James G., in trust for Rev. J. Clugston	do	23
Roy, Madame Alzire, in trust for Mrs. A. Boucher	do	5
Roman Catholic Episcopal Corporation, St. Germain de Rimouski	Rimouski	2
Russell, William	Quebec	17
Russell, Dr. R. H., in trust for Annie Russell	do	1
Russell, Dr. R. H., in trust for Henrietta Russell	do	1
Russell, Dr. R. H	do	3
Séminaire de Québec, in trust for A. J. J. Legaré, Proc	do	50
Samson, Leon	do	15
Sax, Rév. Pierre, in trust	New Liverpool	50
Sealy, James	Quebec	83
Séminaire de Québec	do	100
Sewell, Dr. J. A	do	27
Sewell, Rev. H. D	do	53
Sewell, Lieut.-Col. A. R	do	208
Simard, Etienne	St. Romuald	25
Simmons, J. H	Levis	23
Simons, John	Quebec	7
Sirois, A. B	do	4

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Sisters of Charity, Quebec	Quebec	43
Sisters of Charity, Carleton	Carleton	5
Sisters of Charity, St. Nicholas	St. Nicholas	10
Sisters of Charity, Levis	Levis	20
Sisters of Charity, Cacouna	Cacouna	5
Sister St. Flore, Convent of Sisters of Charity	Quebec	32
Siegel, John	Three Rivers	10
Shaw, Samuel J	Quebec	25
Shee, Patrick	do	6
Shea, Miss Catherine	do	13
Sherwood, William, Trustee for Letitia M. Schofield, Brockville	Brockville	50
Sheppard, W. G.	Quebec	7
Sharples, Mrs. Euphemia	do	16
Sharples, Hon. John	do	92
Sharples, Hon. John, in trust for Honoria Ann Sharples	do	25
Sharples, Hon. John, in trust for Son Charles	do	10
Sharples, Hon. John, in trust for H. H. Sharples	do	10
Sharples, Hon. John, in trust for Son Archibald	do	10
Sharples, Hon. John, in trust	do	20
Sharples, John, jun	do	10
Sharples, Wm. and Alleyn Rich, in trust for Mrs. Honoria Ann Sharples, wife of E. Duchesnay	do	70
Sharples, William	do	20
Scott, Henry S.	do	32
Scott, Mrs. Mary	do	3
Scott, W. W.	do	68
Scott, W. W., in trust for Baptist Scott	do	10
Scott, W. W., in trust for J. H. Scott	do	10
Scott, W. W., in trust for M. F. Scott	do	10
Scott, W. W., in trust for Hannah E. Scott	do	10
Scott, Mrs. Catherine, Widow	do	37
Slous, John	Gaspé	46
Slous, John, in trust for Miss Jane Slous	do	7
Smith, John	Inverness	5
Smith, H. Fowle		12
Société Bienveillante des Ouvriers	Quebec	5
Stafford, L.	do	50
Sidey, J. G.	Montreal	15
Simpson, W., in trust	do	160
Smith, R. A., in trust for M. J. Fuller	do	7
Smart, John	do	20
Starnes, Hon. Henry, in trust	do	10
Staveley, Elizabeth Grace, wife of Jas. Staveley	Three Rivers	3
Stuart, E. H	Montreal	16
Storey, John	Quebec	13
Stewart, Robert	Megantic	4
Strange, Lieut.-Col., T. B.	Quebec	6
Steuart, Mrs. Louisa	do	46
Stevenson, Miss A. K	do	6
St. Bridget's Asylum	do	30
Stafford, L., in trust	do	7
Swift, Henry	do	50
Swanston, John	Montreal	52
Taché, Lady Sophie	St. Thomas	11
Tardif, J. M., in trust for W. H. Tardif	Quebec	11
Tessier, Marie, Sophie and Emilie	do	57
Tessier, André Elphud	do	2

Union Bank of Lower Canada.—*Continued.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Têtu, Vital	Quebec	13
Tait, Mrs. Eliz		10
Têtu, Veuve Magloire	St. Thomas	17
Timmony, C	Quebec	10
Têtu, Edouard	St. Thomas	6
Torrance, H	Quebec	7
Torrance, Hon. F. W.	Montreal	37
Torrance, J. and Dillon, J., in trust	do	1
Turcot, Mrs. Marguerite	Quebec	2
Turcot, George	do	2
Trudeau, Mrs. Malvina	Cap Rosier	4
Thibaudeau, Hon. I	Quebec	6
Thomson, D. C.	do	187
Thomson, Andrew	do	107
Thomson, D. C., in trust	do	100
Thomson, D. C., in trust	do	14
Thomson, Miss Isabella	do	6
Thivierge, Rév. P. N	Percé	15
Tucker, James	Quebec	15
Turnbull, Lieut.-Col., J. F	do	100
Vallée, Mrs. M. E	do	6
Vallière, Philip	do	24
Valin, Henriette	do	8
Vézina, H	do	10
Vallerand, F. O	do	10
Vézina, Madame Jean	Berthier en Bas	14
Vézina, L	Quebec	10
Vézina, F. R. A	do	1
Vézina, François, in trust for the Quebec Permanent Building Society	do	301
Vézina, François, in trust for La Caisse d'Economie Notre Dame de Québec	do	628
Verret, A. H., in trust for Est. Hamel	do	7
Verret, A. H	do	2
Von Exter, John	do	60
Verret, B., in trust	do	5
Von Iffland, Elizabeth	do	20
Von Iffland, Mrs. Harriet S	do	2
Warren, Mrs. Jane M	Montreal	5
Walsh, Mrs. Margaret Ann	Quebec	66
Walsh, T. J., in trust	do	4
Walsh, T. J., in trust for Mary and Jas. Walsh	do	2
Walsh, M. F., Lane, John, and O'Leary, John, in trust for St. Patrick's Catholic and Literary Institute	do	8
Walsh, Maurice, in trust for daughter of H. Walsh	do	5
Walsh, John	Baie des Chaleurs	20
Watson, Mrs. Mary H	Quebec	80
Weippert, F	do	33
Weippert, Mrs. F.	do	5
Webster, Mrs. Margaret D	do	1
Wilson, John	Montreal	10
Withall, William, in trust	Quebec	30
Wilson, Charles	do	24
Wilson, A	do	6
Wilkie, D	do	20
White, William	do	55
White, William, Surviving Executor of late Edward Poston	do	133
White & Co., G. A	do	59

Union Bank of Lower Canada.—*Concluded.*
(Banque d'Union du Bas Canada.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Whalen, Mrs. Mary	Quebec	36
Wood, Mrs. Charlotte F. Louisa	do	24
Wurtele, R. H.	do	3
Wurtele, Miss Magdalen	do	2
Wurtele, Miss M. G. L.	do	1
Wurtele, Frederlck C.	do	1
Wurtele, Miss Charlotte F.	do	4
Wood, Robert	Montreal	29
Wright, Mrs. Rosalie	Magog	2
		20,000

QUEBEC, Decr. 31, 1874

METROPOLITAN BANK.
(BANQUE METROPOLITAINE.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Acton, Mrs. M.	Montreal	25
Adams, William	do	100
Allan, Andrew, in trust	do	65
Allan, Andrew, in trust	do	20
Allan, Andrew, in trust	do	15
Arnoldi, Miss	do	10
Barbeau, E. J.	do	100
Barnes, Mrs. D. W.	St. Hyacinthe	20
Barnston, Miss M.	Montreal	3
Burnett, J. G.	St. Hyacinthe	10
Barrett, William	Montreal	25
Bassain, La Marquise de	England	100
Beaufort, E.	Montreal	20
Beaufort, E. L.	do	40
Bell, C. E.	do	80
Bell, Leon G.	Dalhousie	5
Bleakley, John	Montreal	32
Bleakley, William	do	6
Bond Brothers	do	2
Boucher, Theo	do	8
Bouthillier, T.	do	20
Brochue, Charles	Quebec	20
Brown, Mrs	Compton	5

Metropolitan Bank.—*Continued.*
(Banque Metropolitaine.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Cairns, R	Ormstown	35
Campbell, Mrs. D. M.	Quebec	10
Campbell, R. A., Cashier	Montreal	100
Campion, Mrs. Ellen	do	3
Citizens' Insurance Company	do	200
City and District Savings Bank	do	575
Cleghorn, E	do	48
Cleghorn, J. P.	do	6
Clerk, Alexander	do	25
Coker, C. R	Quebec	80
Côtté, H	Montreal	5
Cottringham, S., jun	Ormstown	19
Cramp, G. B	Montreal	40
Cramp, Rev. T. M.	Wolfville, N.S	100
Crawford, J. D., in trust	Montreal	20
Crawford, J. D	do	34
Crawford & Co., J. D	do	12
Cunningham, W. J., in trust	do	7
Cuvillier, Maurice	do	676
Cuvillier, Miss	do	100
Cuvillier, Mrs. C	England	24
Daoust, George	Montreal	1
Davis, Rev. John	Philipsburg	10
Dawes, J. A., in trust	Lachine	5
Dawes & Rough, in trust	Montreal	10
Dickey, Hon. R. B	Amherst, N.S	28
Demers, Mrs. Edward	Montreal	9
Derome, J. B	Quebec	4
Deschamps, Estate of	Montreal	9
Devine, E. H	do	1
Dwyer, W. W. O	Abbotsford	10
Dwyer, W. W. O., in trust	do	1
Eadie, Miss M	Montreal	27
Eagan, M	do	10
Elliott, Thomas	Chateauguay	30
Fauteux, P. A	Montreal	200
Ferrier, Hon. James	do	100
Fitton, James	Brockville	60
Foster, A. B	Stanstead	100
Fraser, C. F	Brockville	20
French, Mrs. Sophia	Prescott	7
Gaddy, William	Montreal	5
Garnham, William	do	20
Gaurreau, J. G	Quebec	20
Gelinas, Mrs	Montreal	25
Giberton, A	do	5
Glass, Rev. C. G	Philipsburg	15
Grace, Mrs. Ellen	Montreal	10
Graham, J. A	Belœil	40
Griffin, Miss M	Ottawa	50
Hagar, Mrs. L. A	England	80
Hammond, Mrs. Janet	Montreal	5
Hart, Theo	do	105
Hébert, H., in trust	do	5
Henry, P	do	10
Hitchins, T. M	England	8
Hogan, H	Montreal	475
Irwin, James	Prescott	10
Judah, Henry	Montreal	30
Knapp, Mrs. Annie	do	20
Lamothe, Madame M. L. P	do	48

Metropolitan Bank.—*Continued.*
(Banque Metropolitaine.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Larocque, H.	Montreal	8
Larocque, Madame	do	20
Lyman, F. S	do	16
Lyman, Henry, in trust	do	7
Lyman, R. C	do	7
MacDougall & Davidson	do	152
MacDougall, D. L., in trust	do	35
Mackenzie, R	Melbourne	20
Macrae, G. & J. O., in trust	Montreal	77
McBain, J. C	Williamstown	12
McCready, M	Montreal	20
McDonald, Rev. Malcolm	Stanstead	3
McDonald, Mrs. J. R	St. Andrews	2
McDougall, D	Ormstown	35
McDougall, Thomas	Montreal	145
McGillivray, John	do	25
McGowan, Captain Peter	Lachine	5
McGrail, M	Montreal	30
McLennan, Alexander.	Lancaster	20
Mills, Robert	Napanee	18
Molson, Alexander, in trust	Montreal	12
Molson, John, in trust	do	20
Monat, L	do	50
Murphy, Alexander	do	40
Nettleton, Thomas	Sorel	15
Nugent, John	Montreal	10
O'Brien, James	do	250
O'Brien, William	do	100
O'Brien, W. S	do	25
Pemberton, E. H	Quebec	50
Papineau, N	Montreal	40
Prévost, Estate of	do	50
Purcell, P.	Williamstown	50
Rees, D. Y	Montreal	100
Rees, D. J	do	10
Rhodes, Col. W.	Quebec	100
Rogers, George	Montreal	30
Robertson, Hon. J. G.	Quebec	20
Roy, John	Montreal	5
Roy, S	South Hadly Falls	4
Russell, R., in trust	Ormstown	6
Ryan, Hon. Thomas	Montreal	125
Ryan, M	do	25
Ryan, M. P	do	230
Ryan, John	Brockville	100
Savage, A. P	Montreal	24
Scott, H. S	Quebec	25
Selby, O	Montreal	5
Simpson, William, in trust	do	700
Smith, Miss Jane	do	7
Smith, Mrs. E. T.	do	24
Spicer, J., in trust	do	2
Starnes, Henry	do	363
Starnes, Henry, in trust	do	636
Starnes, Henry, in trust	do	387
Starnes, Henry, in trust	do	591
Starnes, Henry, in trust	do	2
Steele, A. D	do	14
St. Denis, A	do	60
Sulton, J. H	Coaticook	18
Swail, J	Montreal	5

Metropolitan Bank.—*Concluded.*
(Banque Metropolitaine.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Tait, Alexander, in trust	Montreal	12
Tait, William	do	47
Taylor, Miss C. A. E.	St. John's, Q.	8
Villeneuve & Lacaille	Montreal	10
Waddell, S.	do	398
Wainwright, Mrs. W.	do	20
Walker, Joseph, in trust	do	2
Webster, George	do	1
Whitfield, Mrs. A. C.	do	5
Wilson, John	do	15
Wilson, T.	do	9
Wurtell, Jonathan	do	8
	Total	10,000

A. S. HINCKS,
Cashier.

MONTREAL, Feby. 15, 1875.

LA BANQUE NATIONALE.
(THE NATIONAL BANK.)

Actions, $50 chaque. Shares, $50 each.

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Alain, Michel	Ancienne Lorette	4
Alain, Isidore	do	5
Alleyn, Hon. Charles	Quebec	196
Alleyn, Richard	do	6
Amiot, Louis	do	80
Amiot, Joseph	do	9
Amouroux, Michel	Ottawa	30
Angers, Anselme, Succession	Quebec	56
Angers, Hon. A. R.	do	28
Andrews, Thomas	do	28
Annett, William, James and John	Gaspé	40
Anctil, Edouard, in trust	Quebec	56
Anctil, J. N., et Uxor	do	22
Anctil, Joseph	St. Anne la Pocatière	64
Anctil, Madame Marie Levesque	Quebec	4
Arcand, U.	Bécancour	25
Arcand, Clarisse	Trois Rivières	4
Archevêché de Quebec	Quebec	500
Arel, Léon	do	41
Archer, Jos., in trust	do	3
Archer, Jos., in trust	do	3

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Archer, Jos., in trust	Quebec	3
Atkinson, Henry	do	80
Aubry, A. E.	France	32
Auclair, Rév. Jos	Quebec	12
Austin, H. C.	do	20
Audet, Madame F. M.	do	48
Auld, Héritiers Jos	do	84
Baby, M. W.	do	484
Baby, Hon. François, Succession	do	212
Bacon, J. L.	St. Thomas	33
Barrow, John W.	Quebec	40
Barry, John E.	Escoumains	4
Barbeau, E. J	Montreal	1
Bardy, Madame M. S. L	Quebec	12
Baller, Lewis	do	29
Baller, Christopher	do	50
Bailey, Nicolas	Gaspé	30
Baker, Madame F. M	Quebec	7
Baker, François, Tuteur	do	7
Balzaretti, Madame Veuve Nap.	do	30
Bacquet, Mdlle. Adèle	do	4
Baillargé, L. G	do	19
Bégin, Madame Flavie Pouliot	Rimouski	232
Bélanger & Gariépy	Quebec	4
Bélanger, Madame Veuve D.	do	40
Bender, Madame Veuve P.	do	26
Bender, Dr. Prosper	do	18
Bender, Albert	St. Thomas	32
Bennett, Benson	Quebec	99
Bennett, Madam E. M	Lévis	105
Bennett, B. & W. White, Curateurs	Quebec	70
Bélanger, Jos. F.	Deschambault	7
Bélanger, Rév. Narcisse	do	8
Belleau, Jacques F.	Quebec	41
Belleau, Sir N. F.	do	219
Belleau, Jean	Cap. St. Ignace	2
Beaudoin, Noël	St. Henri	50
Beaulieu, A. T.	Lévis	18
Beaulieu, J. A.	do	19
Beaulieu, Thimolaus	do	40
Beaulieu, Rév. L. P	Quebec	40
Beaulieu, J. B., Succession	Lévis	62
Beaulieu, J. B.	Cacouna	4
Berthelot, Madame J. M	Quebec	35
Bernier, Madame F. X	do	8
Bernier, Antoine	St Simon	13
Bernier, Mdlle. Françoise	St. Thomas	49
Bernier, Cyrille	Cap Ignace	9
Bernier, Madame O. A	do	6
Beaudet, Eloi	Lotbinière	8
Beaudet, Elisée	Quebec	11
Beaubien, L. A	Cap. St. Ignace	16
Beaumont, Rév. P.	Ecureuils	11
Beaumont, François	do	3
Beaumont, Mdlle. Julie	St. Irénée	8
Bertrand, Charles	Isle Verte	49
Benoit, Samuel	Ottawa	25
Bilodeau, Louis	Quebec	40
Bidégaré, Pierre	do	16
Blondin, A	Bécancour	4
Blais, Marie Anne	St. Romuald	4

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOM. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.
Blais, Dame Virginie	St. Thomas	2
Blais, Louis Eugène	Quebec	146
Blais, Mdlle. E	Ancienne Lorette	4
Blais, J. P	Kamouraska	2
Blais, Rév. W.	St. Raymond	9
Blais, L. H	St. Thomas	80
Blakiston, Ray	Quebec	45
Blouin, Damase, Tuteu	do	7
Boulet, Mdlle. Zoé	do	2
Bolduc, Rév. J. B. Z., in trust	do	20
Bolduc, Rév. J. B. Z.	do	100
Boudreau, Olivier	Lotbinière	20
Boudreau, Edouard	Trois Rivières	52
Boudreau, O., Succession	Portneuf	48
Bowen, James, in trust	Quebec	10
Bogue, Mde. Veuve A. C	do	5
Bogue, Denis, Succession	do	22
Boissonnault, Veuve P	St. Michel	62
Boissonnault, Madame G	Quebec	51
Boisseau, G. N	do	9
Bonhomme, P. L	do	12
Boucher, A. A	Ottawa	19
Boucher, Jean	St. Charles	11
Bourget, Louis	Quebec	26
Bradshaw, Robert Connor	Halifax	28
Branshaw, Mdlle. M. S	do	1
Brunet, J. C	Quebec	10
Breton, Joseph	do	2
Brochu, Charles	do	200
Brousseau, Madame J. D	do	75
Brousseau, J. D	do	100
Brousseau, Mdlle. Elizabeth	do	2
Brouard, François	do	6
Brouard, Théophile	St. Henri	19
Brakey, George	St. Jean-Chrysostome	8
Bussières, P. G	Quebec	20
Bussières, Samuel	do	2
Burstall, Madame Fanny B	do	22
Burstall, Mdlle. Ann Jane	Angleterre	35
Bureau, Mdlle. Marie Olivette	St. Pierre les Becquets	16
Bureau, J. N	Trois Rivières	29
Bureau, Mdlle. Adélaïde	Quebec	10
Buchanan, John	St. Romuald	2
Carrier, L. Nap	St. Henri	40
Carrier, Onésime	do	47
Carrier, Dame Henriette	Quebec	80
Carrier, Louis	Levis	12
Carrier, Antoine	do	31
Carrier, J. B	St. Anselme	12
Carrier, Hubert	Lévis	10
Carcaud, J. D.	New Carlisle	3
Carcaud, A	Paspebiac	59
Cardinal, A. Leroux	Ottawa	60
Caron, Rév. F	St. Henri	20
Caron, Adolphe P	Quebec	56
Carpentier, G.	do	1
Carr, Thomas	do	16
Casault, Dame Jeannette	do	27
Cassault, Lieut.-Col. L. A.	do	6
Cassault, Mdlle. Zoïle	Rivière du Loup	3
Casgrain, J. Et	Islet	50

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Casgrain, Rév. Raymond	Quebec	2
Cazeau, Mdlle. Josephte	do	40
Caisse d'Economie N. D	do	1875
Canuel, Mdlle. Sara	Deschambault	4
Cannon, E. G.	Quebec	139
Cahill, Michael	Beauce	44
Campbell, R. A., Caissier, in trust	Montreal	76
Charest, Rév. Z.	Quebec	59
Chauveau, Alexandre	do	10
Chauveau, Madame Adèle T	do	29
Chevalier, Martial	do	30
Chinic, Hon. Eug.	do	106
Chinic & Beaudet	do	19
Church of England Female Asylum	do	28
Cinq-Mars, Charles	do	195
City and District Savings Bank	Montreal	240
Cloutier, Veuve Prisque	St. Féréol	88
Cloutier, Vincent	Chateau Richer	9
Côté, Madame F. X.	Lévis	64
Côté, Augustin	Quebec	16
Côté, Narcisse, Succession	do	40
Côté, Denis	do	20
Côté, F. X.	Lévis	9
Corporation de Quebec	Quebec	68
Corp. Arch. Fonds des Missions	do	13
Corporation Archiépiscopale	do	42
Cochrane, John	Baie des Chaleurs	16
Constantin, L. J	Quebec	11
Couillard, P.	Islet	3
Couture, Vital	St. Charles	5
Couture, Maria A.	St. Anselme	8
Coutre, Joseph, Succession	St. Jean, Isle d'Orléans	54
Couture, L. E	Lévis	12
Collas, James	Gaspé	28
Collége Ste. Anne	St. Anne	60
Collet, Rév. C. A.	Quebec	113
Collet, Chs. Arcadius	St. Henri	113
Caouet, Adolphe	Quebec	25
Collard, Joseph	Malbaie	42
Crofton, Madam Emma K.	New York	1
Cream, William	Quebec	42
Cull, Thomas	Trois Rivières	62
Day, Madame Angélique, and heirs of Kelly	New Carlisle	15
Day, Madame Angélique	do	4
Darveau, A. E. F.	Quebec	26
Dehn, Mdlle. Marie	do	2
De Lery, L'Hon. A. R. C.	do	146
Dalagrave, Cyrille	do	170
Delagrave, Madame L. M.	do	12
Delahaye, Madame L. P	do	20
De Laparelle, Ellias	Paspebiac	54
Delisle, Nicostrate	Pointe aux Trembles	29
Delisle, Jean	Quebec	8
De Bassano, Madame da Marquise	Londres	150
Demers, L. B	Quebec	25
Derome, J. B.	do	20
Derbeshire, Madame S	do	60
Derousselle, Alexis, Succession	do	37
Desruisseaux, Mdlle. Adelaide	do	8
Déry, Honoré	Beauport	6
Déry, P. C	Quebec	8

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Déry, Chs	Kamouraska	41
Deveau, Veuve P., Succession	Quebec	49
Devlin, Hugh	do	60
Dechêne, F. M	do	50
Denis, Madame Marguerite	do	1
Dean, W. R., Caissier, in trust	do	184
Desilets, A. O	Bécancour	4
De Villers, F. X.	Ste. Foye	20
Dionne, J. B.	St. Giles	136
Dionne, Narcisse	do	206
Dionne, Germain	St. Thomas	9
Dionne, Hon. Elisée	Ste. Anne la Pocatière	24
Dion, Veuve F. X., Succession	Quebec	32
Dion, J , Tuteur	do	100
Dorion, Isaac	do	31
Douglass, Madame D. McIbbon	Montreal	8
Doucet, P. A	Quebec	2
Donohue, Mdlle. Hélène	do	80
Drolet, Stanislaus	do	65
Drolet, Olivier	do	16
Drolet, Charles, Succession	Quebec	80
Drolet, Isidore	Ancienne Lorette	1
Drouin, Madame Veuve Frs	Quebec	8
Drum, William	do	259
Duchesneau, Guillaume	do	40
Dubeau, Veuve Edouard	do	16
Dubeau, Zéphirin	do	90
Dubeau, J. B., Succession	do	48
Dugal, Ignace	do	4
Dugal, Madame R. M., Succession	do	5
Dugal, P	do	12
Dugal, F. D	do	40
Dugal, Edouard	do	3
Dugas, Félix	Gaspé	25
Dumontier, P. C	Lévis	10
Durand, Mdlle. Marie	Quebec	9
Durand, Madame Madeleine	do	8
Duval, Phillippe	Paspebiac	17
Dunn, Madame Mary	Quebec	80
Duggan, Edward	do	22
Dufresne, Candide	St. Thomas	63
Dussault, David	Quebec	20
Emmerson, Jane, Estate of	Edmunston, N. B	20
Emmerson, Catherine	Riviére du Loup en bas	20
Evêché des Trois Rivières	Trois Rivières	8
Fabrique Notre Dame	Quebec	115
Fabrique St. Joseph	Lévis	40
Fabrique St. Jean, Isle d'Orléans	St. Jean, Isle d'Orléans	8
Falardeau, Louis	Quebec	32
Falardeau, Louis, in trust	do	24
Fauvel, Mdlle Clara	Jersey	14
Fauvel, G. P	Gaspé	5
Fauvel, W. L. B	do	6
Fauvel, J. B.	do	48
Fauvel, Mdlle. E. M	do	50
Faraud, Monsgr. H	River McKenzie	40
Fafard, Rév. E., Tuteur	Lévis	1
Fiset, Charles	Ancienne Lorette	6
Fiset, L. J. C	Quebec	220
Fiset, Louis, Succession	do	70
Fiset, Elzéar	do	33

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Fiset, Joseph	St. Thomas	49
Fisiault, A	Ottawa	30
Fortier, G. N. A. & J. E	Beauce	20
Fortier, G. N. A	do	140
Fortier, François	St. Michel	25
Fortier, Louis	Lévis	6
Fortier, Madame M. A. G. Latouche	St. Isidore	1
Fortier, J. E	Quebec	200
Fortier, Mdlle. C. U	do	10
Fortin, L. N	do	11
Fortin, Mdlle. Adèle	do	3
Fortin, Mdlle. Apolline	do	3
Fortin, Mdlle. Césarie	do	4
Fortin, Hon. P., in trust	do	24
Fortin, Irénée, Succession	do	50
Fournier, Mdlle. Délima	do	2
Fournier, Louis	do	2
Fournier, Louis	St. Thomas	24
Foisy, Théodule	Lévis	16
Fournel, Augustin	Quebec	28
Fournel, Madame A. D	do	10
Forbes, Isaac	do	20
Fréchette, E. R	do	108
Fréchette, E. R., Tuteur	do	24
Fréchette, A. P., Succession	do	90
Fréchette, Louis	Sorel	25
Fraser, Alexandre	Quebec	35
Frenette, F. X	do	25
Frémont, Madame C. P	do	89
Frémont, Charles, Succession	do	148
Gagnon, Ernest	do	12
Gagnon, Mdlle. Elizabeth	Deschambault	9
Gagnon, F. X	Quebec	5
Gagnon, Prosper	do	5
Garneau, Madame J. P	do	9
Gauvin, Joseph	do	14
Gauvin, Michel, fils	Ancienne Lorette	24
Gagné, Madame Veuve M. D	St. Jean Chrysostome	6
Gagné, Madame Veuve M. D., Tutrice	do	10
Gagné, Herménégilde	Cap St. Ignace	3
Gagné, Pierre	do	2
Gamache, L. O., Succession	do	8
Gamache, Solyme	do	1
Gamache, Ludger	Quebec	15
Gaboury, A	do	10
Garbatz, John	do	10
Gaulin, Jean	do	8
Garneau, Pierre	do	12
Garneau, J. P	do	30
Garneau, Madame, F. X	do	4
Garneau, Félix	Cap Santé	28
Giblin, John	Quebec	11
Gibson, Veuve G. F	Montreal	14
Gingras, Madame, C F	Quebec	55
Gingras, Veuve J. A., Tutrice	do	12
Gingras, Mdlle. Eliza	Charlesbourg	14
Gingras, Auguste	Quebec	5
Gingras, Pierre	do	37
Gingras, Ignace	do	18
Gingras, F. N	do	28
Gingras, Jérôme	do	9

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Ginchereau, Edouard	Quebec	15
Giroux, Veuve P. O	do	40
Giroux, Edmond	do	100
Giroux, Mdlle. Henriette	do	20
Godin, Madame Cléophée	do	20
Godbout, Louis, Succession	St. Jean, Isle d Orléans	31
Goldstein, A	Quebec	82
Gosselin, Mdlle. M. H	Montreal	28
Gosselin, Mdlle. Mathilde	St. Charles	25
Gourdeau, Félix	Quebec	5
Gourdeau, Madame Françoise	do	79
Gourdeau, François	do	12
Gravel, Joseph	do	16
Gravel, Dr. L. N	Chateau Richer	74
Grant, T. H	Quebec	54
Grenier, Rév. J. B	St. Henri	19
Grout, Mdlle. Alice	Grimsby, Ont	8
Grout, Mdlle. Adélaide	do	8
Grondin, Madame C	Quebec	2
Guay, Joseph, Succession	do	25
Guéroult, Mdlle. Lucie	do	80
Gunn, B. P	do	7
Hacquoil, François	Pointe St. Pierre	25
Hall, George	Quebec	20
Hall, M. C	do	83
Hallé, François, Succession	do	121
Hamel, Madame Jos	do	36
Hamel, Madame Veuve Théophile	do	44
Hamel, Jos	do	107
Hamel, F. E	do	9
Hamel, Théophile, Succession	do	36
Hamel, Edouard	Ancienne Lorette	6
Hamel, Didace	do	5
Hamel, Jacques	do	4
Hamelin, Rév. J. R. L	Quebec	40
Hamilton, Robert	do	16
Hamilton, Mdlle. Emma M	do	14
Harper, L. G	Percé	28
Hardy, Josephte	Quebec	3
Hardy, N. S	do	34
Hardy, Malvina Monier	do	8
Hardy, Jos	do	4
Hardy, Charles	do	2
Hardy, David	Pointe aux Trembles	15
Hardy, Phidime	do	20
Hardy, J. L	Grondines	30
Hardy, Germain	do	19
Hardy, Cécile Marcotte	St. Anne la Pocatière	5
Hardy, Napoléon	Champlain	6
Harbeson, Mdlle. E. A. C	Quebec	7
Harbeson, Madame Veuve S. C	do	19
Hart, Mdlle. Dorothée	Trois Rivières	4
Hart, Mdlle. Sophie	do	4
Hart, Mdlle. Emma	do	4
Hatch, Andrew	Ottawa	24
Hatch, Henry	do	4
Hatch, Hugh, Succession	Quebec	57
Hatch, William	do	10
Heath, John	Isle Verte	225
Henry, J. W	Quebec	160
Herring, William	do	100

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Horridge, A. Cross	Angleterre	184
Hotten, George	Pointe St. Pierre	13
Hôpital St. Sauveur	Quebec	8
Hôpital Général	do	108
Hopper, Thomas	do	36
Home, Madam Mary	do	80
Hodgson, John F	Madawaska	24
Huot, Mdlle. Dorothée	Quebec	65
Huot, Phillip	do	151
Huot, Mdlle. Hermine, Succession	do	13
Hudon, Théophile	do	29
Hudon, Madame E. Lavoie	Montreal	16
Hudon, Rév. Joseph	St. Philippe de Néri	65
Ingronville, Madame Anne Girard	Gaspé	58
Irish Protestant Benevolent Society	Quebec	10
Jackson, Madam L. M. B	do	11
Jacobs, Beer	do	100
Jacobs, Madam H. R	do	26
Jeffery, Madam Veuve R	do	6
Jeffery, Madam Veuve R. and Ernest	do	25
Jeunest, Pierre	St. Henri	4
Joseph, Abraham	Quebec	84
Joseph, Montefiore	do	7
Joseph, Andrew C	do	3
Joseph, Mdlle. H. E	do	1
Joseph, Mdlle. C. Harriett	do	1
Joseph, Mdlle. C. Octavia	do	1
Joseph, Jesse, jun	do	1
Joseph, Mdlle. S. C	do	1
Joseph, S. Scott	do	1
Jobin, P., fils	Ancienne Lorette	16
Jobin, Joseph, Succession	do	18
Jolicœur, P. J	Quebec	8
Joncas, Madame Lazare	St. Thomas	8
Joncas, Lazare	do	12
Jourdain, Aug	Quebec	55
Kelly, James	do	8
Knight, Col. A	do	8
Lacroix, Edward	Matane	30
Lacroix, Mdlle. Eléonore	Quebec	1
Lagacé, Rév. P	do	25
Laliberte, Rév. Napoléon	do	12
Laurie, Duncan	do	30
Lacerte, Dr. N	Lévis	19
Lacerte, Mdlle. M. D	do	3
Lavoie, Madame M. L. Morin	Ste. Anne la Pocatière	5
Lachance, Et. Casimir	Quebec	8
Langevin, C. F., Succession	do	250
Langevin, Noé	do	8
Langevin, Madame C. F	do	50
Lafrance, P	do	2
Labbé, Madame J. O	do	40
Laberge, Narcisse	do	3
Laberge, Rév. Joseph	Ancienne Lorette	2
Labrecque, Alexis	Quebec	10
Lajoie, A. G	Ottawa	132
Lamontagne, J. B	Ste. Flavie	32
Lamontagne, T. J	Ste. Anne des Monts	12
Laterrière, De Sales, Hon. M., Succession	Eboulements	80
Langlois, Jean	Quebec	149
Landry, J. E. J	do	179

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Lapointe, L. M	Quebec	16
LaRue, George	do	24
LaRue, Eleusippe	do	163
LaRue, Madame Desiré	St. Gervais	27
LaRue, S. V	St. Charles	11
LaRue, G. H	Quebec	2
Larochelle, Eugène, Succession	do	19
Larochelle, Madame Veuve Eugène	do	19
Lépine, Louis, fils	do	36
Lépine, George	do	44
Levasseur, P. C.	St. Jean des Chaillons	40
Lespérance, Michel	St. Thomas	40
Lespérance, Charles	Quebec	16
Lespérance, Pierre	do	15
Lespérance, Madame C. E. H	do	38
Lelièvre, Mdlle. Kate	do	6
Lelièvre, Madame Catherine Mailhot	do	13
Lelièvre, Madame Hélène	do	179
Lelièvre, Mdlle. Adèle	do	2
Levy, Madame R	do	62
Lemoine, Madame Robert	Ottawa	24
Lemoine, Robert	do	6
Lemoine, Madame A. C., Succession	Château Richer	35
Lemoine, Edouard	Quebec	3
Lemoine, Alex	do	5
Lemoine, R., and H. Lindsay, in trust	do	27
Lemoine, Jules	do	4
Lemoine, Gaspard	do	2
Lemoine, Denis	do	2
Leger & Rinfret	do	3
Leger, Odilon	do	24
Légaré, Philippe	do	40
Légaré, Rév. A. J. J	do	30
LeBrun, Phil	Gaspé	8
LeBœuf, Mdlle. Marie	Quebec	8
Lemelin, Rosalie	do	4
LeDroit, Joseph	do	1
LeDroit, Théophile	do	100
LeDroit, Mdlles. Eléonore and Emélie	do	12
LeBouthillier, Charles	Gaspé	160
LeBouthillier, Madame R. J	New Carlisle	4
Lebel, Madame M. Trudeau	Cap des Rosiers	4
LeVallée, Madame C. Armand	Quebec	80
Levesque, Mdlle. Henriette	do	5
LeBlond, Madame Joseph, Succession	do	48
Lemieux, N	do	60
Lemieux, Madame Veuve J. G	do	49
Lemieux, Edouard	do	56
Lemieux, Dr. C. E.	do	6
Lemieux, F. X	Lévis	19
Lepage, Rév. Athanase	Quebec	54
Lepage, Joseph	do	16
Lindsay, Madam J. G.	do	30
Lindsay, E. B., in trust	do	42
Lindsay, Alex	do	80
Lindsay, Alex., in trust	do	8
Lindsay, E. B.	do	44
Lindsay, C. W	do	18
Lindsay, John	Matapediac	20
Logie, David	Quebec	20
Lomas, Robert	do	35

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Lortie, Madame G., Succession	Quebec	8
Louis, Madame Mary	do	40
Lottinville, Flavien	Trois Rivières	23
Lamoureux, Tanc	Quebec	6
Marcotte, J. B., Succession	do	10
Marcoux, H.	do	52
Marchand, Lazare	St. Flavien	2
Martineau, J. L	Quebec	41
Matte, Madame Marie E. Gagnon	do	5
Matte, A. S	do	8
Martineau, Rév. D.	St. Charles	65
Martineau, Rév. D., in trust	do	36
Martineau, A. N.	Beaumont	10
Martel, J. B.	Quebec	4
Martel, Pierre, Succession	do	4
Martel, Rév. L. A.	Beauce	24
Mailhot, Jos	Quebec	5
Mailley, Rév. J	Notre Dame de Laterrière	49
Maheux, Nicolas	Quebec	86
Masse, Henriette & E	do	5
Mathieu, P. M	Grondines	59
Maxham, A. John, & Co	Quebec	73
Masson, P. T	do	21
Marrett, Héritiers	do	51
McCallum, Mdlle. Rosina	do	10
McCallum, Collin, in trust	do	8
McDougall, F., in trust	Montreal	2
McAdams, Mdlle. Annie	Quebec	4
McAdams, Mdlle. M. Jane	do	4
McAnally, Mdlle. Elizabeth	do	16
McAnally, Owen	do	16
McCaulay, Héritiers	do	20
McDonald, Mdlle. M. C	Lévis	78
McDonnell, Rév. F	Gaspé	130
McLimont, William	Quebec	100
McLimont, Mdlle. Christ	do	34
McKenzie, H. & H. Cotté, in trust	Montreal	339
McPherson, William	Port Daniel	24
Meagher, John	Carleton	280
Meunier, Ferd	Quebec	22
Meiklejohn, Charles	do	3
Méthot, Alfred, Succession	Ste. Croix	8
Méthot, Léandre	Cap St. Ignace	88
Méthot, J. A. V., Succession	Quebec	99
Méthot, F. X. A. O	St. Pierre les Becquets	104
Méthot, E. W	St. Flavien	200
Méthot, Madame Veuve E. Boudreau	Lotbinière	179
Mitchell, Rev. R	Quebec	7
Milne, Rev. George	New Carlisle	40
Moffatt, Madame V	Montreal	8
Moffette, Alf., Tuteur	Quebec	7
Moffette, J. B	do	48
Moffette, Alfred	do	40
Morin, Michel	do	3
Morin, Hon A. N., Succession	do	100
Mossman, Jos	do	10
Molly, Mdlle. Mary	do	43
Molly, Mdlle. Sarah	do	25
Monseigneur de Sherbrooke	Sherbrooke	16
Montminy, Oct	Quebec	17
Moraud, Madame Veuve J. B	Lotbinière	16

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Moraud, J. B. L	Lotbinière	8
Moraud, Mdlle. Célina	Quebec	8
Moat, John	Montreal	5
Montambault, Mde. D. J	Quebec	3
Muir, Place, Succession	do	27
Muir, Madame S. Place	do	16
Muir, G. M	do	28
Municipalité St. Ed. de Frampton Ouest	Dorchester	20
Municipalité de Cox	Comté de Bonaventure	4
Municipalité de Percé	Gaspé	10
Myrand, L. H	Quebec	10
Myrand, Madame S. A	do	35
Nadeau, Madame Labrie	do	6
Nadeau, Ant	St. Isidore	3
Nault, Madame J. Z	Quebec	21
Newton, W. J	do	25
Noël, Lazare	do	37
Norris, Thomas	do	52
Nolin, Mdlle. Eléonore	do	4
O'Donnell, James	do	20
O'Grady, Rév. John, Succession	Ste. Catherine, Fossambault	72
O'Meara, Mdlle. Josephine	Quebec	84
O'Reilly, Mdlle. Marie Anne	do	4
Patton, James, jun	do	70
Patton, James, in trust	do	30
Patton, Madame M. A	do	11
Paquet, Z	Deschambault	6
Paquet, Ed	Quebec	2
Paquet, Jean	do	50
Paquet, James, Succession	do	24
Paquet, Rev. L. H	do	16
Paquet, Rev. A. C. H.	St. Petronille	9
Papillon, Jean	Quebec	40
Papillon, Jacques	do	12
Pampalon, Thomas	do	28
Parent, Madame Marie	do	25
Parent, Léandre	do	56
Parent, E. H	do	8
Parent, Louis	do	385
Parent, Et	Ottawa	104
Packwood, George	Pointe St. Pierre	20
Paradis, Madame Alvina	St. Henri	1
Paradis, L. L., Tuteur	Quebec	11
Paradis, L. L.	do	56
Paradis, Pierre, Succession	do	53
Paradis, Germain	Ancienne Lorette	4
Paradis, F. X., Succession	Quebec	10
Paradis, Veuve F	St. Isidore	1
Paradis, Mme. M. S. E. Latouche	do	1
Paré, André	St. Thomas	2
Pelletier, C. A. P	Quebec	20
Pelletier, François	do	6
Pelletier, Mdlle. Julie	do	5
Pelletier, Madame C. P.	do	12
Pelletier, J. B., Succession	do	3
Pelletier, George	Rivière du Loup	8
Pelletier, Elzear	do	6
Pellant, Madame M., Succession	Ottawa	2
Pentland, Madam C. Z	Quebec	80
Pentland, Madam M. F	do	6
Pentland, Chs	do	1

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Pepin, Philippe	Ancienne Lorette	2
Pepin, Frs., dit Lachance	Quebec	32
Persico, Monsgr. Ignace	St. Colomban	100
Petitclerc, Joseph	St. Augustin	4
Picher, F. X	Quebec	13
Plante, Pierre	St. Bernard	8
Plamondon, Ignace	Ancienne Lorette	3
Poitras, Joseph	Quebec	20
Poitras, Michel	do	11
Poirier, Lévis	Rivière du Loup	20
Pope, Ed.	Quebec	8
Poliquin, Honoré	do	5
Poulin, Louis	do	55
Poulin, Rév. L.	St. Isidore	7
Pouliot, J. B	Rivière du Loup	28
Pouliot, Rév. Charles	Lévis	6
Pouliot, Madame H. M.	Quebec	8
Power, Hon. W., Succession	do	12
Prendergast, Madame J. J. G.	do	15
Prendergast, J. J.	do	17
Pratt, John	Montreal	96
Provan, John, Succession	Quebec	8
Price, Evan John	do	42
Price, Mdlle. Mary E.	do	14
Price, Mdlle. Jane M.	do	8
Price, E. J., Tuteur	do	90
Price, Hon. D. E.	do	10
Quebec Fire Assurance Company	do	1335
Quebec Marine Assurance Company	do	433
Ratté, Mdlle. Marg	do	2
Ramsay, Veuve Madame Jane	do	40
Rancour, Alexis	do	19
Rae, Jackson, in trust	Montreal	40
Rhéaume, Mdlle. Alp	Quebec	4
Rhéaume, Madame Euph. Gagnon	do	5
Riverin, Veuve Madame Chs.	do	8
Rinfret, Tancrède	do	40
Rinfret, R. F.	do	74
Richardson, Madame E. O.	do	8
Ricavy, Mdlle. H.	do	8
Richard, Jean	do	121
Rivet, Pierre	Ottawa	74
Rivard, L. L	Quebec	30
Robitaille & Picher	do	2
Robitaille, Ol., M.D	do	200
Robitaille, Ol., in trust	do	1449
Robitaille, Mdlle. Luce	Ancienne Lorette	14
Robitaille, Louis	do	4
Robitaille, Madame E. T.	New Carlisle	272
Roussin, Mdlle. Philomene	Quebec	15
Robertson, Madame Jane	do	63
Robertson, David	do	106
Routhier, Madame C. M.	Kamouraska	15
Roy, Rév Léon	Lotbinière	20
Roy, Veuve Madame A. F	Quebec	65
Roy, F. W.	do	48
Roy, Léon	Lévis	26
Roy, J. A.	Rivière du Loup	19
Roy, C. F.	Ste. Anne la Pocatière	46
Roy, Madame C. F	do	38
Roy, Gilbert	St. Henri	50

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Roy, Madame Le Bœuf	Quebec	8
Roy, Ephrem	St. Flavien	2
Ross, Madame H. A. Valentine, in trust	Quebec	89
Ross, D. A	do	23
Ross, Mdlle. Caroline	do	53
Ross, John	do	60
Ross, J. G	do	148
Ross, Veuve Madame D., Succession	do	16
Romain, Henriette Vincent	do	34
Romain, Mdlle. A. G., Succession	do	16
Rousselle, Rev. D	do	27
Rousselle, Ant	St. Jean, Isle d'Orléans	33
Roberge, Germain	Quebec	68
Robinson, William	do	130
Rousseau, E. D	do	4
Routh, F. A	Montreal	59
Romeril, George	Gaspé	11
Samson, Léon	Lévis	16
Samson, Frs	do	99
Samson, Chs	Quebec	4
Samson, Thomas	do	34
Sasseville, Rev. J.	Ste. Foye	40
Sasseville, J. B	Ste. Anne des Monts	38
Sax, Rev. P	St. Romuald	80
Savary, Ferdinand	St. Raymond	10
Sealy, James	Quebec	11
Sewell, Rev. H. D	Londres	280
Sewell, W. S., Succession	Quebec	80
Sewell, Madame L. M., Tutrice	do	24
Séminaire de Québec, es qualité	do	64
Séminaire de Québec	do	422
Shaw, Sml. J	do	80
Shaw, Madame Maria A. Y	do	20
Shea, Patrick	do	1
Shea, Mdlle. Catherine	do	10
Simons, William	do	24
Simons, Madame Jane	do	2
Simard, Etienne	St. Romuald	30
Simard, G. H., Succession	Quebec	240
Simard, Frs.	do	6
Sirois, A. B.	do	19
Smith, R. H.	do	12
Sœurs de la Charité	Lévis	18
Sœurs de la Charité	St. Nicolas	9
Sœurs de la Charité	Deschambault	8
Sœurs de la Charité	Quebec	35
Sœur Ste. Flore	do	62
Société Amicale	do	10
Société Bienveillante, Ouvriers de Québec	do	16
Société Bienveillante	do	16
Société de Const. Perm. de Québec	do	3
Soulard, F	Lotbinière	4
Scott, Madame W. W	Quebec	27
Scott, Veuve Madame C. Fremont	do	30
Scott, W. W., Succession	do	91
Scott, H. S.	do	26
Scott, Mdlle. Josephine	do	25
Stocking, Robert McDonnell	do	22
Stadacona Fire Assurance Company	do	39
Stevenson, James, in trust	do	40
St. Michel, Chas.	do	24

La Banque Nationale.—*Suite.*
(The National Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Strang, Madame Veuve John	Quebec	2
Sylvain, Jos	do	2
Sweeney, Madame Bridgit O'Byrne	do	25
Taché, Mdlle. Adèle	St. Thomas	9
Taché, Monsgr. A.	St. Boniface	29
Taché, V. et Uxor	Kamouraska	76
Taché, Hon. Sir E. P., Succession	St. Thomas	35
Taché, Lady	do	26
Taché, Madame El. Bender	do	2
Talbot, Madame Georgiana Paré	Quebec	50
Talbot, Joseph A	Trois Pistoles	3
Taschereau, L. E., in trust	Quebec	3
Taschereau, Thos. Jac	Beauce	36
Taylor, Mdlle. Hélène	Quebec	16
Taylor, Mdlle. E. Nichols	do	16
Taylor, Mdlle. M. Jane	do	16
Taylor, Mdlle. S. Hughes	do	16
Tessier, Mdlle. Emma	do	1
Tessier, Eugène	do	1
Tessier, George	do	2
Tessier, Veuve Pierre	do	12
Tessier, Yves, Succession	do	313
Tessier, Hon. U. J	do	300
Tessier, Pierre, Succession	do	37
Tessier, Ulric, fils	do	7
Tessier, Madame Adèle K	do	80
Tessier, V. E	do	80
Tessier, Mdlle. Christine	do	35
Tessier, Félix	do	12
Tessier, Jules	do	2
Tessier, Auguste	do	3
Tessier, Madame Veuve Anctil	do	16
Tessier, Cyrille	do	43
Têtu, Cyrice	do	80
Têtu, Vital	do	150
Têtu, Laurent	do	227
Têtu, Madame Veuve Magloire	St. Thomas	19
Têtu, Prudent	do	12
Têtu, Mdlle. Nathalie	do	16
Têtu, Mdlle. Vitaline	do	19
Têtu, Rev. D. H	St. Roch des Aulnets	83
Têtu, Ludger	Rivière Ouelle	16
Têtu, Madame C. D	Quebec	56
Terriault, J. B	Lévis	21
Thibaudeau, C. F	Quebec	2
Thibaudeau, A. A	do	3
Thibaudeau, Hon. Isidore	do	260
Thibaudeau, Alf	do	56
Thibault, Louis	Rivière Rouge	8
Thivierge, Louis	St. Jean, Isle d'Orléans	8
Thivierge, Rév. P. N	St. Bonaventure	30
Thompson, Madame H. K	Leeds	6
Thompson, D. C. & Co	Quebec	31
Toussignant, J O	do	25
Tourangeau, Madame A. G	do	2
Tourangeau, O., Succession	do	2
Tourangeau, J. G., Succession	do	8
Tourangeau, Mdlle. Henriette, Succession	do	12
Tapin, Madame Veuve R	do	20
Tranquille, J., Succession	do	80
Tremblay, P. A	do	71

La Banque Nationale.—*Fin.*

(The National Bank.—*Concluded.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Trudeau, T	Ottawa	50
Trudel, Flavien	Quebec	16
Turcotte, George	do	5
Turcotte, Nazaire	do	9
Turcotte, F	do	8
Turgeon, Elie	do	19
Union, St. Valier	do	15
Vallée, L. P	do	10
Vallée, Prudent	do	216
Vallée, Madame J. O. C	do	50
Vallée, Marie El. Moffatt	do	7
Vallière, Philippe	do	33
Vandry, Zéphirin	do	12
Vandry, Madame, Zéphirin	do	11
Verret, Hector	do	19
Verret, Joseph	do	8
Vézina, J. B	do	16
Vézina, Mdlle. Alvine	do	3
Vézina, Jean	do	4
Vézina, Frs	do	160
Vézina, Anaclet	do	3
Vézina, Toussaint	do	4
Vézina, F., in trust	do	942
Vézina, Veuve Frs	Cap Santé	10
Vézina, J. Baptiste	Ange Gardien	11
Verge, Dr. C. A	Quebec	10
Vermette, Louis	do	100
Veasy, Madame W. S	do	28
Vinet, Rév. J. B	Montreal	2
Vibert, Pierre	Gaspé	144
Voyer, E	Quebec	10
Voyer, J. B	do	12
Von Exter, John	do	205
Von Iffland, Madame Eliza	do	20
Von Iffland, Anthony	do	20
Vocelle, O	do	24
Walker, John F	do	4
Walker, W., Succession	do	141
Walker, Madame Veuve W	do	20
Wallart, Aug. L	do	8
Webb, John	do	16
Webster, A. D., in trust	do	3
Weippert, F	do	249
Whitehead, J., in trust	do	1
Whitehead & Turner	do	10
White, William	do	160
Withall, William	do	440
Wood, G. A. L., Succession	do	25
Wright, John	do	19
Woods, Alexander, and D. Smith, Executors and Testators	do	20
		40,000

Certifiée correcte.

F. VÉZINA,
Caissier.

QUÉBEC, 17 mai, 1875.

EXCHANGE BANK OF CANADA.
(BANQUE D'ECHANGE DU CANADA.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.
Anderson, Robert	Montreal	50
Abbott, Hon. J. J. C., in trust	do	1
Allan, William	do	20
Aylwin, Mrs. Ann	do	10
Ahearn, Arthur	do	6
Bryson, T. Macfarlane	do	60
Bulmer, Henry	do	60
Botsford, Hon. A. E	Sackville, N.B.	120
Burland, G. B.	Montreal	100
Branchaud, M.	Beauharnois	30
Burke, Walter	Montreal	30
Bowles, Mrs. Maria	Lacolle	20
Bunton, Alexander	Montreal	210
Barbeau, Henry	St. Hyacinthe	5
Brodie, Miss Ann	Montreal	10
Blackwood, Robert	Martintown	10
Buxton, John	Montreal	6
Bleakley, John	do	16
Bryson, T. Macfarlane, in trust	do	25
Barnston, Miss Maria	do	3
Botsford, S. B., M.D.	St. John, N.B.	20
Boyd, John	Montreal	20
Barnes, Deborah Willis (*née* des Balaray)	St. Hyacinthe	6
Burgess, Capt. John	Montreal	7
Brodie, John, L., Manager	do	28
Black, James P., in trust	do	3
Caverhill, Thomas	do	865
Cassidy, John L.	do	200
Cantin, Augustin	do	50
Cross, Alexander	do	11
Craig, Hugh	do	10
Caverhill, Thomas, in trust for John Caverhill	do	400
Clement, Israel	Lachine	40
Casselman, Martin	Casselman	50
Cuvillier, Maurice, in trust	Montreal	3
Cruikshank, George	do	24
Caverhill, John, in trust	do	5
Corse, N. B.	do	25
Cuvillier, M., in trust	do	2
City and District Savings Bank	do	201
Campbell, R. A., in trust	do	50
Carter, Mrs. Catharine	Danville	7
Cameron, John	Camerontown	10
Carter & Keller, Trustees	Montreal	20
Cleghorn, J. P.	do	20
Colquhoun, William	Dickinson's Landing	22
Clarke, Mrs. Louisa A.	Montreal	4
Caverhill, Thomas, in trust	do	62
Caverhill, Thomas, in trust	do	25
Caverhill, Thomas, in trust	do	13
Cramp, G. B.	do	10
Clark, O. L.	Côte St. Paul	5
Cumming, J. W.		5
Clark, Susan Harriett	Philadelphia, U.S	40
Clark, Horace D.	Montreal	21
Carruthers, William	North Georgetown	4
Cross, George Buchanan	Montreal	2
Cowie, Lucy Ann	do	2
Dubuc, Arthur	do	10
Décary, François	do	20
Drumm, Eliza	do	6

Exchange Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque d'Echange du Canada.—*Suite.*)

NAMES — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Dickey, Robert Barry	Amherst, N.S	8
Davenport, William S	Montreal	34
Doherty, Patrick	do	20
DesRivières, Marie Louise Trottier	Terrebonne	10
Dubord, Alexis	Montreal	36
Desautel, Madame Sophie	do	11
Dupuis, Madame Caroline	do	25
Davis, Nelson	do	1
Davis, Lurena M	St. Andrews	10
Douglas, George		2
Darwell, R. C	Halifax, N. S	10
Desautel, Henriette, in trust	Montreal	21
Estate of E. J. Bancroft	do	28
Edgar, Frank	do	25
Estate of Amable Prévost	do	50
Eager, W. L	do	15
Fletcher, John	Rigaud	100
Foster, G. K	Richmond	30
Farrell, Andrew P	Montreal	10
Finlay, David	Sorel	25
Fraser, John J	Lancaster	10
Fortin, Hon. Pierre, in trust	Magdalen Islands	20
Farrell, D	Dartmouth, N. S	44
Gault, M. H	Montreal	250
Greene, E. K	do	200
Greene, G. A	do	50
Gilman, F. E	do	14
Geddes, C. and C. G	do	51
Carnham, William	do	20
Gould, C. H., in trust	do	9
Gould, C. H	do	10
Gervais, Louis	St. Timothy	10
Gauvreau, Celeste	Terrebonne	1
Grace, Mrs Ellen	Montreal	40
Gale, Agnes L	do	25
Gilroy, Thomas	do	10
Hood, Thomas D	do	50
Hutchison, Mathew	do	50
Henderson, William	do	20
Henderson, D. H	do	10
Hart, E. M., & Son	do	25
Holland, A. T., in trust	do	2
Hammond, Mrs. Janet	do	5
Howden, James G	do	5
Honey, J. W	do	3
Henry, Philip	do	17
Hardman, James, &c	do	43
Irish Protestant Benevolent Society	do	3
Johnston, James B., M.D.	Sherbrooke	15
Jones, Edward	St. Andrews	37
Jones, Robert W	do	10
Jacques, George E., jun	Montreal	2
Jones, Miss Ann H	St. Andrews	18
Jones, Mrs. Sarah Hyde	do	36
Jacques, G. E., sen., Executor	Montreal	21
Kershaw, John	do	3
Kempley, Henry	St. Andrews	6
Kinnear, Thomas C	Halifax, N.S	100
Laurent, M		50
Learmont, J. B	Montreal	23
Lafleur, Edouard	do	20

Exchange Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque d'Echange du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Lewis, David, jun	Montreal	4
Lunn, Mrs. Ellen	do	17
Laing, Murdoch	do	50
Lavers, Andrew H.	do	10
Leslie, A. C.	do	25
Laslett, Miss Catharine	do	5
Laslett, Miss Elizabeth D.	do	11
Lyster, Frederick, in trust	do	2
Lloyd, Mrs. Elizabeth Brown	do	10
Lamplough, H. T.	do	30
Millar, Thomas F.	do	100
Mongenais, J. B.	Rigaud	100
Mongenais, J. B. A.	do	50
Moore, James	Montreal	108
Marlor, G. L., in trust	do	10
Mills, Robert	Napanee	4
Mount Royal Cemetery Company		40
Mattice, William	Cornwall	23
Murray, Henry E.	Montreal	10
Mussen, Thomas	do	38
Minors, Estate of J. Norris		6
Matthews, Mrs. Eliza		63
Muir, Robert	Great Britain	100
Moody, John	Terrebonne	1
Murray, William G.	Montreal	10
Murray, William G., and W. G. Murray, in trust.	do	5
Moran, Peter	Prescott	20
McCarthy, D. and J.	Sorel	50
McKenzie, Murdoch	Montreal	50
McDonald, E. and D.	St. Johns, Q.	100
Macdonald, James	do	50
Macdonald, William, M.D.	Montreal	50
Macdougall, John	do	50
McMaster, Thomas	S.S. "Sarmatian"	15
McDougall, David	Martintown	10
McNaughton, James	S.S. "Prussian"	14
McMaster, W. J., in trust	Montreal	22
McKay, Joseph	do	125
McBain, Executors Estate of A. L.	Lancaster	17
MacCrimmon, John	do	8
Mackenzie, W. S.	Montreal	42
MacBain, James C.	Lancaster	8
McAnslan, William	Sunbury, Ont.	5
McLennan, F., in trust for Township of Dundee.		4
McMaster, Executors of Estate of Arthur	Montreal	80
McKay, Hugh	do	67
McKay, Edward	do	50
McMaster, William J.	do	30
McMaster, William J., in trust for A. Carson	do	4
Nelson, Horatio A.	do	20
Normandin, Joseph	do	5
Nutter, J. D.	do	10
Newman, Henry	do	4
Newman, Frank W.	do	4
Nettleton, Thomas	Sorel	5
Ogilvie, Alexander W.	Montreal	250
Ogilvie, John	do	100
O'Brien, James	do	50
Owens, T. & W.	Stonefield	50
O'Brien, W. D.	Montreal	25
O'Dyer, W. D.	St. Hyacinthe	20

Exchange Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque d'Echange du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
O'Neill, William	Montreal	6
O'Brien, James J	do	55
O'Brien, Miss Ellen	St. Hyacinthe	2
Ogilvie, Archibald	North Georgetown	10
Ogilvie, A. W., in trust for A. Kelly		17
Ogilvie, A. W., in trust for A. & A. W. Ogilvie		10
Plante, Eli	Montreal	20
Papineau, Narcisse	St. Timothy	50
Pominville, Heirs of Joseph		10
Pringle, Thomas	Montreal	50
Pratt, John	do	100
Parker, A. W	do	10
Poirier, Adelaide	do	6
Parant, Joseph	do	4
Pelton, Godfrey S	do	6
Payne, F. Gordon	do	2
Patrick, Rebecca	do	12
Perrigo, James, M.D	do	2
Prowse, George R., in trust	do	25
Perchard, Miss Mary C	St. Johns	5
Roy, Candide	Montreal	20
Rivet, Louis	do	100
Ryan, Hon. Thomas	do	100
Roy, Phileas E	do	100
Roy, Arthur	do	50
Rheault, N	do	10
Reekie, R. James	do	50
Rees, D. J	do	30
Rodden, William	do	100
Ross, Philip S., in trust	do	5
Rose, Alexander	do	20
Rodier, Hon. C. S	do	100
Royal Canadian Insurance Company	do	235
Ryan, Hugh	Perth	46
Reeves, Miss Margaret	Montreal	5
Roe, Alfred E	do	10
Simard, Joseph	do	50
Scholes, Francis	do	50
Stearns, J. H	do	40
Sprigings, Richard	do	10
Sincennes, Damase	do	5
St. Charles, F. X	do	50
Sorin, Rév. Vincent	do	10
Smith, George	do	10
Smart, John	do	5
Smart, John, Manager, in trust	do	25
Smaile, John	Hochelaga	40
Simpson, Moses D	St. Andrews	50
Smith, W. Howe	Montreal	10
Short, W. H	do	20
Sinclair, John	do	10
Sinclair John	do	25
Simpson, W., in trust	do	100
Tiffin, Thomas	do	400
Tiffin, Henry J	do	11
Thomson, Thomas M	do	50
Tait, William	Côte des Neiges	30
Tunstall, Madam Mary Emma	Montreal	8
Therien, C	Varennes	20
Townsend, T. B	Ottawa	10
Templeton, George	Montreal	10

Exchange Bank of Canada.—*Concluded.*
(Banque d'Echange du Canada.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Thompson, W. H	Montreal	5
Vipond, T. S	do	40
Valade, Louis	do	4
Valiquette, Miss Adelaide	Point Claire	3
Warren, Jane M	Montreal	5
Weaver, George W	do	25
Wilson, Andrew	do	79
Watt, Alexander	do	4
Walkem, Charles	Ottawa	3
Webber, Richard N	Richmond	5
Wing, Mrs. Mary, (Wing) or Stevens	Dunham	4
Whitney, N. S., in trust	Montreal	26
Warminton, R	do	30
Woodhouse, Joseph	St. Hyacinthe	10
Warnock, Madam Jane	Montreal	5
Wright, Emily Frances	Levis	10
Wylde, Mrs. Bessie Wier, Trustees of		21
Wylie, James, in trust	Monk	4
Wilson, Thomas	Montreal	100
Webster, George	do	5
Weaver, Archibald O		5
	Total shares	10,000

R. A. CAMPBELL,
Cashier.

Exchange Bank of Canada,
Montreal, 6th February, 1875.

BANQUE VILLE-MARIE.
(VILLE-MARIE BANK.)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Alllard, Dieudonné	Boulanger	St. Henri de Mascouche	3
Amiot, Antoine, père	Bourgeois	Montréal	75
Amiot, Antoine, fils	Epicier	do	10
Amiot, Sophie		do	10
Angers, Agnésina		do	10
Angers, Edmond	Marchand	do	1
Archambault, Achille	do	L'Assomption	20
Archambault, Alexandre	Avocat	do	33
Archambault, Athala		do	10
Archambault, Camille	Notaire	do	7
Archambault, Cyprien	Bourgeois	Montréal	20

Banque Ville-Marie.—*Suite.*
(Ville-Marie Bank —*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Archambault, Dlle. Ernestine		L'Assomption	8
Archambault, Veuve Georgiana		do	25
Archambault, Jos. Azarie	Notaire	Sherbrooke	4
Archambault, Jos. Louis	Avocat	Montréal	2
Archambault, Hon. Louis	Notaire	L'Assomption	130
Archambault, Veuve Mélina		Montréal	16
Archambault, P. A. O.	Avocat	do	57
Archambault, Tancrède	Marchand	L'Assomption	33
Archambault, Zéphirin	Bourgeois	do	20
Aubin, Frédéric	Epicier	Montréal	20
Aubry, Fortuna	Curé	St. Jean, Dorchester	25
Audet, Jean Fréd	do	Wimooski, Vt.	12
Ayotte, Ludger	Marchand	Maskinongé	50
Balcer, Adolphe	do	Trois-Rivières	10
Barrette, Dlle. Christine		Montréal	1
Bazinet, François	Menuisier	do	1
Beaudoin, Alexandre	Forgeron	St. Roch, L'Achigan	20
Beaudry, Eugènie		Montréal	12
Beaudry, Frs. Xavier	Bourgeois	do	525
Beaudry, Narcisse	Bijoutier	do	16
Beaudry, Joseph		do	1
Beauregard, Joseph	Prêtre	St. Mathias	70
Béland, Baptiste	Cordonnier	R. du Loup, en haut	10
Béland, Edouard	Cultivateur	St. Barthélemi	50
Béland, Honoré	Bourgeois	R. du Loup, en haut	6
Bélanger, J. O.	Marchand	Maskinongé	20
Bélanger, Narcisse	Ingénieur	St. Jérôme	9
Béliveau, Aimé	Hotellier	Montréal	16
Béliveau, Elodie		St. Gabriel de Brandon	3
Béliveau, Siméon	Teneur de livres	Montréal	13
Béliveau, Sophie		do	1
Bergeron, Vital N.	Commis	do	1
Berthelot, Veuve Marie Anasthasie		St. Geneviève	4
Berthelot, Dlle. Marie Angélique		Montréal	6
Bertrand, Charles	Marchand	Ile Verte	83
Blais, Ls. George	Bourgeois	Montréal	60
Blanchet, Pierre	Avocat	do	17
Bouchard, Olivier	Sergeant de Police	do	20
Boucher, Léocadie		do	10
Boudreau, Marie Louise		do	2
Boulliez, Zephirin	Pilot	Deschambault	4
Boulet, M. Seraphin	Médecin	Joliette	20
Bouthillier, F. Guil	Avocat	Montréal	10
Brien, dit D. Camille	Epicier	do	40
Brien, dit D. Isidore	Hotelier	do	10
Brisset, Rév. Jos.	Curé	L'Acadie	51
Brassard, Julien	Bourgeois	Laprairie	10
Brassard, Moïse	do	do	20
Brousseau, Julien	Emp. de douane	St. Armand	7
Bureau, Joseph Nap	Avocat	Trois-Rivières	40
Bureau, M. A. Angélique		do	20
Burke, Veuve Maria		Village St. Augustin	10
Cadieux, Veuve Celina		Hochelaga	6
Caron, Edouard	Cultivateur	R. du Loup, en haut	16
Caron, George	Marchand	St. Léon	40
Cassegrain, P. Frs	B.M.V.	Montréal	56
Cassidy, John L.	Marchand	do	183
Chagnon, Clara		St. Clet	1
Chapdelaine, François	Ingénieur	Sorel	30
Chapelau, Zéphirin	Libraire	Montréal	40
Chaput, Charles	Marchand	do	20

Banque Ville-Marie.—*Suite.*
(Ville-Marie Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Chaput, Léandre	Marchand	Montréal	43
Charland, Charles	Bourgeois	do	6
Charlebois, Hyacinthe	Marchand	do	100
Chevrefils, Dlle. Mathilde		Ste. Anne du B. de l'Ile	10
Cormier, Camille	Cultivateur	L'Assomption	30
Cormier, Moïse	do	Point-du-Jour	10
Cormier, Urgel	do	L'Assomption	10
Cornu, Jean	Professeur	Montréal	4
Coursolles, T. Gédéon	Agent	Ottawa	10
Coutu, F. X. Aristide	Commis	Montréal	85
Coutu, M. L. Lia		do	1
Craig, Adolphe	Bourgeois	do	6
Cressé, A. P	Marchand	Nicolet	3
Dagenais, Thos. Et	Curé	St. Edouard	16
Daoust, L. J. Z	Epicier	Montréal	7
Darche, Ls. Moïse	Bourgeois	Chambly	10
Dauth, Gaspard	Médecin	Côteau du Lac	20
Daveluy, George	Commis	Yamachiche	10
David, David	Marchand	Montréal	5
Décarie, Jean	Men. entrepreneur	do	20
De Montenack, Théodore	Capitaine	St. Charles	2
Denis, Dieudonne	Cultivateur	St Cuthbert	40
Désilets, Petrus	Notaire	Nicolet	6
Désorcy, Pierre	Bourgeois	St. Hugues	5
De Tonnancourt, L. C	Mar. tailleur	Montréal	12
De Tonnancourt, William	do	do	5
Dorion, P. A. A	Avocat	do	113
Dorval, Damase	do	L'Assomption	6
Doucet, Pierre	Marchand	Côteau Landing	20
Doutre, Joseph	Avocat	Montréal	38
Dubois, Narcisse H	Marchand	Acton Vale	166
Dubord, Alexis	Bourgeois	Montréal	150
Dubord, Elizabeth		do	4
Dubuc, Dlle. Justine		do	5
Dufort, Jean Bte	Marchand	do	140
Dufresne, Athanase	Pilote	Deschambault	4
Dumas, Arthur	Avocat	Terrebonne	20
Dumesnil, G. H	Notaire	Montréal	31
Dumoulin, Sévère	Shérif	Trois-Rivières	9
Dupras, Calixte	Bourgeois	Montréal	30
Dupras, Calixte	Prêtre	Dover Sud	4
Dupuis, Veuve Caroline		Montréal	20
Durand, F. Jos	Notaire	do	34
Durand, Ls. Jos	Bourgeois	do	26
Durand, Marie		do	4
Duverger, L. N	Succession	do	50
Faure, Ferdinand	Notaire	Village St. Augustin	1
Fauteux, Anna		Montréal	5
Fauteux, Arthur		do	4
Fauteux, Edouard	Marchand	do	5
Fauteux, G. N	Teneur de livres	do	54
Fauteux, Herminie		do	7
Fauteux, Laura		do	3
Fauteux, Léandre	Marchand	do	40
Fauteux, Léopold	Commis	do	2
Fauteux, Pierre	Bourgeois	St. Cuthbert	3
Fauteau, Pierre Aimé	Avocat	Montréal	54
Fauteux, P. A. (*en fidéicommis*)	do	do	3
Fauteux, Veuve Sophie		R. du Loup, en haut	2
Fisette, Louise	Fille majeure	Sorel	13
Fleury, George	Médecin	St. Léon	40

Banque Ville-Marie.—*Suite.*
(Ville-Marie Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Foisy, Théodule	Capitaine	Québec	25
Forest, Jean Bte	Marchand	L'Assomption	60
Forest, Ludger	Médecin	do	22
Forget, Octave	Notaire	Terrebonne	3
Fourquin, Marie		Montréal	8
Franchère, Félix	Bourgeois	Ste. Marie de Mascouche.	20
Franchère, Jacques	Médecin	do	20
Francœur et Giroux	Marchands	Montréal	20
Fréchette, Edmund P	Notaire	do	4
Galarneau, Edouard	Bourgeois	do	60
Galipeau, Ls. E	Notaire	Maskinongé	5
Gatignol, Jean	Marchand	Acton Vale	5
Gauthier, M. P. Emma		Montréal	2
Gazeneuve, Veuve Eugénie		L'Assomption	5
Geddes, Charles et Charles G	Courtiers	Montréal	5
Giroux, Charles Hercule	Marchand	Nicolet	3
Giroux, Charles Théod	Bourgeois	Les Cèdres	4
Giroux, Dlle. Lina		St. Jacques le Mineur	1
Godin, Jos. N	Marchand	Trois-Rivières	10
Gohier, Rémi	do	Montréal	5
Gordon, Charlotte		do	12
Gravel, Antoine	Cultivateur	R. du Loup, en haut	7
Gravel, Edouard H	Teneur de livres	Montréal	10
Gravel, Martin A	Bourgeois	do	4
Grenier, Jacques	Marchand	do	40
Guérin, Constant Louis	do	do	60
Guérin, Narcisse	Commis	do	10
Guimond, Charles	Bourgeois	Boucherville	7
Guimond, J. G	Agent	Montréal	126
Hart, E. M., et fils	Courtiers	Trois-Rivières	126
Hart, George A	Teneur de livres	Montréal	10
Haynes, James	Peintre	do	20
Hébert, Herménégilde	Marchand	do	16
Hénault, Laura		do	6
Hétu, Joseph Edouard	Médecin.	Maskinongé	50
Hétu, L. G	Notaire	Montréal	10
Hould, J. B. L	Avocat	Trois-Rivières	10
Hudon, Victor	Marchand	Montréal	33
Huot, Lucien	Avocat	do	4
Huot, Tancrède A	Notaire	Belœil	7
Imbault François	Cultivateur	Montréal	20
Jeannot, dit L. Antoine	Bourgeois	Contrecœur	10
Jetté, Amable	do	Montréal	4
Jordan et Bénard	Marchands	"	8
Keeonan, Robert	Commis	Trois-Rivières	10
Kelly, John P	Avocat	Montréal	26
La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal		do	64
Labelle, Louis	Libraire	do	10
Laberge, Veuve Céleste		do	6
Leberge, Edouard	Médecin	Ste. Philomène	41
Labine, Jules	Marchand	Montréal	50
Lacaille, Charles	do	do	38
La Compagnie de Prêt et de Crédit Foncier		do	28
La Corporation Episcopale Catholique Romaine des Trois-Rivières		Trois-Rivières	20
Lacoursière, Dositée	Marchand	Ste. Geneviève de B	13
Laflamme, Joseph	Bourgeois	St. Antoine	10
Lafleur, Edouard	Notaire	Montréal	25
Lafleur, F. B	Comp. B. J. C	do	46

Banque Ville-Marie.—*Suite.*
(Ville-Marie Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Lafontaine, Emery	Notaire	St. Hugues	43
Lafontaine, Veuve Lady Jane M		Montréal	100
Laframboise, Maurice	Avocat	do	51
Lambert, Raphaël	Marchand	Rivière-du-Loup, en haut	10
Lamoureux, Julien, fils	do	St. Sébastien	180
Lamoureux, Olivier	do	Contrecœur	12
Langelier, François Xavier, Succession		Montréal	10
Langevin, François Théophile	Notaire	St. Isidore	13
Larose, Adelaïde		Montréal	11
Larue, François	Marchand	do	83
Laviolette, Veuve Suzanne		do	30
Leblanc, C. A	Shérif et Avocat	do	20
Leblanc, Edward S	Marchand	L'Epiphanie	4
Leblanc, Germain, Succession		Montréal	20
Leblanc, Joseph	Commis	do	8
Leclaire, Maria S. E., ès-qualité		do	26
Leclerc, Edouard	Bourgeois	Acton Vale	15
Leclerc, John A	Marchand	Montréal	82
Leclerc, J. L. Emile		do	11
Leclerc, M. L. Caroline		do	3
Lecompte, Pierre	Tailleur	do	3
Leduc, Edouard	Arpenteur	St. André Avelin	16
Lefebvre, Olivier	Cultivateur	Ste. Philomène	6
Legris, ' vide	Commis	Montreal	10
Lemaître, Auger Charles	Médecin	Rivière-du-Loup, en haut	20
Lemire, Charles E. M	Curé	St. Urbain 1er	20
Lescarbeau, J. B	Marchand	Montréal	4
Leveillé, Adéline		do	16
Leveillé, Joseph	Marchand	do	150
Lévesque, P. Thomas	Arpenteur	L'Assomption	26
Lewis, John		Montréal	10
Mackay, F. S	Notaire	Papineauville	2
Magnan, Adolphe	do	Joliette	16
Malchelosse, Dlle. M. Josephine,		Montréal	16
Mailhot, Marie Louise		do	2
Mailhot, Henri Gédéon	Avocat	Trois-Rivières	12
Mallette, Joseph	Marchand	Montréal	5
Marchessault, Veuve Elmire		do	10
Marchildon, Charles Joseph	Commerçant	St. Pierre les Becquets	27
Marin, Edouard	Bourgeois	St. Hugues	10
Marsan, A. T	Avocat	Québec	16
Marsoin et Villeneuve	Marchands	Montréal	33
Mason, Jane		Québec	16
Martel, M. D. S	Médecin	Chambly	2
Martin, Pierre Paul	Marchand	Montréal	40
Maureault, L. B	Médecin	St. Simon	25
Mayé Désiré	Marchand	St. Joseph	7
Merrill, Alex. C	do	Montréal	16
Méthot, Marie		do	3
Moisan, François-Xavier	Marchand	do	10
Monarque, Dlle. M. Louise		do	2
Monat, Louis	Bourgeois	do	55
Mongeau, Célina Eliza		Roxton Falls	10
Montpetit, Dlle. Adéline		Montréal	4
Morasse, Louis	Courtier	Sorel	40
Morin, Rév. Jos	Prêtre	St. Jacques le Mineur	30
Morrisson, C. F. C.	do	St. Cyprien	50
Morrisson, C. F. C.	Prêtre ès-qualité	do	14
Morrisson, Louis Francis	Avocat	St. Hyacinthe	10
Mussen, Thomas	Marchand	Montréal	40
McCaffrey, Charles	do	Nicolet	4

Banque Ville-Marie.—*Suite.*
(Ville-Marie Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
McCaffrey, François	Marchand	Nicolet	2
McDonald, Veuve M. Elizabeth		Montréal	13
McDonald, M. Louise		do	29
Munro, Daniel	Bourgeois	do	14
Nault, Onésime	Pilote	Deschambault	10
Normand, Edouard	Bourgeois	Trois-Rivières	30
Normand, Jean-Baptiste	do	do	14
Normand, Télesphore	Notaire	do	24
Normandin, G. A	Commis	Montréal	10
O'Farrell, M. Jos	Prêtre	New York	36
Olivier, D. L. V.	Teneur de livres	Montréal	6
Panneton, P. E	Avocat	Trois-Rivières	5
Papineau, André Benjamin	Notaire	St. Martin	4
Papineau, A. C	Avocat	St. Hyacinthe	20
Papineau, A. Henriette	Demoiselle	Montréal	1
Papineau, Casimir F	Notaire	do	46
Papineau, Charlotte		do	2
Papineau, Emilie		do	1
Papineau, Denis Emery	Notaire	do	47
Papineau, G. Benjamin	Etudiant	do	1
Papineau, Ida		do	1
Papineau, Louis Gustave	Etudiant	do	8
Papineau, L. Mercédès		do	1
Papineau, S. J. Aurélie		Papineauville	1
Paquet, A. H.	Médecin	St. Cuthbert	116
Paquet, Théophile	Marchand	Sault-au-Récollet	30
Paré, Cyrille S	Machiniste	Boston, Mass	5
Parent, Etienne H	Ingénieur	Grenville	10
Perreault, Jérémie	Marchand	Montréal	20
Piette, Rév. Maxime	Curé	St. Bruno	13
Plinguet, Augustine Caron	T. de livres	Montréal	1
Poirier, M. Delphine		do	15
Poulin, Anathalie		Ste. Philomène	2
Poulin, Joseph, et Cie.	Commerçants	Montréal	10
Poulin, Maria		St. Jean, Dorchester	16
Poulin, Veuve Marie Louise		do	16
Prévost, Gédéon Mel	Notaire	Terrebonne	70
Prévost, Léandre	Bourgeois	Montréal	10
Proulx, J. B. G	Honorable	Nicolet	26
Ratelle, J. O	Marchand	Maskinongé	20
Raymond, Joseph R	do	Montréal	1
Raymond, Olivier	Médecin	do	3
Renaud, Jos. Wilfrid	Marchand	Joliette	33
Renaud, Octave	Cultivateur	St. Henri de Mascouche	4
Renaud, Pierre Octave	Prêtre	Terrebonne	5
Rey, Claude	Horloger	Montréal	10
Ricard, M. L. J		do	10
Ricard, Louis	Avocat	do	16
Rivet, Antoine	Pilote	L'Assomption	7
Rivet, Benjamin	Cultivateur	St. Sulpice	4
Rivet, Louis	Bourgeois	Montréal	20
Rochette, François	Pilote	Berthier	60
Roger, Cyprien	Marchand	Montréal	20
Rogers, Henry J. H	Commis	do	7
Rogers, George Joseph	do	do	2
Rolland, Charles O		Ste. Marie de Monnoir	100
Rouleau, F. E.	Notaire	St. Barthélemy	2
Rousseau, J. B. Arthur		Nicolet	1
Rousseau, P. J. Oscar		do	1
Roy, Candide	Bourgeois	Montréal	67
Roy, Joseph Edmond	Instituteur	do	2

Banque Ville-Marie.—*Fin.*
(Ville-Marie Bank.—*Concluded.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Residence.	Actions. — (Shares.
Sarrasin, Hercule	Cultivateur	Ste. Elizabeth	16
Seers, Louis A.	Avocat	Beauharnois	20
Sénécal, Napoléon	Marchand	Verchères	33
Siegel, J	do	Trois-Rivières	10
Simard, N. C	Notaire	Terrebonne	7
Smith, Dlle. Mélina		Montréal	6
Smith, Rose Anne		do	2
Sorin, Charles Vincent	Prêtre S. S. S.	do	14
St. Aubin, Rév. J	Curé	St. Norbert	13
St. Charles, François-Xavier	Marchand	Montréal	50
St. Denis, Edouard	do	do	100
Steller, Julia		do	16
St. Pierre, Hermine		do	16
Substitués de B. Hurtubise		Stratford	5
Substitués de Madame M. Crevier			8
Taillefer, Dlle. Adèle		Montréal	10
Taillefer, Philomène	do	St. Martin	14
Taillefer, Léonord J.	Greffier	Montebello	3
Tambareau, Damien, Rév	Prêtre, S. S. S	Montréal	26
Terroux, Chs. A.	Notaire	do	66
Therriault, Johnny	Ingénieur	Québec	25
Therrien Césaire	Bourgeois	St. Isidore	40
Thibault, Charles	Avocat	Montréal	12
Toupin, Alfred	Curé	Rivière des Prairies	10
Tranchemontange, Louis	Marchand	Berthier	33
Trottier, Ant. A., *en fidéicommis*	Cais. Banque du Peuple	Montréal	59
Trudeau, Veuve Emilie A		do	52
Trudeau, Marie Louise		do	70
Trudel, Eugène H.	Médecin	do	186
Trudel, Joseph	Marchand	do	10
Trudel, l'hon. F. X. A	Avocat	do	300
Trudel, M. Eugénie		do	4
Truteau, Dlle. Anne M. des A.		do	6
Tunstall, Veuve M. E.		do	8
Turcot, Laurent Ubalde	Médecin	Sorel	30
Turcot, Magloire	do	St. Hyacinthe	66
Turgeon, L. P. H.	Bourgeois	Joliette	24
Valade, Joseph	Marchand	Montréal	16
Valois, Narcisse	do	do	20
Verronneau, Julien	Cultivateur	Soulanges	6
Vienne, Dlle. Charlotte A.		Montréal	6
Villeneuve, Elias	Bourgeois	do	30
Villeneuve, Félix	Marchand	do	20
Villeneuve, G. V.	Prêtre	do	2
Villeneuve, Joseph O	Marchand	Ville St. Jean-Baptiste	18
Villeneuve et Lacaille	do	Montréal	35
Villeneuve, Nazaire	do	do	147
Villeneuve, N., *en fidéicommis*	do	do	297
Villeneuve, Philomène		do	2
Vincent, André	Marchand	do	60
Vinet, Chs. Fabien	Bourgeois	Sault-au-Récollet	60
Voligny, Ls. B.		Montéral	100
Watkins, Thomas		do	16
Wilson, Thomas	Marchand	do	60
Wilson, Thomas, *en fidéicommis*	do	Pour Z. Beausoliel	5
Wilson, Thomas, *en fidéicommis*	do	Pour Alex. Wilson	17
Winks, George	do	Montréal	10

P. A. FAUTEUX, *Caissier.*

BANQUE VILLE-MARIE, Montréal, Janvier 15, 1875.

MERCHANTS' BANK OF CANADA.
(BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Abbott, Hon. J. J. C.	Montreal	140
Abbott, Hon. J. J. C. & J. Cowan, Executors of Estate of Hugh Fraser	do	1095
Abbott, Frances Mary	St. Andrews, Q	50
Adams, William	Montreal	75
Adams, George	London, England	20
Adamson, James	Toronto	46
Adamson, James, in trust for Ellen Quin	do	3
Ainslie, Col. William B	Edinburgh, Scotland	14
Alexander, Hon. George	Woodstock, O.	10
Alexander, Rev. John, & Ann B. Alexander, his wife, Executors of J. Collard	Brantford	13
Alcorn, Samuel	Yorkville, O.	50
Allan, Sir Hugh	Montreal	6128
Allan, Sir Hugh, Trustee Montreal Telegraph Company	do	39
Allan, Sir Hugh, in trust for Capt. Crawford	do	30
Allan, Sir Hugh, in trust for Janet Allan	do	133
Allan, Sir Hugh, in trust for Bryce Allan	do	99
Allan, Sir Hugh, in trust for Mrs. G. C. Gribbon	do	15
Allan, Sir Hugh, in trust for trustees of Rev. J. McMorine	do	40
Allan, Sir Hugh, Wm. Rae, and Andrew Allan, Executors of late John Smith	do	318
Allan, Andrew	do	1099
Allan, Andrew, in trust for Capt. W. H. Smith	do	66
Allan, Andrew, in trust for Wm. Hy. Benyon	do	103
Allan, Andrew, in trust for Capt. Aird	do	1
Allan, Andrew, in trust for Capt. Archer	do	1
Allan, Andrew, in trust for Capt. Watt	do	2
Allan, Andrew, Alex. Allan, and G. Stephen, in trust for Betsy R. Allan	do	303
Allan, Andrew, Wm. Rae, and F. Mackenzie, in trust for Jean C. Allan	do	205
Allan, Andrew	Napanee	3
Allan, David	Guelph	2
Allan, Miss Annie	Perth	10
Allan, James and Ralph Dodds, Executors	do	18
Allan, Deborah and Eliza	Montreal	3
Allan, Margaret	North-East Hope, O	9
Allan, Rev. Daniel	do	19
Allan, William George	New York, U.S	2
Allan, John Smith	Montreal	1
Allenby, Frederick G	Galt	20
Amasse, P., jun	Montreal	50
Anderson, Miss Septima	do	8
Anderson, Robert	do	1800
Anderson, Robert, in trust	do	62
Anderson, Stewart	do	32
Anderson, Mrs. Margaret, Administratrix	Georgina, O	18
Anderson, Rev. John	Tiverton, O	8
Anderson, John	Montreal	30
Anderson, Thomas	Hudson Bay Company	1
Appleby, N. S. and others, Executors	Shannonville, O	11
Armour, Robert	Hamilton	2
Armour, John Fisher	Windsor, O	2
Armour, Jean and A. H. Ramsay, in trust	Montreal	10
Archambault, Hon. Louis	L'Assomption, Q	30
Archambault, Sabin	Richelieu Village, Q	15
Armstrong, Louis	Montreal	7
Armstrong, Rev. John	Shefford, Q	15

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Arnoldi, Charles	Montreal	5
Ashhurst, Henry George	London, England	50
Atcherly, Col. F. T., in trust for R. T. B. Atcherly	England	3
Atcherly, Col. F. T., in trust for C. E. G. Atcherly	do	3
Atcherly, Col. F. T., in trust for F. H. R. Atcherly	do	3
Atwater, Edwin	Montreal	100
Atwater, Mrs. Julia E.	do	10
Auld, Mary	do	5
Auld, John	do	12
Auld, John, in trust	do	24
Auld, Margaret	Irvine, Ayrshire, Scotland	19
Auld, Samuel	New York, U.S.	24
Austin, William Henry	Trenton, O	3
Awty, George	Mitchell, O	10
Aylwin, Mrs. Ann	Montreal	40
Baby, H., Curator	do	23
Badcock, Thomas	do	5
Badgley, William, Judge	do	9
Bain, Thomas B.	Tilsonburg, O	6
Bannerman, Donald	Hudson Bay Company	6
Bannerman, George	do	2
Bannerman, Alexander	do	3
Bannerman, William	do	5
Bannatyne, A. G. B.	do	8
Baird, Douglas M.	Montreal	5
Baird, Thomas	Ormstown, Q.	30
Bajus, Jacob	Kingston	6
Baker, Charles D. and Harriet E	Peterboro', O	18
Baker, William	Wales, O	20
Baker, George W.	Ottawa	3
Ballachy, George	Brantford, O	6
Balsillie, John	Hudson Bay Company	5
Baptist, Alexander	Three Rivers, Q	30
Baptist, John, Executor	do	67
Barnston, George	Montreal	35
Barber, Mrs. Mary and R. Craik	do	24
Barclay, Rev. John, D.D.	Toronto	12
Barlow, Mrs. Emma	Montreal	12
Barnes, Mrs. Deborah W.	St. Hyacinthe, Q	12
Barnhart, Asaph J.	Milleroches, O	50
Barrett, William M. B.	England	100
Barry, T. E., deceased	Montreal	1
Bartley, Lieut.-Col. John Cowell	5th Regiment	29
Barwick, H. C., and John W., Executors	St. Catharines, O	20
Barwick, F. D., Trustee	Toronto	18
Bastian, Thomas	Montreal	20
Beaufield, Ramon A. J., and Rebecca, and R. Beaufield, Tutor	do	139
Beaufort, Eugène P.	do	25
Beaubien, Charles H.	Sorel, Q	100
Bell, Thomas	Montreal	139
Bell, Miss Susan	Hudson Bay Company	9
Bell, Mary	Waterdown, O	4
Bell, Mary	Carleton Place, O	4
Bellerby, Henry	Renfrew, O	2
Bendor, Prosper, M.D.	Quebec	5
Benny, James	Montreal	25
Benny, Elizabeth C.	do	24
Benny, Jean	do	24
Benny, Sarah Kyle	do	24
Benson, Mary Jane	Kingston, O.	2

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Benson, Mary Jane, Administratrix	Kingston, O.	2
Bentley, Catharine McK	Ottawa	22
Beswick, Richard	Lacolle, Q	30
Bethune, Norman, M.D	Toronto	14
Bethune, Mrs. Unagh	Thorah, O	124
Bethune, A. R., in trust	Montreal	10
Bettison, Mrs. Ann	Bath, England	1
Bigelow, Mrs. Rose	Montreal	15
Bigelow, Clara Jane	do	13
Bigelow, Elizabeth S. J	do	13
Bigelow, Mrs. Mary A.	do	33
Birch, Miss Isabella	do	9
Bird, William	London, England	25
Bird, Francis Ross	Hudson Bay Company	2
Bennett, Mrs. Mary H	Quebec	5
Birss, Elizabeth Caswell	Hamilton	19
Bissett, Mrs. Jane	Montreal	8
Black, Mary Jane	do	24
Black, Rev. R. K., and James Affleck, Trustees	Middleville	1
Black, Rev. William	Montreal	30
Black, Major Wilsone	6th Regiment	12
Black, Henderson, in trust	Montreal	6
Black, Ruth	do	14
Blackman, Charles S	do	23
Blackloch, John, in trust	do	60
Blackwood, Robert	Martintown, O	36
Blais, Lewis George	Montreal	25
Blogg, H. Fasson	do	1
Blott, James	Dunville, O	2
Blount, William	London, England	14
Boas, Benedix A	Montreal	20
Bockus, Mrs. Sarah E	Picton	2
Bogue, Mrs. Anastatia	Quebec	10
Bond, J. B., in trust for Mrs. E. Bond	St. John's, Newfoundland	200
Bond, Anna	Belleville	69
Bond, Mrs. Mary	Madoc, O	84
Bond, George William	St. Andrews, Q	5
Borbridge, William	Montreal	6
Boucher, Toussaint	Hudson Bay Company	1
Bourret, Michel	Montreal	3
Bouthillier, Tancred	do	20
Bowen, Constantia Caroline	London, England	27
Bower, Rev. E. C	Kingston	13
Bowker, H. M	Montreal	30
Bowman, Elizabeth	do	15
Bowman, William	do	13
Bowman, J. C.	Lacolle, Q	1
Boyd, John, jun.	Montreal	15
Boyd, Janet,	do	20
Bradburn, Thomas	Peterboro', O	115
Brahadi, Samuel	Montreal.	50
Braithwaite, Mary D.	do	2
Branchard, Moïse	Beauharnois, Q	45
Breden, John	Kingston	24
Bremner, A. M. G., and E. G	Keith, Scotland	4
Brenton, John	Belleville	30
Brissette, M. H	Montreal	3
Brewster, Mrs. Sarah	do	27
Bridger, Mrs. Jane	Kingston	10
Briggs, Rev. W.	Cobourg, O.	2
Britton, Byron Moffatt	Kingston, O	30

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Brock, Rev. James	St Catharines, O	1
Brooke, Thomas and John, Executors	Montreal	3
Brockville Gas Light Co	Brockville, O	4
Browne, James	Toronto	29
Browne, Edward	Hamilton	25
Brown, Alex. Smith	Belleville	100
Brown, Christian Julius	Kingston	18
Brown, Miss Mary W.	Montreal	6
Brown, Mrs. Mary, and children	do	8
Brown, Robert	do	400
Brown & McArthur	Almonte	25
Brown, Magnus	Hudson Bay Company	18
Browne, James	Kingston	60
Brunet, Damase W.	Montreal	27
Brush, George S.	do	5
Brush, George S., in trust	do	16
Bryson, Alex. Henry	Smith's Falls, O.	35
Bryson, Thomas M.	Montreal	45
Buchan, William	Windsor, O.	30
Buchanan, Mrs. Agnes	Montreal	2
Buchanan, Mrs. A., in trust	do	13
Budden, Henry A., in trust	do	21
Buell, Mrs. Margaret S.	Brockville	26
Buntin, Alexander	Montreal	150
Bureau, Jos. Napoleon	Three Rivers, Q.	9
Burgess, John	Sorel	8
Burgess, Gregor	Hudson Bay Company	14
Burke, John	Montreal	10
Burland, George B.	do	120
Burnes, James	Grenville, Q.	34
Burnham, Henry H.	Cobourg, O.	15
Burpee, Carter Able	New Edinburgh, O.	4
Burritt, Mrs. Remie, deceased	Burritt's Rapids, O.	2
Burwash, John	St. Andrews, Q.	8
Burwash, Albert	do	8
Butterworth, Abigail	Kingston	3
Buxton, John	Montreal	40
Byrne, David	Hart's Mills, N.B.	10
Burnett & Co	Montreal	3
Burwell, Leonidas	Port Burwell, O.	18
Calder, Maria	Montreal	8
Cameron, Mrs. Isabella	Township of Burgess, O.	3
Cameron, Archibald	Dewittville, Q.	17
Cameron, Rev. J. Y.	Drummondville, O.	4
Cameron, Rev. J. Y., and A. Gray, in trust for Jennie Taylor	do	8
Cameron, Angus	Nairn, Scotland	54
Cameron, James	Montreal	10
Cameron, David	do	4
Cameron, Elizabeth A.	Thurso, O.	10
Cameron, William	Lancaster	8
Campbell, Edmund A. C.	92nd Regiment	9
Campbell, John G.	Belleville	14
Campbell, Catharine M.	Montreal	9
Campbell, Matthew	do	72
Campbell, Robert	do	48
Campbell, R. A., Cashier, in trust	Montreal	25
Campbell, James	Toronto	20
Campbell, John	St. Thomas, Q.	2
Campbell, James	Peterboro'	18
Campbell, Archibald	Perth	12

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Campbell, Mrs. Delina M. G	Quebec	5
Campbell, Rev. Robert	Renfrew, O	3
Campbell, Maria	Drummond, O	11
Campbell, Donald J	do	4
Campbell, Donald	Colborne, O	2
Campbell, Rev. Peter Colin	Aberdeen, Scotland	15
Campion, Ellen	Montreal	2
Carman, Ellen H	Morrisburgh, O	10
Carmichael, Donald	Township Beckwith, O	11
Carmichael, Janet	Carleton Place, O	4
Carmichael, Robert A	Montreal	2
Carnegie, David	Dumfries, Scotland	6
Carrow, Richard and Charles	Pembroke, England	12
Carter, George	Montreal	46
Carter, Mrs. Mary Jane	do	11
Carter, Clara Emily	do	9
Carter, William	Kingston	12
Cartwright, J. S and John R., Trustees	Napanee	10
Cartwright, Conway Edward	Amherst Island, O	7
Cartwright, Mary M	Whitby, O	24
Cartwright, James B	Montreal	17
Cassels, Walter G	Toronto	5
Cassidy, John L	Montreal	1040
Cassils, John, in trust	do	80
Caty, Marie Thais, tutrix to F. L. Langelier, a minor	St. Johns, Q	80
Caverhill, Thomas	Montreal	22
Chalmers, David C	Berlin, O	18
Chapdelaine, Francis	Sorel, Q	25
Chaput, Charles	Montreal	15
Charlebois, H., Tutor to E. Charlebois	Point Claire, Q	25
Charlebois, Jane	do	20
Charlebois, Léon	do	20
Charlebois, Hyacinthe	Montreal	100
Charlton, Catherine L	St. Johns, Q	60
Cheese, William Edward	Montreal	12
Chisholm, Colin R	do	20
Chown, Edwin	Kingston	10
Christian, T. R., Manager, in trust	Montreal	108
Christie, Mrs. A. M. P	Bath, England	113
Christie, Maj.-Gen. H. Paget	Cheltenham, England	1
Christie, William J	Hudson Bay Company	25
Church of England Female Orphan Asylum.	Quebec	9
Citizens' Insurance and Investment Company	Montreal	363
Clark, Horace D	do	180
Clark, Rev. William B	Quebec	2
Clark, Robert	Trout River, Q	20
Clarke, C. F., John D., and A. H. M	Brighton, England	30
Clarke, James	Prescott Junction	10
Clarke, Mrs. Susanna	London, England	6
Clarke, Rev. Robert Forsyth	Pope's Hill, Ireland	17
Clarke, Agnes Sampson	Meaford, O	3
Clarke, John	Hudson Bay Company	7
Cleeve, Miss Frances D	Richmond, Q	10
Cleeve, Mrs. Wealthy Jane	do	11
Cleghorn, James P	Montreal	15
Cleland, Jane	do	3
Clement, Israel	Lachine, Q	22
Clements, Leonard	Kingston	15
Cleveland, Rachael A	Richmond, Q	24
Clouston, Jane	Hudson Bay Company	12

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Clouston, James S., in trust for L. L. Schofield	Hudson Bay Company	21
Clouston, James S., Tutor to E. R. T. Rowand	do	4
Clouston, James S., Tutor to Louisa Rowand	do	4
Clouston, James S	do	27
Clouston, James	do	5
Clune, Rev. Michael	Smith's Falls, O	56
Code, Elizabeth	Innisville	4
Cohen, Edward, and Thomas Aitken	London, England	19
Collins, Robert	Portsmouth, England	32
Collinson, Herbert	Montreal	18
Colman, Martha T., Executrix	do	22
Colquhoun, William	Dickinson's Landing	90
Connell, Jessie	Montreal	1
Conquest, John T., deceased	London, England	16
Cook, Miss H. M. A	Port Maitland, O	9
Cooke, William	Galt	50
Coombs, Robert M	Perth	2
Coombs, Annie M	do	10
Coombs, Mary Frances	Ottawa	2
Cooper William	Montreal	10
Cooper, John	St. Vincent de Paul	10
Coote, Mrs. Emily	St. John's, Q	45
Corbet, William Adam	Glasgow, Scotland	30
Corbould, Mrs. Mary M	Picton, O	11
Corner, Robert	Montreal	5
Cornu, Edward	do	5
Corse, Norton B	do	270
Costello, Patrick	do	20
Costen, Thomas	do	3
Costen, Thomas & Co	do	20
Cotté, Henry, Cashier, in trust	do	41
Cotter, James L	do	3
Cottingham, Samuel, jun	Ormstown, Q	52
Court, James	Montreal	13
Court, James, and W. McGinnis, Executors and Trustees for E. Fleming	do	3
Coulson, Duncan, in trust	do	590
Cousins, Mary	Kingston	2
Cowan, Hugh	Pittsburg, O	4
Cowan, James	do	6
Cowan, Alexander, jun	do	6
Cowan, R. W	Montreal	10
Cowans, Robert	do	46
Cowdry, Nathaniel H	Toronto	10
Coyle, Rev. Bernard	Downeyville, O	23
Cowley, Abraham	Hudson Bay Company	5
Cox, John	Montreal	20
Cradock, Richard Hedges	Dundas, O	12
Craig, Hugh	Montreal	33
Craig, Thomas	do	5
Craig, Janet	Hopetown, O	7
Cramp, Thomas, in trust	Montreal	16
Crane, Peter	Appleton, O	25
Crawford, Angus, and J. S. McInnes	Guelph, O	57
Crawford, John Gordon	London, England	16
Crawford, John	Montreal	300
Crawford, Alexander	Petite Côte	54
Crawford, John	Brockville, O	25
Crawford, Mary	Kingston	9
Crawford, Nancy	Cobourg, O	5
Crerar, William Grant	Pictou, N. S	80

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Crerar, John	Pictou, N. S.	100
Cresswell, David Thomas	Montreal	100
Croil, John	Aultsville	12
Croil, Caroline M	Montreal	8
Cronyn, Verschoyle	London, O	70
Crotty, Michael, deceased	Montreal	18
Croskerry, Mary	Perth	6
Cross, Rev. Arch	Clarke, O	6
Crowther, James	Toronto	100
Cruikshank, Edward	Edinburgh, Scotland	16
Cruikshank, Kate M., Administratrix	Knieton, England	8
Cruikshank, George	Montreal	20
Cuddie, Thomas	Perth	6
Cuddihy, Michael	Montreal	40
Cumming, James C	Hudson Bay Company	9
Cumming, Walter B	Montreal	143
Cumming, W. B., in trust for Mrs. C. Johnston	do	48
Cumming, Allan C	do	10
Curran, John	do	195
Cunningham, John Ralston and James Dunachie	Glasgow, Scotland	50
Cushing, Lemuel	Cushing, Q	51
Daggett, P., and O. H. Kaselack	Glasgow, Scotland	5
Dallas, A. G., and others	St. Dunain, Scotland	1
Danskine, William	Vankleek Hill	10
Darey, P. J	Montreal	1
Darling, William, and John Whyte, in trust	do	259
Darling and Brady	do	30
Davidson, D., and A. H. Campbell, Trustees	Peterboro', O	15
Davidson, Henry	Quebec	75
Davidson, George	Kingston	9
Davidson, Mrs. Mary A	Melbourne, Q	21
Davies, Benjamin, LL.D.	London, England	5
Davis, Nelson, in trust	Montreal	10
Dawson, Benjamin	do	16
Deacon, Job, Executors of	Toronto	1
Dease, John	Hudson Bay Company	9
Dee, Mrs. Eliza	Stamford	1
De La Bruère, Boucher	St. Hyacinthe	5
De La Bruère, Hypolite	do	42
Delany, Patrick	Quebec	45
De Lorimer, Edward M	Laprairie	20
De Martigny, A. L	Beauharnois, Q.	139
De Martigny, C. P	Varennes	9
Denmark, A. W.	Campbellford, O	4
Dennistoun, Robert	Peterboro', O	90
Devey, Francis	Wandsworth, England	7
Dickinson, Joseph E.	Ottawa	1
Dickinson, Mary	Cornwall, O	1
Dickson, William	Galt	200
Diehl, Mrs. Ann	Toronto	20
Dixie, E. F. (Mrs. Deverill)	Lugwardine, England	2
Dixie, Harriet, deceased	do	14
Dobbie, James, sen	Perth	3
Dobbie, Mary, Executrix	do	2
Dobell, Richard R	Quebec	12
Donahue, William	Montreal	20
Donald, John	McDonald's Corners, O	18
Donnelly, James	Montreal	115
Dopson, Joshua	Perth	6
Doran, Michael	Kingston	13
Doran, Jos. Henry, in trust for G. A. Wood	Dublin, Ireland	8

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Doran, James	Montreal	80
Doran, John	Pembroke	9
Dorland, W. C.	Wellington, O	1
Dougherty, Mary Jane	New York	5
Douglas, Moses	Elora	9
Douglas, Elizabeth	Montreal	2
Douglas, Edwin	do	5
Douglas, Eleanor	Quebec	49
Dowling, Charles	Montreal	50
Dowsley Matthew, John Ferguson, and M. S. Boyd, Executors and Executrix	Prescott	27
Dowsley, Robert B.	do	13
Dowsley, William Henry	Montreal	14
Dow, Alexander	do	13
Drummond, James	Petit, Côte, Q	275
Drummond, J. & E., Executors	do	7
Dubord, Alexis	Montreal	154
Duclos, Rév. R. Prisque	St. Hyacinthe, Q	1
Duffus, James B.	Halifax, N.S.	60
Duffus, J. B., and J. Scott Mitchell	do	170
Dumont, J. J	Montreal	67
Dunbar, John	Kingston	30
Duncan, Alex, Tutor to his minor children	Chateauguay, Q.	3
Duncan, Grace, deceased	Drummondville, Q.	27
Duncan, James	do	4
Duncan, James, Executor	do	2
Duncan, Emilia	do	4
Dunlop, G. Colquhoun	Montreal	1
Dunn, Timothy H., in trust	Quebec	140
Dunmore, Agnes	Montreal	2
Durack, Patrick J	do	10
Durnford, Col. George	Guernsey,	9
Durnford, Jane	London, England	10
Durnford, Mary	do	12
Duvernet, Rev. Edward	Clarenceville, Q	29
Dyer, Wm. Andrew	Montreal	10
Eager, Wm. L	do	220
Easton, George C	Ingersoll	25
Easton, Jane Isabel	Belleville	5
Easton, Andrew, in trust	Montreal	10
Eccles, Jane	Toronto	6
Eckford, Flora C	Limerick, Ireland	3
Edgar, J. D., and F. B. Cumberland, in trust	Toronto	16
Edwards, James Keith	Covey Hill, Q	22
Egan, Ann Margaret	Montreal	54
Elder, George	Williamstown, O	4
Elliott, William	Iroquois, O	20
Elliott, John	Montreal	4
Elliott, John	do	250
Elliott, Mrs. Barbara	do	18
Elliott, Eliza Ann	Plymouth, England	2
Elliott, Eliza Ann, and G. E. Elliott, Adminis'rs	do	6
Elliott, Agnes	Allan's Corners, Q	2
Ellsworth, Rebecca L	Greenville, U.S	1
Elwall, Mary Ann	Tunbridge Wells, England	2
Emerson, James	Montreal	3
Empson, Rev. John	Lakefield, Q	8
England, John	Hudson Bay Company	1
Erlandson, Erland	Port Hope	24
Ermatinger, Francis, deceased	St. Thomas	13
Esdaile, J. & R.	Montreal	67

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Eward, William	Montreal	5
Evans, Wm. S	do	50
Eveleigh, Joseph	do	50
Ewing, J. H. & A. S.	do	355
Executors of the late Rev. Jos. Braithwaite	do	37
Executors of the late Edw. J. Bancroft	do	5
Executors of the late Wm. R. Croil	do	32
Executors of the late Adam Cook	Belleville	40
Executors of the late James B. Ewart	Toronto	2
Executors of the late James F. Gentle	Montreal	30
Executors of the late E. Haeusgen	do	9
Executors of the late Robert Haley	Perth	40
Executors of the late William Inkster	Montreal	11
Executors of the late A. M. Mountain	Cornwall	1
Executors of the late C. H. Peck	Prescott	52
Executors of the late William Polson	Hudson Bay Company	12
Executors of the late James Stirling	Montreal	2
Fairbairn, Mrs. Margaret	do	10
Fairbairn, John	do	22
Fairfield, Emily S	Watertown, N.Y	12
Farley, Eliza	Montreal	7
Farrell, Andrew P	do	3
Fauteux, Pierre Aimé	do	1481
Fauteux, P. A., Cashier	do	19
Fellowes, Mary M. O. L	Ottawa	72
Ferguson, Charles Wesley	Ingersoll, O	10
Ferguson, William	Montreal	10
Ferns, Christiana	Kingston, O	18
Ferrie, Jane	Galt	4
Filer, George	Montreal	6
Filer, George, in trust	do	6
Fielde, James F., and A. M. Clarke, Trustees	Toronto	75
Fielde, Catherine	Prescott	7
Filgate, Samuel	Montreal	50
Finnemore, Alfred	London, O	27
Fish, Edward J	Montreal	2
Fisher, John	Renfrew, O	20
Fisher, J. R. McLaren, & M. & H. E. Thomson	do	20
Fisher, Susan	Edinburgh, Scotland	8
Fitchett, David	Belleville	10
Fitchett, Alexander	do	20
Fitchett, Elizabeth Ann	do	16
Fitchett, Hannah	Sarnia, O	9
Fitchett, Martha Wealthy	Belleville, O	17
Fitzpatrick, Kate	Montreal	15
Fletcher, John	Rigaud, Q	150
Flett, William	Hudson Bay Company	10
Flower, Cyril, James Brand, and W. Flower, Executors and Trustees	London, England	150
Flower, Edward, in trust	St. Helier, Jersey	15
Foley, Thomas	Brampton, O	6
Foley, Michael	Montreal	52
Forbes, Marietta S. E	Carillon, Q	6
Ford, Egerton	Montreal	20
Ford, Major Gen. E. T., and Susan R. Ford	Cheltenham, England	19
Forget, L. J	Montreal	6
Forgie, Catherine	Perth	3
Forsyth, John R	Huntly, Scotland	9
Forsyth, J. R., Trustee	do	15
Foster, George King	Richmond, Q	20
Foulds, John, jun	Montreal	22

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Foulds, Archibald	Glasgow, Scotland	164
Foulds, Elizabeth	do	22
Fournier, George	London, England	25
Fowler, Alexander G	Montreal	5
Francis, William	do	80
Franklin, Caroline	do	2
Fraser, John	do	705
Fraser, John, & Dr. D. C. McCallum, in trust	do	20
Fraser, Elizabeth M	do	16
Fraser, Rev. John	do	13
Fraser, Elizabeth H	do	15
Fraser, Selina	do	13
Fraser, Elizabeth	Brockville, O.	10
Fraser, Catherine	Elora	8
Fraser, John	Perth	6
Fraser, Farquhar	do	6
Fraser, Duncan	Lancaster, O	10
Fraser, William	Grafton, O	6
Fraser, William	Montreal	5
Freer, Ann	do	3
French, Sophia	Prescott, O	10
French, Benjamin	do	2
French, Fred. John	do	45
Frizell, Richard M	Perth, O	6
Frizell, Sutton	do	2
Frontenac Loan and Investment Society	Kingston	20
Fuller, T. B., and R. Miller, Trustees and Executors of late T. C. Street	St. Catharines, O	360
Futvoye, Catherine H	Ottawa	5
Gafeny, Miss Harriet Olivia, and Nicholas H. Gafeny	London, O	4
Galloway, James	Kingston	10
Gamble, Mrs. Minerva A	Toronto	30
Gariepy, Dr. Romuald	Montreal	8
Garnham, William	do	15
Gardner, James	do	20
Gardner, William	St. Louis de Gonzague, Q.	4
Gault, John	Montreal	3
Gault, Robert L	do	45
Gauthier, Isabella	do	6
Gauthier, A. A., and substitutes	do	50
Gaudet, Marie Cécilie	Three Rivers, Q	45
Gaskin, Eliza Mary	Kingston	30
Geddes, Charles, and Thomas Caverhill, in trust	Montreal	6
Geddes, Alexander, in trust for Miss Charlotte Geddes	do	25
Geddes, James Davidson	Galt	7
Gemmill, James D	Almonte	110
George, Mrs. Elizabeth, Treasurer Orphans' Home	Kingston	4
Gibb, Charles	Montreal	49
Gibb, Clarinda	do	94
Gibb, I. J	do	72
Gibb, Benaiah	do	571
Gibb, I. J., and John Crawford, Executors of late J. D. Gibb	do	187
Gibson, William	Kingston	6
Gilbert, H. J., deceased	do	10
Gilchrist, Archibald	Perth	22
Gilchrist, William	do	9
Gildersleeve, Lucretia A. M	Kingston	42
Gildersleeve, Mary E	do	4

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Gill, Mary Catherine Margaret	Brockville, O	10
Gillespie, Peter	Montreal	15
Gilman, Francis E	do	22
Gilmour, J. Y. & Co	do	208
Gilmour, James Y	do	192
Gilmour, Mrs. Jennie	do	6
Girard, Louis A. A., Administrator, Estate of Marie V. Girard	Montreal	24
Glackmeyer, Charles	do	30
Gladman, Joseph, sen.	Port Hope, O	36
Glasgow, Ann M., Trustees of	Newark, England	29
Glidden, Sarah E	Kingston	6
Gnaedinger, Louis, in trust	Montreal	21
Goddard, Norris	Ottawa	15
Godfrey, John R. R	London, England	24
Gooch, George Thomas	Rugeley, England	14
Goold, Robert	Montreal	4
Gordon, Isabella C	do	40
Gore, Mary Jane Ormsby, deceased	Oswestry, England	113
Graddy, William	Montreal	14
Graham, Michael	New Liverpool, Q	40
Graham, John, Alex. Stewart, and A. McArthur, Executors	Carleton Place	2
Grahame, James A	Hudson Bay Company	40
Grant, Mrs. Amelia	Sorel, Q	13
Grantham, Arthur	Oakville, O.	6
Grassett, Charles	Hereford, England	59
Grassett, Rev. Henry J	Toronto	9
Gravel, Jean A	Montreal	60
Gravel, Joseph O	do	45
Gravel, Louis Charles	do	10
Gravel, Gustave	do	15
Gravel, Jean A., in trust	do	15
Gravel, Jean A., in trust for H. Moulin	do	60
Gray, James	Perth	20
Gray, Mary R.	do	6
Gray, Andrew	Toronto	15
Greenwood, William Henry	Belleville	5
Green, Miss Julia	Dorset, England	3
Greene, George A.	Montreal	125
Greene & Sons	do	50
Greenshields, D J., in trust for A. Rowand, M.D.	do	40
Greenshields, Mrs. E. M., Tutrix for J. B. Greenshields	do	5
Greenshields, Mrs. E. M	do	73
Grellier, Peter Paul	Brixton Hill, England	14
Grellier, Miss Jane	London, England	2
Gribble, Rev. John	Port Colborne, O	8
Gribble, Susanna	do	1
Griffin, Eliza Margaret	Ottawa	10
Griffin, Edith G.	Brantford, O	10
Griffin, Mrs. Julia, Executrix	Bangor, Ireland	12
Griffith, William Alexander	Quebec	17
Grist, Henry	Ottawa	7
Grist, John, sen.	do	18
Gurd, Charles	Montreal	12
Gunn, Winnie, deceased	Prescott	8
Gunn, Henrietta	do	5
Gunn, James C., Tutor for heirs of A. Dyckman	Lacolle, Q	4
Guthrie, Peter	Perth	1
Guthrie, Margaret	do	1

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Guthrie, Isabella H	Montreal	4
Gzowski, Casimer S.	Toronto	200
Hackland, Ellen, Administratrix, Estate of James Hackland	Ottawa	10
Hadley, Isaac	Montreal	5
Hagar, Edward	do	4
Hagar, Charles	do	200
Hagar, Charles, in trust for F. L. Hagar	do	3
Hagar, Charles, in trust for K. G. Hagar	do	3
Hagar, Charles, in trust for Gertrude M. Hagar	do	3
Hagar, Mrs. L. M., Executrix	do	99
Hagerman, Mrs. Ann	Kingston	12
Hainey, Owen	Montreal	8
Hains, John Macdonald	do	2
Hale, George C	Kingston	94
Haley, Isabella	Ferguson Falls, O.	4
Hall, Anna Maria	Montreal	19
Hall, Charlotte	do	22
Hall, Francis Alexander	Perth	3
Hall, Jane	Peterboro', O.	22
Hall, Mrs. Jerusah	St. Johns, Q.	39
Hallowell, William	Montreal	104
Hamilton, Robert	Quebec	515
Hamilton, Frances L. H	do	3
Hamilton, Hon. John	Hawkesbury, O	641
Hamilton, Robert	Hudson Bay Company	45
Hamilton, Andrew	Yorkville, O	50
Hamilton, Mary H.	Kingston	20
Hamilton, Hon. John, and A. Drummond, Trustees, Queen's College	do	6
Hammond, Ellen	Bristol, England	7
Hammond, Lucy	do	9
Ham, John D	Newburgh, O	17
Ham, Mrs. Josephine J	do	1
Hannah, William Dun Reid	Montreal	4
Hardisty, Joseph	Hudson Bay Company	14
Hardisty, Richard	do	5
Hardisty, Thomas	do	12
Hardie, Andrew	Longueuil	5
Hardy. Edward H	Kingston	6
Hargrave, Joseph James	Hudson Bay Company	30
Hargrave, Jane	Chateauguay, Q.	3
Harper, Amelia Eliza	Toronto	12
Harper, Anna Sarah	Port Hope, O	12
Harper, Thomas B.	Toronto	61
Harper, Samuel	Kingston	30
Harris, Elizabeth Mary	Toronto	2
Harris, Elizabeth	do	7
Harris, Arthur B	do	1
Harris, James B.	Credit, O	22
Harris, Anne S	do	1
Harris, Lucy L	do	1
Harison, Mrs. Maria	London, England	7
Harrison, Adelaide	Moulinette, Q	6
Hart, Thomas, Administrator, Estate James Hart	Ramsay, O	9
Hart, Gerald E	Montreal	6
Hart, Charlett	Cornwall, O	50
Hart, Constance H	Montreal	5
Hart, John Semple	Perth	6
Hart, James	Halifax, N.S	22
Hart, John	Perth	1

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Hart, Rev. Thomas	Manitoba	15
Hart, Isabella Margaret	do	11
Harty, Ellen	Kingston	2
Harty, Ellen, Administratrix	do	5
Harvey, Barbara, and J. M. Lawder, Administratrix and Administrator	Hamilton	37
Harwood, Henry S.	Vaudreuil, Q	5
Hastings, Margaret	Montreal	30
Hatchette, Mary	do	1
Haworth, Richard	Manchester, England	8
Harvie, Robert	Montreal	4
Hawkins, Thomas	do	20
Haynes, William Sidney	do	3
Hayunga, Elizabeth	Morrisburgh, O	24
Hazazar, Joseph	Montreal	60
Healey, Sarah	do	10
Healey, Michael C	do	33
Hearle, Caroline M	do	18
Hector, Robert G	do	10
Hedley, James	do	2
Hempstead, James, in trust	do	2
Henderson, Solomon	Maitland, O	4
Henderson, Solomon, Executor to Estate of R.C. Henderson	do	33
Henderson, John	Montreal	34
Henderson, John & Co.	do	115
Henderson, Wm. P.	do	6
Henry, James	Ottawa	9
Henry, Mrs. Emmy	South Elmsley, O.	6
Henshaw, Catherine M.	Montreal	5
Herbert, Florence G.	Devonport, England	1
Herbert, Georgina	do	1
Herchmer, Mary	Kingston	2
Herchmer, Jemima	Belleville	5
Herring, Wm.	Quebec	150
Herron, Ann	Montreal	21
Hespeler, Wm.	Waterloo, O	25
Hesson, John	Morrisburgh, O	20
Heward, Edmund H	Montreal	1
Higgins, Letitia	do	4
Higgins, Jane	do	2
Higginson, Wm.	Vankleek Hill, O	37
Hill, Mary	London, England	16
Hill, Francis M., deceased	Kingston	1
Hingston, Wm., M.D , Tutor to Richard Cherry and Mary Price, minors	Montreal	45
Hingston, W. H., in trust for M. S	do	2
Hingston, W. H., in trust for J. H. Wise	do	36
Hodgson, Jonathan	do	200
Hodgson, Emily S.	Stourbridge, England	2
Hoffman, John J.	Berlin, O	5
Hogan, Henry	Montreal	65
Holden, John, deceased	Prescott, O	7
Holditch, Wm., deceased	Ottawa	11
Holdsworth, John E.	London, England	5
Holland, Margaret	Toronto	6
Holland, Richard	Montreal	215
Holland, Richard, in trust	do	33
Holland, Jane Ann	do	3
Holmes, Elizabeth, Executrix	do	6
Holmes, Benjamin, Executors of	do	45

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Holton, L. H	Montreal	50
Hood, Andrew W	do	100
Hood, Andrew, in trust	do	15
Hood, Thomas D	do	75
Hope, Dr. Wm	Belleville	25
Hopkins, E. M., and R. W. Shepherd, Trustees	Montreal	19
Hopkins, E. M., in trust	do	2
Hopkins, E. M., Curator Estate of C. McKenzie	do	6
Hopkins, Eliza Mary	Poole, Dorsetshire, England	3
Hopper, Mrs. Jane	Cornwall, O	18
Houliston, John	Three Rivers, Q	30
Howard, Hannah S., Trustee	Belleville	8
Howard, Frances Mary Everett	do	16
Howard, Mrs. Margaret C	Montreal	4
Howard, Joseph	do	10
Howard, Dr. R. Palmer	do	119
Hoy, James	Ottawa	8
Hudon, Victor	Montreal	27
Hughes, Nicholas H.	do	60
Hughes, Frederick	do	7
Hunter, George	do	26
Huston, Francis	do	20
Hyde, Sarah	St. Andrew's, Q	115
Idler, Wm. George	Montreal	15
Idler, Ernest	do	81
Innes, John S.	Guelph, O	66
Ireland, James O'Neil	Toronto	13
Irons, S. A., Trustee	Kingston	3
Irvine, Rev. John	Mille Isles, Q	15
Irving, Thomas	Montreal	75
Irwin, James	do	22
Irwin, James	Prescott	10
Inkster, John	Hudson Bay Company	10
Jacobs, Henry	Montreal	37
Jack, Alexander	Liverpool, England	7
Jackson, Joseph	Montreal	20
Jackson, Joseph, in trust	do	27
Jackson, Henry A.	do	8
Jackson, Henry F. J.	Berlin, O	110
Jacques, Jane Emily	Montreal	1
Jago, William	Plymouth, England	4
Janes, W. D. B., Tutor	Montreal	36
Jaques, Charles Arthur	do	3
Jaques, Louisa A	do	5
Jaques, George E., jun	do	4
Jefferson, Thomas	Geneva, Q	37
Jenkins, Rev. J., in trust for Sarah Church	Montreal	4
Jennings, Edward	Halifax, N.S	12
Johnson, Sir William G., Bart.	St. Mathias, Q	80
Johnson, Ann Margaret	do	54
Johnson, Marianne	do	36
Johnson, Maria Diana	do	54
Johnston, James	Montreal	20
Johnston, Jessie Muir	do	20
Johnstone, James Kennedy	St. Andrews, Q	10
Joice, James	Kingston	2
Jones, Harriet	Montreal	10
Jones, Charles, Estate of	Prescott, O	2
Jones, William J., M.D	do	30
Jones, Edwin	Quebec	10
Jones, Ann Hannah	St. Andrews, Q	57

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Jones, Edward, jun	St. Andrews, Q	103
Jones, Dunham	Maitland, O.	9
Jones, Andrew	do	10
Jones, Charles R	Montreal	12
Joseph, Jacob Henry	do	12
Kay, Wm. Frederick	do	616
Kaye, Robert Benjamin	Hastings, England	27
Kayler, Frederick {Administrator	Morven, O	18
Keating, John	Perth, O	3
Kellie, Mrs. Mary	Vankleek Hill, O	2
Kelley, John R.	Prescott	17
Kelly, John	Carillon, Q	39
Kemp, George	Montreal	110
Kemp, Andrew	Kingston	6
Kenny, Sir Edward	Halifax, N.S.	100
Kent, Noel	Kingston	14
Kent, Noel, Trustee	do	6
Kent, Belinda	do	3
Kent, Rybert	do	50
Kershaw, John	Montreal	32
Kidd, Joseph	Kingston	18
Kilner, Thomas	London, England	3
Kimpton, Mary	Brockville	47
King, Edwin F	Montreal	88
King, Frederick W	do	3
Kingan, Annabella McIver	do	58
Kingan, Jane	do	10
Kingan, Gordon, in trust for G. M. and John Kingan	do	3
Kinghorn, G. M	do	86
Kinnear, Thomas Clifford	Halifax, N. S	178
Kirby, Robert	Montreal	45
Kirby, Jane	do	3
Kirk, John M., in trust for Miss Margaret McPherson	do	3
Kirkpatrick, J. C., and R. H. and G. M. McMicking, Executors	Dumfries, Scotland	4
Kirkpatrick, Thomas and Donald, and A. F. McPherson, Trustees	Kingston	4
Kirkpatrick, Thomas, and Lieut. Col. G. H. Willis, Trustees	do	24
Kirkpatrick, Marianne E	do	4
Kirkpatrick, Thomas, and C. Unwin, Surviving Trustees	do	1
Knight, Robert S	Frampton, Q	5
Knox, James W	Montreal	3
Laberge, Celeste	do	16
La Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec	Quebec	86
Lacasse, L. G., in trust	Montreal	12
Lacroix, A., and M. Charbonneau	St. Andrews, Q	6
Lacy, Lieut.-Col. Richard	59th Regiment	19
Laflamme, James D., George W. Cameron and George Edwards, in trust	Thurso, O	9
Lafleur, Edward	Montreal	31
Lafleur, F. B	do	8
Lafricain, George	do	9
Laidlaw, John	do	14
Laing, Patrick Sinclair	Ottawa	4
Laing, Murdoch	Montreal	31
Lamontagne, R. J	do	20
Lamoureux. Julien, and Fils	St. Sebastien, Q	27

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — NOMS.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Lane, John	Montreal	90
Lane, William D	Hudson Bay Company	15
Laugwill, Robert	St. Laurent, Q	40
Laperrière, Edward	Montreal	5
Larmonth, John H	do	15
Larmonth, Catherine	do	2
La Société de Construction Canadienne de Montréal	do	50
Lavell, Rev. Charles	Seaforth	4
Lavers, Ruth Elizabeth	Montreal	3
Lavers, Andrew Harvey	do	5
Laviscount, Louisa	St. Johns, Q	2
Lawder, Jane	Montreal	2
Lawford, L. B., Anne S. Low, and G. H. Low, Executors of C. A. Low	do	77
Lawford, Anne S	do	110
Lawler, William	Hawkesbury, O	8
Learmont, Eliza B	Montreal	73
Learmont, Eliza B., in trust	do	18
Leavens, David R	Belleville	45
Leclair, Jean	Montreal	196
Leclaire, Alphonse	do	47
Leclere, Francis A	St Hyacinthe, Q	8
Lefebvre, Charles	St. Martine, Q	25
Legendre, Napoleon, Tutor	Quebec	3
Leitch, Mrs. Margaret	Fergus, O	20
Leith, Annabella	Montreal	3
Lemoine, Major William	Southampton, England	30
Leonard, Michael	Leonard's Hill, Q	20
Lemoine, B. H	Montreal	20
Lester, William	do	5
Leslie, Anthony	London, England	66
Leslie, John	Cornwall, O	1
Levesque, Mrs. Delphine	Montreal	26
Lewis, Rev. John T., in trust for Mission Fund, Diocese of Ontario	Kingston	4
Lewis, David, jun	Montreal	2
Lightfoot, Catherine	do	1
Lillicrap, Mrs. Jane	Peterboro'	3
Lillie, Alexander R	Hudson Bay Company	12
Lindsay, W. T	Montreal	5
Lindsay, R. A., in trust	do	100
Livingstone, Charles	Kingston	9
Lockhart, Rev. A. D	Lacolle, Q	24
Lockhart, James	Hudson Bay Company	3
Logie, James	Montreal	6
Logie, James	West Flamboro',	270
Lovekin Theodore, deceased	Cobourg, O	2
Low, James	Lachine, Q	22
Lowrie, James	Montreal	15
Loyal Montreal Lodge I. O. O. F. M. Union	do	10
Lundy, John James	Peterboro', O	99
Lyman, Theodore, in trust	Montreal	4
Lyman, Henry	do	13
Lyman, Henry, in trust for L. M. F	do	3
Lyman, Mrs. Mary C	do	30
Lyman, Frederick Styles	do	15
Lynch, George James, Tutor to A. Boyd	do	20
Lynn, Mrs. Mary Hume	London, England	10
Lyon, Rev. John	Broughty Ferry, Scotland	22
Lyon, Mrs. Annabella	do do	15

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Mabee, Matilda Jane	Charlottetown, O	7
Maguire, Denis	Joliette, Q	100
Maibeu, Hector	Brome, Q	40
Mair, Charles, Executor and Administrator of Estate of Margaret W. McIntyre	Manitoba	12
Mair, John	Perth, O	15
Mairs, James, Executor of Estate of Frederick Ployart	Melbourne, Q	13
Maitland, John, deceased	Kingston	1
Malloch, Margaret Gillies, Administratrix	Perth	28
Malloch, John Glass	do	220
Malloch, John G., in trust	do	12
Malloch, Edward George	do	16
Malloch, Elizabeth	Brockville, O	30
Malloch, Elizabeth, sole Executrix of late George Malloch	do	4
Malloch, Elizabeth	do	26
Malloch, Margaret, Executrix and sole Devisee of Edward Malloch	Ottawa	96
Malloch, George William	Paisley, O.	26
Malloch, Archibald E	Hamilton	26
Malloch, Miss Caroline, deceased	do	9
Maloney, Michael	Montreal	5
Mansfield, Thomas	Perth	145
Mansfield, T., and N. Anderson, Executors of R. Cullen	do	9
Mansfield, T., J. May and D. Ferguson, Executors of J. Houghton	do	27
Mansfield, James	do	2
Manuel, John	Ottawa	31
Marks, Jno. Rundle, Trustee for Frs. J.B.M. Hugo	Colborne, O	5
Marks, Jno. Rundle, Trustee for Fanny A. M. Hugo	do	10
Marks, Jno. R., Trustee for Mary E. Hugo	do	10
Marler, G. L., in trust for J. L. Marler	Montreal	13
Marler, G. L	do	20
Marrier, P. E	Terrebonne, Q	2
Marrier, Eloise B	do	2
Marshall. Eleanor	Osnabruck, O	1
Marshall, Roger	Côte des Neiges, Q	30
Marshall, Walter	Stratford, O	82
Marshall, James H	Morrisburg, O	1
Marylski, Madame H. R	London, England	47
Masson, Damase	Montreal	700
Masterman, Wm	do	57
Masterman, Wm., in trust	do	5
Masterson, Rev. John	St. Raphael, O	9
Matheson, Charles Albert, Arthur J Matheson, Executor, Isabella R Matheson, Executrix	Perth	33
Matheson, C. A. and A. J. in trust	do	47
Matheson, Isabella R	do	14
Matheson, Eliza Jean	do	14
Matheson, Murdock	Hudson Bay Company	20
Mathewson, Eliza	Montreal	20
Mathewson, Francis Smith	do	1
Mathewson, Eliza, in trust	do	8
Mathews, Eliza	do	22
Mathewson, John	do	5
Mathie, Agnes	do	6
Mathison, Augusta H	Hudson, Q	2
Mattice, Wm	Cornwall	15

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canadar.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
May, S. H., in trust for Clarissa Robinson	Montreal	20
May, George	do	3
Maynard, Lieut.-Col. E. G	Richmond, Q	17
Mayrand, Wm. H., M.D	St. Andrews, Q	9
Mead, Joseph Hooper	Toronto	36
Meharg, Agnes and Jane	Montreal	8
Meikle, John H	Morrisburg, O	30
Meikle, Wm. D	do	22
Meikle, Margaret Woods	St. Andrews, Q	8
Melancan, C	Montreal	50
Mellon, Henry A	Liverpool, England	5
Meloche, Jean B	Chicago, U. S	150
Menzies, James	Peterboro', O	4
Menzies, Mrs. Mary A	Almonte	15
Mercer, Andrew, deceased	Toronto	102
Meredith, Hon. Wm. Curtis	Quebec	42
Merrill, Loïs	Prescott	13
Merwin, Dolly	do	25
Meyer, Charles W	Montreal	40
Michaels, Rose	do	37
Mitchell, Lieut.-Gen. Sir John, deceased	Langport, England	8
Michie, James, in trust	Toronto	20
Millar, Ellice Maria	Montreal	4
Millen, George	do	4
Miller, W H., deceased, and G. H Blenkins, Trustees	Cheltenham, England	33
Miller, Wm	Montreal	140
Miller, Robert	do	10
Miller, Robert A	do	2
Miller, Thomas F	do	20
Miller, Wm., deceased	Perth, O	2
Mills, James	Cobourg, O	3
Mills, Hannah Jane	Montreal	4
Mills, Elizabeth	Buckhorn, O	1
Mitchell, Alex., in trust for J. S. Findlater	Montreal	3
Mitchell, Alex., in trust for Jane Cumming	do	18
Mitchell, John	Middleville, O.	4
Moat, R. and J	Montreal	21
Moffatt, William, in trust for La Banque Nationale	do	1995
Moir, John	do	3
Molson, M. A	Ottawa	10
Molson, John, in trust	Montreal	400
Molson, John, in trust for Miss Christina Macpherson	do	20
Molson, William	do	700
Molson, William M., in trust	do	24
Molson, William A	do	14
Molson, John, in trust for Miss Helen Macpherson	do	20
Molson, John T., and William Spragge, Executors of T. Molson	do	150
Molson, J. H. R., James Croil, and A. Macpherson, Trustees	do	119
Mongenais, Jean B	Rigaud, Q	540
Montgomerie, Richard C., Executor of Jane Montgomerie	St. Johns	105
Montgomery, Thomas	Montreal	4
Montgomery, Robert	Kingston	2
Montreal City and District Savings Bank	Montreal	2159
Montreal Assurance Company	do	162
Montreal Ladies' Benevolent Society	do	1
Montreal Permanent Building Society	do	3

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Moodie, William	Montreal	32
Moore, James	do	580
Moore, Sarah	do	30
Moore, Luke, Executor of John Fitzpatrick	do	99
Moore, Margaret	do	50
Moore, Francis	do	6
Moore, Thomas	Kingston	65
Moore, R. M.	do	10
Moore, Lyman	Hamilton	200
Moore, Hon. Philip Henry	Moore's Station, Q	29
Moran, Peter, Administrator, Estate Elizabeth J. Moran	Prescott	12
Moran, Peter	do	123
Moreau, Paul	Hudson Bay Company	1
Morgan, J. P	Montreal	7
Morice, Lewis	Erith, England	17
Morin College	Quebec	14
Morris, Andrew	Montreal	9
Morris, Hon. Alex.	Manitoba	42
Morris, John	Perth	5
Morris, John	Montreal	10
Morris, John L., G. F. C. Smith, and Alex. Mackenzie, Executors	do	12
Morris, David	St. Thérèse, Q	13
Morris, Frances	Toronto	10
Morrison, David	Montreal	123
Morrison, John	do	26
Morrison, John, deceased	Jamaica, W.I	1
Morrison, William	Lyn, O	1
Morrison, James, J. A. McLaren, and E. McLean, Executors	Perth	9
Morrow, Margaret	Peterboro', O.	1
Moss, Samuel E., and Clara Moss	Montreal	97
Moss, S., H. and J.	do	300
Moss, Edward	London, England	150
Moss, Samuel, and Hiam, in trust	Montreal	....
Moss, Hyam	do	70
Mott, Nelson, deceased	St. Johns, Q	90
Mountain, Rev. Jacob J. S.	Salisbury, England	35
Mountain, Mary	Cornwall, O	1
Mudge, Eliza Laura	Montreal	10
Mudge, Nicholas R., in trust	do	2
Muir, Rev. James C., D.D	N. Georgetown, Q	20
Mulholland, James, deceased	Cobourg, O	4
Mulholland, Mary	do	8
Mulholland, Robert	do	25
Mullin, Michael	Montreal	40
Mulock, Rev. John A	Kingston	27
Mulock, Rev. John, in trust	do	1
Munro, Mrs. Christiana	Belleville	3
Murdock, Joseph	Perth	26
Murphy, John	Montreal	23
Murray, John Smith	do	74
Murray, John Smith, in trust	do	2
Murray, John Smith, in trust for Cecilia Murray.	Broughty Ferry, Scotland	7
Murray, John Smith, in trust for Isabella Murray	do	4
Murray, Caroline M	Montreal	2
Murray, John	Cornwall	15
Murray, Mrs Ellen B	Drummondville, O	4
Murray, Ellen B., Charles T. S. Kevern, Henry F. McKillop, and John A. Orchard, Trustees	do	19

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Mylne, Ann	Smith's Falls, O.	6
McAndrew, John	Renfrew, O	20
McAlpine, William	Acton Vale, Q	75
McArthur, John	Montreal	69
McArthur, Charlotte C.	do	37
McAuslan, William	Sunbury, O.	83
McBride, James	Montreal	12
McBride, John T.	do	1
McBride, William	do	13
McBurney, Thomas	Lakefield, O.	42
McCabe, William	Toronto	33
McCallum, Peter, & Son	Cobourg, O	30
McCready, James	Montreal	112
McCammon, Samuel	Gananoque, O	1
McCarthy, Daniel and John	Sorel, Q.	300
MacCarthy, Henry F	Ottawa	50
Macculloch, John J., Agent, in trust	Toronto	57
McCrory & McGoldrick	Montreal	10
McClurg, William	do	13
McConnell, John	do	16
McCormick, Margaret	Hibbert, O.	1
McCreedie, Margaret	Chippawa, O	5
McCrimmon, Mary	Montreal	1
McCrudden, William	do	11
McCulloch, M., in trust	do	7
McDermott, Andrew	Manitoba	24
MacDonald, John D., and George Malloch, Trustees	Hamilton	54
Macdonald, Alexander	St. Johns, Q	2
Macdonald, James	do	208
Macdonald, Lawrence George	do	4
Macdonald, Lawrence George, in trust for Mrs. W. E. Macdonald	do	7
Macdonald, Edw. and Duncan	do	150
Macdonald, John	Toronto	34
Macdonald, Isabella	do	3
Macdonald, H. J.	Ottawa	1
Macdonald, John D., Trustee for Caroline Macdonald	Hamilton	4
Macdonald, John D., in trust for Sarah Anne Macdonald	do	7
Macdonald, Sarah Anne	do	26
Macdonald, Marie E. J., and Alex. Macdonald, Curator	Three Rivers, Q	90
McDonald, James	Perth	10
McDonald, Henry, jun.	do	1
McDonald, Christina	do	4
McDonald, Sarah Jane	Bathurst, O	15
McDonald, Catherine	Alexandria, O	6
McDonald, Janet	Williamstown, O	10
McDonald, Rev. Malcolm	Stanstead, Q	30
McDonald, Thomas	Morrisburg, O	10
Macdonnell, Isabella	Montreal	21
Macdonnell, John	do	5
MacDonell, D. A. Eneas	Brockville	11
Macdonnell, Margaret E., Treasurer	Montreal	11
Macdonnell, Eleanor, Executrix, and G. M. Macdonnell, Executor	Kingston	15
McDiarmid, Charles	Covey Hill, Q	13
McDougall, James	Montreal	25
McDougall & Davidson	do	45

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
McDougall, Wm., in trust	Montreal	15
MacDougall, Thomas, Manager, in trust	do	1878
McDougall, John	do	272
McDougall, William	do	10
McDougall, Alex.	do	20
McDougall, Mary	Ormstown, Q.	7
McDougall, Daniel	do	43
McDougall, William	do	34
McEntyre, Daniel	Montreal	30
McEwan, John	Ferguson's Falls	5
McEwen, Donald	do	20
McEwen, Isabella	do	4
McEwen, Janet	do	4
McEwen, Ewen, Trea. Municipality of Beckwith	Franktown, O.	15
Macfarlan, Janet	Montreal	18
Macfarlan, Janet, Tutrix to minor children	do	150
Macfarlane, Wm. S., in trust for P. Macfarlane	do	28
Macfarlane Ann Thomson	do	3
Macfarlane, Thomas	Acton Vale, Q	80
McGill, Margaret, deceased	Toronto	2
McGill, Mary Ann	Montreal	4
McGinnis, Wm., jun., in trust	St. Johns, Q	13
McGinnis, Sarah C.	do	16
McGillivray, Rev. Daniel	Brockville	5
McGillivray, John	Montreal	6
McGee, John J.	Grand Metis, Q	20
McGowan, James	St. Martine, Q	45
McGrath, John	Lachine	10
McGregor, Robert, William Greer and William Inglis, Executors	St. Eustace, Q	2
McGreevey, Cornelius	Rigaud, Q	28
McInnes, Isabella	Perth	1
McInnes, Don., and H. C. Hammond, in trust	Hamilton	30
McIntosh, Angus	Kenyon, O	15
McIntosh, John	Montreal	40
McIntyre, Robert	Renfrew, O	266
McIntyre, Charles John	Montreal	7
McIntyre, Janet, Executrix	Drummond, O	9
McIntyre, Daniel E	Cornwall, O	90
McIver, William	Melbourne, Q	4
McIver, Margaret	The Lewis, Scotland	1
Mackay, Edward	Montreal	400
Mackay, Joseph	do	150
Mackay, Jules, A. N.	St. Andrew's, O	21
Mackay, William	Hudson Bay Company	27
MacKay, Mrs. Margaret	do	68
Mackenzie, John Gordon	Montreal	65
Mackenzie, John G., in trust for Mrs. M. M. Freer	do	26
Mackenzie, Maria, and Fred. M., Executors of	do	600
Mackenzie, Hector	do	100
Mackenzie, Wm. Ellice	do	103
Mackenzie, Wm. E., and Frederick, in trust for A. A. Mackenzie	do	5
Mackenzie, John G	do	9
Mackenzie, Roderick	Richmond, Q	21
McKenzie, Jane	Melbourne, Q	9
McKenzie, Jane, in trust	do	11
McKenzie, Annabella	do	5
McKenzie, Samuel	Montreal	9
McKenzie, Peter	do	9
McKenzie, Murdoch	do	130

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
McLachlan, Robert W.	Montreal	5
McLachlan Bros. & Co.	do	100
McLaren, Peter, jun.	Perth	5
McLean, Jessie	Cornwall, O	28
McLean, Alexander	do	15
McLean, Neil	do	10
McLean, Wm. J.	Hudson Bay Company	4
McLenaghan, Catherine & Wm., Administrators	Drummond, O	2
McLenaghan, Catherine & Wm., Administrators	do	1
McLennan, John	Montreal	70
McLennan, Hugh	do	4
McLennan, Ann	Lancaster, O	15
McLennan, Margaret	do	20
McLennan, Roderick	do	34
McLennan, Donald	do	7
McLennan, Rev. Kenneth	Peterboro'	4
McLennan, Catherine	Williamstown, O	12
McLennan, Donald F.	do	10
McLennan, Duncan	do	24
McLeod, Amelia	Hudson Bay Company	1
McLeod, Angus	do	16
McLeod, Jane	Kingston	1
McLeod, Christian	Kenyon, O	3
McLimont, Christina	Quebec	10
McLoud, Robert	Kingston	12
McLoud, James	do	12
McMahon, Samuel	do	75
McMartin, John	Montreal	54
McMartin, Alex	Morrisburgh	35
McMeekin, Rev. Henry	Ottawa	2
McMillan, Duncan	Grenville, Q	102
McMorine, Rev. John K.	Almonte	9
McMorine, Rev. Samuel	Huntingdon, Q	10
McMorine, Margaret N.	do	11
McMurray, William	Hudson Bay Company	25
McNab, Charles, in trust	Montreal	630
McNab, Mrs. Sophia C	Ottawa	12
McNab, Mrs. Mary	Southampton, O	22
McNaughton, William	Ormstown, Q	25
McNeice, James	Montreal	4
Macnider, Quentin	Belleville, Q	100
McPhail, Donald	Drummond, O	3
Macpherson, Peter, deceased	do	2
Macpherson, John	do	3
Macpherson, Alex., in trust	Montreal	5
Macpherson, Alexander F., and G. H. Bramley, Executors	Sorel, Q	20
Macpherson, Hon. D. L	Toronto	75
Macpherson, William Molson	do	90
Macpherson, Helen	do	10
Macpherson, Naomi A	do	30
Macpherson, Harriet, Administratrix	Kingston	1
Macpherson, Henry	Owen Sound	22
Macpherson, E. S	Quebec	26
Macrae, Catherine Erie	Montreal	97
Macrae, John O., and V. St. George Ritchie, Trustees	Hamilton, O	91
Mactavish, Maria	Red River	32
Mactavish, Florence	Hudson Bay Company	80
McVean, Donald	Chatham, Q	33
Neelin, William	Carleton Place	22

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Nelson, James	Montreal	17
Nelson, Horatio A	do	36
Newcombe, E., W. Wardle and R. S. Macdonald, Trustees	do	120
Nichol, Ellen	do	1
Nichol, Thomas, M.D	do	26
Nicholls & Hall	Peterboro', O	330
Nichols, John	Montreal	18
Nichols, John, in trust for Annie Fessenden	do	7
Nickle, William	Kingston	246
Nolan, John	Montreal	30
O'Brien, Rev. M., in trust	do	1
O'Dwyer, Rebecca Seabury	Abbotsford, Q	1
Ogilvie, Agnes	New York	90
Ogilvie, Mary Ann	Montreal	90
Ogilvie, Frances	do	90
Ogilvie, John	do	63
Ogilvie, A. W	do	14
Ogilvie, A. W., & Co	do	525
Ogilvie, Archibald	North Georgetown, Q	3
Oliver, Robert	Plymouth, England	1
Oliver, George T., F. H. S. Oliver, C. G. Oliver, and A. S. Oliver	Kingston	15
Orkney, James T	Quebec	96
Orkney, Elizabeth	Montreal	62
Ormond, James Ritchie	Peterboro', O	40
Ostell, John and Joseph Charles, Trustees	Montreal	112
Page, John	Brockville, O	96
Palmer, Rev. A., and L. Battersby	Guelph, O	3
Panet, Charles Eugene	Quebec	13
Papineau, Narcisse	St. Timothée, Q	60
Papineau, Casimir F	Montreal	113
Papineau, Augustin C	St. Hyacinthe, Q	7
Pardey, Amelia	Montreal	19
Pardey, Sophia Julia	do	4
Pedlar, Samuel	do	100
Parnell, Mrs. Mary	Kingston	1
Parks, James George	Montreal	16
Parsons, Janet	Sorel, Q	40
Paterson, John	Montreal	50
Patrick, William	Prescott	54
Patrick, William, and William Ellis, Executors of late Charles Shaver	do	4
Patton, Robert G	Quebec	8
Patton, Isabella	do	7
Patton, Agnes	do	7
Patton, Annie	do	7
Patton, Ven. Henry, D. C. L	Belleville	18
Patton, Ven. Henry in trust	do	2
Patton, Ann C	do	6
Pearce, Mrs. Marina	Liverpool, England	63
Peardon, William	Montreal	18
Peck, Margaret Benny	do	33
Peddie, Robert	do	4
Pelton, Margaret B	do	1
Pellatt & Osler	Toronto	25
Permanent Building Society, District of Montreal	Montreal	105
Perrault, Jérémie	do	24
Perrin, Thomas	do	10
Perry, Edward	Edwardsburgh, O	1
Petrie, Catherine	St. Leonards, O	30

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Petrie, Archibald, deceased	St. Leonards, O	7
Petrie, John	Bobcaygeon, O	8
Phair, Thomas, deceased	Kingston	6
Phelan, John	Montreal	10
Philip, Rev. Samuel C	Frankford, O	1
Phillips, Thomas G	Brampton, O	5
Phillips, George H., M.D	Prescott	20
Phippen, Samuel H	Belleville	31
Phippen, Catherine	do	30
Phippen, John A	do	270
Picault, Flora Albert	Montreal	5
Ployart, Samuel	L'Avenir	1
Ployart, Clara Josephine	Drummondville, Q	1
Ployart, Aline Ann	do	1
Pollard, George, deceased	London, England	74
Pollock, Robert	Bowmanville, O	21
Poole, Mary Ann	Carleton Place, O	11
Porteous, Rev. John	Kirkwall, O	6
Pottenger, John	Owen Sound	33
Potts, Joseph	Grafton, O	37
Poustie, James	Lachine, Q	7
Pow, James	Montreal	10
Powell, Elizabeth M., Trustees of	Toronto	13
Powell, Mary Ursule	Ottawa	12
Pratt, John	Montreal	500
Prefontaine, Toussaint	do	5
Prentice, Joseph	Hamilton	6
Prevost, Gilbert	Montreal	30
Prevost, G. M	Terrebonne, Q	175
Price, Mrs. Maria A	Montreal	4
Price, Cornelius V	Kingston	8
Price, Evan John	Quebec	70
Pringle, David	Montreal	40
Pringle, Thomas	do	226
Pringle, J. F., Robert Hill, W. Baird, and Angus Urquhart, Trustees and Executors	Cornwall, O	31
Proctor, Josiah Waldron	New Edinburgh, O	4
Provost, Pierre	St. Phillippe, Q	20
Prowse, Mary Alicia	Montreal	8
Puddicombe, Henry	Haysville, O	60
Queen's College	Kingston, O	390
Quigley, Rose, Trustees of	Picton, O	1
Rae, William	Quebec	120
Rae, Jackson	Montreal	76
Rae, Jackson, in trust for Captain G. A. Dawson, 23rd Regiment	do	20
Rae, Jackson, in trust for Mrs. Capt. Dawson	do	2
Rae, Jackson, in trust for C. M. H	do	24
Rae, Jackson, in trust for M. E. R	do	30
Rae, G. M., and Edward Murray	Toronto	15
Rae, George M., Edward Murray, and James Henderson, jun	do	20
Ramsay, Robert A	Montreal	18
Ramsay, Elizabeth A	do	18
Ramsay, Mrs. Agnes H	do	20
Ramsay, Agnes Bruce	do	20
Ramsay, Alex., and F. M. Paton, widow of A Ramsay	do	81
Rankin, Colin	Hudson Bay Company	7
Randolph, F. F	Sevenoaks, England	22
Rand, Edward S	Boston, U.S.	21

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Rannie, Rev. John	Chatham, O.	10
Rauscher, Rudolph E	Ottawa	10
Raymond, Esther	Montreal	2
Raymond, Albertine Leclerc	St. Hyacinthe	6
Rea, David	Montreal	112
Read, George	St. Felix de Valois	18
Read, Leonard, in trust	DeRamsay, Q.	14
Ready, Anna M	St. John's, Q	15
Reay, Jane	Montreal	5
Reddy, Margaret	do	40
Reddy, John M., M.D	do	50
Redmond, Mary Ann	do	18
Reed, Maria C. S.	Colborne, O	15
Reekie, R. J	Montreal	50
Rees, Daniel John	do	391
Reeves, Daniel	Grenville, Q	195
Reid, Major Henry	Port Soy, Scotland	6
Reid, William	Montreal	40
Renaud, Isabella	Peterborough, O	20
Renaud, Mary Ann	do	7
Renfrew, George Richard	Quebec	15
Renny, J. B., in trust	Montreal	30
Reynolds, Eleanor Sarah	Brockville	45
Rey, David Louis	Montreal	12
Rhind, William	do	60
Rice, Jane	Kingston	11
Rice, Margaret	do	17
Richards, Hon. S., Executor, Estate B. Chaffey	Toronto	83
Richardson, John	Portsmouth, O	1
Richardson, William Phillip, Trustee, deceased	Port Rush, Ireland	3
Richardson, Eliza Ann	Edwardsburgh, O	36
Richardson, Joseph	Stratford, O	21
Richardson, W. C.	Quebec	5
Richer, Mary Louise	Montreal	25
Richer, Hermine	do	10
Riches, John W.	do	3
Richmond, Isabella	Drummond, O.	1
Rintoul, Christian	Montreal	9
Rintoul, William James	Darling, O	1
Ritchie, William	Perth	1
Ritchie, Lydia, Annie	Ottawa	2
Rivers, J. W. B	Lyn, O	51
Rivet, Louis	Montreal	100
Roach, Walter	do	10
Roberts, Mary Ann	Hawkesbury, O	8
Roberts, John	Ottawa	20
Robertson, Farquhar	Williamstown, O	5
Robertson, John	Vankleek Hill, O	94
Robertson, John	Lavant, O	6
Robertson, John	Montreal	40
Robertson, Henry	do	30
Robertson, Amelia	do	33
Robertson, Ruth Elizabeth	do	26
Robertson, Catherine	do	15
Robertson, Andrew, in trust	do	16
Robertson, Lieut.-Col. R. J. E	Kenilworth, England	36
Robertson, Hugh	Perth	5
Robertson, John, Trustee	Toronto	9
Robertson, Elizabeth	do	5
Robertson, Flora	Martintown, O	1
Robertson, Alexander	Belleville	63

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Robinson, James and Mary	Brantford, O	1
Robinson, Richard, in trust	Montreal	6
Robison, T. W., deceased, and R. Deacon, Administrators	Kingston	118
Roche, Charlotte P	London, O	4
Roger, Rev. J. M	Peterboro', O	20
Roger, Rev. J. M., in trust	do	3
Roger, Isabella	do	3
Rogers, George	Montreal	14
Rogers, George P	do	18
Rogers, George	Lakefield, Q	20
Rogers, John	London, England	36
Ronald, Mrs. Mary L	Toronto	2
Rose, James, and T. K. Ramsay, Trustees and Executors, Morland Estate	Montreal	51
Rose, Alexander	do	40
Rose, William, in trust	do	10
Rose, Janet	Irvine, Scotland	19
Rose, George Maclean	Toronto	16
Ross, Bernard R., Administrator, Estate William Rowand	Hudson Bay Company	6
Ross, Donald, and R. Esdaile, Trustees	Montreal	7
Ross, Jane	do	7
Ross, Robert	do	9
Ross, George Douglas	do	8
Ross, Mary McBeath	do	9
Ross, Mary	Hudson Bay Company	1
Ross, James	Nichol, O.	11
Ross, Thomas	Ottawa	18
Ross, Murdoch, and J. McLennan, deceased, Executors Estate late P. Grant	Lancaster, O	9
Rothwell, Ellen Norah	Ingersoll, O.	5
Rothwell, Zelica Sarah	Kingston	10
Rough, Andrew	Montreal	1
Routh, H. L., and Jackson Rae, Trustees	do	13
Routh, H. L., and T. G. Ready, Trustees	do	7
Routh, H. L., in trust for Mrs. Maria Keith	do	7
Rowe, Thomas	Plymouth, England	27
Rowlands, John	Kingston	7
Roy, William	Owen Sound	67
Roy, Louis N. F.	Montreal	37
Roy, Adolphe	do	1359
Roy, Adolphe, in trust for E. Prevost	do	4
Roy, Louis	do	16
Russell, Margaret	Ormstown, Q	2
Rutherford, Andrew	Harbor Grace, Newfoundland	40
Rutherford, Andrew, in trust for Margaret Rutherford	do do	1
Rutherford, Andrew, in trust for Mary E. Rutherford	do do	1
Rutherford, William	Dunfermline, Scotland	210
Rutherford, William, M.D., C.B.	London, England	21
Ryan, Hugh	Perth	100
Ryan, M. P., in trust for Thomas McDonald of Morrisburgh	Montreal	10
Sache, William, Manager	do	350
Saunders, H. & A	do	2
Sawbridge, Capt. R. C	London, England	4
Savage, Lillias Elizabeth	Montreal	5
Scadding, Charles	Toronto	30
Schellin, John	Hudson Bay Company	6

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Schofield, Milton C	Berlin, O	4
Scholes, Henry H	Montreal	21
Scholes, Francis	do	50
Scott, John	Petite Côte	82
Scott, John	Ottawa	9
Scott, Hamilton	Montreal	14
Scott, Francis	Chateauguay Bridge, Q	9
Scott, Thomas	St. Laurent, Q	13
Scott, Charles J	Montreal	15
Scott, Walter H	Belleville	30
Scott, Walter	Hamilton	4
Scott, David	St. Mitchell, Q	5
Scott, Edward B	Quebec	4
Scott, Henry Stuart	do	170
Sealey, Ann	Chatham, Q	2
Sellars, Mary E	Kingston	1
Selby, Samuel B., G. C. Reifinstein, and Hector Cameron, Trustees	Ottawa	7
Selliman, Nancy, James Allan, and Rev. J. A. Muloch, Executors	Kingston	10
Seminary of St. Sulpice	Quebec	110
Senkler, William Stevens	Brockville, O	26
Senkler, Edmund John	do	8
Senkler, Agnes Christiana	do	26
Senkler, Albert Edward	St. Cloud, U. S	26
Sewell, William, deceased	Quebec	1
Sewell, Lavinia M., Tutrix to Marion R. Sewell	do	1
Seymour, Hiram	Montreal	50
Shadbolt, William	Bexley Heath, England	29
Shannon, Elizabeth	Montreal	100
Sharpe, George, in trust	do	5
Sharpe, Isabella	do	1
Sharpe, Lieut. Col. William Henry, deceased	Brockville, O	3
Sharts, Elizabeth R	Woodstock, N. Y	4
Shaw, Robert	Montreal	15
Shaw, Samuel J	Quebec	10
Shay, James	Montreal	46
Shelton, Elijah E	do	315
Shepherd Henry William	do	195
Shephard, Robert W	do	128
Sheridan, Thomas	St. Johns, Q	40
Sherwood, Mrs. Charlotte, Executrix	Toronto	16
Sherwood, Joseph	New Edinburgh, O	2
Shillington, Henry	Perth	9
Shillington, Charlotte	do	19
Shortt, Isabel J., Executrix	Port Hope, O	41
Sievright, Rev. James	Goderich, O	8
Sims, Margaret	Lachine, Q	20
Simms, J. C	Montreal	4
Simpson, William, in trust	do	588
Simpson, George William, Curator for Estate of John W. Simpson	do	12
Simpson, Catherine, Executrix of late A. Simpson	do	30
Sincennes, Damase	do	7
Sinclair, Alexander	Hudson Bay Company	22
Sinclair, Alexander	Moore, O	6
Sinclair, William Thompson	London, England	7
Sinking Fund, Township of Pittsburgh	Kingston	3
Sly, Elizabeth, in trust, deceased	Elgin, O	4
Smardon, John	Montreal	169
Smith, Donald A	Hudson Bay Company	15

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Smith, Donald A., Executor	Hudson Bay Company	9
Smith, Donald A., Tutor to minors, H. Connolly	do do	1
Smith, Donald A., in trust for Thomas McKenzie	do do	4
Smith, Donald A., in trust for W. L. Hardisty	do do	5
Smith, Donald A., in trust for Joseph Bourrier	do do	7
Smith, Donald A., in trust for A. Dahl	do do	5
Smith, Donald A., in trust for John Sutherland	do do	5
Smith, Donald A., in trust for William J. McLean	do do	5
Smith, William Oliver	Montreal	76
Smith, Sarah Watts	do	3
Smith, Mrs. Eliza McK	do	13
Smith, Robert A., in trust for Captain W. Smith	do	27
Smith, George	do	10
Smith, Sarah Ann	do	25
Smith, Edward	Halifax, N. S	173
Smith, R. H., in trust for Mrs. A. Lemesurier	Quebec	6
Smith, G. F. C., and A. M. Cassels, Executors	Montreal	12
Smith, James F., sen	Toronto	6
Smith, James F., jun	do	19
Smith, William R. B., and C. W. Smith, Trustees	London, England	20
Smith, Charles Webber	do	30
Smyth, Maria H	Montreal	8
Snetsinger, John Goodall	Moulinette, O	77
Snodgras, Rev. William	Kingston	15
Spalding, John, and George Templeton, Administrators and Executors	Perth, O	30
Spence, William	Hudson Bay Company	10
Spence, Gilbert	do do	11
Spence, James	do do	18
Spilsbury, Martha S., in trust for Emily C. M. Spilsbury	Colborne, O	6
Spilsbury, Selina M., Administratrix and Executrix in trust	do	20
Spragge, M. A. and William	Ottawa	4
Spragge, William	do	16
Sproat, Alexander	Walkerton, O	2
Stanton, William, D. C. Gen'l	Cobourg, O	3
Starnes, Henry, President, in trust	Montreal	240
Starke, Agatha G	Hamilton	2
Stayner, Frederick Henry	Toronto	27
Stayner, Thomas Lawrence	Overbury, England	10
St. Denis, Alexander	Point Fortune, Q	400
St. Denis, Edouard	Montreal	10
St. George's Society of Montreal	do	10
St. Germain, Joseph and Ann A	Hudson Bay Company	11
St. Dizier, Henry	Montreal	60
St. Onge, Engule	do	40
Steel, Alexander	South Georgetown, Q	40
Steel, David	do	7
Steele, Archibald, sen	Grenville, Q	10
Stephens, Abraham O.	Chatham, Q	1
Stephenson, Henry	Lacolle, Q	15
Steven, Mrs. Mary	Perth	15
Stevens, Mrs. Grace Jane	Edinburgh, Scotland	12
Stevenson, Capt. Montague	Bradford, Englaud	39
Stevenson, Wm. Henry	Dalhousie, Q	20
Stevenson, Adam	Montreal	18
Stewart, Henry	do	7
Stewart, James	do	17
Stewart, John A.	do	4
Stewart, Jessie Mary	Brockville, O	7

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Stewart, Grace Jane	Brockville, O	26
Stewart, James Henry	Belleville	26
Stewart, Colina	Loch Gilphead, Scotland	2
Stewart, Grace	do	2
Stewart, Rev. Alexander	Orillia, O	10
Stewart, W. J., in trust	Montreal	1
Stewart, Rev. Donald	Enniskillen, O	2
Stinson, Thomas, deceased	Hamilton	1
Stirling, Jessie	Glasgow, Scotland	60
Stockand, John	Hudson Bay Company	3
Stodart, D. R., in trust	Montreal	50
Strachan, Lieut.-Col. H. A	Dublin, Ireland	53
Strange, Orlando Sampson, M.D	Kingston	100
Strathy & Strathy	Montreal	22
Street, Abigail H	Chippawa	5
Stuart, Henry and Ernest, Executors	Montreal	37
Stuart, Charles	Port Hope	10
Stuart, Edith	Montreal	10
Stuppel, Mary	do	6
Stuppel, George	do	6
Styce, Frederick	do	7
Sullivan, Michael	Kilkenny, Ireland	17
Sullivan, Michael, M.D	Kingston	20
Sullivan, Michael, Executor	do	1
Sun Mutual Life Insurance Company	Montreal	15
Sutherland, Wm., M.D	do	231
Sutherland, John	do	10
Sutherland, Mrs. Eva	Toronto	2
Sutherland, James	Owen Sound	92
Sutherland, Daniel, in trust	St. Andrews	2
Swail, James	Côte des Neiges	16
Swail, John	do	39
Swanston, John	Montreal	142
Swanston, Thomas	Hudson Bay Company	72
Sweeny, Mary Anne	Prescott	80
Sweetland, Simon, deceased	Kingston	5
Synod of Ontario, in trust for Cornwall F. P. School	do	3
Synod of Ontario, in trust for Widows' and Orphans' Fund of Diocese	do	4
Taché, Right Rev. Alex., Rev. Jos. Ritchot and Pierre Deschambault, Executors	Red River	56
Tait, Robert	Hudson Bay Company	20
Tanner, Rev. John E	Brompton Falls, Q	8
Tasse, Elizabeth	Montreal	14
Taylor, Mary A. G., E. C. and A. Green, Trustees	Folkestone, England	22
Taylor, Thomas Wardlaw	Toronto	6
Taylor, Joseph	Kingston	9
Taylor, Eliza	Quebec	3
Taylor, Thomas M., in trust	Montreal	105
Taylor, Rev. Wm., D.D	do	18
Taylor, Mrs. Catherine	do	6
Tawse, Rev. John	King, O	16
Temple, Major Henry, deceased	Quebec	55
Temple, C. V. M	do	5
Templeton, James	Perth	2
Templeton, George	Montreal	115
Temporalities Board, Church of Scotland	do	701
Tessier, Michael	do	2
Thom, Adam, J. Coldstream and Wm. Patterson, Trustees	Hudson Bay Company	13

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Thomas, Henry, and G. Weeks, Trustees	Montreal	53
Thomson, Jos. N. deceased	do	13
Thomson, Jos. N., deceased, in trust for Eleanor Thomson	do	6
Thomson, David G	do	12
Thomson, Mary Ann	do	11
Thomson, Thomas M	do	200
Thomson, Robert	Belleville	23
Thomson, Matilda Jane	do	25
Thomson, Margaret	do	9
Thomson, John C.	Quebec	15
Thomson, James C	London, England	50
Thompson, Christiana	Montreal	3
Thompson, Elizabeth, Administratrix to Estate of John Thompson	Bathurst	5
Thompson, Wm. Henry, in trust	Montreal	5
Thompson, John	do	14
Thompson, William	Bathnally, Ireland	8
Thompson, William	Frome, England	33
Thompson, Arch., Trustee for John Taylor	Montrose, O	6
Thompson, James	Perth	192
Thompson, Thomas, deceased	do	2
The Royal Canadian Insurance Company	Montreal	300
Tiffin, John, deceased	do	9
Tilson, Charles, deceased	London, England	33
Tolmie, Wm. Fraser, Executor of Jas. M. Yale	Victoria, V.I	9
Tomkins, Rev. John	Stanstead, Q	9
Tracy, Amelia	Thorold, O	24
Treble, John M	Toronto	5
Tremblay, John M.	Lacolle, Q	2
Trester, M	Montreal	70
Trigge, Capt. Alfred	Christ Church, England	60
Trigge, Henry Wulff	Montreal	125
Trottier, A. A., in trust	do	88
Tucker, Mrs. Ann	St. John, N.B	18
Tunis, Rees, deceased	Hamilton	2
Turner, Mrs. Mary	Perth	1
Valentine, George	Belleville	1
Vanalstine, John D.	Milford, O	2
Vaughan, Cornelia Marcia	Kingston	6
Victoria College, Trustees of	Cobourg, O	3
Villeneuve, Naz., in trust	Montreal	66
Villeneuve & Lacaille	do	90
Waddell, Robert	Kingston	112
Waddingham, Mrs. Louisa	do	12
Walkem, Richd. T., & J. G. Macdonald, Trustees	do	22
Walker, Jos., in trust for K. McL. Walker	Montreal	3
Walker, Jos., in trust for S. M. Walker	do	2
Walker, Jos., in trust for A. M. Walker	do	2
Walker, Jos., in trust for E. L. Walker	do	2
Walker, Elizabeth	do	7
Walker, Hon. W., deceased	Quebec	51
Walker, Mrs. Margaret	do	30
Walker, Richard	Perth	2
Wallace, Elizabeth	Brockville, O	15
Wallbridge, Hannah C	Belleville	7
Wallbridge, Hon. Lewis	do	6
Walmsley, Alex., in trust	St. Johns, Q	13
Wardell, W. H	Jersey	6
Wardrop, John	Brockville, O	30
Ward, Mrs. Margaret Jane	Montreal	8

Merchants' Bank of Canada.—*Continued.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Watier, Mrs. Cynthia	Montreal	3
Watkins, John	Kingston	208
Watt, James Stewart	Montreal	12
Watt, Flora	do	12
Watt, James, Treasurer	Darling, O	3
Watson, Walter, Trustee	New York	30
Watson, John	Montreal	12
Watson, John, jun	do	4
Way, Charles Jones	do	2
Way, Mary Ker	do	15
Weaver, Arch. Ogilvie	do	3
Webster, George	do	4
Weilbrenner, Marguerite	do	12
Weir, Elizabeth	do	87
Weir, Wm., in trust for J. Weir	do	5
Weir, William	do	50
Weir, W. H	do	5
Weir, Rev. George	Quebec	6
Weir, Alexander	Montreal	20
Weir, Margaret Mary	Toronto	6
Weiss, Marie	Ottawa	8
Whately, George	Perth	40
Wheeler, Annie	Montreal	41
White, Henry A., and Charlotte White, joint Tutors, C. C. Snowdon, Sub-Tutor	do	7
White, Mary C, Elizabeth A Dickinson and Mary A. Dickinson	Sherbrooke	4
White, Mrs. Mary	Orillia, O	8
White, William	Quebec	60
White, Mrs. Mary Ann	Glasgow, Scotland	35
Whitney, Albert	Prescott	10
Whitney, H. H	Montreal	23
Whitney, Mrs. Mary B	do	6
Whiteley, Geo. F	Twickenham, England	6
Whyte, John	Montreal	64
Wight, Robert H., M.D	Quebec	23
Wight, Isabella Hall	Montreal	12
Wight, Wm	do	5
Wilgress, Francis	Lachine, Q	15
Wilgress, Julia C	do	14
Wilgress, Edward	do	2
Wilgress, George	Cobourg, O	22
Wilkes, Barbara	Montreal	30
Wilkes, George	Arundel, England	2
Wilkinson, George H	St. Johns, Q	5
Wilkinson, A. E	Cobourg, Q	1
Willard, Charles	Prescott, O	120
Willard, Julia	Kingston, O	13
Willan, Maria	St. Johns, Q	1
Williams, Anna	Montreal	10
Williams, Miles, jun	do	30
Williams, Joseph, sen	Longueuil, Q	5
Williams, Lieut.-Col. Henry Francis	60th Royal Rifles	20
Williamson, Rev. James, Trustee	Kingston	1
Willoughby, Captain J. B., R.N	Alexandria, Egypt	5
Wilson, Robert	Grenville, Q	63
Wilson, Malcolm	St. Catharines, O	2
Wilson, Rev. James	Perth	6
Wilson, William	Ottawa	177
Wilson, Charles	Cumberland, O	4
Wilson, Mary Jane	Belleville	7

Merchants' Bank of Canada.—*Concluded.*
(Banque des Marchands du Canada.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Wilson, John	Hudson Bay Company	15
Wilson, James	Buckingham, Q	16
Wilson, Janet	Montreal	20
Wilson, Hon. Charles	do	190
Wilson, Elizabeth	do	4
Wilson, Thomas, & Co	do	120
Wilson, Martha Penner	Toronto	14
Winn, John H., Trustee for Jane Winn	Montreal	3
Winn, John H., Trustee, &c	do	3
Winters, Lorenza	Pembroke, O	43
Wood, Mary	Peterboro', O	7
Wood, Robert, Agent Ætna Fire Assurance Company of Hartford	Montreal	120
Woods, Robert	do	12
Woods, Caroline	do	4
Woodford, John B	Whitechurch, England	2
Woodhouse, Francis V	Guildford, England	25
Woodrow, Matthew	Longueuil	163
Woolf, Isabella	Montreal	47
Workman, Joseph, M.D	Toronto	139
Workman, William	Montreal	12
Workman, William, in trust	do	15
Worsley, Mary Louisa	Brockville, O	19
Wray, Maria D	Richmond, Q	49
Wreford, William, deceased	St. Albans, England	37
Wright, Sophia A	Woolwich, England	13
Wright, Major Alfred	Polholm, England	6
Wright, David Morice	Colborne, O	[illegible]
Wurtele, Mary Ann	Montreal	19
Wurtele, Catherine	do	17
Wurtele, Edward	Sorel, Q	25
Wylie, William	Hudson Bay Company	2
Wylie, James H., Trustee, Township of Ramsay	Ramsay, O	17
Wylie, James H., Trustee, Municipality of Almonte	do	2
Wylie, Joseph	Montreal	20
Yates, Horatio, M. D	Kingston, O	9
Yates, Henry	Brantford, O	45
Young, Rev. Thomas A	Coteau Landing, Q	2
Young, Charlotte Lucy	do	3
Young, Mary	London, O	1
Young, John R	Quebec	60
Zuhlche, George, W. G. R	Montreal	10
Fractional shares		19

BANQUE DE ST. HYACINTHE.
(BANK OF ST. HYACINTHE.)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Alix, Pierre	Cultivateur	St. Césaire	2
Alix, J. Baptiste	do	do	1
Archambault, Paul	do	do	1
Arus, Napoléon	do	do	1
Anger, Rose		St. Denis	5
Archambeault, Adèline		do	10
Archambeault, Zoë		do	10
Archambeault, André		do	10
Allard, J. Baptiste	Médecin	Belœil	5
Allaire, François	Cultivateur	St. Judes	1
Allaire, Charles	do	do	5
Archambeault, Rév. L. M	Curé	St. Hugues	5
Archambault, Michel	Cultivateur	St. Dominique	7
Archambault, Jos	do	do	6
Asby, David	Notaire	St. Paul d'Abbottsford	20
Auclair, Azarie	Cultivateur	St. Hilaire	5
Archambeault, L. A.	Commerçant	St. Marc	1
Audet, Alex.	Cardeur	St. Hyacinthe	10
Beauregard, Madame F. X		LaPrésentation	2
Boucher, Edouard	Cultivateur	do	13
Beauregard, Charles	do	do	2
Beauregard, Jacques, fils de J. B	do	do	2
Bernard, Alexis	do	St. Damase	5
Brodeur, Christophe	do	do	1
Beauregard, Jacques	do	do	20
Bertrand, Rév. F. X	Vicaire	St. Pie	2
Bergeron, J. Baptiste	Cultivateur	do	2
Bernier, P. H	Médecin	do	20
Beauregard, Damase	Cultivateur	St. Hyacinthe	3
Bernier, M. E.	Notaire	do	30
Brodeur, Eusèbe	Organiste	do	10
Buckley, Maurice	Bourgeois	do	5
Bourgeois, Rémis	Cultivateur	do	10
Bourier, Rév. F. X	Vicaire	do	2
Brunelle, Marie		do	2
Bernier, Narcisse	Maçon	do	5
Beaudry. J. O.	Bourgeois	do	12
Boucher de la Bruyère	Greffier, C. C.	do	10
Brodeur, François	Boulanger	do	10
Barbeau, Jacques	Maçon	do	15
Boivin, N. Arthur	Marchand	do	20
Brousseau et Frère	do	do	20
Bourgeois, J. Baptiste	Avocat	do	20
Bachand, Pierre	do	do	120
Benoit, Alfred	Cultivateur	do	5
Bourgeois, Madame E. B		do	10
Blanchette, P. A	Sellier	do	10
Blanchette, J. Baptiste	Cordonnier	do	10
Burrett, G. T	Agent, Grand Tronc	do	20
Bellefeuille, Trefflé	Journalier	do	2
Brien, Bruno	Tailleur	do	3
Blanchard, H. R	Notaire	do	2
Bingue, Louis	Meublier	do	5
Bernier, Macame C. E. V		do	1
Boivin, Rév. T	Prof. Séminaire	do	1
Beigne, Louis	Hotelier	St. Charles	1
Benoit, Olivier	Cultivateur	do	10
Bardna, Frederick	do	do	1
Bardna, Michel	do	do	1
Bousquet, Hyacinthe	do	do	1
Beauregard, Edouard	do	St. Pie	2

Banque de St. Hyacinthe.—*Suite.*
(Bank of St. Hyacinthe.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Bachand, Louis	Commerçant	Roxton Pond	40
Bachand, Stanislas	Marchand	Roxton Pond	10
Bourret, Henri	Bourgeois	St. Guillaume	10
Bowles, George	Marchand	Upton	10
Blanchard, Delphine	do	do	10
Bertrand, Nazaire	Commerçant	St. Dominique	10
Brillon, J. R.	Notaire	Belœil	10
Brousseau, J. Bte	Médecin	do	5
Bouthillier, Cordélia		Marieville	40
Beauchamp, Alex	Marchand	St. Simon	50
Beaudoin, Pierre	Cultivateur	do	5
Beaudoin, Jos	do	do	5
Bousquet, Jos. fils de Jos	do	St. Denis	10
Bourdage, Emma	do	do	5
Bousquet, Jos. fils, Jos. Hy	do	do	5
Bolduc, Narcisse	Marchand	St. Valérien	30
Bachand, Hermidas	do	St. Liboire	5
Bachand, J. C.	Notaire	do	5
Brouillet, C.	Commis-marchand	Acton Vale	2
Blanchard, Elzéar	Marchand	Belœil	5
Beauregard, Adèle		La Présentation	2
Blanchette, Cléophas	Cultivateur	do	1
Bernard, Marie	do	St. Judes	2
Bernard Mathilde		do	2
Beaudry, Rév. Jos	Prof. Collége	Sorel	1
Beaudry, Olivier	Cultivateur	St. Césaire	20
Barsalou, Jos	Encanteur	Montréal	30
Cheval, Guillaume	Marchand	St. Hilaire	100
Cloutier, Eusèbe	Cultivateur	St. Barnabé	10
Chapdelaine, A.	do	do	2
Cloutier, J. Bte	do	do	3
Chapdelaine, Narcisse	do	do	20
Chagnon J. B.	do	St. Pie	10
Cotté, H.	Banquier	Montréal	10
Campbell, Bruce, F.	Bourgeois	St. Hilaire	2
Chartier, Rév. Victor	Vicaire	St. Simon	1
Cadieux, F. X	Bourgeois	do	50
Chenette, Jos	Cultivateur	St. Denis	1
Cardeau, Marcel	do	do	11
Charron, Ambroise	do	do	5
Chevalt, Cléophas	do	do	5
Charron, F. X	do	do	5
Cabana, Napoléon	Hotelier	St Hyacinthe	1
Chalifoux, Olivier	Mécanicien	do	10
Coté, Victor	Marchand	do	32
Coté, L. V.		do	5
Coté, Coté et Coté	Manufacturiers	do	60
Cadout, François	Marchand	do	65
Corporation Episcopale, C.R		do	20
Coté, Madame F. H.		do	3
Choquette, Alexandre	Géolier	do	2
Clopin, Jos	Marchand	do	6
Chagnon, Jos	Huissier	do	1
Cordeau, Jos	Cultivateur	do	1
Cordeau, Hyacinthe	do	do	5
Cadotte, Noël	Marchand	St. Hugues	4
Chagnon Victor	Cultivateur	Belœil	5
Chagnon, Antoine	do	do	5
Chaffers, Hon. W. H.	Bourgeois	St. Césaire	40
Carden, Wm	do	do	30
Carden, Prexilla		do	10

Banque de St. Hyacinthe.—*Suite*.
(Bank of St. Hyacinthe.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Chaffers, Joséphine		St. Césaire	1
Chagnon, Augustin	Fondeur	St. Hyacinthe	50
Chapdelaine, Charles	Cultivateur	St Judes	12
Cloutier, Prosper	do	do	10
Courtemanche, Narcisse	do	do	5
Chaput, Charles	Marchand	St. Valérien	10
Casavan, Antoine	Cultivateur	St. Dominique	2
De St. Félix, A	Hotelier	St. Charles	1
De Montenach, T	Bourgeois	do	7
Dumontier, J. Z	Curé	do	20
Destroismaisons, Chas	Notaire	St. Hyacinthe	10
Delorme, Louis	Avocat	do	35
Duclas, S. T	Commerçant	do	20
Daigneau, Jérémie	do	do	50
Dion, Julien	Boucher	do	10
Duclas, R. P	Ministre	do	20
Dusseault, Hyacinthe	Fondeur	do	3
David, M. O	Marchand	do	5
Duillette, Joseph	Commerçant	do	15
Dion, J. O	Marchand	do	10
Doherty, H. F	do	do	11
Dessaulles, G. C	Seigneur	do	50
Dufresne, Jos	Bourgeois	do	10
Dubois, Elizabeth	Modiste	do	5
Dandelin, Adolphe	Boucher	do	3
Dusseault, Napoleon	Fondeur	do	1
Durocher, J. B	Menuisier	do	1
Desroches, J. M	Médecin	St. Judes	33
Delorme, Raphaël	Cultivateur	do	15
Dufault, Antoine	do	do	15
Desgranges, Hubert	do	do	10
Depat, Joseph	Bourgeois	St. Valérien	50
Duhamel, Rév. J. B	Curé	Upton	10
Desautel, Michel	Cultivateur	Ste. Rosalie	10
Dufresne, Louis	do	do	5
Dubois, N. H	Marchand	Acton Vale	30
Dubrules et Frères	do	do	10
Dufault, Charles	do	do	2
Dubois, A. Q	do	do	5
Dupré, Pierre	Cultivateur	St. Judes	5
Dagenais, T	Bourgeois	Acton Vale	5
Dionne, J. B	do	St. Grégoire	10
Desmarais, Urgèle	Marchand	St. Liboire	10
Daigle, Joseph	do	Belœil	10
Desnoyers, Rév. A	Curé	St. Pie	10
Dudevoir, Trefflé	Tailleur	Montréal	5
Duderoir, Narcisse	Bourgeois	St. Denis	15
Duhamel, Henri	Marchand	do	10
Dragon, Cléophas	Cultivateur	do	10
Desrosiers, Magloire, père	do	do	10
Desrosiers, Magloire, fils	do	do	2
Desselle, Rév. Maxime	Vicaire	do	2
Denis, Dieudonné	Marchand	St. Simon	10
Duhaime, P. L	Cultivateur	do	10
Dame, George Anne		St. Césaire	1
Dame, Marie Anne		do	1
Desautel, Jacques	Marchand	do	1
Desautel, J. B	do	do	10
Dubreuil, Ano	Cultivateur	do	20
Dufresne, Alexandre	do	do	20
Delâge, J. B	Insp. des Ecoles	do	10

Banque de St. Hyacinthe.—*Suite.*
(Bank of St. Hyacinthe.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Dupon, Alexis	Cultivateur	St. Damase	6
Depat, Moyrse	do	do	7
Dusseault, F. X		St. Hilaire	2
Desmarais, Joseph		LaPrésentation	5
Desmarais, Hégésipe	Marchand	St. Marc	5
Franchére, Jacques	do	Marieville	40
Franchére, Félix	do	do	40
Fournier, Augustin	Cultivateur	do	10
Farand, Denis	do	St. Césaire	10
Fontaine, Lambert	do	do	5
Fréchette, François	do	do	2
Faneuf, François	do	St. Barnabé	2
Fraser de Berry, Hon. J	Notaire	St. Marc	2
Fortin, Rév. E. C	Curé	St. Judes	10
Frègeran, Jos	Bourgeois	St. Hyacinthe	15
Fréchette et Frère	Mecanicierns	do	20
Giard, André	Carrossier	St. Antoine	1
Guertin, Michel	Hotelier	St. Hyacinthe	1
Germain, J. B	Bourgeois	do	10
Gauvin, Rémi	Cultivateur	do	2
Guertin, Rémi	do	do	5
Girard, Rév. Louis	Prof. Sém. St. Hyacinthe	do	10
Gervais, François	Commerçant	do	10
Giard, Flavien	Cultivateur	St. Damase	12
Gaucher, C	do	do	1
Gauthier, André	Notaire	St. Pie	10
Girouard, Paul	Cultivateur	do	5
Girard, André	do	St. Liboire	10
Goulet, E	Marchand	St. Hilaire	10
Guay, Montplaiser Dm. F		St. Césaire	5
Gingras, Abraham	Cultivateur	do	40
Gaboury, J. E	Notaire	do	10
Gigault, G. R	do	do	2
Gaboury, Rév. E. P	Curé	Savannah, N.S	30
Gagnon, François	Cultivateur	La Présentation	2
Gatignal, Rév. Jean	Ministre	Acton Vale	10
Guyon, Bruno	Cultivateur	St. Charles	5
Gervais, Noël	do	do	2
Gaudette, Michel	Carrossier	do	5
Guertin, J. F	Médecin	St. Denis	40
Goulet, Jos	Bourgeois	do	5
Gaudette, Eusèbe	Cultivateur	do	5
Gaudette, Toussaint	do	do	5
Guertin, Noël	Bourgeois	do	5
Germain, Madame Elmire		Montréal	2
Giard, Geo	Commis-marchand	do	3
Giard, Elie	Entrepeneur	St. Simon	10
Gendron, J. P	Marchand	St. Judes	12
Garant, Louis	Cultivateur	do	4
Gendreau, Isidore	do	do	5
Gendron, J. E	Merchand	St. Guillaume	5
Girouard, Chs	Cultivateur	St. Barnabé	5
Gartun, Rév. J. A	Prof. Collége	Ste. Marie	1
Gatun, F	Médecin	Granby	1
Gauthier, Eugène	Cultivateur	St. Paul, Abbot s	1
Huart, Philias	do	St. Denis	1
Huart, Louis	do	do	5
Hevey, Emmanuel	do	St. Barnabé	5
Hevey, Rév. M	Curé	Lewiston, Maine	20
Hébert, Odile	Marchand	St. Charles	10
Hébert, Adolphe	Cultivateur	do	1

Banque de St. Hyacinthe.—*Suite.*
(Bank of St. Hyacinthe.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Residence.	Actions. — (Shares.
Huot, Adéline		St. Hyacinthe	35
Hébert, Louis	Payeur et Rec. Bg.	do	20
Heribel, Isidore	Meublier	do	10
Hamel, Didace	Menuisier	St. Césaire	1
Huot, F. A	Avocat	Belœil	5
Huot, Vilbon	Cultivateur	do	5
Houle, A	Hotelier	St. Hugues	1
Jodoin, F	Cultivateur	St. Césaire	4
Jodoin, Jos	do	do	1
Jarry, Frs	Marchand	St. Pie	15
Jacques, Clément	Cordonnier	St. Hyacinthe	1
Jasmin, Jos	Marchand	Acton Vale	5
Jeannette, Rév. F. X	Vicaire	Belœil	2
Jarry, M	Ouvrier	Baltia, Conn	5
Jalbert, Isidore	Cultivateur	St. Denis	5
Jacques, Antoine	do	St. Charles	1
Kierkowsky, P. A	Avocat	do	20
Kérouack, Alphonse	Marchand	Montréal	20
Langevin, Bruno	Cultivateur	St. Pie	10
Legras, Olivier	do	do	10
Labossière, P. E	Marchand	St. Barnabé	12
Leblanc, M	Cultivateur	do	1
Lafontaine, J. E	Notaire	Roxton Falls	5
Levesque, Rév. J. C	Prêtre	St. Charles	20
Lefebvre, Alphonse	Sellier	do	1
Larose, Marc	Cultivateur	do	1
Lacroix, E	Commis-marchand	do	1
Leduc, Antoine	Cultivateur	do	1
Lescault, Charles	Médecin	do	1
Leduc, F. X	Cultivateur	do	1
Leblanc, J. E	Notaire	do	1
Loiselle, Marcelle	Cultivateur	do	1
Lapointe, C.	Cordonnier	Acton Vale	1
Leblanc, David	Marchand	do	5
Lippé, H	Notaire	do	5
Laroche, Charles	do	do	5
Laframboise, Louis	Avocat	Montréal	15
Laframboise, Hon. M	do	do	40
Laframboise, M	Marchand	do	5
Lord, Madame Léocadie	do	St. Denis	5
Lacroix, Louis	Instituteur	do	20
Laflamme, D	Bourgeois	do	2
Lussier, Jos	Cultivateur	do	5
Larue, Adolphe	do	do	5
Laflamme, Léon	do	do	2
L'Heureux, Théop.	do	St. Hilaire	5
Lacroix, Pierre	do	St. Simon	2
Larochelle, L. S	Commis-marchand	do	20
Lalime, Bénonie	Cultivateur	St. Hyacinthe	5
Leman, Madame P. H		do	1
Ledoux, Charles	Commerçant	do	35
Larivière, Jos	do	do	50
Labonté Jos	do	do	10
Lamoureux, Antoine	Maçon	do	5
Lussier, Camille	Imprimeur	do	5
Lawrence, Augustin	Menuisier	do	5
Lamothe, J. M	Avocat	do	5
Lawrence, Louis	Forgeron	do	2
Lachapelle, Jos	Hotelier	do	5
Lafontaine, Emeri	Notaire	St. Hugues	13
Lozeau, J. B	Cultivateur	do	5

Banque de St. Hyacinthe.—*Suite.*
(Bank of St. Hyacinthe.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Laroche, Augustin	Bourgeois	St. Hugues	5
Lussier, Rév. William	Curé	Paquetville	1
Létourneau, Ludger	Cultivateur	St. Damase	5
L'Heureux, Edouard	Marchand	St. Liboire	2
Lussier, Damase	Imprimeur	do	2
Lapalme, T.	Notaire	St. Dominique	2
Lapointe, F.	Cultivateur	do	1
Lemay, Hubert	Marchand	St. Judes	25
Laplante, Joseph	Cultivateur	do	10
Larange, Michel	do	do	5
Létourneau, Louis	do	St. Césaire	10
Larose, Madame Adélaïde	do	Upton	10
Marier, Jérémie	Marchand	Acton Vale	10
Marier, Etienne	do	do	12
Mignault, P. E.	Médecin	do	10
Marchessault, C.	Forgeron	do	2
Mignault, P. E. V.	Médecin	do	2
Marchand, L. E.	Marchand	do	2
Mignault, C	Commis-marchand	do	2
Malette, Joachim	Marchand	Upton	10
McEvilla, Antoine	Commerçant	do	20
Millette, Elie	Cultivateur	St. Dominique	20
Morrison, G. A	do	White Earth	15
Marchand, L. W	Avocat	Montréal	25
Marchand, L	Commerçant	do	50
McGillis, John	Avocat	do	10
Morin, Onésime	Notaire	do	13
Michon, E	Cultivateur	La Présentation	2
Millette, A	Marchand	do	1
Morin, C	Meublier	St. Pie	2
Malhiot, A	Médecin	St. Hyacinthe	2
Morrison, Madame	Marchand	do	10
Maynard, Antoine	do	do	50
Mercier, Honoré	Avocat	do	20
Morin, Louis	Marchand	St. Jérôme	10
Mignault, A. H	Médecin	St. Denis	31
Morin, Jos	Cultivateur	St. Césaire	10
Michon, Rev. J. D	Curé	St. Ours	20
Marchessault, J. T	Médecin	St. Denis	15
Marchessault, Cléophas	Cultivateur	St. Antoine	6
Mercier, Thomas	Commerçant	St. Valérien	5
Maynard, Pierre	Cultivateur	St. Judes	5
Morin, J. O	Médecin	St. Damase	5
Monette, Jos	Cultivateur	St. Charles	5
Malo, Clovis	do	St. Marc	1
Morrison, L. F	Avocat	St. Hyacinthe	40
Marcotte, H	Cultivateur	St. Simon	15
Nault, Jos	Notaire	St. Hyacinthe	25
Nault, Madame F. B		do	8
Noiseaux, Clovis	Cultivateur	St. Césaire	10
Noiseaux, Siméon	do	do	1
Nadeau, Nazaire	do	do	5
Noiseux, Alphonse	do	do	1
Ouimet, Hon. Gédéon	Avocat	Montréal	10
O'Leary, Mary		St. Césaire	1
Ouellette, Rév J. R.	Prof. Sém. Collége	St. Hyacinthe	1
Orphéhina, St. Hyacinthe		do	3
O'Donnell, Rév. Ant	Curé	St. Denis	20
Planté, Antoine	Tonnelier	St. Hyacinthe	10
Plamondon Léon	Forgeron	do	21
Paquette, Thomas	do	do	10

Banque de St. Hyacinthe.—*Suite.*
(Bank of St. Hyacinthe.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Plamondon, Madame C. C		St. Hyacinthe	10
Pichette, Alex	Boucher	do	10
Perrault, J. E	Marchand	do	10
Pagnuelo, Charles	do	do	3
Plamondon Albina		do	1
Plamondon, Amanda	Marchand	do	1
Plamondon, Jos	do	do	1
Plamondon, Louis	do	St. Césaire	40
Plamondon, J. B	do	do	40
Pepin, Césaire	Notaire	do	30
Provençal, Rév. J. A	Curé	do	10
Paradis, F. X	Commis-marchand	St. Denis	5
Pagé, Louis	Marchand	do	10
Pepin, Adelphe	Cultivateur	St. Dominique	2
Pepin, R. P	Marchand	St. Césaire	5
Penelle, Eusèbe	Cultivateur	St Dominique	2
Prefontaine, Pierre	Hotelier	St. Hilaire	5
Perrault, J. C	Médecin	Belœil	10
Pratt, Eusèbe	Cultivateur	St. Charles	2
Paradis, M. J	Médecin	St. Hugues	5
Papineau, A. C	Avocat	Montréal	32
Prefontaine, Madame C		St. Hyacinthe	5
Phenix, Eli	Cultivateur	St. Denis	10
Prive, A	do	St. Hilaire	18
Rascony, C. et F	Marchands	Acton Vale	20
Richer, Damase	Forgeron	do	1
Robitaille, Stanislas	Commis-marchand	Québec	10
Robitaille, Tancrède	do	Toronto	4
Raymond, Rémi	Marchand	St. Hyacinthe	31
Renaud, F. D	do	do	5
Richer, Jos	Peintre	do	2
Richer, E. H	Libraire	do	2
Reeves, Emeri	Confiseur	do	12
Roy, Jos	Avocat	do	5
Robitaille, P. L	Tailleur	do	100
Rouleau, C	Commerçant	do	6
Roy, Vilmaire	Cordonnier	do	10
Richer, Théophile	Marchand	do	20
Richer, Alphonse	do	do	20
Richer, Wilfred	do	do	20
Rodier, fils Aug. Augustin	Cultivateur	St. Barnabé	5
Richard, Michel	Marchand	St. Hyacinthe	5
Renaud, Clément	Cultivateur	St. Charles	1
Sirois, Eléonore	do	St. Hyacinthe	5
St. Jacques, Frémond	Etudiant	do	2
St. Jacques, Maurice	do	do	5
St. Jacques, Jos. Antoinette	do	do	1
St. Jacques, Madame Jos. B		do	3
St. Jacques, Romuald	Caissier, Bque. St. H'y	do	114
St. Jacques, Eugène	Médecin	do	50
Sicotte, V. B	Avocat	do	30
Sicotte, Hon. L. V	Juge	do	10
Sicotte, L. V	Marchand	do	10
St. Germain, J. H. L	Médecin	do	10
Scott, Antoine	Cultivateur	do	5
St. Onge, Christophe	Cordonnier	do	2
Sauvageau, J. J. E	Artiste	do	40
Sarasin, Lambert	Commerçant	do	5
St. Germain, Louis	Carossier	do	5
Soly, Rév. Isaïe	Curé	La Présentation	10
St. Germain, F. A	Marchand	St. Hugues	10

Banque de St. Hyacinthe.—*Fin.*
(Bank of St. Hyacinthe.—*Concluded.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Sénécal et Emond	Marchand	St. Charles	5
Sénécal, Malvina		do	1
Sénécal, Palmire		do	1
Sénécal, Arthur		do	1
St. Amour, Stanislas, fils	Commerçant	Acton Vale	5
Sénécal, Octave	Cultivateur	St. Césaire	2
St. Jacques, Charles	Marchand	St. Denis	50
St. Germain, Henri	Hotelier	do	1
St. Jean, Joseph	Cultivateur	St. Barnabé	1
Sasseville, François	do	do	10
Twohey, William	Officier de Douane	Montréal	10
Twohey, E. H	Bourgeois	do	10
Trudeau, Narcisse	do	Roxton Falls	10
Tellier, Louis	Avocat	St. Hyacinthe	4
Turcotte, Magloire	Médecin.	do	5
Tessier, J. H	Etudiant	St. Charles	5
Tétreault, Anatole	Menuisier	do	1
Tremblay, Joseph	Cultivateur	St. Hyacinthe	5
Théberge, Joseph	do	St. Pie	5
Tétreault, E. D	Notaire	St. Judes	10
Vanasse, Rév. F. X	Curé	Acton Vale	10
Vernon, Rev. J. A	Ministre	Montréal	6
Vachon, Victor	Marchand	St. Dominique	5
Viens, Louis	Cultivateur	St. Césaire	2
Viens, Paul	do	do	5
Viens, Marie		do	1
Vannierohenheyse, Jules		St. Hyacinthe	5
Viens, Joseph	Cultivateur	do	1
Voghel, J. B	do	St. Charles	1
Vandal, Louis	do	St. Simon	40
Wilson, Wm	Marchand	St. Judes	30
Wurtele, Rév. L. E	Ministre	Acton Vale	5
			5,000

Je, soussigné, certifie que cette liste contenant les noms de tous les actionnaires de la Banque de St. Hyacinthe est exacte, et que les chiffres apposés vis-à-vis chaque nom donnent un état exact du nombre d'actions que chacun possède dans le fonds capital de cette banque.

(I, the undersigned, hereby certify that the above is a correct list of the names of the Shareholders of the Bank of St. Hyacinthe, and that the sums opposite each name is a correct statement of the number of shares owned by each in the capital stock of this Bank.)

R. ST. JACQUES,
Caissier.

St. Hyacinthe, 13 février 1875.

STADACONA BANK.
(BANQUE DE STADACONA.)

NAMES. — (NOMS.)	Occupation.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Adams, John	Pilot	L'Islet	12
Adams, W. C. & Co	Coal Merchants	Quebec	5
Alain, Michel	Shoemaker	do	2
Allard, Jean	Confectioner	do	1
Allard, Joseph	Pork-dealer	do	10
Anctil, E.	Pilot	do	15
Anctil, Jacques	Farmer	Ste. Anne de la Pocatière	6
Anctil, Jean-Marie	do	do	9
Anctil, Joseph	Notary	do	5
Anctil, Madame Marie Lévesque		Quebec	4
Andrews, F. A., Q.C	Advocate	do	20
Andrews, F. W	do	do	12
Angers, E. J	Notary	do	5
Archer, Joseph, sen.	Builder	do	7
Archer, Joseph, jun., in trust for Augustus		do	1
Archer, Joséph, jun., in trust for Charles H.		do	1
Archer, Joseph, jun., in trust for M. Alice		do	1
Arel, Léon	Butcher	do	15
Argue, Thomas H	Storekeeper	do	4
Audet & Robitaille	Shipchandlers	do	15
Audet, F. M	Notary	do	30
Audet, Nicodème	Merchant	St. Anselme de Dorches'r	20
Audette, Dlle. Adélaide		Quebec	3
Babin, Anthime	Steward	do	1
Baillargeon, Ambroise		L'Ange-Gardien	5
Balzarette, Eugène	Messenger, Legis. Assem.	Quebec	5
Banfield, Armine	Clerk	do	4
Baquet, A	Ship Captain	do	2
Bates, W. J	Clerk	do	10
Bayne, Mrs. James		do	15
Bazin, P. J., in trust	Clerk	do	1
Baubien, Hon. J. O		St. Thos. de Montmagny.	30
Baubien, L. M	Notary	Cap St. Ignace	25
Baubien, Onésime	Lumber-dealer	Quebec	3
Beaudet, E	Hardware Merchant	do	22
Beaudet, E., in trust	do	do	5
Beaudoin, Joseph	Currier	do	1
Beaulieu, Rév. T. E	Chaplain, L'Hotel Dieu	do	4
Bégin, Louis, & Fils	Grocers	Lévis	2
Behan, Mrs. Mary		Quebec	1
Bélanger, Dlle. Susanne Emilie		do	7
Bélanger, Ulric A	Physician	La Canardière	7
Belle-Isle, Joseph George	Pilot	Deschambault	3
Bernier, Cyrille	Ship Captain	Cap St. Ignace	7
Bernier, Siméon	Farmer	St. Thos. de Montmagny.	6
Bertrand & Brochu	Grocers	Lévis	12
Bertrand, Charles	Founder	L'Isle Verte	75
Bertrand, D.	Merchant	Trois Pistoles	7
Bertrand, L. A	do	L'Isle Verte	7
Bilodeau, Louis	Shoemaker	Quebec	45
Bishop, Lord, of Quebec, in trust for National School Endowment		do	22
Blais, L. H	Farmer	St. Thos. de Montmagny.	15
Boissonnault, Mde. F. C. Derousselle		Quebec	35
Boisvert, L. A	Restaurant	do	50
Boivin, L. J.	Axe Manufacturer	New Liverpool	6
Boivin, L. J., in trust for Mde. H. Brewer-Leclère		do	1

Stadacona Bank.—*Continued.*
(Banque de Stadacona.—*Suite.*)

NAMES — (NOMS.)	Occupation.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Bolduc, J. B.	Physician	Beauport	7
Bolduc, Rév. J. B. Z., in trust for La Corporation Archiépiscopale de Québec		Quebec	75
Bolduc, Révd. J. B. Z., in trust for La Corporation (Mission Funds)		do	36
Bolduc, Rév. J. B. Z., in trust for Ed. Boudreault		do	8
Bolduc, Rév. J. B. Z., in trust for Dlle. M. Piché		do	2
Bouneau, Rév. E., in trust for Estate of Louis Godbout		do	1
Borland, Robert	Coal Merchant	do	25
Boucher, Jean	Merchant	St. Charles de Bellechasse	7
Bouchette, Joséph	DeputySurveyor-General	Quebec	10
Boudreau, Olivier	Farmer	Lotbinière	1
Bouillé, L. N	Pilot	Deschambault	3
Bouillé, Zéphirin	do	do	3
Bourget, Madame Adéline Chabot		Lévis	15
Bourget, François	Notary	St. Henri de Lévis	12
Bourget, Louis	Grocer	Quebec	13
Bowen, Amos		do	7
Bowen, James, sen., in trust		do	30
Bowen, Mrs. James, jun.		do	7
Boyle, Mrs. Edward		do	30
Brochu, Charles		do	25
Brodie, W. & R.	Flour Merchant	do	40
Brown, Dlle. Odilie		do	6
Bruce, Robert	Gardener	do	25
Brunet, J. C.	Dry Goods Merchant	do	15
Budden, John S	Auctioneer	do	10
Budden, John S., in trust	do	do	15
Butler, James S.	Grocer	do	5
Butler, James S., in trust	do	do	20
Cahill, Michael	Merchant	St. George de Beauce	9
Caron, Adolphe P., M.P.	Advocate	Quebec	150
Carr, Thomas	Restaurant	do	7
Carrier, A.	Grocer, &c.	Lévis	7
Carrier, Onésime		St. Henri de Lévis	7
Carrière, J. Bte		St. Anselme de Dorchest'r	45
Cazeau, Rév. C. F., in trust for L'Asile du Bon Pasteur de Québec		do	1
Cazeau, Rév. C. F., in trust for Dlle. Josephte Cazeau		Quebec	4
Chabot, Julien	Steamboat Agent	Lévis	15
Chabot, Laurent		do	30
Chalmers, James	Restaurant	Quebec	7
Chandonnet, Joseph	Pilot	Lévis	9
Chaperon, Samuel	Dry Goods Merchant	do	4
Charest, Rév. Z., in trust for Madame Adéline Dubeau Lavoie		Quebec	10
Charlebois, J. A.	Notary	do	3
Chinic, Madame Marie Anne Le-Blond		do	7
Cinq-Mars, Charles	Notary	do	40
Cinq-Mars, Charles, in trust for La Fabrique Notre Dame de Québec		do	30
Clerk, Alexander	Merchant	Montreal	60
Clerk, Alexander, in trust		do	60
Clerk, Alexander, in trust for A. F. Clerk		do	18

Stadacona Bank.—*Continued.*
(Banque de Stadacona.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Occupation.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Clerk, Alexander, in trust for B. G. Clerk		Montreal	15
Clerk, Alexander, in trust for T. D. Clerk		do	15
Clerk, Alexander, in trust for R. H. Clerk		do	12
Clint, J. H	Lumber Merchant	Quebec	30
Collard, Joseph	Merchant	Malbaie	15
Collas, James, in trust for Pièrre J. Collas		Gaspé	6
Collet, Rév. Chas. Allyre		Quebec	30
Collet, Charles Arcadius S		St. Henri de Lévis	30
Collin, Louis	Dry Goods Merchant	Quebec	4
Communauté des Rêverend Dames Religieuses de L'Hôpital Général de Québec		do	25
Condron, P	Engineer	South Quebec	3
Connolly & Co	Flour Merchant	Quebec	30
Convey, Wm	Provision Merchant	do	30
Corporation of the City of Quebec		do	250
Costolow, George	Joiner	do	10
Côté, Boniface	do	do	5
Côté, Chas. T	Dry Goods Merchant	do	15
Côté, F. X	Baker	Lévis	10
Côté, Joseph	Physician	St. Vallier de Bellechasse	15
Couët, Charles	Sexton	St. Henri de Lévis	7
Couillard, Madame Apolline Fortin		Rimouski	6
Couture, L. E	Merchant	Lévis	30
Crawford, James S	Coal Merchant	Quebec	7
Crépault, Jean	School Inspector	St. Vallier de Bellechasse	6
Darveau, A. F. E	Bookseller	Québec	25
Davie, Geo. T	Shipbuilder	Lévis	15
Davison, Rod	Bank Clerk	Quebec	5
Dawson, J. T	Bookseller	do	10
Dèchêne, F. Miville	Dry Goods Merchant	do	30
DeGaspé, Rév. Thos. Aubert		Lèvis	5
Delàge, J. B	Notary	Québec	3
Delàge, Madame J. B		do	3
Delagrave, Cyrille	Advocate and Recorder	do	15
DeLille, Ferdinand	Trader	do	7
Delisle, François	Grocer	do	5
Delisle, Nicostrate	Merchant	Pointe aux Trembles, Co. Portneuf	13
Délorier, Oliver	Tinsmith	Quebec	3
Demers & Dion	Flour Merchants	do	15
Déry, Honoré	Farmer	Beauport	4
Déry, P. C	Saddler	Quebec	12
DeVillers, F. X	Merchant	Lotbinière	15
Dionne, Narcisse	do	St. Giles	7
Dionne, Rév Pierre		St. Alban	22
Doran, Patrick	Stevedore	Lévis	20
Doran, William	Butcher	Quebec	15
Dorion, Isaac	Builder	do	11
Dorion, L. E	City Treasurer	do	7
Dorion, L. E., in trust for Dlle. Celina Dorion		do	1
Dorion, L. E., in trust for Dlle. Eugénie Dorion		do	1
Dorion, L. E., in trust for Dlle. Luce Sirois dit Duplessis		do	1
Dorion, Madame Marie Belleau		do	7

Stadacona Bank—*Continued.*
(Banque de Stadacona.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Occupation.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Doyle, John		Lévis	1
Doyle, William	Clerk	Quebec	15
Drolet, Rév. G. F. E		St. Michel de Bellechasse	6
Drum, William	Cabinet Maker	Quebec	150
Dubé, Madame Julie Blais		do	10
Dubeau, J. B. Z	Grocer	do	17
Dufresne, Joseph	Butcher	do	5
Dumas, Ferdinand	Shoemaker	do	15
Dumas, Louis	Tailor	do	9
Dumas, Louis	do	do	2
Duquet & Co	Watchmaker	do	7
Duval, E. H	Agent and Lumber Merchant	do	50
Elliott, William	Butcher	do	30
Fabrique de St. Joachim in trust for Le Curé de St. Joachim		St. Joachim de Montmorency	6
Fahey, Mrs. Mary Ann		Quebec	35
Fahey, Patrick	Trader	do	12
Faraud, Mgr. Henri	Evèque d'Anemour	Rivière McKenzie, Nord Ouest	30
Filteau, Joseph	Engineer	Lévis	10
Fiset, L. J. C	Prothonotary	Quebec	25
Fisher & Blouin	Saddlers	do	15
Fisher, Mrs. Louisa S		do	2
Fitch, Mrs. Mary Ann		New Liverpool	7
Foisy, Théodule		Lévis	30
Forrest, Mrs. Clara		Sault au Cochon	30
Fortier, G. N. A		St. Marie de Beauce	25
Fortin, Dlle. Adèle		Cap St. Ignace	9
Fortin, Dlle. Césarie		do	9
Fortin, L. N	Physician	do	7
Fortin, Estate Irené		Quebec	90
Fortin, Octave	Grocer	do	75
Fortin, Hon. Dr. P		do	20
Fournier, Dlle. Philomène		do	2
Fraser, John	Cooper	do	12
Fréchette, E. R., in trust	Tobacconist	do	4
Gaboury, A	Clerk	do	8
Gagnon, Adolphe, sen., M.P.P		Baie St. Paul	30
Gagnon, Gédéon	Land Surveyor	Stanfold	9
Gagnon, Simon	Clerk	Quebec	2
Gamache, C. Solyme	Merchant	Cap. St. Ignace	7
Gamache, Ludger	Grocer	Quebec	15
Gamache, Dlle. Marie		do	4
Gariépy, Madame L B		do	15
Garneau, Joseph	Joiner	do	10
Garneau, J. P	Dry Goods Merchant	do	15
Garneau, Hon. P	Minister of Public Works	do	96
Garriépy, Charles	Agent	do	7
Gaucher, Alphonse, in trust for Dlle. Lumina Gaucher		do	1
Gauvreau, J. F	Flour Merchant	do	113
Gauvreau, O. E	Clerk	do	12
Giblin, John	Coal Merchant	do	5
Gillespie, Miss Emily		do	3
Gingras, Madame Caroline Tessier		do	10
Girouard & Beaudet	Lumber Merchants	do	15
Girouard, Théophile	Lumber Merchant	do	5
Giroux, Edmond	Druggist	do	17

Stadacona Bank.—*Continued.*
(Banque de Stadacona.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS)	Occupation.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Giroux, Edmond, in trust for Madame Emile Coutu		Quebec	4
Giroux & Frère, Edmond	Druggists	do	50
Giroux, Dlle. Henriette		do	34
Godin, Madame Cléophe Boudreau		St. Pierre les Becquets	2
Goldstein, A	Tobacconist	Quebec	50
Gosselin, Rév. Aug. Hon		St. Jeanne de Neuville	6
Gourdeau, François	Superintendent of Pilots	Quebec	25
Grant, T. H	Insurance Agent	do	100
Gregory, Mrs. M. L. L		do	12
Grenier, A. E	Physician	L'Isle Verte	10
Gugy, B. C. A		Quebec	50
Gunn, B. P	Clerk	do	4
Hall, Mrs. George B		do	15
Ham, Madame, Veuve G. M. Faribault		do	36
Hamel, Jean	Merchant	St. Thomas de Montmagny	27
Hamilton, Miss Emma M		Quebec	10
Hardy, Madame F. Fontaine dit Bienvenu		do	5
Harper, L. S. G., as Mayor of the Municipality of Percé		Percé	5
Harris, E. B		Quebec	25
Healey, Miss Louisa		do	4
Henchey, Patrick	Hotel-keeper	do	15
Henry, J. W	Founder	do	75
Hethrington, Thomas	Baker	do	7
Holt, Miss Caroline		do	5
Holt, John H	Fur Merchant	do	15
Home, Mrs. William		do	71
Hopper, Thomas	Trader	do	15
Hough, Charles	Livery Stable-keeper	do	15
Huard, Joseph	Joiner	do	4
Hudon, Théophile	Dry Goods Merchant	do	15
Huot, Philippe	Notary	do	75
Huot, Philippe, in trust	do	do	60
Isbester, James	Railway Contractor	Sherbrooke	22
Jackson, Mrs. M. L. B		Quebec	6
Jacobs, B		Montreal	75
Jacques, R	Commission Merchant	Quebec	15
Jameson, Mrs. F		do	20
Jean, Alexandre	Barber	do	3
Johnsen, Mrs. Minnie		do	15
Joseph, Abraham	General Merchant	do	157
Joseph, Andrew C	Clerk	do	5
Joseph, Montefiore	do	do	6
Joseph, Miss Fanny D		do	3
Joseph, Miss Helen E		do	1
Joseph, Miss Rachel S		do	3
Jourdain, Augustin	Bank Clerk	do	20
Kelly, James	Hotel-keeper	do	15
Kelly, James	Store-keeper	do	12
Kelly, William	Boilermaker	do	5
Kennedy, Samuel	Culler	do	15
Kirouac, François	Flour Merchant	do	60
Labbé, Madame Veuve Adélaide R	Dry Goods Merchant	do	20
Labrecque, Jérôme	Clerk	do	43
Labrie, Joseph		Lewiston, Maine, U. S.	2
Lacroix, E	Merchant	Matane	120
Laforce, N	Hotelkeeper	Quebec	15
Lagacé, Lazare		do	3

Stadacona Bank.—*Continued.*
(Banque de Stadacona.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Occupation.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Lagacé, Rév. Pierre	Principal, Normal Laval School	Quebec	20
Laliberté, J. B	Hatter and Furrier	do	6
Lamontagne, J. B	Merchant	St. Flavie de Rimouski	120
Landry, J. E. J	Physician	Quebec	75
Langevin, Very Rév. Edmond, V.G		Rimouski	16
Langevin, Hon. H. L., C.B	Advocate	Quebec	15
Langevin, N	Clerk	do	15
Languedoc, Madame Ed		St. Michel de Bellechasse	10
Lapierre, Didace	Trader	Quebec	9
Lapointe, L. M	Broker	do	45
LaRoche & Co	Flour Merchant	do	45
LaRochelle, Madame Henriette Dion		Rivière du Loup, en bas	10
LaRue, Charles	Signeur de Neuville	Point aux Trembles, Co. of Portneuf	30
LaRue, Eugène	do	do do	30
LaRue, Praxède, M.P.P	Physician	St. Augustin	12
LaRue, Swibert Vallier	Notary	St. Charles de Bellechasse	2
Laurin, Lieut.-Col. Joseph	do	Quebec	9
LeBoutillier, Charles	Merchant	Gaspé	75
Leclere & Letellier	Grocers	Quebec	20
LeDroit, Théophile	Wholesale Grocer	do	100
Lee, William	Tailor	do	15
Legaré, Rév. A. J. J	Quebec Seminary	do	7
Léger & Rinfret	Dry Goods Merchants	do	30
Lelièvre, Madame Veuve Catherine Malhiot		do	2
Lelièvre, Madame Veuve Hélène		do	3
Lelièvre, Dlle. Kate		do	1
Lemelin, Dlle. Rosalie		do	1
Lemieux, F. X	Leather Merchant	Lévis	12
Lemieux, Narcisse	Hardware Merchant	Quebec	9
Leonard, B	Painter	do	10
Lepage, F. X	Dry Goods Merchant	do	10
Lepage, Joseph	Commission Merchant	do	12
Lepage, Madame Julia Thurber		do	6
Lèpine, Louis George	Bookseller	do	50
Lesage, S	Deputy Commissioner of Agriculture and Public Works	do	50
Lespérance, P	Silversmith	do	8
Levasseur, P. C	Merchant	St. Jean Deschaillons	30
Lévesque, Dlle. Henriette		Quebec	7
Levy, Mrs. Rosetta		do	112
Louis, Joseph	Leather Merchant	do	30
Mackay, P	Advocate	do	7
Mailley, Rév. Jules		N. D. de Laterrière	25
Marcotte, Dlle. Marie-Anne		Sillery	7
Marcou, H. F		Quebec	104
Marquis, Louis	Clerk	do	1
Martel, Charles	Lumber dealer	do	12
Martineau & Thibaudeau	Grocers	do	7
Méthot, Madame Veuve Clélie Boudreau		Lotbinière	10
Méthot, E. W	Mill-owner	Méthot's Mills Station	10
Méthot, Léandre	Ship-builder	Cap St. Ignace	150
Michel, Jean	Baker	Quebec	75
Millard, Miss Elizabeth		do	7
Miller, Matthew	Bookseller	do	26
Miller, Matthias	Teacher	do	7
Mitchell, Rev. Robert		do	1
Moffat, Walter	Physician	do	20

Stadacona Bank.—*Continued.*
(Banque de Stadacona.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Occupation.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Moffet, Alfred	Butcher	Quebec	30
Molloy, Miss Mary		do	32
Molloy, Miss Sarah		do	12
Montminy, Octave		St. Jean Chrysostôme	22
Mossman, Mrs. Sarah Jane		Quebec	4
Muir, G. M	Clerk, Legis. Assembly	do	27
McCall, John	Merchant	London, England	50
McCorkell, James	Baker	Quebec	50
McDonald, W. M., in trust for C. R. M McDonald		do	1
McDonald, W. M., in trust for W. B. M. McDonald		do	1
McDonald, W. M., in trust for G. H. M. McDonald		do	1
McInenly, James		Sillery	5
McLaughlin, M	Ship Chandler	Quebec	15
McNaughton, John	Culler	New Liverpool	37
McWilliam, William	Confectioner	Quebec	30
Nadeau, Mde. Françoise Labrie		do	2
Neilson, Hubert	Physician	do	13
Nelson, Miss Margaret		St. Foye	40
Nelson, William	Farmer	Valcartier	5
Noël, Lazare	Hardware Merchant	Quebec	19
O'Brien, William	Ship Chandler	Lévis	10
O'Donohue, John	Watchmaker	Quebec	10
O'Meara, Mrs. Mary Hannah		do	1
Paquet, Elzéar	Clerk	do	5
Paquet, George	Shoe Manufacturer	do	10
Paquet, Z	Dry Goods Merchant	do	30
Paradis, Félix		St. Henri de Lévis	7
Parant, Louis	Merchant	Quebec	75
Paris, Joseph	Coachmaker	do	10
Pelletier, C. A. P., M. P	Advocate	do	7
Pelletier, Eusèbe	Merchant	St. Romuald	15
Pelletier, Madame Veuve Rosalie, Virginie Moreau		Rivière du Loup, en bas	25
Pentland, Charles	Clerk	Quebec	3
Pentland, Mrs. C. Z		do	12
Pentland, Mrs. Mary F		do	3
Phillips, George T	Plumber	do	30
Picher, F. X	Hardware Merchant	do	6
Plante, Dlle, Julie		do	3
Poitras, Joseph	Carter	do	30
Poston, Mrs. C		do	15
Poulin, Louis	Grocer	do	20
Pouliot, Alphonse	Student in Medicine	Quebec	15
Powell, John H.	Stevedore	Lévis	10
Prendergast, James		Quebec	5
Price, Miss Cecilia		do	30
Price, Evan John	Lumber Merchant	do	75
Pye, John	Plumber	do	10
Quebec Benevolent Society		do	15
Quinn, James A.	Grocer	do	7
Read, S.	Dry Goods Merchant	do	15
Reid, W	Merchant	Montreal	30
Renaud, J. B	Flour Merchant	Quebec	30
Renfrew, George R	Hatter and Furrier	do	130
Renfrew, George R., in trust	do	do	5
Renouf, Cyprien	Merchant	Trois Pistoles	6
Richard, Octave	Coachmaker	Cap St. Ignace	10
Richard & Plamondon	Tanners and Curriers	Quebec	30

Stadacona Bank.—*Continued.*
(Banque de Stadacona.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Occupation.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Richardson, W. C.	Leather Merchant	Quebec	20
Rickens, John	Coachman	do	[illegible]
Rioux, Eloi	Merchant	Trois Pistoles	12
Rioux, Narcisse	Grocer	Quebec	15
Riverin, Madame Veuve Delina Bélanger		St. Jean, Port Joli	3
Roberge, Michel	Joiner	St. Jean Chrysostôme	8
Robertson & Co.	Commission Merchants	Quebec	50
Robitaille, Dlle. Justine		do	15
Robitaille & Picher	Hardware Merchants	do	33
Rosa, Joseph	Public Works	do	30
Ross, John	Wholesale Grocer	do	150
Rousseau, Edouard	Physician	do	20
Rousseau, Joseph C	Ship Captain	St. Michel de Bellechasse	9
Rousseau, Marcel C.		do do	15
Routh, F. A.	Commission Merchant	Montreal	13
Routier, Charles	Watchmaker	Quebec	15
Roy, Madame Veuve Alzire F.		do	17
Roy, Madame Veuve Alzire F., in trust for Madame J. G. Blanchet		do	5
Roy, Hon. Judge D., in trust for Madame Hélène Parant Roy		do	15
Roy, Hon. Judge D., in trust for Dlle. Hélène Roy		do	1
Roy, François	Carter	Lévis	15
Roy, Gilbert	Merchant	St. Henri de Lévis	15
Roy, Léon	Notary	Lévis	4
Roy, Odilon, in trust for Madame Rosalie Parent Wright		Quebec	6
Roy, Saluste	Physician	St. Jean, Port Joli	4
Roy, Thomas Etienne	Sergeant-at-Arms	Quebec	37
Russell, William	Pilot	do	10
Russell, Willis	Hotel-keeper	do	75
Samson, Charles		Lévis	30
Samson, Honoré	Tanner and Currier	Quebec	15
Samson, Léon		Lévis	7
Scott, H. S.	Hardware Merchant	Quebec	60
Seifert, G. E.	Jeweller	do	15
Séminaire de Québec		do	100
Séminaire de Québec, in trust		do	60
Sharples. William	Lumber Merchant	do	7
Shehyn, Joseph	Wholesale Dry Goods	do	100
Simard, Alfred	Tailor	do	50
Simard, Etienne	Notary	do	15
Simard, François	Dry Goods Merchant	do	5
Simons, William	Surveyor, Bureau Veritas	do	15
Sirois, A. B., in trust for C. Sirois, M.D.		do	2
Skinner, Mrs. M. A		do	8
Slous, John	Merchant	Gaspé	18
Slous, John, in trust for Miss Amelia Slous		do	7
Smith, Mrs. Rebecca		Quebec	4
Smyth, John	Shoemaker	do	7
Smyth, Thomas		do	7
Smyth, William	Founder	Rivière du Loup, en bas	15
Société de Construction Permanente de Québec		Quebec	10
Sœurs de la Charité de Québec		do	16
Stafford L	Emigration Agent	do	10
Stirling, John	Wholesale Dry Goods	Montreal	75
St. George's Society		Quebec	50

Stadacona Bank.—*Continued.*
(Banque de Stadacona.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Occupation.	Résidence.	Shares. — (Actions.)
St. Michel, Charles		Quebec	15
Sutcliff, John	Grocer	Lévis	15
Swift, H.	Stevedore	Quebec	50
Taché, Lady		St. Thomas de Montmagny	2
Talbot, Aimé, in trust for wife	Fancy Goods Merchant	Quebec	3
Talbot, Madame M. M. G. Paré		do	10
Tanguay, Michel	Farmer	St. Charles de Bellechasse	2
Tardif, J. M., in trust for H. J. M. Tardif		Quebec	10
Taschereau, Hon. Judge Jean Thomas	Judge Queen's Bench	do	50
Taschereau, L. E., in trust	Clerk	do	6
Taylor, E. H.	Grocer	do	30
Terreau, Madame Veuve Julie Blais		do	10
Tessier, Dlle. Christine		do	9
Tessier, Cyrille	Notary	do	56
Tessier, Félix	Bank Clerk	do	15
Têtu, Madame Veuve Eléonore Guay		St. Thomas de Montmagny	7
Têtu, George		Trois Saumons	33
Thériault, Michel		Quebec	4
Thibaudeau, Madame Célina Méthot		Lévis	2
Thibaudeau, Urbain	Wholesale Dry Goods	Quebec	33
Thivierge, Rév. Paul Napoléon		St. Bonaventure, Baie des Chaleurs	15
Thompson, Codville & Co	Grocers	Quebec	30
Tousignant, J. O.	Advocate	do	60
Tranquille, Madame Veuve Sara-Caroline Coutlée		do	20
Trudel, Augustin	Carter	do	7
Turcot, Alfred	Clerk	do	2
Turcot, Miss Emma		do	1
Turcot, Mrs. Margaret		do	4
Turcott, Narcisse	Watchmaker	do	6
Turcotte, George		do	3
Turcotte, Nazaire	Wholesale Grocer	do	5
Turgeon, Damase	Trader	Beaumont	15
Turgeon, Elie	Tanner	Quebec	7
Turgeon, Louis	Carter	do	3
Turnbull, Mrs. Elizabeth McKenzie		do	6
Tweddell & Campbell	Founders	do	7
Valleau, Mrs. Georgina		do	40
Vallée, L. P	Photographer	do	15
Vallière, Philippe	Cabinetmaker	do	45
Vandry, Joseph	Dry Goods Merchant	do	20
Venner, Alfred J.		do	7
Venner, Madame Alfred J.		do	7
Vermette, Joseph, sen.	Currier	do	10
Vermette, Joseph, jun.	do	do	10
Vermette, Louis	Trader	do	5
Vézina, F., in trust for La Caisse d'Économie, Notre Dame		do	10
Vézina, Louis	Grocer	do	25
Vincelette, Clément	Warden, Lunatic Asylum	La Canardière	4
Vocelle, Augustin, jun.	Notary	Quebec	7
Wallart, Auguste	Clerk, Police Department	do	3
Walsh, T. J., in trust for children	Clerk	do	3
Webb, John	Paper Manufacturer	St. Jeanne de Neuville	3
Webster, Mrs. Mary Williamson		Quebec	4
Wells, Js., as Agent of Merchants' Bank of Canada		Lévis	10

Stadacona Bank.—*Concluded.*
(Banque de Stadacona.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Occupation.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Wherry, Mrs. Mary Ann Shee		Quebec	1
White, Mrs. Amelia Longmuir		Arthabaska	1
White, James R. H.	Agent	do	3
Wilson, John	Steamboat Owner	Quebec	15
Wurtele, R. Henry, in trust for François Hacquoil		do	7
Wurtele, R. Henry, in trust for John Legras		do	6
		Total Shares ($100 each)	10,000

W. R. DEAN,
Cashier.

STADACONA BANK,
QUEBEC, 13th February, 1875.

MOLSONS BANK.
(BANQUE MOLSON.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Anderson, R.	Montreal	64
Archambault, T.	L'Assomption	80
Atkinson, John	Montreal	339
Adams, Wm	do	40
Auld, John	do	80
Anderson, R., in trust	do	190
Brodie, J. L.	do	300
Brydges, C. J	do	200
Bernard, H	do	20
Badgeley, Marg	Ottawa	17
Barbeau, E. J., in trust	Montreal	40
Barbeau, Henry	St. Hyacinthe	12
Bauden, Joseph	Montreal	50
Benny, Jas	Daillebout	100
Benoit, M. C., Widow	Montreal	80
Beswick, R	Lacolle	15
Barnston, Geo	Montreal	100
Bigelow, M. A., Widow	do	26
Binmore, C. M	do	42
Black, Rev. William	do	40
Blurtin, Geo	H.M. 2nd Regiment	80

Molsons Bank.—*Continued.*
(Banque Molson.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Boas, B. A	Montreal	115
Bond Bros	do	5
Bond, G. A	St. Andrews	8
Bowes, Geo	Montreal	150
Bowman, Wm	do	30
Brennan, Margaret	do	30
Brewer, H. C	Sorel	5
Bridgman, Jno	Montreal	28
Brown, E	St. Lamberts	14
Budden, Geo	Montreal	32
Burland, B	do	9
Bryson, T. M	do	30
Birney, Jas	do	20
Burwell, L	do	23
Campbell, Wm. J	do	7
Clerk, A		65
Campbell, R., jun	do	100
Campbell, R. A., in trust	do	40
Carter, E. F., in trust for M. Curson	do	2
Carter, Geo	do	16
Casselman, T. W	Morrisburg	7
Casselman, Martin	do	300
Center, H. B	St. Andrews	8
City and District Savings Bank	Montreal	344
Claxton, T. J	do	100
Clement, J	Lachine	26
Corse, N. B	Montreal	100
Couillard, M	do	80
Cramp, Thos	do	100
Crawford, John	do	20
Crawford, J. M	do	1
Crawford, J. D. & Co		200
Cross, A	do	5
Carter, J. F	do	350
Davidson, M. A	Melbourne, Q	80
Davidson, S. J. M	Montreal	13
Dawes, T. A., In trust	Lachine	25
Dawson, Jane	Montreal	18
Day, Judge	Georgeville	80
Deming, M. J	North Pinnacle	10
Derrick, Jane	Chatham	7
Dobell, Henry	Montreal	10
Donovan & Moran	do	80
Doran, Jas	do	120
Douglass, Eliza	do	4
Duncan, William	do	26
Dyer, John	do	9
Donovan, Mary, in trust	do	220
Elliott, Barbara	do	10
Elliot, Jas	do	20
Elliot, Wm	Iroquois	50
Executors of late S. Benson	London	80
Executors of late Rev. J. Braithwaite	Montreal	234
Executors of late W. Charles	do	300
Executors of late W. Clark	do	30
Executors of late Mrs. Foy	Sorel	61
Executors of late J. D. Gibb	Montreal	228
Executors of late W. Learmont	do	14
Executors of late J. Mathieson	do	28
Executors of late Thos. Molson	do	1140
Executors of late Margaret Shaw	do	28

Molsons Bank.—*Continued.*
(Banque Molson.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Farlinger, Isabella	Morrisburg	40
Filer, Geo	do	18
Filgate, Sam	Montreal	80
Frierson, Baroness Von	do	28
Ford, E		85
Filer, Miss C. S	do	14
Gale, Agnes L	do	25
Gale, Anna R	do	25
Gamble, Jane	Lachine	16
Gardner, Jessie	Montreal	20
Gartle, W. S	do	20
Gibb, Chas	do	60
Gibb, Clarinda	do	173
Gibb, Isaac J	do	29
Gibb, James	Quebec	236
Gibb, Mary L	Montreal	73
Gordon, Jas	Howich	28
Grenier, Jacques	Montreal	80
Gzowski, C. S	Toronto	580
Grace, Ellen	Montreal	54
Hall, Mrs. A M	do	3
Hall, Miss T. H	do	12
Hall, John	do	56
Hall, Margaret	do	89
Hall, D. A., in trust	do	2
Hamilton, Hon. J	do	240
Henry, Rebecca	Ailsa Craig	20
Hodge, Agnes	Cornwall	10
Hodge, Andrew	do	140
Hodge, Eliza	Côte St. Catharines	53
Hodge, Margaret	Cornwall	10
Hudon, E	Montreal	80
Hudon, Victor	do	13
Hunt, Lydia E. C	Huntsville	9
Hunt, Dr. Sterry	Boston	70
Hunter, Mrs. G. M	Montreal	5
Hurlbut, Abel	Frelighsburg	90
Hutchinson, John	Montreal	1016
Hagar, L. A	do	120
Huston, F	do	40
Irving, George	do	12
Jodoin, Marie A.	do	16
Jones, Edward	St. Andrews	80
Jones, Edward, in trust	do	10
Kerr, W. H. and A. Molson, Trustees	Montreal	974
King, William	do	40
Kirby, Thomas, in trust	Ottawa	40
Krauss, G. L.	Frelighsburg	50
Lafleur, E.	Montreal	25
Learmont, Eliza B.	do	80
Learmont, Wm	do	15
Leclair, Jean	do	40
Leclair, M. S. Emma	do	40
Leslie, Patrick	do	9
Lockhart, Rev. A. L.	Lacolle	32
Le Pau F. W. L	do	140
Mallock, Ezra	do	25
Mack, Widow E. M	do	40
Maguire, Dennis	Joliette	46
Maharg, Kinelmina H	Dublin	30
Marchand, F. H	St. John's, Q	160

Molsons Bank.—*Continued.*
(Banque Molson.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Masson, M. G. S.	Terrebonne	480
Mathieson, Anna E. A	Vaudreuil	16
Mathieson, Louisa C.	do	32
Mathieson, Vittoria	do	16
Matthews, Eliza, in trust	Montreal	25
Matthews, Jane	do	15
Maxwell, Arch.	do	10
May, George	do	10
Merry, W. D.	do	3
Moat, R.	do	3
Moffatt, William, in trust	do	920
Moat, R. & J.	do	40
Molson, Executors of William	do	7620
Molson, Estate of W., in trust for E. S. M.	do	320
Molson, Estate, and J. H. R., in trust for H.A.M.	do	186
Molson, John	do	1359
Molson, John, in trust for E. A. M	do	3
Molson, John, in trust for E. A. M	do	280
Molson, John W.	do	110
Molson, William A.	do	24
Molson, S. E., and J. Crawford	do	651
Molson, Samuel E.	do	359
Molson, J. D., Tutor	do	420
Molson, A., in trust for C. A.	do	3
Molson, A., in trust for E. A. M.	do	115
Molson, A., in trust for E. G. E.	do	3
Molson, A., in trust for T. J. A.	do	3
Molson, A., in trust for H. S. S.	do	3
Molson, A., in trust for P. V.	do	3
Molson, J. H. R.	do	1280
Molson, J. H. R., and A. M. Spragge, Trustees	do	100
Molson, John T.	do	2940
Molson, J. T., Tutor	do	400
Molson, W. Mark	do	22
Molson, W. M., and H. A. Budden	do	28
Moore, Ralph W.	Lacolle	30
Morris, James H.	Toronto	20
Morris, D., Sole Acting Executor	St. Therese	400
Mott, Nelson	St. Johns, Q.	100
Mott, N. Estate of	do	50
Muir, J. C.	North Georgetown	40
Murray, Caroline M.	Montreal	12
McDonald, Eliza	do	4
McDonald, Miss H. M. W.	do	80
McDonald, Hon. J. S., Estate	Cornwall	100
McDonald, James	St. Johns, Q.	200
McPherson, Hon. D. L.	Toronto	1000
McCarthy, D. and J.	Sorel	211
McDonald, A. F., and D. B. McLennan (in trust),	Cornwall	100
McDougall, John	Montreal	440
McDougall, T (in trust),	do	....
McGillis, Ewen	do	53
McGreevy, Cornelius	Rigaud	25
McKay, Christina	Cornwall	40
McKenzie, Chas. H.	Montreal	65
McKenzie, John	Lennoxville	45
McKenzie, John S	Montreal	10
McKenzie, Sarah (in trust)	do	16
McKenzie, Wm.	Morrisburg	52
McKinley, Barbara	Montreal	13
McLaren, Margt.	do	53

Molsons Bank.—*Continued.*
(Banque Molson.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
McLaren, W. D.	Montreal	88
McMillan, Duncan	Grenville	24
Macara, J.	Montreal	5
Nelson, Jane	Sorel	37
Nolan, Jno	Montreal	20
Pattison, Anna M.	Frelighsburg	20
Pierce, C. S. (in trust)	St. Johns, Q.	40
Pierce, Mrs. J. C	do	100
Pierce, Julia C.	do	20
Pentland, Sarah (usufructuary legatee)	Montreal	29
Perryman, Cath.	Côte St. Paul	89
Peters, R.	South Stukely	20
Petry, W. J. Attorney	Quebec	159
Phelan, John	Montreal	17
Philips, H.	do	234
Philips, H. (in trust)	do	36
Philips, Sarah	do	10
Porteous, Eliza	Dixon's Corners	13
Rea, David	Montreal	20
Reddy, John (in trust)	Joliette	53
Read, Leonard (in trust)	do	12
Read, Leonard	do	6
Reekie, R. J.	Montreal	100
Reinhardt, Lavinia E.	do	30
Renaud, Ignace	do	40
Ricard, L.	do	40
Rimmer, Harriet	do	13
Rintoul, Mrs. C	do	20
Rintoul, Miss M. J	do	6
Robinson, John	do	26
Robinson, Mary	do	26
Robertson, John	do	74
Robertson, Jas	do	55
Rogers, G. P	do	36
Rose, J. W	Morrisburg	300
Simpson, G. W	Montreal	15
Simpson, W., in trust	do	330
Sangster, Jas	Lancaster	36
Savage, Alfred, in trust	Montreal	40
Seaborn, Rev. W. M	Rawdon	7
Schreiber, Collingwood	St. John, Q	27
Schreiber, Caroline	do	35
Shepherd, R. W	Montreal	100
Shortley, Eliza	do	10
Skaife, Adam	do	96
Smith, Geo	do	22
Smith, W. H.	do	20
Spragge, Mrs. M. A	Ottawa	600
St. George Society	Montreal	8
St. Charles, F. X.	do	100
Steel, A., sen	Grenville	8
Stephen, Algernon	Sorel	246
Stevenson, Harvey	Montreal	45
Stewart, Agnes O.	Now York	26
Stewart, Helen	Clarenceville	5
Stockes, Ben	Montreal	54
Stratford, J. H	Brantford	75
Stuppel, Mary	Montreal	22
Sutherland, W., in trust	do	24
Starke, G. K.	do	20
Swanston, John	do	215

Molsons Bank.—*Concluded.*
(Banque Molson.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Stodard, R. D., in trust	Montreal	20
Smart, John	do	400
Stevenson, Adam	do	2
Taylor, Robert	do	40
Thomas, F. Wolferstan	do	5
Thomas, in trust (nil)	do	....
Thompson, Clara P	do	4
Thompson, Eliza C	do	4
Thomson, T. H	do	60
Tiffin, Thomas	do	160
Timlin, Rev. M	Cobourg	20
Trigge, Capt. A	Her Majesty's 100th Regt	80
Trottier, A. A	Montreal	450
Valois, Rev. Da	do	28
Vézina, F. in trust	do	20
Walkem, Mary	do	8
Walkley, Joseph	do	10
Warren, Francis	do	25
Watts, Alex	do	20
Watts, James S	do	20
Whitlock, Mrs. A. E. A	Vaudreuil	8
Wright, R. H	St. John's, Q	48
Williams, Myles, jun	Montreal	120
Wilson, Thomas	do	80
Wilson, Jas	Buckingham	76
Wood, R	Montreal	260
Woodhouse, John	St. Hyacinthe	36
Workman, Thomas	Montreal	93
Wright, Mrs. F. R	do	10
Wright, Marg	do	20
Wurtele, Catherine	do	10
Whitfield, Mrs. A. C	do	20
Warren, William	do	2
	Total	40,000

F. W. THOMAS,
Cashier.

MONTREAL, February, 1875.

BANQUE D'HOCHELAGA.
(HOCHELAGA BANK.)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Aubin, F	Montréal	20
Angers, E	do	10
Archambeault, Z	L'Assomption	10
Archambeault, Achille	do	10
Angers, Olivier	Montréal	5
Asselin, Eusèbe	Joliette	20
Allard, J. B	Montréal	5
Archambault, Alexandre	L'Assomption	10
Ainsse, Madame Marie Z., épouse de J. B. Gariépy	Varennes	30
Allard, Dieudonné	St. Henri de Mascouche	2
Archambault, Hon. L	L'Assomption	20
Anger, Madame S. L	Joliette	4
Amiot, H	Verchères	15
Asselin, Esdras	Joliette	5
Bourdeau & Barbeau	Montréal	20
Beauchemin & Valois	do	10
Beaudoin, Ant	do	20
Bolduc, L	do	5
Brosseau, Julien	Laprairie	20
Beaudry & Dufresne	Montréal	10
Brodeur, Christophe	do	20
Barrette, Madame Christine	do	2
Barbeau, Henri	St. Hyacinthe	5
Bohémier, Madame, épouse du Dr. D. Gaudet	Ste. Anne des Plaines	10
Beauchène, L	Gentilly	10
Beaulac, V	Sorel	5
Bélair, Rév. Jos. Plessis	St. Gabriel de Brandon	2
Bélanger, A	Montréal	20
Barrette, O. A	do	5
Berthelot, Dlle M. A	do	6
Brunet, Joseph	do	20
Beauregard, Rév. Jos	St. Mathias	84
Beaulieu, L. H	Ste. Elizabeth	4
Brunelle, Gaspard	Batiscan	10
Brissette, P. J	Ste. Elizabeth	5
Bisaillou, Jos	Montréal	10
Barbeau, E. H	do	10
Beliveau, H	do	10
Beliveau, S	do	20
Beliveau, A	do	40
Beliveau, Jos	do	10
Barsalou, Jos	do	30
Bastien, Benoit	do	10
Bayard, F	do	10
Bellerose, J. H	St. Vincent de Paul	20
Bellemare, R	Montréal	10
Brière, Jos	do	10
Beauchamp, Jos	do	10
Bourassa, N. B	do	40
Bouthillier, F. G	do	10
Beaudouin, Noël	St. Henri, District of Quebec	30
Benoît, Madame C., Veuve Jos Leblanc	Montréal	21
Brazeau, Madame Julie	do	13
Brazeau, F. X	do	12
Brien dit Desrochers, C	Joliette	1
Brossard, Julien	Laprairie	20
Beaupré, H	Joliette	1
Boulet, M. S	do	5
Beaudry, Marguerite	Montréal	4
Brosseau, Dlle. Louise	Laprairie	20
Bélanger, Z	Montréal	20

Banque d'Hochelaga.—*Suite.*
(Hochelaga Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Bouillé, Z	Deschambault	2
Bélair, D. A. P	St. Eustache	20
Beaudouin, Chs	Montréal	5
Biscornais, M. C. B	do	30
Beaudry, A. F. X	do	5
Blanchard, Jos	do	14
Bourque, E. J	do	10
Birtz, Rév. M. F	St. Alphonse	2
Bardy, Mde. Veuve L. F	Joliette	4
Beaulieu, C. H	Sorel	50
Bolton, R	Montréal	10
Barthe, L. A. P	do	10
Charlebois, H	do	50
Caty, Marie T., Veuve A. Langelier	do	50
Cloutier, S	do	5
Charlebois, Léon	Pointe Claire	10
Caron, D	St. Ours	10
Charlebois, L. B. A	Laprairie	20
Cheval, G	St. Hilaire	10
Crépeau, Em	Sorel	2
Caron, L	St. Léon	10
Caisse, Rév. M	Pointe-aux-Trembles	5
Corriveau, D	Montréal	30
Chapleau, G	do	5
Christin, Jos	do	10
Couture, H	do	20
Claude, P	do	20
Cartier, L. E. D	Sorel	5
Croteau, L	Montréal	5
Crevier, L. W	do	10
Claprood, S	do	10
Clément, O	do	4
Cassidy, J. L	do	50
Collége Masson	Terrebonne	50
Charland, A	St. Michel, Yamaska	10
Collége de Joliette	Joliette	10
Caron, Olivier	do	1
Charland, N	do	2
Crépeau, Maxime	do	1
Chapdelaine, J. B	do	4
Charron dit Cabana, Madame Veuve E. E	do	10
Chagnon, Honoré	Verchères	5
Cadotte, T	Montréal	8
Cyr, Jos	Ste. Marthe	5
Dumas, Arthur	Terrebonne	20
Desroches, Madame A	Montréal	40
Delorme, S	do	40
Desmarteau, Chs	do	10
Duckett, Wm	do	40
Dubreuil, Féréol	do	20
Desrosiers, L. A	do	10
Dupuis, J. A	do	5
Dumesnil, G. H	do	30
Dufresne, J. M	do	30
Demers, Bénoni	do	5
De Blois, O	do	40
Dufort, J. B	do	50
Donais & Frére	do	10
Demers, Pierre	do	30
Décary, A. C	do	5
Dorion, Dlle. M. L	L'Assomption	10

Banque d'Hochelaga.—*Suite.*
(Hochelaga Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Durocher, L. B	Montréal	20
Delisle, Auguste	do	10
Dufresne, Athanase	Deschambault	10
Delisle, Xavier	Montréal	5
Desrosiers, O	Lanoraie	5
Doucet, P	Coteau Station	5
Dagenais, Rév. F	St. Sauveur	5
Demers, Jos	Valleyfield	40
Duval, Jos	Nicolet	10
Dupuis, F. P	Montréal	10
Dufort, T. A	St. Ours	15
Dufort, L. M	St. Mathieu de Belœil	10
De Lorimier, T. C	Montréal	5
De Tonnancour, L. C	do	10
Dubuc, Arthur	do	20
Drolet, G. A	do	20
David, Louis	do	10
Dufresne, Rév. P. C	do	5
Dambourgès, Madame M. A	do	40
Dufresne, Ovide	do	20
Daignault, Rév. J. C	St. Michel des Saints	2
Drapeau, L. A	Montréal	10
Denis, Veuve Mathilda	Coteau St. Pierre	4
Duquette, L. C	Laprairie	20
Dansereau, Aug	Verchères	10
Desfossés, A.	Montréal	5
Desmarais, L. J. C	Joliette	10
Desroches, L	do	1
Desautels, Jacques	Montréal	10
David, A	Laprairie	10
Devaud, J. F	Joliette	12
Dansereau, Zoé, épouse O. Lamoureux	Contrecœur	10
Esinhart, John	Montréal	10
Edwards, C. D	do	10
Foucher, Frs	Joliette	50
Fréchette, L. W. T	Montréal	2
Fréchette, Madame M. A. D. H. L. H.	do	3
Forest, J. B	L'Assomption	20
Forest, François	do	10
Fleury, G	St. Léon	20
Francœur & Giroux	Montréal	20
Franchère, Jacques	Marieville	20
Franchère, Félix	do	20
Franchère, J. T	do	20
Frigon, J. A	St. Prosper	5
Filiatrault, F	Montréal	4
Finlay, F. F	do	5
Fréchette, E. P	do	10
Foucher, Achille	Joliette	1
Foucher, Dlle. Eugènie	do	1
Fontaine, Adolphe	do	1
Foucher, Madame L. S	do	1
Foucher, Madame M. V., Veuve Joseph Bernard	do	5
Féré, Dlle. Julie	St. Eustache	8
Fisette, Dlle. Louise	Sorel	5
Gariépy, Louis	Cornwall	10
Gaudette, D	Ste. Anne des Plaines	10
Galarneau, Ed	L'Assomption	55
Gravel, L. C	Montréal	10
Gravel, L. M	do	10
Gravel, Rév. J	Laprairie	10

Banque d'Hochelaga.—*Suite.*
(Hochelaga Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Galarneau, M. C	Montréal	10
Galipeau, J. B	do	5
Grenier, Vital	do	5
Granger, G	do	30
Gauthier, S	do	5
Giroux, C. A	do	6
Gélinas, Lafleur et Cie	do	30
Gélinas, Cyprien	Coteau Landing	4
Gagnon, N	Champlain	10
Gibault, Eusèbe	Montréal	10
Grenier, Jacques	do	50
Gill, C	Sorel	10
Gagnon, Amédée	do	5
Guèvremont, P	do	5
Geoffrion, Félix	Verchères	10
Gervais, C. A	Village St. Jean Baptiste	40
Gill, N	Pierreville	10
Guévremont, J. B	Sorel	5
Guilbault, Louis	L'Assomption	10
Gadoury, M	Ste. Elizabeth	10
Gervais, Louis	St. Timothé	10
Guimond, J. G	Proc. de l'Hôtel-Dieu, Montréal	120
Guilbault, Auguste	Ste. Elizabeth	3
Guérin, C. L	Montréal	50
Gauthier, Léandre	do	5
Gélinas, Madame, Veuve C. D	do	50
Gauthier, P	St. Martin	20
Gadoury, Isaac	Joliette	5
Guilbault, Edouard	do	20
Girouard, Madame, Veuve E	St. Benoît	5
Gemon, G. D	do	4
Galarneau, N	L'Assomption	3
Gauthier, Philomène	Montréal	1
Gravel, Louis	St. Antoine	10
Guérin, N	Montréal	2
Gauthier, E., M.D	do	5
Hannan, M	do	20
Hogue, Jos	do	1
Hétu, J. E	do	5
Hébert, H	do	10
Hudon, Elise	Pointe-aux-Trembles	2
Hamilton, J. L	Montréal	10
Héroux, Jos	Ste. Anne, Yamachiche	10
Hazen, J. T	Montréal	2
Hudon, P	do	2
Hudon, E. fils	do	50
Hudon, Dlle. Elmina	do	10
Jetté, L. A	do	10
Jeannotte, H	do	5
Jetté, Amable	do	3
Jodoin, A. fils	do	100
Jodoin, P. A	do	5
Jordan, P	do	20
Jeannotte, Dlle. A	Mascouche	6
Leduc, Joël	Montréal	100
Lauzon, Madame Veuve O	do	2
La Société de Construction Canadienne de Montréal	do	100
Letondal, Paul	do	40
Languedoc, A	do	50
Lamalice, P. E	do	10

Banque d'Hochelaga.—*Suite.*
(Hochelaga Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Lapage, D	Montréal	5
Labine, Jules	do	20
Lamoureux, C	do	10
Lemire, Elie	L'Assomption	10
Lord et Gaudet	Montréal	10
Léonard, Frs	St. Laurent	4
Laurier, N	Montréal	5
Letourneux, C. H	do	50
Letourneux, J. T	do	6
Leroux, F	do	30
Labelle, H. et Cie	do	20
Larue, J. B	do	20
Larue, Magloire	do	20
LeCavalier, F. X	do	20
Latour, Madame M. L. J. Ricard	do	10
Lavoie, J. L	do	5
Loranger, Joseph	do	20
Lavigne, Anthime	do	5
Laforce, M	do	50
Leduc, Ed	do	5
Laforest, F	do	5
Larivée, N	do	20
Labonté, D	do	10
LeCavalier, N. M	do	2
Leduc, S	Bécancour	50
Laperrière, Ed	Montréal	5
Leblanc, D	Acton Vale	5
Lefebvre & Paquet	Montréal	10
Ladouceur, N. H	Sorel	10
Lefebvre, Denis	Beauharnois	10
Lanciaux, A	Montréal	10
Laberge, A. fils	do	10
Leberge, A. père	do	10
Lamontagne, L	do	10
Laberge & fils, A	do	10
Labrecque, Anselme	do	10
Laurent, M	do	100
Larose, A	do	10
LeCavalier, F. X	St. Laurent	1
LeCavalier, Arthur	Montréal	1
Labrecque & Mathurin	do	20
Leblanc, S	Mile-End	5
Langelier, Madame Marie	Montréal	3
Leclair, O	St. Joseph du Lac	4
Larue, Frs	Montréal	50
Lafleur, Ed	do	15
Lemay, V	Bord-à-Plouffe	100
Lacombe, Madame Délima	Joliette	4
Lepointe, Jos	Terrebonne	10
Lefebvre, Louis	Laprairie	20
Lavoie, O	Joliette	5
Lavallée, Dr. V. P	do	4
Lévesque, A	do	1
Lamoureux, Jos	Contrecœur	20
Lacoursière, A. J	St. Stanislas	10
Lambert, J. N	St. Stanislas de Batiscan	10
Laliberté, Jos	St. Jean Deschaillons	10
Larose, A	Verchères	20
Lassalle, F. X	Joliette	5
Lamothe, H.	St. Ours	2
Légaré, Ludger	Joliette	3

Banque d'Hochelaga.—*Suite.*
(Hochelaga Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.
Lévesque, Madame, Veuve D	Montréal	10
Lafricain, Madame, Veuve M. L	Longueuil	1
Lamy, P	Montréal	5
Lamy, T	do	5
Lespérance, P	Longueuil	40
Lamoureux, O	Contrecœur	10
Lamy, E	St. Sévère	1
Langevin, F. X	Verchères	20
La Municipalité du Beinheureux Alphonse Rodriguez		50
Latour, George	Joliette	1
Lachapelle, J E	do	1
Lacoste, J. C.	Montréal	10
Lambert, Amié	St. Basile le Grand	10
L'Evêché de Montréal	Montréal	100
Les RR.PP. Oblats du Canada	do	100
Monat, L	do	50
Marchildon, C. J	St. Pierre les Becquets	40
Melançon, Paul	St. Ambroise de Kildar	20
Monette, C	Montréal	20
Monotte, L	do	10
Mercier, Jos	do	30
Montmarquet, F. X	do	40
Marion, O	St. Jacques L'Achigan	5
Morin, Hubert	Montréal	40
Melançon, C	do	40
Massicotte, O. H	do	50
Martineau, E. A.	do	5
Morasse, L	Sorel	20
Mondion, L. J.	Montréal	10
Marion, Madame N., Madame E. U. Piché	do	5
Mongeau, Rév. J. L	do	10
Mathieu, M	Sorel	10
Mongenais, J. B. A	Rigaud	10
McShane, M	Montréal	20
Martin, M	do	20
Morin, P. H.	do	10
Malo, E	do	10
Maillet, L. L	do	5
Martel, J. Z	L'Assomption	5
Morrier, C	St. Mathias	5
Mercil, E	Montréal	20
McCleod, A	Martintown	20
Magnan, A.	Joliette	5
McCouville, P. E.	do	10
Mallette, Jérémie	Montréal	10
Mercil, Dlle. Marguerite	Joliette	1
Marcotte, Madame H. F.	do	5
Merrill, Alex. C.	do	10
Nelson, C	Montréal	5
Ogilvie, W. W	do	20
Pesant, G.	do	10
Parizeau, C. E	do	20
Prêfontaine, E	Belœil	10
Prévost, W	Ste. Scholastique	40
Provost, J. E.	Joliette	10
Poirier, H	Roxton Falls	5
Plamondon, J. B	St. Césaire	40
Perrault, U	Montréal	10
Piquette, S	Joliette	5
Pepin, H. P.	Montréal	15

Banque d'Hochelaga.—*Suite.*
(Hochelaga Bank.—*Continued.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Peltier, J. D	Montréal	20
Préfontaine & Parizeau	do	20
Prévost, G. M.	Terrebonne	50
Papineau, N.	St. Timothé	20
Piché, H.	Sorel	5
Piché, J. F.	Montréal	10
Pruneau, J. B. A. A.	do	1
Paquette, Jos.	do	10
Plante, Elie	do	20
Paquette, Jean	Village St. Jean Baptiste	10
Peltier, S.	Montréal	10
Payan, P.	Sorel	10
Pouliot, J. B	Fraserville	10
Payan, George	St. Roch, Richelieu	20
Painchaud, Madame L., Veuve F. X. Pominville	Montréal	70
Poirier, Jos	do	5
Poitras, Dlle. V.	do	9
Paquet, J. S.	do	10
Paquet, J. S., in trust	do	10
Perrault, Z	do	10
Paquet, J. S., in trust	do	4
Pierson, F.	do	1
Price, John	do	40
Parent, E. H.	Grenville	20
Pominville, J. T.	St. Vincent de Paul	9
Price, S.	Montréal	5
Quintal, N.	do	10
Rivet, M.	do	10
Raymond, O., M.D.	do	2
Raymond, Madame M. G	do	10
Robillard, U.	Beauharnois	10
Roy, A.	Montréal	50
Racine, A.	do	5
Roussin, G	Roxton	10
Richard, G	Montréal	30
Roy, F. X.	do	40
Raymond, N.	do	10
Renaud, U	do	20
Rosaire, D.	do	30
Rivet, J. D.	L'Assomption	6
Racette, N.	Montréal	5
Robert, Jos	do	10
Roy, J. B.	do	10
Renaud, O.	St. Henri de Mascouche	5
Rolland, G. L.	Montréal	10
Renaud, J. W	Joliette	20
Ritchot, N.	Montréal	5
Renaud, J. E	do	5
Robillard, Jos	do	20
Robichaud, L.	Joliette	1
Racicot, E	Sweetsburg	10
Robitaille, Madame, Veuve C. J	Joliette	4
Sarrazin, H.	Ste. Elizabeth	5
Sauvé, J.	Valleyfield	5
St. Charles, F. X.	Montréal	100
St. Charles, Alexis, sen.	do	30
St. Charles, Alexis, jun	do	10
Sentenne, H. T.	do	5
Simpson, Robert, Succession	do	54
Sénécal, F.	do	10
Simard, N. C.	Terrebonne	10

Banque d'Hochelaga.—*Fin.*
(Hochelaga Bank.—*Concluded.*)

NOMS. — (NAMES.)	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Scallon, Madame, Veuve Ed	Joliette	10
Savoie, J. E	do	1
St. Jacques, Rév. J. H.	St. Côme	12
Senécal, Madame D. D	Pierreville	1
Tourville, L	Montréal	105
Turgeon, L. O	do	30
Tessier, F. X	do	50
Trudeau, L	Longueuil	3
Thompson, John	Montréal	10
Tremblay, Jules	Ste. Anne Bout de l'Isle	10
Tassé, F. Z	St. Vincent de Paul	20
Truteau, A. C.	Montréal	30
Tourville, L., in trust		5
Thibaudeau, C	Hochelaga	10
Turcotte, Madame E. C	Ste. Hélène	8
Tellier, dit Lafortune, L. A	Montréal	5
Tessier, J.	do	10
Turgeon, J. O.	do	40
Tellier, Z	Ste. Mélanie	3
Terrier, T.	Verchères	20
Thibaudeau, U	Québec	25
Villeneuve, Félix	Montréal	5
Vallée, J. O	do	20
Valois & Leduc	Ste. Scholastique	10
Voligny, F	Contrecœur	5
Villeneuve, J. B	Montreal	20
Valade, Jos.	do	10
Villeneuve, J. O	Village St. Jean Baptiste	10
Versailles, P.	Montréal	10
Vadnait, L	St. Cuthbert	10
Vassal, H.	Pierreville	20
Valois, Dlle. Maria	Pointe Claire	15
Valois, Nar	Montréal	30
Villeneuve, Eléas	do	10
Wurtele, E. C.	Sorel	15
Wurtele, Madame A. J	Rivière David	5
Wurtele, C. J. C., in trust	do	20
Wurtele, C. J. C	do	20
Woodward, Madame M. A. C. M	Montréal	10
Yon, George	do	5
Yale, Madame V. Laurent	do	10
	Total Shares	7,500

Janvier 2, 1875.

BANQUE DE ST. JEAN.
(ST. JOHN'S BANK.)

(NOMS.) — NAMES.	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Coote, Isaac	Agent Seigneurial	St. Jean	100
Marchand, F. G	Notaire	do	350
Decelles, Arcade	Marchand	do	354
Molleur, Louis, Fils	Bourgeois	do	1069
Baudouin, Philibert	Notaire	Iberville	21
Carreau, Joseph P	Avocat	St. Jean	147
L'Ecuyer, J.	Notaire	do	113
Trudeau, L. H	do	Henryville	10
Franchère, Jacques	Commerçant	Ste. Marie	58
Franchère, Héritiers, Félix		do	42
Brosseau, Wilfrid	Marchand	St. Jean	52
O'Cain, James	do	do	11
Chagnon, Joseph	Maçon	do	11
Paradis, E. Z	Avocat	do	109
Bonin, Rév. Louis	Prêtre	do	6
Brosseau, D. Hercule	Cultivateur	Lacadie	10
Molleur, Pascal	Navigateur	St. Damien	21
Roy, Thomas, Fils	Agent	St. Jean	21
Aubry, Rév F	Prêtre	do	25
Piédalue, Narcisse	Cultivateur	Lacadie	32
Molleur, Alfred	do	do	21
Marceau, Louis	Marchand	Napierville	25
Bornais, Jean Bte	Cultivateur	St. Valentin	11
Boissoneault, Ant	Commerçant	do	55
Clément Joseph E.	do	St. Jean	272
Déranleau, Léon	Hôtelier	do	5
Marchand, Charles	Cultivateur	do	34
Pinsonneault, François	Hôtelier	St. Valentin	20
Dufresne, Alexandre	Bourgeois	Iberville	11
Brunel, Médard	Maçon	do	19
Fournier, Augustin	Cultivateur	Ste Marie	10
Decelles, Louis	Marchand	St. Jean	109
Carreau, Joseph	Bourgeois	Ste Marie	16
Sauvage, Bernard	Marchand	St. Jean	2
Cadwell, Ths	Cultivateur	do	38
Archambeault, Eug	Notaire	do	27
Bessette, Norbert	Cultivateur	St. Alexandre	11
Plante, Madame Veuve F		St. Jean	30
Catudal, Narcisse	Bourgeois,	Napierville	59
Lamoureux, Madame H		do	50
Boivin, Félix	Cultivateur	St. Sébastien	109
Lamoureux, Jules	Commerçant	do	545
Lamoureux, Luc	do	do	109
Sheridan, Thomas	Bourgeois	St. Jean	21
Tétreau, Léandre	Journalier	St. Sébastien	5
Robert, Victor	Bourgeois	Ste Angèle	109
Girard, Télesphore	Cultivateur	St. Valentin	22
Loiselle, Bénoni	do	Ste Angéle	20
Moreau, Hippolite	Médecin	St. Jean	50
Derome, Dlle. M. L		do	20
Brosseau, David	Cultivateur	Lacadie	55
Bouchard, Héritiers, Jean Bte		Iberville	11
Gosselin, François, Père	Bourgeois	St. Alexandre	54
Brien, A. A. L.	Notaire	do	55
Ouimette, François	Marchand	do	25
St. Georges, Rév. C	Prêtre	Iberville	10
Bérubé, S.	Journalier	do	5
Maringo, Joseph	Peintre	do	10
Maringo, Raphaël	do	do	10
Carreau, Amédée	Journalier	St. Jean	14
Molleur, Joseph	Marchand.	St. Valentin	22

Banque de St. Jean.—*Fin.*
(St. John's Bank.—*Concluded.*)

NOMS. — (NAMES.)	Occupation.	Résidence.	Actions. — (Shares.)
Gosselin, François	Marchand	St. Alexandre	109
Guay, N.	Cultivateur	St. Valentin	11
Brosseau, Joseph	do	Lacadie	10
Désorcy, Rév. O.	Prêtre	St. Alexandre	55
Langelier, F. X. A., Succession			40
Bertrand, Alexis	Commerçant	St. Jean	40
Catudal, Toussaint	Bourgeois	Napierville	109
Poissant, Julien	Instituteur	Lacadie	10
Marcoux, Isidore	Commerçant	St. Grégoire	11
Beauchemin, Dme. C. F.		Ste Marie	43
Pepin, Césaire	Notaire	St. Césaire	21
Bissonnette, Jean Bte	Cultivateur	St. Jean	100
Prairie, Abraham	Rentier	Iberville	10
Piédalue, Isaac	Cultivateur	Lacadie	10
Allard, Pierre	do	St. Grégoire	1
Monnette, François	Bourgeois	St. Jean	30
Beauregard, J. B. H	Notaire	Iberville	2
Derome, I. J. L	do	St. Jean Chrysostôme	5
Pomminville, Rév. L. L	Prêtre	do do	1
Trahan, Ant.	Cultivateur	St. Valentin	10
Hévey, Rév. P	Prêtre	Etats-Unis	3
Tassé, R	Médecin	Henryville	25
Black, John	Marchand	St. Jean	10
Black, H	do	do	10
Dacier, Dme. Joseph		Iberville	6
Poulin, L. S.	Médecin	St. Alexandre	4
Théberge, Pierre	Cultivateur	Richelieu	1
Valiquet & Cie	Marchands	West-Farnham	10
Chilliugworth Henry.	Commerçant	do	2
Buck, Richard	Gentilhomme	do	1
Lequin, Joseph, Fils	Marchand	do	5
Trudeau, J. J	do	do	5
Gobeille, Antoine	Gentilhomme	do	2
Marcotte, F. X	do	do	1
Hébert, Pierre	Hôtelier	do	1
Smith, Joseph	Commerçant	do	2
Baillargeon, Abraham	do	do	1
Robidoux, Norbert	Hôtelier	do	2
Fréchette, Löuis	Cultivateur	do	1
Lefebvre, Solime	do	Ste. Marie	10
Nadeau, Dlle. E		Notre-Dame des Anges	3
King, Edwin F	Inspecteur des Postes	Montréal	2

Nous déclarons que la liste ci-dessus est préparée d'après les livres de la banque et que cette liste est exacte au meilleur de notre connaissance et croyance.

We declare that the above list is made from the books of the Bank, and to the best of our knowledge and belief, the said list is correct.

LOUIS MOLLEUR, fils.
Président.

J. L'ECUYER,
Caissier.

ST. JEAN, P. Q., 30 janvier 1875.

BANK OF NOVA SCOTIA.
(BANQUE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.)

Subscribed Capital, 5,000 shares of $200 each, $1,000,000. Paid up, 4,138 Shares of $200 each, $827,600.
(Capital souscrit, 5,000 actions de $200 chacune, $1,000,000.) (Payé 4,138 actions de $200 chac., $827,600.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	No. of Shares. — (Actions.)	No. of Shares Paid up. — (Actions payées.)
Akins, T. B.	Brunswick Street, Halifax	13	10
Allison, Miss H. F.	Morris Street, do	1	1
Almon, Rev. H. P.	Windsor	19	17
Almon, W. J., & P. C. Hill	Halifax	5	5
Almon & Mackintosh	Hollis Street, Halifax	155	22
Almon, W. J., & B. C. Gray	Halifax	3	3
Almon, W. J., & J. W. Ritchie,	do	2	2
Anderson, Caroline	Brunswick Street, Halifax	29	29
Anderson, G. R., J. Starr, & A. K. Mackinlay,	Halifax	26	26
Anderson, Geo	Musquodoboit	6	5
Ansell, Rev. E	Beaver Harbor	2	2
Archibald, Adams G.	Government House	33	13
Avery, J. F., M.D., Avery, Brown & Co	Halifax	90	80
Bauer, Mrs. Susan,	Dartmouth	16	12
Bayne, Thos.	Hollis Street, Halifax	68	51
Bell, Basil	Stellarton	33	33
Binney, Edward	South Street, Halifax	106	80
Binney, Mary Ann	Hollis Street, do	13	13
Binney, Susan	do do	12	12
Binney, Rt. Rev. H.	do do	53	40
Binney, Rt. Rev. H., & W. H. Odell	Halifax	134	100
Bishop of Nova Scotia	do	21	21
Black, C. H. M.	Gottingen Street, Halifax	31	20
Black, W. L.	do do	6	6
Black, Florence Maud,	England	10	10
Black, M. P.	Gottingen Street, Halifax	6	6
Black, M. P., C. H. M. Black, and D. McN. Parker M. D.,	Halifax	8	6
Black, Celia H.	Gottingen Street, Halifax	5	4
Bland, Mary M.	Morris Street, do	13	13
Bland, J. Bayley	do do	15	15
Bland, J. B., & Geo. Shaw	Halifax	6	0
Boggs, Sarah,	Church Street, Halifax	2	2
Bremner, J. J.	South Park Street, Halifax	35	34
Bremner, J. J., & G. Mitchell,	Halifax	22	17
Bremner, J. J. & W. C. Menzies	do	21	21
Bradley, Jane	Brunswick Street, Halifax	1	1
Braine, T. M. & B. G. Gray,	Halifax	1	1
Brown, R. H.	Sydney	3	3
Brown, M. S.	Granville Street, Halifax	24	18
Brown, T. A.	Church Street, do	13	13
Brown, Hon. S.	Yarmouth	45	45
Brown, E. K., J. B. Gilpin, & Jos. Kaye	Halifax	11	11
Buckley, M. A.	Granville Street, Halifax	8	6
Buist, Geo.	Gas Works, do	5	5
Burns, Adam	Hollis Street, do	20	15
Calkin, T. P.	Liverpool	8	8
Campbell, George	Truro	8	8
Campbell, George, & D. H. Ross	do	26	26
Campbell, Mary Ann P.	Spring Garden Rd., Halifax	1	1
Carver, Ellen	Windsor	3	3
Clarke, Rev. G. M.	United States	1	1
Clarke, H. Y.	Union Bank, Halifax	9	9
Cogswell, E., Ann C. Cogswell, & S. Cogswell	Argyle Street, do.	7	7
Coleman, W. J.	Granville Street, do.	17	17
College & Academy Board, P.C.L.P	Halifax	10	8
Collins, F. W.	Liverpool	29	29
Coombes, Charles	United States	2	2

Bank of Nova Scotia.—*Continued.*
(Banque de la Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	No. of Shares. — (Actions.)	No. of Shares Paid up. — (Actions payées.)
Coppin, James	North Street, Halifax	1	1
Costley, John	Hollis Street, do	16	16
Cronan, Daniel	Spring Garden Rd., Halifax	46	46
Cunard, Margaret	Morris Street, do	8	8
Darwall, R. C.	do do	2	2
Davidson, A. A	Miramichi	20	20
Deblois, Rev. S. W	Wolfville	1	1
Deblois, G. W	Charlottetown	7	7
DesBarres, W. F	South Park Street, Halifax	45	34
Dickson, Catherine	New Glasgow	2	2
Diocesan Church Society	Halifax	5	5
Donaldson, James	Pleasant Street, Halifax	100	100
Doull, F. S	Hollis Street, do	6	6
Doull, John	do do	105	70
Doull & Miller	do do	31	24
Downs, A	Agricola Street, do	7	7
Downs, Mary C	Lockman Street, do	3	3
Drury, W. C., B. L. Peters, and G. S. Smith	St. John	13	13
Dunbar, Wm	Queen Street, Halifax	15	15
Esson, William	Morris Street, do	30	22
Esson, William and George	do do	5	4
Esson, Charles	Liverpool, G. B	4	4
Esson, James	Morris Street, Halifax	5	4
Esson, Isabella B	do do	5	4
Esson, Henry Isles	do do	5	4
Esson, Robert	do do	5	4
Esson, George, sen	Waverley House, Halifax	6	6
Fairbanks, S. P	Dartmouth	4	3
Fairbanks, E. S	Dresden Row, Halifax	3	3
Fairbanks, Letitia, & S. P. Fairbanks	do do	3	3
Fairbanks, Charlotte	Dartmouth	2	2
Farish, G. J	Yarmouth	6	6
Farquhar, James	Hollis Street, Halifax	4	3
Farquhar, Forrest & Co	do do	133	2
Farquhar, J. & A. Anderson	do do	56	42
Farrell, Dominick	Dartmouth	6	5
Fawson, Clara	Rectory St. George's, Hal'x	13	10
Fletcher, Mary C	Green Street, Halifax	5	4
Fletcher, Charles	do do	17	13
Flinn, James	Argyle Street, do	5	5
Forbes, Louisa F	Lockman Street, do	2	2
Forbes, Sarah Jane	Liverpool	15	13
Forman, Marion	Londonderry	1	1
Forman, Robert	do	5	5
Forsythe, C. A	Liverpool	17	13
Fraser, James, jun	New Glasgow	70	53
Fraser, Jessie	Dartmouth	34	26
Gibson, J., Bauld, Gibson & Co		6	6
Gilpin, Eliza	Barrington Street, Halifax.	2	2
Gilpin, J. B., M. D	do do	25	25
Gilpin, J. B., and J. C. Hume	do do	20	15
Gilpin, Agnes W	do do	8	8
Gilpin, Alfred	England	9	9
Godfrey, S. A	Gottingen Street, Halifax	3	3
Gordon, William	Pictou	33	25
Gossip, William	Granville Street, Halifax	26	26
Grant, Helena	Scotland	4	3
Gray, B. G	Hollis Street, Halifax	20	20
Halifax Fire Insurance Co	Halifax	132	132
Halliburton, J. C	Morris Street, Halifax	16	16
Hamilton, W. B	Water Street, Halifax	4	3

Bank of Nova-Scotia.—*Continued.*
(Banque de la Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	No. of Shares. — (Actions.)	No. of Shares Paid up. — (Actions payeés.)
Handley, J. R	Halifax	24	18
Hart, Jairus	Pleasant Street, Halifax	61	46
Hartshorne, William	Guysboro'	10	10
Hazen, Charles	St. John	8	8
Henderson, G. & T. G. Stevens	Halifax	40	40
Henderson, George	Dartmouth	14	14
Henderson, Christian	Great Britain	6	6
Hesslein, Henry	Victoria Road, Halifax	13	10
Hill, Hannah H	Dartmouth	12	12
Hill, J. J	do	1	1
Hopkins, Barbara	Brunswick Street, Halifax	5	5
Hopkins, Hannah	do do	3	2
Hunter, James	Hollis Street, do	18	18
Hunter, Ann	Birmingham Street, do	29	29
Hunter, C. D	Cunard Street, do	17	13
Hudson, Ellen	Dartmouth	8	8
Hume, Christina B	Tobin Street, Haliiax	20	20
Inglis, Jane, Arabella and Catherine	Morris Street, do	6	6
Jordon, Rev. A	New Dublin	3	3
Jost, H. M	Guysboro'	10	10
Jost, Edward	Brunswick Street, Halifax	32	24
Keith, E., D. G. Keith, W. H. Wickwire, and J. Doull	Halifax	99	75
Keith, Christina	Morris Street, Halifax	17	17
Keith, Donlad	Queen Street, do	9	6
Kenny, Ellen	Park Street, Halifax	26	26
Kenny, Joanna	Queen Street, do	37	37
King, Margaret H	Park Street, do	13	11
King, John	Brunswick Street, Halifax	28	28
King, Rev. A. Representatives of	Scotland	13	10
King, J. W	Ottawa	6	6
King's College	Windsor	13	13
Kitchin, J., J. Gunn, & D. Sutherland	Pictou County	18	18
Lawson, Henry	Hollis Street, Halifax	1	1
Lessel, Jane	Scotland	8	6
Lewis, W. J	Halifax	10	8
Lindsay, Robert	Lunenburg	17	13
Lithgow, J. R., and H. Yeomans	Halifax	5	5
Little, George	Spring Garden Road, Hal'x	7	7
Logan, Martha	Pictou	3	3
Longard, E. J	Brunswick Street, Halifax	24	24
Lynch, John	Musquodoboit	4	4
Macdonald, Charles	Tower Road, Halifax	5	5
Mack, S	Mill Village	4	4
Mackintosh J. C	Tower Road, Halifax	5	4
Maclean, J. S	Inglis Street, do	51	24
Martell, A	North George Street, Hal'x	1	1
Menzies, W. C	Tower Road, Halifax	20	15
Menzies, Jane C., M. P. Menzies, & M. J. Menzies	Scotland	13	10
Merkel, W. H	Gottingen Street, Halifax	2	2
Metzler, John	Argyle Street, do	2	2
Millar, Rev. A. P	Merigonish	5	5
Mitchell, G. P., R. F. Watt, & J. W. Watt	Halifax	20	20
Mitchell, Sophia	Spring Garden Road, Hal'x	2	2
Mitchell, G. P., & John Starr	Halifax	15	15
Mooney, Thomas	Water Street, Halifax	13	13
Mooney, P. C. C	do do	4	4
Mooney, Matthew	do do	6	6
Morris, Lucy	Guysboro'	5	5
Morton, Sylvanus	Milton	8	8
Mott, John P	Dartmouth	8	8

Bank of Nova Scotia.—*Continued.*
(Banque de la Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	No. of Shares. — (Actions.)	No. of Shares Paid up. — (Actions payées.)
Muirhead, Marion, & Sir W. Young	Halifax	26	26
Murdoch, Eliza	England	8	6
Murdoch, Charles	Pleasant Street, Halifax	26	20
Murray, Robert	Victoria Road, do	6	6
McColl, Susan	Halifax	1	1
McDonald, R., & G. Patterson	Pictou County	17	13
McGregor, Eliza	New Glasgow	1	1
McKenzie, Roderick	Pictou	42	42
McKenzie. G. A	Dartmouth	10	10
McLean, Donald	Carriboo Cove, C. B	4	3
McLeod, Alexander	Morris Street, Halifax	46	46
McLeod, Margaret	Hollis Street, do	7	7
McNeil, Israel	Carbonnear, Newfoundland	14	14
McPhail, Margaret	Lockman Street, Halifax	8	8
Naylor, E. A., T. Bolton, & H. N. Paint	Brunswick Street, Halifax	13	13
Newall, Thomas	Barrington	6	6
Nichols, Rev. E. E. B	Liverpool	24	12
Nordbeck, Antoinette	Victoria Road, Halifax	50	50
Northup, Ann, Jer. Northup, J. J. Cochran, and H. Y. Clarke	Brunswick Street, Halifax	6	6
Northup, Jeremiah	do do	14	14
Oxley, B. B	Birmingham Street, do	5	5
Odell, W. H	Tobin Street, do	33	25
Patterson, Rev. George	Pictou County	3	0
Patterson, A. H	Liverpool	2	0
Pallister, W. H	Argyle Street, Halifax	26	26
Parker, McN. D., M. D	Granville Street, do	13	13
Parker, F. G	Lockman Street, do	20	15
Paulin, H. B	Morris Street, do	6	5
Pollok, Rev. A	Scotland	10	8
Pope, Rev. A	Birmingham Street, Halifax	9	8
Primrose, J., C. Primrose, H. Primrose, and P. C. Hill	Pictou	34	26
Primrose, Olivia	do	3	3
Primrose, Howard	do	13	10
Presbyterian Widows' and Orphans' Fund	do	2	2
Pryor, William, and J. McNab	Halifax	10	10
Richardson, W. M	Studley	4	3
Ritchie, J. N. and T. Ritchie	Hollis Street, Halifax	5	5
Ritchie, Rev. J. J	Annapolis	8	8
Ritchie, Thomas A	Pleasant Street, Halifax	20	15
Robertson, J. C. and D. McLeod	Granville Street, do	10	8
Robinson, Frances (Leaver)	Brunswick Street do	7	7
Roche, Charles	Queen Street, do	140	140
Ross, John U. and J. H. Liddell	do do	3	3
Ross, J. U. and A. P. Ross	do do	1	1
Ross, J. U	do do	6	2
Ross, D. W.	do do	13	10
Sedgewick, C. P	Tatamagouche	8	8
Seeton, Joseph	Inglis Street, Halifax	5	5
Seeton, R. B	Tower Road, do	10	8
Shannon, S. L	Spring Garden Road, Hal'x	5	4
Shiels, George	Dartmouth.	2	2
Shreve, Rev. C. J. and W. T. Morris	Chester	2	2
Silver, W. C	Hollis Street, Halifax	20	20
Sinclair, John A	Morris Street, do	2	2
Slayter, Mary	Barrington Street, Halifax	4	3
Smith, J. R	Arichat	15	15
Smith, S. S. B	Tobin Street, Halifax	8	6
Snaddon, Charity	Liverpool	2	2
Snow, Jabish	do	10	8

Bank of Nova Scotia.—*Concluded.*
(Banque de la Nouvelle-Ecosse.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	No. of Shares. — (Actions.)	No. of Shares Paid up. — (Actions payées.)
Starr, R. P. and W. F	St. John	24	18
Stairs, John	Hollis Street, Halifax	2	2
Stirling, W. J	Brunswick Street, do	96	96
S evens, Agnes	Water Street, Halifax	10	10
Sterns, Rev. Henry	Wolfville	6	6
Sterns, Margaret	Liverpool	18	18
Stewart, Rev. John	New Glasgow	5	4
Story, Christina	Spring Garden Road, H'fax	24	18
Tallient, Eliza	Bennett's Wharf, Halifax	3	3
Thompson, Philip	Queen Street, Halifax	10	8
Thompson, James	do do	5	5
Thompson, Anne	do do	1	1
Thomson, James, Barrister	N W. Arm	16	16
Thomson, James	Pleasant Street, Halifax	16	12
Thomson, E. A	South Park Street, Halifax	1	1
Thomson, James and Cathcart Thomson	Halifax	2	2
Thomson, James and the Bishop of Nova Scotia	do	5	5
Thomson, James and C. Sawyer	do	24	24
Thomson, James and Rev. G. W. Hill	do	5	5
Thomson, James and C. B. Bullock	do	9	9
Thomson, Geo. and C. B. Bullock	do	27	27
Thomson, Geo. and Rev. G. W. Hill	do	5	5
Thomson, B. and John Doull	do	10	10
Tobin, M. and S. L. Shannon	do	25	19
Tremaine, W. H	Truro	2	2
Tremaine, Rebecca	Hollis Street, Halifax	2	2
Tremaine, W. H. and H. Hartshorne		20	20
Tupper, Jedidah G	Liverpool	5	4
Tupper, Freeman	do	12	5
Tupper, F. and T. P. Calkin	do	18	18
Twining, William	Hollis Street, Halifax	4	3
Twining, William and B. G. Gray	do do	14	11
Uniacke, A. M	Halifax	50	50
Uniacke, A. M. and Robie Uniacke	do	28	28
Uniacke, Robie	Barrington Street, Halifax.	50	37
Uniacke, Florence A	Rectory, St George's, H'fax	8	6
Underwood, G. W., J. Millar and Rev. J. Bayne	New Glasgow	8	6
Vanbuskirk, L. E. and F. W. Collins	Liverpool	4	4
Webb, W. H	Brunswick Street, Halifax	7	5
West, A. W	do do	4	4
White, S. A	Fawson Street, Halifax	82	62
Wiggins, Mary	Windsor	8	8
Williamson, Jane	Dartmouth	10	8
Willis, John		2	2
Wilson, Ann	Bedford	6	6
Wilson, A. and W. McDonald	Pugwash	5	5
Woodfield, Eliza		6	5
Woodgate, Arthur		33	33
Young, J. W	Hollis Street, Halifax	69	52
		5,000	4,138

J. S. MACLEAN,
President.
W. C. MENZIES,
Cashier

BANK OF NOVA SCOTIA,
HALIFAX, 11th February, 1875

MERCHANTS' BANK OF HALIFAX.
(BANQUE DES MARCHANDS D'HALIFAX.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Acadia Fire Insurance Company	Halifax	197
Albio & Co., Edward	do	60
Avery, J. F., E. D	do	75
Ansell, Rev. Edward	Beaver Harbour, Halifax Co	10
Almon, Wm.J., M. D	Halifax	50
Abbott, Thomas	do	65
Anderson, George	Petpeswick Harbour	27
Anderson, George R	Halifax	50
Agnew, Letitia F	Liverpool	3
Brookfield, John, Estate of	Halifax	75
Brookfield, Samuel M	do	20
Butler, James	do	220
Black, Wm. L	do	54
Black, Martin P	do	86
Bayne, Thomas	do	88
Black, Samuel G	Windsor, N. S	25
Bell, Basil	Stellarton	20
Boyd, Albinia, and J. Edward Boyd	St. John, N. B	10
Benney, Edward	Halifax	100
Black, C. H. M	do	25
Belcher, Clement H	do	10
Belcher, Florence L	do	6
Belcher, Mary S	do	10
Brown, George A	do	6
Barss, John W	Wolfville	40
Brodie, Rev. Neil	Gairloch	17
Blanchard, Wm. H	Windsor	5
Butler, John	Chester	1
Burns, Adam	Halifax	62
Bishop, Jane E	Dartmouth	8
Black, Rufus S., M. D	Halifax	2
Buist, George	do	6
Campbell, Hon. Colin	Weymouth	50
Collins, Francis W	Liverpool	40
Campbell, J. B., Estate of	Halifax	50
Crerar, John	Pictou	200
Coleman, W. J	Halifax	25
Cochran, Jane	Newport	15
Costley, John	Halifax	10
Curry, Frederick	Windsor	50
Cunard, Wm	London	625
Currie, Rev. Professor John	Halifax	15
Collins, Francis W., and others, Trustees	Liverpool	16
Cochran, Arthur M	Maitland	10
Cameron, Hugh J	New Glasgow	14
Corbett, Frederick D	Halifax	5
Campbell, John	Dartmouth	38
Duffus, John	Halifax	30
Duffus, Wm	do	31
Duffus, James B	do	440
Duffus, James B., Trustee	do	14
Duffus, James B., and Wm. Duffus	do	4
Dickey, R. Barry, Senator	Amherst	10
DeGruchy, Louisa	Halifax	20
Dwyer, Michael	do	658
Dunbar, Wm	do	30
Duff, Rev. Wm	Lunenburg	20
De Blois, Rev. Stephen W	Wolfville	5
Duncan, David Hunter	Halifax	10
Downs, Andrew	do	14
Des Barres, Hon. W. F., Judge Superior Court	do	37

Merchants' Bank of Halifax.—*Continued.*
(Banque des Marchands d'Halifax.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Esson, George	Halifax	75
Elliot, Francis C	do	20
Fairbanks, Eliza S	do	5
Fairbanks, Anna B	do	10
Frieze, David	Maitland	10
Farrell, Dominic	Dartmouth	30
Forsyth, Alexander	Halifax	12
Forbes, J. F., and C. Bell, Trustees	Liverpool	10
Farquhar, Forrest & Co	Halifax	86
Gibson, John	do	50
Gordon, Wm	Pictou	225
Grigor, Emily M	Halifax	12
Gaetz, Rev. Joseph	Liverpool	7
Gilpin, J. Bernard, M.D	Halifax	25
Hopkins, John	do	5
Hopkins, Hannah	do	5
Hunter, James	do	50
Hart, Jairus	do	15
Humphrey, Wm. M	do	3
Ives, Wm	Pictou	20
Ives, Emma	do	20
Imlay, Hannah	Halifax	6
Jost, Edward	do	50
Kenny, Sir Edward, Senator	do	313
Kenny, Thomas E	do	438
Kennear, Thomas C	do	8
Keating, William H	do	20
King, Rev. Andrew, deceased	Edinburgh	40
Keith, Christiana	Halifax	24
Knight, Elizabeth	do	5
Kitchen, James, Estate of	River John	150
Knight, Wm. F	Halifax	3
Longard, Edward J	do	100
LeGuire, Edward, Estate of	do	5
Lewis, Wm. J	do	45
Longworth, Mary G	Truro	6
Lynch, John	Shubenacadie	22
Mott, John P	Halifax	80
Muir & Blackadar	do	20
Merkel, James W., Estate of	do	400
Marshall, Edward	do	20
Magnus, George Alex., jun	do	3
Myers, Wm	Jeddore	4
Maynard, Rev. Thomas	Windsor	5
Martin, Elizabeth	Musquodoboit	4
Mudge, Maggie J	Montreal	20
Montgomery, Mary	Bedeque, P.E.I	3
Mott, John P., Trustee	Halifax	3
Mackay, Wm., Estate of	do	70
Maclean, John S	do	50
Mackenzie, George A	Dartmouth	20
Mackenzie, Roderick	Pictou	25
Macgregor, Rev. Peter G	Halifax	10
McColl, Susan	do	4
McLeod, Alexander	do	50
McEwen, Susanna D.	Hamilton, Bermuda	8
McDonald, Alexander	Pictou	1
McGregor, James D	New Glasgow	20
McKenzie, Mary	Sydney, C.B	10
McDonald, Henrietta	Kemptown	5
Mackay, Isabella	Summerside, P.E.I	3

Merchants' Bank of Halifax.—*Continued.*
(Banque des Marchands d'Halifax.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Mackintosh, Lydiard	Halifax	4
Macdonald, Jas. S. & Co., Bankers	do	4
Nordbeck, Antoinette	do	20
Northup, Jeremiah, Senator	do	700
Northup, Joseph J., Estate of	do	50
O'Mullin, P. & J.	do	5
O'Brien, Edward	Windsor	50
Primrose, Olivia	Pictou	15
Parker, Francis G	Halifax	10
Patillo, Thomas R., Estate of	Liverpool	20
Power, Patrick	Halifax	100
Reeves, James	do	50
Romans, George	do	10
Ross, David W	do	20
Romans, Mary S.	do	65
Ritchie, Thomas A	do	78
Ross, Rev. Wm. M	Georgetown, P.E.I	5
Stirling, David	Halifax	50
Stairs, Wm. J	do	100
Stairs, Catherine M	do	150
Smith, Edward	do	311
Smith, Bennett	Windsor	50
Smith, Rev. John S	Petite Rivière	21
Smith, A. & W	Halifax	80
Smith, S. S. B.	do	36
Smith, Levi	Windsor	21
Smith, Edward, Trustee	Halifax	7
Smith, Edward, Trustee	do	4
Shatford, John E	Hubbard's Cove	10
Sinclair, John A	Halifax	50
Starr, John, and G. A. S. Crichton	do	20
Symons, John H	do	40
Scott, James	do	50
Snow, Jabesh	Liverpool	20
Shaw, J. A	Windsor	20
Stewart, Margaret B	Porter's Lake	16
Salter, B. W., Trustee	Halifax	5
Shreve, Rev. Chas. J	Chester	6
Shiels, George	Dartmouth	1
Simpson, Jemima M	Halifax	14
Tupper, Hon. Freeman	Liverpool	40
Thomson, James	Halifax	55
Taylor, Wm.	do	11
Tupper, Experience	Milton	10
Thomson, John, Estate of	Halifax	60
Turner, James W	Dartmouth	10
Taylor, John	Halifax	100
Taylor, Harriet A	do	25
Thomson, A. D., Estate of	do	12
Thomson, Cathcart	do	35
Tupper, Miner	Bridgetown	32
Tupper, Jededah E	Milton	30
Wier, Joseph	Halifax	143
Wier, Wm. E	do	3
Wier, Margaret S	do	3
Wier, Eliza A	do	3
Wier, Alice L	do	3
Wier, Susan D	do	3
Wier, Mary M	do	3
Wier, Emily F	do	3
Wier, Joseph B	do	3

Merchants' Bank of Halifax.—*Concluded.*
(Banque des Marchands d'Halifax.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Wier, Lewis D	Halifax	3
White, Samuel A	do	50
Watt, John, Estate of	do	40
Wood, J. Taylor	do	50
West, Nathaniel L	do	84
West, John T	do	22
West, Augustus W	do	25
West, Wm. P	do	50
Wylde, John T., H. Blanchard and John S. Maclean, Trustees	do	70
Wylde, John T., Trustee	do	4
Wood, Ann M	do	40
		10,000

GEORGE MACLEAN.
Cashier.

MERCHANTS' BANK OF HALIFAX,
HALIFAX, 18th February, 1875.

BANK OF YARMOUTH.
(BANQUE DE YARMOUTH.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Allen, Lewis	Yarmouth	7
Allen, Thomas, jun	do	4
Anderson, J. C	do	10
Allen, George	do	12
Allen, James E	Ohio	2
Angell, Mrs. Henry	New York	6
Angell, Rev. Henry	do	9
Baker, Loran E	Yarmouth	260
Brown, Chas E	do	60
Bingay, Jane M	do	9
Brown, Stayley	do	60
Brown, Benjamin	do	18
Brown, Mrs. Benjamin	do	1
Bond, Joseph B	do	20
Barr, John, Estate of	Bear River	25
Bingay, J. Wentworth	Yarmouth	3
Bingay, Mrs. Jacob	do	59
Burrill, Mrs. Joseph	do	59
Brown, Hannah C	do	15
Bingay, Mrs. Maria	do	4

Bank of Yarmouth.—*Continued.*
(Banque de Yarmouth.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Cann, Lyman, Estate of	Yarmouth	147
Cann, Hugh	do	60
Cann, Lyman E	New York	14
Crosby, Samuel	Chebogue	37
Crosby, Enoch	Ohio	15
Crosby, William	do	16
Crosby, George	do	45
Crosby, Joseph H	Hebron	30
Crosby, Isaiah, jun	Ohio	10
Crosby, Mrs. Maria	Yarmouth	1
Crosby, Amos	do	4
Corning, Bowman	do	15
Clarke, Rev. Geo. M	Wisconsin	10
Clendenning, Andrew	Yarmouth	5
Collins, Arthur	West Port	8
Caskey, William	Yarmouth	5
Currier, William	do	6
Coggins, Andrew	West Port	1
Cook, Francis G.	Yarmouth	2
Churchill, William	do	5
Churchill, Walter	do	8
Churchill, Letitia A	do	15
Churchill, Mrs. Geo	Ohio	7
Cann, Stephen	Yarmouth	5
Crowell, Jane	do	5
Crawley, John, sen	do	7
Davis, Ethel	West Port	3
Davis, Hubbard	do	3
Ellis, Benj. F	Yarmouth	1
Forsyth, Isabella	Halifax	30
Farish, James C	Yarmouth	52
Farish, Joseph G., Executor	do	1
Foley, Thomas	do	6
Freeman, Miss Maggie	do	4
Flint, Samuel T	Brookly	10
Flint, Thomas B, Trustee H. A. Landers	Yarmouth	10
Goudey, Aaron	do	20
Geddes, Thomas	do	1
Grantham, Henry A	do	11
Hatfield, Mrs. Geo. A	do	5
Hilton, Melissa	do	1
Haley, Comfort	do	14
Huestis, Margery	do	2
Huestis, Mary	do	2
Heartz, W. H	Horton	20
Jenkins, Elizabeth	Yarmouth	45
Killam, Samuel	do	150
Killam, John H	do	62
Killam, Frank	do	63
Killam, Mrs. Caroline	do	3
Killam, Thomas, Guardian	do	22
Keating, W H	Halifax	40
Knowles, Charles	Yarmouth	4
Lovitt, Andrew	do	320
Lovitt, Mrs. John W	do	169
Lovitt, James J.	do	59
Lovitt, Ellen	do	60
Lovitt, Mrs. Elizabeth	do	2
Lovitt, George H.	do	25
Lovitt, John	do	65
Ladd, Byron P	do	3

Bank of Yarmouth.—*Concluded.*
(Banque de Yarmouth.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Moses, Nathan	Yarmouth	60
Moses, Mrs. Sabra	do	3
Murray, John	Mabou, C.B.	38
Moody, W. H., Estate of	Yarmouth	14
Moody, J. W.	do	48
Moody, W. H., jun.	do	5
Moody, Mrs Catherine L.	do	7
Moody, Josephine J.	do	1
Moody, T. C.	do	5
Murphy, John	Tusket	1
McConnell, ——	Yarmouth	1
McCormack, McDormand	West Port	1
Owen, Charles B	Yarmouth	4
Oakes, Edward H.	Weymouth	12
Patten, Nathaniel E.	Yarmouth	20
Peters, Maurice	West Port	1
Peters, Isaac	do	1
Ryerson, John K.	Yarmouth	96
Ryerson, Edmund A. S	do	1
Ryerson, Marietta	do	1
Ryerson, Anna S.	do	12
Ryerson, Etta S.	do	1
Rowley, J. W. H.	do	10
Robbins, A. C.	do	75
Robertson, Mary E. V.	do	10
Rogers, William, Guardian	do	15
Ryerson, Abby C.	do	20
Shaw, Unice P.	do	17
Shaw, Joseph W., Estate of	do	9
Scott, Amos H.	do	20
Smith, Margery	do	5
Sullivan, Dennis	do	6
Sykes, James	do	5
Tooker, Julia C.	do	1
Trask, James P.	do	15
Trefry, George K.	do	3
Weston, Leonard	Chebogue	23
Widows' and Orphans' Fund	Yarmouth	18
White, Andrew C.	do	1
	Total Shares	3,000

C. HUNTINGTON,
Cashier.

January 22, 1875.

UNION BANK OF HALIFAX.
(BANQUE UNION D'HALIFAX.)

10,000 Shares of $100 each, $1,000,000 ; 40 per cent. paid up.
(10,000 Actions de $100 chaque, $1,000,000 ; 40 pour cent. payé.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Archibald, C. B.	Truro	5
Anderson, Alexander	Halifax	10
Akins, T. B.	do	4
Ansell, Rev. E.	Beaver Harbor	8
Almon, Miss M. A.	Halifax	4
Albro, E., & Co.	do	100
Avery, J. F., M.D.	do	72
Archibald, Hon. A. G.	do	60
Almon, W. J., M.D.	do	2
Almon, Estate of Mrs. L. P.	do	48
Benney, E.	do	200
Bell, Basil	New Glasgow	10
Brown, W.	Halifax	20
Blanchard, H., J. T. Wylde, and J. S. Maclean, Trustees	do	20
Butler, John	Chester	2
Blair, Isaac	Truro	10
Barnstead, C	Halifax	10
Bowes, Sarah	Dartmouth	7
Bowes, Mariah	do	7
Bauld, W. Estate of	Halifax	200
Bauld, W.	do	29
Boak, R., jun	do	139
Buist, G.	do	15
Boak, R.	do	5
Black, W. L.	do	105
Black, M. P.	do	100
Boak, R., jun., Trustee	do	2
Barss, J. W.	Wolfville	175
Bowers, W. Estate of	Dartmouth	8
Baxter, Rev. J.	Onslow	12
Brown, M. S.	Halifax	146
Binney, Right Rev. Hibbert, D.D.	do	20
Bowes, James Cozen, Estate	do	7
Baxter, Mary Anna	Onslow	4
Buist, G. R. Forsyth	Halifax	85
Baxter, Sarah Fraser	Onslow	2
Baxter, Caroline.	do	2
Campbell, Alexander	Dartmouth	84
Crichton, G. A. S., and J. Starr	Halifax	10
Crerar, James, M.D	Pictou	70
Campbell, George	Truro	10
Cochran, Hon. James	Halifax	50
Cody, E., Estate	do	10
Cochran, M. J.	do	10
Clarke, Rev. G. M.	East Boston	5
Christie, John	Sydney	50
Creighton, A. O., Trustee	Halifax	20
Carmichael, Jessie	New Glasgow	56
Carmichael, Mrs. Maria	do	1
Coleman, W. J	Halifax	40
Creed, Harriet	do	6
Churchill, L. P	Ragged Islands	14
Crow, B. D	Halifax	5
Costley, John	do	26
Crawford, Harriet	do	10
Crerar, John	Pictou	130
Caldwell, G	Halifax	8

Union Bank of Halifax.—*Continued.*
(Banque Union d'Halifax.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Campbell, Marianne J.	Halifax	6
Cronan, D.	do	75
Clarke, Mrs. Harriet A.	do	12
Clarke, Nepean	do	49
Deblois, G. W.	Charlottetown, P.E.I	7
Dwyer, M.	Halifax	10
Dean, Mrs. Mary	Liverpool	2
Duggan, Mrs. Johanna	Halifax	79
Deblois, Rev. H. D	Annapolis	10
Dunbar, W	Halifax	31
Duffus, John	do	22
Duffus, J. B.	do	40
Dickson, D. A., Estate	Albion Mines	10
Duffus, John, Estate	Halifax	60
Esson, George	do	56
Elliot, Alfred	Dartmouth	4
Educational Board, Presbyterian Church of Lower Provinces	Halifax	110
Elliot, Henry	do	12
Esson, William	do	4
Esson, Mrs. Harriet Ann	do	20
Esson, W. and G. Esson, jun., Trustees	do	8
Esson, W. and G. Esson, jun., Trustees No. 2	do	7
Esson, C	do	7
Esson James	do	7
Esson, Isabella Boyd	do	7
Esson, Henry Isles	do	7
Esson, Robert	do	7
Fletcher, C	do	20
Finlay, W	Truro	100
Fisher, C. H. and S. A. Kelley	Fredericton, N.B	20
Forsyth, J. E	Bridgetown	4
Free Church College	Halifax	250
Fairbanks, W. B., Estate	do	60
Fraser, James, jun	New Glasgow	200
Forsyth, Alexander	Halifax	9
Gibson, John	do	252
Gordon, William	Pictou	120
Grant, Mrs. Elizabeth	do	30
George, Mary Ann	Halifax	7
George, Sarah	do	7
Gammell, W	Sydney	50
Gossip, W	Halifax	20
Graham, Mary Elizabeth	do	20
Gilpin, Bradney Todd	do	20
Godfrey, Rev. W. M	Clementsport	1
Geddes, T. O	Barrington	2
Gilpin, Rev. E., D. D	Halifax	16
Hartshorne, W	do	5
Halliburton, Susan	do	25
Halliburton, Ellen E	do	10
Halliburton, J. C., P. C. Hill and B. H. Collins, Trustees	do	10
Hopkins, Hannah	do	5
Hunter, C. D	do	50
Hart, R. J	do	109
Hart, Jairus	do	116
Harrington, W. M	do	53
Hamilton, Charlotte Kirk	do	5
Hyde, T. A	Dartmouth	15
Handley, J. R	Halifax	80

Union Bank of Halifax.—*Continued.*
(Banque Union d'Halifax.—*Suite.*)

NAMES. — NOMS.	Residence.	Shares. — (Actions.)
Halliburton, J. C., Trustee	Halifax	5
Hudson, Mrs. Helen	do	1
Harrison, Mrs. Margaret	do	10
Harris, T. W	Kentville	25
Halliburton, J. C., Executor	Halifax	13
Halliburton, J. C	do	20
Harshaw, Mrs. E. A	do	5
Humphrey, S	do	130
Halifax Fire Insurance Company	do	340
Johnstone, G. M., M.D	Pictou	12
Inglis, Jane	Halifax	2
Inglis, Arabella	do	2
Inglis, Catherine	do	1
Jacobs, Amelia	do	31
Jordan, W	do	75
Jost, Mrs. Eliza	do	12
Jost, E	do	136
Jost, John and H. M. Jost	do	8
Jost, Christopher	do	8
Jones, A. G	do	20
Knowles, Margaret A	do	10
Knowles, Eunice	do	10
Kenny, Sir Ed	Halifax	100
Kenny, Mrs. Johanna	do	50
Knight, John	Souris	20
Kinnear, T. C.	Halifax	45
King, John	do	50
King, Rev. A., D.D	Glasgow, Scotland	5
Knox, Mrs. C. M	Halifax	10
Kearney, James	do	10
Knaut, Anna Maria	do	5
Laidlaw, Mrs. M. A.	do	5
Lawlor, J. E., Estate	Dartmouth	5
Locke, Samuel	Lockeport	4
Locke, Jacob	do	4
Locke, John, Estate	do	4
Locke, Jonathan	do	8
Laughlin, Peter, Estate	Halifax	10
Liswell, John	do	5
Lessell, John	do	6
Lithgow, John, Estate	do	20
Malcom, Robert, Estate	do	67
Malcom, James, Estate	do	57
Myers, W	do	3
Mack, Joshua, Estate	Liverpool, N S	20
Magnus, Alexander, sen	Halifax	5
Murphy, J. E., Estate	do	70
Meagher, John	do	25
Moren, J. A	do	114
Mitchell, G. P	do	10
Mitchell, Mrs. G. P	do	1
McGregor, Mrs. Caroline	New Glasgow	1
Mitchell, A., Estate	Halifax	10
Marvin, Wm. H. estate	do	8
Mulroney, James, Estate	do	10
Murray, John	do	50
Morton, Bessie F., Estate	Milton	10
Mortimer, W., Estate	Liverpool, N. S	40
Morris, Rev. G. E., Executor	Halifax	16
Murdoch, C.	do	391
Murdoch, Eliza	do	50

Union Bank of Halifax.—*Continued.*
(Banque Union d'Halifax.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Merkel, J. Wm., Estate	Halifax	149
Mahoney, S	do	4
McKenzie, Roderick	Pictou	220
McColl, Miss Elizabeth	do	8
McColl, Miss Susan	do	6
Macfarlane, Hon. Alex	Pugwash	10
McKinlay, John	Pictou	20
McGillivray, Rev. Alex	do	20
McGregor, Rev. P. G	Halifax	8
McNeil, Mrs. Catherine	do	26
McNeil, H. S., Estate Trustee	do	10
McNeil, Diademia	do	4
McLean, Donald	Boularderie	30
McLeod, Alex	Halifax	4
Naylor, John, Estate	do	5
Nordbeck, Miss A	do	28
Northup, Hon. Jer	do	2
Narraway, R. H	do	4
Nicholls, Rev. E. E. B	Liverpool	12
Narraway, J. R	do	12
O'Connor, Mrs. John	Halifax	10
O'Connor, Mrs. James	do	10
Primrose, Howard	Pictou	20
Primrose, Olivia	do	12
Prescott, Hy	Enfield	20
Paulin, H. B	Halifax	63
Paulin, J. K	do	1
Patillo, R. T	Liverpool	10
Pickup, Samuel	Annapolis Co	10
Pollock, Rev. Owen	New Glasgow	25
Robertson, J. J	Cole Harbour	10
Robertson, John	do do	5
Roche, W	Halifax	5
Roche, W., jun	do	1
Roche, Julia	do	1
Roche, C	do	60
Rhind, W	do	20
Romans, Sarah, and Jane Romans	do	13
Ritchie, Hon. J. W	do	50
Ritchie, Rev. J. J	Annapolis	61
Ross, D. W	Halifax	13
Ross, J. U	do	2
Ross, Rev. A., J. U. Ross, and J. H. Leddell	do	3
Ross, Mary Elizabeth	do	9
Ritchie, T. A	do	60
Roy, Rev. David, Estate	do	8
Reeves, James	do	61
Rockwell, D. P	Dartmouth	4
Rugg, Mrs. Flora	Halifax	20
Ruggles, T. D	Bridgetown	4
Rand, C. H	Halifax	135
Ritchie, Mrs. Martha	do	4
Sterns, Rev. Hy	Newport	12
Smith, Mrs. Rachel	do	20
Shiels, G	Dartmouth	10
Stevens, Mrs. Agnes	Halifax	4
Sterns, Margaret	do	30
Slayter, Mrs. Mary	do	14
Shreve, Rev. C., Trustee	Chester	4
Shreve, Rev. C	do	6
Smith, E	Halifax	110

Union Bank of Halifax.—*Concluded.*
(Banque Union d'Halifax.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Smith, E., Trustee	Halifax	3
Shields, E. W	do	4
Smith, Nicholas	do	6
Stalker, W	Ragged Islands	4
Stevens, Azor, Estate	Halifax	12
Scott, Mrs. Isabella H	do	31
Stairs, W. J	do	110
Sinclair, J. A	do	21
Schwartz, W	do	2
Smith, R	Truro	5
Symons, J. H	Halifax	136
Tompson, Mrs. M. A	do	5
Tobin, John, Estate	do	205
Tupper, Miner	do	10
Twining, C., Estate	do	50
Twining, C., and W. Twining	do	75
Thomson, James, and C. Thomson, Trustees	do	10
Thompson, Miss Annie E	do	15
Thomson, James	do	141
Twining, W	do	20
Todd, Mrs. Jerusha	Liverpool	10
Trustees, Presbyterian Ministers' Widows' and Orphans' Fund	Pictou	30
Tupper, Experience	Liverpool	46
Thorburn, Rev. Walter	Bermuda	35
Taylor, John	Halifax	30
Tulloch, G. A., Estate	do	15
Thomson, James, and C. Sawyer	do	8
Twining, W., and B. G. Gray	do	3
Uniacke, A. M	London	93
Uniacke, Robie	Halifax	53
Uniacke, Mrs. E. G., Estate	do	50
Vereker, John	do	5
Valentine, Sarah Ann	do	10
Vail, N. R	do	10
Wylde, Mrs. Maria	do	4
Wesley, Thomas	do	2
Willis, Miss Elizabeth	do	10
Wilson, Israel K	Barrington	4
Wylie, Mrs. Matilda	Granville Ferry	8
West, W. P	Halifax	120
Wisnell, C. E	do	10
Willis, John	do	34
Wilson, G	Dartmouth	6
Wier, Mrs. Joseph	Halifax	5
Watson, J. M	do	5
Wier, Joseph	do	21
Woodgate, Arthur	do	40
Watt, John, Estate	do	30
Wallace, J. R	do	52
Williamson, Jno., Trustee Estate of	do	24
Williamson, Mrs. Jane	do	10
	Total Shares	10,000

HALIFAX BANKING COMPANY.
(COMPAGNIE DE BANQUE D'HALIFAX.)

NAMES. (NOMS.)	Shares. (Actions.)	NAMES. (NOMS.)	Shares. (Actions.)
Alyward, Thos	75	Dwyer, Mich., Trustee	190
Alyward, Sarah S	10	Dodge, Stephen, M. D	18
Anderson, G. R	20	DeWolf, Lydia	18
Allen, Charles	40	Dunbar, Wm	60
Anderson, A	60	DeWolf, Alice	30
Avery, Jas. F	500	Dunbar, Wm., and S. L. Shannon, Trustees	40
Armstrong, Rev. Geo	60	Downs, Andrew	100
Almon, Rev. H. P	110	DeBlois, Rev. S. W	9
Allison, Harriet	53	Duff, M. C	4
Almon & Mackintosh	30	Duff, J. C	4
Agnew, E. M	20	Drillio, Kate	10
Agnew, L. F	10	Dwyer, Thos	46
Andrews, R. R	4	Darwell, R. C	20
Brown, George	20	Duff, M	23
Bigelow, J. W	120	Esson, George	350
Brown, M. S	675	Esson, Geo., jun	10
Brown, Eliza K	30	Esson, George and William, Trustees	60
Brown, Joanna	30	Esson, K. S	10
Bauld, Wm	440	Executors Estate S. C. Whidden	62
Black, W. L	360	Executors Estate T. E. Murphy	29
Black, M. P	260	Elliot, F. C	20
Barss, J. W., Trustee	20	Executors Estate J. Jennings	277
Bain, Alex	40	Farquharson, J	20
Binney, Edward	500	Forsyth, Alex	172
Brookfield, Walter G	50	Fawson, Clara	10
Brookfield, S. M	20	Fletcher, Chas	60
Bell, Basil	150	Forsyth, Martha Ann	100
Barbrick, Lydia S	25	Fairbanks, Ann	30
Burns, Rev. C	50	Frieze, Jacob	70
Butler, J. E	5	Frieze, David	40
Brodie, Rev. N	180	Forsyth, C. A	40
Bayne, Thos.	364	Fairbanks, Mrs. Matilda	40
Barss, J. W	220	Farish, H. G	20
Black, Dr., R. S	30	Fordham, Arthur	10
Black, S. G	150	Forman, Marion	42
Black, C. H	40	Farquhar, Forrest & Co	13
Black, M. E	15	Ferns, A. K	23
Black, L. P	133	Forman, R	25
Blanchard, H	10	Fay, J. B	77
Bennett, J. S	27	Farrell, D	16
Boggs, Miss Sarah	20	Gilpin, J. B	75
Bain, R. E	7	Gossip, Wm	124
Bauld, J. H	25	Glendinning, W. H. & J	20
Bremner, J. S	16	Gibson, John	350
Collins, Brenton H	2800	Grant, Jno. N., Trustee	10
Cochran, James	500	Glendinning, H. W	40
Corbett, F. D	545	Grant, Eliza	81
Cogswell, R. H	30	Gordon, Wm	120
Cochran, Jas. S	40	Gray, B. G	20
Crerar, John	200	Gilpin, B. F.	50
Collins, F. W	70	Gray, Laliah W	4
Crerar, W. J	200	Graham, Jno. R	10
Crowe, J. M	20	Grant, Letitia L	8
Cochran, A. M	20	Glendinning, E	10
Cogswell, Mrs. A C	15	Gunn, J. Y	5
Cameron, H. J	15	Halliburton, Ellen	70
Crichton, G. A. S. and J. Starr	30	Halliburton, Jno. C	35
Cox, Honora	8	Haire, Robt	107
DeBlois, Jane	26	Hill, W. H	80
Donohoe, Redmond	60	Holloway, Thos	30
Dwyer, Mich	90		

Halifax Banking Company.—*Continued.*
(Compagnie de Banque d'Halifax.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Shares. — (Actions.)
Humphrey, Thos	70
Hunter, C. D	60
Hogan, Peter	10
Hunter, James	250
Hogan, John	60
Harper, Miss Jane	73
Harrington, W. M	160
Hopkins, Jno	20
Hopkins, Hannah	10
Hart, Jairus	50
Hill, Mrs N. T	80
Hunter, David	25
Hill, P. C	500
Halliburton, Susan	79
Halliburton, John C., Executor	118
Heweson, L	3
Hayward, Dawson	12
Hesslein, Henry	223
Halliburton, J. C., Trustee	4
Hood, Wm	4
Halliburton, J. C., Trustee for H. Sterns	3
Hicks, John	30
Halifax Fire Insurance	110
Harrington, W. D	25
Johnston, C. G. Hope	96
Jordan, Wm	220
Jost, Edward	500
Johnstone, A. C	6
King, E. D., Trustee	1
King, H. R	15
King, Margaret H	80
Keating, W. H	52
King, John	65
King, Andrew	110
Knaut, M. A	72
Knox, C. M	14
King, M. F.	20
Kerr, J.	20
Lloyd, E	13
Longard, E. J.	150
Lynch, Peter	130
Lorway, John	60
Lawson, E.	10
Lamey, J. R.	28
Landers, D. C	57
Little, George	17
Longard, C. H	35
Morton, L. J	443
Muir & Blackadar	40
Mott, John P., Trustee	35
Mott, John P.	250
Murphy, Nelson	60
Moffatt, A	40
Maxwell, Alicia	20
Mooney, Matthew	10
MacCoy, W. F.	15
McNeil, Israel	50
McAuley, M	70
McDonald, William	30
McPhee, P	30
McCully, Judge	200
McLeod, Alex	180
McKay, Mrs. Jane	130
Major, H. C	3
Morse, M. P	6
Mott, W. A.	1
Major, F. V	18
Meagher, N. H.	5
MacKenzie, Mary	40
MacAulay, Rev. George	27
Nordbeck, Miss A	20
Nichols, Rev. E. E. B.	200
Nelson, A	60
Newell, Thomas	42
Outram, E	16
Patch, Eva W	120
Parker, D. McN. and F. G., Executors	319
Parker, D. McN	100
Patterson, Helen Hay	550
Pryor, William	150
Parker, F. G., Administrator	60
Peters, Thomas	32
Primrose, J.	40
Phillips, R. R	29
Ritchie, T. A.	100
Robertson, Major	175
Romans, George	10
Romans, Sarah and Jane	35
Ritchie, Captain Joseph	70
Roche, Charles	60
Rutherford, J	50
Romans, Mary	25
Smith, Bennett	367
Smith, Rachael E	20
Shaw, J. A.	85
Shatford, J. E	60
Shatford, Samuel	35
Sherlock, Eliza	50
Stephens, William	63
Smith, Sarah	20
Stairs, John	250
Shatford, John E	120
Snow, Jabesh	40
Symonds, John H.	100
Seeton, Joseph	220
Stewart, C. J.	60
Sinclair, John A	700
Smith, John, Executors of	57
Stirling, David	27
Smith, Levi	100
Shiels, George	12
Scott, Margaret	3
Shatford, M	50
Smith, William	105
Smith, S. S. B	50
Smith, J. E	5
Scott, Mrs. J	25
Simpson, Mrs. M. J.	18
Sterns, Margaret	12
Smith, Sarah	2
Scott, Mary M.	3

Halifax Banking Company.—*Concluded.*
(Compagnie de Banque d'Halifax.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Shares. — (Actions.)	NAMES. — (NOMS.)	Shares. — (Actions.)
Scott, William M	3	West, N. L.	180
Scott, E. M.	10	Wallace, Abigail	10
Smith, Rev. John S.	32	Wiswell, W. H	30
Smith, C. H	3	Wainwright, Amelia S	7
Smithers, Mari	58	Wainwright, Susan G	7
Stewart, M. B.	18	Wainwright, Rev. H.	3
Turner, James W.	40	Wainwright, Fred G	8
Tremain, Edwd. D	140	Wilkie, Eliza Ann	4
Trites, Rachel	9	Wylie, Mrs. M.	10
Uniacke, Rev. J. B.	30	Wylde, J. T., Trustee	52
Uniacke, Robie	300	Walker, Mrs. E. M.	10
Vose, C. F.	20	Walker, E. M.	40
Wood, J. P.	30	Wilson, Mrs. E	46
Woodgate, Arthur	220	Young, John W.	140
Willis, John	25		

S. H. BLACK,
Cashier.

PICTOU BANK.
(BANQUE DE PICTOU.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Allard, W., & Co	Pictou	20
Archibald, C. B	Truro	10
Arnison, Joseph S	Newcastle-on-Tyne	80
Baillie, A. C	Pictou	10
Bayne, Thomas	Halifax	132
Bayne, Rev. James, D.D	Pictou	30
Beattie, J. K	do	5
Bell, Basil	Stellarton	20
Beck, W. J	Antigonish	10
Blenkinsop, Thos	Stellarton	20
Blenkinsop, Mary A	do	5
Blair, J. K	Truro	5
Blanchard, Geo. A	Kentville	10
Blanchard, Chas	Truro	10
Blanchard, F. French	do	10
Black, M. P	Halifax	50
Bent, F. W	Amherst	5
Black, Bros. & Co	Halifax	50
Bond, Helen	Pictou	20
Brittan, Thomas	do	1
Bruier, George	Barney's River	4
Chisholm, Alex	Antigonish	10
Cullen, Robt	Stellarton	10
Culton, J. R	do	10

Pictou Bank.—*Continued.*
(Banque de Pictou.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Chisholm, John	Antigonish	10
Campbell, Geo	Truro	5
Crowe, James	do	5
Crerar, John	Edinburgh	160
Crerar, Wm. G	Pictou	160
Crerar, David S	do	40
Craig, Daniel	Brule	2
Collier, J. R., M.D	River John	5
Cameron, H. J	New Glasgow	100
Carmichael, Jas. W	do	30
Cameron, Priscilla	Pictou	100
Cochran, A. M	Maitland	30
Campbell, R	Pictou	30
Copeland, S	do	10
Copeland, J. D	Antigonish	10
Creed, Chas., M.D	Pugwash	10
Cooke, W. A	Pictou	5
Campbell, John	do	25
Cameron, J. W	Stellarton	10
Cameron, Mary	Springville	5
Chisholm, Danl	New Glasgow	10
Crichton, Peter	Dartmouth	40
Chisholm, Archd	Antigonish	5
Carmichael, J. R	New Glasgow	50
Cumminger, Margaret A	Wilmot	10
Crichton, Daniel	Durham	2
Campbell, Wm	Pictou	10
Doyle, Eliza	do	1
Dunn, Amelia	Stellarton	10
Dickson, Catherine	do	10
Douglass, Isaac	Maitland	20
DeWolf, C. B	Pictou	10
Dickson, John	Onslow	5
Doull, F. S	Halifax	10
Duffus, Jas. B	do	80
Desmond, Pat	Pictou	2
Duff, Wm	Westville	2
Doull, Robert	Pictou	40
Dwyer, M	Halifax	40
Elliott, George H	Pictou	20
Eastwood, James	New Glasgow	7
Fogo, James	Pictou	10
Ferguson, John	do	2
Fraser, J. H.	New Glasgow	20
Fraser, A	do	5
Fullerton, D	Pictou	10
Fraser, William	New Glasgow	10
Fraser, Thomas	do	5
Fraser, Alex	do	1
Fraser, J. Haywood	Providence	1
Fraser, J. D.	New Glasgow	1
Fraser, A. M	Westville	5
Fraser, Donald	Pictou	40
Ferguson, W	do	10
Fraser, Rev. J. W	Rogers Hill	10
Fisher, A., and James Fraser	Goldenville	20
Fraser, D	Stellarton	5
Fraser, Donald	Pictou	1
Fraser, Duncan	Carriboo	5
Fraser, J. W	Stellarton	2
Forbes, John P	San Francisco	35

Pictou Bank.—*Continued.*
(Banque de Pictou.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Grant, James	River John	5
Grant, P. J	Springville	1
Graham, C. A	New Glasgow	1
Graham, Elizabeth	West River	34
Gordon, W	Pictou	40
Gordon, George	River John	10
Green, J. R	Stellarton	1
Gray, John A	do	2
Graham, Emma M	Antigonish	2
Gordon & Keith	Halifax	50
Gordon, J. B	do	....
Grant, Donald	New Glasgow	20
Greaver, John	Stellarton	10
Gray, H	Hopewell	2
Grant, Alpin	Halifax	50
Gordon, J. W	Pictou	10
Grant, J. Fisher	do	10
Graham, J. R	Antigonish	10
Grant, A. R	Springville	10
Geldert, D.M	Pictou	2
Glover, Thomas	do	20
Graham, J. C	New Glasgow	3
Grant, R. P	Pictou	30
Grant, J. A	do	45
Henry, John	River John	5
Holmes, A. M	New Glasgow	5
Hamilton, G. J	Pictou	40
Hockin, R	do	10
Harper, Jean	do	20
Hart, Reuben J	Halifax	50
Harris, H	Stellarton	2
Hudson, James	do	50
Harris, W. H	Pictou	10
Holmes, S. H	do	50
Hayward, D	Amherst	5
Henderson, H	Pictou	5
Hutt, J. W	Halifax	20
Ives, John T	Pictou	40
Irving, C. T	do	10
Jones, T. P	Cow Bay	10
Johnston, Geo. M., M.D	Pictou	12
Jackson, J. W	New Glasgow	10
Jackson, Jessie H	do	2
Kerwin, M	Stellarton	1
Keith, S	do	1
Keith, D	do	10
Keith, R	do	1
Keith, Jas	do	40
Kirk, Adam	Antigonish	30
Kinsman, O	Cornwallis	2
Kitchin, J. Estate of late	Pictou	250
Kitchin, James	River John	50
Kenny, J. F	Halifax	20
Kaulback, Rev. J. A	Truro	40
Keith, D	Stellarton	10
Locke, Hon. John	Lockeport	10
Logan, John	West River	100
Langill, Geo	Pictou	2
Leigh, Ed	Stellarton	15
Lyall, George	Pictou	5
Munro, W. C	do	10

Pictou Bank.—*Continued.*
(Banque de Pictou.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Miller, John	Rogers' Hill	2
Meagher, John	Pictou	1
Morton, W., sen	Little Harbour	10
Morton, W., jun	do	6
Murphy, N	Maitland	35
Mitchell, W., M. D	New Glasgow	20
Munro, Geo	River John	5
Mainland, Jas	Pictou	100
Mockler, Pat	Port Phillip	30
Mitchell, James	Merrigomish	20
Munro, James	Pictou	10
Miller, John	Stellarton	25
Matheson, Wm. G	New Glasgow	10
Murray, R	Merrigomish	20
Munro, Rev. J	Wallace	4
McC ll, Jeffery	New Glosgow	100
McCallum, Archd	Maitland	35
McCurdy, H. H	Antigonish	5
McDonold, Cath	do	1
McDonald, Rev. Ronald	Pictou	5
McDonald, Rev. Rodk	do	4
McDonald, Danl	Green Hill	6
McDonald, Angus	Malignant Cove	10
McDonald, W. H., M.D	Antigonish	10
McDonald, D. & J	do	3
McDonald, Alex	Fisher's Grant	4
McDonald, Chris	Antigonish	5
McDonald, Hugh	do	10
McDonald, J. D	Pictou	5
McDonald, Anna	Truro	10
McDonald, Dan	Pictou	20
McDonald, Wm	Barney's River	1
McDonald, Abram	Pictou	1
McDonald, Dan	do	10
McGregor, Jas. D	New Glasgow	55
McGregor, Peter A	do	35
McGillivray, Harvey M	Springville	8
McGillivray, Wm	do	2
McGregor, J. C	New Glasgow	4
McIntosh, James	Stellarton	25
McIntosh, A., M.D	Antigonish	10
McIntosh, W	River John	6
McIntosh, James	Scotsburn	....
McKay, James	Big Brook	5
McKa , Rev. H. B.	River John	20
McKay, Angus	Stellarton	1
McKay, Donald	Lime Rock	5
McKay, Alexander	West River	10
McKay, A. J	Loganville	10
McKay, John	New Glasgow	25
McKay, Alexander	Westville	5
McKean, John	Pictou	10
McKenzie, A. L.	do	5
McKenzie, Hector	Stellarton	8
McKenzie, Alexander	New Glasgow	5
McKenzie, George	do	40
McKenzie, William	Stellarton	10
McKenzie, Adam	Barney's River	1
McKenzie, W. F	New Glasgow	1
McKenzie, John	River John	20
McKenzie, Charles H	Sorel	20

Pictou Bank.—*Continued.*
(Banque de Pictou.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
McKenzie & Co., Edward	Pictou	5
McKenzie, George J	do	20
McKenzie, Thomas	River John	5
McKenzie, Jno. W	Pictou	2
McKenzie, K. J	do	10
McLaren, W	do	5
McLaren, George	do	1
McLean, Rev. A	Belfast, P.E.I	50
McLean, James	Pictou	30
McLennan, Charles	River John	40
McLeod, Jas	Middle River	8
McLeod, Benj	Pictou	2
McLeod, Wm	Middle River	8
McLeod, James	Pictou	6
McMillan, John, M.D	do	2
McMillan, Rev. William	Saltsprings	10
McNeil, Robert	Little Harbor	40
McNamara, James	Pictou	20
McPhail, Edward	do	2
McPherson, William	Stellarton	8
Macrae, Rev. Donald	St. John, N.B	25
McCurdy, R. C	Pictou	5
McKinlay, John	do	30
McDonald, James	McLellan's Brook	20
McDonald, Jane S	Halifax	6
McKeen, James A	St. John, N.B	1
McDonald, Peter	Green Hill	10
McNeal, Thomas	Halifax	10
Noonan, J. R	Pictou	30
Nelson, Archibald	Shubenacadie	30
Olding, C. A	Merrigomish	1
Olding, W. C	do	2
Owen, L. C	Charlottetown, P.E.I	25
Patterson, George	New Glasgow	5
Patterson, W. A	Tatamagouche	5
Porter, James	River John	20
Power, Patrick	Halifax	40
Power, M	Pictou	20
Redmand, W	River John	10
Richardson, W. M	Halifax	20
Robb, J. F	Antigonish	5
Robinson, C. B	Pictou	2
Rae, James	Dalhousie	1
Russell, Alex	Truro	2
Sedgwick, Rev. Thomas	Tatamagouche	10
Sinclair, M	Goldenville	10
Sinclair, D. S	do	4
Smith, William	Barney's River	5
Smith, M. T	Pictou	10
Stirling, Clara O	Halifax	35
Stalker, James	Pictou	10
Stairs, John	Halifax	20
Stairs, William James	do	20
Sutherland, A. B	Antigonish	2
Sutherland, R	River John	2
Sutherland, Dan	Pictou	10
Sutherland, W. D	Quarry Island	5
Sutherland, Angus	Rogers' Hill	1
Thain, Margaret	Pictou	10
Thompson, Sarah F	Antigonish	12
Tremain, E. D	Port Hood	40

Pictou Bank.—*Concluded.*
(Banque de Pictou.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Tremain, W. H	Truro	2
Walker, Andrew	New Glasgow	10
Walker, R. A	do	10
Walker, David	Big Island	20
Walsh, William	Charlottetown	25
Whidden, C. B	Antigonish	10
Wilson, Charles	Pictou	5
Wolfe, Herman	do	2
Yorston, John	do	30
		5,000

February, 1875.

R. P. GRANT,
Vice-President.

BANK OF NEW BRUNSWICK.
(BANQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Austen, Jane, Estate	Nova Scotia	6
Ansell, A. F	Halifax, N.S	33
Abrams, W.	St. John, N.B	12
Allison, C. F., Estate of	Sackville, N.B	66
Allan, Jane	St. John, N.B.	2
Armstrong, John R	do	8
Armstrong, Aaron	do	5
Armstrong, George	Fredericton	5
Bishop of Fredericton	do	16
Botterell, Rev. E	Montreal	20
Burpee, Jeremiah	New Brunswick	6
Breeze, Wm	St. John, N.B	83
Boyd, John, Estate of	do	186
Bent, J. F	Nova Scotia	26
Brown, Hannah	St. John, N.B	10
Bayard, Wm	do	13
Brice, Eliza	do	31
Besnard, Peter	do	13
Bradley, James	do	13
Barnes, James E	do	16
Black, C H. M	Halifax, N.S	33
Barker, T. B	St. John, N.B.	3
Boyd, Albinia.	do	53

Bank of New Brunswick.—*Continued.*
(Banque du Nouveau-Brunswick.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Brice, Thomas	United States	28
Biddington, George	St. John, N.B.	7
Brown, Mrs. E. J	Yarmouth, N.S.	7
Breeze, Dudue	St. John, N.B.	8
Berton, S., Ex. of Geo. Kerr	do	30
Bayard, Louisa	do	4
Carvill, George	do	100
Central Fire Insurance Co.	Fredericton, N.B	16
Crookshank, Catherine R	St. John, N.B.	6
Crookshank, Elizabeth, Estate of	do	46
Crookshank, R. W., (3rd)	do	76
Chandler, E. B	Dorchester, N.B	70
Coster, Albinia	St. John, N.B.	40
Canby, Mary A	do	33
Clementson, Fras	do	16
Crookshank, Hannah	do	12
Campbell, Charles	do	15
Campbell, Janet E	do	3
Calhoun, Mary B	do	22
Cronk, David W	do	33
Court, William	do	6
Clowes, Eliza A	Gagetown, N.B.	12
Calhoun, Caroline M	St. John, N.B.	22
Daniel, Thos. W	do	33
DeVeber, L. H	do	123
DeVeber, N. H	Gagetown, N.B.	120
DeVeber, J. S. Boies	St. John, N.B.	33
DeVeber, Rev. W. H	do	10
Deblee, Fyler	do	50
Donald, Wm., Estate of	do	45
Disbrow, C. A	Fredericton, N.B	56
Disbrow, Amelia	St. John, N. B.	6
Davis, Ann	Woodstock, N.B	3
Dockrill, Benjamin, Estate of	St. John, N.B.	18
Daniel, Rev. Henry	do	26
Doggett, John	Grand Mannan, N.B	20
Du Vernet, H. J.	Gagetown, N.B.	11
Diocesan Church Society	St. John, N.B	6
Eaton, Aaron, Estate of	do	288
Estabrooks, C. H., Estate of	do	43
Edwards, Alex., Estate of	Ireland	32
Ellison, Charlotte	St. John, N.B.	3
Ford, Col. E. T., and wife	England	53
Forsyth, A. M	Nova Scotia	3
Fotherby, Mary A	St. John, N.B	6
Ferguson, Francis	do	33
Fairweather, C. H	do	30
Frost, Edwin	do	27
Fraser, John	do	20
Frith, H. W. Trustees	do	2
Fenety, George E	Fredericton, N.B	15
Gallagher, Jane	St. John, N.B	23
Gilbert, Thomas	do	33
Gilpin, S. B	Nova Scotia	3
Gilpin, Rev. A	do	42
Gilpin, Gertrude A	do	22
Gilpin, A. W. S	do	27
Gilpin, E. M	do	15
Gilbert, Lucretia S	Gagetown, N.B	12
Gilchrist, Mrs. Thomas Trustees	Fredericton, N.B.	12
Gaynor, John B	St. John, N.B	30

Bank of New Brunswick.—*Continued.*
(Banque du Nouveau-Brunswick.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Girvan, W.	St. John, N.B.	95
Girvan, Mary	do	11
Girvan, Samuel	do	13
Gardner, Charles M.	do	16
Gilpin, William Savory	Nova Scotia	63
Gilmour, Andrew	St. John, N.B	15
Hazen, R. L., Estate of	do	120
Hazen, Charles	Musquash, N.B.	38
Hazen, D. B. Estate of	St. John, N.B	50
Hippisley, E. Estate of.	do	40
Holden, John	do	6
Heales, Jane	Nova Scotia	17
Hunt, Ariana L	St. John, N.B	60
Hamilton, John	do	39
Heale, John	do	10
Hazen, Sarah E	do	15
Heales, Elizabeth M	Nova Scotia	8
Harrington, Jane E	St. John, N B	5
Hall, Rachael A	do	41
Hall, Joseph W.	do	17
Hegan, Margaret J	Dalhousie, N.B	4
Hamilton, George A	St. John, N.B	5
Inches, Charlotte L	St. Stephen, N.B	13
Jack, Ann C	St. John, N.B	4
James, Mary	do	3
Johnston, Hugh Estate of	do	315
Johnston, Harriet M	do	31
Johnston, Annie F	Gagetown, N.B	18
Jardine, Alexander	St. John, N.B	16
Jones, Simeon	do	120
Knight, Rachel	St. George, N.B	6
Knight, Gideon	do	6
Kerr, David S	St. John, N.B	40
Kinnear, Sarah	do	12
Kinnear, John H	do	3
Keltie, Robert	do	11
Langstroth, C	do	60
Lawton, W. G	do	93
Lewin, J. D	do	132
Leavitt, Catherine M. A	do	33
Leavitt, Jane	do	20
Livingstone, William Estate of	do	15
Lawton, Charles	do	9
Lawton, Benjamin	do	3
Lawton, James	do	6
Lawton, Edwin	do	3
Lawton, Sarah	do	3
Merritt, Charles	do	266
Merritt, Thomas, Estate of	do	100
Morrison, John	do	15
Miles, Amy, Estate of	do	13
Milligan, James	do	11
Milligan, Robert	do	11
Mitchell, James	do	7
Macnab, Eliz. G.	Halifax, N.S	23
Murray, Rev. W.	Dalhousie, N.B	7
Medley, Right Rev. John	Fredericton, N.B	5
Merritt, Rev. R. N.	Ontario	4
Merritt, Rev. D. P	United States	18
Merritt, Emma N	Nova Scotia	4
Murray, Catherine	St. John, N.B.	1

Bank of New Brunswick.—*Continued.*
(Banque du Nouveau-Brunswick.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
McLeod, Wm., Estate of	St. John, N.B	66
McLaughlin, D. J., Estate of	do	3
McLeod, George	do	76
McDonald, Arthur	do	11
McCarthy, Timothy	Fredericton, N.B	8
McCullough, Henry	St. John, N.B.	1
Merkell, J. W., Estate of	Nova Scotia	33
McDonald, Elizabeth	St. John, N.B	13
McIntyre, John, Estate of	do	33
McCawley, Rev. George	Windsor, N.S	16
Norris, M. A.	Nova Scotia	20
Noyes, Catherine	St. John, N.B	33
Nevins, James	do	63
Odell, W. H.	Halifax, N.S	16
Odell, E. A.	do	114
Odell, W. Henry	do	4
Peters, J. H.	Charlottetown, P.E.I	13
Pickup, W. D.	London, England	66
Parker, Jane, Estate of	St. Andrew's, N.B.	264
Pine, George J.	St. John, N.B	38
Prescott, Sarah K.	Halifax, N.S	20
Pidler, Mary	St. John, N.B.	60
Reade, Alfred	England	36
Robertson, R., S.M	St. John, N.B	45
Robinson, B.	do	57
Robinson, W. H.	Fredericton, N.B	43
Ring, Zebedee	St. John, N.B	43
Ruddock, William, Estate of	do	6
Robertson, J. H., Estate of	do	9
Ray, Gilbert T., Estate of	do	176
Reynolds, Emma	England	27
Reynolds, Mary E.	do	26
Reid, Peter, Estate of	St. John, N.B	6
Ruel, James R.	do	51
Ruel, Sophia M	do	19
Rector and Wardens of Trinity Church	do	81
Ruddock, Francis L.	do	30
Robertson, W. A.	do	63
Ruddock, Joseph	do	22
Robinson, John M.	do	7
Robertson, Hon. John	London, England	20
Robertson, Charles A.	Texas	2
Ritchie, Johanna R.	St. John, N.B	15
Robinson, George L.	do	7
Smith, Matilda	do	21
Smith, Benj., Estate of	do	166
Smith, W. F.	do	70
Smith, George Sidney	do	10
Sinnott, Margaret	United States	15
Simonds, Ann, Estate of	St. John, N.B	33
Scoullar, Ann W.	do	9
Sears, Edward	do	30
Smith, Mary E.	Richibucto, N.B	24
Starr, Maria G.	United States	12
Smith, Elizabeth S.	St. John, N.B.	50
Smith, Thomas W., M.D	do	54
Smith, Charlotte L.	do	156
Starr, A. P. and W. F.	do	14
Schofield, George A.	do	48
Scovil, Rev. William	do	12
Smith, Francis	do	12

Bank of New Brunswick.—*Concluded.*
(Banque du Nouveau-Brunswick.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Scovil, Laura	St. John, N.B	12
Seeds, James A	do	5
Steeves, Mary	do	33
Sears, John and W M., Trustees	do	183
Secord, Mary E	do	3
Thurgar, J. V	do	76
Tucker, John	do	100
Thurgar, Anna	do	10
Thomson, Ann	do	15
Thomas, J. M	do	60
Trustees of George C. Wiggins	do	180
Trustees of A. E. Gray	do	120
Travers, Boyle	do	6
Taylor, Mary Jane	do	15
Thomson, S. R	do	201
Turnbull, Charles G.	do	6
Tobin, Jacob Noyes	do	16
Thorne, James	Nova Scotia	17
Turnbull, W. W	St. John, N.B	1
Thompson, Janie N	United States	3
Trustees E. Norman	St. John, N. B.	226
Vaughan, Mary Ann	do	83
Vaughan, Henry	do	100
Vaughan, Elizabeth	do	83
Vernon, Grace	do	48
Vassie, John	do	19
Vaughan, Lydia J	do	32
Vaughan, Joseph H	do	22
Wright, M. A	England	24
Walker, John, Estate of	St. John, N.B	33
Ward, John, Estate of	do	23
Wiggins, F. A	London, England	555
Whittaker, Charles	St. John, N.B	45
Weldon, Charles W	do	17
Wright, Octavius C	England	10
Wooster, Mary	Nova Scotia	8
Wishart, John	St. John, N.B	21
Waltham, R. C	Gagetown, N.B	6
Wiggins, George C	Windsor, N.S	20
Wickwire, Annie A	Nova Scotia	3
Yeats, Charles	St. John, N.B	176
Yeats, John	do	101
Yeats, Helen Marion	do	8
Yeats, Mary E	do	14
Yeats, Isabella	do	6
		10,000

February 27, 1875.

ST. STEPHEN'S BANK, NEW BRUNSWICK.
(BANQUE DE ST. STEPHEN, NOUVEAU-BRUNSWICK.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Atherton, Agnes	St. Stephen, N.B	12	1200
Atherton, M. Ellen	do	9	900
Andrews, Eliza	do	1	100
Brewer, H. B	Portland, Maine	15	1500
Boardman, G. A	St. Stephen, N.B	37	3700
Bixby, Ann	do	3	300
Blain, Henrietta	do	50	5000
Bernard, Josephine	England	1	400
Brownell, Marg	St. John, N.B	5	500
Bolton, John	St. Stephen, N.B	21	2100
Bolton, Mrs. John	do	5	500
Breen, Philip	do	12	1200
Black, Rev. A. B	Nova Scotia	4	400
Chandler, E. B	Dorchester, N.B	5	500
Clewby, Eliza	St. Stephen, N.B	2	200
Chipman, Mary	do	10	1000
Chipman, Z	do	82	8200
Chipman, Winkworth	Wolfville, N.S	16	1600
Chipman, Florence	New Zealand	20	2000
Cooney, S. C	Halifax, N.S	7	700
Chase, H. G	Calais, Maine	10	1000
Davis, Hubbard	Westport, N.S	1	100
Duncan, R. R	St. John, N.B	4	400
Eaton, H. F	St. Stephen, N.B	13	1300
Freeman, Mrs. W	Boston, Mass	10	1000
Frink, P. C	St. Stephen, N.B	13	1300
Forsyth, W	do	5	500
Geddey, Jarvis	St. David, N.B	8	800
Grimmer, John	St. Stephen, N.B	20	2000
Grant, Mary	do	4	400
Gillpin, Alfred	Digby, N.S	18	1800
Gillmor, H. A	St. John, N.B	5	500
Gillpin, W. S	Windsor, N.S	24	2400
Grimmer, G. S	St. Andrews, N.B	11	1100
Hill, Laura M	St. Stephen, N.B	1	100
Hill, Mary	do	1	100
Hill, Mrs. G. S	do	3	300
Hill, Mary W	do	4	400
Hill, L. H	do	4	400
Hill, Joanna	do	4	400
Hill, Alma J	Calais, Maine	2	200
Hill, Elmira	do	1	100
Hawes, R. Y	Dennysville, M	2	200
Hitchings, S. H	St. Stephen, N.B	24	2400
Hitchings, M	do	10	1000
Hazen, R. L	St. John, N.B	60	6000
Hazen, Chas	do	12	1200
Horan, Martin	St. Stephen, N.B	4	400
Hatch, C. H	St. Andrews, N.B	20	2000
Hatch, H. H	do	12	1200
Howland, L. E	Toronto, Ont	20	2000
Inches, C. J	St. Stephen, N.B	5	500
Knight, Gideon	St. George, N.B	20	2000
Knight, R. A	do	6	600
Johnson, Rev. Geo	Nova Scotia	12	1200
Johnson, Wm.	St. Stephen, N.B	10	1000
Lindsay, N., Estate	do	28	2800
Lindsay, Robert	do	22	2200
Lindsay, Mary	do	10	1000
Lindsay, Ann	do	35	3500
Lindsay, Ann	do	6	600

St. Stephen's Bank, New Brunswick.—*Continued.*
(Banque de St. Stephen, Nouveau-Brunswick.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Lindsay, A. T., Estate	St. Stephen, N.B	3	300
Marks, Matilda	Calais, Maine	41	4100
McAllister, W. E	St. Stephen, N.B	9	900
McAllister, G. C	do	4	400
McAllister, Ann	do	5	500
McAllister, Mary E	do	5	500
McAllister, Abner	do	5	500
Morrison, Daniel	do	3	300
McAllister, E. L	do	1	100
Merritt, Thomas	St. John, N.B	100	10000
Murchie, Andrew	St. Stephen, N.B	5	500
McAllister, Sarah H	do	2	200
McCallum, C. A	St. Patrick, N.B	1	100
McCallum, Margaret	do	1	100
Maxwell, T. H	St. Stephen, N.B	10	1000
Murchie, James	do	15	1500
Maxwell, J. H	do	4	400
McAllister, Laura	Calais, Maine	1	100
Mitchell, James, jun	St. Stephen, N.B	10	1000
Maxwell, Margaret	do	2	200
Merritt, R. N	St. John, N.B	10	1000
Millner, Emma N	do	10	1000
Porter, Janet	St. Stephen, N.B	20	2000
Porter, Ann	do	12	1200
Porter, D. W	do	3	300
Porter, H. H	do	3	300
Porter, Mary B	do	3	300
Porter, Maria	do	1	100
Pickup, W. D	St. John, N.B	10	1000
Robinson, Beverly	do	34	3400
Riordan, Timothy	St. George, N. B	8	800
Ryder, John	St. Stephens, N. B	5	500
Ryder, Mary Ann	do	6	600
Ryder, Thomas	do	4	400
Reed, James	St. John, N. B	6	600
Owen Wm	St. Stephens, N. B	10	1000
Strange, John	do	20	2000
Springate, E. J	do	8	800
Smith, Helen	do	8	800
Stevens, J. G	do	5	500
Stevens, J. G., in trust	do	1	100
Stuart, Mary E	do	12	1200
Stevens, Mary W	do	1	100
Steeves, Mary	St. John, N. B	10	1000
Street, J. W	St. Andrews, N. B	3	300
Swan, F. K.	Calais, Maine	6	600
Swan, Emily M	do	6	600
Swan, Charles E	do	10	1000
Swan, Eugene	do	10	1000
Strange, Joe	St. Stephen, N. B.	4	400
Smith, T. J	do	10	1000
Thompson, Robert	St. George, N. B	28	2800
Thompson, G. J.	St. John, N. B	26	2600
Todd, William	St. Stephen, N. B.	120	12000
Todd, F. H	do	113	11300
Todd, E. A	do	3	300
Thompson, J. A.	do	2	200
Thompson, Emily	do	6	600
Thompson, A. H.	do	1	100
Thompson, Arch	do	3	300
Thompson, Eliz.	do	4	400

St. Stephen's Bank, New Brunswick.—*Concluded.*
(Banque de St. Stephen, Nouveau-Brunswick.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)	Amount. — (Montant.)
			$
Tremble, Geo	St. Stephen, N.B	4	400
Tremble, Mrs. G	do	2	200
Tobin, Thomas J	Liverpool, England	47	4700
Turnbull, Rev. J	Scotland	21	2100
Thompson, S. R.	St. John, N. B	10	1000
Tilley, Alice	Fredericton, N.B	20	2000
Todd, W. H.	St. Stephen, N.B	10	1000
Thompson, S. A	do	1	100
Turnbull, Rev. J., in trust	Scotland	1	100
Toller, Annie	Ottawa	20	2000
Thompson, Samuel	St. John, N.B.	38	3800
Upton, Joanna B	St. Stephen, N.B	21	2100
Upton, Mrs. D	do	16	1600
Waddell, James	do	32	3200
Wilde, C. C.	Augusta, Maine	5	500
Watson, Robert	St Stephen, N.B	84	8400
Watson, Jennie	do	20	2000
Waterburg, W	do	10	1000
Weber, Rose, & Todd	do	5	500
Watson, Robert, Cashier	do	30	3000
Yates, Charles	St. John, N.B	10	1000
		2,000	$200,000

MARITIME BANK OF THE DOMINION OF CANADA.
(BANQUE MARITIME DE LA PUISSANCE DU CANADA.)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Allan, Sir Hugh	Montreal	100
Almon, Louis J.	St. John	35
Austin, James	Toronto	60
Barbour, Geo. L	St. John	5
Barss, J. W	Wolfville	100
Bates, Miss Hannah	Coldbrook	16
Bayne, Thomas	Amherst	10
Bent, Gilbert	St. John	10
Bent, Fred. W	Amherst	15
Bethune, C. S. S., Estate of	Toronto	10

Maritime Bank of the Dominion of Canada.—*Continued.*
(Banque Maritime de la Puissance du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Boulton, G. Darcy	Toronto	10
Brennan, Bernard	St. John	5
Buchanan, W. J	Montreal	60
Budden, H. T. A	do	25
Calhoun, W. S.	St. John	5
Cameron, A. H., Estate of	Montreal	3
Campbell, Colin	Weymouth	40
Carvill, George	St. John	10
City and District Savings' Bank	Montreal	150
Chapleau, Edward	St. Paschal	20
Christian, Thos. R.	Montreal	50
Christian, Galt & Co	do	100
Clementson, Francis	St. John	20
Crawford, James D	Montreal	69
Crawford & Co., in trust	do	20
Collins, Mrs. Henrietta	Torquay, England	6
Dickey, Hon. R. B	Amherst	10
Domville, James	St. John	743
Domville, Col. J. W	Woolwich, England	270
Domville, Col. J. W., in trust	do	100
Dowling, Charles	Montreal	5
Domville, James, & Co	St. John	10
Domville, James, in trust	do	50
Dunn, James L	do	30
Earle, S. Z	do	8
Eglauch, L.	Montreal	20
Estabrooks, Mrs. Maggie J.	St. John	6
Fairweather, C. H.	do	35
Fleming, George	do	25
Fleming, Sandford	Ottawa	60
Galt, Sir A. T.	Montreal	....
Gough, Alfred	do	40
Harrison, Jeremiah	St. John	22
Hamilton, Hon. John	Montreal	50
Hatheway, W. H	St. John	27
Hayward, Dawson	Moncton	2
Hewson, George	Oxford, N.S	30
Holden, James	Whitby, O.	10
Hincks, Hon. Sir Francis	Montreal	100
Henderson, John, & Co	do	50
Higgins, Rev. T. A	Wolfville	44
Hazen, R. L., Estate of	St. John	30
Humphreys, George H.	Montreal	12
Jacques, John	Toronto	10
Johnson, J. S., & Co.	Bangor, Me	10
Jones, J. A.	St. John	10
Jones, Thomas R.	do	10
Kinnear, Thomas C.	Halifax	200
Langevin, Hon. H.	Ottawa	100
Lawson, Edward	Montagu, N.S	100
Levy, C. E	Quebec	100
Lindsay, R. A.	Montreal	100
Lewis, Hon. John	Hillsboro'	10
Moat, Robert & John	Montreal	90
Marshall, Robert	St. John	5
Maritime Warehousing and Dock Company	do	400
Masters, A. W., Estate of	do	10
Mackay, Joseph	Montreal	150
Michie, James	Toronto	10
Moffatt, William	Montreal	100
Mitchell, Hon. Peter	do	50

Maritime Bank of the Dominion of Canada.—*Continued.*
(Banque Maritime de la Puissance du Canada.—*Suite.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Mott, John P.	Halifax	50
Macdougall, Thomas	Montreal	30
Macdougall & Davidson	do	280
Macdougall, Lawrence G	Quebec	50
Macdougall Brothers	Montreal	50
Munro, William	Hamilton	30
Mulock, William	Toronto	5
Muirhead, Hon. William	Chatham	10
Myrshrall, Joseph	Fredericton	35
Muir, R	Montreal	100
McFeeters, W. M.	St. John	2
McGivern, R P	do	10
McGibbon, William	do	20
McCarthy, Timothy	Fredericton	20
McKean, George	St. John	120
Nauton, Edward	Toronto	5
Nash, Frederick	Montreal	110
Nelson, Archibald	Halifax	10
Nicholson, G. W	St John	50
Oster, B. B	Toronto	5
Oster, Featherstone	do	5
Palmer, A. L	St. John	55
Pallett & Oster	Toronto	70
Pemberton, E. H	Quebec	50
Prescott, Gideon	St. John	50
Plumb, J. B	Niagara	60
Purdy, E. J.	Amherst	10
Rankin, John	Montreal	50
Reed, C. G. S	St. John	1
Renny, J. B	Montreal	10
Ramsay, W. H	do	10
Ritchie, T. A	Halifax	50
Ritchie, Hon. W. J	St. John	50
Ring, Zebedee	do	40
Rhind, Wm	Montreal	100
Robertson, Hon. John	London, England	90
Robertson, Duncan	St. John	10
Robertson, Robert	Greenhead	55
Ryan, Hon. Thos	Montreal	100
Rowley, J. W. H	Yarmouth	30
Ross, Jas. G	Quebec	100
Scammell, J. W	St. John	5
Scovil, Jas	do	75
Scovil, Eliz. Anna	Coldbrook	5
Sincennes, Damase	Montreal	3
Shives, Alexander	St. John	20
Sorell, Chas	London, England	25
Shaw, Saml. J	Quebec	30
Sleep, W. M	Amherst	5
Skinner, Col. J. A	Woodstock	5
Starnes, Hon. Henry, in trust	Montreal	2454
Stephen, George	do	100
Snider, G. E., Estate of	St. John	60
Smith, Hon. A. J	Dorchester	50
Smith, G. Sydney	St. John	10
Smith, George F	do	10
Smith, C. F	Quebec	50
Street, W. W	St. John	10
Steeves, Mary	do	19
Steeves, Martha	do	6
Steeves, Lucinda	do	6

Maritime Bank of the Dominion of Canada.—*Concluded.*
(Banque Maritime de la Puissance du Canada.—*Fin.*)

NAMES. — (NOMS.)	Residence.	Shares. — (Actions.)
Steeves, Carrie	St. John	6
Steeves, Howard	do	6
Steeves, G. Walter	do	6
Steeves, Gilbert M	do	10
Steeves, James T	do	10
Templeton, George	Montreal	10
Thomas, Henry	do	150
Thorne, W. H.	St. John	135
Toronto Savings Bank	Toronto	10
Todd, A. T	do	60
Thurgar, J. V	St. John	70
Troop, Jacob V	do	90
Tupper, Miner	Annapolis	28
Turnbull, W. W	St. John	50
Wishart, John.	do	25
Wurtele, R. H	Quebec	50
Young, John W	Halifax	50
	Total shares	10,000

ALFRED RAY,
Acting Cashier.

MARITIME BANK, ST. JOHN, N.B.,
8th February, 1875.

(No. 23.)

ETAT

De la distribution des Statuts du Canada, 37 Victoria, 1re session du 3me Parlement, en vertu des dispositions de l'Acte 31 Vic., chap. 1er sec. 14.

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
17 février 1875.

(No. 24.)

REPONSE

(EN PARTIE)

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 27 avril 1874 ; demandant un état des fortifications, des terrains et du matériel de guerre qui ont été transférés au gouvernement de ce pays par le gouvernement impérial ; aussi, un rapport par un officier compétent, sur l'état des différents forts et bâtisses ainsi transférés, et sur l'état du matériel de guerre ; aussi, un état de telles propriétés qui ont été transférées aux corporations municipales, si tel est le cas ; ou des terrains que le gouvernement se propose de transférer à ces corporations.

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
15 février 1875.

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, l'état et la réponse ci-dessus ne sont pas imprimés.*]

STATEMENT

Shewing names, ages and places of residence of all Militiamen of 1812-13, who have applied to the Imperial Government, through the Department of Militia and Defence, for a pension or indemnity; in reply to an Address of the House of Commons of the 8th February, 1875.

ÉTAT

Des noms, âges et domiciles de tous les miliciens de 1812-13, qui ont demandé au gouvernement impérial, par l'intermédiaire du département de la Milice et de la Défense, une pension ou indemnité ; en réponse à une adresse de la Chambre des Communes du 8 février 1875.

STATEMENT showing names, ages and places of residence of all Militiamen of 1812-13, who have applied to the Imperial Government, through the Department of Militia and Defence, for a pension or indemnity; in reply to an Address of the House of Commons of the 8th February 1875.

ETAT *des noms, âges et domiciles de tous les miliciens de* 1812-13, *qui ont demandé au gouvernement impérial, par l'intermédiaire du département de la Milice et de la Défense, une pension ou indemnité; en réponse à une adresse de la Chambre des Communes du* 8 *février* 1875.

	Name. — *Nom.*	Age	Place of residence. — *Domicile.*	Remarks. — *Observations.*
1	Axford, John	......		Through W. H. Brouse M. P., Prescott.
2	Adams, James	......		" " " " "
3	Archibald, Cyril	......	Dickinson's Landing, Ont	
4	Auger, Michel	......	Quebec, Q	" J. Auger, 14, Peter St., Quebec.
5	Ayotte, François	......	St. Stanislas, Q	
6	Amelotte, Joseph	82		" J. A. Dorion, St. Ours, Q.
7	Autotte, Joseph	89	St. Michel d'Yamaska, Q	" Rev. J. Guilmette, Q.
8	Ayet dit Malot, Joseph	80	Varennes, Q	" J. L. Archambault, Advocate, Montreal.
9	Allis, François	......		" Charles Gill, M. P., Sorel, Q.
10	Adams, Curtis	......		" W. H. Brouse, M. P., Prescott.
11	Alton, Ignace	......	St. Alexis, Saguenay, Q	
12	Asselin, J.-Baptiste	84		" Rév. A. Faffard, St. Urbain, Q.
13	Begin, J.-Baptiste	......		" S. A. Brodeur, Lambton, Q.
14	Bérubé, Joseph	......		" Rév. J. Bte. Blanchet, St. Eloi, Q.
15	Bush, William	......		" John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
16	Brown, William	......		" Philemon Pennock, Elgin, Ont.
17	Bernier, François	......	Matane	" Laurent N. Blais, J. P., Matane, Q.
18	Bligh, David	......		" W. H. Brouse, M. P., Prescott, Ont.
19	Burroughs, William	......		" C. C. Colby, Stanstead, Q.
20	Brien, Edouard	......		" L. U. Fontaine, L'Assomption, Q.
21	Barclay, Martin C	......		" Wm. Gibson, M. P., Morrisburg, Ont.
22	Bedstead, Alex	......		" " " " " "
23	Bedard, Abraham	......		" Horatio Hale, Clinton, Ont.
24	Busby, Francis H	......		" J. R. Sing, Meaford, Ont.
25	Burwell, Robert	......		" John Smith, Dawn Mills, Ont.
26	Benoit, Belly dit St. Louis	......	Ste. Anne, Kawkakee, Co. Illinois	

27	Barrett, John	......	Camerontown, Ont		
28	Baril, François	......		"	Robert Trudele, Ste. Geneviève, Batiscan, Q.
29	Boily, Isaac	......		"	Telesphore, Baie St. Paul, Q.
30	Bourgea, Charles	......	Napierville, Q		
31	Belec, Louis	......	Montreal, Q		
32	Berthelet, Louis	......		"	L. R. Masson, M. P., Terrebonne, Q.
33	Boucher, Paul Henri	......		"	Rév. M. Blanchette, St. Eloi, Q.
34	Bachand, Pierre	......	St. Hyacinthe	"	A. Lusignan, Ottawa, Ont.
35	Bolduc, Joachim	......		"	Geo. O. Taschereau, St. Joseph, Beauce, Q.
36	Benoit, F. X	......		"	W. Prevost, M. P., Ste. Scholastique, Q.
37	Bachand, François	......	Verchères	"	Hon. M. Geoffrion.
38	Buissière, Joseph	......		"	J. G. Crebassa, Sorel, Q.
39	Beauchène, Charles	......		"	W. Laurier, Arthabaskaville, Q.
40	Beribeau, Augustin	......		"	C. E. Gagnon, River du Loup (en haut), Q.
41	Beaudet, Joseph	......		"	A. O. Houle, St. Célestin, Q.
42	Bristou, Samuel	......		"	John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
43	Beribeau, J.-Bte	......	St. Grégoire		
44	Beril, Joseph	......		"	Lt. Col. Massicotte, Ste. Geneviève, Q.
45	Bourgeois, Joseph	......		"	" d'Orsonnens, Montreal, Q.
46	Buell, Renaldo.	......	Chantry, Ont		
47	Belleval, Pierre	......		"	A. H. Paquet, M. P., St. Cuthbert, Q.
48	Beauchemin, Antoine	......		"	Capt. J. B. Richard, Walton, Q.
49	Boulé, Pierre	......		"	Rév. Henri Millette, Nashua, N. H., U. S.
50	Burroughs, John	......	South Barnston, Q		
51	Boucher, P. H	......		"	Elie Mailloux, St. Arsène, Q.
52	Boisvert, Amable	......		"	Charles Gill, M. P., Sorel.
53	Buck, Peter	......		"	Mr. Webster, Brantford, Ont.
54	Brieu, J. Edouard	......		"	J. T. Gaudet, L'Assomption, Q.
55	Brisette	......		"	C. J. Higgins, Ottawa.
56	Belisle, Antoine	......		"	D. Desroches, St. Janvier, Q.
57	Bazinet, Joseph	......		"	T. S. Richer, St. Hyacinthe, Q.
58	Boucher, L. C	......		"	C. Gill, M. P., Sorel, Q.
59	Boisvert, Michel	......		"	" " "
60	Boudrie, Joseph	......		"	J. B. Hamel, Quebec, Q.
61	Bourgy, Joseph	......	Ste. Martine, Q		
62	Ball, Peter M	......	Ballinafad, Ont		
63	Beauchamp, Paul	......		"	P. U. Dupont, St. Lin, Q.
64	Bourret, François	......		"	N. Picard, Montreal, Q.
65	Buisson, Pierre	......		"	F. P. Bouteiller, Belle-Rivière, Ont.
66	Barbeau, Charles	......		"	Charles Gill, Sorel, Q.
67	Brulé, Pierre	......		"	Rev. J. C. Prince, Montreal, Q.
68	Beaupré, Noël	......		"	J.-Bte. Pouliot, M. P., Fraserville, Q.
69	Barnes, Abner	......		"	W. W. Lynch, Knoulton, Q.
70	Brown, Henry	......		"	W. H. Billing, North Bridge, Ont.
71	Blanchet, Pierre	......		"	C. Rochon, Montreal, Q.
72	Bouchard, Elie	......		"	Cleophe Côté, Eboulements, Q.
73	Brisson, J.-Bte	......		"	J. E. Ecrement, St. Jacques, Q.
74	Bull, Peter	......		"	Peter McDonald, Aldborough, Ont.
75	Barrie, James	......		"	A. H. Roe, Napanee, Ont.

STATEMENT showing names, ages and places of residence of all Militiamen of 1812-13, &c.—*Continued.*

ETAT *des noms, âges et domicles de tous les miliciens de* 1812-13, *etc.—Suite.*

	Name. — *Nom.*	Age	Place of residence. — *Domicile.*	Remarks. — *Observations.*
76	Baker, John		Portland, Ont	Through W. H. Brouse, M. P., Prescott, Ont.
77	Chase, Benjamin			" Capt. A. Carmichael, Spencerville, Ont.
78	Cook, Joseph			
79	Casselman, J. T.		Williamsburgh, Ont	
80	Clark, John		North Ridge Co. Essex, Ont	
81	Cormier, J. Bte		Kingsey, Q	" L. U. Fontaine, L'Assomption, Q.
82	Chaput			" Hon. T. B. Pardee, Sarnia, Ont.
83	Cameron, Ewen			" John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
84	Coons, James			" W. H. Brouse, Prescott, Ont.
85	Coons, Jacob			" A. O. T. Beauchemin, Roxton Falls, Q.
86	Chevalt, Pierre			" Frank Tyrrell, Morrisburgh, Ont.
87	Cutler, Thomas			" Joseph Bureau.
88	Cadarette, Mr		Three Rivers	" G. W. Ross, M. P., Strathroy, Ont.
89	Cornwall, Robert			" T. O. Dufresne, St. Stanislas, Q.
90	Caya, Clement	86		" J. G. Crebassa, Sorel, Q.
91	Cournoyer, Claude			" " " "
92	Cantera, J.-Bte. de			" W. Laurier, M. P., Arthabaskaville, Q.
93	Canire, Charles			
94	Cole, John		Ste. Martine, Chateauguay, Q	" Hon. A. H. Paquet, M. P., St. Cuthbert, Q.
95	Champagne, Joseph			" " " " " "
96	Clement, Louis			" Thomas Webster, Ont.
97	Cameron, Dunkin			" Lt.-Col. Jarvis, Kingston, Ont.
98	Chambers, Michael			" Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
99	Crevier, J.-Bte.			" " "
100	Cournoyer, Prisque			" " "
101	Cournoyer, Joseph			" Alex. de Lorimier, Caughnawaga, Q.
102	Champagne, Louis			" Lt.-Col. Massicotte, Ste. Geneviève, Batiscan, Q.
103	Cadotte, Bte.			" Charles Warner, Colebrook, Ont.
104	Clark, Robt.			" " "
105	Card, Jos.			" J. G. Crebassa, Sorel, Q.
106	Crepeau, Alexis			" " "
107	Cournoyer, Paul			

108	Cloutier, Prosper.	......	......	“	A. Lusignan, Ottawa, Ont.
109	Cuvillier, Claude	......	......	“	“ “
110	Cloutier, Pierre.	......	Maskinongé, Q.		
111	Carpentier, Benjamin.	......	......	“	A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
112	Chaussée, Alex. Haus.	......	......	“	“ “
113	Clopin, J.-Bte	......	......	“	Capt. B. Richard, Watton, Q.
114	Chapdeleine, André.	85	......	“	Rév. J. Gaboury, St. Martel, Q.
115	Cabana, Antoine,	......	St. Hyacinthe, Q.		
116	Gôtâ, J.-Bte.	......	......	“	Charles Gill, M.P., Sorel, Q.
117	Camyré, François.	......	......	“	Lt.-Col. d'Orsonnens, Montreal, Q.
118	Chayer, Urbain	......	......	“	E. Alfred de St. George, Cap Santé, Q.
119	Collard, Robert.	......	......	“	John Duncan, Norwich, Ont.
120	Chamberland, François.	......	......	“	Elie Mailloux, M.P., St. Arsène, Q.
121	Carpentier, Laurent.	......	Lacolle, Q.		
122	Coutu, François.	......	......	“	F. B. Godin, Joliette, Q.
123	Corbeil, Edouard.	......	Gatineau Point, Q.		
124	Chenard, Louis	......	......	“	J. Bte. Pouliot, M.P., Fraserville, Q.
125	Chamberland. J. Bte.	......	......	“	“ “
126	Cartier, Pierre.	......	......	“	F. Bourassa, M.P., Belle Alodie, Q.
127	Calkins, Elijah S.	......	......	“	J. F. A. Stubb, Rothsay, Ont.
128	Chartier, Phillip.	......	......	“	J. B. Chagnon, M.P., St. Pie, Q.
129	Clendenning, James	......	......	“	David Griffin, Staffordville, Ont.
130	Cabana, Antoine.	......	......	“	P. S. Gendron, M.P.P., Ste. Rosalie, Q.
131	Côté, Toussaint	89	......	“	F. X. David, N.P., Valcourt, Q.
132	Chagnon dit Larose, Joseph.	......	......	“	J. B. Bourgeois, St. Hyacinthe, Q.
133	Cole, Samuel.	......	Buckingham, Q.		
134	Dunmead, John.	......	......	“	John Parker, Cheapside, Ont.
135	Duchaine, Louis	......	......	“	John E. Barry, Escoumains, Q.
136	Dumoulin, François.	......	Montreal, Q.		
137	Davis, William	......	......	“	James Trow, M.P., Stratford, Ont.
138	Davidson	......	......	“	“ “ “ “
139	Derrich, Adam.	......	......	“	W. H. Brouse, M. P., Prescott, Ont.
140	Desjardins, Joseph	......	......	“	Louis Belec, Montreal, Q.
141	Dumont. J.-Bte	......	......	“	Lt.-Col. d'Orsonnens, Montreal, Q.
142	Delorier, J. Legault dit.	......	......	“	“ “ “ “
143	Dufault, Paul.	......	......	“	M. Mathieu, Sorel, Q.
144	Doyon, Augustin	82	......	“	Geo. O. Taschereau, M.P., St. Joseph, Beauce, Q.
145	D'Aigle, François	......	......	“	J. G. Crebassa, Sorel, Q.
146	Duperon, François.	......	......	“	W. Laurier, M. P., Arthabaskaville, Q.
147	Demers, Augustin.	......	......	“	“ “
148	Dupuys, Jérôme.	......	......	“	Lt. Col. Massicotte, Ste. Geneviève, Batiscan, Q.
149	Duchemin, François	......	......	“	L. P. Bernard, Cap Santé, Q.
150	Duplessis, Louis P.	......	......	“	Hon. E. Malhiot, Pointe du Lac, Q.
151	Dubord. Pierre	......	......	“	Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
152	Dougall, William.	87	......	“	Lt. Col. Jarvis, Kingston, Ont.
153	Desormier, Abraham.	......	......	“	L. D. René Colret, Montreal, Q.
154	Dion, François.	......	......	“	A. Lusignan, Ottawa, O.
155	Dubrule, Louis.	......	Acton Vale, Q.		

STATEMENT showing names, ages and places of residence of all Militiamen of 1812-13, &c.—*Continued.*

ETAT *des noms, âges et domiciles de tous les miliciens de* 1812-13, *etc.—Suite.*

	Name. — *Nom.*	Age	Place of residence. — *Domicile.*	Remarks. — *Observations.*
156	Denommé, Alexis	.....		Through Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
157	Descelle, Antoine	84		" J. L. Archambault, Montreal, Q.
158	Desruisseau, Abraham	.....		" Lt. Col. d'Orsonnens, Montreal, Q.
159	Dorval, Joseph	.....		" " "
160	Dupuis, Charles dit Gilbert	.....	St. Joseph, Beauce, Q.	
161	Dionne, P. Antoine	.....		" Elie Mailloux, M. P. P., St. Arsène, Q.
162	Davis, Henry	79	Adolphustown, Ont.	
163	Davis, Thomas	.....	Newboro, Ont.	
164	Daigneault, Michel	.....		" F. Bourassa, M. P., Belle Alodie, Q.
165	Dupont, Louis	.....		" C. Lajoie, M. P., Yamachiche, Q.
166	Dean, Andrew	.....		" David Griffin, Staffordville, Ont.
167	Dean, Phillip	.....		" " "
168	Doyon, Prisque	.....		" Phl. L. Desaulniers, St. Guillaume, Q.
169	Dupuis, Charles	.....		" Geo. O. Taschereau, St. Joseph, Beauce, Q.
170	Dupaulat, Hilaire dit Duval	.....		" Ernest Cimon, Chicoutimi, Q.
171	Daigneault, Paul dit Beausoleil	.....		" J. B. Bourgeois, St. Hyacinthe, Q.
172	Davis, Samuel	.....	Port Colborne, Ont.	
173	Everts, David	.....		" W. H. Brouse, M. P., Prescott, Ont.
174	Elbare, John	.....		" W. Gibson, M. P., Morrisburgh, Ont.
175	Eastman, David	.....		" W. H. Brouse, M. P., Prescott, Ont.
176	Emond, Antoine	.....		" Capt. J. B. Richard, Watton, Q.
177	Etier, Jacques	.....		" J. G. Crebassa, Sorel, Q.
178	Edgar, Mary Mrs	.....	Cobourg, Ont.	
179	Fortier, Thomas	.....	Gentilly, Q.	
180	Fortier, Léonard	.....		" W. Prévost, M. P., Ste. Scholastique, Q.
181	Forester, John	.....		" W. H. Brouse, Prescott, Ont.
182	Francis, Xavier	.....		" Hon. L. Wallbridge, Belleville, Ont.
183	Fortier, Thomas	.....		" J. B. Richard, Watton, Q.
184	Ferguson, Donald	.....		" D. Cattanach, Laggan, Ont.
185	Fréchette, Amable	.....		" A. H. Paquet, M. P., St. Cuthbert, Q.

186	Ferris, Isaac			"	Wm. D. Webster, Brantford, Ont.
187	Fontagny, Pierre Mme		Sorel, Q.		
188	Gautier, François			"	L. U. Fontaine, L'Assomption, Q.
189	Gautier, Joseph			"	W. Prévost, M. P., Ste. Scholastique, Q.
190	Gautier, Joseph		Sorel, rue du Marché, Q.		
191	Gingras, Augustin			"	Robert Trudel, Ste. Geneviève, Batiscan, Q.
192	Gautier, Louis			"	Révd. J. B. Gagnon, Trois-Pistoles, Q.
193	Gagnon, Jacques			"	Télesphore Fortin, Baie St. Paul, Q.
194	Gagnon, François			"	Télesphore Fortin, Baie St. Paul, Q.
195	Gagnon, J.-Bte	81		"	Rév. J. Gaboury, St. Marcel, Q.
196	Grant, Alex			"	D. McGruer, Lancaster, Ont.
197	Grégoire Louis			"	Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
198	Généreux, Joseph			"	" "
199	Gaucher, Abraham			"	" "
200	Gagnon, Pierre			"	" "
201	Gautier, J.-Bte			"	J. G. Crebassa, Sorel, Q.
202	Glassford, Lyttle			"	D. McGruer, Lancaster, Ont.
203	Gervais, Michel			"	A. Lusignan, Ottawa, Ont.
204	Gibouleau, Alexis			"	Hon. W. H. Chaffers, Montreal, Q.
205	Guimont, Antoine		17 Rue St. Lambert, Montreal, Q.		
206	Giguère, Joseph			"	Lt.-Col. d'Orsonnens, Montreal, Q.
207	Guibault, Hypolite			"	Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
208	Gautier, François			"	J. F. Gaudet, L'Assomption, Q.
209	Gentesse, Antoine			"	J.-Bte. Pouliot, M.P., Fraserville, Q.
210	Granger, Claude			"	F. Bourassa, M. P., Belle Alodie, Q.
211	Gervais, J.-Bte.			"	J. B. Chagnon, M.D., St. Pie, Q.
212	Halliday, Alvin T.			"	W. H. Brouse, M. P., Prescott, Ont.
213	Heron, Andrew		Mount Bridges, Ont		
214	Haun, Peter			"	James Keays, Russell, Ont.
215	Hicks, Joseph			"	Edwin D. Kerby, Petrolia, Ont.
216	Hopson, John			"	George A. Kirkpatrick, M. P., Kingston, Ont.
217	Hartle, Michael J.			"	John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
218	Hickey, John			"	Wm. Gibson, M. P., Morrisburgh, Ont.
219	Hudon dit Beaulieu, Louis			"	A. Lamy, St. Sévère, Q.
220	Houle, Joseph			"	Charles Gill, M. P., Sorel, Q.
221	Hunt, John			"	J. V. Pettis, Knowlton, Q.
222	Hébert, Louis			"	U. J. Robillard, Beauharnois, Q.
223	Hay, John			"	D. McGruer, Lancaster, Ont.
224	Houle, Charles			"	A. O. Houle, St. Célestin, Q.
225	Hawley, John			"	Charles Warner, Colebrook, Ont.
226	Houle, Joseph			"	Charles Gill, M.P., Sorel, Q.
227	Hereux, Michel			"	Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
228	Harvey, Joseph		Grande Baie, Q.		
229	Holstopple, John			"	Peter Smith, St. Armand, Q.
230	Huff, Richard		North Marysburg, Ont		
231	Hay, Geo. Major		Lacolle, Q.		
232	Huffman, Geo. L.		Stevensville, Ont		

STATEMENT showing names, ages and places of residence of all Militiamen of 1812-13, &c.—*Continued.*

ETAT *des noms, âges et domiciles de tous les miliciens de* 1812-13, *etc.—Suite.*

	Name. — *Nom.*	Age	Place of residence. — *Domicile.*	Remarks. — *Observations.*
233	Herriman, Luther	.....		Through Dr. W. L. Herriman, Port Hope, Ont.
234	Imbeau, Hilaire	.....		" Laurent N. Blais, Matane, Q.
235	Imbeau, J.-Bte	.....		" Lt. Col. L. K. Masson, Terrebonne, Q.
236	Johnson, G. W	.....	Clarenceville, Q	
237	Jubinville, G. W	.....		" W. Laurier, M.P., Sawyersville, Q.
238	Jubinville, Pierre	.....		" P. C. Valois, Pointe Claire, Q.
239	Jumainville, Michel	.....		" E. P. Germain, Ste. Thérèse de Blainville, Q.
240	Joyal dit St. Quentin, Michel	.....		" Charles Gill, M.P., Sorel, Q.
241	Jobin, Jos	.....		" J. B. Hamel, Quebec, Q.
242	Johnston, Leyton	.....		" Peter Smith, St. Armand, Q.
243	Joyal, Antoine	.....		" Rev. A. H. B. Lassiseraye, St. François du Lac, Q.
244	Johnson, John	.....		" J. B. Chagnon, St. Pie, Q.
245	Keeler, Geo	.....		" W. H. Brouse, M.P., Prescott, Ont.
246	Keayes, James	.....	Russell, Ont	
247	Kerby, George	.....	Petrolia, Ont	
248	Knight, Charles	.....	Inkerman, Ont	
249	Kintner, Conrad	.....		" John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
250	Kennedy, Samuel	77	Garafraxa, Ont	
251	Kimmer, Zacharias	.....		" Lt. Col. Dyer, Sutton, Q.
252	Ketcheson, Elijah	.....	Belleville, Ont	
253	Keet, David	.....		" Ralph Merry, Magog, Q.
254	Kinnard, Zepa	.....	Wainfleet, Ont	
255	Lamontagne, François	.....		" Lt. Col. d'Orsonnens, Montreal, Q.
256	Lafontaine, Sifroy	84		" T. O. Dufresne, St. Stanislas, Batiscan, Q.
257	Leatherroot, T	.....	Edwardsburg, Ontario	
258	Labelle, François	.....		" James L. Biggar, M. P., Ottawa, Ont.
259	Landen James	.....		" W. H. Brouse, M. P., Prescott, Ont..
260	Lawrence John	.....		" " "
261	Leeman, James A	.....	Kingston, Ontario	

262	Link, John	......	Ernesttown, Ontario		
263	Loucks, J. W	......	Williamsburg, Ontario		
264	Laporte, Michel	......		“	W. Prevost. Ste. Scholastique, Q.
265	Lock, James	......		“	John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
266	Lock, John	......		“	“ “
267	Loucks, William	......		“	Wm. Gibson, M. P., Morrisburg, Ont.
268	Labelle, Charles	......		“	Z. Chapleau, Montreal, Q.
269	Lacroix, Siméon	......	Plattsburg, U. S		
270	Labonté, Jean-Baptiste	......		“	Joseph Girouard, St. Benoit, Q.
271	Lavoie, Damase	......		“	Télesphore Fortin, Baie St. Paul, Q.
272	Lavoie, Thomas	......		“	“ “
273	Lavoie, Olivier	......		“	“ “
274	Lefebvre, Charles	......		“	Robert Trudelle, Ste. Geneviève, Q.
275	Laughlan, Jacob	......		“	Charles Warner, Colebrook, Ont.
276	Leight, Alexander	......	Sorel, Q		
277	Lavoie, François	......		“	L. Belec, Montreal, Q.
278	Longpré, N	......		“	L. R. Masson, M. P., Terrebonne, Q.
279	Langlois, Benjamin	......		“	J. J. Crevier, St. Anicet, Q.
280	Loucks, Jacob	......		“	W. H. Brouse, M. P., Prescott, Ont.
281	Levallée, Pierre	......		“	J. G. Crébassa, Sorel, Q.
282	Lagassée, Alexandre	......		“	“ “
283	Lemaire, Pierre	......		“	“ “
284	Laflamme, Ignace	......		“	Hon. T. Fournier, Berthier (en bas) Q.
285	Lampron, Joseph	......		“	C. E. Gagnon, N. P., Rivière-du-Loup, (en haut) Q.
286	Lampron, Louis	......		“	“ “ “ “
287	Lafleur, Pierre	......		“	“ “ “ “
288	Lamirande, Theodore	80		“	C. E. Gagnon, N. P., Rivière du Loup, Q.
289	Legarée, Nicholas	......		“	A. Lusignan, Ottawa, Ont.
290	Lafontaine, Pierre	......		“	G. E. Rioux, Sherbrooke, Q.
291	LeBœuf, Pierre	......		“	U. J. Robillard, M. P., Beauharnois, Q.
292	Labranche dit Beauchemin, J.-Bte	80		“	E. Alf. de St. George, M. P., Cap Santé, Q.
293	Leblanc, Jacques	......		“	Lt. Col. d'Orsonnens, Montreal, Q.
294	Larue, Frederic	......		“	E. Alf. de St. George, M. P., Cap Santé, Q.
295	Larose, Charles	79		“	G. B. Bourgeois, St. Hyacinthe, Q.
296	Langelier, J.-Bte	......		“	A. Lusignan, Ottawa, Ont.
297	Lussier, Jérôme	......		“	“ “ “
298	Lewis, John	......	Parham, Ontario		
299	Levallée, Paul	......		“	Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
300	Lebrun, Louis	......		“	“ “ “
301	Lemay, H	......		“	J. M. Prevost, Terrebonne, Q.
302	Limoges, Vital	......		“	“ “
303	Lafrenière, Joseph	91	296 St. Lawrence St., or village St. Constantin, Q.	“	J. O. Bellefleur, Montreal, Q.
304	Lecours, Charles	......		“	J. B. Bourgeois, St. Hyacinthe, Q.
305	Lessard, George	......		“	J. B. Hamel, N. P., Quebec, Q.
306	Lambert, John	86		“	Nathaniel Mills, St. Catharines, Ont.
307	Leclerc, Alexis	......		“	Elie Mailloux, M. P. P., St. Arsène, Q.
308	Levesque, Anselme	......		“	“ “ “
309	Leduc, Firmin	......		“	“ “ “
310	Luke, Jacob V	......		“	Peter Smith, St. Armand, Q.

STATEMENT showing names, ages and places of residence of all Militiamen of 1812-13, &c.—*Continued.*

ETAT *des noms, âges et domiciles de tous les miliciens de* 1812-13, *etc.—Suite.*

	Name. — *Nom.*	Age	Place of residence. — *Domicile.*	Remarks. — *Observations.*
311	Laroche, Louis	.....	.....	Through L. A. Boyer, M. P., Montreal, Q.
312	Loyer, Louis	.....	.....	" C. E. Germain, St. Vincent de Paul, Q.
313	Latrémouille, J. M.	.....	.....	" H. Jeannotte, Montreal, Q.
314	Limoges, Charles	.....	.....	" D. Desroches, St. Janvier, Q.
315	Leforrest, François	.....	.....	" J. Bte. Pouliot, M. P., Fraserville, Q.
316	Loysel, Jean	.....	.....	" Dr. E. Laberge, M. P. P., Ste. Philomène, Q.
317	Leclair, Pierre	82	.....	" H. Cotter, N. P., Port Nelson, Ont.
318	Lambert, Louis	.....	.....	" T. L. Desaulniers, St. Guillaume, Q.
319	Lanoue, Antoine	.....	.....	" J. E. Ecrement, St. Jacques, Q.
320	Lebœuf, Paul	.....	.....	" U. J. Robillard, M. P., Beauharnois, Q.
321	Langlade, Pierre	.....	.....	" J. G. Crebassa, Sorel, Q.
322	Mills, Bryant	.....	.....	" Bird & Martin Woodstock, Ont.
323	Mickle, Benjamin	.....	.....	" Carlo de Castle, Morrisburg, Ont.
324	Myers, Benjamin	83	.....	" John Mackenzie, Caradoc.
325	Marengo, Joseph	86	Iberville, Q.	
326	Marchand, J.	82	.....	" E. L. Pacaud, Arthabaskaville.
327	Manseau, Charles	84	.....	" J. L. G. Manseau, jr., Drummondville, Q.
328	Menencon, Simon	.....	.....	" Charles Lajoie, M. P. Yamachiche, Q.
329	Massicotte, Abraham	.....	.....	" Robt. Trudel, St. Geneviève, Batiscan, Q.
330	Massicotte, Auguste	.....	.....	" " "
331	Massicotte, J.-Bte	81	.....	" T. O. Dufresne, St. Stanislas, Batiscan, Q.
332	Mainville dit Dechène, J.-Bte	.....	.....	" Rev. J. F. Audet, Winooski Falls, Vermont.
333	Muma, Henry	97	Drumbo, Ont	Applies on behalf of many.
334	Mathieu, Joseph	.....	.....	" M. Mathieu, Sorel, Q.
335	Maheux, Charles	83	.....	" Geo. O. Taschereau, M. P., Beauce.
336	Millet, Claude	.....	.....	" J. G. Crebassa, Sorel, Q.
337	Munro, David	.....	.....	" D. McGruer, Lancaster, Q.
338	Mallette, J.-Bte	.....	.....	" A. Lecours, N. P., St. Laurent, Montreal.
339	Moreau, Gabriel	77	.....	" Hon. F. X. Trudel, Montreal, Q.
340	Morin, J.-Bte	.....	.....	" A. C. Houle, St. Celestin, Q.
341	Montambault, Michel	.....	.....	" Lt. Col. D'Orsonnens, Montreal.
342	Mailloux, François	.....	.....	" A. Lusignan, Ottawa, Ont.
343	Mitchell, Archibald	.....	Sweetsburgh, Q.	
344	Meunier Lapierre, Frs	.....	.....	" J. B. Bourgeois, St. Hyacinthe, Q.

345	Maheu, Alexis	......		"	G. Gerin, M. P P., Three Rivers, Q.
346	Martin, Joseph	......	St. Geneviève, C. of J. Cartier		
347	Mainville, J.-Bte	......		"	Lt. Col. D'Orsonnens, Montreal, Q.
348	Martin, Martin	......		"	J. B. Hamel, Quebec, Q.
349	Mills, Nathaniel	......	St. Catharines, Ont.		
350	Marchand, François	......		"	Elie Mailloux, M. P. P., St. Arsène.
351	Moore, Hiram	......		"	Peter Smith, St. Armand, Q.
352	Moreau, Stanislas	......	Gatineau Point, Templeton		
353	Meredith, John	......		"	David Griffin, Staffordville, Ont.
354	Millette, J.-Bte	80		"	F. X. David, N.P., Valcourt, Q.
355	Marion, Joseph	......		"	J. E. Ecrement, St. Jacques, Q.
356	McCrea, J.	......		"	W. H. Brouse, M.P., Prescott, Ont.
357	McLean, William	......		"	" "
358	McDonell, Peter	......	Aldborough, Ont.		
359	McLeod, Alex	......	Laggan Ont.		
360	McMartin, William	......		"	Lt.-Col. Shanly, London, Ont.
361	McLennan, William	......		"	D. Cattanach, J. P., Laggan, Ont.
362	McLeod, Neil	......		"	" "
363	McIntosh, Angus	......		"	" "
364	McDonnell, Angus	......		"	" "
365	McMillan, John	......		"	" "
366	McPhee, Hugh	......		"	" "
367	McDonnell, Alex	......		"	D. McGruer, Lancaster, Ont.
368	McDonnell, William	......		"	" "
369	McDonald, John	......		"	" "
370	McPherson, John	......		"	" "
371	McRae, John	......		"	" "
372	McDonnell, Duncan	......		"	" "
373	McLennan, Neil	......		"	" "
374	McLennan, Robert	......		"	" "
375	McDougall, Alex	......		"	" "
376	McDonald, Angus	......		"	" "
377	McDonald James	......		"	" "
378	McGillis, Angus	......		"	" "
379	McGillis, Finlay	......		"	" "
380	McNeil, John	......		"	" "
381	McDougal, Donald	......		"	" "
382	McCuaig, John	......		"	" "
383	McDonald, John	......		"	" "
384	McCarthy, Charles	......		"	Henry Muma, Drumbo, Ont.
385	McGillivray, Peter	......		"	Wm. McCann, Smith's Falls, Ont.
386	McKay, Peter	......	Sombra, Ont.		
387	Néron, Alex	......		"	Télesphore Fortin, Baie St. Paul, Q.
388	Neville, Andrew	......		"	Edwin D. Kerby, Petrolia, Ont.
389	Nelson, Alpherry	......		"	J. G. Crebassa, Sorel, Q.
390	Nider, Johann	......		"	W. J. Watts, Drummondville, Q.
391	Neiderer, Thomas	90	St. Germain, Co. Drummond, Q.		
392	Neddo, John	......		"	J. Smith, Harrowsmith, Ont.

STATEMENT showing names, ages and places of residence of all Militiamen of 1812-13, &c.—*Continued.*

ETAT *des noms, âges et domiciles de tous les miliciens de* 1812-13, *etc.—Suite.*

	Name. — *Nom.*	Age	Place of residence. — *Domicile.*	Remarks. — *Observations.*
393	Nellis, John		York, Ont.	Through Hon. L. Wallbridge, Belleville, Ont.
394	Oliver, Jacob			" J. B. Browning, Bracebridge, Ont.
395	Onderkirk, H. F.	78		" W. Prévost, Ste. Scholastique, Q.
396	Ouelette, J.-Bte.			" " "
397	Ouelette, Gabriel			" Wilfred Laurier, M. P., Arthabaskaville, Q.
398	Ouelette, Louis			" E. L. Pacaud, Arthabaskaville, Q.
399	Ouelette, Pierre			" Elie Mailloux, M. P. P., St. Arsène, Q.
400	Ouelette, François			" Colin Macdougall, M. P., St. Thomas, Ont.
401	Ostrander, Thaddeus			" David Griffin, Staffordville, Ont.
402	Orry, Samuel			
403	Patenaude, Amable		Hull, Q.	" Lt.-col. d'Orsonnens, Montreal, Q.
404	Proulx, J.-Bte.			" Major James Morin, Ridgeway, Ont.
405	Palmer, Louis	78		" W. Prévost, M. P., Ste. Scholastique, Q.
406	Payette, Joseph			" L. D. Réné Cotret, Montreal, Q.
407	Picher, François			" W. Prévost, M. P., Ste. Scholastique, Q.
408	Poudrette, Augustin			" " "
409	Potvin, Archange			" " "
410	Pilote, Félix			" E. Lecompte, Nicolet, Q.
411	Provencher, Louis			" John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
412	Paups, John			" U. J. Robillard, M. P., Beauharnois, Q.
413	Poirier, Pierre			" J. G. Crebassa, Sorel, Q.
414	Pelletier, J.-Bte.			" J. G. Crebassa, Sorel, Q.
415	Pichette, François			" " " " " "
416	Pentlnant, Jean			" Hon. T. Fournier, Berthier, Q.
417	Pellerin, Damase			" C. E. Gagnon, N. P., Rivière-du-Loup.
418	Pratte, François			" Lt. Col. Jarvis, Kingston.
419	Peterson, Jacob	86		" G. E. Rioux, Sherbrooke, Q.
420	Poirier, Joseph			" Rev. A. Bernier, St. Emmelie, Q.
421	Perus, Luke			
422	Peterson, David		Wyoming, Ont.	" A. Lusignan, Ottawa, Ont.
423	Pion, J.-Bte.			" J. L. Archambeault, Montreal.
424	Parizeau, Hypolite	82		" A. O. Houle, St. Célestin. Q.
425	Poirier, Pierre			

12

426	Pin dit Bisson, Joseph			"	T. S. Richer, St. Hyacinthe, Q.
427	Paquet, Pierre			"	J. B. Hamel, Quebec, Q.
428	Poitras, Basil				" " " " "
429	Paré, Augustin			"	Elie Mailloux M. P. P., St. Arsène, Q.
430	Pelletier, Abraham				" " " " "
431	Pennerman, Peter			"	Peter Smith, St. Armand, Q.
432	Pelletier, Etienne			"	J. Bte. Pouliot, M. P., Fraserville, Q.
433	Pellerin, Paul			"	Charles Lajoie, M. P., Yamachiche, Q.
434	Plass, John Fred		Sorel, Q.		
435	Perry, Hon. Ebenezer		Cobourg, Ont		
436	Payette, J.-Bte	84		"	F. X. David, N. P., Valcourt, Q.
437	Pellar, John		Duncanville, Ont		
438	Quesnel, François			"	L. U. Fontaine, L'Assomption.
439	Quesnel, Antoine				" " "
440	Querry, Louis			"	T. S. Richer, St. Hyacinthe.
441	Rottot, Pierre			"	Hon. W. H. Chaffers, Montreal, Q.
442	Robidas, François	87		"	Charles Lajoie, M. P., Yamachiche, Q.
443	Rossignol, Antoine		Malahide, Ont		
444	Rano, Charles			"	John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
445	Rodgers, Owen	90		"	D. B. Chisholm, Hamilton.
446	Rouse, Henry		Sorel, Q.		
447	Renée, François			"	E. Lecompte, Nicolet, Q.
448	Rhéaume, Alec			"	Télesphore Fortin, Baie St. Paul, Q.
449	Roux, Antoine			"	W. Laurier, M. P., Arthabaskaville, Q.
450	Roux, Prudent			"	" "
451	Robidoux, Régis	80		"	Rev. J. Gaboury, St. Marcel, Q.
452	Rattée, Charles			"	Lt. Col. Massicotte, St. Genevieve, Batiscan, Q.
453	Roy, Joseph			"	Hon A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
454	Ross, George		(British Navy)	"	C. Johnson, L'Orignal, Q.
455	Roy, Gabriel			"	Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
456	Roy, François			"	" "
457	Robillard, Pierre			"	" "
458	Robitaille, Joseph	76		"	T. S. Richer, St. Hyacinthe, Q.
459	Rousseau, Jos	82		"	D. G. Labarre, Three Rivers, Q.
460	Racine, Michel	89		"	Rev. Amb. Faffard, St. Urbain, Q.
461	Ranol, Artemus D			"	William Sawyer, M. P. P., Sawyersville, Ont.
462	Rivet, Jean-Baptiste			"	J. E. Ecrement, St. Jacques, Q.
463	Richard, François			"	" "
464	Sasseville, François		St. Hyacinthe, Q.		
465	Stevenson, John		Unionville, Ont		
466	Sliter, Hiel			"	W. H. Brouse, M. P., Prescott, Ont
467	Shaver, Michael			"	" "
468	Sdeldon, Horace			"	E. J. Slater, N. P., Lyndhurst, Ont.
469	Smith, John			"	Peter Smith, St. Armand, Q.
470	Smith, Gerard	90		"	J. McKechnie, Smith's Falls, Ont.
471	Smith, Walter		Litchfield, Q.		

STATEMENT showing names, ages and places of residence of all Militiamen of 1812-13, &c.—*Continued.*

ETAT *des noms, âges et domiciles de tous les miliciens de* 1812-13, *etc.—Suite.*

	Name. — *Nom.*	Age	Place of residence. — *Domicile*	Remarks. — *Observations.*
472	Smith, Samuel	86	Odessa, Ont	
473	Scott, William			Through Frank Tyrrell, Morrisburg, Ont.
474	Shelp, Christopher			" James Keays, Russell, Ont.
475	Strader, Henry			" John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
476	Shaver, J. J			" " "
477	Slater, James		Unknown	
478	Sullivan, Michael			" Frank Tyrrell, Morrisburgh, Ont.
479	Shamiour, Francis	82		" J. McKechnie, Smith's Falls, Ont.
480	Searle, Benjamin	77	Ste. Anne, Kawkakee, Illinois	
481	Simard, Thimothé			" Télesphore Fortin, Baie St. Paul, Q.
482	Shaver, Henry			" John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
483	Sternn, John			" Wm. Gibson, M. P., Morrisburg, Ont.
484	Saucier, François	84		" Rev. J. B. Gagnon, Trois Pistoles, Q.
485	Samson, Etienne			" S. A. Brodeur, Lambton, Q.
486	Stull, William	85	Ballenafad, P. O., Ont	
487	Senneville, Louis			" Charles Gill, M. P., Sorel, Q.
488	Shufelt, Thomas			" J. V. Pettis, Knowlton,
489	Saunders, John			" M. Laurier, M. P., Arthabaskaville, Q.
490	Snyder, David			" D. McGruer, Lancaster, Ont.
491	Savard, J.-Bte			" C. E. Gagnon, N. P., Rivière du Loup, Q.
492	Savoy, Ambroise			" Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
493	Shaver, James			" John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
494	Scott, William			" Charles Warner, Colebrook, Ont.
495	Scott, Samuel			" " "
496	Snider, John B			" " "
497	Schyt, Mrs. widow C. H.		159 Guy St., Montreal	
498	Sornboyer, John			" Peter Smith, St. Armand, Q.
499	Sornboyer, Jeremiah			" " " "
500	Sicard, Asa			" Wm. D. Webster, Brantford, Ont.
501	Soper, Samuel		Erin, Ont.	" Capt. R. Dunbar, Erin.
502	Stockwell, John			" Wm. H. Billing, Northbridge, Ont.
503	Simard, Ulric			" Rev. Ambroise Faffard, St. Urbain, Q.
504	Stewart, John	over 82	Harwich, Ont.	
505	Snider, James			" James Biggar, M. P., Murray.
506	St. Arnaud,			" Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
507	St. Oge, Antoine			" J. G. Crebassa, Sorel, Q.

508	St. Onge, J.-Bte	......		"	Lacoste and Drummond, Montreal, Q.
509	St. Cens, Louis	86		"	F. X. David, N. P., Valcourt, Q.
510	Touchette, Charles	......		"	W. Prevost, M. P., Ste. Scholastique, Q.
511	Taillefer, Joseph	......		"	" " "
512	Turgeon, Guillaume	......	St. Gervais, Q		
513	Tetterly, George	......	Hoasic, Ont		
514	Turner, John	......		"	John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
515	Thompson, William	......	Allandale, Ont		
516	Trottier, J.-Bte	......		"	P. C. Valois, Pointe Claire, Q.
517	Tremblay, François	......		"	John E. Barry, Escoumains, Q.
518	Tousant, Ernest	......		"	John N. Tuttle, Iroquois, Ont.
519	Toupin, Michel	......		"	Hon. A. H. Pâquet, St. Cuthbert, Q.
520	Tremblay, dit Canette, Joseph	......		"	T. H. O'Brien, Chicoutimi, Q.
521	Thériault, Cyrille	......		"	Elie Mailloux, M. P. P., St. Arsène, Q.
522	Taylor, Richard	......		"	Wm. D. Webster, Brantford, Ont.
523	Thibault, Antoine	......		"	Rev. J. C. Prince, Montreal, Q.
524	Tremblay Etienne	......		"	Francis Gagnier, Ste. Martine.
525	Umphrey, Henry	......	Easton's Corner, Co. Grenville, Ont		
526	Vidal, Charles	......	St. Hyacinthe, Q		
527	Vient, Batche André	......	Kinsey, (French Village,) Q		
528	Van Luven, Henry	......	Battersea, Ont		
529	Valière, Joseph	......		"	C. E. Gagnon, N. P., Rivière du Loup, Q.
530	Vadinais, François	......		"	Hon. A. H. Paquet, St. Cuthbert, Q.
531	Villandré, Vital	......		"	" " "
532	Veillet, Baptiste	......		"	Lt. Col. Massicotte, Ste. Geneviève, Batiscan, Q.
533	Vincent, Michel	......	St. Hubert, Q		
534	Vanasse, Pierre	......		"	L. A. Boyer, M. P., Montreal, Q.
535	Vanasse, Louis	......		"	T. L. Desaulniers, St. Guillaume, Q.
536	Vincent, Isaac	......		"	" " "
537	Van Every, William	......	Bond Head, Ont		
538	Valade, François	85		"	C. E. Schiller, Montreal, Q.
539	Wilscamp, John	......		"	L. D. René Coteret, Montreal.
540	Whitmarsh, John	......		"	W. H. Brouse, M. P., Prescott, Ont.
541	Whitney, Comfort	......		"	Wm. Gibson, M. P., Morrisburg, Ont.
542	Wigar, Henry	......		"	" " "
543	Ward, A. R.	......	Smith's Falls, Ont		
544	Wood, Jonah	......		"	W. Johnston, Melancthon, Ont.
545	Warner, John	......		"	Chs. Warner, Colebrook, Ont.
546	Weagant, Jacob	......	Morrisburg, Ont		
547	Williams, Capt. Benjamin	......	Castleton, Ont		
548	Waddell, Robert	......		"	David Griffin, Staffordville, Ont.
549	Wheeler, Jacob	......		"	Ralph Merry, Magog, Q.
550	Wyse, Capt. Fred	......	St. Pierre, Q		
551	Wood, Th. L	......		"	Wm. Gibson, Morrisburg, Ont.
552	Young, James (M. P.)	......	Galt, Ont		Applies on behalf of one veteran.
553	Yocom, George	......	Vienna, Ont		
554	Zoly, Antoine	......		"	J. G. Crebassa, Sorel, Q.

(No. 26.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 11 mai 1874, demandant copie de tous rapports, ordres et correspondances entre les autorités de la milice et le département de la Milice, ou tout autre département, au sujet des mouvements militaires sur la frontière, à Niagara, en l'année 1866.

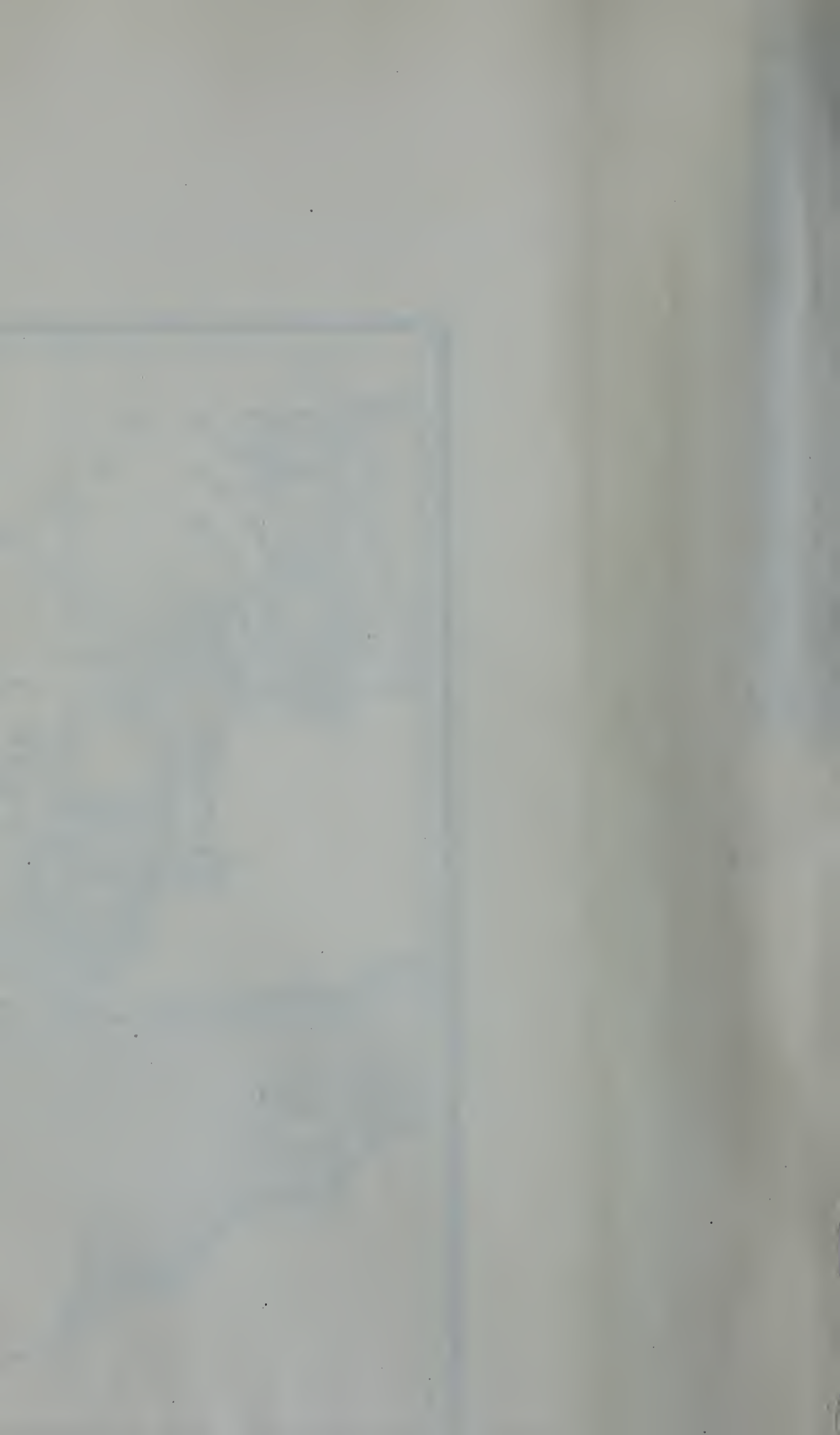
Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
8 février 1875.

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, la réponse ci-dessus n'est pas imprimée.*]


MAP
OF PART OF THE
PROVINCE of ONTARIO
CANADA
Shewing the course of the exploration of the
HURON & OTTAWA RAILWAY
MADE BY ORDER OF
THE HON. THE MINISTER OF PUBLIC WORKS.
By LEONARD G. BELL, C. E.
1874.
TABLE OF DISTANCES.
By Grand Trunk R.R.
By Great Western R.R.
By G. W. and the Wellington, Grey and Bruce R.R.
By Toronto and Nipissing R.R.
By Toronto, Grey and Bruce R.R.
By Prescott and Ottawa, R.R.
By Brockville and Ottawa R.R.
By Midland R.R.
By Northern R.R.
REFERENCES
Existing Railways
Railways under construction
Projected Railways
Colonization Roads
Canals
County Boundary lines
Provincial Boundary lines
Dominion Boundary line
Free Grant Lands
SCALE
20 miles to an inch
miles
THE BURLAND-DESBARATS STEAM LITH. MONTREAL.
PROVINCE OF QUEBEC
ALGOMA
LAKE SUPERIOR
GRAND MANITOULIN ISLAND
LAKE NIPISSING
PARRY SOUND DISTRICT
GEORGIAN BAY
LAKE HURON
UNITED STATES
LAKE SIMCOE
NOTTAWASAGA BAY
LAKE ONTARIO
LAKE ERIE
LONG POINT
PIGEON BAY
ST. LAWRENCE RIVER
OTTAWA RIVER
RUSSELL
GLENGARRY
STORMONT
DUNDAS
GRENVILLE
NORTHUMBERLAND
DURHAM
WATERLOO
WELLINGTON
BRANT
NORFOLK
ELGIN
KENT
CANADIAN NAVIGATION COMPANY
HAMILTON TO MONTREAL
Vermont Central Railway
OGDENSBURG
Watertown Junc
New York Central Railway
578 feet above the Sea
75 Fathoms deep
595 feet above the Sea
75 Fathoms deep
Hamilton to Cape Vincent 190 Miles
235 feet above the Sea 100 Fathoms deep
565 feet above the Sea 18 Fathoms deep
Detroit to Buffalo 240 Miles.



RÉPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 17 février 1875, demandant copie du rapport de L. G. Bell, I. C, sur l'exploration qu'il a faite de la route du chemin de fer du lac Huron à Ottawa, depuis la cité d'Ottawa jusqu'à Parry-Sound, et aussi de toutes les cartes géographiques ou documents qui accompagnent ce rapport.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
Ottawa, 25 février 1875.

OTTAWA, 25 février 1875.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction de vous transmettre la réponse ci-incluse, qui contient le rapport de L. G. Bell, écr., sur l'exploration qu'il a faite de la route du chemin de fer du lac Huron à Ottawa, depuis la cité d'Ottawa jusqu'à Parry-Sound, et ce sur la demande contenue dans une adresse de la Chambre des Communes, en date du 17 courant.

J'ai l'honneur, d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. BRAUN,
Secrétaire.

E. J. Langevin, écr.,
Sous-Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

OTTAWA, 3 novembre 1874.

CHER MONSIEUR,—Comme j'ai reçu, par votre entremise, et de la part du gouvernement fédéral, l'autorisation de faire, pour son information, l'exploration d'une route du chemin de fer projeté du lac Huron à Ottawa, et comme, en vertu de vos instructions de faire pour le mieux, j'ai terminé l'exploration d'une manière aussi complète qu'il était nécessaire, dans mon opinion, je vous demande maintenant la permission de vous présenter le rapport suivant.

D'après l'intelligence que je possède de cette question, le chemin de fer est destiné à être le chemin le plus court et le plus direct qui doit relier les grands lacs (Huron, Michigan et Supérieur) à l'ouest, et les chemins de fer actuels ou en voie de construction, qui devront le mettre en communication avec l'océan, à l'est. Parry Sound, sur la baie Georgienne, est désigné comme le terminus de l'ouest ; et à la Place Carleton (*Carleton Place,*) qui se relie maintenant par chemin de fer avec Ottawa, et qui doit se relier avec Montréal au moyen de chemins de fer maintenant en voie de construction, a été choisie comme le terminus de l'est. L'exploration, en conséquence, a été commencée à Carleton Place et s'est terminée au rivage de la baie Georgienne, à Parry Sound.

On a fait presque entièrement l'exploration à pied, vu que je désirais voir d'un bout à l'autre et le plus près qu'il me fut possible la position exacte où l'on pourrait construire une ligne de chemin de fer. Bien entendu je ne me suis pas contenté d'ex-

plorer une seule ligne, mais, dans plusieurs cas, lorsque les circonstances le requéraient, j'ai examiné le pays sur une largeur de plusieurs milles. Malgré mon désir de trouver la ligne praticable la plus courte et la plus droite, entre les termini choisis, je me suis surtout appliqué à choisir une route propre à assurer, suivant moi, et sans qu'il fut besoin de recourir à une exploration particulière faite avec des instruments, la construction d'un chemin de fer, à aussi bon marché que possible. A ce point de vue, la ligne que j'ai tracée présente un très grand nombre de sinuosités, qui, j'en ai l'intime conviction, disparaîtront pour la plupart à la suite d'une exploration faite avec des instruments, ce qui aura également pour effet de diminuer la longueur de la ligne d'une manière considérable.

Les seuls instruments dont on s'est servi étaient un baromètre anéroïde, une boussole et un niveau à main. J'avais deux baromètres, mais, malheureusement, après en avoir fait l'essai, je trouvai qu'il y en avait un qui ne valait rien. On pouvait se fier à celui que j'ai employé et dont plusieurs expériences vérifiaient l'excellence, mais dans le cours de cette exploration il lui est arrivé divers petits accidents, qui, bien que d'un caractère tel à ne pas nous priver en aucune façon de données correctes dans les observations que je faisais après ces accidents, m'ont empêché, néanmoins, de fournir d'une manière satisfaisante une série non-interrompue des hauteurs, d'une extrémité à l'autre de la route.

Tout le pays que j'ai traversé à pied a été exploré, et j'ai été capable, en conséquence, de tracer avec assez d'exactitude ma route sur les cartes géographiques du gouvernement, et j'ai indiqué sur la carte qui accompagne mon rapport (carte dressée d'après celle du gouvernement) la route que j'ai choisie.

Après une exploration comme celle que j'ai faite, je considère qu'il est presque impossible de fournir des données correctes sur le coût probable de ce chemin de fer; mais, comme j'ai pu, après avoir parcouru à pied le pays et en avoir fait un examen minutieux dans la vue d'y construire un chemin de fer, obtenir un point de comparaison assez exact entre les travaux qu'on doit faire sur ce chemin et ceux qu'on a déjà faits sur des chemins connus, je me permettrai de vous renvoyer, pour vous former une idée approximative du coût de cette ligne, à des ouvrages avec lesquels vous êtes très familier et que je connais moi-même parfaitement, comme vous le savez, c'est-à-dire, à certaines sections du chemin de fer Intercolonial; et je cite comme exemples et points de comparaison les sections Nos. 1, 8, 17, 18 et 9. Sur le chemin de fer du lac Huron à Ottawa, il y aura bien peu de ponts considérables, et point de travaux de protection comme il s'en rencontre le long de la rivière Métapédia, sur les sections 17 et 18 du chemin de fer Intercolonial. En conséquence, j'ai modifié, dans la liste suivante, les évaluations sur les sections du chemin de fer Intercolonial, en retranchant les ouvrages de maçonnerie et de superstructure des grands ponts, le coût des bâtardeaux, des travaux d'épuisement pour les fondations, des passages à niveau, ainsi que le coût des travaux de protection et d'autres ouvrages spéciaux. A l'exception du contrat pour la section No. 9, dont le prix de construction était suffisamment élevé, j'ai, quant aux autres, augmenté de 20 à 25 pour cent la somme qui restait après les déductions ci-dessus effectuées, d'abord parce que quelques-unes de ces sections avaient été construites à bas prix, considérant les salaires qui avaient été payés pour les ouvriers et les chevaux, tandis que d'autres avaient à peine donné quelques bénéfices, et ensuite parce qu'il pourra se rencontrer sur le chemin de fer du lac Huron à Ottawa quelques sections qui nécessiteront des dépenses extraordinaires pour les hommes et les provisions qu'il faudra faire venir. Quant aux ponts considérables ou autres ouvrages, qui présenteront des difficultés particulières et qu'il faudra construire sur la ligne, il sera fourni une évaluation spéciale à part l'évaluation générale pour les travaux de déblaiement et de nivellement, ainsi que pour les ponceaux et autres ouvrages semblables qui sont nécessaires.

L'évaluation corrigée que j'ai faite, en conséquence, est comme suit:

Pour le contrat No. 1....	$9,100	par mille.
" 8....	6,250	"
" 17....	17,500	"
" 18....	25,000	"
" 9....	15,000	"

Je ne prétends pas dire que la ligne que j'ai choisie soit la meilleure que l'on puisse trouver dans le pays qu'elle traverse, mais je la propose comme celle dont on pourra obtenir la construction avec les traits caractéristiques et au prix que je vais indiquer en détail, et je suis fermement convaincu qu'une exploration faite avec des instruments donnera pour résultat des rectifications importantes sur plusieurs des points de son parcours.

La ligne commence, en partant, par se relier avec le chemin de fer d'Ottawa à Renfrew, à un point à l'ouest du pont construit sur la rivière Mississippi, que traverse ce chemin de fer, et sa direction générale est presque franc ouest. Elle passe par les townships de Ramsay, Lanark, Darling et Lavant, dans le comté de Lanark; Canonto et Miller, dans le comté de Frontenac; Matawatchan, Griffith, Lyndock et Raglan, dans le comté de Renfrew; Carlow, Monteagle, Wicklow, McClure et Hershel, dans le comté de Hastings; Bruton, Harburn, Fyre, Havelock et Sherborne, dans le comté de Peterborough; Ridout, dans le comté de Victoria; McLean, Stephenson, Watt et Cardwell, dans les districts de Muskoka et de Monteith; Christie, McDougall et Foley, dans le district de Parry Sound. La longueur totale mesurée sur la carte, en suivant toutes les sinuosités, est de 225 milles.

Les cinq premiers milles, à partir de Carleton Place, traversent un pays presque plat dans toutes les directions, et ne présentent que quelques monticules rocheux peu considérables que l'on peut tourner aisément. La différence de niveau en montant dans ces cinq milles est d'environ cinquante pieds. Dans les cinq autres milles le terrain est plus ondulé et requerra des travaux plus considérables, mais la plus grande inégalité de surface n'est que de 80 pieds dans $1\frac{1}{4}$ mille depuis le lit de la rivière jusqu'au sommet de la falaise. Le coût des ouvrages sur cette section, y compris le nivellement de ces dix milles, serait égal au prix tel que modifié du contrat No. 1 du chemin de fer Intercolonial, c'est-à-dire d'environ $9,100 par mille.

Entre le dixième et le seizième mille le terrain est en grande partie raboteux et rocheux, et les courbes y seraient nombreuses et les terrassements considérables. Il n'y aurait pas à construire dans cet espace de ponts de grande dimension. J'évalue le coût de ces six milles à un peu plus que la moyenne du coût tel que modifié du contrat No. 18, c'est-à-dire à environ $30,000 par mille. Le jour que je passai sur cette section il y eut une bourrasque de pluie accompagnée de tonnerre, et je crois que mon baromètre n'a pas indiqué les hauteurs correctement; je donne, en conséquence, cette évaluation qui est très élevée pour faire face à toutes les éventualités. Cette section ne présente pas de difficulté, mais il faudra y pratiquer des tranchées considérables.

Entre le seizième et le trentième mille les ouvrages seront d'une construction facile, comparativement parlant, vu que la vallée de la rivière Clyde, qui s'étend jusqu'au $27\frac{1}{2}$ mille, présente un excellent terrain. Entre le dix-septième et le dix-huitième mille, la ligne, sur un parcours de 300 à 400 verges, passe en face d'un plateau rocheux de la rivière qui est escarpé mais peu élevé; les ouvrages à faire dans cet endroit ne seront pas, néanmoins, ni considérables ni difficiles. Au vingt et unième mille la ligne coupe la rivière, vu que le terrain est plus favorable du côté sud que du côté nord. Près du même endroit un petit cap de roches élevé s'avance dans la rivière, mais la ligne passe au sud de ce cap, traversant une langue de terre très basse et de formation récente. Il n'y a pas d'endroit, excepté entre le dix-septième et le dix-huitième mille, dont je viens de parler, où la ligne soit obligée de passer tout près du bord de la rivière. Au vingt-septième mille et demi la ligne traverse la rivière Clyde, et ce à une hauteur d'environ trente pieds. Ici elle traverse également la ligne du chemin de fer de Kingston et Pembroke, qui est tracée tout près, le long de la rivière. De ce point d'intersection la ligne monte jusqu'au trentième mille par un niveau de 50 pieds par mille sur un bon terrain, qui se prolonge obliquement par une pente douce, à l'exception, toutefois, du dernier demi-mille, où la ligne est obligée de traverser quelques plateaux rocheux et étroits, et quelques ravins. J'évalue le coût de cette section, qui a une longueur de quatorze milles, au coût tel que modifié du contrat No. 1, savoir: à $15,000 par mille. En outre, j'évalue les deux ponts sur la rivière Clyde, ainsi que celui au-dessus du chemin de fer de

Kingston et Pembroke, y compris les ouvrages en maçonnerie et la superstructure en fer, le tout de première classe, à $62,000 ou à $4,500 par mille pour ces quatorze milles, ce qui équivaut en tout à une évaluation de $19,500 par mille pour cette section.

La montée entre le dix-huitième et le vingt-septième mille est très douce, vu qu'entre ces deux points la rivière Clyde ne compte que deux rapides qui sont courts et peu profonds, et qu'elle présente dans le reste de son parcours une nappe d'eau presque unie et dormante. Je crois qu'on pourra trouver dans cette section une grande quantité de ballast. Le district où l'on exploite le bois commence, à cette section, vers le vingt-huitième mille, et s'étend presque sans interruption jusqu'à Parry Sound.

La ligne entre le trentième et le trente-cinquième mille, et même entre le trente-septième et le quarante-troisième mille, ressemble de très près à cette partie de la ligne du chemin de fer Intercolonial comprise dans le contrat No. 8, vu que cette section renferme une grande étendue de terrain plat, tandis que cette partie de la ligne entre le trente-cinquième et le trente-septième mille tient plus de l'apparence générale du chemin de fer Intercolonial compris dans le contrat No. 18, vu qu'il y aura à faire dans cette section certains ouvrages élevés sur le flanc des collines. Vers le trente-sixième mille et demi il y aura à construire un pont d'environ cinquante pieds de large sur l'un des bras de la crique du lac de Vase, pont que j'évalue à $9,500. En conséquence j'évalue la moyenne du coût de cette section de treize milles à $10,000 par mille. Vous remarquerez sur cette section que la ligne passe entre le lac lui-même au trente-quatrième mille et l'un des bras de ce lac. Le plateau sur lequel passe la ligne est peu élevé et d'une surface presque unie. Le chenal qui relie le prolongement du lac au lac lui-même a moins de 100 verges de large et moins de dix pieds de profondeur. Il n'y aurait besoin ici que d'un ponceau ordinaire, que l'on pourrait aisément construire sur la terre ferme, et non dans le chenal. Les rampes dans toute cette section ne seraient pas fortes.

Entre le quarante-troisième et le cinquantième mille la ligne descend le long d'une petite rivière appelée Crique Mackie et va en remontant la rivière Madawaska. Il y aura dans cette section un grand nombre de rampes courtes avec quelques pointes sur les flancs des collines. La ligne en cet endroit ressemble à celle du contrat No. 17. Mais au commencement de la section il y aura, dans un parcours d'environ un demi-mille, des ouvrages considérables, qui n'auront pas l'effet, je pense, d'élever le coût en moyenne de cette section au-dessus de celui du contrat No. 17, tel que modifié ; mais je crois cependant qu'il est plus sûr d'ajouter à cette évaluation $10,000, vû qu'il y aura environ 9,000 verges cubes de tranchée dans le roc vif, avec une inclinaison en arrière de ¼ sur 1. Il faudra aussi jeter sur la crique Mackie un pont qui aura 50 pieds d'arche avec des fondations sur le roc, mais cet ouvrage ne présentera pas de difficultés dans sa construction. J'évalue le coût de ce pont à $6,500. En conséquence, j'évalue la moyenne du coût de tout l'ouvrage sur cette section à environ $19,800 par mille.

Entre le cinquantième et le soixante-quinzième mille la ligne suit la vallée de la rivière Madawaska. Une très grande partie de l'ouvrage sera de construction facile. Il n'y aura pas d'ouvrages difficiles, bien qu'en certains endroits il faudra pratiquer dans le roc quelques tranchées peu considérables, qui n'auront que quelques pieds de profondeur. J'évalue la moyenne du coût des ouvrages sur cette partie de la ligne d'après le prix tel que modifié du contrat No. 1, mais comme la ligne traverse quelques cours d'eau (au nombre de 5 environ), sur lesquels il faudra construire des ponts qui auront vingt à trente pieds d'arche, et que j'évalue à $2,000 chacun, le coût total en moyenne s'élèvera à $9,500 par mille.

La section entre le soixante-quinzième et le quatre-vingt-quatrième mille nécessitera de grandes dépenses et sera peu avantageuse, vû le grand nombre de courbes qui paraissent nécessaires. La ligne, au quatre-vingtième mille, traverse le Mississipi ou la crique du Castor, bras de la rivière York, qui est elle-même l'un des bras de la Madawaska. La rivière York s'appelle, dans les rapports de l'exploration géologique, la rivière " Shawashkong " c'est-à-dire la rivière des Marais. Les marais s'étendent en remontant le Mississippi jusqu'à au-delà de l'endroit que j'ai choisi pour les

traverser ; dans certains endroits il sont très larges, et surtout au confluent de la Shawashkong avec la Mississipi et la Madawaska, mais à l'endroit que j'ai choisi, qui est le second point dont on puisse tirer parti, on rencontre un terrain solide de chaque côté de la rivière Mississippi, qui, là, mesure 200 pieds d'une rive à l'autre. Comme le terrain qui se trouve entre les rivières Mississipi et Shawashkong s'élève tout-à-coup jusqu'à une espèce de plateau de 150 à 200 pieds au-dessus de ces deux rivières, il devient nécessaire, après avoir trouvé la rivière Mississippi, de décrire une courbe en descendant le cours d'eau pour atteindre la vallée de la Shawashkong et de la crique Papineau.

A partir du quatre-vingt-quatrième à aller jusqu'au quatre-vingt-quinzième mille les ouvrages seront beaucoup plus faciles. Les rampes sur les premiers cinq milles seront de un à cent en montant et en descendant le plateau, mais sur les quinze autres milles qui restent, elles seront d'une ascension facile. Il y aura un pont coûteux sur la rivière Missisisppi, sans parler d'un autre sur la rivière Shawashkong, qui aura 100 pieds d'arche, et deux autres de cinquante pieds d'arche chacun sur la petite et la grande crique Papineau. Ces trois derniers ne coûteront pas cher, vu qu'on pourra leur donner de bonnes fondations. J'évalue le coût en moyenne de toute la section, sans comprendre les ponts, à la moyenne de l'évaluation telle que modifiée pour le contrat No. 18, c'est-à-dire à $25,000 par mille ; et de plus, j'évalue le pont sur la rivière Mississppi à $45,000, celui sur la Shawaskhong à $15,000, et les deux autres sur les criques Papineau, à $21,000 ; ce qui donne en tout une moyenne pour cette section d'environ $29,000 par mille.

Je suis bien disposé à me prononcer en faveur d'une route qui suivrait la rivière Madawaska en montant, depuis le soixante-treizième mille jusqu'au village de Cumbermere, distance d'environ neuf milles en montant la rivière, et qui là se dirigerait à l'ouest et au sud-ouest, pour se relier ensuite à la ligne que j'ai tracée près du quatre-vingt-quinzième mille. Les tranchées seraient un peu moins considérables sur cette route, mais il y aurait de toute nécessité sur un parcours de plusieurs milles une pente très forte d'environ un dans quatre-vingt en montant et en descendant. J'ai été informé, et ce par des personnes d'une haute respectabilité, je crois, que la ligne en passant par Cumbermere serait d'un grand avantage pour le commerce de bois. Par cette route la ligne serait obligée de traverser la Madawaska deux fois pour éviter les grands marais à l'embouchure de la Shawashkong. Ces ponts seront d'une grande longueur, mais ils n'entraîneront pas d'ailleurs des dépenses très-considérables. Sur le tout je considère qu'il y aurait bien peu de différence quant aux dépenses ou à la longueur entre cette route et celle que j'ai tracée.

Entre le quatre-vingt-quinzième et le cent dixième mille il y aura plusieurs parties de la ligne qui seront d'une construction facile, tandis qu'au quatre-vingt-seizième mille, sur la distance de près d'un mille, il y aura à faire des travaux assez coûteux dans la vallée d'un grand cours d'eau. Ces travaux ne présenteront de grandes difficultés à surmonter, mais comme cette vallée est étroite et que le terrain en est rocheux, il s'y rencontrera, ou quelques courbes très prononcées ou des tranchées considérables dans le roc, sur le flanc des collines. L'inclinaison de la ligne en montant la vallée ne saurait avoir plus de un dans cent. Vers le quatre-vingt-dix-neuvième mille il y aura une tranchée d'environ trente pieds de profondeur entre deux arêtes étroites, mais ces arêtes, il est probable, sont entièrement ou presque entièrement formées de gravier. Entre le cent unième et le cent cinquième mille la ligne passera près des bases de monticules rocheux en certains endroits, mais les tranchées ne seront pas considérables ; en outre, au cent huitième mille il faudra faire disparaître quelques mamelons rocheux, dans la vallée d'un petit cours d'eau. Il n'y aura pas d'ailleurs dans cette section de ponts bien considérables. J'évalue l'ouvrage qu'il y aura à faire au prix tel que modifié du contrat No. 17, c'est-à-dire à $17,500 par mille.

Entre le quatre-vingt-quatrième et le quatre-vingt-dix-huitième mille on trouvera, comme je m'y attends, une grande quantité de ballast, vu que la terre est graveleuse et sablonneuse.

Entre le cent dixième et le cent vingt-cinquième mille, plus des deux tiers des ouvrages seront de construction très-facile, tandis qu'aucune partie du tiers qui restera ne nécessitera point de travaux ni bien considérables ni bien coûteux. On rencontre

dans cette section des prairies sur un parcours de plusieurs milles. Il y a quelques pointes de terre élevées, mais on n'éprouvera pas de difficultés à les tourner complètement. J'évalue le coût de cette partie de la ligne au prix tel que modifié du contrat No. 1, bien que je sois convaincu que les frais de construction seront beaucoup moindres que ceux de la section comprise dans le contrat No. 1, vu que la plus grande partie de cette section ne coûtera pas plus que la section No. 8 en moyenne. Il y aura à construire deux ponts, ayant chacun soixante pieds d'arche ; d'une construction facile, l'un aura ses fondations sur le roc, l'autre sur un terrain dur, et probablement sur le roc que l'on rencontrera à une petite profondeur au-dessous du niveau du lit du cours d'eau. J'évalue ces ponts à $10,500 chacun, et le coût en moyenne de toute cette section, en conséquence, de $10,500 par mille.

Entre le cent vingt-cinquième et le cent quarante-cinquième mille les ouvrages ressembleront pas mal à ceux qui sont compris dans le contrat No. 17. Le sol est raboteux, mais non désavantageux, le long de la rive nord du lac, au cent vingt-sixième mille; mais ensuite il est très peu accidenté en allant jusqu'au cent vingt-huitième mille et en passant à travers des aunaies et des prairies de castor ; après quoi la ligne court sur les flancs d'une colline avec une inclinaison en allant en descendant de un dans 100 jusqu'au cent trente-deuxième mille, et elle traverse ensuite un terrain passablement accidenté jusqu'au cent quarante-quatrième mille. Le cent quarante-cinquième mille est uni dans sa surface. Il y aura dans cette section un pont élevé, avec deux arches de quatre-vingts pieds chacune, au cent trente-deuxième mille, et trois autres ponts peu élevés ayant soixante pieds d'arche, au cent trente-huitième, au cent trente-neuvième et au cent quarante et unième mille. Le premier de ces ponts, je l'évalue à $42,000, et les trois autres, à $20,600. Le coût total en moyenne de cette section de vingt milles de long sera, en conséquence, d'environ $20,700 par mille.

Entre le cent vingtième et le cent trentième, la ligne peut être grandement améliorée, je crois, en suivant une ligne plus droite et que j'ai indiquée sur la carte par de petits points. Je n'ai point parcouru cette ligne à pied, mais je l'ai visitée à l'endroit qui est pris, à ce que je crois, à une pointe de terre élevée sur le bord d'un petit lac vis-à-vis le cent vingt-septième mille, endroit où l'on rencontre des prairies d'une grande étendue. Et au cent vingt et unième mille j'ai vu le bas d'une vallée, qui s'étend dans la direction de ce lac. Dans le cas où cette ligne serait avantageuse, elle aurait l'effet de raccourcir le chemin de fer d'environ un mille, et en même temps de raccourcir considérablement l'inclinaison qui va en descendant au cent trentième mille ou d'en diminuer la raideur, vu que le niveau du lac est beaucoup plus bas que le niveau de l'endroit qui se trouve vis-à-vis de ce lac au cent vingt-septième mille.

Les cinq premiers milles des vingt autres milles, qui viennent ensuite et qui commencent au cent quarante-cinquième et finissent au cent soixante-cinquième mille, traversent un terrain qui est peu accidenté et qui est généralement uni. Au cent cinquante et unième mille il y aura une tranchée passablement considérable qu'il faudra pratiquer à travers un bout d'un monticule de terre, et il y aura aussi une longue courbe. Ensuite, sur un parcours de trois milles, la ligne passe dans une vallée et s'étend jusqu'aux bords du lac au Trafic—"*Trading Lake*"—au cent cinquante-cinquième mille. Il y a ensuite deux milles où les ouvrages seront de construction facile le long des bords du lac et deux autres milles où les travaux seront passablement considérables. Le reste de cette partie jusqu'au cent soixante-cinquième mille le long du lac des Baies sera facile à faire, bien qu'il se rencontrera au cent soixante-quatrième mille une tranchée qu'il faudra ouvrir à travers une langue de terre élevée qui s'avance carrément dans le lac. Il n'y aura pas à construire dans cette section de ponts bien considérables ; et des ponceaux ordinaires suffiront. J'évalue le coût de cette section, en moyenne, au prix tel que modifié du contrat No. 9, savoir : à $15,000 par mille.

A partir du cent soixante-cinquième à aller au cent soixante-huitième mille, au bas du lac des Baies, les travaux seront faciles, et il n'y aura pas besoin de courbes bien prononcées pour que la ligne soit presque entièrement de niveau dans son parcours.

Depuis le cent soixante-huitième mille à aller jusqu'au cent soixante-douzième

la ligne passera principalement à travers des prairies de castor et des marais où croît l'épinette rouge. Depuis le cent soixante-douzième mille, au bas du lac de Devine, au cent soixante-quinzième mille, la ligne devra traverser un terrain plus accidenté, et il y aura des travaux considérables à faire près du lac. La ligne traverse le cours d'eau en dehors du lac Devine, au pied du lac, et n'est pas très-unie, vu qu'elle a une inclinaison, en passant sur le flanc de la colline, de un dans cent sur un parcours d'environ trois milles jusqu'au village de Port Sydney, sur la rivière Muskoka, au pied du lac Marie. Il y aura une tranchée considérable vers le milieu de ces trois milles. Depuis Port Sydney jusqu'au cent quatre-vingt-cinquième mille le terrain est avantageux et ne nécessitera pas d'ouvrage dispendieux. J'évalue le coût de cette section à un peu plus que le prix tel que modifié du contrat No. 1, et à une moyenne entre les prix des contrats Nos. 1, 9, c'est-à-dire à $12,000 par mille. Il y aura sur le bras est de la rivière Muskoka, au bas du lac des Baies, un pont qui aura trois arches de 100 pieds chacune. Le pont ne sera pas élevé, et ses fondations reposeront sur un terrain formé de gravier, si toutefois elles ne sont pas assises sur le roc. J'évalue le coût de ce pont à $38,300.

Un autre pont ayant le même nombre d'arches mais plus bas et bâti sur le roc, sans batardeaux et sans travaux d'épuisement, devra être jeté sur la principale rivière Muskoka, à la décharge du lac Marie ;—et ce pont, je l'évalue à $26,000. Un pont plus petit, à la décharge du lac Devine, devra être construit sur le roc, et un autre, à la décharge d'un autre lac au cent quatre-vingt-deuxième mille ; j'évalue ces deux ponts à $10,700. En conséquence, j'évalue le coût total en moyenne de toute cette section de vingt milles de long, à $15,700 par mille.

Les cinq premiers milles de la section de vingt milles, qui vient ensuite, seront d'une construction facile, vû qu'on rencontre beaucoup de terrain uni dans leur parcours, mais le sixième mille nécessitera des tranchées considérables; on tombe ensuite sur quatre milles de terrain légèrement ondulé, et sur trois milles composés en grande partie de terre basse de prairie, et dont il faut parcourir une certaine étendue sur les flancs d'une colline dans la vallée d'un petit cours d'eau. Les sept autres milles seront faciles à construire, vû que la ligne passe principalement dans une longue vallée unie, dont une partie est en prairie découverte, et dont l'autre est garnie d'arbres de haute futaie, pour courir ensuite le long de la rive droite et basse d'un lac. Bien que les travaux sur le sixième mille de cette section ne seront pas plus importants que ceux que l'on a faits dans une même étendue sur la section No. 9 de l'Intercolonial, les ouvrages, néanmoins, qu'il y aura à faire sur le reste de cette section seront un peu moins considérables que la moyenne des travaux compris dans le contrat No. 9, et, en conséquence, j'évalue le coût de cette section au prix tel que modifié du contrat No. 9, savoir à $15,000 par mille. Mais au cent quatre-vingt-dixième mille il y aura un pont élevé, qui devra avoir une arche de cinquante pieds et qui devra être d'environ cinquante pieds de haut. Ce port pourra se construire sur le roc vif sans difficulté, et je porte le coût de sa construction à $33,500. Un autre pont avec une arche semblable, mais qui ne devra pas être aussi élevé sera nécessaire à l'endroit où la ligne traversera la rivière Rosseau au cent quatre-vingt-quinzième mille. J'évalue ce pont à $22,200, et en conséquence j'évalue aussi le coût en moyenne de tout l'ouvrage sur cette section à $17,800 par mille.

Depuis le deux cent cinquième mille jusqu'au terminus du chemin de fer à Parry Sound, distance de vingt milles, les travaux seront faciles en différents endroits, sur un parcours total de huit milles et plus, et même aussi faciles que dans les endroits les plus avantageux compris dans le contrat No. 1. Néanmoins, entre le deux cent septième mille et le deux cent dixième, il y aura des ouvrages passablement considérables à faire dans les flancs de la colline, avec une inclinaison allant en descendant de un à 100. Ensuite vers le deux cent dix-septième mille, à l'endroit appelé le apide du Serpent, il y aura une tranchée profonde et un remblai élevé, mais la longueur n'en sera pas considérable et n'aura pas plus de 350 verges, depuis le commencement de la tranchée jusqu'à l'extrémité du remblai. La tranchée pratiquée dans le roc mesurera environ 15,000 verges cubes. A partir presque immédiatement de ce point, la ligne s'étend, sur un parcours de moins de 150 verges, le long d'un monticule de rochers très-escarpé, formé de blocs immenses et pour ainsi dire

détachés, et qui aideront facilement aux effets de la mine. Ce monticule ressemble un peu au grand rocher en face de la montagne du Bic et compris dans le contrat No. 5 sur le chemin de fer Intercolonial ; et pour faire la chaussée il faudra avoir recours à la mine et faire sauter le roc jusqu'à une profondeur d'environ trente pieds. Des deux côtés de ce rocher, sur un parcours total d'environ 500 verges, la ligne courra comme à l'ordinaire sur le flanc de la colline, avec une inclinaison oblique d'environ quatre à un. A l'endroit de cette tranchée considérable la ligne sera presque droite, mais l'inclinaison sera de un dans cent pendant un parcours d'environ un mille et demi. Ces travaux extraordinaires et cette rampe très-prononcée sont la conséquence du rapide du Serpent, dans la rivière Séguin, qui se précipite à cet endroit d'une hauteur d'environ soixante pieds. Il y aura quelques pointes rocheuses à percer vers le deux cent vingtième mille, où la ligne laisse la vallée de la rivière Séguin pour faire le tour du lac du Moulin (*Mill Lake*) et à partir de ce point en gagnant le terminus, à Parry-Sound, le terrain est accidenté et la ligne sera contournée, mais les travaux ne seront pas bien considérables. J'évalue le coût de cette section, sans y comprendre les ponts, au prix tel que modifié du contrat No. 18, c'est-à-dire, à $25,000 par mille. Il y aura un petit pont près du deux cent huitième mille et que j'évalue à $9,000, ainsi que trois ponts sur la rivière Séguin, que j'évalue aussi à $30,500 chacun. L'évaluation de toute cette section de vingt milles est, en conséquence, de $30,000 par mille.

Je résume, en conséquence, le coût de tous les ouvrages comme suit :—

	Milles.		Milles.				
Du	0	au	10	10	milles à	$ 9,100	$ 91,000
"	10	"	16	6	"	30,000	180,000
"	16	"	30	14	"	19,500	273,000
"	30	"	43	13	"	10,000	130,000
"	43	"	50	7	"	19,800	138,600
"	50	"	75	25	"	9,500	237,500
"	75	"	95	20	"	29,000	580,000
"	95	"	110	15	"	17,500	262,500
"	110	"	125	15	"	10,500	157,500
"	125	"	145	20	"	20,700	414,000
"	145	"	165	20	"	15,000	300,000
"	165	"	185	20	"	15,700	314,000
"	185	"	205	20	"	17,800	356,000
"	205	"	225	20	"	30,000	600;000
	Total..						$4,034.100
	C'est-à-dire pour 225 milles, à $18,000 par mille.........						$4,050.000

Je crois avoir fait des allocations libérales dans toutes les évaluations que j'ai présentées, mais il est probable que, dans une évaluation qui s'appuierait sur des quantités obtenues à la suite d'une exploration faite avec des instruments, les chiffres seraient moins élevés que ceux que j'ai donnés ici. A l'égard de tous les ports, à l'exception d'un très petit nombre des moins considérables, j'ai fait des allocations pour des ouvrages en maçonnerie et des superstructures en fer de première classe, et j'ai porté en compte des sommes raisonnables pour les bâtardeaux, les travaux d'épuisement et les excavations.

Pour compléter l'évaluation du coût total du chemin de fer, je suppose une voie permanente semblable à celle du chemin de fer Intercolonial, avec des lisses en acier pesant soixante livres par verge linéaire, et livrées à Carleton Place à raison de soixante piastres par tonne. J'accorde une allocation additionnelle en moyenne de $400 par mille pour le transport des lisses et des ferrures depuis Carleton Place sur tout le parcours de la ligne. J'accorde ainsi cinq pour cent de la longueur totale du chemin de fer pour les voies d'évitement, et j'accorde un prix élevé, c'est-à-dire cinquante cts. par verge cube, pour le ballast, afin de permettre qu'il soit de bonne qualité, vu qu'il n'y a rien, suivant moi, d'aussi avantageux pour une voie permanente que le ballast de première qualité. Mon évaluation pour la construction de la voie permanente est donc de $9,500 par mille sur un parcours de 225 milles.

Quant au matériel roulant, je le porte à douze locomotives pour les convois, et à quatre pour les besoins urgents, ainsi qu'à quinze chars pour les voyageurs et le bagage, à 200 chars couverts pour le fret, et à 100 chars plate-forme, le tout s'élevant à $2,100 par mille. Quant aux stations, j'en donne deux pour les terminus à $10,000 chacune, une à $1,000 pour chaque dix milles de chemin de fer, et un atelier à $100,000, faisant, en tout, $625 par mille.

Je porte donc l'évaluation en bloc aux chiffres suivants:—

Terrassements et maçonnerie	$18,000	par mille
Voie permanente	9,500	"
Matériel roulant	2,100	"
Stations et atelier	625	"
Total	$30,225	"

Faisant $6,800,625, pour les 225 milles ; mais il faudra encore ajouter à cette somme, les frais des études préliminaires et ceux du contrôle.

Le point le plus élevé que l'on a constaté lors de l'exploration se rencontre au cent vingt-septième mille. Pour les raisons que j'ai déjà mentionnées, je ne puis pas, d'après mes propres observations, donner la hauteur de ce point au-dessus du niveau de la mer, mais admettant comme exact le niveau donné par les rapports géologiques au lac de l'Eléphant (appelé lac Papineau dans les rapports), comme étant de 1,122, je crois que le niveau du point le plus élevé au cent vingt-septième mille n'est pas plus de 1,400 pieds au-dessus du niveau de la mer. Carleton Place est à 440 pieds au-dessus du niveau de la mer ; de cette manière le niveau du point le plus élevé est à 960 pieds au-dessus de celui de Carleton Place.

A l'égard des rampes en montant jusqu'au point le plus élevé de la ligne du chemin de fer, j'attirerai votre attention sur le fait qu'à partir du dix-huitième mille à aller jusqu'au vingt-septième, du trente-sixième, au quarantième, du quarante-septième au soixante-quinzième, du quatre-vingt-unième au cent unième, et du cent treizième au cent vingt-septième, ce qui fait en tout une longueur de soixante-seize milles, les rampes vont toutes en montant les vallées des rivières et des cours d'eau. Sur les cinquante et un milles qui restent pour atteindre le sommet ou le point le plus élevé de la ligne, la plupart ont des rampes qui vont en montant dans la même direction, et aucune partie de la ligne dans ce parcours ne présente de rampes tant soit peu considérables qui vont en descendant, à l'exception toutefois de celles qui se rencontrent depuis le seizième mille au dix-huitième, du trente-cinquième au trente-sixième, du quarante-quatrième au quarante-septième et du soixante-dix-septième au quatre-vingtième, faisant en tout neuf milles. Les rampes, dans ces différents endroits, vont en descendant de un à cent tout au plus.

Il y a ainsi probablement une hauteur d'environ 450 pieds à ajouter à la différence de niveau entre Carleton Place et le point le plus élevé de la ligne, ce qui donne une ascension totale en gagnant le sommet de 1,410 pieds, soit une rampe en moyenne de 11 pieds par mille.

De l'autre côté, en descendant du sommet jusqu'à Parry Sound, il y aura une rampe montante sur un parcours d'environ deux milles au cent trente-troisième mille; d'environ un mille au cent cinquante-huitième mille; sur un parcours d'environ quatre milles on rencontrera une rampe montante assez douce sur différents points entre le cent soixante-huitième et le cent quatre-vingtième mille,—sur un parcours d'un mille, une rampe montante très prononcée au cent quatre-vingt-dixième mille, et une rampe montante peu sensible entre le cent quatre-vingt-quinzième et le cent quatre-vingt-dix-huitième mille. Je ne possède pas sur ces diverses rampes d'observations exactes faites à l'aide d'instruments, mais je crois qu'elles ne s'élèvent pas en tout à plus de 400 pieds. Comme je l'ai déjà fait voir, je porte la hauteur du niveau du point le plus élevé de la ligne au-dessus du niveau de la mer à 1,400 pieds. La hauteur de la baie Georgienne au-dessus du niveau de la mer est de 578 pieds. La différence du niveau entre le sommet de la ligne et Parry-Sound est ainsi de 822 pieds, et le chiffre ci-dessus de 400 pieds pour les rampes montantes entre le sommet

et Parry-Sound donne une inclinaison totale de 1,222 entre ces points, soit en moyenne une inclinaison de 12 pieds par mille. Vous remarquerez sur la carte que du cent trente-cinquième mille au cent quarante-cinquième, du cent cinquantième au cent soixante-huitième, du cent quatre-vingt-huitième au cent quatre-vingt-dixième, et du cent quatre-vingt-dix-huitième au deux cent vingt-cinquième, ce qui fait une ongueur totale de cinquante-sept milles, la ligne passe près de grands lacs et cours d'eau.

A cet égard je vous renverrai à ce que j'ai déjà dit au sujet de la ligne entre le cent vingtième et le cent trentième mille, pour vous montrer qu'il est probable que l'on peut trouver aisément un point culminant moins élevé pour le chemin de fer, et qui diminuerait, sur tout le parcours, les rampes montantes et descendantes de cinquante à quatre-vingts pieds.

Sur l'autre moitié de la ligne les lacs sont très nombreux, et ils offrent de très grands avantages si l'on veut concentrer une somme considérable du trafic local sur certains points du chemin de fer, notamment au lac Kenneses, Kahweambijawagamog ou lac Creux, le lac des Baies, le lac Marie et le lac du Squelette—*Skeleton Lake.* On m'informe qu'on fera naviguer un petit bateau à vapeur pour les fins du commerce sur le lac des Baies pendant l'été prochain, et qu'un autre bateau semblable fera le service sur le lac de la Péninsule, le lac des Fées, (*Fairy Lake*,) le lac Vernon et le lac Marie. Au moyen de ces lacs et de certains autres que je n'ai pas mentionnés, la ligne du chemin de fer pourrait presque immédiatemment rendre des services à une section très étendue du pays.

Il y a de nombreux pouvoirs d'eau dans la partie traversée par cette ligne, et la force motrice que l'on en peut retirer est pour ainsi dire illimitée, vu que les lacs peuvent, pour l'approvisionnement de l'eau, devenir des réservoirs d'une immense capacité, sans même entraîner de grandes dépenses ni causer de dégats aux terres environnantes. Les rivages des lacs, quoique peu élevés dans bien des cas pour ainsi dire, émergent, néanmoins, tout-à-coup du fond des eaux, de sorte qu'une chaussée de quelques pieds de haut jetée sur la décharge d'un lac ne pourrait inonder le plus souvent qu'une petite étendue de terrain en superficie.

La surface du pays que traverse la ligne est en général très accidentée, et à l'exception des dix premiers milles, le terrain bas et uni d'une étendue d'une certaine largeur se réduit à peu de chose. Il y a beaucoup de prairies de castor sur la ligne et ailleurs dans le voisinage, mais en général elles sont étroites. Néanmoins il m'a semblé qu'il y avait généralement, même dans les parties les plus accidentées du pays, de grandes étendues de terrain un peu plat faciles à cultiver, bien que les flancs des collines fussent escarpés et qu'il y eut beaucoup de roches à la surface. Le sol partout est généralement de bonne qualité, et même en beaucoup d'endroits il est de qualité supérieure ; telle est du moins l'idée que les habitants m'ont donnée de leurs terres. De tous ceux avec qui j'ai conversé, il s'en est rencontré un seul qui m'a parlé en termes peu flatteurs de sa terre, et il avait assurément bien raison de le faire, parce qu'elle est beaucoup rocheuse, mais il aurait pu facilement améliorer sa position. J'ai rencontré quelques colons qui étaient partis des villes de Glasgow et d'Edinbourg, une famille venue de Londres, en Angleterre, une autre venue de Liverpool, quelques-unes de Oxfordshire et plusieurs des bords du lac Ontario, et tous m'ont parlé avantageusement de leurs terres et m'ont paru contents de leur sort. Un colon, qui demeure près de lac du Squelette sur une terre qui est presque couverte de roches, me dit qu'il venait des bords du lac Ontario, et qu'il préférait la terre qu'il avait aujourd'hui à celle qu'il possédait anciennement, en me faisant remarquer que ses récoltes ou ses grains, lorsqu'il était sur les bords du lac Ontario, avait souvent souffert des gelées précoces, tandis que depuis les trois ou quatre années qu'il occupait sa nouvelle, les gelées précoces ne lui avaient pas encore causé de dommages. Le bois de haute futaie est de diverses qualités ; le bouleau jaune (quant au bouleau blanc il est très rare), l'érable, le hêtre et le pin blanc se rencontrent presque partout ; le bois dur, le tilleuil, l'orme et le sapin, assez souvent l'épinette blanche, l'épinette rouge et le cèdre se trouvent dans les terrains marécageux. Il y a très peu de pin rouge le long de la

ligne, excepté dans la section du pays qui se trouve située entre le quatre-vingt-deuxième et le quatre-vingt-quatorzième mille, et même il s'y trouve mêlé avec d'autres bois. Près d'un lac appelé le lac du Pin Rouge il y a bien peu de pin rouge, si toutefois il y en a même, au moins du côté qui est traversé par la ligne, de sorte qu'en prenant le bois de haute futaïe comme étant l'indice de la nature du sol, on peut en conclure que le terrain est partout, le long de cette ligne, de bonne qualité.

Il y a par tout le pays une très grande quantité de pin d'excellente qualité, mais il se rencontre aussi beaucoup d'arbres de ce bois qui présentent certains petits défauts qui font qu'il n'est pas avantageux de transporter les billots à une distance éloignée ; ces billots, néanmois, fourniraient un excellent bois de construction que l'on pourrait convertir en planches étroites, en latte, bardeau, etc. D'après les renseignements que je tiens d'hommes engagés dans l'exploitation du bois, je crois qu'un chemin de fer construit dans ce district fournirait les moyens de profiter de tout ce bois qui est vicié, et d'en tirer un parti avantageux, tant dans l'intérêt des commerçants de bois que dans celui des consommateurs en général, car dans le cas où l'on construirait ce chemin de fer, on pourrait scier sur place tout ce bois, dont on ne transporterait sur le marché que ce qui est de bonne qualité. Il y a un grand nombre de places avantageuses pour y construire des moulins à scie, et les lacs offrent de grandes facilités pour réunir et retenir les billots. On laisse pourrir ce bois vicié, que l'on a coupé et abattu, avant d'en avoir connu les défauts, comme cela arrive assez souvent, ce bois ensuite ne sert qu'à alimenter le feu dans les forêts, ce qui fait qu'on éprouve ainsi des dommages de deux manières différentes.

Pour les traverses de chemin de fer on trouve une grande quantité d'épinette rouge en différents endroits, ainsi que beaucoup de pruche, surtout dans le district de la rivière Séguin.

Comme je l'ai déjà dit, je ne me suis pas borné à examiner une seule ligne en particulier. En conséquence, j'ai visité le pays entre la ligne qui est tracée et le chemin du M·ssissippi, du vingt-cinquième mille jusqu'au soixante-cinquième, mais cette section du pays est très accidentée. J'ai encore parcouru un grand district au sud de la ligne qui est tracée, district qui s'étend depuis le quatre-ving-unième mille jusqu'au cent quinzième, mais malgré mon désir, vu que le terrain me parût être d'excellente qualité dans les townships de Mayo, Carlow et Dungannon, de découvrir à travers ce district une ligne qui répondit à l'objet que j'avais en vue, il me fut impossible de la trouver. En outre, afin de ne pas allonger la ligne en contournant la vallée de la rivière Séguin, entre le cent quatre-vingt-quinzième mille et Parry Sound, je fis faire une exploration pour obtenir une ligne qui serait plus droite, comme on m'avait rapporté qu'on pourrait trouver telle ligne, mais je m'aperçus que les rapports qu'on m'avait faits n'étaient pas fondés. Comme le pays que je traversai, cependant, présente une surface accidentée et presque entièrement boisée et comme il s'y rencontre un très petit nombre de points d'où l'on peut prendre assez correctement des observations de lieux éloignés, je dus me borner, chemin faisant, à prendre une ligne presque à peu près et de là continuer aussi loin qu'il convenait de le faire. C'est à peine si je pus obtenir quelques renseignements corrects sur ce que je pourrais rencontrer sur ma route; on me fournit un grand nombre de renseignements que l'on m'assurait être exacts, mais après vérification je m'aperçus qu'ils ne valaient rien pour la plupart ou qu'ils étaient tout-à-fait incorrects. Vous comprendrez facilement d'après mes remarques que, bien que j'aie trouvé, comme je le crois, une route praticable, qui ne requerra pas d'ouvrages difficiles, il peut fort bien se rencontrer à une petite distance une ligne plus courte où les travaux seront encore d'une construction plus facile.

J'ai trouvé qu'il était difficile, sinon impraticable, d'amener la ligne à Parry-Sound autrement qu'en passant par la rivière Séguin et par le lac du Moulin ; en adoptant cette ligne, j'ai préféré placer le terminus de la ligne sur la rive du port extérieur, vû que je considère que le terminus au port intérieur, tout en offrant peut-être quelques avantages de plus au trafic actuel de la localité, ne suffirait pas aux

besoins et aux exigences du nouveau commerce que va probablement amener ce chemin de fer.

Avant de laisser Parry-Sound, j'ai fait, d'après vos instructions, l'inspection du port et du chenal. Je m'embarquai à bord du remorqueur qui appartient à la compagnie des commerçants de bois de Parry-Sound, et j'étendis mon inspection jusqu'au phare, éloigné d'environ vingt milles du village. J'ai trouvé que le chenal était large, possédant des indications naturelles excellentes et d'une navigation facile. Il survint une bourrasque de vent, qui rendit la mer trop houleuse pour le remorqueur et m'empêcha d'aller tout-à-fait jusqu'au phare, mais je pus apercevoir distinctement les rochers qui l'environnaient. Bien que les vagues fussent trop hautes pour le remorqueur, il n'y avait pas néanmoins, près du chenal, d'indice de brisants ailleurs que sur les rochers qui étaient visibles et sur une barre où la carte, que je tenais à la main, indiquait une bouée et sept pieds d'eau. Il me parut qu'à l'égard du chenal la carte était tout-à-fait correcte, excepté, peut-être, sur un point. Le capitaine du remorqueur, qui est un pilote qui compte plusieurs années d'expérience dans la navigation de la baie Georgienne, et qui, je crois, d'après ce qu'il me parut ce jour-là, mérite toute confiance, me dit qu'il croyait qu'il y avait de caché sous l'eau un rocher couvert par près de quinze pieds d'eau à environ trois quarts de mille au sud-est du rocher Rouge avoisinant le phare, et qu'il croyait que l'indication de ce rocher, s'il existe, est la seule chose qui manquait pour rendre parfaite la carte du chenal. Il n'est pas sûr que ce rocher existe réellement ; mais il en soupçonne l'existence pour avoir remarqué la couleur de l'eau un jour qu'il pilotait un vaisseau au-dessus de cet endroit. Il y a une foule d'excellents mouillages dans des endroits voisins du chenal outre ceux qui sont indiqués sur la carte, et à l'extrémité nord de l'île Parry se trouve une grande baie, ou plutôt une suite de baies qui fournissent un abri et un mouillage parfaitement sûrs aux bâtiments, qui pourrait y stationner, si le chemin de fer vient à se construire, en attendant qu'on les charge ou qu'on les décharge. Je crois qu'en dépensant une centaine de piastres pour renouveler quelques bouées et balises qui sont nécessaires, on ferait de ce chenal un chenal aussi sûr qu'il est possible de l'être. Je ne sais pas s'il est nécessaire ou non de vous faire part d'une idée partagée par un certain nombre de personnes, je crois, d'après ce qu'on m'en a dit. On m'a fait la remarque que le havre de Parry-Sound est des meilleurs une fois qu'on y est entré; mais que le chenal pour y arriver est tellement étroit qu'une personne pourrait en certains endroits sauter sur le rivage du pont d'un bateau à vapeur qui y passe. Que cette idée ait cours généralement ou non, c'est ce que j'ignore ; mais de peur qu'elle ne soit de fait partagée par un certain nombre de personnes, je crois qu'il est bon d'en prendre note. Le chenal étroit, dont on parle ainsi, s'appelle le chenal " Waubuno," celui que le bateau à vapeur "Waubuno" suit dans ses voyages entre Collingwood et Parr-ySound; mais ce n'est pas du tout le chenal par lequel entreraient à Parry-Sound les bâtiments venant du lac Huron. Le chenal Waubuno descend au sud, près de l'extrémité ouest de l'île Parry, tandis que le chenal principal, qui conduit au lac Huron, se dirige presque entièrement à l'ouest.

Permettez-moi de vous assurer, en terminant, que le rapport que je vous soumets est impartial, bien que je pusse désirer favoriser la construction de ce chemin de fer, parce que je crois qu'il procurera au pays en général de grands avantages, en ouvrant à la colonisation une immense étendue de bonnes terres, en donnant une impulsion au développement de plusieurs industries dans le pays, au moyen des pouvoirs d'eau fournis par les cours d'eau et les lacs nombreux qui se rencontrent sur sa route, en offrant de grandes facilités à la branche importante de l'exploitation des bois, et en fournissant, par le peu d'étendue de son parcours et conséquemment par le bon marché du transport par terre, un plus grand encouragement au commerce de l'ouest à passer par ce pays.

M. H. J. Hubertus, l'auteur du projet de ce chemin de fer, a fait partie de l'expédition et il a pris un vif intérêt dans l'exploration, recueillant tous les renseignements qu'il pouvait obtenir sur cette vaste région, tant sous le rapport de la nature que sous le rapport des ressources du pays qu'il a traversé.

Pendant le cours de l'exploration j'ai été très-bien accueilli par toutes les personnes que j'ai rencontrées sur les différentes routes que j'ai examinées, et j'en ai reçu toute l'assistance et tous les renseignements qu'il était en leur pouvoir de me donner; plusieurs de ces personnes même m'ont accompagné volontairement pour me montrer des terrains qu'elles connaissaient.

J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur,

Votre très dévoué, etc.,

LEON G. BELL.

A SANDFORD FLEMING, écr.,
Ingénieur-en-chef,
Chemin de fer Canadien du Pacifique.

RÉPONSE

A UNE ADRESSE de la Chambre des Communes en date du 17 février 1875; demandant copie de toute correspondance échangée relativement à une adresse de cette Chambre, présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général durant la dernière session, au sujet de l'Acte concernant les droits d'auteur, lequel a été réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté.

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT,
OTTAWA, 22 février 1875.

Le comte de Dufferin au comte de Carnarvon.

(No. 132.)

OTTAWA, 16 mai 1874.

MILORD,—J'ai l'honneur de transmettre à Votre Seigneurie, avec prière de les examiner, les copies certifiées ci-incluses de résolutions adoptées par le Sénat et la Chambre des Communes du Canada, sollicitant respectueusement le gouvernement de Sa Majesté de vouloir bien sanctionner un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant les droits d'auteur," passé dans la session de 1872, et réservé par lord Lisgar pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté, acte qui, s'il n'est pas sanctionné dans les deux ans à compter de la date de sa passation, expirera le 14ème jour du mois prochain.

J'ai fait connaître à Votre Seigneurie, par dépêche télégraphique de ce jour, le sens de ces résolutions.

Je prends également la liberté de vous adresser ci-inclus un extrait du journal le "Globe" qui contient un rapport des débats qui ont eu lieu lors de l'introduction de ces résolutions dans la Chambre des Communes. *Globe*, 14 mai 1874.

J'ai, etc.,

DUFFERIN.

Au très-honorable
Comte de Carnarvon,
etc., etc., etc.

Le comte de Carnarvon au comte de Dufferin.

(Canada. No. 104.)

DOWNING STREET, 15 juin 1874.

MILORD,—Je dois accuser réception de votre dépêche No. 132, du 16 mai dernier, me priant d'examiner les copies certifiées des résolutions du Parlement du Canada qui l'accompagnent et sollicitant le gouvernement de Sa Majesté de vouloir bien sanctionner un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant les droits d'auteur," passé dans la session de 1872, et réservé par lord Lisgar.

2. Vous avez dû apprendre par mon télégramme du 11 courant que je me suis trouvé dans l'impossibilité d'aviser Sa Majesté de sanctionner ce bill, et je vais procéder maintenant à vous exposer en peu de mots les motifs qui m'ont forcé, à contre-cœur, mais sans me permettre d'hésiter un seul instant, après m'être consulté avec les jurisconsultes de la couronne, d'aviser Sa Majesté dans ce sens.

3. Le statut impérial 5 et 6 Victoria, chap. 45, comme vous le savez, est encore en force dans toute son intégrité dans toutes les possessions britanniques, en tant qu'il interdit dans chacune de ces possessions l'impression d'un livre, dont la propriété littéraire se trouve sauvegardée par cet acte, sans le consentement de l'auteur, bien que la clause de cet acte qui interdit l'importation de réimpressions étrangères d'ouvrages anglais dont le droit d'auteur a été enregistré, a été amendée par l'acte postérieur 10 et 11 Victoria, chap. 95.

4. Il y a une clause dans le bill du Parlement canadien qui énonce qu'en vertu de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867, ce Parlement possède expressément le droit de légiférer sur la question de la propriété littéraire, mais on doit observer que la section (la 91ème), qui contient une semblable disposition est l'une de celles qui se rapportent (dans le 6ème considérant en tête de cet acte) "à la distribution ou au partage du pouvoir législatif," et qu'elle pourvoit à ce que les "droits d'auteur," entre autres matières, soient soumis à l'action législative du Parlement du Canada, tandis que d'autres questions (en vertu de la section 92) tombent dans le domaine exclusif de la législature provinciale.

5. L'acte impérial a pour but de donner le pouvoir au Parlement du Canada de légiférer sur la propriété littéraire coloniale dans ce pays, mais il est évident qu'on n'a jamais eu l'intention d'intervenir quand il s'agit de droits qui sont garantis aux auteurs en vertu du statut impérial 5 et 6 Victoria, chap. 45, ou de faire main basse sur les dispositions de ce statut.

6. Sur ce point je m'appuie non seulement sur l'opinion des jurisconsultes actuels de la couronne, mais encore sur celles de ces jurisconsultes éminents, comme lord Selborne et M. Herschell, C. R., dont vous trouverez les rapports dans le mémoire concernant la propriété littéraire présenté au Parlement en 1872, rapports dont je vous transmets copie pour votre information.

A. C. 399, juillet 1872, page 74.

7. Je pourrais en outre faire remarquer, s'il était nécessaire d'apporter quelque fait à l'appui de ma manière d'envisager cette question, que le rapport du comité de votre Conseil Privé, du 6 juin 1872, qui accompagne votre dépêche No. 159 du 7 juin, que les dispositions du bill du Parlement canadien sont en conflit avec la législation du gouvernement impérial.

8. Sous ces circontances il ne m'est pas resté d'autre alternative que d'aviser Sa Majesté qu'elle ne pouvait pas convenablement sanctionner le bill du Parlement canadien, et je puis ajouter que ce bill n'aurait pu acquérir de validité, dans le cas même où il aurait plu à Sa Majesté de le sanctionner, car, en vertu de la 2ème section de "l'Acte concernant la validité des lois coloniales" (28 et 29 Victoria, chap. 63, aucune partie d'une loi coloniale qui est incompatible avec un statut impérial qui s'étend à la colonie où telle loi a été passée, est *pro tanto*, absolument nulle et de nul effet.

9. Je n'ignore pas que la question de la propriété littéraire a été depuis longtemps prise en considération, et qu'il a été fait des efforts par le dernier gouvernement de Sa Majesté en rapport avec vous-même et avec vos ministres pour arriver à une solution de cette difficile et importante question. Je me contenterai pour le moment de vous assurer de ma bonne volonté et de ma co-opération, tout en vous exprimant le ferme espoir que nous pourrons sans difficulté nous accorder dans l'adoption de certaines mesures, qui, tout en protégeant les droits des auteurs à la propriété littéraire de leurs ouvrages dans ce pays sous l'opération du statut impérial, satisferont les vues du gouvernement et du Parlement canadiens.

J'ai, etc.,

CARNARVON.

Au Gouverneur-Général le très-honorable
Comte de Dufferin, C. P., C. C. B.
Etc., etc., etc.

(No. 28.)

REPONSE

A une adresse du SÉNAT, datée le 23 février 1875, demandant copie de toutes dépêches et autres communications échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial, ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et ses agents ou d'autres personnes, depuis le 31 mars 1874, au sujet de la ré-impression d'ouvrages de propriété britannique, sous certaines conditions énoncées dans un acte pour amender "lA'cte concernant la propriété littéraire et artistique," passé par ce parlement en la session de 1872, et qui a été réservé à la signification du bon plaisir de Sa Majesté, le 14 juin 1872.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
3 mars 1875.

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, la réponse ci-dessus n'est pas imprimée.*]

RÉPONSE

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 8 février 1875 demandant copie de la commission de Son Excellence le Gouverneur Général, et des instructions qui l'accompagnent.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
OTTAWA, 15 février 1875.

CANADA.

PROJET D'UNE COMMISSION sous le grand sceau du Royaume-Uni, nommant le très-honorable comte de Dufferin, C. P., C. C. B., Gouverneur-Général du Canada.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, à notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller Frederick Temple, comte de Dufferin, chevalier du très-illustre ordre de St. Patrice, chevalier commandeur de notre très-honorable ordre du Bain —Salut :

ATTENDU que, par des lettres patentes, sous le grand sceau de notre Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, datées de Westminster le 29e jour de décembre 1868, en la trente-deuxième année de Notre règne, nous avons constitué et nommé notre très-fidèle et bien-aimé conseiller, Sir John Young, baronnet, (maintenant notre très-fidèle et bien-aimé conseiller John Baron Lisgar), chevalier grand'-croix de Notre très-honorable ordre du Bain, chevalier grand'croix de notre ordre très-distingué de Saint-Michel et Saint-George, pour être Gouverneur-Général du Canada durant notre bon plaisir, ainsi qu'il appert plus amplement et pleinement aux dites lettres patentes;

Sachez maintenant que nous avons révoqué et annulé, et par les présentes révoquons et annulons les dites lettres patentes ci-dessus mentionnées, ainsi que chaque clause, article et disposition portée en icelles, et sachez de plus qu'ayant une confiance particulière dans votre prudence, courage et loyauté, nous avons, de notre

grâce spéciale, science certaine et propre mouvement, jugé bon de vous constituer et nommer, vous le dit Frederick Temple, comte de Dufferin, comme par les présentes nous vous constituons et nommons, pour être notre Gouverneur-Général de notre Puissance du Canada durant notre bon plaisir. Et par les présentes nous vous autorisons et commandons de faire et exécuter dûment tout ce qui appartiendra à votre charge et à la mission que nous vous avons confiée, vous conformant aux pouvoirs et aux ordres qui vous sont donnés par notre présente commission, et par l'acte du Parlement, passé dans la 30e année de notre règne, intitulé : " L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, " ainsi qu'aux instructions qui accompagnent les présentes, ou à telles autres instructions qui pourront vous être ultérieurement données par nous sous notre seing manuel et cachet, ou par notre ordre rendu en notre conseil privé, ou par l'intermédiaire de l'un de nos principaux secrétaires d'Etat, et vous conformant aux lois qui sont actuellement ou qui seront ultérieurement en vigueur dans notre dite Puissance du Canada.

II. Et nous vous donnons autorité et pouvoir par les présentes de garder le grand sceau de notre dite Puissance et de vous en servir pour sceller tout ce qui doit être marqué du dit sceau.

III. Et nous vous donnons autorité et pouvoir d'instituer et nommer en notre nom et de notre part, quand besoin sera, tous juges, commissaires, juges de paix et autres officiers et ministres nécessaires de notre dite Puissance, qui pourraient être légalement institués et nommés par nous.

IV. Et par les présentes nous vous donnons autorité et pouvoir d'accorder, lorsque vous le jugerez à propos, en notre nom et de notre part, à toute personne trouvée coupable d'un crime commis dans notre Puissance, un pardon à tout complice qui aura perpétré lui-même le crime, s'il donne des informations et des preuves qui puissent conduire à l'arrestation et à la conviction du principal coupable; et de plus l'autorité et le pouvoir d'accorder à tout coupable convaincu d'un crime quelconque dans une cour de justice, ou devant un juge, juge de paix ou magistrat en notre dite Puissance, un pardon, soit entier soit avec conditions licites, ou un sursis de l'exécution de la sentence de tout tel criminel pour le temps que vous jugerez convenable ; et de remettre toute amende ou confiscation qui pourra avoir été prononcé à notre profit.

V. Et, par les présentes, nous vous donnons autorité et pouvoir, autant que nous le pouvons faire légalement, de priver ou suspendre de son emploi, pour des causes par vous jugées suffisantes, toute personne exerçant quelque charge ou emploi en notre dite Puissance, en vertu d'une commission ou d'un mandat actuellement décerné ou qui pourra être décerné par nous, en notre nom, et sous notre autorité.

VI. Et, par les présentes, nous vous donnons autorité et pouvoir d'exercer, de temps à autre, selon que vous le jugerez nécessaire, tous les pouvoirs à nous appartenant relativement à la convocation ou la prorogation du Sénat et de la Chambre des Communes de notre dite Puissance, et à la dissolution de la dite Chambre des Communes ; et nous accordons aussi les mêmes pouvoirs aux différents lieutenants-gouverneurs en exercice des provinces de notre Puissance, relativement aux conseils législatifs ou aux assemblées législatives ou générales des dites provinces respectives.

VII. Et par les présentes, nous vous donnons autorité et pouvoir d'exercer dans notre dite Puissance tous pouvoirs que nous y possédons, relativement à la concession des licences de mariage, des lettres d'administration et à la vérification des testaments, et relativement à la garde et au soin de la personne et des biens des idiots et des aliénés.

VIII. Et attendu que dans l'acte ci-dessus de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, il est, entre autres choses porté, qu'il nous sera loisible, si nous le jugeons à propos, d'autoriser le Gouverneur-Général du Canada à nommer une ou plusieurs personnes, conjointement ou séparément, pour agir comme son député ou ses députés dans une ou plusieurs parties du Canada, et à ce titre y exercer, durant le plaisir du Gouverneur-Général, tels de ses pouvoirs, attributions et fonctions que le dit Gouverneur-Général pourra juger à propos ou nécessaire de confier à ce député ou à ces députés, sauf toutes restrictions ou instructions exprimées ou données par nous : à ces causes,

nous vous donnons autorité et pouvoir, par les présentes, sauf les susdites restrictions et instructions, de nommer une ou plusieurs personnes, conjointement ou séparément pour agir comme votre député ou vos députés dans une ou plusieurs parties de notre Puissance du Canada, et à ce titre y exercer, durant votre plaisir, tel de vos pouvoirs, attributions et fonctions que vous jugerez à propos ou nécessaire de confier à ce député ou à ces députés ; pourvu toutefois que cette nomination ne porte aucune atteinte à l'exercice de tout tel pouvoir, attribution ou fonction par vous personnellement le dit Frederick Temple, comte de Dufferin.

IX. Et par les présentes nous déclarons que, dans le cas où vous décéderiez, deviendriez incapable ou vous absenteriez de notre dite Puissance, nous voulons que tous les pouvoirs et attributions que vous recevez ici, soient dévolus, et ils sont par les présentes dévolus, jusqu'à ce que nous ayions signifié notre bon plaisir ultérieur à cet égard, à la personne que nous aurons nommée, par instrument sous notre seing manuel et cachet ; ou à défaut pour administrer le gouvernement de notre dite Puissance ; et, s'il n'y avait personne en notre dite Puissance de nommé ainsi par nous, en ce cas, au plus ancien officier ayant alors le commandement de nos troupes régulières dans notre dite Puissance.

X. Et, par les présentes, nous enjoignons et commandons à tous nos officiers et ministres, tant civils que militaires, et à tous les autres habitants de notre dite Puissance, de vous obéir et prêter aide et assistance, à vous, dit Frederick Temple, comte de Dufferin, ou, en cas que vous décédiez, deveniez incapable ou vous absentiez, d'obéir et prêter aide et assistance à la personne ou aux personnes qui seront chargées, en vertu des dispositions de notre présente commission, d'administrer le gouvernement de notre dite Puissance.

En foi de quoi nous avons fait émettre les présentes lettres patentes. Témoin, nous même à Westminster, le 22e jour de mai, en la 35e année de notre règne.

Par mandat sous le seing manuel de la Reine.

C. ROMILLY.

CANADA.

PROJET D'INSTRUCTIONS sous le seing manuel et le sceau royal, à donner au très-honorable comte de Dufferin, C.P., C.C.B., comme Gouverneur-Général du Canada.

VICTORIA R.

INSTRUCTIONS à notre très-fidèle et bien aimé cousin et conseiller, Frederick Temple, comte de Dufferin, chevalier de notre très-illustre ordre de St. Patrice, chevalier commandeur de notre très-honorable ordre du Bain, Gouverneur-Général de notre Puissance du Canada, ou, en son absence, à notre lieutenant-gouverneur, ou officier administrant le gouvernement de la dite Puissance du Canada pour le temps d'alors. Donné en notre cour à Balmoral, ce vingt-deuxième jour de mai 1872, dans la trente-cinquième année de notre règne.

ATTENDU que, par une commission sous le grand sceau de notre Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, portant la date des présentes, nous vous avons constitué et nommé, vous le dit Sir Frederick Temple, comte de Dufferin, pour être, durant notre bon plaisir, Gouverneur-Général de notre Puissance du Canada, et nous vous avons de plus autorisé et commandé de faire et exécuter dûment toute chose appartenant à votre dite charge et à la mission que nous vous avons confiée, en vous conformant aux pouvoirs et ordres énoncés en la dite commission, et particulièrement aux instructions qui vous seraient données avec elle ; en conséquence, par nos présentes instructions sous notre seing manuel et cachet, qui sont celles dont il est ainsi parlé, nous déclarons que c'est notre plaisir que vous fassiez publier, avec toute la solennité

convenable, notre dite commission dans notre dite Puissance ; et que là et alors vous prêtiez le serment prescrit par un acte passé dans la session tenue en les trente et unième et trente-deuxième années de notre règne, sous le titre : " Acte pour amender la loi concernant les serments promissoires," et pareillement que vous prêtiez le serment de bien et fidèlement remplir les devoirs de la charge de Gouverneur-Général de notre Puissance du Canada, et de bien et impartialement administrer la justice :— lesquels serments nos juges de nos cours supérieures de record dans notre dite Puissance, ou trois ou un plus grand nombre de ces juges, sont par le présent requis de vous faire prêter.

II. Et nous vous donnons pouvoir et requérons de faire prêter le dit serment d'allégeance, en quelque temps que ce soit à l'avenir, soit par vous-même, soit par toute autre personne que vous aurez autorisée pour cet effet, à toute et chaque personne occupant une charge ou place de confiance ou d'émolument, suivant que vous le croirez à propos, ainsi que tout autre serment ou tous autres serments qui pourront être prescrits par les statuts ou quelqu'un des statuts passés à cet effet.

III. Et nous vous requérons de communiquer sans délai à notre conseil privé de notre dite Puissance nos présentes instructions, et pareillement toutes telles autres instructions par la suite, dont vous jugerez à propos, pour le bien de notre service, de lui faire part.

IV. Et nous déclarons par les présentes, et tel est notre plaisir, que notre dit conseil privé ne devra procéder à l'expédition d'aucune affaire, à moins d'avoir été dûment convoqué de votre part, ni à moins que quatre membres du conseil ne soient présents et n'assistent aux séances où il sera expédié des affaires.

V. Et de plus nous ordonnons que si, en un cas quelconque, vous avez quelque raison suffisante pour ne point partager l'opinion de la majorité ou de la totalité des membres de notre dit conseil privé ainsi présents, il vous sera permis d'user des pouvoirs et autorisations dont vous êtes revêtu par notre dite commission et par nos présentes instructions, à l'encontre de l'opinion de ces dits membres ; mais c'est néanmoins notre plaisir qu'en tout cas il soit loisible à tout membre de notre dit conseil privé de consigner au long, dans le procès-verbal de notre dit conseil, les causes et motifs d'un avis ou d'une opinion qu'il aura exprimée sur quelque question que ce soit soumise aux délibérations du dit conseil.

VI. Et c'est notre plaisir que vous nommiez, et vous êtes par les présentes autorisé à nommer par instrument muni du grand sceau du Canada, un membre de notre dit conseil privé pour présider en votre absence, et à le déplacer et remplacer par un autre. Et si, pendant votre absence, le membre ainsi nommé à la présidence vient à s'absenter aussi, le plus ancien membre du conseil privé présent à sa réunion, présidera ; l'ancienneté des membres du dit conseil se déterminant d'après le jour ou l'ordre de leurs nominations respectives.

VII. Et nous enjoignons et ordonnons de plus qu'il soit tenu un registre ou des procès-verbaux complets et exacts des délibérations, actes, procédures, votes et résolutions de notre dit conseil, et qu'à chaque réunion du dit conseil le procès-verbal de la dernière séance soit lu, approuvé ou amendé, s'il y a lieu, avant de procéder à l'expédition de toute autre affaire.

VIII. Et dans l'exercice du pouvoir qui vous est conféré par la loi pour sanctionner ou refuser de sanctionner des bills qui pourront avoir été passés par les Chambres du Parlement de notre dite Puissance, ou pour les réserver pour la signification de Notre plaisir, nous vous enjoignons de vous guider, autant que possible, par les règles et instructions suivantes, savoir :—

IX. Vous ne sanctionnerez en notre nom aucun Bill contenant aucune des clauses ci-après spécifiées, savoir :—

1. Tout bill de divorce entre personnes unies par les liens sacrés du mariage ;

2. Tout bill qui comporterait en votre faveur un don de terre, d'argent ou une gratification ;

3. Tout bill permettant l'emploi de quelque papier-monnaie ou autre monnaie ayant cours dans les offres légales, si ce n'est les espèces du royaume ou d'autres espèces d'or ou d'argent ;

4. Tout bill imposant des droits différentiels ;

5. Tout bill dont les dispositions paraîtraient incompatibles avec les obligations qui nous sont imposées par traité ;

6. Tout bill qui pourrait porter atteinte à la discipline ou au contrôle de nos forces de terres et de mer dans notre dite Puissance ;

7. Tout bill d'une nature ou d'une importance extraordinaire, pouvant préjudicier à notre prérogative, ou aux droits et à la propriété de nos sujets résidant hors de notre dite Puissance, ou au commerce et aux intérêts maritimes du Royaume-Uni et de ses dépendances ;

8. Tout bill que nous avons refusé de sanctionner, ou qui contient des dispositions auxquelles nous avons déjà refusé notre assentiment ;

A moins que tel bill ne contienne une clause pour suspendre l'opération de tel bill, jusqu'à la signification de notre bon plaisir à cet égard dans notre dite Puissance, ou à moins que vous vous soyez convaincu qu'il existe une nécessité urgente que ce bill entre immédiatement en opération, dans lequel cas vous êtes autorisé à le sanctionner en notre nom, excepté s'il était inconciliable avec la loi d'Angleterre ou avec les obligations qui nous sont imposées par traité. Mais vous devrez nous transmettre à la plus prochaine occasion le bill ainsi sanctionné, avec vos raisons pour le sanctionner.

X. Vous aurez soin que toutes les lois sanctionnées par vous en notre nom, ou réservées pour la signification de notre plaisir, portent, lorsque vous nous les transmettrez, des notes analytiques exactes en marge, et soient accompagnées de toutes remarques explicatives nécessaires pour faire connaître le motif et l'opportunité des dites lois ; et vous devrez aussi transmettre des copies conformes des journaux et procès-verbaux des chambres législatives de notre dite Puissance, que vous vous ferez donner par les greffiers ou autres officiers des dites chambres autorisés à cet effet.

XI. Et attendu que nous vous avons, par notre dite commission, donné pouvoir et autorité d'accorder, lorsque vous le jugerez à propos, en notre nom et de notre part à toute personne trouvée coupable d'un crime quelconque dans une cour de justice ou devant un juge, juge de paix ou magistrat en notre dite Puissance, un pardon soit entier soit avec des conditions licites: A cette cause nous vous ordonnons et enjoignons par les présentes de vous faire faire par le juge qui aura présidé au procès de tout criminel condamné à la peine de mort par sentence d'une cour en notre dite Puissance, un rapport par écrit du procès du dit criminel ; ce rapport sera pris par vous en considération à la première réunion de notre dit conseil privé qui se pourra convenablement tenir après la réception du dit rapport, alors que le dit juge pourra être spécialement assigné ; et vous ne ferez grâce et n'accorderez un surcis à aucun criminel, à moins qu'il ne vous semble expédient de le faire, après avoir reçu à ce sujet l'avis de notre dit conseil privé ; mais dans tous les cas, vous accorderez ou refuserez la grâce ou le surcis suivant votre propre et libre jugement, soit que les membres de notre dit conseil privé partagent ou non votre opinion ; ayant soin néanmoins de consigner au long dans le procès-verbal de notre dit conseil les raisons de votre détermination, dans le cas où vous décideriez une question de cette nature contrairement à l'avis de la majorité des membres du dit conseil.

XII. Et nous ordonnons et enjoignons de plus que toutes les commissions de juges, juges de paix ou autres officiers que vous accorderez, ne soient accordées que durant le bon plaisir, à moins que la loi n'en ordonne autrement.

XIII. Et nous ordonnons et enjoignons de plus que vous nous transmettiez ponctuellement, chaque année, par l'intermédiaire d'un de nos principaux secrétaires d'Etat, tous rapports annuels que nous avons coutume de recevoir de la Puissance du Canada touchant le revenu et la dépense, la milice, les travaux publics, la législation, les établissements civils, les pensions, la population, les écoles, le cours de change, les importations et les exportations, les produits agricoles, les manufactures et autres matières qui se rapportent à l'état et à la condition de notre Puissance.

XIV. Et attendu que notre service et la sécurité de notre dite Puissance pourraient souffrir grandement de l'absence du Gouverneur-Général, vous ne quitterez, sous aucun prétexte que ce soit, la dite Puissance, sans en avoir obtenu de nous au préalable la permission sous notre seing manuel et cachet, ou par l'intermédiaire de l'un de nos principaux secrétaires d'Etat.

V. R.

(No. 30.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 17 février 1875, demandant :

1o. La quantité entière de gypse ou de plâtre pour amender la terre importée en Canada des Etats-Unis, depuis le 1er avril 1874 ;

2o. Les quantités respectives de ce gypse ou plâtre importées des Etats-Unis comme étant reçues aux divers ports sur les lacs et rivières du Canada ;

3o. Toutes les sommes d'argent perçues comme revenus provenant du dit article, du 1er avril au 1er décembre 1874.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat

SECRÉTARIAT D'ETAT,
23 février 1875.

(No. 31.)

ETATS GENERAUX

DES

BAPTEMES, MARIAGES ET SEPULTURES

POUR CERTAINS

COMTÉS ET DISTRICTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE 1874.

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, les réponses ci-dessus ne sont pas imprimées.*]

(No. 32.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 22 février 1875, demandant un état indiquant le nombre de comtés dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, où des examinateurs d'inspecteurs de poisson ont été nommés ; le nombre d'inspecteurs nommés dans chaque comté ; la quantité de poisson et d'huile de poisson inspectée ; la désignation du colis, et par qui l'inspection a été faite, ainsi que le montant des honoraires perçus.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
26 février 1875.

(No. 33.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 22 février 1875, demandant copie de toute dépêche reçue du gouvernement impérial au sujet de la naturalisation des aubains, transmise depuis la dépêche du comte de Kimberley en date du 3 septembre 1873.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
26 février 1875.

(No. 34.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 11 mai 1874, demandant copie du contrat pour l'enlèvement des débris de naufrage à l'entrée du havre de Richibuoctou, dans le Nouveau-Brunswick, avec les noms des cautions et les sommes payées sur l'entreprise ; aussi copie du rapport de l'ingénieur ou de tout autre officier faisant voir la quantité d'ouvrage fait, sur lequel rapport des paiements ont été faits.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
26 février 1875.

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, les réponses ci-dessus ne sont pas imprimées.*]

(No. 35.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 18 mai 1874, demandant copie de tous ordres en conseil, de toute correspondance et de tous papiers relatifs à la construction d'un pont au passage d'eau d'Oliver.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT,
26 février 1875.

(No. 36.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 20 avril 1874, demandant une liste des entrepreneurs de travaux maintenant en voie de construction ou à être commencée plus tard sur les différentes sections du canal Welland, pour lesquelles des soumissions ont été reçues, avec les noms de leurs cautions ; aussi, une liste de toutes les soumissions faites pour ces travaux, spécifiant les noms des soumissionnaires, les sections pour lesquelles ils ont fait leurs soumissions respectivement, et le montant de chaque soumission.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT,
26 février 1875.

(No. 36.)

REPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée le 3 mars 1875, demandant copie de toutes les estimations et de tous les rapports des ingénieurs en charge du canal Welland, indiquant ce qu'il en coûterait pour le creuser dans le roc à la Courbe de Raney, dans le but de le mettre de niveau en cet endroit avec le lac Erié.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'État.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
25 mars 1875.

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, les réponses ci-dessus ne sont pas imprimées.*]



RÉPONSE

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, datée du 20 avril 1874; demandant un état indiquant le nombre d'émigrants transportés, sur la route Dawson, à Manitoba, depuis l'ouverture de la dite route; aussi, le coût du transport des dits émigrants à Manitoba, et la moyenne du coût de transport de chaque personne.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT,
OTTAWA, 26 février 1875.

OTTAWA, 15 février 1875.

(*Memorandum.*)

Le nombre des émigrants transportés sur la route conduisant du lac Supérieur à Manitoba, depuis l'ouverture de la dite route en 1871 jusqu'à la fin d'octobre 1873, et le coût approximatif de leur transport, ont été comme suit:

Passagers transportés de juillet 1871 à octobre 1873, 2,739 personnes, dont 805 classifiées comme des émigrants devant demeurer permanemment à Manitoba comme colons.

L'évaluation des frais moyens pour le transport des émigrants était de $25 par tête; le coût réel en 1872 était $15 par tête et en 1873 $10 par tête.

La ligne étant demeurée ouverte pour d'autres fins outre le transport des émigrants, comme l'occupation militaire des territoires du Nord-Ouest, et le transport d'ouvriers, de matériaux et de fournitures, l'organisation pour transport n'était pas exclusivement à la charge de ce service.

Avant l'ouverture de la ligne pour les émigrants, à peu près 2,000 personnes—soldats, ouvriers et autres—y passèrent pour aller à Manitoba, et sur ce nombre 400 à peu près restèrent dans le pays et devinrent colons.

Un nombre considérable d'ouvriers employés subséquemment s'établirent permanemment dans le pays.

Respectueusement soumis.

S. J. DAWSON.

F. Braun, écr., Secrétaire.
Département des Travaux Publics,
Ottawa.

(No. 38.)

REPONSE

A une adresse de la Chambre des Communes, datée le 20 mai 1874, demandant copie des instructions données par le département des Travaux Publics à un M. Johnston, pour l'exploration de cette partie de la rivière des Outaouais qui est située entre le pied des Rapides de Pâquet et la tête de l'Ile aux Allumettes ; aussi, copies de tous plans de la dite exploration, et du rapport de M. Johnston sur cette exploration ; aussi, un état donnant l'estimation du coût de l'amélioration de la navigation aux Rapides de Pâquet et des Allumettes, de manière à admettre le passage de steamers, et l'échelle de prix sur lesquels cette estimation est basée.

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'État.

Secrétariat d'Etat,
26 février 1875.

[*Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, la réponse ci-dessus n'est pas imprimée.*]

RÉPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 18 mai 1874, demandant copie de toutes soumissions et de toute correspondance se rattachant au contrat pour le transport des passagers et du fret entre la Baie du Tonnerre et Fort-Garry, avec un état indiquant les noms des soumissionnaires, le montant des bonus demandés, le prix par tête qui doit être exigé pour les passagers, le prix par tonne de fret, le nombre de passagers, la quantité de fret que les entrepreneurs sont tenus de transporter, et le temps convenu pour faire le voyage ; aussi un état de tous autres arrangements conclus qui n'étaient point compris dans la soumission primitive, le dit état indiquant le nom des cautions offertes et le montant pour lequel ces cautions sont responsables.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
Ottawa, 26 février 1875.

(A.)

MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RENSEIGNEMENTS SUR LES MOYENS DE TRANSPORT.

Chemin de la Baie du Tonnerre.

Ce chemin a quarante-cinq milles de long, à partir du point de départ au débarcadère du Prince Arthur, Baie du Tonnerre, jusqu'au lac Shébandowan, où il finit, et le système suivi jusqu'à présent pour faire le trajet sur ce chemin a été de louer des atttelages de chevaux aux points d'où partent les bateaux à vapeur, savoir : Collingwood, Owen Sound et Sarnia, attelages que l'on emmène le printemps et que l'on renvoie l'automne.

Shébandowan.

Cette station est le lieu d'embarquement pour les endroits navigables, et elle est maintenant pourvue de bâtiments convenables, comprenant un magasin, une maison d'habitation, une station pour les émigrants, un hangar à foin, une cuisine et une écurie.

Sur le lac Shébandowan le transport se fait au moyen d'un remorqueur à vapeur et d'une barge, mais il y a, en outre, un relais de bateaux à rames qui sont toujours disponibles en cas d'accidents qui peuvent survenir au remorqueur.

Kashaboiwe.

Il y a de bons quais aux deux extrémités du portage, et on a érigé à cet endroit une bonne maison pour les émigrants. Le lac a neuf milles de long, et il y a sur ce lac un remorqueur et une barge, avec un relais de bateaux, qui sont employés au transport.

Hauteur des Terres et le Lac des Mille Lacs.

Ce portage a un mille de long. Comme à Shébandowan, il y a sur le Lac des Mille Lacs un remorqueur, une barge et un relais de bateaux employés au transport.

Portage et Lac du Baril.

Le portage en cet endroit n'a qu'un quart de mille de long. Le lac a huit milles de long et le transport se fait au moyen d'un remorqueur à vapeur, d'une barge et d'un relais de bateaux.

Portage Brûlé et Lac Windigoostigon.

Ce portage a trois quarts de mille de long, et la longueur du lac Windigoostigon est de douze milles. Il y a sur ce lac un remorqueur et grand nombre de bateaux.

Portage des Français et Lac Kaogossikok.

Ce portage a un mille et cinquante-sept chaînes de long. La partie navigable, à l'ouest du portage des Français, et qui comprend les lacs des Français et Kaogossikok, a quinze milles de long, et il y a un excellent remorqueur, une barge non-pontée et un relais de bateaux.

Portage des Pins et des Deux Rivières.

Ces deux portages ont chacun 30 et 32 chaînes de long respectivement, et ils sont séparés l'un de l'autre par un petit lac, qui n'a qu'un mille et un quart de large. On traverse sur ce petit lac les passagers au moyen d'un bateau à rames et le fret au moyen d'un grand bateau plat.

Lac de l'Esturgeon.

La longueur de ce trajet est de seize milles, en ligne droite, mais le remorqueur, en suivant le chenal, est obligé de faire vingt milles. Il y a sur ce lac un remorqueur ainsi qu'une barge non-pontée et plusieurs bateaux.

Rivière Maligne.

Le portage ici se réduit à bien peu de chose ; les effets sont transportés à force de bras, dans un traîneau disposé de manière à rouler sur des lisses de bois. La partie connue comme la rivière Maligne ou Mauvaise a dix milles de long, commençant au portage de la rivière Maligne et finissant au portage de l'Ile. On se sert de bateaux à rames dans cette courte distance.

Portage de l'Ile.

Le portage ici n'est pas long il s'en faut, et on y transporte les effets à force de bras sur un traîneau.

Lac Néquaquon.

Ce lac a dix-sept milles de long, mais le remorqueur qui le traverse est obligé de parcourir vingt milles ou plus, à cause des sinuosités du chenal. Le remorqueur qu'il y a sur ce lac est un très-beau remorqueur, mais la barge dont on se sert n'est pas pontée. Il y a aussi des bateaux à rames sur ce lac.

Néquaquon ou le Nouveau Portage.

Ce portage a trois milles et un quart de long. Il y a de petits quais et des hangars pour les marchandises aux deux extrémités de ce portage, sans parler d'une station pour les émigrants à l'extrémité est.

Lac Namuekan.

La distance depuis le portage Néquaquon aux chutes de la Chaudière est de quinze milles en ligne droite, mais le remorqueur est obligé de faire un grand détour, ce qui allonge le parcours d'un moins six milles. Le matériel consiste d'un remorqueur, d'une barge non-pontée et de bateaux à rames.

Les chutes de la Chaudière.

Cette station se trouve à la tête du lac Lapluie. On a construit à cet endroit l'été dernier une station pour les émigrants, un petit magasin, deux maisons en troncs d'arbres et un quai, et on y a défriché quelques acres de terre afin de se protéger contre le feu. Le portage a vingt chaînes de long.

Lac Lapluie.

Il y a maintenant sur ce lac un bateau à vapeur de 100 pieds de quille sur 19 pieds de large, capable de transporter tout le fret et tous les passagers qui peuvent en toute probabilité se présenter; le trajet qu'il a à parcourir est de 45 milles. Au pied même du lac Lapluie il y a deux rapides qui se suivent de près ; le bateau à vapeur à différentes reprises les a montés et descendus d'un seul coup ; mais il a de la peine à monter ou à descendre celui qui se trouve le plus voisin du lac ; de fait, il a été rejeté en arrière dans plusieurs occasions qu'il a tenté de le monter, et on s'est servi depuis dans ces rapides de bateaux à rames.

Fort Frances.

Cet endroit est la station qui vient ensuite, et ici, comme aux chutes de la Chaudière, le portage n'est pas long du tout. Les bâtiments sont de simples huttes.

Il y a au Fort Frances un grand assortiment d'effets, de matériel et d'outillage, qui consiste en outils de forgerons et d'ouvriers mécaniciens pour les réparations à faire aux machines, ainsi qu'en outils de charpentiers et de constructeurs de bateaux, etc., y compris un assortiment de chaînes de fer, d'ancres, de cordages, etc.

Rivière Lapluie.

Entre le Fort Frances et Hungry Hall (Hotel de la Famine), à l'entrée du lac des Bois, la distance est de 75 milles. Environ à mi-chemin entre ces endroits se trouve un rapide appelé le Long Sault, où, bien que le courant ne soit pas assez fort pour empêcher un grand bateau à vapeur de faire le service, se rencontrent des galets dans le lit de la rivière, qu'il est urgent de faire disparaître avant d'exposer aux risques d'une navigation dangereuse un bateau comme le bateau à vapeur du lac des Bois.

La distance totale depuis le Fort Frances à l'angle nord-ouest du lac des Bois, en suivant la ligne que parcourt le bateau à vapeur, est de 125 milles, et dans le parcours de ce long trajet, l'outillage dont on se sert actuellement comprend un grand bateau à vapeur à aubes, de 120 pieds de quille, sur la largeur ordinaire du bau—des barges non-pontées, des bateaux à rames, un remorqueur de 40 pieds de quille, ainsi qu'un autre petit remorqueur de 33 pieds de quille.

Le système suivi depuis que le grand bateau fait le service, est comme suit: Un remorqueur, avec plusieurs canots et barges, fait le trajet depuis le Fort Frances jusqu'au Long Sault, où on a construit un quai. Les passagers et le fret passent de ce quai au bateau à vapeur du lac des Bois, qui fait le service depuis cet endroit jusqu'à l'Angle Nord-Ouest. Mais à ce dernier endroit, tant que le chemin n'aura pas été prolongé, le bateau à vapeur ne saurait aller à plus de deux milles en deçà de la station, et il devient alors nécessaire de tenir toujours prêt un petit remorqueur et une barge pour débarquer le fret et les passagers.

Chemin du Lac des Bois.

Ce chemin a 95 milles de long, plus ou moins, à partir de son point de départ à l'angle nord-ouest du lac des Bois jusqu'à St. Boniface, poste situé sur les bords de la rivière Rouge, en face de Fort-Garry.

Il y a de bonnes maisons et écuries à la rivière au Bouleau, à la rivière de l'embouchure Blanche (White Mouth River) ainsi qu'à l'établissement de la Pointe-du-Chêne.

A la rivière de la Tête Brisée, (Broken Head River) et à l'Angle, il y a aussi des bâtiments qui ont suffi aux besoins jusqu'à présent.

(B)

LISTE DES BATIMENTS, DES VAPEURS, DES LONGS BATEAUX PLATS A VAPEUR, DES BARGES, ETC., AUX DIVERSES STATIONS SUR LA ROUTE DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

Baie du Tonnerre.—Bureau ; station pour les émigrants ; maison en troncs d'arbres couverte en bardeaux ; quatre magasins ; écuries ; remises pour les bestiaux.
Petit Lac.—Maison ; écuries.
Matawin.—Maison ; écuries.
Allée de Browne.—Maison ; écuries.
Shébandowan.—Station pour les émigrants ; bureau et résidences des employés ; magasin ; écuries.
Kashaboiwe.—Station pour les émigrants et bureau.
Hauteur des Terres.—Station pour les émigrants et bureau ; 3 bâtiments ; écuries.
Portage du Baril.—Deux petits bâtiments.
Portage Brûlé.—Station pour les émigrants ; magasin et bureau ; petit bâtiment.
Portage des Français.—Nouvel édifice, (presque achevé).
Portages des Deux Rivières et des Pins.—Deux petits bâtiments.
Portage de la Rivière Maligne.—1 magasin et un bureau ; 2 petits bâtiments.
Néquaquon.—Une station pour les émigrants ; 2 petits bâtiments.
Chûtes de la Chaudière.—Une station pour les émigrants ; 1 magasin.
Fort Frances.—Une station pour les émigrants ; 2 magasins ; 4 petits bâtiments.
Long Sault.—Une station pour les émigrants.
Angle Nord-Ouest.—1 magasin ; 1 bureau ; 2 maisons d'écorce ; maison et écuries pour les conducteurs d'attelages.
Rivière du Bouleau—Station ; magasin ; écuries.
Portage de la Rivière à l'Embouchure Blanche.—Station ; magasin ; écuries.
Portage de la Tête Brisée.—Station ; écuries.
Pointe du Chêne.—Station ; maison pour les émigrants et bureau ; écuries.

Bateaux à Vapeur.

1. Le lac Lapluie.
1. Le lac des Bois.

Longs bateaux plats à vapeur.

1. Shebandowan.
1. Kashaboiwe.
1. Lac des Mille Lacs.
1. Baril.
1. Windigoostigon.
1. Kaogossikok.
1. L'Esurgeon.
1. Lac La Croix.
1. Namuekan.
1. Rivière Lapluie.
1. Angle Nord-Ouest.
1. (Dégréé).

Barges pontées.

1. Shébandowan.
1. Kashaboiwe.
1. Lac des Mille Lacs.
1. Lac du Baril.

Barges non-pontées, 9.
Bateaux à rames, 80.

Chevaux, wagons, etc.

10 Attelages de chevaux.	Paires de bœufs.
40 Wagons.	Harnais.

Un outillage considérable disséminé le long de la ligne.

Articles de la convention faite et passée ce quatrième jour de mai, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante-quatorze, en duplicata.

Entre William Henry Carpenter, d'Orillia, dans le comté de Simcoe, province d'Ontario, commerçant de denrées alimentaires en gros et en détail; William Barnabas Wemp, de Bridgewater, dans le comté de Hastings, dans la dite province d'Ontario, propriétaire de diligences ; Alexander Archibald McCallum, de Tweed, dans le dit comté de Hastings, meunier et entrepreneur ; Charles McInnes, d'Orillia, susdit, marin, et Mathew McLean Thompson, de Belleville, dans le dit comté de Hastings, teneur de livres, faisant affaires comme entrepreneurs en société, sous les nom et raison de " William H. Carpenter et Compagnie," ci-après appelés " les entrepreneurs," de la première part ;

Et Sa Majesté la reine Victoria, représentée aux présentes par l'honorable Alexander Mackenzie, agissant en sa qualité de ministre des Travaux Publics de la Puissance du Canada, ci-après appelés " Sa Majesté " et le " Ministre " respectivement, de la seconde part :

Considérant que le dit ministre, agissant en sa qualité susdite, a fait donner des avis publics qu'il recevrait des soumissions et propositions pour le transport des passagers et du fret sur la ligne entre la Baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur, dans la dite province d'Ontario, et Fort-Garry, dans la province de Manitoba, dans la dite Puissance du Canada, pendant la prochaine saison de navigation (la saison de 1874.)

Et considérant que les dits W. H. Carpenter et Cie., ont fait une soumission pour effectuer le dit transport, et considérant que leur soumission a été acceptée par le ministre, pour et au nom de Sa Majesté.

Maintenant ce marché fait foi que l'entrepreneur, pour et en considération du bonus ou de la somme de soixante-quinze mille piastres argent courant du Canada, pendant la dite saison de navigation de la présente année (1874), et par et en vertu des conventions et stipulations ci-après mentionnées et énoncées aux présentes de la part et au nom du ministre, agissant tel que susdit, conviennent et stipulent, tant pour eux-mêmes que pour leurs héritiers, exécuteurs et administrateurs, et chacun d'eux, avec Sa Majesté, ses héritiers et successeurs comme suit, savoir :

1. Que les entrepreneurs, pendant la période ou la saison de navigation de la présente année (1874), saison qui s'ouvre ordinairement dans ou vers la première semaine de mai et se ferme vers ou à la fin d'octobre, exploiteront et tiendront en opération la ligne pour le transport des passagers et du fret, et qu'ils maintiendront cette ligne sur un pied tel qu'ils devront effectuer sans retard le transport de ces passagers et de ce fret par la route indiquée dans la carte imprimée des renseignements touchant les moyens de transport, et marquée A, laquelle est ci-annexée, entre la Baie du Tonnerre et Fort-Garry, ou *vice versa*, ou entre un point quelconque et tout autre point sur cette route, à l'entière satisfaction du ministre, ou de ses successeurs en office.

2. Que les entrepreneurs, pendant la dite saison de navigation, devront bien et dûment fournir, avoir, entretenir, réparer et tenir en bon ordre en tout temps, tous et tels vapeurs, longs bateaux plats à vapeur, barges, canots, diligences couvertes, voitures à marchandises, outillage, effets, matières et choses, dont on pourra avoir besoin, et aussi tous les chevaux, bœufs et attelages, ainsi que tous autres articles nécessaires pour garantir de la bonne et fidèle exécution des obligations concernant le service du transport ci-dessus mentionné, et qu'ils devront pourvoir, garnir et équiper tous et et chacun ces bateaux et autres moyens de transport par eau, ainsi que les circonstances le requerront, de mécaniciens et d'équipages suffisamment expérimentés et habiles, d'approvisionnements ainsi que d'un matériel et outillage suffisants, que les diligences, les voitures à marchandises, les wagons et autres moyens de transport

par terre devront êtres pourvues d'un personnel suffisant de serviteurs, et que le nombre des chevaux ou des bœufs, et que la quantité et qualité des harnais, de l'outillage et des autres fournitures devront être, tels que les circonstances pourront le requérir, comme il est ci-dessus mentionné ; et que les entrepreneurs devront avoir et tenir disponibles telles autres fournitures et tel autre matériel roulant et outillage additionnels dont on pourrait avoir besoin pour parer aux délais ou autres inconvénients dans le cas d'accidents qui pourraient arriver pendant le trajet sur la ligne, soit par terre ou par eau. Pourvu, néanmoins, que les entrepreneurs auront le privilége de se servir des divers bâtiments, bateaux à rames, chevaux, bœufs, voitures à marchandises, harnais et outillage dont ils pourront avoir besoin dans le but de remplir les obligations de leur contrat, et qui se trouvent mentionnés dans la Cédule B, sujet, cependant, à l'approbation du département des Travaux Publics, et des vapeurs, des longs bateaux plats à vapeur et des barges, qui appartiendront au dit département des Travaux Publics aux différentes stations sur la route de la Rivière-Rouge, et qui se trouvent indiqués, mentionnés ou désignés dans la dite cédule marquée "B," y annexée ; et ce pour faire le service pendant la période de temps spécifiée au présent contrat. Que les entrepreneurs devront donner une nourriture convenable aux chevaux et aux bœufs qui appartiennent au gouvernement et qu'ils devront en prendre bien soin ; et que leurs employés devront apporter toute l'attention requise et désirable en se servant de ces dits bâtiments, bateaux, voitures, chevaux, bœufs et outillage qui seront confiés aux entrepreneurs à l'ouverture de la navigation, et que ceux-ci les remettront aux officiers du département des Travaux Publics à la clôture de la navigation, lorsque le service du transport aura cessé, en aussi bon ordre et condition qu'ils étaient lorsqu'ils leur ont été confiés, en faisant exception, toutefois pour les avaries ordinaires, les accidents par le feu et autres accidents inévitables.

3. Que les entrepreneurs ne permettront pas que les bateaux se rendent à un endroit ou à des endroits qui ne se trouvent pas sur la ligne du trajet ci-dessus indiqué, ni qu'ils partent de tel endroit ou de tels endroits, sans le consentement par écrit du ministre ou de l'officier en charge, à peine de perdre tout droit au bonus accordé par le présent contrat.

4. Que les entrepreneurs, pendant la durée du contrat, devront faire, avec ces bateaux et voitures ou diligences, les voyages suivants respectivement, savoir:

Les diligences conduisant les voyageurs et suivies des wagons à bagage devront laisser la Baie du Tonnerre à l'arrivée des bateaux (les dimanches exceptés) soit trois fois par semaine, soit tous les jours, s'il se présente un nombre suffisant de voyageurs, et les voitures transportant les marchandises devront partir régulièrement trois fois par semaine, ou bien chaque jour, si une quantité suffisante de fret le requiert. Au bout de la route de Fort-Garry, les diligences régulières transportant les voyageurs avec les charrettes à bagage et les attelages pour le fret, pourront attendre l'arrivée du vapeur à l'angle nord-ouest du lac des Bois, ou elles devront laisser régulièrement Fort-Garry et le lac des Bois trois fois par semaine, ou tous les jours, s'il est nécessaire.

5. Que les entrepreneurs, pendant la durée de ce contrat, devront, pour faire le trajet par eau et par terre, prendre des mesures telles que les voyageurs et le bagage devront être transportés de la Baie du Tonnerre à Fort-Garry, ou *vice versâ*, dans un temps raisonnable, qui, néanmoins, ne devra pas excéder autant que possible, dix ou douze jours en partant de l'une ou de l'autre extrémité de la route, et que le fret devra être transporté de la Baie du Tonnerre à Fort-Garry, ou *vice versâ*, dans un temps raisonnable, qui n'excédera pas quinze ou vingt jours, et que le service, dans tous les cas, devra se faire en aussi peu de temps que possible.

6. Que les entrepreneurs, dans le cas où il arriverait quelque accident ou avarie aux voitures ou bateaux qui feront le transport par terre ou par eau, ou à aucune de ces voitures ou bateaux, par suite duquel le service mentionné au dit contrat pourra être interrompu ou retardé, devront se procurer d'autres moyens de transport avec toute la diligence possible pour remplacer la voiture ou le bateau, ou les voitures ou bateaux ainsi avariés ou perdus ; et que les entrepreneurs seront tenus responsables et devront payer pour toute perte ou avarie causée par quelqu'un de leurs

employés à la propriété publique ou aux effets ci-dessus mentionnés, excepté toujours pour l'usure ou les avaries ordinaires.

7. Que les entrepreneurs devront placer sur les longs bateaux plats du gouvernement des mécaniciens qui devront avoir au moins des certificats d'aide-mécanicien de troisième classe, ou des permis donnés par le Bureau d'Inspection des bateaux à vapeur, et sur chacun des deux grands vapeurs du gouvernement ils devront placer un mécanicien qui aura un certificat sujet à l'approbation du président du Bureau d'Inspection des bateaux à vapeur, et un aide-mécanicien qui aura au moins un certificat de troisième classe ou un permis.

8. Que les entrepreneurs devront garder à chaque station un nombre suffisant de "*voyageurs*" pour manœuvrer les bateaux destinés au transport, et ils devront avoir et tenir prêt en tout temps, pour les besoins des vapeurs et des longs bateaux plats à vapeur, du bois de chauffage en quantité suffisante pour empêcher tous retardements inutiles dans le service.

9. Que les entrepreneurs devront en tout temps tenir en bon ordre les maisons et les tentes nécessaires pour la commodité des émigrants, et ils devront fournir et servir aux stations régulières, des repas consistant en aliments ordinaires et sains, à un prix qui n'excédera pas trente centins par repas, à tous et à chaque passager qui en auront besoin ou qui en feront la demande; mais il ne leur sera permis dans aucun cas de leur faire payer quelque chose pour frais de logement.

10. Les boissons enivrantes sont strictement défendues sur le parcours de la ligne; et les entrepreneurs s'obligent par les présentes de prendre tous les moyens légitimes pour empêcher la vente ou l'introduction des liqueurs spiritueuses sur toute partie de la ligne, à peine de perdre tout droit au bonus accordé par et en vertu du présent contrat.

11. Que les entrepreneurs ainsi que leurs employés doivent s'abstenir de faire le trafic des pelleteries sur la ligne, et que les entrepreneurs devront renvoyer immédiatement de leur service tout employé qui sera trouvé coupable d'avoir enfreint cette condition.

12. Les entrepreneurs pourront conduire et transporter les Sauvages sur leur ligne ou sur aucune partie de leur ligne à telles conditions quant au prix de rémunération qui pourront être approuvées par l'agent des Sauvages.

13. Dans le cas où un employé ou des employés des entrepreneurs se comporteraient d'une manière inconvenante ou tiendrait une conduite déréglée, ou useraient de procédés malhonnêtes à l'égard des Sauvages ou des voyageurs sur la ligne, ou à quelqu'une des stations ou dans les environs, les entrepreneurs devront renvoyer tel employé ou tels employés sur les représentations du surintendant ou agent des Sauvages, ou de l'officier du département des Travaux Publics préposé à ce service.

14. Les entrepreneurs devront distribuer les stations sur la ligne de manière à donner aux voyageurs des lieux d'arrêt commodes pour y passer les dimanches, et excepté dans les cas de grande nécessité, ou lorsqu'il faudra atteindre la station la plus voisine, ni les entrepreneurs ni leurs employés ne devront faire aucun ouvrage les jours de dimanche.

15. Que les travaux déjà commencés par le département des Travaux Publics sur cette ligne, ainsi que les travaux que le ministre pourra faire faire à l'avenir sur cette ligne ou dans son voisinage pourront se poursuivre à telle époque ou à telles époques et de telle manière que le ministre pourra l'ordonner, sans que ni les entrepreneurs ou leurs employés, ni aucune personne ou personnes ne puissent s'interposer ou y mettre obstacle; et il est parfaitement entendu que le dit département ne sera pas tenu de poursuivre ou de terminer dans une période de temps donnée aucun de ces travaux, et que les entrepreneurs ne pourront faire valoir aucune réclamation quelconque par le fait que quelqu'un de ces travaux n'aurait pas été terminé à une époque quelconque pendant la durée du présent contrat.

16. Que les entrepreneurs devront faire telles réparations imprévues à la propriété ou effets du gouvernement, ou aux chemins ou à leurs abords, qui pourront être requises à toute époque ou époques, ou qui sont nécessaires pour leur permettre de

faire le service qu'ils ont entrepris en vertu de ce contrat, et ce à leurs propres frais pour la somme totale de mille piastres.

17. Que les entrepreneurs devront transporter, à leurs frais, les six bouilloires dont le département des Travaux Publics a donné la commande, et qui sont maintenant en voie de construction à Dundas, pour les longs bateaux plats à vapeur destinés à naviguer sur les eaux intérieures, et ce depuis la Baie du Tonnerre jusqu'aux différents endroits requis, et de les mettre en position dans ces bateaux.

18. Que les entrepreneurs devront fournir, à leurs propres frais, des couvertures convenables pour les diligences et pour les wagons à fret, et dont on pourra se servir quand les circonstances l'exigeront, et ils devront également fournir les couvertures de lit en laine nécessaires.

19. Que les entrepreneurs devront rédiger et soumettre à l'approbation du ministre des avis par écrit convenables ou autres indiquant, en anglais et en français respectivement, le tarif des prix pour les voyageurs et le fret, les règles et règlements qui doivent être observés par les voyageurs ainsi que par les employés des entrepreneurs sur la route, et dont les suivants devront faire partie, savoir : Les boissons enivrantes sont strictement défendues. Il n'est pas permis de faire en aucune manière le trafic des fourrures. Il est défendu (dans certains endroits) de fumer ; prix des repas, 30cts., avec un tableau des distances, et tels autres renseignements en général que l'on pourra croire utiles ; et les entrepreneurs devront faire afficher ces avis, règles et règlements dans des endroits visibles à chaque station, sur chaque vapeur, barge, diligence, etc., à chaque extrémité de la route.

20. Que les prix pour le transport des voyageurs et du fret, que les entrepreneurs ont le droit d'exiger en vertu du présent contrat ne devront pas excéder ceux qui sont ci-après spécifiés, savoir :—

De la Baie du Tonnerre à Fort-Garry et VICE VERSA.

Pour chaque voyageur, avec bagage pesant 200 livres, dix piastres, argent courant du Canada................	$10.00
Pour chaque passager au-dessous de 14 ans, avec bagage pesant 100 livres, cinq piastres........................	5.00
Pour les enfants au-dessous de l'âge de 3 ans,............	Passage gratuit
Pour tous articles ou marchandises bien empaquetés (non compris les meubles de ménage ou les machines) pour chaque 100 livres, deux piastres.........	2.00
Pour meubles de ménage, aux risques du propriétaire, pour chaque cent livres, trois piastres.............	3.00
Pour toutes les machines, il y aura un tarif spécial, qui devra être approuvé par l'officier chargé de conduire les travaux.	

Pour les chevaux, les bestiaux, les moutons, etc., il y aura un tarif spécial, qui devra être également approuvé.

VOYAGEURS ET FRET TRANSPORTÉS PAR TERRE.

Ligne par terre.

Sur la route depuis la Baie du Tonnerre jusqu'à Shébandowan, et sur la route depuis l'angle nord-ouest du lac du Bois jusqu'à Fort-Garry :

Pour les voyageurs, cinq cts. par mille.........................	$0 05
Pour le fret, un centin et demi par mille pour chaque cent livres...	0 0½

Ligne par eau et portages.

Et sur les parties de la route où le trajet se fait par eau et par les portages :

Pour les passagers, deux cts. par mille..........................	0 02
Pour le fret, un demi-centin par mille pour chaque 100 lbs.	0 00½
Et pour les passagers depuis la Baie du Tonnerre jusqu'au Fort Francis, ou *vice versa*, sept piastres chacun......	7 00

21. Que le nombre de milles suivants sera pris et considéré comme constituant les distances pour lesquelles les prix ci-dessus spécifiés pourront être exigés pour le transport par terre des voyageurs et du fret, savoir :—

	Milles.	Cent. partie.
Depuis la Baie du Tonnerre jusqu'au lac Shébandowan ...	45	05
Ligne par terre.		
Depuis l'Angle Nord-Ouest jusqu'à St. Boniface, vis-à-vis Fort-Garry..	95	00
Ligne par eau et portages.		
Lac Shébandowan..	18	00
Lac Kashaboiwe (avec portage).........	9	75
Hauteur des Terres et Lac des Mille Lacs.....................	19	50
Portage et lac du Baril	8	25
Portage du Brûlé et lac Windigoostigon	12	75
Portage des Français et lac Kaogossikok........................	16	75
Portage du Pin et des Deux Rivières..............................	2	00
Lac à l'Esturgeon	20	00
Rivière Maligne..	10	00
Portage de l'Ile..	0	06
Lac Néquaquon..	20	00
Néquaquon ou le Nouveau Portage................................	3	25
Lac Namuekan..	21	00
Chûtes de la Chaudière (portage)..................................	0	12
Lac Lapluie..	45	00
Fort Francis (portage)..	0	15
Rivière Lapluie jusqu'à l'Angle Nord-ouest......................	125	00
Total..	331	55

22. Qu'il sera loisible au ministre, ou à ses successeurs en office, agissant en la qualité susdite, en tout temps pendant la durée de ce contrat, de l'annuler et d'y mettre fin ; et dans ce cas les dits entrepreneurs auront droit de recevoir une indemnité pour les dommages qu'ils pourront éprouver parce qu'ils seront privés des droits et avantages que leur confère le contrat ou parce qu'il leur restera en mains un certain matériel et outillage, et pour tels autres dommages qu'ils pourront éprouver réellement et de bonne foi par la raison que leur contrat sera ainsi annulé ; mais nulle perte de bénéfices ou d'avantages futurs d'aucune espèce quelconque ne sera considérée comme une perte qui donnera droit à une indemnité, dans le cas où l'on annulera le contrat et où l'on y mettra fin. Pourvu, néanmoins, que dans le cas de contestation ou de désaccord entre les parties à ce contrat quant au montant de telle indemnité, la question en litige sera prise en considération et décidée par les arbitres officiels nommés par le gouvernement fédéral, et dont la décision ou les décisions seront obligatoires et finales quant aux questions qui devront leur être ainsi soumises. Pourvu aussi, qu'aussitôt que le service, qui doit se faire aux termes de ce contrat, aura été suspendu ou qu'il aura cessé de se faire pour quelque raison ou cause que ce soit, alors on ne paiera le montant du bonus convenu, ni aucune partie de ce bonus qui serait encore dû, et les entrepreneurs alors auront droit seulement à telle partie de ce bonus qui restera encore dû, et qui se trouvera en proportion de la durée du service que l'on aura fait réellement.

23. Il sera en tout temps loisible au ministre, agissant en sa qualité susdite, ou à ses successeurs en office, de faire inspecter tous et chacun les bateaux ou autres voi-

tures qui feront le transport par eau (qu'ils appartiennent ou non au gouvernement de Sa Majesté ou aux entrepreneurs ou à d'autres personnes), ainsi que les machines, les bouilloires et l'outillage de tous et chacun ses bateaux ou voitures, par tout officier, aux ordres duquel les entrepreneurs devront de suite obéir, soit qu'il soit nommé par le ministre ou par le gouvernement de Sa Majesté, et si cet officier fait rapport que ces bateaux ou l'un de ces bateaux sont dangereux ou peu sûrs de quelque manière que ce soit, ce ou ces bateaux seront immédiatement retirés du service et les propriétaires leur feront subir telles réparations qui les rendront plus sûrs, et en même temps les entrepreneurs devront fournir d'autres bateaux et moyens de transport convenables pour continuer à faire le service. Tous les bâtiments, les voitures employées à faire le transport par terre, l'outillage, les chevaux, les bœufs, seront sujets à l'inspection de l'ingénieur du gouvernement, ou de tel autre officier que le ministre pourra spécialement nommer à cette fin ; et l'on devra obéir immédiatement aux ordres de tel ingénieur ou officier.

24. Que dans toute question ou contestation qui pourra s'élever sur quelque convention, stipulation ou clause mentionnée au présent marché, on n'aura nul égard ou on ne fera aucune attention à la soumission primitive ou autre des dits entrepreneurs, mais telle soumission primitive ou autre, et toute annonce, offre, avis ou autres documents qui se rapportent à l'affaire de ce marché et qui sont d'une date antérieure à celle de ce marché seront pris et considérés comme entièrement remplacés par le présent contrat.

Et Sa Majesté, représentée comme susdit, s'engage et s'oblige envers et à l'égard des entrepreneurs, leurs héritiers, exécuteurs et administrateurs, en la manière qui suit, c'est à savoir :

Que sur la bonne et fidèle exécution de toutes et chacune des conventions, stipulations et conditions spécifiées au présent contrat, et auxquelles les dits entrepreneurs doivent se conformer, le ministre et ses successeurs en office devront payer ou feront payer à ces entrepreneurs, leurs héritiers, administrateurs ou ayants-cause, le susdit bonus ou somme de soixante-quinze mille piastres ($75,000) pour la dite saison actuelle de la navigation, en six paiements égaux de douze mille cinq cents piastres ($12,500) chacun, le premier jour de chacun des mois de juin, juillet, août, septembre et octobre, et le deuxième jour de novembre de la présente année (1874).

En foi de quoi, le ministre, agissant en sa dite qualité, a signé ces présentes et les a fait sceller et contresigner par le secrétaire du département des Travaux Publics du Canada, et les dits entrepreneurs ont aussi signé et scellé les présentes les jour, mois et an en premier lieu mentionnés.

Signé et scellé par les entrepreneurs en présence de JOHN KERR, par Wm. H. Carpenter, Charles McInnes, M. M. Thompson, George D. Dickson, Wm. B. Wemp et A. A. McCallum.

(Signé), WM. H. CARPENTER,
" WM. B. WEMP,
" A. A. MCCALLUM,
" CHARLES MCINNES,
" M. M. THOMPSON,

Signé et scellé par les dits ministre et secrétaire des Travaux Publics, en présence de W. A. FISSIAULT.

(Signé) A. MACKENZIE,
" F. BRAUN
Secrétaire.

Soumission pour le transport des passagers et du fret entre la Baie du Tonnerre et Fort-Garry.

Nous, les soussignés, offrons de transporter tous les passagers et le fret (excepté les machines d'une pesanteur considérable) depuis la Baie du Tonnerre à Fort-Garry, pendant la saison de navigation de 1874.

Pour chaque passager, avec bagage pesant 200 livres..............	$10.00
Pour chaque passager au-dessous de l'âge de 14 ans, avec bagage pesant 100 livres..	$5.00
Pour les enfants au-dessous de l'âge de 3 ans..........................	Passage gratuit.
Pour tous articles ou marchandises bien empaquetés (non-compris les meubles de ménage ou les machines), pour chaque 100 livres..	$2.00
Pour meubles de ménage, aux risques du propriétaire, pour chaque cent livres..	$3.00

Toutes les machines seront transportées en vertu d'un tarif spécial.

Les chevaux, bestiaux, moutons, etc., seront aussi transportés en vertu d'un tarif spécial, le tout avec un bonus du gouvernement au montant de $75,000 payables mensuellement ou par quartier. Les repas seront donnés aux stations régulières des entrepreneurs (quand on en fera la demande), à raison de 30 cts. par repas.

Les diligences des passagers, accompagnées des charrettes à bagage, laisseront la Baie du Tonnerre à l'arrivée des bateaux [excepté les dimanches], et les voitures transportant le fret feront régulièrement le service trois fois par semaine, ou tous les jours, dans le cas où il se présenterait du fret en quantité suffisante.

A l'extrémité de la route à Fort-Garry les diligences régulières des passagers devront attendre l'arrivée du vapeur du lac des Bois, et les attelages transportant le fret devront laisser régulièrement Fort-Garry et le lac des Bois deux fois par semaine, ou tous les jours s'il le faut.

On ne transportera pas sur la route de boissons enivrantes, ni on ne les tolérera dans les bâtiments et dépendances des entrepreneurs.

Les stations seront distribuées de manière à fournir aux passagers des lieux d'arrêts commodes pour y passer les dimanches, et hors les cas d'absolue nécessité les entrepreneurs ne se livreront à aucun travail les jours de dimanche.

Tout l'outillage, les bâtiments, etc., mentionnés dans la cédule devront être remis aux entrepreneurs qui les rendront en aussi bon état qu'ils étaient lorsqu'ils les avaient reçus, tout en exceptant en tout temps les avaries, les pertes causées par le feu ou autres accidents inévitables.

Les entrepreneurs s'attendent que le gouvernement fera achever tous les ouvrages permanents qui sont maintenant en voie de construction, et qu'il fera entretenir et réparer les chemins comme on le fait ordinairement.

Et les entrepreneurs s'obligeront d'avoir un nombre suffisant d'hommes et d'attelages pour faire le service d'une manière régulière et avec diligence, tout en évitant des retardements inutiles, et ils feront tous leurs efforts pour rendre la route populaire.

Et les entrepreneurs s'obligeront de transporter les six bouilloires, maintenant en voie de construction à Dundas, pour les longs bateaux plats à vapeur, par les lacs et rivières de l'intérieur, depuis la Baie du Tonnerre jusqu'aux endroits requis, à leurs propres frais, et ils les mettront en position.

On se servira autant qu'il sera possible de diligences couvertes et de voitures couvertes pour le fret.

Les entrepreneurs seraient prêts à envoyer une partie du personnel des mécaniciens ainsi que les chevaux et les hommes par le premier bateau qui partira (vers le 5 mai environ), si le contrat leur est donné, et ils placeront des employés capables dans tous les départements.

Les entrepreneurs pourront donner de plus amples renseignements, si on en a besoin, ou des explications sur toute question ou point qui ne serait pas suffisamment clair.

(Signé) WM. H. CARPENTER et Cie.

Orillia, Ontario, 18 avril 1874.

La société est composée de William H. Carpenter, commerçant en gros et en détail de denrées alimentaires, d'Orillia.

William B. Wemp, propriétaire de diligence, de Bridgewater.

Alex. A. McCallum, meunier et entrepreneur, de Tweed.

Charles McInnes, pilote et premier officier sur le remorqueur du lac Supérieur, d'Orillia.

Mathew M. Thompson, teneur de livres et comptable, et assistant-gérant de moulin à scie et pour la vente des bois, de Belleville.

Mémoire qui doit être annexé à la soumission de W. H. Carpenter et Cie., d'Orillia, Ont., pour le transport du fret et des passagers depuis la Baie du Tonnerre jusqu'à Fort-Garry et qui établit qu'ils ont reçu de J. J. Dawson, écr., des renseignements qui font voir que :

1,600 passagers ont été transportés sur la ligne l'année dernière, ce qui a donné..................................	$16,000 00
et qu'à peu près 600 tonnes de fret ont été également transportées l'année dernière au prix d'environ...	24,000 00
faisant, en conséquence, un total de..........................	$40,000 00

Que l'on a employé pour le transport de ces passagers et du fret l'année dernière environ 100 paires de chevaux et à peu près 200 hommes, et que le coût de leur transport de Sarnia et de Collingwood et retour (en payant dans les bateaux un prix spécial convenu) était égal en moyenne à environ $60 pour chaque attelage et chaque homme, et à environ $20 pour chaque homme ordinaire, y compris le prix du passage pour revenir et les repas.

Que le prix de l'avoine à Collingwood à l'heure qu'il est est environ 10 cts. par minot plus élevé qu'il était l'année dernière, et que le foin et les provisions en général coûtent un peu plus cher.

Qu'il y a six nouvelles bouilloires maintenant en voie de construction à Dundas, qui seront livrées à la Baie du Tonnerre par le premier bateau, et que les entrepreneurs s'attendent de les transporter de cet endroit et de les placer à leurs frais dans les longs bateaux plats destinés a faire le service sur les lacs et rivières de l'intérieur.

Que, vû le fait qu'un si grand nombre d'hommes ont été retenus si tard l'automne dernier, il a fallu distribuer les couvertures de laine que l'on avait et les entrepreneurs se trouveront, en conséquence, obligés de se procurer un assortiment presque complet de nouvelles couvertures.

Que vû les fréquentes et soudaines bourrasques de pluie, il serait nécessaire de pourvoir de couvertures la plus grande partie des diligences des passagers, et des charrettes à fret pour mettre les marchandises à l'abri.

Que les premiers bateaux l'année dernière laissèrent Sarnia le ou vers le 5 mai, et Collingwood vers le 10, et que dans le cas où l'on donnerait le contrat aux soussignés, ils seraient prêts à partir avec une partie de leur monde vers le même temps cette année, et ils prendront leurs mesures pour tenir une ligne régulière jusqu'au 15 octobre et plus tard, si la chose se peut faire.

Que la société se compose d'ouvriers ou d'hommes de métier, qui seraient prêts à se rendre immédiatement sur le théâtre des opérations et qui auraient personnellement tout l'intérêt à pousser avec la plus grande vigueur cette entreprise.

Que M. Carpenter pendant une huitaine d'années a été dans l'habitude d'avoir des contrats de compagnies comme la Compagnie de Gilmour et Cie., et celle de A. S. Page et Cie., pour sortir du bois des billots de sciage et pour transporter les provisions à leurs chantiers, avec un grand nombre d'hommes et d'attelages à leur service, et que pendant près de deux ans il a été occupé comme gérant général d'un grand moulin à scie et de coupes de bois, ayant alors à son service un grand nombre d'hommes et d'attelages, et qu'il fait maintenant affaire à Orillia comme commerçant en gros et en détail de farine et de provisions.

Que M. Wemp depuis nombre d'années est propriétaire de diligences, qui anciennement faisaient le service entre Napanee et Belleville, et qui le font mainte-

nant depuis un certain temps entre Belleville et Bridgewater, et qu'il possède, en conséquence, une grande expérience dans cette branche d'industrie.

Que M. McCallum est maintenant occupé dans un moulin à farine, mais que pendant nombre d'années il a été employé dans les moulins à scie et dans la descente des billots de sciage et qu'il possède des connaissances pratiques sur la vapeur, la force motrice de la vapeur et le service des bateaux en général.

Que M. McInnes est un officier qui a une longue expérience de la navigation des lacs Ontario, Erié, Michigan, Huron et Supérieur, principalement sur les propulseurs, et qu'il possède maintenant comme pilote depuis le mois de mai 1873, un certificat de première classe, qui lui a été donné par le Bureau des Examinateurs de Buffalo.

Que M. Thompson a été employé pendant environ cinq ans en qualité d'assistant-gérant et de teneur de livres par une maison faisant le commerce de bois, qui exploite deux grands moulins à scie et emploie un grand nombre d'hommes, et que sa capacité comme comptable est connue de tout le monde.

En conséquence, la société se fonde dans la prétention qu'elle émet que sa soumission sera acceptée, sur le fait qu'elle possède dans son sein tous les éléments propres au succès de l'entreprise, et que les connaissances pratiques de ses membres pourraient être utilisées avec avantage, et elle peut en référer avec confiance à MM. H. H. Cook, M. P., député pour Simcoe Nord, A. P. Cockburn, M.P., député par Muskoka, et Jos. Brown, M. P., député par Hastings Ouest, qui connaissent personnellement les soumissionnaires, et qui peuvent attester de leur aptitude et leur probité.

Les soumissionnaires apprécient parfaitement les difficultés de la position et le caractère tout-à-fait vague des données qui forment la base de leurs calculs, mais ils croient avoir pourvu à toutes les éventualités et ils demandent, en conséquence, que l'on fasse droit à leur soumisssion.

(Signé,) WM. H. CARPENTER ET CIE.

Daté d'Ottawa, 18 avril 1874.

Soumission pour l'exploitation de la Section Ouest de la ligne de transport allant de la Baie du Tonnerre à Fort-Garry, pour les passagers et le fret pendant la saison prochaine de la navigation.

Je, soussigné, offre par les présentes de passer un contrat pour exploiter et tenir en opération la ligne de transport ci-dessus mentionnée, pendant la saison prochaine de la navigation, sur un pied qui assurera le transport des passagers et du fret sur cette ligne, avec célérité, pour les prix et sommes y mentionnées, et j'offre les personnes ci-après nommées comme cautions de la bonne et fidèle exécution du contrat.

Section Ouest.—De l'Angle Nord-Ouest à Fort-Garry.

Passagers par tête, y compris les repas................	$ 8 00
Fret par tonne..	30 00
Bonus pour la saison..	45,000 00

Signatures, occupations et résidences des soumissionnaires. } W. FRED. BUCHANAN, *Comptable, St. Boniface, Manitoba.*

Signatures, occupations et résidences des cautions. } W. J. MACAULAY, *Commerçant de bois, Winnipeg,* FRANCIS CLEMOW, *Syndic officiel, cité d'Ottawa.*

Daté à Ottawa le 20 avril 1874.
Au secrétaire du département des Travaux Publics, Ottawa.

OTTAWA, 20 avril 1874.

MONSIEUR,—En vous adressant la soumission ci-incluse pour l'exploitation de la section ouest de la route de la Rivière-Rouge pendant la prochaine saison, je désire fournir de plus amples explications que ne le permet la formule de la soumission.

D'après l'expérience acquise pendant les deux dernières saisons, un service organisé et capable de transporter d'une extrémité à l'autre du chemin du lac des Bois, pendant la saison, 2,500 passagers et 100 tonnes de fret, pourrait suffire amplement, et aux prix et pour le bonus spécifié dans ma soumission, je suis prêt à pourvoir à une organisation suffisante qui me permettra de le faire. Dans le cas, cependant, où ces calculs se trouveraient dépassés, les dispositions que je prendrai seront telles que je pourrai faire face à toutes les éventualités qui pourront surgir.

On servira de bons repas aux voyageurs, que l'on transportera également avec célérité ainsi que le fret. Les passagers adultes auront le droit de faire transporter gratuitement 150 livres pesant de bagage. Les enfants au-dessous de l'âge de douze ans paieront moitié prix et auront droit à un bagage de 74 livres pesant. Les enfants que l'on porte dans les bras seront transportés gratuitement. Le bagage additionnel —extra—paiera $1.50 par cent livres. Le fret et le bagage doivent être de proportion convenable, et ne pas excéder 400 livres pesant. On mesurera les paquets qui sont légers, mais volumineux pour établir le prix qu'il y aura à payer pour le fret.

L'outillage, les chevaux, les charrettes, etc., devront être livrés à l'entrepreneur vers le 5 mai prochain, et quant aux bâtiments ils devront l'être le 1er juin, aux termes de la cédule.

On a absolument besoin de deux nouvelles stations sur cette section de la route, savoir, à 16 milles à l'ouest de l'Angle Nord-Ouest, ainsi qu'à la station de l'Embouchure Blanche—White Mouth—ou à la station de la Tête Brisée—Broken Head.

Comme cette soumission n'est faite que pour une saison, on ne s'aurait s'attendre que l'entrepreneur put faire toutes ces améliorations, mais je suis prêt à ériger des bâtiments convenables aux endroits suivants pour les prix ci-après mentionnés :

A l'Angle Nord-Ouest.		
Station pour les émigrants 20 x 30	$1,250 00	
Ecuries 50 x 25	600 00	
Cuisine et latrines	350 00	
		$2,200 00
Nouvelle station, 16 milles à l'ouest de l'Angle.		
Station, 30 x 25	$800 00	
Cuisine	200 00	
Ecuries et magasin	500 00	
		1,500 00
A la station dite Broken Head (Tête Brisée.)		
Station pour les émigrants, 40 x 30	$1,250 00	
Allonge aux écuries	300 00	
		1,550 00
Nouvelle station, 15 milles à l'est de St. Boniface.		
Terre, 5 acres	$200 00	
Station, 30 x 25	800 00	
Cuisine et magasin	300 00	
Ecuries, clôtures, etc	450 00	
		1,750 00
		$7,000 00

La chaussée à certains endroits est très-mauvaise, vû la nature du terrain qu'elle traverse, et les inondations et les pluies des deux dernières saisons. Les endroits difficiles sont principalement la première savane à l'ouest de l'Angle, la section entre

le 14ème et le 18ème mille, la partie est de la savane du Caribou, et la savane à l'ouest du dépôt de la Pointe-du-Chêne. Il faudrait faire sur ces sections les dépenses nécessaires suivantes :

Savane à l'ouest de l'angle, 3 milles	$3,000 00
Entre le 14ème et le 18ème mille, 3 milles	3,000 00
Poser des couches de fascinage sur la partie est de la savane du Caribou, ¾ de mille	1,350 00
Marais à l'ouest de la Pointe-du-Chêne, 4 milles	5,000 00
Réparations ordinaires à faire à ce chemin	5,000 00
	$17,350 00

En considération de la somme ci-haut mentionnée, je m'obligerai à tenir le chemin en bon ordre pendant la prochaine saison.

On devrait permettre à l'entrepreneur de prélever des péages sur la partie du chemin qui se trouve à l'est de la rivière à l'Embouchure Blanche. Les charrettes du pays coupent le chemin considérablement et les habitants ne veulent jamais le réparer.

Le pont jeté sur la rivière du Pin, près St. Boniface, est un ouvrage temporaire et qui offre bien peu de sûreté. Pour $2,500 j'en construirais un qui serait sûr et solide.

On demande avec instance la construction d'une ligne télégraphique entre la Rivière-Rouge et l'Angle Nord-Ouest. A la condition que le gouvernement fournit gratuitement à Fort-Garry le fil et les isoloirs, je construirais une ligne télégraphique entre les endroits ci-dessus mentionnés, je fournirais les appareils nécessaires pour cinq bureaux, et je tiendrais la ligne en opération pendant la saison de la navigation pour la somme de $8,500.

Quant aux conditions du paiement du prix convenu, elles seront arrêtées entre le gouvernement et l'entrepreneur.

Dans le cas où je réussirais à obtenir le contrat, je suis autorisé par l'honorable Donald A. Smith, M. P., député pour le comté de Selkirk, d'offrir son nom comme caution, à part les cautions que j'ai déjà offertes, que les conditions du contrat seront remplies à la satisfaction du département comme à celle du public.

J'ai etc.,

W. Fred. Buchanan.

Soumission pour l'exploitation de la Section Est de la ligne de transport conduisant de la Baie du Tonnerre à Fort-Garry, pour les passagers et le fret, pendant la saison prochaine de la navigation.

Le soussigné offre par les présentes de passer un contrat pour exploiter et tenir en opération la ligne de transport ci-dessus mentionnée pendant la saison prochaine de la navigation, sur un pied qui assurera le transport des passagers et du fret sur cette ligne, avec célérité, pour les prix et sommes y mentionnés, et il offre les personnes ci-après nommées comme cautions pour la bonne et fidèle exécution du contrat.

Section Est.—Du débarcadère du Prince Arthur à l'Angle Nord-Ouest.

Passagers par tête, y compris les repas.........	$	15 00
Fret par tonneau..		40 00
Bonus pour la saison..................................		140,000 00

Signatures, occupations et résidence des soumissionnaires.
THOMAS. T. COOK,
Propriétaire de diligence, Toronto.

Signatures, résidences et occupations des cautions.
THOMAS H. BILLS,
Boucher,
No. 66, rue de la Reine,
Côté-Ouest, Toronto, Ont.
A. J. THOMPSON,
Boucher en gros etpropriêtaire de navires,
No. 21 et 23, St. Lawrence, Market,
Toronto, Ont

Daté à Toronto, le 18ème jour d'avril 1874.
Au secrétaire des Travaux Publics, Ottawa.

Soumission pour l'exploitation en tout ou en partie, tel que ci-dessous mentionné, de la ligne de transport conduisant de la Baie du Tonnerre à Fort-Garry, pour les passagers et le fret, pendant la saison prochaine de la navigation.

Les soussignés offrent par les présentes de passer un contrat pour exploiter et tenir en opération la ligne de transport ci-dessus mentionnée, pendant la prochaine saison de la navigation, sur un pied qui assurera le transport des passagers et du fret sur cette ligne, avec célérité, pour les prix et sommes y mentionnés, et ils offrent les deux personnes ci-après nommées comme cautions de la bonne et fidèle exécution du contrat.

Pour toute la ligne.—Du débarcadère du Prince Arthur à Fort-Garry.

Passagers par tête, y compris les repas......................	$	20 00
Fret par tonneau...		60 00
Bonus pour la saison..		300,000 00

Pour la Section Est, du débarcadère de Prince Arthur à l'Angle Nord-Ouest.

Passagers par tête, y compris les repas......................	$	15 00
Fret par tonneau...		30 00
Bonus pour la saison..		250,000 00

Signatures, etc., des soumissionnaires.
CHARLES MACDONELL,
Marchand,
Collingwood.
CHARLES CAMERON,
Collingwood.

Signatures, etc., des cautions.
JOHN MCMASTER,
Gérant de la Banque du Commerce.
Collingwood.
GEORGE HOLMES,
Praticien en loi,
Collingwood.

Daté à Collingwood, le 17me jour d'avril 1874.
Au secrétaire des Travaux Publics, Ottawa.

Soumission pour l'exploitation de la ligne de transport conduisant de la Baie du Tonnerre à Fort-Garry, pour les passagers et le fret pendant la prochaine saison de la navigation.

Nous, les soussignés, offrons par les présentes de passer un contrat pour exploiter et tenir en opération la ligne de transport ci-dessus mentionnée pendant la prochaine saison de la navigation, sur un pied qui assurera le transport des passagers et du fret sur cette ligne, avec célérité, pour les prix et sommes y mentionnés, et nous offrons les personnes ci-après nommées comme cautions de la bonne et fidèle exécution du contrat.

Pour toute la ligne—Du débarcadère de Prince Arthur à Fort-Garry.

Passagers par tête, y compris les repas......................$	15 00
Fret par tonneau	55 00
Bonus pour la saison..	150,000 00

Signatures, occupations et résidence des soumissionnaires.

JOHN W. SIFTON,
London.
HENRY SIFTON,
Oil Springs.
Entrepreneurs.

Signatures, occupations et résidences des soumissionnaires.

F. WARD, (?)
Raffineur,
Wyoming.
A. KEENLEYSIDE,
Cité de London.

Daté à Ottawa, le 20me jour d'avril 1874.
Au secrétaire du Département des Travaux Publics, Ottawa.

OTTAWA, 20 avril 1874.

MONSIEUR,—Quant à la soumission ci-incluse, je dois ajouter qu'il y a une autre personne qui doit s'associer avec nous lorsque nous aurons le contrat, mais que cette personne n'est pas ici, et que je pourrai vous fournir tous les renseignements qu'on jugera nécessaires d'obtenir, vu que je suis maintenant à Ottawa, ainsi que toute autre caution que vous pourrez requérir.

Vos obéissants serviteurs,
SIFTON ET CIE.

Au secrétaire du Département des Travaux Publics.

MANITOBA, ST. ANDRÉ, 6 mars 1874.

MONSIEUR,—Conformément à un avis publié dans le "Globe" de Toronto du 25 février dernier, par lequel on demande des soumissions pour l'exploitation de la ligne de transport depuis la Baie du Tonnerre jusqu'à Fort-Garry pendant la prochaine saison.

Nous offrons par le présent de transporter les passagers et le fret d'une extrémité à l'autre de la section ouest, qui s'étend de l'Angle Nord-Ouest du lac des Bois jusqu'à Fort-Garry, et ce aux prix suivants, savoir:—

1. Les passagers de première classe seront transportés dans des diligences couvertes à raison de $8.00 par tête.
2. Les émigrants seront transportés dans des wagons à raison de $4.00 par tête.
3. Les enfants de 1ère et de 2nde classe seront transportés à moitié prix.

4. On transportera gratuitement 50 lbs. pesant de bagage pour chaque passager, et tout le bagage au-dessus de 50 livres, quand il sera transporté par diligence sera porté à $4.00 par cent livres, ou il pourra être expédié comme fret aux prix ci-après spécifiés.
5. Le fret ordinaire sera transporté à raison de $40.00 par tonneau de deux milles livres, tandis que le fret léger mais volumineux sera transporté à un prix plus élevé, proportion gardée.
6. Le bonus que devra payer le gouvernement sera de $8,500 pour la saison, et sera payable par versements mensuels.
7. Tous les bâtiments et l'outillage de toute espèce, y compris le foin, seront livrés aux entrepreneurs qui s'en serviront.

ARCHIBALD YOUNG et FILS.

A F. Braun, écr., etc., etc.

Soumission pour l'exploitation de toute la ligne ou de la Section-Est de la ligne de transport conduisant de la Baie du Tonnerre à Fort-Garry, pour les passagers et le fret, pendant la prochaine saison de la navigation.

Nous, les soussignés, offrons par les présentes de passer un contrat pour exploiter et tenir en opération la ligne de transport ci-dessus mentionnée, pendant la prochaine saison de navigation, sur un pied qui assurera le transport des passagers et du fret sur cette ligne, avec célérité, pour les prix et sommes y mentionnés, et nous offrons les deux personnes ci-après nommées comme cautions de la bonne et fidèle exécution du contrat.

Pour toute la ligne.—Du débarcadère du Prince Arthur à Fort-Garry.

Passagers par tête, y compris les repas..........$	15 00
Fret par tonne....................................	60 00
Bonus pour la saison..............................	200,000 00

Section Est.—Du débarcadère de Prince Arthur à l'Angle Nord-Ouest.

Passagers par tête, y compris le repas..........$	10 00
Fret par tonne....................................	40 00
Bonus pour la saison..............................	145,000 00

L'évaluation est basée sur le transport de 500 tonnes de fret et de 4,000 passagers.

Signatures, occupations et résidences des soumissionnaires.

W. T. SMITH,
Bourgeois,
Elora, Ont.

A. MCBRIDGE,
Commerçant de provisions.
Elora, Ont.

Signatures, occupations et résidences des cautions.

ROBERT DALEY,
Cultivateur
Elora, Ont.

Daté à Elora ce 16 avril 1874.
Au secrétaire des Travaux Publics, Ottawa.

OTTAWA, 18 avril 1874.

MONSIEUR,—Au sujet de notre soumission pour le transport des passagers et du fret sur le chemin Dawson, nous demandons la permission d'en référer aux messieurs dont les noms suivent, savoir :

Pour M. McBRIDGE à M. A. HIGGINBOTHAM, M. P.,
M. D. SURTON, M. P.,
M. C. CLARK, M. P. P., Elora,
Pour M. W. T. SMITH à l'HON. D. A. MACDONALD, M. G. P.
M. A. HIGGINBOTHAM, M. P.,
M. C. CLARK, M. P. P.,
M. JAS. CRAIG, M. P. P., pour Glengarry, ci-devant entrepreneur sur le chemin de fer le Grand-Tronc.

Votre respectueux, etc.,
W. T. SMITH.

A l'hon. A. MACKENZIE, ministre des Travaux Publics, Ottawa.

Section ouest—De l'Angle Nord-Ouest à Fort-Garry.

Soumission pour l'exploitation de.............................la ligne de transport, conduisant de la Baie du Tonnerre à Fort-Garry, pour les passagers et le fret, pendant la prochaine saison de la navigation.

Je..............soussigné, offre par les présentes de passer un contrat pour exploiter et tenir en opération la ligne de transport ci-dessus mentionnée, pendant la prochaine saison de la navigation, sur un pied qui assurera le transport des passagers et du fret sur cette ligne avec célérité, pour les prix et sommes y mentionnés, et nous offrons les deux personnes ci-après nommées comme cautions de la bonne et fidèle exécution du contrat.

Pour toute la ligne.—Du débarcadère du Prince Arthur à Fort-Garry.

Passagers par tête, y compris les repas..............................$	25 00
Fret par tonne..	60 00
Bonus pour la saison...	125,000

Pour les deux sections de la ligne.

Section Est—Du débarcadère du Prince Arthur à l'Angle Nord-Ouest.

Passagers par tête, y compris les repas..............................$	15 00
Fret par tonne..	30 00
Bonus pour la saison...	84,000 00

Section Ouest—De l'Angle Nord-Ouest à Fort-Garry.

Passagers par tête, y compris les repas..............................$	10 00
Fret par tonne..	30 00
Bonus pour la saison...	39,000 00

Cette section fait l'objet principal de cette soumission.

Signatures, occupations et résidences des soumissionnaires. — JAMES SPENCER LYNCH, *Médecin*, Fort-Garry.

Caution offerte:

Signatures, occupations et résidences des cautions. — GEORGE HYMAN, Marchand, London, Ont.

(Sig.) J. S. LYNCH.

Daté à Ottawa, ce 20 avril 1874.

Au secrétaire du Département des Travaux Publics, Ottawa.

(*Par dépêche télégraphique expédiée de Fort-Garry.*)

OTTAWA, 18 avril 1874.

A F. Braun, secrétaire
Département des Travaux Publics.

Confidentielle.—Ma soumission pour la Section Ouest vous a été transmise par la malle le onze courant. Je réparerai le chemin, fournirai [50] cinquante attelages et wagons couverts, érigerai des écuries neuves à chaque station, et une nouvelle station. Je m'obligerai de transporter chaque semaine de 100 à 200 émigrants aux prix de $4.00 par tête pour les passagers, et de [$1.50] une piastre et cinquante cts. par chaque cent livres pesant de fret. Le bonus demandé sera de $50,000; il sera pris des arrangements complets au sujet des passagers et du fret. Une réponse immédiate après l'ouverture des soumissions obligera.

JAS. MCKAY.

